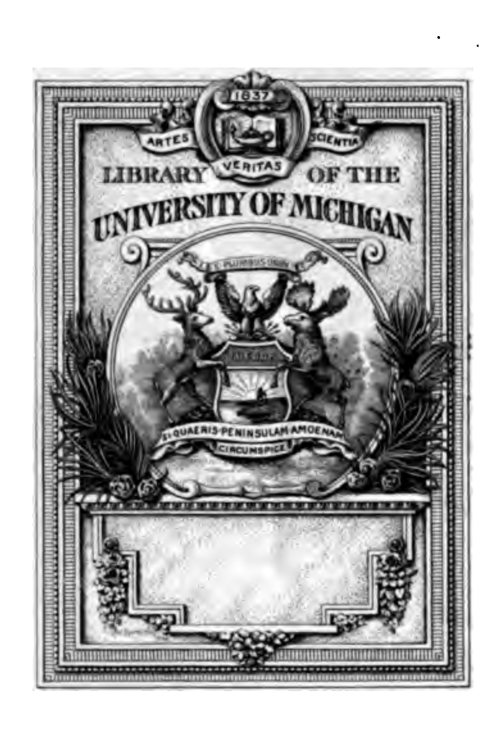



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

JOURNAL

DES SAVANTS.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. le comte WALEWSKI, ministre d'État, président.

ASSISTANTS...
- M. LEBRUN, de l'Institut, Académie française, secrétaire du bureau.
- M. NAUDET, de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.
- M. GIRAUD, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. MÉRIMÉE, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.

AUTEURS...
- M. COUSIN, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. CHEVREUL, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. FLOURENS, de l'Institut, Académie française, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. VILLEMAIN, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. PATIN, de l'Institut, Académie française.
- M. MIGNET, de l'Institut, Académie française, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.
- M. HASE, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. VITET, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. LITTRÉ, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. LIOUVILLE, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. FRANCK, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.

JOURNAL

DES SAVANTS.

ANNÉE 1863.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIII.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JANVIER 1863.

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

BOGDAN CHMIELNICKI, par M. Nicolas Kostomarof
Saint-Pétersbourg, 1859.

PREMIER ARTICLE.

J'offrais, il y a quelques mois, aux lecteurs du *Journal des Savants* la biographie du Cosaque Stenka Razine; M. N. Kostomarof, à qui j'ai emprunté le récit des aventures de cet héroïque brigand, a écrit la vie d'un personnage aussi peu connu, je crois, que Stenka Razine hors des pays slaves, mais, à mon avis, beaucoup plus digne de l'être. Chef élu d'une petite nation entourée de puissants voisins, il consacra toute sa vie à combattre pour son indépendance. Aussi habile à diviser ses ennemis qu'à maintenir l'union parmi les bandes sauvages qu'il dirigeait, guerrier intrépide, politique plein de ressources, prudent au milieu des succès, d'une constance inébranlable après les revers, il ne manqua à Chmielnicki, pour obtenir une renommée européenne, qu'un peuple moins barbare, et peut-être aussi, un nom moins difficile à prononcer.

Zinovii Bogdan Chmielnicki, né dans les dernières années du XVI[e] siècle, était, en 1646, auditeur général, ou, comme on disait dans sa langue, *écrivain*[1] de l'armée des Cosaques zaporogues. Ainsi se nom-

[1] Писарь.

maient les habitants de l'Ukraine, sujets de la Pologne, enrégimentés et jouissant de certains priviléges, entre autres celui de posséder des terres sans être nobles. La place d'auditeur général était très-importante. Ce fonctionnaire était l'intermédiaire obligé de toutes les transactions entre le roi ou la diète et les Cosaques. Il tenait note des soldats privilégiés, des *enregistrés*, comme on disait en Pologne, dont le nombre avait été fixé, dans les derniers temps, à six mille; enfin, il était le chancelier, l'orateur et l'avocat de sa nation. Après l'ataman, c'était le personnage le plus considérable, et, lorsque l'ataman n'était qu'un soldat ignorant, cas assez ordinaire, l'auditeur général devenait le chef réel de toute l'armée.

Bogdan Chmielnicki, suivant les uns, descendait d'une famille noble de Lithuanie établie en Ukraine; selon d'autres récits, son arrière-grand-père aurait été un certain Viatcheslaf Chmielnicki, ataman des Zaporogues au XVIᵉ siècle, et, vraie ou fausse, cette généalogie paraît avoir été celle qu'il préférait. Il est certain que son père, qui avait fait la guerre comme capitaine, fut tué à la bataille de Tsetsoria, en 1619. Contre l'ordinaire des jeunes gens qui se destinaient à la vie des Cosaques, Bogdan avait appris autre chose qu'à monter à cheval et à manier le sabre et le mousquet : on l'avait envoyé au collége à Kief, ensuite chez des jésuites, en Gallicie. Ils ne purent jamais le convertir, car il montra toute sa vie un attachement très-vif pour la religion grecque; mais, si l'on en croit les auteurs petits-russiens, ce fut à l'école des Pères jésuites qu'il apprit à se faire un visage qui ne trahissait jamais sa pensée, à pénétrer celle des autres, et à séduire les hommes, art dont il eut souvent à se prévaloir. « Son visage impassible, dit un écrivain polonais, ressemblait à la « glace polie qui couvre, dans un marécage, un gouffre sans fond. » Il parlait facilement le polonais, le russe, le turc et le latin, outre le dialecte slave de son pays, dans lequel il s'exprimait ordinairement. Ses études terminées, il demeura quelque temps chez un Pane Potocki, en qualité d'écuyer. Ce gentilhomme, au milieu d'un repas, voulant donner à ses convives le plaisir de voir avec quelle dextérité il coupait une tête, avait jeté son dévolu sur celle de Bogdan. Heureusement celui-ci, prévenu à temps par un de ses camarades, ne se prêta point à l'expérience et s'enfuit dans la Sietche des Zaporogues. Là, il fit son apprentissage comme corsaire et comme soldat. Après avoir mérité l'estime de la confrérie, il la quitta pour retourner en Ukraine et s'y marier. Il obtint bientôt le grade de capitaine, puis celui de *starchine* ou d'Ancien, finalement celui d'auditeur. Dans plusieurs occasions, il se distingua par son courage et sa présence d'esprit. A la bataille de Tsetsoria, où son père fut tué, il

fut blessé lui-même et pris par les Turcs, mais bientôt après échangé. En 1625, il conduisit une flottille cosaque dans la mer Noire, prit ou coula une douzaine de vaisseaux turcs, et jeta l'alarme jusque dans les faubourgs de Constantinople. En 1629, il présentait au roi Sigismond III deux princes valaques qu'il avait faits prisonniers. Lors de l'élection de Vladislas IV, en 1632, il fut envoyé à la diète en qualité de député de l'armée zaporogue et du peuple russien. Plus tard, dans un combat contre les Moscovites, en 1635, il reçut de la main du roi un sabre d'honneur. Il avait eu, chose difficile, le talent de se faire bien venir du prince, sans perdre l'affection de ses compatriotes. Plus d'une fois il fut chargé d'excuser certaines insurrections des Cosaques, et il réussit. On assure pourtant qu'il n'y eut pas une conspiration où il ne prît part, mais ce fut toujours avec tant de prudence, qu'il n'y avait pas moyen de le trouver coupable.

Vladislas en faisait cas et voulait s'en servir comme d'un agent utile auprès des Cosaques. Depuis longtemps ce prince, excité par son chancelier Ossolinski, méditait la destruction de la vieille constitution polonaise, aussi odieuse au roi que funeste à toute la nation. L'entreprise était difficile à l'encontre d'une aristocratie puissante et d'une noblesse accoutumée à ne rien respecter, pas même les chefs de son choix. Voici quels moyens le roi et son ministre comptaient employer pour parvenir à leurs fins. Ils voulaient, et la chose semblait facile, engager la Pologne dans une guerre contre le kan de Crimée et les Turcs. Il suffisait d'exciter les Cosaques à commencer les hostilités pour obliger les Turcs à des représailles. Une nation brave, chevaleresque, ne pouvait manquer à son roi dans cette guerre sainte; et c'était une occasion d'introduire dans le royaume un grand nombre de troupes étrangères. La guerre de Trente Ans, qui finissait, laissait sans occupation quantité de soldats aguerris et sans scrupules, prêts à obéir en tout au prince qui les payerait. Vainqueur des Turcs (Vladislas ne doutait pas du succès de ses armes), à la tête d'une armée qu'il se serait attachée par ses largesses, il espérait avoir raison des seigneurs et du peuple de gentilshommes qu'ils avaient dans leur dépendance. Il se flattait que les Cosaques, très-mal traités par la noblesse polonaise, seraient pour lui des auxiliaires dévoués, et il comptait les gagner facilement en leur faisant espérer un avenir heureux sous le gouvernement réformé qu'il prétendait établir.

A cette époque, en 1646, l'Ukraine était agitée par un mécontentement sourd, qui présageait une explosion violente et prochaine. Les libertés du pays et sa foi religieuse souffraient d'incessantes atteintes de la part des gouverneurs polonais. Le peuple était accablé de corvées et

d'exactions de toute espèce par les gentilshommes établis dans l'Ukraine, où ils avaient obtenu des terres. Les Russiens, et particulièrement les Cosaques, prétendaient en avoir seuls chassé les infidèles, et leurs efforts n'avaient eu d'autre résultat que de les faire changer de maîtres. Les gentilshommes polonais, propriétaires de presque tout le pays, étaient considérés par les paysans comme des étrangers et des usurpateurs. Ils parlaient une autre langue que leurs vassaux, et professaient une autre religion. Pleins de mépris pour les Russiens et pour leurs croyances, ils les traitaient, en effet, avec la dernière dureté. Quelques-uns, animés d'un zèle religieux, abattaient les églises grecques, et cherchaient par la violence à faire des conversions. De tous côtés s'élevaient des monastères catholiques; des prêtres, soutenus par des soldats, parcouraient les campagnes pour ramener les schismatiques au giron de l'Église, et trop souvent joignaient à leurs prédications des menaces et des voies de fait.

Autrefois les Cosaques se recrutaient de tous les volontaires qui venaient en Ukraine; ils élisaient librement leurs atamans; maintenant on ne voulait pas qu'il y eût plus de six mille Cosaques enregistrés; on prétendait leur donner des chefs, les discipliner à l'allemande, en faire une sorte de milice, qu'on était toujours prêt à sacrifier, mais qu'on récompensait rarement de ses services. C'est à peine si les Zaporogues de la Sietche conservaient l'ombre de leur antique liberté, à la faveur du labyrinthe d'îles où ils se cachaient; les paysans de l'Ukraine, autrefois hommes libres et Cosaques, comme leurs frères *enregistrés*, étaient devenus des serfs misérables.

Voici en quels termes l'ingénieur français Beauplan, qui fut au service de Vladislas jusqu'à la mort de ce prince, en 1648, parle de la condition des Petits-Russiens. Étranger aux passions nationales des Polonais et des Cosaques, son témoignage aura le mérite de l'impartialité :

« La noblesse parmi eux, dont il y en a fort petit nombre, tient de la « polonoise, et il semble qu'elle ait honte d'estre d'autre religion que de « la romaine, à laquelle elle se range tous les jours, quoique tous les « grands et tous ceux qui portent le nom de princes soient issus de la « grecque. Les paysans y sont tout à fait misérables, obligez qu'ils sont « de travailler trois iours de la semaine avec leurs chevaux et leurs bras « au service de leur seigneur, et de lui payer, selon les terres qu'ils tien- « nent, quantité de boisseaux de grains, force chapons, poules, oysons et « poulets, à sçavoir aux termes de Pasques, de la Pentecoste et de la « Nativité, de plus de charrier du bois pour le service de leur dit sei- « gneur, et de faire mille autres corvées, auxquelles ils ne devroien

« estre suiets, sans l'argent contant qu'ils exigent d'eux; comme aussi la « disme des moutons, des pourceaux, du miel, de tous les fruits, et de « trois en trois ans, le troisième bœuf; bref ils sont contraints de donner « à leurs maistres ce qu'il leur plaist demander, de sorte que ce n'est pas « merveille si ces misérables n'amassent jamais rien, assuietis qu'ils sont « à des conditions si dures; mais c'est encore peu de chose, car leurs sei- « gneurs ont puissance absolue, non-seulement sur leurs biens, mais aussi « sur leurs vies, tant est grande la liberté de la noblesse polonoise (qui « vivent comme en un paradis, et les pauvres paysans comme s'ils estoient « en purgatoire) de sorte, s'il arrive que ces pauvres gens tombent as- « servis entre les mains de meschans seigneurs, ils sont en estat plus « déplorable que les forçats des galères [1]. »

Ossolinski, envoyé par le roi en Ukraine, s'aboucha tout d'abord avec Chmielnicki et un certain Barabache, colonel du régiment de Tcherkask. En ce moment, l'armée zaporogue n'avait point d'ataman reconnu par le gouvernement, qui, depuis le nouveau régime imposé aux Cosaques, prétendait nommer les généraux de cette milice. Chmielnicki et Barabache étaient les principaux de l'état-major. Ce dernier, Arménien de naissance, mais enlevé tout enfant par les Cosaques et élevé parmi eux, s'était acquis une réputation par sa bravoure; il passait pour dévoué au roi, et s'était fait le complaisant des gouverneurs polonais. Le chancelier leur demanda de seconder de tout leur pouvoir les desseins du roi et n'épargna pas les promesses pour les gagner. Vladislas rendrait aux Cosaques leurs anciens priviléges; il porterait de 6,000 à 12,000 le nombre de leurs soldats *enregistrés*, quant à présent, il les autorisait à faire la course contre les Turcs et leur offrait même de l'argent pour construire et armer six cents bateaux qui descendraient le Dniepr. Toutes ces promesses, et bien d'autres encore, étaient contenues dans une lettre signée du roi. Ossolinski ne fit pas de difficulté de communiquer aux deux Cosaques cette pièce, qui, dans le langage de la chancellerie polonaise, s'appelait alors un *privilége royal.*

Chmielnicki reçut ces ouvertures assez froidement; il remercia le roi de la confiance qu'il leur montrait, puis il s'étendit sur la difficulté de l'entreprise, déplora la situation de l'Ukraine, ruinée par un mauvais gouvernement, et déclara qu'il faudrait beaucoup de temps pour gagner les Cosaques, qu'on s'était aliénés par tant d'injustices et de vexations. Il ajouta que, quant à lui, il était prêt à tout, du moment qu'il s'agissait du service de Sa Majesté. On dit que le chancelier lui offrit, de la part

[1] Beauplan, *Description d'Ukranie,* p. 7.

du roi, la dignité d'ataman, et que Chmielnicki la refusa. Il faut croire, si le fait est exact, que ce n'était ni par faute d'ambition, ni par modestie; mais il se défiait de l'énergie de Vladislas. Avant de s'engager, il voulait sans doute juger de quel côté était la force réelle; d'ailleurs, il s'excusa sur ce que Barabache était son ancien, et, à tous égards, plus digne du bâton d'ataman. Ossolinski le remit donc à Barabache, ainsi que le privilége royal, qu'il lui recommanda de tenir secret jusqu'à nouvel ordre. De la part de Barabache il n'y eut aucune indiscrétion.

Mais il n'en fut pas de même du côté de Chmielnicki. La nouvelle de la guerre projetée parvint bientôt à Varsovie; elle fut confirmée par les bravades des courtisans. Le voyage du chancelier en Ukraine aurait suffi pour éveiller les soupçons. Aussitôt la noblesse polonaise indignée s'écria qu'on voulait détruire ses anciennes libertés, fonder une tyrannie, abaisser la classe des gentilshommes et donner des droits monstrueux aux paysans; le roi prétendait lui ôter ses priviléges et ses biens; il conspirait avec les Cosaques, ces incorrigibles rebelles. A l'ouverture de la diète (6 novembre 1646), le sénat, à la presque unanimité, déclara que le roi ne pouvait faire la guerre sans l'autorisation de la diète. De leur côté, les députés ne montrèrent pas moins de véhémence. Les deux corps pressèrent le roi de licencier l'armée qu'il levait, et résolurent de ne se séparer que lorsqu'il aurait été fait droit à leurs injonctions. Ils allèrent jusqu'à menacer le roi de décréter la *Pospolite ruczenie*, c'est-à-dire d'appeler toute la nation aux armes, pour obliger les troupes étrangères à vider le territoire de la République. Vladislas, abandonné de tous, n'essaya pas une résistance inutile. Son plus ardent désir était que son fils lui succédât, et, par son obéissance aux volontés de la noblesse, il crut s'en concilier les suffrages. Les troupes étrangères furent congédiées, et, pour les payer, il fut contraint de se servir de la dot destinée à sa fille.

Fort peu de temps après, Vladislas perdit ce fils tant aimé. On dit qu'en apprenant sa mort le roi s'écria : « Mon Dieu! pourquoi ne m'as-tu « pas pris mon fils avant la réunion de la diète? je n'aurais pas abandonné « mes grands desseins. » Les regrets étaient inutiles; il s'était livré à une faction qui abusait insolemment de sa victoire. Après avoir humilié son roi, la noblesse polonaise tourna son courroux contre les Cosaques, ses complices. Les rigueurs redoublèrent, ainsi que les persécutions religieuses. Bientôt elles excitèrent des émeutes, quelquefois assez graves. Barabache fit tous ses efforts pour les apaiser ou les réprimer. Au contraire, Chmielnicki encourageait sous main les Cosaques à la mutinerie,

et donnait à entendre qu'on abusait du nom du roi pour opprimer un peuple fidèle.

Un jour qu'il donnait à dîner dans sa maison à plusieurs des colonels cosaques et à l'ataman lui-même, il attendit le moment où le vin avait échauffé toutes les têtes pour demander tout à coup à Barabache s'il était vrai que le roi lui eût envoyé un *privilége* qui rendait aux Cosaques leurs anciennes libertés? Barabache n'était pas tellement ivre qu'il ne soupçonnât un piége. « Que t'importe? compère, dit-il à Chmiel- « nicki. Ne sommes-nous pas heureux, nous autres chefs? On nous paye, « on nous donne le drap sans l'auner. Ne serait-ce pas une belle chose « que d'aller rôder dans les bois et les fondrières pour plaire à la canaille « et se faire manger aux moucherons comme des ours? »

Chmielnicki ne répondit pas, mais pressa ses hôtes de boire. Le dîner se prolongea tant et si bien, que Barabache tomba sous la table ivre mort. La plupart des autres convives étaient dans le même état; leur hôte seul, qui s'était ménagé, prit le bonnet de l'ataman, le donna à un de ses Cosaques, en lui ordonnant de courir ventre à terre à la maison de l'ivrogne, de montrer le bonnet à sa femme et de lui demander de sa part le parchemin qu'il avait reçu du roi. Faute de cette pièce, devait dire le Cosaque, les colonels et l'ataman allaient s'entr'égorger. La femme de Barabache prit le parchemin dans une cachette et le remit à l'émissaire de Chmielnicki. Celui-ci était bien déterminé à ne pas le rendre.

Ce tour, dont Barabache ne soupçonnait pas encore toute la portée, l'indisposa contre son hôte, et il s'appliqua à le représenter au staroste polonais de Tchighirine comme un homme dangereux dont il fallait surveiller de près la conduite. Chmielnicki, déjà suspect aux nobles propriétaires du pays par le crédit dont il jouissait parmi les paysans, était encore l'objet de leur envie à cause de sa fortune personnelle. Son père avait reçu du staroste de Tchighirine une certaine étendue de terres en friche, qu'il avait obtenu la permission de cultiver en y amenant des paysans; c'est ce qu'on appelait *peupler* un domaine (поселить). Pour les malheureux paysans de l'Ukraine, un officier de Cosaques, professant la religion grecque, ami des pauvres gens, c'était l'idéal du propriétaire. Aussi les bras ne manquaient pas à la ferme de Subotof: c'est ainsi que s'appelait le bien de Chmielnicki. Quoiqu'il fût, par sa profession, le jurisconsulte de l'armée cosaque, il est vraisemblable que Chmielnicki n'avait pas observé minutieusement les formalités voulues pour assurer son droit de possession ou la transmission de l'héritage paternel. Sa ferme, qui était d'un revenu considérable, était convoitée par un certain Czaplinski, gentilhomme polonais, sous-staroste de

Tchighirine et l'âme damnée du staroste Konieçpolski, fils de celui qui avait fait la donation au père de Chmielnicki; en outre, Czaplinski avait un grief personnel contre Chmielnicki, son rival heureux auprès d'une jeune dame du pays, qu'il venait d'épouser en secondes noces.

Dans une rencontre contre un parti de Tartares en course dans le pays, au moment où Chmielnicki chargeait en avant de ses escadrons, un Cosaque, gagné par Czaplinski, lui déchargea par derrière un coup de sabre sur la tête. Chmielnicki toucha du front l'arçon de sa selle. « Quel malheur! s'écria l'assassin : je vous prenais pour un Tartare. » Un épais bonnet de fourrure avait amorti le coup, et la blessure n'était pas grave. Chmielnicki crut ou feignit de croire à une méprise, mais il fut quelque temps à se remettre; sa troupe ne donna pas à propos, et Czaplinski en prit avantage pour l'accuser de lâcheté ou de trahison auprès du staroste Konieçpolski. « Vous ne m'avez jamais rien donné, « lui dit-il, à moi qui vous ai bien servi; donnez-moi la terre de Su-« botof, que Chmielnicki possède contrairement aux lois, car il a des « paysans, ce qui n'appartient qu'à un gentilhomme polonais. » Konieçpolski hésita longtemps; il lui répugnait de disposer d'une terre que son père avait adjugée à Chmielnicki. Toutefois, sans rien décider publiquement, il ferma les yeux sur un projet qui fut bientôt mis à exécution. A la tête d'une troupe de bandits, Czaplinski s'établit en maître dans la ferme de Subotof, brûla le moulin et pilla la récolte. Chmielnicki était absent; son fils cadet, enfant de dix ans, qui menaçait les brigands de la vengeance de son père, fut si cruellement battu qu'il mourut le lendemain. Quant à Mme Chmielnicka, elle devint la plus belle conquête du vainqueur, qui, usant de violence ou de séduction, en fit sa femme. Convertie au catholicisme, elle épousa Czaplinski; le clergé catholique de Pologne tenait alors qu'entre schismatiques le sacrement de mariage n'existait pas.

Le malheureux dépouillé courut au staroste, qui le renvoya au tribunal. Le tribunal le renvoya à la diète. Avant de s'y présenter Chmielnicki défia son ennemi en combat singulier. Il faut croire qu'en Pologne, à cette époque, on ne savait pas raffiner sur le point d'honneur comme en France, car Czaplinski se présenta sur le terrain accompagné de deux serviteurs armés, et Chmielnicki vint seul, mais pourvu d'une cotte de mailles sous ses habits. Il attaqua si bravement ses adversaires, qu'ils prirent la fuite, et il leur cria : « Souvenez-vous que j'ai un « sabre et que la *Mère cosaque*[1] n'est pas morte encore! » C'est ainsi

[1] Dans le dialecte de l'Ukraine : Ище козацька не умерла маты.

que les Cosaques appelaient l'Ukraine, leur patrie, ou plutôt leur association militaire et politique.

Cette menace de la *Mère cosaque*, toujours effrayante pour les Polonais, acheva de perdre Chmielnicki. Les dénonciations arrivaient contre lui de toutes parts. On le jeta en prison, et il n'en sortit que lorsque sa femme, maintenant celle de son ennemi, eut demandé et obtenu sa liberté. Chmielnicki courut aussitôt à Varsovie, mais il n'y rencontra que des juges prévenus. Ses titres de propriété furent trouvés défectueux. Des témoins complaisants attestèrent que son fils n'était pas mort des coups qu'il avait reçus, mais probablement par belle malice. En Pologne, les maris infortunés n'excitaient pas plus de compassion qu'en France. Les juges eurent grand' peine à tenir leur sérieux pendant l'enquête. Mme Chmielnicka avait changé de religion, de mari ensuite, quoi de plus simple? la justice n'avait rien à y voir. « Cherchez une autre femme, « lui dit son juge, il n'en manque pas en Ukraine. » Ruiné, confus, bafoué, Chmielnicki, en désespoir de cause, alla trouver le roi et lui peignit avec passion la situation de l'Ukraine. Ses malheurs personnels n'étaient, dit-il, qu'un exemple entre mille des violences auxquelles se livraient les oppresseurs. Le roi ne fera-t-il rien pour des sujets fidèles, écrasés sous son nom par des tyrans impitoyables? Vladislas, non moins opprimé et encore plus dépourvu de ressources que Chmielnicki, s'écria : « Que puis-je faire? n'avez-vous donc plus vos sabres? et n'êtes- « vous plus les Cosaques d'autrefois? »

L'auditeur général des Zaporogues n'avait pas besoin d'un semblable conseil, et depuis longtemps il était résolu à se venger et à venger son pays. On dit que le séjour qu'il fit à Varsovie pendant quelques mois le mit à même d'étudier le gouvernement qu'il haïssait, et d'en connaître la faiblesse. L'insolence des grands seigneurs, leur égoïsme, leur légèreté, la misère profonde du peuple, l'indifférence de tous pour la gloire et le bonheur de la patrie commune ne purent lui échapper. De quelque côté qu'il jetât les yeux, il ne voyait que désordre et anarchie. Une armée vivant de pillage, des chefs sans expérience, des paysans abrutis par la misère et prêts à suivre quiconque porterait le fer et le feu chez leurs maîtres, une assemblée souveraine impatiente de toute supériorité, des délibérations tumultueuses, les suffrages obtenus par la terreur ou la corruption, tel était le spectacle que Varsovie présentait à cette époque, et, si le Cosaque comparait dans son esprit la diète qui venait de le juger avec le *cercle* des Zaporogues, il put se dire : Nous valons mieux que nos maîtres, et nous serons libres dès que nous saurons le vouloir.

De retour en Ukraine, Chmielnicki s'appliqua à recruter des partisans et à tout préparer pour une insurrection. Les ecclésiastiques du rit grec lui furent de puissants auxiliaires. Mogila, le métropolitain de Kief, lui donna sa bénédiction et l'exhorta à poursuivre hardiment ses desseins. Chmielnicki montrait le privilége de Vladislas, rapportait ses discours, et laissait entendre qu'à Varsovie même, des protecteurs, encore timides, n'attendaient qu'une occasion pour se déclarer. Évitant les villes et le voisinage des seigneurs qui entretenaient dans leurs châteaux une armée de valets, il allait de village en village prêchant la révolte. Bien accueilli partout, et surtout par les Cosaques, il rencontrait cependant chez eux des objections difficiles à surmonter. — « Nous « n'avons plus de canons, lui disaient-ils, nous n'avons que peu de fusils, « et les Polonais ont une artillerie immense. Comment pourrions-nous « les combattre, pauvres gens que nous sommes? » Alors Chmielnicki proposa de prendre pour alliés les Tartares, et s'offrit pour aller auprès du kan, solliciter son appui. Cette proposition fut reçue avec applaudissement. Pour ces gens au désespoir tout allié était bon, et, dans leur haine contre les catholiques, ils n'hésitaient pas à mendier la protection des musulmans.

Ces menées ne purent demeurer longtemps secrètes; Barabache en fut instruit, ainsi que le staroste de Tchighirine; tous les deux en firent leur rapport au général de la couronne, Potocki. Un jour que Chmielnicki, à court d'argent, selon l'ordinaire des conspirateurs, était venu dans une foire pour vendre un cheval de race qui lui restait, il fut arrêté et conduit au staroste. On fit une enquête à la hâte; mais tous les Cosaques, tous les paysans cités comme témoins à charge, déposèrent sans hésiter que l'auditeur n'avait jamais tenu le langage qu'on lui prêtait, et qu'en toute occasion sa conduite avait été celle d'un citoyen paisible et attaché au gouvernement de la République. Le staroste, qui d'ailleurs se reprochait un peu ses torts envers un homme déjà si malheureux, ne voulut pas presser l'instruction, et en référa au général de la couronne. En attendant, le prisonnier fut confié à la garde d'un colonel de Cosaques, nommé Krepczowski, attaché à Chmielnicki de vieille date par les liens du compérage, très-respectés dans l'Église grecque, et qui, chez les Cosaques, avaient autant de force qu'une proche parenté. Personne ne fut surpris en apprenant que Chmielnicki avait gagné la steppe, et bientôt après arrivait dans la Sietche des Zaporogues, avec son fils aîné et une trentaine de cavaliers. A peine était-il libre que le staroste recevait l'ordre de le mettre à mort.

La Sietche n'était plus ce qu'elle avait été jadis, un asile inviolable.

Les privilèges ou la licence des Zaporogues avaient été réduits en même temps que ceux des autres Cosaques. La forteresse de Kodak avait été bâtie aux bords du Dniepr pour les tenir en bride, et la République tenait toujours dans leur voisinage la plus grande partie de ses troupes régulières. Néanmoins, protégée peut-être par son ancienne réputation, surtout par sa pauvreté, la horde des Zaporogues était demeurée indépendante de fait. La piraterie continuait, mais avec quelque mystère, et les gouverneurs polonais fermaient les yeux et en retiraient quelque profit. Chmielnicki se présenta hardiment à ses anciens camarades et leur conta ses malheurs. « Les Polonais, dit-il, nous ont livrés en es- « claves à la maudite engeance des Juifs. Regardez-moi, moi l'auditeur « général de l'armée des Zaporogues, moi vieux Cosaque. Je n'aspirais « qu'à vivre tranquille après avoir combattu pour eux. Ils m'ont pris ma « maison, usurpé mes biens, enlevé ma femme. Ils ont tué mon fils, ils « viennent de me voler jusqu'à mon cheval. Ils m'ont condamné à mort, « je viens vous demander asile. Ayez pitié d'un vieux camarade, et « que mon exemple vous apprenne le sort que vous réservent nos com- « muns ennemis. »

En ce moment il n'y avait dans la Sietche qu'un petit nombre de Cosaques, mais tous vieux flibustiers aguerris, gens qui, selon l'expression d'un historien polonais, étaient rebelles par nature, *comme un rossignol est chanteur.* — « Sois le bienvenu, Pane Chmielnicki, lui dirent les « Anciens, nous t'offrons le pain et le sel, et nos cœurs aussi. » Cependant un détachement de troupes régulières suivait le proscrit à la piste, et s'avançait vers la Sietche; mais celui-ci était sur ses gardes, et trouva bientôt des amis disposés à lui prêter main-forte. Le détachement tomba dans une embuscade, et personne n'en revint pour dire quels ennemis il avait rencontrés.

Peu après des cavaliers parcouraient tous les hameaux à plusieurs lieues à la ronde, annonçant que tel jour le *cercle* des Zaporogues se tiendrait à la Sietche, pour affaire grave. Tous les affiliés s'y rendirent, et avec eux bon nombre de serfs fugitifs et de gens sans aveu des deux rives du Dniepr. Chacun s'attendait à quelque grand événement, mais, à l'exception des Anciens, parmi les Zaporogues, personne ne connaissait les desseins de Chmielnicki. Ses confidents disaient seulement qu'il s'agissait de rédiger de respectueuses représentations, que des députés iraient porter au roi et à la diète. Malgré ces assurances chacun s'armait, fondait des balles, et faisait sa provision de poudre. On retirait mystérieusement du Dniepr quelques canons cachés dans le sable du fleuve. Personne ne doutait d'une expédition prochaine. Pour dérouter les Po-

lonais, Chmielnicki, avec une troupe d'environ 500 hommes, quitta la Sietche et se fortifia dans une petite île du Dniepr; puis, laissant ses compagnons, il se rendit dans le plus grand secret à Bakhtchi Saraï : c'était la résidence d'Islam Ghereï, kan de Crimée.

Pour gagner le prince tartare il fallut que Chmielnicki déployât toute son adresse et la séduction pour laquelle il était renommé. Soupçonné de méditer quelque trahison, traité d'abord plutôt en espion qu'en ambassadeur, il parvint enfin à se faire écouter, lorsqu'il eut baisé le sabre du kan en prononçant une formule de serment, dont le sens était qu'il dévouait sa tête à la lame de ce sabre, s'il ne disait pas la vérité. Pour les Tartares, dont Chmielnicki connaissait les coutumes, et dont il parlait facilement la langue, cette cérémonie ne pouvait manquer de dissiper leur méfiance. Le proscrit dépeignit au kan la situation de l'Ukraine et des autres provinces russiennes soumises à la Pologne. Tout était prêt, disait-il, pour une insurrection. Une armée tartare ferait soulever tous les Cosaques, tous les paysans. Les riches châteaux des seigneurs polonais, les trésors amassés par les Juifs payeraient au centuple les frais d'une expédition, et la Crimée et la Porte ottomane se feraient des alliés braves et fidèles. Le kan répondit qu'à la vérité le roi de Pologne était en retard pour le payement du tribut annuel qu'il envoyait à la Horde sous le titre de présent, mais qu'à moins d'un refus formel il ne pouvait déclarer la guerre. « Attendez, ajouta-t-il, que les Polonais « aient répondu à mes réclamations. Si vous commencez la guerre, je « vous suivrai de près, dans le cas où le roi ne tiendrait pas ses engage« ments. Vous pouvez, cependant, vous adresser à Tougaï-Bey, et lui « demander des cavaliers pour marcher avec vous. »

Tougaï-Bey était le gouverneur de Pérécop, vassal du kan, mais vassal très-peu docile et à peu près indépendant. On prétendait néanmoins que le prince tartare était d'accord avec son lieutenant, et qu'il trouvait avantageux d'avoir sur sa frontière un chef de partisans qu'il pouvait lancer en avant, puis désavouer au besoin. Tougaï-Bey, après quelque hésitation, promit quatre mille cavaliers, mais à la condition que ses Tartares formeraient le corps de réserve, et qu'ils ne s'engageraient qu'après que les Cosaques auraient prouvé qu'ils étaient de bonne foi en attaquant les Polonais. Les préparatifs de campagne n'étaient pas longs chez les Tartares. Sur un signe du chef chaque cavalier accourait au rendez-vous avec son arc et ses flèches. Ils n'avaient besoin ni de chariots, ni de provisions; chaque homme menait plusieurs chevaux. Ils mangeaient la chair crue de leurs montures écloppées, coupée en tranches minces et amortie quelques heures sous leurs selles, et, dès

que l'herbe avait percé la neige, la steppe leur offrait partout des pâturages.

Les armements des Zaporogues de la Sietche et ceux de leurs alliés avaient lieu au commencement de l'année 1648. Instruit de la fermentation qui régnait depuis quelque temps parmi les Cosaques et les paysans, mais ignorant encore leur alliance avec les Tartares, le général de la couronne, Potocki, et le *général de campagne*, Kalinowski, son lieutenant, avaient réuni toutes leurs troupes autour de Tcherkask. Ils avaient rappelé tous leurs détachements, ainsi que les Cosaques enregistrés sous les ordres de l'ataman Barabache. Enfin ils avaient requis les milices de la province de prendre les armes, et, par surcroît de précaution, ils demandaient en Pologne qu'on leur envoyât des renforts. A la faveur de ces préparatifs guerriers, les rigueurs redoublaient à l'égard des schismatiques. Potocki faisait publier partout une proclamation qui défendait aux habitants de l'Ukraine de se rendre à la Sietche, sous peine de mort, non-seulement contre les déserteurs, mais contre leurs femmes et leurs enfants. Ces menaces épouvantables, appuyées de quelques exécutions sanglantes, n'eurent d'autre effet que d'exaspérer un peuple déjà mûr pour la révolte. Les fugitifs arrivaient à la Sietche, non plus isolés, mais par grosses bandes. L'enthousiame religieux, la fureur, avaient succédé à l'abattement et au désespoir.

Pendant tout le mois de mars 1648, des alternatives de froid et de dégel avaient rendu la steppe impraticable pour tous autres que des Cosaques ou des Tartares, en sorte que les troupes concentrées à Tcherkask ne sortaient pas de leurs quartiers. Les généraux et les officiers polonais passaient le temps de leur mieux, en fêtes et en festins; les soldats, mal payés, vivaient à discrétion chez les habitants; personne ne songeait à faire des reconnaissances au midi de Tcherkask et à découvrir le point de ralliement où se rendaient tous les fugitifs. Du côté de la Pologne, non-seulement on n'envoyait pas de renforts, mais le chancelier Ossolinski écrivait aux généraux que les Zaporogues de la Sietche ne songeaient nullement à la rébellion; qu'ils préparaient une expédition contre les Turcs, et qu'on avait tout à gagner en les laissant partir. Le chancelier blâmait énergiquement les mesures de rigueur commandées par Potocki, et lui recommandait, pour pacifier le pays, de faire quelques exemples des starostes polonais et des colonels cosaques qui se seraient rendus coupables d'excès trop scandaleux envers leurs paysans. C'était surtout contre la conduite de Konieçpolski, du staroste de Tchighirine, que le chancelier appelait toute la sévérité du général. Il annonçait, au surplus, que des commissaires royaux allaient se rendre en

Ukraine pour examiner les plaintes des Russiens. Cette lettre excita aussitôt de vives discussions parmi les généraux. Kalinowski soutenait qu'on ramènerait les Cosaques par la douceur; Potocki, à défaut d'arguments, s'emportait, et déclarait que lui seul avait le droit de commander. A l'exemple des chefs, le quartier général était divisé en deux partis. Les paysans, se croyant appuyés par le roi, redoublaient d'audace, et cependant Chmielnicki était en campagne avec une armée nombreuse, que suivaient les Tartares de Tougaï-Bey.

Le 2 avril 1648, on annonça à Potocki que les rebelles se fortifiaient au confluent de la Tiasmine et du Dniepr; mais on ne connaissait encore exactement ni leur nombre ni leurs ressources. Dans le conseil de guerre, Potocki dit qu'il était honteux de faire marcher l'armée de la couronne contre un rassemblement de paysans, et qu'une avant-garde suffirait pour les disperser. Il donna à son fils Étienne un corps de troupes, et, pour instructions, lui prescrivit de s'enfoncer dans la steppe jusqu'à ce qu'il eût fait justice des Zaporogues. « Parcours les bois et « la plaine, lui dit-il, détruis la Sietche, extermine cette canaille, et « amène-moi leurs chefs enchaînés. Fais en sorte, mon fils, que l'histoire « parle de toi. » En même temps l'ataman Barabache recevait l'ordre de descendre le Dniepr avec une flottille en suivant le mouvement d'Étienne Potocki. Ces deux corps, destinés à se soutenir mutuellement, s'élevaient ensemble à sept ou huit mille hommes. Barabache emmenait ses Cosaques *enregistrés* et des dragons habillés et équipés à l'allemande, mais presque tous levés dans les provinces russiennes. Étienne Potocki avait plusieurs escadrons polonais, bon nombre de volontaires tirés des milices nobles du pays, enfin quelques compagnies d'infanterie et de dragons, allemands seulement de nom et d'uniforme, car, depuis les exploits des soldats de la guerre de Trente Ans, toute l'organisation militaire était empruntée à l'Allemagne.

Au lieu de maintenir soigneusement ses communications avec Barabache, Étienne Potocki s'avança dans la steppe, et, après huit jours de marches et de contre-marches, sans avoir eu la moindre nouvelle des mouvements de l'ennemi, se trouva tout à coup en vue du camp des Zaporogues établi non loin d'une petite rivière qu'on appelait les Eaux-Jaunes [жовтіе воды]. Selon l'usage des Cosaques, ce camp formait un grand rectangle bordé de fossés et de plusieurs lignes de chariots. Le lieu semblait fort d'assiette et choisi par des chefs expérimentés. Les Polonais remarquèrent, non sans surprise, que les insurgés observaient un profond silence et gardaient leurs rangs sans venir à l'escarmouche. Ordinairement tout combat dans la steppe commençait par une suite de

duels. Les plus vaillants s'avançaient à portée de la voix, et défiaient leurs adversaires avec force injures, en un mot pratiquaient la guerre homérique. Cette fois les Cosaques, silencieux et immobiles, montraient une discipline toute nouvelle. Les Polonais, jugeant qu'il serait difficile de forcer le camp ennemi, résolurent d'attendre l'arrivée de Barabache, et prirent position laissant les Eaux-Jaunes entre eux et les Cosaques.

Chmielnicki n'était point alors avec le gros de ses troupes. Bien servi par ses espions, il attendait au bord du Dniepr la flottille de Barabache. Celui-ci descendait le fleuve s'arrêtant toutes les nuits pour mettre à terre une partie de ses équipages. Le bateau sur lequel tous les autres réglaient leur marche était monté par le colonel Krepczowski, ce compère de Chmielnicki; l'homme dont on aurait dû le plus se méfier était le guide de l'expédition, aussi Chmielnicki était-il informé jour par jour de tous ses mouvements. La nuit du 3 au 4 mai 1648, laissant la flottille amarrée au rivage, une partie des soldats dormant dans les bateaux ou bivouaquant sur les bords du fleuve, Krepczowski courut prévenir son compère. Un des colonels de Chmielnicki, nommé Ganja, aventurier hardi, se jeta au milieu des bivouacs des dragons soi-disant allemands et leur cria : « Vive la foi, les Cosaques et le peuple « russien! Êtes-vous pour le roi de Pologne qui vous paye, ou pour notre « mère Ukraine? — Vive l'Ukraine! répondirent les dragons, nous ne nous « battons pas contre nos frères! » En un instant la révolte passa sur la flottille. Les soldats jetaient dans le fleuve leurs insignes étrangers et tuaient leurs officiers et les gentilshommes polonais venus avec eux. Barabache surpris dans son bateau essaya d'abord de se défendre, puis bientôt jeta ses armes et demanda grâce. On l'accabla d'injures et de coups. Chacun lui reprochait les violences exercées par ses ordres ou plutôt par ceux des généraux polonais. Enfin un Tartare baptisé nommé Djedjalyk le perça de sa lance et le jeta dans le fleuve. Avec lui furent massacrés tous les officiers cosaques connus pour leur attachement aux gouverneurs polonais.

Grande fut la surprise de Potocki et de ses compagnons en voyant arriver au camp zaporogue la troupe de Barabache conduite par Chmielnicki et reçue en triomphe par le gros des insurgés. Les officiers polonais tinrent conseil. Se retirer en présence d'un ennemi nombreux et exalté par le succès semblait une entreprise trop périlleuse. On se fortifia à la hâte par des retranchements en terre et des chariots, et on résolut d'attendre dans cette position l'arrivée du général de la couronne, auquel on dépêcha un courrier chargé de demander un prompt secours.

Pendant plusieurs jours, les Cosaques attaquèrent le camp polonais,

mais mollement. L'artillerie nombreuse de Potocki les tenait en respect; mais ils l'empêchaient d'aller au fourrage, de communiquer avec la rivière, et le fatiguaient par de continuelles escarmouches, dans lesquelles les dragons désertaient toujours en grand nombre, aussitôt qu'on les menait à quelque distance de leur camp. L'unique courrier que le jeune Potocki avait expédié fut enlevé, et apprit aux Cosaques que les Polonais commençaient à manquer de vivres.

Lorsque Chmielnicki jugea ses ennemis suffisamment épuisés et inquiets, il s'approcha à cheval de leurs retranchements, et demanda à parlementer. « Assez de sang répandu, disait-il. Envoyez-nous des gens « avec qui nous puissions nous entendre et traiter honorablement. » Un gentilhomme polonais, nommé Czarnecki, sortit du camp et s'avança de la part de son général. Chmielnicki le complimenta sur sa bravoure et ne voulut pas parler d'affaires avant dé l'avoir fait dîner avec lui. A l'exemple de leur chef, les Anciens des Zaporogues le reçurent plutôt comme un camarade que comme un parlementaire. Tout le jour se passa sans qu'il fût question du sujet de la guerre, Czarnecki oubliant peut-être à table ses amis harassés et mourant de faim. Il s'en souvint le lendemain; mais, pendant la nuit, les Tartares de Tougaï-Bey, qui, jusqu'alors, avaient campé à l'écart, et comme incertains du parti pour lequel ils devaient se déclarer, avaient fini par se rendre aux instances de Chmielnicki, et, passant en grand silence les Eaux-Jaunes, assez loin du camp des Polonais, s'étaient portés sur le chemin qu'ils devaient suivre pour se retirer sur Tcherkask. Chmielnicki déclara qu'il ne pouvait traiter de la paix, puisque le général de la couronne n'avait pas donné de pleins pouvoirs à son fils. Mais il voulait, disait-il, épargner de braves soldats dont il connaissait parfaitement la position désespérée, et il leur permettrait de regagner le quartier général, à une condition cependant : c'est qu'ils lui livreraient leur artillerie. Quelque humiliante que fût cette condition, elle fut acceptée avec joie. Les vingt-six canons de Potocki furent remis aux Cosaques. Peu après, il sortit lui-même de son camp avec sa division, réduite aux seuls Polonais, et commença sa retraite, suivi, à quelque distance, par les Cosaques, qui, d'ailleurs, ne montraient point d'intentions hostiles. On chemina de la sorte environ trois milles, jusqu'à un ravin entouré de bois. Là la route se trouva coupée par des fossés et des arbres abattus. La tête de la colonne polonaise s'arrêta. Tout d'un coup le bois retentit du cri *Allah!* et les Tartares, se montrant de tous côtés, chargèrent les malheureux Polonais. Instinctivement la tête et la queue de la colonne se rejetèrent sur le centre. L'ennemi, occupant les deux versants du ravin, tirait à coup sûr sur

cette masse confuse. Potocki, blessé grièvement, ne cessait d'exhorter ses gens à tenir ferme et à vendre chèrement leur vie. « Nous avons été « trahis, disait-il, mais nous n'avons rien à nous reprocher. Mieux vaut « la mort au champ d'honneur que l'esclavage chez les barbares. Pour « moi, je n'endurerai ni les outrages du vainqueur ni les reproches de « mon père! » Animés par ses paroles et par son exemple, les Polonais combattaient en désespérés. Ils n'avaient plus de poudre et se défendaient à coups de pierres et de crosse de mousquet. Les Cosaques, observant la lettre des conventions, demeuraient spectateurs de la mêlée, sans y prendre part; cependant ils prêtèrent aux Tartares l'artillerie qu'on venait de leur livrer. Foudroyés par leurs propres canons, les Polonais cédèrent enfin. Potocki tomba de cheval, et ses compagnons mirent bas les armes aussitôt. Chmielnicki prit soin que ses prisonniers ne fussent pas maltraités. Il fit panser leurs blessures; mais celles du jeune Potocki étaient mortelles. Il expira le lendemain de sa défaite, plaint et regretté, comme il semble, par les Cosaques eux-mêmes.

Pendant plusieurs jours on ne sut rien à Tcherkask de ce qui s'était passé dans la steppe et sur le Dniepr. La première nouvelle fut apportée par un dragon, qui, après avoir longtemps erré à l'aventure, arriva au quartier général. D'abord on le prit pour un espion de l'ennemi, et personne ne voulait ajouter foi à son récit, d'ailleurs incomplet, car, probablement, il avait pris la fuite avant la fin du combat. Bientôt, cependant, la joie des paysans, leur émigration en masse vers le sud, vinrent confirmer le rapport du fuyard. Potocki se mit en campagne avec sa petite armée, cherchant à suivre les traces de son fils. Il fut deux jours sans pouvoir rencontrer la moindre information, et il pensait à reprendre le chemin de ses cantonnements, lorsque ses coureurs lui amenèrent un gentilhomme polonais blessé et mourant de faim, qui revenait des Eaux-Jaunes. Tous les chefs l'écoutèrent avec stupeur, et chacun, en regardant le malheureux père, oublia un instant la position critique de l'armée. — « Tous nos guerriers pâlirent, dit un chroniqueur polo« nais, *comme l'herbe gelée que brûle un rayon de soleil.* » Le gentilhomme termina son lugubre récit en déclarant que Chmielnicki ne pouvait être éloigné, qu'il avait des Tartares pour auxiliaires et que son armée était innombrable.

Les principaux officiers se réunirent autour du général de la couronne, qui cherchait à étourdir sa douleur en buvant de l'eau-de-vie. Kalinowski, le général de campagne, opina qu'il fallait marcher en avant et attaquer l'ennemi au plus vite; la plupart des autres chefs remontrèrent que l'armée était mal pourvue de vivres, qu'on ignorait la force de l'ennemi,

et que la prudence voulait qu'on l'attendît en s'appuyant sur les forteresses où l'on pourrait se ravitailler. En ouvrant la délibération, Potocki ne respirait que combats, et jurait qu'il ne pourrait dormir avant d'avoir taillé en pièces la misérable canaille insurgée; mais, dès qu'il eut entendu l'opinion de Kalinowski, il se déclara aussitôt pour le parti de la retraite, uniquement pour lui faire sentir son autorité supérieure.

La retraite commença donc. Les Polonais brûlaient les hameaux et les fermes et massacraient souvent les paysans qu'ils rencontraient. Kalinowski protestait contre ces violences abominables, qui, disait-il, exaspéraient les Russiens et privaient l'armée de ressources qui, bientôt peut-être, lui seraient nécessaires. Le général de la couronne, toujours ardent à le contredire, commandait de tout mettre à feu et à sang.

Le 15 mai, sur tout le midi de la steppe, s'éleva un nuage de poussière annonçant l'approche d'une grande armée, et quelques officiers envoyés en reconnaissance l'évaluèrent à cent mille hommes. Il est vraisemblable que Chmielnicki n'en avait que la moitié. Les Polonais prirent position entre les villages de Korsun et de Steblof, sur d'antiques retranchements d'un autre âge. Un instant, les Tartares firent mine d'attaquer leur aile gauche, mais ils se retirèrent bientôt à la chute du jour. Alors s'alluma une ligne de feux sur la steppe, entourant dans un demicercle immense le camp des Polonais. Ils se préparèrent, non sans de funestes pressentiments, à une rude bataille pour le lendemain.

Mais Chmielnicki n'employait la force que lorsque la ruse était impuissante. Tel était son ascendant sur ses Cosaques, qu'il trouvait facilement parmi eux des hommes prêts à subir une mort ignominieuse pour faire réussir les desseins de leur chef. Il fit choix d'un certain Mikita Galagan, qu'il instruisit du rôle qu'il avait à jouer, et l'envoya aux Polonais. Galagan se fit prendre dans une escarmouche, et d'abord refusa de répondre aux questions qu'on lui adressa. Il était prévenu qu'on le mettrait à la torture, mais la constance à la supporter était chez les Cosaques une vertu appréciée, à laquelle on s'exerçait, et dont on tirait vanité. Il résista longuement; enfin, comme vaincu par la douleur, il récita sa leçon. — « Je ne sais pas le nombre de nos gens, dit-il, « mais il augmente à chaque instant. Quant à Tougaï-Bey, il a 15,000 « Tartares, et nous attendons le kan et la Horde, qui ne sont pas loin « derrière nous. » Au nom du kan de Crimée, la consternation fut générale, et Potocki lui-même commença à perdre courage. Kalinowski, seul, voulait qu'on attaquât l'ennemi sur-le-champ, avant qu'il eût été renforcé par la Horde d'Islam Gherei. La discussion s'échauffant, il en vint à insinuer que, pour conseiller la retraite, le général de la cou-

ronne avait quelque motif qu'il n'osait faire connaître. A ces mots la fureur de Potocki éclata. « Personne que moi, s'écria-t-il, n'a le droit « de commander ici. A vous d'obéir! Aujourd'hui, c'est un jour néfaste, « l'anniversaire du massacre des Innocents : nous demeurerons au camp. « Demain, lorsque je ferai sonner à cheval, que chacun soit à son poste, « et que personne ne s'avise de raisonner. » Mikita Galagan, peut-être grâce à de nouvelles tortures, persuada aux Polonais qu'il connaissait le pays mieux que personne, et entreprit de les guider. On se mit en marche. Les chariots, lourdement chargés et disposés sur huit lignes parallèles, formaient un grand rectangle, renfermant l'artillerie et l'infanterie. Une arrière-garde devait contenir l'ennemi. La cavalerie bordait les grands côtés du rectangle, l'aile gauche commandée par Kalinowski, la droite par Potocki.

On chemina de la sorte pendant une dizaine de verstes, en assez bon ordre et sans être inquiété. Mais, à la vue de grands bois où l'on allait s'engager, les Cosaques commencèrent à charger l'arrière-garde, la débordèrent, et vinrent harceler la cavalerie rangée à droite et à gauche du carré de chariots. Les balles des Zaporogues, les flèches des Tartares estropiaient quantité de chevaux. La plupart des gentilshommes polonais mirent pied à terre et renvoyèrent leurs chevaux dans le carré; mais un grand nombre de leurs valets s'enfuirent avec les chevaux, ou passèrent à l'ennemi. Chargés de lourdes cuirasses, et s'appuyant sur leurs longues lances, les hussards polonais cheminaient péniblement, assaillis de loin par un ennemi agile qu'ils ne pouvaient jamais joindre, et laissaient à chaque pas sur la steppe des morts et des blessés. On touchait aux bois où Galagan avait annoncé qu'on se trouverait hors d'insulte; l'espérance commençait à renaître dans les rangs de l'armée, lorsqu'une décharge furieuse, dirigée sur la tête du convoi, prouva que l'ennemi avait déjà coupé la ligne de retraite. Six mille Cosaques occupaient le bois et avaient élevé des abatis partout où le terrain marécageux laissait un passage. En même temps un corps de 1,800 dragons sortit du carré comme pour charger les Cosaques, mais, tournant bride aussitôt, fit feu sur le convoi qu'il était chargé de défendre. La confusion la plus effroyable éclata dans toute l'armée. Potocki et Kalinowski, au lieu de donner des ordres, s'attribuaient réciproquement les fautes et les malheurs de la journée, s'injuriaient et semblaient près d'en venir aux mains. Un grand nombre de gentilshommes couraient à leurs chariots pour y prendre ce qu'ils avaient de plus précieux. Au milieu du désordre, le prince Korecki, un des plus riches seigneurs de la Volhynie, se mit à la tête d'un corps de 2,000 hommes qu'il commandait, et

s'écria : « Qu'on ne s'occupe pas des bagages. Il s'agit d'échapper à l'en-« nemi. Faisons une trouée, et qui m'aime me suive! » Quelques officiers voulurent le retenir et lui rappeler que le général de la couronne avait ordonné que, sur toute chose, chacun gardât le poste qui lui était assigné. — « Ses ordres viennent trop tard, s'écria Korecki. A « cheval, et au galop! » Il perça au travers des Cosaques et parvint à s'échapper, mais en perdant la moitié de son monde. Ce mouvement décida l'affaire. Le vide que laissait la troupe de Korecki fut en un instant rempli par les Cosaques, et le carré enfoncé de toutes parts. Kalinowski, blessé au bras et à la gorge, criait et se battait toujours. Enfin il tomba de cheval et fut pris. Potocki, voyant que tout était perdu, s'assit dans sa calèche et attendit la mort. A son exemple les principaux seigneurs se jetèrent épuisés dans leurs chariots. C'est ainsi qu'on les conduisit au vainqueur.

Il faut rendre aux Cosaques cette justice que, cette fois, le massacre cessa avec la résistance des Polonais. Grandes et nombreuses pourtant étaient leurs injures, et, sans parler des dernières violences exercées par Potocki, les Zaporogues n'avaient pas oublié que leur ataman Tarass, vingt ans avant, avait été mis à mort à Varsovie, où il s'était rendu sur la foi d'un traité; qu'à l'avénement de Vladislas IV, l'ataman Soulima, prisonnier des Polonais, avait été écartelé; enfin, qu'en 1637 son successeur Pavliouk Bayoun, venu en Pologne avec un sauf-conduit du chancelier, avait subi une mort horrible avec plusieurs des Anciens. Cependant pas un seul de ces gentilshommes prisonniers ne fut maltraité, et la vengeance des Cosaques se borna à des railleries de soldat. — « Pane Chmielnicki, criaient-ils, donne des pelisses à ces messieurs, « qui sont si pâles; ils grelottent de froid! » Ils se pressaient autour de la voiture du général de la couronne, et lui disaient : « Pane Potocki, « pourquoi te frotter aux Zaporogues? Pour avoir voulu faire le général, « tu vas aller en Crimée manger du cheval cru. »

Potocki, toujours assis dans sa calèche, pâle, mais fier et impassible, parut devant Chmielnicki. — « Tu vois les jugements de Dieu, lui dit le « vainqueur. Ceux qui croyaient me prendre naguère, maintenant sont « mes prisonniers. — Serf, répondit Potocki, remercie tes alliés, cette « *brave chevalerie tartare*[1]. Sans eux, ni toi ni ta bande de brigands ne « m'auriez vaincu. — Tu m'appelles serf, dit Chmielnicki : tu le seras « toi-même, ainsi que tes pareils. — C'est ce velours et cette braverie qui « le rendent si fier, s'écrièrent les Cosaques; donnons-lui le costume de

Чѣмъ заплатишь славному рыцарству татарскому?

« son état. » En un instant Potocki fut dépouillé de ses riches habits et revêtu d'une souquenille de paysan. Chmielnicki fut plus courtois pour les autres prisonniers de marque. Les chefs dînèrent à sa table, et il voulut que les Polonais eussent leur part de l'eau-de-vie qu'il fit distribuer à son armée; il est vrai qu'elle venait de leurs cantines.

Le lendemain les Zaporogues, réunis en *cercle*, délibérèrent sur le sort de leurs captifs. On résolut que les généraux seraient envoyés au kan de Crimée, mais que les soldats et les officiers subalternes auraient permission de se racheter. Telle était encore la loi de la guerre à cette époque, parmi des peuples plus civilisés. Suivant les chroniqueurs russiens, Tougaï-Bey emmena à Pérécop 8,060 hommes, qu'on lui vendit ou qu'on lui donna. 520 soldats et 80 officiers se rachetèrent. Quant au général de la couronne et au général de campagne, ce fut en vain qu'ils offrirent une rançon considérable. Chmielnicki les envoya en présent à Islam Gbereï. — « J'en ai refusé 24,000 ducats, écrivait-il au « kan : je les réservais à Ton Altesse. Je la supplie de les traiter avec « bienveillance. Ce sont des personnages considérables, et qui pourront « un jour reconnaître tes bontés. »

En annonçant sa victoire à la Sietche des Zaporogues, Chmielnicki envoya des présents aux Anciens, et leur rendit au double les insignes que les gouverneurs polonais leur avaient enlevés. Au lieu d'une masse d'armes d'argent, symbole du commandement remis à l'ataman, il en envoya deux; deux queues de cheval au lieu d'une. Il y joignit 300 ducats pour l'église de la Sietche, et mille pour régaler de bière les affiliés de la confrérie. Le butin fait sur les Polonais fut immense. Pour sa part Chmielnicki avait eu treize chariots chargés d'objets précieux, et l'on rapporte que les Cosaques, qui étaient en haillons à l'ouverture de la campagne, s'habillèrent si bravement d'écarlate, que, suivant la naïve expression d'un chroniqueur, à voir de loin leur camp, on l'eût pris pour un *champ de coquelicots*.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

4

LES MOSAÏQUES CHRÉTIENNES des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées par M. Barbet de Jouy, conservateur-adjoint au Musée impérial du Louvre; 1 vol. in-8° chez Didron.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Quelle est cette mosaïque dont nous n'avons dit qu'un mot en terminant notre premier article, et dont nous nous promettons tant de lumières nouvelles sur l'art chrétien au IVe siècle? Encore une fois, cette mosaïque est une des moins connues qui soient à Rome. Il faut l'aller chercher dans le fond d'une église où personne ne va, l'église de Sainte-Pudentienne, près de Sainte-Marie-Majeure, au bout de la *via Urbana*, entre le Viminal et l'Esquilin. Les guides et les cochers, à moins d'un ordre exprès, n'ont jamais conduit là personne. Pourquoi? Nous ne saurions le dire. On comprendrait plutôt, même indépendamment de toute mosaïque, que ce lieu-là fût en faveur, surtout auprès des gens qui recherchent à Rome les pieux souvenirs. La tradition veut, en effet, que l'église de Sainte-Pudentienne soit bâtie sur l'emplacement même de la maison qu'habitait un sénateur romain nommé Pudens, celui-là dont saint Paul parle dans ses Épîtres, et chez qui saint Pierre était logé. Pudens avait deux filles, Praxède et Pudentienne, qui, comme lui et comme leurs deux frères, Novat et Timothée, se convertirent au christianisme. De cette pieuse famille, Pudentienne étant morte la première, et en odeur de sainteté, la maison de son père fut consacrée à Dieu et devint une église, c'est-à-dire un lieu de réunion et de prières. Les Bollandistes, il est vrai, ne sont pas tout à fait d'accord avec cette tradition. S'il faut les croire, il aurait existé deux Pudens à un siècle environ d'intervalle, et celui dont il est fait mention dans la seconde Épître à Timothée ne serait pas le père de sainte Pudentienne [2]. Les raisons qu'ils en donnent fussent-elles décisives, comme ils conviennent, après tout, que, dès l'an 145, sous le pontificat de Pie Ier, la maison du second Pudens était convertie en église, il importe assez peu de savoir s'ils ont tort ou raison. Ce qui demeure acquis, c'est que l'église de Sainte-Pudentienne est de haute noblesse, et qu'Onuphre Panvinio, le savant Véronais, a pu, dans son écrit, *De præcipuis Urbis ecclesiis* [3], l'appeler à

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de décembre 1862, p. 713. — [2] *Acta Sanctorum.* Dies decima nona maii. — [3] Venise, 1570. Ciampini adopte

bon droit la plus ancienne des églises de Rome (*omnium Urbis ecclesiarum, quæ modo supersunt, vetustissima*). On peut même supposer que des fragments de la maison du sénateur, ou tout au moins d'un édifice antique qui faisait corps avec elle, ont été conservés dans les reconstructions successives qu'a subies cette église. L'édifice actuel en effet, bien que moderne presque en totalité, puisqu'il a été rebâti vers la fin du XVI[e] siècle, laisse voir çà et là des pans de maçonnerie très-ancienne, notamment aux environs du vieux mur semi-circulaire auquel est incrustée la grande mosaïque dont nous allons parler. Le soin qu'il a fallu prendre pour ménager ces fragments, et la gêne qu'ils ont dû causer aux nouveaux constructeurs, prouvent assez qu'un respect religieux les a seul maintenus en place.

Malgré tant de raisons qui devraient exciter le zèle des visiteurs, nous constatons que Sainte-Pudentienne est aujourd'hui presque ignorée même de ceux qui ont fait à Rome un assez long séjour. Il n'en a pas toujours été de même, puisque, au XVII[e] siècle, le plus grand de nos peintres avait, dit-on, su découvrir cette mystérieuse mosaïque et professait pour elle une vive admiration. Mais aujourd'hui, encore un coup, personne ne s'en soucie, par la raison que Nibby, dans son *Itinéraire*, tout en décrivant l'église et les insignifiants tableaux qui la décorent, ne dit pas un seul mot de la mosaïque [1], et que *Murray* lui-même, cette providence des voyageurs, cet éditeur modèle dont les manuels sont de vrais chefs-d'œuvre d'exactitude, et qui, même pour les questions d'art les plus neuves et les plus délicates, est si rarement pris en défaut, Murray, dans les deux lignes qu'il consacre à cette mosaïque, ne dit rien qui la caractérise, rien qui indique à quel point elle diffère de toutes celles qui sont à Rome, rien qui inspire un sérieux désir de la voir.

Aussi, nous le confessons, la première fois que nous avons visité Rome, l'idée ne nous vint pas d'entrer à Sainte-Pudentienne; et c'est seulement à un second voyage que nous fûmes mieux avisé. Nous ne saurions dire dans quel étonnement nous tombâmes lorsque, sous le

l'opinion de Panvinio : « Immo a nonnullis pie creditur, primam hanc ecclesiam in « Urbe fuisse ubi fideles ad sacras synaxas peragendas congregarentur. » (Ciampini, *Vetera monimenta*, t. I, p. 28.) — [1] Nous parlons de l'édition de 1838. Dans une réimpression faite après la mort de l'auteur, en 1853, on parle en ces termes de la mosaïque : « La tribune est ornée d'une belle mosaïque commandée par « Adrien I[er]. Le Poussin regardait cet ouvrage comme un des meilleurs de l'an« cienne école. » C'est là, sans doute, une recommandation; mais, si l'autorité de Poussin est engageante, le nom d'un pape du VIII[e] siècle doit produire un effet contraire sur la plupart des curieux. On verra tout à l'heure que l'honneur qui est fait ici à Adrien I[er] est nécessairement une méprise.

porche de l'église, à travers les portes en fer à jour qu'on s'apprêtait à nous ouvrir, notre regard se fixa sur cette mosaïque encore éloignée de nous, mais dont nous saisissions dans son ensemble l'imposante disposition. Pour comprendre notre surprise, il faut savoir que les jours précédents, à Sainte-Marie-Majeure, à Saints-Cosme-et-Damiens, à Sainte-Agnès, à Saint-Marc, nous avions renoué connaissance avec d'autres mosaïques, les seules en renom, les seules dont on vous parle à Rome, celles qui passent pour les types du genre, et dont assurément nous sommes loin de contester le grand prix archéologique, mais qui ont ce malheur que l'art y est absent, ou, ce qui revient au même, tombé presque en enfance. Le caractère distinctif de toutes ces mosaïques, c'est que les personnages, au lieu d'être groupés, au lieu de se détacher les uns sur les autres à des plans différents, sont simplement juxtaposés; et que les notions les plus élémentaires de la perspective, du modelé, de la structure du corps humain, y sont comme non avenues et remplacées par une gaucherie naïve dont les temps primitifs donnent seuls quelque idée. Or c'est la mémoire encore pleine de ces impressions de la veille que nous nous trouvions transporté devant l'hémicycle de Sainte-Pudentienne, c'est-à-dire devant une grande œuvre, devant un vrai tableau où toutes les conditions du style pittoresque sont fidèlement conservées : disposition savante et animée des personnages, distribution par groupes et à des plans divers, draperies franchement accusées, nobles plis, amples étoffes, attitudes variées, accent individuel, tous les traits essentiels de l'art antique se trouvent là encore vivants; vous ne sentez la décadence qu'à certaines faiblesses d'exécution et de détail, et, par compensation, vous découvrez dans ces figures des trésors tout nouveaux, d'austères et chastes expressions, une fleur de vertu, une grandeur morale, dont les œuvres de l'antiquité, même les plus belles, ne sont jamais qu'imparfaitement pourvues.

Indiquons en deux mots quel est le sujet de la composition et quelle en est l'économie. La scène est à moitié mystique et à moitié réelle. Au centre de l'hémicycle, le Christ, richement vêtu, est assis sur un trône splendide, de la main droite il bénit, de la gauche il tient un livre ouvert sur lequel on lit ces mots : DOMINUS CONSERVATOR ECCLESIÆ PUDENTIANÆ. En arrière du trône s'élève un monticule de forme conique, une sorte de calvaire sur lequel est plantée une grande croix d'or couverte de pierreries. Au-dessus de la croix, dans les nuages, on voit l'*ange*, le *lion*, le *bœuf* et l'*aigle*, ces images symboliques des quatre évangélistes: telle est la partie mystique du sujet. Le reste se compose d'êtres vivants,

d'êtres terrestres, de figures historiques et presque de portraits. Les vaillants défenseurs de la foi, saint Pierre d'un côté, et de l'autre saint Paul; le vieux Pudens, ses deux fils, et cinq autres Romains, leurs amis et leurs frères, sont là groupés autour du trône du Sauveur, assistant en chair et en os à cette glorification allégorique du christianisme triomphant. Le mélange, ou plutôt l'existence simultanée de la vie invisible et de la vie humaine, dans un même lieu, dans un même cadre, n'est pas une invention exclusivement chrétienne. Presque tous les tableaux de piété du paganisme, s'il est permis de parler ainsi, reposaient sur cette donnée. Nous en jugeons par les descriptions qui nous en restent, et même aussi par quelques reproductions altérées qui nous sont venues de Pompéi. Cet artifice de composition est même encore employé de nos jours dans les sujets mythologiques, et personne n'en a tiré un plus heureux parti que M. Ingres dans son apothéose d'Homère. Lui aussi, il a placé au centre de sa toile la partie sinon mystique, du moins idéale, de son sujet, et sans la séparer le moins du monde d'une autre partie plus vivante et presque réelle. Le poëte aveugle sur son trône, la Renommée qui le couronne, ses deux filles l'Iliade et l'Odyssée, fièrement assises sur les degrés du trône, toutes ces figures surnaturelles et allégoriques sont en contact immédiat avec la cour et le cortége du demi-dieu, avec ces grands hommes vivant de la vie mortelle, fidèles à leur temps, à leur pays, à leurs modes, à leurs habitudes, conservant jusqu'à leur coiffure, jusqu'à la forme de leurs habits.

Ce n'est pas sans motif que nous introduisons ici ce célèbre plafond, l'honneur de l'art de notre temps. Malgré l'extrême différence des deux sujets, malgré le défaut complet d'analogie, dans la forme, dans les dimensions, dans les conditions d'exécution des deux œuvres, elles ont comme un air de famille; et, pour faire à peu près comprendre à ceux qui ne l'ont point vue, le style et le grand caractère de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, il n'est rien de mieux, selon nous, que notre apothéose d'Homère. A quoi tient la similitude? à rien en particulier. Elle ne vient pas seulement de ce trône placé au centre des deux compositions; ni même de ces figures à mi-corps qui occupent le devant de la scène; ni de ces deux jeunes filles, sainte Praxède et sainte Pudentienne, debout, en arrière des autres personnages, les dominant de toute leur hauteur, et tenant suspendue, l'une sur la tête de saint Pierre, l'autre sur la tête de saint Paul, la couronne des martyrs. Il n'y a pas dans l'*apothéose* ces deux couronnements, il n'y en a qu'un. L'effet n'est donc pas le même, il est moins symétrique; mais la taille un peu colossale de la déesse, la façon dont elle se dresse pour couronner Ho-

mère, l'énergie de son geste, et cette couronne ainsi offerte, à bras tendus, pour ainsi dire, ce sont des particularités qu'on se rappelle malgré soi dès le premier regard jeté sur la mosaïque.

Nous ne voulons pas dire qu'il y ait imitation : ces sortes de ressemblances sont souvent fortuites. Peut-être M. Ingres, malgré son long séjour à Rome, n'est-il jamais entré à Sainte-Pudentienne; mais, quand même, en suivant les traces de Poussin, il aurait connu ce trésor, rien de moins étonnant et de plus légitime qu'il en eût gardé souvenir. Nous ne citons cette apparente réminiscence que pour faire honneur à notre mosaïque, et non pour disputer à un illustre maître quelques parcelles d'invention. Ajoutons que Raphaël lui-même se chargerait de l'absoudre, car les plus fortes présomptions permettent d'affirmer qu'il a connu, lui aussi, la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Regardez bien, dans la *vision d'Ézéchiel*, les figures symboliques des quatre évangélistes et notamment ce taureau fantastique, d'une forme et d'un caractère si archaïques et si grandioses, n'est-ce pas le même, quoique dix fois plus grand, le même, à peu de chose près, qui est là devant vous, sur cette muraille, et ne faudrait-il pas un singulier hasard pour qu'un type aussi original, aussi particulier, eût été inventé deux fois?

Mais reprenons notre récit : nous cherchions à donner une idée de l'ensemble de la mosaïque et nous n'avions encore parlé que des premiers plans, c'est-à-dire de ce calvaire et de ce trône placés au milieu de la scène, des deux groupes de personnages, à droite et à gauche du Sauveur, et enfin des deux figures presque aériennes qui surmontent ces deux groupes; restent le fond, les derniers plans. Le fond est architectural; c'est une ville, Rome peut-être, une sorte de forum entouré d'un portique circulaire, au-dessus duquel s'élèvent des monuments. Le portique est d'un aspect à la fois riche et sévère; il est couvert d'une toiture dorée, percé d'arcs à plein cintre dont la partie supérieure est close par une sorte de grillage ou de résille d'or. Malgré tant de richesses, il n'y a rien d'exotique, rien d'oriental, dans cette architecture, elle est purement romaine. On peut en dire autant des personnages; ils sont tous, même les deux apôtres, romains de type et de costume, ce sont des *togati*. Le Christ seul a quelque chose d'oriental, surtout dans son vêtement, et moins par la forme des draperies que par la nature des étoffes et par les broderies qui les couvrent. Les têtes en général sont expressives et fortement accentuées. Il y en a même quelques-unes, et, par exemple, la dernière à main droite, et de l'autre côté, la première à partir de saint Paul, qui sont d'une distinction rare, et qui ne dépareraient pas un groupe dessiné dans l'atelier de Raphaël au temps

de sa dernière manière. Vous y trouvez cette même ampleur de dessin, cette grandeur de traits, harmonieuse et régulière, ce luxe de chevelures légèrement bouclées, cette noblesse d'attitudes tournant presque au solennel. N'est-ce pas quelque chose d'étrange que de rencontrer ainsi, par anticipation, dans un monument de cet âge, un genre de style dont les modernes se croient les inventeurs, et qui semble n'avoir pu naître que d'une combinaison tardive et raffinée, de la tentative, soi-disant pédantesque, d'exprimer les sentiments chrétiens par les formes de l'art antique.

Que le lecteur se mette donc à notre place et partage notre embarras. Nous entrions dans cette église avec l'idée de voir une mosaïque du VIII[e] siècle, faite par ordre du pape Adrien I[er]; c'est ainsi qu'elle est désignée par tous les documents, sans exception, qui disent quelques mots de Sainte-Pudentienne; or que trouvions-nous? Une œuvre qu'au premier abord on pourrait croire contemporaine de Jules II ou de Léon X, si les signes les plus manifestes de son antiquité n'écartaient aussitôt toute supposition de ce genre. Qu'est-ce donc en définitive que cette mosaïque, et quelle date lui assignons-nous? Évidemment elle n'est pas antérieure au temps de Constantin : est-il besoin de le prouver? Une mosaïque de cette dimension ne se soustrait pas aux regards; ce n'est pas une œuvre portative; il faut qu'elle soit faite sur place, sur la muraille même. Or jamais, avant l'édit de Milan, une peinture aussi ouvertement chrétienne n'eût été tolérée dans un lieu public, sous les yeux de l'autorité. Ce n'est donc pas antérieurement au IV[e] siècle qu'elle a pu être exécutée. Est-ce dans les siècles suivants? Pas davantage : à mesure que vous pénétrez dans des temps de plus en plus barbares, la création d'une œuvre de ce style et de ce caractère est de moins en moins admissible. Il est vrai que le pontificat d'Adrien I[er] correspond aux vingt premières années du règne de Charlemagne, et que c'est là, dit-on, une époque d'exception, une sorte d'oasis, aussi bien dans le VIII[e] siècle lui-même que dans tous les siècles voisins. Nous ne contestons pas que, grâce à la double influence de notre grand empereur et de ce pape intelligent, un certain crépuscule semble, pour quelques instants, percer les épaisses ténèbres sous lesquelles le monde était alors enseveli. Mais c'est se méprendre à plaisir, c'est complétement méconnaître le caractère et la portée de cette soi-disant renaissance, de ce mouvement factice et avorté, que de lui attribuer une œuvre encore aussi profondément empreinte des grandes traditions de l'art. Ce que les meilleures années de l'ère carlovingienne ont produit de moins imparfait porte un cachet tout différent; la date en est clairement écrite,

et ne laisse à l'esprit aucune incertitude. Il y a sans doute un contraste marqué entre les œuvres de cette époque (nous parlons seulement du règne de Charlemagne) et tout ce qui précède et qui suit. Au lieu de se complaire, de s'enfoncer dans la barbarie, comme ses contemporains, le grand homme entend rompre avec elle; son ambition, son continuel travail est de ressusciter, de remettre en honneur les formes, les méthodes, les procédés de l'ancienne civilisation. Il n'y a pour lui d'autre progrès que le retour en arrière. Il prétend reconstruire le passé, la Rome impériale. Mais, si ardent que soit son désir, si constant que soit son effort, les résultats sont timides, incertains et bâtards. Voyez à Aix-la-Chapelle, à une des entrées du dôme, ces petites portes de bronze si plates, si effacées, bien que d'un si grand luxe d'ornementation classique : elles vous donnent la mesure exacte de l'état de l'art sous Charlemagne. Pas un des accessoires obligés de la décoration romaine ne manque à ces panneaux : sur les moindres moulures on voit à profusion les rais de cœur, les perles et les oves; mais les moulures sont molles, les ornements étiolés; on ne sait si ces feuilles de bronze sont ciselées, repoussées ou seulement moulées : c'est un travail indécis, tremblotant, une plate et sénile imitation. Et tous les monuments qui nous restent de ces quarante années ont plus ou moins ce même caractère, ces mêmes prétentions impuissantes. Voyez les sceaux de Charlemagne : si vous les comparez à ceux des rois mérovingiens, ils vous font l'effet de chefs-d'œuvre. Au lieu de ces têtes hideuses, vues de face, à peine humaines, grimaçantes et chevelues, voici des profils en relief qui ne manquent pas de style, des têtes d'empereurs, des copies de camées antiques. Par malheur, si vous approchez, si vous regardez de près, toutes les finesses, tout l'esprit du modèle ont complétement disparu; la similitude est grossière; l'œil n'est trompé que de loin. Rien de tout cela n'a donc la moindre ressemblance avec notre mosaïque. Elle a ses faiblesses aussi, mais d'un tout autre genre. Elle n'est pas le réveil laborieux d'un style mort depuis trois siècles, elle est la continuation naturelle, quoique imparfaite, d'un style resté vivant. Ce sont là deux choses si différentes et si faciles à distinguer, pour peu qu'on mette en présence quelques termes de comparaison, que toutes les autorités du monde fussent-elles d'accord pour l'affirmer, jamais nous ne saurions admettre que dans cette mosaïque il y ait rien de carlovingien.

Or, du moment qu'elle ne peut provenir ni des siècles qui précèdent le quatrième, ni de ceux qui l'ont suivi, y compris même le huitième et l'époque d'Adrien Ier, il faut nécessairement qu'elle appartienne au quatrième lui-même, ou, pour mieux dire, au temps qui s'est écoulé

depuis la publication de l'édit de Milan, en 313, jusqu'à un événement dont la date a bien aussi quelque importance dans l'histoire de l'art, la prise de Rome par Alaric en 410.

Cette conclusion est tellement évidente, qu'il devenait pour nous presque surabondant de chercher à la mieux établir par des preuves d'une autre sorte et notamment par des preuves écrites. Le hasard cependant nous fit, à quelques jours de là, rencontrer M. de Rossi, ce rare et sagace esprit qui a porté dans l'archéologie chrétienne un zèle si infatigable, une critique si lumineuse, et une érudition si sûre. Nous lui racontâmes l'énigme qui nous tourmentait, l'admiration mêlée d'étonnement où nous avait jeté notre visite à Sainte-Pudentienne, et notre résistance absolue à croire qu'une telle œuvre eût vu le jour au VIIIe siècle, même sous Adrien Ier.

« Je suis charmé, nous dit-il, que vos observations concordent avec mes recherches, et que la seule appréciation du style de cette mosaïque vous ait conduit à rejeter une tradition qui n'a d'autre raison d'être qu'un fait sans doute incontestable, mais mal interprété, savoir la restauration de l'église de Sainte-Pudentienne, opérée vers l'an 784 par les soins du pape Adrien. Cette restauration, en quoi consistait-elle? Quelle en était l'importance? Personne n'en sait rien; aucun document n'affirme que la mosaïque en question fît partie des travaux exécutés à cette époque. On sait que des travaux ont eu lieu, voilà tout, et on suppose par induction que la mosaïque était du nombre. Hypothèse pour hypothèse, mieux eût valu en chercher une qui fût au moins d'accord avec le style du monument. Or, vers la fin du XVIe siècle, en 1598, cette même église ne fut pas seulement restaurée, elle fut reconstruite par son titulaire, le cardinal Gaetani, sous la direction de l'architecte Francesco da Volterra; et nous voyons que cette reconstruction a respecté plus d'un fragment de l'ancien édifice, notamment cette mosaïque de l'abside et le pan de muraille dont elle dépendait : sur ce point-là tout le monde est d'accord; les preuves sont par trop manifestes. Pourquoi donc ce que le cardinal Gaetani a fait au XVIe siècle, en reconstruisant l'édifice, le pape Adrien ne l'aurait-il pas fait au VIIIe, en se bornant à le restaurer? Pourquoi n'aurait-il pas respecté, lui aussi, cette mosaïque et cette abside? Dira-t-on qu'avant lui l'église était probablement de dimensions trop modestes pour qu'une si grande abside en fît déjà partie? L'objection porterait à faux, comme vous allez voir; et c'est pourtant par elle que s'est accréditée l'erreur que nous combattons vous et moi. On s'est imaginé, je ne sais pourquoi, qu'avant le VIIIe siècle il ne devait exister là qu'un édicule, une chapelle, un ora-

toire, la maison de Pudens agrandie tant soit peu, et que, par conséquent, Adrien, en réalité, était le fondateur de l'église; or j'ai la preuve du contraire. Je puis, à ce sujet, vous donner des lumières que j'ai trouvées dans l'église elle-même, sur plusieurs fragments d'inscriptions. Grâce à ces témoignages il est évident pour moi que des travaux considérables, entrepris, en tout ou en partie, aux frais d'un nommé *Maximus* (MAXIMVS FECIT CVM SVIS), et poursuivis pendant une durée d'environ huit années, ainsi que le constatent deux dates consulaires conservées par ces mêmes inscriptions, furent exécutés dans l'église de Sainte-Pudentienne, sous le pontificat de Sirice (SALVO SIRICIO EPISCOPO ECCLESIÆ SANCTÆ), entre les années 390 et 398. Je puis également établir qu'avant la fin du XVIe siècle, avant la reconstruction du cardinal Gaetani, on lisait ce même nom MAXIMVS et ces mots, FECIT CVM SVIS, au bas d'une peinture en mosaïque qui ne nous a pas été conservée; et j'ajoute qu'il est pour moi plus que probable qu'on le lirait aussi sur la bordure inférieure de la mosaïque de l'abside, si seulement elle existait encore, si, par une mutilation à jamais regrettable, les reconstructeurs de 1598, en ajustant la mosaïque à leur nouvelle architecture, n'en avaient pas rogné environ la hauteur d'un mètre sur toute sa longueur. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, il est prouvé qu'avant le VIIIe siècle l'église de Sainte-Pudentienne avait une importance suffisante pour que l'abside actuelle lui ait appartenu. Et un fait d'un tout autre genre confirme encore cette assertion. Parmi les épitaphes que j'ai recueillies à Rome, et qui entreront dans le premier volume de l'ouvrage que je prépare [1], vous trouverez celle d'un *lecteur* de l'église de Sainte-Pudentienne mort en 384. Ainsi, même avant les travaux exécutés sous le pape Sirice, cette église avait des *lecteurs*, ce qui suppose un clergé complet, le clergé d'une grande église. »

[1] Ce premier volume a paru il y a près d'un an. A en juger par ce spécimen, l'ouvrage sera un des monuments d'épigraphie et d'archéologie les plus considérables et les plus lumineux qui aient depuis longtemps honoré la science; il est intitulé : *Inscriptiones christianæ urbis Romæ, septimo sæculo antiquiores, edidit Joannes de Rossi Romanus,* grand in-folio. L'épitaphe du lecteur de Sainte-Pudentienne est à la page 153; en voici le texte :

MIRAE · INNOCENTIAE · ADQ · EXIMIAE
BONITATIS · HIC · REQVIESCIT · LEOPARDVS
LECTOR · DE · PVDENTIANA · QVI · VIXIT
ANN · XXIIII · DEF · VIII · KAL · DEC ·
RICOMEDE · ET · CLEARCO · COSS ·

Tels sont les précieux indices que M. de Rossi voulut bien nous donner. Ils nous causèrent une vive satisfaction d'esprit plutôt qu'ils n'ajoutèrent à notre conviction. Par l'aspect seul du monument la démonstration était pour nous complète; mais ce n'en est pas moins une heureuse rencontre que ces faits qui constatent que le pape Adrien n'a pas seul fait dans cette église des travaux importants, et que, par conséquent, la mosaïque ne nous vient pas nécessairement de lui; qu'un de ses prédécesseurs a mis la main à l'édifice, quatre siècles plus tôt, à une époque qui n'est plus aussi inconciliable avec le style et les beautés de l'œuvre. On peut donc maintenant rétablir sans témérité à sa véritable date la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Elle doit être, au plus tard, de la fin du IVe siècle, si même quelque preuve nouvelle, quelque complément de clarté ne nous démontre pas un jour qu'elle est encore un peu antérieure, et qu'elle appartient même au règne de Constantin.

Rendons justice à M. Barbet de Jouy : il s'en est peu fallu qu'en face de cette mosaïque il ne fît infidélité à sa méthode et ne se hasardât à rompre avec la tradition. Lui-même nous l'apprend dans sa préface, en des termes que nous aimons à citer. « Ce n'est qu'après de « longues hésitations, dit-il, que j'ai cru devoir admettre la tradition « qui place sous le pontificat d'Adrien Ier l'exécution de cette œuvre « importante. » Et, en effet, cette œuvre est appréciée par lui, de la façon la plus juste et la plus délicate. La mosaïque de Sainte-Pudentienne lui semble, il le dit hautement, la plus remarquable de toutes celles que Rome possède encore. Il en trouve « la disposition générale « imposante, la composition habile, le dessin ferme et expressif; » la sainte Praxède lui paraît « remarquablement belle, la tête de saint « Pierre d'un grand style; » il s'étonne que, même au temps de Charlemagne, l'art ait eu un si beau réveil, et remarque avec grande justesse qu'il est difficile de « comprendre qu'une telle œuvre fasse immédiate- « ment suite à des travaux comparativement médiocres, et précède « presque sans transition ceux du pape Pascal; » lesquels sont, en effet, incontestablement les plus informes et les plus barbares qui se voient à Rome. Ce n'est donc pas la clairvoyance qui fait défaut à notre consciencieux narrateur; elle est, chez lui, complète; et néanmoins, faute d'un peu d'audace et de confiance en soi, il se soumet, il enregistre la mosaïque comme un produit du VIIIe siècle. Puissions-nous l'avoir encouragé à suivre une autre fois ses propres inspirations; elles sont bonnes, comme on voit, et valent bien qu'il les écoute. Aussi, tout en nous séparant de lui sur la question chronologique, nous nous asso-

cions de grand cœur à ce regret qui lui échappe : « Poussin, dit-il, ad« mirait beaucoup la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Que n'a-t-il es« sayé, pour l'un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien, ce qu'une autre « admiration l'a porté à faire en faveur d'une peinture de l'antiquité! » Et, rappelant alors la célèbre copie des noces aldobrandines, copie qui a ce double mérite, comme il le dit très-bien, d'être à la fois une exacte reproduction et une interprétation individuelle, il regrette de n'en pas rencontrer le pendant dans la galerie Doria, de ne pas voir, en face de cette étude inspirée par l'amour de l'antique, une autre étude toute chrétienne, un vivant souvenir de cette mosaïque, dont nul autre pinceau ne pourra jamais rendre aussi excellemment les sévères beautés.

Ce que Poussin aurait pu si bien faire, il faut au moins le tenter aujourd'hui. Ce ne serait assurément pas trop, pour traduire dignement ce beau texte, du génie et de la main d'un maître. Mais on en peut donner une idée suffisamment exacte en ne cherchant, dans notre école, qu'un interprète même obscur, pourvu qu'il soit patient, habile et consciencieux. Si nous avions l'espoir d'être écouté de ceux qui président chez nous aux destinées des arts, nous leur dirions que, de tous les travaux qu'ils peuvent confier à l'ardeur de tant de jeunes gens qui implorent leur munificence, il n'en est pas un seul qui leur ferait autant d'honneur et qui rendrait tout à la fois, et à l'histoire et à l'enseignement de l'art, un plus signalé service, qu'une copie vraiment fidèle de la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Nous voudrions que cette copie fût de même dimension que l'original; et, de plus, qu'elle fût faite en *fac-simile*, c'est-à-dire qu'elle laissât voir, sans minutie, sans sécheresse, d'une façon naïve et discrète, mais suffisamment accusée, le travail de la mosaïque. Toute interprétation, toute simplification de ce travail ne serait qu'approximative et, par conséquent, arbitraire. Si vous ne tenez pas compte des petites irrégularités que produit l'agrégation des cubes, il n'est pas un contour, pas une ligne, qui ne soient modifiés tant soit peu, et qui ne changent de caractère. Voilà pourquoi nous demandons que la copie conserve la grandeur de l'original. C'est le seul moyen de ne pas altérer l'impression que produit la mosaïque elle-même. Dans une toile réduite, les cubes deviendraient si petits, qu'en cherchant à les indiquer on tomberait forcément dans la froideur microscopique, et que les omettre, au contraire, ce serait supprimer tout à fait l'aspect de la mosaïque et y substituer l'effet d'une peinture ordinaire. Enfin, pour être absolument fidèle, la copie devrait laisser paraître et les lacunes et les retouches qu'on remarque sur l'original. Il n'y a d'autres lacunes que

cette bande, d'environ un mètre de hauteur, brutalement supprimée voilà bientôt trois siècles, dans le bas de la composition; suppression malheureuse, qui nuit à l'effet d'ensemble, et raccourcit outre mesure les figures à mi-corps placées au premier plan; quant aux retouches, elles sont assez nombreuses, mais partielles et de peu d'importance; on en voit dans quelques figures, dans celle de sainte Praxède, par exemple, tandis que la sainte Pudentienne en paraît complétement exempte. Il y en a même dans la tête de saint Pierre, ce magnifique profil, et dans le personnage qui vient après lui. Le groupe que préside saint Paul semble avoir moins souffert, mais les restaurations se multiplient dans la partie centrale; on en trouve plusieurs traces dans les mains, dans la robe du Sauveur; et la décoration de son trône, ces perles, ces broderies, tout ce luxe oriental, pourraient bien être aussi quelque addition, quelque amplification du moyen âge; enfin, jusque dans la tête du Christ, on aperçoit un travail relativement moderne, qui a dû en affaiblir, en amollir l'expression; tout cela devrait être sincèrement exprimé. En un mot, ce qu'il s'agirait de nous donner, ce ne serait pas une grande toile qui jetât de la poudre aux yeux, qui fardât la vérité, mais une reproduction exacte et véridique de la mosaïque telle qu'elle est, de ses imperfections comme de ses beautés.

La copie, une fois terminée, tout ne serait pas fini; nous voudrions qu'elle eût sa place à l'École des beaux-arts, dans une des salles qui restent à construire; qu'une abside fût préparée pour elle, et qu'elle y fût encastrée dans le mur. Ce n'est pas encore tout : nous demanderions qu'en regard de ce monument de l'art chrétien primitif un autre grand monument fût placé; ce serait encore une copie, la copie la moins imparfaite qui se pourrait trouver de la *transfiguration* de Raphaël. Ce rapprochement parlerait aux esprits, nous en avons fait l'épreuve. Il nous est arrivé, en sortant de Sainte-Pudentienne, d'être pris du désir spontané de courir droit au Vatican, d'en monter rapidement les degrés, et de passer ainsi presque sans transition de l'une de ces peintures à l'autre à travers douze cents années. Qu'y a-t-il donc de commun entre les perfections d'un chef-d'œuvre immortel et les beautés tout au moins inégales d'une œuvre semée de fautes que relèverait un écolier? Il y a de commun le style, le grand style, le style de l'antiquité retrempé et rajeuni par la pensée chrétienne. Pour les deux œuvres le principe est le même; c'est aussi le même idéal : seulement, dans la mosaïque, l'art en déclin est vivifié par la foi triomphante, tandis que, dans la *transfiguration*, la foi chancelante est soutenue par l'art à son apogée. En dépit de cette différence, qui a bien sa gravité, et dont les

conséquences pourraient être longuement déduites, ce qui ressort de ce rapprochement, c'est qu'en laissant peu à peu se transformer son génie à l'exemple de Léonard et sur les pas des anciens, Raphaël, quoi qu'on dise, n'est pas allé au paganisme, mais n'a fait que revenir au premier art chrétien, à la pure et légitime source de l'art moderne. Rien ne redresse les jugements un peu trop prompts portés souvent sur ce divin génie, rien ne rend respectueux envers ses derniers efforts, rien n'apprend à comprendre la *transfiguration*, comme la mosaïque de Sainte-Pudentienne.

En faisant cet aveu, renonçons-nous à notre prédilection maintes fois exprimée pour les jeunes années du maître, pour sa moisson florentine et pour les premiers fruits de son séjour à Rome? Non; pas plus que nous ne sentons faiblir notre amour pour le moyen âge en déclarant tout franchement, toujours au nom de notre mosaïque, qu'il doit renoncer désormais à cette sorte de monopole que d'imprudents amis voudraient lui conférer; qu'il n'est pas, après tout, le seul berceau de l'art chrétien, pas plus qu'il n'est le christianisme tout entier : il en est un sublime épisode, ce qui est déjà quelque chose. Et, d'un autre côté, quelle leçon que ces dernières lueurs et cette régénération presque posthume de l'art antique, pour ceux qui nous le représentent comme inséparable de la mythologie, et qui réduisent l'art moderne à cette alternative ou de revenir au moyen âge ou de se faire purement païen! Ne voit-on pas comme l'horizon s'étend et s'éclaircit, pour toutes les questions esthétiques, par la seule influence de l'œuvre que nous cherchons à remettre en lumière? Voilà pourquoi nous supplions qu'on ne tarde pas trop à l'introduire dans notre enseignement.

Il serait bon que, sous les voûtes que nous sollicitons pour elle, on lui donnât, comme commentaire et comme accompagnement, un spécimen de l'art des catacombes, c'est-à-dire un certain nombre d'imitations, aussi exactes qu'on pourrait les faire, de ces médaillons de verre travaillés à la pointe et couverts de figures dorées, qui furent trouvés près des sépultures dans les cimetières romains, et qui sont aujourd'hui conservés avec tant de soin dans les vitrines du Vatican. On sait par quelle délicatesse et quelle beauté de dessin ces médaillons se distinguent, soit qu'ils représentent le *bon pasteur* ou autres symboles favoris des premiers chrétiens, soit qu'ils reproduisent tout simplement les nobles traits des apôtres Pierre et Paul vus de profil; on sait aussi combien, dans ces fragiles monuments, la grandeur, la pureté des lignes et le sentiment tout antique se marient heureusement à une sorte de suavité chrétienne, et en font des œuvres absolument nouvelles et d'une exquise originalité.

D'autres fragments non moins précieux, tirés de ces mêmes vitrines, devraient être aussi reproduits. Et, par exemple, il faudrait faire mouler un merveilleux médaillon de bronze représentant les deux apôtres, œuvre unique en son genre par la beauté du travail, par la noblesse des types, et qui l'emporte peut-être même sur les plus beaux verres gravés. Il faudrait ajouter enfin un choix des meilleures peintures tirées des catacombes, et les reproduire toutes à la grandeur d'exécution. Ce serait chose facile pour peu qu'on empruntât les calques que M. Savinien Petit a sans doute conservés après ses longues explorations de la Rome souterraine. L'exactitude de ces calques peut être certifiée par nous, car nous l'avons vérifiée sur place avec d'autant plus d'attention et de soins, que de légères et injustes critiques avaient été moins épargnées à l'ouvrage que cet habile artiste a, comme on sait, enrichi de sa collaboration.

La salle que nous demandons dans l'École des beaux-arts, une fois meublée et décorée ainsi, serait déjà, pour notre jeunesse, pleine d'utiles révélations; mais le complément nécessaire, le couronnement de toutes ces nouveautés, encore un coup c'est notre mosaïque de Sainte-Pudentienne, puisqu'elle démontre, d'une manière plus éclatante et à une date postérieure, combien le christianisme, en s'emparant de l'art antique, avait tout à la fois interrompu la décadence et créé un mouvement nouveau, combien cette jeune greffe, en s'unissant à ce vieux tronc, pouvait en ranimer encore la puissance et la fécondité. Reste à voir maintenant ce que les barbares devaient en faire : ce sera le sujet des articles suivants.

L. VITET.

(*La suite à un prochain cahier.*)

LES MOINES D'OCCIDENT, DEPUIS SAINT BENOÎT JUSQU'À SAINT BERNARD, par M. le comte de Montalembert, l'un des Quarante de l'Académie française, 2 vol. Paris, 1860, chez Jacques Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, n° 29.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Les moines au moyen âge et après le moyen âge.

Le titre que M. de Montalembert a donné à son livre marque la limite où il a entendu se renfermer. L'histoire de saint Bernard y sera comprise, mais le temps de ce grand personnage ne sera pas dépassé. Il est, entre la chute de l'empire romain et l'établissement de la féodalité, un vaste intervalle, que je propose de nommer *pré-moyen âge* ou *avant-moyen âge*. Les bornes des époques sont toujours indécises; celle-ci, je l'étends jusqu'aux petits-fils de Charlemagne, aux premiers bégayements des langues romanes et à l'apparition des premiers grands fiefs. Mais, quelque idée qu'on s'en fasse, il est utile d'avoir un terme la séparant, et de l'antiquité, à laquelle elle n'appartient plus, et du moyen âge, auquel elle n'appartient pas encore. Dans ce pré-moyen âge, les institutions monastiques font de grands progrès et rendent de grands services. Spoliées par Charles Martel, mais bientôt indemnisées, au delà de leurs pertes, par le juste sentiment des besoins de l'époque, elles se consolident et prennent leur place définitive dans l'organisation sociale, qui arrive à son plein. La féodalité se fait partout, et le monastère féodal s'interpose partout. Cette transformation, concordant avec tout l'ordre social, ne diminue rien de la légitime autorité du monastère; il demeure la pépinière d'hommes pieux, savants, saints, éloquents; et, quand le moine Bernard se fait écouter des rois et des peuples, « il faut bien admettre, avec M. de Montalembert, l'ascen« dant que la solitude exerçait sur le siècle; il faut bien avouer que le « monde subissait l'empire de la vertu de ceux qui croyaient fuir le « monde, et qu'un simple religieux devenait, au fond de sa cellule, le

[1] Voyez, pour le premier article, le cahier de septembre 1862, p. 521; pour le deuxième, le cahier de novembre, p. 649; pour le troisième, le cahier de décembre, p. 745.

« centre et le levier du mouvement de son époque. » (T. I, p. XLV.) C'est un apogée, et, pour M. de Montalembert, ce point culminant a été, dans la durée de l'existence monastique, un terme où il a pu circonscrire son sujet.

Il ne faut pas demander la hâte aux grandes entreprises. Celle-ci, qui comportera sans doute six volumes, en est au deuxième. Je caractériserai ces deux volumes en disant qu'ils montrent historiquement comment le monachisme, qui d'abord fut un besoin de l'âme chrétienne, une fuite du monde, une recherche de la solitude, devint un institut régulier, qui, cessant d'être une impulsion tantôt active, tantôt relâchée, forma l'intrépide et dévouée milice de l'Église. Ce fut dans l'Orient d'abord que les moines apparurent; j'entends l'Orient de l'empire romain; car, bien avant cette époque, l'Inde bouddhique avait ses monastères de religieux mendiants. Ils ne tardèrent pas à descendre dans l'Occident, et ils n'y prospérèrent pas moins. Pourtant ce n'était point encore là un solide établissement. Une discipline manquait; elle se trouva dans la règle de saint Benoît et dans l'ordre des Bénédictins. Tantôt groupant les récits autour des grands personnages, saint Jérôme, saint Benoît, saint Grégoire et saint Colomban; tantôt représentant le moine en présence des princes barbares et de leurs leudes; tantôt, enfin, le suivant de solitude en solitude et de forêt en forêt, l'historien raconte les combats opiniâtres et les lointaines campagnes d'une armée qui vient attaquer, dans tout l'Occident, les âmes païennes, sauvages, rebelles à la moralité chretienne, étrangères à la sainteté nouvelle. Rome catholique, qui a pris la place de Rome impériale, a ses légions, qui, plus irrésistibles que celles qui portaient le bouclier et l'épée, franchissent le Rhin, cette barrière fatale des armes romaines.

Les deux volumes publiés se terminent par l'histoire de saint Colomban, au VIe siècle. J'ai extrait de longs morceaux, j'ai cité de belles pages. La passion inspiratrice, l'éloquence vive et heureuse, l'habile emploi des textes, le style qui s'accommode tantôt à la force et à l'éclat des grands récits, tantôt à la gracieuse simplicité des plus humbles légendes; tout cela repose sur une lecture étendue. Dans de pareilles œuvres, l'érudition ne fait pas tout certainement; mais, certainement aussi, sans elle on n'y fait rien. Elle ouvre les documents originaux, et permet à un esprit doué et préparé de s'identifier avec les temps passés, et de prendre, comme dit Tite-Live, une âme antique, première et fondamentale garantie de toute vraie histoire de l'antiquité. Depuis longtemps un attrait particulier porte M. de Montalembert vers l'étude et la contemplation de la sainteté catholique, et il n'a pas eu de peine à

devenir lecteur assidu des vies des saints, à se pénétrer de l'esprit de ces religieux personnages, et à saisir, dans leur connexité, la poésie de l'histoire et la réalité de la légende. Mais, jusque-là, ce n'est qu'une masse brute de textes; il faut choisir et enchâsser, choisir ce qui doit être significatif, enchâsser ce qui doit ressortir. M. de Montalembert a tiré abondamment des documents originaux ce qui signifie et ce qui ressort.

Quand celui qui écrit une histoire la compose avec le secret désir que les choses qu'il raconte n'eussent pas été ou eussent été autrement, on peut être assuré que son œuvre n'aura ni caractère ni réalité; ce sera, si l'on veut, un bon pamphlet de circonstance et de guerre; mais le lecteur n'y aura que des connaissances faussées, comme on n'a que des figures faussées dans ces infidèles miroirs dont la surface n'est pas plane. C'est ainsi que les écrivains du XVIIIe siècle, eux qui ne voyaient dans le christianisme qu'une superstition, dans son triomphe qu'un malheur, dans le moyen âge que l'ère de ce funeste triomphe, étaient particulièrement impropres à retracer des grandeurs qu'ils niaient, des bienfaits qu'ils repoussaient, des événements dont l'aboutissement les pénétrait d'une colère philosophique. Tout l'enchaînement historique est brisé : ce qui est effectivement un service paraît un desservice; ce qui est dans le vrai mouvement de la civilisation paraît y contredire; ce qui vient du passé et va à l'avenir paraît ne tenir ni à l'un ni à l'autre. Mettez, au contraire, dans les mains d'un auteur catholique, le sujet des victoires de l'Église sur le paganisme, de la soumission, sous la loi religieuse, des Sicambres, maîtres de l'Occident, et, finalement, de la fondation du pouvoir spirituel au sein du moyen âge; et, quelque loin que cet auteur suive ses opinions, quelque différend que vous ayez avec lui pour la conception du monde, il n'en est pas moins vrai que l'instruction que vous y puiserez sera de bon aloi; ses pages seront vivantes; les œuvres dont il décrit avec émotion l'accomplissement méritaient d'être accomplies; les personnages dont il célèbre les actions sont dignes des suprêmes louanges; et l'histoire, soucieuse de l'ensemble, voit sans difficulté, dans une époque remplie de si hauts faits moraux, la tradition d'un passé qui eut son grand éclat, et le gage d'un avenir qui aura sa part d'efficacité et de gloire.

Cette disposition d'esprit doit être étendue à toutes ses conséquences. Sortons en effet des temps excellemment catholiques, et passons à quelque autre événement religieux, la réforme, par exemple, qui, préparée par des siècles de tentatives hérétiques, finit par arracher une bonne partie de l'Europe à la papauté. S'il s'agit de connaître les causes

d'un tel mouvement et les aspirations d'une telle époque, je prêterai particulièrement l'oreille à l'écrivain protestant. Non que je veuille me fier en tout à ses passions, à ses préjugés, à ses rancunes, à ses réticences; mais c'est en lui que je trouverai les raisons sociales qui, de la réforme, ont fait un besoin et un succès. Il sentira ce que sentirent les chefs qui donnèrent le signal, les populations qui le suivirent; et de cette façon la réforme ne semblera plus un effet sans cause, sans passé, sans avenir, un coup de tonnerre inattendu dans un ciel sans nuages. Du côté catholique, pour le fond de l'affaire, pour le nœud de la question, qu'aurai-je à espérer? L'hérésie y était un crime digne d'être poursuivi par le fer et par le feu, et pourtant elle n'a pu être extirpée. Le livre célèbre de Bossuet sur les variations des Églises protestantes paraît non une œuvre d'histoire, mais une œuvre de polémique. Dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, il en appelle à la permission de Dieu. La permission de Dieu, qui est à l'usage de tous les partis, suivant l'heur ou le malheur, est une cause occulte; et je pense qu'il faut fuir désormais les causes occultes de l'histoire, comme on a fui jadis les causes occultes de la philosophie.

M. de Montalembert a fait précéder son livre d'une importante Introduction, dont quelques considérations dépassent non-seulement le VIe siècle et saint Colomban, mais aussi saint Bernard. Ces considérations m'ont intéressé, et, les suivant pour mon compte et à mon point de vue, je suivrai le monachisme dans le moyen âge et au delà du moyen âge.

« On aura beau faire, dit M. de Montalembert, le moyen âge est et « restera l'âge héroïque de la société chrétienne. » (T. I, p. CCLIX.) Cette belle parole, j'en ferais volontiers un axiome, à l'usage surtout de ceux qui, disciples plus ou moins directs de la philosophie du XVIIIe siècle, jugent une époque historique d'après des préventions non historiques. L'histoire, embrassée dans son ensemble, doit beaucoup aux écrivains catholiques de notre temps. Ils ont demandé à l'étude, à l'érudition, à l'éloquence, ce qu'ils n'avaient pu obtenir de la hiérarchie séculière ou ecclésiastique, c'est-à-dire la défense du moyen âge. Chose étrange! dans le siècle précédent, quoiqu'ils eussent raison historiquement, ils eurent tort politiquement, et perdirent leur cause. Dans notre siècle, la partialité historique cessant d'être une arme, l'impartialité cessant d'être un danger, ils ont diligemment comblé la brèche qu'avait faite l'irruption d'une philosophie négative, et un juste éclat a suivi ce bon service.

M. de Montalembert ajoute : « Le moyen âge a pour triste condition

« d'être placé entre deux camps radicalement ennemis, qui ne s'entendent que pour le méconnaître. Les uns le haïssent parce qu'ils le croient « ennemi de toute liberté; les autres le vantent parce qu'ils y cherchent « des arguments et des exemples propres à justifier la servitude et la « prostration universelle qu'ils préconisent. Les uns comme les autres « sont d'accord pour le travestir et l'insulter, ceux-ci par leurs invectives « comme ceux-là par leurs éloges. » (T. I, p. CCXL.)

Quiconque interroge l'histoire pour servir des intérêts ou des passions du moment, la défigure. Ou, pour parler d'une façon plus générale, quiconque demande à la science des services de circonstance et non des vérités, se déçoit lui-même et déçoit les autres. Il faut, dans le domaine scientifique, se dévêtir de toute affection pour ses idées les plus préconçues, pour ses sentiments les plus chers, et se résigner à trouver ce que l'on trouvera. La réalité ne se subordonne pas à nous; c'est nous qui, le voulant ou ne le voulant pas, nous subordonnons à la réalité. Quand elle est connue, l'obéissance devient lumière et force, lumière dans le dédale des destinées de l'humanité, force dans la lutte contre la nature; et, dans l'ordre du vrai, c'est la suprême récompense de l'esprit humain. L'histoire, arrivée à être une science, ne permet plus qu'on en use comme quand, simple narration de faits sans progression et sans filiation, elle laissait facilement arguer à droite ou à gauche. Prôner le moyen âge pour faire pièce à la liberté moderne, ou le dénigrer pour faire pièce au catholicisme, est désormais chose puérile et qui avortera toujours. Quoi qu'on fasse pour ou contre, le moyen âge, dans l'irrévocable immobilité du passé, ne se prête plus qu'à une seule opération intellectuelle, celle qui a pour but de le comprendre; c'est-à-dire déterminer comment, l'empire romain tombant, les barbares arrivant, le christianisme prévalant, une société nouvelle s'est formée; comment cette société nouvelle, se développant par ses propres forces, durant plusieurs siècles, sous la féconde division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, sans succomber devant des barbares comme l'ancien monde, et sans rétrograder dans l'œuvre de civilisation comme les Arabes, a eu pour conséquence l'âge moderne, éclairé par la science, ennobli par l'humanité, troublé par les révolutions.

Au moment où M. de Montalembert compte terminer son Histoire des moines d'Occident, à l'époque de saint Bernard, en plein XII[e] siècle, le moyen âge repose encore sur ses solides fondements, et l'abbaye est devenue territorialement partie de l'ordre féodal. Sans doute l'œil le plus clairvoyant n'aurait pu, à cette date, découvrir aucun affaiblisse-

ment; la règle, la discipline, la fonction, tout demeurait; et les innombrables et puissants monastères du grand ordre de saint Benoît continuaient d'abriter les écoles, les livres et la piété. Cependant cette inévitable incorporation dans la hiérarchie séculière avait diminué le ressort de la milice monastique, sa mobilité et sa force de pénétration et d'accommodation. Du moins c'est ainsi que l'Église sentit la situation. De son sein, à ce moment, sortirent deux nouveaux ordres, les Franciscains et les Dominicains. On ne peut méconnaître l'opportunité de cette création ni le génie religieux des deux fondateurs, saint François d'Assise et saint Dominique. Dante les glorifia comme les véritables princes de leur siècle. « La Providence, dit-il, veillant sur l'épouse du « Christ : »

Due principi ordinò in suo favore
Che quinci e quindi le fosser per guida.
L' un fu tutto serafico in ardore,
L' altro per sapienza in terra fue
Di cherubica luce uno splendore.

(*Parad.* xi, 55.)

Quand les ordres mendiants, forts de leurs priviléges et de leur ardeur, intervinrent dans la société féodale et montrèrent que l'esprit monastique pouvait secouer une sorte d'alanguissement où la condition des choses l'avait laissé glisser, on crut voir l'Église revenir à sa jeunesse primitive. La vénération suivait leurs pas; ils étaient parmi les plus fermes soutiens de la papauté; ils prêchaient. Ajoutons, ils enseignaient, et prenaient place dans les universités. C'est là le point historique et social qui dut susciter dans l'Église une nouvelle milice; l'université grandissait; la science monastique déclinait. Il fallait regagner et défendre; les ordres mendiants naquirent.

« Au xiiie et au xive siècle, dit M. de Montalembert, les ordres nou« veaux, institués par saint François, saint Dominique et leurs émules, « maintiennent et propagent partout l'empire de la foi sur les âmes et « sur les institutions sociales; renouvellent la lutte contre le venin de « l'hérésie, contre la corruption des mœurs; substituent aux croisades « l'œuvre de la rédemption des captifs chrétiens; enfantent, dans saint « Thomas d'Aquin, le prince des docteurs et des moralistes chrétiens, « que la foi consulte comme le plus fidèle interprète de la tradition « catholique, et en qui la raison reconnaît le glorieux rival d'Aristote « et de Descartes. » (T. I, p. 18.) Ce sont là, en effet, les points essentiels de l'histoire des ordres mendiants; cependant il faut y ajouter un

trait important et curieux parmi les signes de l'époque; je veux parler de ce que, malgré l'anachronisme du terme, je ne puis nommer que leur socialisme. Ce socialisme, dans un âge religieux, était religieux; il s'agissait d'un règne du Saint-Esprit; sous cette nouvelle phase du christianisme, l'amour et la fraternité devaient régner sur la terre. Ces moines mendiants étaient particulièrement en contact avec le peuple et ses misères, et l'on peut croire que ce fut par là qu'ils reçurent une impulsion vers des tentatives socialistes et vers des hérésies connexes. Le pouvoir spirituel n'était pas disposé à supporter ni les hérésies dogmatiques ni les perturbations sociales; la papauté fut sévère, et bien des fois, durant le XIVe siècle, les prisons s'ouvrirent, les bûchers s'allumèrent pour des moines novateurs.

Grâce à la nouvelle efflorescence monastique, et tant que dura l'ardeur qui les animait et la nouveauté, même dangereuse, par laquelle ils étaient poussés, il n'y eut rien de changé dans l'existence du moyen âge, rien que l'écoulement sourd d'une époque qui passait, et l'usure des rouages essentiels qui s'effectuait. Je lis dans M. de Montalembert : « Au « temps de la plus vive splendeur, l'ordre monastique n'a été qu'une des « branches de cette grande société chrétienne gouvernée par l'Église et « la féodalité, qui a régné successivement dans tous les pays de l'Occi- « dent, depuis saint Grégoire le Grand jusqu'à Jeanne d'Arc. » (T. I, « p. 227.) On ne peut mieux définir le monde occidental pendant la période du moyen âge : une grande société gouvernée par l'Église et la féodalité. Toutefois je ne suis pas disposé à en prolonger la durée jusqu'à Jeanne d'Arc et au XVe siècle. Je ne sais si cette date est venue sous la plume de M. de Montalembert comme une simple approximation; mais je me range de l'opinion de ceux qui reportent à un siècle plus tôt, au XIVe, la vraie dissolution de l'ordre qui a régi la société catholique depuis la décadence de l'empire carlovingien. Cette opinion a été pleinement confirmée dans mon esprit par le beau *Discours* que M. Le Clerc a composé sur l'état des lettres au XIVe siècle, et qui est destiné à former le vingt-quatrième volume presque tout entier de l'*Histoire littéraire de la France*. Les Bénédictins ouvraient chaque siècle par un long morceau qu'ils appelaient *Discours;* cet exemple a été suivi, dans la commission académique qui continue leurs travaux, d'abord par M. Daunou pour le XIIIe siècle, puis par M. Le Clerc pour le XIVe siècle. Bien que M. Le Clerc se soit proposé de retracer dans ses généralités, non le mouvement politique et social de l'époque, mais le mouvement littéraire et scientifique, néanmoins, comme il y a une perpétuelle réaction entre les institutions et les lettres, entre les mœurs

et les opinions, son *Discours* est plein des renseignements les plus importants, les plus positifs, les plus neufs, sur les impulsions qui deviennent prévalentes. La lutte de Philippe le Bel et de Boniface VIII fut un signe et un signal; le siècle, sans élever par la raison aucune objection contre la foi traditionnelle, en éleva de dangereuses par certaines nécessités mentales qui avaient pris naissance et auxquelles il obéit. En effet, tout son travail fut de créer une société laïque, qui eût un domaine intellectuel, politique, social, indépendant de l'Église. Or cette tendance à substituer l'élément laïque à l'élément ecclésiastique est la négation de la vie même du moyen âge. Une formule de ces temps dira tout dans sa brièveté : la philosophie y était servante de la théologie (*ancilla theologiæ*). Elle représente l'état normal de la société fondée, à l'issue du pré-moyen âge, par les papes et les barons. Dès que la philosophie (et par philosophie il faut entendre l'ensemble du domaine intellectuel) cesse d'être servante, devient autonome, et érige pour elle-même tout son système de notions, alors s'ouvrent des conséquences incalculables, qui se sont développées dans les âges suivants et qui n'ont pas fini de se développer.

Au philosophe, cette dissolution d'un organisme social présente un spectacle plein d'instruction. Jamais peut-être il n'y eut de dissolution plus spontanée. Le monde catholico-féodal était en pleine prospérité; depuis longtemps il avait mis hors de cause les invasions musulmanes et les invasions septentrionales; il reprenait peu à peu l'Espagne, et avait poussé les conversions jusqu'aux régions du Nord les plus reculées. Les écoles étaient florissantes, la grécité rentrait en contact avec l'Occident par l'intermédiaire des Arabes, le commerce et l'industrie avaient fait de grands progrès, la navigation était active, et déjà les voyageurs allaient explorer la lointaine Asie. C'est dans cet état, quand toute la prospérité accumulée aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine intellectuel et moral est due au régime catholico-féodal, et quand rien ni au dedans ni au dehors ne semble menaçant, c'est dans cet état, dis-je, que les choses s'ébranlent et que la sûreté est compromise. Comme, dans un corps sain jusque-là, une maladie survient, ou, plus exactement, comme, dans le corps vivant, la vieillesse produit des altérations naturelles qui interrompent le jeu des organes, de même la vieillesse commençante gêna peu à peu l'exercice des fonctions essentielles dans l'organisme du moyen âge. La langueur augmenta dans le xve siècle, et, bientôt après, l'hérésie triompha sans peine des forces qui l'avaient jusqu'alors contenue.

Le xve siècle et les temps avoisinant la réforme furent peut-être ceux

du plus grand relâchement de l'esprit monastique. « Si je jetais un voile « mensonger sur la corruption des ordres religieux, dit M. de Monta- « lembert, pendant les derniers temps de leur existence, comment « pourrais-je expliquer, aux yeux des chrétiens et même des mécréants, « l'arrêt terrible du Tout-Puissant, qui a permis que ces grandeurs sé- « culaires fussent balayées en un seul jour, et que les héritiers de tant « de saints et de tant de héros, livrés pieds et poings liés au coup « mortel, aient succombé, presque partout, sans résistance et sans « gloire? » (T. I, p. CL.) A ce moment où le moyen âge touchait à son terme historique, soit que la décadence qui le minait eût atteint plus particulièrement les moines, soit que, simplement, le public fût devenu plus sensible aux abus d'une institution dont le principe commençait à être mis en question, le fait est que jamais l'opinion ne fut aussi sévère contre eux. Les lettrés les prirent pour but de leurs sarcasmes, et, ce qu'il y eut de plus fâcheux, les conteurs populaires, quand ils voulaient représenter l'épaisse ignorance et la grossière luxure, jetaient un moine dans leur récit.

Avec pleine raison, avec un sens profond des périodes historiques, M. de Montalembert sépare le moyen âge et l'ancien régime, et proteste contre la confusion que l'ignorance d'une part et de l'autre la politique de l'absolutisme ont introduite entre deux phases de l'histoire, totalement différentes et même hostiles l'une à l'autre. « Croire, dit-il, que « les quatorze siècles de notre histoire qui ont précédé la révolution « française n'ont été que le développement d'une seule nature d'insti- « tutions et d'idées, c'est aller au rebours du droit et des faits. L'ancien « régime, par le triomphe de la monarchie absolue, dans tous les « royaumes du continent européen, avait tué le moyen âge; seulement, « au lieu de rejeter et de fouler aux pieds la dépouille de sa victime, il « s'en était paré, et il en était encore revêtu quand son tour de suc- « comber arriva. Le temps et l'espace nous manquent pour insister sur « cette vérité, qui deviendra de plus en plus évidente, à mesure que les « avenues de l'histoire seront déblayées de toutes les erreurs qu'y ont « entassées des écrivains superficiels. Mais il importe d'affranchir le vrai « moyen âge, dans sa splendeur catholique, de toute solidarité avec la « théorie et la pratique de ce vieux despotisme renouvelé du paganisme, « qui lutte encore çà et là contre la liberté moderne, et l'on ne saurait « trop rappeler cette distinction, en présence de toutes ces fantasma- « gories historiques qui, après avoir longtemps assimilé les rois du « moyen âge aux monarques modernes, en nous donnant Mérovée et « Dagobert pour des princes à la façon de Louis XIV ou de Louis XV,

« ont fait tout à coup volte-face, et prétendent nous faire regarder « Louis XIV et Philippe V comme les représentants naturels et légitimes « de saint Louis et de saint Ferdinand. L'étude attentive des faits et des « institutions apprendra à tout observateur sincère qu'il y a encore « moins de différence entre l'ordre de choses détruit en 1789 et la so- « ciété moderne, qu'entre la chrétienté du moyen âge et l'ancien ré- « gime. » (T. I, p. ccxix.)

Telles sont les paroles de M. de Montalembert, justes et piquantes. Pour moi, si j'avais à esquisser une appréciation de l'ancien régime, je le comparerais volontiers à l'empire romain; cela, comprenant les analogies et les différences, en dirait tout le mal et tout le bien que je pense. Des deux côtés, le pouvoir s'est fortement concentré, après le régime fractionnaire, dans l'un, des républiques antiques, dans l'autre, de la féodalité. La mission historique de l'un était de procurer l'avénement du christianisme qui se formait, en dehors de lui, au sein de la société; il le persécuta d'abord, plus d'une fois et non sans cruauté; mais il finit par reconnaître la force du nouveau principe et par mettre l'autorité impériale au service de l'Église militante et convertissante. La mission historique de l'autre était de procurer l'avénement des sciences et de l'ère scientifique qui se préparait; les gouvernements, échappant, sauf l'Espagne, au malheur de combattre et d'étouffer cet élément essentiel de la civilisation moderne, ne tardèrent pas à rivaliser à qui le protégerait et l'encouragerait davantage. L'empire fut inhabile à se défendre contre les barbares, qui le renversèrent. L'ancien régime laissa grossir et crever sur sa tête les orages révolutionnaires, et il fut emporté dans la tourmente. En cette comparaison je fais entrer les choses seulement, et non pas les personnes. Parmi les princes de l'ancien régime on en trouvera de bien vicieux, mais on ne trouvera rien, parmi eux, qui puisse se comparer aux abominations impériales de Rome, d'abord parce qu'ils ne furent jamais aussi absolus que les empereurs, puis et surtout parce qu'un niveau de moralité bien plus élevé s'opposait aux extrêmes excès. Un ordre social quelconque a deux tâches à remplir : faire que la civilisation se transmette en s'accroissant, et empêcher que les perturbations qui accompagnent les passages d'un ordre à l'autre ne dégénèrent en catastrophes pleines de désordre, de tumulte et de péril. L'empire et l'ancien régime n'accomplirent que la moitié de cette tâche; ils ont laissé arriver, l'un les barbares, l'autre les révolutions.

Au début même de l'ancien régime, quand l'hérésie et le schisme eurent déchiré l'unité catholique, beaucoup de dangers assaillaient l'É-

glise. La milice monastique avait perdu grandement de son crédit; l'infériorité commençante qui, au XIII[e] siècle, avait commandé la création des ordres mendiants, était devenue infériorité confirmée devant les lettrés de la réforme et même de la catholicité. Mais le même besoin des temps, qui avait suscité saint François d'Assise et saint Dominique, suscita l'âme catholique d'Ignace de Loyola; et le grand et célèbre ordre des Jésuites, arrivant au secours d'ordres ou lassés ou mis hors de combat, entra dans les luttes diverses qui s'apprêtaient. L'immense activité des Jésuites se porta de tous côtés : la prédication, la direction, l'enseignement, la morale, la conversion des infidèles. De tout cela, je ne signalerai qu'un point qui, selon moi, est le point essentiel de leur office, celui par lequel ils remirent la milice ecclésiastique au niveau de la milice laïque; ce fut de joindre à la piété et à la sainteté les sciences, qui commençaient à rendre le monde moderne si fort d'une nouvelle puissance. Donc ce qui avait été fait avec les ordres mendiants fut fait avec les Jésuites, seulement sur une autre échelle et dans une autre direction, qui étaient données par l'état des esprits et le niveau des connaissances. L'Église disputa par les Jésuites les sciences à la société laïque et aux gouvernements. Ainsi se passa l'ancien régime.

Mais peu de durée était accordée par l'avenir à cette situation transitoire. L'autorité séculière devint l'ennemie des Jésuites et obtint de la papauté leur suppression. L'opinion se tourna derechef contre les ordres religieux et mit en discrédit la vie monastique. La révolution française éclata, dispersa les hommes, dévasta les lieux. Les ondulations de ce grand événement sont allées se faire sentir en Espagne, en Portugal, en Italie, et battre les établissements monastiques de ces pays longtemps préservés. C'est contre l'esprit qui causa tant de ruines que M. de Montalembert a écrit cette page éloquente et passionnée : « On peut « affirmer sans crainte que la société moderne n'a rien gagné, ni « moralement, ni matériellement, à la destruction sauvage, radicale, « universelle, des institutions monastiques. La culture intellectuelle y « a-t-elle gagné davantage ? Qu'on aille demander où en est le goût des « lettres et de l'étude, la recherche du beau et du vrai, la science pure « et droite, la vraie lumière de l'esprit, dans les sites qu'occupaient na- « guère les moines, là où ils avaient porté les premiers le flambeau de « l'étude et du savoir, au sein des campagnes, au fond des bois, au som- « met des montagnes, et même dans tant de villes qui leur devaient tout « ce qu'elles ont jamais connu de vie littéraire et scientifique. Que reste- « t-il de tant de palais élevés dans le silence et dans la solitude aux pro- « duits de l'art, aux progrès et aux plaisirs de l'esprit, au travail désin-

« téressé? Quelques pans de murs crevassés, habités par les hiboux et « les rats; des restes informes, des tas de pierres et des flaques d'eau. « Partout l'abandon, la saleté ou le désordre. Plus de retraites studieuses, « plus de vastes galeries pleines de collections diverses, plus de tableaux, « plus de vitraux, plus d'orgues, plus de chants, plus de bibliothèques « surtout! pas plus de livres que de prières et d'aumônes! » (Tome Ier, p. CCXVIII.)

Je l'ai déjà dit ailleurs, je ne suis pas moins touché que M. de Montalembert des violences et des saccagements. Moins de vandalisme et plus de ménagements aurait rendu service à tout le monde. Mais, après de justes regrets accordés à la dévastation de beaux monuments et à la dispersion d'hommes pieux, je demeure dans l'opinion de ceux qui pensent que, biens et maux compensés, la société des hommes est progressivement devenue plus humaine. Pour moi, ce mot renferme tout ce qu'il y a de bon et de beau dans son développement.

Aujourd'hui la face des temps a changé; les ordres monastiques ont reparu de toutes parts comme milice de l'Église. La situation ne les frappe d'aucune défaveur; ils ont la plénitude de leur action, et ce qu'ils peuvent, on le voit et on le verra. Ainsi comparaissent les deux extrémités de l'histoire monastique. Si on les rapproche, si on les compare, on éclairera par opposition l'une et l'autre époque, et on portera mieux le jugement. Une grave interversion est survenue. Dans l'époque actuelle, l'ordre monastique qui veut devenir l'instituteur de la société laïque, non-seulement par la sainteté, mais aussi par les lumières, union qui est indispensable, doit demander à cette même société laïque les lumières; c'est elle qui les a, qui les fait, qui les donne. Dans l'époque primitive, l'ordre monastique, joignant la sainteté et les lumières, les dispensait à la société et en recevait reconnaissance, révérence et entretien.

Ce ne fut jamais plus vrai qu'à l'époque qui remplit les deux premiers volumes de M. de Montalembert, et où la grande tâche de convertir, d'instruire, de moraliser les Germains échut à l'Église et à sa milice; époque mémorable dont il a retracé le côté héroïque en peignant les moines devant les barbares; le côté poétique et gracieux en peignant les moines devant la nature; le fécond dénoûment en appelant, par une heureuse et brillante expression, la conjonction de l'esprit chrétien et de l'esprit barbare les fraîches fiançailles de l'Église avec le peuple germain.

É. LITTRÉ.

Le duc et connétable de Luynes.

TREIZIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

La comédie, à la fois plaisante et triste, que nous venons de raconter, peint fidèlement la politique et les mœurs de cette époque, où, depuis Élisabeth et Henri IV, il n'y avait plus sur les trônes de l'Europe ni dans les conseils des rois un seul homme assez grand et assez fort pour n'avoir pas besoin de recourir sans cesse aux dernières extrémités de la ruse et du mensonge; et cette comédie aurait fort bien pu se jouer à Madrid, et surtout à Londres et à Turin, comme à Rome et à Paris. Quel foyer d'intrigues de toutes sortes que la cour d'Angleterre sous Jacques Ier et sous Buckingham! et n'est-ce pas le type accompli de la déloyauté couronnée que ce duc de Savoie, Charles-Emmanuel, dont le caractère était si admirablement assorti à sa situation entre l'Autriche et la France; toujours prêt, pour s'agrandir, à trahir l'une ou l'autre, à se jeter sur le Montferrat et le Milanais ou sur Genève, le Dauphiné ou la Provence; tantôt conspirant avec Biron et Bouillon contre Henri IV, tantôt sollicitant la main d'une de ses filles pour son fils Victor-Amédée; prodiguant à Luynes toutes les promesses, et, dès le lendemain, se tournant contre lui et prenant une part ténébreuse à toutes les conspirations de la reine mère[2]? A Rome, le pape Paul V et son neveu le cardinal Borghèse se prêtèrent bien volontiers au rôle qui leur était assigné. Paul V termina son pontificat et sa vie par ce consistoire du 11 janvier 1621[3], et le cardinal Borghèse trouva le moyen de mêler encore une petite intrigue à la grande: ne donnant qu'un seul chapeau à la France, il avait aussi le droit de n'en donner qu'un seul à l'Espagne, et il put faire un prince de l'Église de son digne ami le protonotaire apostolique Étienne Pignatelli, nomination qui révolta Rome, quoique déjà accoutumée à bien des scandales[4]. De son côté le nonce

[1] Voir, pour les douze articles précédents, le *Journal des Savants*, cahiers de mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 1861, et mai, juin, août, septembre, octobre et novembre 1862. — [2] Voyez nos articles précédents, surtout celui de juin 1861, p. 347, à la note. — [3] Paul V mourut d'une attaque d'apoplexie quelques jours après le consistoire, le 28 janvier 1621. — [4] Vittorio Siri, t. V, p. 243, dit d'Étienne Pignatelli et de Borghèse: « Creatura sua confidentissima e diffamato per « ministro de' suoi illeciti piaceri. » D'Estrées: « Le cardinal Borghèse avoit l'esprit « agréable; il étoit d'une conversation aisée; il aimoit les plaisirs beaucoup plus que

Bentivoglio s'était arrangé pour ne pas perdre ses complaisances. Faisant valoir au cardinal secrétaire d'État les services que, pendant sa nonciature, au moyen du père Arnould et de Luynes, il avait rendus au Saint-Siége et à Borghèse lui-même, il fut compris dans la promotion du 11 janvier, et, à peine nommé cardinal, il obtint de Luynes, en retour de ses bons offices, la charge éminente et lucrative de comprotecteur de France[1].

Quant à Luynes, il montra dans cette circonstance la sagacité soupçonneuse qui était un des traits de son caractère et la qualité en quelque

les affaires, etc. » (*Mémoires d'Estat*, etc. Paris, 1666, *Relation du conclave*, p. 300.) —
[1] Voyez la dernière dépêche de Bentivoglio, du 31 janvier 1621, qui termine sa nonciature en France, dans le recueil de M. Scarabelli. Dès que le cardinal Orsini eut laissé vacante la comprotection de France (le protecteur en titre d'office était le cardinal de Savoie, le prince Maurice, un des fils de Charles-Emmanuel), le marquis de Bentivoglio songea, pour cette place, à son frère le nonce, et lui en écrivit par Marsillac, qui, à son retour à Paris, après le consistoire du 11 janvier, s'empressa d'apporter la lettre dont il était chargé à son habile et heureux associé dans l'intrigue alors consommée. Puis le père Arnould vint en grand secret offrir au nouveau cardinal la place vacante de la part du roi et de Luynes. Bentivoglio l'ayant acceptée, Luynes et le nonce se virent, et, tout étant bien convenu entre eux, leur commun confident, le secrétaire d'État Puysieux apporta à Bentivoglio sa nomination officielle à la succession du cardinal Orsini, avec les mêmes avantages et le même traitement. Ce fut là le dernier acte de la pièce. Bentivoglio, dépêche du 31 janvier : « Da che « in Roma si seppe che il cardinale Orsino aveva lasciata la comprotezione di Fran- « cia, il marchese mio fratello, considerando più gl' interessi di V. S. Illust. che i « miei proprii, cominciò a scrivermi che questo sarebbe stato un carico da procu- « rare che cadesse nella mia persona, per una lettera sua che doveva esser mi resa « da Marsigliac .... L'istesso giorno della nuova arrivata quà della promozione, « arrivò similmente Marsigliac. . . ed è stata pur all' istesso tempo, di spontaneo mo- « tivo del re e del duca di Luines in segretezza straordinaria per via del padre Ar- « noldo, confessore di S. M. e del detto duca, offerta a me la comprotezione. In- « torno alla quale offerta, avendo io considerato i motivi di mio fratello e gli altri « respetti ..... ho stimato di dover accettarla ..... Nella mia persona si è conside- « rata la qualità della casa, qualche particolare esperienza acquistata da me in tanti « anni di maneggi publici, quella ch' io ho presa in questa nunziatura delle cose pro- « prie di questo regno, la soddisfazione che si è ricevuta del mio procedere, ma so- « pra ogni cosa la confidenza pure ch'io riporterei di quà per tenere nella medesima « buona congiunzione il re e li interessi di quà con S. S. e con la persona particolare « di V. S. Illust. (on ne savait pas encore à Paris la mort de Paul V) . . . Appunto « m' ha detto che Savoia (le cardinal de Savoie) avrebbe il nome della protezione, « ma che io n' avrei la sostanza. . . Dopo aver io data riposta (au père Arnould), il « duca di Luines ed io ci siamo veduti, ed il negozio s' è stabilito, ed in ultimo il se- « gretario Pisius m' ha portata la parola in nome del re medesimo, avendomi signi- « ficato in sostanza che S. M. mi dava la comprotezione dei suoi affari in Roma « che aveva il cardinale Orsino, e colla penzione medesima. »

sorte obligée de son emploi. Sorti de la faveur, ne se soutenant que par elle, il lui fallait bien faire une garde jalouse autour de ce pouvoir qui lui avait tant coûté, et que, dans les mœurs du temps, le sort de son prédécesseur le lui disait assez, il ne pouvait perdre qu'avec la vie. De bonne heure il discerna la capacité de Richelieu, et, s'estimant lui-même avec raison bien au-dessus du maréchal d'Ancre, il crut pouvoir l'acquérir, comme l'avait fait le maréchal; même après plus d'une épreuve d'un succès plus qu'équivoque, il voulut l'attacher à sa personne et à sa fortune par un lien particulier, sans parvenir à prendre confiance dans toutes les belles paroles que lui prodiguait son nouvel allié; et, tour à tour attiré vers lui par le désir de se donner un tel appui, et effrayé d'une ambition si impatiente, un instinct secret, plus sûr que tous les raisonnements, plus puissant que tous les engagements, lui persuada de ne pas faire sitôt cardinal un homme qui, le lendemain, pouvait devenir un rival et un ennemi.

Le même instinct le fit résister à tous les efforts de la reine mère pour assoupir en lui le souvenir du passé, et l'amener à lui rendre son ancienne place dans le Conseil du roi. En vain, dirigée par Richelieu, Marie de Médicis descendit envers Luynes aux attentions les plus recherchées; en vain elle applaudit à tous ses desseins et se montra disposée à entrer dans tous ses intérêts : il la ménagea, la combla de marques de respect, lui prodigua les déférences les plus empressées, mais sans lui laisser reprendre dans l'État une autorité qui n'aurait pas longtemps secondé la sienne. Une fois dans le Conseil, elle aurait travaillé de toutes ses forces à y introduire Richelieu, comme elle fit après la mort de Luynes. C'était déjà bien assez d'y avoir à côté de soi un prince du sang tel que Condé : qu'eût-ce été avec la mère du roi, amenant bientôt à sa suite Richelieu, revêtu de la pourpre, et qui n'était pas d'humeur à se laisser conduire comme le vieux cardinal de La Rochefoucauld et l'ambitieux mais souple cardinal de Retz? Luynes comprit que la première place ne se partage point, et qu'il ne devait laisser entrer dans les affaires que des hommes comme le chancelier, Puysieux, Du Vair, Jeannin, Schomberg, tous habiles et très-considérés dans leurs charges, satisfaits du rang élevé, mais pourtant secondaire, qu'ils occupaient, sans aspirer à monter plus haut. Tel est, au reste, et sera toujours le sentiment de tout premier ministre : il ne lui faut que des collègues résignés à sa prépondérance, soit qu'il représente à la fois le choix du souverain et une influence réelle ou supposée dans les conseils de la nation, ou qu'il ne représente que la volonté du prince et soit seulement ce qu'on appelle un favori.

C'était alors le temps de ces sortes de personnages, et la fameuse maxime moderne, le roi règne et ne gouverne pas, était dans tout son lustre. Assurez-vous que cette maxime a été faite par un premier ministre ou par quelqu'un qui voulait le devenir. Mais allez donc la proposer au roi le plus constitutionnel qui se sente un peu de cœur et de capacité ! Au commencement du XVII[e] siècle, elle eût fait sourire Philippe II, Élisabeth et Henri IV ; mais, après eux, elle trouva sa vérité dans la faiblesse de leurs successeurs, et, pendant quelque temps, la plupart des rois de l'Europe se contentèrent de régner, et laissèrent le gouvernement à des favoris. En Espagne, le dévot et médiocre Philippe III avait un favori, dévot et médiocre comme lui, le cardinal duc de Lerme, et l'aimable et léger Philippe IV livra les affaires à l'ami de sa jeunesse, le comte-duc Olivarès. L'incertain Jacques I[er], même en face d'un parlement, avait aussi son favori, l'étourdi et téméraire Buckingham, qu'il transmit avec la couronne à son fils Charles I[er]. Le laborieux et austère Sixte-Quint ne connut pas de premier ministre : il était son premier ministre à lui-même ; mais, après lui, les papes déléguèrent presque toujours leur autorité à un cardinal-neveu ou à un cardinal-secrétaire d'État, et, sous le pontificat du faible et doux Paul V, le cardinal Borghèse fut, pendant quatorze années, un favori tout-puissant.

Richelieu lui-même n'a d'abord été qu'un favori de génie, comme le maréchal d'Ancre avait été un favori incapable. Quel est le secret de l'empire qu'il exerça longtemps sur l'orgueilleuse et faible Marie, et n'est-ce pas par le chemin du cœur qu'il parvint à s'emparer de son esprit? Nous posons la question sans la résoudre, et nous nous bornons à rappeler que, dès la fin de l'année 1619 jusqu'en 1630, Richelieu eut toutes les allures d'un favori ordinaire : il fit chasser Ruccellaï, qui avait osé lever les yeux sur la reine[1] ; il ne laissa approcher d'elle que ses parents ou ses créatures, et, comme nous l'avons montré, il aima mieux l'exposer à une perte certaine que de la laisser échapper de ses mains[2]. De même, arrivé au ministère, il en fit sortir successivement tous ceux qui pouvaient avoir d'autres intérêts que les siens et ne portaient pas sa marque, et il y mit des hommes de son choix, auxquels il demandait par-dessus tout un dévouement à toute épreuve, qu'il comblait d'honneurs et de biens ou qu'il brisait au moindre soupçon. Et, quand il se fut défait de la reine mère et n'eut plus à compter qu'avec le roi, il

[1] Voyez notre deuxième article, juin 1861, p. 344, etc. — [2] Sixième article, novembre 1861, p. 710 ; septième article, mai 1862, p. 313, etc. et huitième article, juin 1862, p. 336 et suiv.

devint peu à peu, sans doute, un favori fort semblable à un tyran, mais il resta un favori, veillant avec anxiété sur le cœur d'un maître dont un caprice pouvait le perdre, faisant la police de son confessionnal, lui donnant pour l'amuser de petits favoris à ses ordres, Baradat et Saint-Simon, puis les exilant sans pitié, contraignant mademoiselle de Lafayette de chercher un asile dans un cloître[1], et reléguant madame de Hautefort dans le fond d'une province[2], sans parler de Cinq-Mars, le fils de son ami d'Effiat, qu'il mit lui-même auprès du roi, qui trompa ses espérances, se jeta dans une conspiration insensée, et qu'il fit monter à vingt-deux ans sur l'échafaud. Voilà certes un terrible favori. En voici un autre d'un genre différent.

Nous avons raconté ailleurs les débuts de Mazarin auprès de la reine Anne, ses lents progrès, son triomphe[3]. C'est bien là aussi, et plus sensible encore, la carrière d'un favori. Si Mazarin a tiré d'immenses avantages de la haute faveur qu'il avait tant recherchée, surtout pendant les orages de la Fronde, où l'affection fidèle de la reine lui fut un si précieux appui, il a connu aussi, il a ressenti dans toute leur amertume les continuels soucis, les jalouses inquiétudes, toutes les misères attachées à cette brillante et périlleuse condition. En 1643, l'ombre seule de la rivalité du jeune duc de Beaufort le troubla cruellement. Malgré sa naturelle et politique indulgence, qui le distingue, à son avantage, de son impitoyable devancier, il enleva ou ferma le ministère à quiconque n'était pas disposé à le servir; il chassa du palais de la reine tout ce qui lui faisait ombrage, et il rapprit à la plus noble des femmes, madame de Hautefort, le chemin de la disgrâce[4]. En 1652, exilé, hors de France, il rompt son ban, s'élance des bords du Rhin pour venir rejoindre la reine à Poitiers, à travers mille périls, de peur de laisser Châteauneuf s'établir auprès d'elle et dans le ministère[5]. Mazarin a été incontestablement le favori d'Anne d'Autriche; mais ce titre, que ses ennemis se sont tant plu à lui jeter comme une injure, qui a retenti dans mille et mille pamphlets et en a imposé aux historiens vulgaires, a-t-il diminué, aux yeux des hommes d'État, l'habile et courageux défenseur de la monarchie, le vainqueur de la Fronde, l'immortel négociateur du traité de Westphalie et du traité des Pyrénées ?

Richelieu et Mazarin sont de bien glorieux favoris, et nous n'enten-

[1] Voyez *Madame de Hautefort*, chapitre Ier, et l'Appendice. — [2] *Ibid.* chap. II. — [3] *Ibid.* chap. IV; *Madame de Chevreuse*, deuxième édition, chap. V; *La jeunesse de madame de Longueville*, cinquième édition, chap. III. — [4] *Madame de Hautefort*, chap. V. — [5] *Madame de Chevreuse*, chap. VII, p. 320.

dons pas mettre à côté d'eux Luynes, ni pour l'esprit, ni pour le caractère, ni pour les services; mais nous n'hésitons pas aussi à le placer fort au-dessus des autres favoris ses contemporains, le maréchal d'Ancre, Lerme, Buckingham, qui, tous les trois, ont laissé les trônes sur lesquels ils s'appuyaient, abaissés ou même en péril, tandis que Luynes a relevé celui de Louis XIII, et, tant qu'il a vécu, l'a maintenu, au dehors et au dedans, plus puissant qu'il ne l'avait trouvé.

Oui, Luynes est un favori; nous ne l'avons point dissimulé, et lui-même le savait parfaitement; il savait que sa fortune et son pouvoir reposaient sur la faveur de Louis XIII, et cette faveur, qui était toute sa force, il la défendait avec une jalousie inquiète. Il ne laissa donc pas, comme nous l'avons dit, rentrer dans le conseil Marie de Médicis, derrière laquelle il voyait Richelieu; et même, à son influence renaissante, il eut l'art d'opposer celle de la jeune reine, qui, par sa beauté, sa douceur, sa modestie, agréait de plus en plus à son mari. C'était Luynes qui les avait rapprochés[1] et s'était appliqué à entretenir leur union; c'était lui encore qui avait conseillé au roi de confier à sa jeune femme le gouvernement de l'État pendant son absence, en lui laissant pour la conduire le vieux chancelier de Silleri et le vieux président Jeannin. Anne avait été flattée de cette marque de confiance; elle savait à qui elle en était redevable, et elle l'avait mandé en Espagne à Philippe III, en le priant d'en remercier Luynes[2]. Dès son enfance, à Madrid, elle

[1] *Madame de Chevreuse*, ch. 1er, p. 32, et Appendice, p. 337 et 338. — [2] Cette lettre d'Anne d'Autriche, écrite le 6 juillet, c'est-à-dire la veille du départ de Louis XIII, est conservée parmi les papiers de Simancas qui sont aux Archives de l'Empire. La reine y dit que le duc de Luynes a eu grande part à la résolution du roi, et elle prie son père de l'en remercier. Elle a soin aussi de relever l'étendue du pouvoir que le roi lui a conféré. *Papiers de Simancas*, A, 42, 50: « Aviendo partido el rey para ir á quietar los « movimientos de su reyno, me ha dejado aqui con órden y mando general para todos « sus negocios, y assi acudo á todo lo que se offrece con la misma autoridad que « el. Parece me que esta confiança viene á ser de gran estimacion para mi, porque « esto non se ha hecho nunca con ninguna reyna, y assi, para que vean acá como « V. M. se interessa in mis cosas, desseo infinito que V. M. haga alguna demostra- « cion muy particular de la buena voluntad que tiene el rey, y de acudirlo en esta « ocasion, yo se lo he dicho á don Fernando Giron (ambassadeur d'Espagne à Paris) « para que se lo escribe á V. M. muy particularmente, y, aviendo tenido tan gran « parte en esto il duque de Luyne, supplico á V. M. aga de manera que el conosca « que V. M. se lo agredeçera. » Philippe III envoya la lettre de sa fille à son Conseil, qui, le 9 août, en délibéra, exprima l'avis de faire ce que désirait la reine de France, et, le 2 septembre, le roi d'Espagne écrivait à don Fernando Giron de faire ses plus empressés remercîments au roi très-chrétien, sans oublier le duc de Luynes. (*Ibid.* A, 61, 49.)

avait vu un favori à son père; elle ne trouvait donc pas étrange que Louis en eût un aussi, et l'ami du roi était aisément devenu celui de la reine, d'autant plus que les premiers ombrages qu'avaient inspirés à la sensible et fière Espagnole les familiarités de Louis XIII avec la belle et spirituelle Marie de Rohan s'étaient entièrement dissipés et avaient fait place au goût le plus vif, à l'affection la plus tendre. La duchesse de Luynes, surintendante de la maison de la reine, demeurant au Louvre avec son mari, était sans cesse auprès de sa royale amie, et, sans l'opprimer, comme le dit Richelieu avec une révoltante injustice[1], elle avait pris sur elle l'ascendant que lui donnait sa charge, et surtout sa vivacité et son énergie naturelles, sur une étrangère douce et timide en apparence, qui, se sentant sans appui en France, n'osait pas laisser paraître encore ce qu'il y avait en elle de fermeté et de passion. Le contraste même du caractère des deux jeunes femmes leur était un attrait de plus, qui les rendait agréables et nécessaires l'une à l'autre. Ainsi, du côté de la reine, Luynes était sans inquiétude; mais le roi lui était un continuel sujet d'alarmes. Comme il le savait au fond soupçonneux et d'humeur inégale, le moindre incident pouvait devenir un précipice, et le plus léger goût que le roi montrait pour quelqu'un lui semblait une menace à son pouvoir.

Nous avons vu qu'en 1617 Luynes s'effraya du penchant de Louis pour une des filles d'honneur de la reine, mademoiselle de Maugiron. Richelieu aurait cherché querelle à l'aimable dame, et l'eût fait chasser sous quelque prétexte; Luynes l'éloigna dans un riche mariage[2]. Parmi

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 35, et notre sixième article, novembre 1861, p. 716, la note. — [2] Voyez notre premier article, mai 1861, p. 272. L'ambassadeur vénitien et son collègue, le nonce apostolique, insistent sur ce petit épisode, tout à fait ignoré jusqu'ici, de la jeunesse de Louis XIII. Ambassadeur vénitien, dépêche du 1er août 1617 : « La regina sposa, dal veder che il re con qualche dimestichezza « e familiarità più che con lei conversava e giocava con madamosella di Morgeron (*sic*) « assai vistosa sua dama di camera, è intrata in tanto sospetto e gelosia e mostrava « di riceverne tanta pena che in fine per sincerarla il re ha assentito che sia la dama « rimandata ai suoi parenti con assignatione di dieci mille scudi per la dote; con che « la regina si è sollevata grandemente. » Bentivoglio, dépêche du 5 juillet 1617 : « È « stato detto più volte che il re avesse qualche senso di amore verso madamosella di « Mongiron (*sic*), dama della regina sua moglie, ma si rinforzò poi questa voce ul« timamente quando il re andò a Fontaneblò sino a essersi detto che in quel luogo « dormisse con lei; il che però non s'è verificato, anzi piutosto si conosce che il re « sin qui non ha senso alcuno in materia di donne. La detta voce fece entrare in ge« losia la regina, se ben S. M. ha dissimulato e fa quanto può per dar gusto al re. « S'è poi preso per espediente di levar di corte la dama predetta con occasione di darle « marito, il che seguirà in breve. Luines particolarmente s'è portato bene in questa

les jeunes officiers qui avaient été élevés enfants d'honneur avec le jeune monarque, nul, après Luynes, n'était mieux avec lui que le dernier des fils de La Force, Montpouillan, qui montrait déjà l'esprit hardi et le courage dont il donna plus tard, en 1621, d'éclatantes marques. Les Mémoires de La Force ont sans doute fort exagéré ses services dans la journée du 24 avril 1617, et l'amitié qu'avait pour lui le roi[1]; mais cette amitié était assez vive pour inquiéter Luynes; et, comme le jeune La Force était calviniste, il arriva bientôt de divers côtés à Louis de pieuses remontrances sur le scandale du crédit qu'il accordait à un protestant, en sorte que Montpouillan dut aller retrouver son père dans les Pyrénées, sous le prétexte que lui seul pouvait persuader au gouverneur du Béarn d'exécuter l'arrêt du Conseil sur la restitution des biens ecclésiastiques. Mais voici des ombrages de Luynes un bien plus frappant exemple. Déageant avait pris une part considérable à la conspiration qui porta Luynes au pouvoir. Un des premiers commis du surintendant des finances, Barbin, il le trahit, et mit au service des conjurés ce qu'il apprenait par ses fonctions des desseins du maréchal d'Ancre, une assez grande expérience des affaires et un esprit plein de ressources. Luynes le combla, comme il fit tous ses complices; il le nomma un des directeurs des finances, et lui ouvrit même l'entrée du Conseil intime, où se traitaient les plus hautes affaires de l'État. Déageant y déploya, à ce qu'il paraît, une remarquable capacité, et le roi goûtait et suivait ses avis. Jaloux de ce crédit naissant, les vieux ministres, les frères de Luynes et ses plus chers amis lui peignirent Déageant comme un homme qui cherchait à se faire auprès du roi une influence en dehors de la sienne. C'en fut assez pour ce jaloux es-

« materia, come in tener bene inclinato il re verso la moglie. » Le même, dépêche du 19 juillet : « Ho scoperto per altra via ancora che Luines procura che si mariti « madamosella di Mongiron, dama della regina, e ciò non solo affine di levar l'oc- « casione di far nascer disgusto fra la detta regina e il re per quei rispetti ch' accen- « nai l'ordinario passato, ma ancora per l'interesse prossimo di esso Luines, vedendo « egli che il maggior pericolo gli può soprastare da qualche nuovo confidente che « s'introduca appresso il re in cose d'amore. Al rè non mancheranno di questi istro- « menti, e perciò Luines procura che il re stia bene colla moglie, essendo questo « l'amore che più fa per sua fortuna. » Le *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, publié par M. Halphen, en 1857, mentionne le fait du mariage de mademoiselle de Maugiron; il en insinue, il n'ose en dire nettement la raison, p. 312, 21 juillet : « Mau- « giron, fille d'honneur de la reine, s'en va. Sa Majesté lui donne dix mille écus, à « la charge de se marier en Dauphiné et par son commandement, et à condition « aussi qu'elle ne pourroit jamais venir à la cour. » — [1] Voyez sur Montpouillan notre article de juillet 1861, p. 441, et la note 2, où nous relevons ces exagérations des Mémoires de La Force.

prit. Il pensa que Déageant, ayant trahi Barbin, le pouvait trahir aussi, et, alléguant les plaintes perpétuelles de tout le ministère et de sa famille pour masquer ses propres sentiments, il finit par renvoyer le trop habile ou trop peu sûr conseiller dans son pays, le Dauphiné, avec la charge éminente de premier président de la Cour des comptes de Grenoble, s'appliquant encore à retenir son amitié et ses services, alors même qu'il cédait à une défiance bien ou mal fondée [1]. Après l'expédition de

[1] Arnauld d'Andilly, qui avait connu Déageant chez Barbin, où il travaillait sous son oncle, l'intendant des finances Arnauld, dit dans ses *Mémoires*, édit. Petitot, t. Ier, p. 372 : « M. de Modène, parent de M. de Luynes, M. Déageant et M. Tronçon étoient « ceux qui avoient été principalement informés du secret (de la conspiration) ; mais « nul autre, pour ce qui étoit de mettre la main à la plume, n'y avoit tant travaillé que « M. Déageant, et c'est ce qui fit sa fortune, et lui donna tant de part dans les affaires, « qu'il fut non-seulement ministre sans en porter le nom, mais celui de tous qui agis- « soit davantage. » *Ibid.* p. 389 : « M. Déageant s'étoit vu en un si grand crédit, qu'il « sembloit n'avoir rien à craindre. Mais MM. de Chaulnes et de Luxembourg (frères « du duc de Luynes) étant mal satisfaits de lui, dans la créance qu'il n'entroit pas « assez dans leurs intérêts, et M. de Modène les fortifiant dans ce sentiment, ils pres- « sèrent de telle sorte M. de Luynes de l'éloigner, qu'enfin ils le lui persuadèrent. « Sa résolution étant prise, M. de Luxembourg me dit que M. de Luynes m'atten- « doit dans la galerie pour me parler. J'y allai, et, étant seul avec lui, il me fit un dis- « cours de plus d'une heure, dont la substance étoit que je savois qu'il n'avoit connu « que par moi M. Déageant, qu'il n'ignoroit pas que, outre cette obligation qu'il « m'avoit d'avoir été ainsi cause de sa fortune, il m'avoit encore celle d'avoir fait, « par affection pour lui, les dépêches importantes qui lui avoient acquis le plus de « réputation, qu'il n'en avoit pas eu la reconnoissance qu'il devoit, n'ayant pensé « qu'à son établissement, que je n'étois pas le seul qui avoit sujet d'être mécontent « de lui, puisqu'il avoit si mal vécu avec tous ses proches, que, ne pouvant résister « davantage aux plaintes qu'ils lui en fesoient, et pour avoir la paix dans sa famille, « il se trouvoit obligé de l'éloigner, qu'il me prioit de le lui dire..... Il paroît bien « que M. Déageant n'avoit guères songé, durant sa faveur, à se faire des amis, car je « ne crois pas que jamais homme se soit vu plus abandonné dans sa disgrâce, et je « ne me souviens point qu'excepté moi il se soit vu assisté de qui que ce fût. Son « abattement fut extrême lorsque je lui portai cette nouvelle, et il se retira ensuite « en Dauphiné, d'où il étoit originaire, pour y exercer la charge de premier prési- « dent de la Cour des comptes de Grenoble, dont il avoit été pourvu durant sa fa- « veur, et qu'il a gardée jusqu'à sa mort. » Déageant, dans ses Mémoires, attribue sa disgrâce, survenue en 1619, non-seulement aux frères et aux amis de Luynes, mais à la jalousie des anciens ministres, et surtout à celle de Luynes lui-même. *Mémoires de M. Déageant envoyés à M. le cardinal de Richelieu*, Grenoble, 1668, in-12, p. 134 : « Déageant, qui connoissoit l'esprit de M. de Luynes déjà frappé de jalousie « à cause de la confiance que le roi avoit en lui, jugea d'abord de l'événement. Il le « lui dit, et lui protesta qu'il alloit penser tout de bon à sa retraite, comme il fit... « Trois mois après, M. de Luynes lui ayant dit que les anciens ministres d'État et « tous les principaux de sa maison, de sa parenté et de son alliance, avoient conçu « une extrême jalousie contre lui, qu'ils le menaçoient de l'abandonner, s'il ne l'aban-

Béarn, Luynes aurait pu se regarder comme au-dessus de tout péril et maître assuré du cœur du roi : c'est alors pourtant qu'il ressentit une des plus violentes attaques du triste mal qui trouble et empoisonne incessamment les plus beaux triomphes de l'ambitieux et du favori.

François de Bassompierre, issu d'une ancienne et noble famille d'Allemagne établie en Lorraine, et dont le père était venu servir en France avec les Guise, était un des seigneurs les mieux faits, les plus spirituels et les plus aimables de la cour, en même temps qu'un des officiers les plus braves et les plus intelligents de l'armée. C'était un homme de plaisir et un homme de guerre, qui, au besoin, pouvait faire un diplomate; mais ce n'était pas même l'ombre d'un homme d'État : il n'en avait ni la capacité ni la prétention. Il songeait au jeu, aux dames, à d'élégantes et magnifiques dissipations, et aussi à plaire au roi, à s'avancer, à pousser sa fortune; mais l'idée de diriger, de se charger du gouvernement, ne lui était jamais venue. Il avait la maxime du parfait courtisan : n'entrer dans aucun parti, dans aucune cabale qui le pût compromettre; se faire des amis de divers côtés, mais ne se donner qu'au maître, et le servir avec un entier dévouement. Voilà comment il avait sacrifié à Henri IV sa passion pour mademoiselle de Montmorency et un mariage inespéré[1]. Il avait aussi très-bien servi la régente, sans tenir compte du maréchal d'Ancre, sans s'y attacher ni s'y opposer. Il servait Louis XIII avec le même zèle, et il était plutôt

« donnoit, il le conjura de s'abstenir de l'entrée du conseil étroit et de celui des « dépêches seulement pour quinze jours..... Déageant, qui, d'un côté, se connois- « soit trop faible pour résister contre tant et de si puissantes personnes qui l'en- « treprenoient, et, de l'autre, voyoit que M. de Luynes s'étoit, depuis quelque temps, « peu à peu retiré de prendre ses conseils... jugea bien que, s'il demeuroit encore « dans le maniement des affaires, on le voudroit rendre comme responsable des « choses qui arriveroient. Ces considérations l'obligèrent non-seulement de céder à « ce que M. de Luynes témoignoit désirer de lui, mais de lui protester qu'il se reti- « reroit tout à fait et pour toujours des affaires..... Dès l'heure, Déageant se dé- « sista de l'entrée des conseils et de la conduite des affaires; il se fût aussi retiré de « la cour, mais M. de Luynes... pria Déageant de demeurer à la cour et de le voir « toujours aux heures accoutumées; il en usa ainsi afin que le roi crût qu'il (Déa- « geant) agissoit toujours aux affaires pendant qu'il (Luynes) travailloit à gagner sur « son esprit de consentir à son éloignement. Je pourrois m'étendre davantage sur ce « sujet, si la modestie et la discrétion n'arrêtoient ma plume. » Il n'est pas besoin d'avertir avec quelles précautions il faut lire les Mémoires de Déageant, composés à la demande de Richelieu, qui le tenait alors sous les verrous de la Bastille, et le fin Dauphinois savait bien que le plus sûr moyen d'agréer au vindicatif et tout-puissant cardinal était de peindre sous les couleurs les plus défavorables celui qu'il détestait. — [1] Voyez les *Mémoires de Bassompierre*, collection Petitot, t. Ier, p. 387, etc.

bien que mal avec Luynes. De cette façon il était monté assez haut. Après avoir été colonel général de la cavalerie légère, il était parvenu à la charge de colonel général des Suisses, qu'occupait auparavant le duc de Rohan, et, au commencement de la campagne de 1620, il avait été fait maréchal de camp, le grade alors le plus voisin du maréchalat. Il est certain qu'avec Créqui il avait eu les honneurs de toute la campagne. On l'avait chargé d'une opération qui demandait beaucoup d'intelligence, de résolution, d'habileté. Il s'agissait d'aller chercher sur notre frontière du nord l'armée qu'on avait rassemblée en Champagne et en Picardie pour faire face aux événements qui pourraient survenir sur les bords du Rhin et pour appuyer les négociations pacifiques de notre ambassade [1], comme aussi pour que le roi eût sous sa main des forces disponibles à porter où il le faudrait. Cette armée était encore assez faiblement organisée. Une main ferme y manquait. Le cardinal de Lorraine, qui avait quitté le service du roi en Normandie pour se rendre en Champagne, le marquis de La Valette, gouverneur de Metz et agissant sous l'autorité de son père, le duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie française, ainsi que le vieux duc et maréchal de Bouillon, de sa citadelle de Sedan, avaient pratiqué bien des intrigues parmi les troupes, et ils avaient réussi à débaucher plusieurs compagnies, qui avec leurs officiers s'étaient jetées dans Metz [2]. Arrivé tout à coup dans l'armée, Bassompierre l'avait ressaisie et ranimée. Sourd aux sollicitations du cardinal de Lorraine, qui avait espéré entraîner dans sa défection l'amant de sa sœur, et à celles du duc de Bouillon, qui lui avait fait offrir cent mille écus pour qu'il ne se pressât pas de conduire au roi les régiments qu'il venait chercher, il les avait en quelque sorte enlevés à toutes les séductions et les avait menés au rendez-vous assigné, en prenant sur sa route plus d'un château rebelle, tel que celui de Dreux. Cette expédition avait été fort applaudie, et Bassompierre avait encore augmenté sa réputation au combat de Ponts-de-Cé, où il avait été un des quatre lieutenants du maréchal de Praslin [3]. Enfin, avant d'entrer dans les Pyrénées, Louis XIII lui avait confié le soin du passage de la Garonne, que le duc de Mayenne représentait comme si difficile. Bassompierre l'avait exécuté avec une rapidité et un succès au-dessus de l'attente même du roi [4], qui lui en avait adressé les plus vifs témoi-

[1] Voyez notre second article, juin 1861, p. 362, etc. — [2] *Bassompierre*, t. II, p. 174; notre septième article, mai 1862, p. 311, note 3, et le huitième, juin 1862, p. 346. — [3] Voy. notre septième article, mai 1862, p. 317. — [4] Dixième article, septembre 1862, p. 568.

gnages de satisfaction. En sorte qu'à la fin de la campagne il s'attendait à l'accueil le plus bienveillant. Loin de là, il trouva le roi changé, du moins en apparence. Luynes s'était alarmé des éloges que Louis ne cessait de prodiguer à la conduite de Bassompierre et du plaisir qu'il trouvait dans son entretien gai, spirituel et hardi, et, voyant déjà en lui un rival, il s'était appliqué à le détruire. Des amis communs s'étant entremis, Luynes, sans chercher de vains détours, leur déclara qu'il avait fort à se plaindre de Bassompierre, qu'il avait négligé son amitié et prétendu sans lui aux bonnes grâces du roi, que la faveur ne se partage pas, et qu'il fallait qu'il quittât la cour. De longues explications s'ensuivirent[1]. Les amis de Bassompierre, pour conjurer sa perte, l'exhortaient à la patience, et l'assuraient « qu'ils connoissoient le cœur de M. de Luynes; « que le fond en étoit bon, et qu'il pouvoit par sa modération et son « bon gouvernement envers le roi, remédier à la jalousie du favori[2]. » Bassompierre agréa ce conseil, et fit dire au premier ministre que, « s'il « lui vouloit prescrire et régler quelque forme de vivre, il l'observeroit « si ponctuellement, qu'il auroit à l'avenir sujet de croire qu'il n'aspiroit « en quelque façon que ce soit à empiéter les bonnes grâces du roi que « par ses services et par son moyen[3]. » Mais Luynes, jugeant mieux et lui-même et la situation, et sentant bien qu'une conduite si difficile donnerait toujours lieu à d'inévitables soupçons, tint ferme pour ce qu'il avait dit : il invita Bassompierre à quitter la partie en lui faisant demander ce qu'il voulait en retour. Bassompierre demanda ou un gouvernement ou un grand emploi militaire ou une ambassade. Luynes accepta le marché; et, comme il venait de s'élever, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, un grave différend entre la France et l'Espagne, il proposa à Bassompierre de l'envoyer en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec tous les honneurs et les agréments qu'il souhaiterait. Cet arrangement conclu, les deux rivaux se virent, et, dans l'abandon de la conversation, Luynes, ouvrant tout à fait son cœur, y laissa paraître les douloureuses jalousies, inséparables du rôle auquel le condamnait l'ambition. Il confessa que le penchant qu'il voyait au roi pour un autre excitait en lui des sentiments dont il ne pouvait se défendre. « Il me dit, nous raconte Bassompierre, dont nous adoucissons « un peu le langage, qu'il étoit comme un mari qui n'aime pas voir un

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. II, p. 211, etc. Il est fort à remarquer que, parmi les reproches accessoires que Luynes adresse à Bassompierre, il l'accuse de pousser le roi à des rigueurs contraires à sa politique. — [2] *Ibid.* p. 214. — [3] *Ibid.* p. 215.

« fort honnête homme courtiser sa femme; que, du reste, il avoit une « forte inclination à m'aimer, comme il me vouloit témoigner, pourvu « que je ne fisse pas les doux yeux à Sa Majesté; et le soir il me fit parler « au roi, qui me fit fort bonne chère[1]. »

Luynes fit plus : infatigable dans sa politique modérée et conciliatrice, pour s'attacher Bassompierre, il lui offrit la main d'une de ses nièces, la sœur du marquis de Combalet, qui venait d'épouser la nièce de Richelieu[2]. Mais, comme le brillant cavalier avait toujours des galanteries qui ne le laissaient guère penser au mariage, on employa auprès de lui, pour le porter à un lien plus sérieux, les deux personnes qu'on jugea les plus puissantes sur son cœur, la princesse de Condé, qu'il avait tant adorée lorsqu'elle était mademoiselle de Montmorency, et la princesse de Conti, Louise de Lorraine, sœur du duc de Guise, dont il était le serviteur déclaré. Les deux belles dames s'acquittèrent en riant d'une pareille commission; Bassompierre y donna les mains de la même façon, et, sans prendre de plus solide engagement, le 10 janvier 1621, il prenait le chemin de l'Espagne.

Ajoutons que Bassompierre, militaire encore plus que diplomate, était par cela même d'autant plus propre à la mission qu'il allait remplir. Sa nomination fut très-bien accueillie de tous ceux qui, dans cette grave affaire de l'invasion de la Valteline par les Espagnols, dont nous aurons à nous occuper dans la suite, voulaient que la France fît entendre à Madrid un ferme langage, semblable à celui que le duc de Luynes tenait à Paris. En sorte qu'en envoyant en Espagne un homme de guerre d'un caractère résolu, qu'on savait cher au premier ministre et parler tout à fait en son nom, en même temps qu'il se délivrait d'un rival dangereux, Luynes servait aussi l'intérêt français, l'indépendance de l'Italie et la bonne cause de l'équilibre européen[3].

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. II, p. 220. — [2] L'idée de ce mariage vint, il est vrai, de M. le Prince, mais Luynes l'accueillit avec empressement, et s'y attacha avec constance. (Voyez les *Mémoires de Bassompierre*, *ibid.* p. 222, etc.)—Rappelons que ces mémoires, en général sincères et véridiques, sauf les compliments que l'auteur se fait à lui-même, ont été composés, comme ceux de Déageant, à la Bastille et à Vincennes, pendant la prison où, depuis 1632, Bassompierre demeura jusqu'à la mort de Richelieu, et qu'ainsi peuvent trouver leur explication et l'extrême réserve qu'il garde en tout ce qui, de près ou de loin, concerne le redouté cardinal et la liberté qu'il se donne sur Luynes. — [3] Ambassadeur de Venise, dépêche du 23 décembre : « Il re ha espedito da Amiens qui in Parigi al can- « celiero l' aviso della nominatione fatta da S. M. dell' ambasciatore straordina- « rio che doverà andar in Ispagna per questi affari della Valtellina... Il soggetto « nominato è monsignor di Bassompier, cavallier del ordine di San Spirito, co-

D'ailleurs il ne se faisait pas faute de veiller à ses propres intérêts et à l'agrandissement de sa fortune. Ainsi que nous l'avons dit, son beau-père, le duc de Montbazon, était gouverneur de l'Ile de France, et lui-même était gouverneur de Picardie, où son frère, le maréchal de Cadenet, qui allait bientôt devenir duc de Chaulnes, possédait par sa femme des biens immenses et le commandement de l'importante citadelle d'Amiens. Luynes voulut étendre son gouvernement en y joignant le Boulonais, ou, du moins, la place forte de Boulogne-sur-Mer, laquelle, unie à celle de Calais, lui donnait tout le littoral en face de l'Angleterre. Il en fit l'acquisition du comte d'Hocquincourt, le père du futur maréchal de ce nom, au prix de dix mille écus; et Louis XIII, au lieu de se reposer à Paris de ses fatigues, fit, au mois de décembre, par le temps le plus rude, avec quelques-uns des plus grands seigneurs de la cour, le voyage de Picardie, afin de conférer lui-même à son favori l'investiture de ce nouveau gouvernement. Luynes profita de cette occasion pour montrer au roi les diverses places de la Picardie et du Boulonais: ils en augmentèrent les garnisons, et quelquefois ils en changèrent les commandants. Ils allèrent visiter ensemble Calais, dont une mer furieuse avait envahi et renversé les fortifications; et il ne leur fut pas difficile de comprendre l'impérieuse nécessité de les rétablir promptement, de mettre dans un parfait état de défense une ville si souvent disputée à la France par l'Angleterre, et de n'y épargner ni soins ni dépenses[1].

« lonello de' Suizzeri di S. M., signore di cuore aperto, buon Francese, e che « saprà portar il negotio bene nella maniera che si deve, come tutti dicono. « Questo non era nominato fra quelli che pretendevano a carica, ma essendo amico « del signor duca di Luynes, è stato, si può dire, promosso da lui, che riesce « buon segno, perchè, si parlerà nella maniera in Ispagna che fa il signor duca « sopra detto qui in Francia, credemo che non si potrà desiderar d' avantaggio. » — [1] Ambassadeur vénitien, dépêche du 15 décembre : « Ochincurt ha rinunciato il « governo di Bologna a monsù di Louines per dieci mille scudi, e il negotio si è « terminato qui nel Lovre alla presenza del re. Non resta perciò S. M. di far il « viaggio di Picardia per dargliene l' investitura ella medesima, e per passarsene « principalmente a Calès a veder l' inondazione di quel porto che per la vehemenza « del mare ha rovinate tutte le fortificazioni et a cavar denari da quei paesani per « restituire il tutto in pristino, bisognandovi per la nuova construttione l' impiego « per il meno di ottocento mille scudi. » *Ibid.* Dépêche du 23 décembre : « Il re è « hora a buon segno del suo viaggio di Picardia, et al presente si ritrova a Bologna « per metter in quel possesso monsù di Louines. » *Mercure François, ibid.* p. 467 : « Sur la fin de cette année le roi fut visiter les frontières de Picardie, à sçavoir : Ab- « beville, Monstreuil, Boulogne, Calais et Ardres, et mit deux compagnies de ses « gardes dedans Ardres, de quoi aucuns ne furent pas contens. En tout le voyage « dura depuis le 14 décembre jusqu'au 12 janvier; il fit une rude saison... » *His-*

Pendant qu'avec le roi Luynes s'occupait de ces utiles travaux, les vœux les plus ardents de son cœur s'accomplissaient à Paris : sa femme bien-aimée, qu'il y avait laissée grosse, accoucha de son premier enfant mâle, au Louvre, la nuit de Noël. La reine Anne ne l'avait pas quittée un seul moment pendant les douleurs de l'enfantement; elle avait veillé toute la nuit auprès d'elle. Les cloches des églises avaient bien vite célébré cet événement, et plusieurs courriers étaient allés en porter la nouvelle à Calais. Le roi la reçut le premier; sa satisfaction fut telle, qu'il donna quatre mille écus à celui qui la lui apportait; et il se chargea de l'annoncer lui-même à son ami. Il fit tirer tous les canons de la forteresse, et, comme Luynes demandait pourquoi tout ce bruit, Louis XIII courut à lui, l'embrassa tendrement, et lui dit : « Mon cousin, je viens « me réjouir avec vous de ce qu'il vous est né un fils. » On conçoit les transports de joie de l'heureux père. Les deux amis se hâtèrent de revenir à Paris. Le roi voulut tenir le nouveau-né sur les fonts de baptême et lui donner son nom. L'enfant reçut donc le nom du roi et ceux de son père : il s'appela Louis-Charles d'Albert. C'est le second duc

toire du règne de Louis XIII, p. 324 : « Le roi fait un voyage en Picardie pour « donner ordre à la sûreté de la province... appelle à son service les gouverneurs « de Montreuil, Boulogne, Ardres et Calais, y en substitue d'autres. » Une petite brochure du temps, *Le voyage du roy à Calais*, Paris, chez Silvestre Moreau, devant le Palais, 1621, avec permission, 7 pages : « Le voyage de Calais estoit nécessaire « au roy pour beaucoup de bonnes et puissantes considérations. Sa Majesté, qui de « longtemps avoit résolu de l'entreprendre, ne s'est souciée de la rigueur de l'hiver « pour partir et de la violence du froid, monstrant par là combien elle est indéfati- « gable, et qu'elle méprise volontiers le travail et la peine pour le bien de ses peuples « et de son Estat. Elle partit de Paris le lundi 14 décembre à six heures du matin, « pendant le règne d'une extrême froideur, assistée de monseigneur le prince de Condé, « de MM. les ducs de Montbazon, de Luynes, maréchal de Cadenet, et autres sei- « gneurs, non en fort grand nombre, au milieu de ses deux compagnies de chevau- « légers et cavalerie de gens d'armes. Le premier rendez-vous où S. M. s'arrêta fut à « la ville d'Amiens, où elle demeura quelque temps, et auquel lieu M. le duc de Guise « l'alla trouver avec messieurs ses frères le duc de Chevreuse et le cardinal de Lor- « raine, et plusieurs autres grands, qui estoient restés à Paris..... D'Amiens « S. M. s'en partit le 20 décembre, et s'en alla à Abbeville, où elle demeura fort « peu... d'Abbeville, où elle fut saluée par beaucoup de noblesse du pays, elle s'en « alla à Montreuil... Le 24 décembre, veille de Noël, S. M. arriva à Boulogne sur « la Mer, où elle résolut de demeurer quelques jours. Là sadite Majesté fit son bon « jour et passa ses festes, ayant été ainsi longuement par les chemins tous rompus « par l'aspreté fascheuse de la saison. Finalement le roi partit de Boulogne le len- « demain des festes et alla coucher à Calais, où S. M. vit les ruines grandes et pé- « rilleuses du havre, dont on lui avoit parlé il y avoit longtemps, projeta de les faire « réparer, et se passa d'autres affaires en cette ville pour le fait du gouvernement et « la sûreté de la place. »

de Luynes, le continuateur de la noble famille, l'ami zélé de Port-Royal, le traducteur de Descartes, le père du vertueux duc de Chevreuse. L'ambassadeur de Venise, auquel nous empruntons ces détails, s'écrie avec raison : « Il semble en vérité que Luynes ait enchaîné la fortune[1]. »

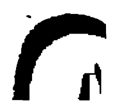
Quelle carrière heureuse, en effet, quoique très-laborieuse et très-agitée, il avait parcourue depuis le jour où lui et ses frères étaient entrés, avec bien d'autres jeunes gentilshommes, au service d'un roi encore enfant, sans autre bien qu'un ardent désir de se distinguer et d'avancer! Bientôt il avait trouvé le secret d'agréer particulièrement au jeune prince. Sa faveur naissante ayant blessé l'amour-propre et l'ambition du gouverneur, M. de Souvré, il avait manqué d'être éloigné, et c'en était fait à jamais de sa destinée; mais il avait réussi à détourner l'orage, et peu à peu il s'était si bien établi auprès de Louis XIII, qu'il n'était plus aisé de les séparer. Deviné et menacé par le maréchal d'Ancre et par la reine mère, il avait eu l'art de désarmer leurs soupçons à force d'adresse et de condescendance. Puis, Louis XIII, devenu majeur, s'indignant chaque jour davantage de voir un étranger régner à sa place, et se montrant résolu à toutes les extrémités pour être vraiment roi, tout à coup l'obscur favori jette le masque, et, saisissant à

[1] Ambassadeur vénitien, dépêche du 29 décembre : « La notte di Natale fra l' allegrezza e lo strepito delle campane la moglie del signor duca di Louines ha partorito il primo figlivolo maschio. La regina regnante vegliò tutta quella notte, e stette sempre a canto alla duchessa. Sono corsi li corrieri a Calès a portar così buona novella a S. M. e al duca di Louines, la quale per la conformità degli animi doverà restar proindivisa fra di loro. Si dice che il re vorrà dar il nome al fanciullo e che S. M. con la regina madre lo teneranno al fonte, a tanto grado è giunta la estimazione di questi signori, li quali tengono afferrata la fortuna per il grine. » Le même, dépêche du 3 janvier 1621 : « L' avviso della nascità del figlivolo di Louines capitò a Calès mentre il re stava solo, e, per l' allegrezza che n' hebbe fece tirar subito tutti i pezzi di cannone del castello, commettendo espressamente ad ogni uno che non si facesse motto al favorito, poichè egli medesimo volea esser il messo del buon annuncio. Per tanto, dopo haver tirato il cannone con gran meraviglia del medesimo Louines che non ne sapea la cagione, il re subito andò a trovarlo con faccia ridente, e tutto giubilo gli disse : Mon cousin, mi rallegro con voi della nascità del figlivolo, abbracciandolo carissimamente; al che plaudendo Louines con altrettanta gioja disse poi a S. M. : Sire, e per questo si fa tanto strepito? Si, si, risposi il re, e voglio che se ne facci d' avantaggio; come pure è seguito, dicesi, per tutta la provincia di Picardia, oltre lo haver donati S. M. quattro mila scudi a chi gli porto la novella. La regina madre e moglie furono a visitar madama di Louines il giorno dietro il parto, trattenendosi buon spatio di tempo seco, e rallegrandosi del figlivolo nato al favorito con grandissima famigliarità e confidenza, come tuttavia continuano, e la regina regnante specialmente, a vederla con molta dimestichezza. »

propos une occasion si favorable, qu'il semble l'avoir préparée, se met à la tête d'une conspiration militaire, frappe le maréchal d'Ancre, écarte Marie de Médicis, et s'empare des rênes des affaires. Celui qui avait commencé par amuser son jeune maître en lui dressant des pies-grièches était devenu premier ministre, et il apportait avec lui un gouvernement nouveau. Il avait rappelé les ministres de Henri IV, et repris avec eux au dedans et au dehors les desseins et la politique du grand roi. Associant habilement sa fortune à celle de la royauté, il était monté et il avait grandi avec elle. Toutes les dignités et toutes les richesses qu'il avait successivement accumulées, il les avait gagnées par d'incontestables services. En trois ou quatre années, il avait rétabli, en Europe, la haute influence de la France. Il avait contenu l'Espagne, défendu l'Italie, sauvé le Piémont de sa propre ambition et de celle de son puissant voisin, et hautement annoncé l'intention de ne pas l'abandonner, en mariant une des sœurs du roi, la belle Christine, avec le prince Victor-Amédée. Il avait aussi renouvelé l'alliance anglaise sans aucun sacrifice de l'honneur et de l'intérêt national. Il avait offert à Jacques Ier la main de l'aimable Henriette pour le prince de Galles, et, par d'adroites négociations et une fermeté soutenue, il était parvenu à obtenir de l'Angleterre qu'elle ne se mêlât point des affaires intérieures de la France. C'est au dedans qu'il avait rencontré les plus grandes difficultés, et il les avait heureusement et presque glorieusement surmontées. Il avait forcé les grands, sans cesse révoltés, à poser les armes et à s'incliner devant le trône, et, ce qui est encore plus considérable, il avait attaché son nom au premier sérieux effort tenté pour réduire les protestants à l'état des autres Français, et leur imposer l'égalité civile et religieuse. Et il avait fait tout cela sans prodiguer les exils et sans dresser des échafauds. Grâce à lui, la famille royale était réconciliée. Le fils, la mère, le frère, qui plus tard se sépareront avec éclat, et dont les discordes coûteront tant de sang à la France, vivaient parfaitement ensemble. Anne d'Autriche était aimée de son mari, et le jeune et royal ménage était tendrement uni. Enfin la faveur, disons-mieux, l'amitié du roi pour Luynes, était dans toute sa force et n'avait pas souffert, depuis bien des années, la plus légère altération : Louis semblait n'avoir qu'un esprit et qu'un cœur avec son ministre. Luynes avait fondé une grande famille; il avait une fille et un fils; ses frères étaient riches et puissants ; l'avenir de sa maison était assuré. Si donc il était mort à la fin de cette année 1620, il serait mort au faîte de la prospérité, rare modèle d'un bonheur constant à travers tant d'orageuses et souvent tragiques aventures. Cette constance du succès, dont le prestige est presque

aussi puissant sur la postérité que sur les contemporains, lui eût été une auréole dans l'histoire; il eût laissé la mémoire d'un premier ministre qui, sans posséder dans l'esprit et dans le caractère ces attributs de grandeur qui commandent le respect et l'admiration des hommes, a fait pourtant d'assez grandes choses, et mérite une juste place entre Henri IV et Richelieu, incomparablement inférieur à l'un et à l'autre, mais leur ayant servi d'utile intermédiaire, et formant un des anneaux de la noble chaîne des serviteurs de la patrie et des fondateurs de la France nouvelle. Mais la Providence en avait disposé autrement; elle réservait Luynes à des épreuves où son étoile devait pâlir et son bonheur succomber.

Depuis le retour de Louis XIII des Pyrénées, les plus graves nouvelles s'étaient succédé sans relâche. La victoire de Prague, remportée le 8 novembre par l'empereur Ferdinand II sur le nouveau roi de Bohême, Frédéric, électeur palatin du Rhin, rompait en Allemagne l'équilibre que le traité d'Ulm avait tâché d'établir, et rendait à l'Autriche une prépondérance redoutable. L'Espagne, depuis longtemps maîtresse du Milanais, était entrée dans la Valteline : sous le prétexte d'y porter secours aux catholiques opprimés, elle s'était emparée des défilés, y élevait des forteresses, et s'ouvrait ainsi la communication qu'elle ambitionnait entre ses possessions d'Italie et les possessions de la maison d'Autriche en Allemagne. Venise et le Piémont jetaient des cris d'alarme et invoquaient la France. D'autre part, à l'intérieur, les protestants du Béarn, le roi à peine parti, avaient renoué leurs trames, levé l'étendard de la révolte et tenté de surprendre Navarreins. Au mépris de toutes les lois, Montauban venait de chasser de ses murs la population catholique, qui errait dispersée. L'assemblée de Loudun, sur la prétention mensongère que les conditions auxquelles elle s'était dissoute n'avaient pas été observées, tandis qu'elles l'avaient été, comme nous l'avons établi, avec le dernier scrupule, s'était réunie d'elle-même, et sans demander la permission du roi, à la Rochelle, et là, bravant les ordres réitérés qu'elle avait reçus de se séparer, et malgré les conseils de ses chefs les plus respectés, elle persistait dans sa rébellion et appelait aux armes tous les protestants du royaume. Enfin le parlement de Paris, auquel il avait bien fallu proposer diverses mesures financières pour faire face à tous ces périls, renouvelait son jeu accoutumé de faire de l'opposition quand il voyait le gouvernement embarrassé, et tâchait de ressaisir le rôle politique qui lui convenait si peu, que Henri IV lui avait ôté et interdit, et qu'il avait essayé de reprendre dans les désordres de la régence et l'affaiblissement de l'autorité royale. Ainsi s'ouvrait l'année 1621. Luynes



y déploiera d'abord une fermeté et une habileté peu communes. Il fera rentrer le parlement dans ses justes limites et dans sa fonction propre, l'intègre et indépendante administration de la justice. Il se portera ouvertement le défenseur de la liberté italienne, et avertira l'Espagne que, si elle ne sort de la Valteline, une armée française franchira les Alpes et marchera sur Milan. Il saura, en resserrant étroitement l'alliance anglaise, persuader à Jacques Ier de ne pas venir en aide à des sujets révoltés contre leur roi, qui tiraient l'épée, non pas pour défendre leur religion, que nul ne songeait à attaquer, mais pour fonder au sein de la France une république calviniste, comme celle des Provinces-Unies, ayant à sa tête, au lieu des Nassau, les Rohan, les Sully et les Bouillon. Il aura le bon sens de ne pas poursuivre plusieurs grands desseins à la fois, et de porter toutes ses pensées, tous ses efforts, sur une seule entreprise, décisive pour l'avenir de la royauté et de la France, la soumission politique et militaire des protestants. Mais, dans cette grande entreprise, la plus juste, la plus légitime qui fut jamais, Luynes échouera par deux fautes qui étonnent dans un esprit naturellement modéré, mais qu'à la fin l'ambition et l'habitude du succès semblent avoir un peu égaré. La première de ces fautes, que tout le monde lui a reprochée, est d'avoir changé le rôle qui lui appartenait, d'homme d'État et de premier ministre, pour celui de général et de connétable, dont il était incapable, lorsque tant de motifs lui désignaient Lesdiguières. La seconde faute, qui dérive de la première, est plus grave encore : Luynes s'est trompé sur le coup qu'il fallait frapper. Il a été chercher au loin ces protestants du Midi, énergiques et guerriers, qu'enivrait un fanatisme féroce, et que conduisaient les premiers officiers du parti, au lieu de se borner, pour le moment, à attaquer la Rochelle, la capitale de l'insurrection, bien plus rapprochée de Paris, moins ardente, moins belliqueuse, moins bien commandée, qu'il était aisé de séparer absolument du Midi et de tout secours de terre par la Guyenne et la Saintonge, où dominaient Mayenne et d'Épernon, et que, cette fois, du côté de la mer, les flottes de l'Angleterre ne devaient pas protéger. Mais hâtons-nous de dire que, du moins, Luynes a racheté et honoré ses fautes en les payant de son sang, et que l'exemple de cette terrible campagne de 1621, mêlée de brillants succès et de revers déplorables, enseignait à Richelieu ce qu'il devait éviter et ce qu'il devait faire, et lui dictait en quelque sorte toute sa conduite de 1628 et de 1629.

Voilà ce qu'ici peut-être nous entreprendrons plus tard de raconter, si les lecteurs du *Journal des Savants* nous soutiennent de leur indulgence, et si, pour cette dernière année de la vie de Luynes, nous parve-

nons à trouver des renseignements aussi nouveaux, aussi détaillés, aussi certains, que ceux dont nous avons pu faire usage jusqu'au point où nous en sommes arrivé, grâce aux dépêches du nonce apostolique Bentivoglio et des ambassadeurs vénitiens.

V. COUSIN.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie des sciences a tenu, le lundi 29 décembre dernier, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Duhamel.

La séance s'est ouverte par la proclamation des prix décernés pour 1862, et des sujets de prix proposés.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

PRIX DÉCERNÉS. *Grand prix de mathématiques de 1862.* — L'Académie avait proposé la question suivante : « Résumer, discuter et perfectionner, en quelques points « importants, les résultats obtenus jusqu'ici sur la théorie des courbes planes du qua- « trième ordre. » Ce prix n'a point été décerné; l'Académie a accordé une médaille de 2,000 francs à l'auteur du mémoire n° 1, et une médaille de 1,000 francs à l'auteur du mémoire n° 2.

Prix d'astronomie, fondation Lalande. — Ce prix a été décerné à M. Clark, qui a découvert, le 31 janvier 1862, une petite étoile dans le voisinage de Sirius.

Prix de statistique, fondation Montyon. — L'Académie a décerné ce prix à M. Mantellier, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, pour son *Mémoire sur la valeur des principales denrées et marchandises qui se vendaient ou se consommaient en la ville d'Orléans*, au cours des XIV[e], XV[e], XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles. Elle a accordé une

mention honorable à M. Champion, pour les quatre volumes publiés de son ouvrage sur les *Inondations en France depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours*.

Prix Bordin. — Question mise au concours : « Déterminer par l'expérience les « causes capables d'influer sur les différences de position du foyer optique et du « foyer photogénique. » L'Académie n'a point décerné le prix, et a déclaré le concours terminé. Elle a accordé une médaille de 2,000 francs à M. Félix Teynard, de Saint-Martin, près Grenoble, et une médaille de 1,000 francs à M. Carl Miersch, de Dresde.

Prix fondé par Mme la marquise de Laplace. — Ce prix, consistant dans la collection complète des ouvrages de Laplace, a été remis à M. Adolphe Maitrot, né à Paris, le 9 juillet 1841, sorti le premier de l'École Polytechnique, et entré à l'École impériale des Mines, le 1er octobre 1862.

PRIX PROPOSÉS. *Grand prix de mathématiques.* — La question des marées, proposée pour 1856, prorogée et remise au concours de 1862, est de nouveau remise au concours pour 1865. L'énoncé de cette question est conservé ainsi : « Discuter « avec soin et comparer à la théorie les observations des marées faites dans les prin- « cipaux ports de France. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er juin 1865.

Grand prix de mathématiques. Question proposée en 1862 pour 1864. — « Établir une théorie complète et rigoureuse de la stabilité de l'équilibre des corps « flottants. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Les mémoires devront être déposés avant le 1er juillet 1864.

Prix extraordinaire de six mille francs sur l'application de la vapeur à la marine militaire. — L'Académie décide qu'il y a lieu de remettre à l'année 1864 le prix fondé par le Ministère de la Marine.

Les mémoires, plans et devis, devront être adressés au secrétariat de l'Institut avant le 1er novembre 1864.

Prix Bordin. Question proposée pour 1862 et prorogée à 1864. — « Étude d'une « question laissée au choix des concurrents et relative à la théorie des phénomènes « optiques. »

« En reproduisant le programme tel qu'il a été donné en 1858, l'Académie ajoute « que ce programme doit être entendu dans le sens le plus large, de manière à laisser « aux concurrents la plus grande liberté, et pour le choix du sujet et pour la manière « de le traiter.

« Le concours est ouvert à toutes les recherches, soit théoriques, soit expérimen- « tales, entreprises dans le but d'ajouter quelque chose à nos connaissances sur la « nature et les propriétés de la lumière. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Les mémoires devront être remis avant le 1er juillet 1864.

Prix Bordin. Question proposée en 1862 pour 1864. — L'Académie décernera le prix Bordin, pour 1864, à l'auteur d'un travail apportant un *perfectionnement notable à la théorie mécanique de la chaleur.*

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Les mémoires devront être déposés avant le 1er juillet 1864.

SCIENCES PHYSIQUES.

PRIX DÉCERNÉS. *Grand prix des Sciences physiques de l'année 1862.* — Question proposée : « Anatomie comparée du système nerveux du poisson. » L'Académie n'a point décerné le prix. La question a été remise au concours de 1864; mais MM. Philipeaux et Vulpian ont obtenu une somme de 1,500 francs à titre d'encouragement pour leur Mémoire intitulé : *Recherches sur la détermination des parties qui constituent l'encéphale du poisson.*

Sur la question des hybrides végétaux, proposée en 1860, l'Académie décerne le prix à M. Naudin, aide-naturaliste au muséum d'histoire naturelle; elle accorde une mention très-honorable à M. Godron.

Prix de physiologie expérimentale, fondation Montyon. — Ce prix a été décerné à M. Balbiani pour son Mémoire sur les phénomènes sexuels des infusoires. L'Académie a accordé un second prix à MM. Chauveau et Marey pour leurs études sur la circulation cardiaque.

Prix de médecine et de chirurgie. — L'Académie a décerné trois prix et trois mentions honorables aux auteurs dont les noms suivent :

A M. Cruveilhier, un prix de 2,500 francs; à M. Lebert, un prix de 2,000 francs; à M. Freichs, un prix de 2,000 francs; à M. Larcher, une mention honorable avec 1,500 francs; à M. Cohn, une mention honorable avec 1,500 francs; à MM. Dolbeau et Luys, une mention honorable avec chacun 800 francs.

Prix Alhumbert. — L'Académie avait proposé, pour le concours de 1862, la question suivante : « Essayer, par des expériences bien faites, de jeter un nouveau jour sur la question des générations dites *spontanées.* » Ce prix a été accordé à M. Pasteur pour son Mémoire sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère. L'auteur anonyme du Mémoire n° 8 a obtenu une mention très-honorable et une récompense de 1,000 francs.

L'Académie avait également mis au concours pour 1862 : « L'Étude expérimentale des modifications qui peuvent être déterminées dans le développement d'un animal vertébré, par l'action des agents extérieurs. » Ce prix a été partagé entre M. Lereboullet, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, et M. Dareste, professeur suppléant à la Faculté des sciences de Lille.

Prix Bréant. — L'Académie a accordé une récompense de 2,000 francs à M. Barallier pour ses recherches sur la non-identité du typhus et de la fièvre typhoïde.

Prix Jecker. — Ce prix a été décerné à M. Thomas Graham pour ses recherches sur la diffusion moléculaire appliquée à l'analyse.

Prix Barbier. — M. Cap a obtenu ce prix pour l'ensemble de ses travaux sur la glycérine, et en particulier pour l'emploi avantageux qu'il a fait de cette substance dans l'art de guérir.

PRIX PROPOSÉS. *Grand prix des sciences physiques.* — Question proposée en 1859 pour 1862, et remise à 1864 : « Anatomie comparée du système nerveux des poissons. » Le prix sera de la valeur de 3,000 francs. Le terme de ce concours est fixé au 1er septembre 1864.

Prix de médecine pour l'année 1864. — Question proposée : « Faire l'histoire de « la pellagre. » Ce prix sera de 5,000 francs. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er avril 1864.

Prix de médecine et de chirurgie pour l'année 1866. — L'Académie propose comme

sujet d'un prix de médecine et de chirurgie à décerner en 1866 la question suivante : « De l'application de l'électricité à la thérapeutique. » Les concurrents devront : 1° Indiquer les appareils électriques employés; décrire leur mode d'application et leurs effets physiologiques; 2° rassembler et discuter les faits publiés sur l'application de l'électricité au traitement des maladies, et en particulier au traitement des affections des systèmes nerveux, musculaire, vasculaire et lymphatique; vérifier et compléter par de nouvelles études les résultats de ces observations, et déterminer les cas dans lesquels il convient de recourir, soit à l'action des courants intermittents, soit à l'action des courants continus.

Le prix sera de la somme de 5,000 francs. Les ouvrages seront reçus jusqu'au 1er avril 1866.

Grand prix de chirurgie pour l'année 1866. — « Des faits nombreux de physiologie ont prouvé que le périoste a la faculté de produire l'os. Déjà même quelques « faits remarquables de chirurgie ont montré, sur l'homme, que des portions d'os « très-étendues ont pu être reproduites par le périoste conservé. Le moment semble « donc venu d'appeler l'attention des chirurgiens vers une grande et nouvelle « étude, qui intéresse à la fois la science et l'humanité. En conséquence, l'Académie met au concours la question *de la conservation des membres par la conservation « du périoste.* Les concurrents ne sauraient oublier qu'il s'agit ici d'un travail pratique, qu'il s'agit de l'homme, et que, par conséquent, on ne compte pas moins sur « leur respect pour l'humanité que sur leur intelligence.

« L'Académie, voulant marquer par une distinction notable, l'importance qu'elle « attache à la question proposée, a décidé que le prix serait de 10,000 francs. Informé de cette décision, et appréciant tout ce que peut amener de bienfaits un si « grand progrès de la chirurgie, l'Empereur a fait immédiatement écrire à l'Académie qu'il doublait le prix. Le prix sera donc de 20,000 francs.

« Les pièces devront être parvenues au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1866. « Elles devront être écrites en français. Il est essentiel que les concurrents fassent « connaître leur nom. »

Après la proclamation et l'annonce de ces divers prix, la séance s'est terminée par la lecture d'un éloge historique de M. Œrsted, associé étranger, par M. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Horace Vernet, membre de l'Académie des beaux-arts, est mort à Paris le 17 janvier.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Barthe, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Paris le 27 janvier.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique. Épicharme, Ménandre,

Plaute; par M. Artaud, inspecteur général des études, etc. avec une préface de M. Guigniaut. Paris, imprimerie de Hennuyer, librairie de Durand, 1863, in-8° de XII-303 pages. — Les quatre premiers mémoires réunis dans ce volume étaient destinés à faire partie d'une histoire de la comédie grecque, que M. Artaud se proposait de publier. Ces études, où l'on retrouve toute l'érudition du traducteur de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane, ont pour titre : Épicharme philosophe; de la comédie mythologique d'Épicharme; la comédie de mœurs et de caractère; fragments de Ménandre. Le volume se termine par une intéressante dissertation intitulée : Histoire des mœurs romaines dans Plaute.

De l'âme humaine; études de psychologie. Leçons faites à la Sorbonne (2e série), par Charles Waddington, professeur agrégé de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, auteur de la *Psychologie d'Aristote, etc.* Paris, 1862, in-8°, III-576 pages. — L'ouvrage de M. Charles Waddington se divise en deux parties principales : l'une donnée à l'histoire de la psychologie, depuis Aristote jusqu'à nos jours; l'autre consacrée à la discussion des systèmes antérieurs et à une théorie nouvelle des facultés de l'âme. M. Charles Waddington est profondément spiritualiste, et c'est à défendre cette noble cause qu'il applique tous ses efforts. Son livre est plein d'une érudition exacte, puisée directement aux sources, et c'est un résumé bien fait de toutes les doctrines émises dans le passé et de notre temps sur la grande question de l'âme. Tout en reconnaissant à l'âme humaine huit facultés, l'auteur s'attache plus spécialement à l'analyse et à l'étude de la connaissance des passions et de la volonté; il est l'adversaire déclaré de l'animisme, et il attaque vivement cette doctrine, qui a récemment jeté quelque éclat et repris quelque force. Aussi l'ouvrage de M. Charles Waddington présente-t-il autant d'intérêt actuel que d'intérêt historique, et il contribuera à raffermir bien des esprits contre les fâcheuses doctrines que notre siècle a vues renaître et qui tendent à restaurer le matérialisme.

Mémoires de l'Académie des Sciences de l'Institut impérial de France. Tome XXVI. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1862, in-4° de LVIII-928 pages, avec planches. — Ce volume contient : 1° un éloge historique du baron Léopold de Buch, par M. Flourens, secrétaire perpétuel, suivi de la liste des ouvrages de M. de Buch; 2° un mémoire intitulé : Relation des expériences entreprises par ordre de M. le ministre des travaux publics, et sur la proposition de la commission centrale des machines à vapeur, pour déterminer les principales lois et les données numériques qui entrent dans le calcul des machines à vapeur, par M. V. Regnault.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du Ministre d'État, tome III. Paris, Imprimerie impériale, 1861, in-4° de 732 pages. — Ce volume, quoique daté de 1861, n'a paru que le mois dernier. Il comprend les catalogues des manuscrits des bibliothèques de Saint-Omer, d'Épinal, de Saint-Mihiel, de Saint-Dié et de Schlestadt. Ces catalogues ont été rédigés par M. Michelant et revus, les uns par M. Taranne, les autres par M. Cocheris. Pour ce volume, comme pour les précédents, on doit de nombreuses rectifications et additions à M. J. V. Le Clerc, président de la Commission chargée de diriger cette importante publication.

La Bourgogne à l'Académie française, de 1665 à 1727, par Charles Muteau, docteur en droit. Imprimerie de Rabutot, à Dijon; librairies de Durand et de Dentu, à Paris, 1862, in-8° de 182 pages. — L'auteur de ce livre a réuni dans un même cadre les noms des écrivains bourguignons des deux derniers siècles que l'Académie française a admis dans son sein : Bussy-Rabutin (1618-1693), Bossuet (1627-1704), Vallon de Mimeure (1659-1719), La Monnoye (1641-1728) et Languet de Gergy

(1677-1753). Sans offrir aucun fait nouveau de quelque importance, ces biographies sont intéressantes par l'abondance des détails, surtout celles de Vallon de Mimeure et de Languet de Gergy.

Les origines du palais de l'Institut. Recherches historiques sur le collége des Quatre-Nations, d'après des documents entièrement inédits, par Alfred Franklin. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie d'Aubry, 1862, in-12 de IX-205 pages. — M. Alph. Franklin, qui a publié récemment une intéressante Histoire de la bibliothèque Mazarine, continue ses recherches sur les origines du palais de l'Institut en retraçant les annales du collége des Quatre-Nations, dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par le premier de nos corps savants. Il n'avait rien été publié jusqu'ici sur ce collége. Les détails donnés par M. Franklin sont curieux, et ont le mérite d'être inédits. L'auteur les a puisés, pour la plupart, dans les registres des procureurs du collége des Quatre-Nations, déposés aux Archives de l'Empire.

BELGIQUE.

Histoire des Carolingiens, par L. A. Warnkœnig et P. A. F. Gérard. Mémoire couronné. Bruxelles, librairie de J. Rozez; à Paris, chez A. Durand, 1862, deux volumes in-8° de xxv-486 et 454 pages. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Bruxelles avait mis au concours, en 1858, la question suivante : « Exposer l'origine belge des Carolingiens; discuter les faits de leur histoire « qui se rattachent à la Belgique. » Le savant mémoire que MM. Warnkœnig et Gérard publient aujourd'hui a été jugé digne du prix, « comme approfondissant « toutes les parties de la question, et résumant avec érudition les textes des anciens « historiens et les travaux de la science moderne. » C'est en effet une œuvre considérable, écrite surtout d'après les sources, et qui nous paraît mériter, à tous égards, la distinction qu'elle a obtenue.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

FÉVRIER 1863.

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

Bogdan Chmielnicki, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Peu de jours après la victoire de Korsun, Bogdan Chmielnicki établissait son quartier général à Biela-Cerkow pour organiser à la fois son armée et un gouvernement. Il n'avait pas voulu prendre le titre d'ataman, que lui offraient ses soldats, car, disait-il, au roi seul appartenait d'en donner l'investiture; et de tous les insignes du commandement il n'avait accepté que le sceau de l'armée zaporogue. En réalité, il était le chef reconnu, non-seulement des Cosaques de l'Ukraine, mais encore de toutes les populations russiennes, enthousiastes de sa gloire et de ses succès. Il présida en cette qualité une assemblée de près de 70,000 hommes, et, malgré l'ardeur belliqueuse des nouvelles recrues, il décida le *cercle* à envoyer des députés à Varsovie pour traiter de la paix.

Vladislas était mort le 2 mai 1648, plus de quinze jours avant le combat de Korsun; mais Chmielnicki, feignant de l'ignorer, lui écrivit de la manière la plus soumise, pour protester de son dévouement et

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de janvier 1863, p. 5.

lui demander de soulager les misères de ses compatriotes. « Après avoir « épuisé tous les moyens de faire valoir leurs droits, les Cosaques, disait- « il, réduits au désespoir, avaient eu recours aux armes. Ils étaient prêts « à les déposer, dès que S. M. aurait ordonné qu'ils fussent traités comme « le méritaient des sujets fidèles à la République. » En terminant, il suppliait le roi d'envoyer au plus tôt des commissaires en Ukraine, pour connaître la vérité et remédier aux maux produits par la tyrannie des gouverneurs polonais. Chmielnicki recevait en même temps une lettre du vayvode de Braclaw, Kissel, qui, professant la religion grecque, et s'étant souvent montré favorable aux demandes de ses coreligionnaires, était à la diète une sorte de patron reconnu par les Cosaques. Kissel remerciait Chmielnicki de ses intentions pacifiques, le conjurait de renvoyer les Tartares, et lui promettait que cette fois les plaintes de l'Ukraine seraient écoutées. Au milieu de ces négociations, Chmielnicki pressait avec la plus grande activité ses préparatifs militaires. De toutes les provinces voisines du Dniepr, les paysans accouraient en Ukraine pour s'enrôler. Devenir Cosaques, c'est-à-dire hommes libres, tel était le vœu de tous les Russiens.

Chmielnicki et les Anciens parmi les Zaporogues se préoccupaient beaucoup plus, selon toute apparence, des antiques priviléges des Cosaques que de l'affranchissement des paysans; mais les victoires des Eaux-Jaunes et de Korsun avaient éveillé dans toutes les provinces méridionales l'idée d'une indépendance absolue. Plus de maîtres, plus d'étrangers, l'ancienne religion, ce fut le cri général partout où les paysans appartenaient à la communion grecque. Les popes et les évêques furent les premiers à souffler le feu de la révolte et à prêcher la vengeance contre les oppresseurs de la foi orthodoxe, c'est-à-dire contre les catholiques et les Juifs. Les Cosaques, soldats de profession, ne s'étaient pas montrés cruels, après la victoire, envers d'autres soldats dont ils estimaient la bravoure; mais les paysans russiens, esclaves révoltés et sectaires fanatiques, furent sans pitié lorsque le sort des armes les favorisa. Tandis que Chmielnicki s'appliquait à compléter ses régiments avec des hommes habitués à la guerre, des aventuriers hardis et féroces se mettaient à la tête des serfs insurgés. Armés de faux emmanchées à revers, de piques et de bâtons, ils saccageaient les maisons isolées, massacraient sans merci tous les Polonais, tous les catholiques, tous les Juifs qui leur tombaient entre les mains. Les Juifs leur étaient particulièrement odieux. En général, l'intendant ou l'homme d'affaires d'un *pane* polonais était un Juif. Son industrie ordinaire était d'avancer de l'argent à son maître et d'en obtenir, pour se rembourser, l'autorisa-

tion de pressurer les paysans. Les Russiens attribuaient aux Juifs toutes les exactions, toutes les violences dont ils étaient victimes. Leur vengeance fut horrible. En quelques semaines maint château fut détruit, maint village brûlé, plusieurs villes importantes surprises et cruellement saccagées. Les plus féroces bandits, les plus ingénieux à inventer des supplices atroces, étaient nommés par acclamation chefs de ces bandes insurgées, qui s'appelaient *Haïdamaks*, d'un mot tartare qui signifie, je crois, partisans; sans doute les Cosaques n'eussent pas souffert que cette populace furieuse se mêlât à leurs rangs et prît leur nom. Un certain Morosenko, dont les paysans de la Volhynie conservent encore la mémoire, arrachait une lanière de peau autour du cou des femmes polonaises ou juives qu'il rencontrait, c'est ce qu'il appelait leur *faire cadeau d'un ruban rouge*. Ganja, un des colonels de Chmielnicki, l'avait quitté pour se mettre à la tête des insurgés de la Podolie. S'étant emparé par trahison de la ville de Nemirof, il y massacra tous les gentilshommes et tous les Juifs, ces derniers au nombre de six mille. Le château de Nesterow, où s'étaient réfugiées la plupart des familles nobles de Podolie, essaya de résister. Ganja avait quelques canons d'un trop faible calibre pour faire brèche aux remparts, mais qui détruisaient les toits des maisons et ne laissaient aucun repos aux assiégés. Ils demandèrent à traiter et offrirent une rançon. Les Haïdamaks répondirent qu'ils accepteraient une rançon pour les Polonais, mais non pour les Juifs. « Ce « sont nos ennemis mortels, disaient-ils, et nous ne nous retirerons que « si vous nous les livrez. » Après quelque hésitation, les Polonais expulsèrent les Juifs du château. Préparés au sort qui les attendait, les malheureux Israélites sortirent des remparts avec leurs femmes et leurs enfants, invoquant la vengeance divine contre les lâches qui les envoyaient à la mort. On dit que le massacre dura trois jours, accompagné d'épouvantables cruautés. Las de tuer, les insurgés reçurent la rançon des Polonais et s'éloignèrent; mais, dès le lendemain, survint un autre chef de bande, qui saccagea le château et égorgea ce qui restait de ses habitants.

L'insurrection, avec ses hideuses saturnales, s'étendit rapidement sur les deux rives du Dniepr, en Podolie, en Volhynie et dans la Sévérie, province qui appartenait alors à la Pologne. Elle pénétra même en Lithuanie, malgré l'énergique résistance du prince Janus Radziwill. Partout les masses populaires poursuivaient avec une égale fureur la noblesse, le clergé catholique, mais surtout les Juifs et les Jésuites. Un rabbin, qui a écrit le récit des misères de ses coreligionnaires dans ces temps déplorables, estime à plus de cent mille le nombre des Juifs

massacrés, sans compter ceux qui, obligés de fuir au hasard, moururent de faim et de froid dans les forêts ou sur les routes. Jusques à aujourd'hui les souvenirs de cette grande catastrophe se sont conservés dans les pays qui en ont été le théâtre, revêtus par l'imagination slave de couleurs fantastiques, dont, à notre avis, les chroniqueurs contemporains n'ont pas toujours su se défendre. Aux trop célèbres chefs de Haïdamaks, tels que Ganja, Nebaba, Krivonoss et tant d'autres, les paysans ajoutent des monstres imaginaires, types dignes de ce temps d'épouvantable mémoire. Ainsi les légendes populaires racontent les exploits et les crimes d'un kan tartare d'un autre âge, Choloudivoï Bouniak, espèce de vampire, mort depuis longtemps, mais ranimé par une puissance surnaturelle. Sous sa pelisse, disait-on, il cachait un cadavre en décomposition. Une fois par mois il prenait un bain, et le Cosaque qui le servait voyait avec horreur à quel monstre il avait affaire. Bouniak ne manquait jamais de tuer un témoin qui aurait pu être indiscret. Cela dura quelque temps, jusqu'à ce qu'il eut pour baigneur le fils d'une fameuse sorcière, qui connaissait les vampires à la mine. Elle donna à son fils un gâteau fait avec son lait, et lui dit d'en faire manger au capitaine dès qu'il serait au bain. A peine le vampire en eut-il mangé, qu'il s'écria : « Tu viens d'échapper à la mort; nous sommes frères, à « présent que nous avons goûté le lait d'une même mère. Quant à « moi, je suis perdu! » En effet, il mourut dans le premier combat, et cette fois pour ne plus revenir. Cette tradition fantastique atteste l'existence de la fraternité par adoption, *pobratimstvo*[1], alors très en honneur parmi les Slaves du midi. Elle était et est encore consacrée par des rites religieux dans l'Église grecque. Il paraît qu'elle pouvait exister entre personnes de religions différentes, car on dit que Chmielnicki et un frère du kan de Crimée s'appelaient *pobratimes*, ou frères d'adoption.

Les terribles cruautés des Haïdamaks ôtaient à la noblesse polonaise jusqu'à sa valeur si renommée. On fuyait devant le torrent dévastateur, sans essayer de lui résister. Il n'y avait plus de troupes régulières dans les provinces russiennes, et les gentilshommes polonais, isolés et entourés d'ennemis, ne savaient ou ne pouvaient se concerter. Chacun cherchait un refuge dans quelque grande ville. Le prince Jérémie Wiszniowiecki, descendant des Jagellons, et un des plus riches seigneurs de ce temps, donna le premier l'exemple de la résistance, et courut fièrement lui-même au-devant de l'insurrection. Propriétaire d'immenses domaines

[1] Побратимство.

en Ukraine, en Volhynie et dans la Russie rouge, il s'était fait exécrer depuis longtemps du clergé grec et des paysans par son zèle de nouveau converti au catholicisme. Son père était mort dans la religion grecque. Jérémie avait bâti des églises, doté des couvents, payé des missionnaires. C'était un homme tout d'une pièce, un héros du moyen âge, plein de convictions robustes, et que rien n'eût détourné de sa route et de ce qu'il croyait son devoir. Courage, générosité, galanterie, il avait toutes les vertus chevaleresques avec ceux de sa caste, mais il était sans pitié pour ses malheureux vassaux. Les paysans russiens le trouvaient toujours dur, souvent cruel. Il voulait et croyait être juste envers une race abjecte qu'il détestait et méprisait, et comme vilains et comme hérétiques; mais accorder quelque chose à leurs plaintes lui semblait lâcheté et folie, comme céder aux caprices d'un cheval rétif. Jamais il n'y eût consenti, eût-il dû verser des flots de sang. Au surplus le sang d'un serf était pour lui comme de l'eau; et le sien, il était toujours prêt à le répandre pour son honneur, son pays et ses droits de gentilhomme.

Dès qu'il eut appris la levée de bouclier de Chmielnicki, il rassembla ses gentilshommes et ses domestiques; c'était une petite armée. Il se mit à leur tête et s'apprêtait à rejoindre le général de la couronne, lorsque des Cosaques lui remirent une lettre que le vainqueur de Korsun lui adressait, pour l'engager à ne point prendre part à une querelle déjà jugée par le droit des armes. Pour toute réponse, Wiszniowiecki fit empaler les porteurs du message. Bientôt, cependant, il reconnut le danger de sa position. Déjà l'insurrection s'allumait derrière lui, et Krivonoss, un colonel de Cosaques, s'approchait avec un corps considérable. Wiszniowiecki, la rage dans le cœur, retourna sur ses pas, pour pourvoir à la sûreté de sa jeune femme et de son fils, qui se trouvaient alors à Lubny; mais, dès qu'il les eut mis à l'abri des fortifications du château de Wiszniowieç, d'où il tirait son nom, libre alors, avec une troupe peu nombreuse, mais dévouée, il se lança au plus fort de l'insurrection. Par la rapidité de ses marches et l'habileté de ses manœuvres, il surprit plusieurs rassemblements de paysans et en fit un horrible carnage. Imiter, surpasser même les cruautés des Haïdamaks c'était, pensait-il, faire justice; mais, ni les terribles représailles qu'il exerçait, ni son courage, ni ses talents militaires, ne pouvaient arrêter le soulèvement de tout un peuple. Sa troupe, diminuée par les combats et la désertion, se refusa bientôt à continuer une lutte trop inégale. Un village brûlé en faisait insurger dix autres, et cette guerre d'extermination devait être fatale au parti le moins nombreux.

Dans deux engagements meurtriers, Wiszniowiecki battit Krivonoss,

lui prit des drapeaux et fit quelques prisonniers, mais ces succès furent stériles. Après chaque victoire, il était contraint de céder du terrain aux révoltés. Un capitaine de Cosaques nommé Poloviane, fait prisonnier par lui et soumis, à plusieurs reprises, aux plus cruelles tortures, persista, sans jamais se dédire, dans une fable de son invention, dont le but était de forcer les Polonais à la retraite. A l'entendre, Chmielnicki s'avançait avec une armée innombrable, et toute la horde de Crimée le suivait. Pour prix de ce mensonge héroïque, Poloviane mourut sur le pal, mais, en mourant, il vit les Polonais abandonner presque toute la Volhynie. Wiszniowiecki lui-même, alarmé pour sa famille, se replia précipitamment sur Zbaraz, laissant Krivonoss poursuivre impunément ses ravages. Quelque idée qu'on se fasse de la méchanceté humaine, quelque persuadé qu'on soit que tous les crimes sont possibles à une populace ignorante et fanatique, croira-t-on, sur le témoignage des contemporains, aux immenses massacres qu'ils attribuent à ce chef sanguinaire? Ils rapportent qu'à la prise de Bar Krivonoss fit écorcher vivants 15,000 juifs. *Credat Judæus Apella.* Que des hommes soient assez enragés pour imaginer pareil supplice, il faut bien l'admettre. En 1610, les bouchers de Paris offrirent au Parlement d'écorcher Ravaillac si soigneusement, qu'ils s'engageaient à le faire vivre trois jours. Mais, que, dans une ville prise d'assaut, on écorche 15,000 personnes, je déclare le fait impossible, non pas à la férocité, mais à la patience des plus stupides parmi les sauvages.

Pendant que le sang inondait les provinces russiennes, Chmielnicki, immobile dans son quartier général de Biela-Cerkow, soufflait le feu de l'insurrection, tout en affectant de n'avoir aucune relation avec les Haïdamaks, qui pour la plupart cependant lui adressaient le rapport de leurs expéditions. Il négociait même avec la veuve de Vladislas et avec le gouvernement polonais. Après la mort du roi, le primat de Gnezne avait convoqué une diète extraordinaire, et, selon l'usage du pays, avait pris en main les rênes de l'administration. Le danger était si pressant, que, dès la première réunion de la diète, on décréta la levée d'une armée de 36,000 hommes, sans compter les milices de chaque province, Les troupes régulières, *l'armée de la couronne*, comme on l'appelait, ne devait être composée que de gentilshommes ou d'étrangers, car c'eût été grossir l'insurrection que d'armer les paysans. Au milieu de ces préparatifs arrivèrent à Varsovie les envoyés des Cosaques. Ils parurent devant la diète, non sans montrer beaucoup de timidité, et, après force protestations de leur attachement à la République, ils excusèrent leur prise d'armes, en disant qu'ils avaient reçu du feu roi l'ordre de cons-

truire des barques pour faire la guerre aux Turcs, sous promesse de libertés nouvelles; qu'ils avaient obéi avec joie, mais que, traités bientôt avec la dernière cruauté par les seigneurs du pays, ils s'étaient vus contraints de repousser la force par la force.

Ils ne disaient que la vérité, mais leur déclaration provoqua aussitôt dans la diète une explosion violente. On accusa les conseillers du feu roi de trahir la patrie, de pactiser avec les Cosaques. Ossolinski et Kissel, nommément accusés, et non sans raison, comme on l'a pu voir, nièrent hardiment qu'ils eussent fait aucune promesse au nom de Vladislas. Ils soutinrent que les Cosaques cherchaient, par un mensonge odieux, à diviser la noblesse polonaise; mais ils admettaient en même temps que les plaintes de l'Ukraine n'étaient que trop fondées. A leur avis, il ne fallait pas précipiter la guerre. La paix, même au prix de quelques concessions, valait mieux que les mesures violentes. « Souvenez-vous du « proverbe, disait Kissel, et *ne prenez pas le loup par les oreilles*. En se « servant du temps et des occasions, on a toujours raison des masses « populaires. »

Ossolinski et Kissel furent absous par la majorité, et l'on décida qu'on traiterait avec les Cosaques. Le chancelier en prévint Chmielnicki par une lettre officielle adressée à l'armée zaporogue. Après avoir reproché vivement aux insurgés leur prise d'armes et leur alliance avec le kan de Crimée, la diète voulait bien leur promettre une amnistie complète, à condition qu'ils relâcheraient leurs prisonniers et donneraient satisfaction pour les excès dont ils s'étaient rendus coupables. On leur annonça également l'envoi d'une commission présidée par Kissel, qui prendrait connaissance de leurs griefs et prescrirait les mesures propres à rendre la tranquillité au pays.

Kissel, qui avait peut-être rédigé cette lettre, et qui d'ailleurs promettait à Chmielnicki ses bons offices auprès de la diète, écrivait en même temps à la cour de Moscou dans un sens bien différent. Il représentait que la révolte des serfs dans les provinces russiennes ne pouvait manquer de s'étendre à la Moscovie; que l'intérêt du Tsar, aussi bien que celui de la République, était d'étouffer au plus vite l'insurrection en Ukraine; et que, si les deux empires réunissaient leurs forces, ils feraient facilement rentrer dans le devoir cette race dangereuse et incorrigible des Cosaques, qui donnait un si funeste exemple.

Le courrier qui portait cette lettre au Tsar fut arrêté par un parti de Cosaques, et les dépêches furent remises à Chmielnicki. Vraisemblablement elles ne lui apprirent rien, quant à la bonne foi de Kissel. Néanmoins il ne fit aucune plainte. Son but était de gagner du temps

pour achever ses préparatifs militaires, et il était intéressé à prolonger les négociations. Il répondit donc en protestant comme ses envoyés de son amour de la paix et de son attachement à la République; mais, aux plaintes de la diète, il opposa les siennes. A l'entendre, c'était au seul Wiszniowiecki qu'il fallait attribuer les horreurs de cette guerre. C'était lui qui avait donné l'exemple des violences et des cruautés. Devait-on s'étonner qu'un demi-sauvage, tel que Krivonoss, se fût montré impitoyable dans ses représailles? Mais d'un prince Wiszniowiecki, on ne pouvait excuser les excès, en alléguant son ignorance et la bassesse de sa condition; et, en admettant qu'ils se fussent rendus coupables des mêmes crimes, devait-on juger le Cosaque aussi sévèrement que le palatin polonais? Pour faire parade de justice, Chmielnicki fit arrêter Krivonoss et le tint quelques heures enchaîné à un canon. Plusieurs bandits, étrangers au pays, furent décapités par son ordre. Mais bientôt Krivonoss, qui était pour lui un lieutenant utile, fut relâché et rentra en grâce. Les Haïdamaks continuèrent leurs ravages, et guidés, plutôt que contenus par les instructions de Chmielnicki, poussèrent des partis de fourrageurs jusque dans les environs de Varsovie.

Lorsque Kissel et la commission désignée par la diète voulurent se rendre en Ukraine, leur voyage fut retardé par des obstacles sans cesse renouvelés. Tantôt des bandes armées s'opposaient à leur passage; et beaucoup de temps se perdait à parlementer avec elles, bien que les commissaires montrassent des passe-ports revêtus du sceau de l'armée zaporogue, et qu'ils eussent une escorte de Cosaques réguliers. Tantôt on disait que les députés de l'Ukraine avaient été empalés à Varsovie, et la populace ameutée voulait massacrer les commissaires, en représailles. A chaque ville, à chaque village, leur arrivée excitait un rassemblement tumultueux, qui délibérait en armes sur le traitement qu'on devait leur faire. Arrivés, après des lenteurs infinies, à la frontière ukrainienne, les députés polonais apprirent tout à coup avec terreur que Chmielnicki était tout près d'eux avec une armée de plus de 80,000 hommes. Il leur faisait dire que tous ses efforts pour obtenir la paix avaient été inutiles, et qu'il ne pouvait s'opposer à la volonté de tout son peuple résolu de ne plus traiter avec la Pologne. Kissel, désespéré, n'essaya pas de le voir, et courut avec ses compagnons au camp polonais, qui venait de se former à Glinnie.

L'espoir d'une solution pacifique avait retardé les préparatifs militaires des Polonais. On sait que le général ou *hetman de la couronne* et le *hetman de campagne* étaient l'un et l'autre prisonniers chez les Tartares. Il avait fallu nommer d'autres chefs. Un moment on avait cru

que Wiszniowiecki obtiendrait le bâton de commandement; mais sa hauteur lui avait fait de nombreux ennemis, et il était trop fier pour s'abaisser à solliciter les suffrages de ses égaux. On eût regardé d'ailleurs comme dangereux de choisir un homme si connu par sa haine contre les Cosaques, dans un moment où l'on traitait avec eux. La diète désigna, pour commander l'armée de la couronne, le prince Dominique Zaslawski, seigneur riche et puissant, plus connu par sa magnificence et son goût pour les plaisirs que par ses talents militaires. Ses lieutenants furent Koniepolski, jeune homme brave jusqu'à la témérité, mais aussi incapable que son chef de diriger les opérations d'une armée, et Nicolas Ostrorog, qui passait, à cette époque, pour un grand savant, parmi ses compatriotes, parce qu'il possédait une bibliothèque. Chmielnicki les connaissait, et ne les désignait à ses Cosaques que par des sobriquets méprisants. Il appelait Zaslawski *l'homme au lit de plumes;* Koniepolski était *le bambin*, et Ostrorog, *le latiniste*.

Wiszniowiecki, indigné de la préférence donnée par la diète à des hommes si médiocres, avait juré d'abord de demeurer tranquille spectateur de la lutte qui se préparait, mais, au premier bruit de guerre, son ardeur martiale l'emporta sur son ressentiment, il reprit ses armes, leva quelques troupes, et se mit en campagne, déterminé à faire la guerre pour son propre compte, et sans prendre les ordres du général de la diète.

L'armée de la couronne n'avait guère plus d'estime que lui pour les chefs qu'on lui avait donnés. Un assez grand nombre de gentilshommes, au lieu de se rendre au quartier général de Zaslawski, à Glinnie, étaient allés se joindre au prince Wiszniowiecki, et leur exemple avait été suivi même par quelques capitaines étrangers, en sorte que l'armée de la couronne se trouvait, et pour le nombre et pour la qualité des soldats, fort inférieure à l'effectif prescrit par la diète. Elle était, en outre, affaiblie par une énorme quantité de bagages et une multitude de non-combattants. Selon l'usage de leur pays, les seigneurs polonais s'entouraient, même en campagne, d'un luxe extravagant, supérieur peut-être à celui de leurs palais fastueux. Il fallait pour un capitaine, et même pour un simple hussard[1], plusieurs chariots portant une tente, des meubles, souvent une vaisselle d'argent, outre des provisions de toute espèce. Les brides, les étriers, étaient d'argent massif. Les schabraques de ve-

[1] On appelait *hussards*, depuis Étienne Bathori, des escadrons de gentilshommes, revêtus d'une armure complète, et suivis, comme nos gendarmes du moyen âge, de plusieurs serviteurs, gentilshommes comme eux.

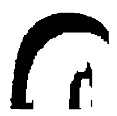
lours étaient brodées d'or ou de perles. On se piquait d'avoir, dans le camp, une table aussi somptueuse, de faire des repas aussi longs qu'à Varsovie. Beaucoup de ces guerriers polonais, comme les Scythes, leurs ancêtres, portaient tout leur avoir avec eux. Aussi les armées étaient suivies de convois immenses, encombrées de toutes choses inutiles à la guerre, et affamées par un peuple de valets et de goujats, dont on ne pouvait attendre aucun service efficace. Un historien polonais, témoin de cette fastueuse indiscipline, remarquait que, dans le camp de Zaslawski, l'argent était plus commun que le plomb.

Zaslawski lui-même, frappé et effrayé du désordre qui régnait dans son armée, eut l'idée généreuse de sacrifier sa vanité de général en chef pour obliger Wiszniowiecki à concourir franchement avec lui au salut commun. Il se rendit au quartier du prince et le conjura, au nom de la patrie, de joindre ses efforts aux siens. Wiszniowiecki, un instant ébranlé, allait céder, lorsqu'un mot imprudent irrita sa susceptibilité. Tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît à assister aux conseils de guerre. Quant à réunir son corps à l'armée de la couronne, il fut inflexible; et, de fait, continua à camper séparément, à quelques lieues du quartier général.

C'était dans cette disposition que les Polonais s'avançaient contre les Cosaques. Chmielnicki avait appelé à lui les principaux chefs des Haïdamaks et réunissait une armée de près de 100,000 hommes. A la vérité, le plus grand nombre de ses soldats n'étaient que des paysans qui venaient d'abandonner leurs charrues, n'ayant pour armes que des massues ou des faux; mais ses Cosaques de l'Ukraine, organisés de longue main, étaient braves, aguerris, et formaient, à eux seuls, une masse plus nombreuse que les deux armées polonaises réunies. Quantité de volontaires, soldats de profession, étaient venus se ranger sous ses drapeaux, Cosaques du Don, Valaques, Hongrois, aventuriers de toute nation. Enfin le Mourza de Pérécop, que Chmielnicki appelait son *âme*, son *brave faucon*, Tougaï Bey, accourait pour le joindre avec l'élite de ses Tartares. Les Cosaques avaient établi leur camp à Pilawce, village entouré de marécages et de forêts, ayant devant eux la Pilawa, rivière assez considérable. Pour engager les Polonais à en tenter le passage, ils avaient négligé d'en fortifier les bords, mais leur front et leurs ailes étaient protégés par des fossés et des abatis d'arbres. A l'avantage du nombre et de l'autorité la plus absolue sur ses troupes, Chmielnicki joignait celui d'être parfaitement servi par ses espions, tandis que les Polonais, regardés comme des ennemis par tous les paysans volhyniens, n'en obtenaient que des renseignements incertains ou des avis perfides.

Chmielnicki n'était jamais pressé de combattre lorsqu'il pouvait ruser. Il savait que chaque jour accroissait ses forces et diminuait celles de l'ennemi. Dès que les Polonais parurent sur les bords de la Pilawa, il écrivit à Zaslawski que, las de la guerre civile, il ne soupirait que pour la paix, et qu'il le priait d'en fixer lui-même les conditions, persuadé qu'il ne pourrait trouver un arbitre plus équitable. Le piége était grossier, et il était facile de voir que Chmielnicki voulait gagner du temps pour que Tougaï Bey fît sa jonction; cependant l'ouverture fut accueillie avec empressement par le général en chef, dont elle flattait la vanité; mais la plupart des gentilshommes, qui s'étaient persuadé qu'une bataille finirait la guerre, s'indignaient de ce nouveau retard, et accusaient Zaslawski de connivence avec le chef des Cosaques.

Le conseil s'assembla, et, comme dans toutes les assemblées polonaises, la discussion dégénéra en violentes récriminations et en querelles particulières. Kissel, qui venait d'arriver au camp, et qui, selon son habitude, opinait pour le parti de la modération, fut grossièrement insulté et accusé ouvertement de trahir la patrie. Wiszniowiecki, demandant la bataille avec une ardeur qui allait jusqu'à l'emportement, parla avec tant de mépris de la mollesse avec laquelle la guerre était conduite, qu'il obligea Zaslawski à terminer la discussion en faisant usage de son autorité de général en chef. « Sans doute, dit-il, la victoire « est certaine, mais quel en sera le résultat? Si nous exterminons l'en« nemi, personne n'y perdra plus que moi. Ce sont mes paysans, à moi, « qui font le gros des rebelles. Faut-il que je les tue, quand je puis les « ramener par la douceur? Je comprends bien l'envie de combattre « que montrent ces messieurs, qui n'ont pas de propriétés dans les pro« vinces russiennes; mais, quant à moi, je ne me soucie pas de détruire « mes paysans. Ce n'est pas moi qui cultiverai mes terres; et je n'ai « nulle honte à recevoir à merci des gens qui se montrent prêts à se « soumettre. » Wiszniowiecki, furieux, regagna ses quartiers, résolu à ne plus avoir de relations avec des généraux si inhabiles. Cependant on nomma des commissaires pour s'aboucher avec les Cosaques, et deux semaines entières furent perdues en conférences, tandis que les insurgés recevaient chaque jour des renforts, et que, loin de suspendre les hostilités, leurs partis allaient piller et brûler des châteaux en vue du camp polonais. Enfin Zaslawski s'aperçut qu'il était pris pour dupe. Il recevait de Wiszniowiecki l'avis que les Tartares étaient en marche et prêts à faire leur jonction avec les Cosaques. Longtemps il refusa de le croire, mais, enfin, obligé de se rendre à l'évidence, et vaincu par les instances de ses officiers, il se décida à marcher à l'ennemi.



Nous avons dit que la rivière de Pilawa séparait les deux armées. Une chaussée étroite la traversait et débouchait dans la plaine où les Cosaques avaient élevé leurs retranchements, autour du château de Pilawce, que Chmielnicki avait pris pour son quartier général. Le 20 septembre 1648, toute l'armée polonaise, divisée en trois corps, passa la Pilawa, sans que les Cosaques offrissent beaucoup de résistance. Le centre, s'avançant par la chaussée, se déploya dans la plaine; les corps de droite et de gauche, ayant découvert des gués, passèrent la rivière, mais trouvèrent l'ennemi en force et bien retranché sous des bois épais, où il fut impossible de pénétrer. La colonne du centre, qui avait refoulé les Cosaques dans leurs retranchements, était pleine d'ardeur et demandait l'assaut. « Un coup de canon, criaient les soldats, et « le *poulailler* est à nous. » Ils montraient le château de Pilawce. Mais Zaslawski crut en avoir fait assez pour un jour, et s'arrêta.

Le lendemain, 21 septembre, ce fut le tour des Cosaques d'attaquer. Ils se jetèrent en masse sur la colonne de gauche, l'obligèrent à repasser la Pilawa, et toute la journée harcelèrent les Polonais par de continuelles escarmouches. Ils firent cependant une perte considérable. Ganja, un de leurs meilleurs colonels, fut tué dans un de ces combats d'homme à homme, où les aventuriers de part et d'autre se provoquaient à la vue des deux armées. Ganja périt par sa faute, dit un chroniqueur petit-russien : « Il était monté à cheval sans avoir fait sa prière. » Il ajoute « qu'il était ivre depuis le matin. »

La nuit, un grand mouvement eut lieu dans le camp des Cosaques. On entendit des décharges de mousqueterie, des fanfares de trompettes et de timbales, accompagnées d'un cri bien connu des Polonais : *Allah! Allah!* Un pope, ou un Cosaque déguisé, fut fait prisonnier et amené à Zaslawski. Il déclara que 40,000 Tartares venaient d'arriver, et qu'ils ne formaient que l'avant-garde de l'armée du kan. En réalité, au lieu de 40,000 Tartares, il n'y en avait que 4 ou 5,000 amenés par Timothée, le fils aîné de Chmielnicki; mais personne ne douta de la véracité du pope, lorsque le lendemain on vit se déployer dans la plaine une longue ligne de cavalerie tartare. On dit que, pour mieux tromper les Polonais, Chmielnicki avait fait prendre un costume oriental à une partie de ses Cosaques.

A la vue de ces cavaliers, alors très-redoutés, l'inquiétude succéda à la confiance dans le camp polonais. L'armée courut aux armes, et se mit en bataille avec tumulte et en désordre. Les généraux se querellaient; chacun donnait des ordres, personne n'obéissait. Un brouillard qui se levait de la Pilawa augmentait la confusion. Pourtant le senti-

ment du danger et la bravoure des soldats suppléant à l'impéritie des chefs, les Polonais soutinrent bravement l'attaque. Le régiment de Sandomir perça le centre des Cosaques et pénétra fort avant dans la plaine, suivi bientôt par d'autres régiments, accourant, sans en avoir reçu l'ordre, sur le point où ils voyaient une trouée. Ils furent bientôt arrêtés par l'élite des Zaporogues, conduite par Chmielnicki en personne, qui leur criait dans le dialecte de l'Ukraine : Pour la foi, mes braves[1] ! Dans le même temps, cette cavalerie si témérairement engagée était assaillie par derrière et sur ses flancs. Le régiment de Sandomir et celui de Volhynie furent hachés en pièces. Beaucoup de seigneurs de haut lignage furent tués, et toute l'armée polonaise fut ramenée à son camp dans le plus grand désordre. L'abattement était général. On s'attendait que le lendemain on aurait sur les bras toute l'armée du kan, et, pendant qu'on se battait dans la plaine de Pilawce, le terrible Krivonoss, avec un corps considérable, avait passé la rivière et s'était porté sur Konstantinow, menaçant de couper la retraite aux débris de l'armée polonaise.

Réunis en conseil de guerre, les trois généraux, après s'être attribué mutuellement toutes les fautes de la journée, ne se trouvèrent d'accord que sur un point, c'était de se soustraire au plus vite à la responsabilité d'une catastrophe qu'ils jugeaient inévitable. Ils résolurent d'inviter Wiszniowiecki à prendre le commandement, et, le courrier expédié, comme s'ils n'eussent plus eu de devoir à remplir, ils quittèrent le camp sans y laisser un chef, sans y donner un ordre, après avoir prévenu quelques-uns de leurs amis intimes de pourvoir promptement à leur sûreté. Ce fut au milieu de la nuit que l'armée apprit la désertion de ses généraux. Aussitôt le cri de *sauve qui peut* s'élève de toutes parts. Chacun saisit ce qu'il a de plus précieux, et se précipite hors du camp. Tentes, canons, blessés, sont laissés à l'abandon. Tout fuit pêle-mêle, sans savoir où l'on va. Ce n'est plus une armée, mais une cohue courant à l'aventure. Dès la petite pointe du jour, des Cosaques, envoyés en reconnaissance, rapportent que le camp polonais est abandonné, et qu'ils n'y ont trouvé que des blessés et des chiens. Aussitôt Chmielnicki lance ses escadrons à la poursuite. Pas un Polonais n'eût échappé, si les vainqueurs n'eussent été arrêtés à chaque pas par l'immense butin qui s'offrait à eux. La route était couverte de caisses, de meubles, d'armes, de dépouilles de toute espèce. Cent mille chariots, dit-on, furent pris dans le camp ou sur la route. Les Cosaques avaient trouvé

[1] За виру, молодци.

à l'abandon quatre-vingts pièces d'artillerie, dix millions de ducats, une immense quantité d'argenterie, de fourrures et d'objets précieux. L'eau-de-vie et le vin sauvèrent les fuyards. Les Cosaques, pour s'enivrer à loisir, cessèrent bientôt la poursuite.

Il est impossible de croire que le prince Wiszniowiecki ignorât que depuis trois jours on se battait à Pilawce. L'orgueil et le ressentiment le retenaient sans doute sous sa tente. En recevant le courrier de Zaslawski chargé de lui remettre le commandement, il répondit avec hauteur : « Il est trop tard ! » Quelques heures après, informé de la déroute, il s'écria douloureusement : « Ô mon Dieu, est-ce donc ta volonté de punir « la patrie par les mains de si méprisables ennemis ! Que ta vengeance au « moins tombe sur les auteurs de nos désastres, sur moi tout le premier, « si je suis coupable ! » Pour le fier palatin, être vaincu par des paysans était plus cruel que de mourir par la main d'un gentilhomme. Rendu enfin au sentiment du devoir, il courut pour essayer de rallier les fuyards, et couvrir la retraite avec ce qu'il avait de soldats. Mais ses efforts furent impuissants; et, après s'être exposé vingt fois à être tué ou pris, il fut lui-même entraîné par le torrent, ou plutôt il parvint à diriger sa course désordonnée. L'armée vaincue atteignit Lwow [Lemberg] en trois jours, tant l'effroi précipitait sa fuite. Là, Wiszniowiecki les arrêta, et commença le ralliement. Il leva une contribution sur la ville afin de pourvoir aux besoins pressants des soldats, y laissa une garnison nombreuse, avec un officier brave et résolu. Puis il courut à Zamosc, où il jeta tout ce qu'il put recueillir de troupes, et, après avoir mis en état de défense cette place importante, il se rendit de sa personne à Varsovie.

Bien que cette prodigieuse victoire de Pilawce fût due en grande partie aux bonnes dispositions et à la prudence de Chmielnicki, il s'en montra surpris lui-même et comme accablé. Plus d'armée devant lui, un royaume divisé, sans roi, sans chef. Un pays riche et tout ouvert s'offrait au chef des Cosaques comme un butin aussi facile à ramasser que les dépouilles du camp de Zaslawski. Après quelques jours de marche, il s'arrêta à Zbaraz pour consulter les colonels et les Anciens. « Que veut l'honorable cercle ? leur demanda-t-il. Irons-nous au fond de « la Pologne donner le coup de grâce à nos ennemis, ou bien retourne-« rons-nous dans notre chère Ukraine ? » Il était évident qu'il penchait pour le dernier parti, mais tous les chefs, exaltés par leurs succès récents, s'écrièrent d'une seule voix : « En Pologne ! Finissons-en avec les *Liakhs*[1] ! »

[1] Ancien nom des Polonais, devenu un terme méprisant dans la bouche des Russes.

En même temps ils l'invitèrent à prendre le titre et les insignes d'ataman, qu'il avait toujours refusés. Cette fois encore Chmielnicki répondit qu'il voulait les recevoir du roi qui serait élu. D'ailleurs, paraissant déférer à l'avis de son conseil, mais, en effet, pour suivre ses propres plans, il dispersa ses lieutenants dans les provinces russiennes, sous prétexte d'y faire des recrues et d'en chasser les Polonais, et lui-même, avec le gros de ses troupes, alla mettre le siége devant Lwow.

La conduite de Chmielnicki dans cette circonstance doit sembler, à bon droit, fort extraordinaire. M. Kostomarof l'explique d'une manière assez peu vraisemblable, en l'attribuant à un sentiment de pitié patriotique dont le vieux Cosaque ne pouvait se défendre. Nous croyons qu'il fait trop d'honneur à sa sensibilité, et qu'il ne rend pas justice à sa politique. D'abord il est assez difficile de croire au patriotisme polonais d'un habitant de l'Ukraine; de supposer qu'un sectaire ardent voulût respecter les catholiques ses persécuteurs; que le chef d'une nation de paysans conservât quelques sentiments de bienveillance pour une aristocratie oppressive. Enfin, si cet amour de la Pologne eût jamais existé, n'est-il pas étrange qu'il ne se manifestât qu'après tant de maux faits à la Pologne, sous ses yeux et par ses ordres? Nous ne prétendons cependant pas nier d'une manière absolue l'influence que purent exercer sur Chmielnicki d'anciens souvenirs, d'anciennes habitudes, qui lui rendaient respectables et la ville de Varsovie et le faible gouvernement appelé la République. Toutefois il nous semble que son principal mobile dut être son intérêt personnel et celui de l'Ukraine, qu'il identifiait avec le sien. Chmielnicki pouvait-il être un prince indépendant, l'Ukraine un pays libre et autonome? L'eût-il désiré, ce but lui sembla toujours trop haut et trop difficile. Il voulait pour lui l'autorité de fait, pour son pays l'indépendance réelle, peu soucieux d'ailleurs de l'apparence, et prêt à reconnaître un maître nominal, pourvu que son vasselage ne lui coûtât que des témoignages de respect. Bien que chef d'une armée d'insurgés, ou plutôt probablement parce qu'il avait souffert plus que personne de l'indiscipline des bandes suivant son drapeau, il voulait un nom plus ancien et plus autorisé que le sien, pour tenir en bride des hordes encore plus difficiles à gouverner pendant la paix que pendant la guerre; et un roi de Pologne, une république de Pologne, étaient toujours des mots pleins de pouvoir sur les masses populaires. D'un autre côté, si le gouvernement oppresseur de l'aristocratie polonaise l'avait obligé de recourir aux armes, Chmielnicki n'en était pas moins lui-même une sorte d'aristocrate vis-à-vis de la plèbe insurgée. Le Cosaque, homme libre et soldat par droit de naissance, se croyait bien au-dessus

du paysan soumis à la corvée. Le Zaporogue de la Sietche s'estimait au-dessus du simple Cosaque comme le Spartiate autrefois s'estimait au-dessus des Lacédémoniens. Le chef de l'armée zaporogue partageait ses préjugés. Peut-être, comme Zaslawski, pensait-il qu'il lui fallait des paysans pour cultiver ses terres; mais, dans aucun cas, il n'aurait voulu compter avec les Haïdamaks, les associer à son autorité, ou changer ses plans en leur faveur. Cette séparation entre le Cosaque et le paysan était profonde; la religion seule et la haine d'un ennemi commun les unissaient. Sans doute Chmielnicki eût voulu adoucir la condition des serfs, mais il eût hésité à les élever tout d'un coup au rang de Cosaques. En un mot, il ne voulut pas anéantir la Pologne, parce qu'il voulait assurer l'indépendance de l'Ukraine à l'ombre d'une puissance, grande encore en Europe. Après sa victoire, il ne pensa qu'à redevenir vassal d'un roi respecté; mais il visait à choisir lui-même ce roi et à le diriger. En ce point l'événement trompa ses calculs, comme nous le raconterons bientôt.

Chmielnicki temporisait avec son armée, comme avec l'armée polonaise. En la menant contre Lwow, son but était de gagner du temps et de permettre à la diète de nommer un roi. Le siége en effet ne fut pas poussé avec vigueur; les Cosaques n'avaient ni ingénieurs, ni grosse artillerie, mais, avec leurs pièces de campagne, ils démolissaient les toits de la ville, et, tout en tiraillant avec la garnison, ils essayaient de faire soulever les habitants et surtout le bas peuple, qui en grande majorité appartenait à la religion grecque. On conserve une tradition singulière sur le siége de Lwow. Parmi les plus ardents à la défense de la place étaient les moines d'un couvent de Bernardins, qui, touchant aux remparts, avait été transformé en une sorte de forteresse. Ils étaient toujours les premiers à prendre les armes, soit pour repousser un assaut, soit pour réprimer les émeutes de la populace affamée. Instruits des intelligences de Chmielnicki avec un certain nombre d'artisans russiens, ils firent publier que le samedi ils donneraient des vivres aux pauvres des deux religions. Il y eut foule au couvent le premier samedi. A la porte du réfectoire, un moine avertissait qu'une table était servie en maigre pour les catholiques, une autre, avec de la viande, pour les grecs. Les Russiens s'asseyaient à cette table et se mettaient en devoir de réparer un long jeûne, lorsqu'un Bernardin invita l'un d'entre eux à le suivre pour une communication confidentielle. Peu après, un autre Russien fut demandé, puis un troisième. Pas un seul de ceux qu'on avait appelés ne revenait. Au sortir de table, un moine les dépêchait d'un coup de hache et les jetait dans un puits. Le fait est-il

vrai, nous l'ignorons, mais cette légende, rapportée par les chroniqueurs russiens, montre à quelle extrémité les haines religieuses s'étaient développées en Pologne.

Après plusieurs semaines de siége, les Cosaques avaient détruit ou incendié quantité de maisons; ils avaient coupé des aqueducs et bloqué la ville si étroitement, que la famine commençait à s'y faire cruellement sentir. Le gouverneur, effrayé d'ailleurs par les menaces du bas peuple, offrit de capituler. Chmielnicki reçut son parlementaire avec bienveillance, et en déplorant les maux que la guerre faisait peser sur les habitants de Lwow. « C'est Wiszniowiecki, disait-il, qui seul est res« ponsable des calamités, dont je gémis le premier. Mon armée est ir« ritée; elle veut faire un exemple terrible sur vous, et je suis impuis« sant pour vous sauver. » Après leur avoir fait un tableau effrayant du sort qui les attendait, il leur laissa voir que l'armée zaporogue se contenterait d'une rançon, ou plutôt d'un subside qui lui était nécessaire pour payer son allié, le mourza tartare. Dès ce moment il ne s'agit plus que de fixer la somme. Chmielnicki demandait 200,000 ducats. On réclama. Il renvoyait les réclamants à Tougaï bey; Tougaï bey les renvoyait à Chmielnicki. La ville ne put fournir que 16,000 ducats, en espèces, mais les assiégeants voulurent bien accepter en compte de l'argenterie et des marchandises. On dépouilla les églises et les monastères, on apporta au camp des Cosaques des étoffes, des meubles, des bijoux. Il fallut encore faire des présents aux colonels, aux Anciens, aux capitaines. Bref, ce fut un pillage organisé, mais de gré à gré. Les terribles Bernardins, qui, jusqu'au dernier moment, avaient toujours protesté contre la capitulation, prétendirent être exemptés de la contribution forcée de leurs concitoyens, et de fait il paraît qu'ils surent s'y soustraire.

De Lwow Chmielnicki conduisit son armée devant Zamosc, évidemment pour l'occuper, la tenir en haleine, et l'empêcher de se jeter sur Varsovie et de porter le dernier coup à la Pologne. Le siége de Zamosc ressembla de tous points à celui de Lwow. Les Cosaques se trouvèrent impuissants à réduire une ville bien fortifiée et pourvue d'une garnison nombreuse, mais ils la fatiguèrent par des attaques répétées, l'effrayèrent par un blocus rigoureux, et finalement acceptèrent une rançon pour lever le siége. S'il faut en croire les chroniques russiennes, les assiégeants construisirent une machine prodigieuse dont ils attendaient avec confiance le plus grand succès: c'était une tour en bois, avec un pont mobile destiné à s'abattre sur le rempart. A force de bras, au moyen de rouleaux et de poulies, on la conduisit, en effet,

tout proche des murailles; mais les Polonais la démontèrent à coups de canon et la réduisirent en cendres. Les Cosaques, chez lesquels on ne s'attendait pas à retrouver cet étrange souvenir de la poliorcétique des Romains, appelaient cette machine *la ville promeneuse*[1], et furent consternés de sa ruine. Ce n'était pas d'ailleurs le seul point de ressemblance entre l'armée russienne et celles de l'antiquité. Chmielnicki avait ses augures comme un consul, et, à l'exemple de Marius, il entretenait une sorcière à son quartier général. Sur l'observation de je ne sais quel météore, Marouchа déclara que la ville ne pourrait être prise, et, persuadés de l'infaillibilité de leur prophétesse, les Cosaques acceptèrent 20,000 ducats pour cesser leurs attaques.

Pendant ce siége, et au milieu des ravages exercés par les Haïdamaks, la diète polonaise, réunie à Varsovie, allait procéder à l'élection d'un roi, et les intrigues ordinaires en pareilles occasions semblaient absorber les électeurs au point de leur faire oublier les dangers de la patrie. Les candidats étaient nombreux pour ce trône chancelant. Le seul qui pût offrir des soldats, un trésor et une expérience militaire, était Étienne Ragoczi, prince de Transilvanie, qui offrait d'abjurer le schisme grec pour prix de la couronne qu'il demandait. Sa mort imprévue surprit la diète au milieu de ses premières opérations. Restaient les deux frères du feu roi, les princes Charles et Jean-Casimir, favorisés par l'opinion qui commençait à s'établir en Pologne en faveur de l'hérédité. Tous les deux étaient cardinaux et affiliés à la société de Jésus; mais ils comptaient sur des dispenses. On dit qu'ils étaient rivaux, non-seulement pour la couronne de Vladislas, mais pour la main de sa veuve, Louise-Marie de Gonzague, qui, à l'âge de quarante ans, conservait encore toutes les grâces de la jeunesse et les séductions d'un esprit brillant, qui l'avaient déjà rendue célèbre à la cour de France. Assurée de régner sous le nom de l'un ou l'autre des deux frères, ses préférences étaient pour Jean-Casimir, et elle détermina l'ambassadeur de France à soutenir ses prétentions. Mais son appui le plus considérable était le redoutable chef des Cosaques. On ignore les relations qui avaient pu exister entre Chmielnicki et le prince Jean-Casimir. Probablement elles dataient du temps où Vladislas traitait avec les Cosaques pour les exciter à faire la guerre aux Turcs. Quoi qu'il en soit, Chmielnicki se déclara ouvertement en sa faveur. Ses agents, et il était à présent assez riche pour en avoir plus d'un dans la diète, déclarèrent que l'élection de Jean-Casimir mettrait fin à la guerre civile, et que, dans le cas contraire, l'armée qui campait au-

[1] Гуляй Городына.

tour de Zamosc se porterait sur Varsovie. Le prince Charles, dans la déplorable situation du pays, ne pouvait plus insister. Il se fit un mérite de sacrifier ses intérêts personnels à ceux de la République, et renonça à sa candidature. Jean-Casimir fut élu dans la plaine de Wola par la diète, qui voyait à l'horizon la fumée des châteaux incendiés par les Cosaques.

Le premier soin du nouveau roi fut de notifier son élection à Chmielnicki par une lettre autographe. Il le suppliait de remmener ses troupes en Ukraine, pour y attendre des commissaires qui seraient chargés de donner satisfaction aux Cosaques et au peuple russien. Les promesses du roi étaient un peu vagues; mais il reconnaissait que les plaintes des Cosaques étaient fondées, et semblait persuadé qu'il ne convenait pas que l'armée zaporogue fût soumise à un vayvode polonais. Quant à la question religieuse, il était encore moins explicite. Les Cosaques ne voulaient en Ukraine ni jésuites, ni grecs-unis : il était difficile à un jésuite, à un cardinal, de prendre un engagement à cet égard; mais Jean-Casimir se montrait disposé à tout faire pour ramener des sujets auxquels, en effet, il devait sa couronne. Chmielnicki ne douta pas de sa sincérité. En apprenant le choix de la diète, il avait témoigné la joie la plus vive, et ses canons avaient célébré l'élection de Jean-Casimir, avant que ceux de Zamosc se fussent fait entendre. Il se croyait arrivé à cette situation qu'il avait entrevue dès le règne de Vladislas, et qui avait été le but constant de sa politique et de tous ses efforts, la souveraineté nominale du roi de Pologne et l'indépendance de fait de l'Ukraine. Plein de ces espérances, il se hâta de quitter la Pologne et de ramener ses régiments dans leurs chefs-lieux. Au commencement de janvier 1649, il fit son entrée triomphale à Kief, la ville sainte des Russiens, au milieu des cris de joie de la population. Le clergé grec vint à sa rencontre et le reçut comme un libérateur. Cependant il laissait dans les provinces qu'il évacuait la plupart des bandes irrégulières qui avaient suivi ses drapeaux. Rien n'avait été stipulé pour les autres provinces russiennes ni pour les Haïdamaks. Malgré son attachement à la religion grecque, Chmielnicki, nous l'avons déjà dit, ne portait qu'un intérêt secondaire à la cause des paysans russiens. Chef de l'armée zaporogue, il croyait que son premier soin, son premier devoir, était la gloire et la prospérité des Cosaques.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite au prochain cahier.*)

Dessins et peintures bouddhiques

offerts à l'Institut impérial de France par M. Brian Houghton Hodgson.

PREMIER ARTICLE.

M. B. H. Hodgson, nommé en 1858 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a voulu reconnaître l'honneur qui lui était fait à si juste titre, en offrant à la docte compagnie de précieux documents sur les études dont il s'occupe et qui ont à jamais uni son nom à l'histoire du bouddhisme. Ces documents nouveaux sont une collection considérable de dessins et de peintures, qui nous apprennent une foule de détails curieux et jusqu'à présent ignorés sur le culte bouddhique, tel qu'il est actuellement pratiqué au Népâl et au Tibet. C'est un des côtés de cette étrange religion les moins accessibles à la philologie européenne, et il faut avoir résidé de bien longues années sur les lieux pour avoir pu y copier tant de monuments divers et y recueillir tant de choses intéressantes et minutieuses. C'est là aussi une sorte de découverte, complément heureux de celle qui a rendu M. B. H. Hodgson si illustre dans les lettres bouddhiques, voilà déjà plus de trente ans.

Il faut rappeler, à son perpétuel honneur, que c'est lui qui, résident politique à Kathmandou, capitale du Népâl, sut gagner la confiance de quelques prêtres et se fit communiquer par eux les originaux sanscrits qui forment le canon des écritures sacrées du bouddhisme. Mais, non moins généreux que sagace et persévérant, M. B. H. Hodgson, à peine en possession de ces trésors inespérés, se faisait un plaisir de les donner aux sociétés savantes qui pouvaient le mieux en profiter : la Société asiatique de Calcutta, la Société royale asiatique de Londres, et surtout notre Société asiatique de Paris. Dès 1837, il lui offrait, ou il faisait transcrire pour elle quatre-vingt-huit des principaux ouvrages conservés si pieusement dans les monastères du Népâl et dérobés jusque-là aux regards des profanes et des étrangers. La France répondit plus dignement que personne à cet appel de M. B. H. Hodgson; et ce fut de ces livres envoyés et procurés par lui qu'Eugène Burnouf tira ses deux admirables ouvrages : l'*Introduction à l'Histoire du bouddhisme indien*, et le *Lotus de la Bonne Loi*, qui ont fondé définitivement en Europe l'étude du bouddhisme, c'est-à-dire de la religion qui compte le plus d'adhérents

sur la surface du globe, et qui est une des plus anciennes, si ce n'est des plus belles de l'humanité.

Sans doute le nouveau don de M. B. H. Hodgson ne peut pas être aussi fécond que l'a été le premier, et, par sa nature même, il ne peut amener autant de résultats. Mais il est bon de le faire connaître avec quelques détails pour tous ceux qui s'intéressent à ces recherches; et, sans entreprendre ici un travail très-étendu, je vais indiquer, autant qu'on le peut en décrivant des dessins, ce qu'ils sont et l'utilité qu'ils présentent. Ce sera en même temps un remercîment à M. B. H. Hodgson et une justice que nous aurions voulu pouvoir lui rendre plus tôt.

La collection se divise en deux parties distinctes : 1° les dessins copiés sur des monuments de sculpture et d'architecture; 2° les images originales, ou, pour mieux dire, les peintures et les tableaux que M. B. H. Hodgson a su obtenir des mains des fidèles. Le tout, copies et originaux, est accompagné de longues explications sanscrites, qui ne nous apprennent pas absolument tout ce que nous voudrions savoir, mais qui nous montrent du moins le point de vue où se place l'érudition indigène pour comprendre les traditions qui lui ont été transmises, et qui souvent sont bien confuses. Les copies ont été faites par un dessinateur bouddhiste (tchitrakar) nommé Radjmansinh, qui était au service de M. Hodgson; et les légendes ont été rédigées presque toutes en sanscrit par Amirta Nanda, pandit fort instruit (bandya), qui s'est plu à les transcrire en beaux caractères dévanâgaris. Il est bon de consigner ici les noms des deux collaborateurs de M. Hodgson, pour qu'ils sachent, même dans ces pays éloignés, que nous ne méconnaissons ni leur talent ni leur science.

1° DESSINS ET COPIES.

Les dessins se partagent en trois séries: l'une donnée à la sculpture; l'autre, à l'architecture; et la dernière, à des reproductions diverses tirées de livres tibétains.

La série consacrée à la sculpture se compose de trente-sept feuilles couvertes de dessins, la plupart à l'encre de Chine. Ils représentent des sculptures qui ornent les temples bouddhiques, et qui sont répandues dans la vallée du Népâl, à Ranipokri, sur la montagne de Gopuech ou de Svâyambhou, à Santipour, à Tchapagaon, dans les viharas ou couvents, sur les tchaityas, etc. Parfois ce sont des bas-reliefs en bois, comme ceux de Thémi; mais le plus souvent ce sont des sculptures de pierres; très-rarement l'or est employé sur les unes ou sur les autres.

Sous le rapport de l'art, nous ne pouvons émettre un jugement, car il faudrait avoir vu soi-même les monuments pour les bien apprécier; mais, autant qu'on peut le conjecturer d'après ces copies, les peuples bouddhiques n'ont guère plus rencontré le beau en sculpture que dans tout le reste. Ce n'est pas qu'on n'y puisse découvrir une certaine habileté de main et une grande facilité à modeler la matière; mais il est évident que l'idéal manque presque absolument; et les artistes, beaucoup moins préoccupés de la forme que de l'objet même du culte, ont montré plus de piété que de génie.

J'essaye de décrire la première feuille de ces dessins, qui reproduit des bas-reliefs à Ranipokri, ou Poshari. Elle contient deux sujets. Le premier représente une chapelle, voûtée et demi-circulaire; elle est soutenue par des colonnes réunies trois par trois à droite et à gauche, et formée par une suite d'ornements symétriquement disposés. Au milieu est une divinité, assise les jambes croisées. C'est Saoukhavatîlokéçvara, comme nous l'apprend l'inscription sanscrite. Cette divinité a quatre têtes, dont deux de face et superposées, une troisième regardant à gauche, et la dernière regardant à droite. Par suite, elle a huit bras; et chacune de ses huit mains tient quelque emblème, l'arc, la flèche, le lotus, l'éventail, le chapelet, etc. Sur sa cuisse gauche est assise une femme qui retourne la tête pour contempler le dieu et l'adorer. C'est peut-être la déesse Saoukhavatî, qui préside au plaisir et au bonheur; et alors le dieu Saoukhavatîlokéçvara ne serait que le roi et le seigneur de la déesse, sur laquelle il semble abaisser un regard protecteur et bienveillant.

Au-dessus de la divinité principale, et en forme de demi-cercle, sont rangés les cinq Bouddhas de la Méditation (Dhyâni-Bouddhas) : d'abord et au milieu, Vairotchana; puis, à gauche, Amitâbha, le second; Akshobhya, le troisième à droite; Amoghasiddha, le quatrième à gauche, un peu plus bas; et enfin le cinquième à droite et au même niveau, Ratnasambhava. Les cinq Dhyâni-Bouddhas sont tous assis les jambes croisées, l'épaule gauche recouverte par le manteau, la droite nue, et les mains pendantes ou dans diverses positions. Ces cinq personnages sont placés au-dessus des colonnes qui soutiennent la chapelle, et leur assemblage achève le demi-cercle supérieur qui en trace la voûte intérieure.

Le long des colonnes et en dehors sont rangés, trois à droite et autant à gauche, six personnages dans des positions analogues à celles des Bouddhas; et, parmi eux, figure allégoriquement la Pradjnâpâramitâ, c'est-à-dire le grand ouvrage de la métaphysique bouddhique, au-dessous

du Bodhisattva Padmapâni [1]. Quelques-uns de ces personnages ont quatre bras, tout en n'ayant qu'une seule tête.

La voûte supérieure de la chapelle est remplie de symboles étranges. Au milieu et tout à fait au sommet, une tête hideuse de bête fantastique tient dans sa gueule et dans ses mains sans bras, quelques-uns des ornements qui, en s'éloignant, se déroulent autour d'elle. De chaque côté, se balance une femme à demi penchée, qui se termine en queue de serpent, et qui porte sur la tête un poisson en forme de cimier. Au-dessous de ces deux femmes, et de chaque côté également, une tête horrible de Makara, c'est-à-dire de ce poisson fabuleux qui a une trompe d'éléphant, une langue formidable de serpent, des dents de crocodile, etc.

Toutes les figures dont je viens de parler sont placées soit aux côtés soit au-dessus de la divinité principale; et elles ont pour la plupart, autour de la tête, une auréole plus ou moins grande. Mais, au-dessous de la divinité, il y a aussi d'autres emblèmes : à gauche, le taureau accroupi Vṛishabha, et à droite un dévot (Bhaktadjana), assis les jambes croisées, et tendant une de ses mains vers un vase que tient son autre main. A la gauche du taureau, sont renfermées dans un cercle les deux plantes de pieds du Bouddha, le Padânkadvayam [2], qui occupe une telle place dans les croyances des fidèles, et dont on prétend retrouver la trace sur une foule de lieux dans l'Inde, notamment sur le fameux pic d'Adam de l'île de Ceylan. A droite, l'ornement qui correspond à celui-là ne représente que la plante d'un seul pied, Padânkaikam. Enfin, et en dehors de la chapelle, sont rangés à gauche et à droite trois petits ornements qui consistent, de chaque côté, en une roue, un miroir et une autre roue (Tchakram, Darpaṇam, Tchakram). Ce sont la roue et le miroir de la loi.

Voilà pour l'un des sujets qui sont dessinés sur la première feuille consacrée à la sculpture bouddhique. Quant à l'autre sujet, il est beaucoup moins compliqué. Il ne se compose que de trois personnages, qui sont autant de déesses. Celle du milieu, qui a un visage humain, est plus grande que les deux autres; elle porte une flèche de la main droite, et, sur ses oreilles, deux petits drapeaux. Sous ses pieds sont deux

[1] Padmapâni, ou encore Avalokitéçvara, est le Bodhisattva, fils d'Amitâbhà, qui préside à notre univers créé par lui et au monde actuel. C'est le saint tutélaire du Tibet. — [2] Dans ce Padânkadvayam, chaque plante de pied renferme, en outre, une autre plante de pied plus petite, de telle sorte qu'il y a effectivement quatre pieds et non plus deux; c'est sans doute un redoublement de piété de la part des artistes et des adorateurs.

hommes nus qui rampent et qui semblent faire de douloureux efforts pour se soustraire au poids dont ils sont écrasés. La déesse qui est à droite a une tête d'éléphant avec la trompe en l'air (Hastiṇîdévî). Elle danse et elle lève la jambe gauche. La déesse qui est à gauche a une tête de truie; elle lève la jambe droite, en dansant comme sa compagne. C'est la déesse Vakriṇî, c'est-à-dire la déesse boiteuse, et peut-être aussi la déesse des choses déshonnêtes.

Après avoir décrit cette première feuille de sculptures, je ne m'arrêterai point aux trente-six autres. Elles contiennent toutes des scènes analogues à celles que l'on vient de voir. Ce sont toujours, et dans toutes les positions, des Bouddhas, des Bodhisattvas, des Bhikshous, des Mounis, des divinités des deux sexes, des adorateurs plongés dans la contemplation et prosternés dans la plus profonde dévotion, des ornements et des symboles de toutes sortes. Tantôt les personnages sont isolés et ne sont que de simples statues; tantôt ils sont réunis en groupes plus ou moins nombreux. Quelquefois ils sont debout; le plus souvent ils sont assis. Il y a telle feuille où l'on pourrait en compter plusieurs centaines, sans qu'aucun d'eux soit absolument identique. Ainsi, dans la quatrième feuille, qui reproduit les sculptures de Tchapagaon, nous retrouvons huit chapelles pour autant de Mounis ou Bhikshous. Chacune de ces chapelles est surmontée, comme celle que je viens de décrire, de la tête de bête fantastique qui tient dans ses mains sans bras des ornements sortant de sa gueule. On y retrouve aussi les deux femmes à queues de serpent et les Makarss. Mais l'emploi de ces types est différent; et chacune de ces chapelles a son cachet particulier qui la distingue des autres, quelque ressemblante qu'elle puisse être [1].

Toutes ces statues, soit en ronde bosse, soit en bas-relief, sont destinées le plus ordinairement à embellir les tchaityas, ou édifices sacrés, c'est-à-dire les temples bouddhiques. La forme de ces temples paraît aussi variée que peut l'être celle de nos églises. Mais il y a cependant, pour tous les tchaityas, comme pour nos églises et nos temples, quelques conditions fondamentales et essentielles qui se reproduisent sans cesse les mêmes. C'est en quelque sorte leur charpente orthodoxe, et il semble qu'ils ne pourraient s'en écarter sans perdre leur caractère

[1] A ces dessins qui reproduisent les sculptures, M. B. H. Hodgson a joint quatre images coloriées, dont j'aurai à parler plus loin quand je traiterai des tableaux. Deux de ces images sont obscènes; et elles ont été copiées l'une et l'autre dans des tantras bouddhiques du Népâl. Eug. Burnouf avait déjà signalé cette obscénité des tantras. (*Introduction à l'Histoire du bouddhisme indien*, pages 523, 526, 538, etc.)

sacré. Voici les parties ordinaires et complètes d'un tchaitya [1]. En bas, et comme premier étage, une vaste coupole ou hémisphère, le garbha ou intérieur du temple. Aux quatre points cardinaux du garbha tout au moins, se trouvent des niches pour recevoir des statues. Au-dessus de la coupole et au centre, est placé sur une courte colonne le Divyatchakshou, c'est-à-dire le regard divin. Le Divyatchakshou se compose de deux yeux tout grands ouverts, sculptés ou peints sur le monument, et le plus souvent séparés par une sorte de virgule, qui forme une espèce de nez et complète l'apparence bizarre d'un visage humain. Pour achever l'illusion, le Divyatchakshou est coiffé d'un cône formé de treize degrés successifs qui vont en se rétrécissant; ce sont les treize mondes ou Bhouvanas du Bodhisattva. On dirait presque d'un chapeau gigantesque. Ce cône tronqué est couronné par quelque construction légère et un petit dôme, qui représente un parasol ou une aigrette, et qui termine le monument entier.

Ces parties essentielles du tchaitya peuvent être diversifiées à l'infini; et l'imagination des architectes bouddhistes ne s'est pas fait faute des combinaisons les plus variées, fort souvent étranges, mais parfois aussi, élégantes et pleines de goût. On en peut voir de nombreux exemples dans les vingt-quatre feuilles que M. Hodgson a consacrées à l'architecture bouddhique. Les tchaityas y sont figurés par centaines, comme l'étaient plus haut les Bouddhas et les Bhikshous. Ils se ressemblent tous; mais, sous cette monotonie apparente, on remarque aisément une foule de différences assez considérables. La coupole de la base peut devenir une construction à plusieurs étages; les niches, les statues, les ornements, les emblèmes, peuvent être changés de place, de figure et de dimensions; le Divyatchakshou n'est pas tellement nécessaire, qu'il ne puisse disparaître quelquefois, quoique assez rarement [2]; le cône est plus ou moins allongé, et le parasol du sommet peut prendre

[1] Le mot de tchaitya vient de la racine TCHIT, qui signifie penser, considérer. Le tchaitya serait donc, à proprement parler, un objet de méditation et de pensée pieuse pour les fidèles. A la vue du tchaitya, ils doivent élever leurs prières et leurs cœurs vers le Bouddha, et le temple qu'ils regardent n'a pas d'autre utilité. Notre mot de *monument* a bien aussi lui-même quelque chose de cette signification : *monumentum, monimentum.* — [2] Dans la feuille 6 (architecture), on peut voir un tchaitya qui n'a ni le Divyatchaksou ni le cône en forme de bonnet. C'est le troisième de la feuille. De même, dans la feuille 14, qui donne le modèle d'un temple bouddhique ordinaire du Népâl, les yeux et le bonnet ne figurent point. De même encore, les quatre grands tchaityas dessinés dans la feuille 21 n'ont ni le Divyatchakshou, ni le cône des Bhouvanas. Ces quatre temples sont situés dans les environs de la ville de Patan; et ils sont appelés Lagan, Ipi, Téta et Poursha.

tous les aspects que la fantaisie de l'artiste veut lui donner[1]. A toutes les hauteurs du tchaitya, on peut multiplier les statues et les symboles, de même qu'on peut n'en user que très-sobrement. Il y a tel tchaitya où les statues se comptent par centaines; il y en a tel autre, où elles ont été presque tout à fait supprimées. De là vient qu'on a distingué les tchaityas en beaucoup d'espèces, selon la forme qu'ils affectent, selon les ornements qui les décorent et selon leur grandeur et leur destination. C'est ainsi qu'il y a des koûṭâgâratchaityas, c'est-à-dire des tchaityas terminés par un sommet en pointe plus ou moins allongée; des pâtrâkâratchaityas, c'est-à-dire des tchaityas portés sur une feuille de lotus et entourés de guirlandes de feuillage; des ghanṭâkâratchaityas, c'est-à-dire des tchaityas à cloches; des koshtâgâratchaityas, c'est-à-dire des tchaityas où l'on conserve des trésors; des layanakâratchaityas, c'est-à-dire des tchaityas servant d'abri ou de refuge, etc. etc.

Il serait trop long de décrire ici tous les dessins où M. B. H. Hodgson s'est efforcé de représenter l'architecture bouddhique; je me borne aux deux feuilles 5 et 6.

La feuille 5 renferme six tchaityas de moindre grandeur, qui se trouvent dans le voisinage du grand temple de Svâyambhounath, non loin de Kathmandou. Le premier de ces tchaityas inférieurs est un pantchatalakouṭâgâratchaitya, ce qui veut dire un tchaitya qui occupe le sommet d'un édifice supporté par cinq étages les uns au-dessus des autres. Les cinq étages vont en diminuant à mesure que l'édifice s'élève. Le tchaitya proprement dit est posé sur le cinquième étage, et il est couronné, comme nous l'avons indiqué plus haut, par le parasol et l'aigrette. Le second est un koshṭâgâralayanâkâratchaitya, où figurent, tout en bas, une déesse à quatre bras, et, au second étage, le Dhyâni-Bouddha, Amitâbha. Le troisième tchaitya est presque entièrement pareil au second. Le quatrième offre la statue de Mandjouçrî Bodhisattva, à l'étage inférieur, et aux deux étages suivants, des statues d'Amitâbha. Le cinquième est un pantchavédikâghanṭâkâratchaitya, c'est-à-dire un tchaitya garni de cloches et supporté sur une base à cinq pans. Enfin le sixième est un simple layanakâratchaitya, à deux étages, où sont posées les statues du Dhyâni-Bouddha, Akshobhya.

La feuille sixième de la série architecturale ne contient que trois belles pagodes. Dans l'une, l'étage inférieur du bâtiment représente

[1] On a cru plus d'une fois que le symbole placé sous le parasol représentait un *lingam;* et les dessins de plusieurs tchaityas donneraient à croire que cette supposition n'est pas erronée.

des draperies disposées avec assez d'élégance et de symétrie. Au premier étage, un dieu à quatre bras semble couvrir de sa protection deux autres dieux plus petits, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, qui l'adorent. Ce dieu est Shadaksharalokéçvara, le Seigneur du monde des six éléments. Des deux côtés, quatre animaux symboliques sont superposés les uns aux autres : une lionne, un éléphant, un griffon ou garouda, et un cheval. Au centre et au-dessus, est assis un Bodhisattva, Vadjrasattva, ajouté parfois en sixième ordre aux cinq Dhyâni-Bouddhas; puis deux têtes de Makâra présentent leurs traits repoussants, et les cinq Bouddhas de la méditation sont rangés en demi-cercle. Au-dessus de toute cette construction, et pour la couronner, est placé le tchaitya composé de la coupole, du Divyatchakshou, du cône et d'un sommet d'où pendent deux longues guirlandes de fleurs.

La seconde pagode de la feuille sixième (architecture) est un ashṭhakoṇakouṭâgâratchaitya, c'est-à-dire un tchaitya placé au haut d'un édifice octogone. A chacun des angles de l'octogone est posé un lion fantastique, ou plutôt une lionne [1], à gueule ouverte et menaçante, qui semble veiller sur le dépôt qui lui est confié. L'édifice a trois étages; au premier, le Bodhisattva Maitréya, le futur Bouddha, est assis dans une niche; au second étage, c'est le Bodhisattva Vadjrapâṇi, le fils supposé d'Akshobhya; au troisième, c'est Akshobhya lui-même, et le tout est surmonté d'un tchaitya dans la forme ordinaire.

Ce qui distingue la troisième pagode sur la feuille sixième (architecture), c'est un dôme fort allongé, à grandes nervures parallèles, au milieu desquelles s'étale un vaste lotus (padma). Les ornements des deux étages inférieurs qui forment l'édifice sont ceux que nous connaissons : les Makaras, les bêtes fantastiques, etc. A droite et à gauche du premier étage, où préside le Bouddha Amitâbha, est placé un garouda, roi des oiseaux et monture habituelle de Vishṇou, le bec tout grand ouvert et prêt à déchirer les profanateurs. Le tchaitya placé au-dessus de l'édifice n'a ni le Divyatchakshou, ni le cône à treize marches.

Sur le grand tchaitya de Kâsâtchit, la coupole de l'hémisphère est entourée d'une trentaine de Bouddhas assis, qui font un effet très-pittoresque et assez imposant. (Feuille 7 de la série architecturale.)

A ces deux séries de dessins relatifs à la sculpture et à l'architecture,

[1] Ce qui porterait à croire que c'est une lionne, c'est que l'artiste lui a donné, sur la partie antérieure du corps et au-dessus des pattes, des seins de femme, comme pour indiquer le sexe.

M. B. H. Hodgson a joint, sous le titre de *xxi Pictorial illustrations of tibetan Buddhism*, dix-sept portraits originaux de Bhikshous et de Bouddhas peints sur toile, et quatre autres portraits non coloriés, reproduits d'après des livres tibétains, qui ont été mis à sa disposition [1]. Je ne décris point ces portraits ici, de peur de faire confusion avec ce qui va suivre sur les tableaux et les peintures que M. Hodgson a pu se procurer en original, et dont il a fait don à l'Institut de France, en même temps que des copies et simples dessins dont nous venons de parler.

2° TABLEAUX ORIGINAUX.

Tableaux népâlais.

J'arrive à la seconde partie du beau présent de M. Hodgson; elle n'est pas moins précieuse ni moins instructive que la première. Elle est formée de vingt tableaux originaux, tous peints sur toile, moitié népâ-

[1] Sur les dix-sept portraits peints sur toile, et avec une espèce de détrempe, il y en a quatorze qui sont, à ce qu'on peut supposer, des portraits faits d'après nature; ils reproduisent des visages de Bhikshous, dont les traits ascétiques ont la plus frappante énergie. Quelques-uns sont assez beaux; d'autres ont des physionomies repoussantes; mais ces figures portent une telle vie et une telle originalité, que, selon toute apparence, l'artiste les a copiées sur les personnes elles-mêmes, et ne les a pas inventées. Toutes ces têtes sont entourées d'auréoles, signe de la sainteté dans le bouddhisme tibétain comme dans la religion chrétienne. Trois autres portraits, plus grands que les quatorze premiers, qui sont tous de même dimension, représentent les figures idéales de trois Dhyâni-Bouddhas. Le premier, copié sur un thânga tibétain, reproduit un Bouddha dont le nom n'est pas indiqué. Il a, au-dessus de lui, cinq Bhikshous qui l'adorent, et au-dessous des Bhikshous, quatre femmes toutes nues, dansant, et ayant des positions indécentes; l'une est de couleur rouge; l'autre de couleur jaune; la troisième est bleue, et la dernière est verte. Le second portrait est celui du Dhyâni-Bouddha Akshobhya, de couleur bleue, entouré d'adorateurs, parmi lesquels on peut reconnaître quelques-unes des physionomies des quatorze Bhikshous dont il vient d'être question. Enfin le troisième portrait est celui du Dhyâni-Bouddha, Ratnasambhava, qui est de couleur jaune. Il est entouré, comme le précédent, d'adorateurs assez nombreux, qui sont placés dans les coins du tableau. Voilà déjà dix-sept sujets sur les vingt et un dont se composent les *Pictorial illustrations;* les quatre sujets restants ne sont pas en couleur, et ils sont simplement dessinés à l'encre de Chine. Ils ont été empruntés à divers livres tibétains, ou copiés sur des tableaux originaux, par des pèlerins de Lhassa, qui les ont communiqués à M. B. H. Hodgson.

lais et moitié tibétains. Ils sont accompagnés de longues explications en sanscrit, qui ont été rédigées sans doute comme les autres par le pandit Amirta Nanda. Ces tableaux sont de dimensions très-diverses; tandis que les uns ont plus de 2 mètres de long sur autant de large, d'autres se réduisent à 30 ou 40 centimètres dans les deux sens. Ceux-ci paraissent fort anciens et fort usés par l'usage qu'on en a fait; ceux-là sont plus récents et moins fanés. Aucun n'a de cadres réguliers; mais ils sont tous destinés à être roulés sur un morceau de bois placé soit en haut soit en bas. La toile est le plus souvent assez grossière et tout unie; parfois le tissu est fort délicat, et il est entremêlé de fils d'or et de soie. Il y en a qui, outre la toile sur laquelle ils sont faits, portent aussi un voile qu'on abaisse ou qu'on relève sur la peinture qu'il doit tout à la fois protéger et cacher. Ces tableaux sont exposés, pour certaines fêtes religieuses, aux regards et à l'admiration des fidèles; tantôt ils restent, à certains moments de la journée, développés sous les yeux du dévot ou Bhikshou qui les possède; tantôt ils sont repliés pour ne pas fatiguer les adorateurs par une contemplation trop assidue.

Il serait difficile de dire précisément quelles sont les matières employées pour fixer les couleurs; c'est, en général, une simple détrempe, comme pour les portraits dont j'ai dit tout à l'heure quelques mots. C'est aussi quelquefois un enduit plus solide, sans qu'il le soit jamais autant que nos peintures à l'huile. Il est même de ces couleurs qui sont si peu tenaces, qu'elles s'attachent aux doigts pour peu qu'on y touche. On dirait d'un pastel prêt à s'effacer, si on le frottait même légèrement; et les tableaux qui sont peints de cette manière courent grand risque de ne pas durer et de disparaître bientôt. C'est ce qui est arrivé déjà à quelques-uns, où bien des détails sont à peu près indéchiffrables. Il n'y a guère moyen de prévenir cette lente destruction; et il serait à craindre, si l'on essayait quelques réparations ou quelques procédés de conservation, qu'on ne gâtât davantage encore ce qui reste.

Je ne peux pas plus décrire ces tableaux un à un que je ne l'ai fait pour les dessins de sculpture et d'architecture. Je me bornerai à un petit nombre, pour donner une idée des autres, et je commence par le premier des tableaux népâlais (Népalia thânga, n° 1). Ce tableau a 2 mètres de long à peu près sur 50 centimètres de large. C'est l'histoire du Bouddha représentée dans une suite de scènes au nombre de trente-sept, plus ou moins compliquées, et qui sont disposées sur deux rangées horizontales. Évidemment c'est d'après le récit du Lalitavistâra qu'elles ont été conçues, et le pieux artiste n'a guère fait que suivre

ce Soûtra, un des plus illustres et des plus clairs parmi tous ceux qui forment le canon orthodoxe[1].

D'abord on voit le Bouddha avant sa naissance dans le ciel du Toushita, ou de la joie; malheureusement les deux scènes du début sont à demi effacées; mais elles sont encore assez visibles pour qu'il n'y ait point à s'y tromper. Le Bodhisattva, sur le point de descendre sur la terre et de s'y incarner dans la personne de Sarvârthasiddha, s'adresse aux dieux du Toushita, qu'il doit quitter. Ces dieux adorent l'être incomparable qu'ils vont perdre, et le regret, mêlé à l'admiration, éclate sur leur visage. La scène suivante se passe dans le royaume de Kapilavastou. Mayâdévî, la mère future du Bouddha, et Souddhodana, son auguste époux, sont assis sur leur trône, entourés par leurs sujets respectueux prosternés à leurs pieds. Dans une autre scène, Mayâdévî, endormie sur un lit splendide, rêve qu'elle doit enfanter le Bouddha sous la forme d'un éléphant blanc, qui lui apparaît en songe. Plus loin elle fait part de son rêve prophétique à ses femmes et à son mari, qui écoutent avec recueillement cette prédiction flatteuse. La reine se rend donc, sur un char attelé de deux éléphants, au palais de Loumbinî, où elle veut faire ses couches. En effet les douleurs de l'enfantement la surprennent sous l'ombre d'un arbre, Plaksha, où elle s'était un instant reposée. Elle est debout, tenant la branche de l'arbre au-dessus de sa tête pour s'appuyer. A peine délivrée, elle présente son fils bienheureux aux divinités, qui s'empressent autour d'elle, et l'enfant qui vient de naître fait aussitôt les sept fameux pas qui attestent sa mission surhumaine. Les dieux, pénétrés de vénération, adorent modestement ce nouveau-né, qui doit un jour renverser leur culte et les remplacer.

Cependant Souddhodana prend son fils dans ses bras, et le porte au temple pour le présenter aux dieux, qui l'adorent encore une fois, et aux Çâkyas, qui en paraissent tout ravis. Le dieu du feu, Agni, descend de la montagne où il réside pour contempler l'enfant, et il se précipite vers lui, environné de tout l'éclat d'un incendie. Dès que le jeune prince est en âge de s'instruire, il va aux écoles d'écriture, et nous l'y voyons, le kalam à la main, et une tablette sur ses genoux. Puis il s'égare dans la campagne, loin des camarades de son enfance, et,

[1] On trouvera une analyse détaillée du Lalitavistâra dans le *Journal des Savants*, cahier d'août 1854, p. 484 et suiv. J'ai tâché de séparer, autant que possible, la partie légendaire et fabuleuse de la vie du Bouddha de la partie réelle et probable. Le tableau népâlais n'a pas eu à faire cette distinction, et l'artiste a suivi le récit du Lalitavistâra dans tous ses détails, avec une fidélité scrupuleuse, que lui imposait sa piété.

après de longues et anxieuses recherches, on le découvre enfin sous un arbre, plongé dans une méditation où se perd déjà sa jeune âme. Ici se présente dans le tableau une scène dont je ne trouve pas l'analogue dans le Lalitavistâra, auquel toutes les autres sont directement empruntées. Un çoudra s'approche du prince royal, et semble lui offrir un instrument aratoire.

Mais l'histoire du jeune homme continue; et, dans la scène quinzième, Daṇḍapâni, son futur beau-père, rend visite au roi Souddhodana, et s'explique avec lui sur le mariage de Siddhârtha. Le prince, qui est touché des vertus de Gopâ plus encore que de sa beauté, consent à disputer la main de la jeune fille, et il sort de son palais sur un char attelé de deux chevaux. Arrivé sur le champ de la lutte, il y terrasse deux éléphants; il est vainqueur dans l'épreuve de l'arc et dans toutes les autres. Ses rivaux eux-mêmes sont forcés de lui rendre hommage, et le sévère Daṇḍapâni, qui s'est enfin adouci, amène sa fille, qu'il tient par la main, au jeune prince, qui semble l'accueillir avec bonheur. Les fêtes du mariage sont célébrées, et Siddhârtha paraît s'abandonner avec une satisfaction calme et profonde aux délices de cette sage union.

Mais bientôt cette paisible félicité se dissipe, et les quatre rencontres que fait l'heureux époux, quand il va se promener solitairement dans le parc de Loumbinî, le rappellent aux pensées qui l'avaient occupé dès son enfance; la maladie et la mort, avec tout le cortége des infirmités humaines, lui sont insupportables; il veut en délivrer à jamais les êtres soumis à la loi fatale de la renaissance; et, après y avoir mûrement réfléchi, il fait part de sa résolution à la déplorable Gopâ, qu'il veut quitter pour aller errer en mendiant par le monde. Comme il hésite encore devant cet effrayant projet, un dieu descendu du séjour de la félicité vient, durant la nuit, rassurer son courage et le déterminer à exécuter son héroïque dessein. Cependant on le surveille dans le palais, et, comme la cour tout entière connaît ses intentions, chacun s'efforce de prévenir une fuite qui se prépare de moment en moment. Vigilance inutile! Par une belle nuit où les étoiles brillent au ciel du plus pur éclat, le prince, trompant les gardiens de la porte, sort de Kapilavastou avec son fidèle écuyer Tchhandaka; et le bon cheval Kaṇṭaka l'a bientôt mis hors de la portée de ceux que son père a envoyés à sa poursuite.

Dans les scènes suivantes (32 et 33), Sarvârthasiddha congédie son écuyer tout en larmes; et, demeuré seul, il coupe ses longs cheveux avec son propre glaive. Il se retire ensuite dans la féconde retraite

d'Ourouvilva, où il se livre aux plus rudes austérités; il en sort vainqueur du dieu du péché, sur lequel il marche, et qui est représenté sous la forme hideuse d'un serpent. Enfin, dans la dernière et trente-septième scène, le Bodhisattva, qui est parvenu, après de si longs combats, à la pure Bodhi, et qui désormais est un Bouddha parfaitement accompli, instruit le monde, qui se prosterne devant lui et qui écoute dévotement ses leçons.

Le second tableau n'est pas achevé comme le premier; l'artiste n'a eu que le temps de le dessiner, et il n'a pas pu y appliquer les couleurs. Le trait, fort correct, est à l'encre de Chine, et il est tout à fait arrêté sur le fond blanc destiné à le recevoir. Mais ce tableau offre encore une différence plus considérable avec celui qui le précède et avec ceux qui le suivent: il paraît appartenir bien plutôt au culte de Çiva qu'à celui du Bouddha. On peut s'étonner de le rencontrer dans la série où il est placé, et l'on aurait dû, ce semble, le mettre dans une classe à part. Quoi qu'il en puisse être, voici ce qu'il contient, dans ses dimensions de 1 mètre de long sur 80 centimètres de large à peu près.

Une grande ogive tronquée et rentrante vers le bas enveloppe toute la scène. La bordure extérieure, d'un décimètre de large, est formée de flammes; elles sont interrompues de loin en loin pour laisser la place à des divinités, qui sont au nombre de quatre de chaque côté. Ces divinités sont assises, les jambes croisées, sur un lotus; elles ont toutes quatre bras, portant divers emblèmes : des arcs, des flèches, des glaives, etc. Au sommet de l'ogive, un dieu à quatre bras aussi est assis les jambes croisées, portant une déesse sur chacune de ses cuisses. Il est posé sur un poisson et sur un lotus; dans une de ses mains gauches, il tient un autre poisson plus petit, mais du genre de celui qui est sous ses pieds. Au-dessus de l'ogive et en dehors, un dieu est debout, les jambes écartées et avec un volumineux abdomen. Il a trois têtes, dont une est de face et hideuse; les deux autres sont de profil à droite et à gauche. Il a six bras; un vaste collier, formé de crânes humains, lui pend des épaules jusqu'aux genoux; dans une de ses mains il tient par les cheveux une tête d'homme dégouttante de sang; sous ses talons gît un cadavre, qu'il semble écraser.

Dans l'intérieur de l'ogive générale, en est une autre moins grande, dont le centre est occupé par des têtes superposées sur cinq rangs. Au premier rang il n'y a qu'une seule tête. Au second rang, il y en a cinq, dont une de face et les quatre autres de profil, deux à droite et deux à gauche, une qui est humaine et l'autre qui est celle de l'oiseau garouda. Le troisième rang présente sept têtes, une au milieu et trois de chaque

côté; mais ce ne sont plus des visages humains; ce sont des animaux fantastiques, chevaux, boucs, éléphants, etc. Au quatrième rang, les sept têtes sont toutes humaines; celle du milieu porte une moustache unique au-dessus de la lèvre droite. Enfin, au cinquième et dernier rang, les têtes sont au nombre de neuf, dont trois humaines et six bestiales. La tête du milieu, qui est humaine, porte, outre ses deux yeux, un troisième œil au front.

L'ogive intérieure est bordée par des têtes de serpent à aigrettes, qui sont disposées d'une façon pittoresque, quoique fort singulière; et, dans l'intervalle des deux ogives, il y a, à droite et à gauche, une déesse montée sur un quadrupède fantastique, qui a l'aspect d'une Makara.

Au-dessous de l'ogive intérieure, se développe une ellipse formée des éléments les plus divers et les plus étranges. D'abord le centre en est occupé par un dieu horrible, moitié homme, moitié bête, à la gueule ouverte et garnie de dents acérées. Il a neuf têtes dont une seule de face, et huit de profil, quatre de chaque côté. Dans chacune de ses mains, rayonnant autour de lui, il porte des divinités et des rois qui ont des attitudes tantôt pareilles et tantôt différentes. De ses premières mains, en sortent d'autres plus petites qui tiennent de nombreux emblèmes. Enfin, cinq rangées circulaires et concentriques de mains achèvent l'ellipse; et toutes ces mains, qui se comptent par centaines, ont le pouce replié en dedans et les doigts étendus. Mais ce n'est pas tout. Deux des mains principales du dieu se rejoignent à la hauteur du nombril, tenant l'une et l'autre un guerrier prêt à se servir de ses armes. Entre les guerriers et les mains qui les soutiennent, une tête de monstre ouvre sa gueule béante, d'où pend un cadavre humain qu'elle avale ou qu'elle rejette. Les jambes du dieu sont au nombre de dix de chaque côté, dont cinq sont fléchies et cinq autres sont étendues. Les pieds reposent sur des montagnes.

Plus bas que le dieu, sont agenouillés quatre adorateurs, dont les postures élégantes et souples semblent indiquer des femmes; l'une a une tête de garouda; l'autre une tête de truie; la troisième et la quatrième, à droite et à gauche, sont des espèces de sirènes, se terminant en queues de poisson.

Toute cette vaste et bizarre composition, très-régulière et très-finement dessinée, repose sur un socle à huit étages; et tout à fait en bas et au centre du dernier étage, un adorateur, vu de face et les mains jointes, s'incline devant le spectacle qu'il a au-dessus de lui. Il est porté sur un lotus. Il est assez remarquable que les yeux de toutes les têtes, si nombreuses et si variées, louchent très-fortement; et l'on ne peut

guère douter que ce ne soit avec intention que l'artiste ait contourné tous ces regards; car il a laissé quelques têtes sans ce défaut; et celles auxquelles il l'attribue n'en paraissent que plus repoussantes. L'effet qu'il recherchait a été certainement produit.

Les autres tableaux se rapportent plus ou moins complétement au culte bouddhique, avec les mélanges et les altérations que nous venons déjà de voir. Celui qui porte le n° 5, et qui est un des plus grands de tous, puisqu'il n'a pas moins de 2^{m},10 de large sur 1^{m},80 de hauteur, reproduit toutes les scènes principales du Svâyambhoupourâṇa. Elles y sont au nombre de cent à peu près, rangées sur six longues bandes horizontales, d'une égale dimension, et qui règnent sur toute la longueur du tableau. C'est un immense travail, dont toutes les parties sont disposées avec une grande symétrie, si ce n'est avec beaucoup d'art. Au milieu de faits purement mythologiques, il y a évidemment aussi quelques faits historiques qui s'y mêlent, et qu'il serait sans doute assez difficile de rétablir. J'en dis autant du tableau n° 6, où, dans une dimension d'un mètre de large sur trois de long, se déroule une suite de processions, dans lesquelles des chars énormes, traînés et poussés par des hommes, portent des pyramides qu'on maintient à grand'peine. Les édifices devant lesquels passe la procession sont nombreux; les éléphants, les chevaux, les guerriers, ne le sont pas moins; et le peuple y figure presque partout en foule.

Le n° 7, qui est inachevé, dans le genre du n° 2 que j'ai décrit plus haut, est aussi un immense dessin à l'encre de Chine sur fond blanc. Le milieu est occupé par une ellipse, et tout autour de cette ellipse, des dieux, au nombre de plusieurs centaines, sont dans une posture d'adoration. Le n° 8, qui a 1^{m}50 de long sur 80 centimètres de large, est très-vieux; un voile de soie qui jadis le recouvrait tombe en lambeaux. La scène principale représente un Bhikshou ou peut-être un Bouddha entouré d'adorateurs. C'est un travail qui a dû être excessivement soigné; mais le temps l'a effacé en partie. Ce qui en reste de distinct est fait pour donner une haute idée de l'application et du talent de l'artiste. Le n° 9 a été encore plus maltraité que le tableau n° 8; et, comme il était presque indéchiffrable, on a dû le recopier sur une vaste feuille de papier. La reproduction assez exacte a cependant beaucoup moins de mérite que l'original. Le sujet est un grand personnage debout et de couleur rouge, sans doute Amitâbha, un des Dhyani-Bouddhas. De son corps, couvert d'ornements splendides, partent des lignes blanches, qui aboutissent à une foule de personnages prosternés autour de lui dans l'attitude d'une piété profonde.

Pour terminer la série des tableaux népâlais, je m'arrête plus particulièrement au dernier, qui porte le n° 10. C'est une œuvre charmante, qui paraît assez récente, et qui ferait honneur même à nos artistes les plus délicats et les plus fins en ce genre. Il a 50 centimètres de large sur 80 de hauteur. Il est encadré d'une raie verte extérieure, et ensuite d'une raie rouge mêlée de jaune, qui produisent un fort joli effet. Une bande de 10 à 12 centimètres règne au sommet et représente quinze Bouddhas et Bhikshous de dimensions et d'attitudes pareilles. Ils ont tous les mains jointes; leur tête, couverte d'une tiare ou toute nue, est toujours entourée d'une auréole. Pour la plupart d'entre eux, un lotus, dont la tige verte part de l'intervalle de leurs mains, s'élève à droite et à gauche jusqu'à la hauteur des épaules et déroule sa feuille et sa fleur élégantes. En bas du tableau, une bande correspondante contient aussi quinze personnages; mais ils sont moins uniformes que ceux d'en haut. Presque tous sont des femmes ou des déesses dansant et jouant de divers instruments de musique, la flûte, le tambourin, etc. Vers l'extrémité droite, deux divinités à face hideuse, dont l'une est sans doute Çiva, font un vif contraste avec le calme béat ou la gaieté des autres figures. La dernière est une déesse à quatre bras, montée de côté sur un cheval blanc. Dans une de ses mains elle porte un glaive.

Voilà pour l'encadrement général.

Dans l'intérieur du carré ainsi tracé se développe un large cercle, formé par des dieux et des Bhikshous au nombre de 80 environ, disposés de la manière la plus symétrique; tous ont les jambes croisées, et leurs pieds sont soutenus sur des ornements du meilleur goût. Puis se succèdent dans la circonférence plusieurs carrés concentriques formés aussi de Bhikshous et de Bouddhas en moindre nombre; et, dans ces carrés, des circonférences plus petites encore, composées de Bhikshous et de Bhikshounis. Enfin tout à fait au centre, et dans un très-petit carré, un Bouddha blanc, qui est probablement le Dhyâni-Bouddha Vairotchana, à qui la couleur blanche est attribuée.

Sur les côtés des carrés concentriques s'élèvent des tchaityas, espèces de temples ou de chapelles, qui sont tous quatre identiques et ornés d'une foule de symboles. A chacun des tchaityas, des hommes qui paraissent en sortir, à droite et à gauche, soutiennent dans leurs mains étendues et à force de bras des girandoles très-gracieuses, qui montent vers le sommet de l'édifice. Dans les espaces assez larges qu'on a ménagés entre les angles des carrés et la circonférence, il y a quatre petites compositions particulières dont les sujets se ressemblent : ce sont

des Bouddhas ou des déesses placés au centre d'un rond et entourés d'autres Bouddhas ou de divinités qui les adorent.

Tel est le n° 10 des tableaux népâlais. C'est, comme on le voit, une très-vaste scène, d'un effet général qui flatte l'œil, quoique très-divers, et où les moindres détails sont rendus avec la plus exquise finesse. Le fond de ce tableau vraiment ravissant est un entrelacement d'arabesques bleus et noirs, qui sont enlevés avec une vivacité d'arêtes extraordinaire et une sûreté d'exécution bien rare. On dirait d'un travail fait à l'emporte-pièce ; et notre propre industrie n'a rien de plus achevé en impressions de couleur.

Ce petit tableau est précisément ce qu'on appelle un maṇḍala, c'est-à-dire une de ces figures magiques par lesquelles on s'assure la protection de toutes les divinités qu'on y accumule avec un choix plus ou moins éclairé. Sur celui-ci on en peut compter plus de deux cents, qui chacune ont une puissance et une attribution spéciale, qu'invoque la superstition aveugle des fidèles. Parmi les dix tableaux népâlais que je viens de parcourir, et parmi les tableaux tibétains dont j'ai encore à m'occuper, il y en a sans doute un bon nombre qui servent de maṇḍalas; car ces pratiques paraissent jouir toujours d'une grande vogue, et faire aujourd'hui autant de dupes que jamais dans les contrées soumises au bouddhisme.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(La fin à un prochain cahier.)

Le Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie, par Moïse ben Maïmoun, dit Maïmonide, *publié pour la première fois dans l'original arabe, et accompagné d'une traduction française et de notes critiques, littéraires et explicatives, par S. Munk, membre de l'Institut.* Tomes I et II, 2 vol. grand in-8°, chez Franck. Paris, 1856 et 1861.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Le problème de l'origine du monde, quand on croit à l'existence de Dieu, ne peut, selon Maïmonide, être résolu que de trois manières. Ou tout a commencé, tout est nouveau dans le monde, non-seulement les êtres qui existent et se meuvent dans son sein, mais la matière même dont les êtres sont formés; ou rien n'a commencé, rien n'est nouveau, mais ce qui est maintenant a toujours été, aussi bien la matière, c'est-à-dire la substance des choses, que le mouvement, qui la fait passer sans cesse d'une forme à une autre, et le temps, qui est la mesure du mouvement; ou, enfin, le monde est en partie nouveau et en partie éternel; nouveau quant au mouvement et au temps, quant à l'ordre qui règne actuellement dans la nature; éternel quant à la matière. La première solution est contenue dans le dogme biblique de la création; la seconde appartient à Aristote, et la troisième est celle que Platon a développée dans le *Timée.* Mais, quand on considère que les deux philosophes grecs s'appuient sur ce même principe, que rien ne vient de rien, ou que toute génération, même celle qui est un effet de la puissance divine, suppose nécessairement une matière préexistante, on se trouve amené à réunir leurs systèmes en un seul et à les soumettre à une discussion commune. A plus forte raison ne doit-on pas tenir compte de l'opinion de ceux qui, non contents d'affirmer l'éternité de la matière, s'efforcent encore de la présenter comme la seule cause de l'univers, et expliquent tous les phénomènes de la nature par la rencontre et la séparation des atomes. L'hypothèse de Démocrite et d'Épicure, et, en général, toutes les hypothèses matérialistes, sont réfutées par cela même qu'on a établi précédemment l'existence d'un premier moteur. Le débat se trouve donc circonscrit entre la Bible et la proposition

[1] Pour le premier et le second article, voir les cahiers de février et mars 1862.

d'Aristote, et il faut absolument qu'on prenne parti pour l'une ou pour l'autre, car il n'existe aucun moyen de les mettre d'accord.

Voici d'abord les arguments qu'on a fait valoir en faveur de l'éternité du monde. Ils sont au nombre de sept. Mais, sans remonter jusqu'à leur véritable origine, Maïmonide a assez de critique pour reconnaître qu'ils n'appartiennent pas tous à Aristote. C'est précisément ce qui nous engage à les reproduire ici; car, plus ils s'écartent des écrits d'Aristote, plus nous sommes sûrs d'y trouver l'esprit et les procédés du péripatétisme arabe.

Si le monde avait commencé, le mouvement aurait commencé, puisque la génération et la corruption, la naissance et la mort, ne sont qu'une forme du mouvement. Mais, si le mouvement avait commencé, ce ne pourrait être qu'en vertu d'un mouvement antérieur; car, pour appeler à l'existence une chose qui, tout à l'heure, n'était encore que possible, il faut l'intervention du mouvement. Le mouvement est le passage d'un état à un autre. Donc le mouvement est éternel, et, avec le mouvement éternel, il faut admettre aussi le temps éternel, l'un ne pouvant se concevoir sans l'autre. L'éternité du mouvement et du temps implique nécessairement l'éternité du monde.

Le monde se compose, non-seulement de mouvement, mais de matière. Or, de même que les corps sont tous formés de quatre éléments, de même les éléments sont formés d'une matière première, qui, n'étant elle-même formée d'aucune matière antérieure, est nécessairement éternelle. Mais, si la matière est éternelle, il est difficile d'admettre que le monde ne le soit pas.

Le monde, d'ailleurs, est contenu dans la sphère céleste, celle qui donne le mouvement et qui sert d'enveloppe à toutes les autres sphères. La sphère céleste, tournant sur elle-même ou se dirigeant précisément vers le point d'où elle part, ne rencontre dans son sein aucune opposition, aucune contrariété, par conséquent, aucune cause de destruction; car la destruction d'une chose ne s'explique que par l'opposition qui est en elle. La sphère céleste, étant indestructible, n'a jamais eu de commencement; car rien ne commence que ce qui doit finir et rien ne finit que ce qui a commencé. La sphère céleste est donc éternelle, ainsi que le monde qu'elle contient.

Le monde, si on le considère avant sa naissance, était possible, ou impossible, ou nécessaire. Nécessaire, il devait exister toujours; impossible, il ne devait exister jamais; simplement possible, il suppose un sujet, un *substratum*, une matière qui se prête à la réalisation de cette possibilité, et qui n'admet qu'une existence éternelle. Ce raisonnement

fait une grande impression sur Maïmonide; aussi, en dépit d'Averrhoès, qui l'attribue formellement à Al-Farabi [1], ne manque-t-il pas d'en faire honneur à Aristote; mais il reconnaît aux arguments suivants une origine beaucoup plus récente.

Si Dieu avait tiré le monde du néant, il serait resté inactif pendant un temps infini, ce qui revient à dire qu'il n'était Dieu que virtuellement ou en puissance, et qu'il a fallu une cause supérieure à lui pour le faire passer de cet état à celui de Dieu effectif ou de Dieu en action. Une telle proposition étant inadmissible, il faut renoncer à l'idée que le monde a commencé.

Quand nous remarquons chez un agent des alternatives de repos et d'activité, nous sommes obligés de lui supposer des empêchements et des besoins; les empêchements nous expliquent pourquoi son action a été suspendue, et les besoins pourquoi elle a recommencé. Mais rien de semblable ne pouvant être attribué à Dieu, il faut en conclure que son action sur le monde est éternelle et continue, comme son existence.

Enfin, le monde est une image de la perfection de son auteur; il est le meilleur et le plus beau qui puisse exister; par conséquent il n'existe réellement que parce qu'il est conforme à la divine sagesse. Mais la sagesse de Dieu est éternelle comme son essence, avec laquelle elle se confond dans notre pensée : donc aussi le monde est éternel.

Toutes ces prétendues preuves de l'éternité de la nature, grâce à une ancienne version du *Guide des égarés*, ont été recueillies par Albert le Grand dans sa *Somme théologique*, d'où elles ont passé dans le commerce général de la scholastique chrétienne. Quelques-unes d'entre elles, se dépouillant de leur forme péripatéticienne et arabe, sont devenues, entre les mains de Bayle et des libres penseurs du XVIII[e] siècle, après avoir passé par l'école de Bologne, des objections sérieuses contre la croyance générale. Mais, dans la pensée de Maïmonide, elles ont toutes assez d'importance pour qu'il se croie obligé de les renverser une à une. Il commence par celle qui se fonde sur la nécessité d'une matière première.

Rien de plus difficile à comprendre pour nous que l'origine de n'importe quelle existence; car l'origine ou l'état primitif des êtres n'est nullement déterminée par leur état actuel. Supposez un homme élevé dans une île déserte, qui n'a connu ni sa mère ni aucune autre femme, qui n'a gardé aucun souvenir de son enfance, et qui, privé de

[1] Voyez Munk, *Le Guide des égarés*, tome II, p. 27, note 1, et p. 117, note 3.

la société des animaux, n'a pu, d'après leur exemple, se faire une idée des lois physiques de la nature humaine. Quelle que soit l'intelligence de ce solitaire, jamais il ne pourra comprendre, quand on voudra pour la première fois lui ouvrir les yeux sur son passé, qu'avant d'être homme il a été enfant, qu'avant d'être enfant il a vécu dans le sein maternel, et que cette vie elle-même a été précédée d'un autre mystère. Ce qu'il ne peut pas comprendre, jamais il ne voudra le croire, et il n'hésitera pas à accuser ou la bonne foi ou le bon sens de ses instituteurs. Eh bien, si, dans le sein même de la nature, telle que nous la connaissons aujourd'hui, et sous l'empire de ses lois immuables, le commencement des choses ressemble si peu à leur état définitif, avons-nous le droit de dire que le monde n'a jamais changé? avons-nous le droit d'affirmer qu'il soit éternel? et, parce qu'il n'y a rien à la portée de notre expérience qui ne soit formé d'une matière préexistante, faut-il en conclure qu'il en a toujours été ainsi, ou que la matière première n'a pas pu être tirée du néant?

La même observation suffit pour faire tomber les deux arguments qu'on a tirés de la nature du mouvement. Oui, le mouvement général de l'univers, soit qu'on le considère dans la génération et la dissolution des êtres, soit qu'on le place dans la rotation des sphères, ce mouvement est continu, il ne souffre pas d'interruption : par conséquent, nous ne le voyons pas commencer. Mais sa continuité actuelle ne nous autorise pas à croire à son éternité. Si la matière a été créée (et l'on vient d'établir que cela est possible), le mouvement n'a-t-il pas été créé avec elle? Si la sphère céleste a été créée, la révolution qu'elle accomplit sur elle-même sera-t-elle éternelle?

On en peut dire autant de la possibilité du monde employée à démontrer son éternité. Dans l'ordre actuel de la nature, une chose possible ne peut se réaliser que dans un sujet ou dans une matière déjà existante. Mais, si l'on remonte de l'ordre actuel de la nature à son état primitif, et si l'on admet que la matière première a été créée de rien, où est la nécessité d'une matière antérieure?

De l'idée de la création il ne résulte nullement, comme on l'a soutenu, que Dieu soit resté une éternité dans l'inaction, et qu'il ait fallu, pour l'en faire sortir, une puissance supérieure à la sienne, ou bien que, passant du repos à l'activité, il ait cessé d'être immuable. Dieu est actif, par cela seul qu'il est; car, pour lui, être et agir sont une seule et même chose. Son essence est indivisible; mais son action ne se manifeste pas nécessairement hors de lui. Elle attend pour se manifester le moment favorable, et ce moment, il ne nous appartient pas de le

déterminer. Après tout, Dieu est un être libre; il dépend de sa seule volonté, et l'essence de la volonté étant de vouloir ou de ne pas vouloir, Dieu est absolument le maître de renfermer son activité en lui-même ou de la produire hors de lui par la création. La création est essentiellement une œuvre de liberté. Nous voilà bien loin de la théorie des attributs négatifs et du principe alexandrin de l'émanation. C'est bien l'esprit de la Bible, le pur esprit hébraïque, qui se fait sentir ici, et qui renverse tout l'échafaudage du péripatétisme arabe.

Reste une dernière objection à résoudre. Le monde étant conforme à la sagesse divine, ne s'ensuit-il pas qu'il a toujours existé, comme cette sagesse même dont il est le plus bel ouvrage? Non, répond Maïmonide; car la sagesse de Dieu, inséparable de sa liberté, peut avoir décidé que le monde commencerait, comme elle a décidé, sans que nous puissions en pénétrer la raison, que les astres semés dans l'espace seraient tels qu'ils sont en effet, ni plus ni moins nombreux, ni plus grands ni plus petits. Que le monde soit conforme à la sagesse divine, cela est incontestable; mais les voies de cette sagesse nous sont inconnues, et il nous est impossible de dire d'avance : Voilà ce qu'il faut qu'elle fasse; voilà ce qui lui est interdit.

Cette argumentation, assurément, ne manque pas de force, si on la compare aux raisonnements qu'elle a pour but de détruire. Cependant Maïmonide est loin de s'en exagérer la portée. Il ne se flatte pas d'avoir résolu les difficultés qui s'élèvent contre l'idée de la création *ex nihilo;* mais il croit avoir rendu impossible la démonstration de la thèse contraire : celle que le monde a toujours existé. «Je montrerai, «dit-il [1], que, si nous sommes conduits à quelque conséquence absurde «en admettant la création, on est poussé à une absurdité plus forte en-«core en admettant l'éternité.» Il va même jusqu'à soutenir qu'Aristote, dans le système de l'éternité du monde, n'a jamais vu qu'une hypothèse, et qu'il était persuadé tout le premier de la faiblesse des raisons qu'il a mises au service de cette cause. Ce n'étaient, dans sa pensée, que des probabilités, et il n'y a pas de sa faute si ses disciples inintelligents les ont prises pour des preuves [2]. La création *ex nihilo*, quand on la considère en philosophe, est une autre hypothèse, tout aussi peu susceptible de démonstration, mais plus vraisemblable que celle d'Aristote, et qui a l'avantage de s'accorder à la fois avec les phénomènes de la nature et avec les fondements de la révélation. On peut donc, sur ce point ca-

[1] IIe partie, ch. XVI, tome II, p. 129 de la traduction française. — [2] IIe partie, ch. XV, t. II, p. 121-128.

pital, s'écarter d'Aristote sans lui être infidèle, puisque Aristote n'a rien voulu affirmer. Pour s'affermir dans cet acte d'indépendanee, Maïmonide lui donne encore un autre motif, que nous lui laissons le soin d'expliquer lui-même : « Tout ce qu'Aristote a dit sur tout ce qui existe « au-dessous de la sphère de la lune jusqu'au centre de la terre est in-« dubitablement vrai, et personne ne saurait s'en écarter, si ce n'est « celui qui ne le comprend pas, ou bien celui qui a des opinions pré-« conçues, qu'il veut défendre à tout prix et qui le conduisent à nier « l'évidence. Mais, à partir de la sphère de la lune et au-dessus, tout ce « qu'Aristote a dit ressemble, à peu de chose près, à de simples con-« jectures; à plus forte raison, ce qu'il dit de l'ordre des intelligences, « ainsi que quelques-unes de ces opinions métaphysiques qu'il adopte « sans pouvoir les démontrer, mais qui renferment de grandes invrai-« semblances ou des erreurs évidentes et manifestes[1]. »

Voilà ce qui s'appelle faire à Aristote sa part. Ce compromis, si étrange qu'il nous paraisse, a l'incontestable avantage de soustraire à l'empire de la tradition et de la routine les problèmes où l'esprit humain a le plus besoin de sa liberté, les vérités qui avaient le plus souffert d'une restauration aveugle de l'éclectisme alexandrin. Il relègue l'infaillibilité prétendue de l'oracle dans le domaine de la physique et lui refuse toute autorité sur la métaphysique et la théologie. C'est la première fois qu'un péripatéticien, ou, ce qui est la même chose pour les Arabes du XIIe siècle, qu'un philosophe ose pousser jusque-là l'esprit d'insurrection.

Et qu'on ne se figure pas qu'en abandonnant Aristote sur la question de l'origine de l'univers, Maïmonide n'ait eu d'autre but que de conformer ses opinions au texte de l'Écriture; il avoue naïvement que, grâce à son système d'exégèse, qui change en allégorie tout ce qui offense la raison, il peut faire dire aux livres saints ce qui lui convient, et que, s'il pensait que la nature n'a pas eu de commencement, il ne serait pas embarrassé de trouver ce système dans les paroles de Moïse et des prophètes. Une telle liberté avec les choses de la foi nous paraît aujourd'hui à peine croyable, parce que nous nous imaginons que le libre examen est une invention toute moderne; mais ce passage, que j'emprunte à la savante traduction de M. Munk, fera taire tous les doutes : « Sache que, si nous évitons de professer l'éternité du monde, ce « n'est pas parce que le texte de la Loi proclamerait que le monde a été « créé, car les textes qui indiquent la nouveauté du monde ne sont

[1] IIe partie, ch. XXII, t. II, p. 179 de la traduction française.

« pas plus nombreux que ceux qui indiquent la matérialité de Dieu [1]. « Au sujet de la nouveauté du monde, les moyens d'interprétation allé« gorique nous manqueraient tout aussi peu et ne seraient pas plus in« terdits à notre usage; au contraire, nous pourrions employer ici ce « mode d'interprétation, comme nous l'avons fait pour écarter de Dieu « les attributs matériels. Peut-être même cela serait-il beaucoup plus « facile et serions-nous très-capable d'interpréter les textes en question « et d'établir l'éternité du monde, de même que nous avons interprété « les autres textes et écarté la matérialité de Dieu [2]. »

C'est donc en toute liberté d'esprit, et par des raisons puisées en lui-même, que Maïmonide se déclare pour la création. La première de ces raisons, c'est qu'il n'y a que la libre volonté d'un Dieu créateur et tout-puissant qui soit capable de nous expliquer la diversité infinie des phénomènes et des lois, ou, pour parler la langue philosophique du XII[e] siècle, des mouvements et des formes qui existent dans la nature. Dans l'opinion d'Aristote, au contraire, tous ces mouvements et toutes ces formes, étant éternels, sont, par là même, nécessaires, et il faut que la science donne la raison de leur existence; il faut qu'elle démontre que l'univers n'aurait pu s'en passer et que Dieu n'aurait pu se passer de l'univers; que chacune des espèces, que chacun des individus qui couvrent la surface de la terre, que chacune des sphères qui se meuvent dans l'espace est un effet inévitable, non pas d'un plan arrêté par une souveraine intelligence, mais des lois de la physique et de la mécanique. Or une telle démonstration est absolument impossible; elle est en désaccord non-seulement avec la faiblesse humaine, mais avec l'ordre de la nature, qui témoigne visiblement d'un dessein préconçu.

La seconde raison pour laquelle Maïmonide préfère l'idée de la création à l'hypothèse d'Aristote, c'est que, sans être imposée par la lettre de la Loi, dont on fait tout ce qu'on veut, elle est la seule qui puisse se concilier avec l'existence d'une révélation, ou, comme nous dirions aujourd'hui, d'une religion positive, et particulièrement de la religion des Écritures. Sur quoi reposent, en effet, toutes les croyances enseignées dans l'Ancien Testament? sur deux choses : la prophétie et les miracles. Or il n'y a pas de miracles dans un système où toutes

[1] Je ne répéterai point ici l'observation que j'ai faite dans un précédent article sur les mots *corporéité, incorporalité*, que M. Munk a adoptés de préférence à ceux de *matérialité* et d'*immatérialité;* mais je saisis cette occasion pour relever une faute typographique qui a été commise au préjudice de mon savant confrère. Jamais M. Munk ne s'est servi de l'expression barbare d'*incorporabilité*. — [2] II[e] partie, ch. XXV, tome II, p. 195 et 196 de la traduction française.

les lois de la nature sont éternelles, nécessaires, immuables. Il n'y a pas de prophétie dans un système où l'avenir doit ressembler au présent, comme le présent ressemble au passé. Les récits et les dogmes bibliques pourraient, à la rigueur, s'accommoder de la doctrine de Platon, à savoir, que le monde a commencé, bien que la matière soit éternelle, ou que l'ordre et l'harmonie qui règnent actuellement dans l'univers ont été précédés par le chaos. On pourrait même trouver dans l'Écriture un certain nombre de passages entièrement favorables à cette opinion; par exemple, le second verset de la Genèse, qui nous montre, à la place de la terre, un tourbillon confus, au moment où paraît la puissance créatrice. Mais la doctrine de Platon n'étant pas mieux démontrée que celle d'Aristote, pourquoi ne pas admettre simplement l'hypothèse qui est à la fois la plus probable selon la nature et la plus conforme à la religion révélée, c'est-à-dire le dogme de la création *ex nihilo?*

Cette concession une fois faite à l'orthodoxie religieuse, et il faut le dire, sous peine d'être injuste, à sa conviction personnelle, Maïmonide emploie toutes les ressources de son intelligence à se rapprocher, autant que possible, de la philosophie péripatéticienne. Il semble qu'il ne veuille laisser à la liberté divine, qu'il défendait tout à l'heure, et à l'autorité de la Bible, qu'autant de place qu'il est absolument nécessaire pour ne pas rompre visiblement avec la foi de ses ancêtres. Ainsi, de ce que le monde a commencé, il n'en résulte en aucune façon, selon lui, qu'il soit destiné à finir. Cette conclusion ne lui paraît justifiée, ni par la raison ni par la foi. Elle ne l'est point par la raison; car, si l'expérience nous enseigne que tout ce qui a été engendré dans les conditions actuelles de la nature est réservé à une dissolution inévitable, il serait illogique d'étendre cette loi jusqu'à l'œuvre de la création ou à la nature elle-même. D'ailleurs, ne nous flattons-nous pas de démontrer, par la seule puissance de la philosophie, que les âmes, quoique certainement créées, ou tout au moins les âmes des justes, sont préservées à jamais des atteintes de la mort? La croyance à la fin du monde n'est pas non plus justifiée par la Loi; tout au contraire l'Écriture nous parle de l'univers comme s'il devait durer éternellement. « Une génération s'en va, une génération arrive, dit Salomon dans l'*Ecclésiaste*, « et la terre dure toujours. » — « Le monde, dit le Psalmiste, ne chancellera jamais. » Cependant il y a aussi des passages qui nous offrent un sens tout opposé : « Les astres sont tombés; le ciel a été bouleversé; « le soleil a été obscurci; la terre chancellera comme un homme ivre. » Mais, grâce à la méthode allégorique, Maïmonide n'est pas embarrassé pour concilier ces textes avec les précédents. Quand le prophète Isaïe

nous peint l'avenir de ces sombres couleurs, ce n'est point de la fin du monde qu'il veut parler, mais de la chute des dynasties et des empires. Par une suite nécessaire de ce langage figuré, lorsqu'il annonce le terme des misères d'Israël, il se sert des mêmes expressions que si la nature entière devait être renouvelée[1].

Mais, si le monde, après avoir été produit par un acte de la toute-puissance divine, doit rester à l'abri de la destruction; si, par conséquent, les lois de la nature demeurent immuables, comment la cause des miracles sera-t-elle plus aisée à défendre dans ce système que dans celui de l'éternité? Les miracles, dans l'opinion de Maïmonide, ne répondent pas à l'idée que s'en fait le vulgaire; ils ne s'expliquent point par un bouleversement des lois de la nature, mais par une simple réserve ou une exception faite à ces lois dans l'instant même où elles furent fondées, c'est-à-dire dans l'acte même de la création. Il est permis, de cette façon, de les faire remonter jusqu'à l'origine du monde, et de les comprendre dans le plan général de la sagesse divine. Cette distinction subtile ne remédie à rien; car jamais les partisans de la révélation n'ont prétendu que les événements merveilleux racontés dans l'Écriture ne fussent pas prévus de toute éternité, ou, tout au moins, depuis le commencement de la création, par la sagesse du Créateur. Exceptions aux bouleversements, de quelque nom qu'on les appelle, les miracles sont des miracles, c'est-à-dire des faits qui dérogent aux lois de la nature ou des faits surnaturels. Y a-t-il, oui ou non, des faits de cet ordre? Est-il permis ou défendu à un esprit philosophique d'y ajouter foi? Sur cette question, Maïmonide n'a pas le courage de se prononcer. Il cherche, de la meilleure foi du monde, à concilier les deux termes, et croit y réussir en faisant au surnaturel une place aussi réduite que possible; mais, en réalité, c'en est fait de la croyance au surnaturel quand on n'ose plus l'avouer qu'en la dissimulant et en la faisant rentrer dans l'ordre même de la nature. Nous en trouvons la preuve dans la liberté avec laquelle l'auteur du *Guide des égarés* traite particulièrement la cosmogonie de Moïse. Toute la Genèse, lue à travers ses commentaires, n'est guère autre chose qu'un résumé de la physique d'Aristote : car, il faut nous le rappeler, la physique d'Aristote est infaillible; pour tout ce qui regarde ce monde sublunaire les livres saints ne sauraient parler autrement que lui.

Ad. FRANCK.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] IIe partie, ch. xxviii et xxix, t. II, p. 206-230 de la traduction française.

Fragmenta historicorum græcorum, edidit Car. Müllerus, Parisiis, 1841-1851. — Ctesiæ Cnidii et chronographorum Castoris, Eratosthenis, etc. fragmenta dissertatione et notis illustrata a Car. Müllero (à la suite de l'édition d'Hérodote, par G. Dindorf), *Parisiis, 1844. — Scriptorum de rebus Alexandri Magni fragmenta collegit, pseudo-Callisthenis historiam fabulosam ex tribus codicibus nunc primum edidit, Itinerarium Alexandri et indices adjecit Car. Müllerus* (à la suite de l'édition d'Arrien, par F. Dübner), *Parisiis, 1846. — Diogenis Laertii de clarorum philosophorum vitis, etc. libri X; ex italicis codicibus nunc primum excussis recensuit G. Cobet. Accedunt Olympiodori, Ammonii, Jamblichi, Porphyrii et aliorum vitæ Platonis, Aristotelis, Pythagoræ, Ant. Westermanno, et Marini vita Procli, J. F. Boissonadio, edentibus, Parisiis, 1850.* Sept volumes in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque grecque-latine* de Firmin Didot. — *Histoire du Roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine, par A. Chassang, maître de conférences à l'École normale supérieure, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Paris, 1862, in-8°, chez Didier. — *Le Merveilleux dans l'antiquité. Apollonius de Tyane, sa vie, ses voyages, ses prodiges, par Philostrate, et ses Lettres, ouvrages traduits du grec avec introduction, notes et éclaircissements, par A. Chassang.* Paris, 1862, in-8°, chez Didier.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Il ne faut pas comparer la physique et la chimie du XIXe siècle avec ce qui représente ces sciences dans l'antiquité. Ainsi, aborder ce qui nous reste des romans grecs et latins avec la préoccupation du roman moderne serait une véritable injustice. Quelque part que l'on fasse aux pertes que ce genre a souffertes dans le grand naufrage de l'antiquité, il est évident que la littérature romanesque est une des richesses propres aux langues et aux sociétés modernes. L'analyse des huit ou dix romans grecs ou latins qui nous sont parvenus peut donc offrir, comme

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de septembre 1862, p. 569; pour le second article, le cahier de novembre, p. 700.

lecture, quelque intérêt aux gens du monde. Tel est le but que s'est proposé et que semble avoir atteint M. V. Chauvin dans le petit volume qu'il a récemment publié sur ce sujet[1]. Mais la critique ne peut connaître d'autre manière de l'étudier que de le rattacher étroitement à l'histoire générale de la fiction dans l'antiquité. Telle fut, dès le XVII[e] siècle, la pensée d'Huet dans son agréable esquisse *Sur l'Origine du Roman*; telle fut, en 1822, celle de M. Villemain dans son *Essai* demeuré célèbre sur les romans grecs. C'est sur le même champ d'exploration, encore élargi par le programme académique, que s'est exercée l'active et ingénieuse érudition de M. Chassang.

Une question principale domine toutes ces recherches et s'impose à nous par le contraste de notre abondance avec la pauvreté des anciens en matière de romans; c'est la question même que nous indiquions à la fin de notre dernier article. Dans un temps où la critique avait tant de peine à défendre l'histoire contre l'invasion de la fable, comment se fait-il que la fable n'ait pas mieux profité de ces conditions heureuses, et qu'elle n'ait pas produit plus de bons romans? Mais, avant de répondre à cette question, encore faut-il bien s'assurer si notre ignorance, ou notre inattention, ne s'exagère pas la rareté des romans dans la littérature de l'antiquité classique. Là-dessus, M. Chassang a poursuivi une information exacte jusqu'à la minutie, où il est bien difficile de relever soit une omission soit une erreur notable. L'ordonnance même de son livre, qui traite, tour à tour, du roman pendant l'époque attique, pendant l'époque alexandrine, pendant l'époque romaine, l'expose plutôt à revenir sur ses pas et à se répéter quelquefois qu'à omettre la moindre parcelle de son sujet. D'ailleurs, et c'est justice de le remarquer ici, la belle collection de M. C. Müller lui offrait d'amples matériaux déjà tout préparés, et l'excellent recueil des *Erotici scriptores*, publié en un volume dans la Bibliothèque F. Didot, réunissait sous sa main les textes des romanciers grecs épurés par les derniers travaux de la philologie compétente[2]. Mis au concours vingt ans plus tôt, le programme de l'Académie des inscriptions eût exigé des recherches beaucoup plus laborieuses et obtenu peut-être une réponse moins satisfaisante.

[1] *Les Romanciers grecs et latins.* Paris, 1862, in-12 (Collection Hetzel). On lira aussi deux articles publiés sur le même sujet par M. A. Viguier, dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 19 février et du 23 avril 1862. — [2] Erotici scriptores Parthenius, Achilles Tatius, Longus, Xenophon Ephesius, Heliodorus, Chariton Aphrodisiensis, Antonius Diogenes, Jamblichus, ex nova recensione G. A. Hirschig. Eumathius ex recensione Ph. Lebas. Apollonii Tyrii historia ex cod. Par. edita a J. Lapaume. Nicetas Eugenianus ex nova recensione Boissonadii, græce et latine, cum indice historico, Parisiis, 1856.

Quoi qu'il en soit à cet égard, on n'avait pas encore, avant M. Chassang, distingué ni classé avec tant de précision tous les genres de fiction qui, à des titres divers, peuvent s'appeler des romans :

1° Le dialogue ou la narration dans lesquels la science se cache sous la forme du mythe, comme dans quelques dialogues de Platon et dans des dialogues, aujourd'hui perdus, d'Aristote;

2° L'apologue moral, auquel s'est attaché le nom tout populaire d'Ésope, et qui a pris tant de formes depuis la fable ésopique jusqu'à l'épopée satirique qu'on appelle le *Roman du Renard ;*

3° L'utopie sous forme de voyage, comme dans le célèbre ouvrage d'Évhémère ; sous forme de narration, comme dans l'*Atlantide* de Platon ; sous forme de biographie, comme dans la *Cyropédie* de Xénophon ;

4° La thèse fictive servant de matière aux exercices oratoires chez les sophistes ;

5° Les correspondances apocryphes des personnages célèbres, les lettres galantes, les lettres de bergers, de pêcheurs, etc.

6° Les fables mêlées aux récits, d'ailleurs sérieux, des historiens, comme Hérodote, Ctésias, Diodore de Sicile, et comme les biographes des grands hommes ;

7° Le roman épique, où les fables de la tradition primitive sont remaniées en prose et quelquefois transformées pour le plaisir d'une société qui ne croyait plus à l'autorité des vieux poëtes, mais qui s'amusait encore aux aventures de leurs héros ;

8° Le roman théologique ou philosophique, destiné à propager une doctrine ou à la défendre contre ses adversaires, devant des lecteurs peu habitués aux formes rigoureuses du raisonnement ;

9° Enfin, ce que nous appelons le véritable roman, la peinture en prose des passions et des mœurs dans une narration amusante pour l'esprit, et, s'il se peut, instructive pour le cœur.

Sous toutes ces formes et dans toutes ces directions, M. Chassang poursuit, à travers les compositions les plus variées, la fable plus ou moins mêlée de vérité générale ou de vérité particulière. Il nous expose une espèce d'enquête d'historien exigeant mais impartial, qui ne méconnaît ni les droits de l'imagination, ni le charme de ses œuvres, mais qui la veut réduire à son véritable domaine. C'est à peine si, dans le cours de cette enquête, on a deux ou trois fois la tentation de contredire ses jugements ou de compléter ses renseignements, et cela sur des points fort secondaires [1]. Par exemple, lorsqu'il traite des *Lettres* mises

[1] Aux dissertations modernes sur Apollonius de Tyane il faut ajouter aujour-

par les sophistes sous les noms des personnages célèbres, et qu'il regarde (p. 303) comme « une des variétés du roman dans les temps anciens, » son jugement sur ces sortes de recueils est trop général et trop absolu. Pour ne citer que les lettres d'Apollonius de Tyane, que M. Chassang a le premier traduites en français à la suite de l'ouvrage de Philostrate, ce recueil me semble formé de pièces très-diverses; les unes sont authentiques, quoique placées peut-être sous un autre nom que celui du personnage qui les avait sérieusement écrites; les autres sont des extraits de lettres plus longues, aujourd'hui perdues; d'autres enfin n'offrent que de petits lieux communs rédigés à titre d'exercice, par des écoliers ou par des professeurs. Il ne faudrait pas les confondre toutes dans une seule condamnation. De même, au chapitre III de la première partie, M. Chassang traite avec une sévérité trop rigoureuse les récits relatifs aux Amazones, quand il écrit : « Il n'y avait pas un mot qui « fût historique dans tout ce que rapportait sur les Amazones Denys « de Milet, ou le faussaire qui s'était emparé de ce nom. » Le détail des légendes en question peut être souvent fabuleux; mais elles cachent un fond de vérité. On s'en aperçoit chaque jour, depuis que sont mieux connues les mœurs de certaines populations asiatiques et africaines, où la domination de la femme sur l'homme, la *gynécocratie*, comme disaient les Grecs [1], s'est longtemps perpétuée avec un caractère à la fois politique et religieux. C'est là, il est vrai, un sujet presque neuf de considérations historiques. Il avait vivement préoccupé le célèbre et regrettable baron d'Eckstein, qui le signala spécialement dans un intéressant mémoire sur les voyages du docteur Livingstone en Afrique [2]. Je le vois spécialement traité, en ce qui concerne les Amazones, dans une dissertation récente du docteur Mordtmann [3]. Je le trouve généralisé par de vastes recherches et étendu jusqu'aux proportions d'un gros livre par M. Bachofen [4], dans un ouvrage qui vient de paraître tout récemment à Stuttgart. A l'occasion, M. Chassang n'hésitera pas à se cor-

d'hui celle de M. Ed. Müller : *War Apollonius von Tyana ein Weiser oder ein Betrüger oder ein Schwärmer und Fanatiker?* Breslau, 1861, in-4°. La date seule de cette dissertation excuse M. Chassang de ne l'avoir pas connue. — [1] Strabon, *Geogr.* III, c. IV, § 18 (p. 136 éd. C. Müller), où il signale chez les Cantabres des traces de ce régime : Ἔχει γάρ τινα γυναικοκρατίαν, τοῦτο δ'οὐ πάνυ πολιτικόν. — [2] Extrait du *Correspondant* de 1858. — [3] *Die Amazonen, ein Beitrag zur unbefangenen Prüfung und Würdigung der ältesten Ueberlieferungen.* Hannover, 1862, in-8°; ouvrage qui ne nous laisse pas oublier le savant mémoire de M. Bergmann, *Les Amazones dans l'histoire et dans la fable.* (Colmar, in-8°, sans date.) — [4] *Das Mutterrecht. Eine Untersuchung über die Gynaikokratie der alten Welt nach ihrer religiösen und rechtlichen Natur.* Stuttgart, 1861, in-4°.

riger, sur ce point, d'après des informations plus complètes. Aucun exemple ne montre mieux, ce me semble, combien l'histoire de l'humanité primitive offre encore de lacunes, et combien la critique doit mettre de réserve à déclarer mensongères des traditions qui conservent souvent un vieux fond de vérité recouvert par la fable. M. Chassang lui-même a senti ailleurs (p. 290), en parlant de l'ouvrage du chrétien Palladius sur les Brachmanes, que des peintures infidèles de faits authentiques peuvent nous inspirer une juste défiance sans être, pour cela, rangées parmi les romans.

A propos des romans sur la géographie durant la période qu'il est convenu de désigner sous le nom de période romaine, M. Chassang nous rappelle le *voyage* d'Horace à Brindes et l'*Itinéraire* de Rutilius Numatianus, qu'il écarte de son cadre comme « appartenant à la poésie. » Mais était-ce même la peine de les mentionner? Ces deux compositions ont un caractère sincèrement historique. Horace racontant avec agrément un voyage qui faisait époque dans l'histoire de ses nobles et délicates amitiés; et, cinq siècles plus tard, Rutilius décrivant en détail une longue excursion à travers l'Italie, n'ont vraiment rien de commun avec le plat romancier qui a rédigé l'*Itinéraire d'Alexandre le Grand*. Ils inventent beaucoup moins, quoique poëtes, si même ils inventent quelque chose, et je les trouve beaucoup plus sérieux que l'auteur, encore inconnu, de l'*Itinéraire plaisant à travers les villes de la Grèce*, qui, selon la remarque de notre auteur, ne ressemble pas mal à quelque *feuilleton* de voyage ou à quelqu'un de ces *Guides* beaucoup plus jaloux d'amuser que d'instruire. Cette fois, un scrupule d'exactitude a entraîné trop loin la critique de M. Chassang. Si quelques citations surabondent chez le scrupuleux érudit, en revanche quelques rares omissions lui pourraient être signalées. Lorsqu'il remarque comment, chez les sophistes, certains personnages de la tradition héroïque, tels que Thersite, Hélène et Diomède, prenaient une figure de convention et fournissaient matière à des déclamations sans vraisemblance, où la fausseté des idées se rachetait par une savante élégance de langage, il devrait rappeler aussi l'*Éloge de Busiris* et même l'*Éloge d'Évagoras*, deux compositions d'Isocrate que l'antiquité a fort estimées. Le portrait du célèbre roi de Chypre est déjà fort embelli dans les pages que lui consacre un ami, un flatteur de son fils Nicoclès; à chaque instant on y devine, sinon le mensonge, du moins l'hyperbole complaisante. Quant au *Busiris*, c'est à peu près une œuvre de pure imagination. L'Égypte était fort mal connue des Grecs, malgré leurs fréquents rapports avec ce pays depuis le règne de la dynastie Saïte. Ils en savaient peu l'histoire et ils en observaient les mo-

numents avec une curiosité superficielle, acceptant presque toujours sans critique ce que leur en apprenait la vanité des prêtres, exposés d'ailleurs, par leur ignorance de la langue indigène, aux plus graves méprises sur les personnes et sur les choses[1]. Aussi, même en cet étroit voisinage, l'Égypte leur apparaissait toujours un peu, comme au temps d'Homère, sous un jour mystérieux. Cela rendait facile aux rhéteurs d'y placer la scène de certaines aventures merveilleuses et de certaines utopies politiques. Le discours d'Isocrate à l'honneur de Busiris appartient à cette dernière classe de fictions. Mettez dans le *Busiris* un peu plus de vivacité ingénieuse et je ne sais quel tour de paradoxe plus aimable, vous aurez un de ces contes comme Voltaire en a tant écrit, ou comme les contes sceptiques de Lucien, qui n'ont pas échappé à l'attention de M. Chassang (p. 190). Mais il n'y a pas là, que je sache, dix lignes à recueillir pour M. Lepsius ou pour M. de Rougé sur les mœurs, les institutions ou la chronologie des temps pharaoniques; tout au plus y peut-on reconnaître quelques traits d'une géographie assez exacte. C'est, suivant toute apparence, au même genre de biographie fabuleuse qu'appartenait la *Vie d'Hercule* par Plutarque. On peut s'en faire une idée par la *Vie* même *de Thésée*, où l'histoire proprement dite tient si peu de place, et où les aventures du héros athénien ne sont guère qu'un thème de politique et de morale à l'usage du narrateur philosophe.

Le champ de la fiction romanesque est donc bien vaste dans les littératures classiques de l'antiquité. Mais, chose singulière! de ce champ si vaste la partie la moins cultivée est précisément ce qui s'appelle chez nous du propre nom de roman. Dans sa longue et minutieuse revue, M. Chassang n'arrive au roman tel que l'entendent les modernes que sur la fin même de son livre, et il n'y consacre qu'un chapitre. Sur ce sujet, en effet, bien des critiques l'avaient précédé qui lui laissaient peu à dire, entre autres et au premier rang, M. Villemain dans son mémorable *Essai*, ensuite le dernier traducteur des romans grecs, M. Ch. Zévort[2]. Depuis longtemps on avait reconnu l'extrême faiblesse de tous ces romans et les taches qui déparent le meilleur de tous, *Daphnis et Chloé;* depuis longtemps on s'était demandé quelles causes frappèrent,

[1] On a un exemple curieux de ces méprises dans les récits de Diodore sur Osymandias et le monument qu'on rapportait à ce prince. (Voir, sur ce sujet, le mémoire de M. Letronne, dans le *Journal des Savants* de 1821 et dans le tome IX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Cf. Chassang, *Histoire du Roman*, p. 77, note 3, où il faut lire 1821 au lieu de 1812.) — [2] *Romans grecs traduits en français*, deux séries en deux volumes, Paris, 1855, in-12 (Bibliothèque Charpentier).

en ce genre littéraire, l'imagination grecque d'une sorte de stérilité; depuis longtemps on avait fait à cette question des réponses que M. Chassang n'a guère pu que résumer.

D'abord, dit-on, le polythéisme, avec ses fictions charmantes, était lui-même un roman de la plus riche variété; d'ailleurs, les légendes païennes, habituellement développées en vers, soit dans l'épopée, soit dans le drame, avaient habitué les esprits à n'aimer les fables que sous des formes poétiques; d'avance elles avaient ôté toute saveur à des récits en prose, à des récits d'événements tout humains. Cette brillante publicité de la récitation poétique convenait à merveille au peuple grec durant les jours de son orageuse indépendance. Alors la vie privée n'était rien auprès de la vie publique. Le citoyen, qui appartenait à l'État avant d'appartenir à la famille, qui passait sa vie à l'agora ou dans les camps, avait peu le temps de courir les aventures de la vie domestique; il avait peu le goût de les raconter ou de les entendre. Ainsi les occasions manquaient au romancier comme les encouragements.

Toutefois, et M. Villemain lui-même n'a pas manqué de se faire cette judicieuse objection, Ménandre n'était-il pas déjà un admirable peintre de mœurs, et comment la comédie de Ménandre n'a-t-elle pas suscité toute une école d'imitateurs? L'objection est d'autant plus grave, que Ménandre n'est point un personnage isolé, qu'il a eu des maîtres, des rivaux et des disciples : des maîtres dans les poëtes de la *Moyenne Comédie*, des rivaux et des disciples dans les poëtes de la *Nouvelle Comédie* [1]. C'est par centaines que se comptaient les œuvres de ces deux fécondes générations. Nous ne les apprécions aujourd'hui que sur des ruines; mais il y a des ruines éloquentes. Le moindre chapiteau d'un temple d'Athènes ou d'Agrigente, le moindre débris d'une statue de Phidias parlent aux yeux de l'artiste et lui révèlent, aussi sûrement que le feraient des monuments intacts, le haut degré où l'art antique avait pu s'élever. Ainsi en est-il de la poésie. Une tirade de Philémon ou de Ménandre suffit à

[1] A ce propos, je remarque qu'il est échappé à M. Chassang, p. 389, de placer Alexis, qui est un des principaux poëtes de la Comédie Moyenne, entre Ménandre et Philémon, qui sont tous deux de la Nouvelle. C'est une inadvertance qu'il aura, j'espère, occasion de corriger. A la page 295 « *l'éclat* des esprits » pour « *l'état* des « esprits » n'est évidemment qu'une faute d'impression. Page 421, on s'étonne que l'auteur ne veuille pas « attribuer à un écrivain grec le nom de *Longus*, » quand il reconnaît, quelques lignes plus bas, pour un Grec le romancier Achille *Tatius* ou *Statius*, et quand il pouvait rapprocher de ces noms ceux de *Cassius Longinus*, le rhéteur grec, de *Dion-Cassius*, d'*Arrianus*, d'*Appianus*, tous écrivains en langue grecque. D'autres négligences, aussi vénielles, ne valent pas la peine d'être relevées, même en note.

montrer en eux la rare finesse de l'observateur et l'exquise habileté du peintre. Il n'y a pas jusqu'aux simples titres de ces comédies qui ne nous apportent là-dessus de piquantes révélations. J'en prends quelques-uns au hasard : *Le Menteur, le Complaisant, l'Amant pris en aversion, l'Ennemi des femmes, la Gynécocratie* (ou *la Femme maîtresse au logis?*) *la Concubine, le Superstitieux, le Mélancolique, le Misanthrope, le Quinteux, etc.* Qui ne devine là autant de tableaux où la vie bourgeoise venait se peindre avec la plus agréable variété de situations et de caractères? Mais Térence et Plaute nous dispensent de deviner d'après des titres, quand ils nous conservent dans leurs imitations latines la substance et souvent la couleur de tant d'originaux grecs aujourd'hui perdus. L'*Heautontimorumenos*, ou le *Bourreau de soi-même,* était certainement chez Ménandre ce qu'il est chez Térence, la peinture vraie d'une misère trop réelle. Il faut donc l'avouer, le roman de mœurs abondait, sur le théâtre d'Athènes, dès le milieu du quatrième siècle avant notre ère, sans parler même des tribunaux, où maint épisode conservé dans les plaidoyers des orateurs attiques nous montre au vif le drame de la vie domestique des Athéniens, avec tous leurs travers et tous leurs vices. Cette profonde science du cœur humain, que nous représente Aristote dans sa *Rhétorique* et dans ses *Morales;* cet art ingénieux d'animer les caractères, dont nous avons un échantillon dans l'opuscule de Théophraste, et que nous retrouvons jusque chez les froids moralistes de l'école d'Épicure [1], tout cela n'était pas simple théorie, tout cela trouvait mainte application dans les comédies de ces cent vingt poëtes qui ont illustré le siècle de Philippe, celui d'Alexandre et des premiers Ptolémées. Ces moralités dramatiques étaient écrites en vers, je l'avoue, mais en vers ïambiques, sans chœurs ni accompagnement musical; c'est-à-dire qu'elles se rapprochaient singulièrement de la prose, et, par la prose, du *roman.* C'est au point qu'il y a telle définition grecque ou latine de la comédie qui conviendrait assez bien au roman de mœurs [2]. Que restait-il donc à

[1] Voir les extraits, retrouvés dans les papyrus d'Herculanum, du traité de Philodème *Sur les vertus et les vices.* Le chapitre de *l'Orgueil* présente une description analytique de plusieurs caractères, qui est, sauf la mesure et l'élégance, tout à fait dans le goût de Théophraste. M. Hartung en a donné, en 1857, une édition grecque-allemande, où il a fort heureusement réuni deux autres opuscules de Théophraste et de Philodème sur un même sujet : l'*Économique* et les *Caractères.* — [2] Diomedis *Ars grammatica*, p. 485, éd. Putschius : « Comœdia est privatæ civilisque fortunæ, sine periculo vitæ, comprehensio, apud Græcos ita definita : « *κωμῳδία ἐστὶν ἰδιωτικῶν πραγμάτων ἀκίνδυνος περιοχή.* » Voilà pour le roman qui fait rire. La définition correspondante de la tragédie, que cite le grammairien Diomède, s'appliquerait sans peine au roman qui fait pleurer.

faire à Philémon ou à Ménandre pour que la comédie devînt le roman? Il leur fallait rompre les liens d'une métrique d'ailleurs fort simple, et développer plus librement l'action hors des gênes du théâtre : c'était bien peu de chose, à ce qu'il me semble, et pourtant ce peu de chose manqua toujours à l'honneur des lettres grecques. Pourquoi? Dirons-nous avec M. Zévort que le génie grec était épuisé, qu'après tant de siècles d'une activité féconde, il était à bout d'inventions? Ajouterons-nous, ce que M. Villemain, M. Zévort et M. Chassang paraissent admettre, qu'une influence orientale, particulièrement celle des conquêtes d'Alexandre, a distrait les Grecs de cette voie des observations morales, des peintures modestes et vraies, pour les jeter dans la manie du merveilleux et du bizarre, qui est devenu, sauf de rares exceptions, le caractère commun de leurs prétendus romans? Toutes ces raisons peuvent être alléguées avec quelque vraisemblance; aucune, je crois, n'explique suffisamment l'étrange contraste que nous trouvons entre la perfection des œuvres grecques en tant de genres et leur trop réelle infériorité dans le roman.

D'ailleurs, qu'on veuille bien le remarquer, si l'homme, dans la société païenne vivait trop loin du foyer domestique, si la femme honnête y languissait dans une obscurité peu favorable au développement des passions qui font le principal intérêt d'une fable romanesque, le christianisme, en relevant la femme comme il relevait les esclaves, en ouvrant à la lumière le gynécée antique, livrait au romancier une riche variété de modèles et de sujets. La virginité, plus que jamais exaltée comme une vertu, plus que jamais observée dans ses combats, honorée dans ses triomphes; la pudeur des veuves aux prises avec mille séductions honnêtes ou déshonnêtes, n'étaient pas une matière moins féconde pour l'imagination d'un romancier chrétien. Et pourtant les premiers siècles de notre ère n'ont pas plus produit que n'avaient fait les siècles païens cette littérature du roman en prose. A part quelques heureux essais, quelques pages d'une touchante délicatesse, tout le génie de la fiction, chez les chrétiens, s'est exercé dans les légendes pieuses; et, chez les hérétiques, il a débordé en fables grossières comme celles dont nous avons récemment retrouvé de si étranges exemples dans les *Philosophumena* qui portent le nom d'Origène. L'immense ébranlement moral qui fut le bienfait de la religion nouvelle est resté longtemps sans effet dans les lettres, si ce n'est pour l'éloquence; il a fallu qu'il se propageât à travers le moyen âge et la chevalerie pour vivifier en Europe le roman d'aventures, que l'antiquité chrétienne n'avait pas réalisé.

Mais peut-être la critique n'a-t-elle pas encore marqué toutes les raisons

de notre supériorité sur les anciens à cet égard. Peut-être le fait dont il s'agit a-t-il des causes plus générales et plus profondes dans le mouvement d'expansion rapide qui anime les sociétés modernes dans les voies de la religion, de la science et de l'industrie. Nous ne vivons pas toujours mieux que nos ancêtres, malgré l'inestimable bienfait de la morale évangélique; mais il est permis de dire que nous vivons davantage, que nos caractères et nos passions se développent avec plus de variété, sur une scène sans cesse élargie par le progrès des découvertes géographiques et par celui des relations internationales. Aussi jamais le spectacle du monde n'offrit-il à l'esprit un plus vif attrait de curiosité. Le moindre Français qui sait lire se sent intéressé chaque matin à mille affaires publiques et particulières, depuis celles de Paris ou du département voisin jusqu'à celles de la Chine. L'histoire, sous toutes ses formes, répond ou essaye de répondre à ce besoin de savoir, et les arts du dessin viennent s'associer à l'histoire dans cette tâche vraiment infinie. Mais le roman et le drame en prose y ont aussi leur part. La peinture générale des mœurs dans les divers pays de l'ancien ou du nouveau monde défraye des milliers d'écrivains, qui vivent de l'insatiable curiosité du public. Ni l'histoire, chez les anciens, n'eut jamais ces prétentions et ces ressources, ni le roman ne fut excité à tant de productions diverses. Il est donc naturel que peu de vrais talents se soient alors engagés, de ce côté, dans les hautes régions de l'art. Sans exagérer la doctrine du progrès, et sans l'appliquer aux beaux-arts comme elle s'applique d'elle-même à la science et à l'industrie, il faut bien reconnaître que l'invention littéraire a pu trouver, de nos jours, des voies, inconnues à l'antiquité, et que Cervantes, Lesage, Richardson, Walter-Scott, Chateaubriand, Balzac, représentent une des plus originales créations du génie moderne, une création à peu près sans modèle chez les Grecs et chez les Romains.

Mais, si l'accroissement de la littérature romanesque tient chez nous à l'extension même de la vie sociale, il tient aussi aux conditions nouvelles que l'imprimerie fait à l'art d'écrire. Notre besoin de lire s'est augmenté rapidement, depuis quatre siècles, avec les moyens de le satisfaire. L'éditeur d'une réimpression du petit livre de Huet, publiée en l'an VII à Paris[1], complétait son volume par une « indication de quelques

[1] *Traité de l'origine des romans*, par Huet, évêque d'Avranches, *suivi d'observations et de jugements sur les romans français, avec l'indication des meilleurs romans qui ont paru, surtout pendant le dix-huitième siècle jusqu'à ce jour*, petit in-8°, chez Desessarts.

« romans anciens et d'un grand nombre de romans modernes; » sa liste en contient cinq cents environ, et cela sans sortir de France. Que serait-ce aujourd'hui, si l'on voulait nous donner la bibliographie, même abrégée, des romans publiés depuis un demi-siècle? Déjà la *Revue des Romans*, publiée en 1839 par Girault de Saint-Fargeau, renferme l'analyse de onze cents ouvrages [1]. La population lettrée augmente, sans doute, chaque année, sur la surface de notre globe, et sa passion pour les lectures frivoles augmente plus vite encore que ses loisirs [2]. Mais combien aussi l'imprimerie la seconde, avec ses moyens chaque jour plus efficaces de publicité! L'écriture, chez nos ancêtres, n'a jamais pu atteindre aux résultats rapides et variés qu'obtient sous nos yeux l'imprimerie. Avec les secours de l'écriture servile les Grecs et les Romains ont fait des merveilles pour le progrès de la civilisation; je sais que Paris comptait, au XIVe siècle, plusieurs milliers de scribes gagnant leur vie à copier des livres; mais ces merveilles sont bien dépassées aujourd'hui. Tel atelier typographique de Paris produit, en moyenne, plus de deux mille volumes par jour. Les Romains ont eu, pendant plusieurs siècles, un *Journal*, qui fut leur *Moniteur* et qui circulait dans les provinces pour l'instruction des fonctionnaires et la distraction des curieux [3]. Mais qu'est-ce qu'un tel journal comparé avec les milliers de feuilles quotidiennes qui, aujourd'hui, se répandent matin et soir sur la surface de l'ancien empire romain. Or voici que le roman ne circule plus seulement par volume; depuis trente ans et plus voici qu'on le débite par feuilles, comme la politique, comme les anecdotes, comme les comptes rendus de nos chambres et de nos tribunaux. Plaisir d'autant plus recherché à mesure qu'il devient plus facile, la lecture des romans ne reste pas renfermée dans les salons et les boudoirs du grand monde; elle envahit toutes les classes, elle séduit toutes les conditions, pour les éclairer, dit-on souvent; pour les amuser aussi et pour les corrompre. Mais, favorable ou funeste, le mouvement est irrésistible. Il a suscité toute une école de romanciers journalistes, parmi lesquels se distinguent seulement quelques esprits d'élite, les uns chefs d'atelier, pour ainsi dire, taillant en gros et préparant le travail pour d'obscurs collaborateurs; les autres plus jaloux de l'indépendance de leur génie, plus jaloux de

4

[1] Comparer le *Nouveau manuel de Bibliographie universelle*, par MM Denis, Pinçon et de Martonne (1857), tome III, p. 51-53. — [2] Au commencement de son petit livre, Huet appelle déjà le roman « l'agréable amusement des honnêtes paresseux. » — [3] Voir le savant ouvrage de M. V. Le Clerc intitulé : *Des Journaux chez les Romains, Recherches précédées d'un mémoire sur les Annales des Pontifes et suivies de fragments des Journaux de l'ancienne Rome.* Paris, 1837, in-8°.

leur réputation d'auteurs, travaillant seuls, chacun chez soi, à des œuvres plus dignes, sinon plus assurées de vivre. C'est toute une famille nouvelle dans cette ruche industrieuse où s'élaborent les produits de la pensée moderne. Il faut le reconnaître, l'antiquité, en aucun siècle, fût-ce même au siècle de Périclès, d'Alexandre ou d'Auguste, n'a rien vu de pareil; cette gloire et cette misère lui ont manqué, dans le cercle où ses destinées se sont si noblement accomplies.

E. EGGER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le 26 février, l'Académie française a tenu une séance publique pour la réception de M. le prince de Broglie. M. Saint-Marc Girardin, directeur de l'Académie, a répondu au récipiendaire.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 7 février, l'Académie des beaux-arts a élu M. Baltard à la place vacante, dans la section d'architecture, par le décès de M. Caristie.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Barthe, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Paris, le 27 janvier.

Dans sa séance du 7 février, la même Académie a élu M. Armand Husson à la place vacante, dans la section de politique, administration et finances, par le décès de M. Baude, et M. Émile Saisset, à la place vacante, dans la section de philosophie, par le décès de M. Damiron.

Le 21 février, M. Jules Simon a été élu, dans la section de morale, en remplacement de M. Dunoyer.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Tome XXIV, XIVe siècle. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1862, in-4° de LXIII-781 pages. — Ce nouveau volume de l'histoire littéraire de la France est rempli tout entier par deux ouvrages que le nom de leurs auteurs et l'intérêt du sujet recommandent suffisamment à l'attention publique : le Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle, par M. J. V. Le Clerc, pages 1-602, et le Discours sur l'état des beaux-arts en France à la même époque, par M. Renan, 603-757. On doit aussi à ce dernier écrivain une notice placée en tête du volume et qui traite de la vie et des travaux de M. F. Lajard, ancien membre de la commission de l'histoire littéraire. Cette importante publication sera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le *Journal des Savants.*

Dictionnaire de la langue française, contenant : 1° *pour la nomenclature,* tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique; 2° *pour la grammaire,* la prononciation de chaque mot figurée, et, quand il y a lieu, discutée, l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions, et, en certains cas, de l'orthographe actuelle, avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue ; 3° *pour la signification des mots,* les définitions, les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes, principalement considérés dans leurs relations avec les définitions; 4° *pour la partie historique,* une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains depuis les premiers temps de la langue jusqu'au XVIe siècle, et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent; 5° *pour l'étymologie,* la détermination, ou, du moins, la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes dans le

français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc; par É. Littré, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres. (Première livraison : A-BRÉVIAIRE.) Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette. 1863, grand in-4° de LVI-416 pages. — Nous avons cru devoir transcrire ce titre avec tous ses développements, parce qu'il indique tout d'abord l'importance et l'intérêt du grand travail auquel M. Littré a consacré vingt années. Cet ouvrage embrasse et combine, comme on le voit, l'usage présent de la langue française et son usage passé. Il se divise en deux parties distinctes mais connexes; l'une comprend les diverses significations des mots rangées suivant leur ordre logique, les exemples et les remarques de grammaire et de critique que l'article comporte; l'autre, purement historique, signale les rapports des mots avec les patois et les langues romanes, et donne l'étymologie. Ces deux parties se complètent l'une par l'autre, et leur réunion constitue la nouveauté, l'originalité de ce dictionnaire. La première livraison s'arrête au mot *Bréviaire;* elle est précédée d'une ample et savante préface, dans laquelle l'auteur expose le plan de son ouvrage. A la suite de cette préface M. Littré a placé un intéressant résumé de l'histoire de la langue française.

Œuvres complètes de Bartolomeo Borghesi, publiées par les ordres et aux frais de S. M. l'Empereur Napoléon III. *Œuvres numismatiques,* tome Ier, Paris, Imprimerie impériale, 1862, in-4° de VIII-516 pages, avec une planche. — Les œuvres de Borghesi formeront quatre séries : 1° les œuvres numismatiques en deux volumes in-4°, dont le premier vient de paraître; 2° les Fastes consulaires, ouvrage capital de l'auteur, en un volume in-folio; 3° les œuvres géographiques en plusieurs volumes in-4°, dans lesquels seront réunis les divers mémoires insérés par Borghesi dans les principaux recueils scientifiques de l'Italie et un certain nombre de travaux inédits; 4° la correspondance, dont la plus grande partie est également inédite, et qui comprendra aussi plusieurs volumes in-4°. Chaque série sera accompagnée de tables détaillées.

Mantic Uttaïr, ou le Langage des oiseaux, poëme de philosophie religieuse, traduit du persan de Farid-Uddin-attar, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, Paris, Imprimerie impériale, 1863, gr. in-8° XI-264 pages. — M. Garcin de Tassy, qui a déja donné le texte du Mantic Uttaïr, d'après de nombreux manuscrits soigneusement collationnés, vient de compléter son savant travail par la traduction de ce poëme célèbre. L'allégorie des oiseaux choisissant la huppe pour leur roi et dissertant avec elle, n'est qu'un moyen pour Farid-Uddin-attar d'exposer ses doctrines spiritualistes. Une foule d'anecdotes morales sont racontées par les oiseaux qui se succèdent à tour de rôle, ou souvent aussi par le poëte lui-même qui prend directement la parole. La pensée de l'auteur n'est pas toujours très-claire, et il fallait toute la science de M. Garcin de Tassy pour surmonter les difficultés qu'il a dû rencontrer à la reproduire; mais le caractère général de son système de philosophie ne peut faire de doute; et le Mantic Uttaïr est essentiellement mystique. A ce titre, il est fort curieux, puisqu'il représente, en partie du moins, les croyances qui régnaient en Perse dans le cours du XIIe siècle. M. Garcin de Tassy a publié aussi, pour la première fois, l'épitaphe du poëte, qui a été découverte près de Nischâpûr par M. Nicolas de Khanikoff. Cette épitaphe, qui est à la fois en persan et en arabe, se compose de 24 vers, du même mètre que le Mantic.

Météorologie d'Aristote, traduite en français pour la première fois et accompagnée de notes perpétuelles, avec le petit traité apocryphe du *Monde,* par M. J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Paris, Ladrange et Durand, libraires, 1863, gr. in 8°, XCIV-469 pages. — La *Météorologie* d'Aristote mérite d'être beaucoup plus

connue qu'elle ne l'est en général, et M. Barthélemy Saint-Hilaire a essayé d'en faire sentir la haute valeur historique dans une longue préface. La méthode du philosophe grec est excellente; et personne, même Bacon, n'a recommandé l'observation exacte des faits avec plus d'insistance que lui. Pour son compte, il l'a pratiquée autant qu'il l'a pu; et ce n'est pas sa faute si plus tard son exemple n'a pas été mieux suivi. On trouve même dans la *Météorologie* d'Aristote des expériences formelles, qui attestent que ce procédé d'investigation n'était pas aussi ignoré des anciens qu'on le suppose. Dans une dissertation spéciale, M. Barthélemy Saint-Hilaire a démontré l'authenticité incontestable de la *Météorologie*, et il a prouvé que le petit traité apocryphe du *Monde* avait été traduit en grec du latin d'Apulée. Enfin, une très-ample table des matières est destinée à faciliter toutes les recherches dans ce grand ouvrage, qui est le plus ancien et un des plus importants de la science météorologique.

Le duc de Broglie. Écrits et discours. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie de Didier, 1863, trois volumes in-8° de II-506, 480 et 498 pages. — Ce recueil contient la reproduction de tous les écrits de M. le duc de Broglie qui, suivant l'expression de l'éditeur, « se rattachent à quelque question générale de phi« losophie, de littérature, de droit public ou international, en un mot à quelque « intérêt permanent. » Les morceaux réunis dans ces trois volumes présentent donc encore aujourd'hui une utilité directe. Des notes et de courtes notices rappellent au lecteur soit la situation politique générale, soit les circonstances particulières qui avaient, dans chaque occasion, déterminé M. de Broglie à prendre la plume ou la parole. Le tome Ier, comprenant les écrits traitant de philosophie ou de littérature, renferme les morceaux suivants : De l'Existence de l'âme (1828); du Droit de punir et de la peine de mort (1828); des Peines infamantes et des forçats libérés (1828); de la Juridiction administrative (1829); de la Piraterie (1827); de l'Art dramatique en France (1830); Notice biographique sur M. Lullin de Châteauvieux; Discours de réception à l'Académie française. Dans le tome second sont rassemblés, par ordre chronologique, les discours politiques prononcés de 1819 à 1835. Le tome troisième comprend la suite des discours politiques (1837 à 1851), l'éloge du baron Silvestre de Sacy (27 avril 1840) et l'éloge du maréchal marquis Maison (22 mars 1843).

Madame de Maintenon et sa famille. Lettres et documents inédits publiés sur les manuscrits autographes originaux, avec une introduction, des notes et une conclusion par Honoré Bonhomme. Paris, imprimerie de Raçon, librairie de Didier, 1863; in-12 de 356 pages. — La plus grande partie des documents réunis dans ce volume proviennent de la succession de Sophie de Villette, abbesse de Notre-Dame de Sens, cousine de madame de Maintenon. Ils se rattachent à six périodes, dont l'éditeur a formé autant de séries, et ils se composent de notes biographiques et d'une cinquantaine de lettres, savoir : huit lettres d'Agrippa d'Aubigné, de Renée Burlamachi, sa seconde femme, et de Jeanne de Cardilhac, mère de madame de Maintenon (1627-1642); seize lettres de madame de Maintenon, de Charles d'Aubigné, son frère, du comte de Mursay, son cousin, de la marquise de Villette et de Ninon de Lenclos (1660-1759); dix-huit lettres du marquis de Villette, de Jean-Baptiste Rousseau, du comte de Sinzendorff, du chevalier de Caylus et de madame de Rabutin (1716-1717); dix lettres du comte de Caylus, fils de la comtesse de ce nom, l'auteur des Souvenirs, et la cousine de madame de Maintenon (1722 1745); des notes biographiques rédigées vers l'an 1730, les unes par les dames de Saint-Cyr, les autres, par la marquise de Villette, et relatives à Agrippa d'Aubigné et à ses descendants: enfin, la reproduction d'un petit recueil renfermant des instructions

spirituelles données à madame de Maintenon par ses directeurs de conscience. Quoique tout ne soit pas inédit dans les documents que publie M. H. Bonhomme, cette correspondance variée offre des éléments d'information nouveaux sur un grand nombre de particularités relatives à madame de Maintenon et à sa famille. On saura gré à l'éditeur de les avoir mis en lumière, lors même qu'on n'approuverait ni les inductions qu'il en a tirées, ni la conclusion qu'il a placée à la fin de l'ouvrage.

Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France. Tome XI. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1862, in-4° de XIII-1014 pages. — Ce volume est divisé, comme les précédents, en deux parties consacrées l'une à l'histoire de l'Académie des sciences morales et politiques, l'autre à ses mémoires. On trouve dans la première deux notices de M. Mignet, secrétaire perpétuel, sur la vie et les travaux de M. Lakanal, et sur la vie et les travaux de M. de Schelling. La seconde partie renferme les mémoires ou rapports dont voici les titres : *Section de philosophie.* Rapport sur le concours relatif à la question du beau, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; Rapport sur le concours relatif à la philosophie de Leibnitz, par M. Damiron; Mémoire sur Condillac et son Traité des systèmes, par M. Damiron. *Section de morale.* Rapport sur le concours relatif à l'autorité paternelle, par M. Adolphe Garnier. — *Section de législation, droit public et jurisprudence.* Mémoire sur l'histoire et l'organisation comparée des États provinciaux aux diverses époques de la monarchie jusqu'à 1789, par M. Laferrière; Rapport sur le concours relatif au droit maritime international, par M. Renouard. — *Section d'économie politique et de statistique.* Rapport sur le concours Léon Faucher, relatif à la vie et aux œuvres philosophiques et économiques de Turgot, par M. Passy; Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du coton, par M. Louis Reybaud.

Ministère d'État. Archives de l'Empire. Inventaires et documents publiés par ordre de l'Empereur. Layettes du trésor des chartes, par M. A. Teulet, archiviste aux Archives de l'Empire. Tome Ier; de l'année 755 à l'année 1223. Paris, imprimerie et librairie de Plon, 1863, in-4° de LXXVI-648 pages. — Ce volume et le tome Ier de la *Collection des sceaux,* qui a paru en même temps, ouvrent la publication des inventaires et documents des Archives de l'Empire, entreprise par ordre de l'Empereur sous la surveillance du directeur général des Archives, M. le comte de Laborde. On sait que le Trésor des chartes se compose de deux séries : les *Registres,* renfermant les actes émanés de la couronne, et les *Layettes,* contenant les titres remis aux rois de France par leurs grands feudataires ou leurs vassaux, les traités de tous genres, les correspondances diplomatiques, les négociations au sujet des annexions de territoires, en résumé tous les actes politiques qu'il importait au souverain de conserver comme papiers d'État. M. Douet d'Arcq, sous-chef de la section historique, a été chargé de la publication des Registres. Celle des Layettes a été confiée à M. A. Teulet, qui depuis longtemps en préparait les matériaux. C'est le premier volume de cette dernière série qui vient de paraître. Il contient 1590 pièces rangées dans l'ordre chronologique et divisées par règnes, depuis l'année 755 jusqu'à l'année 1223. M. Teulet reproduit *in extenso* tous les documents qui lui ont paru présenter un véritable intérêt pour l'histoire des faits, des institutions et des mœurs, ou même sous le rapport philologique; quant aux actes d'un intérêt secondaire, il en donne des analyses ou des extraits. Ces textes et ces analyses sont précédés d'une préface et d'une notice préliminaire développée faisant connaître l'origine du Trésor des chartes et les inventaires qui en ont été faits à diverses

époques. L'index alphabétique des noms d'hommes et de lieux, placé à la fin du volume, concourt avec l'ordre chronologique et la division par règnes à rendre les recherches faciles. L'éditeur nous paraît avoir apporté tous les soins désirables dans la publication du vaste recueil des Layettes, dont l'ensemble ne comprendra pas moins de 17,000 pièces, et l'on ne peut que souhaiter, dans l'intérêt des études historiques, l'achèvement aussi prompt que possible de ce grand et utile travail. Le tome second paraîtra dans le courant de cette année, ainsi que les volumes suivants appartenant à d'autres séries de la collection : *Actes du Parlement de Paris*, par M. Boutaric (1er volume); *Monuments historiques* (cartons des rois), par M. J. Tardif; *Inventaire des sceaux*, par M. Douet d'Arcq, tome II, avec atlas.

Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie, par M. A. Huguenin, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. Metz, imprimerie de Blanc; Paris, librairie de Durand, 1862, in-8° de VII-609 pages. — L'histoire du royaume mérovingien d'Austrasie n'avait pas encore été traitée à part. M. Huguenin en a fait l'objet d'un travail étendu, où il fait preuve d'une sérieuse érudition. Les recherches spéciales auxquelles il s'est livré lui ont permis de mettre en lumière quelques faits de détail qui n'avaient pas été signalés par les anciens annalistes.

Saint-Martin, le philosophe inconnu; sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes, d'après des documents inédits, par M. Matter, conseiller honoraire de l'Université, etc. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie de Didier, 1862, in-8° de XI-460 pages. — On sait quel rôle important a joué Claude de Saint-Martin dans l'histoire de la pensée sur la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre; mais sa doctrine, exposée dans ses nombreux écrits, est encore entourée de plus d'un mystère, ainsi que celle de son maître Martinez de Pasqualis. Le livre de M. Matter jette un jour nouveau sur la vie et les écrits du philosophe inconnu, sans prétendre combler toutes les lacunes de sa biographie ni expliquer toutes les obscurités qui enveloppent encore ce personnage singulier.

Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes; étude historique par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, 1863, in-18 de XII-392 pages. — L'auteur de ce livre traite d'abord des lois pénales chez les Hébreux, de celles de la Grèce, de Rome et du Bas-Empire. Arrivé au moyen âge, il étudie successivement l'organisation judiciaire des barbares et les pénalités de la France et de l'Allemagne à l'époque féodale. Il montre l'origine de l'inquisition, son développement chez les peuples chrétiens, l'influence que sa procédure a exercée sur celle des tribunaux laïques. M. Jules Loiseleur expose la pénalité des peuples de race latine et germanique, indique les causes de la similitude qu'on remarque dans les lois criminelles de ces peuples jusqu'à la Révolution, et consacre un chapitre spécial aux institutions pénales de l'Angleterre qui n'ont pas subi l'influence de ces causes générales et ont continué de se développer sur leurs bases primitives. Ce résumé de l'histoire des crimes et des peines est dégagé de tout caractère technique; les vues philosophiques y sont présentées dans un style simple et toujours clair.

Le Châtelet de Paris, son organisation, ses privilèges... par Charles Desmaze, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de Didier, 1863, in-8° de 438 pages. — M. Desmaze, qui a déjà prouvé son aptitude aux travaux historiques par un livre recommandable sur le Parlement de Paris, expose aujourd'hui l'histoire du Châtelet, considéré principalement dans ses attributions judiciaires et dans son organisation. Ce sujet, traité incidemment par Sauval et d'autres historiens de Paris, méritait d'être approfondi. L'auteur a rempli cette tâche

avec un soin scrupuleux, en mettant à profit de nombreux documents manuscrits conservés aux Archives de l'Empire.

Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, par E. J. M. Vignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du dépôt des cartes et plans et des archives au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Paris, imprimerie de Thunot, librairie de Dunod, 1862, 3 volumes in-8° de XIII-415, 358 et 281 pages. — Cet ouvrage considérable, dont le sujet est neuf et l'intérêt réel, a été puisé aux meilleures sources, et est accompagné de nombreuses pièces justificatives. C'est un travail très-recommandable, qui sera consulté avec fruit pour la solution de bien des questions historiques ou administratives.

Compte rendu des travaux de la Société du Berry, à Paris; neuvième année. Paris, imprimerie et librairie de Chaix, 1862, in-8° de VIII-355 pages. — Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler l'intérêt varié des publications de la Société du Berry. Le volume que nous annonçons n'est inférieur, sous aucun rapport, aux précédents. On remarquera dans les chapitres consacrés à l'agriculture, à la législation, à l'hygiène, à l'économie domestique, de sérieux et importants mémoires dus à MM. le duc de Maillé, Chatégnier, de la Tremblais, Boyer et Stanislas Martin. L'érudition historique, l'archéologie et l'histoire littéraire y sont aussi dignement représentées. Nous signalerons notamment une étude sur l'Église et la féodalité dans le bas Berry au moyen âge, par M. Desplanque; un mémoire sur les légendes de quelques saints du Berry par M. Just Veillat; un rapport de M. Péremé sur les antiquités de Neuvy-sur-Baranjon; une étude sur Guy de Fontenay, poëte berruyer du XVe siècle par le même, et une notice biographique de M. Advielle sur Nicolas de Nicolay, écrivain du XVIe siècle, à qui l'on doit une description topographique du Berry.

Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'Ethnographie, par MM. E. Cortambert et Léon de Rosny, précédé d'une introduction par M. le baron Paul de Bourgoing, sénateur, avec carte, plan et gravures. Paris, imprimerie de Cosson, librairie de Le Chevalier, 1862, in-8° de XV-349 et XIV pages. — Ce travail collectif, rédigé sur des documents puisés aux meilleures sources, offre des renseignements variés et dignes d'intérêt. M. Cortambert y a réuni les indications géographiques et statistiques les plus récemment recueillies sur la Cochinchine, avec des notions sur les mœurs et les coutumes de cette contrée, et il a joint à son travail une carte contenant l'empire d'Annam, le Kambodje et la basse Cochinchine, devenue possession française. M. de Rosny s'est associé à cette publication en la complétant par un vocabulaire de la langue cochinchinoise et un résumé de l'histoire du pays. On remarquera en outre dans l'appendice une notice bibliographique de quelques ouvrages chinois traitant de la Cochinchine.

Paléographie des chartes et des manuscrits du XIe au XVIIe siècle, par Alph. Chassant; cinquième édition, augmentée d'une instruction sur les sceaux et leurs légendes et de règles de critique propres à déterminer l'âge des chartes et des manuscrits non datés. Imprimerie de Hérissey, à Évreux, librairie d'Aubry, à Paris, 1862, in-12 de IV-159 pages, avec dix planches. — Cette cinquième édition du livre de M. Chassant contient des additions et des améliorations qui ajoutent encore à l'utilité de cette paléographie élémentaire.

ANGLETERRE.

Six lectures on political economy, delivered at Cambridge in michaelmas term 1861, by W. Whewell, d. d. master of Trinity college, Cambridge, 1862, in 8°, XII-102 pages. — *Six leçons sur l'Économie politique, etc.* — Ce qui donne à ces leçons un intérêt particulier, c'est qu'elles ont été faites pour le prince de Galles, pendant qu'il suivait les cours de l'université de Cambridge. A la demande du prince Albert, l'illustre Dr Whewell voulut bien se charger de ce soin, et il enseigna au futur héritier de la couronne les principes les plus généraux et les plus essentiels de la science. C'est nécessairement un résumé très-concis; et le Dr Whewell s'est attaché surtout à faire un exposé le plus clair possible d'après les auteurs les plus autorisés. Mais, sans prétendre à être nouveau, ce petit manuel sera fort utile, car il contient tout ce que l'économie politique présente de plus solide et de moins contestable. L'auteur s'est spécialement arrêté, dans les deux dernières leçons, à l'étude des fermages et à l'état actuel du système agricole en Angleterre.

Travels in Peru and India, while superintending the collection of chinchona plants and seeds in South America and their introduction into India; by Clements R. Markham, with maps and illustrations. Londres, Murray, 1862, in-8° de 572 pages. — Le principal but de cet ouvrage est de faire connaître les essais tentés récemment pour introduire dans l'Inde la culture du quinquina, qui tend à disparaître de l'Amérique méridionale. Le livre de M. Markham donne en outre beaucoup de détails nouveaux ou peu connus sur la civilisation, les mœurs, et les ressources industrielles et commerciales des contrées qu'il a parcourues.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

MARS 1863.

***Théâtre complet de Térence**, traduit en vers par le marquis de Belloy.* — Paris, Michel-Lévy frères. 1 vol. grand in-18, XII-438 pages.

Voltaire écrivait à madame du Deffand, qui s'était avisée un jour de vouloir comparer Virgile et Pope : « Savez-vous le latin, Madame? Non. « Voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. « Ah! Madame, toutes nos langues modernes sont sèches et pauvres et « sans harmonie en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers « maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de « village [1]. » Si madame du Deffand avait eu la fantaisie de juger Térence, et qu'une traduction pareille à celle que j'ai sous les yeux fût tombée dans ses mains, elle aurait pu répondre à Voltaire que la langue du traducteur français n'avait rien qui ressemblât à un violon de village, et qu'il savait, au contraire, habilement manier un instrument souple, harmonieux, expressif et sonore, presque autant que le latin. Et, de plus, elle aurait affirmé qu'il joignait l'exactitude à l'élégance, si, piquée au jeu, elle eût voulu, ne fût-ce que pour contredire Voltaire, avec qui elle aimait quelquefois à disputer, se mettre en état de lire l'œuvre même du poëte romain; mais elle était trop paresseuse pour cela. Nous y suppléerons.

Il y a, en effet, deux épreuves à faire subir à une traduction : d'un côté, la confrontation avec le texte qu'elle doit interpréter; de l'autre,

[1] Correspondance de Voltaire, édit de Beuchot, n° 2062.

la lecture séparée et suivie, comme d'un écrit original. Commençons par celle-ci.

La versification de la comédie, de la vraie comédie, celle que les maîtres ont appelée le *miroir de la vie humaine*, non pas la caricature extravagante ou satirique, ni la déclamation dialoguée visant aux mots imprévus et scintillants plus qu'à l'observation juste et profonde, cette versification me semble, de tous les genres de poésie, celui où il est le plus difficile d'atteindre et de garder la mesure, celui qui exige le tact le plus délicat et l'esprit le plus judicieux avec l'entrain et la verve, le plus de facilité familière avec une sorte de noblesse et de distinction, et, dans l'imitation constante de la réalité, un rayon d'idéal qui lui donne le relief et la couleur. Trop uni et trop vulgaire, le style de la comédie devient froid et insipide; trop fleuri et trop orné, il *sort du bon naturel et de la vérité*, et que sera-ce encore, si, pour passer entre ces écueils, l'écrivain s'enferme volontairement dans les liens d'une phrase donnée, où il faut se mouvoir avec aisance, le paraître du moins, et, s'inspirant de la pensée d'autrui, en reproduire une copie fidèle, une transformation vivante, sans y ajouter du sien, sans rien dérober de ce qu'il doit rendre?

A quoi sert-il de se donner tant de peine? dira l'école des dramatistes modernes. Ne vaut-il pas mieux faire parler ses personnages comme parle tout le monde? La comédie, ce sont les intérêts et les passions, les vices et les ridicules, les usages, les manières, le langage de la société transportés sur la scène. Oui, assurément; mais ce n'est pas seulement cela, pas plus que le moulage en cire d'une figure n'est une œuvre du sculpteur ou du peintre. La comédie est une image des choses de la vie, mais une image que l'art grandit, élève, anime, et à laquelle il communique ce charme secret que n'aura jamais, quelque habile qu'il soit, le mécanisme de l'imitation matérielle.

Le rhythme en soi a quelque chose qui plaît et qui sympathise à notre nature. Cette musique de la parole ajoute beaucoup à l'agrément et même à la force de l'expression, et semble donner du ressort à la pensée. Lorsque vous lisez *le Festin de Pierre* et *l'Avare*, même la prose si riche et si puissante de Molière laisse encore à désirer un dernier complément, cette lumière de la versification, qui prête tant d'éclat aux *Femmes savantes* et au *Misanthrope*. Il faut garder cette condition du grand art théâtral, ne fût-ce que comme une barrière contre les invasions de la littérature facile, qui ne veut procéder que d'elle-même.

Revenons à la double épreuve à laquelle nous devons soumettre le traducteur de Térence. Ouvrons le livre au hasard. Je rencontre la pre-

mière scène des *Adelphes*, cette exposition en forme de prosopopée de la thèse éternellement controversée, «lequel vaut mieux de l'indul-«gence ou de la sévérité dans l'éducation?» d'où Molière a tiré son sujet de *l'École des maris*, en surpassant, comme toujours, son modèle. L'exposition, chez lui, est plus dramatique et plus vraisemblable; c'est la conversation ou plutôt la dispute des deux frères très-opposés d'humeur et de caractère, et usant, avec leurs pupilles, de procédés tout différents; l'un, doux et complaisant, l'autre jaloux et tyrannique. Les anciens, dans leurs vastes théâtres remplis d'une foule immense et bruyante, sacrifiaient volontiers la vraisemblance de l'action aux nécessités de l'explication préparatoire, à la clarté toute nue du programme de la pièce. C'est Micion, le bon et généreux père, qui vient, tout seul et sans détour, instruire le spectateur; il sort de sa maison :

Storax! Personne encore, et voici le matin;
Eschine aura donné la nuit à ce festin.
J'appelle en vain mes gens partis à sa rencontre.
Le proverbe dit vrai, tout ceci le démontre :
Préférez éprouver ce que dit et pressent
Une femme en courroux sur son époux absent,
A ce qu'en pareil cas, sur leur progéniture,
Suggère à des parents la voix de la nature.
Une épouse, du moins, jusqu'à votre retour,
Vous suppose attardé par le vin et l'amour,
Et croit que, soulagé du poids de votre chaîne,
Vous prenez le plaisir et lui laissez la peine!
Mais moi, pour une nuit qu'il donne à ce repas,
Quels malheurs pour mon fils ne redouté-je pas!
L'air glacé de la nuit, un abîme, une chute,
Un membre tout au moins rompu dans une lutte.
Ah! qu'un homme est donc fou, qui, sans savoir pourquoi,
Se ménage quelqu'un à mieux aimer que soi!
Notez que ce garçon n'est qu'un fils de mon frère,
Et d'un frère de qui grandement je diffère.
A peine adolescents, tout contrastait en nous :
La ville et ses loisirs répondaient à mes goûts;
J'y vécus doucement, sans tracas, sans ménage,
Ce qui, selon plus d'un, a bien son avantage.
Mon frère de ma vie a pris tout le rebours :
A sa maison des champs il confine ses jours,
Marié, réprouvant le luxe et la dépense,
Et père de deux fils, dont l'aîné, dès l'enfance,
Élevé sous mes yeux par droit d'adoption,
Est bientôt devenu ma seule affection.
Afin qu'il me chérisse en retour, il n'est peine
Que pour le contenter chaque jour je ne prenne;

Il jouit de la vie en toute liberté,
Et j'use rarement de mon autorité.
De là vient que jamais il ne me fait mystère
De ce qu'à tant de gens leurs fils ont soin de taire;
Or, qui ment à son père et se cache de lui,
Combien plus hardiment trompera-t-il autrui!
L'honneur, la confiance, aux garçons comme aux filles,
Valent mieux pour gardiens que la crainte et les grilles.
Mon frère à cet avis ne s'est jamais rendu;
Il m'arrive criant : « Micion, que fais-tu?
« Notre enfant se perdra. C'est grâce à tes largesses
« Qu'il s'habille trop bien, s'enivre, a des maîtresses;
« C'est toi qui lui fais tort par excès de bonté. »
A quoi j'ajoute : « Et toi, par trop de dureté.
« Tout homme, crois-le bien, se trompe qui ne pense
« Fonder mieux par l'amour que par la violence.
« Tels furent de tout temps mes principes, ma loi,
« Et ce principe-là dirige tout chez moi.
« Pour peu qu'à contre-cœur on remplisse une tâche,
« Dès que l'on n'est point vu, trop vite on se relâche;
« Mais celui qu'un bienfait enchaîne à son labeur,
« Qu'on le surveille ou non, y va du même cœur.
« D'où je maintiens qu'un père est digne de ce titre,
« Qui respecte en son fils l'homme et son libre arbitre,
« Afin que de son choix, et sans redouter rien,
« Il n'évite le mal que par amour du bien.
« Un père à ces façons se distingue d'un maître;
« Et qui n'en convient pas doit bientôt reconnaître
« Qu'élever ses enfants n'est point du tout son fait. »
(*Apercevant Déméa.*)
Mais n'est-ce pas celui dont je parle? — En effet.
Voyez, n'a-t-il pas l'air soucieux? J'imagine
Que ses discours bientôt vont répondre à sa mine.

Ce style coulant et naturel ne trahit guère la gêne et la lutte laborieuse du copiste. On y retrouve, ainsi qu'en beaucoup d'autres passages, non-seulement la correction et l'élégance, mais le ton et la couleur de l'original. Il y a une sorte de sympathie et de ressemblance entre les talents de l'un et l'autre écrivain, un agréable et modeste enjouement où ne domine pas le *vis comica*, mais une rare élégance, un tact exquis, une vivante peinture de mœurs et de caractères, et souvent de suaves accents de sentiments tendres ou généreux.

Je me souviens d'avoir vu représenter, au Théâtre Français, il y a, je crois, dix ans, une comédie intitulée : *Damon et Pythias*. Elle me plut beaucoup par un habile mélange de sensibilité vraie et de gaieté contenue, par l'heureuse et vive expression des plus beaux dévouements d'ami-

tié sans déclamation et sans forfanterie, enfin par l'atticisme du style et par une saveur d'antiquité. Je ne savais pas alors que j'applaudissais un disciple de Térence. La pièce, que je sache, n'a pas paru depuis sur la scène. Qui me dira pourquoi? À moins que le disciple, comme le maître, ne soient plus faits pour plaire aux lecteurs instruits qu'à la foule des spectateurs.

Les critiques de profession, chez les Romains, ont proclamé Térence un des maîtres les plus parfaits de l'art, *poeta artificiosissimus;* non pas cet art de la fantaisie et du caprice, qui éblouit et qui entraîne par les extravagances tantôt ingénieuses, tantôt grotesques des situations, des incidents, des figures et des discours, mais un art qui consiste à se tenir toujours dans la mesure du vrai, dans les convenances du monde réel, dans la juste imitation de la nature. Ce n'était pas ce qu'il fallait aux Romains. Le dirai-je? Térence manquait aussi un peu de ce que demandent même les modernes, la pointe acérée du ridicule et la peinture vigoureuse des méchancetés et des vices. Sa comédie est trop débonnaire; personne n'y est résolûment et radicalement ni vicieux ni méchant. Ses fripons d'esclaves, ses prostitueurs perfides, ne seraient que de timides écoliers auprès des *Chrysale* et des *Pseudole*, des *Cappadox* et des *Ballion* de Plaute. On ne trouve pas chez lui un seul vieillard compromis par des amours hors de saison, une seule épouse acariâtre et impérieuse, un jeune étourdi vraiment audacieux, une courtisane tout à fait perverse.

Ce n'est pas lui qui ferait dire par ses amoureux à une maîtresse : « Je vendrai mon père, s'il le faut, pour que rien ne te manque [1]. » Voici la boutade la plus hardie qu'il imagine pour un des plus évaporés d'entre eux, lorsqu'on lui apprend que, pour laisser le champ libre à ses galanteries, une ruse de valet a fait courir son père à la campagne :

Utinam quidem
Quod cum salute ejus fiat, ita se defatigârit velim,
Ut triduo hoc perpetuo prorsum e lecto nequeat surgere [2].

Térence a fait, dans ses six comédies, quatre rôles de courtisanes; Thaïs [3] est aimante et loyale; elle demande à son amant la permission

[1] Plaut. *Mostell.* I, 3, 72. — [2] *Adelph.* IV, 1, 3-5 :

Qu'il s'y fatigue donc, et si bien, ce bon père,
Sans danger, toutefois, car sa santé m'est chère,
Que pendant ces trois jours il en garde le lit.

[3] Dans l'*Eunuque*.

de lui faire une infidélité de deux jours sans être infidèle, seulement pour obtenir d'un certain capitaine qu'elle hait le don d'une jeune esclave, née libre, qu'elle veut rendre à sa famille :

Quel injuste soupçon! Certes, j'ai le désir
D'obtenir cet enfant, et j'en voulais saisir
La seule occasion qui me parût prochaine;
Mais rien ne me sourit au prix de votre haine.
Décidez, j'obéis.

PHÉDRIA.

Thaïs, que dites-vous?
Ah! que ne viennent-ils du cœur, ces mots si doux!
« Rien ne peut me sourire au prix de votre haine. »
Si je les croyais vrais, je reprendrais ma chaîne:
Je pourrais tout souffrir.
. . . .

THAÏS.

Vous, grands dieux! Phédria, croire que j'en impose!
Quand m'avez-vous en vain demandé quelque chose,
Fût-ce en riant? Et moi, je ne puis obtenir
Que pour deux jours, sans plus, vous vous laissiez bannir.

Deux autres du nom de Bacchis, dans l'*Heautontimorumenos*[1] et dans l'*Hécyre*[2], se plaisent à rendre témoignage et honneur à des femmes chastes et vertueuses; la dernière même se trouve heureuse de procurer une réconciliation inespérée entre son ancien amant, qui l'avait délaissée pour se marier, et la jeune épouse injustement soupçonnée.

J'ai sauvé mon amant et j'en rends grâce aux dieux.
Bien d'autres, parmi nous vont me blâmer, je gage.
« Un homme ne doit point goûter du mariage, »
Dira-t-on. Je le sais. Mais fi d'un cœur vénal!
Jamais l'amour du gain ne m'a conduite au mal.
Tant qu'il lui fut permis d'avoir une maîtresse,
J'ai trouvé près de lui bonté, douceur, tendresse;
Quand vint ce mariage il m'a blessée au cœur;
Mais je sais n'avoir point mérité mon malheur,
Et l'on doit pardonner, même des injustices,
A qui vous a comblé d'égards et de services.

[1] Act. II, sc. IV. — [2] Ac. V, sc. I, v. 25; sc. II, v. 8-10; sc. III, v. 18-40.

Enfin, la moins saillante de ces quatre figures, Philotis, qui ne paraît que pour aider à l'exposition de la fable, donne encore des signes d'une bonne nature.

PHILOTIS.

Oui, ma bonne Syra, même jeunes et belles,
Les femmes comme nous ont peu d'amants fidèles.
Je le dis à regret. Vois ce Pamphile, hélas!
A la pauvre Bacchis que ne jurait-il pas?
Aurait-on cru jamais, d'après un tel langage,
Qu'il dût la planter là pour un bon mariage?
Il l'a fait cependant.

SYRA.

Tenons-nous-le pour dit;
Tu le vois; c'est à toi d'en faire ton profit,
Et quand tu les tiendras ces faiseurs de promesses,
Qu'ils ne sortent jamais de tes griffes qu'en pièces.

PHILOTIS.

Quoi! sans exception!

SYRA.

Oui, plus j'y réfléchis,
Il n'en est pas un seul, je dis le plus sensible,
Qui ne vise à te plaire au moins de frais possible.
Rends donc piége pour piége à cet amour banal.

PHILOTIS.

Les traiter tous de même? Oh! non, ce serait mal.

SYRA.

Où donc vois-tu du mal à se venger d'un traître?
A dompter l'insolent qui nous parlait en maître?
Que ne peux-tu savoir ce que je sais, hélas!
Ou pourquoi n'ai-je plus ton âge et tes appas [1]!

Les courtisanes de Térence étaient, à ce qu'il paraît, trop bonnes et de trop bonne compagnie. Cette décence relative, cette critique morale presque sans médisance, cette douce gaieté, traversée quelquefois d'un

[1] *Hecyr.* act. I, sc. I.

sourire mélancolique, pouvaient plaire aux délicats, mais n'amusaient pas le gros du public qui faisait la fortune des directeurs de troupes comiques et des auteurs. Aussi Térence eut-il plus de succès de lecture que de théâtre. C'est ce qui fut cause aussi que ses pièces nous ont été conservées entières, sans être mutilées par la main des copistes timorés, comme celles de Plaute.

Il se présente ici un phénomène littéraire curieux à observer. Térence est, par le style, même par le langage, contemporain, et, pour ainsi dire, frère jumeau de Virgile, tandis que près d'un siècle et demi sépare les dates de leurs naissances [1]. Même pureté de formes, même fraîcheur de diction, même pudeur de pensées et d'images. Il est moins archaïque grammaticalement que Lucrèce, quoique plus vieux que lui d'un siècle [2].

Autre ressemblance avec Virgile : chez lui, les jeunes filles d'honnête condition et de sentiments conformes à leur naissance, quoique dans des situations équivoques par suite d'accidents malheureux, ne sont que des figures de second plan, plutôt indiquées dans des récits, en traits fugitifs et rapides, que mises en relief dans l'action, délicieuses esquisses qu'on regrette d'avoir seulement entrevues, comme Galatée [3], comme Lavinie [4]. Ces silhouettes de Glycérie [5], de Philomène [6], si elles se rencontraient quelque part sans nom d'auteur, ne sembleraient-elles pas empreintes et marquées de ce *molle atque facetum* de Virgile et d'Horace? Voyez encore ce portrait d'Antiphile [7] :

Texentem telam studiose ipsam offendimus.
Mediocriter vestitam veste lugubri
Ejus anuis causa, opinor, quæ erat mortua :
Sine auro tum ornatam, ita uti quæ ornantur sibi;
Nulla mala re expolitam esse muliebri;
Capillus passus, prolixus, circum caput
Rejectus negligenter,

Et cette autre peinture d'un objet pareil, où l'auteur semble avoir voulu rivaliser avec lui-même [8] :

Modo quamdam vidi virginem hic viciniæ
Miseram, suam matrem lamentari mortuam.

[1] Térence meurt très-jeune à la fin du VI° siècle de Rome; Virgile naît l'an 684. — [2] Lucrèce mourut dans les premières années du VIII° siècle. — [3] Virg. *Eglog*. III, 64. — [4] *Æneid*. XII, 64. — [5] *Andr*. I, I, 91-96, 107-109. — [6] *Hecyr*. Cette figure, absente de la scène, est sans cesse présente dans les discours des auteurs de la pièce. — [7] *Heautontim*. II, III, 44. — [8] *Phorm*. I, II, 50.

. . . .
Voltisne eamus visere? . . . .
. . . . Imus, venimus,
Videmus. Virgo pulchra, et, quo magis diceres,
Nihil aderat adjumenti ad pulchritudinem.
Capillus passus, nudus pes, ipsa horrida;
Lacrumæ, vestitus turpis, ut, ni vis boni
In ipsa inesset forma, hæc formam exstinguerent.

Ces deux citations, je n'ai pas pu les tirer directement du livre de M. de Belloy, il m'a fallu les aller chercher ailleurs, dans une vieille édition de Térence. Dans son livre, le texte manque en regard de la traduction. C'est une lacune fâcheuse pour ceux des lecteurs avec lesquels il faut principalement compter; ce sera mon grief contre l'éditeur, si sa parcimonie leur a refusé ce complément nécessaire de toute publication de ce genre; contre le traducteur, si, par un excès de modestie timide, il décline la confrontation immédiate en présence de ses juges; il faut bien cependant qu'il la subisse. Ce n'est pas seulement pour ceux qui ne peuvent lire les anciens qu'en français que se font les traductions. Elles peuvent être à leur usage, usage d'autant plus superficiel, insuffisant et sujet à méprise, qu'elles leur sont indispensables. Il ne leur appartient pas, ils n'ont pas la satisfaction d'en estimer, d'en vérifier la valeur par la comparaison. Il est de la nature de l'esprit humain d'aimer le spectacle de la lutte dans les études littéraires, comme dans les amusements et les combats de la vie. C'est un plaisir de considérer l'effort du traducteur pour saisir la pensée de l'auteur original, dont la force, ou la finesse, ou la grâce, résiste à laisser transformer le vêtement qui enveloppe et dessine et fait ressortir ses contours. On lui tient compte des difficultés, on applaudit à son adresse, on jouit de sa victoire, ou seulement de sa tentative plus ou moins heureuse, lorsqu'il approche du génie de son modèle sans l'égaler.

M. de Belloy aurait tort de fuir une pareille épreuve. Les plus sévères ne lui reprocheront, ce me semble, ni les défaillances et les trahisons de la servilité littérale, ni les licences et les infidélités d'une liberté insouciante ou téméraire. Il a le sentiment et le respect de son auteur, et la conscience d'un diligent interprète. Prenons en exemple, puisque nous les avons sous les yeux, la version des deux passages que j'ai cités tout à l'heure :

Elle était là tissant, les yeux sur sa navette,
En deuil de la défunte, et sans nulle toilette,

Sans apprêts, sans joyaux, et, par ce peu de soin,
Montrant qu'elle vivait pour elle et sans témoin.
Autour de son visage incliné sur la toile,
Ses longs cheveux épars retombaient comme un voile,
Flottants et négligés.

Voici l'autre description :

La pauvre jeune fille ! Ah ! dieux, quel désespoir !
C'est à deux pas d'ici, je crois encor la voir.
Près de sa mère morte, elle est seule qui veille.
Sans parents, sans voisins, sans amis, qu'une vieille
Pour les derniers apprêts, pour l'aider, la servir.
Cela fait mal. Notez qu'elle est belle à ravir.
Il dit, chacun s'émeut; en faut-il davantage?
« Quoi ! s'écrie Antiphon, là dans le voisinage?
« Allons-y. » Ce dessein plaît à nos jeunes fous.
« Volontiers, cher ami, dit l'un deux. Conduis-nous. »
On le suit, on arrive, on voit. Qu'elle était belle !
Et simple ! nul apprêt; le charme était en elle.
Cheveux épars, pieds nus, yeux en pleurs, des habits
Tels, que pour l'enlaidir on n'eût pu trouver pis.

J'ai, jusqu'ici, plutôt rapporté les impressions de ma lecture que rendu compte d'un examen critique, et, comme il y a beaucoup à louer dans cet ouvrage, j'ai pu être très-louangeur sans trop d'indulgence; mais je ne prétends pas dire qu'il ne s'y puisse trouver rien à reprendre.

Je ne voudrais pas que l'auteur parlât d'*as*, ni de *deniers*, ni de *sesterces*. Dans le théâtre de Térence, nous sommes en pleine comédie grecque, *palliata*, vraiment Athéniens; ces mots nous dépaysent. On trouverait bien d'autres fautes contre le costume et la vérité locale dans Plaute, des édiles, des publicains, des marchands du Vélabre, des habitués de la basilique et du temple de Cloacine; inconvenances volontaires, calculées, un de ses artifices pour amuser son public. Mais Térence ne se permettait aucun de ces écarts contraires aux bienséances de détail et à la vraisemblance de la fable.

Lorsque l'on compare la traduction avec le texte, on a lieu de reconnaître que le traducteur est bon latiniste et qu'il s'est familiarisé intimement avec la langue de son auteur; mais il lui est échappé quelques inadvertances. Ne traduit-il pas trop étymologiquement cette locution vulgaire de la conversation : *numquid vis?* et ne lui prête-t-il pas une si-

gnification plus explicite et plus sérieuse qu'elle ne le comporte dans ces vers[1] :

Certumne est istuc?
— Nunc quidem ut videtur. Sed numquid vis?
Nam est quod me transire ad forum oporteat.
— Eo tecum una.

« — Rien de fait en ce cas[2]?
« — Non, rien pour le moment. *Puis-je vous être utile*
« *Autrement? Répondez.* J'ai quelque affaire en ville,
« Et je vais.....
« — Je vous suis. »

Numquid vis? était tout simplement une façon de parler pour prendre congé de quelqu'un, sans plus de valeur que celle-ci : « Vous me per-« mettez? » ou « Je suis votre serviteur. »

Je noterai encore un de ces rares passages où le traducteur, pour n'avoir pas attribué à un mot le sens véritable, a un peu altéré celui de la phrase. Un amoureux, dans un transport de joie, s'écrie[3] :

Aliquis forsan me putet
Non putare hoc verum : at mihi nunc sic esse verum lubet.
Ego deorum vitam propterea sempiternam esse arbitror,
Quod voluptates eorum propriæ sint. Nam mihi immortalitas
Parta est, si nulla ægritudo huic gaudio intercesserit.

La traduction dit élégamment, mais un peu inexactement :

Une idée aujourd'hui me sourit, et j'y crois,
Dût-on penser qu'au fond j'en garde quelque doute :
C'est que les habitants de la céleste voûte
Doivent d'être immortels à ce qu'ils sont heureux,
Et que tout leur bonheur ne procède que d'eux.
Leur nature me gagne, et, si rien ne s'y mêle,
Comme eux je vais jouir d'une vie immortelle.

L'adjectif *propriæ*, mal entendu ou omis, change la portée de la ré-

[1] *Hecyr.* II, II, 30. — [2] Ces paroles sont bien l'équivalent du latin : un des interlocuteurs avait dit : « Mon humeur est de ne pas contrarier mes enfants; » l'autre lui demande s'il est bien résolu, par conséquent, *certumne istuc*, à ne pas faire ce qu'on sollicite de lui, si la démarche demeurera sans effet. Il aurait pu dire : « C'est « votre dernier mot? » — [3] *Andr.* V, V, 3.

flexion. Ce n'est pas parce qu'ils sont heureux que les dieux sont immortels, c'est parce que leur bonheur est un bien assuré, sans accident et sans fin, et non une jouissance précaire, empruntée, passagère.

Aussi Virgile, dans l'éloge funèbre du jeune Marcellus, s'écriait-il : « La nation romaine vous eût semblé trop puissante, grands dieux, si « elle eût été assurée de posséder toujours un tel trésor. »

Propria hæc si dona fuissent[1].

Et Térence lui-même, dans une scène précédente de la même pièce[2], avait expliqué d'avance le mot :

Nihil esse proprium cuiquam ! Di vostram fidem !

Et le traducteur l'avait bien interprété :

Chose étrange!
De ne pouvoir compter sur rien!

Mais il serait inutile et fastidieux de s'appesantir sur ces peccadilles, qui disparaîtront dans une nouvelle étude et une seconde édition, et qui ne font point ombre au mérite de l'ouvrage, *pulchro inspersos in corpore nævos*. Mais je lui recommande surtout, et j'exige, au nom des lecteurs lettrés, pour la réimpression future, le texte à côté de la traduction.

Pauvre littérature classique! pauvres muses de l'antiquité! Que devient leur culte et leur gloire? Triste symptôme du goût de notre temps! Voici une traduction de Térence, qui, pour oser ou pouvoir se produire, a besoin d'être séparée du latin de Térence! Je sais gré à M. de Belloy de protester de toute la force de son talent contre ce délaissement de la littérature qui fut la nourrice des plus beaux génies de la scène française, et d'essayer de remettre en honneur une poésie qui charmait les Scipion et les Lélius, comme elle charma et Molière et Boileau. Puisse la sienne avoir la magique influence de celle d'Orphée!

NAUDET.

[1] *Æneid.* VI, 871. — [2] IV, III, 1.

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

BOGDAN CHMIELNICKI, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Chmielnicki de retour en Ukraine, soit qu'il se crût parvenu à la fin de ses travaux, soit qu'il voulût donner du repos à son organisation énergique mais altérée par de longues fatigues, soit enfin qu'il subît une sorte de folle joie après tant de succès, sembla négliger les affaires publiques et ne penser qu'à lui-même. On le voyait partagé entre les pratiques d'une dévotion superstitieuse et les orgies coutumières à ses compatriotes. Pendant des heures entières il demeurait prosterné devant les images des saints, puis il s'enfermait avec des sorciers, ou s'enivrait avec les Anciens, en leur chantant des vers de sa façon. Bien qu'il se montrât quelquefois rude et hautain, surtout avec les chefs, toutes ses singularités étaient prises en bonne part, et ne nuisaient en rien à la prodigieuse autorité qu'il exerçait. Vers le même temps, il reprit sa femme, enlevée et épousée par Czaplinski, comme nous l'avons dit plus haut. On pense bien que Czaplinski n'avait pas attendu la vengeance de l'époux outragé, et qu'il avait eu soin de quitter l'Ukraine. Madame Chmielnicka était sa commère. Le métropolitain de Corinthe, qu'on appelait alors le patriarche russien, trouva que cette parenté religieuse invalidait la seconde union, et il confirma la première. Madame Chmielnicka reprit à la fois son ancienne religion et son ancien mari.

Les victoires des Cosaques avaient attiré l'attention de tous les princes voisins sur l'Ukraine et son chef. On commençait à rechercher son alliance; dans son quartier général, à Pereïaslaw, il réunissait les envoyés du prince de Transilvanie, Georges Ragoczi, du Sultan et du Tsar de Moscou. Chmielnicki leur offrait une hospitalité large et barbare. Vrai chef de Cosaques, mais enrichi par la victoire, il faisait boire à

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de janvier 1863, p. 5; pour le deuxième le cahier de février, p. 77.

ses hôtes de l'eau-de-vie de grains dans des tasses d'or. Sa femme bourrait les pipes et les allumait. Échauffés par le vin, les officiers cosaques effrayaient les ministres étrangers par leur grossièreté et leurs habitudes querelleuses, et la position des envoyés était souvent embarrassante. On raconte qu'un jour l'ambassadeur de Transilvanie dit en latin à un de ses collègues, au milieu d'une orgie à laquelle il était forcé d'assister : *Me pœnitet ad istas crudeles bestias venisse!*

Le prince de Transilvanie ne prétendait à rien moins qu'à devenir roi de Pologne, tout prêt d'ailleurs à partager l'autorité avec celui qui lui donnerait la couronne. La Porte offrait à Chmielnicki de prendre l'Ukraine sous sa protection, et pour lui-même un titre tel que celui d'Hospodar. Quant au Tsar, tout en félicitant les Cosaques de leurs succès, qui avaient vengé et relevé la religion orthodoxe, il les exhortait à une sincère réconciliation avec la Pologne. Malgré tout son désir de reprendre les provinces que Sigismond et Vladislas avaient enlevées à la Russie, la cour de Moscou n'avait pas voulu accepter pour alliés des paysans insurgés contre leurs maîtres. Elle tremblait que l'incendie ne s'étendît au nord et à l'est. Propriétaires de serfs, les boyards avaient en effet tout à redouter d'auxiliaires tels que les Cosaques, dont les institutions pouvaient exercer les plus dangereuses séductions sur les Moscovites.

En arrivant en Ukraine les commissaires polonais ne furent pas peu mortifiés de s'y voir prévenus par les ministres étrangers qui allaient traiter avec Chmielnicki comme avec un prince indépendant. En outre, ils avaient eu sous les yeux, pendant tout leur voyage, le plus triste spectacle : des églises ruinées ou profanées, des châteaux saccagés ou réduits en cendres. Au lieu de serfs timides et respectueux comme autrefois, ils ne rencontraient plus que des soldats pleins d'arrogance. A chaque instant ils étaient insultés et menacés. Sans leur escorte de Cosaques réguliers, il est douteux qu'ils eussent pu parvenir au quartier général de Pereïaslaw. Il existe une relation du voyage des commissaires polonais, et M. Kostomarof en a fait grand usage. Elle raconte jour par jour les tribulations et les difficultés de tout genre qu'ils eurent à traverser, et, de plus, elle contient un récit plein d'intérêt, ou plutôt une sorte de procès-verbal de tous leurs entretiens avec Chmielnicki.

On se ferait, je crois, une idée fausse du chef russien, si on ne le jugeait que d'après cette relation. Les envoyés polonais ont vu un barbare dans l'insolence du triomphe, grossier, souvent ivre et se laissant aller à des emportements pleins d'extravagance. Comment reconnaître

là le général qui, ayant naguère le pied sur la gorge de la Pologne, pour ainsi parler, arrêtait ses bandes victorieuses, et, sur un mot du roi, les ramenait en Ukraine? Il me semble qu'à Pereïaslaw Chmielnicki joua la comédie devant les Polonais et les Cosaques pour suivre le plan qu'il s'était tracé et que nous avons déjà cherché à faire connaître[1]. Il s'agissait pour lui de faire adopter par la diète les conditions de paix qu'il avait à proposer. Il fallait les faire adopter encore par le *cercle* cosaque enivré de ses victoires. Ce double but, il le poursuivait en effrayant les députés polonais, et en paraissant tout disposé à recommencer la guerre. En donnant une satisfaction de vanité à ses propres soldats, il les rendait moins difficiles sur les conditions de la paix; il leur suffisait de voir leurs ennemis humiliés par le chef de leur choix. Poli et affable avec les ambassadeurs, Chmielnicki aurait pu exciter la défiance de ses Cosaques. Au contraire, ils souscriraient sans examen à tous les articles qu'il semblerait imposer aux plénipotentiaires rudoyés et souvent menacés par lui. Telle est, je pense, l'explication de sa conduite et de la contradiction apparente entre son langage dans les conférences de Pereïaslaw et la modération réelle de ses prétentions.

A la première entrevue, Chmielnicki commença à jouer son rôle. — « Nous avons eu notre dispute de famille, dit-il aux commissaires; « fasse le ciel qu'elle finisse à l'amiable! La ménagère a mis le pot-au-« feu : mangeons et buvons au retour du bon accord. » Les nobles commissaires eurent le désagrément de s'asseoir à table avec les colonels cosaques, et, qui plus est, avec les ambassadeurs étrangers. Ils demandèrent qu'on leur indiquât le jour et le lieu où ils pourraient remettre l'étendard et le bâton de commandement, insignes de la dignité d'Ataman, que le roi venait de conférer à Chmielnicki. Celui-ci indiqua le lendemain et la grande place de Pereïaslaw, car chez les Cosaques tout se faisait en plein air. Les jeunes gentilshommes de la députation polonaise en furent irrités. « Nous allons nous trouver confondus avec « la canaille, disaient-ils, c'est une insulte pour la République. » Kissel les exhortait à la patience.

Le 10 février 1649 les commissaires parurent sur la place où les attendait Chmielnicki, revêtu d'une magnifique pelisse de renard noir, entouré de ses colonels et des Anciens. Auprès de lui flottaient les queues de cheval dont les Cosaques, à l'exemple des Tartares, se servaient en guise de drapeaux. Toute la place était couverte de soldats. Kissel s'avança, tenant d'une main la lettre du roi, et de l'autre, une *balava*,

[1] Voy. 2e article, p. 91.

ou masse d'armes, dont le manche était incrusté de saphirs. C'était la marque du commandement et le symbole de l'autorité militaire de l'Ataman. « Sa Majesté, dit-il, m'a commandé d'assurer de ses bonnes grâces « le sérénissime Hetman et toute l'armée zaporogue. . . » Kissel passait pour éloquent, et cette phrase semblait l'exorde d'un discours étudié, lorsqu'il fut brusquement interrompu par un des colonels : « Le roi, « c'est le roi, s'écria-t-il, et vous vous êtes des roitelets. Il y a longtemps « que vous faites du tapage chez nous; à présent, il s'agit de payer les « pots cassés [1]. Et toi Kissel, toi que nous tenions pour une esquille de « nos os, tu nous as quittés pour te faire Polonais! » Chmielnicki imposa silence au colonel. Un peu déconcerté par l'apostrophe et les murmures des Cosaques, l'orateur ajourna sa harangue et remit silencieusement à Chmielnicki la bulava et un étendard rouge, à l'aigle de Pologne, portant pour légende *Casimirus rex*. La foule parut apprécier médiocrement le présent royal, et plusieurs crièrent : « Nous n'avons que faire « de vos babioles! » Le colonel Djedjalyk, s'avançant, dit à Kissel : « Vous « pensez nous attraper et nous remettre le joug sur le cou; mais nous ne « nous laisserons pas prendre à vos belles paroles; notre manière à nous « de discuter, c'est à coups de sabre. Mêlez-vous de votre Pologne, et « laissez là notre Ukraine! » Djedjalyk était un des favoris de Chmielnicki; c'était lui qui avait tué de sa main Barabache, l'ancien Ataman. « Que le diable t'emporte! s'écria Chmielnicki, j'avais préparé quelque « chose pour dire à ces messieurs, et tu me l'as fait oublier. Mais cela me « reviendra. En attendant, allons dîner. » Avec ses festins homériques et sa bonhomie patriarcale de commande, l'Ataman ne parvenait pas moins à désespérer les commissaires que ses colonels avec leurs incartades et leur grossièreté. Pendant plusieurs jours il fut impossible de parler d'affaires. Lorsqu'à table la conversation s'engageait sur la politique, les officiers cosaques expliquaient à leur manière les motifs qui leur avaient fait prendre les armes, s'échauffaient les uns les autres au récit des injures que leur pays avait souffertes, et, des paroles menaçantes, semblaient disposés à passer aux voies de fait. Un ecclésiastique polonais ayant une fois exprimé le doute que Chmielnicki fût exactement renseigné sur un fait allégué dans la discussion, un des colonels s'écria : « Comment, pope, tu oses donner un démenti à l'Ataman! » et saisissant sa masse d'armes, il aurait fendu le crâne au prêtre, si celui-ci n'eût aussitôt quitté la table.

Les dîners succédaient aux dîners, mais les conférences ne commen-

[1] J'ai essayé de rendre ainsi cette phrase : бройте много, й наброймисте.

çaient pas. Impossible d'obtenir de l'Ataman qu'il fixât un jour pour ouvrir la discussion. Kissel, impatienté, se rendit au logement de Chmielnicki et le trouva à table avec ses officiers et l'envoyé transilvain, qui allait retourner auprès de Ragoczi. La table était couverte de bouteilles d'eau-de-vie, et tous les convives semblaient plus qu'à demi ivres. Au premier mot de Kissel, Chmielnicki lui répondit avec humeur : « A demain les questions et les réponses ! A présent je suis gris. Je viens « de boire le coup de l'étrier avec le Hongrois; aussi je ne puis pas en « dire long. Mais votre commission ne fera que de l'eau claire. Dans « trois ou quatre petites semaines, la guerre recommencera. Je vous « culbuterai tous, vous, messieurs les Polonais. Je vous mettrai sous mes « pieds, et ensuite je vous vendrai au Turc. Que le roi soit roi! qu'il « fasse marcher sa noblesse, ses ducs et ses princes. Je veux qu'il soit « libre! Un prince fait une sottise; qu'on lui coupe le cou! Si un Co- « saque en fait une, j'en fais mon affaire; voilà ce que c'est que la justice! « Je sais que je ne suis qu'un pauvre diable, mais Dieu m'a élevé, et « m'a fait le seigneur de toute la terre russienne. Sur ce, bonsoir; à « demain les questions et les réponses ! »

L'Ataman parlait facilement le polonais, mais il affectait de se servir du dialecte des Cosaques, probablement pour être mieux compris de ses officiers, et peut-être pour imiter en tout un prince souverain.

Le lendemain, Kissel trouva Chmielnicki plus sobre, mais non moins fier et brutal. Il le supplia de se laisser toucher au nom de leur foi commune. — « Votre Excellence veut-elle donc, lui dit-il, livrer aux « païens la Pologne et la terre russienne, la foi orthodoxe et nos « saintes églises! Avez-vous quelque grief particulier? on vous donnera « satisfaction. Czaplinski vous a offensé; il sera châtié. Si l'armée zapo- « rogue n'est pas assez nombreuse, si elle n'a pas assez de terres, le roi « est prêt à lui faire de nouvelles concessions. Faut-il qu'elle s'élève à « 15,000, à 20,000 hommes? indiquez un chiffre. Si les Cosaques veu- « lent faire la guerre, ne vaut-il pas mieux qu'ils la fassent aux infidèles « qu'aux chrétiens? Croyez que Sa Majesté sera reconnaissante si vous « portez vos troupes sur la frontière. »

— « Assez parlé! s'écria Chmielnicki. Il était temps de parlementer « avec moi lorsque Potocki me chassait au delà du Dniepr. Il en était « encore temps, après la farce des Eaux jaunes, après celle de Korsun, « après même celle de Piliawce; à présent il est trop tard. Pourtant, je « vais vous dire tout ce que je veux. Eh bien, je veux délivrer tous les « Russiens de l'esclavage des Polonais. Deux cent mille, trois cent mille « Cosaques sont prêts à me suivre. Toute la Horde va monter à cheval.

« Les Nogaïs sont en marche. J'ai tout près de moi Tougaï-Bey, mon « frère, mon âme, *l'unique faucon du monde;* il ira partout où je voudrai. « L'Ukraine, la Podolie, la Volhynie, sont à moi. Je serai sur la Vistule « et je regarderai les *Liakhs*, si loin qu'ils soient. Assis, Liakhs! Silence, « Liakhs! S'ils font trop de bruit derrière la Vistule, j'irai les ranger. En « Ukraine, je ne veux ni prince ni gentilhomme, et, s'il en reste quel- « qu'un qui mange notre pain, qu'il soit soumis à l'armée zaporogue, « et qu'il ne s'avise pas de ruer contre le roi! » En prononçant ces paroles l'Ataman frappait du pied et s'arrachait les cheveux. « Il semblait « une furie, et les éclats de sa voix nous pétrifiaient, » écrit un des commissaires, témoin de cette scène. On remarquera dans le langage de Chmielnicki le respect constant qu'il a, ou qu'il affecte, pour l'autorité royale. Après les intérêts de l'armée zaporogue, il n'en a pas de plus chers que ceux de la royauté. Voyait-il en politique les vices énormes de la constitution polonaise, ou bien se souvenait-il du temps où il conspirait contre elle avec Vladislas, et pensait-il trouver dans son successeur un auxiliaire contre cette aristocratie, à laquelle il avait juré une guerre à mort?

Il y avait alors à Pereïaslaw un gentilhomme polonais, nommé Mitiagowski, que ses opinions religieuses avaient exposé à des persécutions dans son pays. Il était arien, car il y avait alors des ariens en Pologne. Obligé de fuir, il avait été accueilli par les Cosaques, qui ne savaient pas trop ce qu'était un arien, mais qui l'avaient bien traité comme un homme en butte à la haine des catholiques. Chmielnicki en faisait cas et lui montrait une bienveillance singulière. Les commissaires s'adressèrent donc à Mitiagowski, et le supplièrent d'employer son crédit auprès du redoutable Ataman. Mitiagowski pénétra dans le logement de Chmielnicki et lui demanda hardiment ce qu'il prétendait faire? Assurément il ne comptait pas retenir les commissaires prisonniers, action que les infidèles eux-mêmes regardaient comme coupable. Il devait alors les congédier en leur donnant une réponse catégorique, un ultimatum. L'Ataman tira de dessous le tapis de sa table un papier sur lequel étaient écrits, dans le dialecte de l'Ukraine et dans le style le moins diplomatique, les articles suivants, qu'il le chargea de remettre aux commissaires.

1. Le nom et le souvenir de l'Église grecque unie sont abolis dans les provinces russiennes.

2. Plus d'église romaine ni grecque unie.

3. Le métropolitain de Kiew aura le premier rang après le primat de Pologne.

4. Dans les provinces russiennes il n'y aura ni vayvodes ni castellans d'une autre religion que de la religion orthodoxe.
5. L'armée zaporogue rentrera dans tous ses anciens priviléges.
6. L'Ataman ne relèvera que de Sa Majesté le roi.
7. Tous les Juifs videront l'Ukraine immédiatement.
8. Jérémie Wiszniowiecki n'aura jamais de commandement militaire.

En lisant cet ultimatum les commissaires s'entre-regardaient comme atterrés, et ne trouvaient pas un mot à dire. Enfin Kissel, pour entamer une discussion, demanda à Chmielnicki quel serait le chiffre de son armée, et ce qu'il devrait rapporter au roi sur le nombre des Cosaques enregistrés?

— « A quoi bon un chiffre? répondit Chmielnicki. Il y en aura au-« tant que j'en voudrai. »

— « Votre Excellence, reprit Mitiagowski, ne refusera pas sans « doute de rendre au roi un grand nombre de ses sujets qu'elle retient « prisonniers? »

— « Accidents de guerre, répondit Chmielnicki. Que le roi n'en « prenne nul souci. »

— « Mais, continua Mitiagowski, les païens eux-mêmes rendent à la « paix les prisonniers qu'ils ont faits à la guerre. J'ai été prisonnier des « Turcs, et le sultan Ibrahim m'a renvoyé dans ma patrie. Comment « vous, Monseigneur, qui venez de recevoir de Sa Majesté la bulava et « l'étendard, vous garderiez prisonniers des gentilshommes de sa maison, « qui, pour la plupart, n'ont pas été pris sur le champ de bataille, mais « enlevés dans leurs demeures avant qu'ils sussent la guerre déclarée? « Que pensera-t-on de votre loyauté? »

— « C'est bien, dit Chmielnicki; ceux que Dieu m'a donnés, je les « rendrai quand en Lithuanie on ne fera plus couler le sang des chré-« tiens. Jusque-là, que Potocki ne se flatte pas de revoir son frère, qui « m'a volé ma maison en Podolie. Je sais les horreurs qui se passent en « Lithuanie. »

En effet, l'insurrection, qui s'était étendue à cette province, et qui avait été excitée et soutenue par l'envoi de plusieurs régiments cosaques, venait d'être battue et rudement châtiée par le prince Radziwill et ses lieutenants.

— « Et que se passe-t-il ici tous les jours? s'écria Mitiagowski. La « populace n'assassine-t-elle pas des innocents? ne les jette-t-elle pas « dans le Dniepr? Sous nos yeux, on pille, on massacre, on noie les « Polonais. »

— « Je l'ai décidé. Ici, je suis maître et seigneur. C'est assez parlé. »

Kissel reprit :

— « Votre Excellence vient de nous donner son ultimatum. Nous « pouvons être assurés qu'il n'y sera rien changé? »

— « Je ne puis rien garantir, dit l'Ataman. Nos régiments ne sont « pas réunis, car il n'y a pas encore de fourrage. Que la commission « s'ajourne à Pâques fleuries, lorsqu'il y aura de l'herbe pour les che- « vaux, et, jusqu'à ce moment, que les armées polonaises ne mettent pas « le pied dans la vayvodie de Kiew. »

Pour couper court à toute discussion, Chmielnicki copia à la hâte les articles de son ultimatum et les remit aux Polonais. Sur leurs nouvelles instances au sujet des prisonniers, il promit de les rendre lorsqu'on lui apporterait la ratification du traité. Il fut impossible d'en obtenir davantage.

Prêt à partir, Kissel lui adressa quelques mots d'une voix émue. Il lui rappela la responsabilité qui allait peser sur sa tête, pour avoir divisé et affaibli la République. Lui, chrétien, s'était allié contre des chrétiens avec les infidèles. Il les avait conduits en Pologne pour y faire mille maux. Un jour, peut-être, l'Ukraine aurait à endurer les misères qu'endurait la Pologne; alors, mais trop tard, Chmielnicki se repentirait d'avoir sacrifié la patrie commune à son ressentiment. L'Ataman parut touché de l'accent du vieillard : « Personne, dit-il, ne peut éviter « sa destinée. La nôtre est de vivre le sabre nu tant que nous voudrons « être libres; mais mieux vaut mourir que vivre esclave. Je sais que la « fortune est changeante; mais la justice triomphe à la fin. Nous aimons « et nous respectons le roi comme notre seigneur; mais les panes et les « gentilshommes, nous les haïssons à la mort. Qu'ils cessent de nous faire « du mal, alors il ne sera pas difficile de conclure une bonne paix. Ils n'ont « qu'à observer nos articles; mais, s'ils veulent nous tromper, guerre à « mort! Les prisonniers seront rendus lors de la ratification du traité. « Dites-le au roi : à d'autres conditions que celles que vous emportez, « point d'accord entre nous! » Les commissaires observaient avec surprise qu'en parlant des larmes roulaient dans ses yeux.

On leur avait dit qu'un des colonels, nommé Tchornota, chef d'état-major de l'Ataman, avait auprès de son général un crédit extraordinaire. Les commissaires, pour ne négliger aucun moyen de succès, essayèrent de l'intéresser au sort des prisonniers. Lorsqu'ils se présentèrent chez le colonel, ils le trouvèrent au lit, souffrant d'un grand mal de tête, résultat d'un dîner auquel il avait assisté la veille chez son général. Aux premiers mots des commissaires, il s'écria qu'il ne se mêlerait de rien. — « Savez-vous, leur dit-il, que, si je lui demandais de

« lâcher les oiseaux qui sont en cage, il serait homme à vous y mettre « vous-même ? » Kissel, qui se croyait passé maître dans la connaissance des hommes, et qui ne doutait pas que toutes les consciences n'eussent leur prix, renvoya ses collègues, et, sans pourtant oser faire une offre directe, entama un long discours pour faire comprendre à Tchornota qu'il pourrait facilement obtenir pour lui-même la dignité d'Ataman. Le Cosaque, qui bâillait effroyablement, trop fatigué pour rien comprendre, coupa court brusquement à la conversation. « Ce fut un « grand bonheur, dit le rapporteur de la commission, qu'on ne se fût « pas expliqué plus clairement, car nous étions tous mis en pièces. » Les commissaires n'avaient-ils pas beaucoup à apprendre auprès de ce soldat ivre qu'ils avaient si mal jugé ?

Le 16 février 1649, ils prirent définitivement congé de Chmielnicki. Il fit amener en leur présence les prisonniers polonais, et il renouvela devant ces malheureux la promesse de les rendre à la ratification de la paix, ajoutant toutefois, qu'en définitive tout dépendait de la décision du *cercle*, et qu'il ne pouvait pas savoir ce qu'il exigerait. Puis il fit présent à Kissel d'un cheval magnifique et d'une bourse de 600 ducats, que celui-ci distribua sur-le-champ aux prisonniers. Ainsi se terminèrent les conférences de Pereïaslaw. Elles avaient excité les présomptions des Cosaques et profondément irrité l'orgueil des Polonais. Chmielnicki avait passé le but, et il était facile de prévoir que la paix était impossible.

La commission rapporte que les Cosaques étaient résolus à faire la guerre, et que Chmielnicki ne prétendait à rien moins qu'à la souveraineté de toutes les provinces russiennes. Un patriarche de Jérusalem, ajoutaient les envoyés polonais, lui avait tourné la tête en lui donnant le titre de *prince des Russiens* et en lui faisant croire qu'il serait un second Constantin le Grand. Ils assuraient encore que Tougaï-Bey était sur le point d'entrer en campagne, et que Chmielnicki accueillait les aventuriers, de quelque nation et de quelque religion qu'ils fussent, pour s'en faire une garde soldée. Ils ne doutaient point qu'au printemps il ne se jetât sur la Pologne avec une armée innombrable.

Vainqueur, Chmielnicki avait dicté les conditions d'un traité, et cependant il ne garantissait pas la paix pour prix des sacrifices exigés, puisqu'il la faisait dépendre du consentement de l'armée zaporogue, c'est-à-dire d'une masse de serfs émancipés, exaltés par leurs succès et rêvant de nouveaux pillages. A la rigueur, des panes polonais pouvaient se résigner, après la défaite, aux exigences du sérénissime Ataman, qui était une espèce de seigneur comme eux; mais leur orgueil se

révoltait à l'idée d'avoir à compter avec une populace, avec des esclaves naguère tremblant à leurs pieds. Le nouveau roi, que Chmielnicki s'attendait à trouver plein de reconnaissance, et dont, sans trop de vanité, il pouvait s'attribuer l'élection, Jean Casimir, ne reçut pas les propositions de paix avec moins d'indignation que sa noblesse, et fut le plus ardent à s'écrier qu'il fallait en finir avec les Cosaques, non plus par des négociations, mais par les armes. La diète se rassembla; mais ses premières délibérations prouvèrent que les dangers de la patrie n'avaient pas le pouvoir de rallier sous un même drapeau les factions qui la divisaient. Au lieu de chercher des ressources pour la guerre, le parti de l'opposition voulait qu'on mît en jugement les généraux à qui l'opinion attribuait la déroute de Piliawce. Le roi les protégeait; ils avaient d'ailleurs de nombreux et puissants amis dans la diète, qui empêchèrent qu'on ne votât sur la question. En revanche, l'opposition parvint à faire refuser au roi l'autorisation de lever une armée soldée; cependant, comme le danger était manifeste, on convint qu'il pourrait ordonner la *Pospolite ruszenie*, c'est-à-dire la levée en masse de la nation.

Au sujet du commandement de l'armée, les débats ne furent pas moins vifs entre les deux partis. On se souvient que les deux grands généraux de la République, l'Hetman de la couronne et l'Hetman de campagne, étaient prisonniers chez les Tartares. En Pologne, ces charges étaient à vie, et il ne pouvait être question que de désigner un général *par intérim*. Wiszniowiecki, après la bataille de Piliawce, avait été nommé par la diète *régimentaire*, ou généralissime provisoire; mais le roi ne l'aimait pas, sachant qu'il avait soutenu à la dernière diète la candidature de Ragoczi. En outre, il l'accusait d'entretenir avec les Hongrois des relations secrètes et factieuses. On lui reprochait, avec beaucoup plus de raison, sa cruauté à l'égard des schismatiques et des paysans russiens, et, parmi les Polonais eux-mêmes, il ne manquait pas de voix autorisées pour répéter, d'après Chmielnicki, qu'aux rigueurs intempestives du prince Jérémie devait être attribuée l'insurrection des Russiens. Enfin, les formalistes, et le nombre en était grand, lui imputaient à crime d'avoir, au moment de l'invasion des Cosaques, ordonné une prise d'armes générale dans sa vayvodie, mesure qui légalement ne pouvait être prescrite que par la diète ou par le roi. Wiszniowiecki fut donc exclu tout d'abord du commandement. Puis, lorsqu'il fut question de nommer un généralissime, le roi rencontra tant d'ambitions opposées, tant d'intrigues et tant de vanités dangereuses, qu'il ne crut pas pouvoir mieux faire que de prendre lui-même le com-

mandement suprême. Il fit choix, pour ses lieutenants généraux, de Firleï, de Landskoronski et d'Ostrorog. Le premier, qui, en l'absence du roi, devait commander l'armée, était un vieillard généralement aimé et considéré, complétement dépourvu d'ambition, et tout prêt à résigner ses fonctions entre les mains de l'Hetman Potocki, lorsqu'il sortirait de captivité. Ostrorog était un des généraux si malheureux à Piliawce, mais celui pourtant dont la réputation avait eu le moins à souffrir de ce désastre. Landskoronski passait pour avoir de l'expérience et des talents militaires.

Au commencement du printemps, une armée de douze à quinze mille hommes, sous la conduite de ces trois généraux, partit pour la Volhynie. Elle devait être suivie de près par l'armée royale et Jean Casimir lui-même. L'expérience des désastres récents n'avait pas amélioré la discipline, et cette avant-garde traînait à sa suite plus de vingt mille chariots. Les instructions données aux généraux leur prescrivaient de ne pas pénétrer sur le territoire des Cosaques, et de se borner à donner la chasse aux Haïdamaks et aux maraudeurs qui infestaient le pays. Le quartier général s'établit à Konstantinow. Instruit que Bar, qui avait une garnison de Cosaques réguliers, était fort mal gardé, Landskoronski ne put résister à la tentation d'un coup de main hardi et s'en empara par surprise. Aussitôt Chmielnicki affecta une grande indignation, et s'écria que les Polonais avaient commencé les hostilités. Il avait toujours répudié toute responsabilité des violences commises par les Haïdamaks, et, aussi courtois dans ses lettres qu'il avait été brutal dans ses conférences avec Kissel, il n'avait cessé d'exprimer l'espoir d'un arrangement pacifique; mais, cependant, il pressait Islam Ghereï de se mettre en campagne et faisait prendre les armes, non-seulement à ses Cosaques, mais encore à tous les habitants de l'Ukraine. Les colonies allemandes établies en Ukraine avaient subi l'enthousiasme guerrier des Russiens, et lui avaient envoyé de nombreuses recrues. On ne voyait plus dans les villages que des femmes, des vieillards infirmes, ou des enfants. Tous les hommes avaient pris les armes; et, selon un auteur contempo- « rain, on eût vainement cherché quelqu'un portant barbe dans toute « l'Ukraine. » A cette époque, les militaires seuls se rasaient le menton.

L'armée cosaque se composait d'une vingtaine de régiments, dont chacun portait le nom du district où il se recrutait. Un ou plusieurs villages formaient une *sotnia*, ou *centurie;* mais la plupart dépassaient de beaucoup le chiffre réglementaire de cent hommes. « Tant vaut un vil- « lage, disaient les Cosaques, tant vaut la sotnia. » Quelques-unes comptaient plus de mille hommes. En général, il y en avait vingt dans chaque

régiment. La sotnia se subdivisait en *kourènes*, ou escouades composées d'hommes du même hameau, quelquefois de la même maison. Cette armée était, comme on voit, toute la nation russienne organisée militairement. On prétend qu'elle s'élevait à plus de deux cent mille combattants.

Les Tartares opérèrent leur jonction dès le commencement de juin. Non-seulement toute la Horde d'or de Crimée, mais les Nogaïs, les Tartares du Boudjak et de toutes les steppes du Sud, et jusqu'à des Circassiens du Caucase avaient répondu à l'appel de Chmielnicki. Six mille janissaires avaient été mis par la Porte aux ordres de l'Ataman. On dit que, depuis l'invasion de Tamerlan, jamais armée plus nombreuse n'avait paru en Europe. Pas un seul de ces soldats ne recevait de solde ni de distribution; le pillage de la Pologne devait les payer et les nourrir.

Sur la nouvelle de ce débordement de barbares, les généraux polonais tinrent conseil pour choisir le poste le plus favorable à la défensive. Ostrorog proposait d'aller camper sous Kaminiec, la meilleure forteresse de la Pologne, où, en cas de revers, on pourrait trouver un refuge assuré. D'autres représentaient que, si l'on abandonnait la Volhynie, on allait renforcer l'ennemi de toute la population de cette province, et qu'en outre on laissait la Pologne royale ouverte à la dévastation. Firleï réunit la majorité en indiquant la position de Zbaraz. On s'appuyait à une forteresse importante; on couvrait la Pologne; enfin on donnait la main à Wiszniowiecki, déjà établi dans le voisinage de cette place avec un corps nombreux de volontaires. La seule présence de ce chef hardi et heureux rendrait le courage aux soldats inquiets et troublés par les rumeurs effrayantes qui précédaient les hordes ennemies. Aux premiers mouvements des Cosaques, le prince Jérémie, s'arrachant des bras de sa jeune femme, avait rassemblé ses gentilshommes, ses clients, ses amis, et, sans prendre l'ordre du roi, avait commencé la guerre. Landskoronski alla le voir dans son camp et le supplia, au nom de la patrie, d'oublier ses ressentiments pour se joindre au petit nombre de braves qui allaient se dévouer pour elle; il ajouta que Firleï était prêt à lui céder le commandement. — « A Dieu ne plaise, s'écria « Wieszniowiecki les larmes aux yeux, que je prive ce noble vieillard « d'un honneur qui lui a été si justement conféré par le roi et la République ! Je n'ai qu'une poignée d'hommes mal armés et mal pourvus, « mais déterminés à faire leur devoir. Comptez sur moi, je vous les « amènerai demain. »

La généreuse conduite du prince remplit de joie toute l'armée et lui rendit la confiance. Les soldats, prêts à déserter, se serrèrent avec en-

thousiasme autour de leurs chefs. Chacun jura de mourir à son poste. On vint camper sous Zbaraz, et un ingénieur, réputé fort habile, traça l'emplacement d'un camp retranché. Chaque corps, selon la position qu'il occupait, devait travailler à une partie des lignes de défense. Pourtant l'ouvrage n'avançait que lentement. Après plusieurs jours de travaux pénibles, on s'aperçut que le tracé des retranchements était beaucoup trop étendu pour le nombre des troupes qui devaient les défendre. Il fallut recommencer sur un nouveau plan. D'ailleurs la position était forte; l'armée polonaise appuyait une de ses ailes à la forteresse de Zbaraz, l'autre à un marais infranchissable.

Le 29 juin [V S.] une reconnaissance, partie du camp polonais, rencontra une forte avant-garde de cavalerie tartare, qui la ramena précipitamment et vint insulter les retranchements inachevés. Le lendemain parut l'innombrable armée des Cosaques et des Tartares. On aperçut l'étendard blanc du kan de Crimée, et les Polonais ne doutèrent plus que toute la Horde d'or n'eût pris les armes. Chmielnicki se montra lui-même, examina longtemps les lignes et la contenance des Polonais, et promit au kan de le faire souper, le soir même, dans la tente de Firleï. Sur cette assurance, les Tartares se précipitèrent sur un point où les retranchements n'étaient qu'ébauchés. La mêlée fut rude et furieuse, mais les assaillants furent repoussés. Le jour suivant, les Tartares furent relevés par les Cosaques, mais avec aussi peu de succès. Wiszniowiecki et sa petite troupe de volontaires faisaient des prodiges de valeur, et, à plusieurs reprises, chassèrent l'ennemi assez loin de leurs lignes. Mais ces combats brillants ne diminuaient ni le danger ni l'inquiétude de l'armée polonaise. La plupart des soldats et quelques-uns des généraux eux-mêmes demandaient qu'on abandonnât les lignes et qu'on se retirât dans la forteresse, qui leur semblait plus facile à défendre. Wiszniowiecki s'y opposa; à son avis, l'évacuation du camp ne pouvait avoir lieu à l'insu de l'ennemi; ce serait le signal d'une attaque terrible et peut-être d'une déroute comme celle de Piliawce. « Il nous faut vaincre « ou mourir à notre poste, disait-il; montrons que les Polonais, à pied « et derrière un parapet, sont aussi bons soldats qu'à cheval et en rase « campagne. » Il parvint à faire adopter son opinion, et, comme à chaque instant on s'attendait que les lignes pourraient être forcées, on travailla jour et nuit à en élever de nouvelles en arrière. Les plus grands seigneurs, mettant bas leurs dolmans de velours et de soie, prirent la pelle et la pioche et donnèrent l'exemple aux travailleurs. De leur côté, les Cosaques et les Tartares n'étaient pas oisifs et faisaient leurs approches avec une activité extraordinaire. A peine les assiégés eurent-ils terminé

leur retranchement intérieur qu'ils furent obligés d'abandonner le premier, sur lequel l'ennemi s'établit aussitôt. Les Cosaques poussaient leurs travaux avec une incroyable rapidité. Guidés par des déserteurs étrangers, ils remuaient la terre sans relâche et élevaient des cavaliers qui dominaient les ouvrages des assiégés. Du haut de ces cavaliers, leurs mousquetaires tuaient ou blessaient quantité de monde dans l'intérieur du camp. C'est en vain que les Polonais construisaient des traverses pour se mettre à l'abri de leurs tirailleurs; il fallait élever, autour de chaque tente, un parapet de terre pour ne pas être en butte aux balles et aux flèches des assiégeants. A toutes ces difficultés vint se joindre la famine. Pas un convoi ne pouvait arriver au camp; les généraux, bien qu'ils eussent encore des provisions particulières, mangeaient de la viande de cheval, afin de donner l'exemple aux soldats en leur montrant qu'ils savaient souffrir comme eux. Cependant l'inquiétude et le découragement croissaient tous les jours; faute de fourrage, les chevaux mouraient par milliers et infectaient le camp de leurs cadavres. Nulle nouvelle de Varsovie ni de l'armée royale; tous les courriers qu'expédiaient les assiégés tombaient entre les mains de l'ennemi, qui leur jetait avec des cris de triomphe les lettres qu'il avait interceptées. Bien que Firleï fît son devoir et comme général et comme soldat, il était sans prestige pour son armée, qui le considérait comme un homme condamné par le destin. Il était luthérien, et les catholiques fervents attribuaient les malheurs de cette guerre au choix fait d'un général hérétique. L'étendard royal, planté devant sa tente selon l'usage, avait été renversé par la foudre, et cet accident parut aux soldats superstitieux un présage de la colère céleste. Un seul homme parvenait à ranimer les courages abattus, c'était Wisźniowiecki; toujours au poste le plus périlleux, toujours serein, gai même, il lui suffisait de se montrer pour que les soldats oubliassent leur détresse et leurs souffrances. Dans une sortie il fut blessé à la jambe, et, bien que retenu dans sa tente, il ne cessait pas de présider aux conseils des assiégés; un jour qu'entouré des chefs de l'armée il les exhortait à la constance, une flèche vint tomber à quelques pas de son lit : on était alors si près de l'ennemi que personne ne douta d'abord qu'elle n'eût été lancée par un Tartare. A cette flèche était attaché un billet, écrit en langue polonaise; il n'était pas signé, mais l'auteur disait qu'il était gentilhomme et que la nécessité l'avait obligé à suivre Chmielnicki comme beaucoup d'autres. Pénétré de remords et désirant servir sa patrie, il avertissait les chefs du camp de Zbaraz que l'armée royale approchait et qu'elle n'était plus qu'à six ou sept milles. Sa venue, ajoutait-on, avait fort abattu l'audace des Cosaques et des Tartares. Personne

ne mit en doute l'authenticité de cette lettre, qui pourtant n'était qu'un mensonge héroïque de Wiszniowiecki. L'armée l'accueillit avec des transports de joie; un gentilhomme courageux s'offrit aussitôt pour aller avertir le roi de la situation des assiégés; à la tombée de la nuit, il traversa le marais à la nage et tout le jour se tint caché entre les roseaux; puis, lorsque l'obscurité revint, il se glissa revêtu d'un habit de paysan, au travers des postes ennemis. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, il apprit que le roi se trouvait effectivement à peu de distance et il se rendit aussitôt auprès de lui.

Wiszniowiecki avait deviné juste. En effet, l'armée royale approchait et se trouvait même à peu près à la distance qu'il avait annoncée, mais, chose étrange, elle ne savait encore rien de ce qui se passait en Volhynie, tant les paysans dévoués aux Cosaques mettaient de soin à cacher ce qu'ils savaient de leurs mouvements. Jean Casimir avait inutilement fait des efforts auprès de la diète pour qu'elle l'autorisât à lever des troupes mercenaires, c'est-à-dire des soldats réguliers. Tout ce qu'il avait pu obtenir était la convocation de la *Pospolite ruszenie* ou de l'arrière-ban. Mais la nation était loin de partager son ardeur. Les provinces qui n'étaient pas immédiatement menacées se montraient mal disposées à s'armer pour défendre celles qui étaient déjà envahies. On reprochait au roi ses favoris, ses ministres, son goût pour le luxe et les plaisirs. Son mariage même avec la veuve de son frère, bien qu'il eût été autorisé par la cour de Rome, passait pour une espèce de sacrilége; et les malheurs de la patrie, disaient les dévots, étaient la juste punition de ce mépris pour les lois de l'Église. A force d'instances, et en engageant jusqu'aux joyaux de la reine, Jean Casimir était parvenu à mettre sur pied une petite armée, composée de sa garde, de quelques régiments d'infanterie allemande et de quelques escadrons de hussards. On sait que les hussards polonais étaient un corps d'élite, semblable à ce qu'on appelait autrefois en France les *compagnies d'ordonnance.* Magnifiquement armés et montés, ils étaient, à cette époque, les plus redoutables cavaliers de l'Europe. Si le ciel tombait, disaient les Polonais, nos hussards le soutiendraient sur la pointe de leurs lances. A ces troupes qu'on pouvait appeler régulières, était venu se joindre l'arrière-ban, au nombre de 13 à 14,000 hommes. Ce chiffre prouvait que la guerre n'était pas populaire. Encore avait-il fallu beaucoup de temps pour rassembler toutes ces forces, qui, réunies, ne s'élevaient pas à plus de 25,000 combattants. Lublin avait été désigné pour le rendez-vous général. Dès le milieu de juin, le roi s'y était rendu de sa personne. Il attendit trois semaines ses détachements, et ce ne fut que le

7 juillet V. S. (17 N. S.) qu'il se mit en marche sur le bruit que les Tartares et les Cosaques avaient fait leur jonction en Podolie. L'armée prit le chemin de Zbaraz, dans la plus complète ignorance de ce qui s'y passait, et il ne lui fallut pas moins de trois semaines pour atteindre Toporow, où le gentilhommme polonais sorti du camp assiégé remit au roi une lettre de Firleï. Il y avait alors trente-deux jours que la petite armée de Zbaraz résistait aux efforts de 200,000 hommes; elle avait soutenu 20 assauts, fait 46 sorties, perdu plus de la moitié de son effectif, et Jean Casimir n'en savait rien. Il apprenait presque en même temps l'invasion de l'ennemi et la situation désespérée de ses plus fidèles serviteurs. En Volhynie cependant il n'y avait guère de paysan qui ne fût parfaitement instruit des progrès des Cosaques. Pas un seul ne fournissait de renseignements à l'armée royale. *On a beau les brûler*, dit un écrivain polonais de ce temps, *ils ne disent pas la vérité*[1]. Et cette conjuration de tout un peuple n'ouvrait pas les yeux à ses oppresseurs.

D'un autre côté, les Cosaques et les Tartares, instruits jour par jour, heure par heure, de tous les mouvements de leurs adversaires, s'apprêtaient à les surprendre, et, sans abandonner le siége du camp de Zbaraz, avaient détaché contre eux l'élite de leur immense armée. Le 5 août V. S. (15 N. S.) les Polonais se trouvèrent sur les bords de la Strina devant Zbaraz. Derrière la ville s'étendaient d'épaisses forêts traversées par deux routes, l'une menant à Lwow, l'autre à Zbaraz. Les coureurs envoyés en avant par le roi rapportaient que, nulle part, à plus de trois milles de distance, ils n'avaient rencontré l'ennemi. En réalité, Jean Casimir était aussi mal servi par ses officiers que par les paysans russiens. L'armée cosaque était en bataille derrière les bois, et déjà un gros corps de cavalerie débordait le flanc de l'armée royale. C'était la veille de l'Assomption; le roi entendit la messe, communia, et passa une courte revue dans laquelle il harangua ses troupes; mais personne ne se doutait qu'on fût près d'en venir aux mains. Depuis plusieurs jours le temps était pluvieux et les chemins détestables. Le grand nombre de chariots que les Polonais traînaient après eux devait rendre le passage de la rivière long et difficile. On résolut de former deux colonnes, qui suivraient, l'une la route de Lwow, l'autre celle de Zbaraz et passeraient chacune sur un pont jeté sur la Strina. Une faible avant-garde les précédait. La colonne qui marchait sous les ordres du roi défilait en assez bon ordre, mais l'arrière-ban qui passait sur l'autre pont, ne gardait

[1] *Etiam ustulati* prawdy nie powiedza.

plus ses rangs. Les uns allaient chercher un abri dans les maisons, les autres s'occupaient des apprêts de leur repas. Les chariots avançaient pêle-mêle avec les cavaliers. La plupart avaient mis pied à terre et quitté leurs armes. Cependant Chmielnicki, monté sur un arbre de la forêt, observait tous leurs mouvements, les comptait à loisir et choisissait sa proie. Lorsque la moitié de chacune des deux colonnes polonaises eut passé la rivière, il donna le signal de l'attaque. L'avant-garde du roi, qui avait dépassé Zbaraz, fut brusquement refoulée, et annonça que l'ennemi se montrait en masse. Personne ne bougea, on crut que c'était une fausse alerte. Cependant le bruit de la mousqueterie redoublait et se rapprochait. On s'imagina, telle était la confiance générale, que ces coups de feu n'annonçaient qu'une querelle entre les soldats pour leur logement, accident presque journalier dans la marche. Enfin l'avant-garde parut fuyant pêle-mêle avec les Tartares et les Cosaques. L'arrière-ban de Lwow et de Przemysl, surpris à pied et dans le plus grand désordre, fut taillé en pièces avant d'avoir pu se mettre en ligne. En un instant le pont que les Polonais venaient de traverser fut obstrué par des chariots poussés en sens contraire, et tout ce qui se trouvait sur la rive gauche fut massacré sans rendre de combat. Là périrent plusieurs seigneurs de haute distinction et près de 5,000 gentilshommes. Les fastes militaires de la Pologne ont conservé le souvenir du porte-enseigne du régiment de Lwow, qui, les deux mains hachées à coups de sabre, tomba en serrant son drapeau entre ses bras mutilés.

L'attaque des Cosaques et des Tartares contre la colonne qui suivait la route de Zbaraz ne fut ni moins soudaine ni moins impétueuse, mais, de ce côté, les Polonais, marchant sous les yeux du roi, étaient mieux préparés et soutinrent le choc avec vigueur. Laissant dans Zborow quelques compagnies d'infanterie pour contenir la populace, qui déjà sonnait le tocsin et prenait les armes pour se joindre aux Cosaques, le roi replia ses troupes sur la rive droite de la Strina, fit rompre le pont derrière lui, et forma sa petite armée en bataille, après avoir recueilli les fuyards qui arrivaient de l'autre colonne. « Je mourrai ici, disait-il aux soldats, « ou je serai prisonnier chez les Tartares, mais personne ne me verra « tourner le dos. » Cependant l'ennemi passait la Strina sur plusieurs points, et, grâce à son immense multitude, débordait l'armée royale des deux côtés à la fois. A l'approche des Cosaques, un officier polonais courut au-devant d'eux, et leur cria qu'ils eussent à obéir à l'Ataman Zaluski, que le roi venait de nommer; que Chmielnicki était déclaré *impie et traître*, et que 10,000 ducats étaient offerts à qui le livrerait mort ou vif. Il fallait une hardiesse peu commune pour faire cette proclamation,

et le héraut dut à la vitesse de son cheval de n'être pas mis en pièces. L'engagement devint général. Les Cosaques portèrent leur plus grand effort sur le centre de l'armée royale formé de l'arrière-ban. Trois fois la ligne polonaise plia, et trois fois ses chefs la ramenèrent au combat. Après quelques charges simulées contre l'aile droite, la cavalerie tartare se rua tout d'un coup sur le centre et y fit une large trouée. L'épouvante se répandit dans tous les rangs et un flot de fuyards se précipita vers le carré de chariots qui renfermait les bagages. En ce moment un cavalier tout couvert de sang arrive devant le roi, qui se trouvait à l'aile gauche, criant que tout est perdu et qu'il songe à son salut. Pour toute réponse, Jean Casimir galoppe au-devant des fuyards : « Messieurs, criait-il, « n'abandonnez pas votre roi, ne trahissez pas la patrie ! » Il saisissait les rênes des cavaliers et les obligeait à faire face à l'ennemi. Ses prières, ses menaces, son exemple surtout, arrêtèrent la foule débandée. Quelques compagnies d'infanterie allemande, tenues jusqu'alors en réserve, arrêtèrent un instant les Tartares par un feu roulant. De la droite où commandait Ossolinski, car un chancelier polonais devait être général au besoin, survinrent quelques troupes fraîches, et le combat recommença. Mais, à chaque instant, de nouveaux renforts arrivaient à l'ennemi. Sans cesser de faire tête aux assaillants, sans se laisser rompre, les Polonais étaient pourtant refoulés en arrière, sous la pression d'une masse irrésistible; le jour tombait lorsqu'ils gagnèrent l'enceinte de leurs chariots; c'était leur dernier asile. Les Cosaques et les Tartares s'arrêtèrent; certains que leur proie ne pouvait leur échapper, ils voulurent bien lui donner quelques heures de repos.

Pendant qu'on élevait à la hâte un parapet en terre devant les chariots, les chefs de l'armée polonaise se réunissaient autour du roi. Tous étaient encore à cheval, quelques-uns blessés et couverts de sang. La consternation était peinte sur tous les visages. Le roi seul conservait cette noble fierté que donne la conscience d'avoir fait son devoir. Tenter le sort d'une nouvelle bataille semblait impossible aux plus hardis. Résister dans des retranchements ébauchés, sans vivres, sans espoir de secours, personne n'osait le proposer. Après un assez long silence, un des généraux, d'une voix émue, dit que rien n'était perdu, si le roi était sauvé. A tout prix, il fallait essayer de le faire sortir secrètement d'un camp impossible à défendre.

Jean Casimir répondit simplement : « Non, je veux vivre ou mourir « avec vous. » Un autre proposa de tenter une trouée, à la faveur de la nuit; mais avec des troupes épuisées et découragées, l'entreprise fut déclarée inexécutable. Articzewski, vieux général plein d'énergie, préten-

dit qu'en se jetant dans les bois voisins on pourrait gagner Zbaraz, en combattant, sans trop de désavantage. Mais trouverait-on Zbaraz encore entre les mains des Polonais, et que gagnerait-on en y amenant une armée battue et démoralisée? Personne n'appuya cette proposition. Ossolinski prit la parole : « Je ne vois, dit-il, qu'un moyen de salut. Il faut « essayer de diviser l'ennemi, de séparer les Tartares des Russiens. Que « le roi écrive au kan, qu'il lui rappelle qu'autrefois Vladislas lui a rendu « des services considérables; qu'on lui promette des subsides, et j'ose « espérer que cette démarche de Sa Majesté touchera le prince tartare. »

Tout le monde se rendit à cet avis qui fut aussitôt mis à exécution. Jean Casimir écrivit ou signa une lettre destinée à flatter l'amour-propre du kan. Le roi s'adressait à lui comme à son égal, et lui reprochait doucement de s'être allié, lui prince souverain, à un ramas de rebelles, ses anciens ennemis, qui, au premier jour, pourraient se tourner contre lui et profiter de la puissance qu'il leur avait donnée, pour dévaster ses États. Vraisemblablement le parlementaire chargé de cette lettre portait des propositions verbales, de nature à satisfaire l'avidité du Tartare.

La dépêche expédiée, le roi pria longuement devant une image de la vierge, patronne de la Pologne, puis, se jetant sur une botte de paille, il prit quelque repos. Il fut bientôt réveillé. Le bruit se répandit dans l'armée que le roi et les principaux seigneurs allaient quitter le camp en secret et abandonner les soldats à leur sort. En un instant, tout le monde fut sur pied. Les uns se préparaient à fuir, quelques soldats voulaient piller les bagages; on sellait les chevaux, on criait que tout était perdu et que la nuit offrait la seule chance d'échapper à la mort ou à l'esclavage. Un prêtre réveilla le roi. Jean Casimir, sans hésiter, sauta sur le premier cheval qui s'offrit à lui, et, entouré de pages et de gardes portant des torches, se montra aux troupes mutinées. « Me voici, mes « enfants, leur criait-il. Reconnaissez votre roi. Dieu nous a châtiés; « mais il est clément, et demain avec son aide nous pourrons vaincre « encore. Croyez qu'en aucun cas je ne vous abandonnerai, et que, si « Dieu le veut, je suis prêt à mourir à votre tête. » Ces paroles arrachaient des larmes aux vieux soldats. Tous firent serment de périr aux pieds de leur souverain.

Le jour parut. Les Cosaques seuls commencèrent l'attaque, à la fois contre la ville de Zborow et contre le camp. Favorisés par les habitants, ils s'emparèrent de la ville, égorgèrent la faible garnison qui la défendait, et, se déployant sur les derrières du camp polonais, qui, de ce côté, n'avait encore ni fossé ni parapet, ils commencèrent à tirailler

comme prêts à donner l'assaut. Ils semblaient encore plus nombreux que la veille, et, à chaque instant, on s'attendait à les voir pénétrer dans l'enceinte de chariots. Tout à coup un cri s'éleva : *Trêve!* On vit Chmielnicki à cheval, ordonnant à ses Cosaques de se retirer, et les assiégés respirèrent. Bientôt après, un mourza tartare entrait dans le camp royal avec une lettre d'Islam Ghereï. Le kan, avec toutes les formules de la politesse orientale, complimentait Sa Majesté Polonaise. Il se plaignait de n'avoir pas reçu plus tôt de ses nouvelles, ce qui l'avait obligé, disait-il, à venir en chercher en personne. « Nous sommes à présent tes « hôtes, ajoutait-il, et tu peux nous envoyer ton chancelier ou quelque « homme de confiance pour que nous traitions avec lui. » Malgré le ton un peu ironique de cette lettre, il était évident que le kan était disposé à la paix et qu'il ne s'agissait plus que de savoir à quel prix il voudrait l'accorder.

Avec la lettre d'Islam Ghereï, le Tartare en apportait une de Chmielnicki écrite en latin, soit pour se conformer aux usages de la chancellerie polonaise, soit peut-être pour en dérober la connaissance à ses alliés les Tartares. Chmielnicki rappelait au roi en peu de mots ses malheurs et ceux de son pays. « Je ne suis pas un factieux, disait-il. Je « me suis réfugié aux pieds de Son Altesse le kan de Crimée, dans « l'espoir qu'il me ferait rentrer en grâce auprès de vous. J'aimerais mieux « mourir que de vivre l'ennemi de mon gracieux souverain. Je suis prêt « à remettre à Zaluski la masse d'armes et l'étendard que j'ai reçus de « Votre Majesté, pourvu que je sois assuré de sa bienveillance, et je ne « désire qu'une chose, c'est de finir mon existence en paix sous sa royale « protection. »

Que s'était-il passé dans la nuit qui suivit la bataille de Zborow? Les historiens ne nous donnent à ce sujet que des conjectures. Si l'on en croit la plupart des auteurs polonais, le roi aurait détaché le kan de son alliance avec les Cosaques, et l'aurait subjugué par sa noble confiance, après l'avoir étonné par son courage; d'autres donnent à entendre que Jean Casimir aurait acheté la paix du Tartare; tous paraissent croire que l'Ataman des Cosaques, non-seulement n'aurait eu aucune influence dans les négociations, mais que le traité même se serait conclu sans sa participation; en un mot qu'il aurait été sacrifié par son allié.

A notre avis, ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne sont admissibles. Islam Ghereï n'était pas un Alexandre, qui, après avoir battu un prince, lui rendît ses États par estime pour son courage. Sans doute l'appât d'une grosse somme d'argent pouvait exercer une influence décisive sur un chef de maraudeurs habitués à vivre de la guerre; mais

telle était la situation des Polonais, qu'ils ne pouvaient lui offrir que ce qui était déjà, pour ainsi dire, entre ses mains. La rançon qu'ils étaient en état de payer valait-elle le pillage des fourgons du roi et le sac de ses villes? On verra tout à l'heure combien il fut difficile à Jean Casimir de trouver les moyens de présenter au kan un à-compte acceptable. Enfin, en supposant même que le souverain des Tartares ou ses ministres se fussent laissé gagner par des promesses dans la nuit qui suivit la bataille, il eût suffi sans doute d'un mot de Chmielnicki pour lancer ses Cosaques à l'assaut du camp polonais et pour l'emporter avant que les Tartares eussent conclu leur marché. Tout se réunit, au contraire, pour faire croire que l'influence de Chmielnicki fut toute-puissante auprès de son allié, et qu'il se montra ferme et résolu pour l'empêcher d'abuser de sa victoire. Fidèle à sa politique, l'Ataman fut à Zborow ce qu'il avait été à Piliawce; il tenait ses ennemis sous ses pieds. S'il leur donnait le coup de grâce, qu'y gagnait-il? De partager le butin du camp royal avec les Tartares, et bientôt après, sans doute, de leur disputer la possession du pays, de la disputer peut-être à d'autres princes, à d'autres peuples plus éclairés, plus puissants, irrités contre l'imprudent qui aurait livré aux musulmans des provinces chrétiennes. Chmielnicki, nous l'avons déjà dit, sentait qu'il ne devait pas prétendre à devenir un souverain reconnu par ses voisins, mais il voulait cependant régner sous le nom d'un autre, et, cette fois, la Pologne semblait si complétement abattue, qu'il dut se flatter de n'avoir pour longtemps rien à en redouter. Cette fois encore il se méprit.

Le chancelier Ossolinski, du côté du roi, et le vizir du kan, Cheffer Kazi, s'entendirent assez vite sur les conditions de la paix. Les Tartares ne demandaient que de l'argent, une somme de 90,000 ducats payée annuellement, plus 200,000 pour les frais de la guerre. Le vizir avait prononcé le mot de tribut, et l'orgueil du plénipotentiaire polonais en fut révolté. « Les Polonais, s'écria-t-il, sont un peuple libre et ne payent « tribut à personne : ils sont prêts à faire des présents à leurs amis et à « reconnaître les services rendus par un *don gratuit*, mais jamais ils ne « consentiront à devenir tributaires? »

« Tribut, présent, don gratuit, qu'importe le mot, dit Cheffer Kazi « en souriant, pourvu qu'on soit d'accord sur la somme? »

Dans la caisse militaire de Jean Casimir, on ne put trouver que 30,000 ducats à donner comptant aux Tartares, outre un cadeau au vizir et à quelques autres chefs. Vers la fin des conférences, Chmielnicki se montra, salua respectueusement le chancelier de Pologne, mais ne prit aucune part, du moins en apparence, au traité qui allait se con-

clure. D'ailleurs les intérêts des Cosaques n'y furent point oubliés, et tous les articles proposés, ou plutôt imposés en Ukraine aux commissaires du roi en faisaient partie. Il était formellement stipulé que l'Ataman des Cosaques ne relèverait que du roi, et que les vayvodes polonais n'auraient aucun pouvoir dans les provinces russiennes; enfin, que le nombre des Cosaques enregistrés serait de 40,000. Il faut remarquer, toutefois, qu'au lieu d'être produits dans la forme un peu brutale de leur première rédaction, ces articles étaient modifiés de manière à ménager l'orgueil du roi et des seigneurs. Le kan priait Sa Majesté Polonaise d'accorder une amnistie complète aux Cosaques et de rendre ses bonnes grâces à leur Ataman. On dit qu'à l'insinuation de Chmielnicki on ajouta que la vayvodie de Tchighirin (Czehrin) serait l'apanage du chef de l'armée zaporogue. Depuis le commencement de la guerre, le régiment de ce nom formait la garde particulière de Chmielnicki.

Ces articles concernant les Cosaques semblèrent aux seigneurs polonais plus durs que tout le reste. Le roi, disaient-ils, traite avec le Tartare d'égal à égal; mais pouvons-nous nous abaisser jusqu'à traiter avec nos sujets? Il fallut bien se soumettre en présence de la nécessité. Toutefois le chancelier, discutant avec adresse tous les articles, et employant à propos l'intervention d'Islam Ghereï, obtint quelques concessions, notamment en ce qui concernait les provinces russiennes, où il n'y avait jamais eu de Cosaques. En réalité, le traité de Zborow ne fut que le retour à l'ancienne constitution du pays, la reconnaissance, et, sur quelques points, l'extension des priviléges de l'armée zaporogue. Voici le résumé des articles du traité qui regardent les Cosaques :

1. Sa Majesté rend à l'armée zaporogue toutes ses anciennes franchises, et, à cet effet, lui accorde un nouveau *privilége*.

2. Le roi permet de porter à 40,000 le nombre des Cosaques enregistrés, dont le territoire sera déterminé. Ces soldats pourront être choisis sur les terres seigneuriales ou sur celles de Sa Majesté. Il est, en outre, permis à tous ceux d'autres provinces qui voudraient devenir Cosaques, de transporter leur domicile et leurs biens en Ukraine, et de s'y faire enregistrer dans le courant de la présente année, après lequel terme ils ne pourront quitter la terre à laquelle ils appartiennent.

3. Tchighirin avec son territoire sera l'apanage de l'Ataman, et Sa Majesté le confère au général actuel de l'armée zaporogue, le noble Bogdan Chmielnicki, fidèle sujet du roi et de la R. P.

4. Amnistie pleine et entière est accordée pour tous les actes datant des derniers troubles.

5. Amnistie semblable est accordée aux gentilshommes qui auraient pris parti dans l'armée zaporogue; et ceux qui, pendant les derniers troubles, auraient été dégradés de noblesse, seront réhabilités dans la prochaine diète. (Cet article concer-

nait surtout les sociniens, les ariens et les hérétiques de toute espèce, qui étaient allés chercher un refuge dans le camp des Cosaques.)

6. Dans les chefs-lieux de régiments cosaques, les Juifs ne pourront ni posséder, ni affermer des terres ni même s'y domicilier.

7. Le métropolitain de Kiew aura la direction suprême de toutes les affaires relatives à l'Union et à l'Église, dans le royaume de Pologne et dans la grande principauté de Lithuanie. Il aura siége au sénat.

8. Tous les emplois administratifs des vayvodies de Kiew, Braclaw et Tchernigof, ne pourront être donnés qu'à des gentilshommes professant la religion grecque.

9. Les jésuites ne pourront résider ni à Kiew, ni dans les autres villes où se trouvent des écoles russiennes autorisées. Ces écoles conserveront tous leurs anciens priviléges.

10. Les Cosaques ne pourront vendre de l'eau-de-vie en détail, mais ils pourront en distiller et la vendre en gros.

11. Les articles précédents seront ratifiés par la diète; il y aura paix et entente cordiale entre les habitants de l'Ukraine, les troupes du roi et l'armée zaporogue.

P. MÉRIMÉE.

(*La suite au prochain cahier.*)

Dessins et peintures bouddhiques

offerts à l'Institut impérial de France par M. Brian Houghton Hodgson.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Tableaux tibétains.

Les tableaux tibétains que M. Hodgson a pu se procurer sont au nombre de dix comme les Népâlais, et ils leur ressemblent beaucoup, quoiqu'ils soient peut-être en général un peu inférieurs. Pour la plupart, les sujets sont les mêmes, adorations dévotes de Bouddhas et de Bhikshous, avec un mélange plus ou moins prononcé et plus ou moins grossier de divinités empruntées au Panthéon hindou. Je ne pourrais pas dé-

[1] Voir, pour le premier article, le *Journal des Savants*, cahier de février 1863, page 96.

crire tous ces tableaux, et je dois me borner à quelques-uns, comme je l'ai fait pour le Népâl.

Le plus distingué sous le rapport de l'art, c'est celui qui porte le n° 3. L'encadrement, d'un très-bon goût, est en soie bleue, brochée d'or et parsemée des plus jolis arabesques. C'est un travail très-délicat et très-fin, et je doute que chez nous les ouvriers les plus habiles pussent faire mieux. Le sujet se divise en trois parties, et il n'est pas sans quelque analogie, dans l'ensemble de sa disposition, avec un des chefs-d'œuvre de Raphaël, la Dispute du Saint-Sacrement. Une partie de la scène se passe dans le ciel, et l'autre partie sur la terre. C'est, du reste, le seul rapprochement que j'entende faire, et Dieu me garde de comparer les artistes tibétains, malgré leur mérite relatif, au peintre souverain de la foi chrétienne. Si quelqu'un pouvait jamais s'égarer à ce point, il suffirait d'un simple détail dans ce tableau pour l'avertir de sa méprise et lui rappeler qu'il n'est plus dans le chaste monde du christianisme. Tout au sommet, un Bouddha de couleur bleue foncée, probablement Akshobhya, tient une femme entre ses bras serrés convulsivement, et, quoique, dans le reste du tableau, il n'y ait rien que de très-décent, ce frontispice à lui seul caractérise le culte qui peut accueillir de telles impuretés.

Quoi qu'il en soit, la partie supérieure du tableau est occupée, à droite et à gauche, par deux petites scènes détachées, où un Bouddha couvert d'ornements éclatants est adoré par trois Bhikshous, presque nus, qui lui font des offrandes. Leur maigreur atteste leur ascétisme et leur austère piété. Ils ont tous des auréoles autour de la tête et quelques-uns portent leurs cheveux réunis en *Djatâ* sur le haut du crâne, comme les anachorètes du brahmanisme [1]. Leurs mains portent divers emblèmes, le poisson, l'arc, les flèches, le vase aux aumônes, etc. Ces deux petites scènes, qui préparent à celle qui va suivre, sont entourées de nuages, et elles se passent par conséquent dans le ciel, sans doute le Toushita, le séjour de la joie, ou dans tel autre des cieux dont l'imagination des bouddhistes a peuplé l'espace.

Le centre du tableau est rempli par un Bouddha d'un décimètre de haut environ; il est de couleur d'or, et c'est peut-être Ratnasambhava, un des Dhyânibouddhas, à qui la couleur jaune est consacrée. Il est assis, les jambes croisées. Le manteau jeté sur l'épaule gauche est couvert d'ornements rouges et or d'une délicatesse infinie et d'un goût exquis. La main droite est pendante dans la position appelée Moudrâ; c'est

[1] C'est aussi la coiffure de Çiva, et ce détail indique peut-être que le tableau tibétain n° 3 est en partie çivaïste.

en souvenir de celle que dut avoir la main du Bouddha, lorsque, sur le gazon sacré d'Ourouvilva et de Bodhimanda, il sentit qu'il avait enfin atteint la Bodhi, et qu'il prit la terre à témoin, en la touchant de ses doigts, de sa résolution bienfaisante de sauver le genre humain. Au-dessous du Bouddha, profondément calme et réfléchi, se groupent sans trop de confusion soixante et dix ou quatre-vingts Bhikshous qui l'adorent et le contemplent avec onction. Ils ont tous une mitre sur la tête[1], entourée d'un nimbe. Leurs attitudes variées semblent annoncer un entretien assez animé, et c'est sans doute des perfections ineffables du Bouddha qu'ils conversent entre eux. Tous ces personnages sont portés sur des nuages, au milieu desquels se mêlent quelques figures hideuses d'animaux fantastiques dans le genre chinois.

Voilà pour la partie céleste du sujet.

La partie terrestre est moins développée; elle remplit naturellement le bas du tableau. Sur la gauche, un roi Tchakravartin, signalé par la roue placée à la hauteur de sa tête, est monté sur un éléphant, et il tient dans une de ses mains un grand sabre, signe de sa puissance et de son courage. Un peu au-dessous de lui, un cheval de couleur bleue s'avance en piaffant; sur son dos est posé un tchaitya, qu'il semble tout fier de porter. En avant du cheval, un roi et une reine, sa femme, la couronne et le diadème sur le front, offrent au Bouddha une roue et un coquillage. Puis viennent, dans de riantes et vertes campagnes, des tchaityas et des vihâras, qui attestent l'ardeur de la dévotion et la splendeur du culte. Ce qui l'atteste mieux encore, c'est la dernière scène placée à droite. Un arhat, dont la tête est nue avec un nimbe, et qui est revêtu d'une chasuble, semble offrir un sacrifice devant une table chargée de vases précieux; on peut dire qu'il officie, et deux Bhikshous plus jeunes, à genoux devant lui, paraissent tout prêts à le seconder dans la pieuse cérémonie.

Tel est le tableau n° 3 de la série tibétaine; les dimensions en sont à peu près de 0m,40 sur 0m,60.

Je passe rapidement sur les numéros qui suivent; ils n'ont rien de remarquable, et ils ne représentent que des adorations ordinaires. Mais je m'arrêterai un peu davantage sur les trois derniers, nos 8, 9 et 10, qui offrent un caractère tout particulier et qui impriment au culte bouddhique du Tibet son cachet spécial.

[1] Il n'y a qu'un seul de ces quatre-vingts Bhikshous dont la tête soit découverte, et il n'est pas à croire que ce soit sans intention particulière que le peintre ait fait cette exception.

jaune et verte, et, à gauche, une femme de couleur blanche, sont en adoration. Plus loin, à gauche, un autre Bouddha rouge est adoré par quatre Bhikshous placés au-dessous de lui; et, à droite, un Bouddha vert, Amoghasiddha, a de même ses quatre adorateurs. A la hauteur de la roue symbolique, huit femmes d'un côté et autant de l'autre, contemplent le Bouddha; leur tête est couronnée et surmontée d'une brillante auréole.

Comme pour relier ces deux groupes de femmes, et dans l'intervalle, six personnages vénérables sont assis en demi-cercle et sur des tapis. Ils ont la tête nue, et leurs épaules sont couvertes de chasubles richement ornées.

Enfin se déroulent au bas du tableau trois autres scènes. Dans l'une à gauche, c'est un Bouddha rouge, Amitâbha, sous un tchaitya, qui est adoré par neuf personnages, presque entièrement pareils, et dont la principale différence est que les uns sont à genoux tandis que les autres sont assis. A droite, le même épisode se répète, mais les personnages sont au nombre de dix au lieu de neuf. Entre ces deux petites scènes règne un vaste lac que traverse un homme nu jusqu'à la ceinture; suivant la formule bouddhique, il s'efforce de passer à l'autre rive. Sur le lac, qui figure la mobilité et l'incertitude de la vie, se jouent des cygnes et s'épanouissent des lotus.

Pour terminer l'examen des tableaux, il ne me reste plus qu'à parler du numéro 10 de la série tibétaine. Mais ici, je l'avoue, mon embarras est extrême pour plus d'une raison. D'abord, ce tableau très-vieux est presque indéchiffrable. Il est reproduit deux fois en original (numéros 10 et 10 *bis*), et, de plus, il a été recopié sur papier; cette copie toute récente rend du moins le sujet très-clair, s'il reste, d'ailleurs, peu intelligible. En second lieu, ce tableau est, dans sa presque totalité, d'une lubricité révoltante, qui défie toute description un peu honnête. C'est une suite de scènes lascives, auxquelles se mêlent, par une incroyable profanation, le culte et la personne des Bouddhas. Des Bhikshous et des fidèles des diverses classes contemplent et paraissent vénérer ces actes impudiques, qui se répètent presque sans aucune variante à quinze ou vingt reprises sur cette toile souillée. Comme digne accompagnement de ces turpitudes, des animaux horribles circulent au milieu de ces groupes; et tout au bas du tableau, cinq rangées horizontales de bêtes hideuses à formes fantastiques achèvent, par leurs attitudes et leur laideur, cette longue et repoussante extravagance.

J'en ai fini, après ce que je viens de dire des tableaux tibétains, avec la collection si curieuse et si importante que M. Brian Houghton Hodgson a bien voulu donner à notre Institut; mais il faut tirer de toutes

les descriptions qui précèdent quelques conséquences générales sur le bouddhisme et sur la phase spéciale où nous le voyons dans ces sculptures, dans ces monuments et dans ces tableaux. Cette vieille religion a bien changé depuis deux mille quatre cents ans qu'elle existe; elle a été pratiquée et elle l'est toujours chez bien des peuples divers. Nous l'avons étudiée ici dans quelques-uns de ses développements au Népâl et au Tibet. Qu'en faut-il penser sous le rapport des croyances et sous le rapport de l'art?

J'insiste d'abord sur le caractère que l'on doit reconnaître au bouddhisme dans le dernier des tableaux tibétains que je viens d'examiner. Si cette dépravation ne s'était rencontrée qu'une seule fois dans les toiles et les dessins qui ont passé sous nos yeux, on aurait pu croire que c'était une aberration tout individuelle, et l'artiste seul qui se la serait permise aurait dû nous paraître coupable. Mais ce n'est pas du tout une fantaisie isolée et personnelle. C'est une portion intégrante du culte; et les mêmes scènes d'impudicité que je viens de signaler dans le dixième tableau tibétain se retrouvent dans une foule d'autres documents. Ainsi, sur les quatre dessins coloriés qui sont joints à ceux de la sculpture du Népâl, deux sont consacrés entièrement à ces infamies prétendues saintes; et ils ont été copiés sur des Tantras. Ce qui prouve bien qu'elles entrent essentiellement dans le culte et qu'elles sont recommandées à la contemplation et au respect des fidèles, c'est que la représentation pittoresque en est soumise à des règles expresses et soigneusement observées. Les acteurs sont toujours placés dans la même attitude; et ils portent des emblèmes qui sont de véritables insignes, qu'il est interdit de leur ôter. Ce sont souvent les cinq Dhyânibouddhas, Akshobhya, Amitâbha, Vairotchana, Ratnasambhava et Amoghasiddha; et la vénération dont ils sont entourés semble comme un stimulant de plus pour ces imaginations flétries. On suppose que c'est un Avatara ou incarnation de ces saints personnages, et, par ce facile subterfuge, on croit lever tous les scrupules et justifier toutes ces abominations, comme si les divinités bouddhiques, en se faisant hommes, acquéraient le droit de descendre même au-dessous des bêtes [1].

Cependant il est une borne extrême que cette licence n'a pas osé franchir. Le Bouddha lui-même n'a pas été abaissé à ce rôle par les Tantras les plus effrontés et les plus cyniques. Ce n'est pas précisément

[1] On peut voir encore le numéro 3, népâlia thânga, et aussi les planches jointes aux articles donnés par M. Hodgson, en 1860, au journal de la Société royale asiatique de Londres.

une justice à leur rendre, car on ne peut jamais atténuer de tels torts, mais c'est une remarque à faire ; et la seule figure qui soit restée à l'abri de ces outrages, c'est encore celle du fondateur du bouddhisme. Elle apparaît, en effet, dans les traditions, avec une telle chasteté, que le dévergondage le plus effréné s'est arrêté devant elle, moins sans doute par estime que par crainte superstitieuse. On attribuait au Bouddha des pouvoirs prodigieux ; et l'on ne se permettait pas de se familiariser aussi aisément avec lui. Ce ne pouvait pas être par ménagement pour les sympathies populaires, car, auprès du vulgaire, les Dhyânibouddhas, inventés assez tardivement, avaient beaucoup plus de vogue que le Bouddha Çâkyamouni.

Mais, je le demande, qu'est-ce qu'une religion où ces mélanges monstrueux sont devenus possibles, et qui n'a pas su se mieux défendre des contacts du vice, qu'elle était cependant destinée à combattre? Que doit-on penser de l'esprit de ces peuples, chez qui la piété en apparence la plus sincère s'unit à de tels avilissements? En historien fidèle, je dois me hâter de le dire : rien, dans le bouddhisme primitif, ne pouvait provoquer des aberrations de ce genre; et, s'il est un éloge qu'on puisse justement lui adresser, c'est qu'il a poussé la pudeur aussi loin que le christianisme lui-même a pu le faire; on chercherait vainement dans les soûtras de la prédication la moindre allusion vicieuse ni même équivoque. Ces soûtras contiennent bien des absurdités qui révoltent la raison; mais ils ne renferment pas le moindre détail qui choque les mœurs. Pour mieux marquer le contraste de sa religion avec celle qu'il voulait réformer, Çâkyamouni prescrivit à ses ascètes de ne jamais être nus comme l'étaient trop souvent les ascètes brahmaniques, et il leur fit une loi étroite de la chasteté la plus inviolable. Il en donna personnellement le constant exemple; et, du moment qu'il se fut fait religieux, les joies du mariage et celles de la famille lui devinrent étrangères. Les simples fidèles ne pouvaient pas être tenus à tant d'austérité; mais le culte, dans ces premiers temps, n'en fut pas moins rigide et pur; et l'on ne voit pas qu'il eût la plus légère tendance à s'écarter des lois de la délicatesse morale la plus scrupuleuse.

Comment donc est-il tombé plus tard dans cet abîme? Comment a-t-il fait cette chute honteuse? Il est peu probable que, livré à lui seul, le bouddhisme en fût jamais descendu là, même parmi les races plus grossières du Népâl et du Tibet. Mais, tout exilé qu'il était de l'Inde, il n'a pu se soustraire à sa fatale influence. Il avait vivement réagi, à son début, contre les mœurs corrompues du brahmanisme, et il les avait en partie corrigées; mais plus tard le brahmanisme se vengea de lui; et, non con-

tent de le chasser de la presqu'île, il le poursuivit jusque dans les contrées où il l'avait forcé de se réfugier. Il ne put pas l'y détruire, comme il l'avait fait dans l'Inde; mais il le dénatura en lui imposant ses propres souillures; et le culte impur de Çiva vint s'adjoindre au chaste culte de Çâkyamouni. Il paraît qu'au Népâl et au Tibet ce mélange illégitime a fait fortune; et, si l'Inde avait un instant relevé et amélioré ces peuples par le bouddhisme, c'est l'Inde aussi qui les a de nouveau corrompus et rabaissés par les superstitions brahmaniques. Les divinités les plus redoutables et les plus dépravées ont été reçues avec le plus de faveur; et Çiva, la plus hideuse de toutes, vint prendre place à côté des Dhyânibouddhas, qui eux aussi avaient remplacé peu à peu le Bouddha des premiers âges. L'antique foi n'était pas absolument bannie; mais elle était négligée pour des nouveautés moins sévères et plus séduisantes.

A quelle époque à peu près s'est opérée cette transformation? Et peut-on savoir quand le vishṇouvisme et surtout le çivaïsme pénétrèrent dans le Népâl et le Tibet? C'est une question qui est aujourd'hui presque insoluble, comme toutes les questions de chronologie dans l'Inde. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne sait même pas précisément comment le culte de Çiva et celui de Vishṇou se sont formés dans la presqu'île, ni comment ces deux divinités, jadis subalternes, sont parvenues à l'empire dans les superstitions populaires. Si nous en sommes réduits à l'ignorer pour l'Inde, à plus forte raison pour les pays voisins qui ont subi cette importation étrangère. On interrogerait vainement les monuments indigènes; ils ne répondraient rien. Mais, en s'adressant à Hiouen-thsang, le pèlerin chinois, on peut, du moins, s'assurer que, dans le VIIe siècle de notre ère, le çivaïsme n'avait pas encore envahi et mutilé la foi bouddhique. Rien, dans les Mémoires ni dans la Biographie du pauvre missionnaire, ne peut donner à supposer que cette déplorable union fût dès lors accomplie[1]. Hiouen-thsang a visité le Népâl (*Ni-po-lo*) après les royaumes de Vaiçâlî et de Vṛidji; il en a trouvé les habitants d'un naturel dur et farouche, manquant de connaissances littéraires, mais doués d'habileté et d'adresse dans les arts. Il y avait parmi eux des hérétiques et de vrais croyants; et le nombre des religieux étudiant le Grand et le Petit Véhicule se montait à deux mille environ.

[1] Voir les *Mémoires* de Hiouen-thsang et sa *Biographie*, traduits du chinois par M. Stanislas Julien, et les articles que le *Journal des Savants* a consacrés à ces deux ouvrages, années 1855, 1856 et 1857. Le royaume du Népâl est omis, ainsi que celui de Vṛidji, dans la *Biographie* de Hiouen-thsang. (Voir la traduction de M. Stanislas Julien, page 136 en note.)

Tout ce qui frappe le voyageur, c'est que, dans ce pays, les couvents et les temples des Dévas sont à côté les uns des autres[1]. Évidemment les deux cultes sont en présence; mais, s'ils eussent été confondus, l'orthodoxie du pèlerin s'en serait alarmée, et il n'eût pas manqué de nous faire entendre ses trop justes plaintes. Il ajoute que le roi du pays, qui est de la race des kshattriyas, a des sentiments purs, une science éminente, et qu'il est animé d'une foi sincère dans la loi du Bouddha. Tout cela n'annonce guère la corruption qui nous indigne, et que nous reportons au çivaïsme. D'un autre côté, il est bien peu probable que, par indulgence ou dédain pour des pratiques vulgaires, le pèlerin ait fermé les yeux devant ces scandaleuses images, et qu'il ait cru ne devoir y attacher aucune importance.

On peut donc penser que, dans le cours du VIIe siècle de notre ère, le culte çivaïste n'avait pas encore infecté le Népâl, quoique la foi bouddhique y fût déjà assez ancienne.

Ce silence de Hiouen-thsang confirme d'une manière indirecte l'opinion généralement reçue qui ne fait pas remonter plus haut que le Xe ou IXe siècle de notre ère la composition des Tantras[2]. On sait que les livres étranges connus sous le nom de Tantras sont pleins de superstitions les plus grossières et les plus complexes. C'est un assemblage confus de quelques notions du bouddhisme original et des développements ultérieurs qu'il a pris dans le nord par l'invention des Dhyânibouddhas et de l'Âdibouddha; c'est surtout l'alliance de ces idées bouddhiques déjà bien altérées avec le culte des dieux et des déesses innombrables dont Çiva est entouré. Les Tantras exposent minutieusement tous les détails de ce culte; ils indiquent la manière de tracer les figures magiques dites Maṇḍalas, du genre de celle que nous avons décrite un peu plus haut, et où doivent s'accumuler par centaines les images des divinités les plus bienfaisantes ou les plus formidables. Enfin ils donnent les Dhâraṇîs ou formules magiques, dont on attribue la composition à ces mêmes divinités, et qui préservent de tous périls ceux qui les récitent. En un mot, les Tantras sont le dépôt misérable de toutes les folies, de toutes les dépravations, et surtout des lâchetés d'un fanatisme ardent, peureux et impur. C'est uniquement parce qu'on craint tous ces êtres immondes et puissants qu'on les adore avec tant de dévotion. Des Tan-

[1] *Mémoires de Hiouen-thsang*, t. I, livre VII, page 407. — [2] M. H. H. Wilson plaçait l'introduction des Tantras au Népâl entre le VIIe et le XIIe siècle de notre ère. De là ils seraient passés au Tibet avec le reste de la littérature. (Voir *Asiatic Researches*, tome XVI, pages 450 et suiv. et Burnouf, *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, page 549.)

tras, ces conceptions monstrueuses ont passé dans les représentations des arts; et la peinture, en parlant directement aux yeux, a été plus vicieuse encore que les livres.

Comme le Tibet n'a reçu la foi bouddhique que vers le VIIe siècle, et sans doute par l'intermédiaire du Népâl, il n'y a rien d'étonnant que nous y retrouvions aussi les Tantras, commentés par des tableaux dont l'infamie est égale à la leur.

Eug. Burnouf a remarqué avec raison que cette mythologie du bouddhisme corrompu n'a pas été connue à Ceylan, ni au Birman, ni à Siam[1]. Les Tantras n'ont pas été admis dans ces asiles de l'orthodoxie; du moins, jusqu'à présent, rien ne peut nous faire soupçonner que le bouddhisme du Sud se soit avili, comme celui du Nord, et il est peu présumable que le temps nous ménage cette triste révélation. Peut-être est-ce la distance seule des lieux qui a préservé ces contrées saintes de l'invasion du çivaïsme; mais, pour conquérir le Népâl, il n'avait eu à traverser ni la mer ni de vastes continents. Il n'avait eu qu'à s'étendre de proche en proche, et, grâce à des mœurs dignes de le comprendre et de l'embrasser, il a régné presque sans partage. La noble figure du Bouddha s'est effacée peu à peu, et nous l'avons à peine découverte dans toutes ces sculptures et dans tous ces tableaux, dont le bouddhisme septentrional est probablement très-fier. Elle brille au contraire seule et avec toute sa pudeur dans le bouddhisme du Sud. C'est un résultat tout opposé qu'on aurait dû attendre, si l'on s'en rapportait à cette prétendue philosophie de l'histoire qui accorde au climat une influence si décisive. Elle reçoit un démenti formel dans le contraste que nous signalons, et qui doit en effet paraître assez imprévu.

M. Hodgson n'a point touché à ces problèmes obscurs de chronologie; et, dans ses excellentes recherches, il ne s'est pas enquis de savoir à quelles phases diverses du bouddhisme se rapportaient plus spécialement les matériaux qu'il a recueillis. Il lui a suffi de les rassembler, et nous avouons que c'était déjà beaucoup; il ne les a pas classés, et nous ne disons pas que ce soit chose facile. Mais, si les faits que nous venons de citer sont en petit nombre, du moins ils sont incontestables dans leur généralité. Le bouddhisme avait vécu déjà plus de douze cents ans quand le culte çivaïste est venu le flétrir par son contact. C'est qu'il y avait sans doute, dans l'esprit de ces peuples, une portion cachée d'imagination qui n'était pas satisfaite; il y avait un vice secret qui n'était pas assouvi.

[1] Voir Eug. Burnouf, *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, p. 525. Il faut lire aussi tout le chapitre qui concerne les Tantras, section v, p. 522 et suiv.

La sainteté bouddhique avait comprimé pour quelque temps ces convoitises intimes et ces terreurs mal dissimulées. Le çivaïsme est venu en déterminer l'explosion, et ces peuplades barbares et raffinées tout ensemble s'y sont jetées éperdument, à la fois pour avoir des divinités dont la puissante protection leur fût plus immédiatement présente, et aussi pour contenter leur dépravation. Ce n'est pas qu'on ne trouve ailleurs des mœurs aussi mauvaises; mais ce qu'on ne trouvera qu'au Népâl et au Tibet, c'est une religion avouant ces abominables excès et les sanctifiant de son autorité solennelle. Le paganisme grec et romain, dans ses plus mauvais jours, n'en a jamais commis d'aussi repoussants.

Pauvre esprit humain, que de diversités et que de contradictions! Pourtant il ne perd jamais absolument toute lumière au milieu des ténèbres les plus déplorables; et c'est à peu près au moment même où le çivaïsme pénétrait dans les croyances bouddhiques qu'y pénétrait aussi la notion d'un Bouddha suprême, d'un Âdibouddha, le premier, le plus grand et le plus puissant de tous les Bouddhas passés et à venir. C'était l'idée de Dieu s'introduisant enfin dans cette religion, d'où jusque-là elle avait été complétement absente, mais n'y paraissant guère que comme une superstition de plus, et sans aucune de ses conséquences bienfaisantes.

Tel est donc l'aspect sous lequel se présente le bouddhisme dans le curieux présent que M. Hodgson a offert à notre Institut. Les tableaux, les bas-reliefs, les statues, l'architecture, nous le montrent fort loin de ses origines et avec des progrès qui l'ont défiguré et prodigieusement enlaidi. Ces déviations dégradantes sont déjà bien vieilles, et il n'est pas à espérer qu'elles soient jamais redressées. Loin de là, le culte, tel qu'il est actuellement au Népâl, s'altérera de plus en plus; et, sur la pente où il est placé, il ne peut que descendre encore à des profondeurs de corruption dont rien, parmi nous, ne saurait nous donner quelque idée. C'était bien la peine de commencer par tant de pureté pour en arriver là! C'était bien la peine d'inaugurer sa doctrine par des austérités si farouches pour finir par ces licences et ces ignominies! Mais, encore une fois, ce serait une injustice d'en rendre le Bouddha responsable. Il a tâché héroïquement d'arracher l'homme au mal et au vice, en lui promettant la délivrance éternelle sous la forme du néant au prix de la vertu. Mais, toute généreuse qu'était l'entreprise de Çâkyamouni, il avait lui-même trop méconnu la nature humaine et la vérité des choses pour convertir définitivement et dominer à jamais les cœurs auxquels il s'adressait. Le joug était à la fois trop étroit et trop peu légitime; un jour, ces cœurs

mal instruits et pervers lui ont échappé, et ils sont revenus avec une persistance brutale à leurs primitifs instincts; ils ont conservé une sorte d'obéissance apparente; mais, au fond, la foi bouddhique n'existe plus pour eux que dans ce qu'elle avait de faux et de mauvais, et ils se sont donnés à la mythologie la plus absurde et la plus immorale.

Sous le rapport de l'art, les développements qu'a pris le bouddhisme septentrional n'ont guère été plus heureux. A l'origine, la sculpture n'a été appliquée, selon toute apparence, qu'à reproduire l'image du Bouddha et celle des saints personnages dont la légende l'avait pieusement escorté. Il n'y avait là rien qui pût corrompre l'art, et, si ses productions étaient monotones, elles n'avaient, du moins, rien de blâmable. Dans bon nombre des sculptures que nous avons étudiées, nous avons retrouvé encore ces traits du bouddhisme primitif, et nous y avons vu le Bouddha, les Dhyânibouddhas et les Bodhisattvas, représentés dans l'attitude presque toujours la même de la méditation solitaire et de l'enseignement, les Bhikshous et les Arhats dans l'attitude de l'adoration et de la prière. Mais cette simplicité originaire n'a pas tenu longtemps, et à ces traditions de l'art, qui pouvaient si facilement l'anoblir, puisque, après tout, il n'imitait que la personne humaine, ont succédé les imaginations les plus folles. Que signifient ces dieux à plusieurs têtes, à des centaines de bras, de mains et de pieds? Que signifient cet amalgame des formes de la bête avec celles de l'homme, ces positions grotesques, et ces physionomies immondes, qui défigurent tout à la fois l'homme et la bête, et leur enlèvent à l'un et à l'autre leur grâce naturelle et leur beauté relative? Parfois l'art grec s'est permis de ces accouplements; mais on sait avec quelle discrétion il s'en est servi et dans quelles limites restreintes il les a renfermés. L'art égyptien, quoique moins réservé, n'en a point trop abusé cependant. L'art bouddhique, au contraire, s'y est complu, et il en a presque fait son principal domaine et sa principale gloire. Ce premier excès ne lui a pas même suffi. Comme si ce n'était pas assez déjà de confondre la brute avec nous et avec les dieux, il a imaginé les animaux les plus monstrueux, et il a mesuré son propre mérite à l'assemblage de toutes les laideurs et de toutes les impossibilités. C'est comme si nos artistes prenaient au sérieux les inventions les plus ridicules de nos mascarades passagères, ou comme s'ils choisissaient pour thème presque unique de leur application les enfers de Callot.

Si nous avions peine à comprendre comment le bouddhisme de Çâkyamouni avait pu se laisser entraîner à tant d'immoralité, rien n'est plus facile que de voir d'où est venue la dégradation de l'art bouddhique. Ici c'est à la croyance même qu'on peut s'en prendre, et, comme elle n'a-

vait jamais su distinguer la personne humaine et lui donner sa véritable valeur, il n'est pas étonnant que l'art, qui trouvait cette confusion toute faite, l'ait adoptée et l'ait traduite dans ses œuvres. La métempsycose, ou plutôt le dogme de la transmigration, y conduisait presque infailliblement, et il eût fallu un goût bien sûr et bien éclairé pour éviter un tel faux pas. Dans la plus pure orthodoxie, le Bouddha lui-même passait pour avoir revêtu successivement toutes les existences réelles ou possibles, depuis la matière inerte jusqu'à la forme dernière sous laquelle il avait paru, comme fils du roi de Kapilavastou. Ce n'était pas un grand effort d'imagination de réunir, autant que l'art le pouvait, toutes ces apparences successives, et d'assembler au moins une partie de ces transformations, admises par la foi, dans une statue ou dans un tableau.

Il faut se souvenir qu'à cet égard le brahmanisme avait dès longtemps précédé l'art bouddhique, et lui avait donné de funestes exemples. Le Véda lui-même n'est pas pur de ce mélange insensé, et les dieux qu'il adore ont souvent autant de figures diverses que d'attributions. La poésie épique avait fécondé ces premiers germes, et l'on peut voir dans le Râmâyaṇa, les plus grands des héros vivant familièrement avec les singes, les ours, les vautours, qui conversent en un langage humain. Hanoûman, avec ses espiègleries bienveillantes et son dévouement sans bornes, avec ses métamorphoses innombrables, est un des personnages qui ont le plus frappé et diverti l'imagination de la foule. Râvana lui-même, dans sa sombre majesté, n'a pas moins de dix têtes qui repoussent à mesure que Râma les tranche de son glaive [1]. Dans le Mahâbhârata, les légendes sont aussi extravagantes; et le monde brahmanique tout entier croyait à ces rêveries, et les reproduisait sans cesse de toutes les manières, longtemps avant que l'art bouddhique les convertît à son usage avec tout aussi peu de raison et de goût.

Ainsi le bouddhisme n'a rien inventé dans cette perversion de l'art, et la faute qu'il a commise n'a été qu'une imitation; la voie était frayée depuis bien des siècles quand il y entra à son tour, et peut-être faut-il lui savoir quelque gré d'avoir résisté d'abord à ce torrent, qui devait plus tard le submerger en l'entraînant. Mais la sculpture et la peinture n'en ont pas moins péri toutes deux dans ce cataclysme, et l'art a été déshonoré tout aussi bien que la foi par le çivaïsme triomphant.

Je crois qu'on peut en ressentir de justes regrets. Sans doute, il est difficile de savoir jusqu'où l'art pouvait s'élever chez les peuples boud-

[1] Voir l'analyse du Râmâyaṇa dans le *Journal des Savants*, cahier de janvier 1861, p. 28 et 33.

dhistes, et les conjectures auxquelles nous serions réduits ne peuvent pas tenir lieu de la réalité; mais les monuments de sculpture et de peinture que nous venons de passer en revue sont très-loin d'être dénués de mérite; le dessin en est quelquefois très-pur, les attitudes des personnages sont élégantes et naturelles. Il y a même, quoique plus rarement, une onction profonde dans la physionomie du Bouddha et des principaux Bhikshous. Avec une meilleure direction, l'idéal entrevu pouvait être atteint; il y avait assez d'épisodes dans la vie du libérateur pour fournir à l'imagination des artistes; et l'on sait, par d'autres exemples, qu'il n'est pas besoin d'une grande variété de thèmes pour provoquer une infinie variété d'œuvres. La composition est ordinairement régulière, quelquefois vaste et très-bien ordonnée, comme l'atteste la description que j'ai donnée plus haut du troisième tableau tibétain. Mais toutes ces qualités, qu'on peut rapporter à l'heureuse influence du véritable bouddhisme, ont avorté; et d'une part, au Népâl par le contact de l'Inde, et d'autre part, au Tibet, par le contact de la Chine, l'art s'est abaissé au point où nous l'avons vu et d'où il ne se relèvera point.

Quant à l'architecture, elle a sans doute aussi bien des singularités et des bizarreries; mais il me semble, autant qu'on peut en juger d'après tous ces dessins, qu'elle n'est pas aussi pervertie que les deux autres arts. Ce n'est pas être partial en sa faveur que de dire qu'elle a un réel cachet d'originalité, et que le tchaitya est un type qui peut avoir aussi son style et son élégance propres. Il n'y a pas à lui objecter sa monotonie; car c'est là une condition nécessaire, à laquelle aucune architecture ne saurait échapper. On la retrouve dans l'architecture grecque comme dans l'architecture égyptienne, dans l'architecture arabe comme dans l'architecture gothique. C'est une loi à laquelle il faut se résigner parce qu'elle est inévitable. J'ose à peine ranger l'architecture bouddhique à côté de celles que je viens de citer; mais je crois néanmoins que, dans une histoire générale de l'art, le bouddhisme devrait tenir sa place; et, en sortant du Népâl et du Tibet, qui seuls nous ont occupés, on pourrait en réunir encore de nombreux et brillants spécimens dans la Chine, devenue bouddhiste dès le premier siècle de notre ère.

Pour mieux juger de ces monuments et de ces constructions toutes religieuses, il eût été utile d'en avoir la dimension exacte, avec des plans réguliers et des coupes diverses, comme on le fait d'ordinaire en architecture; nous eussions vu par là à quelles lois s'étaient soumis les architectes népâlais et tibétains, quelles proportions ils avaient adoptées pour les parties essentielles de leurs édifices, et tout au moins à quelles habitudes avait abouti leur pratique. On a mesuré les temples grecs et

leurs ruines avec le plus grand soin, et l'on n'ignore ni l'étendue de leur façade, ni le diamètre de leurs colonnes, ni le développement précis du moindre de leurs ornements. Le même procédé d'études pourrait s'appliquer à l'art bouddhique, et le résultat n'en serait pas moins intéressant. C'est un complément qui sera donné quelque jour aux renseignements, d'ailleurs si précieux, de M. B. Hodgson. Ses dessins nous ont déjà fait connaître mieux un art dont on soupçonnait à peine l'existence. Les analyses plus détaillées que nous réclamons ne manqueront pas; et de nouveaux observateurs, sur les traces de M. Hodgson, n'auront qu'à donner des échelles et des plans à côté de toutes ces élévations. Ils y joindront, s'ils le peuvent, la date où ces édifices ont été construits, le nom des princes qui les ont érigés, et peut-être aussi le nom plus modeste des artistes qui les ont bâtis.

En attendant, nous n'en devons pas moins de reconnaissance à celui qui a consacré tant de recherches, de peine et de temps, à recueillir ces curieux documents. C'est un nouveau service que M. B. H. Hodgson aura rendu aux études bouddhiques, qui, sans lui, seraient restées bien des années encore dans l'état obscur où le XVIII[e] siècle nous les avait transmises. Mais je ne puis, en terminant, m'empêcher d'émettre un vœu : c'est que tous ces dessins et ces tableaux puissent être gravés et entrer ainsi dans le domaine public. Aujourd'hui, réduits comme ils le sont à un exemplaire unique, ils sont trop difficilement accessibles. La description que je viens d'en essayer ne sera connue que de bien peu de lecteurs, et le nombre de ceux qui seront tentés de voir eux-mêmes les documents sera bien moindre encore. La gravure, en multipliant les épreuves, faciliterait beaucoup l'examen. Mais elle serait fort coûteuse; et c'est là sans doute ce qui empêchera de longtemps qu'elle ne soit faite, tout utile qu'elle serait ici comme pour bien d'autres cas.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

Bibliotheca patrum græcorum et latinorum. Epiphanii, episcopi Constantiæ, opera. Edidit G. Dindorfius. Lipsiæ, T. O. Weigel, 1859-1862, six volumes in-8°.

Il n'est personne qui, se livrant à une étude sérieuse de la littérature grecque, ne soit frappé du goût pour les idées les plus abstraites, les plus purement intellectuelles, que montra la race hellénique sortie à peine du seuil des époques primitives et fabuleuses. D'abord, il est vrai, la littérature, comme le pays tout entier, ne respire que la poésie; au siècle de Périclès les progrès de la raison marchent de pair avec ceux des sciences et des arts; Aristôte interroge la nature, et ses œuvres présentent à ceux qui savent les lire un monument imposant des forces de l'intelligence humaine. Mais, dans les philosophes de la même époque, on remarque déjà une inclination naturelle pour les distinctions subtiles, un penchant à diviser sans cesse les idées, à en saisir les nuances fugitives, à les représenter d'une manière plus ou moins intelligible; et plus d'une fois l'éclat du style de Platon ne cache pas entièrement les arguties et l'appareil artificiel employés par Socrate pour faire prévaloir son opinion, pour embarrasser son adversaire dans la dispute, ou pour échapper à ses piéges.

Ce même goût pour les discussions abstruses se perpétua chez les Grecs; il augmenta même à mesure que le génie abandonna ce peuple que jadis il avait tant illustré. On connaît les subtilités et les interminables disputes des écoles d'Athènes et d'Alexandrie, où trop souvent on se livrait à une lutte de réputation plus profitable à la renommée passagère de quelques chefs de secte qu'au progrès de la véritable philosophie; et, malgré leurs nombreux écrits, Ammonius, Jamblique, Plotin, Porphyre, Proclus, Olympiodore, n'ont ni trouvé de nouvelles méthodes d'investigation, ni ajouté beaucoup de vérités utiles à la masse de nos connaissances.

Déjà le christianisme avait paru, avec ses principes de fraternité générale, germe d'une révolution dans les destinées de l'espèce humaine; opprimé et persécuté pendant trois siècles, il finit par triompher. On lui doit la destruction de l'esclavage, qui avait déshonoré les beaux jours de la Grèce, savante et libre; on pouvait donc espérer que, partout où la civilisation hellénique s'était introduite, on verrait dans les diverses classes de la société un perfectionnement réel des facultés

ces docteurs, d'un esprit décidé, exigeaient une soumission complète aux dogmes. Selon eux, toute la philosophie païenne, malgré ses efforts, n'était parvenue qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance, ou tout au plus la probabilité d'une vie à venir; il y avait donc des questions sur lesquelles l'intelligence humaine ne doit point s'en rapporter à la lumière naturelle; elle ne doit suivre que la lumière vivifiante et féconde de la foi. Autant que nous pouvons juger, soit par leurs œuvres complètes, soit par des fragments qui nous en sont parvenus, saint Irénée, saint Justin le Martyr, Didyme d'Alexandrie, Théodoret, Léonce de Byzance, saint Jean Damascène, beaucoup d'autres encore, paraissent avoir été dans cette conviction; et, après la prise de Constantinople par les croisés, en 1204, l'historien Nicétas Choniate, réfugié à Nicée, y trouva le loisir et eut la consolation de réunir dans un grand ouvrage [1] les arguments par lesquels les défenseurs de l'Église orthodoxe, en exposant leur doctrine, avaient réfuté les arguties subtiles et les fictions extravagantes de leurs adversaires.

Mais celui qui s'élève au-dessus de la plupart des écrivains que nous venons de nommer, celui auquel son activité, son talent, la variété de son savoir ont acquis, en Grèce, une réputation durable, c'est saint Épiphane. Nous n'entrerons dans aucun détail sur la vie longue et agitée de cet évêque de la ville de Constantia, l'ancienne Salamine, sur la côte orientale de l'île de Chypre; on sait que, né en Palestine, vers l'an 310, d'une famille juive, il ne mourut qu'en 403, sous le règne de l'empereur Arcadius. Nous n'examinerons pas non plus les opinions théologiques de ce saint, combattant avec force ceux qu'il taxait d'être les partisans d'Origène; notre unique but doit être de faire connaître ici ce que les œuvres de ce Père, sous le rapport de la langue, ont gagné par l'édition nouvelle.

Ces œuvres, il est vrai, présentent le triste tableau d'un siècle de décadence, où les esprits les plus distingués consumaient leur raison dans des méditations profondes mais souvent illusoires. Cependant on peut affirmer que nul auteur grec n'est plus instructif que saint Épiphane, quand on veut connaître à fond l'histoire ecclésiastique des quatre premiers siècles de notre ère; et des faits curieux, tirés en partie d'ouvrages perdus aujourd'hui, abondent dans ces œuvres qui sont au nombre de cinq, si l'on ne compte pas plusieurs lettres, homélies, et

[1] Θησαυρὸς ὀρθοδοξίας, en vingt-sept livres, dont les cinq premiers, traduits en latin par Pierre Morel, ont été seuls imprimés dans le tome XXV de la *Bibliotheca Patrum maxima*. La totalité du texte grec est restée inédite

hommes éminents, en France comme en Allemagne, ont-ils, dans ces derniers temps, appelé l'attention des métaphysiciens, des historiens et des hellénistes, sur une branche de la littérature grecque trop négligée depuis le commencement de notre siècle, et les six volumes que nous annonçons aujourd'hui font partie d'une nouvelle édition des Pères publiée par M. Weigel, libraire à Leipzig. Ces volumes, contenant les œuvres de saint Épiphane, sont dus aux soins de M. Guillaume Dindorf. Comme on devait s'y attendre, on y retrouve cet esprit de critique qui seul peut rendre l'érudition vraiment utile, et cette sagacité que donne au savant éditeur une longue expérience, acquise par ses immenses travaux sur les textes des auteurs classiques.

Il nous semble qu'en comparant les œuvres des Pères grecs on pourrait partager ces écrivains en deux classes. Les uns, d'un talent de style remarquable, d'une diction pure, sont éloquents, élevés, énergiques, car le zèle pour la vérité est aussi une passion. Trois saints très-révérés dans l'Église d'Orient, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, et le frère de celui-ci, Basile le Grand, marquent surtout dans cette catégorie, et leur gloire doit rejaillir sur une contrée dont l'antiquité hellénique parle trop souvent avec un dédain injuste. Tous les trois étant originaires de la Cappadoce, leur talent et leurs vertus étaient la meilleure réfutation d'un préjugé populaire et d'un dicton passé en proverbe [1].

Nous mettrions dans la seconde classe les Pères grecs qui, moins riches en beautés brillantes, ne prétendent point à une éloquence harmonieuse, et n'ont pour but que d'éclairer l'entendement, d'exposer dans un langage sans recherche les dogmes de l'Église grecque orthodoxe, et de signaler les aberrations ou la mauvaise foi des sectaires. Quelques-uns de ces Pères vont même jusqu'à étudier l'Écriture d'après leurs propres lumières; ils interprètent les mots, ils comparent les traductions, ils examinent les textes que la divinité a daigné révéler aux hommes, et plusieurs de leurs écrits ont une certaine analogie avec les travaux de la philologie moderne. Origène, qui, en outre, cherchait à concilier les vérités évangéliques avec les idées de Platon, était regardé comme le fondateur ou du moins comme le chef de cette école; mais son système fut peu goûté par la majorité des docteurs de l'Église grecque. Se renfermant dans les questions fondamentales, craignant cet esprit d'examen et de doute qui avait déjà engendré tant d'erreurs,

[1] *Κρῆτες, Καππάδοκες, Κίλικες, τρία κάππα κάκιστα.* (Érasme, *Chiliades adagiorum,* III, VI, 82.)

ces docteurs, d'un esprit décidé, exigeaient une soumission complète aux dogmes. Selon eux, toute la philosophie païenne, malgré ses efforts, n'était parvenue qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance, ou tout au plus la probabilité d'une vie à venir; il y avait donc des questions sur lesquelles l'intelligence humaine ne doit point s'en rapporter à la lumière naturelle; elle ne doit suivre que la lumière vivifiante et féconde de la foi. Autant que nous pouvons juger, soit par leurs œuvres complètes, soit par des fragments qui nous en sont parvenus, saint Irénée, saint Justin le Martyr, Didyme d'Alexandrie, Théodoret, Léonce de Byzance, saint Jean Damascène, beaucoup d'autres encore, paraissent avoir été dans cette conviction; et, après la prise de Constantinople par les croisés, en 1204, l'historien Nicétas Choniate, réfugié à Nicée, y trouva le loisir et eut la consolation de réunir dans un grand ouvrage[1] les arguments par lesquels les défenseurs de l'Église orthodoxe, en exposant leur doctrine, avaient réfuté les arguties subtiles et les fictions extravagantes de leurs adversaires.

Mais celui qui s'élève au-dessus de la plupart des écrivains que nous venons de nommer, celui auquel son activité, son talent, la variété de son savoir ont acquis, en Grèce, une réputation durable, c'est saint Épiphane. Nous n'entrerons dans aucun détail sur la vie longue et agitée de cet évêque de la ville de Constantia, l'ancienne Salamine, sur la côte orientale de l'île de Chypre; on sait que, né en Palestine, vers l'an 310, d'une famille juive, il ne mourut qu'en 403, sous le règne de l'empereur Arcadius. Nous n'examinerons pas non plus les opinions théologiques de ce saint, combattant avec force ceux qu'il taxait d'être les partisans d'Origène; notre unique but doit être de faire connaître ici ce que les œuvres de ce Père, sous le rapport de la langue, ont gagné par l'édition nouvelle.

Ces œuvres, il est vrai, présentent le triste tableau d'un siècle de décadence, où les esprits les plus distingués consumaient leur raison dans des méditations profondes mais souvent illusoires. Cependant on peut affirmer que nul auteur grec n'est plus instructif que saint Épiphane, quand on veut connaître à fond l'histoire ecclésiastique des quatre premiers siècles de notre ère; et des faits curieux, tirés en partie d'ouvrages perdus aujourd'hui, abondent dans ces œuvres qui sont au nombre de cinq, si l'on ne compte pas plusieurs lettres, homélies, et

[1] Θησαυρὸς ὀρθοδοξίας, en vingt-sept livres, dont les cinq premiers, traduits en latin par Pierre Morel, ont été seuls imprimés dans le tome XXV de la *Bibliotheca Patrum maxima*. La totalité du texte grec est restée inédite

d'autres opuscules dont l'authenticité a été toujours fort contestée. Mais, d'après l'opinion des critiques les plus habiles, les écrits qui appartiennent indubitablement au prélat dont il s'agit sont le *Panarion*, sur lequel nous nous proposons de revenir; la *Répétition sommaire* (Ἀνακεφαλαίωσις), qui n'est autre chose que le résumé de l'ouvrage précédent; un *Traité des poids et mesures;* un autre traité concernant les pierres précieuses qui ornaient la poitrine d'Aaron; enfin l'*Ancorat* (Ἀγκυρωτὸς), composition assez méthodique, ainsi appelée parce que l'auteur la regardait comme une ancre propre à affermir la foi chancelante de ceux dont l'esprit n'était ni fortifié ni rendu assez pénétrant par une longue étude, et qui ne pouvaient trouver dans leur propre intelligence un ensemble de vérités qui les défendît contre l'erreur.

Les œuvres complètes de saint Épiphane furent publiées pour la première fois à Paris, en 1622, par le P. Pétau. Émule des Scaliger et des Casaubon, mis au rang des plus habiles chronologistes de son temps, à cause de son grand travail *De doctrina temporum* et de son *Uranologion*, auteur de plusieurs autres ouvrages sur des questions d'histoire et de théologie, cet érudit apporta de notables améliorations au texte grec, auquel il joignit une nouvelle version latine et un ample commentaire. Son édition, formant deux volumes in-folio, fut réimprimée à Leipzig, en 1682, avec fort peu de soin; et, depuis ce temps, des écrivains jouissant d'une réputation méritée, Ardenna, Heinsius, Iortin, Lardner, Rosenmüller, publièrent des observations sur la vie, le génie, la doctrine d'Épiphane; ils rectifièrent quelques passages de l'édition de Paris; mais aucun de ces savants n'eut le loisir ni peut-être le courage de faire réimprimer la totalité d'un texte dont la révision critique exigeait des connaissances profondes, spéciales et variées.

Ceux qui ont donné des éditions d'auteurs grecs savent qu'il est plus facile de découvrir les fautes introduites par les copistes dans le texte d'un prosateur constamment correct et d'une diction pure, que de reconnaître ces mêmes fautes dans un ouvrage écrit d'un style inégal et peu soigné. On connaît aujourd'hui assez la langue attique pour qu'un philologue étant à la hauteur de la science puisse dire, avec une probabilité approchant de la certitude, si tel mot, telle phrase, telle construction, appartiennent à l'auteur original ou ne sont que des altérations d'une date postérieure [1]. Or, pour nous servir des expressions du pa-

[1] Dans son édition de Xénophon, dont le troisième volume vient de paraître à Oxford, 1862, in-8°, M. Louis Dindorf a prouvé combien cette connaissance du grec de la belle époque, jointe à une grande sagacité, est un guide sûr pour le travail minutieux, important et délicat, d'épurer le texte d'un auteur classique.

triarche Photius, saint Épiphane, écrivain religieux, savant et fécond, exprime souvent des vérités éternelles dans un langage terrestre et imparfait; il confond les sectaires, mais « ni les termes dont il se sert ni « sa manière de construire les phrases ne s'élèvent à la hauteur de son « sujet[1]. » C'est même là une question de critique littéraire qui se présente souvent à l'occasion des ouvrages composés dans les temps où les langues commencèrent à s'altérer : quand l'éditeur rencontre une locution peu correcte, doit-il l'attribuer à l'auteur lui-même plutôt qu'à l'inattention ou à l'ignorance de ceux qui ont transcrit ses œuvres?

Le grand et difficile travail de faire cette distinction a été entrepris avec dévouement et avec succès par M. Guillaume Dindorf. Pétau n'avait à sa disposition que quelques variantes communiquées par André Schott et fort peu de manuscrits; le nouvel éditeur, dans la préface du premier volume (p. III-XXXVIII), en cite plus de dix, conservés en France, en Italie, en Allemagne, et collationnés avec le plus grand soin, quand on pouvait en obtenir la communication. Le plus remarquable de ces manuscrits se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise; il date de l'an 1057, et, comparé avec d'autres transcriptions moins anciennes, il a permis à M. Dindorf de remplir plusieurs lacunes, de retrancher des interpolations évidentes, de déchiffrer des *sigles* mal lus par ses devanciers, et d'améliorer, en plus de mille endroits, le texte grec, principalement celui de l'*Ancorat* et du *Panarion*.

Ce dernier ouvrage, le plus considérable des œuvres de saint Épiphane, puisqu'il forme à lui seul tout le premier volume de l'édition de Paris, remplissant plus de onze cents pages in-folio, est un traité dirigé contre quatre-vingts hérésies, nées des interprétations erronées de l'Écriture ou de l'imagination bizarre et désordonnée des sectaires. C'est un tableau de grand intérêt, mais peu susceptible d'extrait. Il porte le titre métaphorique et peut-être un peu recherché de Πανάριον, indiquant par ce mot emprunté au latin, qu'il contient une espèce de manne céleste, une nourriture salutaire aux âmes comme le pain l'est au corps. Nos lecteurs ne s'attendent pas, sans doute, à trouver ici la liste complète de ces hérétiques, dont les noms, quelquefois fort défigurés dans les manuscrits, sont souvent aussi étranges que la doctrine qu'ils professaient, et les moyens employés par eux pour obtenir la béatitude éternelle. Qu'il suffise de citer les Carpocratiens (vol. II, p. 62), qui, peu scru-

[1] *Τὴν δὲ φράσιν ταπεινός τε καὶ οἷα εἰκὸς Ἀττικῆς παιδείας ἀμελέτητον τυγχάνειν... εἰ καὶ τῶν ῥημάτων αὐτῷ καὶ τῆς συντάξεως οὐδὲν τὸ ἰδίωμα συμβελτιοῦται.* (Photius, Biblioth. cod. CXXII, p. 94 de l'éd. de M. Emm Bekker.)

puleux quant à la moralité des actions humaines, prêchaient la fusion avec l'essence unique (*μονὰς*), divine et primitive; les Ophites (p. 260), subdivision des Gnostiques, craignant et adorant un esprit immonde et rebelle qui se montrait sous la forme d'un serpent (*ὀφιόμορφος*); les Encratites (p. 382), ascètes rigoureux, interdisant l'usage du vin, voulant que la cène elle-même fût célébrée avec de l'eau (*ὑδροπαραστάται, aquarii*); les Pneumatomaques (vol. III, part. I, p. 332), qui, dans les grandes et subtiles questions relatives à la nature, à la distinction et à l'égalité des trois personnes de la Trinité, professaient, quant à la troisième de ces personnes, des sentiments contraires à ceux de l'Église orthodoxe. Dans des notes généralement courtes et précises, jointes au premier et au quatrième volume de la nouvelle édition, M. Dindorf a rectifié l'orthographe de plusieurs de ces dénominations étranges; il a rétabli un grand nombre de noms propres et rendu intelligibles beaucoup de passages qui n'offraient aucun sens dans l'édition de Paris. Qu'il nous soit permis de citer quelques-unes de ces corrections heureuses; elles supposent non-seulement une grande connaissance de la littérature grecque sacrée et profane, mais encore une longue et profonde étude des écrits de saint Épiphane et de sa manière de s'exprimer.

Dans une lettre adressée aux prêtres Acacius et Paul, lettre qui sert de prologue ou d'introduction au *Panarion*, on lit p. VI, D, de l'édition de Paris : *Κατὰ Φρυγαστῶν καὶ Μοντανιστῶν*. Pétau traduit : *Cataphryges qui et Montanistæ*. De là le mot barbare *οἱ Καταφρυγαστῶν*, que l'on trouve dans saint Jean Damascène[1], et le nom de Cataphrygiens, *Cataphrygarum*, dénomination employée par beaucoup d'auteurs latins. M. Dindorf (vol. I, p. 382) prouve qu'en séparant la préposition et l'article il faut lire, *κατὰ Φρύγας* (façon de parler elliptique pour, *ἡ κατὰ Φρύγας αἵρεσις*), *τῶν καὶ Μοντανιστῶν*. On sait que l'hérésie des Montanistes ayant pris naissance en Phrygie, *Φρύγες* et *Μοντανισταὶ* sont synonymes. Saint Épiphane lui-même, en parlant de ces derniers, dit vol. II, p. 426, ligne 7, *αἵρεσις ἀνακύπτει τῶν Φρυγῶν καλουμένη*, et p. 439, l. 14, *ὦ Φρύγες*.

P. 1087, A : *Σωκράτης ὁ τοῦ Ἐλϐάγλου, ἢ Σωφρονίσκου*. Pétau était trop versé dans l'histoire et dans la langue grecque pour ne pas être choqué de la leçon monstrueuse *Ἐλϐάγλου*. Dans son commentaire, tome II, p. 337, C, il la qualifie avec raison de *barbara vox*, ce qui ne l'a pas empêché de traduire : *Socrates Elbagli, sive Sophronisci*. Il ajoute cependant en marge qu'un manuscrit de Paris porte *ἐλμάγλου*, variante qui aurait pu le conduire à la vraie leçon *ἑρμογλύφου*, correction faite déjà

[1] Tome I, p. 87, B.

par M. Louis Dindorf dans la nouvelle édition du *Thesaurus*[1]. Sophroniscus, père de Socrate, était en effet sculpteur, *ἑρμογλύφος*, mot qui, comme on sait, ne se prend pas seulement dans la signification restreinte de fabricant d'hermès[2], mais, en général, dans celle de statuaire[3], et la leçon proposée par M. Louis Dindorf, *ὁ τοῦ ἑρμογλύφου Σωφρονίσκου*, nous paraît indubitable.

On a relevé dans les écrits de saint Épiphane des passages d'où on a voulu inférer que l'auteur du *Panarion* était plus versé dans l'histoire ecclésiastique que dans l'ethnographie et dans les traditions fabuleuses du polythéisme hellénique. Mais très-souvent ce qu'on a pris pour des erreurs de ce Père n'était que des altérations de son texte; il n'a, je crois, jamais prétendu que, dans l'Occident romain, il existât un peuple nommé Gaulois céceltiens, *Γάλλοι κεκέλτιοι*. Pétau (tome II, p. 117, D) conjecturait, *Γάλλοι, Κέλτιοι*; nous préférerions *Γάλλοι οἱ καὶ Κελτοὶ*, correction proposée jadis par Joseph Scaliger dans ses notes écrites à la marge de l'édition de Bâle. La locution *οἱ καὶ* est très-familière à Épiphane; à la ligne qui précède immédiatement le passage cité (vol. I, p. 217, l. 2), on lit : *Λατῖνοι οἱ καὶ Ῥωμαῖοι.*

Tome II, p. 90, B : *Πέλοπά τε τὸν Ταντάλου μετὰ τὸ κρεωνομηθῆναι ὑπὸ τοῦ ἰδίου πατρὸς ἀμφιάραω τοῖς ψευδωνύμοις αὐτῶν θεοῖς.* Pour donner un sens à cette phrase de l'*Ancorat*, on supposait qu'Épiphane, confondant les mythes d'Amphiaraüs et de Pélops, avait écrit, *ὑπὸ τοῦ ἰδίου πατρὸς Ἀμφιάρεω*. Pétau n'adopte point cette conjecture; il dit dans une note marginale, *vitium subest huic loco*, mais il n'ose pas proposer une correction. Tout devient clair cependant quand on lit avec M. Guillaume Dindorf, *ἀφιερωμένου* : « Pélops, fils de Tantale, offert à leurs divinités « mensongères, après que sa chair leur eut été distribuée par son propre « père. » C'est ainsi que saint Épiphane dit ailleurs, tome II, p. 62, D, en parlant également d'enfants offerts, non comme victimes, aux faux dieux, mais au temple pour y être consacrés : *Διὰ τὸ ἀφιερωθῆναι ἐν τῷ ναῷ τοὺς πρωτοτόκους παῖδας.*

Les passages que j'ai rapportés, et que l'on pourrait multiplier à l'infini, me semblent plus que suffisants pour faire connaître, autant que le comportent la nature et les bornes de ce journal, le mérite de la nouvelle édition des œuvres de saint Épiphane. Par la sagacité du phi-

[1] Vol. II, col. 137, D. — [2] Comme dans Jamblique, *Vie des Pythagoriciens*, ch. 34 : *Ἑρμογλύφων καὶ ἐπιδιφρίων τεχνιτῶν.* — [3] Porphyre, dans un fragment conservé par Théodoret, *Græc. aff. cur.* p. 20, ligne 20 Gaisf. : *Εἰ δὲ δὴ* (Socrate) *ἑρμογλύφος ἦν.* Théon Progymn. vol. I, p. 230, l. 11 Walz. : *Σωκράτης ὁ Φαιναρέτου* (sic) *τῆς μαίας υἱὸς καὶ Σωφρονίσκου τοῦ ἑρμογλύφου.*

lologue éminent qui en a enrichi la littérature grecque, par ce savoir si varié, si prompt, si préparé et si exact, un ensemble d'ouvrages importants, négligés depuis deux siècles, se trouve aujourd'hui dégagé des fausses leçons et des erreurs qui déparaient chaque page, pour ainsi dire, de l'ancienne édition, et que M. Dindorf relève toujours avec les ménagements d'une critique bienveillante. Mais, par cette refonte même du texte grec, celui-ci, en beaucoup d'endroits, ne se trouve plus d'accord avec la version latine que Pétau en a faite, version qui, quoique fort bien écrite, cesse aujourd'hui d'être fidèle, et que cependant beaucoup de personnes continueront sans doute à consulter. On rendrait donc, ce nous semble, un service réel à ceux qui, sans être hellénistes de profession, s'occuperont de l'histoire des premiers siècles du christianisme, si l'on tâchait de mettre dans un accord parfait l'ancienne version et le texte grec tel qu'on le lit aujourd'hui. A ce travail on pourrait en joindre un autre moins fastidieux : ce serait d'ajouter des notes historiques, où l'on chercherait à expliquer, autant que possible, les faits singuliers rapportés par saint Épiphane. Pétau, nous l'avons dit, avait déjà publié un ample commentaire sur trois ouvrages de ce Père, sur le *Panarion*, l'*Ancorat* et le *Traité des poids et mesures*, commentaire où l'on retrouve l'érudition variée du savant théologien d'Orléans; aussi M. Dindorf a-t-il fait réimprimer ces éclaircissements et ces notes dans le cinquième volume de la nouvelle édition (p. LXXV-342); ils y sont précédés (p. XXIX-LXXIV) de la *Vie de saint Épiphane* composée par Daniel Papebroch avec une candeur qui n'exclut ni l'exactitude ni même la sagacité; elle est reproduite ici d'après un volume des Bollandistes [1]. Ces travaux, vu le temps où ils furent entrepris, sont fort remarquables; mais Pétau, ainsi que Papebroch, manquait des nouveaux moyens que, depuis le temps où ils vécurent, les progrès des études philologiques et une connaissance plus approfondie des systèmes spiritualistes de l'Asie intérieure ont mis à la disposition de l'Europe savante [2]. La critique moderne parviendrait peut-être, mieux qu'on ne pouvait le faire au dix-septième siècle, à révéler l'origine, la connexité et l'influence de quelques-unes de ces étranges doctrines que saint Épiphane combat sans ménagement, quand elles s'écartent trop de ce qui, sous le nom vulgaire de sens

[1] *Acta sanctorum Maii*, tome III, die 12, p. 36 de l'éd. de Venise. — [2] Je ne fais ici que traduire, en quelque sorte, le jugement de M. Dindorf, vol. V, p. III : *Animadversiones* (le commentaire de Pétau) *etsi nec priorum temporum viris doctis satisfecerint neque hodie cuiquam sint satisfacturæ, amplum tamen continent variæ doctrinæ apparatum, utilissimum futurum viris doctis qui in illustrando hoc scriptore dignam nostra ætate operam ponere volent, etc.*

commun, aurait dû guider les hommes en tout temps et dans tout pays.

Quoi qu'il en soit, nos lecteurs apprendront avec plaisir que plusieurs philologues de mérite, marchant sur les traces de M. Guillaume Dindorf, se livrent à des travaux ayant pour objet les textes des Pères grecs. Sans doute, aussi longtemps que subsistera la civilisation de l'Europe, on ne cessera de chercher dans la littérature hellénique profane les objets de notre admiration et de notre respect; on y trouvera les sources du beau et d'éternels modèles offerts à notre imitation. Mais, à certains égards, la littérature grecque sacrée nous touche plus directement. Elle est immense; elle se lie à nos croyances religieuses; dès son origine le germe des idées qui devaient triompher plus tard y fut déposé par des âmes pures et des caractères courageux. Un sentiment d'humanité, sans distinction de race, de pays, de Grecs et de barbares, se manifeste partout dans leurs écrits, depuis saint Irénée jusqu'à saint Basile le Grand et à saint Grégoire de Nazianze, dont les ouvrages, totalement revus par des savants habiles, ont été publiés depuis un certain nombre d'années[1]. Nous nous proposons de rendre compte dans notre journal de quelques-unes de ces nouvelles éditions, dussions-nous encourir le reproche et éprouver nous-même le regret de ne pas remplir une tâche si difficile d'une manière digne de son objet.

HASE.

[1] Nous ne citerons ici que le nouveau travail sur les fragments de saint Irénée. Originaire de l'Asie Mineure, mort en 202, sous le règne de Septime Sévère, évêque de Lyon, adversaire constant des Gnostiques, saint Irénée commence la longue chaîne des docteurs de l'Église gallicane. C'est le texte adopté par Grabe (*Oxoniæ*, 1702, in-fol.) qui a servi de base à la nouvelle édition intitulée: *Irenæi, episcopi Lugdunensis, quæ supersunt omnia... Edidit Adolphus Stieren, Lipsiæ, T. O. Weigel*, 2 volumes in-8°.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a tenu, le jeudi 26 mars, une séance publique pour la réception de M. Octave Feuillet. M. Vitet a répondu au récipiendaire.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Desprez, membre de l'Académie des sciences, est mort à Paris le 15 mars 1863.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

De la Psychologie de Platon, par A. Ed. Chaignet, professeur au Prytanée impérial militaire de La Flèche, docteur ès lettres. Paris, 1863; A. Durand, libraire; in-8°, 483 pages. — Après tant de travaux sur la psychologie de Platon, on lira encore avec beaucoup de fruit l'ouvrage de M. Chaignet. L'exposition du système psycho-

logique du disciple de Socrate est aussi complète et aussi exacte qu'on puisse le désirer. Les mérites incomparables de cette grande théorie ont été mis en pleine lumière, et les erreurs en ont été signalées avec une respectueuse critique. Le style de M. Chaignet est plein de vigueur et de sobriété, surtout il est d'une clarté irréprochable. Cette longue et savante étude est la thèse qu'a soutenue l'auteur pour son doctorat; et, de l'aveu des juges les plus compétents, la Sorbonne a bien rarement accueilli des travaux aussi distingués et aussi satisfaisants.

Mémoires de lord Herbert de Cherbury, ambassadeur en France sous Louis XIII, traduits pour la première fois en français par le comte de Baillon. Paris, imprimerie de Ch. Lahure, librairie de Techener, 1863, in-4° de xv-214 pages. — Plus d'un genre de célébrité s'attache au nom de lord Herbert de Cherbury, qui fut à la fois guerrier, diplomate, historien, philosophe, poëte, et dont les galanteries et les duels ont longtemps occupé l'attention en Angleterre. L'excentricité de sa vie, l'importance des événements auxquels il a été mêlé donnent un vif intérêt à ses mémoires, qu'Horace Walpole fit imprimer pour la première fois à Strawberryhill en 1764, d'après le manuscrit appartenant à la famille Herbert. Publié de nouveau à Londres en 1770, puis à Édimbourg en 1809 avec des additions attribuées à sir Walter Scott, cet ouvrage n'avait jamais été traduit en français. L'élégante version de M. le comte de Baillon reproduit fidèlement le texte de ces curieux mémoires; on saura gré au traducteur d'avoir complété son travail en donnant, d'après l'édition d'Édimbourg, un chapitre supplémentaire qui fait connaître les dernières années de la vie de lord Herbert et plusieurs lettres de ce personnage adressées au roi Jacques I, au duc de Buckingham, au secrétaire d'État Naunton et à sir Henri Herbert, frère de l'auteur.

Voltaire. Lettres inédites sur la tolérance, publiées avec une introduction et des notes, par Athanase Coquerel fils, auteur de *Jean Calas et sa famille*. Paris, imprimerie de Thunot, librairie de Cherbuliez, 1863, in-12 de xii-308 pages. — Cette précieuse correspondance de Voltaire, presque entièrement inédite, est tirée principalement de la collection Turner, conservée au British Museum et des manuscrits du ministre protestant Paul Moultou. Elle se compose de cent vingt-six lettres, dont trente-huit seulement avaient déjà été publiées dans une brochure de M. le pasteur Gaberel imprimée à Genève. Il s'agit d'abord, et surtout, dans ces lettres, de l'affaire Calas, qui passionna si vivement l'opinion publique. Voltaire s'y montre ardemment dévoué à cette noble cause et infatigable dans ses efforts pour la faire triompher. — D'autres lettres sont relatives au procès analogue des Sirven, et les dernières, adressées au ministre Moultou à propos des protestants français, attestent le zèle que mit notre grand écrivain à leur faire rendre justice. C'est donc, comme le remarque M. Athanase Coquerel, l'idée de la tolérance en matière de religion qui fait le fond et l'unité de ce volume. On lira avec intérêt une introduction dans laquelle l'éditeur passe en revue les événements et les personnages qui figurent dans ce recueil.

L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société, par Albert Lemoine, professeur de philosophie au lycée Bonaparte. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie de Didier, 1862, in-8° de vii-552 pages. — Ce n'est pas au point de vue médical que l'auteur de ce livre considère l'aliéné. M. Albert Lemoine cherche à résoudre les questions délicates que la folie offre souvent au psychologiste, au moraliste, au jurisconsulte. Après avoir examiné les définitions diverses qu'on a données de l'aliénation mentale, et apprécié, comme philosophe, les causes qu'on lui attribue, il en passe rapidement en revue les principaux types, et conclut, dans un dernier

chapitre intitulé, « l'aliéné devant sa famille et devant la loi, » à l'adoption de quelques mesures propres à protéger l'être privé de raison contre les erreurs possibles des décisions judiciaires.

Mémoires ou travaux originaux présentés et lus à l'Institut égyptien, publiés sous les auspices de S. A. Mohammed-Saïd, vice-roi d'Égypte, sous la direction de M. le docteur B. Schnepp, secrétaire de l'Institut égyptien. Paris, imprimerie de Lainé et Havard, librairie de F. Didot frères, 1862, in-4° de XV-754 pages, avec planches. — L'Institut égyptien, fondé à Alexandrie, en 1859, par le vice-roi Mohammed-Saïd, possède une bibliothèque et des collections qui ont déjà rendu des services réels aux hommes d'étude. Cette société publie des bulletins reproduisant les procès-verbaux de ses séances, et elle commence à faire paraître un recueil de mémoires dont nous devons signaler l'intérêt. On peut citer parmi les travaux de genres divers contenus dans le premier volume : une introduction à l'étude de la langue copte par M. Kabis; un mémoire sur la représentation des figures animées chez les musulmans, par M. H. Montaut; aperçu théorique de la géographie géognostique de l'Afrique centrale par Figari Bey; carte de la Nigritie, de l'Abyssinie et de la Nubie; de la culture du coton en Égypte par M. Grégoire; monument biographique de Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse, interprété pour la première fois par M. Devéria, conservateur adjoint au musée égyptien du Louvre.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, seigneur du Forestel; choix de chapitres inédits, annotés et publiés pour la Société de l'histoire de France par M[lle] Dupont, tome troisième. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de V[e] J. Renouard, 1863, in-8° de XLVIII-430 pages. — Ce volume complète la publication entreprise par la Société de l'histoire de France de toutes les parties de l'ouvrage de Jehan de Wavrin qu'on peut considérer comme inédites et appartenant en propre à ce chroniqueur. On trouve dans ce tome troisième le sixième livre des chroniques d'Angleterre se rapportant aux années 1469, 1470 et 1471, une notice intéressante sur Jehan de Wavrin, des pièces justificatives et un appendice contenant des extraits d'une histoire manuscrite de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne. Une table analytique des matières termine l'ouvrage.

Géographie ancienne de la Macédoine, par M. Th. Desdevises du Dezert, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée impérial de Tours. Paris, imprimerie de Hennuyer, librairie de A. Durand, 1863, in-8° de XII-454 pages, avec une carte. — Malgré les travaux récents de MM. Boué, Visquenel, Heuzey et de la Coulonche, la géographie de l'ancienne Macédoine offre encore des difficultés que M. Desdevises du Dezert a essayé de résoudre dans cette remarquable étude. Après une description physique de la contrée, l'auteur traite successivement de la géographie historique de la Macédoine à l'époque primitive, à l'époque macédonienne et sous la domination des Romains. Une seconde partie a pour objet les détails topographiques. La conclusion de l'ouvrage énumère les points assez nombreux de critique ou de topographie que M. Desdevises a mis en lumière ou déterminés avec plus de précision.

La Bretagne. Esquisses pittoresques et archéologiques, par L. F. Jéhan (de Saint-Clavien). Tours, imprimerie de Bouserez, librairie de Cattier; à Paris, chez Aug. Durand, 1863, in-8° de XXII-452 pages. — M. Jéhan s'est proposé de faire mieux connaître, au point de vue archéologique surtout, un pays qui offre, sous ce rapport, tant de richesses mal définies, quoique souvent décrites, et dans ces esquisses, qui sont de sérieuses études, il fait preuve d'une érudition étendue et variée. La pre-

mière partie de l'ouvrage retrace la physionomie et les mœurs de la Bretagne actuelle; l'auteur étudie ensuite les monuments dits *celtiques* ou *druidiques*, bien qu'on en rencontre du même genre sur presque tous les points du globe. Dans la troisième partie, il passe en revue les croyances religieuses des Gaulois en les comparant aux systèmes mythologiques des peuples de l'antiquité. Le volume se termine par de nombreux extraits d'auteurs divers. Tout n'est pas neuf dans ce livre; mais M. Jéhan a su ajouter beaucoup par ses propres recherches à ce qui a été publié jusqu'ici sur la Bretagne et sur les origines celtiques.

Les Îles Ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais, par J. Pauthier. Paris, imprimerie de Remquet, librairie de Benj. Duprat, 1863, in-8° de XII-155 pages. — Des événements récents donnent un intérêt particulier à cet aperçu historique. M. Pauthier y résume avec impartialité ce qui s'est passé dans les Îles Ioniennes depuis le moment où elles cessèrent d'appartenir à la république de Venise jusqu'à nos jours. Ce travail, sobre de réflexions, mais plein de faits, est accompagné de documents officiels inédits qui permettent d'apprécier l'état du gouvernement et de l'administration pendant l'occupation française et sous le protectorat de l'Angleterre. On remarque parmi les pièces justificatives la correspondance échangée, en 1814, entre le gouverneur français des Îles Ioniennes et les commandants des forces anglaises.

Études de politique et de philosophie religieuse, par Adolphe Guéroult. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de Michel Lévy, 1863, in-12 de IV-388 pages. — M. Ad. Guéroult a réuni dans ce volume les principaux articles de politique et de philosophie religieuse publiés par lui depuis 1855, les uns dans diverses revues, les autres dans la *Presse* ou dans l'*Opinion nationale*.

Nouvelles fables et contes, suivis de satires et de poésies diverses, par le comte Anatole de Ségur. Paris, imprimerie de Raçon, librairie de Lecoffre, 1863, in-12 de 251 pages. — Ces nouvelles poésies de M. le comte de Ségur se font remarquer, comme les précédentes, par l'élévation des sentiments, la finesse des pensées, le tour facile et la grâce des vers. Elles ne seront pas lues avec moins de plaisir que le premier recueil de fables publié par l'auteur il y a quinze ans.

BELGIQUE.

La science de l'âme dans les limites de l'observation, par G. Tiberghien, professeur ordinaire à l'Université de Bruxelles. Bruxelles, librairie de Decq. A Paris, chez Durand, in-8° de IV-784 pages. Ce livre traite de la psychologie d'après le système de Krause. C'est un travail très-développé, dont nous n'entendons pas nous faire juges ici, mais qui se recommande à l'attention comme une œuvre sérieuse, bien que les principes en soient très-discutables.

Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, membre de l'Académie royale de Belgique, tome premier. Chronique (1419-1422). Bruxelles, librairie de Heussner, 1863, in-8° de LXIV-361 pages. — Cette édition des œuvres de Georges Chastellain, le principal chroniqueur bourguignon du XV° siècle, ne peut être que favorablement accueillie par tous les amis des études historiques. Le plus important des écrits de Chastellain, sa Chronique, a été publiée pour la première fois en 1825 par M. Buchon et réimprimée en 1837 avec des augmentations; mais on ne connaissait alors que quelques manuscrits de l'ouvrage; des recherches ultérieures en ont fait découvrir un plus grand nombre, dont

M. Kervyn de Lettenhove ne manquera pas sans doute de faire usage. On doit donc espérer une édition plus satisfaisante, si ce n'est tout à fait complète, puisque plusieurs parties de la chronique manquent encore dans les manuscrits. Quant aux œuvres secondaires de l'auteur, M. de Lettenhove ne faisant pas connaître le plan de sa publication, nous ignorons si elle comprendra les poésies inédites et la reproduction de l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, que J. Chifflet fit paraître en 1634. Le premier volume de la nouvelle édition contient une intéressante notice sur Georges Chastellain et le premier livre de la Chronique, qui commence à l'année 1419 et s'arrête après le récit des funérailles du roi Charles VI (1422). Le texte est accompagné de nombreuses et savantes notes.

RUSSIE.

Description ethnographique des peuples de la Russie, par T. de Pauly, membre de la Société géographique impériale de Russie, ouvrage dédié à S. M. l'empereur Alexandre II et publié à l'occasion du jubilé millénaire de l'empire de Russie. Saint-Pétersbourg, imprimerie de Bellizard. Paris, librairie de Benj. Duprat, 1862, grand in-folio de 76 feuilles, avec 63 planches. Cet important ouvrage a été rédigé sur les matériaux que possède la Société géographique impériale de Russie et sur les documents des ministères et administrations de l'État. Il est précédé d'une introduction de M. Ch. de Baer, exposant ce qu'était dans le passé et ce qu'est aujourd'hui la science ethnographique. Le savant travail de M. de Pauly est une description étendue et complète de l'état actuel et des traits caractéristiques de tous les peuples de l'empire russe, classée méthodiquement d'après l'origine de ces peuples et les limites géographiques. L'ouvrage est divisé en cinq grandes sections, dans l'ordre suivant : peuples indo-européens; peuples du Caucase; peuples ouralo-altaïques; peuples de la Sibérie orientale; peuples de l'Amérique russe. Ces sections se subdivisent à leur tour en un grand nombre de chapitres, dont chacun est consacré à une nationalité distincte. Cette grande publication, exécutée avec un luxe typographique remarquable, est ornée de 63 planches imprimées en couleurs, représentant les types et les costumes de tous les peuples de la Russie. Elle est, en outre, accompagnée d'un tableau statistique, dressé d'après les documents officiels les plus récents, et d'une carte ethnographique de l'empire russe.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AVRIL 1863.

The life of Mahomet, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *La Vie de Mahomet, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, xvi-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *La Vie et la Doctrine de Mahomet, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

PREMIER ARTICLE.

On peut dire que, de nos jours, l'histoire de Mahomet a été complétement renouvelée; elle a été l'objet des plus vastes et des plus heureux travaux; et nous pouvons nous flatter, grâce à quelques excellents ouvrages, de la connaître dès à présent presque aussi bien qu'on peut le désirer. Le progrès général des sciences historiques, dont notre siècle est si justement fier, nous a rendus très-difficiles; mais il faudrait l'être outre mesure pour ne pas se montrer satisfait de livres aussi savants et

aussi bien composés que ceux de MM. G. Weil, Caussin de Perceval, William Muir et A. Sprenger. Tous ces ouvrages ont été puisés directement aux sources originales; ils attestent tous une érudition profonde, une méthode irréprochable et une critique éclairée. Parmi les grands personnages de l'humanité, il y en a peu qui, de notre temps, aient eu la fortune d'être aussi bien étudiés que le fondateur de l'islamisme; et, si sa physionomie a été étrangement défigurée par l'ignorance, les passions et les préjugés des siècles précédents, le nôtre, du moins, pourra commencer à la voir dans toute sa vérité, qui ne diminuera rien à sa grandeur et à sa gloire légitime. C'est la France qui a eu le mérite, voilà plus de cent trente ans, de commencer cette réhabililation; ou, du moins, c'est un Français, naturalisé plus tard en Angleterre, Jean Gagnier, qui songea le premier à demander une Vie de Mahomet au témoignage des documents authentiques[1]. Depuis lors, cet essai a été bien dépassé; mais, même aujourd'hui, il n'est pas sans valeur. M. G. Weil, un des successeurs les plus instruits de Gagnier, n'a pas manqué de lui rendre cette justice, en reprenant la même voie que lui[2].

M. G. Weil publiait son livre en 1843, et il en empruntait tous les matériaux soit au Corân, soit à des manuscrits, jusque-là trop peu consultés, d'historiens arabes[3]. L'auteur y avait consacré de longues années et de patientes recherches; mais les sources auxquelles il pouvait s'adresser, quoique fort bonnes, n'étaient ni assez nombreuses ni surtout assez anciennes. L'ouvrage n'en méritait pas moins d'estime, et il était déjà digne du temps où il paraissait. Mais il fut bientôt effacé par celui

[1] La vie de cet orientaliste assez célèbre fut très-aventureuse. Élève au collége de Navarre vers 1690, il avait montré une grande aptitude pour l'étude de l'arabe et de l'hébreu. Il était devenu chanoine de Sainte-Geneviève, quand tout à coup il quitta les ordres, se maria, et alla chercher un asile en Angleterre, où il embrassa la religion réformée. Fougueux protestant, il attaqua avec une sorte de fureur l'Église catholique; et, en même temps, professeur d'arabe à l'université d'Oxford, il publia de nombreux ouvrages de polémique et d'érudition orientale. Le principal fut une édition, avec traduction latine, d'Aboulféda. C'est de cet auteur qu'il a tiré en grande partie son ouvrage sur Mahomet, intitulé: *La vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna et des meilleurs auteurs arabes.* Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. Jean Gagnier mourut vers 1770.— [2] G. Weil, *Mohammed, der Prophet, etc.* préface, p. VII-VIII. Il est probable que Voltaire a pris de l'ouvrage de J. Gagnier tout ce qu'il a si bien dit de Mahomet dans l'*Essai sur les mœurs;* c'est comme une compensation de sa tragédie si fausse et si déclamatoire.— [3] L'ouvrage de M. Gustave Weil est intitulé, *Mahomet le prophète, sa vie et sa doctrine,* tiré de sources manuscrites et du Coran. Stuttgard, 1843, in-8°, XXXVIII-460, en allemand. Il se compose de neuf chapitres, et il est terminé par de longs extraits d'auteurs arabes, et spécialement d'Ibrahim Halébi, qui vivait au XVI° siècle.

de M. Caussin de Perceval, qui parut quatre ans après, et qui marqua une ère nouvelle dans ces études[1]. Je viens trop tard pour faire ici l'éloge d'un travail que tout le monde a loué. L'abondance et la nouveauté des détails, l'exactitude, la précision sur une foule de faits peu ou mal compris, la lumière portée sur les temps qui ont précédé l'islamisme en Arabie, la clarté du récit, le choix judicieux des autorités, tout se réunissait pour donner aux travaux de M. Caussin de Perceval une importance qui ne fera que s'accroître. Seulement il se bornait peut-être un peu trop prudemment au rôle d'érudit, laissant à d'autres la tâche de faire sortir de ses investigations des conséquences et des jugements qui sont plus spécialement le devoir de l'historien. Dans sa réserve, il se contentait de raconter les événements sans prétendre en déduire lui-même aucune conclusion. Mais, si M. G. Weil avait donné quelques pages à la période antérieure à l'Islâm, M. Caussin de Perceval y donnait un volume presque entier, et c'est là une des parties les plus neuves et les plus fécondes de son ouvrage. Désormais aucun historien ne pourra manquer de prendre le même soin, et il est évident que Mahomet serait mal apprécié, si on l'isolait du milieu dans lequel il a paru, et des temps qui ont précédé sa prédication et préparé son triomphe.

Quant aux deux ouvrages tout récents de MM. W. Muir et A. Sprenger, ils ont l'un et l'autre l'avantage d'avoir été composés au sein de pays musulmans, en vue et presque sous les yeux des fidèles, quoiqu'ils aient été publiés en Europe. M. W. Muir avait d'abord fait paraître le sien sous une forme un peu différente dans la *Revue de Calcutta*[2]. Il est inspiré par l'esprit de prosélytisme; l'auteur a voulu aider les efforts de la propagande chrétienne en écrivant une vie du Prophète, qui, s'en tenant aux documents qu'acceptent ses sectateurs eux-mêmes, pût être lue, si ce n'est tout à fait approuvée par eux. Son intention avait été d'abord d'écrire en hindoustani, afin d'être plus généralement compris des mahométans hindous; mais il aura trouvé sans doute que l'anglais est assez répandu parmi les docteurs musulmans pour qu'on puisse tout aussi bien leur parler en cette langue sur un sujet si délicat. M. W. Muir, employé du service civil au Bengale, n'est pas lui-même un mission-

[1] A. P. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane.* Paris, 3 vol. in-8°, 1847-1848. L'auteur a dressé de très-curieux tableaux généalogiques pour les premières dynasties arabes. — [2] M. W. Muir rappelle dans sa préface qu'il a entrepris ses recherches à l'instigation du Rév. C. G. Pfander, D. D., qui s'est signalé comme apologiste dans les dernières controverses avec les docteurs mahométans.

naire; mais son œuvre, quoique impartiale, est empreinte de ses préoccupations religieuses; elle n'est pas d'un caractère exclusivement scientifique comme celle du docteur A. Sprenger, qui, de son côté, pèche aussi peut-être par un peu trop de bienveillance pour le mahométisme, tout en attaquant souvent Mahomet.

Nous sommes, d'ailleurs, très-loin de vouloir en faire un objet de critique au docteur A. Sprenger, et nous admirons trop vivement son savoir et son dévouement pour blâmer même l'excès du sentiment qui a provoqué des labeurs aussi constants, aussi efficaces et aussi distingués que les siens. M. Sprenger pense que l'on applique depuis longtemps trop d'attention à l'antiquité classique et qu'on n'en a pas suffisamment pour l'Orient. On peut être d'accord avec lui sur ce dernier point, sans partager son avis sur l'autre. Mais, quoi qu'il en soit de l'exagération ou de la justesse de cette opinion, M. le docteur A. Sprenger en a fait le but de sa vie. Dès sa première jeunesse[1], il a pris la résolution de se livrer pour toujours aux études orientales; il a cru de son devoir de visiter le pays de ses prédilections et d'y séjourner longuement, à la fois pour contribuer à y introduire la civilisation européenne dans ce qu'elle a de meilleur, et pour en rapporter à l'Europe une connaissance plus complète de l'Orient et de sa littérature. Il faut bien entendre qu'il ne s'agit ici que de l'Orient musulman, lequel n'est après tout qu'une partie du véritable Orient. Mais peu importe; le mahométisme est bien assez vaste déjà pour que l'existence la plus laborieuse et la plus énergique puisse y trouver un fructueux emploi. M. le docteur A. Sprenger est donc resté pendant les douze plus belles années de sa vie dans les contrées musulmanes de l'Inde supérieure; et, pour bien connaître ce qu'il était venu chercher de si loin, il s'est placé dans les conditions les plus favorables que pût souhaiter un Européen pour introduire la science occidentale dans l'esprit des Asiatiques. Il a dirigé lui-même des écoles mahométanes qu'il avait fondées; il en a soutenu d'autres qu'on avait fondées sous son patronage et d'après son exemple. Puis, pour se mettre avec les indigènes dans un rapport encore plus immédiat et plus actuel, il a créé des journaux à leur usage; et il a été le premier, en 1845, à publier à Dehli une feuille illustrée dans le genre du *Penny Magazine*[2]. Cette tentative, qui avait parfaitement réussi, a été fort imi-

[1] A. Sprenger, *Vie et Doctrine de Mahomet*, t. I, préface, p. v et suivantes. — [2] Le titre de ce journal, écrit en hindoustani, était *Kirân alsâdayn*, c'est-à-dire la conjonction des deux planètes du bonheur, Jupiter et Vénus. Sous ce titre, qui nous peut paraître prétentieux, mais qui est tout à fait selon les habitudes du pays, Jupiter et Vénus représentent l'Occident et l'Orient; il répondait ainsi très-exacte-

tée; et, quand le docteur A. Sprenger a quitté l'Inde, onze ans après, on comptait déjà plus d'une douzaine de feuilles semblables à la sienne, et qui réussissaient tout aussi bien.

En même temps le docteur A. Sprenger faisait exécuter sous sa surveillance de nombreuses traductions d'ouvrages anglais en hindoustani; et, ayant affaire à des esprits fort dociles et fort intelligents, il avait le plaisir de voir bientôt ses élèves en état de se passer de tout secours européen, et de continuer seuls les travaux entrepris d'abord avec la coopération de leur maître [1].

Au milieu de ces soins donnés à l'Asie, M. A. Sprenger n'oubliait pas l'Europe; car c'eût été manquer la moitié de son projet; et, à son retour, il nous rapportait une énorme collection de manuscrits et de livres orientaux, que la Bibliothèque de Berlin s'empressait de recevoir, et dont le catalogue, imprimé en anglais, forme à lui seul tout un volume [2]. Mais ce n'était pas assez encore pour M. A. Sprenger; et des immenses matériaux qu'il avait amassés, il a voulu tirer un ouvrage qui lui fût propre, et qui résumât tous ses travaux. Le choix pour lui ne pouvait être douteux. Comme il avait pu découvrir sur les origines du mahométisme les documents les plus rares et les plus certains, ce fut là le sujet qu'il préféra à tous les autres. Aussi, dès 1851, il faisait paraître à Allahabad la première partie d'une Vie de Mahomet en anglais; et, après douze autres années d'investigations persévérantes et plus complètes, c'est encore une Vie de Mahomet qu'il offre actuellement au public allemand ou plutôt au public européen [3].

Nous voudrions bien que cet ouvrage fût achevé comme l'est celui de M. W. Muir, avec lequel nous eussions aimé à le comparer; mais malheureusement les deux volumes qu'a publiés M. A. Sprenger ne vont encore que jusqu'à la fuite à Médine, ou à l'hégire. Nous regrettons aussi qu'une autre circonstance nous prive, du moins momentanément, d'informations du plus haut intérêt : je veux parler de la critique des documents que M. A. Sprenger a consultés, et de ceux qu'il a eu la gloire de se procurer le premier. Mais ces matériaux sont si riches, que

ment aux intentions courageuses et bienveillantes qui avaient amené le docteur A. Sprenger en Asie. — [1] M. A. Sprenger (*Das Leben und die Lehre des Mohammad*, préface, page VII en note) donne les titres de plusieurs ouvrages arabes qu'il a fait publier ou traduire. Sir Henri Elliot a reconnu que la première idée de la belle collection des Historiens de l'Inde était due à M. le docteur A. Sprenger. — [2] *Bibliotheca orientalis Sprengeriana;* le catalogue a paru à Giessen en 1857. Le roi Guillaume IV, dans sa munificence, a fait don de cette collection à la Bibliothèque royale de Berlin. — [3] Il faut lire aussi l'article de M. Reinaud sur Mahomet.

M. A. Sprenger se propose d'en faire un ouvrage à part, qui ne paraîtra qu'après la biographie du Prophète. Il compte y retracer le tableau de l'histoire littéraire de l'Islâm dans les deux premiers siècles de l'hégire. D'une telle main et avec une telle expérience des choses musulmanes, ce sera certainement un livre magistral; mais il nous faut l'attendre sans doute plusieurs années encore; et provisoirement nous devons nous contenter des citations que l'auteur a nécessairement introduites dans l'ouvrage qui est en cours de publication.

Pour donner une idée des découvertes de M. A. Sprenger, il me suffira d'en citer une seule. Il a retrouvé dans les bibliothèques musulmanes un dictionnaire biographique des Compagnons du Prophète, où sont mentionnés jusqu'à huit mille des contemporains de Mahomet. Ce dictionnaire, appelé Içâba, n'a été rédigé que vers la fin du xve siècle, il est vrai; mais l'auteur, qui se nommait Ibn-Hidjr, a pu s'appuyer sur une foule de biographes antérieurs d'une autorité incontestable; et, parmi les huit mille personnes dont il parle avec de longs détails, il n'y en a pas dix qui soient apocryphes. Ce dictionnaire ne forme pas moins de quatre forts volumes in-folio. Le docteur Sprenger en avait commencé la publication à Calcutta, et déjà le premier volume presque entier avait paru, quand un ordre de la Cour des Directeurs est venu suspendre l'impression[1]. M. W. Muir déplore avec raison cette fâcheuse décision, dont on ne nous dit pas les motifs. M. A. Sprenger s'est résigné, sans se plaindre, à ne pas continuer cette belle entreprise, que, sans doute, personne ne sera tenté de reprendre après lui. Mais, tout inachevée qu'elle est, elle suffit à nous montrer tout le zèle de M. le docteur Sprenger, et les succès qu'il a obtenus, en dépit des obstacles qu'il a rencontrés.

En parlant ici de Mahomet, d'après les quatre ouvrages que je viens d'indiquer, il n'y a guère que deux points auxquels je voudrais m'arrêter : d'abord la nature et l'authenticité des sources, et, en second lieu, le caractère du Prophète, tel qu'il doit apparaître à une critique impartiale.

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben, etc.* préface, page xii, et tome I, p. 9 et suiv. Dans sa biographie de Mahomet, l'auteur parle avec une telle modestie de ses découvertes, et avec tant de concision, qu'on a quelque peine à en comprendre toute l'importance. M. W. Muir a pu être moins réservé, et il n'a pas épargné à son heureux concurrent les éloges les plus sincères et les plus mérités, tout en combattant quelquefois ses opinions. (Voir le tome I de l'ouvrage de M. W. Muir, page civ de l'introduction.) C'est à M. W. Muir que j'emprunte le fait relatif à la Cour des Directeurs, et non à M. A. Sprenger, qui l'a passé sous silence.

A quelque point de vue qu'on se place pour juger Mahomet, tout le monde doit accorder que c'est une des plus grandes figures de l'humanité. Il a fondé, quels que soient d'ailleurs les moyens employés par lui, une religion qui compte aujourd'hui plus de cent millions d'adhérents, qui est répandue sur trois continents, et qui, malgré de sinistres prédictions, n'est pas sur le point de périr, après douze cents ans d'existence. Cette religion, qui est fort loin, sans doute, de favoriser la civilisation autant que le christianisme, n'y est pas cependant aussi opposée qu'on l'a cru. Nous sommes en rapports perpétuels et nécessaires avec des peuples musulmans; nous les soutenons dans leurs défaillances; ils acceptent les conseils et même la domination bienfaisante des chrétiens; et, somme toute, aujourd'hui que les fureurs religieuses se sont un peu calmées, on n'a pas trop à se plaindre de ces relations réciproques, et on les étend chaque jour par cela seul qu'elles continuent. Cette religion paraît, en outre, convenir admirablement aux populations qui la professent, et qui n'en peuvent subir aucune autre. On voit bon nombre de chrétiens se faire mahométans, par des motifs qui ne sont peut-être pas toujours très-honorables; on n'a presque jamais vu de mahométans se convertir à la foi chrétienne, et M. A. Sprenger a pu dire avec toute justice que « les musulmans se distinguaient entre toutes « les autres communautés religieuses par la fermeté et la précision de « leurs croyances, et que, parmi eux, l'incrédulité était aussi rare qu'était « fréquente la sincérité profonde de la foi attestée par le dévouement et « par le sacrifice[1]. » Le fanatisme en est une preuve redoutable, mais péremptoire.

C'est là déjà matière à une juste curiosité; mais ce qui l'augmente encore, c'est que la religion musulmane, la dernière en date des grandes religions, est un fait purement historique; on peut constater de la manière la plus certaine comment elle est née et comment elle s'est formée peu à peu, d'abord dans le cœur même de Mahomet, et ensuite par l'enthousiasme de ses premiers disciples. C'est en quelque sorte l'éclosion d'une religion prise sur le fait. Cette remarque, qui a été faite déjà bien souvent[2], est profondément vraie, et l'on ne saurait y attacher trop d'importance, puisque c'est là un événement unique dans les annales humaines. Le berceau de toutes les autres religions est couvert de ténèbres, que les efforts les plus sincères et les plus sagaces de

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre, etc.* tome I, préface, page I. Ce témoignage est très-important de la part d'un homme aussi consciencieux, et qui a vécu si longtemps avec des musulmans dans les circonstances que nous savons. — [2] M. Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, 5ᵉ édition, pages 220 et 230.

l'exégèse n'ont pu dissiper, et qui resteront à jamais impénétrables. Pour le mahométisme, au contraire, rien n'est caché; il s'est produit et s'est développé au grand jour; et, sauf les incertitudes inévitables des traditions, dans des pays si éloignés de nous et pour des mœurs si différentes des nôtres, on sait à bien peu près tout ce qu'il est possible de savoir; le mahométisme n'a ni mystère ni surnaturel. Il ne veut même se couvrir d'aucun voile; et ce n'est pas sa faute s'il reste encore des obscurités, car il a été sur son origine aussi franc qu'il l'a pu.

Mais il faudrait prendre garde à ne pas tirer de ce fait isolé et infiniment curieux des conséquences trop générales, et qui pourraient bien être fausses. Parce que le mahométisme est né d'une certaine façon, il n'est pas à dire que toutes les religions, sans en excepter aucune, sont nées de la même manière. Cette hypothèse est spécieuse sans aucun doute, mais elle n'est pas absolument vraie. Il y a des religions qui n'ont point eu de fondateurs individuels; et le brahmanisme, par exemple, a été l'œuvre d'une race entière; c'est une succession de poëtes qui l'ont formé, dans une longue suite de générations et par une inspiration commune, qui a duré plusieurs siècles sans interruption. Le brahmanisme n'en a été ni moins durable, ni moins fort; c'est une des religions les plus vieilles et les plus vénérables de l'humanité; c'est aussi par près de cent millions que se comptent ses fidèles; et cependant le brahmanisme ne rapporte sa naissance, aussi obscure que toutes les autres, le mahométisme excepté, ni à un sage, ni à un héros. Il nous apparaît comme le produit collectif de la conscience de toute une nation. À côté du brahmanisme, on pourrait citer encore d'autres exemples, qui ne seraient guère moins rebelles à la théorie qu'on veut établir.

Il est donc plus sûr et plus conforme aux lois de la critique historique d'étudier chacun de ces grands phénomènes en eux-mêmes. Le temps des généralisations n'est pas venu; et il faudra encore bien des travaux de philologie et d'histoire avant qu'on puisse se prononcer, avec quelque prudence, sur l'ensemble de ces événements extraordinaires qui décident, à certaines époques, des destinées religieuses du genre humain. C'est dans ces limites restreintes que je voudrais considérer quelques instants le mahométisme; je me borne à ce que je puis en apprendre sûrement, et je me tiens pour satisfait si je puis voir assez clairement comment Mahomet est devenu un prophète, puisque c'est là le nom qu'on lui donne et qu'il mérite à certains égards.

Le monument le plus grave à la fois et le plus authentique de la religion musulmane, c'est le Corân; il est l'œuvre personnelle de Mahomet, et jamais le moindre doute n'a pu s'élever sur ce point. Les di-

verses parties du Corân sont dans un désordre qui frappe à première vue tous ceux qui le lisent; et, dans chacune de ces parties séparées (les Sourates ou chapitres), les pensées ne sont guère moins confuses ni moins irrégulières. C'est une sorte de chaos, dans lequel on sent une fermentation puissante, et d'où il se dégage, après réflexion, quelques-unes des grandes idées dont l'auteur était animé. L'enthousiasme même qui le dévore ne perd presque rien de sa flamme au travers des traductions. Mais une lecture du Corân suivie et continue est à peu près impossible [1]; et cependant l'impression qu'il laisse est profonde, quoique très-troublée. Des lecteurs chrétiens n'ont pas beaucoup à y apprendre, je l'avoue; mais, s'ils sont impartiaux, ils doivent convenir que d'autres esprits que les nôtres peuvent y trouver un solide et fécond aliment. On a soutenu, d'ailleurs avec pleine raison [2], que ce désordre même du Corân est la preuve la plus irréfragable de son authenticité. Ce sont bien là les récitations de Mahomet, car le mot de *Corân* ne veut dire que *récitation;* ce sont bien là les explosions d'un génie fougueux, peu maître de lui-même, quoique capable de calcul. Le Corân, tel qu'il a été formé, dès le premier temps de l'Islâm, après la mort du fondateur, ne porte pas même la trace d'un arrangement chronologique. Il est clair que, quelle que soit la main qui a réuni ces morceaux, elle les a laissés tels qu'ils étaient, pêle-mêle, et sans même essayer, ce qui eût été une supercherie aussi utile qu'innocente, d'y introduire une certaine coordination, tout en conservant scrupuleusement le texte.

Ce cachet évident d'originalité toute personnelle est d'ailleurs une très-heureuse circonstance, car les historiens arabes, précis sur tant d'autrès points, n'ont pas pu l'être autant sur la manière dont les récitations de Mahomet ont été tout d'abord recueillies et conservées. Il paraît bien que le Prophète ne les écrivait pas lui-même, soit que réellement il ne sût pas écrire, soit qu'il voulût leur conférer plus de solennité en laissant à d'autres ce soin matériel [3]. Elles furent certainement

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad,* tome I, préface, page XVIII, rapporte un mot de M. Bunsen, qui lui a avoué qu'il avait essayé plusieurs fois de lire le Corân d'un bout à l'autre, et qu'il n'avait jamais pu y parvenir. Il n'y avait qu'un arabisant, disait M. Bunsen, qui pût accomplir une tâche aussi rude. M. A. Sprenger a dû intercaler les deux tiers au moins du Corân traduit dans sa biographie du Prophète; il croit l'avoir rendu par là beaucoup plus intelligible, en lui donnant un certain ordre selon les événements qui composent la vie de Mahomet et auxquels le Corân fait successivement allusion. — [2] M. Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse,* page 229; et M. W. Muir, *Life of Mahomet,* t. I, préface, page XXVII. — [3] Il est constaté que l'écriture était en usage, soit à la Mecque, soit à Médine, assez longtemps avant Mahomet; il ne l'est pas moins que, dans les der-

écrites de son vivant et sous ses yeux, parfois gardées simplement dans la mémoire de quelques fervents disciples; mais, quand il mourut, elles ne formaient point encore un recueil qui eût rien de définitif ni d'officiel. Un an s'était à peine écoulé depuis la mort du Prophète, que la nécessité s'en fit sentir. Dans la bataille d'Acrabâ, appelée aussi de Yémâma, où fut vaincu le plus redoutable des trois rivaux qui s'étaient élevés contre lui, près de six cents des Compagnons de Mahomet (Ashâb) avaient été tués; du nombre se trouvaient plusieurs de ceux qu'on nommait les Lecteurs et les Porteurs du Corân, qu'ils savaient par cœur, soit pour l'avoir entendu de la bouche du Prophète, soit pour l'avoir expressément appris. Omar craignit avec raison que le Corân ne fût bientôt détruit, si l'on ne se hâtait de le fixer à jamais; et il détermina le calife Abou-becr, le successeur de Mahomet, à en faire faire une édition authentique. Ce soin sacré fut confié à Zayd, fils de Thâbit, qui hésita d'abord à s'en charger, et qui s'en acquitta avec l'aide des Lecteurs (Courrâ) et des Compagnons survivants. Zayd, doué d'une grande intelligence, avait été choisi par le Prophète pour tenir, en langue hébraïque, sa correspondance avec les Juifs. L'ordre où il rangea les Sourates du Corân est celui même où depuis lors elles sont restées. L'exemplaire compilé par lui passa des mains d'Abou-becr à celles d'Omar, qui le remit à la garde de sa fille Hafsa, une des veuves de Mahomet.

Cependant cette première édition ne put empêcher quelques variantes de transcription et de prononciation de s'introduire dans les copies qui en furent faites; et, vingt ans plus tard environ, l'an 33 de l'hégire, le calife Othmân dut en demander à Zayd une édition nouvelle, qui, cette fois, fut rédigée dans le dialecte le plus pur de la Mecque. Trois des Coraychites les plus instruits avaient été adjoints à Zayd [1]. Des copies de cette édition désormais immuable furent envoyées aux villes principales de l'empire; et tous les anciens exemplaires durent être brûlés par ordre du calife, tandis que l'exemplaire original retournait à la garde d'Hafsa.

nières années de sa vie, il avait autour de lui de nombreux secrétaires pour les besoins de sa diplomatie et de sa politique. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, tome I, p. 291 et suiv.) Il n'est donc pas impossible que les Récitations de Mahomet aient été transcrites aussitôt après qu'elles avaient été prononcées; mais il n'est pas moins certain que les Arabes, comme bien d'autres peuples, faisaient un très-large emploi de la mémoire, et qu'ils conservaient ainsi d'âge en âge une foule de souvenirs que les peuples civilisés ne conservent que par l'écriture. — [1] Zayd, fils de Thâbit, était de Médine, dont le dialecte n'était pas tout à fait aussi pur que celui de la Mecque, et c'était dans ce dernier dialecte que le Prophète s'était exprimé.

« La recension d'Othmân, dit M. William Muir, est arrivée de main « en main jusqu'à nous sans altération; on l'a si scrupuleusement con« servée, qu'il n'y a pas de variantes importantes, et l'on pourrait même « dire aucune variante, dans les copies innombrables du Corân, qui « circulent dans les vastes domaines de l'Islâm. Des factions acharnées, « sorties du meurtre même d'Othmân, moins d'un quart de siècle après « la mort de Mahomet, n'ont cessé depuis lors de bouleverser l'empire « musulman. Toutefois il n'y a jamais eu qu'un seul Corân pour toutes « ces factions implacables; et cet usage unanime de la même écriture, « acceptée par elles toutes jusqu'à nos jours, est une des preuves irré« cusables de la sincérité du texte que nous possédons et qui remonte « jusqu'à l'infortuné calife [1]. »

C'est l'avis de tous les juges compétents; et M. de Hammer a eu le droit de dire : « Nous pouvons croire que le Corân est la parole de Ma« homet, tout aussi sûrement que les mahométans le croient la parole de « Dieu. » M. William Muir a pu ajouter non moins justement : « Le « Corân est la base principale de la biographie de Mahomet; » et l'on peut s'en convaincre par l'usage si étendu et si intéressant qu'en a fait M. le docteur A. Sprenger pour celle qu'il a entreprise.

Après le Corân vient la tradition, qui remonte naturellement jusqu'aux premiers compagnons de Mahomet; mais ici le terrain est beaucoup moins sûr, et l'on ne saurait mettre trop de prudence à s'y avancer. La tradition est toujours incertaine, quoiqu'elle puisse d'ailleurs avoir plus ou moins de probabilité; mais elle est particulièrement suspecte chez un peuple peu lettré, et d'une imagination ardente, comme les Arabes de ces temps. Aussi M. W. Muir s'est-il mis en garde autant qu'il l'a pu contre les surprises, et il a essayé, par l'examen le plus minutieux, de tracer les règles qu'il faut suivre pour employer ces matériaux dangereux quoique indispensables [2]. Les Compagnons du Prophète avaient

[1] M. G. Weil, *Mohammed der Prophet*, page 352, n'est pas tout à fait aussi affirmatif; il fait quelques réserves; mais il ne croit pas que le Corân ait pu subir des changements considérables, parce qu'à l'époque où il a été recueilli, beaucoup de musulmans en avaient encore le souvenir très-présent. M. A. Sprenger n'a pas directement traité cette question dans les deux volumes qu'il a donnés; mais la complète authenticité du Corân ne semble pas le moins du monde douteuse pour lui. (*Das Leben und die Lehre des Mohammad*, tome II, p. 451 et suivantes.) — [2] M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, tome I, introduction, p. XXVIII à LXXXVII. L'auteur a marqué avec soin l'influence que la succession des diverses dynasties rivales a pu exercer sur les traditions; les Ommiades, les Abassides, etc. n'ont point eu le même point de vue pour comprendre et continuer Mahomet. En appréciant une tradition, il faut considérer surtout deux choses : la période de la vie du Prophète à laquelle

beaucoup à raconter sur l'homme extraordinaire qui les avait convertis à sa foi, qui les avait menés longtemps au combat, et qu'ils avaient connu dans les moindres détails de sa vie. La génération qui les avait immédiatement suivis, les Successeurs (*Tâbiûn*), comme on les appelait, pouvaient aussi avoir recueilli par eux une foule de renseignements d'une grande importance. Les Ashâb et les Tâbiûn ont dû remplir tout le premier siècle de l'hégire; mais, en cent ans et dans les circonstances où se trouvait alors l'Islâm, la tradition fait bien du chemin.

L'extension même du mahométisme, conquérant l'Arabie entière et les pays voisins, donna tout à coup à la tradition un caractère pratique qu'on n'avait pas d'abord soupçonné. Le Corân, qui devait être à lui seul et exclusivement la loi religieuse, la loi civile et la loi politique de l'Islâm, ne pouvait plus satisfaire aux besoins nouveaux, quelque désir qu'on eût de ne point s'en écarter. Ces bornes étaient trop étroites, et, sous peine d'y étouffer, il fallut bien les élargir. On recueillit donc avidement, et comme un supplément au Corân, toutes les paroles, toutes les idées, tous les actes de Mahomet, pour les appliquer comme autant de décisions sans appel à tous les cas douteux qui se présentaient. « La tradition reçut ainsi force de loi, et elle partagea en quelque sorte « l'autorité de l'inspiration [1]. » On se mit à rechercher tous les souvenirs de ce genre avec une incroyable ardeur; et, dès la fin du premier siècle, cette occupation était devenue pour une foule de gens comme une profession sainte, celle de Collecteurs. Les plus instruits et les plus actifs parmi les fidèles allaient de ville en ville, de tribu en tribu, faire cette moisson méritoire, auprès des Compagnons, des Successeurs et de leurs descendants. Puis ils mettaient en écrit tous les récits plus ou moins exacts qu'ils avaient provoqués de ces témoins véridiques.

Comme le remarque M. W. Muir, c'était là un travail qui touchait de trop près à l'intérêt public pour qu'on pût l'abandonner absolument au zèle des individus; et, dès la fin du premier siècle de l'hégire, Omar II, qui mourut en 720, donna des ordres précis pour que cette œuvre, à la fois religieuse et politique, fût exécutée avec toute la régularité nécessaire. La compilation ne fut achevée, par suite des troubles de cette orageuse époque, que sous la dynastie des Abassides, et une bonne partie fut en état de paraître sous le règne du fameux Al-Mâmoûn (786-833). Il y eut alors six collections principales [2], qui ont servi et qui ser-

elle se rapporte, et le sujet qu'elle traite. Mais c'est dans l'ouvrage même de M. W. Muir qu'il faut suivre toute cette analyse, aussi rigoureuse qu'utile. — [1] M. William Muir, *The life of Mahomet*, tome I, introduction, page XXXI. — [2] M. le docteur Sprenger, dans sa Vie de Mahomet, en anglais, page 68, a donné

vent encore de texte aux écoles théologiques de l'Islâm pour justifier les différences qui les divisent. Ce sont les Collections des Sunnites. Quant à celles des Shiytes, au nombre de quatre, elles ne furent terminées qu'un peu plus tard, et elles n'ont jamais joui que d'une autorité inférieure. Ces monuments, qui doivent prendre place à la suite du Corân, sont étudiés encore de nos jours dans toutes les parties du monde mahométan, et ils y sont extrêmement populaires. Ils captivent et ils amusent les lecteurs plus que les biographies du Prophète qui ont été postérieurement composées.

Un mérite plus réel qu'elles doivent posséder à nos yeux, c'est qu'elles portent la marque irrécusable de la plus sincère honnêteté. Chaque tradition, isolée et formant par elle-même un tout distinct, est rattachée par une liste de témoins non interrompue à quelqu'un des Compagnons de Mahomet. Si parfois les dépositions se contredisent, elles n'en sont pas moins rapportées côte à côte avec la plus parfaite bonne foi. Il y en a même quelques-unes qui sont peu favorables au Prophète, et dont, à ce titre, la véracité ne peut être suspecte. C'est au lecteur mahométan de faire son choix au milieu de tous ces témoignages, et même de ces écueils; c'est à nous aussi de faire le nôtre dans la Sunnat, et de n'admettre que ce qui porte l'empreinte de la vraisemblance, et que ce qui s'accorde avec le Corân, mesure permanente et indubitable de tout le reste.

Le Corân et la tradition, conservée comme je viens de le dire, sont les véritables éléments de la biographie de Mahomet [1]. Il paraît que, dès la fin du premier siècle, quelques dévots songèrent à l'écrire; on nomme Orva, qui mourut en 94, et son disciple Zohri, qui mourut en 124, à l'âge de soixante et douze ans, sous la dynastie des Ommiades. Il ne reste rien de leurs ouvrages; mais Zohri est souvent cité par les auteurs

les noms des auteurs des six collections, avec la date de leur mort. En dehors de ces six collections officielles, il y en a une autre qui est un peu plus ancienne, et dont l'auteur, selon M. W. Muir, Imâm Mâlik al Müatta, vivait de 95 à 179 de l'hégire (717-801 de notre ère). Cette collection, bien qu'elle n'entre pas dans le canon orthodoxe, n'en jouit pas moins d'une grande estime; et bien des commentateurs la regardent comme ayant fourni aux autres une bonne partie de leurs matériaux. Elle a été publiée à Dehli en 1849. Ces collections sont toutes, à ce qu'il paraît, le résumé d'une enquête beaucoup plus vaste. Les traditions relatives au Prophète s'élevaient au nombre de cinq à six cent mille; mais elles étaient si extravagantes, qu'il fallut les éliminer pour la plupart, et l'exégèse musulmane n'en a gardé que quatre ou cinq mille; ce qui est encore bien considérable. — [1] M. W. Muir, *Life of Mahomet*, t. I, introduction, p. LXXXIX, a marqué les différences de la tradition et de la biographie.

subséquents, ainsi que plusieurs autres biographes, Musa, fils d'Ocba, et Abou Máshar, du début du second siècle, Abou Ishâc, à la fin de ce même siècle, et enfin Madaini, au commencement du troisième. Mais, à défaut de ces auteurs, qui n'ont pas été épargnés par le temps, il y en a quatre dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, en tout ou en partie.

Le plus ancien est Mohammad-ibn-Ishâc, qui mourut en l'an 151 de l'hégire (773 de notre ère). Il écrivait, par conséquent, sous les Abassides, et c'est pour Al-Mansoûr, le second prince de cette dynastie, qu'il composa son ouvrage. On n'en a conservé que des morceaux; mais son autorité est fréquemment invoquée par ses successeurs, et il passe pour un des auteurs les plus sûrs que l'on puisse toujours consulter[1].

Le second biographe du Prophète est Ibn-Hishâm, qui mourut l'an 213 de l'hégire (835 de notre ère). On a son ouvrage tout entier, qui est intitulé simplement, *Biographie du Prophète* (Sîrat al Raçoûl[2]); mais ce n'est pas le seul qu'il eût composé, et il avait fait les plus savantes recherches sur la généalogie des rois himyarites, antérieurs de plusieurs siècles à l'Islâm, et de très-utiles commentaires sur les passages obscurs des anciens poëtes. Il avait pris pour base de son travail celui d'Ibn-Ishâc, et le sien même est devenu ensuite l'objet de commentaires célèbres. Il ne paraît pas, d'ailleurs, mériter une confiance entière, et il s'est attaché, à ce qu'il semble, à supprimer tous les détails qui pouvaient être peu favorables au Prophète. Mais ce qui le recommande aux yeux des Européens, c'est que son livre est presque aussi régulier que les nôtres, et qu'il procède avec une méthode que ne désavoueraient pas nos meilleurs biographes. Ibn-Hishâm était né au Vieux Caire, et il y mourut; mais sa famille était de Bosra.

Son contemporain Wâckidi, quoique né à Médine[3], écrivit et vécut

[1] M. William Muir (*Life of Mahomet*, t. I, introduction, p. XCI et suivantes) défend Ibn-Ishâc contre les critiques assez graves de M. A. Sprenger, qui n'est guère moins sévère à l'égard d'Ibn-Hishâm. — [2] Il paraît que les copies du *Sîrat arraçoûl* sont assez rares; mais M. William Muir en a vu deux exemplaires, l'un à Delhi, et l'autre dans la bibliothèque de la Société asiatique, à Calcutta. Il en a été fait un abrégé à Damas, vers le commencement du XIV[e] siècle, l'an 707 de l'hégire, et cet abrégé n'a peut-être pas peu contribué à faire disparaître l'original. Les musulmans, d'ailleurs, préfèrent en général les biographies modernes, qui sont pleines de détails mythologiques, et ils trouvent les anciennes trop austères. — [3] Wâckidi est mort en l'an 207 de l'hégire, sans doute à Bagdad, c'est-à-dire six années avant Ibn-Hishâm; il aurait dû, par conséquent, être placé avant lui; mais je l'ai laissé après, comme le fait M. William Muir, parce que le secrétaire de Wâckidi n'est mort qu'en 230 de l'hégire, et que c'est surtout à cause de son secrétaire que Wâckidi est connu.

à la cour des Abassides, auprès desquels il fut dans une faveur constante, surtout durant le règne d'Al-Mâmoûn. C'était un personnage assez considérable, puisqu'il était câdi du quartier oriental de Bagdad. Il avait amassé une bibliothèque qui, renfermée dans six cents caisses, formait, à sa mort, la charge de cent vingt chameaux. Il avait écrit un très-grand nombre de livres; mais le seul qui soit resté jusqu'à nous, sous sa forme originale, est l'*Histoire des guerres du Prophète* (*Al Maghâzi*, comme celui d'Ibn-Ishâc). Une copie en a été récemment découverte en Syrie, et elle a été imprimée dans la *Bibliotheca indica* de Calcutta. Mais ce qui a rendu Wâckidi particulièrement célèbre, c'est son secrétaire Ibn-Saad, connu plus ordinairement sous le nom de *Kâtib al Wâckidi* ou secrétaire de Wâckidi. Ce secrétaire, homme aussi intelligent que fidèle, avait hérité des papiers de son patron, et il en tira un excellent ouvrage en quinze volumes, sur les Compagnons du Prophète, sur leurs descendants et sur l'histoire des califes, jusqu'à son propre temps. Le premier volume, qui contient la biographie de Mahomet, avec des détails sur tous ceux des Compagnons qui étaient présents à la bataille de Bedr, a été retrouvé par M. le docteur A. Sprenger, à Cawnpore. C'est une découverte inestimable, qui suffirait seule à illustrer le nom de celui qui l'a faite. M. William Muir s'accorde avec M. le docteur Sprenger, pour attacher la plus haute importance à l'ouvrage du *Kâtib al Wâckidi*, bien qu'il n'y trouve guère moins de crédulité que dans les autres historiens arabes. Cette biographie du Prophète est composée presque entièrement de traditions détachées, qui ont été arrangées en chapitres, selon le sujet et selon une sévère chronologie. La chaîne des témoignages est donnée pour chaque tradition séparée; et, quand ils sont contradictoires, l'auteur se prononce parfois sur leur valeur relative.

Le quatrième des anciens biographes du Prophète est Tabari (Aboû Djafar ibn Djarîr al Tabari). Né en 224 de l'hégire, à Amoul, dans le Tabarestan, et mort à Bagdad, en 310 (846-932), il avait été un des Imans les plus éclairés et les plus respectés de son temps. Tabari, qu'on a surnommé quelquefois le Tite-Live des Arabes, avait composé des annales, non-seulement sur la vie de Mahomet, mais aussi sur les conquêtes de l'Islâm. Ce qu'on en connaissait et ce qu'on en avait publié jusqu'à ces derniers temps ne commençait qu'à la mort du Prophète. Le reste était regardé comme perdu, quand le docteur A. Sprenger, envoyé à Lucknow pour y inspecter les bibliothèques indigènes, découvrit, parmi de vieux manuscrits abandonnés, toute la partie de l'ouvrage de Tabari qui s'étend de la naissance du Prophète au siége de Médine,

cinq ans avant sa mort. C'est le quatrième volume [1] de Tabari, extrait en majeure partie des ouvrages d'Ibn-Ishâc et de Wâckidi; mais, outre l'autorité nouvelle qu'il confère à ces biographes en les répétant, Tabari donne aussi des informations qu'on chercherait vainement ailleurs. Cependant il ne faut les employer qu'avec précaution, parce que Tabari est un partisan prononcé d'Ali, et qu'il n'est pas toujours impartial envers les Ommiades et pour tout ce qui les concerne.

Ainsi, le Corân, les six Collections sunnites et les quatre biographies que je viens de nommer, telles sont les sources de l'histoire du mahométisme, à ses débuts. MM. W. Muir et A. Sprenger déclarent que toutes les autorités qui dépassent la dynastie des Abassides n'ont presque aucun poids à côté de celles-là; et il semble qu'une saine critique doit nécessairement partager cette opinion [2]. Après les Abassides, il n'y a plus rien à recueillir des traditions primitives; et tout ce qu'on fait alors, c'est d'en inventer de nouvelles, qui sont trop souvent aussi extravagantes qu'elles sont fausses. Mais, grâce aux autorités des premiers temps, on peut atteindre avec une sûreté satisfaisante à la vérité historique. On ne sait pas encore de Mahomet tout ce que notre curiosité voudrait en apprendre; mais tout ce que l'on en connaît est assez authentique pour qu'on puisse s'y fier, presque sans aucune réserve.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(La suite à un prochain cahier.)

[1] Il manque donc encore les trois premiers volumes et la partie qui doit s'étendre du siége de Médine à la mort de Mahomet. Il est probable que ces morceaux existent toujours, et que quelque rival heureux de M. A. Sprenger parviendra à les retrouver dans l'Inde. — [2] Il est clair que ceci ne peut pas s'appliquer aux ouvrages postérieurs, quand ils citent des auteurs anciens. Ainsi le *Dictionnaire biographique des Compagnons*, par Ibn-Hidjr, n'en est pas moins précieux, parce qu'il a été fait 850 ans après l'hégire, quand il donne des extraits des premiers biographes, Ibn-Ocba, Abou Mâshar, etc.

CLINIQUE CHIRURGICALE et Tableau des progrès de la chirurgie contemporaine, par M. Maisonneuve.

Je partage l'histoire de la chirurgie en trois époques nettement marquées : l'époque qui a précédé l'Académie de chirurgie, l'époque de cette Académie, et l'époque actuelle. Avant l'Académie de chirurgie, ni la puissance de l'art n'était bien comprise, ni l'art lui-même n'avait pris sa place; avec l'Académie de chirurgie, l'art parut dans toute sa grandeur; aujourd'hui la transformation est encore plus profonde : à l'art se joint la science.

Pourquoi rappeler ces temps fâcheux où la chirurgie était repoussée de la Faculté; où la Faculté, par un sot orgueil, ne la traitait qu'en vassale et en subordonnée; où Gui-Patin, l'impertinent Gui-Patin, pouvait écrire : « Nous voulons une compagnie de chirurgiens-barbiers, comme « nous avons eu jusqu'ici [1]. » — « Je vous assure, dit encore le même « Gui-Patin, que nous haïssons, à Paris, les chirurgiens à l'égal et peut-« être plus que les apothicaires [2]. » On peut l'en croire. La Faculté haïssait tout : les chirurgiens, les apothicaires, et même les médecins, quand ils n'étaient pas de la Faculté et qu'ils donnaient de l'antimoine, ou, ce qui, à la vérité, n'arrivait guère, quand ils croyaient à la circulation.

La création de l'Académie de chirurgie fut la véritable époque de l'*émancipation* de ce grand art. Rien n'égale l'éclat que jeta, dès son apparition, le premier volume des mémoires de ce corps célèbre. A la vue de tant de questions importantes, traitées d'une manière si digne, et de tant de beaux noms, les Lapeyronie, les Lamartinière, les Lecat, les Morand, les Jean-Louis Petit, etc. rassemblés dans une même compagnie, le public fut surpris, et dès lors naquit le respect général pour un art que Voltaire, dont l'esprit juste met à chaque chose son prix, appelle *le plus utile de tous les arts*.

J. L. Petit, le plus illustre de tous ces hommes illustres, c'est-à-dire celui de tous qui a le plus fait pour les progrès de l'art, mourut en 1750. Le grand rôle passa dès lors à Desault; il a passé depuis à Dupuytren.

[1] *Lettres de Gui-Patin*, t. II, p. 326 (édition de Réveillé-Parise). — [2] *Ibid.* t. II, p. 170.

Je n'ai pu connaître Desault, mort en 1795. Voici comment en parle Richerand :

« Peu de temps avant la suppression de l'Académie de chirurgie, et « dans son sein, s'éleva un homme qui devait en changer l'esprit, et la « remplacer dans l'histoire de l'art. Desault était le chef de cette nou- « velle école. Plusieurs choses le recommandent éminemment au sou- « venir et à l'admiration de la postérité : l'exactitude et la méthode qu'il « a introduites dans l'étude de l'anatomie, science dont les secrets, avant « lui révélés au petit nombre, sont devenus, par ses soins, des notions « vulgaires; le noble enthousiasme pour son art, qu'il savait communi- « quer à ses disciples; l'enseignement clinique dont il a offert le premier « modèle, la hardiesse et la simplicité de ses procédés opératoires. . . . »

J'ai connu Dupuytren. Il a laissé une réputation immense. Élève de Bichat, quoique à peine moins âgé que lui, il a porté la physiologie dans la chirurgie, comme Desault y avait porté l'anatomie. Nul homme n'a- vait encore eu, en chirurgie, ni cet éclat de talent, ni cette continuité de succès, ni cette opiniâtreté de travail. On l'a vu, pendant trente ans, arriver tous les matins, dès cinq heures, à l'Hôtel-Dieu; et là passer en revue des centaines de malades; et, à chaque malade, c'était la même attention, la même présence d'esprit, le même coup d'œil net et pré- cis, la même sûreté de main. Il a peu écrit, j'en conviens; je conviens même que ce peu qu'il a écrit est très-médiocre; mais il professait comme il opérait, avec une supériorité sans égale. C'est par cette double supériorité qu'il maintenait, qu'il renouvelait, chaque jour, l'enthou- siasme de ses élèves, et qu'il a fini par obtenir l'admiration universelle de ses contemporains.

Richerand dit de Desault, qu'*il changea l'esprit de l'Académie de chi- rurgie*. Je ne dirai point cela de Desault, ni même de Dupuytren. Loin de le changer, ils le continuèrent; et c'est en le continuant qu'ils ont porté l'art de la chirurgie au point où nous le voyons. *L'esprit de l'Aca- démie* ne change qu'à notre époque; mais il change profondément; et c'est ce que M. Maisonneuve montre avec évidence.

« Jusqu'à ces derniers temps, dit-il, et principalement pendant toute « la période représentée par Dupuytren, Roux, Lisfranc, etc. le génie « des chirurgiens semblait être absorbé dans le perfectionnement des « procédés opératoires, sous le point de vue de l'élégance et de la pré- « cision. Quant à la douleur et aux accidents consécutifs des opérations, « ces choses semblaient tellement inhérentes à la chirurgie elle-même,

[1] *Nosographie chirurgicale*, t. I, p. xij.

« que l'idée de leur neutralisation, considérée comme une sorte de « pierre philosophale, ne paraissait même pas digne d'occuper les es- « prits sérieux. »

« Tel était *l'état des choses*, continue M. Maisonneuve, lorsque deux « découvertes importantes vinrent tout à coup ébranler cette doctrine « désespérante : l'une, la théorie de *l'infection purulente*, l'autre, la théo- « rie ou plutôt la *méthode des opérations sous-cutanées*..... Déjà donc « le progrès avait rompu ses digues, lorsqu'un événement immense, « l'invention de la méthode anesthésique, vint à la fois supprimer la « douleur des opérations chirurgicales, et raviver, chez les esprits ar- « dents, la foi dans la solution du grand et magnifique problème de la « suppression complète des accidents opératoires. »

Cette *foi* dans la suppression complète des accidents opératoires est l'âme de la chirurgie contemporaine. Il faut le dire, et le dire hardiment, car cette foi est aujourd'hui celle de tout le monde. On a supprimé la *douleur* par l'éther et le chloroforme; on a supprimé l'*inflammation* et la *suppuration* par la méthode sous-cutanée; on a supprimé la *fièvre terrible* et presque toujours mortelle des amputés, par le soin constant de prévenir l'*infection purulente*. De tels accidents, si merveilleusement supprimés, permettent d'espérer la suppression de tous les autres.

M. Maisonneuve énumère, au nombre de cinq, les découvertes principales qui ont changé l'*esprit de la chirurgie*: la théorie de l'infection purulente; celle des opérations sous-cutanées; celle des extirpations sous-périostées; celle de l'introduction de l'iode dans la thérapeutique; et la plus étonnante de toutes, celle de la suppression de la douleur par l'éther et le chloroforme. « Certes il faudrait pressurer bien « des siècles, dit avec raison M. Maisonneuve, pour en extraire un pa- « reil faisceau de découvertes de premier ordre. »

M. Maisonneuve commence par la *théorie de l'infection purulente*. « On « s'étonnera peut-être, dit-il, de nous voir placer au premier rang, « parmi les découvertes de la chirurgie contemporaine, une théo- « rie... Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette théorie est, selon nous, « destinée, d'ici à peu de temps, à transformer profondément la chi- « rurgie. »

Je dis, avec M. Maisonneuve, *théorie de l'infection purulente*; je devrais dire, d'abord, *découverte*, car c'en est une, et des plus importantes. C'est même un singulier bonheur de *découverte* que d'avoir rencontré un de ces faits qui passent journellement sous nos yeux, et que personne n'avait remarqué. On multipliait les opérations, les amputations; ces opé-

rations, ces mutilations, réussissaient comme opérations, et personne ne voyait, personne ne soupçonnait cet accident terrible, cette fatale résorption, qui tout à coup survenait et emportait le malade, quand tout semblait aller au mieux.

Après les grandes opérations, après les amputations, faites par le bistouri, il reste une large plaie, une surface où se montrent partout les orifices béants des vaisseaux artériels, veineux, lymphatiques. Ces orifices béants sont autant de portes ouvertes pour la rentrée à l'intérieur, pour la *résorption* des fluides épanchés, et presque aussitôt corrompus qu'épanchés : le sang, le pus, la lymphe. Au moindre événement, à la moindre imprudence de la part du malade, il est pris de frisson, la résorption se fait, et se déclare la *fièvre putride des amputés*, presque toujours mortelle.

Toute la préoccupation aujourd'hui est de prévenir cette complication funeste. On fait tout pour cela. On cherche à produire l'occlusion exacte des orifices vasculaires. On a recours aux cautérisations, à la ligature, à la compression, aux injections dans les cavités closes, aux pansements astringents; on emploie, le moins possible, le bistouri.

« Le bistouri, qui, naguère encore, dit M. Maisonneuve, était, pour « ainsi parler, l'emblème de la chirurgie, et auquel le professeur Roux « voulait, disait-il, réduire l'arsenal chirurgical, le bistouri voit, chaque « jour, restreindre son domaine, et bientôt les chirurgiens n'en feront, « pour ainsi dire, plus d'usage que pour couper la peau. »

Mais, c'est ici surtout que paraît bien l'avantage des *opérations sous-cutanées*. « Ces opérations, dit M. Maisonneuve, ont l'insigne prérogative d'éviter toute inflammation suppurative : aussi voyons-nous qu'elles « possèdent la propriété miraculeuse d'être d'une innocuité absolue. »

C'est de l'orthopédie que nous vient cette belle méthode, dite *méthode sous-cutanée*, et c'est à M. J. Guérin qu'elle est due. Pour diviser les ligaments et les tendons, qui donnent à nos membres ou à notre corps certaines positions vicieuses, il imagina de couper ces tendons ou ces ligaments sous la peau; et de là le nom d'*opérations sous-cutanées*. L'ancienne chirurgie avait aussi essayé de couper ces mêmes ligaments et ces mêmes tendons; mais elle avait exécuté ces opérations au moyen de grandes incisions; et ces opérations avaient eu des conséquences si désastreuses, que les chirurgiens avaient été obligés d'y renoncer. Tant il vrai qu'une simple modification dans le *manuel opératoire* peut influer sur le résultat! Ces opérations, pratiquées selon la *méthode sous-cutanée*, sont devenues, tout à coup, les opérations les plus innocentes et les plus bénignes.

Je suis singulièrement frappé d'une vue de M. Maisonneuve. On attri-

buait l'innocuité des plaies *sous-cutanées* à ce que la plaie est à l'abri de l'air. Le fond de l'idée est vrai; mais il faut la bien entendre. Tant que nos organes restent sous leur peau, ils peuvent être divisés, coupés, broyés sans cesser de vivre; et, dès lors, tout se rétablit, tout se répare. Mais dès qu'ils sont exposés à l'air, leurs *détritus*, leurs sérosités, leurs fluides extravasés, se corrompent, et de là une source de décomposition et d'infection. Cette vue judicieuse de M. Maisonneuve peut suggérer de nouvelles recherches. Pour mon compte, j'en ai déjà fait plusieurs; je les publierai bientôt.

A côté des plaies *sous-cutanées*, je place les extirpations *sous-périostées*.

On a reconnu de bonne heure que nos os peuvent se reproduire. Le fameux Ruych, l'exact Lamotte, l'ingénieux Troja, ont réuni un grand nombre d'exemples d'os régénérés; mais on ne pouvait expliquer cette régénération. Troja, le plus récent de ces observateurs, écrivait, en 1775 : « Nova grandium corporis humani ossium, tibiæ puta, femo« ris, humeri, cubiti, etc, reproductio, quando integre, aut majori ex « parte, ob morbos, cariem præsertim et fracturas, illa deperduntur, inter « miranda est prorsus naturæ mysteria reponenda[1]... Evenit, » continue Troja, « multarum observationum de die in die factarum, dum novum « os formatur, inopia in hac explicanda mirabili regeneratione[2]. »

Cette admirable *régénération*, comme l'appelle Troja, ce *mystère* de la nature, comme l'appelle encore Troja, tout cela s'explique aujourd'hui de la manière la plus simple et la plus claire.

C'est dans le périoste que l'os se forme. Pour voir l'os se reproduire, il suffit donc de conserver le périoste. Il faut conserver le périoste : c'est là tout le secret de la reproduction merveilleuse. En un mot, il faut *extirper* l'os en passant sous le périoste, et de là vient le nom que j'ai donné à cette opération, d'*extirpation sous-périostée*.

Moyennant cette précaution de conserver le périoste, M. Maisonneuve a vu la reproduction d'un tibia tout entier, d'une mâchoire inférieure tout entière, etc. feu M. Blandin a vu se reproduire une clavicule; M. Mottet, de Bayeux, les deux tiers d'un tibia; M. Sédillot, de Strasbourg, une partie du fémur, etc. etc.

Je n'en dirai pas davantage. La méthode sous-périostée est aujourd'hui entre les mains de tous les chirurgiens; ils la mettent en pratique, ils la jugent, il faut attendre leur jugement.

Je passe à l'introduction de l'*iode* dans la thérapeutique.

C'est en 1811 que Courtois, salpêtrier du faubourg Saint-Antoine,

[1] *De novorum ossium regeneratione*, p. 11. — [2] *Ibid.* p. 12.

découvrit l'iode dans les cendres des varechs; c'est en 1813 que M. Gay-Lussac en fit le sujet de l'un de ses plus beaux travaux; c'est peu de temps après qu'il fut introduit par M. Coindet, de Genève, dans la thérapeutique. On l'employait alors contre le goître et les scrofules. Il a peu d'effet contre ces maladies, mais il en a un admirable contre les accidents invétérés de la syphilis. On se rappelle l'étonnement que produisit, au XVIe siècle, la guérison de la syphilis par le mercure. Bérenger, de Carpi, l'un des premiers qui l'employa, y fit une immense fortune; ce qui engagea plus que toute autre chose, dit Sprengel, ses confrères à l'imiter. Mais ce mercure, si efficace contre la syphilis récente, n'a plus aucune action contre la syphilis ancienne.

Là où le mercure échoue, triomphe l'*iode*. C'est une rapidité de succès à n'y pas croire. « Il vous arrivera, dit M. Maisonneuve, de voir les « ulcères les plus hideux, des tumeurs blanches suppurées, des tumeurs « d'apparence cancéreuse, des phthisies même, des épilepsies, alors « qu'elles ont une origine syphilitique, disparaître avec une prompti-« tude qui dépasse toute imagination. Vingt-quatre heures suffisent pour « amener dans ces graves affections une amélioration sensible; six se-« maines ou deux mois pour compléter la guérison. »

Ici se présente une opinion de M. Maisonneuve, qui demande quelque examen.

A l'occasion de cette soudaine disparition des plus graves désordres : « Cette soudaine disparition, dit-il, est le renversement complet de cette « école anatomo-pathologique qui fut à la fois si prétentieuse et si stérile, « tandis que la doctrine si féconde de l'intoxication, que la découverte ré-« cente de l'infection purulente vient de fonder, en reçoit une nouvelle « et puissante consécration. » Il est bien de rendre justice à la nouvelle école; mais il ne faut pas être injuste envers l'école ancienne. On se rappelle quelle est l'importance que Dupuytren attachait à l'anatomie pathologique. Il a fondé une chaire pour cette science; il a choisi, pour cette chaire un professeur, M. Cruveilher, homme dont les rudes et longs travaux continuent les études sévères de Morgagni. Le livre de Morgagni a pour titre *Du siége et de la cause des maladies. De sedibus et causis morborum*. Il y a donc deux objets : le *siége*, qui donne les symptômes; et la *cause*, qui donne la thérapeutique. Sans anatomie pathologique il n'y aura jamais ni chirurgie ni médecine vraiment scientifiques.

J'arrive à la plus merveilleuse de nos découvertes, à la suppression de la douleur par l'éther et le chloroforme. Je n'entre pas dans le débat de l'éther et du chloroforme : les uns donnent la préférence à l'éther; les

autres, et M. Maisonneuve est de ce nombre, la donnent au chloroforme. La pratique est, pour les inventions utiles, ce que l'usage est pour les langues :

.... Si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Je n'examine ici que l'anesthésie en elle-même. L'anesthésie, quel que soit le moyen par lequel on l'obtient, est acquise à la science; et, l'on peut dire sans trop de pompe, à l'humanité. Quel que soit le moyen qu'on emploie pour supprimer la douleur, il sera toujours bon de supprimer la douleur.

L'anesthésie a deux grands effets, elle suspend, pour un moment, les deux propriétés qui gênent le plus l'opérateur : la sensibilité des nerfs et le mouvement des muscles volontaires. La disparition momentanée de ces deux propriétés, les plus caractéristiques de la vie, permet au chirurgien d'entreprendre et de mener à bien une foule d'opérations que, sans cela, il n'aurait jamais osé tenter.

Le chirurgien peut donner aujourd'hui carrière à son imagination : il n'est plus d'opération (d'opération raisonnable, bien entendu) qu'il ne puisse réaliser. Grâce au chloroforme, on réalise, en ce moment, une des opérations les plus délicates, et qui n'était point encore entrée dans la science, l'*ovariotomie*. M. Keberlé, de Strasbourg, l'a déjà pratiquée quatre fois, et quatre fois il a réussi.

Sur le chloroforme, je laisse parler M. Maisonneuve : « La merveil-« leuse puissance que nous possédons désormais de neutraliser la douleur « nous permet, dit-il, de ne plus tenir compte, dans nos déterminations « opératoires, de cet élément naguère si considérable, et de négliger « dorénavant toute autre considération que celle du succès de l'opé-« ration ..... »

« D'un autre côté, la neutralisation de la contractilité musculaire « rend encore des services non moins considérables. Toute l'histoire des « luxations et des fractures a été, pour ainsi dire, transformée... Rien « de plus facile aujourd'hui que la réduction des luxations, et cela à tel « point, que nous pouvons dire maintenant qu'il n'existe plus de luxa-« tions irréductibles. »

J'attendrai le second volume de M. Maisonneuve pour continuer cette exposition des grands progrès de la chirurgie contemporaine.

FLOURENS.

Le Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie, par Moïse ben Maïmoun, dit Maïmonide, *publié pour la première fois dans l'original arabe, et accompagné d'une traduction française et de notes critiques, littéraires et explicatives, par S. Munk, membre de l'Institut.* Tomes I et II, 2 vol. grand in-8°, chez Franck. Paris, 1856 et 1861.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

L'idée que Maïmonide se fait de la prophétie est le complément nécessaire de sa théorie des miracles. Ceux-ci, comme nous venons de le voir, ne contrarient en rien les lois de l'ordre matériel. Celle-là est conforme aux lois de l'ordre moral et intellectuel. Les premiers rentrent plus ou moins directement dans les spéculations de la physique; la seconde est du ressort de la métaphysique et bien plus encore de ce que nous appelons aujourd'hui la psychologie. Maïmonide, assurément, ne connaît pas le nom de cette science : cela ne l'empêche pas de la faire servir avec beaucoup d'habileté au but qu'il se propose, et de nous offrir ce que je nommerai sans hésiter une explication psychologique de la prophétie.

Et d'abord qu'est-ce que la prophétie prise en général? « La prophé« tie, répond Maïmonide[2], est une émanation de Dieu qui se répand par « l'intermédiaire de l'intellect actif sur la faculté rationnelle d'abord, et « ensuite sur la faculté imaginative; c'est le plus haut degré de l'homme « et la forme de la perfection à laquelle son espèce peut atteindre, et cet « état est la plus haute perfection de la faculté imaginative. » Par cette définition se trouve écartée toute idée d'un fait surnaturel. Il ne s'agit pas d'un don extraordinaire qui dépasse la mesure de nos facultés, mais de nos facultés mêmes, des facultés distinctives de notre espèce, de la raison et surtout de l'imagination, élevées à leur plus haute puissance. Quant au rôle que jouent ici l'émanation divine et l'intellect actif, il n'est que la conséquence nécessaire du système métaphysique de Maïmonide. Rappelons-nous, en effet, que l'émanation, c'est le nom de l'action incompréhensible à notre esprit que Dieu exerce sans inter-

[1] Pour les articles précédents, voir les cahiers de février et mars 1862, et celui de février 1863 — [2] II° partie, chap. XXXVI; t. II, p. 281 de la traduction française.

médiaire sur les *intelligences séparées*, et que l'intellect actif est la dernière de ces intelligences, celle que Dieu a choisie pour être le ministre de ses desseins sur notre planète et pour présider à nos propres destinées.

Puisque la prophétie est dans la nature humaine, et que, cependant, nous ne la rencontrons pas chez tous les hommes, il faut qu'elle dépende de certaines conditions, également prises dans notre nature, et que nous devons supposer remplies pour que l'émanation divine et l'intervention de l'intellect actif ne s'exercent pas en vain. Ces conditions se divisent en plusieurs classes. Les unes se rapportent à notre constitution ou à l'état de nos organes, ce sont les conditions physiques; les autres dérivent des qualités de notre esprit et de l'usage que nous en faisons, ce sont les conditions intellectuelles; enfin il y en a qui résident dans la volonté et dans le caractère, ce sont les conditions morales.

La prophétie, comme on vient de le dire, a son siége principal dans l'imagination. Or l'imagination n'est pas une faculté purement spirituelle : elle dépend en grande partie de notre constitution, de la vivacité des impressions que nous recevons par les sens, et des circonstances extérieures qui sont favorables ou contraires à son activité. Ainsi, par exemple, le sommeil lui convient mieux que l'état de veille; et c'est par ce motif que les anciens docteurs ont appelé les songes la soixantième partie de la prophétie. Il existe donc des conditions physiques en dehors desquelles la prophétie est impossible. Les conditions intellectuelles ne sont pas moins nécessaires, puisque la raison tient sa place dans la vision prophétique. C'est sur elle que descend d'abord l'émanation céleste, et plus elle aura été exercée par la méditation, fortifiée par la science, éclairée par l'amour de la vérité, plus son concours sera efficace et fécond. Les conditions morales ne peuvent pas non plus être contestées, si l'on songe que l'interprète de Dieu sur la terre, l'apôtre de la vérité et de la loi, doit être avant tout un homme de bien et même un héros prêt à donner sa vie pour accomplir sa mission. Les vices et les faiblesses du cœur sont incompatibles avec ce rang sublime; il exclut aussi l'abaissement et l'affliction qui naissent de l'esclavage. C'est pour cela que le don de la prophétie a été suspendu en Israël pendant la captivité de Babylone [1].

Les qualités qu'on vient d'énumérer ne se trouvent réunies dans leur complet développement que chez les prophètes; mais le reste de l'humanité les possède également, quoique à un moindre degré; et, comme

[1] IIe partie, chap. XXXVI; t. II, p. 288 de la traduction française.

c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui l'emporte, on a été conduit à distinguer trois sortes d'hommes : les hommes d'intelligence, comme les savants et les philosophes; les hommes d'imagination, comme les poëtes, les enthousiastes, les thaumaturges; et les hommes d'action, tels que les législateurs, les politiques et les guerriers[1]. Les prophètes eux-mêmes nous offrent entre eux d'énormes différences. Les facultés dont la réunion les élève au-dessus de leurs semblables ne leur ont pas été accordées dans la même mesure. Il n'y a que Moïse qui les ait portées toutes à leur dernier terme de perfection. Aussi la loi de Moïse est-elle la plus parfaite des lois, non-seulement de celles qui existent ou qui ont autrefois régné sur la terre, mais de celles qui peuvent exister. Elle est la loi immuable, la loi éternelle, et, par cela même, toute révélée qu'elle est, la loi naturelle. Également éloignée du mysticisme et du matérialisme, de cet excès de rigueur qui refuse tout aux sens, et de cet excès d'indulgence qui se fait leur esclave, elle ne demande à l'homme que les sacrifices nécessaires à son perfectionnement, à sa félicité dans ce monde et dans l'autre, à la paix et à la durée de la société. Elle n'exige rien de lui, elle ne lui prescrit rien qui ne soit conforme à sa nature et proportionné à ses forces. Il est permis de supposer que Maïmonide, en parlant en ces termes de la loi de ses pères, la comparait intérieurement à l'Évangile et au Coran, et que c'est précisément le spiritualisme chrétien et le sensualisme musulman qui représentent à ses yeux les deux excès dont il félicite le législateur des Hébreux d'avoir su se préserver. Les idées philosophiques et religieuses de Maïmonide s'appuient presque toujours sur un fondement historique; il ne fait pas un pas sans invoquer ou un texte ou un fait; et, quand il ne peut pas les citer directement, il les désigne par allusion.

Mais Moïse n'est pas seulement le plus grand des législateurs : c'est l'esprit spéculatif qui s'est élevé le plus haut dans la sphère de la vérité, ou qui a le mieux compris la nature divine; car, lorsqu'on dit qu'il voyait Dieu face à face ou qu'il s'entretenait avec lui de bouche à bouche, comme un homme avec son prochain, cela signifie simplement qu'entre sa raison et l'essence du Créateur il n'y avait point d'intermédiaire; que l'imagination n'avait aucune part à ses sublimes pensées[2].

C'est tout le contraire chez les autres prophètes. La vérité ne leur apparaît qu'à travers un voile. La nature de Dieu, sa volonté, ses desseins sur le monde en général et sur Israël en particulier, ne se mon-

[1] IIe partie, chap. XXXVII, p. 289-294. — [2] *Ibid.* chap. XLV; t. II, p. 348 de la traduction française.

trent à eux que sous des formes sensibles, créées par l'imagination, ou dans les visions d'un songe. Aussi faut-il bien se garder de prendre à la lettre la plupart de leurs récits; ce serait un sûr moyen de tomber dans un dangereux anthropomorphisme. Les choses surnaturelles qu'ils ont vues, les paroles qu'ils assurent avoir entendues, tout cela se réduit aux images qui ont frappé leur esprit pendant le sommeil prophétique. Mais ces images sont le fruit de leurs méditations et de la pureté de leur vie ou de la sainte exaltation où sont entrées leur âme et leur intelligence, à force de se diriger vers un but supérieur. Naturellement elles varient suivant le caractère des hommes et les distances qui séparent les esprits. Ainsi l'un a vu Dieu lui-même, comme Isaïe, quand il raconte avoir aperçu l'Éternel assis sur un trône et remplissant le temple des plis de sa robe. L'autre n'a fait qu'entendre la parole de Dieu, comme lorsqu'on lit dans la Genèse que la parole de Dieu fut adressée à Abraham dans une vision [1]. Celui-ci ne voit ni n'entend Dieu : il n'aperçoit qu'un ange, comme Jacob à Bethel et Balaam dans le désert; et celui-là, exclu même de cette dernière faveur, est admis seulement à entendre la voix d'un ange.

En combinant ces différences avec celles qui existent dans les facultés elles-mêmes, Maïmonide arrive à composer comme une échelle de l'esprit prophétique, dans laquelle on ne compte pas moins de onze degrés. Nous ne suivrons point Maïmonide dans ces distinctions. On peut se figurer tout ce qu'elles ont de subtil et d'arbitraire. Mais la conclusion qui en sort n'en est pas moins remarquable. C'est qu'il n'y a de vrai chez les prophètes que les idées et les sentiments dont ils sont les interprètes, que les doctrines morales et religieuses que Dieu leur inspire et qu'ils enseignent en son nom; mais que les faits dont ils déclarent avoir été ou les acteurs ou les témoins pendant la durée de leurs visions sont purement imaginaires. Ainsi, quand les livres saints nous racontent que Dieu s'est montré à Abraham et s'est entretenu avec lui; qu'il lui a promis une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et le sable de la mer; qu'il lui a demandé ensuite de lui immoler son fils unique, et que ce sacrifice était sur le point d'être consommé, quand un ange est venu lui arrêter le bras; que Jacob a vu les anges de Dieu monter et descendre sur une échelle qui s'étendait du ciel à la terre; que le même patriarche a lutté avec un ange et est sorti victorieux de ce combat : tout cela s'est passé en songe ou dans les transports d'une imagination dominée par une pieuse ivresse. Il en est

[1] *Genèse*, chap. xv, v. 1.

de même de l'histoire de Balaam et de son ânesse, de celle de Jonas enfermé pendant trois jours dans le ventre d'un poisson, de celle d'Ézéchiel, à qui Dieu commande de si étranges actions, et de tous les récits du même genre devenus plus tard un sujet de scandale ou un texte de railleries irréligieuses. « Toutes les fois, dit Maïmonide[1], que « l'Écriture dit de quelqu'un qu'un ange lui parla ou que la parole de « Dieu lui fut adressée, cela n'a pu avoir lieu autrement que dans un « songe ou dans une vision prophétique. » — « De même, ajoute-t-il « un peu plus loin[2], qu'un homme croit voir dans un songe qu'il a fait « un voyage dans un certain pays, qu'il s'est marié et qu'après y être « resté quelque temps il lui est né un fils à qui il a donné tel nom « et qui s'est trouvé dans tel état et dans telle circonstance; de même « les paraboles qui apparaissent dans la vision prophétique se traduisent « en action. Il y a aussi des actions que le prophète exécute avec des « intervalles de temps auxquels s'attache un sens parabolique. Mais tout « cela n'existe que dans la vision du prophète, et ces actions n'ont rien « de réel pour les sens extérieurs. » On dirait que l'auteur du *Moré-Nébouchim* a voulu répondre d'avance aux sarcasmes de Voltaire, lorsque, à propos des ordres donnés à Ézéchiel, il fait cette réflexion : « Loin de Dieu de faire de ses prophètes un objet de risée et un sujet « de plaisanterie pour les sots, et de leur commander des actes de « démence[3]. »

Jamais l'exégèse allemande de ce siècle et du précédent n'a rien avancé de plus hardi, et cet excès d'audace chez un théologien juif du XIIe siècle, chez le commentateur de la Mischna et l'abréviateur du Talmud, a de quoi nous confondre. Mais ce qui est peut-être encore plus digne d'étonnement, c'est que cette libre façon d'expliquer l'Écriture n'ôte rien à Maïmonide de son respect pour l'antique foi de ses pères. Il est même persuadé que, loin de l'ébranler, il l'assied sur de plus fortes bases et la met pour jamais à l'abri du scepticisme. Quant à la prophétie en particulier, il se flatte de lui avoir laissé son caractère surnaturel en la faisant dépendre à la fois de la volonté divine et des lois générales de la nature humaine. En effet, il ne suffit pas, selon lui, pour devenir prophète, d'être doué d'une raison supérieure, d'une puissante imagination et d'une volonté énergique consacrée tout entière à la cause de la vérité, il faut encore un acte particulier, un *fiat* de la volonté suprême qui permette à ces facultés d'entrer en exercice et de produire

[1] IIe partie, chap. XXXXVI; t. II, p. 314 de la traduction française. — [2] *Ibid.* chap. XXXXVI, p. 349-50. — [3] *Ibid.* p. 352.

tous leurs effets [1]. Un homme ordinaire, si nous en croyons Maïmonide, n'est pas plus propre à la prophétie qu'un âne ou une grenouille. Une âme privilégiée, comme celle qu'on vient de définir, et qui joint à ses qualités innées l'exercice de la méditation et la pratique de toutes les austérités, n'y parviendra pas davantage, s'il n'a été décidé, dès l'origine du monde, que son concours serait accepté et tiendrait une place dans l'histoire de la religion [2].

Mais on reconnaîtra ici la même illusion que nous avons déjà rencontrée dans la question des miracles. Du moment que la volonté divine est obligée de se conformer aux lois de la nature, il n'y a plus rien de surnaturel ni dans l'univers ni dans l'homme. Aussi la théorie de Maïmonide a-t-elle rencontré au sein de la Synagogue d'ardents adversaires. Mais, plus nous le voyons pencher du côté de la philosophie et de la libre pensée, plus nous devons lui savoir gré d'avoir défendu, contre les philosophes de son temps, l'idée d'un Dieu créateur, c'est-à-dire l'idée d'un Dieu personnel et spirituel, le seul qui soit digne de régner sur la conscience.

La personnalité divine nous fait naturellement penser à la personnalité humaine et nous conduit à nous demander quelle est, sur cette question, aussi intéressante pour la religion que pour la philosophie, l'opinion de Maïmonide. Si Maïmonide avait été conséquent, ou s'il avait osé prendre un peu plus de liberté avec les traditions philosophiques de son temps, il se serait bien vite aperçu qu'en admettant la volonté dans la nature divine comme une force réelle et indépendante, il était obligé de lui attribuer le même caractère dans la nature humaine, puisque c'est uniquement l'idée que nous en donne notre propre expérience qui nous permet d'en tirer une preuve en faveur de la création. Mais la volonté de l'homme est bien près, pour lui, de se confondre avec l'intelligence, ou, pour mieux dire, avec la raison, seule faculté qui, selon les principes de sa psychologie, établisse une différence entre l'homme et la bête. Il est, en effet, à remarquer qu'en distinguant, avec toute l'école péripatéticienne, entre l'âme animale et l'âme rationnelle ou raisonnable, et en faisant de celle-ci la propriété distinctive de notre espèce, il n'entend pas du tout parler d'une âme humaine substantiellement différente de celle des autres êtres et capable de se suffire par elle-même, d'agir et de vivre par sa propre force : il veut dire seulement que nous possédons ce privilége, refusé aux animaux, d'être éclairés par

[1] IIe partie, chapitre XXXXII, p. 259-268. — [2] *Ibid.* Voir particulièrement la page 263.

la raison. Les animaux partagent avec nous, à différents degrés, la vie proprement dite ou la faculté nutritive, la sensibilité, l'imagination et l'appétit; la raison, ici-bas, n'appartient qu'à nous [1]. Or la raison, selon Maïmonide et tout l'aristotélisme arabe, étant à la fois active et spéculative, ou tantôt l'une, tantôt l'autre, absorbe nécessairement en elle la volonté. Il ne pouvait guère en être autrement avec l'idée que ces philosophes s'étaient faite de la nature et du rôle de l'intelligence dans l'univers entier. Ils distinguaient trois sortes d'intelligences : l'intellect passif ou matériel, qui n'est pas autre chose qu'une simple disposition dans l'homme à concevoir des idées générales, un état qui le rend propre à l'usage effectif de la raison; l'intellect actif, dans lequel nous avons déjà reconnu la puissance préposée au gouvernement de la terre, la source immédiate de la prophétie, l'intelligence universelle; enfin, l'intellect acquis, produit par l'union de l'intellect actif avec les dispositions propres à la nature humaine: c'est-à-dire l'intelligence universelle devenue en quelque sorte notre propriété et se manifestant dans les limites de notre conscience [2].

La conséquence de cette doctrine est facile à apercevoir. Si l'homme est tout entier dans la raison ou dans l'intelligence; si l'intelligence est d'autant plus parfaite qu'elle est plus indépendante des facultés inférieures, et s'il n'y a pas d'autre activité que la sienne, c'est-à-dire que la pensée même élevée à son plus haut degré de généralité et d'abstraction, il n'y a pas de place pour la personnalité humaine, surtout après la mort; car tout ce qui est en dehors de l'intelligence proprement dite, tout ce que nous empruntons d'individuel à la sensibilité, à l'imagination, à l'appétit des sens, doit nécessairement périr avec le corps, qui en est l'origine; et tout ce qui appartient à l'intelligence même, à la partie vraiment raisonnable de notre esprit, est destiné à se confondre avec l'intelligence universelle.

Maïmonide accepte formellement la première partie de cette conclusion, puisqu'il n'y a, selon lui, que les âmes des hommes supérieurs, de ceux qui vivent par la pensée, par la spéculation, qui soient réservées à l'immortalité. « Selon notre opinion, dit-il dans le *Guide des* « *égarés* [3], les âmes des hommes d'élite, bien que créées, ne cessent jamais « d'exister. » S'il n'y a que les âmes des hommes d'élite qui soient en pos-

[1] Voyez les huit chapitres, chap. I; *Traité des fondements de la loi*, chap. III; le résumé que j'en ai donné dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. IV, p. 27; M. Munk, traduction du *Guide*, t. I, p. 210, note 1. — [2] Voyez, avec les ouvrages cités plus haut, M. Munk, *Guide des égarés*, t. I, p. 304-308, note 1. — [3] IIe partie, ch. XXVII, p. 205 de la traduction française.

session de la vie éternelle, évidemment toutes les autres sont vouées au néant. C'est ce que Maïmonide affirme expressément dans un petit écrit intitulé *Chapitres de la béatitude* (*Pirké hacéla'ha*), dont la traduction hébraïque a été publiée, en 1765, à Amsterdam, avec d'autres opuscules, sous le titre général de *Péer kador,* c'est-à-dire l'*Ornement du siècle*[1]. Dans ce petit traité, dont l'authenticité me paraît difficile à révoquer en doute, nous lisons : « Pour les aveugles, qui ne connaissent pas d'autres « plaisirs que les plaisirs des sens, il n'y a pas d'autre bonheur que celui « qu'on peut obtenir en ce monde, ni d'autre châtiment capable de les « affliger que la perte des seuls biens qu'ils connaissent. Et, comme cette « condition est précisément celle de la grande majorité des hommes, la « loi n'a pu promettre que des récompenses matérielles à quiconque obéit « à ses commandements, et elle a dû effrayer par des châtiments de « même nature ceux qui transgressent ses préceptes[2]. »

Voilà le ciel transformé en un cénacle de philosophes où n'entreront que ceux qui auront lu Aristote et Avicenne, et probablement aussi le *Moré-Nébouchim.* Du moins les âmes privilégiées sont-elles réellement sauvées? L'immortalité qui leur est promise après cette vie, n'est-ce point une immortalité illusoire? Si pure que puisse être leur existence à venir des pensées et des appétits de la terre, conserveront-elles encore quelque reste d'elles-mêmes, auront-elles une conscience particulière et qui leur permette de contempler la majesté divine sans être absorbées en elle? Par moments on serait tenté de le croire, et l'*intellect acquis,* seule partie de notre être qui soit appelée à survivre à la dissolution de notre corps, nous est représenté comme un être distinct, comme une nature spirituelle vraiment digne du nom d'âme, en un mot, comme une personne. Ainsi, nous lisons dans le *Guide des égarés*[3] que les âmes qui survivent à la mort ne sont pas la même chose que l'âme qui se produit dans l'homme au moment de sa naissance; car celle-ci n'est qu'une simple disposition, une virtualité, une chose qui n'existe qu'en puissance, tandis que l'âme qui persiste quand le corps n'est plus est quelque chose de réel, ou qui existe en acte. Non-seulement l'immortalité est attribuée ici à un être véritable et non pas à une abstraction; mais on reconnaît plusieurs âmes immortelles, et, par là, on conserve à chacune son caractère personnel. Voici un autre passage,

[1] In-4°, 1765. Le nom du traducteur est *Mordechaï Rama.* L'original arabe des *Chapitres de la béatitude* est parmi les manuscrits hébreux de la Bibliothèque impériale. — [2] *Péer hador,* f° 35, v°, col. 1. — [3] Première partie, ch. LXX, t. II, p. 327 de la traduction.



où la même pensée semble se présenter sous une forme à la fois plus concise et plus claire : « Sache que nous aurions dû comparer le rap-« port de Dieu avec l'univers à celui qui existe entre l'*intellect acquis* et « l'homme; car cet intellect, lui aussi, est autre chose qu'une faculté « dans un corps; il est, en réalité, séparé du corps sur lequel il s'épanche[1]. » Si notre âme immortelle est à notre corps ce qu'un Dieu créateur est à la nature, comment hésiter à lui reconnaître tous les attributs de la personnalité ?

Mais l'espérance qu'on peut fonder sur ces paroles est bientôt détruite par des paroles contraires. Ce qui est incorporel, dit Maïmonide[2], n'admet point l'idée de nombre, à moins que ce ne soit une force inhérente à un corps. Les forces de cette espèce, on peut les énumérer en faisant l'énumération des objets matériels dans lesquels elles résident; mais les *choses séparées*, qui ne sont ni des corps, ni des forces ou des propriétés de la matière, n'admettent aucunement l'idée de nombre, si ce n'est dans ce sens qu'elles sont des causes et des effets les unes des autres[3].

Rejeter absolument l'idée de nombre, c'est-à-dire l'idée de pluralité, en dehors du monde spirituel, c'est nier la pluralité des âmes ou des pures intelligences, c'est confondre dans une existence unique tout ce que notre esprit peut concevoir comme indépendant ou distinct de la matière. Cependant, puisque les choses immatérielles restent subordonnées les unes aux autres à titre d'effets et de causes, cela n'est-il point suffisant pour que nous puissions les maintenir séparées, en leur accordant à chacune une conscience particulière? Ce ne serait pas la première fois que des philosophes spiritualistes, et même mystiques, auraient accueilli cette idée. Swédenborg, Henri Morus, et, avant eux, Avicenne, tout en supprimant dans le monde spirituel l'espace, la quantité et la pluralité mathématique, se représentaient cependant les âmes et les esprits, après la cessation de la vie, comme des êtres distincts, comme des existences individuelles. Mais la planche de salut qu'il nous a montrée un instant, Maïmonide ne tarde pas à la retirer; car l'exception qu'il vient de faire au principe de l'unité intellectuelle ne s'applique en aucune manière, dans sa pensée, à la partie immortelle de notre âme. Les choses incorporelles, pour échapper à leur identification, doivent avoir entre elles des rapports de cause à effet. « Or ce qui survit de

[1] Ire partie, ch. LXXII, p. 373 de la traduction française. — [2] IIe partie, introduction, 16e proposition, t. II, p. 15 de la traduction française. — [3] Je résume et j'interprète, plutôt que je ne cite, la traduction de M. Munk.

« Zeid n'est ni la cause ni l'effet de ce qui survit de 'Amr; c'est pourquoi « l'ensemble est *un* en nombre, comme l'a montré Abou-Becr-ibn-al- « Çayeg [1]. » En d'autres termes, toutes les âmes humaines, après la mort, se réunissent en une seule âme; toutes les intelligences vont se confondre avec l'intelligence universelle, avec l'intelligence active, dont elles ne sont, après tout, qu'une émanation. C'est la doctrine d'Ibn-Bâdja, attribuée généralement à Averrhoès, bien qu'elle ait existé avant lui; ou, pour rester complétement dans la vérité, c'est la doctrine de l'école d'Alexandrie. Voilà donc le panthéisme alexandrin qui, dans la question de la personnalité humaine et de l'immortalité de l'âme, prend sa revanche de l'échec qui lui a été infligé dans la question de la nature divine et de ses rapports avec le monde. C'est une nouvelle preuve de la lutte qui existe, dans l'esprit de Maïmonide, entre son système et sa foi; entre son bon sens naturel ou les instincts religieux de sa race, et ce qui passait alors pour les arrêts irrévocables de la science.

Malgré cela, je ne puis me résigner à croire que le défenseur de la liberté divine et de l'idée de la création ait complétement sacrifié à la philosophie de son temps l'immortalité de l'âme humaine, et je suis encouragé dans ce doute par le langage non-seulement religieux, mais mystique, qu'on observe dans les *Chapitres de la béatitude.* Nous y rencontrons à chaque pas des images comme celle-ci : la lampe qui éclaire pendant la nuit les œuvres de la femme forte, cette lampe qui ne s'éteint jamais, c'est l'âme raisonnable de l'homme qui a reçu de l'intelligence universelle le don de l'activité et de l'immortalité. Quand nous lisons dans le Cantique des Cantiques, « Le roi m'a fait entrer dans ses ap- « partements; réjouissons-nous et soyons remplis d'allégresse, » cela s'applique aussi à l'âme humaine, à l'âme qui s'est approprié la vérité éternelle, et que Dieu doit un jour recueillir près de lui [2]. Cette autre parole de l'Écriture, « Nous louerons le Seigneur aujourd'hui et pendant « l'éternité, » doit également s'entendre de ceux qui servent Dieu dans ce monde, qui forment le peuple des justes, qui mettent leur bonheur dans la sainte union à laquelle ils aspirent, et qui persistent dans cette félicité, en ne cessant de l'accroître jusqu'à la fin des choses [3]. Sans doute, il n'y a rien dans ce langage figuré qui réserve expressément les droits de l'individu; mais il me semble que le néant (car une immortalité sans conscience n'est pas autre chose pour l'homme) ne peut être célébré avec de pareils accents. Il faut remarquer, en outre, que les *Pirké*

[1] Ire partie, ch. LXXIV, t. I, p. 434 de la traduction française. — [2] *Péer hador,* f° 35, r°, col. 1. — [3] *Ubi supra,* f° 35, v°, col. 2.

haçéla'ha sont postérieurs au *Moré-Nébouchim*, et que Maïmonide ne se pique pas toujours d'être conséquent.

Je ne terminerai point cet article sans hâter de tous mes vœux la publication de la troisième et dernière partie du grand ouvrage que M. Munk a eu le courage d'entreprendre, et dont la perfection, jusqu'ici, ne laisse rien à désirer, qu'un peu plus de liberté et de naturel dans la traduction.

AD. FRANCK.

PETRI ABÆLARDI OPERA, hactenus seorsim edita nunc primum in unum collegit, textum ad fidem librorum editorum scriptorumque recensuit, notas, argumenta, indices adjecit Victor Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois, philosophiæ et litterarum in academia parisiensi professoribus. Tomus prior, 1849. Tomus posterior, 1859. — Parisiis prostant apud A. Durand.

TROISIÈME ARTICLE[1].

IV.

Abélard est-il réaliste, et, s'il l'est, dans quelle mesure l'est-il? Telle est la double question à laquelle nous voudrions essayer de répondre dans ce troisième article, en nous appuyant sur les textes que nous offre abondamment la belle édition de M. V. Cousin, en nous éclairant, à l'occasion, des lumières que M. de Rémusat a répandues sur ce sujet difficile et obscur, et enfin en ajoutant nos efforts personnels à ceux des critiques éminents qui nous ont préparé la voie.

Mais, avant de nous engager dans cette recherche, sachons bien ce que c'est que le réalisme. De récents débats esthétiques ont détourné ce terme de la signification que la scholastique lui avait donnée. Dans l'art, l'extrême réalisme, quand il est conséquent, va jusqu'à soutenir que toute réalité quelconque, prise au hasard, mérite, par cela seul qu'elle

[1] Voir les cahiers de juin et juillet 1862.

est, d'être peinte, décrite, représentée, tandis que ce qui est conçu en dehors des objets individuels, à titre de beauté générale ou d'idéal, n'est rien et ne vaut pas qu'on s'en occupe. Au contraire, en métaphysique, le réalisme extrême attribue l'existence la plus haute et la plus vraie au genre le plus élevé, à l'abstraction pure, et n'hésite pas à prétendre, comme l'osait Guillaume de Champeaux, que la rationalité, par exemple, n'en existerait pas moins réellement et en substance, alors même qu'elle ne serait nulle part dans le monde des individus vivants. En deux mots : le réalisme esthétique est la négation radicale et excessive de l'idéal dans l'ordre du beau, et le réalisme métaphysique est l'affirmation excessive de l'idéal et du genre dans l'ordre du vrai.

Toutefois, dans l'art, et en deçà de l'excès que nous avons marqué, il y a un réalisme modéré et raisonnable. Celui-ci, que tous les poëtes et tous les artistes de génie ont pratiqué sans fracas, étudie attentivement la nature réelle, sauf à l'ennoblir par le prestige de l'idéal; réciproquement, il aime, cherche et conçoit l'idéal, mais en même temps il sait y infuser le sang et la chaleur de la vie individuelle. De même, dans la sphère de la métaphysique, il y a un réalisme tempéré, que la raison circonscrit et que la science accepte, ou, du moins, incline de plus en plus à accepter. Autant le réalisme signalé précédemment est étroit et exclusif, autant celui-ci est large, compréhensif et conciliant. Au lieu de se perdre dans les espaces vides de la logique, où manquent également le sol ferme, l'air respirable et les cimes élevées, le réalisme tempéré, tout en faisant à la logique sa juste part, cherche, par l'observation des êtres particuliers réels et vivants, la notion de l'individu; par la comparaison des caractères génériques survivant aux individus et contenus dans d'infranchissables limites, il détermine la notion de l'espèce et celle du genre; par l'étude de la nature divine, il poursuit et atteint, au sein même de l'intelligence infinie, les modèles que copient et les cadres que se tracent et respectent les forces physiques et psychologiques dont l'ensemble forme l'univers. En prenant tour à tour et en reprenant plusieurs fois ces routes diverses, le vrai réalisme métaphysique aboutit, ou, selon nous, semble devoir aboutir aux trois conclusions suivantes :

Premièrement : les genres et les espèces existent dans la nature en tant que collections d'individus génériquement et spécifiquement semblables. Tels sont le genre animal, l'espèce homme.

Secondement : le genre et l'espèce existent dans chaque individu de l'espèce et du genre, en tant que tout individu naît avec les caractères essentiels du genre et de l'espèce, conserve ces caractères aussi long-



temps qu'il vit, et transmet ou est apte à transmettre ces caractères à d'autres individus qui sortent ou peuvent sortir de lui. Ainsi, quoique ni aucun genre ni aucune espèce ne soient totalement en substance dans chaque individu; quoique ni le genre animal ni l'espèce homme ne soient compris tout entiers en substance dans Descartes, le genre animal et l'espèce homme sont dans Descartes tout entiers formellement. En effet, il saute aux yeux que, si un seul des caractères de l'animal, ou un seul des caractères de l'homme manquait à Descartes, Descartes périrait. De sorte que, par la forme, sinon par la substance, le genre et l'espèce existent réellement dans chacun de leurs individus. Ajoutons tout de suite que la forme du genre ou de l'espèce n'en est pas toujours et nécessairement l'idéal. Il n'est pas un seul homme vivant qui ne réunisse tous les caractères de la nature humaine. Par là l'espèce est dans tous formellement. Mais presque aucun homme, et peut-être aucun, ne présente ces caractères portés à leur suprême degré; d'où il résulte que l'idéal, c'est-à-dire la perfection du genre et de l'espèce, n'est dans nul individu.

Troisièmement : ni les plantes, ni les animaux, ni les hommes ne sont cause première de la forme générique et spécifique qu'ils reçoivent, conservent et transmettent. Ils la reçoivent sans la choisir, et, à l'exception de l'homme, la gardent et la communiquent ou sans la connaître, comme font les végétaux, ou, comme les animaux, sans savoir ni pouvoir la modifier dans son essence. L'homme lui-même, quoique sa raison l'initie à quelques-uns des desseins de la Providence, quoiqu'il exerce sur la nature et sur lui-même un empire étendu, l'homme lui-même ignore, tout en le célébrant, le mystère ineffable qui le fait renaître dans son enfant; et, s'il lui a été donné de varier artificiellement les couleurs et les proportions des fleurs, le volume, la saveur et le parfum des fruits, la taille, le plumage ou la fourrure de certains animaux, jamais, jusqu'ici, sa puissance n'a su tirer ni un palmier d'un gland de chêne, ni un aiglon de l'œuf d'un passereau, ni un homme semblable à lui des flancs d'un quadrumane. Dieu seul est le créateur, le dispensateur, comme il est l'incorruptible gardien du genre et de l'espèce. Puisqu'il crée les formes essentielles, il les conçoit, et cette conception ne peut pas ne pas être éternelle. Le genre et l'espèce sont donc éternellement en Dieu, à titre de conceptions de sa raison, et réels de la réalité même de la pensée divine.

En somme, une triple réalité doit être attribuée aux genres et aux espèces : 1° La réalité substantielle et collective des groupes naturels d'individus semblables; 2° la réalité de la forme générique et spécifique

dans l'individu; 3° la réalité rationnelle du type générique et spécifique dans la pensée divine. Le vrai réalisme, physique et métaphysique, nous paraît se réduire à ces trois propositions. Hors de là, et sauf erreur de notre part, il est en excès ou en défaut.

Ces considérations préalables étaient nécessaires, on le comprendra, tant pour éclairer d'un jour un peu moderne le réalisme d'Abélard que pour expliquer et justifier la critique à laquelle nous devons le soumettre. En exposant cette doctrine contestée et souvent fuyante, nous tenons à être clair; en l'appréciant, nous voudrions être équitable. Dans les deux cas, si nous nous trompons, nous désirons qu'on puisse apercevoir aisément notre erreur et nous la signaler.

Plus nous avançons dans notre examen, mieux nous mesurons l'important service que M. V. Cousin a rendu à l'histoire de la philosophie en publiant le fragment *Sur les Genres et les Espèces*. En l'absence de ce document précieux, il serait peut-être difficile de nier, mais à coup sûr il serait impossible d'affirmer et d'établir pièces en main ce réalisme d'Abélard que nous penchons à considérer comme sa dernière pensée. C'est principalement à l'aide de ces quelques pages que l'esprit souple et pénétrant de M. de Rémusat a su opérer, dans les trois premiers chapitres de son second volume, un si habile débrouillement de la question des universaux telle que l'a traitée le douzième siècle. C'est donc là que, nous aussi, nous prendrons notre plus solide point d'appui, sans négliger toutefois de très-notables passages de *la Dialectique* et de *l'Hexaméron*, qui confirment et même développent le sens du grand texte retrouvé par M. Cousin dans le fonds de Saint-Germain.

Toute erreur, quelle qu'elle soit, a son origine dans un vice de méthode. Le procédé vicieux du réalisme absolu de Guillaume de Champeaux consistait, nous l'avons dit, à voir le genre entier, substance et forme, dans l'être particulier, et à se vanter de l'en extraire par l'analyse des caractères d'un seul individu. Cette prétention singulière était exprimée dans un langage non moins singulier : « Unum quodque individuum in quantum est homo de se colligitur [1]; » en français : le caractère général d'homme se recueille de tout individu, en tant qu'il est homme. En vrai dialecticien, Abélard, pour détruire la doctrine, l'attaquait dans sa méthode. Il répliquait, avec Boèce, que ni le genre ni l'espèce ne sont recueillis dans un seul individu, mais conçus rationnellement par l'examen comparatif de la totalité des individus. Il le dé-

[1] Abélard. Ouvrages inédits. *De Generibus et Speciebus*, p. 520.



montrait surtout en disant que, si le genre est tout entier substantiellement dans l'individu, le particulier devient égal au général et se confond avec lui, ce qui est absurde. A cet argument et à d'autres de valeur purement logique, il eût fallu joindre cette raison psychologique, savoir que l'esprit ne discerne l'individu de l'espèce et l'espèce du genre qu'à la condition de les embrasser et de les comparer entre eux. Il eût encore fallu ne pas s'imaginer que la notion du genre présuppose la connaissance de tous les individus qui y sont compris, puisque cette complète connaissance est impossible. Il eût fallu enfin comprendre, et Abélard ne l'a pas compris, que, si le genre n'est pas tout entier substantiellement dans chaque individu, il y est tout entier formellement, c'est-à-dire par un ensemble de caractères qui impriment à l'individu la marque du genre. Toutefois, ces réserves faites, il reste à Abélard le mérite d'avoir aperçu que, pour obtenir la notion du genre, il est nécessaire : 1° d'étudier les individus; 2° d'étudier les groupes appelés espèces et genres; 3° de prendre pour point de départ de ce double travail l'analyse des caractères de l'individu. Voyons s'il a appliqué ces trois règles, et avec quel succès.

Après avoir réfuté, au moyen de la raison et de l'autorité, les sectes réalistes et nominalistes, Abélard expose sa propre opinion dans le *De Generibus et Speciebus*. Il part effectivement de la considération de l'individu. Il témoigne ainsi que l'individu est, à ses yeux, la réalité par excellence et la base première, sinon unique, de la généralisation. Cependant il ne faudrait pas s'exagérer la valeur scientifique de cette marche méthodique. Abélard ne pousse pas l'analyse jusqu'à ces profondeurs où la psychologie moderne s'efforce de saisir les racines vivantes de la personnalité. Ni M. Cousin ni M. de Rémusat ne s'y sont mépris. Nous ne pouvons davantage nous y méprendre. A cette question, Qu'est-ce que l'individu, Abélard répond en quatre mots par la formule aristotélique. Tout individu est composé de matière et de forme; Socrate a pour matière l'*homme*, et pour forme la *socratité*[1]. La vérité de sa théorie dependra des conséquences qu'il aura déduites de cette loi métaphysique.

Il en fait sortir d'abord un tableau des espèces et des genres, une manière de système ontologique dont le plus bas degré est l'individu, et le degré suprême la pure matière ou l'être absolument indéterminé. Comme cette conception porte toute la doctrine réaliste d'Abélard, comme elle est pour lui féconde en embarras, dont il ne triomphe qu'en

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 524.

partie et au prix de plus d'une contradiction, nous sommes obligé de la reproduire ici.

Tous les hommes, comme Socrate, sont composés de matière et de forme : la matière est semblable pour tous, la forme différente. La matière de Platon est *l'homme*, comme celle de Socrate; mais sa forme est autre : c'est la *platonité*. Et, de même que la socratité, qui constitue la forme de Socrate, n'est nulle part ailleurs que dans Socrate, de même la portion d'essence humaine qui, dans Socrate, supporte la socratité, n'est pas non plus ailleurs que dans Socrate. Ainsi des autres individus.

Passons à l'espèce. J'appelle espèce, dit Abélard, non pas seulement cette portion d'essence humaine qui n'existe que dans Socrate, ni seulement celle qui est dans quelque autre individu semblable, mais toute la collection des essences humaines comprises tant dans Socrate que dans les autres individus humains. Toute cette collection, quoique essentiellement multiple, est considérée par les autorités comme une espèce une, comme un universel un, comme une nature une, de même qu'un peuple est appelé un, encore que composé d'une multitude de personnes. Maintenant, chacune des essences de la collection appelée humanité a sa matière et sa forme; la matière est la même dans toutes : c'est l'animal; quant à la forme, elle n'est pas une, mais elle embrasse diverses formes substantielles, telles que la rationalité, la mortalité, la bipédalité. Et ce qui a été dit de l'humanité, savoir que la portion d'essence humaine qui soutient la socratité n'est pas la portion d'essence humaine qui soutient la platonité, il faut le dire également de l'animal. Car cette portion d'animalité qui soutient en moi la forme humaine n'est pas ailleurs que dans moi; mais l'animalité est indifféremment (sans différence) dans les matières particulières des individus du genre animal.

Or cette multitude d'essences d'animal qui soutient les formes des espèces particulières d'animal, je dis qu'il faut l'appeler genre, et cette multitude est différente de celle qui constitue l'espèce. En effet, celle-ci n'est que la collection des essences qui soutiennent les formes des individus, tandis que la multitude appelée genre est la collection des différences substantielles des diverses espèces.

De même, pour pousser jusqu'au premier principe, on doit savoir que les essences particulières de la multitude appelée genre animal se composent d'une certaine matière ou essence de corps et de formes substantielles, c'est-à-dire de l'animation et de la sensibilité, et ces essences corporelles, comme le genre animal, n'existent pas essentiellement ailleurs, mais seulement soutiennent, sans différence, indifféremment, les formes de toutes les espèces de corps. Et la multitude de ces essences de corps est le genre même ou la nature que constitue, selon nous, la multitude des essences ou des espèces de l'animal.

Mais ces essences particulières du corps, qui est un genre, se composent à leur tour d'une matière, c'est-à-dire d'une certaine essence substantielle, et d'une forme qui est la corporéité.

Les essences indifférentes, ou non différentes, qui sont au fond des précédentes, forment une espèce nouvelle, dont la forme est l'incorporéité, et la matière, la multitude même des essences composant la substance généralissime.

Celle-ci elle-même n'est pas simple; elle a une matière : la pure essence, pour ainsi dire; elle a aussi une forme : la susceptibilité des contraires. Cette pure

essence est-elle un genre? et sinon, pourquoi non? c'est ce que nous dirons plus bas[1].

Dans ces lignes, que nous avons dû traduire littéralement, on reconnaît au premier coup d'œil cette sorte de réalisme qui affirme les espèces et les genres à titre de collections d'individus vivants. On y remarque aussi que l'espèce et le genre sont considérés comme existant réellement dans les individus où ils jouent le rôle de matière soutenant la forme. Dès à présent, la première de ces deux assertions nous semble vraie, et, au contraire, la seconde nous semble fausse. Mais ne nous hâtons pas de prononcer. Assurons-nous d'abord si Abélard a bien démontré l'une, et si, par hasard, il n'aurait pas expliqué et rectifié l'autre.

Tout genre est une collection; mais la réciproque n'est pas toujours vraie, car toute collection n'est pas nécessairement un genre ou une espèce. Abélard le sait; aussi distingue-t-il les collections fictives et apparentes des collections réelles, et les genres artificiels des genres naturels. Les armées, les tribunaux, les nobles, voilà des collections fictives et des genres artificiels. Les animaux, les métaux, les arbres, voilà des collections, des genres naturels[2].

Toutefois il faut s'expliquer encore, et dire ce que c'est qu'une nature et surtout une nature d'essence. La *Dialectique* nous l'apprendra. Comme Aristote, Abélard compte quatre causes : la cause matérielle, la cause formelle, la cause finale et la cause efficiente. Celle-ci est créatrice. Mais Dieu seul est cause créatrice. Dans l'acte procréateur, est-ce le père qui est cause efficiente plutôt que la mère? Ni l'un ni l'autre ne l'est. Ce nom ne convient qu'à Dieu, « dont la merveilleuse et secrète « opération adapte insensiblement et imprime la forme au germe com« muniqué et reçu. » La véritable cause est celle qui, opérant sur une matière comme sur un sujet, imprime à chaque chose sa forme, comme l'ouvrier donne la forme au couteau, comme la nature donne à l'homme sa forme. Proprement, rien n'est un selon la nature, que ce que Dieu crée et achève par sa divine opération. Les objets qui procèdent de l'opération humaine, un navire, une maison, ne sont pas créés par les hommes; dans ces productions, en effet, il n'y a pas substance créée; il y a seulement assemblage de substances déjà créées, et l'unité n'est pas dans ce que n'a pas uni la nature de la substance. Créer, c'est donc faire la substance elle-même, et cela n'appartient qu'à Dieu[3].

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 524-526. — [2] Abélard. Ouvrages inédits. *Dialectique*, p 421; M. de Rémusat, *Abélard*, t. I, p. 431-432. — [3] *Dialectique*, IIIe partie. *Topiques*, p. 413-414.

On verra tout à l'heure en quoi cette théorie s'applique aux genres et en quoi elle dépasse l'aristotélisme. Mais suivons-la jusqu'où la pousse Abélard. Elle conduit fort au delà du conceptualisme, dans les régions d'un réalisme singulièrement prononcé.

Il y a mouvement dans la substance (ou dans la nature, ce qui est tout un) lorsqu'une chose est créée ou détruite dans sa substance. Une chose est engendrée lorsqu'elle revêt une certaine substantialité déterminée : ainsi, quand un corps reçoit la vie, il revêt la substance d'un corps animé, animal ou humain. Une chose est détruite, lorsqu'elle dépouille cette même substantialité; ainsi le corps, à la mort, redevient inanimé. Il y a donc deux espèces de mouvement de la substance; la génération, qui est l'entrée de l'objet dans sa substance, et la destruction, par laquelle l'objet sort de sa substance. — Le mouvement de génération par lequel un objet entre dans la nature de sa substance dépend du Créateur seul. L'autre paraît dépendre de nous, notamment celui par lequel nous tuons quelqu'un, ou nous changeons le bois en cendres au moyen de la combustion, ou le foin en verre au moyen de la liquéfaction. Et, en cela, nous semblons disposer du pouvoir de la génération, puisqu'un même acte de notre part fait entrer dans une substance nouvelle ce qu'il a fait sortir d'une substance ancienne. Mais ce n'est pas là une création première, et jamais une création première ne nous appartient[1].

Parvenu à cette idée de création première, Abélard l'approfondit, il la creuse, en quelque sorte, selon ses forces, et voici ce qu'il y trouve :

Les premières créations des choses dans lesquelles Dieu a créé non-seulement les formes, mais encore les substances elles-mêmes, comme, par exemple, quand Dieu a conféré la première existence aux corps, ces créations, ainsi que les destructions qui y correspondent, ne doivent être rapportées qu'au seul Tout-Puissant. Car l'acte de l'homme ne saurait anéantir la substance d'aucun corps. Or nous appelons créations premières celles par lesquelles les matières des choses ont commencé d'exister, et cela sans aucune autre matière antécédente. Voilà pourquoi il est dit dans la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, » c'est-à-dire en première création. Dieu, en effet, commença par le ciel et par la terre, et y enferma la matière de tous les corps, puisqu'il y mit tous les éléments qui sont la matière de tous les autres corps[2].

Ici nous prions le lecteur de noter que, dans cette cosmologie d'Abélard, la matière est créée, et que Dieu en est l'unique créateur. Mais il y a plus : Dieu crée aussi les *formes substantielles*, et ce point de la doctrine est capital.

[1] *Dialectique,* III[e] partie. *Topiques,* p. 414-415. — [2] *Dialectique,* III[e] partie. *Topiques,* p. 415-416.

Écoutons notre philosophe :

Les secondes créations ont lieu, dit-il, lorsque Dieu, par l'adjonction de la forme substantielle, fait entrer la matière déjà créée dans une existence nouvelle, comme lorsque Dieu créa l'homme avec le limon de la terre. En quoi nous n'apercevons aucune nouvelle matière, mais seulement la survenue d'une forme différente..... Aussi Moïse a-t-il dit justement, Dieu *forma* l'homme, et, par ce mot, il a caractérisé cette création de la forme, afin de la distinguer de la création première, ou création de la matière....... Mais ni les créations premières ni même les dernières ne sont soumises à notre pouvoir. Toute création est au-dessus de nos puissances et ne doit être rapportée qu'à Dieu. Quand la cendre du foin est placée dans la fournaise, ce n'est pas notre action qui opère et crée le verre; Dieu seul, pendant que nous ignorons la physique, opère mystérieusement sur la matière par nous préparée, et produit une substance nouvelle[1].

De toutes ces considérations sur la puissance créatrice que faut-il conclure par rapport aux genres et aux espèces? Deux choses. Premièrement, que, « Dans ces premières comme dans ces dernières créations, « les substances générales et spéciales ont été constituées[2]. » Secondement, que « Ce n'est pas le seul changement de forme, mais bien le « changement de la substance qui produit la diversité des genres et des « espèces. En effet quoique, dans les espèces de la substance, la vraie « cause de la diversité des espèces soit la différence, cette diversité est « surtout l'effet de la diversité de la substance. C'est de là que l'on a « nommé *différences substantielles* celles qui, en survenant dans la subs- « tance, produisent la différence de substance et l'unité de nature. En « effet, quant au genre et à l'espèce, notre seule conclusion est qu'ils « consistent dans l'unité naturelle et substantielle produite par l'opéra- « tion divine[3]. »

Cette théorie de l'origine des genres et des espèces s'achève dans l'*Hexaméron*, sorte de commentaire des premiers chapitres de la Genèse, qu'Abélard avait écrit, à la demande d'Héloïse, pour elle-même et pour ses filles spirituelles. Il y détermine de son mieux l'étendue et les limites de l'action divine sur la production et la conservation des espèces et des genres.

Dans les œuvres des six premiers jours, dit-il, la seule volonté de Dieu exerçait la puissance depuis dévolue à la nature; car celle-ci n'était encore qu'en voie d'être créée, c'est-à-dire qu'à ce moment une certaine force féconde était conférée aux choses qui naissaient. Et c'est par cette force que la nature devait plus tard suffire à

[1] *Dialectique*, III° partie. *Topiques*, p. 416-417. — [2] *Ibid.* p. 418. — [3] *Ibid.*

la multiplication des êtres, ainsi qu'à tous les effets qui devaient procéder ou naître d'elle [1]. — Ainsi Dieu ne créa pas tous les individus de chaque espèce, mais chaque espèce d'oiseaux et de poissons [2]. Et il dit : croissez et multipliez, c'est-à-dire prenez accroissement par le nombre des individus, mais non par la diversité d'espèces nouvelles [3]. — Il créa l'âme vivante : entendez qu'il créa l'être vivant *dans son genre*, en effet, quoique les animaux primitivement créés périssent quant à eux-mêmes; quoiqu'ils ne restent pas en même nombre qu'au moment de leur création, néanmoins ils vivent toujours *dans leur genre*, en quelque sorte, puisque, pendant que les individus s'éteignent, on ne voit disparaître ni le genre, ni l'espèce. C'est ainsi qu'on dit d'un tyran mort qu'il vit dans ses enfants [4].

D'après ces fragments qui concordent entre eux, et qui sont empruntés aux ouvrages les plus importants et les plus philosophiques d'Abélard, il nous semble tout à fait évident que l'auteur de la *Dialectique*, du traité *Sur les Genres et les Espèces* et de l'*Hexaméron*, professa ce réalisme qui admet la réalité des espèces et des genres naturels à titre de groupes essentiellement semblables. Nous croyons, en outre, que cette affirmation de sa part n'était point gratuite, mais, au contraire, fondée sur des raisons qu'Abélard connaissait et qui se détachent nettement sur le fond de ses argumentations plus ou moins subtiles. Ces raisons, que l'on aura sans doute entrevues au passage, et qui constituent une sorte de démonstration, résumons-les en quelques lignes.

A jeter les yeux sur le monde, on y découvre des collections d'individus, ou de natures, ou de substances particulières essentiellement semblables. Ce sont là les espèces. Une collection d'espèces semblables est un genre. Tandis que les individus passent, leurs espèces restent; elles sont permanentes. Le principe de cette permanence est une certaine force (*vis quædam*) en vertu de laquelle l'individu produit son semblable. L'espèce sort ainsi de l'individu et l'individu revit dans son espèce. Mais l'homme ne crée ni ne détruit rien absolument. Ce n'est pas lui qui a créé les genres et les espèces; ce n'est pas non plus la nature, laquelle est elle-même créée. C'est Dieu qui a créé les individus, les espèces et les genres, et qui les conserve par la force qu'il a conférée aux substances naturelles de se reproduire. Les genres et les espèces sont contemporains de la création. Les individus croissent en nombre; il n'est pas en leur pouvoir d'augmenter le nombre des espèces ou des genres.

Nous le demandons, n'est-ce pas là un réalisme? Et, dans les traits

[1] *Petri Abælardi Opera*, éd. Cousin, tomus prior, *Expositio in Hexameron*, p. 644. — [2] *Ibid.* p. 653. — [3] *Ibid.* p. 654. — [4] *Ibid.* p. 655.

généraux de ce réalisme, y a-t-il une seule proposition que la science la plus sévère doive réprouver?

On répondra peut-être que cette doctrine est vulgaire, de simple bon sens, et qu'après tout Abélard la trouvait toute faite dans les livres et dans Aristote.

Dans la suite de ces études nous nous sommes soigneusement gardé d'enfler le mérite et d'exagérer l'originalité d'Abélard. Nous voulons nous en garder jusqu'à la fin. Mais, tout en restant dans la stricte justice, nous ferons observer, en premier lieu, que, si ce réalisme d'Abélard eût été si facile à démêler et à professer, la querelle des universaux n'aurait eu ni tant de retentissement, ni tant de durée. En second lieu, nous remarquerons, en y insistant un peu plus que M. de Rémusat, que la solution adoptée par Abélard n'est pas dans ceux des ouvrages d'Aristote qu'il connaissait, et qu'elle n'est pas davantage dans les traités du Stagyrite que ce siècle ne possédait pas.

On peut lire d'un bout à l'autre, ligne à ligne et mot à mot, tous les traités qui composent la logique d'Aristote, c'est-à-dire les *Catégories*, l'*Interprétation*, les *Topiques* et les *Analytiques*, tant premiers que derniers; on n'y découvrira nulle part la notion de cause efficiente et positivement créatrice telle qu'Abélard vient de l'exposer en l'appliquant à la question de l'origine des genres. Non certes, nous le répétons, qu'Abélard ait conçu cette cause à l'image infiniment agrandie de notre énergie personnelle saisie au fond de nous-mêmes par le sens intime; il s'en fallait de sept siècles que la métaphysique en fût là. Mais Abélard entend par cause efficiente une force première, active, consciente de son acte et de tous les effets de son acte, et qui crée tout de rien, produisant et le monde, et les éléments du monde, et toutes les matières, et toutes les formes, et toutes les combinaisons de la matière et de la forme. Rien de pareil dans la logique d'Aristote.

Rien de pareil non plus ni dans ses ouvrages de physique, petits ou grands, ni dans sa *Métaphysique*. Abélard ne les connaissait pas; c'est lui-même qui l'avoue[1]. Mais eût-il connu ces écrits, d'ailleurs admirables, d'un puissant génie, Aristote, au lieu de le secourir, l'eût embarrassé. Qu'on ne s'y trompe pas, le Dieu d'Aristote n'a pas besoin d'être créateur, et, en fait, il ne l'est pas. Le moteur immobile du douzième livre de la *Métaphysique* n'a pas besoin d'être cause créatrice, par cette raison décisive qu'aux yeux d'Aristote le monde est éternellement ce qu'il est; c'est un tout achevé et continu, qui n'a jamais cessé et qui ne cessera

[1] *Dialectique*, p. 200.

jamais de produire des animaux et des plantes et des êtres de tout genre[1]. Dieu y joue seulement le rôle, grand encore, mais incomplet, de cause finale. Le monde tend vers lui, mais il n'en vient pas. L'univers d'Aristote a un but, ce qui ne veut pas dire qu'il aura un terme. Mais d'origine, ce monde n'en a pas. Cela posé, Dieu n'a que faire de connaître le monde; bien plus, il ne le peut; car, à connaître autre chose que lui-même, il s'abaisserait. Il n'a connaissance que de sa pensée, et sa pensée n'a qu'un seul objet, sa propre pensée. C'est un Dieu conscient, mais non pas un esprit omniscient. Dans un tel système, d'où viennent les genres? Ils sont, ils ne deviennent pas. Et comment les genres, cette matière unique de la science, se conservent-ils? Par cette loi constante, bien qu'ignorée de Dieu, que tout individu engendre un individu semblable à lui-même. Chaque essence provient d'une essence de même nom[2]. C'est un homme qui engendre un homme; c'est l'individu qui produit l'individu[3]. C'est Pélée qui est le principe d'Achille. « C'est ton père qui est ton principe, » dit Aristote[4].

Ainsi la première partie du réalisme d'Abélard, ou, si l'on veut, l'élément physique et cosmologique de ce réalisme, procède de la Bible et non d'Aristote. Toutefois il ne copie pas la Genèse; il la commente, il l'explique. Par quelle méthode essaye-t-il d'éclaircir le texte sacré? par l'observation et le raisonnement. Dans quel esprit aborde-t-il ces questions obscures et profondes? Dans un esprit philosophique et avec des allures et même des réminiscences çà et là péripatéticiennes. Ses contemporains eux aussi avaient la Bible, et Boèce, et un peu d'Aristote. Ils n'en ont pas tiré le même parti.

Il nous faut à présent étudier le côté, non plus physique et cosmologique, mais purement métaphysique de son réalisme. Il nous faut tâcher de débrouiller et d'apprécier sa doctrine, précédemment annoncée, sur la matière et la forme, envisagés comme éléments et principes du genre et de l'espèce. Ce point est des plus obscurs. Pour l'aborder avec quelque courage, nous avons besoin de compter sur toute l'indulgente attention du lecteur.

Ch. LÉVÊQUE.

(La fin à un prochain cahier.)

[1] *Métaphysique*, XII, vi. Brandis, p. 247 : Ἀλλὰ τὰ αὐτὰ ἀεὶ ἢ περιόδῳ ἢ ἄλλως. *Des plantes*. Bekker, p. 817. — [2] *Métaph.* XII, iii. — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid.* XII, v.

Éphèse et le temple de Diane, par *Édouard Falkener.* Londres, 1862.

PREMIER ARTICLE.

M. Falkener est connu du monde savant. C'est lui qui a publié une série d'essais sur l'art ancien, de concert avec les meilleurs archéologues anglais. Ce recueil, qui malheureusement n'a pas été continué, avait pour titre : *Museum of classical antiquities.* Non-seulement on y trouve des articles de MM. Birch, Donaldson, Newton, Watkiss Lloyd, George Scharf; mais des savants étrangers à l'Angleterre n'avaient point refusé leur collaboration, MM. Hittorf, par exemple, Semper, Bonucci. M. Falkener s'était signalé principalement par son active rédaction, ainsi qu'il était naturel, et l'on avait remarqué ses études sur la *Lesché des Grecs*, sur le *Proto-dorique de Thèbes*, sur le *tombeau de Mausole*, sur le *monument de Xanthus*, sur le *fronton oriental du Parthénon*, sur la *maison de Pompéi*, qu'il avait lui-même fait fouiller et découvrir, sur les *théâtres de Vicence et de Vérone*, sur le *Saint-Sépulcre et le Calvaire*, sur les *Antiquités de la Crète.* On peut considérer comme un complément de ce dernier travail le mémoire si intéressant et illustré de planches si instructives, qui fut publié plus tard sous le titre de : *Description des théâtres et des autres ruines de la Crète.*

En 1860, M. Falkener, abordant les questions théoriques, recherchait quelles étaient les causes et les principes de la perfection de la sculpture grecque. Il intitulait son livre *Dædalus*, et, quoiqu'il le plaçât sous le patronage du type fabuleux de l'art archaïque, il s'arrêtait principalement sur les œuvres du grand siècle et sur la Minerve de Phidias. Peu après, parut, en guise d'appendice, un mémoire sur l'*Hypèthre*, c'est-à-dire sur la partie des temples grecs qui restait découverte, mémoire qui avait été lu par l'auteur à la Société archéologique de Berlin.

La nouvelle publication de M. Falkener est une digne suite à ses travaux précédents. Un volume in-8°, préparé avec un grand luxe typographique, accompagné d'une carte et de vingt-quatre planches, rassemble les documents divers que M. Falkener doit et à l'étude des textes anciens et à l'exploration attentive des lieux. C'est sur les lieux qu'ont été faits les dessins et les ingénieuses restaurations qui complètent les ruines. Les juges sévères trouveront peut-être que la partie historique,

dans l'ouvrage de M. Falkener, laisse quelque chose à désirer, soit pour la méthode d'exposition, soit pour l'étendue des recherches. Mais il est juste de rappeler que l'auteur est un architecte, que son but est de faire, non pas l'histoire, mais la description d'Éphèse, que l'archéologie le pousse plutôt vers l'art que vers la critique, qu'il a voulu surtout s'inspirer des sites enchanteurs et des monuments mutilés qu'il avait sous les yeux, pour reconstruire, dans sa beauté et sa splendeur, une des villes les plus célèbres de l'Ionie. Pour moi, j'ai parcouru d'un regard charmé, tantôt ces plans si bien tracés, qui me font voir Éphèse sortant du sol avec ses murs, ses théâtres, ses temples, ses ports artificiels qui communiquaient avec la mer par le Caystre; tantôt ces restitutions poétiques qui me font planer au-dessus d'une cité florissante et me permettent de compter ses édifices, ses portiques, ses colonnades inondées de lumière, ses aqueducs qui amènent l'eau comme en triomphe, ses statues dressées sur les places publiques, ses maisons et ses tombeaux suspendus au flanc de la montagne et comme perdus dans la verdure. Je ne suis point de ceux qui déclarent téméraire toute tentative de pénétrer plus avant au sein de l'antiquité, de la faire revivre, s'il est possible, et de suppléer à la science en défaut par des rêves qui s'inspirent de la science. Les restaurations ne peignent point exactement ce qui existait, mais elles en ressuscitent le souvenir; elles parlent à l'imagination par les yeux, elles nous transportent dans un monde imaginaire, qui ressemble certainement, quoique de loin, au monde antique, elles éveillent en nous tout un ordre de sensations et d'hypothèses qui nous font approcher du vrai.

Le livre de M. Falkener est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description générale de la ville; la seconde traite plus particulièrement du fameux temple de Diane. Nous nous conformerons à cette double division.

La ville.

Éphèse était divisée en cinq quartiers, au temps de l'historien Éphore, c'est-à-dire au milieu du IVe siècle avant J. C. : c'étaient *Benna*, *Évonymia*, *Éphèse*, *Téos*, *Carina*. Plus tard on trouve d'autres parties de la ville désignées par les noms de *Trachéia*, de *Smyrna*, de *Sisyrba*, de *Daïtis*, de *Smyrna-Trachéia*, de *Lépré-Acté*, *etc.* Le mont Pion, ou Prion, dominait la ville, et une partie des murs le couronnait. En étudiant avec soin les vestiges anciens et les indications du sol, M. Falkener a reconnu que tous les édifices publics étaient situés dans la

plaine, au pied de la montagne, qu'ils étaient tellement rapprochés les uns des autres, qu'il n'y avait guère de place pour les constructions privées : de sorte que l'ensemble et la suite de ces monuments ajoutaient à la grandeur et à l'éclat de la ville. Les maisons des particuliers, au contraire, étaient bâties sur les flancs du mont Pion et du Coressus; elles y avaient plus de fraîcheur, une vue étendue, la brise bienfaisante qui soufflait de la mer. Le Caystre a été chanté par les poëtes latins; ils ont moins parlé du fleuve Sélinus, qui arrosait également la plaine; quant au Styx et au Marnas, ils ne sont connus que par un témoignage d'Achille Tatius et par une monnaie[1]. Éphèse était à quelque distance du rivage; mais une série de lacs, reliés entre eux par le Caystre et le Sélinus, fournissait à ses galères de magnifiques abris : c'étaient les avantages réunis du lac de Tunes, ce port naturel des Carthaginois, et d'Ostie, cette clef du Tibre qui défendait Rome.

Il est difficile d'espérer que les ruines d'Éphèse présentent un caractère purement grec. Éphèse a eu une prospérité trop prolongée, à diverses époques, pour que les monuments n'aient pas été renouvelés plus d'une fois et pour que l'architecture ne se soit pas transformée. Les tremblements de terre, qui ont renversé tant de villes de l'Asie Mineure, ont hâté aussi les reconstructions. Il en résulte que les ruines qui couvrent aujourd'hui le sol sont d'une époque romaine assez avancée et même du temps de l'empire byzantin. Cependant il est vraisemblable que les dispositions générales et les plans furent conformes aux plans primitifs. Le forum, par exemple, les théâtres, le stade, les gymnases, les bassins, n'ont point dû changer de place. On reconnaît que les Ioniens appliquaient à toutes leurs cités le système d'Hippodamus avec ses larges et régulières divisions.

Il y avait deux ports à Éphèse, le port *sacré* et le port *civil*. Le port civil est marqué aujourd'hui par un marais que M. de Laborde a dessiné dans son *Voyage en Orient* : une jetée qui l'entourait est indiquée par des fragments de colonnes que Le Brun a signalées[2]. En 1820, M. Donaldson, l'éminent architecte, visitait Éphèse et dressait de ces ruines un plan qui malheureusement a été perdu. Mais M. Donaldson avait pu très-nettement déterminer la forme du port principal, qui était un rectangle allongé dont les angles étaient coupés. Cette forme octogonale, que M. Falkener a adoptée à son tour dans sa restauration, n'a rien de contraire au goût antique, surtout à l'époque de la domination romaine : Ostie et Balbeck en donnent la preuve. Lorsque Lysandre,

[1] Mionnet, t. III, 262, 288. — [2] *Voyage au Levant*, pages 32 et 33.

général des Lacédémoniens, arriva à Éphèse, il fortifia la place, construisit des chantiers, des arsenaux, des magasins, appela les marchands et les étrangers, de sorte que les *ports* devinrent pour les habitants une source de richesse merveilleuse. Par conséquent, les deux ports existaient déjà au moment de la guerre du Péloponèse. Le port de la ville est représenté aujourd'hui par le marais qui est à l'ouest d'Éphèse; les alluvions avaient commencé à l'ensabler dès le temps d'Attale, et devaient le combler un jour. Le port sacré, ainsi nommé parce qu'il s'étendait devant le temple de Diane, s'appelait aussi *Panormos;* il était plus près de la mer et communiquait directement avec le Caystre. Beaucoup plus grand que le port de la ville, il recevait des bâtiments qui ne pouvaient pénétrer plus loin, à travers le canal qui unissait les deux ports. Rempli par les alluvions aujourd'hui, il n'est plus reconnaissable que par un coude prononcé que forme le lit du fleuve; jadis ce coude était une magnifique et profonde étendue d'eau, suivant l'opinion de M. Falkener. Des portiques, des constructions de toute sorte entouraient ces bassins artificiels, ou du moins agrandis singulièrement par la main des hommes. Il semble que les villes de l'Ionie aient appris des Phéniciens, leurs voisins, l'art de creuser des ports et de forcer la nature. Ce que les Phéniciens avaient entrepris à Tyr et à Carthage, les Grecs l'entreprirent à Éphèse et peut-être à Halicarnasse. Il est vrai que cette violence faite à la conformation du sol ne dure qu'autant que les peuples sont assez riches pour entretenir une telle lutte; dès que leur vigilance se ralentit ou que les bras manquent, la terre reprend ses droits, et les ports sont promptement comblés.

L'*agora*, où se réunissaient les citoyens pour délibérer sur les affaires publiques, offrait une disposition rare, qui prouve combien les eaux étaient abondantes dans la plaine d'Éphèse : au milieu de la place était un lac, orné comme un vaste bassin, entouré de colonnades, répandant la fraîcheur pendant les journées d'été, et causant aux habitants ces jouissances dont les Orientaux sont encore si épris de notre temps. Du reste, les Éphésiens n'avaient fait que développer une coutume grecque : à Pellène, une source jaillissait au milieu de l'agora; à Élis, une source placée de même était protégée contre les rayons du soleil par un toit que supportaient des colonnes. Parfois un putéal, décoré de reliefs, entourait l'orifice où l'eau se montrait. Éphèse ne fit que changer les proportions : la fontaine devint un lac. A Apamée, la rivière Catarractes traversait l'agora; à Sardes, c'était le Pactole[1]. Un

[1] Hérodote, VII, xxvi, et V, ci.

temple avait été élevé à Diane, sur cette agora, par les premiers colons ioniens. On y voyait le tombeau de Héropythus, qui avait affranchi la ville du joug des Perses, le tombeau de Denys le rhéteur : quoiqu'il fût de Milet, les Éphésiens l'avaient fait ensevelir aux frais du trésor, sur la place publique que son éloquence avait fait retentir. Il est probable que c'était dans l'agora que se trouvaient les statues élevées à Lysandre, à Étéonicus, à Pharax et à d'autres généraux lacédémoniens, de même que les statues élevées à Conon et à Timothée, chefs athéniens, quand les Éphésiens se furent ligués avec Athènes.

Les lois ioniennes, gravées sans doute sur des tables de marbre, étaient exposées à tous les regards dans l'agora. Qui sait, par conséquent, si ces précieux monuments ne sont point enfouis sous le sol, et si quelque jour une fouille heureuse ne les en fera point sortir? M. Falkener a visité et étudié avec soin les lieux, tels qu'ils sont aujourd'hui. Il n'a point entrepris de fouilles, et, loin de décourager les savants qui voudraient en entreprendre, il les y exhorte : son livre est un secours et un argument de plus. Il signale les rangs de colonnes qui formaient un double portique sur le côté oriental, et en détermine l'exacte position, sans pouvoir relever un plan général.

L'*agora des marchands*, au contraire, a été mesurée par l'habile explorateur. En examinant attentivement sa planche septième, on appréciera les spacieuses et élégantes dispositions de ce marché. Au milieu, le puits, comme dans nos villes du moyen âge : un portique encadre la place rectangulaire; derrière le portique sont les boutiques, et en arrière des boutiques les magasins. Une longue avenue, bordée de boutiques également, mène à cette agora. M. Falkener a retrouvé et dessiné l'entablement qui couronnait le portique rectangulaire, et la frise dont les rinceaux surmontaient le putéal. Non loin, un autre marché plus petit offrait des dispositions semblables. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le style de ces ruines annonce l'époque romaine.

M. Falkener a étudié avec soin les *gymnases* d'Éphèse, en leur comparant les autres gymnases qu'il a vus en Asie Mineure; Vitruve à la main, il en retrouve et les dispositions et les proportions; il n'est pas jusqu'aux noms des diverses parties de l'édifice dont il ne cherche l'étymologie. En même temps, comme il y avait plusieurs gymnases dans la ville, il est bon de connaître la cause d'une telle répétition. D'abord ces gymnases étaient situés auprès de chacun des principaux monuments; il y en avait un auprès des théâtres, un autre auprès du stade, un autre auprès de l'agora, un plus grand auprès du port,

un cinquième dans le quartier d'Opistho-Lépré. Quand l'empire de Constantinople fut fondé, on sait combien la mollesse, la licence, un luxe efféminé, se propagèrent, effaçant jusqu'au souvenir des anciennes vertus romaines. Les plaisirs du théâtre, les bains, les festins, occupaient toutes les journées des citoyens dégénérés; ils aimaient surtout ces bains énervants qui sont restés chers aux Orientaux, et que leur offraient les gymnases de l'Asie Mineure. M. Falkener suppose donc avec vraisemblance que les gymnases avaient été construits à dessein auprès du forum, du marché, de la curie, du port, du théâtre, afin qu'il n'y eût point de temps perdu et qu'aussitôt les affaires expédiées on rentrât sans délai dans les gymnases. J'ajouterai que ce voisinage avait été concerté prudemment, moins pour flatter les passions des Éphésiens que pour les contraindre à s'occuper des affaires. Du gymnase, on les tirait pour délibérer sur les intérêts publics; on les avait, en quelque sorte, sous la main.

Dans le principe, les exercices des Grecs avaient lieu à ciel ouvert et en dehors de la ville. L'espace ne manquait point pour préparer de vastes cours, des portiques, des stades, des xystes et tout ce que demandait un gymnase parfait. Quand les gymnases furent plus tard construits dans l'intérieur des villes, leurs dispositions durent se modifier, se rétrécir. On ne s'étonnera donc pas s'ils diffèrent par leurs plans, et si les uns manquent d'un élément ou d'un accessoire que les autres possèdent. Le gymnase qui se trouvait dans le quartier d'Opistho-Lépré est un des plus complets, parce qu'il a été construit plus tard; la brique qui est mêlée aux constructions en pierre, le caractère général des ruines, prouvent qu'il est d'un style avancé. On y distingue l'emplacement du stade, bordé de terrasses, le diaulus qui régnait sur trois côtés, l'éphébium, derrière le portique de la façade, et enfin toutes les parties si bien connues des thermes de l'époque romaine, l'apodytérion, le calidarium, le propnigéum, le tépidarium, l'éléæothésium, le frigidarium, le laconicum, le conistérium, etc. etc. Comme le plan de cet édifice avait été relevé par les voyageurs les plus anciens, M. Falkener s'est cru tenu à plus de soin encore dans ses dessins. Du temps d'Arundell, on observait, dans un des hémicycles, quelques traces de décoration peinte, et Arundell se figura que les peintures appartenaient à une église chrétienne, celle de Saint-Luc, par exemple. Chandler mentionne des fragments de grandes statues, avec des draperies remarquables, sur la façade de ce gymnase. Les remarques ingénieuses de M. Falkener, les rapprochements qu'il établit avec le texte de Vitruve ne peuvent être analysés comme il convient, et je renvoie à son ouvrage ceux qui désirent

s'instruire sur d'intéressantes particularités et sur des détails qui justifient sa restauration.

Le grand gymnase s'ouvrait à la fois sur le forum ou l'agora et sur le port de la ville; il dépassait les autres constructions du même genre en étendue. La plupart des voyageurs ont supposé que ses ruines étaient les ruines du célèbre temple de Diane. Guhl y a vu le temple de Neptune[1]; Dallaway, l'église dédiée par Justinien à saint Jean[2]; Arundell, l'église métropolitaine[3]. M. Falkener est d'une opinion contraire, et le plan qu'il a relevé, et qu'il complète, semblerait justifier son opinion. Au centre sont les fragments renversés de quatre colonnes de granit, qui ont près de quatre pieds de diamètre; quatre autres colonnes ont été transportées dans la mosquée d'Aiaslik, qui est voisine; Hamilton et d'autres explorateurs en ont signalé quatre autres qui ont été employées par les architectes de Sainte-Sophie à Constantinople, et que l'on disait avoir été enlevées d'Éphèse; enfin, dans la cathédrale de Pise, deux colonnes semblables viennent d'Éphèse également. Celles qui restent auraient été prises depuis longtemps, si elles n'avaient été brisées. Le Brun[4] remarqua des chapiteaux qui avaient dix pieds de hauteur, plus de huit pieds en largeur, à côté de chapiteaux plus petits, de frises et de piédestaux. Le monument était donc richement décoré, et l'architecture n'avait rien ménagé pour ajouter à la beauté d'un édifice dont la situation, entre l'agora et le port, était déjà merveilleuse. Une description ne peut rendre compte d'un plan que la vue d'un dessin explique avec tant de simplicité. Sans me ranger à l'opinion de M. Falkener, puisqu'il est difficile de juger des lieux et des ruines que l'on n'a point vus, je dois avouer que ses démonstrations graphiques sont propres à persuader les savants.

La partie la plus surprenante de l'édifice, ce sont les souterrains, ou plutôt les constructions souterraines. Le Brun les avait visitées avec un flambeau et un fil qu'il avait attaché, comme Thésée, à l'entrée du labyrinthe; il était descendu à une assez grande profondeur. Dans ces vastes caves ou corridors, il avait vu un certain nombre de chambres, la plupart à demi comblées par la terre et les ruines. Les éboulements l'avaient empêché de s'avancer trop loin; mais les gens du pays prétendaient qu'on allait ainsi jusqu'à Smyrne, fable ridicule, puisque Smyrne est à deux jours de marche. Tavernier[5] avait été à une assez grande distance pour trouver des voûtes en parfaite conservation. Il est regrettable que

[1] *Ephesiaca*, p. 178. — [2] *Constan.* p. 220. — [3] *Researches*, II, 82. — [4] *Voyage au Levant*, p. 25 et suivantes. — [5] *Six voy.* I, 81.

M. Falkener, qui n'avait point d'escorte sûre, ou plutôt qui se défiait de ses guides, ait été condamné à ne point tenter cette exploration. La voûte est coupée par un canal qui communique d'un côté avec le port de la ville, de l'autre peut-être avec le lac qui était au milieu du forum. L'eau est pure et presque tiède. Spon et Wheler ont cru voir des aqueducs[1]; Pococke a reconnu des canaux propres à conduire des eaux[2]. M. Falkener en conclut que ces souterrains et ces réservoirs étaient en rapport intime avec les constructions élevées à la surface du sol, que c'est une preuve certaine de l'existence d'un gymnase avec ses bains. Ses assertions auraient plus de force, s'il avait pu étudier les ruines par lui-même, au lieu de tirer ses conclusions de témoignages divers.

Le gymnase du stade est adossé aux murs de la ville, et la plus grande partie de ses fondations est artificielle, afin de l'élever au niveau des autres parties de la cité. Cependant le plan de cet édifice présente de si notables différences avec le plan des autres gymnases, qu'on hésite à accepter les idées de M. Falkener. C'est là qu'apparaît le danger d'un système un peu absolu. Les monuments d'époque romaine, quand ils atteignent un certain degré de ruine, trompent facilement les yeux les plus attentifs sur leur destination. Quand on n'aperçoit plus que des piliers, des murs de substruction, des bases ou des tronçons de colonnes, des arrachements de voûtes, comment rétablir avec clarté l'ordonnance de l'architecture et l'intention de l'architecte? L'Afrique est couverte de ruines romaines, et je confesse en toute humilité que j'en ai vu un certain nombre devant lesquelles j'étais fort embarrassé de retrouver une destination vraisemblable, tant le temps et la destruction avaient compliqué le problème. Des fouilles auraient pu seules résoudre une telle difficulté.

Le gymnase du théâtre ne donne pas lieu aux mêmes objections. Il ressemble beaucoup, pour le plan, au gymnase d'Opistho-Lépré; il a de plus, auprès de l'entrée supposée, une grande salle que M. Falkener restitue d'après des indices trop peu nombreux pour nous communiquer la certitude, sur ce point du moins.

Le théâtre d'Éphèse était immense. M. Cockerell, au témoignage du colonel Leake[3], lui reconnaît un diamètre de 660 pieds anglais, c'est-à-dire 40 pieds de plus que le grand axe, l'axe longitudinal du Colysée de Rome : ce qui laisse supposer que les siéges pouvaient contenir près de 50,000 spectateurs, le théâtre n'étant que la moitié d'un amphithéâtre. Le proscénium a disparu entièrement, pas un siége n'est en place; il y

[1] *Voyage d'Italie*, p. 333. — [2] *Descript. of the East*, p. 32. — [3] *Journal*, p. 328

en avait encore au temps de Pococke. Chandler signale le portique qui conduisait du théâtre au forum [1]. Plusieurs des gradins se retrouvent encastrés dans les murs du château d'Aiaslik; ils portent encore des lettres grecques ou des inscriptions qui servaient à distinguer les cunéi et les rangs.

Le stade n'est pas moins ruiné que le théâtre, mais les portes et les corridors de l'extrémité occidentale sont assez bien conservés pour permettre de déterminer la distance des vomitoires. Un fait curieux, c'est qu'il y avait beaucoup plus de places d'un côté que de l'autre, afin que la vue de la plaine ne fût point cachée, et que le portique qui couronnait le plus long côté offrît plus de charmes aux spectateurs. Cette disposition se retrouve dans plusieurs stades de l'Asie Mineure, à Cibyrrha et à Priène notamment. Le stade de Laodicée offrait le même nombre de siéges, mais il n'y avait de portique que sur un seul côté.

En face du stade est un monument que M. Falkener a cru pouvoir appeler un *Sérapéum*, à cause de sa ressemblance avec le Sérapéum de Pouzzoles. Comme à Pouzzoles, on voit au centre une construction circulaire soutenue par vingt colonnes au lieu de seize, et exhaussée sur quatre degrés. Une cour carrée l'entoure, bordée des quatre côtés par un portique, derrière lequel sont de petites cellules, ainsi qu'à Pouzzoles. Je ne conteste pas trop le rapprochement établi de la sorte par M. Falkener, et d'après lequel il constitue sa restauration. Toutefois, je suis un peu effrayé lorsque je remarque qu'une *seule* colonne brisée s'élève encore au-dessus du sol, tandis que toutes les autres ne sont marquées que par l'absence d'herbe, à la place qu'elles doivent occuper. Quelques coups de pioche auraient donné à M. Falkener une certitude. De même, les cellules derrière les portiques ne sont désignées sur le plan que par une teinte grise, ce qui veut dire qu'elles sont supposées par l'auteur. Une seule séparation est teintée en noir, ce qui annonce qu'elle est visible sur les lieux; or elle est à peine la soixantième partie de l'ensemble que reconstitue M. Falkener. Une telle hardiesse, qui ne déplaît pas aux Anglais, excitera la défiance des savants des autres pays. C'est pourquoi j'avertissais le lecteur en commençant ce compte rendu; je ne lui cachais point que l'imagination avait une grande part dans l'œuvre de M. Falkener : en faisant toutes les réserves qu'exige la prudence archéologique, il est charmant de voyager ainsi avec un guide ingénieux dans le monde des rêves.

M. Falkener finit par sentir lui-même que son système l'entraîne trop

[1] *Travels*, I, p. 149.

loin. Au lieu d'essayer de justifier ses restitutions, il prend le parti de les faire sentir par un dessin d'ensemble, et d'énumérer simplement les temples mentionnés par les auteurs : le temple de Jupiter, situé entre le grand sanctuaire de Diane et la porte Magnésienne; le temple de Minerve, celui d'Apollon qu'Athénée place sur le port sacré, et qui contenait une statue colossale du dieu; le temple de Vénus courtisane, celui de Cérès, ceux de César et de Claude; le temple de Neptune.

Quant aux murs de la ville, ils appartiennent à deux époques, selon M. Falkener; une partie daterait du siècle de Cyrus, l'autre du siècle de Lysimaque. Après la défaite de Crésus, les Éphésiens, auxquels Cyrus avait en vain offert son alliance contre le roi de Lydie, se hâtèrent de se fortifier; ils occupaient alors la plaine qui entoure le temple de Diane. Mais, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, Lysimaque les contraignit de se reporter sur les collines; de nouvelles fortifications durent alors être élevées sur le mont Pion et le Coressus. Enfin l'auteur n'oublie ni les aqueducs, ni les tombeaux, ni les inscriptions; il décrit même la moderne Aiaslik, ancien faubourg d'Éphèse, seul habité aujourd'hui, et qui peut-être ne fut pas occupé avant l'ère chrétienne. De jolis dessins font connaître la mosquée et les principaux monuments d'Aiaslik. Mais, comme l'antiquité est le but principal des explorations de M. Falkener, nous avons hâte d'arriver au temple de Diane, qui remplit toute la seconde partie de l'ouvrage et qui sera l'objet de notre second article.

BEULÉ.

(*La fin à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Dans sa séance du 23 avril, l'Académie française a élu M. de Carné à la place vacante par le décès de M. Biot, et M. Dufaure à la place vacante par le décès de M. le duc Pasquier.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Bravais, membre de l'Académie des sciences, est mort à Versailles, le 31 mars 1863.

M. Moquin-Tandon, membre de l'Académie des sciences, est mort à Paris, le 15 avril 1863.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Phidias, drame antique, par M. Beulé, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette,

1863, in-8° de 326 pages. — Montrer dans Phidias l'art grec se dégageant des entraves de la tradition archaïque et cherchant à s'élever vers un idéal plus pur et plus complet, tel semble être d'abord le but unique de cet ouvrage; mais, si les questions d'art remplissent l'introduction sous le titre de La jeunesse de Phidias, le drame, qui constitue la partie principale de l'œuvre nouvelle de M. Beulé, fait revivre à nos yeux Athènes tout entière à trois époques différentes de la longue paix qui précéda la guerre du Péloponèse. Périclès paraît au premier rang après Phidias parmi les acteurs de cette trilogie; Socrate, Aspasie, Cléon, les élèves du grand artiste, y figurent auprès d'eux, et, au milieu de cette société polie, le savant et ingénieux écrivain, par la bouche de ces personnages illustres dont il se fait pour nous l'heureux interprète, soulève et discute les questions les plus élevées d'esthétique, de politique et de morale. M. Beulé a puisé cette composition charmante aux sources les plus pures de l'art et de la littérature antiques; on y sent partout l'inspiration des grands écrivains de la Grèce.

Études grecques. Le Cyclope, d'après Euripide, par Joseph Autran. Paris, imprimerie de Claye, librairie de Michel-Lévy, in-8° de 105 pages. — Le drame satyrique des Grecs, ainsi appelé du nom des satyres qui y jouaient un rôle indispensable, ne nous est connu que par le *Cyclope* d'Euripide. M. Autran a voulu mettre dans tout leur jour les beautés de cette pièce en les transportant librement dans notre langue. Il a fait passer dans ses vers l'esprit comme la forme de l'œuvre athénienne, et tous ceux qui liront l'imitation sobre et élégante qu'il en a faite trouveront sans doute que cette belle étude reproduit avec talent et fidélité le modèle.

J. F. Boissonade. Critique littéraire sous le premier empire, publiée par F. Colincamp, professeur à la faculté des lettres de Douai, précédée d'une notice historique sur M. Boissonade, par M. Naudet, de l'Institut. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie de Didier, 1863, deux volumes in-8° de CIII-507 et 648 pages. — Tous les amis des lettres anciennes accueilleront avec empressement ce recueil, où sont réunis les principaux articles publiés dans le *Journal des Débats*, au temps du premier empire, par M. Boissonade. Cette reproduction servira certainement la renommée du savant écrivain, et le lecteur y trouvera l'occasion de juger les procédés, un peu oubliés, de la critique littéraire pendant les quinze premières années de ce siècle. L'éditeur a placé dans le premier volume les morceaux relatifs aux auteurs grecs et latins et diverses notices biographiques sur des hellénistes et des philologues. Le tome second contient des articles variés de littérature étrangère et de littérature française. Un professeur distingué de la faculté des lettres de Douai, M. Colincamp, a donné ses soins à cette publication. Il en annonce une autre qui comprendrait les traductions inédites des *Phéniciennes* d'Euripide, du *Prométhée* d'Eschyle, de l'*Antigone* de Sophocle, et des plus belles odes de Pindare, et qui ferait suite à la collection des poëtes grecs de M. Boissonade. La savante et intéressante notice de M. Naudet sur la vie et les travaux de M. Boissonade est celle qui avait été lue à l'Académie des inscriptions, dans sa séance du 12 novembre 1858; elle paraît dans ce volume avec des additions importantes et des pièces justificatives.

Madame Swetchine, journal de sa conversion, méditations et prières, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française. Paris, 1863, Didier et Cie, in-8°, VII-425 pages. — M. de Falloux vient d'ajouter un nouveau volume à ceux qu'il nous a déjà donnés de Mme Swetchine. Celui-ci est d'un intérêt tout particulier, puisqu'il nous montre par quels chemins elle a passé pour quitter la foi grecque et se donner, après le plus savant et le plus délicat examen, à l'église catholique. Dans les méditations sur le christianisme et dans les prières, éclatent toutes les ar-



deurs et toutes les lumières de sa piété. Le style est partout à la hauteur de la pensée, simple, pénétrant, énergique et sobre encore dans sa mysticité. Ce volume assure à Mme Swetchine un rang très-élevé parmi les Apologistes contemporains, et il sera lu avec grand fruit par toutes les âmes sérieuses que ces questions préoccupent.

Œuvres de P. Corneille, par M. Marty-Lavaux. Paris, Hachette, 1862-1863, in-8° de XVI-502 et 530 pages (faisant partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, dirigée par M. Ad. Régnier de l'Institut). — Dans cette nouvelle édition des œuvres de Corneille, M. Marty-Lavaux s'est conformé, avec un soin tout particulier, au plan que M. Régnier a si judicieusement adopté pour la publication des grands écrivains de la France, plan qui est depuis longtemps appliqué aux auteurs classiques de la Grèce et de Rome, et qui consiste à rétablir, autant qu'il est possible, les textes dans leur pureté primitive, en usant de toutes les ressources que peut fournir une critique sévère et intelligente. C'est ce travail de reconstitution qui doit précéder les commentaires historiques ou littéraires et qui leur sert de point d'appui. Il a été entrepris avec succès pour les *Lettres* de Mme de Sévigné, dont il a déjà paru cinq volumes, et pour Malherbe, dont on vient de mettre le second volume en vente (voir les notices, *Journal des Savants*, années 1862 et 1863). La préface de M. Marty-Lavaux montre combien il était nécessaire de soumettre les œuvres de Corneille à un examen rigoureux, et d'en faire disparaître les nombreuses altérations systématiques que les éditeurs du XVIIIe et du XIXe siècle y ont introduites, mais que rien ne justifierait, ni les éditions originales, ni l'histoire de la langue. Les œuvres de Corneille formeront dix à douze volumes.

Œuvres inédites de J. de La Fontaine, avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées, recueillies pour la première fois par M. Paul Lacroix, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, in-8° de XVI-461 pages. — Ce nouveau volume, ajouté aux œuvres de La Fontaine, est le fruit de longues et persévérantes recherches; M. Paul Lacroix, à qui notre histoire littéraire doit déjà tant d'ingénieux et utiles travaux, n'est parvenu à réunir ces fragments épars du grand fabuliste qu'en fouillant un grand nombre de manuscrits, en parcourant tous les recueils de mélanges, tous les journaux littéraires, toutes les collections de prose et de vers qui ont paru en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, pendant la vie et après la mort de La Fontaine. Le savant éditeur reconnaît que le titre d'*Œuvres inédites*, adopté par lui pour cette publication, n'est pas tout à fait exact, car plus de la moitié des pièces qui forment le volume avaient déjà paru dans différents recueils; son intention a été seulement d'indiquer que les morceaux divers rassemblés par ses soins ne figurent pas dans les éditions des Œuvres complètes de La Fontaine, et notamment dans celle de Walkenaer, de 1827, à laquelle il a voulu donner une suite et un complément. Le nouveau volume comprend vingt-sept fables, cinq contes ou nouvelles, un grand nombre de poésies diverses, quelques lettres, et la reproduction du libelle intitulé, *La fameuse comédienne, ou histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*, que l'éditeur croit être de La Fontaine. Le recueil se termine par un appendice contenant des pièces relatives à La Fontaine et à ses ouvrages. Ce n'est pas toujours sur des preuves certaines que se fonde M. Lacroix pour attribuer à La Fontaine les pièces qu'il publie; ces attributions ne s'appuient souvent que sur des inductions, mais elles seront confirmées, pour la plupart, nous n'en doutons pas, par la critique érudite et impartiale.

Les Empereurs romains; caractères et portraits historiques, par Jules Zeller, maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure. Paris, imprimerie de Pillet,

librairie de Didier, 1863, in-8°, de IV-544 pages. — Comme l'indique son titre, cet ouvrage n'est ni une histoire suivie des empereurs romains, ni un travail de recherches entrepris pour faire connaître des faits nouveaux ou éclaircir quelque obscure question historique. M. Zeller a voulu, dans une suite de véritables biographies, faire ressortir le caractère moral et politique de chaque empereur. Par l'étude approfondie des opinions philosophiques qui régnaient dans la société romaine, le savant écrivain s'attache à déterminer les causes des dispositions diverses, des vices et des vertus apportés sur le trône par les maîtres de l'empire. On pourra, sur quelques points, différer d'opinion avec l'auteur, mais on rendra justice, sans nul doute, aux qualités de style et au talent d'exposition qui distinguent sa remarquable analyse psychologique. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que cet intéressant travail ne s'applique qu'aux personnes et non aux choses. Les empereurs ayant été, à Rome, les représentants directs de la « chose publique, » la suite de leurs portraits est une véritable étude du gouvernement et de la société dans l'empire romain.

De Persicis nominibus apud scriptores Græcos, par M. Michel Bréal, Paris, Aug. Durand, 1863, in-8°, 52 pages. — C'est à l'aide de la connaissance du sanscrit et du zend que M. Michel Bréal a expliqué les noms perses qui se rencontrent dans les écrivains grecs et spécialement dans Hérodote. Ces noms se rapportent en grand nombre à la religion et à la géographie; mais ce sont surtout ceux des rois et des principaux personnages dont les historiens nous ont conservé le souvenir. Les restitutions proposées par M. Michel Bréal s'appuient sur une science profonde, et sa méthode est aussi sage qu'elle est pénétrante. La philologie comparée a rarement obtenu des résultats plus sûrs et plus curieux dans ses applications à l'histoire.

Hercule et Cacus, étude de mythologie comparée, par M. Michel Bréal, Paris, Aug. Durand, 1863, in-8°, 179 pages. — La fable d'Hercule et de Cacus n'est, pour M. Michel Bréal, qu'un cadre où il montre comment la mythologie s'est développée et s'est transmise chez toutes les races indo-européennes. Il retrouve le mythe particulier dont il s'occupe dans l'Inde, dans la Perse, en Grèce, en Italie et même en Germanie; il le suit dans toutes ses transformations, depuis les Védas, qu'il interprète savamment, jusqu'à l'Énéide de Virgile. L'ouvrage de M. Michel Bréal est une preuve éclatante des progrès qu'a faits, dans ces derniers temps, la mythologie comparée, grâce aux profondes recherches dont l'Inde âryenne a été l'objet. Ce sont des études aussi séduisantes qu'elles sont nouvelles, nécessairement encore un peu vagues, mais d'une haute importance pour les traditions primitives des peuples. L'interprétation qu'a donnée M. Bréal de quelques hymnes védiques atteste qu'il possède parfaitement la langue sanscrite.

Notice sur la lexicographie hébraïque, avec des remarques sur quelques grammairiens postérieurs à Ibn-djanâ'h, par M. Adolphe Neubauer. Paris, Imprimerie impériale, in-8°, 222 pages. — On connaît très-peu les travaux des lexicographes hébreux, et presque tout est encore à faire dans cette branche de la philologie. C'est ce qui donne un grand intérêt au livre de M. Ad. Neubauer. Il a analysé avec le plus grand soin et avec la science la plus rare un dictionnaire hébreu qu'il a eu la bonne fortune de découvrir dans la synagogue caraïte de Jérusalem. L'auteur de ce lexique se nommait David ben Abraham; il était de Fez au Maroc, et il a écrit en arabe. Il était Caraïte et contemporain du fameux Sâadyah, quoiqu'un peu postérieur, dans le x° siècle de notre ère. Après ce premier grammairien, M. Neubauer s'arrête à 'Hayoudj et à Ibn-Djanâ'h, et il suit leurs successeurs jusque vers la fin du xv° siècle. C'est une étude aussi neuve que difficile.

Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs; essai de paléontologie linguistique, par Adolphe Pictet. Seconde partie. Saint-Denis, imprimerie de Moulin; Paris, librairie de J. Cherbuliez, 1863, gr. in-8° de VIII-781 pages. — Cette seconde partie de l'important ouvrage de M. Pictet traite de la civilisation matérielle, de l'état social et de la vie intellectuelle, morale et religieuse des anciens Aryas. L'auteur n'a évité ni les conjectures, ni les hypothèses; mais il ne les donne que pour ce qu'elles sont, et il reconnaît que, malgré les progrès de la science, on ne saurait encore résoudre tous les problèmes relatifs à la langue et à la civilisation des Aryas. On lira avec un intérêt particulier les deux chapitres qui terminent cet ingénieux et savant travail, et qui ont pour titres : Hypothèses chronologiques; Résumé général et conclusions. M. Pictet pense qu'on peut, sans exagération, placer vers 3,000 ans avant notre ère l'époque des premiers mouvements de dispersion des Aryas, dont les migrations diverses auront mis des siècles à s'accomplir jusqu'aux établissements définitifs dans le vaste espace occupé par leurs descendants.

Souvenirs militaires de 1804 à 1814, par M. le duc de Fezensac, général de division. Paris, imprimerie de Cosse et Dumaine, librairie de Dumaine, 1863, in-8° de 503 pages. — M. le duc de Fezensac, l'auteur du *Journal de la Campagne de Russie*, recueille dans ce nouvel ouvrage ses souvenirs militaires de 1804 à 1814, c'est-à-dire pendant toute la durée des guerres de l'Empire, auxquelles il a pris une glorieuse part. L'autorité qui s'attache à sa position et à son caractère donne beaucoup de prix aux faits personnels, aux détails parfois nouveaux, aux remarques toujours judicieuses qu'il mêle à l'exposé rapide des grands événements de cette époque. On retrouve avec plaisir reproduit dans ce volume le *Journal de la Campagne de Russie*, autrefois publié, et qui a eu un si grand et si légitime succès.

Mémoire sur la statistique du bagne de Toulon, sur son règlement intérieur et sur l'état moral et sanitaire des condamnés, par M. le docteur Bertrand de Saint-Germain. Imprimerie de E. Colas, à Orléans; imprimerie de Hachette, à Paris; in-8° de 258 pages. — Les détails pleins d'intérêt que contient ce mémoire, sur la situation matérielle et morale des condamnés au bagne de Toulon, ont été puisés dans les documents officiels ou recueillis par l'auteur sur les lieux mêmes. M. Bertrand de Saint-Germain étudie la population du bagne suivant l'âge, la profession, le degré d'instruction des condamnés, et indique dans quelle proportion ils ont été fournis par les diverses régions de la France. Les grands centres de population, les départements manufacturiers, l'Algérie et la Corse, envoient, toute proportion gardée, le plus grand nombre de condamnés au bagne de Toulon; les départements de l'Ouest sont ceux qui en donnent le moins. Ces renseignements statistiques sont suivis d'observations sur l'état sanitaire et la situation morale des forçats. L'auteur conclut en proposant diverses mesures dans le but d'améliorer une institution qui, établie pour la punition et l'amendement des coupables, « se change, dit-il, en un « véritable foyer d'infection pour l'âme et pour le corps. » Les médecins, les moralistes, les administrateurs, consulteront avec fruit ce consciencieux travail.

Origines du droit. Essai historique sur les preuves sous les législations juive, égyptienne, indienne, grecque et romaine... par C. Le Gentil, juge au tribunal d'Arras. Arras, imprimerie de Rousseau Leroy; Paris, librairie de A. Durand, 1863, in-4° de xv-420 pages. — L'histoire de la législation des peuples anciens, en ce qui concerne les preuves juridiques, est le sujet principal de cet ouvrage. M. Le Gentil l'a traité avec érudition, et a su ajouter à l'intérêt de son travail par de fréquents rapprochements entre les lois de l'antiquité sur cette matière et les dispositions du droit moderne.

Le couvent des Carmes et le séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur, par Alexandre Sorel. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie de Didier, 1863, in-8° de VII-444 pages avec trois planches. — M. Alexandre Sorel s'est proposé de mettre sous les yeux du lecteur les événements qui se sont accomplis au couvent des Carmes et au séminaire Saint-Sulpice, pendant la période révolutionnaire, notamment sous la Terreur; il s'est attaché à rectifier plusieurs faits de détail rapportés jusqu'ici d'une manière inexacte; il écrit sans passion aucune et sans opinion préconçue. Son travail n'est, en quelque sorte, qu'une suite de documents authentiques coordonnés entre eux, et pour la plupart encore inédits. On trouvera, à la fin de l'ouvrage, des extraits des registres d'écrous, comprenant la liste exacte des sept cents personnes qui furent renfermées dans la maison des Carmes, sous la Terreur, après les massacres de septembre. Un plan du couvent et le fac-simile des inscriptions de la chambre dite *des Girondins* terminent le volume.

Les cloches du pays de Bray, avec leurs dates, leurs noms et leurs inscriptions..... par M. Dieudonné Dergny, membre de la société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques. Imprimerie de Duval, à Neufchâtel; librairie de Derache, à Paris; 1863, in-8° de 351 pages, avec planches. — Les anciennes cloches, avec leurs inscriptions, leurs médaillons, leurs ornements, offrent souvent des indications précieuses pour l'archéologue et l'historien. M. Dergny décrit avec détail toutes celles qui subsistent encore dans le pays de Bray, aujourd'hui l'arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure), et il accompagne cette description de recherches historiques et biographiques d'un intérêt réel pour l'histoire locale.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France; troisième série, tomes cinquième et sixième (XXVe et XXVIe volume de la collection). Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Dumoulin, 1863, 2 volumes in-8° de 337 et 123 pages, avec planches. — On trouve dans ces deux volumes un grand nombre de mémoires et dissertations sur des sujets variés d'histoire et d'archéologie. Nous citerons notamment un travail de M. d'Arbois de Jubanville sur les voies romaines de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube); une Notice sur les antiquités de Bourbonne-les-Bains par M. Dugas de Beaulieu; des Observations critiques sur divers monuments relatifs à la métrologie grecque et à la métrologie romaine, par M. Egger; Lettre sur un ostracon égyptien par M. Th. Devéria; Recherches sur les travaux de défense des Romains dans la Dobroudcha, par M. Jules Michel; Notice sur deux monuments funéraires du XVe siècle par M. Vallet de Viriville; Inscriptions antiques de Luxeuil et d'Aix-les-Bains par M. Félix Bourquelot; Notice sur un denier inédit de Raoul I, sire de Coucy, par M. Anatole Chabouillet.

Insurrection et régénération de la Grèce, par G. G. Gervinus, professeur à l'université de Heidelberg; traduction française par J. F. Minssen, professeur au lycée de Versailles, et L. Sgouta, rédacteur de la *Thémis* à Athènes, tome premier. Paris, imprimerie de Renou et Maulde, librairie de A. Durand, 1863, in-8° de 615 pages. — Cette traduction formera deux volumes. Nous ferons connaître l'ensemble de l'ouvrage lorsqu'il aura paru entièrement.

Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle, par M. Viollet-Leduc, architecte des édifices diocésains. Tome sixième (G.-O.) Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie de Bance, 1863, in-8° de 458 pages, avec gravures sur bois.

Restitution de deux passages du texte grec de la Géographie de Ptolémée, aux chapitres V et VI du septième livre....... par M. d'Avezac, président de la Commis-

sion centrale de la Société de géographie. Paris, 1863, in-8° de 28 pages avec planches.

ALLEMAGNE.

Zwei Briefe Obadjah's und ein anonymer Reisebrief vom Jahre 1495, übersetzt von Adolf Neubauer, Leipzig, 1863, in-8°, 110 pages. — Deux lettres d'Obadjah, et une lettre d'un voyageur anonyme de 1495, traduites de l'hébreu, etc. — Les deux premières lettres dont M. Ad. Neubauer a donné le texte et la traduction sont le récit d'un voyage fait par le Juif Obadjah en Sicile, à Rhodes, en Égypte, et en Judée. Quant au voyageur anonyme, il part de Venise, et, en passant par Pola, Corfou et Rhodes, il se rend à Damas, et de là à Jérusalem, en se joignant à une grande caravane. Ces lettres, écrites à la fin du XV° siècle, fournissent de curieux détails sur la situation des Juifs dans les divers pays que les voyageurs visitent. Le traducteur a donné, dans quelques notes très-brèves, les éclaircissements indispensables.

Deutsche Bibliothek. Sammlung seltener Schriften der älteren deutschen Nationallitteratur. Herausgegeben und mit Erlaüterungen versehen von Heinrich Kurz. I° Band. *Esopus von Burkhard Waldis*. 1862, 2 volumes in-8° de XLVIII-422 et 550 pages. — Cette *Bibliothèque allemande*, qui paraît à Leipzig, et dont nous annonçons les deux premiers volumes, est conçue à peu près sur le même plan que les collections publiées en France sous les titres de *Bibliothèque elzévirienne*, *Trésor de pièces rares ou inédites, etc.* Ce recueil comprendra des ouvrages en prose et en vers de l'ancienne littérature qui offrent un intérêt général, à l'exclusion de ce qui s'adresse plus spécialement à l'attention des archéologues, des historiens, des philologues. Les textes seront accompagnés d'explications et précédés d'une notice sur l'auteur et ses écrits. Les deux premiers volumes de la Bibliothèque allemande sont consacrés à Burkhard Waldis, un des meilleurs fabulistes de son époque, dont ils reproduisent, d'après l'édition de Francfort, 1557, le recueil intitulé : *Esope rajeuni et mis en rimes, avec cent nouvelles fables inédites*. Dans une intéressante introduction, M. Kurz, en traitant de la vie et des ouvrages de Waldis, énumère et apprécie les diverses éditions de l'Ésope, et examine la question si controversée de l'origine des fables publiées sous ce nom générique.

Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ borussicæ editum. Volumen primum. *Inscriptiones latinæ antiquissimæ ad C. Cæsaris mortem*... edidit Theodorus Mommsen; accedunt elogia clarorum virorum edita ab eodem; Fasti anni Juliani editi ab eodem, Fasti consulares ad annum U. C. 766, editi a Guilelmo Heuzero. Berlin, Georges Reimer; Paris, librairie de Durand, 1863, in-folio de IV-649 pages, avec planches lithographiées.

ANGLETERRE.

Rig-Veda-sanhita, the sacred hymns of the Brahmans, together with the Commentary of Sayanacharya, edited by Max Müller, volume IV, published under the patronage of the right honourable Her Majesty's secretary of State for India in Council, London, 1862, in-4° de LXXXVIII-52 et 927 pages. — M. Max Müller poursuit sa magnifique entreprise, grâce au patronage du secrétaire d'État pour l'Inde succédant à

celui de la compagnie, qui a dû cesser avec elle. Ce quatrième volume renferme le cinquième et le sixième ashtakas du Rig-Véda. Il est précédé d'une longue préface, où le savant éditeur s'est occupé de la chronologie des monuments védiques en tant qu'elle peut être fondée sur les observations astronomiques des Hindous. C'est une question des plus difficiles et des plus obscures. M. Max Müller justifie quelques-unes de ses opinions à cet égard contre les critiques dont elles ont été l'objet, et il s'applique à démontrer que le système des Nakshatras, au nombre de 27, appartient bien à l'Inde, malgré les doutes qui ont été récemment élevés. Nous espérons que les deux derniers volumes du Rig-Véda ne tarderont point à paraître, et nous verrons bientôt achevé ce monument, qui ne fera pas moins d'honneur aux protecteurs éclairés qui l'encouragent qu'au philologue illustre qui y consacre son talent et sa vie. On ne pouvait pas rendre aux études sanscrites un service plus considérable. Ce nouveau volume est dédié à la reine Victoria.

Historia monasterii S. Augustini Cantuariensis, by Thomas of Elmham, formerly monk and treasurer of that foundation; edited by Charles Hardwick, M. A. Fellow of St. Catharine's Hall, Cambridge, 1862, in-8° de xxxv-541 pages, avec fac-simile. — Quatre annalistes principaux ont écrit l'histoire du célèbre monastère de Saint-Augustin de Cantorbéry. Le plus ancien est un moine français de Saint-Bertin, nommé Gocelin, qui voyageait en Angleterre en 1058. Le second, Thomas Sprolt, écrivit une chronique, aujourd'hui perdue, s'arrêtant à l'année 1232. Le troisième annaliste, William Thomas *de Spiná,* étendit son travail jusqu'en 1239. Le quatrième, celui dont M. Hardwick vient de publier l'ouvrage, Thomas d'Elmham, vicaire général de l'ordre de Cluny pour l'Angleterre et l'Écosse, vivait au XV° siècle. Le manuscrit dont s'est servi l'éditeur est de cette époque; il appartient à la bibliothèque de Trinity-Hall, à Cambridge. On y trouve d'abord, sous le nom de *Chronologia Augustiniensis,* un tableau synoptique, s'étendant depuis la fondation du monastère jusqu'en 1418, résumé d'autant plus précieux, que, sur les soixante-deux chapitres que devait renfermer l'ouvrage, quarante-sept seulement ont été terminés; l'auteur ne va pas plus loin que le mois de novembre 1191. On trouvera dans ces annales, au milieu de beaucoup de détails sur l'histoire ecclésiastique et civile du moyen âge, un petit nombre de faits intéressant l'histoire de France en particulier. Le volume est terminé par un glossaire explicatif et par le *fac-simile* d'une carte des possessions du monastère de Saint-Augustin de Cantorbéry.

ITALIE.

Documenti degli archivi Toscani, pubblicati per cura della R. soprintendenza generale agli archivi medesimi... J diplomi arabi del R. Archivio Fiorentino; testo originale, con la traduzione letterale e illustrazioni di Michele Amari. Florence, imprimerie de F. Le Monnier, 1863; Paris, librairie de Benj. Duprat, in-4° de LXXXVII-724 pages. — Les diplômes arabes inédits réunis dans ce volume concernent les rapports politiques et commerciaux de Pise, et plus tard de Florence, avec les îles Baléares, la côte orientale de l'Espagne, l'Afrique septentrionale, l'Égypte et la Syrie, pendant quatre cents ans, depuis le XII° jusqu'au XVI° siècle. Les textes sont accompagnés d'une traduction italienne et suivis de savantes notes. L'ouvrage se termine par des index et une table générale des matières. Cette publication, également importante pour les études orientales et pour les études historiques, fait le plus grand hon-

neur à l'érudition variée de M. Amari, l'un des correspondants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

PAYS-BAS.

De japansche traktaten... Traités conclus par le Japon, en 1858, avec les Pays-Bas, la Russie, l'Angleterre, les États-Unis et la France. La Haye, librairie de Nijhoff. A Paris, chez Durand, 1863, in-4°. — Cette publication contient le fac-simile du texte japonais des traités conclus par le Japon, il y a cinq ans, avec les puissances européennes.

INDES ORIENTALES.

A rational refutation of the Hindu philosophical systems by Nehemiah Nîlakaṇṭha Çâstrî Gore, translated from the original Hindi, by Fitz Edward Hall. Calcutta, 1862, in-8°, x-284 pages. (*Réfutation rationnelle des systèmes de philosophie hindoue, etc.*) — Cette traduction anglaise est un abrégé d'un traité publié récemment en deux volumes et en langue hindie par le Pandit Nilakaṇṭha, sous le titre de : *Shad-darçana-darpaṇa*, ou Exposé des six théories. Le brahmane Nîlakaṇṭha, converti au christianisme, est mieux placé que personne pour juger les erreurs des systèmes qu'il a étudiés avant de changer de religion. Ces systèmes sont très-obscurs, et c'est surtout aux brahmanes qu'il appartient de nous en éclaircir les mystères. L'ouvrage de Nîlakaṇṭha secondera fort utilement les efforts des missionnaires, et il leur fournira de puissants arguments contre les doctrines qu'ils ont à combattre. Il se rattache d'ailleurs à tout un ensemble de publications analogues dont nous aurons prochainement à nous occuper, et qui méritent la plus sympathique attention.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI 1863.

De quelques travaux d'histoire naturelle récemment couronnés par l'Académie des sciences.

J'ai fait connaître dans ce Journal, en 1861, les belles observations de M. Van Beneden sur la génération des *vers parasites*. Je terminais mon article par ces mots : « Le pas que les Redi, les Swammerdam, les Malpighi, les Réaumur, ont faits, dans les deux derniers siècles, touchant « la génération des *insectes;* le pas que M. Van Beneden vient de faire « touchant la génération des *vers parasites*, il faut le faire actuellement « dans l'étude des *animaux infusoires*. C'est le dernier refuge des *gé*« *nérations spontanées :* il y va, qu'on me permette un moment de « parler en naturaliste, il y va de l'honneur du siècle de ne pas le leur « laisser[1]. »

Je puis aujourd'hui commencer mon article par ces autres mots : *on ne le leur a pas laissé*. M. Balbiani a fait ici ce que M. Van Beneden avait fait pour les *parasites*, ce que Redi et Swammerdam avaient fait pour les *insectes :* il a mis dans tout son jour la génération réelle et effective des *infusoires*.

On avait remarqué, depuis longtemps, dans le corps des *infusoires*, deux petites masses, deux espèces de glandes, dont l'une était appelée *nucleus*, et l'autre *nucléole*. Qu'était-ce que ces deux corps? L'un, le *nucleus*, est l'*ovaire;* et l'autre, le *nucléole*, est le *testicule*.

[1] Voyez le numéro de mai 1861, p. 306.

Les *infusoires* ont donc à la fois un organe mâle et un organe femelle. Bien plus, ils ont des sexes distincts, c'est-à-dire portés sur deux individus différents; enfin, ils s'accouplent, et ils produisent des œufs. Leur génération est donc effective, complète, pareille à celle des animaux les plus parfaits; et il n'y a point de *génération spontanée*.

On connaît assez l'histoire de cette fameuse hypothèse, qui règne depuis Épicure, et qui n'aura fini qu'avec M. Balbiani. Épicure l'appliquait à tout. Les animaux les plus parfaits, et l'homme lui-même, ne naissaient que par *génération spontanée*. La terre produisait des hommes, des éléphants, des tigres, etc. comme elle produit aujourd'hui des plantes, ou semble en produire. On n'était pas plus avancé sur la génération des plantes que sur celle des animaux.

Jamais hypothèse ne fut plus vivace. Quand on se fut bien convaincu que, pour les animaux supérieurs, elle était tout simplement absurde, on se rejeta sur les animaux infimes. Buffon la soutenait encore pour les *champignons* et les *vers de terre*. Avant les travaux de M. Van Beneden, on la soutenait pour les *vers intestinaux* ou les *parasites*. Hier on la soutenait pour les *infusoires*. A compter de M. Balbiani, c'est-à-dire à compter d'aujourd'hui, elle ne pourra plus être soutenue pour un animal quelconque, ni par qui que ce puisse être.

De tous les phénomènes qui s'observent dans les corps vivants, nul ne se présente avec des caractères plus uniformes que le phénomène relatif à la propagation. Les végétaux se reproduisent comme les animaux. L'appareil est fait sur le même modèle, dans les deux règnes. Il y a, dans les végétaux comme dans les animaux, des organes mâles et des organes femelles : d'une part, des *ovaires* et des *testicules;* de l'autre, des *pistils* et des *étamines;* il y a des *sexes*, tantôt portés sur le même individu, tantôt portés sur des individus séparés; il y a des *œufs* dans un règne comme dans l'autre : la *graine* du végétal répond, sous tous les rapports, à l'*œuf* de l'animal.

Ce n'est pas tout. De même qu'il y a, pour le végétal, deux manières de se reproduire, la *graine* et la *bouture*, il y a aussi pour l'animal, du moins pour certains animaux, deux façons de se reproduire, l'*œuf* et la *scission*.

Avant Trembley, on ne connaissait point la génération *scissipare* des animaux. Il est le premier qui ait reconnu qu'indépendamment de ses *œufs*, le polype se reproduisait aussi par *boutures*. L'histoire naturelle compte peu de travaux aussi mémorables que ceux de Trembley sur le polype. Elle n'en compte aucun qui ait plus étendu les vues des natura-

listes. C'est un travail du même genre que nous présente aujourd'hui M. Balbiani.

L'*infusoire* a, comme le polype, les deux modes de reproduction : il se reproduit par *scission* et par des *œufs*. On savait, depuis longtemps, que les infusoires se multiplient par *division spontanée*, par la production de *bourgeons* qui se détachent du corps. Mais, quant au mode le plus important de reproduction, quant à la génération par des germes fécondés, par des *œufs*, on n'en savait rien. Il n'y a guère plus de deux ans que les conjectures auxquelles on était réduit à cet égard ont fait place à des notions positives.

Ehrenberg, le célèbre naturaliste Ehrenberg, prenait les *infusoires* pour des hermaphrodites complets, c'est-à-dire pour des hermaphrodites dont chaque individu pouvait se suffire. Il considérait comme une division longitudinale la ligne, que laissent entre eux les deux corps rapprochés pendant l'accouplement des infusoires.

Considérant donc les infusoires comme des hermaphrodites complets, Ehrenberg refuse d'admettre chez eux aucun accouplement, et ne leur attribue d'autre reproduction que la reproduction scissipare.

L'hermaphrodisme peut être complet ou incomplet. Dans l'*hermaphrodisme complet*, chaque individu a un organe femelle et un organe mâle, et chacun se suffit à lui seul; chacun se féconde lui-même; c'est le cas de l'huître parmi les mollusques : dans l'hermaphrodisme incomplet, il y a aussi un organe mâle et un organe femelle, mais l'individu ne se féconde pas lui-même; il faut qu'il y ait deux individus qui se réunissent, il faut qu'il y ait accouplement, c'est-à-dire que l'organe femelle de l'un réponde à l'organe mâle de l'autre, comme, par exemple, dans le *colimaçon* parmi les *mollusques*.

Cet *hermaphrodisme incomplet* est celui des *infusoires :* chaque individu a un organe mâle et un organe femelle, mais il ne peut se féconder lui-même; il a besoin d'un autre individu qui lui serve tout à la fois de mâle et de femelle, comme lui-même en sert à l'autre.

Lorsque M. Balbiani fit connaître, en 1858, ses premiers travaux, la question était entièrement neuve. Aujourd'hui elle est résolue.

Les infusoires se propagent, comme tous les autres animaux, à l'aide de sexes bien caractérisés. Ils cessent de faire exception à la loi commune; et l'on peut aujourd'hui proclamer, dans toute son extension, le fameux axiome d'Harvey : *Omne vivum ex ovo.*

Le travail de M. Balbiani est accompagné de figures. Tous les détails qui se rapportent aux organes sexuels y sont dessinés tels qu'ils se pré-

sentent au microscope, après avoir été traités par l'acide acétique et d'autres réactifs, réactifs dont l'effet est de les rendre plus distincts[1].

Le style de M. Balbiani a partout cette lucidité, cette limpidité, et, si je puis ainsi dire, cette transparence, qui laissent voir, comme à travers, tout ce qu'il a fallu de sagacité, de patience, de ressources ingénieuses, pour amener à bonne fin un travail aussi délicat.

Je passe, sans transition, du travail de M. Balbiani sur la *génération des infusoires*, au travail de M. Naudin sur *l'hybridité* dans les végétaux. Les deux sujets ont beaucoup plus d'analogie entre eux qu'au premier aspect il ne semble.

Le plus grand fait de l'histoire naturelle est celui de la *fixité des espèces*. Si l'espèce changeait, l'*hybridation* serait assurément le moyen le plus direct et le plus efficace d'opérer ce changement. Point du tout. L'*hybridation* est le moyen qui met le plus complétement dans son jour la *fixité* de l'espèce.

De tous les travaux qui ont été faits sur l'*hybridation* des végétaux, aucun n'a jamais été fait avec plus de soin, et surtout avec plus de persévérance, que celui de M. Naudin; et, comme on va le voir, la persévérance devait jouer ici un grand rôle. M. Naudin, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, étudie les *hybrides* des végétaux depuis huit ans. Il suit, depuis huit ans, les générations successives de ceux des *hybrides* qui sont fertiles. Cette continuité d'observation lui a permis de voir ce que nul autre observateur n'avait complétement vu avant lui: le *retour* naturel et spontané, après un certain nombre de générations, des *hybrides* au type primitif de l'une ou de l'autre des deux espèces productrices. Si les *hybrides* se perpétuaient indéfiniment, les *hybrides* formeraient des espèces, autant d'espèces nouvelles qu'il se produirait d'*hybrides*.

Il n'en est rien : « A partir de la seconde génération, dit M. Naudin, la « physionomie des *hybrides* se modifie de la manière la plus remar« quable. Dans bien des cas, à l'uniformité si parfaite de la première « génération succède une bigarrure de formes, les unes se rapprochant « du type spécifique du père, les autres de celui de la mère, quelques« uns rentrant subitement et entièrement dans l'un ou dans l'autre. « D'autres fois cet acheminement vers les types producteurs se fait par « degrés et lentement, et quelquefois on voit toute la collection des « hybrides incliner du même côté. C'est qu'effectivement c'est à la se-

[1] Les infusoires représentés ici sont le *paramecium aurelia*, le *stylonychia mytilus*, le *spirostomum teres*, etc.

« conde génération que, dans la grande majorité des cas (et peut-être « dans tous), commence cette dissolution de formes hybrides, entre- « vue déjà par beaucoup d'observateurs, mise en doute par d'autres, et « qui me paraît aujourd'hui hors de toute contestation [1]. »

M. Naudin continue : « Le retour des hybrides aux formes des espèces « parentes n'est pas toujours aussi brusque que celui que nous avons « observé dans les *primevères*, les *petunias*, le *linaria purpureo-vulgaris*, etc. « Souvent il se fait par gradations insensibles, et exige, pour être com- « plet, une série peut-être assez longue de générations [2]. »

Mais enfin, quelques *hybrides* font-ils exception à la loi commune du retour aux formes de leurs ascendants, se *fixent-ils* et donnent-ils lieu à des espèces nouvelles ?

« Ce que je puis affirmer, dit M. Naudin, c'est qu'aucun des hybrides « que j'ai obtenus n'a manifesté la moindre tendance à faire souche d'es- « pèce..... Ce qui est démontré ici, c'est qu'au moins dans les 3ᵉ, 4ᵉ et « 5ᵉ générations, les formes des hybrides n'ont rien de fixe et qu'elles se « modifient d'une génération à l'autre, dans le sens des types spécifiques « qui les ont produits [3]. »

Kœlreuter, le premier qui, en portant le *pollen* d'une espèce sur le *pistil* d'une autre espèce, ait produit artificiellement des *hybrides* dans les végétaux, et qui, par là, ait mis hors de doute la grande découverte des *sexes* des plantes et tout ce qui s'ensuit, leur fécondation, leur ovulation, etc. Kœlreuter partageait en deux classes tous les *hybrides* : les uns d'une stérilité absolue, les autres d'une stérilité partielle ; les uns stériles tout à la fois par les étamines totalement dénuées de pollen, et par l'ovaire, puisqu'ils ne peuvent être fécondés par le pollen de leurs ascendants, les autres stériles seulement par le pollen ou seulement par l'ovaire. Ces deux classes d'*hybrides* proposées par Kœlreuter sont aujourd'hui pleinement établies et confirmées.

Mais, ce que Kœlreuter n'avait pas vu, et ce que démontre complétement le beau travail de M. Naudin, c'est que, s'il y a des *hybrides* absolument ou imparfaitement stériles, il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, qui sont fertiles. On peut les diviser encore en deux classes : les uns qui le sont par l'ovaire seulement, les autres qui le sont à la fois par l'ovaire et par le pollen; les uns qui sont fertiles par eux-mêmes, les autres qui ne le sont que par le pollen de leurs ascendants.

Au reste, la fertilité des *hybrides* par le pollen est de tous les degrés. On trouve des *hybrides*, depuis le cas extrême où l'hybride n'est fertile

[1] *Mémoire manuscrit*, p. 188. — [2] *Ibidem*, p. 197. — [3] *Ibidem*, p. 201.

que par l'ovaire, jusqu'à celui où tout son pollen est aussi parfait que celui des espèces les mieux établies.

Je ne puis suivre ici M. Naudin dans les détails, et je le regrette, car ici chaque détail a sa signification propre. Cela nous mènerait trop loin. Jamais expériences ne furent mieux conduites, jamais relation d'expériences n'a été présentée avec plus d'ordre, plus de méthode, plus de vraie philosophie, jamais surtout on n'a fait mieux sentir cette grande vérité : qu'une plante *hybride* est un individu où se trouvent réunies, par un mélange artificiel, deux natures, « qui se contrarient mutuel« lement et sont sans cesse en lutte pour se dégager l'une de l'autre[1]. »

Et maintenant, que résulte-t-il de tout cela par rapport à l'*espèce?* Que l'espèce est essentielle, qu'elle est fixe, et que les *hybrides* eux-mêmes, mélange imparfait de deux natures diverses, tendent sans cesse à se démêler et à revenir, par un retour forcé, à une nature propre et exclusive. Des lois secrètes, primitives, fatales, conservent donc les espèces, en empêchent la multiplication, et les maintiennent éternellement distinctes.

Cette distinction éternelle des espèces est, à la fois, la plus grande merveille et le plus grand mystère de la nature.

Chaque espèce a sa *finalité*, comme dit M. Naudin.

C'est encore un beau et considérable travail que celui dont il me reste à rendre compte. Je le rattache à la grande question de la *fixité* des espèces. C'est là ce qui en fait la portée.

Puisque l'espèce résiste à toutes les causes extérieures de variation, puisqu'elle résiste à la cause si active et si profonde de l'*hybridation*, il ne reste plus qu'à chercher en elle-même, dans sa nature propre, dans son fonds propre, les causes qu'elle peut avoir de variation ou de changement.

Or ces causes intrinsèques de variation sont ce qu'on nomme communément les *monstruosités*.

On se rappelle la discussion fameuse qui eut lieu, dans le dernier siècle, à l'Académie des sciences, sur *l'origine des monstres*. Les deux adversaires étaient Lémery et Winslow. Louis Lémery était le fils de ce Nicolas Lémery que Mairan appelle le *Descartes de la chimie*, à cause de la double clarté de son langage et de son génie. Louis Lémery raisonnait, Winslow observait. L'un multipliait les arguments, l'autre multipliait les faits. Fontenelle dit que, à chaque nouvel argument que produisait Lémery, Winslow lui *lâchait un nouveau monstre*. Le débat dura

[1] *Mémoire manuscrit*, p. 190.

longtemps. Il s'agissait des monstres doubles. Lémery soutenait que la réunion des *monstres doubles* n'était due qu'à des causes accidentelles et consécutives, Winslow soutenait qu'elle était due à des causes primitives et essentielles.

Selon Lémery, les *monstres doubles* avaient commencé par être séparés; mais, se trouvant pressés l'un contre l'autre, les parties en contact s'étaient d'abord comprimées, atrophiées, puis résorbées; les deux germes s'étaient soudés, et les deux êtres avaient fini par ne plus former qu'un seul être, composé de deux êtres plus ou moins incomplets. Cette explication des *monstres doubles* dominait encore dans la science, il y a une vingtaine d'années. On avait à peu près abandonné Winslow pour Lémery. On revient aujourd'hui à Winslow :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore.....

M. Lereboullet, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, a envoyé un mémoire à l'Académie où les faits abondent. Tous ces faits prouvent que l'origine des monstres doubles est primitive, est de formation première.

Depuis dix années, M. Lereboullet étudie l'œuf du *brochet*. Il a fait chaque année plusieurs fécondations artificielles, et l'on peut dire aujourd'hui que plusieurs centaines de milliers d'œufs ont passé sous ses yeux.

M. Lereboullet réduit à peu près à rien l'influence des causes extérieures sur la formation des *monstres*. La première conclusion qu'il tire de ces expériences, c'est qu'il se produit des monstres de tout genre parmi les œufs de *brochet*, que ces œufs soient soumis ou non à diverses causes extérieures.

La seconde conclusion, c'est qu'il n'est nullement prouvé que les monstruosités doubles soient l'effet d'un mécanisme semblable à celui qu'avait imaginé Lémery.

Telle est l'opinion de M. Lereboullet : celle de M. Coste, le maître aujourd'hui des études ovologiques en France, est encore plus explicite. Selon M. Coste, le fait de la *monstruosité* est un fait absolument primitif et initial.

M. Coste s'exprime ainsi : « La monstruosité double ne résulte pas, « comme on l'avait supposé, de la *coalescence* graduelle de deux em« bryons primitivement distincts. et qui se réuniraient en se déve« loppant. C'est la coexistence originelle de deux germes, fondus en

« un même corps, et où est réglé d'avance le degré de solidarité des « futurs organismes. Le développement subséquent ne change rien à « l'état initial. Nulle *coalescence*. Ce qu'il y a de commun dans les deux « organismes l'*est* par défaut de formation de ce qui, dans ces deux or- « ganismes, n'a pas trouvé place pour se produire [1]. »

Les *monstruosités*, d'ailleurs, ne se maintiennent pas, ou ne se maintiennent que pendant quelques générations. Le mélange des espèces ou le retour naturel aux types primitifs les ont bientôt fait disparaître. Les *monstruosités* ne font pas lignée.

Quelle est donc la cause de ces modifications limitées et déterminées des *espèces*, qu'on nomme les *races*.

L'espèce, qui ne varie pas, varie pourtant assez pour produire des *races*. Comment cela?

« Une expérience, plus que vingt fois séculaire, dit M. Naudin, a établi « ce fait d'une extrême importance, que les végétaux assujettis à la cul- « ture se modifient de diverses manières et donnent naissance à des « formes nouvelles, qui acquièrent, à la longue, soit par sélection artifi- « cielle, soit naturellement, une certaine stabilité, et se reproduisent « même assez souvent avec la même fidélité que les types spécifiques « originels [2].

« Il ne saurait donc y avoir de doute, dit encore M. Naudin, sur la « propriété inhérente aux espèces naturelles de se subdiviser en formes « secondaires, lesquelles acquièrent avec le temps, lorsqu'elles sont pré- « servées de tout croisement avec les autres espèces, toute la stabilité de « caractères des espèces les plus anciennes [3]. »

D'accord, mais c'est ici que commence la difficulté. Entre ces *races*, dont *la stabilité de caractères* est aussi ferme que celle des espèces les plus anciennes, il y en a pourtant une qui a été la première, et dont toutes les autres ne sont que des *variations*, que des *races* : comment la reconnaître? « Je regarde, dit M. Naudin, toutes ces faibles espèces énumé- « rées sous le nom de races et de variétés comme des formes dérivées « d'un premier type spécifique, et ayant, par conséquent, une origine « commune. Je vais plus loin : les espèces elles-mêmes les mieux carac- « térisées sont, pour moi, autant de formes secondaires relativement à « un type plus ancien qui les contenait toutes virtuellement, comme « elles-mêmes contiennent toutes les variétés auxquelles elles donnent « naissance sous nos yeux, lorsque nous les soumettons à la culture [4]. »

[1] *Comptes rendus* de l'Académie des sciences. (Séances du 16 avril 1858 et suiv.) — [2] *Manuscrit*, p. 216. — [3] *Ibid.* p. 217. — [4] *Ibid.* p. 218.

« Au fond, dit M. Naudin, il n'y a ici que deux systèmes possibles : « ou les espèces ont été créées primordialement, telles qu'elles sont au-« jourd'hui, sans autre parenté qu'une parenté métaphorique; ou bien « elles se tiennent par un lien d'origine, sont réellement parentes les « unes avec les autres et descendent d'ancêtres communs[1]. »

Je reproduis ici l'opinion d'un naturaliste consommé, d'un observateur profond. Je me garde bien d'y mêler la mienne. Le fait est qu'il y a des *espèces*, le fait est qu'il y a des *races*. Quel est le degré de *fixité* des unes et des autres? c'est là toute la question, ou, du moins, tout ce que nous pouvons atteindre de la question. Ce que M. Naudin appelle de *faibles espèces*, ce ne peut être, à la rigueur, que des espèces dont la *stabilité* est moins *fixe* que celle des autres; et c'est là ce qu'il faut savoir.

En un mot, M. Naudin vient de faire un travail complet sur le *croisement des espèces;* pourquoi n'en pas tenter un pareil sur le *croisement des races*, du moins des *principales races?* Peut-être que des faits nouveaux nous ouvriraient enfin quelques voies nouvelles. On a épuisé toutes les combinaisons des faits connus; il est temps de songer à des faits nouveaux. « Rassemblons des faits pour nous donner des idées, » disait Buffon.

FLOURENS.

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

Bogdan Chmielnicki, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859.

QUATRIÈME ARTICLE[2].

A son retour de Zborow, Jean Casimir fut reçu dans sa capitale non-seulement avec tristesse et froideur, mais encore avec des marques de

[1] *Manuscrit*, p. 218. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier de janvier 1863, p. 5; pour le deuxième, le cahier de février, p. 77; pour le troisième, le cahier de mars, p. 133.

mépris. Il avait humilié la nation en capitulant devant des sujets rebelles, des serfs révoltés. C'était le reproche qui s'élevait de toutes parts, sous forme de satires, de chansons, de caricatures, de cris injurieux; et ceux qui n'avaient combattu ni à Zbaraz, ni à Zborow, qui, malgré l'appel aux armes, étaient demeurés dans leurs châteaux, n'étaient pas les moins ardents à déchirer le prince malheureux. En faisant à Wiszniowiecki une réception enthousiaste, la population de Varsovie sembla prendre à tâche d'infliger un nouvel affront à son roi; mais ce fut surtout contre Ossolinski que se déchaîna avec le plus de violence l'orgueil national si profondément blessé. Dans la diète qui s'ouvrit peu après la convention de Zborow, il eut à subir tous les outrages auxquels un ministre peut être exposé dans une assemblée toute-puissante. Et pourtant, pas une voix ne s'éleva pour demander qu'on déchirât le traité et qu'on tentât de nouveau le sort des armes; la convention fut ratifiée sans qu'on en discutât les articles, car on eût craint de paraître accepter ainsi une part de responsabilité; en revanche, tous les actes de la vie politique d'Ossolinski furent passés en revue et stigmatisés avec la dernière rigueur. La diète l'accusait de tout ce qu'il avait fait, et aussi de tout ce qu'elle l'avait contraint de faire. Il avait envoyé aux Cosaques un *privilége* royal: on disait qu'il les avait excités à la rébellion. C'était à lui seul qu'on attribuait les malheurs de la guerre, et on oubliait qu'on l'avait empêché de lever une armée soldée, et que ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'on l'avait autorisé à convoquer l'arrière-ban. Enfin, on lui reprochait d'avoir traité avec un rebelle, lorsque c'était probablement à la modération de ce rebelle que la république devait son existence et le roi sa liberté. Ossolinski ne survécut pas longtemps à ces injustes attaques, à cet anathème prononcé contre lui par toute une nation; il mourut désespéré, sans exciter un regret, poursuivi jusqu'à sa dernière heure par les sarcasmes de ses ennemis :

Semper fuit Ossolinciorum opus
Corrumpere Reipublicæ corpus.

On répétait sur son tombeau cette mauvaise prose de Wiszniowiecki.

Le roi, qui avait supporté les satires et les libelles avec la plus exemplaire patience, partageait les sentiments de tous ses gentilshommes au sujet du traité de Zborow, et, s'il avait eu, au moment du danger, quelque reconnaissance pour Chmielnicki, il l'oublia bien vite pour ne se rappeler que l'audace d'un sujet dictant la loi à son souverain. Wiszniowiecki lui-même n'attendait pas avec plus d'impatience que Jean Casimir l'occa-

sion de prendre une revanche éclatante. A la cour comme à la diète on disait tout haut que la paix n'était qu'une trêve, consentie *suadente necessitate*, qu'il faudrait rompre dès que la Pologne serait en état de châtier des sujets rebelles, et, en attendant, on cherchait à enlever aux Cosaques leur puissant allié, le kan des Tartares.

De son côté, Chmielnicki ne recueillait pas les fruits qu'il attendait de sa victoire. Après les joies d'une entrée triomphale à Kiew, il avait éprouvé les embarras d'une situation fausse et le chagrin de voir déçus tous les calculs de sa politique. Il avait épuisé sa cassette particulière pour solder les Tartares, qui prenaient de toutes mains, et il avait eu beaucoup de peine à les empêcher de piller le pays, surtout d'enlever les femmes en traversant l'Ukraine, ce que ces barbares regardaient comme un privilége tout naturel de leur alliance. Il s'apercevait un peu tard qu'en épargnant la Pologne il n'avait fait que rendre sa haine plus implacable. Ses espions, et il en avait jusque dans la familiarité intime du roi, lui annonçaient une guerre nouvelle dès que les plaies de la république seraient cicatrisées. Autour de lui, il sentait son autorité menacée et son prestige sur le déclin. Partout on l'accusait de n'avoir point fait assez pour la religion et pour le peuple russien. Les panes, disaient les paysans, allaient revenir, rentrer en possession de leurs domaines et recommencer leur tyrannie sous sa protection. Lorsqu'il s'agit de procéder à l'enregistrement de l'armée zaporogue, c'est-à-dire de désigner les quarante mille Cosaques qui devaient la composer, les plaintes et les réclamations les plus vives l'assaillirent de toutes parts. Bien qu'il se montrât peu scrupuleux observateur du traité de Zborow en ce qui concernait le nombre des soldats, force était de faire un choix parmi la foule des prétendants, et ceux qui se trouvaient exclus allaient criant qu'ils s'étaient battus pour la foi à Zborow et à Pilawce, et qu'ils étaient Cosaques aussi bien que leurs camarades. On a vu que presque toute la population de l'Ukraine avait pris les armes, et les terres étaient demeurées sans culture. Il en était résulté une disette qui augmenta le nombre des mécontents. Le clergé grec, naguère dévoué à Chmielnicki lui reprochait maintenant sa tiédeur et son alliance avec les musulmans. Pourquoi tolérait-on en Lithuanie la secte des Grecs-unis? Pourquoi l'Ataman ne pressait-il pas l'exécution du traité de Zborow, qui stipulait qu'un siége, dans le sénat, serait donné au métropolitain de Kiew? En réalité, l'arrivée de ce prélat à Varsovie avait soulevé des tempêtes, et, en présence de l'indignation que montrait le clergé catholique, ainsi que la plupart des sénateurs, le métropolitain, homme d'un caractère timide, s'était hâté de retourner dans son diocèse sans oser

prendre sa place dans une assemblée résolue à l'exclure de son sein. On rendait Chmielnicki responsable de cette infraction grave au traité de Zborow.

En Ukraine, l'Ataman avait confisqué en partie les domaines des grands seigneurs polonais, notamment ceux de Wiszniowiecki, alléguant que c'étaient des terres de la couronne, dévolues aux nouveaux Cosaques enregistrés, car tout Cosaque devait être propriétaire. Les simples gentilshommes, les seuls qui eussent osé reparaître sur le territoire de l'armée zaporogue, réclamaient fort humblement auprès de l'Ataman leurs paysans ou, tout au moins, leurs terres, et il lui était difficile de ne pas faire droit à leurs demandes. Mais, dans les provinces russiennes, où il n'y avait pas de Cosaques enregistrés, les grands propriétaires étaient revenus avec des armées de serviteurs grossies par la foule des gentilshommes que la dernière révolte avait ruinés. Là c'était le sabre à la main qu'ils revendiquaient leurs biens et leurs serfs. En Volhynie, un prince Korecki, à la tête d'une troupe de trois mille hommes, battait, mutilait, empalait les paysans qui refusaient de reprendre la corvée. Ces violences contre des gens qui venaient à peine de déposer leurs armes, avaient partout provoqué des insurrections. Les Haïdamacks avaient reparu, protégés par plusieurs colonels zaporogues qui leur fournissaient des armes, des munitions et même leur envoyaient des officiers de leurs régiments. Tandis qu'à Varsovie on accusait Chmielnicki de fomenter ces révoltes, on murmurait contre lui en Ukraine, et on disait hautement qu'il était vendu aux Polonais pour trahir la cause nationale. Le colonel Nietchaï, dont les exploits sont encore célébrés dans les anciennes ballades de la Russie méridionale, et qui, aux yeux de ses contemporains, réunissait toutes les vertus idéales d'un chef cosaque, se fit l'interprète des sentiments du peuple russien et adressa à son général de rudes et audacieuses remontrances. « Tu nous abandonnes, disait-il, « tu abandonnes ceux que ton devoir est de protéger. Es-tu aveugle « pour ne pas voir que les Polonais se jouent de toi avec leurs caresses? « Ils t'ont déjà désarmé en t'aliénant tes plus fidèles soldats. Poursuis « ta carrière; sois esclave si tu veux, nous trouverons un autre chef pour « défendre nos libertés. » Nietchaï était l'idole des soldats, et Chmielnicki ne parut touché de ces reproches que par son empressement à s'en justifier. Il publia qu'à la vérité le registre de l'armée zaporogue était rempli, mais qu'il autorisait ceux qui n'étaient point inscrits à devenir Cosaques *surnuméraires;* d'ailleurs, s'il avait supporté patiemment l'incartade de Nietchaï, il se montra sévère à l'égard d'autres mécontents plus obscurs et moins dangereux. Il fit couper la tête à un Cosaque qui

s'était proclamé Ataman et qui avait réuni quelques partisans. Il est certain que le chiffre de quarante mille hommes, qui devaient composer l'armée, avait été dépassé et de beaucoup. A l'exemple des hussards polonais, chaque Cosaque menait avec lui plusieurs soldats. Tous ses enfants jouissaient des mêmes priviléges et étaient soldats comme lui, sans être enregistrés. Enfin, Chmielnicki, de son autorité privée, avait institué, sous le nom de *réserve*, un corps d'élite en sus de l'armée régulière, dont il avait donné le commandement à son fils Timothée; cette réserve était de douze mille hommes. On prétend que, par suite de sa réorganisation, l'armée zaporogue avait un effectif de deux cent mille combattants.

Sans doute ces forces étaient suffisantes pour que l'Ataman envisageât sans crainte la chance d'une guerre contre la Pologne; mais, toujours prudent, il s'appliquait à la retarder par tous les moyens en son pouvoir. Tout en affectant d'observer à la lettre le traité de Zborow, tout en faisant quelques rares exemples contre des infractions scandaleuses, il cherchait partout à susciter de nouveaux ennemis au gouvernement de la république. Un moment il avait espéré que les Moscovites profiteraient de l'affaiblissement de la Pologne pour lui reprendre les conquêtes de Sigismond et de Vladislas, c'est-à-dire Smolensk et la Sévérie; mais le tsar ne montrait pas de dispositions belliqueuses. Chmielnicki essaya de piquer son amour-propre. Il lui fit tenir un volume de poésies publié en Pologne, où le tsar Mikhaïl Fédorovitch, père du tsar régnant, était fort maltraité. Déjà Alexis Mikhaïlovitch croyait avoir à se plaindre de la cour de Varsovie pour une cause assez légère. Dans des dépêches qu'on lui avait adressées, on avait omis quelques-uns de ses titres, fort nombreux, comme on sait. La satire communiquée au tsar augmenta sa mauvaise humeur et faillit amener une guerre; pourtant il commença par envoyer une ambassade pour demander satisfaction. Quant à la question d'étiquette, la chancellerie polonaise était disposée à faire toutes les excuses réclamées; mais les vers du poëte donnaient plus d'embarras. Ce n'était rien moins que sa tête qu'exigeaient les ambassadeurs, et, dans un pays où l'on imprimait publiquement des libelles contre le roi, il n'y avait pas d'apparence qu'on se montrât fort sévère pour un poëte qui s'était permis quelques brocards contre un souverain étranger. Enfin on imagina un biais qui satisfît le tsar : ce fut de brûler le livre en présence de ses ambassadeurs.

La cour de Moscou avait cependant des griefs plus sérieux contre celle de Varsovie. Tandis que la chancellerie polonaise désarmait la vanité du tsar, elle cherchait à lui donner assez d'occupation dans son

pays pour qu'il ne songeât pas à déclarer la guerre à la Pologne. Dans cette vue elle agissait secrètement auprès du kan de Crimée pour qu'il fît une grande incursion sur le territoire moscovite, et elle lui promettait le concours des Cosaques. Islam Thereï, qui voyait l'occasion d'un riche butin, accueillit cette ouverture avec empressement, et Chmielnicki en fut instruit officiellement et par Jean Casimir et par le kan, qui réclamaient tous les deux le secours de l'armée zaporogue, l'un comme souverain, l'autre comme allié.

Le piége était grossier, et Chmielnicki était trop avisé pour s'y laisser prendre. D'ailleurs une guerre contre les Moscovites eût passé aux yeux de ses Cosaques pour un crime et presque un sacrilége. La nécessité les avait contraints d'accepter l'alliance des Tartares, mais ils n'auraient jamais consenti à prendre les armes, pour l'avantage des musulmans, contre un peuple chrétien et de la communion grecque. Ces scrupules étaient partagés par toutes les populations russiennes, et les plus endurcis flibustiers parmi les Zaporogues n'en étaient pas exempts. Piller et tuer des Polonais leur semblait méritoire, car ils étaient *païens,* c'est-à-dire catholiques; mais les Moscovites étaient leurs frères, et le souverain qui régnait à Moscou, le *tsar blanc*, comme ils disaient, c'était le champion de la foi orthodoxe. Il est vraisemblable que Chmielnicki, dès avant cette époque, avait pesé dans son esprit les avantages et les dangers d'une alliance avec la Moscovie. Il craignait, et non sans raison, de trouver dans le tsar, non point un protecteur, mais un maître, et un maître plus exigeant, plus tenace surtout qu'un roi de Pologne. L'Ataman savait qu'en apprenant les succès des Cosaques Alexis Mikhaïlovitch avait montré plus d'inquiétude que de joie, car, s'ils vengeaient la religion orthodoxe, les Cosaques donnaient aux Moscovites l'exemple funeste de serfs révoltés conquérant leur liberté par les armes. A tout prendre le désordre de la Pologne valait mieux pour l'ambitieux Ataman que l'ordre de la Moscovie. Sans rechercher ouvertement son appui, il s'était étudié à montrer en toute occasion une déférence particulière pour le tsar, afin de se le ménager comme une dernière ressource, si la nécessité l'obligeait d'y avoir recours. Cette fois encore il se hâta de lui donner avis des projets que formaient les Polonais et les Tartares. Aux demandes d'Islam Ghereï et de Jean Casimir il opposa des excuses et des atermoiements qui rendaient l'expédition impossible, et cependant il se cherchait un autre protecteur, grand par le nom, mais peu exigeant, pour se déclarer son vassal. On a vu déjà qu'il n'en voulait point d'autre.

Il voyait près de lui les hospodars de Moldavie et de Valachie, le

prince de Transilvanie, sujets ou protégés de la Porte Ottomane, mais jouissant d'une autorité réelle aussi grande que celle qu'il s'était promise sous le sceptre d'un roi de Pologne. Pour son peuple liberté de religion, pour lui-même un grand pouvoir, voilà ce qu'il pouvait attendre du sultan, s'il le reconnaissait pour suzerain. Chmielnicki put se dire en même temps que le caractère belliqueux de ses Cosaques assurerait à leur chef une supériorité considérable sur les petits princes tributaires de la Porte, et qu'un jour peut-être il pourrait rallier sous la même bannière tous leurs peuples, chrétiens de la communion grecque. Pour le moment il trouvait un avantage particulier à la protection de la Porte : elle le débarrasserait des exigences du Tartare, sans rompre son alliance, qui, au lieu d'être accordée comme une faveur par Islam Ghereï, deviendrait un devoir commandé par le divan. Je crois qu'il faut rattacher à ces plans le projet d'un mariage de son fils Timothée avec la fille de Lupula, hospodar de Moldavie. Quelques historiens n'y ont vu, de la part de Chmielnicki, que l'ambition puérile d'une alliance princière; d'autres l'ont expliqué par une passion romanesque du jeune Cosaque pour la fille du hospodar. A mon avis, Timothée, qui n'avait pas encore vu la princesse moldave, célèbre il est vrai par sa beauté, ne fut, en cette occasion, que l'instrument de la politique de son père.

Chmielnicki envoya à Constantinople le colonel Djedjalyk, un de ses meilleurs officiers. On ignore quels engagements il l'autorisait à contracter, mais il ne paraît pas douteux qu'il ne fût prêt à reconnaître la suzeraineté du sultan. L'imbécile Ibrahim venait de perdre le trône; son successeur Mahomet IV était un enfant, et l'empire turc était gouverné par la sultane Valideh et par Méhémet Kiuperli, qui commençait à diriger le divan. La Turquie, agitée alors par des révoltes et par les ambitions qui s'élevaient autour du jeune sultan, n'était pas en état de donner des secours bien efficaces à Chmielnicki, mais il n'en avait pas besoin, et ce qu'il voulait surtout c'était une complète liberté d'action. Ses demandes furent accueillies avec empressement, et le grand vizir lui dépêcha aussitôt un tchaouch porteur d'une lettre qui l'assurait de la protection ottomane. Elle était adressée au *prince des Russiens.*

L'arrivée de ce fonctionnaire turc alarma les commissaires polonais résidant auprès de l'Ataman, et en particulier Kissel, qui faillit en mourir de peur, s'il faut en croire les chroniques de l'Ukraine. Il dépêcha aussitôt son frère Georges à Chmielnicki. L'Ataman était ivre, car c'était l'après-midi. En voyant Georges Kissel, il devina le motif de sa visite, et, avec la franchise du vin : « Bonjour, dit-il, j'ai la protection de la « Turquie ! »

— Comment s'écria Georges Kissel, Votre Excellence abandonne le roi, la république, la foi orthodoxe! Vous flattez-vous que le Turc respecte vos libertés et votre religion? Au nom du ciel, ne concluez rien avant d'avoir pris conseil du roi et lui avoir communiqué les offres de la Porte!

— Bah! reprit Chmielnicki; qu'ai-je à faire de mieux? Les Liakhs ont juré ma perte. Vos intrigues, vos perfidies, m'ont obligé à chercher des alliés chez les Turcs. Puis, s'animant, il ajouta d'un ton furieux : Je vous battrai, je vous écraserai en Ukraine, en Pologne, à Rome. Votre pape aussi, je le vendrai aux Turcs!

La maison d'un Ataman était alors ce qu'est encore aujourd'hui le palais d'un haut fonctionnaire asiatique. Tout le monde pénètre dans la grande salle et attend son tour d'audience. En ce moment arrivait une députation de gentilshommes de l'Ukraine, qui apportaient des présents à l'Ataman et venaient lui demander protection contre leurs paysans révoltés. Chmielnicki les aperçut tout à coup, et, honteux et irrité de son emportement, il tourna sa colère contre eux. « Quels sont ces « gens? s'écria-t-il; des espions? » Et montrant Kissel à l'auditeur général Wygowski : « Qu'on me pende cet homme! » Puis, se tournant vers les gentilshommes témoins involontaires de cette scène : « Et ceux-là, qu'on « me les noie! » On les entraîna aussitôt. Il se remit à boire et s'endormit.

Wygowski fort heureusement jugea à propos de consulter madame Chmielnicka, et tous deux décidèrent de surseoir à l'exécution. Le lendemain en s'éveillant l'Ataman demanda Georges Kissel et parut charmé de le trouver vivant. Il lui fit même des excuses, et, revenant sur le sujet de la conversation qui avait failli avoir une conclusion si tragique, il l'assura qu'il n'avait pris aucun engagement avec les infidèles. Mais la réception faite à l'envoyé de la Porte suffisait pour démentir ses paroles.

Le mariage entre Timothée et la fille du hospodar de Moldavie avait obtenu l'assentiment du divan; mais Lupula, qui s'était engagé au moment où la Pologne était réduite à la dernière extrémité, n'avait pas tardé à changer d'avis. Sur le bruit de la beauté de Domna Rosanda, la fille du hospodar, le prince Démétrius Wiszniowiecki, cousin de Jérémie, s'était rendu à Iassy incognito, avait trouvé que la renommée n'avait pas exagéré les attraits de la princesse, et avait aussitôt demandé sa main. La fille aînée de Lupula était déjà mariée au prince Radziwill, et le hospodar, persuadé qu'en s'alliant aux deux plus grandes maisons de Pologne il obtiendrait pour lui-même la protection de la république, commença à chercher des défaites pour éconduire Timothée. Chmielnicki lui écrivit fort laconiquement pour lui rappeler ses promesses, et

l'avertir qu'il irait bientôt chercher la fiancée avec *cent mille garçons de la noce*[1]. Le divan, qui soupçonnait Lupula de vouloir profiter des troubles de l'empire pour se rendre indépendant, voyait avec plaisir qu'un chef chrétien se chargeât de le faire rentrer dans le devoir. Ainsi Chmielnicki avait eu l'art de présenter comme un service rendu à la Porte une entreprise qui servait ses intérêts particuliers. En effet Timothée, avec plusieurs régiments de Cosaques et une armée tartare commandée par Sultan Noureddin, frère d'Islam Ghereï, envahit la Moldavie, saccagea nombre de villes et de villages, brûla la capitale et réduisit en peu de temps Lupula à crier merci. Le mariage fut pourtant ajourné à quelques mois, j'ignore pour quels motifs.

Les garçons de la noce, ainsi se nommaient les trente mille Cosaques ou Tartares qui accompagnaient le jeune Chmielnicki dans son expédition, repassèrent la frontière chargés de butin, et traînant des milliers de captifs, presque à la vue de l'armée de la couronne commandée par le vieux Potocki. Il n'était pas assez fort pour les arrêter, et, malgré les pressantes sollicitations de Lupula, il était demeuré témoin impassible des ravages exercés dans les États d'un prince allié de la république. Probablement, en passant si près d'une armée polonaise, et comme pour la braver, Timothée obéissait aux instructions de son père, qui, jugeant la guerre inévitable, aurait saisi volontiers l'occasion de l'engager avant que ses adversaires fussent en mesure. On peut voir la même tactique dans l'entrevue demandée par un colonel cosaque au général de la couronne, où l'envoyé de Chmielnicki parut n'avoir d'autre but que de pousser à bout le palatin polonais par une insolence calculée. Introduit en présence de Potocki, le colonel Kravtchenko débuta de la sorte : « N'es-tu pas encore soûl de notre sang, seigneur hetman ? Pourquoi « violes-tu le traité de Zborow ? » Potocki essaya de lui rappeler les usages de la politesse, mais le Cosaque poursuivit imperturbablement : « L'Ataman demande pourquoi une armée polonaise campe sur la frontière, « lorsqu'il n'y a pas d'ennemis et qu'à nous appartient de la protéger ? » Commencée sur ce ton la conférence pouvait se terminer par des voies de fait ; mais Potocki parvint à se contraindre. On se sépara après maints reproches échangés, un peu plus ennemis qu'auparavant. Il semble que Chmielnicki attachât une grande importance à ne pas commencer les hostilités, car, tandis qu'il traitait avec les Turcs, avec les Tartares, avec Ragoczi, tandis qu'il combinait avec ses alliés un plan pour une invasion générale de la Pologne, il continuait à publier des ordonnances contre

[1] Свашые.

les serfs rebelles et prodiguait les menaces contre les infracteurs du traité de Zborow. Cela n'empêchait pas que l'insurrection ne fît des progrès dans les provinces russiennes. Les gentilshommes propriétaires se hâtaient de quitter l'Ukraine, et Kissel lui-même, ne s'y trouvant plus en sûreté, se retirait précipitamment dans son château en Volhynie. Nietchaï, maintenant réconcilié avec son général, enrôlait ouvertement les paysans podoliens, les armait et s'apprêtait à passer la frontière.

Telle était la situation des affaires lorsque le roi convoqua une diète extraordinaire pour demander les ressources nécessaires à la défense du pays. Les Cosaques y envoyèrent leurs députés. Ils parurent avec une contenance soumise et modeste, parlèrent avec reconnaissance des bienfaits du roi, et protestèrent de leur attachement à la république, puis, baissant les yeux et de l'air le plus humble, présentèrent à la diète, de la part de l'armée zaporogue, quatre articles, en la suppliant de vouloir bien les sanctionner.

Ils demandaient, en premier lieu, que, dans les trois vayvodies de Kiew, Braclaw et Tchernigof, aucun gentilhomme propriétaire ne pût avoir de serfs; que, dans le cas où des gentilshommes voudraient y résider, ils n'eussent d'autres droits que ceux des habitants du pays et fussent justiciables de l'Ataman.

Le second article interdisait l'exercice de la religion grecque-unie, non-seulement en Ukraine, mais en Pologne et en Lithuanie, et réclamait pour les ministres du culte grec toutes les immunités accordées au clergé romain.

Le troisième article stipulait que le traité de Zborow, avec les clauses additionnelles qu'on vient de lire, serait signé par les principaux dignitaires de la république, à savoir : le primat, l'archevêque de Lwow, l'évêque de Cracovie, les hetmans de la couronne et de Lithuanie.

Enfin, dans un dernier article, l'armée zaporogue exigeait qu'on lui remît des otages pour assurer la loyale exécution des conventions précédentes, et elle désignait Jérémie Wiszniowiecki, Kalinowski et Lubomirski, lesquels, disait-on, résideraient dans leurs domaines en Ukraine, sans pouvoir y entretenir aucune troupe armée.

En Europe aujourd'hui, on n'étonnerait personne, grâce au ciel, en demandant que les habitants d'un même pays soient égaux devant la loi, mais on peut à peine imaginer l'effet que pareille proposition produisit, en 1650, dans une assemblée de nobles polonais. Dans le sénat, dans l'assemblée des nonces, un même cri de fureur sortit à la fois de toutes les bouches. « Des otages ! Ils demandent des otages lorsqu'ils ont la « parole du roi ! Plus de concessions ! plus de faiblesses ! n'imitons pas les

« bergers de la fable, qui, faisant la paix avec les loups, commencèrent « par livrer leurs chiens de garde. » Toutes les factions se réunirent, toutes les rivalités politiques cessèrent, et la guerre fut votée par une acclamation unanime. La diète accorda au roi avec des subsides le pouvoir de convoquer l'arrière-ban et de lever une armée soldée parmi les vieilles bandes qui venaient de prendre part à la guerre de Trente ans. On résolut encore de demander des secours à l'Europe occidentale, car la guerre disait-on, intéressait toute la catholicité. Une ambassade fut envoyée au pape, une autre à l'empereur, pour solliciter de l'un et de l'autre des soldats et de l'argent. Cependant, comme il fallait du temps pour se préparer à la guerre, on congédia honorablement la députation des Cosaques, qui, peu d'années auparavant, ne serait pas sans doute sortie vivante de Varsovie. Elle emportait la réponse suivante aux quatre articles envoyés par Chmielnicki. « Si les Cosaques ne sont pas satisfaits « des conventions de Zborow, le roi et la république regrettent de ne « pouvoir accueillir leurs prétentions. Quant aux dernières propositions, « il serait humiliant pour Sa Majesté de les accepter. Dans le cas où « les Cosaques, continuant à exciter les serfs à la révolte, se refuseraient « à l'exécution du traité de Zborow, la république se verrait dans la nécessité de les y contraindre par la force. »

Dans le même temps Chmielnicki convoquait le *cercle* des Cosaques. Après leur avoir exposé les projets hostiles de la Pologne, il dit que la guerre, étant devenue inévitable, il fallait choisir entre deux partis : attaquer l'ennemi sans délai, ou bien se fortifier en attendant l'invasion. Selon l'usage, l'Ataman se borna à marquer les avantages et les inconvénients des deux mesures, sans conclure en faveur de l'une ou de l'autre. En commençant les hostilités au milieu de l'hiver, on pouvait surprendre les Polonais avant qu'ils fussent préparés; mais on n'aurait pas le secours des Tartares, dont l'immense cavalerie ne pouvait entrer en campagne qu'au printemps, lorsqu'il y a du fourrage dans les plaines. La majorité de l'assemblée se prononça pour une guerre défensive.

Bien que tout respirât la guerre en Pologne aussi bien qu'en Ukraine, l'année 1650 finit sans que les deux peuples, également occupés de leurs préparatifs, eussent commencé les hostilités. De part et d'autre on s'observait avec l'anxiété prudente qui souvent précède un duel à mort. Au commencement de février 1651 une armée polonaise, conduite par le hetman de la couronne Potocki et le hetman de campagne Kalinowski, s'établit en avant de Kaminiec et de Bar. Le cours supérieur du Boh, qui coule du nord au sud en traversant la Podolie, paraît avoir été, à cette époque, la limite entre le territoire de la république et

celui des Cosaques. Mais cette limite n'avait pas été respectée. Nietchaï s'était avancé en Podolie, où il cherchait à organiser l'insurrection. Au milieu des fêtes du carnaval, Kalinowski, profitant d'une nuit obscure et de la négligence des Cosaques, surprit les soldats de Nietchaï tandis qu'ils célébraient une orgie et que leur colonel soupait gaiement avec sa *commère bien-aimée*. Nietchaï fut tué en combattant comme un lion, et toute sa troupe massacrée. Animé par ce succès, Kalinowski se porta rapidement sur Iampol, qu'il saccagea, et où il fit un butin considérable; car, sur le bruit que le mariage de Timothée et de la belle Rosanda devait se célébrer dans cette ville, un grand nombre de marchands s'y étaient donné rendez-vous. De là, tournant vers le nord, Kalinowski s'avança contre Winniça, plein de confiance et annonçant qu'après avoir nettoyé tout le pays entre le Dniestr et le Boh, il allait pénétrer au cœur de l'Ukraine. Mais à Winniça l'attendait le colonel Bogun, vieux routier de guerre, qu'il n'était pas facile de surprendre. Après avoir harassé la division de Kalinowski par des escarmouches, il en détruisit une partie dans une embuscade, et bientôt, ayant reçu des renforts, il la poussa vigoureusement jusqu'à Bar, en lui enlevant une partie de son artillerie et de ses bagages.

A cette expédition, entreprise sans l'aveu des généraux, succéda une trêve tacite de plusieurs semaines. Ce ne fut que vers le milieu d'avril que l'étendard royal fut déployé à Lublin. Le roi s'y rendit avec la reine et toute la cour, et il y reçut le nonce du pape, qui apportait, non le subside qu'il avait demandé, mais la bénédiction du Saint-Père, une épée bénite pour le roi, une rose d'or pour la reine, enfin une indulgence plénière pour ceux qui allaient défendre la foi catholique. L'arrivée du nonce augmenta l'ardeur des Polonais. Tous les gentilshommes en état de porter les armes accoururent à Lublin. Des prédications, des processions solennelles, entretenaient l'enthousiasme des soldats, qui, sous la protection du Saint-Père, se crurent invincibles.

Chmielnicki, de son côté, ne négligeait rien pour fanatiser ses troupes. L'Église grecque et l'Église latine allaient décider leur querelle par les armes. Le métropolitain de Corinthe remit solennellement à l'Ataman, de la part du patriarche de Constantinople, un sabre bénit sur le tombeau de Notre-Seigneur à Jérusalem. Des moines du mont Athos venaient prêcher les soldats et leur promettaient des miracles. Cependant l'armée russienne était moins nombreuse que dans la dernière campagne. Pour les paysans Chmielnicki avait perdu quelque chose de son prestige. On lui reprochait ses efforts pour faire exécuter le traité de Zborow, ses ménagements à l'égard de la Pologne. Surtout son alliance

avec les Tartares et la reconnaissance de la suzeraineté ottomane avaient indisposé un peuple sincèrement religieux, et, parmi les Cosaques eux-mêmes, il y en avait beaucoup qui répugnaient à combattre contre le roi sous le drapeau des infidèles. Enfin les Tartares n'arrivaient pas, et Chmielnicki ne disposait encore que d'environ 80,000 hommes.

Au commencement de mai le roi quitta Lublin pour porter son camp à Sokal sur le Styr, qu'il assigna comme rendez-vous général à l'arrière-ban, et où il ordonna à Potocki de lui amener l'armée de la couronne campée sous Kaminiec. Pour obéir à cet ordre, Potocki avait à faire une longue marche en prêtant le flanc à l'ennemi. Chmielnicki chargea Djedjalyk de retenir quelque temps les Polonais par une démonstration devant Kaminiec, tandis que lui-même, prévenant l'armée de la couronne, lui couperait le chemin de Sokal. Ce plan fut révélé à Potocki par le hospodar de Moldavie, allié contraint et très-peu fidèle des Cosaques. Potocki précipita sa marche. Djedjalyk, au lieu de le poursuivre, s'amusa à canonner Kaminiec, les lieutenants de Chmielnicki se firent battre en détail, et Potocki parvint à devancer l'Ataman et à faire sa jonction avec Jean Casimir.

Trois semaines se passèrent encore dans l'inaction. Le roi organisait son armée à Sokal, Chmielnicki attendait les Tartares à Zbaraz. L'immense armée polonaise souffrait du manque de vivres, celle des Cosaques était tourmentée par une épidémie. Il était évident que le kan de Crimée montrait peu d'empressement à entrer en campagne. C'est en vain que Chmielnicki le pressait d'accourir en lui promettant une victoire facile sur une armée peu nombreuse, disait-il. Islam Ghereï répondait par des excuses frivoles. Sommé pourtant par les envoyés turcs de se joindre aux Cosaques, il se mit en marche, en se faisant précéder par un ambassadeur chargé d'une mission auprès de Jean Casimir. Il s'agissait, disait-on, d'échanger un prisonnier de marque; mais cette démarche parut étrange à Chmielnicki, et dès ce moment il commença à soupçonner la fidélité de son ancien allié.

Le manque de vivres et de fourrages obligea le roi à lever son camp et à le porter à Beresteczko. Dans cette marche Chmielnicki faillit surprendre l'armée royale imprudemment divisée, mais la vigilance de Wiszniowiecki fit échouer l'opération. Les corps séparés se réunirent et toutes les troupes polonaises, au nombre, dit-on, de 300,000 combattants, s'établirent en avant du village de Beresteczko dans une vaste plaine arrosée par le Styr et plusieurs de ses affluents.

Les Polonais venaient à peine d'asseoir leur camp lorsque, le 18 juin [V. S.] vers le soir, on vit, au midi de la plaine, une grande masse de

cavalerie qui s'avançait au galop en poussant des cris sauvages. C'était l'avant-garde des Tartares qui avaient fait leur jonction la veille. Il y eut un moment de désordre dans l'armée royale, on courut aux armes, on se forma en bataille, mais tout se borna à quelques escarmouches, ou plutôt à quelques combats d'homme à homme entre les enfants perdus des deux armées. On dit que les Tartares tirèrent un augure défavorable pour le succès de la campagne en voyant leur premier mort tomber à la renverse, la tête tournée vers les siens. S'il fût tombé la tête en avant, c'eût été un présage de victoire. A cette époque la même croyance superstitieuse existait chez les Cosaques et même parmi les Polonais.

Le lendemain, au lever du soleil, toute l'armée ennemie parut dans la plaine. Les Cosaques, vêtus de soubrevestes noires, formaient une masse sombre, que les historiens polonais comparent à un nuage chargé de tempêtes. Ils s'arrêtèrent à 5 verstes du camp royal, en ordre de bataille, mais les prisonniers déclarèrent qu'ils ne combattraient pas ce jour-là, parce que leurs sorciers l'avaient défendu. Cependant un corps considérable de Tartares et de Cosaques fit mine de charger l'aile gauche des Polonais. Ils semblaient vouloir s'attaquer de préférence aux milices de l'arrière-ban encore inaccoutumées à leurs clameurs effrayantes et à leur manière de combattre. Le roi fit renforcer à plusieurs reprises l'aile menacée, mais il n'y eut point d'engagement sérieux.

Le kan de Crimée contemplait l'armée polonaise à l'aide d'une lunette d'approche. On reconnaissait de loin sa tente placée sur une hauteur et surmontée d'un immense drapeau blanc. La contenance et le nombre des troupes royales lui donnaient de l'humeur, et il reçut fort mal Chmielnicki lorsqu'il vint se concerter avec lui pour la bataille du lendemain. « Tu m'avais assuré, lui dit-il, que les Polonais n'avaient « qu'une trentaine de mille hommes mal équipés, et je vois une armée « immense en bon ordre. » Chmielnicki répondit que cette armée se composait de milices mal armées et inexpérimentées, qui déserteraient après avoir éprouvé pendant quelques jours seulement les fatigues et les misères de la vie des camps. « Il suffira de rompre les *quarteniers*, dit-il « (les troupes régulières), pour que l'arrière-ban prenne la fuite aussitôt. » — « Si demain tu n'en as pas fini avec les Polonais, lui dit le kan, je « pourrai bien t'envoyer la corde au cou à leur roi. »

Les deux chefs se séparèrent également irrités. Chmielnicki soupçonnait Islam Ghereï de traiter secrètement avec le roi; cependant la présence des commissaires turcs envoyés par le sultan, et la contenance résolue de ses Cosaques lui rendaient quelque confiance. Pendant la

nuit il tenta une surprise contre le camp polonais, espérant qu'un succès changerait les dispositions de ses alliés. Un corps de Cosaques passa le Styr dans le plus grand silence, et, sans être découvert, parvint jusqu'au pied d'une redoute en avant du camp royal, gardée par de l'infanterie allemande. Les soldats, fatigués d'avoir passé la journée sous les armes, étaient tous endormis. Assaillis à l'improviste, ils furent égorgés en un instant, mais le cri d'un mourant éveilla un canonnier qui mit le feu à sa pièce. Toute l'armée royale fut sur pied. Les Cosaques se retirèrent sans perte. Dès ce moment personne ne dormit dans les deux camps et chacun prit son poste de bataille dans une obscurité profonde.

L'armée de Jean Casimir se déployait en avant du village de Beresteczko. La droite, commandée par Potocki, s'appuyait à des bois; la gauche, sous Kalinowski, s'étendait jusqu'au Styr. Le roi se plaça au centre avec l'infanterie allemande, soutenue par l'artillerie et les hussards. En vain le chancelier Leczinski supplia le roi de demeurer avec la réserve, en lui faisant remarquer que le kan de Crimée ne descendait pas sur le champ de bataille. « Ma vie n'est rien auprès du salut de « la patrie, dit Jean Casimir; je veux me montrer à mes sujets pour « les animer, à l'ennemi pour qu'il nous craigne. Croyez que les balles « trouvent toujours ceux que le ciel a condamnés. » Indolent et léger pendant la paix, Jean Casimir se transformait sur le champ de bataille. Là, il était vraiment roi; là seulement, il trouvait des sujets dévoués et fidèles.

L'armée ennemie se formait en même temps. Les Tartares étaient à la gauche, au pied d'une rangée de petites collines où campait Islam Gherei. La cavalerie cosaque était à droite, en face du corps de Kalinowski. Au centre, un grand carré de chariots, disposés sur trois lignes et enchaînés les uns aux autres, renfermait l'infanterie cosaque, alors réputée invincible dans cette sorte de citadelle mobile, qu'ils appelaient *le Tabor*[1], plus propre cependant à la défense qu'à l'attaque. D'ailleurs, le commandant de cette infanterie, nommé Gurski, inspirait peu de confiance à ses soldats. Cinq cent mille combattants, dit-on, allaient se mesurer dans la plaine de Beresteczko; et les historiens, selon leur nationalité, évaluent d'une manière différente la force des deux armées. Les Russiens donnent à Chmielnicki soixante mille Cosaques et cent mille Tartares, tandis que les Polonais élèvent les forces des Cosaques seuls à trois cent cinquante mille hommes. D'après les observations très-

[1] D'un mot turc, *thâbour*, camp, bivouac. C'est de ce mot qu'est venu le nom des Taborites, chez les Hussites, et non du Tabor de l'Écriture.

impartiales de M. Kostomarof, je suis porté à croire que l'avantage du nombre était du côté des Polonais.

Le jour vint, mais un épais brouillard couvrait la plaine. On entendait les cris confus, le bruissement d'une immense multitude; mais la vue ne s'étendait pas au delà de quelques pas. Les Polonais chantaient des cantiques. Devant les troupes, on promenait une image miraculeuse de la Vierge de Chielm, peinte, disait-on, par saint Luc l'Évangéliste. Dans l'autre armée, le métropolitain de Corinthe, Josaphat, allait à cheval de rang en rang avec des bannières et des reliques. De part et d'autre, le fanatisme religieux envenimait encore les haines nationales.

Tout à coup, vers neuf heures du matin, le brouillard disparut. Il se leva, dit un témoin oculaire, comme un rideau de théâtre, et les deux armées s'aperçurent, non sans une secrète terreur, plus rapprochées l'une de l'autre qu'elles ne le croyaient. Les Polonais s'attendaient à être attaqués; mais l'ennemi demeurait immobile. Quelques-uns craignaient une ruse de Chmielnicki, qui peut-être aurait tourné l'armée royale à la faveur du brouillard; d'autres disaient que le kan et ses mourzas s'occupaient à faire des enchantements pour évoquer les puissances infernales, et cette ridicule opinion causait plus de crainte aux Polonais que la nombreuse armée prête à fondre sur eux. Le roi s'en aperçut, et envoya un parlementaire au kan pour le défier. Telle est, du moins, la version des historiens polonais. Le Tartare, qui ne se piquait pas de chevalerie, dit à ses mourzas : « Eh bien, Chmielnicki est-il dé« grisé? Qu'il aille, l'ivrogne, prendre lui-même le miel à ces abeilles, « chez qui il a tant butiné. »

Ces conférences sur le champ de bataille augmentaient les inquiétudes de Chmielnicki, et il ne donnait pas le signal de l'action. Déjà l'horizon se couvrait de gros nuages, et on prévoyait un orage terrible, qui allait peut-être séparer les deux armées, lorsque, vers deux heures de l'après-midi, les trompettes polonaises de l'aile gauche sonnèrent la charge, et aussitôt les soldats entonnèrent le cantique à la Vierge, qu'ils avaient coutume alors de chanter en allant au combat. Le premier, l'ardent Wiszniowiecki, avec deux régiments, se lança au milieu des Cosaques, et bientôt on aperçut son étendard flottant au plus épais de leurs escadrons. Toute l'aile gauche fut entraînée par ce mouvement, et l'engagement devint général. Les Tartares, déployant leur immense cavalerie, essayèrent de déborder l'aile droite de l'armée royale. Un moment leurs cris barbares, la rapidité de leurs mouvements, étonnèrent les milices de l'arrière-ban; mais le hetman Potocki avait eu soin de les encadrer par de vieux régiments, qui tinrent ferme et même ne

tardèrent pas à gagner du terrain. Au centre, l'infanterie cosaque, mal dirigée par Gurski, que les historiens de l'Ukraine accusent de trahison, demeurait dans une fâcheuse immobilité. Cependant rien n'annonçait encore que la victoire allait se décider pour l'un ou l'autre parti, lorsqu'on vit tout à coup s'abattre l'étendard blanc qui flottait au-dessus de la tente du kan de Crimée. Aussitôt les Tartares regagnèrent précipitamment les hauteurs dont ils étaient descendus, et sur lesquelles on remarquait un mouvement extraordinaire de chevaux et de chariots. La plupart des Polonais crurent que les Tartares se retiraient, selon leur habitude, pour revenir à l'attaque d'un autre côté; mais Chmielnicki devina aussitôt une trahison. Laissant le commandement à Djedjalyk, et suivi seulement de l'auditeur général Wygowski et de quelques ordonnances, il courut à bride abattue rejoindre le kan pour essayer de le ramener au combat. Il était trop tard. En le voyant, le kan l'accabla de reproches, et, le faisant saisir par ses Tartares, il l'entraîna dans sa fuite. Les Cosaques qui avaient suivi Chmielnicki partagèrent son sort, et les deux chefs de l'armée confédérée disparurent en même temps. Au lieu de poursuivre les Tartares, Potocki envoya ses réserves pour soutenir Wiszniowiecki. L'arrivée de ces troupes fraîches acheva la défaite de la cavalerie cosaque, qui se débanda. Une partie courut s'enfermer dans son camp, l'autre s'enfuit en suivant les traces des Tartares. Djedjalyk, après avoir rallié plusieurs fois ses régiments sous la protection du tabor, se retira lentement, et, à la nuit tombante, s'arrêta au bord de la rivière, où il se retrancha. En ce moment, éclatait un orage épouvantable, qui changea la plaine en un immense bourbier. Les chevaux ne pouvaient avancer, les armes à feu devenaient inutiles. C'est une croyance des soldats slaves qu'après une grande bataille Dieu ouvre les cataractes du ciel pour laver la terre que les hommes ont souillée. Épuisés de fatigue, les Polonais tombèrent à genoux et chantèrent le *Te Deum*, puis bientôt, en dépit de la pluie, chacun s'endormit à la place où il avait combattu. Le roi, qui, malgré une forte contusion, n'avait pas cessé d'animer ses soldats, coucha, comme eux, sur la terre détrempée d'eau et de sang.

La bataille avait été moins meurtrière cependant qu'on n'aurait pu le prévoir d'après le nombre et l'animosité des combattants, car on dit que les deux armées ne comptèrent que six mille morts; mais les résultats obtenus étaient immenses. Les Cosaques n'avaient plus d'alliés, ils avaient perdu leur général, et les débris de leurs régiments étaient acculés à une rivière, sans autre protection que leurs chariots. Malgré la fatigue de ses troupes, Djedjalyk les fit travailler toute la nuit à se retrancher. Quand le jour vint, son camp, qui d'abord n'était qu'un

vaste rectangle formé par plusieurs lignes de chariots, était bordé de trois côtés par un fossé profond et un parapet de terre. Le quatrième côté était inattaquable, défendu par une rivière et un marécage inaccessible en apparence aux chevaux et aux hommes. Les Polonais contemplaient ces ouvrages avec étonnement. « Il n'y a que des vilains, « disaient-ils, pour travailler ainsi. »

Après quelques heures de repos, les généraux polonais se réunirent autour du roi. L'impétueux Wiszniowiecki demandait l'assaut et réclamait l'honneur d'y marcher le premier, tandis que le roi voulait qu'on traitât avec les vaincus. La majorité du conseil de guerre décida qu'une attaque de vive force coûterait trop de sang, et qu'il valait mieux réduire les Cosaques à coups de canon. Mais on manquait de pièces de gros calibre, et il fallait plusieurs jours pour en faire venir. Cependant on commença les approches et on éleva plusieurs batteries.

Chez les Cosaques il n'y avait pas encore de découragement; mais, après avoir attendu Chmielnicki toute la nuit et une partie de la journée, les soldats se mirent à murmurer et à dire qu'il les avait trahis, et qu'il était d'accord avec le Tartare. Ils voulurent avoir un autre Ataman. En vain les colonels et les Anciens s'opposèrent à cette résolution; le cercle se forma en tumulte, et, malgré sa résistance, Djedjalyk fut élu, après avoir été menacé de mort plusieurs fois, s'il n'acceptait pas le commandement. Le premier usage qu'il en fit fut de demander une trêve pour traiter de la paix. Quelques heures après, entraîné probablement par ses soldats, il fit une sortie furieuse, culbuta les avant-postes des Polonais et ramena un assez grand nombre de prisonniers. Le soir, Bogun conduisit une autre sortie, et obtint également quelques succès. Le camp des Cosaques renfermait une grande quantité de bétail, beaucoup d'eau-de-vie, de la poudre et du plomb en abondance. Les soldats s'enivraient, combattaient avec fureur, massacraient leurs prisonniers et semblaient oublier leur situation. Le 6 juillet, l'artillerie des Polonais était arrivée et couvrait de ses projectiles le camp ennemi. Les sorties devinrent difficiles. Bien qu'ils répondissent vigoureusement au feu des Polonais, les Cosaques, habitués à combattre dans la steppe sans bornes, se sentaient mal à l'aise derrière des retranchements et commençaient à douter d'eux-mêmes. La division se mit dans leurs rangs. Chaque jour on déposait un Ataman et on en élisait un autre. Djedjalyk prenait le commandement lorsqu'on penchait pour la paix, Bogun, quand l'ivresse avait amené la fureur guerrière. Les désertions étaient nombreuses. Presque tous les gentilshommes qui s'étaient mis dans les rangs des Cosaques pour conserver leurs propriétés allaient se rendre au roi, et

en étaient accueillis avec bienveillance. Beaucoup de Cosaques enregistrés suivirent cet exemple, et furent reçus à merci. Mais Wiszniowiecki se montrait toujours implacable, et tuait et prisonniers et déserteurs. Un jour, un des plus cruels Haïdamaks, nommé Lisenko, parut à l'entrée de sa tente en lui disant : « Je suis pour l'Église grecque-unie, et j'adore « la croix des Polonais. » Wiszniowiecki fit un signe à ses bourreaux et sortit de sa tente en jetant un regard de dégoût sur le déserteur, qui bientôt expirait déchiré entre deux planches garnies de clous.

Déjà les boulets des Polonais avaient bouleversé le parapet des Cosaques et brisé nombre de chariots, lorsque Djedjalyk persuada au cercle de demander la paix. Il envoya en parlementaires un colonel et deux capitaines, tous savants hommes *qui parlaient latin*. C'est en cette langue qu'ils s'adressèrent au hetman de la couronne pour obtenir une audience du roi. Admis en présence de Jean Casimir, non sans avoir été durement gourmandés par Potocki, ils se mirent à genoux et demandèrent grâce en baisant humblement le bas des manteaux des nobles polonais. Le roi, par l'organe de son chancelier, leur promit leur pardon pourvu qu'ils livrassent Chmielnicki, l'auditeur Wygowski et leurs Anciens. Il exigeait encore qu'ils rendissent tous leurs canons, que leurs régiments fussent licenciés en partie, et que les Cosaques conservés s'engageassent à faire la guerre aux Tartares.

Les députés répondirent naïvement qu'ils livreraient volontiers Chmielnicki et Wygowski, mais qu'ils ignoraient absolument ce qu'ils étaient devenus ; quant aux Anciens et aux canons, ils ne pouvaient rien promettre, n'ayant point d'instructions à cet égard. Ils ajoutèrent qu'ils ne pourraient répondre sur cet article que le lendemain, attendu que pour le moment l'armée était ivre.

On recommença à les canonner. Les Cosaques déposèrent Djedjalyk et reprirent Bogun pour leur Ataman, en l'autorisant à traiter de la paix sur le pied de la convention de Zborow ; mais à peine ses envoyés eurent-ils proposé ces conditions à Potocki que le hetman furieux les chassa de son camp et donna l'ordre de redoubler le feu. Alors les Cosaques, pleins de rage, égorgèrent une partie de leurs prisonniers ou les firent périr dans des supplices atroces à la vue de l'armée polonaise. Cependant la discorde régnait plus que jamais dans le camp russien. Les Cosaques enrégimentés juraient que jamais ils n'abandonneraient leurs chefs, les paysans disaient que les chefs étaient tous des traîtres, qu'ils s'entendaient avec les Tartares, et qu'il fallait les livrer au roi. Les ecclésiastiques cherchaient à contenir cette multitude découragée en lui promettant le retour prochain de Chmielnicki, mais personne ne

voulait y croire. Le siége durait depuis sept jours lorsque les Polonais furent avertis par des déserteurs que Bogun méditait de faire retraite en traversant les marais. Bien que l'entreprise semblât presque impossible, on envoya un corps de troupes, sous les ordres de Landskoronski, pour s'y opposer. Il paraît que Wiszniowiecki avait été d'abord désigné pour commander ce détachement, mais qu'il fut écarté par la jalousie des généraux, qui craignaient en le lui confiant de lui donner la gloire de finir la guerre.

En effet Bogun avait son plan et se préparait à l'exécuter. Il avait réuni en secret les colonels, les Anciens, quelques vétérans des Zaporogues, et leur avait annoncé qu'il fallait à tout prix tenter de faire une trouée; autrement, disait-il, la *canaille* nous livrera au roi; les Cosaques, je l'ai déjà dit, méprisaient fort les paysans. Sous prétexte de faire paître les chevaux dans le marais, Bogun avait jeté trois ponts sur la rivière. Il s'était procuré des guides et il se flattait qu'à la faveur de la nuit il pourrait franchir les cours d'eau et les fondrières. L'important était qu'on observât le plus grand ordre dans la retraite, et il était impossible d'y parvenir avec une multitude indisciplinée et sans chefs. Le 8 juillet, vers le soir, Bogun gorge d'eau-de-vie les paysans, les enflamme par ses discours, et les lance furieux sur les batteries des Polonais. Le combat fut rude et acharné; les paysans rentrèrent dans le camp à la nuit noire, ramenant des prisonniers, mais exténués de fatigue. On leur fit une nouvelle distribution d'eau-de-vie, et, lorsqu'ils succombèrent enfin à l'ivresse et au sommeil, les Cosaques, formés silencieusement en trois colonnes, précédées chacune de deux pièces d'artillerie, franchissent les ponts et s'engagent dans le marais. Lorsqu'ils rencontrent des fondrières ils les comblent en y jetant des chariots, des tentes, des sacs, des fourrures, tous les objets dont ils peuvent se passer pour le moment. Malgré les injonctions de Bogun de marcher lentement et avec précaution, le désordre ne tarda pas à se mettre dans les trois colonnes, et beaucoup de Cosaques, en voulant gagner les devants, périrent noyés dans le marécage. Cependant, avant l'aube, le gros de l'armée avait atteint un terrain solide. Bogun s'attendait à livrer un combat et à passer sur le ventre des Polonais qui lui coupaient la retraite; mais Landskoronski, sachant à quelles gens il avait affaire, intimidé d'ailleurs par le bruit que faisait cette masse d'hommes déterminés, crut prudent de ne pas leur disputer le passage.

Au point du jour, les Polonais et les paysans russiens apprirent à la fois le départ des Cosaques. Une partie des paysans se jeta dans le marais au hasard, bien que Bogun retournât en personne pour les guider;

mais l'effroi, le désespoir, les poussaient en aveugles aux endroits les plus périlleux. L'armée royale s'élançait en même temps sur les retranchements abandonnés et poussait les fuyards dans la rivière. Çà et là les Polonais reconnaissaient les cadavres mutilés de leurs compatriotes, quelques malheureux échappés à leurs bourreaux ou réservés pour de nouvelles tortures leur tendaient les bras et demandaient vengeance. Ce spectacle avait transporté de fureur les soldats; ils massacraient sans pitié tout ce qu'ils rencontraient, jusqu'aux blessés, jusqu'aux femmes qui se trouvaient en grand nombre dans le camp. La rivière et les marécages engloutissaient ce qui échappait au sabre des vainqueurs. Quelques-uns de ces paysans surent pourtant vendre chèrement leur vie. Une bande de trois cents hommes, retirés sur une petite éminence, se battit avec un courage héroïque pendant plusieurs heures. Les Polonais commençaient à être las de tuer, et Potocki promit quartier à ces désespérés, s'ils mettaient bas les armes. « Point de grâce de nos ennemis ! » s'écrièrent-ils. On les vit jeter dans l'eau leurs ceintures pleines d'or, puis ils s'embrassèrent et se firent tuer en criant toujours : « Point de grâce de nos « ennemis ! » Un seul des trois cents restait. Il avait trouvé un bateau, et, sans pouvoir s'échapper, il était hors de l'atteinte des armes blanches. Nombre de mousquetaires le visaient comme une cible, mais, atteint de quatorze balles il brandissait encore sa faux et essayait de frapper ceux qui voulaient s'approcher pour le prendre vivant. Sur l'ordre de Jean Casimir, un soldat se mit à l'eau pour lui dire que le roi, témoin de son courage, lui faisait grâce. « Je veux mourir en vrai Cosaque, » s'écria le mourant, et le soldat recula effrayé. Enfin deux Allemands arrivèrent jusqu'à son bateau et l'achevèrent à coups de pique.

P. MÉRIMEE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Ennianæ poesis reliquiæ. Recensuit *Johannes Vahlen,* Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1854, in-8° de 238 pages.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Continuons d'étudier dans le dernier recueil des fragments d'Ennius, avec la confiance qui est due à la sévérité, à la sagacité critique du savant éditeur, l'œuvre la plus considérable du vieux poëte latin, ses *Annales.* Passons du premier livre, sujet des précédents articles, aux livres nombreux que comprenait le reste de la composition.

Le merveilleux épique, placé par la croyance populaire elle-même au début de la chronique d'Ennius, dans le récit du règne de Romulus, on l'a vu, dans celui du règne de Numa, à qui, selon les paroles du poëte, se faisait entendre la douce voix d'Égérie,

> Olli respondet suavis sonus Egeriaï[2],

devait s'en effacer progressivement devant les réalités de l'histoire. Il y reparaissait, je pense, de temps à autre, comme pour mémoire, par déférence pour les habitudes de l'épopée, et vers la fin, sans doute, en disparaissait complétement. Quelques fragments, quelques témoignages permettent de constater, dans l'œuvre d'Ennius, ses rares réapparitions.

Il y en avait une en pleine histoire, dans le VI[e] livre où était racontée la guerre de Pyrrhus. Un vers transcrit de ce livre par Macrobe[3] y faisait intervenir Jupiter, par des expressions empruntées d'Homère et qu'a renouvelées Virgile[4] :

> Tum cum corde suo divum pater atque hominum rex
> Effatur.

C'était, je m'imagine, une sorte de réminiscence épique, assez semblable à celle de Pétrarque dans son *Africa,* lorsqu'au VII[e] livre, après

[1] Voyez, pour les deux premiers articles, les cahiers d'octobre et de décembre 1862, p. 585, 755. — [2] Varr. *De ling. lat.* ex II *Ann.* — [3] *Saturn.* VI, 1. — [4] *Æn.* X, 250.

un long oubli du merveilleux, il fait tout à coup assister Mars à la bataille de Zama :

Ex æthere Mavors
Miratur tales terris superesse magistros
Militiæ.

Deux indications de Servius [1], qu'on peut rapporter l'une et l'autre, avec M. Vahlen, au VIII[e] livre, celui où Ennius traitait le sujet contemporain de la seconde guerre punique, nous révèlent encore le retour momentané parmi des événements si récents, si présents, du merveilleux épique. Selon le scholiaste de Virgile, dans les *Annales*, comme plus tard dans l'*Énéide*, Jupiter promettait aux Romains la ruine de Carthage, et Junon elle-même leur devenait favorable. C'est ce qu'exprime ce vers tiré par M. Vahlen, avec grande vraisemblance, de la prose de Servius :

Romanis Juno cœpit placata favere.

Avec ces indications de Servius s'accordent, dans la poétique analyse donnée des *Annales* par Properce, lorsqu'il interdit à sa muse folâtre les graves sujets de l'histoire, des vers où il fait chanter à Ennius le désastre de Cannes, les dieux fléchis et changés par de pieuses prières, les Lares, protecteurs de Rome, chassant, loin de ce saint domicile, Annibal :

pugnamque sinistram
Cannensem, et versos ad pia vota deos,
Annibalemque Lares Romana sede fugantes [2].

Ennius, en acceptant, et du sentiment public et du langage officiel de la religieuse Rome, cette intervention divine, admise plus tard non-seulement par la poésie, mais même par l'histoire [3], l'avait sans doute marquée plus discrètement que, depuis, Silius Italicus, lorsque, par un procédé puérilement artificiel, faisant mouvoir, dans des récits presque traduits de Polybe et de Tite-Live, les machines poétiques d'Homère et de Virgile, il représenta, entre autres inventions de ce genre, Vénus

[1] In *Æn.* I, 20, 281. — [2] *Eleg.* III, III, 9. — [3] Flor. II, VI; Plutarch. *Vit. Fab. Max.* XVIII.

commandant aux amours d'amollir, dans les délices de Capoue, l'armée carthaginoise. Un poëte annaliste, composant en présence d'événements auxquels lui-même, comme soldat de Rome, avait mis la main, était naturellement garanti de pareilles erreurs de goût. Ennius l'était, en outre, par une élévation de génie qui faisait de lui, malgré la différence des genres, un vrai disciple de la grande épopée grecque, et, comme il avait la confiance de le dire et invitait à le répéter, un second Homère. Le merveilleux des *Annales*, naturellement bien plus restreint, bien plus sobre que celui d'une Iliade, d'une Odyssée, devait garder quelque chose de sa grandeur, et même, selon l'occasion, de sa grâce. Virgile, quand il a peint dans des vers, retenus par toutes les mémoires, le sourire dont Jupiter rassérène le ciel et les tempêtes, n'a guère effacé le vieux poëte, personnifiant ces tempêtes, auxquelles une des plus anciennes inscriptions latines nous apprend qu'un Scipion avait, assez peu d'années auparavant, élevé un temple, *dedit tempestatibus ædem merito*[1]; les personnifiant, dis-je, comme l'y autorisait le culte public, et les faisant sourire elles-mêmes avec Jupiter :

Jupiter hic risit, tempestatesque serenæ
Riserunt omnes risu Jovis omnipotentis[2].

On est aussi autorisé à croire que le poëte philosophe, lointain prédécesseur de Lucrèce par son poëme d'*Épicharme*, avait, dans son œuvre épique, comme quelquefois dans ses tragédies, donné à la fable un tour philosophique. Ici, je suis heureux de pouvoir ajouter aux fragments définitivement rassemblés dans le recueil de M. Vahlen, quelques mots d'Ennius qui montrent de quel ton, en souvenir d'Homère et des notions de la philosophie, il parlait de Jupiter, de ce signe de sa tête, par lequel s'opérait, disait-il, le partage des destinées. Ils ont été cités par Cicéron au début, assez récemment découvert[3], de son traité du Destin, *De Fato* :

Fatum esse nutum Jovis o. m. placitumque deorum immortalium fides est phi-

[1] Voy. en dernier lieu, *Corpus inscript. lat.* Berolin. 1862, Fr. Ritschl, p. 33, tab. XXXVIII; Th. Mommsen, p. 18. Cf. Ovid. *Fast.* VI, 193 :

Te quoque, Tempestas, meritam delubra fatemur,
Quum pæne est Corsis obruta classis aquis.

— [2] Serv. in *Æn.* I, 254. — [3] Par M. Ferucci, professeur à l'Université de Pise,

losophorum et vulgi communis....... *quæ fata,* Ennius inquit, *deum rex nutu partitur suo.....*

Aux retours, probablement assez clair-semés, du merveilleux épique dans des récits de choses appartenant à l'histoire, et souvent à la plus récente histoire, correspondaient, de temps à autre, quelques suppléments d'invocation comme chez Homère[1], comme chez Virgile[2]. Tel était ce début du Xe livre, resté, malgré l'appel à la Muse, assez prosaïque, et, par cela même, propre à marquer le passage de l'épopée à l'histoire :

Poursuis, Muse, et chante ce qu'a fait chacun des généraux romains dans la guerre contre le roi Philippe.

Insece, Musa, manu Romanorum induperator
Quod quisque in bello gessit cum rege Philippo[3].

Le passage, dans cette grande composition, de l'épopée à l'histoire, et de l'histoire elle-même à la chronique contemporaine, se marque encore, d'une manière curieuse, par l'inégale distribution de l'œuvre entre ces trois différents sujets que s'est proposés à la fois le poëte. A l'épopée appartenait le Ier livre, rempli tout entier par les origines fabuleuses de Rome et le règne de Romulus; à un mélange de fables consacrées et de réalités historiques le IIe et le IIIe, où se succédaient les six autres rois de Rome. Le IVe, le Ve, le VIe et le VIIe conduisaient assez rapidement le poëte de l'établissement du régime républicain jusqu'à la fin de la première guerre punique. Dans le VIIIe, dans le IXe, commençaient à être racontées des choses dont le poëte pouvait avoir une connaissance directe et personnelle; la seconde guerre punique, où il avait servi, y était comprise tout entière. C'est le sentiment de M. Vahlen, d'accord, à cet égard, avec les conjectures et les calculs de ses prédécesseurs, desquels il diffère sur quelques points de peu d'importance. Les faits plus voisins, plus connus, avaient dû recevoir plus de développements, et les livres, de quelque manière que ces faits y fussent répartis, on ne s'entend pas là-dessus, répondre à un moindre nombre

sur un manuscrit palimpseste. Il a été l'objet d'une communication faite par M. J. V. Le Clerc à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 10 février 1854. (Voyez le *Journal général de l'Instruction publique*. Bulletin des sociétés savantes, nº du 18 février 1854, p. 19.) — [1] *Iliad.* II, 484. — [2] *Æn.* VII, 37, 641. — [3] A. Gell. *Noct. Att.* XVIII, IX.

d'années, vingt-sept environ. Dès lors il devenait plus difficile à Ennius de concilier ses deux caractères de poëte épique et d'historien; le premier commençait à faire place à l'autre, et même le moment n'était pas éloigné où l'histoire prendrait quelque chose de la prolixité complaisante des mémoires. Et, en effet, le X[e] livre, consacré à la guerre contre le roi de Macédoine, Philippe, ne comprenait plus guère que trois années; le XI[e], qui exposait les suites de cette guerre, le prétendu affranchissement de la Grèce par T. Quinctius Flamininus, le consulat de Caton et son expédition en Espagne, pas davantage. La matière se serait resserrée dans le XII[e] livre à la mesure de deux années, s'il avait contenu les guerres de Grèce contre Nabis et contre les Étoliens, selon la conjecture de Merula, assez gratuite d'ailleurs, comme on le voit par l'insuffisance du seul fragment que conserve de ce livre M. Vahlen. On arrivait à de véritables annales, selon l'acception propre du mot, dans les trois livres suivants, qui, retraçant, le XIII[e] et le XIV[e] la guerre contre Antiochus, le XV[e] la guerre d'Étolie et le siége d'Ambracie, correspondaient chacun à peu près à une année de l'histoire contemporaine. Ennius, qui, dans son XI[e] livre, avait élevé Caton jusqu'au ciel, c'est l'expression de Cicéron[1], servait de même, dans le XV[e], la gloire d'un autre de ses généraux, M. Fulvius Nobilior, qu'il avait suivi en Étolie, moins, du reste, comme soldat que comme poëte, comme historiographe, et qui le paya dignement, par le titre de citoyen romain, de ses louanges, liées, dit encore Cicéron, à celles de Rome. Ici, cela est probable, devait se terminer l'œuvre d'Ennius; mais il y ajouta plus d'un supplément, et d'abord, nous le savons par Pline l'Ancien[2], un XVI[e] livre écrit principalement en l'honneur de Titus ou plutôt de Lucius Cæcilius Denter et de son frère. Ce détail nous fait comprendre combien un tel poëme, au cadre indéfini, s'élargissant, se resserrant à volonté, était loin de l'unité épique. La matière lui était fournie, plus ou moins abondante et riche, plus ou moins heureuse, par le cours même des événements qu'amenaient les années, et il semblait ne devoir rencontrer son terme, son dénoûment, que dans la fin même de la vie ou de la faculté poétique de son auteur. Ennius avait soixante-sept ans, nous dit Aulu-Gelle[3], citant Varron, lorsqu'il écrivit, après un XVII[e] livre dont il reste et sur lequel on sait peu de chose, un XVIII[e], où il chanta, avec un redoublement de verve, on peut le conclure de quelques beaux vers qui s'en sont conservés, la guerre d'Istrie. Là, comme au début, comme dans quelques passages du long poëme, il intervenait lyriquement, par

[1] *Pro. Arch.* IX. — [2] *Hist. nat.* VI, XXIX. — [3] *Noct. Att.* XVII, XXI.

un prologue ou un épilogue, on ne sait, dans son œuvre épique. Il se vantait d'une illustre origine et se disait descendre de ce Messape, que devait depuis rappeler Virgile[1]; il célébrait la glorieuse adoption qui de l'homme de Rudies avait fait un citoyen romain :

> Nos sumu' Romani, qui fuvimus ante Rudini[2];

il se comparait au coursier généreux, souvent vainqueur dans la carrière olympique, et qui maintenant, consumé de vieillesse, se repose.

> Sicut fortis equus, spatio qui sæpe supremo
> Vicit Olympia, nunc senio confectu' quiescit[3].

Voilà donc deux caractères généraux qui apparaissent dans ces fragments, trop rares, de la grande œuvre d'Ennius : partage entre l'épopée et l'histoire, partage inégal, où l'histoire ne tarde pas à dominer; mélange du ton épique et de certains mouvements lyriques bien naturels chez un poëte, mêlé à ce qu'il raconte comme témoin et, quelquefois même, comme acteur.

De cette situation du poëte, concourant avec la noblesse de son âme et l'élévation de son génie, ont dû résulter, dans son œuvre, divers caractères encore, dont le principal me paraît être un sentiment très-vif de la grandeur morale et politique de Rome, des grandes choses exécutées par elle, du mérite et de la gloire des grands hommes qui lui ont servi d'instruments. De là des traits bien propres à nous faire regretter cette espèce de portrait, tracé d'après nature, de Rome au temps de ses vertus publiques.

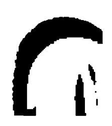
Le plus caractéristique est certainement le vers admirable où Ennius rapporte l'établissement et le maintien de ce qu'il appelle *res Romana*, de la puissance, de la grandeur de Rome, à deux causes, ses mœurs antiques et ses grands hommes.

> Moribus antiquis res stat Romana virisque[4].

On ne peut séparer ce vers cité par Cicéron du commentaire qu'il y

[1] *Æn.* VII, 691, Serv. — [2] Cic. *De Orat.* III, XLII. — [3] Cic. *De Senect.* V. — [4] L'énergie peu traduisible de ce mot *viris* se retrouve dans l'apostrophe célèbre de Virgile (*Georg.* II, 173) à l'Italie:

> Salve magna parens frugum, Saturnia tellus,
> Magna virum!



a joint dans sa *République*[1], et qui en fait si bien ressortir le sens fort et profond.

Ce vers, par la vérité, comme par la précision, me semble un oracle émané du sanctuaire. Ni les hommes, en effet, si l'État n'avait eu de telles mœurs, ni les mœurs publiques, s'il ne s'était montré de tels hommes, n'auraient pu fonder ou maintenir pendant si longtemps une si vaste domination. Aussi voyait-on, avant notre siècle, la force des mœurs héréditaires appeler naturellement les hommes supérieurs, et ces hommes éminents retenir les coutumes et les institutions des aïeux. . . . .

L'auteur de cette belle traduction, M. Villemain, a complété l'éloge du vers d'Ennius en rapprochant du passage de Cicéron ces paroles qu'il a inspirées à Montesquieu[2] :

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Quel vers encore (M. Vahlen[3] le rapproche à juste titre du précédent) que celui où il est dit de Curius, que nul ne l'a pu vaincre ni avec le fer ni avec l'or!

Quem nemo ferro potuit superare nec auro[4].

Et ces autres vraiment consacrés, et en partie répétés comme tels par Virgile[5], par Ovide[6], par Tite-Live[7], sur Fabius, qui, par ses sages et courageuses lenteurs, a seul rétabli la fortune de Rome; qui ne faisait point passer de vains murmures avant le salut de l'État, et dont aussi la gloire, toujours subsistante, brille sans cesse de plus d'éclat :

Unus homo nobis cunctando restituit rem;
Non hic ponebat[8] rumores ante salutem;
Ergo postque[9] magisque viri nunc gloria claret[10].

De pareils vers, graves, austères, énergiques, jusqu'à la rudesse, nous font, en quelque sorte, respirer l'air de la vieille Rome.

[1] *De Republ.* V, I. Cf. Augustin. *De Civit. Dei*, II, XXI. — [2] *Grandeur et décadence des Romains.* — [3] *Quæstiones Ennianæ*, p. LIV. — [4] Cic. *De Republ.* III, III. — [5] *Æn.* VI, 846. — [6] *Fast.* II, 240. — [7] *Hist.* XXX, XXVI. — [8] D'autres, *non ponebat enim;* M. Vahlen, archaïquement, *nænum ponebat.* — [9] D'autres, *nunc, magisque magisque;* M. Vahlen, *plus.* — [10] Cic. *De Off.* I, XXIV; *De Senect.* IV; *Ad Attic.* II, XIX; Macrob. *Sat.* VI, I, etc.

Ce qui semble encore avoir caractérisé les *Annales*, c'est une certaine gravité sententieuse, inspirée par le spectacle que se donnait et que donnait à ses lecteurs le poëte historien. C'est ainsi qu'arrivé, dans son livre VIII, à la seconde guerre punique, un commencement de décadence dans les mœurs publiques, la prédominance croissante de la force brutale sur le droit et la raison le frappent, au moment peut-être où il va retracer les démêlés de Fabius Maximus avec Minucius Rufus, ou de Paul Émile avec Varron. De là ces moralités, au sérieux, à l'austérité desquelles ajoute encore l'emploi, remarqué par Aulu-Gelle, d'antiques formules judiciaires :

Plus de sagesse; la force décide; le bon orateur n'est plus rien; le farouche soldat est seul en honneur. Disputant non de doctes paroles, mais d'injures, on donne cours à ses haines. Ce n'est pas par les armes du droit, c'est le fer à la main qu'on demande justice, qu'on prétend régner; l'unique voie c'est la violence.

Pellitur e medio sapientia, vi geritur res,
Spernitur orator bonus, horridu' miles amatur.
Haud doctis dictis certantes sed maledictis
Miscent inter sese inimicitiam agitantes.
Non ex jure manum consertum sed magi' ferro
Rem repetunt, regnumque petunt, vadunt solida vi [1].

Voilà encore des vers dont se souvenait Cicéron, et il n'était pas le seul, puisqu'il y pouvait faire des allusions, entendues de tous, dans ses discours et dans sa correspondance [2]. Disons-le, en lui empruntant un tour que nous rappelions tout à l'heure, c'était là comme une annonce prophétique de ces luttes violentes de l'ambition et de la cupidité, où, dans le siècle suivant, l'État devait s'abîmer, et que Lucrèce, témoin de cette ruine, a si éloquemment déplorées :

... Les hommes ont voulu être illustres et puissants, pour que leur fortune reposât sur une base inébranlable, et qu'ils pussent achever de vivre au sein de l'opulence et du repos. Vaine pensée! Leurs luttes pour arriver au faîte des honneurs ont rendu bien dangereuse la route de la vie; et, de ce faîte même, l'envie quelquefois, comme par un coup de foudre, les précipite dédaigneusement dans le noir Tartare... Laissez-les donc lutter vainement, s'épuisant en efforts, se couvrant d'une sueur de sang, dans l'étroit sentier de l'ambition, puisque c'est sur ces hau-

[1] A. Gell. *Noct. Attic.* XX, x. — [2] Cic. *Pro Murena*, XIV; *Ad Attic.* III, XIII.



teurs, sur ces sommets qui dépassent tout le reste, que se rassemblent, pareils aux vapeurs de la foudre, les traits de l'envie[1]...

Il y a, par avance, quelque chose de ce ton de Lucrèce dans d'autres passages, où Ennius, soit en son nom, soit par la bouche de ses acteurs, d'Annibal, par exemple, traitant avec Scipion,[2] moralise gravement sur les vicissitudes de la fortune :

La fortune a quelquefois fait descendre un mortel du faîte des honneurs au rang des plus vils esclaves.

... Mortalem summum fortuna repente
Reddidit e summo regno ut famul infimus esset[3].

En un seul jour, à la guerre, bien des entreprises s'accomplissent, et aussi bien des fortunes que le sort avait élevées sont précipitées par lui. Jamais la fortune n'a suivi personne jusqu'au bout.

... Multa dies in bello conficit unus :
Et rursus multæ fortunæ forte recumbunt.
Haudquaquam quemquam semper fortuna secuta est[4].

Ailleurs est exprimée bien éloquemment, et avec une grande hardiesse d'expression, la vanité de la gloire humaine et des efforts pour y atteindre.

Les rois, par les actes de leur règne, poursuivent des statues, des tombeaux ; ils s'épuisent en efforts pour se bâtir un nom.

Reges, per regnum, statuas sepulchraque quærunt;
Ædificant nomen; summa nituntur opum vi[5].

Comme les poëtes épiques et les historiens de l'antiquité, en cela fort épiques, Ennius aime à répéter des conversations, à reproduire des harangues, des conversations : par exemple, au VII[e] livre, le consul Servilius Geminus, faisant la guerre en Sicile contre les Carthaginois, conversait

[1] Lucret. *De nat. rer.* V, 1119; cf. II, 9. — [2] Vahlen, *Quæst. Ennian.* p. LXVII; cf. Tit. Liv. *Hist.* XXX, XXX. — [3] Non. v. *Famul* ex VIII *Ann.* (Vahlen, IX). Cf. Lucret. *De nat. rer.* III, 1048. — [4] Macrob. *Sat.* VI, 2, ex VIII *Ann.* Cf. Virg. *Æn.* XI, 425. — [5] Macrob. *Sat.* VI, 1, ex XVI *Ann.*

familièrement avec cet honnête, docte et agréable confident, dans lequel Ennius, dit-on [1], s'est plu à se peindre lui-même. Au VIIIe, le prudent Paul Émile disputait, la veille de la bataille de Cannes, contre le téméraire Varron. Au Xe, le consul T. Quinctius Flamininus, chargé de la guerre de Macédoine, et fort préoccupé, fort inquiet du succès de cette expédition, avait un entretien, dont Cicéron nous a conservé les premiers mots [2], non pas, comme le dit bien légèrement Columna, avec Ennius, ou, comme le veut Merula, avec son collègue Sextus Ælius Pœtus, lequel commandait alors en Italie, mais, selon une conjecture adoptée et rendue très-vraisemblable par M. Vahlen, avec un berger proposant au général romain de le conduire, par certains défilés, jusqu'à une hauteur qui domine le camp ennemi [3].

En second lieu, des harangues : il est resté quelque chose de celle que le VIe livre prêtait à Appius Claudius Cæcus, opinant, dans le sénat romain, contre la paix proposée par Pyrrhus :

Où s'égarent follement vos esprits, jusque-là si droits et si fermes?... Mais pourquoi m'abandonner à ces plaintes?...

Quo vobis mentes, rectæ quæ stare solebant
Antehac, dementes sese flexere viaï [4].

Sed quid ego hic animo lamentor [5]?

Cicéron nous apprend que le discours véritable, le plus ancien monument de l'éloquence latine, existait encore de son temps, et qu'Ennius n'avait fait que le mettre en vers [6]. Chez Ennius donc avait commencé, cela est à noter, l'usage de ces discours transcrits, arrangés, souvent suppléés par les historiens latins. Avait-il traduit de même avant Tite-Live [7], mais dans un langage plus voisin de l'énergique rudesse de l'orateur, le discours de Caton, réclamant le maintien de la loi Oppia? On l'a conclu, généralement, de quelques débris du XIe livre, peu significatifs d'ailleurs, et sans autre intérêt que la conclusion qu'on en tire.

[1] A. Gell. *Noct. Att.* XII, IV. Voy. ce portrait cité *Journal des Savants*, cahier de juin 1855, p. 391. — [2] *De Senect.* I. — [3] Voir la narration de Tite-Live, XXXII, IX, X, XI, rapprochée par M. Vahlen des fragments du Xe livre, n^{os} V, VI. — [4] Cic. *De Senect.* VI. Cf. *Brut.* XIV, XVI. — [5] Donat. in Terent. *Phorm.* V, IV, 2. — [6] Appien (*De reb. Samn.* X, II) et Plutarque (*Vit. Pyrrh.* XIX) en ont aussi reproduit quelque chose, et Niebuhr s'est heureusement inspiré des uns et des autres pour le recomposer. — [7] *Hist.* XXXIV, II; cf. Zonar. *Ann.* IX, 17.

Ce n'est pas, comme Merula, à Caton exhortant ses soldats dans son expédition d'Espagne, mais à L. Scipion parlant, le jour de la bataille de Magnésie, aux vainqueurs d'Antiochus, que M. Vahlen attribue ce débris de harangue militaire, transporté du livre XI[e] au XIV[e] :

Le jour est venu où s'offre à nous une grande gloire, que nous vivions ou que nous mourions.

Nunc est illa dies, cum gloria maxima sese
Ostendat nobis, si vivimu', sive morimur [1].

Ennius ne répétait pas seulement les discours, prononcés à Rome ou par des Romains, dont il pouvait avoir le texte sous les yeux; il faisait aussi parler, sans doute d'après la tradition, des personnages étrangers, mêlés à l'histoire de Rome; au VI[e] livre, par exemple, et bien noblement, bien éloquemment, Pyrrhus rendant à Fabricius, sans rançon, les prisonniers romains :

Je ne demande point d'or, je n'accepte point de rançon. Ne trafiquons point de la guerre, mais combattons, et que le fer, et non l'or, décide de notre vie. L'empire est-il pour vous ou pour moi? Que fera de nous le sort, ce maître souverain? cela dépend de notre courage. Recevez de moi cette parole : ceux d'entre vous dont le sort du combat a protégé la vie, je veux protéger leur liberté. Emmenez ces captifs, je vous les rends, je vous les donne, si c'est la volonté des dieux.

Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis :
Non cauponantes bellum, sed belligerantes
Ferro, non auro, vitam cernamus utrique.
Vosne velit an me regnare, hera quidve ferat Fors,
Virtute experiamur. Et hoc simul accipe dictum :
Quorum virtuti belli fortuna pepercit,
Eorundem libertati me parcere certum est.
Dono, ducite, doque, volentibu' cum magnis dis [2].

Paroles bien dignes d'un roi et du sang des Éacides, s'écrie Cicéron, qui les cite. Il est honorable pour le poëte de les avoir trouvées, et, pour le Romain, d'en avoir ennobli le rôle d'un ennemi. Ennius avait

[1] Priscian. X. Il y a dans Tite-Live (*Hist.* XXIV, XIII), allégué par Merula, une harangue militaire de Caton, commençant à peu près de même : « Tempus, quod « sæpe optastis, venit, quo vobis potestas fieret virtutem vestram experiri. » — [2] Cic. *De Offic.* I, XII. Cf. Serv. in *Æn.* X, 532; XII, 709. Voir aussi E. Egger, *Mém. d'hist. anc. et de philol.* 1863, p. 316.

encore prêté des discours, livres VIII[1], XIII[2], XIV[3], à Annibal, à Antiochus, et, au premier, des discours éloquents, si l'on en juge par ce passage[4] d'un tour si vif, et qui paraît surtout tel, rapproché de la paraphrase de Silius Italicus[5] :

Qui frappera l'ennemi sera pour moi Carthaginois.

Hostem qui feriet mihi erit Carthaginiensis.

Ainsi dans cette œuvre, où l'histoire tenait une si grande place, l'intelligence, le sentiment du caractère de l'ancienne Rome, de ses actes, de ses grands hommes; les graves moralités, les sérieuses prévisions de l'avenir; les portraits, les entretiens, les discours; une éloquence, écho de l'éloquence réelle, répétant, ou peu s'en fallait, les paroles des acteurs eux-mêmes; tel était le fond principal des récits. A côté se plaçait une imagination de poëte colorant vivement les choses du passé ou du présent. Il s'en est conservé quelques traits frappants; le suivant, entre autres, appartenant, on n'en doute pas, au passage du II° livre qui retraçait l'atroce supplice de Mettius Fuffetius, le dictateur des Albains, écartelé par ordre de Tullus Hostilius.

Un vautour dévorait, parmi les ronces, le malheureux, ensevelissant, hélas! ses membres dans quel cruel sépulcre!

Volturus in spinis miserum mandebat homonem,
Heu! quam crudeli condebat membra sepulcro[6]!

Cette image, d'une énergie quelque peu hasardée, se retrouve chez un grand admirateur d'Ennius, qui, avant Virgile, lui a dû beaucoup, chez Lucrèce, quand il peint les premiers humains surpris, sans défense, par les bêtes sauvages, leur offrant une proie vivante, et voyant leurs membres palpitants s'ensevelir dans un sépulcre animé :

Viva videns vivo sepeliri viscera busto[7].

[1] Fragm. x. — [2] Fragm. iv. — [3] Fragm. viii. — [4] Cic. *pro Balbo*, XXII.

[5] Qui vero externo socius mihi sanguine Byrsæ
Signa moves, dextram Ausonia si cæde cruentam
Attolles, hinc jam civis Carthaginis esto.

(*Punic.* IX, 209.)

Cf. T. Liv. *Hist.* XXXI, xlv. — [6] Priscian. VI; Serv. in *Æn.* VI, 595. — [7] *De nat. rer.* V, 991. Cf. Ovid. *Metam.* VI, 665.

Quant à ce qui précédait, Virgile, à son tour, on l'a cru et c'est aussi l'opinion de M. Vahlen, en avait reproduit quelque chose, lorsque, parmi les représentations prophétiques du bouclier d'Énée, il retraçait le trépas du perfide mais malheureux Albain, son corps déchiré en lambeaux par des chars rapides, poussés en sens contraire, Tullus dispersant dans les bois ses entrailles, et les ronces dégouttant de son sang.

> Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
> Per sylvam et sparsi rorabant sanguine vepres[1].

Cette vivacité, cette énergie de pinceau, sensible encore dans presque tous les fragments des *Annales*, devait surtout animer les descriptions de bataille de l'ancien centurion. Nous n'avons pas ces descriptions, mais seulement leurs pièces éparses et en grand nombre. Elles rendent présent véritablement à ce qui y est exprimé, et que peignait d'original le poëte d'après lequel[2], ainsi que d'après Homère, Virgile a peint les mêmes choses. C'est, donnant le signal, la trompette qui se répand en sons aigus,

> Inde loci lituus sonitus effundit acutos[3];

c'est un cri qui s'élève au ciel, s'échappant à la fois des deux armées,

> Tollitur in cœlum clamor exortus utrimque[4];

c'est la cavalerie qui s'avance, et le pas des chevaux qui ébranle et fait retentir la terre,

> It eques, et plausu cava concutit ungula campum[5];

ce sont les lances pressées dont la plaine semble se hérisser.

> Densantur campis horrentia tela virorum[6];

[1] *Æn.* VIII, 642. — [2] « Enniana est ista omnis ambitiosa descriptio, » dit Servius des vers 608 et suiv. du XIe livre de l'*Énéide*. Il signale, ainsi que Macrobe, dans les batailles de Virgile, bien d'autres emprunts faits à celles d'Ennius. — [3] Fest. v. *Lituus*. — [4] Macrob. *Sat.* VI, 1. — [5] Macrob. *ibidem*. — [6] Priscian. IX.

ce sont les javelots qu'on lance et qui tombent comme une pluie de fer,

Hastati spargunt hastas, fit ferreus imber[1];

c'est la mêlée, le pied pressant le pied, les armes s'entrechoquant,

..... pes premitur pede et armis arma teruntur[2].

Ce sont quelquefois, parmi ces grands traits, ces images générales, des actions particulières, comme chez Homère, et même à son exemple. L'héroïsme d'Ajax[3], combattant seul contre des ennemis sans nombre, avant de se reproduire, comme un lieu commun épique, dans le Turnus de Virgile[4], le Scéva de Lucain[5], le Tydée de Stace[6], le Soliman du Tasse[7], avait inspiré à Ennius, souvent témoin d'ailleurs, dans les armées romaines, d'exploits de ce genre, une belliqueuse peinture. Elle n'était point imaginaire; elle retraçait un fait de la guerre d'Istrie, sujet du XVIIIe livre des *Annales*, le dévouement héroïque d'un tribun, que Tite-Live[8] nomme M. Licinius Strabo, Macrobe, citant les vers d'Ennius[9], Celius ou Cælius, et Merula, C. Ælius par une conjecture approuvée de M. Vahlen, qui s'accorde avec l'indication de Macrobe et avec la présence dans l'armée romaine[10] de deux tribuns de ce nom, T. et C. Ælius.

De toutes parts, comme une grêle, les traits tombent sur le bouclier transpercé, sur le casque d'airain du tribun, qui retentissent à la fois d'un bruit aigu et sourd. Nul, toutefois, malgré tant d'efforts, ne peut déchirer son corps avec le fer. En vain se multiplient les javelots, il les brise, il les arrache. Son corps se fatigue et se couvre de sueur; il ne peut respirer, car les Istriens ne cessent de faire voler sur lui leurs traits rapides.

Undique conveniunt velut imber tela tribuno :
Configunt parmam, tinnit hastilibus umbo
Ærato sonitu galeæ; sed nec pote quisquam
Undique nitendo corpus discerpere ferro.
Semper abundantes hastas frangitque quatitque;
Totum sudor habet corpus, multumque laborat;
Nec respirandi fit copia : præpete ferro
Istri tela manu jacientes sollicitabant.

Ennius, disciple d'Homère, a dû, comme lui, interrompre souvent le cours du récit épique, par ces comparaisons qui y font intervenir,

[1] Macrob. *Sat.* VI, 1. — [2] Hirt. *Bell. Hispan.* c. XXXI. — [3] *Iliad.* XVI, 102. — [4] *Æn.* IX, 806. — [5] *Pharsal.* VI, 186. — [6] *Theb.* II, 668. — [7] *Gerus. lib.* IX, 97. — [8] *Hist.* XLI, 2. — [9] *Sat.* II, 3. — [10] T. Liv. *Hist.* XLI, 1, 4.

épisodiquement, les scènes variées de la nature ou de la vie sociale. Il s'en rencontre dans ses fragments quelques-unes, empruntées des Grecs, et qu'il a en quelque sorte dégrossies pour de plus élégants imitateurs. Il y a exprimé, bien rudement encore, ce qui a été ensuite rendu par Lucrèce, par Varius, par Virgile, dans des vers qui, rapprochés de ce point de départ, rendraient sensible la croissante perfection de la poésie latine : ceux-ci, par exemple, sur le chien de chasse tenu à la chaîne, qui, tout à coup, si quelque émanation de bête sauvage se fait sentir à son odorat subtil, pousse d'abord quelques petits cris, puis de perçants hurlements :

Sicut si quando vinclis venatica velox
Apta solet canis, forte feram si nare sagaci
Sensit, voce sua nictit ululatque ibi acute[1].

ces autres vers, où le choc de deux armées est comparé à celui des vents, quand le pluvieux Auster, l'Aquilon à la puissante haleine, s'efforcent à l'envi de soulever les flots de la vaste mer :

Concurrunt veluti venti quum spiritus Austri
Imbricitor, Aquiloque suo cum flamine contra
Indu mari magno fluctus extollere certant[2].

Telles ont été, autant qu'il est permis de se représenter le monument d'après quelques ruines, quelques débris, les *Annales* d'Ennius, composition plus vaste encore que grande, de cette grandeur du moins qui résulte de l'unité du dessin et de la régularité des proportions; inégalement partagée entre la fiction poétique et l'histoire; grave, éloquente, colorée; de formes certainement énergiques et hardies, mais où, avec le temps, devaient choquer, rebuter, le retour fréquent d'expressions devenues surannées et barbares; l'altération violente des mots par séparation ou suppression de syllabes; l'étrangeté de certaines onomatopées, telle que le fameux *taratantara*[3]; la recherche de ces res-

[1] Fest. v. *Nicto*, ex x *Ann.* Cf. Hom. *Od* XX, 14; Lucret. *De nat. rer.* IV, 992; Varius *De Morte.* ap. Macrob. *Sat.* VII, 2. — [2] Macrob. *Sat.* VI, 2 ex XVII *Ann.* Cf. Hom. *Il.* IX, 4; Virg. *Æn.* II, 416.

[3] At tuba terribili sonitu taratantara dixit.

Priscian. VIII; Serv. in Virg. *Æn.* IX, 503 :

At tuba terribilem sonitum procul ære canoro
Increpuit.

semblances verbales, de ces consonnances, de ces allitérations, comme on les appelle, agrément grossier d'un art encore novice; une versification trop constamment dépourvue de la variété, de la souplesse, de l'harmonie, que produisent l'habile mélange des pieds et le jeu des césures. Un moment devait venir où les *Annales*, longtemps chères au patriotisme romain, seraient abandonnées pour des productions plus capables de satisfaire, avec les sentiments publics, les besoins nouveaux du goût et de l'oreille; où, recherchées désormais, presque exclusivement, des grammairiens, des critiques, elles descendraient, mais non sans honneur, au rang de curiosité philologique et littéraire.

PATIN.

Petri Abælardi Opera, hactenus seorsim edita nunc primum in unum collegit, textum ad fidem librorum editorum scriptorumque recensuit, notas, argumenta, indices adjecit Victor Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois, philosophiæ et litterarum in academia parisiensi professoribus. Tomus prior, 1849. Tomus posterior, 1859. — Parisiis prostant apud A. Durand.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

(Suite et fin.)

On l'a vu dans le long fragment que nous avons traduit ci-dessus [2], Abélard considère l'espèce comme la matière de ses individus, le genre comme la matière de ses espèces, et enfin le genre suprême ou pure substance, comme la matière de tous les genres. Est-ce à dire pour cela qu'il affirme l'existence d'une matière universelle, indéterminée, substance et support de tout ce qui est, et pouvant exister à l'exclusion de toute forme? Point du tout. Il est dit, dans les *Glossulæ super Porphyrium*, que la substance divine diffère de toute autre substance. Il y est dit encore que, si la même substance convenait à toutes les formes, la contradiction se réaliserait dans un même sujet; qu'on ne pourrait distinguer une substance simple d'une substance composée, qu'enfin une

[1] Voir les cahiers de juin et juillet 1862 et celui d'avril 1863. — [2] Cahier d'avril, page 243.

âme éprouvant de la joie ou de la douleur, toutes les autres âmes, confondues avec celle-là dans l'unité d'une même substance, éprouveraient à la fois cette joie ou cette douleur. Le réalisme aboutirait donc à l'identité universelle. Abélard n'y consent pas[1], et Bayle le loue avec raison de n'y avoir pas consenti[2]. Mais ce n'est pas tout : selon Abélard, la pure essence elle-même a une forme, qui est la susceptibilité des contraires, et nous avons lu dans la *Dialectique* que le Créateur, quand il produisit de rien la matière, la fit non point indéterminée, mais revêtue de la forme des éléments. Donc, point de matière indéterminée commune à tous les êtres.

Toutefois il demeure acquis, d'après des textes nombreux, que, dans les êtres, la matière est précisément, pour Abélard, l'élément général. Il n'y a pas à s'y méprendre; les mots sont clairs : l'humanité est le sujet qui soutient la *platonité;* l'animalité est le sujet qui soutient l'humanité. La matière *homme* étant donnée, la forme individuelle ou *platonité* advient à cette matière, et voilà Platon constitué. La matière *animale* étant donnée, la forme spécifique, par exemple l'*humanité*, advient à cette matière, et l'homme naît.

Abélard ne s'aperçoit pas que cette ontologie périlleuse le rejette dans le piége de la substance universelle, qu'il a vu, et qu'il a juré d'éviter. Comme que l'on s'y prenne, le général est ce qu'il y a au monde de plus séparé de tout sujet et de plus vide de toute matière. Procédez-vous logiquement? vous montez l'échelle de l'abstraction, et chaque pas que vous faites vous rapproche de l'abstrait pur et vous éloigne du concret; c'est-à-dire de la matière. Procédez-vous métaphysiquement? vous ne rencontrez de substance, de sujet, de matière, que dans l'être particulier ou individuel. Si l'espèce, comme le professe Abélard, est matière et forme, elle est une substance réellement vivante, et, dans ce cas, l'homme en général existe, vit quelque part. Si le genre est matière et forme, l'animal en général existe également, au même titre que l'individu. Et voilà Abélard revenu par un détour au réalisme de Guillaume de Champeaux. Ce n'est assurément pas là ce qu'enseigne Aristote. Qu'Abélard eût eu la *Métaphysique* sous les yeux, il y aurait lu que « chaque « principe est différent pour les différents individus. Ta matière, ta forme, « ta cause motrice ne sont pas les mêmes que les miennes; mais, sous le « point de vue général (ou analogique) il y a identité[3]. » Or Abélard n'entend point cette identité au sens purement analogique. Il tient que

[1] M. de Rémusat, *Abélard*, t. II, p. 99. — [2] *Dictionnaire de Bayle*, article Abélard. — [3] *Métaphysique*, XII, v.

l'*humanité* est, à la lettre, la matière de Platon; de sorte que, malgré qu'il en ait, tous les hommes ont même substance. Et, par malheur, cette substance ou matière n'est qu'une abstraction.

Il semble qu'Abélard l'ait senti. C'est un spectacle attachant pour le philosophe que celui de cette intelligence ardente et infatigable, aux prises avec le plus formidable des problèmes, avançant, reculant, tombant, se relevant, et jamais ne jetant bas les armes. Voyez plutôt. Décidé à réserver à tout prix les conditions essentielles de l'individualité menacées par sa théorie, voici le biais qu'il imagine.

L'animal ou l'homme qui est Socrate, dit-il, n'est pas ailleurs que dans Socrate[1]. Cette essence d'homme qui soutient la socratité dans Socrate n'est qu'en lui[2]. Sans doute, cette multitude tout entière qu'on appelle humanité est la matière de Socrate et de tous les autres[3]; cependant il n'y a que la portion d'humanité inhérente à Socrate qui soit informée par la socratité[4]. Je dis donc que l'humanité est inhérente à Socrate, non en ce sens que l'humanité tout entière s'épuise dans Socrate, mais en ce sens qu'une portion seulement de l'humanité reçoit la socratité comme forme[5]. C'est ainsi que l'on dit que je touche un mur; non que toutes les parties de mon être soient adhérentes au mur, mais on dit que je le touche, alors peut-être que ce n'est que du bout du doigt[6].

La conséquence de ces textes, c'est que l'espèce n'est totalement dans aucun de ses individus, quoiqu'elle s'individualise dans chacun d'entre eux. Cela serait incontestable et nous nous hâterions de l'accorder, si l'espèce était effectivement la matière de l'individu. Nous avouons sans peine qu'aucun individu n'absorbe en lui-même toute la quantité de substance répartie entre les divers autres individus de l'espèce. Mais nous avons montré que d'aucune façon l'espèce n'est matière. Il reste donc qu'elle soit forme ou ensemble de caractères se retrouvant constamment dans l'universalité des individus d'un même groupe. Or telle étant l'espèce, en tant qu'elle pénètre l'individu et le caractérise, il n'est pas vrai que l'individu ne la contienne que partiellement. On est homme, ou on ne l'est pas; on n'est pas une moitié d'homme ou un quart d'homme. Tous les caractères essentiels de l'homme sont en moi, comme dans Socrate, comme dans Descartes, comme dans mon lecteur. Ainsi, à la prendre comme elle est, la nature spécifique est dans mes semblables autant qu'en moi; elle est tout entière en moi, tout entière dans chacun de mes semblables. Guillaume de Champeaux avait peut-être entrevu cette

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 519. — [2] *Ibidem*, p. 524. — [3] *Ibidem*, p. 526. — [4] *Ibidem*. — [5] *Ibidem*. — [6] *Ibidem*.

vérité; il la compromit et en fit une erreur, parce qu'il ne sut pas la défendre. En la niant, Abélard s'est trompé.

Cette première méprise, causée par la confusion de la matière et de la nature spécifique, est accompagnée de plusieurs autres dont l'origine est la même. Nous ne saurions, sans tronquer ce travail, négliger de les faire connaître.

De sa théorie de la pure essence considérée comme matière supportant toutes les formes, Abélard voit sortir deux objections qu'il tente de résoudre. Voici ces deux difficultés.

Premièrement : toute chose étant suffisamment constituée par la matière et par la forme; toute substance individuelle étant constituée par son espèce (comme matière) et par sa forme propre; toute espèce étant constituée par son genre (comme matière) et par la différence comme forme; d'où proviennent les éléments qui sont le fond des substances corporelles?

Secondement : si l'âme a pour sujet la substance, comme la substance se ramène à la pure essence, laquelle n'est que l'universel, il en résulte nécessairement que l'âme a pour substance l'universel.

En face de la première de ces difficultés, Abélard n'est pas sans crainte. Voilà, dit-il, un rude terrain; *dura est hæc provincia.* Mais, ces quatre mots prononcés, il reprend courage, s'élance en avant, et propose la solution qui lui paraît vraisemblable.

Les physiciens, remarque-t-il, cherchant la nature des choses, ont tout d'abord étudié les choses visibles. Ne pouvant les bien connaître à cause de leur composition, ils les ont décomposées, jusqu'au point où leur intelligence a rencontré des parties résistant par leur petitesse même à toute nouvelle division. Parvenus là, ils se sont demandé si la molécule indivisible (*essentiola*) était encore composée de matière et de forme. Cette méthode leur a prouvé que ces petits corps étaient froids ou chauds, ou revêtus de quelque autre forme. Ils ont fait abstraction de ces formes, et, d'abstraction en abstraction, ils sont arrivés jusqu'à la matière suprême dépouillée de toute forme; cette matière, support de toutes les formes visibles, ils l'ont appelée l'universel, c'est-à-dire l'informe, non qu'il ne puisse recevoir aucune forme, mais parce qu'aucune forme ne le constitue[1].

Que nous apprend cette description plus ou moins exacte de la physique ancienne? que les éléments, ainsi que les êtres vivants, sont constitués par certaines formes, comme le froid, le chaud, et autres semblables, et par la pure essence supportant ces formes. Or ce n'est pas là une solution de la difficulté: ce n'est que la répétition, sans preuve

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 538.

nouvelle, de l'hypothèse d'une substance identique sous toutes les formes; hypothèse qu'Abélard a repoussée ailleurs, et dont il ne peut user qu'à la condition de se contredire. Ce terrain était trop dur, en effet; ni la vigueur du bras d'Abélard ni son audace juvénile n'ont pu en entamer la croûte épaisse.

Reste l'autre difficulté, relative à l'âme. On se la rappelle : si l'universel ou pure essence est le fond de toute substance, l'âme elle-même n'aura pour substance que l'universel. Mais voilà une conséquence qu'Abélard ne tolère pas. Que répondra-t-il donc? Des choses enfantines, entourées d'un appareil naïvement métaphysique, parce qu'il lui faut réponse à tout.

Si l'on objecte, dit-il, que, dans ma doctrine, l'âme n'a pour substance que l'universel, on ne m'a pas compris. J'appelle universel non point toute la collection de toutes les essences, laquelle, informée par la susceptibilité des contraires, produit d'un côté les corps, de l'autre l'esprit; non, je n'appelle universel que cette multitude d'essences qui, informée par la susceptibilité des contraires, soutient la corporéité. Or l'essence de l'esprit n'a rien de commun avec cela[1].

Singulier subterfuge, qui provoque une nouvelle objection. Car enfin, puisqu'il n'y a aucune différence entre la pure essence qui est au fond des corps et la pure essence sujet de l'esprit, de quel droit donnera-t-on un nom à l'une et laissera-t-on l'autre sans appellation? Abélard se tire de là comme il peut, c'est-à-dire fort mal.

On ne contraindra pas, dit-il, celui qui a nommé la pure essence à avoir pensé à la fois à la substance des corps et à celle des esprits. Ce n'est pas de l'invisible qu'il est parti pour s'élever à l'intellectuel, mais bien et uniquement de ce qui est visible. Voilà pourquoi le physicien n'a nommé que ce que la pensée rencontre en allant du visible à l'intellectuel; quant à l'autre essence, quoiqu'elle ne diffère pas de celle-là, le physicien n'y a sans doute pas songé, ou ne s'en est pas soucié; *quod forsan non cogitavit vel non curavit*[2].

Nous voilà médiocrement avancés. Abélard le prend à son aise. La difficulté n'est pas résolue, a-t-il l'air de dire; mais ce n'est pas ma faute; adressez-vous *au physicien*, c'est-à-dire à Aristote. Au fond, il a raison de rejeter sur un tel coupable la responsabilité d'une lacune énorme, que la scholastique n'a jamais pu combler. Dans un instant nous y reviendrons. Donnons auparavant la solution positive de l'une et de l'autre difficulté qu'Abélard essaye aussitôt, comme s'il rougissait de s'être timidement et

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 538-539. — [2] *Ibidem*, p. 539.

vainement couvert du rempart aristotélique, à l'endroit même où une brèche en interrompt l'imposante continuité. Cette solution sera réaliste encore, réaliste au point d'accorder une fois de plus la solidité substantielle au plus abstrait de tous les universaux, et de construire sur ce vide l'existence individuelle. Traduisons; car aussi bien il n'y a pas moyen de résumer.

Prenons Socrate pour exemple : ce que la raison aura découvert en lui, elle pourra sans hésiter l'affirmer des autres. Donc il y a dans Socrate une certaine portion de la pure essence nommée universel, et qui elle-même consiste en une essence en laquelle il y a des parties; mais cette dernière essence n'est pas la substance; elle n'est que la susceptibilité des contraires. Les contraires l'informent, et il en résulte une certaine essence de substance. Or sachons que, comme la susceptibilité des contraires advient à ce tout, de même elle advient à chacune des parcelles de cette essence. Ainsi, ce qui, dans Socrate, est constitué par la pure essence, a pour facteurs la susceptibilité des contraires et la corporéité, et il en résulte une certaine essence de corps. Mais, dès que la corporéité a affecté ce tout, aussitôt les corporéités de celle-là affectent les parcelles du même tout, et produisent des essences corporelles. De la même façon, à ce tout advient l'animation, laquelle produit une certaine essence de corps animé. Cependant l'animation n'advient pas à toutes les parties du tout, mais, au contraire, l'inanimation; car, pendant que le tout est animé, chacune de ses parcelles est inanimée. De même la sensibilité advient au tout, et produit une certaine essence d'animal; et à ses parties adviennent d'autres formes qui produisent certaines essences spécifiques d'animal, dont les noms ne me sont pas présents. De même au tout advient l'intelligence, qui produit l'homme; et à chacune des parcelles adviennent certaines formes qui font d'autres essences dans les êtres animés. Enfin la socratité informe toute cette essence d'humanité, et produit Socrate. Tout aussitôt les autres atomes de cette essence d'humanité sont affectés par les couleurs et les formes du feu, qui en font du feu, d'autres par les formes de l'eau, qui en font de l'eau, d'autres par les formes de l'air, qui en font de l'air; d'autres par les formes de la terre, qui en font de la terre, et ainsi chacune des parcelles est du feu, ou de l'eau, ou de l'air, ou de la terre. Ainsi il n'est pas plus impossible que Socrate soit composé des quatre éléments qu'il ne l'est que Socrate soit composé de mains et de pieds. Et notez qu'ici nous venons de déterminer du même coup l'origine des éléments et celle des individus; de sorte qu'il ne paraîtra plus absurde que les essences générales et spécifiques aient pour fond les éléments[1].

Il est sans doute superflu d'insister sur l'importance de ce texte. Comment, après l'avoir lu, se demander encore si Abélard est réaliste? Comment n'y pas apercevoir, claire comme le jour, l'affirmation démonstrative de la réalité tant physique que métaphysique de l'espèce et du genre?

Malheureusement, à cet endroit, la doctrine d'Abélard continue

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 540.

d'être chargée d'hypothèses et mêlée d'erreurs. Notre dessein n'est pas de relever en détail les unes et les autres. Notons seulement, comme nous l'avons promis, l'erreur capitale de ce système, et la part qui en doit être imputée à Aristote.

Dans Abélard, comme dans Aristote, l'homme est un composé de matière et de forme. Le corps est, en nous, la matière ou le sujet qui sert de support aux formes de la vie psychologique telles que la sensibilité et l'intelligence. Mais, comme la forme séparée de sa matière n'existe pas, du moins individuellement, il s'ensuit de là que la sensibilité et l'intelligence ont besoin, pour être, d'être dans le corps. Bien plus, elles ne sont, au vrai, que des manières d'être du corps. Aristote, qui le dit plus d'une fois, n'a pas compris peut-être toute la portée de sa théorie. Ses défenseurs rappellent à sa décharge que le *νοῦς* était, à ses yeux, séparable du corps; mais ils oublient toujours que toutes les autres facultés de l'âme sont condamnées, par Aristote, à périr avec le corps. D'où est venue une pareille erreur? Abélard le dit innocemment : de ce que *ce physicien* est toujours parti, dans ses recherches métaphysiques, de la considération des choses visibles, et de ce qu'il n'a pas songé au procédé à employer pour déterminer l'essence intime de l'âme. Psychologue de génie, Aristote se sert de la conscience ou sens intérieur sans distinguer cette faculté de nos autres instruments d'observation. Quand il en arrive à la nature de l'âme, il ne parle plus en psychologue, mais en physicien et en métaphysicien appuyé sur la seule physique. C'est ainsi qu'il fait de la sensation et du corps, non-seulement la condition actuelle, mais la condition substantielle du souvenir, et que, selon lui, la mémoire meurt avec le corps. Sans connaître le traité *De l'Âme*, Abélard, qui est logicien, tire de ce qu'il en a entrevu des conséquences légitimes autant qu'erronées. Il n'hésite pas à dire que le corps, un corps composé d'atomes, est le sujet (notez bien ceci) de la sensibilité et de l'intelligence, et que ce tout matériel reçoit l'intelligence et la sensibilité comme en leur substance. C'est là du matérialisme pur, et d'ailleurs involontaire. Mais c'est la suite naturelle de la doctrine aristotélique de la matière et de la forme. Pour modifier cette doctrine, il eût fallu savoir manier l'instrument psychologique et l'appliquer à l'intuition directe de l'âme, laquelle, en dehors du corps, est matière et forme; matière, c'est-à-dire substance spirituelle, et forme, c'est-à-dire propriétés et facultés. Il eût fallu posséder Platon et devancer Descartes.

Abélard savait bien peu du premier et n'était pas le second. Il a fait ce qu'il a pu. Or il a pu corriger un peu son réalisme; il a pu diminuer le rôle qu'y joue la matière et agrandir le rôle qu'y joue la forme. Le

pouvant, il l'a fait. Si le mérite n'en revient pas à son intention, nous devons du moins en faire honneur à la rectitude, même inconsciente, de son esprit. Terminons donc sur ce point, en exposant ce qu'a pensé Abélard au sujet de la *forme substantielle.*

La définition de l'espèce à laquelle s'arrête Abélard est celle-ci :

Toute nature inhérente substantiellement (*materialiter*) à plusieurs individus, voilà ce que j'appelle l'espèce[1].

Alors qu'est-ce qu'une nature ?

J'appelle nature, dit-il, toute chose qui diffère *par sa création* de tout ce qui n'est pas cette chose ou sorti de cette chose; soit que cette chose soit une essence, ou plusieurs essences; ainsi Socrate diffère *par sa création* de tout ce qui n'est pas Socrate[2].

L'espèce étant ainsi définie par la nature, et la nature par la différence de création, il en résulte que l'espèce est ramenée à la différence. C'est donc la différence qu'il s'agit maintenant de définir, sous peine de laisser cette théorie inachevée. Abélard le comprend; et de là le fragment, malheureusement très-court, qui fait suite au *De Generibus et Speciebus*, sous ce titre particulier : *De Differentiis.*

Tout l'effort d'Abélard, effort singulièrement remarquable et digne des plus profonds métaphysiciens, va d'abord tendre à démontrer deux propositions : 1° la différence spécifique n'est pas une pure catégorie; 2° elle n'est pas non plus la matière nue et indéterminée. Il essayera ensuite de dire ce qu'elle est. Nous sommes ici au cœur de sa doctrine.

Si la différence spécifique n'est aucune des abstractions de la pensée, et si en même temps elle est quelque chose, son existence est plus que subjective; elle est objective, elle est réelle, et le réalisme est affirmé et démontré une fois de plus.

La différence n'est dans aucune des catégories. Comment Abélard le prouve-t-il? A la façon de son temps, par des distinctions et des raisonnements d'une subtilité vraiment insaisissable. L'attention la plus énergique n'en suit qu'avec peine le fil; bien plus, on n'est jamais certain de tenir dans sa main le sens de ses arguments, qui se divisent et s'échappent comme l'eau entre les doigts qui la pressent. Nous renonçons à les

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 530. — [2] *Ibidem*, p. 533.

reproduire, un seul excepté, qu'Abélard lui-même déclare être assez concluant pour suppléer à tous les autres.

L'autorité enseignait que l'espèce a pour matière le genre et pour forme la différence. Elle ajoutait unanimement que toute différence rentre dans la catégorie de la qualité. Abélard estime qu'en effet, si la différence est dans une catégorie, elle n'est que dans celle-là; mais il se hâte d'ajouter, avec une entière indépendance, qu'elle ne rentre pas même dans celle-là ; sa preuve se résume ainsi :

De quelque manière que l'on divise la qualité, il n'y aura aucune espèce de qualité qui ne soit une différence de qualité. Cela étant admis, il n'y aura plus de différences dans aucune autre catégorie. Aristote dit en effet : « Il n'y a d'espèces et de « différences que dans les genres qui sont divers sans être subordonnés. » Ainsi donc, quand nous voudrons assigner des différences à toutes les espèces, nous ne trouverons jamais que des différences de qualité. (Résultat absurde, car il y a aussi des différences d'action, de passion, de temps, de lieu.) Accablé par cette conséquence, on dira : mais il y a aussi des différences de qualité dans telle autre catégorie. Vaine échappatoire ! car alors il n'y aura de différences que dans la qualité et dans l'autre catégorie que vous aurez citée. (Et l'absurdité se reproduira.) En effet, si les espèces de l'action (par exemple) sont des différences substantielles de la catégorie de la qualité, évidemment elles contiennent les différences de la qualité. Mais c'est impossible, puisque la catégorie de l'action, ayant été subordonnée à celle de la qualité, contient manifestement moins qu'elle. Ainsi, lorsque les différences des premières espèces de la qualité sont dans la catégorie de l'action ou dans quelque autre, ces catégories inférieures ne pouvant pas égaler la catégorie de la qualité, il en résulte qu'elles ne contiennent pas ces différences de qualité que vous prétendez y enfermer. Donc, comme toutes ces difficultés sont insolubles, nous croyons que les différences substantielles ne sont dans aucune catégorie, mais que ce sont des *formes simples* (*simplices formæ*), lesquelles ne sont nullement composées de forme et de matière, mais sont telles, qu'en advenant dans une matière ou sujet, elles constituent une nature, quoique rien ne les constitue[1].

Sans discuter cette argumentation d'Abélard, accordons, ce qui est vrai, que la différence spécifique ne saurait se réduire ni à la seule qualité, ni à une catégorie quelconque, ni même à la totalité des catégories. Prenez une abstraction quelconque, ou, faites mieux, mettez en faisceau toutes les abstractions les plus hautes, vous n'aurez jamais produit ce quelque chose de vivant qui crée l'espèce et la conserve. Abélard vient de caractériser en passant ce quelque chose. Il le caractérisera tout à l'heure plus nettement encore.

Mais, avant de dire son dernier mot, il se donne une grande tâche,

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 544-545. — Ce qu'on lit entre parenthèses a été ajouté par nous pour plus de clarté.



grandis labor, celle de montrer que la différence, qui est une forme simple, n'est cependant pas l'une de ces choses simples qui, comme la pure essence et la susceptibilité des contraires, sont simples à ce point qu'elles ne sont rien de réel. Sa démonstration est courte et juste. Dégagée de son enveloppe scholastique, elle peut se traduire en ces termes : Toute différence spécifique s'affirme d'un sujet. Or la pure essence, la matière indéterminée, ne peut s'affirmer de rien, elle n'est pas prédicable; donc elle n'est pas identique à la différence spécifique[1]. Quant à la susceptibilité des contraires, elle se distingue également de la différence spécifique en ce qu'on ne saurait l'affirmer de rien qui soit un sujet, car cette susceptibilité n'est affirmée que de la pure essence, laquelle n'est pas un véritable sujet[2]. En outre, il n'y a de différence substantielle que celle qui divise le genre et constitue l'espèce. Or la susceptibilité des contraires n'a pas cette vertu[3].

Cette vertu n'appartient qu'aux formes simples. Vivantes dans l'individu, elles possèdent la puissance efficiente de varier le genre et de produire des espèces réelles. A concentrer la pensée d'Abélard dans une phrase brève, mais scrupuleusement exacte, les formes simples sont *différemment créées et différemment créantes*. Sont-ce donc des forces, et ne leur manque-t-il, pour égaler les formes d'Aristote, que d'être appelées des *entéléchies*? Nous le croyons fermement. Dans ces quelques pages qui terminent le *De Generibus et Speciebus* sans l'achever, et qui s'interrompent elles-mêmes brusquement, il y a, nous le répétons, un éclair d'intuition métaphysique. Cet éclair brille une dernière fois quand Abélard répond à une objection sérieuse. Vos formes simples, lui dit-on, sont toutes semblables, car, entre des choses absolument incomposées, nulle différence. — Qu'importe qu'elles soient simples, réplique Abélard? Ce n'est pas par la matière qu'elles diffèrent, j'en conviens, puisqu'elles n'ont pas de matière. Elles diffèrent par la diversité de leurs effets, diversité qui résulte non de la matière, mais de la forme[4].

Ainsi, dirons-nous à notre tour, et sans violenter le texte, les formes diffèrent par leurs effets, c'est-à-dire comme diffèrent des forces.

N'est-ce pas là, au moins indiquée en deux traits incisifs, cette seconde solution partielle du réalisme vrai, qui déclare l'espèce réelle dans l'individu comme forme, c'est-à-dire comme ensemble de caractères naturels, et, de plus, comme force de conserver et de transmettre ces caractères? Ce n'est pas tout. Abélard a encore entrevu et esquissé la trê-

[1] *De Generibus et Speciebus*, p. 526. — [2] *Ibid.* p. 527. — [3] *Ibid.* p. 527. — [4] *Ibid.* p. 549.

sième solution partielle de ce réalisme. Il a aperçu confusément, lui qui avait combattu l'idéalisme de Bernard de Chartres, il a aperçu les genres et les espèces dans la raison divine, et les y a presque affirmés. C'est dans l'*Hexaméron* que s'ébauche ce réalisme en Dieu ou conceptualisme divin, à propos du *fiat lux*. Citons l'essentiel :

Fiat lux. Cette parole de Dieu lui-même est le Verbe du Père, que nous concevons comme sa sagesse coéternelle, dans laquelle tout est disposé primitivement avant d'être accompli dans ses œuvres........ Comme s'il y avait eu deux créations des choses : l'une primitive dans l'ordre de la divine providence, l'autre dans l'œuvre elle-même. Selon ces deux créations, les philosophes ont admis deux mondes, l'un intelligible, l'autre sensible. Ce qui ne répugne nullement à la doctrine évangélique, pourvu qu'on saisisse le vrai sens des mots au lieu de s'en tenir à la lettre... .... Aussi saint Augustin a-t-il dit : Platon ne s'est pas trompé en affirmant l'existence d'un monde intelligible, si toutefois nous considérons moins le mot peu usité dans l'Église, que la chose elle-même; car Platon a entendu par monde intelligible la raison même de Dieu, d'après laquelle il a fait le monde[1].

Abélard adopte, avec saint Augustin, et d'après Platon, cette conception éternelle du monde et des êtres. Quelques pages de plus sur les types et les genres éternellement présents à la divine pensée, et ce réalisme en Dieu devenait une théorie complète[2]. Or, ce commencement de théorie idéaliste, Abélard ne le doit pas à Aristote dont, encore un coup, il ignorait la *Métaphysique*, et qui d'ailleurs lui eût enseigné, certainement sans le lui faire croire, que Dieu ne connaît pas le monde et qu'il n'a pas eu besoin des idées pour le créer.

Il est temps de nous arrêter et de conclure.

Nous pensons avoir montré dans cet article qu'Abélard est réaliste des trois façons dont on le doit être raisonnablement. Mais, précédemment, nous avions tâché de prouver aussi qu'il est raisonnablement nominaliste et conceptualiste. Est-il donc permis à un philosophe d'être tout cela en même temps sans se contredire?

[1] *Petri Abæl. op.* tom. prior. *Expositio in Hexam.* p. 632-633. — [2] Nous lisons dans l'*Introduction à la Théologie* (édit. V. Cousin, p. 14), sinon quelques pages, au moins quelques lignes de plus, qui contiennent une adhésion très-explicite d'Abélard à la théorie platonicienne des *Idées*, types originaux des choses, résidant éternellement dans l'esprit divin. Voici le passage : « Sic et Macrobius Platonem in« secutus, mentem Dei, quam Græci *νοῦν* appellant, originales rerum species, quæ « Ideæ dictæ sunt, continere meminit, antequam etiam, inquit Priscianus, in cor« pora prodirent, hoc est in effecta operum prodirent. » Puisque, en cet endroit, comme dans l'Hexaméron, Abélard prend à son compte la doctrine qu'il cite, il est plus que difficile de soutenir qu'il repoussait l'universel *ante rem.* On a peu approfondi jusqu'ici ce platonisme d'Abélard.

Oui; car, ce nous semble, le genre et l'espèce existent : 1° Grammaticalement dans les mots correspondant à des genres et à des espèces vrais; 2° logiquement, dans les idées correspondant à ces mêmes objets; 3° physiquement dans les groupes naturels d'individus semblables; 4° métaphysiquement dans la forme ou force générique et spécifique inhérente à tout individu; 5° idéalement, à titre de types, dans la raison divine.

Or, pour Abélard, le genre et l'espèce existent de ces cinq manières et rien que de celles-là. Ainsi l'un des noms de secte qui expriment soit une de ces solutions contenue dans sa juste mesure, soit une de ces solutions portée à l'excès, serait trop étroit pour caractériser sa pensée. Le vrai nom qui lui convient n'existe pas. Nous dirions volontiers qu'il fut *universaliste*, à entendre ce terme dans ce sens très-favorable, que le philosophe a *essayé* d'attribuer tant au genre qu'à l'espèce et à l'individu la part de réalité qui revient à chacun, sans, toutefois, réussir toujours dans cette difficile tentative. Ainsi, du moins, se trouveraient conciliés les jugements divers portés sur Abélard, et naturellement expliquée l'apparente contradiction de ces jugements. Par là seraient mis d'accord M. V. Cousin, qui, en voyant surtout dans Abélard le conceptualiste, n'a pourtant méconnu en lui ni un certain nominalisme, ni un certain réalisme [1], et M. de Rémusat, qui s'est demandé, comme nous, si toutes les solutions du problème n'étaient point par hasard dans l'œuvre du maître Pierre, mais qui, plus réservé ou plus sage que nous, s'est abstenu de conclure nettement, et de prendre à sa charge une réponse dogmatique à la question des universaux.

V.

La théologie et la morale d'Abélard confirmeraient au besoin notre appréciation. Nous ne saurions prolonger encore une discussion déjà très-longue. Disons cependant, en finissant, que le constant souci de la réalité du genre, et l'aperception, précoce à cette époque, des caractères essentiels de l'individu, accompagnent Abélard, ici dans ses méditations sur le mystère de la Trinité chrétienne, là dans ses pénétrantes analyses du péché, de l'intention morale, de la responsabilité et principalement de la volonté. Théologien, il affirme énergiquement la réalité

[1] Fragm. de *Philos. scholast.* p. 220. « Il maintint sous un autre nom les droits du « nominalisme; il le sauva en le tempérant; et, d'un autre côté, sans le vouloir, en « combattant le réalisme, il l'épura. »

du genre, lorsque, sous plus d'une réserve et au prix de plus d'un danger, il compare le genre à Dieu le Père, c'est-à-dire à un être tellement réel, que, selon Abélard, aucune catégorie ne peut exprimer cette substance inexprimable[1]. Théologien encore, il est frappé si vivement de la réalité individuelle des attributs constitutifs de chaque personne divine[2], que, malgré ses précautions et sa bonne foi, il prête le flanc aux terribles reproches d'hérésie que lui lance saint Bernard. Moraliste, il fouille dans l'âme jusqu'aux racines du pouvoir personnel, et met à nu l'élément le plus individuel de l'acte libre, l'intention[3]. Il va ainsi du genre à l'individu et de l'individu au genre, comme s'il avait à cœur d'opérer laborieusement la synthèse de ces deux extrêmes. Un merveilleux instinct le pousse vers tout ce qui reflète un rayon du vrai. Quand il oscille, c'est qu'il aspire à l'équilibre. Quand il semble se contredire, c'est que sa raison recule devant l'exclusif et le faux. On sent fermenter dans ses ouvrages tout ce que ses successeurs dans la scholastique diront de meilleur. Il méritait et son éditeur et son historien, car il eut, à un rare degré, le regard vaste qui embrasse tous les éléments d'un immense problème, et un commencement de cette force souveraine qui se plaît à les concilier. Bien des nuages, bien des ténèbres se mêlent encore à ses lumières et les empêchent de se fondre en un seul faisceau de vérités. Mais n'oublions pas que nous ne sommes ici qu'à l'aube de la pensée moderne. Le soleil levant ne plonge pas dans le fond des vallées; mais, du moins, il darde ses premiers rayons sur toutes les cimes de la même chaîne de montagnes, et fait entrevoir qu'une base unique et inébranlable les relie et les soutient.

Ch. LEVÊQUE.

[1] *Introd. ad Theolog.* éd. Cousin, p. 88 et 98. — [2] *Ibid.* p. 95. Remarquez surtout la comparaison de la Trinité avec un homme doué de plusieurs facultés. — [3] *Ethica*, seu liber dictus *Scito te ipsum*, passim.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 18 mai, l'Académie des sciences a élu M. Edmond Becquerel à la place vacante dans la section de physique générale par le décès de M. Despretz.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Dans sa séance du 2 mai, l'Académie des sciences morales et politiques a élu M. Baudrillart à la place vacante, dans la section de politique, administration et finances, par le décès de M. Barthe.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

De la noblesse et des récompenses d'honneur chez les Romains, par M. Naudet, membre de l'Institut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de A. Durand, 1863, in-8° de 236 pages. — Cette savante publication se compose de deux

mémoires dont la réunion offre une histoire complète des distinctions sociales chez les Romains. Le premier de ces mémoires traite de la noblesse à Rome depuis les commencements de la puissance romaine jusqu'à la fin de l'empire d'Occident. On y trouvera les notions les plus précises et les plus exactes sur le patriciat, le sénat, l'ordre équestre, les décuries judiciaires, les chevaliers *equo publico*, les *Augustales*, etc. Pour la période postérieure à Constantin, M. Naudet nous fait connaître dans ses plus grands détails la hiérarchie honorifique du Bas-Empire. Le second mémoire est consacré à l'histoire des récompenses d'honneur chez les Romains, et particulièrement des récompenses militaires décernées par les généraux ou par le sénat et le peuple, des décorations civiles, des statues. La science des recherches est rehaussée ici, comme dans tous les écrits de M. Naudet, par le mérite du style et par des aperçus profonds, des considérations élevées, qui donnent une grande valeur à cette remarquable étude.

Inventaire des manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 8823-11503 du fonds latin, et faisant suite à la série dont le catalogue a été publié en 1744; par Léopold Delisle, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Lainé et Havard; librairie de Durand, 1863, in-8° de 127 pages. — Les tomes III et IV du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du roi, publiés par Montfaucon, de 1739 à 1744, comprennent la description de 9826 volumes latins classés sous les cotes 1-8822. C'est à cette série de manuscrits que fait suite la collection de 2681 volumes dont M. Léopold Delisle nous donne l'inventaire. Cette collection se compose principalement des manuscrits du supplément latin et des manuscrits latins du fonds des cartulaires; elle renferme, avec quelques volumes oubliés lors de l'impression du grand catalogue, tous les manuscrits latins qui, en dehors des fonds particuliers, comme ceux de Notre-Dame, de Saint-Germain, de Saint-Victor, de la Sorbonne, etc. sont entrés à la Bibliothèque depuis 1744 jusqu'au commencement de 1862. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'utilité de ce travail. L'inventaire de M. Léopold Delisle, quoique sommaire et limité à une seule série, fera, comme le remarque l'éditeur lui-même, « prendre un peu patience aux savants qui « attendent depuis si longtemps la publication d'un catalogue général des manus« crits de la Bibliothèque impériale. »

Sainte Tryphine et le roi Arthur, mystère breton, en deux journées et en huit actes, traduit, publié et précédé d'une introduction par F. M. Luzel; texte revu et corrigé d'après d'anciens manuscrits, par M. l'abbé Henry. Imprimerie de Clairet, à Quimperlé; librairie de Schulz et Thuillié, à Paris; in-8° de XLIV-453 pages. — Le *mystère*, mort en France depuis le XVIe siècle, s'est maintenu en Bretagne jusqu'à nos jours. Un spécimen d'une des plus anciennes productions dramatiques de ce genre qui aient été conservées en Armorique, le *Buhez santez nonn* a été traduit et publié par Le Gonidec, en 1837. M. Luzel a pensé qu'il n'était pas sans intérêt de faire connaître un mystère composé à une époque plus récente, et il a choisi *la Vie de sainte Tryphine*, non comme la plus remarquable, mais comme la plus répandue et la plus populaire des pièces du théâtre breton. Des procédés de composition dramatique dont on trouverait difficilement ailleurs des exemples, une distribution scénique particulière, des naïvetés sans nombre et souvent aussi des beautés littéraires très-réelles font de ce drame un curieux sujet d'étude. La langue est moderne et assez fortement mélangée d'expressions françaises, que M. Luzel a conservées pour se conformer au texte du manuscrit. On peut seulement regretter qu'un système général d'orthographe ayant été une fois admis par l'éditeur, il arrive cependant qu'un même mot se trouve assez souvent écrit, dans la même page, de deux ou

trois façons différentes. M. Luzel, déjà connu de ses compatriotes par d'excellentes poésies en langue bretonne, a joint au texte de la *Vie de sainte Tryphine* une bonne traduction, et l'a fait précéder d'une introduction intéressante sur le théâtre breton en général.

L'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne, par A. Du Chatellier, correspondant de l'Institut, etc. Imprimerie de Colas, à Orléans; librairies de Guillaumin et de Dumoulin, à Paris, 1863, in-8° de VIII-232 pages. — Le principal objet de ce livre est d'exposer l'état actuel de l'agriculture en Bretagne, de faire connaître la situation morale et économique des populations rurales de cette province, et d'indiquer les conditions du progrès auquel elles peuvent prétendre. Les connaissances spéciales et la position de M. Du Chatellier lui donnaient une autorité toute particulière pour traiter ce sujet. Quand on s'occupe de ce pays de Bretagne, où les traditions ont conservé tant de puissance, il faut, pour comprendre et juger le présent, remonter loin dans le passé. L'auteur a donc consacré une grande partie de son travail aux recherches historiques. Il expose avec intérêt les modifications apportées lentement par les siècles dans les lois et coutumes qui régissent la propriété en Bretagne; cet exposé fait bien ressortir ce fait, déjà remarqué, que la condition des personnes n'y était pas partout la même qu'en France, et notamment que le servage fut presque inconnu en basse Bretagne pendant toute la durée du moyen âge. On doit signaler encore l'histoire et la définition que donne M. Du Chatellier de certains modes de propriété qui ont été longtemps la condition générale des terres dans cette province : la *quevaise*, le *covenant franch*, et le *domaine congéable*, encore d'usage en beaucoup d'endroits. Les guerres civiles, les accroissements d'impôts et surtout l'abandon des campagnes par la noblesse avaient successivement ruiné l'agriculture en Bretagne; l'auteur constate les efforts faits au dernier siècle par les États de la province pour remédier à cet état de choses. Dans un dernier chapitre, qui n'est pas le moins intéressant de l'ouvrage, il nous donne le portrait du paysan breton, trace un tableau curieux de ses mœurs, de son caractère, de ses aptitudes, et montre quelle est la nature et quelles doivent être aujourd'hui les conditions de succès de ses travaux. Cette savante étude, puisée aux meilleures sources, sera lue avec plaisir et consultée avec profit par les historiens et les économistes.

Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne, publié par M. Aurélien de Courson, conservateur de la bibliothèque du Louvre, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Paris, Imprimerie impériale, in-4° de XII CCCXCV-760 pages, avec deux planches et une carte. (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique, première série, *histoire politique*.) — Le cartulaire de l'abbaye de Redon, l'un des plus importants de l'Europe, au jugement de M. Guérard, méritait certainement d'occuper le premier rang parmi les ouvrages insérés dans la Collection des documents inédits, et personne n'était plus digne que M. de Courson d'être chargé d'une publication si intimement liée à l'histoire de Bretagne, sur laquelle cet écrivain nous a donné d'excellents travaux. Le savant éditeur nous paraît avoir complétement justifié ce choix et réalisé tout ce qu'on était en droit d'attendre de son érudition éprouvée. Le volume que nous annonçons renferme cinq parties : les Prolégomènes du cartulaire ; le texte des chartes dont il se compose ; une notice latine sur l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon ; les anciens pouillés des neuf diocèses de Bretagne ; enfin, les tables, le dictionnaire géographique et l'*Index onomasticus*. Tous les détails de ce grand travail attestent les soins scrupuleux de l'éditeur; mais les

Prolégomènes surtout, qui forment à eux seuls un ouvrage considérable et n'occupent pas moins de 395 pages du volume, peuvent être comparés aux œuvres les plus remarquables que l'érudition moderne ait produites en ce genre. La péninsule armoricaine ayant reçu, du ve au vi^e siècle, de nombreuses colonies sorties de l'île de Bretagne, M. de Courson recherche d'abord à quelle race appartenaient les anciens habitants d'Albion, et fait connaître les relations des exilés avec leurs hôtes les Armoricains. Le récit des victoires des généraux de Charlemagne en Bretagne et l'histoire de l'abbaye de Redon depuis sa fondation jusqu'à la révolution française remplissent le second chapitre. Là se trouvent aussi des recherches sur les institutions municipales, le commerce et l'industrie de la ville de Redon. Viennent ensuite des préliminaires de géographie historique, où sont indiquées avec précision les limites de l'Armorique à diverses époques, et celles des anciennes cités de la presqu'île, avec leurs subdivisions territoriales. Chacun des paragraphes consacrés à la description des anciens diocèses est précédé d'une notice sur la situation de chaque contrée sous les Gaulois et pendant la domination romaine. Les débris d'antiquités romaines découverts sur le territoire des Osismes, des Vénètes, des Curiosolites, des Rhedons et des Nannètes, sont indiqués avec soin dans ces notices. Les recherches qui se rapportent à la géographie ecclésiastique de Bretagne ont beaucoup d'utilité et d'intérêt, et devront être rapprochées du travail remarquable que M. J. Desnoyers a publié sur le même sujet. Pour compléter ces renseignements géographiques, M. de Courson a dressé et a joint au cartulaire une très-bonne carte de Bretagne, où se trouvent marquées les principales voies romaines, les limites des diocèses, des doyennés, des *pagi*, et celles de la langue bretonne au ixe et au xiie siècle. Nous signalerons dans les pages suivantes de curieuses recherches relatives aux demeures des princes bretons avant le xe siècle, aux habitations des mactyerns, aux châteaux de l'époque féodale, à la navigation, aux écluses, aux voies publiques mentionnées dans le cartulaire. Mais c'est dans les six derniers chapitres de ces Prolégomènes que sont traitées, avec tous les développements nécessaires, les questions auxquelles s'intéressent plus particulièrement les lecteurs modernes, c'est-à-dire celles qui ont trait aux institutions, au régime féodal, à l'organisation judiciaire, à l'état des personnes et des terres, etc. M. de Courson déploie dans ces discussions autant de science que de méthode et de clarté, et l'on doit espérer qu'un légitime succès le récompensera des vingt années de labeur qu'il a consacrées à cette importante publication.

Le discours d'Isocrate sur lui-même, intitulé, *Sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par Auguste Cartelier, revu et publié avec le texte, une introduction et des notes par Ernest Havet. Paris, Imprimerie impériale, 1863, 1 vol. in-8°, de cxxxii-257 pages. — Ce beau volume est comme un monument funèbre élevé par la constance de l'amitié à une chère mémoire. Il s'ouvre par une notice touchante où, dès 1855, M. Havet, faisant taire ses propres regrets, exprimait, avec une émotion contenue, ceux que laissait à l'Université et devait laisser aux lettres elles-mêmes, la mort prématurée d'Auguste Cartelier. M. Havet continue après sept ans d'intervalle, par la présente publication, sa tâche pieuse. Il y donne, soigneusement revu sur les manuscrits, le texte du discours d'Isocrate qu'a complété en 1812 André Moustoxydis, et dont, sauf le peu qu'en avait pu connaître et traduire Auger, Auguste Cartelier a été le premier et habile traducteur. En revoyant le texte, il a aussi revu la traduction avec la double sollicitude d'une amitié et d'un goût également difficiles à satisfaire. Le tout est comme encadré entre des *notes* savantes et judicieuses, utile, intéressant commentaire du texte, et une belle *Introduction*

dont *Isocrate en général, sa prédication, son art*, et dans une seconde et une troisième partie, le présent discours *Sur l'Antidosis*, composent le riche sujet. Quelque chose en avait été publié, en décembre 1858, par la *Revue des Deux Mondes*, et dès lors on avait pu apprécier les rares mérites de ce morceau savant, judicieux, élégant et paré des grâces d'un atticisme en parfait accord avec le sujet. Cette *Introduction* s'ajoute heureusement à la remarquable *Étude* de M. Havet *Sur la rhétorique d'Aristote* (Delalain, 1846), et à ce qui, dans son excellent *Commentaire* des *Pensées de Pascal* (Dezobry et E. Magdeleine, 1852), regarde l'éloquence, *L'art de persuader*.

Aperçu sur les progrès de la typographie depuis le XVIe siècle, et sur l'état actuel de l'imprimerie à Paris, par F. A. Duprat. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie d'Aug. Aubry, 1863, in-8° de 22 pages. — Ancien chef de service à l'Imprimerie impériale, auteur d'un ouvrage remarquable sur ce grand établissement, M. F. A. Duprat était on ne peut plus compétent pour écrire l'histoire des progrès de la typographie. L'aperçu qu'il vient de publier à ce sujet est intéressant, quoique bien court. En terminant, l'auteur exprime le vœu que l'art typographique reprenne les traditions savantes de l'époque de la Renaissance, et il le rappelle à l'observation de certaines règles, de certains soins de détail qui ont fait longtemps sa splendeur et sa prospérité.

Hébron et le tombeau du patriarche Abraham, traditions et légendes musulmanes rapportées par les auteurs arabes; par M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu et de chaldaïque à la Sorbonne. Paris, imprimerie de Divry, librairie de Challamel. 1863, in-8° de 45 pages. — Ces légendes et ces traditions musulmanes sur Hébron et le tombeau d'Abraham sont tirées d'un manuscrit arabe dont l'auteur vivait au XVe siècle. M. l'abbé Bargès a accompagné sa traduction de notes destinées, les unes, à éclaircir le texte, les autres, à faire connaître les sources où quelques-unes de ces légendes ont été puisées.

Congrès archéologique de France, XXIXe session, séances générales tenues à Saumur, à Lyon, au Mans, à Elbeuf et à Dives, en 1862, par la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments. Caen, imprimerie de Handel; Paris, librairie de Derache, 1863, in-8° de LX-658 pages. — Ce volume de comptes rendus des séances de la Société française d'archéologie se recommande, comme les précédents, par une grande variété de documents intéressants pour l'étude des monuments et de l'histoire de diverses provinces de France. Les renseignements et les descriptions y sont trop abondants pour que nous puissions les signaler ici, même sommairement.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France. Compte rendu, par M. Ch. Vergé, avocat, docteur en droit, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie. Année 1862, deuxième trimestre. Orléans, imprimerie de Colas; Paris, librairie de Durand, 1863, in-8° de 295 pages. — Nous avons plusieurs fois signalé l'importance et l'intérêt de ce compte rendu des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Le volume que nous avons sous les yeux comprend les mémoires, notices ou dissertations dont voici les titres : *Mémoire sur les limites de la conscience ou sur les facultés inconnues de l'esprit humain*, par M. de Rémusat; *Extrait de la force productive des nations. L'Inde britannique* (suite), par M. le baron Ch. Dupin; *Les assemblées provinciales sous Louis XVI* (suite), par M. L. de Lavergne; *Notice sur l'état présent de l'Irlande*, par M. G. de Beaumont; *Des facultés de l'âme, histoire de la question* (fin), par M. C. Waddington; *Hannibal en Italie*, par M. Ed. de La Barre Duparcq, et des rapports de MM. H. Passy, Frank et L. de Lavergne sur diverses questions mises au concours par l'Académie.

Recherches sur le nom égyptien de Thèbes, avec quelques observations sur l'alphabet sémitico-égyptien et sur les singularités orthographiques, par F. Chabas, membre honoraire de l'Institut égyptien, associé correspondant de la société des antiquaires de France, etc. Châlon-sur-Saône, imprimerie de Dejussieu; Paris, librairie de Benj. Duprat, 1863, in-8° de x-44 pages. — M. Chabas recherche, parmi les expressions hiéroglyphiques qui désignent la ville aux cent portes, celle qui a donné lieu à la transcription grecque Θήβη, Θῆβαι. Cette étude donne à l'auteur l'occasion de passer en revue un assez grand nombre de mots de la langue égyptienne; elle sera utilement consultée, non-seulement pour le point d'histoire que traite spécialement M. Chabas, mais encore pour le progrès général de nos connaissances dans les hiéroglyphes.

L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer ainsi que des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques, par M. Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société de géographie, etc. Première année. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, 1863, in-12 de 432 pages. — M. Vivien de Saint-Martin a conçu l'utile pensée d'exposer chaque année le tableau du mouvement général des travaux géographiques. Il veut suivre les voyageurs dans leurs courses, les explorateurs dans leurs recherches, les savants et les observateurs dans leurs études, et s'attacher à dégager de l'ensemble de leurs publications ce qui constitue la connaissance acquise et le progrès accompli. Le volume consacré à l'année 1862 est le premier de ces revues annuelles. Après un aperçu préliminaire de l'état présent des travaux géographiques et des explorations qui se poursuivent actuellement dans les diverses parties du monde, l'auteur commence par exposer les résultats acquis à la science par les récents voyages en Afrique, particulièrement ceux qui ont été entrepris pour rechercher les sources du Nil. Il s'occupe ensuite des voyages et des travaux de toute nature qui ont eu pour objet l'Asie, l'Océanie et l'Amérique, en signalant tout ce qui peut intéresser non-seulement la géographie proprement dite, mais encore l'ethnographie, la linguistique et l'archéologie. L'Europe n'a pas été oubliée, et l'on trouve dans ce volume une revue rapide, mais faite avec soin, des ouvrages relatifs aux travaux géographiques publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, etc. Une part assez grande a été consacrée dans l'annuaire à la bibliographie raisonnée des ouvrages à consulter sur chaque pays. Cette publication, dans toutes ses parties, est bien conçue, bien disposée, divisée clairement et de manière à faciliter les recherches. On trouve à la fin du volume deux tables alphabétiques, l'une des noms des voyageurs et des auteurs, l'autre des noms de pays et de localités.

Les sectes et sociétés secrètes politiques et religieuses; essai sur leur histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française, par J H. E. comte Le Couteulx de Canteleu. Paris, imprimerie de madame veuve Bouchard-Huzard, librairie de Didier et Cie, 1863, in-8° de 271 pages avec quatre planches. — Quoique inspiré par un vif sentiment de répulsion pour les mauvaises tendances et les effets pernicieux des sociétés secrètes, cet ouvrage est écrit sans passion et présente toutes les conditions d'impartialité et d'exactitude désirables, l'auteur n'avançant aucun fait qui ne soit appuyé sur des documents dont il cite le texte. Les plus curieux de ces documents sont les manuscrits provenant, dit-on, du prince de Hesse, les papiers de deux anciens dignitaires de l'ordre du Temple renouvelé, une partie des papiers relatifs à Cagliostro et sa correspondance avec M. de Corberon, un manuscrit sur l'alchimie fait pour le Régent, toutes les procédures du Châtelet concernant l'affaire

du collier de la reine, et beaucoup d'autres manuscrits qui font partie de la collection appartenant à M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

BELGIQUE.

Les trouvères brabançons, hainuyers, liégeois et namurois, par M. Arthur Dinaux, correspondant de l'Institut impérial, associé de l'Académie royale de Belgique, etc. Bruxelles, imprimerie de Heussner; Paris, librairie de J. Techener, 1863, in-8° de XL-717 pages. — M. Arthur Dinaux complète, par la publication de ce volume, les savantes recherches qu'il a poursuivies pendant trente ans sur les anciennes poésies en langue romane composées dans le nord de la France et en Belgique. Toutes les personnes qui étudient l'histoire littéraire du moyen âge connaissent les trois premières parties de ce recueil, où sont réunis de précieux documents sur les trouvères du Cambrésis, de la Flandre, du Tournaisis et de l'Artois. La quatrième partie, consacrée aux poëtes du Brabant, du Hainaut, du pays de Liége et du comté de Namur, n'offre pas moins d'intérêt. Le volume s'ouvre par une introduction traitant, à un point de vue général, des œuvres des trouvères du nord de la France et du midi de la Belgique. Viennent ensuite les notices, au nombre de plus de quatre-vingts, formant le corps de l'ouvrage. On y trouve, avec des indications biographiques sur chaque trouvère, et des fragments ou des analyses de ses œuvres, beaucoup de renseignements relatifs aux mœurs, à la langue et à l'histoire de la France septentrionale et d'une partie des Pays-Bas depuis le XI° jusqu'au XVI° siècle. Parmi les écrivains de cette période, quelques-uns sont signalés ici pour la première fois, et ceux dont la critique s'est déjà occupée seront mieux connus grâce aux investigations de M. Dinaux. Ce livre, bien conçu et bien fait, malgré quelques négligences de style, contribuera certainement à répandre le goût et à populariser l'étude des monuments de notre ancienne littérature.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUIN 1863.

Voyage archéologique dans la Régence de Tunis, exécuté (en 1860) et publié sous les auspices et aux frais de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, par V. Guérin, ancien membre de l'École française d'Athènes, membre de la Société géographique de Paris, etc. ouvrage accompagné d'une grande carte de la Régence et d'une planche reproduisant la célèbre inscription bilingue de Thugga. Paris, 1862, deux volumes in-8°, de 438 et 395 pages.

PREMIER ARTICLE.

Il y a un demi-siècle que la côte septentrionale de l'Afrique, à l'ouest de l'Égypte, était le seul pays où la lumière de l'Évangile avait entièrement disparu, après un établissement complet et de longue durée. Succombant dans une lutte dont nous connaissons fort peu les détails, les populations, depuis Tripoli jusqu'à l'océan Atlantique, oubliant la langue et la religion de Rome devenue chrétienne, s'étaient soumises au joug du prophète arabe. De nos jours, il est vrai, la face de ce littoral a changé en partie. Les armes françaises ont rendu à la croyance de saint Augustin et à la civilisation de l'Europe la Mauritanie césarienne et la Numidie occidentale; l'Algérie, où florissaient des cités opulentes, où dormaient tant de débris de la langue et des arts de Rome, a mis au jôur de nombreuses inscriptions et plusieurs monuments qu'elle recélait; elle ressent aujourd'hui les heureux effets d'un gouvernement éclairé et stable. Mais une grande partie de l'Afrique

romaine, la plus importante peut-être et la plus riche, l'*Afrique proprement dite*, est restée musulmane. Siége principal de la puissance carthaginoise, elle forme actuellement la régence de Tunis, gouvernée par un bey dont le pouvoir, absolu dans les villes, restreint et quelquefois contesté loin de sa résidence, s'étend entre les limites de l'Algérie et celles de la régence de Tripoli; c'est la Zeugitane et la Byzacène des anciens. Depuis Léon l'Africain, mort vers 1526, cette contrée, que chaque siècle a marquée de son empreinte, a été l'objet d'une série d'observations et de travaux qui ne furent jamais entièrement interrompus, bien que la direction n'en ait pas été toujours confiée au même peuple, et que tous n'aient pas contribué dans une proportion égale à la construction de l'édifice, qui, grâce surtout aux découvertes faites par des savants français et anglais, sera peut-être un jour le fruit de leur labeur commun et de leur ardeur soutenue. Il y a peu d'années que, sous un sol exhaussé par des décombres, M. Beulé a retrouvé les restes de la Carthage punique[1], que M. Davis a exploré cette terre de ruines où tous les âges se pressent entassés[2]; d'autres voyageurs encore ont également obtenu des résultats précieux. Mais leurs recherches archéologiques ne pouvaient être aussi complètes que celles qui, depuis trente ans, ont été entreprises en Algérie. A la vérité, les autorités musulmanes, devenues moins intolérantes que jadis, et surtout plus avides, laissent aujourd'hui paisiblement visiter ces silencieux débris qu'ils regardent d'un œil indifférent; mais la masse de la population se prête difficilement à l'entrée des chrétiens dans les maisons particulières et dans les monuments publics. Sur presque tous les points du pays, à mesure qu'on s'éloigne de la résidence du bey, la facilité de lui désobéir ou d'éluder ses ordres produit une sorte d'anarchie; et plus d'une fois des explorateurs isolés ont éprouvé tout ce qu'il y a de fatigant et de dangereux à être l'objet des soupçons chimériques ou de la curiosité inquiète d'un peuple ignorant et à demi sauvage.

Néanmoins, la contrée où florissait jadis Carthage, où elle fut pendant si longtemps la dominatrice des mers, ne laisse pas d'avoir un attrait puissant; et le nombre des voyageurs ayant examiné avec intelligence et succès les monuments anciens de la régence de Tunis, ou,

[1] *Fouilles à Carthage*, Paris, 1861, Imprimerie impériale, un volume in-4°, avec six planches. — [2] *Carthage and her remains, being an account of the excavations and researches on the site of the phenician metropolis*, Londres, 1861, in-8°, avec des gravures. Cet ouvrage de M. Davis a été suivi de près par un autre intitulé *Ruined cities within numidian and carthaginian territories*, Londres, 1862, in-8°; il est accompagné d'une carte.

comme l'appellent nos géographes, de la Tunisie, ce nombre, disons-nous, vient d'être augmenté par l'auteur de l'ouvrage dont nous essayerons de donner l'analyse. On en doit la publication à un généreux protecteur, qui sait discerner le talent et lui fournir les objets sur lesquels il peut s'exercer avec fruit. Personne n'ignore que, jouissant d'une grande fortune, M. le duc de Luynes a préféré l'érudition aux occupations faciles, les études linguistiques et archéologiques aux arts frivoles et aux divertissements bruyants du monde; qu'il a tourné son activité studieuse vers un but exclusivement intellectuel. Aussi, tant que les lettres seront cultivées en France, on n'oubliera jamais le nom de celui qui, avec une magnificence rarement déployée en leur faveur, a su encourager les recherches savantes, inspirer le goût de l'étude, animer l'émulation et seconder les découvertes. Il y a environ trente ans qu'au centre de la Tunisie, parmi les ruines de la ville romaine de Thugga, un voyageur actif et lettré, sir Grenville Temple, remarqua un énorme bloc engagé dans la façade orientale d'un mausolée construit avec un luxe grandiose et délicat. Ce bloc était revêtu de deux inscriptions, l'une punique, l'autre libyque ou berbère; copié et publié par M. Grenville Temple, ce curieux monument épigraphique[1] attira l'attention des orientalistes de l'Europe et exerça leur sagacité. Les inscriptions bilingues sont rares dans l'Afrique proprement dite, et les textes en langue libyque sont en si petit nombre, qu'il en résulte l'impossibilité jusqu'ici insurmontable d'arriver à leur déchiffrement complet. On y parviendra peut-être un jour en s'aidant de quelque dialecte kabyle; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, l'idiome parlé jadis sur le littoral, soit simultanément avec le punique et le latin, soit antérieurement à l'un et à l'autre, reste l'un des plus obscurs mystères de la science linguistique. Sans doute on ne peut guère espérer de parvenir, en recueillant avec soin les monuments dont il s'agit, à rétablir en entier les annales des peuples autochthones du nord de l'Afrique; mais au moins peut-on raisonnablement se flatter d'arriver à la connaissance de quelques faits principaux, d'entrevoir quelle fut la vie domestique et morale des anciennes populations de la Numidie, et de faire pénétrer au sein des ténèbres qui couvrent leur origine une lumière assez vive pour en laisser désirer une plus vive encore.

Ce furent sans doute des considérations de ce genre qui inspirèrent à M. le duc de Luynes le désir de posséder une copie aussi fidèle que

[1] Il se trouve gravé au volume II, p. 352 de l'ouvrage de M. Temple intitulé *Excursions in the Mediterranean; Algiers and Tunis*. Londres, 1835, 2 volumes in-8°.

possible de l'inscription libyque de Thugga, et de comparer cette copie avec celle que l'on devait déjà à sir Grenville Temple. En épigraphie on ne peut trop multiplier le nombre des hommes patients et habiles qui, se pénétrant de l'esprit, des sentiments, des passions d'une autre société et d'une autre époque, agrandissent le domaine de l'histoire en essayant de lire des lignes à moitié effacées, de compléter des mots dont leurs devanciers n'avaient pu distinguer que quelques lettres. Mais, pour obtenir de pareils résultats, surtout dans un pays mahométan, il fallait un philologue jeune encore, familiarisé avec toutes les difficultés de ce genre d'explorations, doué enfin d'un caractère qui fait trouver des jouissances dans le travail même auquel il se livre, et qui ne croit aucun temps mieux employé que celui qu'il consacre à enrichir la science.

L'ouvrage dont nous donnons l'extrait prouve que ces diverses qualités ne manquaient pas à M. Guérin. Il avait complété ses études à l'École française d'Athènes, où se sont formés tant d'habiles professeurs qui, non contents des connaissances puisées dans les livres, ont parcouru la Grèce entière pour recueillir sur les lieux mêmes, par l'inspection immédiate du sol, ces notions que rien ne supplée, quand on veut arriver à bien juger l'antiquité. Plus tard, ayant visité la Syrie et l'Égypte, il se fit connaître comme observateur sagace et comme topographe exact par des publications sur trois îles renommées de l'Archipel, sur Samos, Patmos et Rhodes [1]. Les archéologues apprirent donc avec plaisir que S. E. M. Rouland, ministre de l'instruction publique, et M. le duc de Luynes, qui, dans sa munificence habituelle, fournit aux frais de la mission, que ces deux protecteurs éclairés, disons-nous, avaient chargé M. Guérin non-seulement de prendre une nouvelle copie de l'inscription de Thugga, mais encore de faire, dans les localités qu'il allait parcourir, toutes les recherches épigraphiques que l'on pourrait y entreprendre. C'étaient de nouvelles investigations à faire sur un sol nouveau; notre voyageur s'y prépara avec ardeur. Il lut les principaux ouvrages anciens et modernes qui se rapportent à la Tunisie; il compara tout, brochures, cartes, itinéraires, et consulta de savants amis, tels que MM. Guigniaut et Egger. D'un autre côté,

[1] Voici les titres de ces monographies : *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos*, Paris, 1856, in-8°; *Études sur l'île de Rhodes*, Paris, même année et même format. Une partie des observations faites par M. Guérin en Syrie se trouve consignée dans une dissertation écrite en latin : *De ora Palæstinæ, a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinente*. Chacun de ces trois ouvrages est accompagné d'une carte offrant plusieurs détails nouveaux.

M. Léon Renier lui remit une foule de notes et de renseignements utiles, comme plus tard il l'éclaira des lumières de sa science consommée en épigraphie; enfin, le 12 janvier 1860, *le Kabyle*, paquebot à bord duquel notre explorateur était monté, jeta l'ancre dans la rade de la Goulette, qui, comme on le sait, est le port de Tunis.

C'est en partant de cette ville que M. Guérin parcourut la Régence durant huit mois et qu'il accomplit quatre explorations successives. Les détails relatifs à la première, qui fut de beaucoup la plus longue, remplissent à eux seuls le premier volume de son ouvrage, auquel il a donné la forme d'un journal, disposition qui permet de suivre l'auteur pas à pas et d'explorer avec lui, pour ainsi dire, les diverses localités qu'il a visitées. A mesure qu'il avance dans son récit il y intercale les inscriptions copiées dans chaque endroit, de telle sorte que la description des monuments debout ou renversés auxquels elles appartiennent puisse servir à les mieux faire comprendre, comme elles contribuent elles-mêmes à expliquer ces monuments.

Nous passerons sous silence ce que M. Guérin dit de son séjour à Tunis et de son excursion aux ruines de Carthage; il suffira d'indiquer qu'il donne une description curieuse de l'état actuel de la capitale de la Régence (p. 14-34); et quant à l'antique métropole phénicienne qui éveille tant de souvenirs illustres ou attachants (p. 35-69), il suit, confirme et complète quelquefois les actives et perspicaces investigations de M. Beulé[1]. Il visita ensuite le Bardo, palais où réside d'ordinaire le bey, à deux kilomètres et demi de Tunis, et y fut témoin de la manière patriarcale, mais, à notre avis, beaucoup trop expéditive, dont la justice est rendue par ce souverain, car, en réalité, il est indépendant du sultan de Constantinople. Dans une matinée, dit M. Guérin, le bey, donnant des audiences deux fois par semaine, « termine à lui seul plus d'affaires « que plusieurs tribunaux d'Europe n'en pourraient examiner en une « semaine » (p. 70), et la sentence, juste, injuste ou cruelle, émanée d'une façon irrévocable de sa bouche, est aussitôt exécutée.

Notre voyageur partit de Tunis le 1er février 1860. Son escorte se composait d'un domestique arabe, d'un drogman, ancien spahi français, et de deux *hambas*. On nomme ainsi les soldats qui forment la garde personnelle du bey; ils sont chargés d'aller porter ou exécuter ses volontés dans les différentes parties de ses États, où, trop souvent, ils abusent de la terreur qu'ils inspirent aux populations.

M. Guérin suivit d'abord le littoral qui s'étend depuis Tunis jusqu'à

[1] Voyez plus haut, p. 334, note 1.

la petite Syrte, littoral où débarquèrent jadis César et Bélisaire, et qui, pendant la domination romaine, était couvert de villes presque toutes très-considérables. On y rencontre à chaque pas, pour ainsi dire, des pans de murs renversés, des tronçons de colonnes magnifiques, des pierres sculptées, des débris de mosaïques, des fragments innombrables de poteries, remarquables par le beau vernis qui les recouvre encore, ainsi que par leur légèreté et leur finesse. Témoins d'une civilisation et d'une opulence passées, ces ruines forment un étrange contraste avec l'état actuel du pays, dont les vastes solitudes offrent partout l'image de la désolation et de la mort. M. Guérin y visita d'abord Maxula et Horrea Cœlia (p. 85), nom ancien mais reconnaissable encore sous la forme moderne d'Herglah; ce fut un lieu d'entrepôt où l'administration romaine conservait les céréales destinées à être exportées. Il se rendit ensuite à Hadrumetum, aujourd'hui Sousa (p. 88), ville qui conserve, à cause des avantages de sa position et de la fertilité de son territoire, sinon sa prospérité ancienne, du moins un rang assez important dans la contrée. Enfin il arriva à Thysdrus ou El-Djem, célèbre par les restes de son amphithéâtre, qui, selon le témoignage de notre auteur, « rivalise « en beauté et presque en grandeur avec le Colisée de Rome. » (P. 90.) Comme dans beaucoup d'autres villes anciennes, ce superbe édifice servit de forteresse pendant le moyen âge. L'an 689 de notre ère, Tunis et Carthage étant déjà tombées au pouvoir des hordes musulmanes, une femme courageuse, connue sous le nom de la Cahéna (la prêtresse), ayant rassemblé les tribus de l'Atlas et du désert, opposa une résistance confuse, mais opiniâtre, à la religion et au despotisme des successeurs de Mahomet; vaincue, elle se réfugia dans l'amphithéâtre de Thysdrus, et mourut les armes à la main, après avoir fait des prodiges de valeur. Tel est du moins le récit par lequel le géographe El-Békri, cité par M. Guérin[1], s'est plu à embellir sa description des ruines d'El-Djem. Partisans du merveilleux, les Arabes ont revêtu l'histoire de leurs premières conquêtes de circonstances romanesques, dont la critique moderne, éclairée et sage, doit se défier. Toutefois il n'est pas impossible que, lors de l'invasion musulmane, les tribus maures, si faibles sous les premiers Césars, si redoutables depuis aux princes de Byzance, aient été excitées et peut-être menées au combat par l'une de ces femmes auxquelles les populations du désert, restées idolâtres, attribuaient le don de prophétie[2]. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'aujourd'hui encore

[1] *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction de M. de Slane, p. 76-77. — [2] S'il faut en croire Cresconius Corippus, poëte vivant à Carthage vers la fin du

le souvenir de la Cahéna subsiste dans le pays. Sous l'arène de l'amphithéâtre on montra à notre voyageur l'entrée d'une galerie souterraine dont on ne pouvait, disait-on, atteindre la fin; c'est par là que, pendant le siége, la prêtresse se faisait apporter les vivres et tout ce dont elle avait besoin. (P. 93.)

Sir Grenville Temple n'a pu découvrir aucune inscription romaine à El-Djem[1]. M. Guérin en a trouvé deux, l'une du temps de Commode, l'autre chrétienne. On peut y en ajouter une troisième, provenant de la même localité, conservée aujourd'hui dans l'enclos de Saint-Louis à Carthage et estampée par notre voyageur. (P. 98.) Le commencement manque; on y lisait sans doute le nom de l'empereur ou du magistrat auquel Thysdrus, colonie romaine, devait une abondante répartition d'eau. Les neuf lignes que nous allons transcrire prouvent que cette répartition se faisait au moyen de réservoirs (*lacus*) et de conduits qui distribuaient l'eau, sous certaines conditions, aux maisons des particuliers. La partie supérieure du marbre ayant disparu, il est impossible de déterminer la date précise de l'inscription. Son style et son orthographe rappellent les monuments du siècle de Constantin le Grand; cependant le dieu Mercure, dont le culte devait bientôt être aboli

sixième siècle et connaissant bien les tribus barbares de l'Atlas, ces femmes immolaient des victimes et tombaient dans des extases vraies ou simulées; leurs transports étaient bien plus violents que ceux qu'éprouvait la pythonisse de Delphes :

> Omnigenumque pecus mactat vittata sacerdos,
> Fata movens...

Comme les Corybantes, les *Galli* et les *Bellonarii* (*turba entheata Bellonæ*, Martial, XII, 57, 11), ces prêtresses kabyles se faisaient des incisions dont elles recevaient le sang pour le mêler avec celui des victimes (Corippus, *Joannéide*, III, 91-98) :

> Inde ferox rapitur, subito correpta furore
> Terribilis, mersosque simul per viscera cultros
> Imprimit ipsa sibi; multus de corpore sanguis
> Influit, et crebro geminat cum vulnere ferrum.
> Erigit alta comas; tunc flammea lumina torquet
> Subsiliens, saltusque rotat flexusque malignos.
> Corporis apta sui rubor igneus inficit ora,
> Numinis icta noto.

Je soupçonne que Corippus, en composant ces vers, se rappelait et amplifiait outre mesure ceux de Lucain, I, 565. — [1] *Excursions*, etc. vol. I, p. 148.

pour toujours, y est encore désigné comme patron et protecteur de la ville :

.... (aqua?)..................
EX·INDVLGENTIA·PRINCIPIS·CV
RAT·ET·COLONIAE·SVFFICIENS·ET
PER·PLATAEAS·LACVBVS·INPERTITA
DOMIBVS·ETIAM CERTA·CONDI
CIONE·CONCESSA·FELICIS·SAECV
LI·PROVIDENTIA·ET·INSTINCTV
MERCVRII·POTENTIS·THYSDRITA
NAE·COL·PRAESIDIS·ET·CONSERVA
TORIS·NVMINIS·DEDICATA·EST.

Ayant quitté Sousa et El-Djem M. Guérin se rendit à Monastir, qui passe pour avoir succédé à l'antique Ruspina, et, le 14 février, toujours en côtoyant la mer, il arriva aux ruines de Leptis *minor*, dont il reconnut l'amphithéâtre et l'aqueduc aux trois quarts détruit; au milieu des décombres il aperçut, gisante sur le sol, une belle statue de marbre blanc mutilée. Elle représentait un guerrier romain, peut-être un empereur; la poitrine était couverte d'une cuirasse richement sculptée, sur le devant de laquelle figuraient deux griffons. On voit donc encore quelques vestiges de Leptis remplacée par un humble village nommé Lemta; mais, à quatre lieues plus loin, vers l'est, la ville de Thapsus, célèbre par la grande victoire que César remporta sous ses murs sur Scipion et le roi Juba, a presque complétement disparu; la plupart de ses monuments ont été comme effacés du sol jusque dans leurs fondements. Ruspina, Leptis, Thapsus, n'ont point fourni d'inscriptions antiques à notre auteur, dont les recherches épigraphiques ont été également à peu près infructueuses sur la partie du littoral où se trouvent les localités modernes de Mahédia, Sfax et Madrès; mais on lira avec un vif intérêt ce qu'il dit de l'état actuel de la contrée, et de sa navigation pénible au travers des bas-fonds de la petite Syrte. Le bâtiment qu'il montait s'y engrava deux fois [1]; et ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il put débarquer dans deux îles peu visitées aujourd'hui, la *Cercina* et la *Cercinitis* des anciens. Un pont ayant au moins un kilomètre de longueur, joignant jadis l'une de ces îles à l'autre, prouve que leur population était nombreuse et riche. M. Guérin, qui examina attentivement ce qui reste de ce grand ouvrage, rappelle que Cercina fut le lieu de déportation de

[1] D'après les traditions mythologiques, Hercule lui-même fut embarrassé dans ces parages difficiles :

Deprensus hæsit Syrtium brevibus vadis.
Sénèque, *Herc. furens*, II, 323.

Sempronius Gracchus, accusé d'être l'un des nombreux amants de Julie, fille d'Auguste[1]; il ajoute qu'aujourd'hui encore, par une singulière analogie, on exile aux îles Kerkennah «les femmes convaincues «d'adultère et les filles publiques de la Régence qui ont encouru la «vindicte de l'autorité.» (P. 175.)

A Gabès, l'ancienne Tacapé, colonie romaine, notre voyageur fut plus heureux dans ses recherches. En pénétrant dans la cour d'une maison inachevée, il lut sur une colonne milliaire de marbre, gisant à terre, une inscription assez importante, datant de la troisième année du règne d'Aurélien, c'est-à-dire de l'an 272 de notre ère. Elle montre quelle fut encore, à cette époque, la force de cohésion de l'empire romain, formant un tout compacte, étroitement lié dans toutes ses parties. Le peuple-roi avait été détrôné par les Césars, dont plusieurs se déshonorèrent par une vie criminelle ou honteuse; mais peut-être, au troisième siècle surtout, le monde romain ne pouvait subsister sans le pouvoir arbitraire d'un maître absolu, capable, lui seul, de réunir et de diriger ce qui restait de forces vives aux populations latines. La nature même de l'empire voulait que tout partît de ce chef et aboutît à lui, qu'il dominât tout pour que tout appartînt à l'unité dont il était le seul lien; et les inscriptions, bien mieux que les historiens, montrent avec quelle promptitude les commandements émanés du gouvernement central étaient exécutés dans les provinces les plus éloignées. Pendant qu'Aurélien triomphait à Châlons-sur-Marne et qu'il chassait les Francs au delà du Rhin, on réparait, d'après ses ordres, la grande voie qui menait de Carthage à la Tripolitaine; et, dans l'oasis de Tacapé, non loin du pays fabuleux des Garamantes, sur les limites du désert, on grava l'inscription suivante (p. 191) :

IMP · CAES · L · D
AVRELIANO · PIO
FELICI · AVG · PON
TIFICI · MAX · GE
R · MAX · TRIB
POT · III · COS · II ·
PROC · P · P ·
M · P · XIIII

Imperatori Cæsari Lucio Domitio Aureliano, pio, felici, Augusto, pontifici maximo, Germanico maximo, tribuniciæ potestatis tertium, consuli iterum, proconsuli, patri patriæ. Millia passuum quatuordecim.

[1] «Igitur amotus Cercinam, Africi maris insulam, quatuordecim annis exsilium «toleravit.» (Tacite, *Annales*, I, LIII.)

Non loin de Tacapé M. Guérin s'embarqua pour Gerba, ou, d'après la prononciation actuelle, Djerba : c'est l'île fortunée des Lotophages, peuple dont quatre vers d'Homère ont suffi pour rendre le nom immortel[1]. Après avoir goûté le doux fruit que produit cette île, et qui paraît être une espèce de jujube, le *Rhamnus Lotus* de Linné, les compagnons d'Ulysse ne songèrent plus à revoir leur patrie; leur seul désir était de se repaître de ce mets merveilleux et de rester dans l'île. L'escorte arabe de notre voyageur semblait fort disposée à suivre leur exemple, ou, du moins, à séjourner le plus longtemps possible au milieu d'une population aisée et craintive, afin de vivre à ses dépens; mais M. Guérin ne s'arrêta dans ce pays hospitalier que le temps nécessaire pour en examiner les antiquités et pour recueillir des renseignements exacts sur les productions variées de Djerba, qui, aujourd'hui encore, par la beauté de son climat et la fertilité de son territoire, est l'une des îles les plus agréables des côtes de l'Afrique septentrionale. Sa population, de quarante mille âmes, est industrieuse; dans un bourg peu considérable notre voyageur trouva même une colonie européenne composée d'environ trois cents individus, la plupart Italiens ou Maltais. Malgré leur petit nombre, ils ont une espèce d'oratoire desservi par un digne ecclésiastique, qui, très-dévoué à la France, n'oublie jamais, les jours de fête, d'arborer sur son église le drapeau tricolore, et de le saluer en tirant lui-même, dans l'île des Lotophages, une petite pièce de canon qu'il s'est procurée à cette fin (p. 209).

Gigthis était une ville considérable, située sur la grande voie de communication qu'Aurélien fit réparer. Il en est question dans Ptolémée, dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table théodosienne, dans l'Itinéraire maritime, mais sa position précise était absolument ignorée. Le savant et judicieux Mannert[2] la plaçait sur la côte, à l'ouest de Gerba, et son opinion a été généralement adoptée. Elle était erronée cependant, et le mérite de l'avoir rectifiée revient à M. Guérin. A quatre lieues sud du détroit qui sépare Gerba du continent, il découvrit, sur le bord de la mer, de vastes ruines, parmi lesquelles il remarqua plusieurs piédestaux ayant porté des statues, et il parvint à déchiffrer

[1] *Τῶν δ' ὅστις λωτοῖο φάγοι μελιηδέα καρπὸν,*
Οὐκέτ' ἀπαγγεῖλαι πάλιν ἤθελεν οὐδὲ νέεσθαι·
Ἀλλ' αὐτοῦ βούλοντο μετ' ἀνδράσι Λωτοφάγοισιν
Λωτὸν ἐρεπτόμενοι μενέμεν νόστου τε λαθέσθαι.
Odyss. I, 94-97.

[2] *Geographie der Griechen und Römer,* vol. X, partie II, p. 145.

sur deux de ces monuments quelques lignes qui font cesser toute incertitude concernant la position précise de Gigthis; elles fixent, en outre, l'orthographe de son nom, singulièrement altérée dans les éditions et dans les manuscrits. L'ethnique, *ordo populusque Gigthensis*, se lit dans l'une de ces deux inscriptions; nous donnerons en entier la seconde, qui est la plus courte (p. 225) :

IMP·CAES·
M·AVRELIO
ANTONINO
PIO·FELICI
AVG·
GIGTHEN
SES·PVBLI
CE

L'emplacement certain de Gigthis est donc un fait acquis à la science, et ce fait n'est pas sans quelque intérêt pour la géographie comparée; car, ce point fixé, il faut rectifier la synonymie de plusieurs stations, qui, sur la voie d'Aurélien, précédaient ou suivaient la ville retrouvée.

Nous sommes arrivés à l'extrémité méridionale de la route parcourue par M. Guérin. Après avoir exploré les côtes de la Tunisie, vers le sud, jusqu'aux frontières de la régence de Tripoli, il se décida à pénétrer dans le cœur du pays, à traverser le beylik dans toute sa largeur, se dirigeant de l'est à l'ouest, jusqu'aux confins de l'Algérie, et à remonter ensuite vers Tunis. Dans un second article nous rendrons compte de cette partie de son voyage, qui devenait plus pénible et plus aventureux à mesure qu'il s'éloignait du littoral.

HASE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Les mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées par M. Barbet de Jouy, conservateur au Musée impérial du Louvre; 1 vol. in-8°, chez Didron.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Pour continuer, dans l'ordre chronologique, notre examen des mosaïques chrétiennes de Rome, il faut, en sortant de Sainte-Pudentienne, nous diriger vers Sainte-Sabine, église bâtie sur l'Aventin, du côté qui regarde le Tibre, restaurée plus d'une fois pendant le moyen âge, reconstruite presque en entier sous Sixte V, vers 1587, mais conservant encore de sa décoration première tout un fragment de mosaïque, qui occupe la paroi intérieure du mur de la façade, au-dessus de la porte d'entrée. Ce fragment se compose de deux figures de femmes placées aux deux extrémités d'une immense inscription en lettres d'or sur fond bleu lapis. L'inscription constate que le monument a été primitivement construit et décoré sous le pontificat de Célestin, vers l'an 424 : les deux figures représentent, l'une, l'église des circoncis, ECLESIA EX CIRCVMCISIONE, l'autre, l'église des gentils, ECLESIA EX GENTIBUS; elles sont simplement conçues, drapées encore à l'antique et d'un beau caractère. Ainsi, quatorze ans après la prise de Rome par Alaric, l'art de la mosaïque et l'art du dessin, autant qu'on en peut juger par ce vestige, n'avaient pas encore sensiblement déchu. Ces deux figures de femmes ne feraient pas disparate dans la grande composition de Sainte-Pudentienne.

Au contraire, si nous entrons à Sainte-Marie-Majeure, le changement devient notable. Les mosaïques de la nef et celles du grand arc en avant de l'abside, les seules qui, dans cette basilique, appartiennent à l'époque dont nous nous occupons, sont fort inférieures de style et de caractère à tout ce que nous venons de voir, soit à Sainte-Pudentienne, soit même à Sainte-Sabine. On les dirait d'une autre époque. Des œuvres si peu semblables ont l'air d'être séparées par un long espace de temps, par plusieurs générations d'artistes, et cependant ici l'intervalle n'est pas même de vingt ans. Le pape Célestin, dont parle l'inscription de

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de décembre 1862, p. 713; pour le deuxième, le cahier de janvier 1863, p. 26.

Sainte-Sabine, est mort en 424, et c'est en 440 qu'a cessé de vivre Sixte III, par qui fut achevée et décorée cette basilique Libérienne [1], la Sainte-Marie-Majeure d'aujourd'hui. Il faut que la décadence, par une de ces saccades qui lui sont familières, eût fait dans ce peu d'années des progrès effrayants. Ce n'est cependant pas encore l'influence directe des barbares qui se fait sentir dans ces mosaïques : les figures restent romaines de type et de costume; ce sont les mêmes airs de tête que sur la colonne Antonine, et la toge conserve sa coupe et ses anciens plis; mais les têtes sont trop fortes pour les corps; les corps sont épais, courts et trapus, les lignes indécises, les compositions confuses. Çà et là néanmoins l'art apparaît encore. Ainsi, dans le troisième tableau [2], représentant la séparation d'Abraham et de Loth, la disposition de la scène n'est pas sans habileté. Les personnages expriment bien ce qu'ils font; on sent que les deux groupes se séparent. Dans le quatrième tableau, Isaac bénissant Jacob a presque la pose et le geste que lui a prêtés Raphaël dans un des compartiments des *Loges;* la Prise de Jéricho, le Combat des Amalécites, présentent aussi des détails qui ne manquent pas d'intérêt. Tout n'est donc pas dégénéré dans les produits de cette triste période : il y reste quelques lueurs d'esprit et de vérité, et surtout quelques traces de tradition, entremêlées de négligences, de maladresses et d'ignorances presque puériles.

C'est ce même mélange que vous trouvez dans la voûte de l'oratoire attenant au baptistère de Saint-Jean-de-Latran et placé sous l'invocation de saint Jean l'Évangéliste. La mosaïque de cette voûte, qui ne représente pas de figures, et où se voit seulement l'agneau mystique au milieu de guirlandes de fleurs, passe pour avoir été exécutée sous le pontificat d'Hilare, vers l'an 465, dix ans après la seconde prise et le pillage de Rome par Genséric et ses Vandales. Elle conserve encore les carac-

[1] Ainsi désignée d'abord du nom de son fondateur, le pape Libérius, qui en jeta les bases et en éleva les murailles vers l'an 352. — [2] Le troisième à main droite, en remontant la nef (côté de l'Évangile). Ces tableaux, formant frise au-dessus des colonnes, des deux côtés de la nef, représentent des scènes de l'Ancien Testament, depuis la rencontre de Melchisedech et d'Abraham jusqu'aux guerres des Hébreux sous la conduite de Josué. Il y avait primitivement quarante-deux tableaux; mais on en a supprimé trois de chaque côté pour pratiquer les deux ouvertures et construire les deux arcs qui donnent accès d'une part à la chapelle Borghèse, de l'autre à la chapelle Sixtine. Outre ces six mosaïques supprimées, il y en a neuf qui ont été détruites, soit par accident, soit par vice d'exécution, et qui sont remplacées par de simples peintures exécutées vers la fin du XVI[e] siècle. Il ne reste donc dans la nef que vingt-sept compositions en mosaïque appartenant à la décoration primitive, et remontant par conséquent à l'an 440 environ.

tères principaux de l'ornementation classique. L'exécution en est médiocre, mais le dessin ne manque pas d'exactitude. Les fleurs, les fruits, et surtout les oiseaux, sont rendus avec une grande vérité.

A ces divers exemples de mosaïques appartenant au ve siècle, on pouvait, il y a quarante ans, en ajouter un plus illustre. L'ancienne basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs était encore debout, et le grand arc, l'arc séparant la nef de l'abside, connu sous le nom d'*arc de Placidie*, était couvert des mosaïques dont l'avait orné le pape Léon Ier, vers l'an 450, ainsi que nous l'apprend une des lettres du pape Adrien adressées à Charlemagne[1]. L'incendie qui, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1823, dévora cet immense édifice, n'épargna ni l'arc de Placidie ni son revêtement. La mosaïque, déjà très-endommagée par le temps, fut donc entièrement détruite. Il est vrai qu'avec ses débris et en s'aidant de souvenirs encore récents on est parvenu à la reproduire presque intégralement dans la nouvelle basilique, reconstruite de fond en comble, et aujourd'hui à peu près terminée. Un tel travail, nous le savons, quelle qu'en soit l'exactitude, ne peut pas faire autorité. Cette mosaïque ainsi renouvelée n'a plus de valeur historique; mais elle suffit pour nous apprendre, et même avec certitude, quel était son style primitif. Évidemment elle différait à peine, sauf par le sujet et par les dimensions, des autres mosaïques du ve siècle que nous venons de voir. La décadence alors, tout en faisant de continuels progrès, se maintenait dans un certain respect du passé. Elle altérait de plus en plus les anciennes formes consacrées, elle ne se permettait pas d'en sortir. On ne s'apercevait de l'influence des barbares que par l'affaiblissement des études, la désertion des écoles, l'interruption de l'enseignement; l'idée n'était pas encore née de s'inspirer de leurs figures et de leurs costumes, de substituer leurs traits irréguliers et leurs types étranges aux patrons habituels, aux traditions immémoriales de la peinture et de la sculpture. Pour assister à cette phase nouvelle de la décadence, il faut avoir franchi le ve siècle et pénétrer dans le vi^e. Du moins nous n'en trouvons un premier exemple que dans une église construite sous le pontificat de Félix IV (de l'an 526 à l'an 530), l'église des Saints-Cosme-et-Damien, sur le *Campo Vaccino*. Ce qui subsiste de la décoration primitive de cette église mérite une sérieuse attention. Arrêtons-nous à étudier les causes de l'impression profonde qu'elle produit.

Nous sommes déjà bien loin de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, de cette composition magistrale et savamment groupée, où certain souffle

[1] V. Ciampini, *Vet. monumenta*, cap. XXIV, p. 229.

nouveau semble animer et rajeunir les traditions de l'art romain. Ce n'est plus, à vrai dire, un tableau que nous avons devant les yeux; les lois de la composition pittoresque sont mises en oubli; sept personnages occupent la voûte hémisphérique de cette abside : ils sont sur le même plan, ou peu s'en faut, symétriquement distribués, trois d'un côté, trois de l'autre, et le Christ au milieu. A sa droite est saint Paul, saint Pierre est à sa gauche; après saint Paul, saint Cosme; après saint Pierre, saint Damien, portant, comme son frère, une couronne à la main, la couronne du martyre; puis, aux deux extrémités, saint Théodore et le pape Félix, le donateur de l'église, tous deux comme adossés à un palmier, souvenir et symbole de la terre de Judée. Ces personnages sont tous debout : le Christ les domine, il marche sur des nuages, il est entre le ciel et la terre, la main levée pour bénir. Son visage est triste et morose, plutôt sévère que miséricordieux. L'aspect général de la mosaïque est sombre, imposant, presque terrible. Par bien des points elle se rattache encore à l'art des siècles précédents, notamment par le style des ornements qui lui servent de bordure. Ce large encadrement, où des cornes d'abondance accouplées s'entremêlent à de riches enroulements, rappelle les monuments de la grande époque impériale : c'est cette même opulence un peu lourde, cette majestueuse régularité. Les personnages eux-mêmes, malgré leur pose symétrique, n'ont rien de trop roide dans leurs gestes, rien d'excessif dans leurs proportions; leurs draperies sont assez bien jetées et d'une souplesse suffisante; supprimez les visages, il n'y aura rien qui vous étonne. Tout l'imprévu, tout l'insolite est dans les physionomies, surtout dans celles des deux saints, Cosme et Damien. La coupe de ces figures est ce qu'on peut voir de plus éloigné du vieux galbe romain. Les traits sont allongés, anguleux, les yeux démesurément ouverts, les regards fixes, les sourcils d'une épaisseur peu commune et d'une forme oblique qui les fait brusquement retomber vers le nez. D'où viennent ces bizarreries? l'artiste n'a-t-il cherché qu'à exprimer à sa façon, rudement et sans mesure, l'ascétisme, l'excès de la vie spirituelle? ou bien a-t-il reproduit naïvement, et presque malgré lui, les visages de ces hommes du Nord qui trois fois depuis un siècle avaient envahi l'Italie et encombré les rues de Rome? Est-ce un reflet des Goths d'Alaric, des Vandales de Genséric, des Hérules d'Odoacre que nous trouvons gravé sur cette mosaïque? On ne saurait le dire, mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'à partir de l'époque où nous voilà parvenus cette manière nouvelle d'interpréter et de rendre la figure humaine va devenir générale. Dans toutes les mosaïques qu'il nous reste à examiner, nous la retrouverons,

à quelques variantes près, et avec cette circonstance aggravante qu'elle ne sera plus associée, comme ici, à certains restes encore vivants des anciennes traditions. La barbarie sera partout, dans les corps comme dans les têtes, dans les proportions, dans les gestes, dans les draperies, dans les encadrements, aussi bien que dans les physionomies. Avec le VI[e] siècle, avec les dernières lueurs de civilisation qui signalent la courte domination des Ostrogoths en Italie et en particulier le règne de Théodoric, on voit s'évanouir successivement jusqu'à la moindre trace des règles, des préceptes, des exemples de l'antiquité.

Pour constater les progrès de cette métamorphose il suffit d'entrer à Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane, et de regarder la mosaïque qui revêt la voûte de l'abside[1]. Une inscription en lettres d'or, sur fond bleu lapis, nous donne exactement la date de cette peinture : *Præsul Honorius hæc vota dicata dedit*. C'est donc sous le pape Honorius, c'est-à-dire de 626 à 638, que cette église, fondée par Constantin, fut en partie réédifiée, puis restaurée et décorée. La mosaïque est par conséquent postérieure, d'environ cent ans, à celle des Saints-Cosme-et-Damien. Or, dans ce laps de temps, l'oubli des proportions les plus nécessaires du corps humain paraît s'être ajouté à la transformation des visages. La sainte Agnès et les deux saints pontifes, Symmaque et Honorius, qu'on voit à ses côtés, sont, par rapport à la grosseur de leurs têtes, d'une longueur prodigieuse. Autant les figures du V[e] siècle, à Sainte-Marie-Majeure, nous ont semblé épaisses, courtes et trapues, autant ces trois personnages, dans l'abside de Sainte-Agnès, sont démesurément allongés. Avec moins de roideur, et sous des vêtements moins étroits et moins adhérents, mais dans un sentiment conventionnel non moins excessif, ils rappellent les statues de l'ancien porche de l'église de Corbeil, véritables fuseaux de pierre parés à l'orientale, qu'on retrouve, chez nous, sur quelques monuments romans du XI[e] et du XII[e] siècle. Cette donnée

[1] Avant de parler de Sainte-Agnès nous aurions dû dire quelques mots de Saint-Laurent-hors-les-Murs, qui appartient au pontificat de Pélage, par conséquent encore au VI[e] siècle (de 577 à 590). La mosaïque de cette basilique porte les traces de restaurations si multipliées, qu'il y a peu de chose à en dire. Néanmoins, malgré tant de reprises et de transformations, on voit clairement, par ce qui subsiste, que le style des figures, et même les ornements de la bordure, commencent à être beaucoup moins classiques que dans l'église des Saints-Cosme-et-Damien, antérieure d'un demi-siècle. Le Christ, assis sur le globe du monde, vêtu de brun, la barbe et les cheveux noirs, l'air farouche, ascétique, est une vraie figure de moine d'Orient. Les saints qui l'entourent ne sont ni très-roides ni très-allongés, mais conservent à peine quelques traces de l'ancien caractère romain.

contre nature une fois acceptée, elle n'est pas sans élégance et sans noblesse. L'impression qu'elle produit est incomparablement moins plate et moins prosaïque que celle qui résulte de l'excès opposé, du défaut de hauteur dans les corps. Aussi, tout en souriant à la vue de ces trois figures, aux proportions inadmissibles, on se sent sous un certain charme. Cette austère sévérité, ce calme presque immobile, la gravité des attitudes, la sobriété des gestes, ces grands yeux attentifs, très-ouverts et cependant très-fendus, comme ceux des statues grecques des temps les plus archaïques, les habits sombres et la simplicité monacale des deux papes, la parure de la sainte, à la fois éclatante et sévère, son brillant diadème, sa robe tout unie et de couleur foncée, mais couverte, par devant et sur la poitrine, d'or, de perles et de chatoyantes pierreries, tout, dans cette mosaïque, est d'un effet extraordinaire et saisissant. La barbarie sans doute avait fait de grands pas pendant ces cent années, du VIe au VIIe siècle; l'extravagance des proportions ne nous permet pas d'en douter; mais cette barbarie, se produisant ici sous un aspect oriental, a des séductions de couleur et des élégances de détail qui dissimulent et excusent les aberrations du dessin.

Pour le dire en passant, et sans anticiper sur une question que tout à l'heure nous devrons aborder, l'exécution de la mosaïque de Sainte-Agnès correspond à l'époque où Rome, momentanément soustraite aux influences de ses premiers envahisseurs, des hommes du Nord, était, par exception, devenue grecque en quelque sorte, ou, du moins, soumise à l'autorité et aux influences de l'Orient. Depuis le milieu du VIe siècle, depuis les conquêtes de Narsès et la chute des successeurs de Théodoric, elle n'était plus qu'une dépendance de l'Exarchat, une province de la Pentapole, une succursale de Ravenne, cette nouvelle et vivante capitale de l'Italie et de l'Occident. Ce n'était qu'à son corps défendant, et pour un court délai, que Rome s'était résignée; dès le commencement du VIIe siècle, sa subordination avait cessé de fait; les influences latines et septentrionales avaient repris le dessus, et les papes, devenus par la force des choses les vrais souverains de la cité et de la province, avaient commencé à résister aussi bien aux exigences des empereurs d'Orient qu'aux menaces des Lombards, nouvellement survenus et déjà maîtres de la haute Italie. Mais, malgré cette réaction, il n'en restait pas moins à Rome, même au temps des pontifes Symmaque et Honorius, les restaurateurs de Sainte-Agnès, un certain courant d'idées grecques qui se manifeste clairement dans cette abside, et qu'on retrouve, à des degrés divers, dans tout ce qui nous reste des

autres mosaïques exécutées vers cette même époque, c'est-à-dire au VIIe siècle.

Ainsi, dans l'oratoire de Saint-Venance, attenant au baptistère de Saint-Jean-de-Latran, l'arc et la voûte de l'abside, décorés sous le pontificat de Jean IV, de 639 à 642, sont couverts de figures non moins roides et non moins allongées que celles de Sainte-Agnès, sans que le côté disgracieux de ce parti pris soit racheté par un aspect aussi grandiose et aussi imposant. C'est le même style, avec un degré de plus de barbarie [1].

Au contraire, à Saint-Étienne-le-Rond, bien que la date soit à peu près la même [2], le caractère des figures est bien moins rude et moins grossier. C'est à peine si la stature en est trop élevée. Il y a même une certaine ampleur dans quelques draperies; les plis en sont moins secs et moins anguleux que dans les peintures de Saint-Venance ou même de Sainte-Agnès. Les têtes sont d'un type moins étrange, ou, si l'on veut, moins exotique. En un mot, si l'influence orientale se fait encore sentir ici, c'est dans des conditions un peu plus conformes aux lois fondamentales de l'art antique.

Il faut en dire autant de cette image de saint Sébastien, conservée comme tableau d'autel dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, et dont l'origine bien établie remonte à l'an 680. Cette mosaïque mérite, à plus d'un titre, une attention particulière. Sans l'inscription en lettres superposées qui nous donne le nom du personnage, on ne se douterait jamais qu'il s'agit d'un saint Sébastien. Au lieu de ce beau jeune homme entièrement nu et percé de flèches, qui apparaîtra plus tard, au moyen âge, et que les écoles de peinture du XVe et du XVIe siècle prendront en si grande affection, comme un des rares prétextes d'introduire des études de nu dans les sujets de sainteté, le saint Sébastien du VIIe siècle est âgé, il porte une longue barbe, ses cheveux sont blancs; on dirait un saint Pierre. Il est drapé dans sa chlamyde agrafée sur l'épaule

[1] Il faut remarquer dans cette mosaïque la figure de la sainte Vierge, très-simplement vêtue, plus simplement que la sainte Agnès, et dans une pose moins majestueuse. Elle n'a ni or ni pierreries; sa robe est sombre. Elle est dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire debout et les bras étendus, les mains en l'air, comme les *orantes* des *catacombes*. — [2] La mosaïque de Saint-Étienne-le-Rond doit avoir été exécutée de 642 à 649, par ordre du pape Théodore, lorsque les corps des saints Prime et Félicien furent transportés dans cette église. Ces deux martyrs sont représentés sur la mosaïque. Ils sont debout des deux côtés d'une grande croix richement décorée et plantée sur le sol. Au-dessus de la croix est une image en buste du Sauveur dans les nuages; et, au sommet de la composition, une main sortant du ciel et tenant la couronne des martyrs.

droite; il tient à la main sa couronne de martyr. Son costume est celui des hommes nobles de Constantinople, ses jambes sont vêtues et ses pieds sont chaussés. Il y a dans sa contenance une certaine noblesse, et les saillies de ses draperies sont exprimées par des ombres et des lumières, sorte d'artifice presque oublié à cette époque. On peut dire, en un mot, que, dans cette figure, il reste quelques éclairs de style, quelques lueurs de pensée.

Ajoutons un dernier exemple de ces souvenirs confus et effacés de l'art grec. Dans la sacristie de l'église de Sainte-Marie-in-Cosmedin, on voit une mosaïque provenant d'un édifice beaucoup plus célèbre, l'ancien Saint-Pierre de Rome, et transportée dans cette sacristie, seulement en 1639, sous le pontificat d'Urbain VIII. Elle décorait primitivement, dans la vieille basilique du Vatican, une chapelle érigée, en l'honneur de la sainte Vierge, par le pape Jean VII, et représentait l'adoration des mages. Elle est aujourd'hui mutilée. Les mages ont disparu : il n'en reste que la moitié d'un bras et une main offrant un coffret précieux à l'Enfant Jésus. La Vierge, au contraire, est à peu près intacte : elle est assise et porte sur ses genoux l'enfant divin; saint Joseph est debout, à ses côtés; un ange, tenant à la main un long bâton, est en face de saint Joseph. Rien de plus négligé et de moins finement exécuté que ces figures : les cubes de la mosaïque sont d'une dimension qui exclut toute finesse de travail, et les joints qui les relient sont épais et grossiers. Mais, sous cette apparence un peu barbare, on sent, dans la manière dont les figures sont groupées, un art de composition tout à fait grec. Aussi attribue-t-on ce fragment à des artistes de Constantinople réfugiés à Rome, dès le début des persécutions iconoclastes, avant même l'avénement de Léon l'Isaurien.

On voit donc qu'à tout prendre, pendant le VII[e] siècle, et même aussi vers le commencement du VIII[e], puisque le pape Jean VII a régné de 705 à 708, la décadence à Rome n'était pas parvenue à sa limite extrême. Elle était comme entravée dans sa marche par ces réminiscences qui de temps en temps arrivaient d'Orient, ou, pour mieux dire, de Grèce et d'Ionie. Il n'en faut pas conclure que, dans l'archipel et sur les côtes de l'Asie, le goût fût resté pur. Là, comme ailleurs, comme dans le monde entier, les barbares avaient pénétré et leur contact était contagieux; seulement ils rencontraient plus de résistance dans les instincts naturels du pays. La barbarie, en Orient, avait pris un caractère à part, elle était plus subtile que grossière; elle n'avait pas tout envahi, tout altéré, tout transformé. De là quelques restes de style, quelques vivants vestiges des antiques traditions.

Aussi, pour retrouver la décadence occidentale dans toute sa franchise, pour assister à ses nouveaux progrès, pour la voir à son apogée, c'est au VIIIe siècle et surtout au IXe qu'il faut se transporter, c'est dans la période où les rapports de Rome avec Byzance deviennent plus difficiles, plus orageux et moins fréquents; où, entre les deux Églises, la querelle s'envenime, le divorce se prépare, et où le schisme finit par éclater. A mesure que, sur le sol romain, cette influence orientale devient moins vive et moins directe, les ténèbres vont s'épaississant : les arts du dessin, et en particulier l'art de la mosaïque, tombent au dernier degré d'abaissement.

Cette période d'extrême décadence est représentée, à Rome, par sept églises principales, ou plutôt par les mosaïques plus ou moins bien conservées, et la plupart assez considérables, qui subsistent dans ces églises.

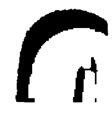
La première par ordre de date, la seule qui appartienne au VIIIe siècle, se voit à Saint-Théodore, église circulaire, située au pied du Palatin, à l'extrémité ouest du Forum. La décoration de la voûte absidale qui s'élève en arrière de l'autel est attribuée à la munificence du pape Adrien Ier, le contemporain de Charlemagne, et doit, par conséquent, avoir été exécutée de 772 à 795. Cette mosaïque a subi plus d'un remaniement. Des cinq figures dont elle se compose, deux sont modernes; les trois autres, sans être exemptes de restauration, ont conservé leur ancien caractère de roideur et d'immobilité. Le type des deux apôtres saint Pierre et saint Paul est cependant encore assez conforme aux vieilles traditions; et l'ornement courant qui sert d'encadrement au tableau ne manque pas d'une certaine élégance. C'est là tout ce qu'on peut dire de cette œuvre, d'ailleurs assez banale et sans grand caractère.

Dans un autre édifice, reconstruit et orné par le successeur immédiat d'Adrien Ier, par le pape Léon III, la barbarie prend tout à coup des proportions plus hardies et un aspect plus décidé. Nous parlons de l'église des Saints-Nérée-et-Achillée, et des figures qui couvrent l'arc de l'abside, la seule partie de l'édifice qui soit encore revêtue de mosaïques. Le sujet principal est une *transfiguration*, et l'expression en est la plus gauche du monde. Les trois apôtres témoins du miracle, saint Pierre, saint Jacques et saint Jean, ne sont pas seulement à genoux, ils ont l'air de ramper. Les deux prophètes Moïse et Élie font l'effet de deux nains, tandis qu'à côté d'eux le Christ est un géant, bien qu'à le voir isolément il soit plutôt de taille un peu trapue. Cette manière toute matérielle et enfantine d'indiquer la hiérarchie des personnages

en les représentant à des échelles différentes est usitée sans cesse, comme on sait, dans les premiers siècles du moyen âge, mais peut-être en avons-nous ici un des exemples les plus anciens. On peut en dire autant de cette sorte d'arc-en-ciel de forme ovoïde dans lequel le Christ est enfermé. Ce signe de glorification, désigné, dans la langue technique, sous le nom de *vesica piscis*, sera d'un emploi très-fréquent à l'époque du style *ogival;* mais le rencontrer ainsi sur les confins du VIII[e] et du IX[e] siècle, c'est chose au moins très-rare, et qu'il faut noter en passant. N'oublions pas non plus qu'aux deux extrémités de cette mosaïque, la sainte Vierge Marie est représentée debout et assistée d'un ange : d'un côté elle reçoit l'avertissement céleste; de l'autre elle porte son enfant dans ses bras. Dans ces deux groupes l'ange a quelque noblesse et une certaine aisance de mouvements; il est moins disgracieux que les autres figures. La sainte Vierge, au contraire, toute vêtue de rouge, produit l'effet le plus étrange et n'a rien de commun avec aucun des types, même les plus sévères, que l'art chrétien attribue à la mère de Dieu.

Mais nous voici dans une autre église où les innovations barbares vont se produire encore plus librement, c'est l'église de Sainte-Marie-de-la-Nacelle, appelée jadis *ecclesia Sanctæ Mariæ in Dominica*, une des œuvres encore existantes de ce Pascal I[er], dont le nom est comme associé au plus complet développement et presque au dernier terme de la décadence en Italie. On compte encore à Rome trois églises réédifiées et décorées par lui, Sainte-Praxède, Sainte-Cécile, et celle où nous sommes, Sainte-Marie-de-la-Nacelle. Or le hasard a voulu que, dans ces trois églises, les mosaïques soient restées matériellement mieux conservées que dans la plupart de celles dont nous avons parlé plus haut. Elles représentent des scènes plus complètes, des sujets plus variés. Aussi quelles qu'en soient les imperfections, si lourd et si tourmenté qu'en soit le style, il faut les examiner avec un soin particulier.

Et d'abord dans cette église de Sainte-Marie-de-la-Nacelle, au centre de la voûte hémisphérique de l'abside, à la place d'honneur ordinairement occupée par le Christ lui-même, qui trouvons-nous? La sainte Vierge dans une pose et dans des conditions entièrement nouvelles. Ce n'est plus, comme tout à l'heure, une modeste femme, debout, dans l'attitude de la prière et de l'adoration, c'est la Vierge béatifiée, triomphante, assise sur un trône d'or, au milieu de sa cour céleste. Des légions d'archanges et de séraphins se pressent autour du trône pour contempler la Mère et l'Enfant, pendant que le pape Pascal, agenouillé



sur un tapis, tient humblement dans sa main un des pieds de la Reine du ciel. Cette scène, quoique rendue de la façon la plus grossière, sans goût, sans dessin, sans nuances, n'en est pas moins d'un effet imposant. La sainte Vierge ainsi comprise est le prototype de toutes les madones beatifiées et intronisées qui, pendant trois ou quatre siècles, jusqu'au temps de Cimabuè et de Giotto, vont se perpétuer en Italie; vierges sombres, moroses, solennelles, aux regards obliques et majestueux, parées comme des impératrices, austères comme des anachorètes. Vers les approches de la Renaissance, on les verra peu à peu se transformer, s'humaniser, sans descendre de leur trône d'or, sans renoncer à leur dais triomphal, toujours parées, encensées, glorieuses, mais souriantes et embellies par tous les enchantements de l'art.

Ici l'austérité l'emporte encore sur la gloire : malgré son trône, malgré la place dominante qu'elle occupe, cette madone est triste; ses traits, son expression, sa robe d'un bleu noir, le manteau qui l'encapuchonne, sombre coiffure à l'africaine, tout en elle est sévère, roide, étroit, compassé; et quant aux anges groupés aux deux côtés du trône, ils sont si élancés, si sveltes et si minces, qu'on est d'abord tenté d'en rire : c'est le principe de la spiritualité porté à sa dernière exagération. Cependant cet excès de hardiesse et de légèreté ne laisse pas que de produire un effet assez extraordinaire. Mais ce qui, dans cette mosaïque, est plus étonnant encore que ces anges à la taille de guêpes et grêles comme des sauterelles, c'est l'artifice employé par l'artiste pour les multiplier en apparence. Il ne se borne pas à nous représenter ceux qui occupent le premier plan, il veut nous montrer ceux qui sont par derrière. Or, comme des cercles lumineux, des *nimbes*, entourent, selon l'usage, toutes ces têtes angéliques, au-dessus du premier rang de nimbes il en trace un second, dont on ne voit que les sommets, puis au-dessus du second un troisième encore un peu moins visible, et ainsi de suite jusqu'au cintre qui encadre le tableau. Il en résulte, en perspective, le simulacre d'une foule immense, effet très-simple assurément, et dont aujourd'hui personne ne saurait gré au plus mince écolier, mais qui, à une époque et dans une œuvre où toutes les lois de l'art sont outrageusement méconnues, devient un fait extraordinaire. Depuis le VI[e] siècle nous n'avons rencontré, de mosaïque en mosaïque, que des figures et des objets juxtaposés, pour ainsi dire, sans la moindre prétention aux illusions d'optique, sans la moindre combinaison de lignes qui fasse voir à l'esprit autre chose que ce que les yeux perçoivent. Or ici, pour la première fois, au plus fort de la décadence, cette intention se manifeste. Il faut aller jusqu'à Giotto, nous dirions presque jusqu'à Beato Angelico, c'est-à-

dire franchir cinq ou six siècles, avant de retrouver un effet de perspective aussi franchement conçu que celui-ci. Cette manière d'indiquer la profondeur d'une foule et de simuler un grand nombre de personnages en échelonnant et superposant l'extrémité de leur coiffure, et notamment leurs nimbes ou leurs auréoles, le peintre de Fiésole en use fréquemment dans ses petits drames séraphiques; c'est son procédé favori pour nous montrer en raccourci toute une légion de bienheureux. Aussi, devant cette mosaïque, on est malgré soi tenté de supposer d'abord quelque restauration du xv[e] ou du xvi[e] siècle; mais, à regarder de près le travail, rien n'autorise à soupçonner le moindre remaniement. L'exécution d'ailleurs est si lourde, si maladroite, qu'on ne saurait l'attribuer à une main moderne; un manœuvre du xv[e] siècle eût été forcément plus habile, et quant à une supercherie savante, à une habileté de faussaire merveilleusement dissimulée, il n'y a pas à s'en préoccuper; c'est chose ici tout à fait improbable ou pour mieux dire impossible. Il ne faut donc voir dans cette tentative qu'une singularité, un souvenir des anciens temps réveillé par mégarde et sans tirer à conséquence. Les signes de la barbarie croissante n'en éclatent pas moins de tous côtés dans cette mosaïque. L'Enfant Jésus, dans les bras de sa mère, est d'une laideur repoussante; le Christ, au sommet du grand arc en avant de l'abside, a l'air d'être debout, tant il est long, et cependant il est assis; les guirlandes de fleurs qui font bordure à la composition, bien qu'affectant l'ampleur et la richesse, sont d'une exécution aussi sèche que mesquine : elles participent de la roideur des personnages. Cette modeste branche de l'art, l'imitation des fleurs, qui avait, jusque-là, semblé survivre et résister à la contagion, voilà qu'elle est atteinte à son tour et qu'elle dégénère non moins que tout le reste.

Si maintenant nous passons aux deux autres églises décorées sous le même pontificat, Sainte-Cécile et Sainte-Praxède, nous retrouvons exactement le même style, ou, pour mieux dire, la même barbarie. Faut-il en donner la preuve? Nous hésitons, combattu que nous sommes, entre la satiété qu'inspirent de telles œuvres, et la curiosité qu'excite tout grand vestige des temps passés, si informe qu'il soit. N'oublions pas que ces mosaïques de Pascal I[er], portant son nom ou, tout au moins, son monogramme, se recommandent à la fois et comme exemples authentiques de la plus extrême décadence, et comme fragments considérables d'un système de décoration dont nous n'avons en général que des débris trop incomplets. Ceci est vrai, surtout de Sainte-Praxède. Vous ne voyez nulle part, sauf à Venise et à Ravenne, autant de mosaïques dans un même édifice. Ce n'est pas seulement l'abside et le

grand arc contigu, comme dans les églises romaines les plus favorisées en ce genre, c'est un autre grand arc attenant à la nef, et une chapelle tout entière, sorte d'édicule voûté, annexe de l'église, la chapelle de saint Zénon, qui sont ici entièrement tapissés de ce brillant et solide revêtement. Aussi nous comprenons que, pour donner aux étrangers l'idée d'une église à mosaïques, il soit d'usage à Rome de les conduire à Sainte-Praxède. L'effet de ce grand ensemble est des plus imposants, effet purement décoratif, indépendant du caractère et de la valeur des objets représentés. Si les yeux n'en sont pas charmés, ils sont au moins éblouis, et c'est seulement, quand le regard se prolonge qu'apparaît la faiblesse, la grossièreté de l'œuvre, et qu'on sent naître en soi un triste étonnement devant cette dégradation de l'art.

Ainsi les deux saintes filles du sénateur Pudens, par un jeu singulier du hasard, sont les patronnes des deux sanctuaires où la mosaïque chrétienne se montre à Rome dans son plus grand éclat et dans son dernier abaissement. Peut-être la barbarie est-elle allée, plus tard, encore un peu plus loin, on le verra tout à l'heure; mais nulle part on ne juge, comme à Sainte-Praxède, des progrès de la décadence, nulle part on ne mesure aussi exactement l'espace qu'elle a franchi, notamment depuis le VIe siècle, depuis le triomphe définitif et l'influence décisive des barbares. Le terme de comparaison est facile à saisir : l'abside et le grand arc sont décorés, dans cette église, de la même manière que dans l'église des Saints-Cosme-et-Damien. Ce n'est pas seulement une imitation libre, un souvenir, une réminiscence, c'est une reproduction littérale, ou, du moins, qui croit l'être. L'auteur de la mosaïque du IXe siècle a franchement pris pour modèle celle du VIe, avec la ferme intention d'en répéter trait pour trait l'ensemble et les moindres détails. La seule variante qu'il se soit permise, et que lui imposait son programme, a été de substituer aux deux frères Cosme et Damien les deux sœurs Praxède et Pudentienne, au pape Félix IV, le pape Pascal Ier, et à saint Théodore saint Zénon. A cela près rien n'est changé : c'est le même sujet, la même composition, le même nombre de personnages, les mêmes attitudes, le même ajustement. Aux deux extrémités du tableau vous retrouvez les deux mêmes palmiers, et, sur la cime d'un de ces palmiers, le même oiseau fantastique à auréole lumineuse, espèce de phénix, symbole de résurrection et d'immortalité. Les accessoires et même les bordures ne sont pas moins fidèlement imités, et au-dessous de la composition principale, sur une sorte de frise allongée qui se termine, aux deux extrémités, par une image en miniature des deux saintes cités, Bethléem et Jérusalem, les douze apôtres et leur divin maître

sont, dans les deux églises, représentés sous la même forme allégorique, sous forme de brebis entourant un agneau.

Voilà donc deux peintures, calquées l'une sur l'autre, et qui devraient, par conséquent, bien qu'à trois siècles d'intervalle, être semblables, ou peu s'en faut. Admettons que la plus récente laissât voir, comme toute copie, moins de franchise dans le trait, plus de lourdeur, plus de mollesse, moins d'accent dans l'exécution; ne semble-t-il pas que, au moins à première vue, l'effet d'ensemble devrait être le même? Eh bien, tout au contraire, c'est à première vue que la ressemblance vous échappe, vous ne la découvrez qu'avec effort et par réflexion. Jamais, d'abord, vous ne croiriez qu'il y ait entre ces deux œuvres l'étroite parenté, la filiation directe que nous venons de constater. Soit impuissance à copier exactement, soit besoin d'innover, d'obéir à son propre goût et au goût de son temps, même en se proposant de suivre les pas d'un autre, l'imitateur, dans cette abside, semble n'agir qu'à sa tête. Les dissemblances sont plus saillantes que les analogies. Déjà bizarres, on s'en souvient, dans la composition originale, les personnages deviennent, dans la copie, tout autrement extraordinaires. C'est une maigreur, une rudesse, une exiguïté de formes, une configuration étroite et anguleuse, un air farouche, inculte, pétrifié, qui semblent constituer une espèce d'hommes à part; et quant aux brebis de la frise, déjà bien peu vivantes et pauvrement dessinées dans l'œuvre originale, elles perdent, dans l'œuvre imitée, tout caractère propre à la race ovine; on dirait des jouets d'enfants, de petits chevaux de bois grossièrement taillés. Vous touchez donc du doigt, en comparant ces deux absides, vous mesurez de l'œil les progrès de la décadence. Même donnée, même composition, mêmes matériaux, même profusion de pierres et de vitrifications dorées et colorées, et cependant effet tout différent; vous êtes dans un autre monde, à un degré plus bas de l'échelle des êtres, vous vous sentez comme en dehors de la civilisation.

Et ce n'est rien encore que de comparer ces deux absides, le contraste est bien plus frappant, s'il s'agit des grands arcs. Dans l'église des Saints-Cosme-et-Damien, en effet, la décoration du grand arc est de beaucoup supérieure à celle de l'abside. La scène est grandiose, c'est le chapitre IV de l'Apocalypse mis en action. Sujet alors nouveau, car ni dans les catacombes, ni même après l'émancipation, dans les monuments publics décorés au IVe siècle et au commencement du Ve, on ne voit aucune trace de cette imagination mystique. Les scènes représentées sur le grand arc de Sainte-Marie-Majeure, par exemple, sont purement *historiques*, c'est-à-dire empruntées à l'Ancien ou au Nouveau

Testament. La vision de saint Jean n'y figure pas encore[1], elle n'apparaît qu'au milieu du siècle[2], sur le grand arc de Saint-Paul-hors-les-Murs, et devient, dans les siècles suivants, le thème habituel et presque obligé de la décoration des églises. Le trône mystérieux, le trône de l'agneau, les sept candélabres, les quatre animaux fantastiques, symboles des quatre Évangélistes, les vingt-quatre vieillards offrant avec enthousiasme leurs couronnes à l'agneau, tel est le texte entièrement neuf sur lequel ces mosaïstes à demi barbares avaient à s'exercer. Ils s'en tirèrent d'abord avec un rare bonheur, à en juger soit par la restauration moderne de Saint-Paul-hors-les-Murs, soit surtout par ce qui nous reste du grand arc des Saints-Cosme-et-Damien. Les quatre anges, debout devant les candélabres et chantant les louanges de l'agneau, sont remarquablement conçus : ils ont du feu, de la grandeur, un certain rhythme animé qui s'éloigne du calme antique sans tomber dans l'agitation, un caractère original bien adapté au sujet, quelque chose de puissant et d'aérien tout ensemble. Or ces mêmes quatre anges, sur l'arc de Sainte-Praxède, ne sont plus que de pauvres chérubins mesquins, chétifs, étiolés; et le reste de la scène est traduit aussi misérablement.

Il faut pourtant le reconnaître, cette traduction a un mérite : elle comble une grande lacune. L'église des Saints-Cosme-et-Damien a été restaurée il y a déjà longtemps, et la restauration, en fortifiant les pieds-droits du grand arc, a brutalement fait disparaître sous deux massifs de maçonnerie une bonne moitié de la décoration des pendentifs, notamment les vingt-quatre vieillards, divisés en deux bandes, douze d'un côté, douze de l'autre. De ces deux groupes, où les figures symétriquement superposées étaient rangées quatre par quatre, il ne reste de chaque côté qu'un petit fragment de draperie, un bout de manche portant une couronne. Ces deux tronçons seraient incompréhensibles sans le grand arc de Sainte-Praxède, où la scène tout entière se développe. C'est un spectacle singulier que les mouvements violents, les gestes convulsifs, les grandes robes flottantes et agitées de ces vieillards; et, chose encore plus étrange, tous à la fois ils font le même geste, prennent la même pose, se drapent de la même façon et observent entre eux une égale distance, à un centimètre près. Il n'y a pas de soldats à l'exercice qui exécutent un mouvement d'ensemble avec autant de précision.

[1] Le seul emprunt fait à l'Apocalypse dans les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure est le trône de l'agneau qu'on voit au sommet du grand arc. Sur le trône est placé l'agneau expirant et un peu plus bas le livre aux sept sceaux. — [2] De 450 à 460.

Peut-être sur le grand arc des Saints-Cosme-et-Damien cette même scène était-elle rendue un peu plus librement; on doit le supposer, puisqu'à Saint-Paul-hors-les-Murs, sur l'arc de Placidie restauré, les vingt-quatre vieillards, divisés aussi en deux groupes, sont dans une attitude sensiblement plus modérée; ils ont plus de souplesse et moins de brusquerie; mais l'effet général n'en est pas moins le même, car là aussi les gestes sont uniformes, les mouvements simultanés.

Qu'est-ce donc que cette manière d'exprimer les sentiments collectifs d'une foule d'hommes réunis, de faire intervenir le chœur, en quelque sorte, de le faire agir et parler, même en peinture? est-ce une réminiscence des traditions antiques? Jamais, à la belle époque de l'art, ni chez les Grecs ni chez les Romains, vous ne trouverez rien de tel : l'expression d'un sentiment, même unanime, s'y manifeste toujours par quelques diversités individuelles. Mais, dans les temps archaïques de la Grèce, il n'est pas rare de voir, soit sur des vases peints, soit sur des bas-reliefs, des séries de personnages dont la pose, le geste, le profil, sont identiquement les mêmes, et qui se drapent dans des étoffes taillées sur le même patron. C'est surtout en Égypte, en Asie, et, par exemple, à Ninive, que cette répétition uniforme de la même expression sur un grand nombre de figures, cette simultanéité de poses et de mouvements, semblent avoir été d'un usage fréquent, comme l'attestent tant de curieux bas-reliefs des musées de Paris et de Londres. Ainsi l'art dégénéré revient, sans le savoir, par une pente fatale, aux instincts et aux procédés de l'art encore enfant. Il faut, du reste, en convenir : une fois admis le principe de cette uniformité mécanique, l'effet peut en être puissant, à peu près comme dans l'harmonie l'effet de certains unissons. L'identité du geste correspond, dans les arts du dessin, à l'identité de la note en musique. Ces pléonasmes sont un moyen matériel et à demi barbare, mais saisissant et presque infaillible, d'accroître chez les spectateurs l'intensité des sensations.

On en pouvait juger en Italie, il y a trente ou quarante ans, lorsque le chorégraphe Vigano faisait représenter ses célèbres ballets, pantomimes hardies, passionnées, qu'exécutaient au même instant et de la même manière tous les choristes à la fois. Cette mise en scène, ou, pour mieux dire, cette manœuvre, semblait d'abord fatigante et presque ridicule; puis bientôt on s'y accoutumait; et rien ne peut donner l'idée du charme irrésistible, de l'entraînement enthousiaste qui résultait, à certains moments, de ces effets de masses symétriques et régularisées. Sont-ce les mosaïques de Sainte-Praxède, est-ce la vue de ces vingt-quatre vieillards qui avaient inspiré Vigano? On serait tenté de le croire,

tant la similitude est grande entre son système chorégraphique et l'action simultanée, la mimique uniforme de ces deux groupes de figures.

Nous aurions bien d'autres singularités à signaler sur les parois de Sainte-Praxède, notamment à propos du grand arc de la nef, lequel est revêtu, comme l'arc de l'abside, de scènes apocalyptiques. De nombreux personnages y sont représentés et distribués par groupes. Ce sont des chœurs aussi, mais non plus en action, des chœurs tranquilles et au repos. L'artiste veut exprimer une foule compacte, et dieu sait comme il s'en acquitte! Sa perspective est encore autrement grossière que celle de son confrère de Sainte-Marie-de-la-Nacelle. Évidemment ce grand arc de la nef est ce qu'il y a de plus complétement barbare dans l'église. Certaines parties de la chapelle de saint Zénon, et particulièrement la voûte, laissent voir, à côté des plus tristes misères, quelques restes d'un sentiment décoratif assez élevé; tandis que, sur ce grand arc, rien ne compense la platitude de la pensée et la faiblesse de l'exécution.

N'entrons pas à Sainte-Cécile, nous ne pourrions que répéter ce que nous venons de dire. C'est la même influence, toujours Pascal Ier, le même goût, le même oubli de la forme humaine, la même disparate entre la richesse des costumes et la difformité de ceux qui en sont vêtus.

Un mot seulement pour constater qu'une autre église, décorée par un des successeurs de Pascal[1], l'église Saint-Marc, voisine du palais de Venise, possède la mosaïque incontestablement la plus barbare qui soit à Rome. Ce genre de supériorité ne peut lui être refusé. C'est le dernier mot, le *nec plus ultra* du IXe siècle. Tout respect d'une règle quelconque, toute velléité d'expression, toute notion d'ordre et de beauté, ont disparu de cette œuvre, presque unique en son genre. L'amaigrissement des figures, l'allongement des corps, le rétrécissement des draperies, ne peuvent être portés plus loin.

Et cependant il nous reste encore à visiter un édifice, un seul, pour en avoir fini avec l'ère de la grande décadence à Rome. C'est Sainte-Françoise-Romaine, église presque attenante à la basilique de Constantin et décorée par le second successeur de Pascal, le pape Nicolas Ier, par conséquent du IXe siècle encore, mais de la seconde moitié, de 865 environ. Il n'y reste qu'une seule mosaïque, couvrant la voûte de l'abside, et très-barbare, cela va sans dire. La figure principale, la figure de la sainte Vierge, placée au centre de l'hémicycle, est même une des plus hideuses qui se puisse imaginer, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette œuvre un singulier mélange de bon et de mauvais, un cachet

[1] Grégoire IV, de 830 à 840.

tout particulier, des nouveautés étranges, des lueurs d'espérance, des promesses d'avenir. La composition, par exemple, est d'un genre inconnu jusque-là, du moins en Occident. Les suivants de la sainte Vierge, saint Jean, saint Jacques, saint Pierre et saint André, sont représentés chacun sous un arc à plein cintre porté par deux colonnes se détachant sur un fond d'or. C'est un motif en grand usage au XIe et au XIIe siècle, mais qui devient extraordinaire par cette apparition prématurée. N'oublions pas non plus la magnificence tout orientale des costumes, la coiffure presque phrygienne de la madone, et une sorte de tente en forme de coquille qui s'étend sur toute la partie supérieure de la mosaïque, comme pour abriter les personnages. Ce *velarium* entouré de guirlandes n'est pas d'un goût très-pur : c'est quelque chose d'analogue à certains caprices raffinés qu'on trouve à Pompéi, ou même à quelques fantaisies de notre style pompadour. On voit donc que, si la barbarie n'est pas exclue de Sainte-Françoise-Romaine, elle s'y permet au moins certaines hardiesses et obéit à certains besoins, sinon de progrès encore, du moins de changement.

N'était-ce là qu'un exemple isolé, une exception sans conséquences? Le Xe siècle, à Rome, a-t-il suivi cette voie entr'ouverte? a-t-il, au contraire, fait retour aux traditions de Sainte-Praxède et de Saint-Marc? nous ne saurions le dire, puisque, à partir de ce moment, les monuments nous font défaut. La lacune est complète à Rome pendant plus de deux siècles. De 868 à 1130 environ pas une mosaïque, pas un reste authentique de peinture décorative. Il faut, pour combler ce vide, parcourir l'Italie, aller à Ravenne, à Venise, à Florence, et là, comme partout, le Xe siècle est à peu près stérile; ce n'est qu'à son dernier terme et au commencement du XIe qu'on découvre quelques franches lueurs, quelques premiers symptômes de véritable aurore.

Sans nous assujettir à recueillir ces témoignages, et sans sortir du cercle où, jusqu'ici, nous nous sommes tenu, les murs de la ville éternelle, nous n'aurions fait qu'un travail incomplet, si nous négligions d'assister au réveil de la mosaïque dans le XIIe et le XIIIe siècle. Plusieurs églises offrent encore à Rome de curieux indices de cette résurrection : entrons-y donc, suivons cette nouvelle phase, mais en jetant d'abord comme un dernier regard sur celle que nous venons de parcourir, sur ces six siècles de ténèbres, et sur les questions, non moins obscures, qu'ils soulèvent et qui les dominent.

L. VITET.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

Bogdan Chmielnicki, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859.

CINQUIÈME ARTICLE[1].

Pendant plusieurs jours l'armée polonaise suivit à la piste les fuyards du camp de Beresteczko. Les Cosaques, et surtout les cavaliers, s'étaient mis assez promptement hors d'atteinte, mais ceux des malheureux paysans qui étaient parvenus à passer les marais erraient dans les bois mourant de faim et ne sachant où chercher un asile. La partie de la Podolie qu'ils avaient à traverser pour regagner l'Ukraine avait été complétement dévastée par les Tartares dans leur marche et dans leur retraite. Il n'y avait plus un village, plus une chaumière qui pût offrir un abri. On ne rencontrait que des ruines et des cendres. Les routes et la lisière des forêts étaient jonchées de cadavres décharnés, quelques-uns ayant à la bouche de l'herbe ou des racines. De temps en temps les trompettes polonaises ou le piétinement des chevaux faisaient lever des buissons quelques figures humaines, semblables à des spectres, qui essayaient de s'enfuir et retombaient aussitôt épuisées. Le roi donnait du pain à ces misérables, mais Wiszniowiecki faisait tuer tous ceux qui s'offraient à lui; c'était, disait-il, une race incorrigible, qu'il fallait exterminer. Après quelques jours de poursuite, les vainqueurs eux-mêmes commencèrent à souffrir cruellement de la disette et de la maladie épidémique que les Cosaques avaient apportée. On n'avait pas encore passé la frontière ukrainienne que déjà les milices de l'arrière-ban voulurent retourner dans leurs foyers, prétendant que la guerre était finie. Potocki essaya de les retenir par les prières et les menaces, mais il faillit exciter une dangereuse sédition en voulant punir, selon les lois militaires, des gentilshommes de la *Pospolite Ruszenie* qui se préparaient

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de janvier 1863, p. 5; pour le deuxième, le cahier de février, p. 77; pour le troisième, le cahier de mars, p. 133; pour le quatrième, le cahier de mai, p. 277.

à quitter le camp sans son congé. Force lui fut de consentir à ce qu'il ne pouvait empêcher, et en peu de jours l'armée royale se trouva réduite aux troupes soldées et à quelques régiments de volontaires entraînés par Wiszniowiecki. Le roi lui-même, qui d'abord avait montré l'intention de pousser jusqu'à Kiew, dégoûté maintenant du spectacle de tant de misères, reprit brusquement le chemin de Varsovie, et chercha dans les plaisirs à oublier les fatigues de la campagne et les soucis du gouvernement. L'hetman de la couronne, avec une trentaine de mille hommes, Allemands pour la plupart, pénétra sur le territoire des Cosaques. Les premiers villages se firent saccager en essayant de résister sans chefs et sans munitions. On vit des femmes, armées de faux, se battre avec fureur à côté de leurs maris et de leurs enfants. Étonnés de leur courage, les officiers disaient à leurs soldats que c'étaient des hommes déguisés, et les excitaient à tout tuer indistinctement. Ils n'étaient que trop obéis, et l'armée royale ne laissait pas un être vivant sur son passage. De leur côté, les Cosaques et les paysans exaspérés se vengeaient sur les traînards qu'ils pouvaient surprendre, et les faisaient mourir avec d'horribles raffinements de cruauté. Voltigeant sans cesse autour des colonnes polonaises, ils les fatiguaient, leurs faisaient éprouver quelques pertes, mais ne parvenaient pas à les arrêter. L'épidémie et la famine étaient d'ailleurs bien plus redoutables à l'armée victorieuse que les bandes désordonnées qui la harcelaient. Wiszniowiecki marchant toujours à l'avant-garde, et partageant, selon son habitude, les fatigues et les privations de ses soldats, fut atteint de la maladie qui les décimait, et, au bout de trois jours, le 9 août, il expirait, pleuré par toute l'armée, qui l'admirait comme le champion de la République et le modèle des preux. Les soldats, qu'il avait si souvent conduits à la victoire dans les affaires les plus périlleuses, ne voulaient pas croire qu'un capitaine si brave, si fort, si habile, pût mourir de maladie; ils publièrent qu'il avait été empoisonné, et la haine entre les Polonais et les Russiens s'en accrut encore.

Tandis que Jean Casimir s'apprêtait à détruire devant Beresteczko la principale armée des Cosaques, la République s'était trouvée menacée, au midi et au nord, par des insurrections soudaines qui révélaient l'étendue des plans de Chmielnicki et le nombre de ses partisans. Dans la Russie Rouge, un gentilhomme nommé Napirski avait soulevé les paysans, brûlé des châteaux, pris quelques villes, et menaçait Cracovie, lorsque sa bande fut défaite par les troupes que l'évêque de cette ville avait levées et dirigées contre lui. Napirski, abandonné par le prince de Transilvanie qui devait le soutenir, fut fait prisonnier, et expia sa trahison sur le pal

à Varsovie. Au nord, les paysans de la Posnanie, province jusqu'alors exempte de troubles, s'étaient insurgés au premier bruit de la marche des Cosaques; mais la noblesse et les milices du pays eurent facilement raison de ce rassemblement de serfs mal armés. Enfin, en Lithuanie, les généraux de la République avaient obtenu de nouveaux succès. Le prince Janus Radziwill, hetman du grand-duché, avait complétement battu les rebelles, malgré le secours qu'ils avaient reçu de plusieurs régiments envoyés de l'Ukraine. Il les avait poursuivis au delà de ses frontières, et, après avoir défait et tué le colonel Niebaba devant Kiew, il était entré en vainqueur dans cette grande ville, qui était comme la capitale religieuse de toutes les provinces russiennes. C'était également vers Kiew que se dirigeait l'armée de la couronne commandée par Potocki.

A la fin du mois de juillet 1651, on ignorait encore en Ukraine les résultats de la bataille de Beresteczko; seulement de vagues rumeurs circulaient sur la disparition de Chmielnicki. On le croyait en Crimée: les uns disaient qu'il était allé solliciter de nouveaux secours auprès du kan, d'autres qu'il était son prisonnier. Les habitants du bourg de Pawloczi, rassemblés sur la place, s'entretenaient avec inquiétude des nouvelles qui annonçaient la marche d'un corps polonais, lorsqu'ils virent paraître l'Ataman à cheval, accompagné de Wygowski et d'un petit nombre de Cosaques. Surpris de le voir en pauvre équipage et sans son escorte ordinaire, les habitants se pressèrent autour de lui et lui demandèrent des nouvelles. Chmielnicki répondit que tout allait bien; qu'il avait laissé à Beresteczko douze régiments dans un bon *tabor*, avec des vivres et de la poudre pour trois mois; qu'au reste il allait leur conduire des renforts. Là-dessus il descendit de cheval, se mit à table et s'enivra si bien, que pendant deux jours il fut incapable de s'occuper d'affaires. Chmielnicki venait de quitter l'armée des Tartares. D'abord traité par le kan comme un traître, gardé à vue et souvent menacé de mort, il était enfin parvenu à obtenir sa liberté, en promettant une forte rançon, que Wygowski était allé chercher à Czehrin. Telle est au moins la version la plus accréditée et la plus vraisemblable. Selon quelques chroniqueurs, cette rançon aurait été de 800,000 écus; mais on se demande où Chmielnicki aurait pu trouver une somme si considérable [1]. Peu après arrivèrent à Pawloczi Djedjalyk et plusieurs autres colonels échappés de la déroute de Beresteczko, quelques-uns blessés, tous

[1] Sa cassette, qui fut trouvée par les Polonais dans le camp de Beresteczko, ne contenait que 30,000 ducats.

accablés de fatigue, l'un suivi d'une cinquantaine de cavaliers, l'autre d'une vingtaine; le mieux accompagné était le colonel de Poltava, qui amenait 600 hommes. En apprenant qu'il n'avait plus d'armée, l'Ataman s'arracha les cheveux, versa des larmes, se maudit lui-même et toute la terre avec lui, et, dans son désespoir, annonça la résolution d'aller chercher un asile dans la *sietche* des Zaporogues, pour y finir ses jours dans l'oubli. Quelques heures après cependant, il courait à Czehrin dans l'espoir d'y trouver encore des soldats et de l'argent; mais les habitants lui fermèrent leurs portes en l'accusant d'avoir trahi l'armée et la patrie. L'anarchie était complète; les colonels et les Anciens n'étaient pas mieux obéis que leur général. Déterminés à défendre leur pays jusqu'à la dernière goutte de leur sang, les paysans et même la plupart des Cosaques avaient perdu toute confiance dans leurs chefs, qu'ils accusaient de les avoir livrés aux *panes*, leurs ennemis. Partout se levaient des bandes qui s'appelaient *compagnies noires*, de la couleur de leurs vêtements; sans vouloir se concerter, souvent sans élire un chef, ces bandes s'agitaient au hasard et ruinaient le pays au lieu de le défendre. En même temps, à la faveur de la confusion générale, plusieurs corps de Tartares échappés de Beresteczko pillaient les villages et enlevaient les femmes et les enfants. Glukh, colonel du régiment d'Uman, tombant à l'improviste sur ces alliés perfides, en fit un grand carnage.

Au bout de quelques jours, Chmielnicki avait retrouvé son ancienne énergie et était redevenu lui-même. Il se mit à parcourir le pays, haranguant les paysans et les déserteurs, prodigue de promesses et de menaces, et, après des efforts inouïs, il parvint à rallier quelques-unes des compagnies noires au petit nombre de soldats fidèles qui lui restaient. Il écrivait sans cesse au Divan, et même à Islam Gherei, pour demander des secours, et, à force de prières, il en obtint 4 ou 5,000 cavaliers. Bien que son état-major se montrât toujours obéissant et même dévoué, il était divisé, comme le pays, en plusieurs factions. L'auditeur Wygowski et d'autres officiers, Polonais et gentilshommes comme lui, depuis longtemps affiliés aux Cosaques, prêchaient la soumission, et quelques-uns même négociaient en secret avec l'hetman de la couronne, tandis que les vieux Zaporogues voulaient se jeter dans les bras du tsar de Moscovie, en lui offrant la suzeraineté de l'Ukraine. D'autres proposaient de s'expatrier, et déjà les chefs de plusieurs villages, sans attendre une délibération du cercle, avaient passé la frontière et demandé au tsar la permission de s'établir dans des steppes incultes. Tout un régiment de Cosaques volhyniens, abandonnant pour toujours sa patrie, obtint de la cour de Moscou un territoire et le privilége d'y

conserver les institutions zaporogues. Le nombre des émigrants devint si considérable, qu'ils formèrent en peu de temps de grands villages et même des régiments. C'est ainsi que furent colonisés les steppes arrosés par le Donets et tout le riche pays qui prit le nom d'*Ukraine slobodienne*, c'est-à-dire d'Ukraine libre, par opposition à l'ancienne, maintenant asservie à la Pologne. Les émigrants appelaient leurs nouveaux villages *libertés*, *Slobodi*, et ce mot du dialecte russien est devenu aujourd'hui synonyme de commune importante [1].

Au milieu de tous les embarras d'une situation si critique, Bogdan Chmielnicki, à la surprise générale, se maria pour la troisième fois à Anna Zolotarenko, sœur d'un de ses colonels. Sa seconde femme, celle dont l'enlèvement par Czaplinski avait été la cause principale de la révolte des Cosaques, et qu'il avait reprise avec joie, comme il semble, venait d'avoir une fin tragique. Tandis que l'Ataman était en Podolie, Timothée, demeuré à Czehrin, fit pendre un matin sa belle-mère à la porte de sa maison avec six autres personnes. Le crime des victimes ou le prétexte de l'exécution est demeuré inconnu. Quelques chroniqueurs disent que Timothée obéit à un ordre de son père; d'autres qu'en l'absence de l'Ataman il usa de son autorité comme chef de famille, et selon la justice patriarcale des Zaporogues, qui rappelle celle de Télémaque faisant étrangler sommairement les suivantes de Pénélope.

Cependant la guerre, la famine et la peste continuaient à dévaster l'Ukraine. Potocki, malade et sentant ses forces l'abandonner, inclinait maintenant pour les mesures de conciliation, étonné peut-être de la résistance désespérée des Russiens, qui lui arrachait une estime involontaire, ou du moins quelque pitié pour leurs maux; mais c'était inutilement qu'il offrait le pardon aux révoltés; ils combattaient toujours, même n'ayant plus l'espoir de vaincre. Leurs bandes les plus nombreuses rôdaient autour de Kiew, épiant l'occasion d'une surprise. On a vu que le prince Radziwill s'était emparé de cette place; mais, embarrassé pour contenir une population nombreuse et hostile, menacé par les Cosaques qui tenaient la campagne, il pressait Potocki de venir joindre ses forces aux siennes; celui-ci, obligé de faire le siége de tous les villages qu'il rencontrait sur sa route, n'avançait que très-lentement. Les Cosaques tentèrent une attaque nocturne contre Kiew, sur plusieurs points à la fois, mais leurs mouvements avaient été mal combinés, et Radziwill put

[1] Les Cosaques disent en effet слобода au lieu de свобода. Cette étymologie, que j'emprunte à M. Kostomarof, est poétique, mais peut être contestée, je crois.

disposer de toutes ses forces pour écraser successivement chacune des divisions de l'assaillant. Par un mouvement de patriotisme sauvage, dont la Russie devait donner, deux siècles plus tard, un second et effroyable exemple, les habitants de Kiew mirent eux-mêmes le feu à leurs maisons, pour ôter à leurs ennemis, sinon l'honneur, du moins le fruit de la victoire, la possession d'une ville riche et florissante. Selon les récits des contemporains, l'incendie ne fut pas prémédité; il fut le résultat d'une de ces idées terribles qui, dans un moment de crise désespérée, frappent tout un peuple à la fois comme une commotion électrique. Le premier, un artisan mit le feu à sa maison et se jeta lui-même dans les flammes. Peu de moments après soixante maisons brûlaient. La fuite des Cosaques porta à son comble cette rage de destruction : dans tous les quartiers s'élevaient des incendies isolés, qui bientôt, excités par un vent violent, se réunissaient en d'immenses foyers. Presque toutes les maisons, et plusieurs des églises les plus saintes aux yeux des Russiens, furent entièrement consumées. Sans asile et sans pain, les habitants de Kiew se disaient avec orgueil que les Polonais n'avaient plus rien à piller, et qu'ils allaient souffrir autant qu'eux-mêmes.

La ruine de Kiew, loin de décourager les Russiens, n'avait fait que redoubler leur fureur; mais l'Ataman et la plupart des Anciens comprirent qu'il était impossible de soutenir la lutte dans l'état d'anarchie où l'Ukraine était plongée. Le 24 août, Chmielnicki écrivit à l'hetman de la couronne pour le supplier d'arrêter l'effusion du sang chrétien et de vouloir bien lui faire connaître à quelles conditions il accorderait la paix. Selon son usage, il renouvelait ses protestations de dévouement au roi et à la République. A l'entendre, Wiszniowiecki avait été le seul auteur de la guerre, et les Cosaques, poussés à bout par ses violences, n'avaient cherché qu'à se défendre; maintenant ils étaient prêts à déposer les armes, aussitôt qu'on exécuterait les bienveillantes promesses du roi. Il est probable que Potocki ne fut pas la dupe de ce langage, auquel il devait être accoutumé, mais il se sentait atteint mortellement par la maladie, et sa dernière espérance était d'emporter au tombeau la gloire d'avoir rendu à la Pologne ses plus belles provinces. D'ailleurs, même après sa jonction prochaine avec l'armée de Lithuanie, sa situation lui inspirait de sérieuses inquiétudes. Sans doute le désordre qui régnait dans toutes les opérations des Cosaques lui promettait de nouvelles victoires, mais l'opiniâtreté d'un peuple réduit au désespoir l'obligeait à une guerre d'extermination dont on ne pouvait prévoir la durée. Au centre d'un pays insurgé, avec des troupes fatiguées, travaillées par

la famine et par une épidémie meurtrière, il pouvait d'un moment à l'autre avoir sur les bras les Tartares et les Turcs. Potocki reçut donc gracieusement les envoyés de Chmielnicki, mais, avant de traiter avec eux, il les aboucha avec Kissel, qui venait d'arriver à son quartier général. Celui-ci déclara nettement aux Cosaques qu'ils n'obtiendraient rien à moins d'une soumission complète. « Chassez les Tartares, leur dit-« il, et livrez Chmielnicki ; à ces conditions seulement, vous obtiendrez « votre pardon du roi et de la République. » Potocki leur tint le même langage, et ajouta qu'il ne reconnaissait plus pour l'ataman de l'armée zaporogue un homme qui avait osé tirer l'épée contre son souverain. Le lendemain la cavalerie lithuanienne arrivait au camp de Potocki. On donna aux Cosaques le spectacle d'une grande revue, afin de leur inspirer une terreur salutaire ; mais, tandis qu'ils promettaient la prompte soumission de leurs compatriotes, les compagnies noires, profitant du départ de Radziwill, essayaient encore une fois de pénétrer dans Kiew. Cette tentative n'eut pas plus de succès que la précédente. L'infanterie lithuanienne laissée à la garde de la ville repoussa vigoureusement l'attaque des insurgés, et Kalinowski, survenant avec un corps de cavalerie, acheva la déroute et fit un grand carnage des fuyards. Ces entreprises téméraires, formées sans ordres de l'Ataman et même malgré sa défense, n'arrêtèrent pas les négociations, mais elles persuadèrent à Potocki que Chmielnicki avait perdu toute autorité sur les Russiens, et, le croyant absolument discrédité, il n'insista plus pour qu'on lui livrât un homme qui avait cessé d'être dangereux.

Le 31 août les deux hetmans envoyèrent au chef des Cosaques un gentilhomme nommé Machowski. Reçu avec empressement par Chmielnicki, il dut, selon l'usage du Nord, commencer les négociations en prenant part à un grand repas. Pendant le dîner on parla de la bataille de Beresteczko, et les colonels cosaques prétendirent que, sans la trahison des Tartares, ils auraient eu bon marché de l'armée royale. Chmielnicki leur imposa silence, et dit que c'était à la valeur et à la prudence du roi que les Polonais devaient la victoire. « Lui seul nous a vaincus, « ajouta-t-il. Nous pourrions bien recommencer à nous battre, mais voilà « trop de sang chrétien répandu. Il faut laisser respirer le pauvre peuple. « Savez-vous ce que vous devriez conseiller à M. l'hetman de la cou-« ronne ? Qu'il fasse comme moi, qu'il se marie. Alors nous serons « bientôt d'accord. Quand j'étais veuf, je m'ennuyais tout seul à la mai-« son, et l'envie me venait d'aller en guerre. »

Après le dîner, Machowski présenta la note des conditions dictées par son général. A la seule suscription de cette pièce, l'Ataman fronça

les sourcils et demanda avec vivacité pourquoi on ne lui donnait pas son titre de chef de l'armée zaporogue. Les colonels montrèrent encore plus d'indignation, et les conférences auraient été rompues sur-le-champ, si Machowski ne fût parvenu à les calmer en les assurant qu'ils pouvaient tout espérer de la clémence du roi; le point capital de la négociation, dit-il, le seul sur lequel nulle transaction n'est possible, c'est l'expulsion immédiate des Tartares. — « J'ai fort à me plaindre de la « Horde, dit Chmielnicki, mais vous n'avez rien à craindre d'elle. Au « contraire, je me fais fort de rendre mon alliance avec les Tartares utile « à la République. Je les mènerai contre le Turc, et avec eux j'arbore« rai mon étendard sur les murs de Constantinople. » Ce qui rendait cette forfanterie un peu moins extravagante, c'est qu'en ce moment on pouvait supposer qu'à l'exemple de plusieurs autres vassaux de la Porte, le kan de Crimée voudrait profiter de la minorité de Mahomet IV pour se rendre indépendant.

La discussion dura plusieurs heures sans que Chmielnicki consentît à l'éloignement des Tartares, et Machowski, perdant patience, déclara qu'il considérait la conférence comme rompue, et qu'il allait repartir aussitôt. De son côté Chmielnicki se retira en le chargeant d'annoncer aux deux hetmans qu'il ne traiterait pas sur d'autres bases que celles de la convention de Zborow. Déjà la voiture qui devait ramener le commissaire polonais était attelée, quand Wygowski vint le supplier d'attendre encore quelques heures. « Chez nous, lui dit-il, on commence « par s'emporter, on rudoie les gens, puis on m'appelle, on m'écoute, « et tout s'arrange à la fin. » La prétention qu'affichait en toute occasion l'auditeur était de gouverner l'Ataman et son conseil; mais cette fois il trouva Chmielnicki inébranlable dans sa résolution de ne rien céder. Espérant avoir meilleur marché de Machowski, il vint lui proposer d'ajourner toute discussion au sujet des Tartares, et de régler cependant les autres articles. Pour le déterminer il n'hésita point à lui avouer la position où se trouvaient les Anciens : « Si notre *canaille* « apprend qu'on renvoie les Tartares, lui dit-il, nous aurons une sédi« tion; en outre, les Tartares se jetteront sur le pays pour le piller. » Machowski répondit que, puisque Chmielnicki était hors d'état de se faire obéir par son armée, le meilleur parti qu'il pût prendre était de venir traiter dans le camp polonais; mais, à cette proposition, les colonels cosaques s'écrièrent qu'ils n'y consentiraient jamais et qu'ils n'avaient pas oublié le traitement fait naguère[1] à Pavlouka Bayoun, un

[1] En 1637

de leurs atamans, écartelé à Varsovie, où il avait été appelé pour pareille négociation. Après d'assez longs débats, il fut convenu que les conférences s'ouvriraient à Biela-Cerkow, forteresse occupée par une garnison de Cosaques réguliers, où l'on n'aurait pas à craindre, comme dans un camp, les emportements et les violences de la multitude.

Le 3 septembre, Kissel et trois autres commissaires, tous appartenant à la communion grecque, se rendirent dans cette ville, où Chmielnicki les avait devancés. Ils apportaient comme ultimatum un projet de convention en vingt-quatre articles, dont les dispositions principales étaient : que l'armée zaporogue serait réduite à 15,000 hommes et n'aurait pour territoire qu'une seule voiévodie, celle de Kiew, au lieu de s'étendre comme auparavant sur trois, Kiew, Braclaw, Czernigow ; que l'armée de la couronne pourrait être cantonnée dans cette province; que les Cosaques renonceraient à toute alliance particulière avec les Tartares ; que la religion catholique pourrait être librement professée en Ukraine; enfin que les Juifs pourraient s'y établir et s'y domicilier comme par le passé. D'ailleurs il n'était plus question de livrer Chmielnicki, ni même de lui retirer le bâton d'ataman. Maintenant qu'il était devenu suspect, odieux même aux Russiens, les Polonais le regardaient comme personnellement intéressé au maintien de la paix. En réduisant à une seule voiévodie le territoire de l'armée zaporogue, le but de Potocki était de séparer matériellement les Cosaques des Tartares et des Moscovites, et de les isoler au milieu de provinces soumises à un autre régime; mais, si on évitait un danger, on en rencontrait un autre, celui de concentrer la milice cosaque dans les mains d'un chef puissant, dont l'influence demeurerait toujours considérable sur les provinces voisines. Au lieu de réunir l'armée zaporogue dans une seule voiévodie, n'eût-il pas été plus prudent de la diviser en plusieurs provinces, dont chacune aurait eu son ataman? Mais les Polonais, bien qu'on les ait souvent accusés de légèreté, tenaient invinciblement à leurs anciens usages, et surtout aux formes si déplorables de leur administration. Créer de nouveaux atamans, c'est-à-dire de nouvelles charges de la couronne, c'eût été altérer ces antiques institutions entourées du respect de tous les partis, et, de plus, offrir un nouvel appât à des ambitions déjà si dangereuses pour le repos de l'État.

Les commissaires, en arrivant à Biela-Cerkow, durent traverser un camp de Tartares et de Cosaques, tous fort mal disposés à leur égard; et ce ne fut pas sans peine qu'ils parvinrent dans l'enceinte de la forteresse; sur leur passage s'élevaient des huées, on les menaçait, on les accablait d'injures et d'imprécations en turc et en russien. « Mes amis, di-

« sait Kissel, je ne suis pas un Liakh, mes os sont aussi russiens que les « vôtres. — Tu as trop de chair polonaise sur ta carcasse russienne, » répondaient les Cosaques. Le colonel Bogun fendit la tête d'un coup de sabre à un des plus insolents, et cet exemple permit aux commissaires d'arriver jusqu'à la porte du château, où Chmielnicki, entouré des Anciens, les reçut avec toutes les marques d'un profond respect. Le projet de traité fut lu à l'Ataman et à son conseil, et aussitôt accepté sans discussion, sauf deux articles, que les Polonais consentirent à modifier. Au lieu de 15,000 hommes, ils accordèrent que l'armée zaporogue en comptât 20,000, et une exemption de logements militaires fut stipulée pour les bourgs et les villes du territoire cosaque; mesure sage, car il eût été très-dangereux de mettre en contact les Cosaques et les soldats de la République. Restait à obtenir la ratification du traité par le cercle, c'est-à-dire par tous les régiments réunis autour de Biela-Cerkow, et l'épreuve parut si hasardeuse, que l'état-major ne descendit point dans la plaine selon l'usage; l'Ataman et les Anciens demeurèrent dans le fort, et ce fut par une fenêtre haute que la lecture du traité fut faite à la multitude assemblée. Un peu choqués de cette innovation, irrités bientôt en apprenant les concessions souscrites par leurs chefs, les Cosaques soutenus par les Tartares éclatèrent en murmures; les paysans crièrent à la trahison, maudirent Chmielnicki et les commissaires polonais, et l'on put craindre un moment qu'ils ne donnassent l'assaut. On lança des pierres, on brisa les fenêtres, plusieurs coups de mousquet furent tirés sur les orateurs qui du balcon essayaient de calmer la multitude, et une flèche vint siffler à l'oreille de Kissel comme il voulait à son tour haranguer les mutins. Tout à coup le pont-levis du château s'abaissa. Chmielnicki, en grand costume d'ataman et suivi de ses colonels, se présenta le premier aux factieux, tenant la masse d'armes symbole de son autorité. Il y eut un moment de stupeur dans la foule, on lui fit place, on reculait devant lui. Chmielnicki, prenant sa masse à deux mains, se jeta au plus épais du rassemblement, frappant à droite et à gauche, tandis que Wygowski le suivait en criant : Respect aux ambassadeurs ! Obéissance aux chefs ! L'audace et la vigueur du vieil Ataman en imposèrent aux séditieux; pas un bras ne se leva contre le patriarche de l'Ukraine, à peine osait-on éviter ses coups. En un instant la multitude, poussée et battue par un seul homme, vida la place devant la forteresse et se retira en silence. Cependant Chmielnicki fit charger les canons, et toute la nuit, avec ses colonels, il veilla à la porte du château. Le lendemain, les commissaires en sortirent sous la protection d'une escorte nombreuse, qu'ils congédièrent presque en vue du camp polonais; c'était trop tôt; une troupe

de maraudeurs les assaillit, pilla leurs voitures, prit leurs chevaux, tous les objets de prix qu'ils portaient et jusqu'à une partie de leurs vêtements. C'est en ce triste équipage qu'ils rejoignirent leurs compatriotes, s'estimant heureux de n'avoir pas été massacrés.

Les dernières formalités, pour la conclusion de la paix, étaient la signature du traité par l'Ataman et les deux généraux polonais et la prestation d'un nouveau serment entre les mains de l'hetman de la couronne. A cet effet Potocki et Radziwill s'approchèrent de Biela-Cerkow, et une riche tente fut dressée en avant du camp polonais pour l'accomplissement de la cérémonie. Le 11 septembre, jour fixé par les commissaires, au lieu des colonels de l'armée zaporogue, on vit paraître une douzaine de paysans inconnus, se disant envoyés des Cosaques pour demander la paix et l'exécution du traité de Zborow. Il y avait deux armées cosaques, deux gouvernements russiens en Ukraine. Potocki chassa ces députés avec mépris, mais ils étaient suivis d'une armée considérable, composée de paysans et de Tartares qui semblaient disposés à combattre. Derrière eux, mais à une certaine distance, s'avançait Chmielnicki avec ses régiments réguliers formés en tabor, c'est-à-dire flanqués de plusieurs lignes de chariots. Bien qu'il ne parût pas agir de concert avec l'autre armée, sa présence était inquiétante, et les Polonais ne doutèrent pas que, si, dans la rencontre qui se préparait, la fortune favorisait les Russiens, il ne passât bientôt du rôle de spectateur à celui d'acteur. Tout se borna cependant à de légères escarmouches. Radziwill culbuta les plus hardis des assaillants, mais c'est en vain qu'il pressa Potocki de donner avec toutes ses forces; l'hetman de la couronne, résolu à finir la guerre sans nouvelle effusion de sang, fit sonner la retraite, dès que les Russiens eurent tourné le dos. Peu après Chmielnicki écrivait pour désavouer toute participation à cette attaque et se déclarait prêt à signer le traité. Malgré le mécontentement de ses officiers, qui demandaient à combattre, Potocki accueillit les excuses de l'Ataman, et traita courtoisement les envoyés cosaques. Un d'eux, qu'il avait fait dîner à sa table, lui demanda pourquoi on empêchait l'armée zaporogue d'aller guerroyer dans la mer Noire contre les Turcs; « c'est la défense d'armer des corsaires, disait-il, qui nous a poussés à la révolte. — Hélas! dit Potocki, « tous nos malheurs ont tourné à l'avantage des infidèles; tandis que « nous nous entr'égorgeons, nous protégeons en effet leurs frontières. « — Eh bien, mon gracieux seigneur, reprit le Cosaque, fais en sorte « que le roi et la République nous ouvrent la mer, car tu sais que le « Cosaque ne peut vivre sans guerroyer. — Allez, dit Potocki, allez où « bon vous semble, nous n'avons garde de vous en empêcher. »

Le 17 septembre Chmielnicki se rendit de sa personne au camp polonais. Il avait reçu la veille deux otages, Marko Sobieski, le frère aîné du futur roi de Pologne, et Gonziewski d'une des plus grandes maisons de Lithuanie; cependant, pour quitter ses quartiers, il avait dû parlementer longtemps avec les Anciens, qui craignaient une trahison, et enivrer d'eau-de-vie les simples Cosaques, qui à jeun n'eussent peut-être pas consenti à le laisser partir. Suivi de quelques officiers, l'Ataman se présenta sans embarras aux généraux polonais. C'était la première fois qu'il revoyait Potocki depuis que, sur le champ de bataille de Korsun, il l'avait livré aux Tartares. « Je vous ai offensé plus que personne, « monsieur l'hetman, » lui dit-il. Potocki répondit poliment qu'il avait tout oublié, et que ses malheurs personnels ainsi que ceux de la patrie étaient un jugement de Dieu. On lut ensuite le traité, et, après quelques observations pour la forme, l'Ataman le signa ainsi que plusieurs de ses colonels et l'auditeur Wygowski.

Un grand banquet avait été préparé dans la tente de l'hetman de la couronne. Chmielnicki y avait une place d'honneur, et derrière lui se tenait debout un de ses officiers portant la *bulava*, dont il avait fait peu de jours avant un si vigoureux usage pour la défense de ses hôtes. Pendant quelque temps il garda le silence, mais, lorsque le vin commençait à délier les langues, il se tourna vers l'hetman de Lithuanie, et lui dit avec un peu d'ironie qu'il était surpris de le voir dans le camp polonais. « A Chotin [1] et dans d'autres occasions, ajouta-t-il, nous n'avons « pas vu les Lithuaniens. — J'ai dû venir ici, répondit fièrement Radzi- « will, pour faire rentrer des rebelles dans le devoir. — Vos ancêtres, « reprit aigrement l'Ataman, ne vous ont pas appris à vous battre contre « l'armée zaporogue. » Il faisait, je crois, allusion à une défaite essuyée par le père du prince. On se hâta de détourner la conversation, mais un des convives ayant prononcé le nom de l'hospodar Lupula, Chmielnicki, déjà peut-être animé par le vin, s'écria : c'est un traître ! Aussitôt quelques seigneurs polonais l'avertirent que l'hospodar était le beau-père de Radziwill, et le prièrent de rétracter des paroles offensantes pour un prince allié de la République. L'Ataman, s'échauffant de plus en plus, poursuivit : « Lupula a manqué de parole à mon fils; oui, prince, je sais « qu'il est votre beau-père, mais il me payera sa perfidie. Il a beaucoup « de ducats, moi j'ai beaucoup d'hommes; je raflerai son trésor, et je le « châtierai comme il le mérite ! » Radziwill, qui pâlissait de colère, se

[1] Ville de Bessarabie, près de laquelle, en 1614, les Polonais avaient remporté une grande victoire sur les Turcs.

contint pourtant, et se borna à dire que l'hospodar n'était pas homme à s'effrayer pour si peu. Ces vivacités étaient suivies d'intervalles d'un silence embarrassant. Un chroniqueur polonais prétend que les généraux délibérèrent tout bas entre eux pendant le diner sur la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'empoisonner Chmielnicki séance tenante. Outre qu'un crime pareil ne s'improvise point au milieu d'un repas, le caractère de Potocki et de Radziwill suffit à démentir une semblable imputation. Ce qui paraît certain c'est que l'Ataman, observant que plusieurs des convives se parlaient à voix basse, fut frappé tout à coup de l'idée qu'on avait quelque mauvais dessein contre lui. Sa contenance changea, et il parut fortement préoccupé. Lorsque, au bruit des fanfares, on porta la santé du roi, Chmielnicki se leva ainsi que tous les convives et se découvrit avec respect, mais il laissa tomber son verre comme par maladresse, et, prétextant une indisposition soudaine, il prit congé du grand hetman et quitta la table pour regagner ses quartiers. On lui amena un cheval turc magnifiquement harnaché, présent du général de la couronne. Chmielnicki considéra le cheval en connaisseur, et dit à l'officier qui l'avait amené : « Voilà donc la magnificence de votre Po« tocki? Je l'en remercie comme je le dois : il est l'hetman de la cou« ronne, mon allié, et par-dessus le marché mon vainqueur; mais j'ai « trois cents chevaux pareils à son service. » Il sauta en selle et regagna son fort au galop. Dès le lendemain Wygowski revint au camp polonais avec un cheval arabe que Chmielnicki envoyait au fils de Potocki, naguère son prisonnier, et par lui plus d'une fois menacé du pal. L'auditeur était chargé en même temps de porter au prince Radziwill les excuses de l'Ataman pour les paroles qui lui étaient échappées dans l'ivresse. Le prince répondit fièrement qu'il serait toujours à la disposition de Chmielnicki lorsque celui-ci voudrait le rencontrer, soit seul à seul, soit chacun à la tête d'une armée. On pense bien que l'auditeur se garda d'accepter le défi, d'ailleurs il ne s'appliqua guère qu'à se faire valoir auprès des généraux polonais. C'est à lui seul, disait-il, qu'on devait la conclusion du traité; lui seul gouvernait et l'Ataman et le cercle des Cosaques. Toutes ces vanteries ne tendaient probablement qu'à obtenir des cadeaux ou des pensions.

Peu après la signature du traité de Biela-Cerkow, l'armée polonaise se replia sur Winniça, et Chmielnicki regagna son quartier général de Czehrin, où, cette fois bien accompagné, il fut reçu. Potocki ne survécut que peu de jours à la conclusion de la paix; épuisé par la maladie qui le minaît depuis le commencement de la campagne, il parut heureux de mourir après un triomphe dont il soupçonnait peut-être la

courte durée. La charge d'hetman passa à Kalinowski ainsi que la rude tâche de presser l'accomplissement des dernières conventions. Toutes les provinces russiennes étaient inondées de compagnies noires harcelant sans cesse les troupes polonaises et dévastant le pays sous prétexte de le délivrer du joug étranger. Agissant presque toujours sans concert, mal armées et conduites par des chefs sans expérience, ces bandes ne réussissaient qu'à exaspérer les vainqueurs et à provoquer d'atroces vengeances. Mais ni les exécutions sanglantes, ni les défaites, ni l'incendie de leurs villages ne décourageaient les rebelles, qui semblaient, après chaque revers, redoubler d'acharnement. On vit à la fois quatre ou cinq atamans acclamés par autant de factions, se dénonçant les uns les autres comme traîtres à la patrie, et d'accord seulement dans leur haine contre les Polonais et contre Chmielnicki, auquel ils attribuaient tous leurs maux. L'automne et l'hiver de 1651 furent employés par Kalinowski à traquer et à disperser les compagnies noires; mais, en pourchassant les insurgés, en exterminant la plupart des chefs qu'ils s'étaient donnés, le nouvel hetman de la couronne ne s'aperçut pas qu'il raffermissait l'autorité chancelante de Chmielnicki et qu'il le débarrassait de rivaux redoutables. Sans combattre, et laissant aux Polonais tout l'odieux des violences et des supplices, se bornant à publier de temps en temps des manifestes contre les rebelles, Chmielnicki était redevenu le maître reconnu et obéi de l'Ukraine; il avait rétabli la discipline dans son armée, et maintenant il était considéré comme l'homme nécessaire, le seul dont le pays pût attendre sa délivrance. Quant à l'accomplissement des conventions de Biela-Cerkow, il ne s'en était guère mis en peine et croyait avoir suffisamment fait preuve de soumission en remplissant ses manifestes de menaces contre les rebelles, menaces demeurées toujours sans exécution. On a vu que l'armée zaporogue devait être réduite à 20.000 hommes, et en effet l'Ataman avait envoyé à Varsovie un registre en bonne forme constatant cet effectif officiel; mais il était notoire qu'il avait une armée bien plus considérable et qu'il l'augmentait tous les jours. C'est à peine s'il gardait quelques ménagements, car, aux reproches adressés par Kalinowski, il répondit qu'il lui était impossible de se faire obéir des paysans, à moins de les enrégimenter. Il n'observait pas mieux la défense de traiter avec les princes étrangers. Au commencement de 1652, il envoya un de ses affidés au tsar Alexis Mikhailovitch pour lui demander sa protection. N'espérant plus rien des Tartares ni des Turcs, et persuadé que la paix ne serait pas de longue durée, il s'était enfin déterminé à solliciter l'assistance des Moscovites. D'un autre côté l'émigration des paysans et des Co-

saques de l'Ukraine sur les terres du tsar avait pris des proportions alarmantes, et il semble que Chmielnicki, hors d'état de l'arrêter et menacé d'être abandonné par tout son peuple, eut un moment le projet singulier de le conduire lui-même sur la terre étrangère. Son envoyé vint solliciter auprès du tsar la permission pour les Cosaques de s'établir sur les frontières de Lithuanie, et l'Ataman s'engageait à transporter sur ce territoire la population entière de l'Ukraine. Cette proposition est attestée par le procès-verbal tenu par les conseillers du tsar dans leur conférence avec l'envoyé de Chmielnicki. Les Moscovites comprirent facilement que les Cosaques, une fois établis sur la frontière lithuanienne, si près de leur patrie, ne manqueraient pas d'engager des hostilités avec la Pologne et d'entraîner le tsar dans une guerre. Alexis Mikhaïlovitch, strict observateur des traités, refusa le territoire qu'on lui demandait, offrant en échange les vastes et fertiles plaines, alors désertes, au midi de son empire, mais ce n'était plus le compte de Chmielnicki, et, pour cette fois, les négociations demeurèrent sans résultat.

Nul doute que Chmielnicki n'ait signé le traité de Biela-Cerkow avec l'arrière-pensée de le rompre dès qu'il aurait réparé ses pertes; un événement imprévu vint le débarrasser des faibles ménagements qu'il se croyait encore obligé de garder. Suivant l'usage, la convention signée par les hetmans et les chefs des Cosaques devait être ratifiée par la Diète, autrement elle était légalement non avenue. Longtemps différée, cette formalité essentielle allait être enfin accomplie, lorsque la *protestation* d'un gentilhomme lithuanien nommé Sycinski obligea la Diète à se dissoudre. Ce fut le premier exemple de ce *liberum veto* qui asservissait les assemblées politiques de la Pologne au caprice d'un individu. Sycinski avait été acheté, non par Chmielnicki, mais par quelques personnages puissants, fort peu préoccupés des Cosaques, et menacés par la Diète d'un procès scandaleux, auquel ils voulaient se soustraire. Le nonce lithuanien déclara que la Diète avait dépassé le terme légal de sa durée, et protesta contre toute délibération ultérieure; c'en était assez pour la forcer à se séparer aussitôt. A la vérité, il y avait un remède au *liberum veto*, c'était la guerre civile, et on s'y préparait. Aussitôt Chmielnicki prétendit que le traité de Biela-Cerkow, n'ayant point été ratifié, n'existait plus, et que la convention de Zborow reprenait sa valeur. Il voyait la Pologne livrée à l'anarchie, le moment était arrivé de redevenir le prince des Russiens.

D'abord il voulut constater hautement son indépendance et se venger en même temps de l'hospodar de Moldavie, à la perfidie duquel il attribuait ses derniers revers. Il disait que c'était grâce aux avis de

Lupula que les généraux polonais avaient échappé, l'année précédente, à une destruction complète auprès de Kaminiec. C'était encore à l'instigation de l'hospodar, prétendait-il, que le kan avait abandonné les Cosaques à Beresteczko. Ses préparatifs terminés, il envoya à l'hospodar une lettre laconique pour lui rappeler ses engagements au sujet du mariage de Domna Rosanda avec Timothée. Il terminait par cette phrase, empruntée, je pense, à quelque chancellerie tartare : « Si tu fausses ta « foi, je te hacherai en si petits morceaux, qu'on aura peine à les retrou- « ver, et je jetterai ta poussière au vent. » Justement effrayé de cette menace, Lupula, qui se rappelait de quelle manière Timothée et *ses garçons de noce* avaient traité la Moldavie deux ans auparavant, s'empressa d'écrire à Kalinowski, pour le supplier d'arrêter les Cosaques, et l'hetman de la couronne, déjà irrité de longue main contre Chmielnicki, saisit avec joie l'occasion de lui infliger soit un châtiment, soit du moins une mortification. Sans consulter la cour de Varsovie, il se dirigea aussitôt avec toute son armée sur Batoh, de manière à barrer le chemin de la Moldavie. Il disposait de plus de 20,000 hommes, dont 12,000 de cavalerie, qu'il établit dans un camp sur la rive droite du Boh. Des bois épais, des marécages, une chaîne de collines parallèles à la rivière entouraient l'armée polonaise et ne lui permettaient pas de s'éclairer facilement; d'ailleurs, comme dans toutes les guerres précédentes, la haine des paysans pour leurs oppresseurs en faisait d'excellents espions pour les Cosaques, et des rapporteurs perfides pour les Polonais.

On leur annonçait que Timothée s'était mis en campagne avec 5 ou 6,000 hommes, Cosaques ou Tartares, tandis qu'en réalité c'était toute une armée qui marchait avec lui. Chmielnicki avait donné 12,000 Cosaques à son fils et 5,000 Tartares, ces derniers sous les ordres de Sultan Noureddin, *pobratime* ou frère d'adoption de l'Ataman, et qui joignait à ce titre celui de compère [кумъ] du fiancé; c'est, dans une noce slave, le rôle qui appartient au principal personnage parmi les invités. En même temps 14,000 Nogaïs ou Tartares du Boudjak s'avançaient par une autre route vers un rendez-vous assigné d'avance aux environs de Batoh. Enfin le vieux Chmielnicki lui-même, avec un corps d'élite, suivait son fils pas à pas, prêt soit à s'effacer pour lui laisser la gloire de vaincre, soit à voler à son secours, s'il rencontrait quelque obstacle inattendu. Pour tromper plus complétement les Polonais, l'Ataman, arrivé à Ladzina, à quelques lieues du camp de Kalinowski, lui écrivit la lettre suivante, qu'il data de Czehrin et de quelques jours plus tôt :

« Chmielnicki à Kalinowski, l'Ataman russien à l'Hetman polonais, « salut. Je ne dois pas cacher à Votre Excellence que mon fils, garçon très-

volontaire, accompagné de quelques milliers de camarades, s'est mis « en route pour aller épouser la fille de l'hospodar de Moldavie. L'affaire « ne concernant que lui, je m'étonne d'apprendre qu'une armée polo- « naise très-considérable est rassemblée sous Batoh, en apparence pour « fermer le chemin à mon fils. Je supplie Votre Excellence, pour le bien « de la patrie, de se retirer avec ses troupes, d'autant plus qu'elles se « trouvent dans une mauvaise position militaire. Je crains que les gen- « tilshommes de la noce n'engagent par étourderie quelque querelle avec « vos gens, et que mon fils, jeune et ardent comme il est, ne saisisse « avec empressement l'occasion de gagner ses éperons. »

Cette lettre étonna beaucoup l'état-major polonais, et fut commentée de maintes façons. Chacun soupçonnait un piége, car cette sollicitude de Chmielnicki pour l'armée de la République était trop nouvelle de sa part pour qu'on la crût sincère, mais nul ne douta que sa lettre n'eût été écrite à Czehrin, comme la date l'indiquait. Quant au nombre de Cosaques accompagnant Timothée, les expressions vagues dont s'était servi l'Ataman donnaient lieu de croire qu'il n'était pas considérable, autrement, disait-on, Chmielnicki n'eût pas manqué de le marquer exactement, afin de nous inquiéter; d'ailleurs, des rapports adressés au général affirmaient que Timothée n'avait que 5.000 hommes. Kalinowski traitait de plaisanterie la critique faite par l'Ataman de l'assiette du camp polonais, mais un vieux général nommé Prziemski, commandant l'artillerie, et qui s'était fort distingué dans la guerre de Trente Ans au service de Suède, déclara dans le conseil de guerre que Chmielnicki ne disait que la vérité. « Notre position, dit-il, est très-mauvaise « en effet, car l'ennemi peut facilement intercepter nos convois et nous « bloquer comme à Zbaraz. Ici notre nombreuse cavalerie nous est inu- « tile. Que M. l'hetman l'emmène avec lui de l'autre côté du Dniestr, « où il réunira tous nos détachements, pour revenir bientôt si l'ennemi « se montre. Les vivres que nous avons ici suffiront pour l'infanterie « qui restera dans le camp retranché; et, si l'on veut bien m'en confier le « commandement, je me fais fort de tenir deux mois contre tout en- « nemi. » Kalinowski rejeta avec hauteur cette proposition, et congédia le conseil de guerre en déclarant qu'il ne laisserait pas échapper une si belle occasion de se venger sur le fils des mauvais traitements que le père lui avait fait éprouver après le désastre de Korsun.

Kalinowski n'était ni aimé ni estimé de ses soldats; dur et impérieux, il se plaisait à faire montre de son autorité en toute occasion, surtout lorsqu'il pouvait croire ses talents militaires mis en doute. D'ailleurs il était bien difficile qu'une armée composée en grande partie de gentils-

hommes, qui se croyaient les égaux de leur général, eût pour lui le respect nécessaire à la discipline. L'opinion de Prziemski, partagée par quelques vieux officiers et répandue dans l'armée, fut bientôt celle de tous les soldats mal disposés à l'égard de leur chef. En outre Kalinowski passait pour malheureux, et, pour surcroît, de mauvais présages augmentaient l'inquiétude et la défiance. Une nuit on avait vu dans le ciel briller un météore semblable à une épée de feu, et, chose terrible, la poignée était à l'orient, la pointe dirigée contre le camp polonais. Il n'en fallait pas davantage pour démontrer aux habiles et aux timides la faute du général et le danger qui menaçait l'armée. Selon les chroniques russiennes, des prédictions encore plus claires auraient dû ouvrir les yeux à l'hetman de la couronne. En ce temps-là, il y avait des esprits en Pologne, comme maintenant à Paris. Près du camp, au bord du Boh, on montrait une caverne, résidence d'un esprit invisible, mais qui répondait d'une voix humaine et fort pertinemment aux questions qu'on lui adressait. Lorsqu'on lui demandait son nom, il disait qu'il s'appelait Spassowski. Un officier français, probablement gascon, alla le consulter sur le résultat de la campagne. L'esprit lui répondit aussitôt en français : « Allez dire à votre général qu'il décampe au plus vite. Voici venir un « cruel ivrogne pour lui faire la barbe. Son rasoir est frais émoulu; gare « qu'avec le poil il n'emporte la tête. »

L'armée polonaise n'avait pas besoin de cet oracle grotesque pour perdre tout sentiment de ses devoirs. Les soldats exprimaient hautement leur méfiance et leur aversion pour leur général. Les cavaliers surtout montraient les plus mauvaises dispositions, et s'excitaient les uns les autres à la désobéissance. Tout se préparait pour une mutinerie, lorsque, le 29 mai 1652, un corps de Tartares parut en vue du camp polonais. Ils s'avançaient lentement, sans montrer d'intentions hostiles, et comme inquiets de la réception qu'on leur ferait. La vue d'un ancien ennemi, la contenance mal assurée des Tartares, le bruit de l'artillerie dirigée contre eux, réveillèrent quelque ardeur chez les Polonais, et la plus grande partie de la cavalerie se lança aussitôt à la poursuite. Quelques instants plus tard des officiers couraient pour rappeler les cavaliers et les ramener à la défense du camp, car on venait d'apprendre que Timothée Chmielnicki avait paru de l'autre côté des hauteurs. Il avait surpris et taillé en pièces des postes avancés, et les fuyards échappés à ses coups disaient qu'il avait 100,000 hommes. Toute l'armée passa la journée sous les armes devant le camp; mais les bois et les marécages lui dérobaient les mouvements de l'ennemi et la tenaient dans une inquiétude d'autant plus grande, que personne ne pouvait en-

core mesurer l'étendue du danger. Il n'y eut point de nouvelle alerte, mais on constata la présence de l'ennemi sur plusieurs points, et partout en forces considérables. La nuit vint, et les soldats, rentrés dans leur camp harassés de fatigue, redoublèrent leurs murmures. Excités par des harangueurs qui leur annoncent pour le lendemain un désastre semblable à celui de Korsun, ils se rassemblent en tumulte et passent bientôt à une mutinerie ouverte. Les plus modérés veulent qu'on abandonne le camp à l'aube pour se replier au delà du Dniestr; d'autres proposent de livrer Kalinowski aux Tartares, ou bien à Chmielnicki, dont, par ce moyen, on ne peut manquer d'obtenir la protection. Au jour levant, l'hetman de la couronne trouve son armée dans la plus déplorable confusion : la cavalerie faisant ses préparatifs de départ; l'infanterie et l'artillerie ébranlées, conservant encore pourtant quelque respect pour leurs chefs, Marko Sobieski et le vieux Prziemski. L'hetman se montre aux mutins et essaye de les rappeler au sentiment de l'honneur militaire. C'est en vain que tour à tour il emploie les prières et les menaces, la cavalerie l'accueille par des huées et des injures, quelques-uns dirigent leurs armes contre lui. Furieux, il court à l'infanterie allemande, la fait mettre en bataille, et, rassuré par sa prompte obéissance, il ordonne à l'artillerie de tourner ses pièces contre les séditieux. « Les lâches! s'écrie-t-il, je saurai les réduire, je les rendrai « braves malgré eux! » Cette démonstration demeurant impuissante, il commande de faire feu sur la cavalerie. Aussitôt cinquante-six pièces, chargées à cartouches, tonnent contre les rebelles, et l'infanterie, composée en majorité d'Allemands, fait également contre eux une décharge meurtrière. Au même moment plusieurs incendies se déclarent dans le camp, toutes les meules de fourrage sont en feu, et un vent violent pousse les flammes sur les tentes et les chariots. Était-ce un accident fortuit, un complot des mutins pour obliger le général à lever le camp, enfin un signal convenu entre des traîtres et l'ennemi? L'arrivée soudaine des Cosaques et des Tartares couronnant les hauteurs parallèles au Boh, porte au comble le désordre et la terreur. Après un moment de stupéfaction à la vue des Polonais tirant les uns sur les autres, les Cosaques se précipitent sur les deux partis en poussant des cris de triomphe. La cavalerie, déjà décimée par les décharges dirigées contre elle, ne rendit pas de combat, et prit la fuite au hasard; mais déjà les bois où quelques-uns cherchaient un refuge étaient occupés par l'ennemi. La plupart, courant devant eux sans savoir ce qu'ils faisaient, se jetaient dans le Boh et s'y noyaient par centaines. Kalinowski, suivi de quelques gentilshommes, se lança au milieu des Cosaques en criant qu'il

ne voulait pas survivre à sa honte. Démonté, blessé plusieurs fois, il combattait encore, lorsqu'une flèche tartare lui donna le coup de grâce. L'infanterie allemande, commandée par Sobieski, se défendit quelque temps avec courage; mais, en voyant paraître tout à coup les Nogaïs prêts à l'attaquer par derrière, elle jeta ses armes et demanda quartier. Le combat n'avait pas duré une heure, mais le massacre ne faisait que commencer. Dans la plaine, dans les bois, au bord de la rivière, les Cosaques s'acharnaient après les fuyards.

Un Tartare apporta à Noureddin la tête de Kalinowski. Le sultan la prit et la montra aux Cosaques en disant : « Voilà la tête de ce coquin « qui avait juré de nous envoyer sa rançon en Crimée, et il a faussé sa « parole. — Sultan, s'écria le colonel Zolotarenko, beau-frère de Chmiel- « nicki, donne-nous cette tête pour en faire cadeau à *notre petit père.* » C'est le nom que les Cosaques donnaient à l'Ataman. Noureddin lui remit son sanglant trophée; mais il reprocha à Timothée et à Zolotarenko de ne pas arrêter la fureur de leurs soldats, qui ne faisaient pas de prisonniers. « Laisse-les s'amuser [1], répondit Zolotarenko. Laisse-leur tuer « des Liakhs tant qu'il en restera. — Pourquoi s'embarrasser quand on « voyage, » disait Timothée. Noureddin représentant que ces *amusements* lui faisaient perdre de belles et bonnes rançons, les colonels cosaques lui offrirent aussitôt de lui payer tant par tête de Polonais. Le Tartare fit son prix, et, sans marchander, les Cosaques achetèrent le droit de tuer.

Sur les bords du Boh se renouvelèrent les sanglantes saturnales des Chérusques après la défaite de Varus. Les Cosaques élèvent à la hâte une large plate-forme, afin que le spectacle qui s'apprête ne soit perdu pour personne. Çà et là ils disposent des tonneaux d'eau-de-vie défoncés. La musique sauvage des régiments zaporogues a retenti. On entonne les chansons du steppe. Au milieu de cris de triomphe et de refrains bachiques se forment des rondes et des danses; puis, sur la plate-forme, à la lueur des flammes qui consument le camp polonais, de longues files de prisonniers s'avancent au milieu de rires et de plaisanteries de cannibales. Chacun veut avoir l'honneur d'être bourreau à son tour. L'un frappe en criant le nom de son village brûlé par les Polonais, un autre rappelle le nom d'un camarade mort; mais c'est surtout le cri de Beresteczko qui redouble leur rage et fait rouler le plus de têtes. Prziemski, amené sur la plate-forme ruisselante de sang, défia ses bourreaux en accablant d'imprécations leur Ataman. Par l'ordre de

[1] Дайте намъ, султане, потишытыся : побыты ляхивъ, що осталысь.

Timothée il subit le supplice le plus long et le plus cruel, sans que son courage se démentît un instant. Les mourzas tartares étaient indignés et suppliaient Noureddin d'intervenir. A leurs reproches, les Cosaques répondaient en leur jetant des poignées de ducats, et les priant de ne pas se mêler de leurs affaires. Inquiets pourtant que le sultan ne revînt sur son marché, ils appelèrent à leur aide les Nogaïs, Tartares plus féroces que ceux de la Crimée, et le massacre s'acheva avec précipitation. Plus de quinze mille Polonais avaient péri égorgés dans la déroute ou noyés dans le Boh; cinq mille furent sacrifiés en cérémonie. Un très-petit nombre, grâce à la bonté de leurs chevaux, entre autres le fils de Kalinowski, parvinrent à traverser la rivière, mais tous furent tués çà et là par les paysans insurgés. Pas un seul n'échappa pour raconter en Pologne ce grand désastre, et de toute l'armée, moins de trois cents hommes survécurent, sauvés par les femmes tartares, qui leur donnèrent des voiles, et qui les cachèrent dans leurs chariots après leur avoir barbouillé le visage avec de la poudre. Parmi le grand nombre de gentilshommes d'illustre maison victimes de cette cruelle journée, personne ne fut plus généralement regretté que Marko Sobieski. Son frère Jean, auquel un si brillant avenir était réservé, l'avait accompagné jusqu'alors dans toutes ses expéditions. Cette fois, une blessure reçue dans un duel l'avait retenu loin de l'armée, et il vécut pour venger Marko et son pays.

Trois jours après le vieux Bogdan arriva sur le champ de bataille. Déjà il avait reçu la tête de Kalinowski, et peut-être avait-il retardé sa marche pour ne pas arrêter le carnage. Il se montra fort mécontent et gourmanda son fils et ses colonels pour avoir combattu sans son ordre. Les Cosaques avaient encore trente Polonais vivants, qu'ils réservaient pour des supplices raffinés. L'Ataman se les fit livrer, leur donna des habits, et déplora devant eux ce qu'il appelait l'étourderie de son fils. Apprenant que les Tartares avaient caché deux cent cinquante-six autres prisonniers, il loua leur générosité, paya les rançons et les fit conduire à Czehrin, en leur promettant de les mettre en liberté dès qu'ils l'auraient remboursé de ses avances. Il fit enterrer honorablement le corps de Kalinowski, qu'on rechercha par son ordre, et qui fut reconnu à la lettre de Chmielnicki conservée dans sa poche. Puis il disposa sommairement du butin. Pour lui-même il prit l'artillerie des Polonais, et abandonna le reste aux Tartares, c'est-à-dire fort peu de chose, car l'incendie du camp avait presque tout consumé. Tandis qu'il faisait parade d'humanité devant ses Cosaques, il faisait annoncer au frère de Kalinowski, campé avec quelques troupes aux bords du Dniepr, la mort de l'hetman et la destruction de son armée, et lui envoyait un cheval avec les

crins coupés et une corde autour du cou. Pour les Slaves de cette époque un pareil présent était la plus sanglante injure.

Je ne sais s'il faut voir une dérision semblable dans la lettre qu'il adressa en même temps à Jean Casimir. « Mon fils, écrivait-il, était en « route pour aller prendre femme, lorsque tout à coup Kalinowski lui a « barré le chemin, contre le droit des gens, lorsque Dieu laisse libres la « terre et l'eau aux bons comme aux méchants. J'avais averti monsieur « l'hetman, et lui avais conseillé de ne pas se mettre à la traverse. Je « supplie votre Majesté de pardonner à mes Cosaques, si, mauvaises têtes « par nature, ils ont poussé la plaisanterie un peu trop loin. » On eût dit qu'il s'agissait d'excuser un tour d'écolier.

A la nouvelle de la journée de Batoh, tous les détachements polonais qui se trouvaient en Ukraine, en Podolie et même dans la Sévérie, se hâtèrent de faire leur retraite, car déjà tout le pays se soulevait contre eux. Chmielnicki ne poursuivit pas leurs bandes fugitives. Il pouvait entrer à leur suite en Pologne, car il n'y avait plus d'armée pour lui résister, mais ce qu'il avait de plus à cœur, c'était d'affermir son autorité en Ukraine. Modéré dans le triomphe, il parut ne prétendre à en retirer d'autres fruits que l'exécution du traité de Zborow. En effet, ses premières mesures eurent pour but de rassurer les gentilshommes propriétaires, de les prendre sous sa protection, et de rappeler aux paysans qu'ils eussent à payer à leurs seigneurs les redevances accoutumées. On a déjà vu que l'idée de l'émancipation complète des Russiens n'avait jamais été admise par l'Ataman; tout au plus s'était-il appliqué à rendre leur position meilleure et leur servitude tolérable, mais jamais il n'avait pensé à leur accorder des droits égaux à ceux des gentilshommes ou des Cosaques enregistrés. Chmielnicki voulait des priviléges pour ses soldats; les paysans rêvaient une indépendance absolue, et cette séparation de vues et d'intérêts devait continuer à être pour l'Ukraine une cause permanente de désordre et de faiblesse.

P. MÉRIMÉE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Éphèse et le temple de Diane, par *Édouard Falkener*. Londres, 1862.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Le temple de Diane.

Le temple de Diane a été l'objet de traités spéciaux dans l'antiquité. Chersiphron et Métagène composèrent un volume sur ses proportions et sur l'ordre ionique, dont il était la plus éclatante manifestation. Démocrite en parla à son tour. Philon avait écrit un ouvrage dont un fragment nous est resté [2] : ce n'est malheureusement qu'une description des fondations fort ampoulée. Mais tel est le jeu de la destinée : ce temple si célèbre, on en ignore encore l'emplacement. Les voyageurs modernes ont beaucoup parlé de ce problème. Si je voulais reproduire et discuter toutes les opinions émises à ce sujet, un article entier n'y suffirait pas. M. Falkener réfute avec assez de vraisemblance des hypothèses qui ne reposent point sur des faits certains. Lui-même propose un emplacement nouveau, en tombant dans les errements de ses prédécesseurs, c'est-à-dire sans s'appuyer sur des faits matériels et sur des découvertes. Tous les raisonnements ne vaudront jamais un coup de pioche : au lieu de me prouver, par les rapprochements les plus ingénieux, que là devait être le temple, frappez le sol et montrez où il est. Éphèse a été ruinée, bouleversée, mais jamais au point de ne conserver aucune trace de son passé. Non-seulement la terre recouvre des débris d'entablements, de colonnes, de frises, mais le soubassement a dû demeurer intact. Assis sur un marais desséché, au fond d'un port artificiel auquel il touchait par d'immenses escaliers, le temple d'Éphèse a été établi sur les fondations les plus solides et les plus savantes. Je m'étonne qu'aucun des explorateurs qui ont étudié la question n'ait entrepris des fouilles, ou, du moins, dans les parties marécageuses, des sondages, moins difficiles qu'on ne le croit. Je le sais par expérience, puisque j'ai reconnu, par une série de sondages semblables, les ports et les quais de Carthage, disparus sous les sables, sous la vase et sous

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'avril 1863. — [2] *De septem orbis miraculis*, VI.

les infiltrations de la mer. Il y a là, pour un voyageur capable de persévérance, un noble but. Certes, celui qui retrouvera les débris du temple le plus vaste et le plus fameux de l'Ionie sera récompensé par l'estime du monde savant : or la découverte me paraît infaillible.

En acceptant donc des études qui ont toujours un caractère hypothétique et provisoire, je redirai les preuves qui semblent à M. Falkener propres à déterminer l'emplacement du temple de Diane. Son système n'a rien que de plausible : toutefois il serait téméraire de se prononcer, quand d'un jour à l'autre une découverte qu'il faut prévoir nous donnera la certitude.

En premier lieu, il est constant, d'après les auteurs [1], que le temple de Diane était en dehors de la ville, sur le bord de la mer [2], ou plutôt, ce qui est plus précis, au fond du port sacré [3]. Le port sacré, étant séparé de la mer par un long canal navigable, a pu être considéré comme un lac; peut-être n'était-ce, dans le principe, qu'un lac qui fut agrandi, régularisé, creusé, pour servir d'abri aux vaisseaux. Pline dit que le temple, de peur des tremblements de terre, avait été établi au milieu d'un marais consolidé. La raison semble assez peu sérieuse, et, d'un autre côté, il est évident qu'il ne faut point se figurer les ruines submergées par le marais qu'on voit aujourd'hui à peu de distance. La partie sur laquelle le temple avait été construit a dû être remblayée de telle sorte dans l'antiquité, les débris qui se sont accumulés et que la terre et l'herbe ont peu à peu recouverts ont dû être si considérables dans les temps modernes, qu'il faudrait plutôt fouiller un tumulus que le fond d'un marais. Enfin le temple était situé entre les deux bras [4] d'une petite rivière qui s'appelait le *Sélinus*. Ces renseignements circonscrivent d'une façon notable l'espace où il faut chercher : cependant, comme l'étendue exacte et les limites du port sacré ne sont point connues, comme le terrain compris entre deux bras d'une petite rivière dont le cours a changé est assez étendu pour embarrasser l'explorateur, comme le Caystre, d'après le témoignage de M. Falkener, coule aujourd'hui sur le bassin du port sacré, après l'avoir ensablé et comblé, on voit que rien ne peut être affirmé avec évidence. M. Falkener le sent et il s'appuie sur d'autres inductions.

Vitruve nous apprend, par exemple, que le temple était à un mille et demi des carrières du mont Pion, d'où le marbre fut tiré pour le

[1] Hérod. I, XXVI; Strabon, p. 641; Diog. Laert. IX, I. — [2] Hérod. II, X; Strab. p. 691; Plin. *Hist. nat.* II, XCI; Callimaque, *Hymn.* V, v. 237. — [3] Athén. p. 361; Strab. p. 639. — [4] Plin. *Hist. nat.* V, XXXI; Xénoph. *Anab.* V.

bâtir. Xénophon dit qu'il était à sept stades de la ville, et Strabon à deux portées de javelot (mais il est juste de dire que la ville s'était étendue, et, par conséquent, rapprochée du temple à l'époque où vivait Strabon). Il serait trop long de reproduire ici les calculs et les raisonnements auxquels M. Falkener se livre pour accorder ces témoignages et en tirer quelque clarté. Je renvoie à son ouvrage, et je persiste à conclure que des fouilles intelligentes peuvent seules trancher la question.

Il est attesté par les anciens que le temple de Diane fut reconstruit *huit* fois. Le temple primitif, qu'on attribuait aux Amazones, deux autres qu'on rebâtit ensuite, furent détruits par le feu[1], de même que le vieux temple de Junon Argienne avait été brûlé par l'imprudence de la prêtresse Chrysis. Rien n'était plus fréquent que l'incendie des temples grecs, avec leurs charpentes de bois, leurs guirlandes de feuillage desséché, avec les offrandes sans nombre qui les remplissaient. C'est pourquoi les architectes du siècle de Périclès essayèrent de couvrir la plus grande partie des édifices avec des poutres de marbre. Le *quatrième* temple d'Éphèse fut livré aux flammes par Lygdamis[2], sous le règne d'Ardys II, roi de Lydie. Callimaque, cependant, dans son hymne à Diane, affirme que Lygdamis fut repoussé par la puissante déesse[3].

Le *cinquième* temple était encore debout sous le règne de Servius Tullius à Rome (557 avant J. C.), et l'on croyait généralement qu'il avait été construit à l'aide des contributions volontaires des peuples de l'Asie Mineure; c'est pourquoi Servius persuada aux Latins de s'unir à lui, afin d'élever de même à Diane un temple qui serait une occasion de rapprochement et d'alliance entre Rome et les pays voisins.

Le *sixième* temple fut établi sur un emplacement autre que l'emplacement des temples précédents. Peut-être un tremblement de terre avait-il renversé le cinquième temple, si l'on en juge par le soin que prennent les Éphésiens de chercher un sol que ne puissent ébranler des mouvements souterrains, et ce sol est le milieu d'un marais. Théodore de Samos, architecte et sculpteur, jeta les fondations; mais ce ne fut que vers 460 avant J. C. que Chersiphron et Métagène entreprirent les constructions véritables. Les matériaux qu'ils employaient, architraves, tambours de colonnes, chapiteaux, étaient si énormes et d'un poids si extraordinaire (c'était le marbre du mont Pion), qu'il fallut inventer des machines nouvelles pour les amener des carrières aux chantiers. La pire difficulté fut d'élever les architraves immenses sur le sommet des

[1] Plin. *Hist. nat.* XVI, LXXIX. — [2] Hésych. *sub verb.* — [3] Callimaque, v. 251 à 258.

colonnes. Les architectes employèrent un système de remblais, de plans inclinés, de levées de terre, qui atteignaient les chapiteaux et disparaissaient ensuite, système qu'ils avaient emprunté certainement aux Égyptiens. Malgré cela, le peuple voulait croire à un miracle, et l'on répétait que Diane elle-même avait placé d'une manière surnaturelle l'immense linteau qui surmontait la porte. Ce vaste édifice fut brûlé à son tour l'année de la mort de Socrate, l'an 400 avant J. C.[1]

Le *septième* temple fut élevé alors avec une magnificence telle, qu'elle inspira à Érostrate l'idée d'immortaliser son nom en incendiant le monument, folie digne d'une âme grecque, amoureuse de la gloire à tout prix. Ce malheur arriva l'année même de la naissance d'Alexandre (l'an 356). Le *huitième* temple devait durer plus longtemps. On sait que les Éphésiens et les autres Ioniens firent de grands sacrifices pour le bâtir, et qu'ils refusèrent l'offre que leur faisait Alexandre de se charger des frais de la reconstruction. Les siècles qui suivirent l'ornèrent à plaisir, et l'on en vint à ce point d'émulation, que des rois, des villes, des particuliers, tinrent à honneur d'offrir des colonnes monolithes, sculptées, et sur chacune desquelles leur nom était inscrit.

Avant de parler de ce temple définitif, il convient de revenir sur le *sixième*, œuvre de Chersiphron et de Métagène. Vitruve raconte que les colonies ioniennes, parties de la Grèce pour s'établir en Asie Mineure, bâtirent en commun le temple de Neptune Panionien. Ce temple était semblable à ceux de la mère patrie, et *dorique*, par fidélité à la tradition. Plus tard, quand on se proposa d'élever à la Diane d'Éphèse un monument immense, national, auquel contribuaient toutes les cités ioniennes, on voulut que ce temple fût national, même par son architecture, et l'on chercha un ordre nouveau : cet ordre, créé et adopté par les Ioniens, fut nommé l'ordre *ionique*.

Que faut-il croire du récit de Vitruve? Faut-il tout adopter ou tout rejeter? J'y trouve d'abord des indications non moins plausibles que curieuses. Le dorique n'eut un nom que le jour où un ordre différent fut inventé; auparavant, il était unique : c'était l'ordre grec, pratiqué par les Achéens aussi bien que par les Doriens, qui les dépossédèrent. Comme ce fut à l'époque où les Doriens dominaient qu'un nom lui fut donné pour le distinguer de l'ordre nouveau, il reçut naturellement le nom des antagonistes des Ioniens. En second lieu, aux yeux des anciens, l'ordre ionique était plus jeune que l'ordre dorique. Ils croyaient qu'on l'avait appliqué pour la première fois à un grand édifice au milieu du

[1] Euseb. Pamph. *Chron. Can.* I, 234.

VIe siècle, quand le temple d'Éphèse fut bâti. Pline joint son témoignage à celui de Vitruve : « C'est dans le temple d'Éphèse, dit-il, que l'on « donna aux colonnes des bases et des chapiteaux (avec volutes), et que « l'on choisit, pour la largeur de la colonne, la huitième partie de sa « hauteur. »

Il est impossible de ne point prendre en considération sérieuse le témoignage de deux écrivains qui avaient sous les yeux tant de traités composés par les architectes grecs, bien plus, par Chersiphron et par Métagène eux-mêmes. Cependant, l'ordre ionique a-t-il été révélé, pour la première fois, en Ionie, et le temple d'Éphèse marque-t-il son apparition ? Un seul homme, d'un seul effort, est-il arrivé tout à coup à une formule qui semble demander le travail, les hésitations, les progrès de plusieurs générations ? On voit sur les émaux et les ivoires trouvés à Ninive des rosaces, des trèfles, des palmettes, des volutes. Dans le palais de Sargon, que les inscriptions placent à la fin du VIIIe siècle, on remarque un bas-relief avec des colonnes qui ressemblent beaucoup à l'ionique par leurs bases et leurs petites volutes[1]. On a noté depuis longtemps des passages de la Bible où les soutiens des portes sont appelés *aïl* (bélier), *aïlim* (béliers), et Plutarque, qui parle d'un autel construit avec des cornes, fournit un rapprochement intéressant. Que dire du chapiteau trouvé par M. de Saulcy dans la Moabitide, des tombeaux de Théra, où les pilastres, semblables à l'ionique, attestent un travail très-ancien, de Sélinonte, la ville à demi phénicienne, qui nous montre des éléments ioniques mêlés au dorique, avant que la définition précise des deux ordres fût établie ? Bien d'autres indices nous apprennent que l'ordre ionique n'est point né d'un seul jet, et que ses éléments existaient dans le vieil Orient. Nous rencontrons, dans les colonies grecques, des monuments ioniques antérieurs à la construction du temple d'Éphèse, tels que certains tombeaux de l'Asie Mineure et de la Cyrénaïque. Pausanias signale un édifice ionique construit l'an 648, un siècle avant Chersiphron[2] : c'était le trésor que Myron, tyran de Sycyone, avait fait élever à Olympie, et qui contenait deux chambres, l'une dorique, l'autre ionique.

L'architecture est le plus impersonnel, le plus complexe de tous les arts, celui qui représente le mieux l'ensemble d'une civilisation : on conçoit qu'un seul homme n'ait point suffi pour créer un ordre d'architecture. L'ionique existait déjà, à l'état latent pour ainsi dire; il y avait des éléments dispersés, de petits monuments, des détails, des essais

[1] Consultez l'ouvrage de Botta, pl. CXIV. — [2] VI, XIX.

malheureux ou heureux. Un architecte de génie, Chersiphron, que l'on a appelé en Allemagne l'Homère de l'architecture, présenta dans de grandes proportions, et avec des formules arrêtées, tout le travail des générations précédentes : il résuma leurs découvertes, les mit en une belle et simple ordonnance, marqua l'œuvre de son cachet individuel, et lui donna l'unité. Voilà dans quel sens le temple d'Éphèse fut l'apparition de l'ordre ionique; voilà avec quelles restrictions nous accepterons les témoignages de Vitruve et de Pline. C'est ainsi que, sous Justinien, après la longue transformation de l'art, en présence de besoins nouveaux, après de nombreux essais d'architecture religieuse et l'appropriation successive de la basilique romaine ou des thermes au culte chrétien, Anthémius et Isidore, deux Ioniens (rapprochement digne d'être noté), bâtirent Sainte-Sophie, et résumèrent tout le mouvement des siècles précédents. Ils arrêtèrent le type de l'architecture byzantine : mais, avant Sainte-Sophie, il y avait eu un long et secret enfantement de l'art byzantin.

Après l'incendie d'Érostrate, il fallut recommencer pour la huitième fois la construction, ou, si l'on y avait consenti, la restauration du temple, car le feu, qui ne pouvait s'établir que dans les charpentes et les parties hautes, ne devait point anéantir complétement le monument. Si l'intérieur était perdu, par la chute des poutres enflammées, si le marbre éclatait par l'action de la chaleur, les colonnes du péristyle devaient être protégées, jusqu'à un certain point, par l'interposition des murs de la cella. L'indignation causée par l'acte insensé d'Érostrate fut telle, que les femmes elles-mêmes firent le sacrifice de leurs parures, tandis que les hommes aliénaient de leurs propres biens : en outre, on tira un profit considérable de la vente des colonnes épargnées et des matériaux (ce qui prouve que cette fois on voulut rebâtir à neuf). En vain Alexandre offrit plus tard de se substituer aux Éphésiens dans cette entreprise : on lui répondit par un refus flatteur, en protestant « qu'il n'était point juste qu'un dieu élevât des temples à d'autres dieux. »

Le temple avait 425 pieds de long, 220 de large; il était exhaussé sur 10 degrés. Wilkins suppose, non sans vraisemblance, qu'il ne faut point réunir ces 10 degrés, mais en séparer 7 pour le péribole, et en garder 3, selon l'usage, pour le temple proprement dit. Une difficulté beaucoup plus grande, c'est de se rendre compte de la place occupée par les 127 colonnes que mentionnent les auteurs. Faut-il comprendre dans ce nombre les colonnes intérieures, qui supportaient les portiques et bordaient l'hypèthre? M. Falkener, gêné comme tous les archéologues par ce chiffre impair, qui ne se prête point à une répar-

tition régulière et architecturale, propose de corriger le texte de Pline, et de lire « cent vingt colonnes, dont sept furent données par des rois. » En effet, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le plan restitué qu'il publie, 120 colonnes se distribuent de la façon la plus naturelle, en donnant au double portique qui entoure la cella 19 colonnes de longueur sur 10 de façade, en ne faisant porter que par 10 colonnes l'intérieur du naos; et cependant M. Falkener, en ajoutant 4 colonnes dans l'opisthodome, manque lui-même à son programme, et produit un chiffre total de 124. Il faudrait, pour être logique, que l'opisthodome n'eût point de colonnes ou qu'elles fussent cachées, renfermées de telle sorte, que les auteurs anciens eussent pu n'y point songer. De tels problèmes occupent utilement et occuperont toujours l'imagination et la science des architectes. Ils n'obtiendront un résultat véritable, je ne crains pas de le répéter, que lorsque des fouilles méthodiques auront permis de s'appuyer sur des notions certaines et non plus sur des hypothèses.

Le nouveau temple était toujours d'ordre ionique; il était décastyle, ce qui veut dire qu'il avait 10 colonnes sur sa façade. On ne peut se fier aux médailles qui représentent d'une manière singulièrement abrégée le sanctuaire de Diane. Tantôt elles nous montrent une façade de 6 ou 8 colonnes, tantôt de 4 et même de 2 colonnes. Sur une surface aussi réduite que l'était celle des monnaies antiques, il était nécessaire de simplifier l'architecture, et d'en offrir plutôt le souvenir que l'imitation juste. La hauteur des colonnes était de 60 pieds, ce qui laisse supposer plus de 7 pieds de diamètre, en acceptant la règle indiquée par Vitruve, qui affirme que les Ioniens donnaient à leurs colonnes pour diamètre la huitième partie de la hauteur. Je ne puis entrer dans le détail de toutes les mesures que M. Falkener essaye d'obtenir par des calculs hypothétiques et des déductions habiles. Je renvoie à son ouvrage; de même qu'il faut le lire, pour se faire une idée de la place que pouvaient occuper les 36 colonnes, ornées de couleurs, de sculptures, de métal, de dorures, et dont l'une avait été travaillée par le célèbre Scopas. M. Falkener met 18 de ces magnifiques colonnes en avant du pronaos, 18 en avant du posticum, distribution très-plausible, puisque la décoration devait être particulièrement riche auprès de chacune des entrées. C'est ainsi que, sur le temple de Phigalie, et sur un des temples de Sélinonte, les métopes du pronaos et du posticum étaient décorées de sculptures, tandis que les métopes extérieures restaient lisses; c'est ainsi qu'à Athènes le Théséion nous montre la frise du posticum rehaussée de reliefs, tandis que les métopes de la façade

extérieure qui précède le posticum restent sans sculptures. On pourrait citer bien d'autres exemples, et le temple de Jupiter à Olympie, et le temple de Minerve à Sunium, qui prouvent que l'on s'appliquait surtout à orner ces parties des sanctuaires grecs. Quant à la richesse de ces 36 colonnes, on ne peut trop s'en faire une idée, même d'après les colonnes déjà si riches de l'Érechthéion d'Athènes. Il y avait là comme un défi entre les rois, les villes et les particuliers de l'Asie. Peut-être le bon goût et la sobriété propres à l'esprit grec avaient-ils été sacrifiés à l'ostentation.

Le temple d'Éphèse avait un hypèthre, c'est-à-dire que l'intérieur de la cella était découvert et entouré d'un double rang de colonnes superposées. Les dimensions mêmes de l'édifice imposaient ce mode de construction, si familier, du reste, aux Hellènes. A l'extérieur, une série de statues était disposée sur les degrés du péristyle, au pied de chaque colonne : c'est ce que nous apprend une monnaie d'Éphèse publiée par Venuti [1], et où l'on croit reconnaître que ces statues étaient des Canéphores. J'ai remarqué un système semblable de décoration sur un des longs côtés du Parthénon; mais la nature du travail, le caractère des scellements et des encastrements qui portent encore témoignage, ne laissent point douter que ces additions ne fussent l'œuvre d'une époque postérieure aux beaux siècles, peut-être même de l'époque romaine.

Les portes du temple étaient en bois de cyprès, et, 400 ans après leur construction, elles semblaient encore neuves. On avait choisi le cyprès, parce qu'il garde toujours sa beauté et son poli, et l'on avait eu soin de tenir les bois plongés pendant 4 ans dans une préparation qui devait les pénétrer et les rendre immortels. Les modernes devraient apprendre des Grecs cette prévoyance merveilleuse qui embrasse l'avenir et veut assurer aux moindres détails de chaque monument, non-seulement la perfection, mais la durée.

Les plafonds du portique étaient en bois de cèdre, ornés de peintures probablement, et enfin l'escalier était fait de ceps de vigne séculaires qui venaient de Chypre, tant renommée pour ses vins.

Dans le sanctuaire, on remarquait d'abord la statue de la déesse, bien connue par de nombreuses représentations (la plus belle est au Musée de Naples), avec ses mamelles multipliées et tous les animaux dont l'antiquité se plaisait à couvrir la gaîne égyptienne qui formait son corps. A côté de la statue conforme à la tradition, reine du sanctuaire,

[1] *Mus. Alb.* I, XIII, 3.

il y avait d'autres images de Diane, plus récentes, de mains diverses, la Diane chasseresse, surtout, qui inspirait les artistes des beaux siècles. L'idole proprement dite était cachée à la multitude par un rideau richement brodé, couvert sans doute d'ornements assyriens, de même que le rideau d'Olympie[1]. Ce rideau ne se tirait que lorsque la foule était rassemblée, silencieuse, et au signal de la trompette sacrée[2]. Dans le sanctuaire était aussi le fameux char sur lequel, les jours de fête, on promenait à travers la ville la statue de Diane d'Éphèse; pour empêcher qu'elle ne vacillât et tombât, on soutenait alors ses deux bras par des supports dorés, par des *broches*, comme disent quelquefois les numismatistes : en effet, sur les monnaies qui rappellent ces processions, les supports fixés sous les mains de Diane ressemblent à des broches.

Les auteurs nous apprennent aussi qu'il y avait une fontaine dans le temple (peut-être la fontaine *Hypélæos*, selon M. Falkener) qui avait été ornée par Thrason. L'étymologie même du nom d'Hypélæos me ferait croire qu'elle était dans un tout autre lieu qu'un temple.

Enfin Pline affirme qu'il faudrait plusieurs volumes pour décrire les objets précieux qui se trouvaient dans le sanctuaire; Strabon, moins emphatique, nous dit, du moins, qu'on y voyait des statues de Praxitèle et de Thrason. Pausanias cite la statue de *la Nuit*, œuvre primitive de l'école de Samos et de son chef Rhœcus. Les images des Amazones étaient nombreuses, dans un lieu que les Amazones avaient, les premières, consacré. Les plus mémorables statues étaient celles de Polyclète, de Phidias, de Crésilas, de Phradmon, de Cydon. Les Grecs se plaisaient à raconter que ces cinq artistes avaient concouru, que Polyclète fut vainqueur dans la lutte, mais que les Éphésiens gardèrent les œuvres des cinq concurrents. Il est plus vraisemblable que cette comparaison entre des produits semblables fut fortuite, et que jamais des artistes, différents d'âge, du reste, ne furent ainsi mis aux prises. Les Éphésiens avaient acheté, à des époques diverses, un certain nombre de statues d'Amazones pour orner le temple : ce fut la postérité qui établit ce concours imaginaire, estimant que l'œuvre de Polyclète était la plus heureuse. Les tableaux n'étaient pas moins fréquents : il y en avait de Parrhasius, de Timarète, fille de Nicon, de Calliphon, qui représenta le combat des Troyens et des Grecs auprès du vaisseau d'Euphranor, de Timanthe, d'Apelle, qui peignit Alexandre tenant la foudre, de Nicias, etc. On a dit plus d'une fois qu'il y avait dans le sanctuaire un véritable musée de peinture.

[1] Paus. V, XII. — [2] Voy. Falkener, p. 298.

M. Falkener termine son ouvrage en décrivant plusieurs édifices qui se rattachaient au temple de Diane : le portique de Damianus, la salle des festins, le bois sacré, la grotte de Syrinx, le temple d'Hécate. Il raconte même les déprédations successives qu'a subies ce célèbre monument; la plus funeste fut celle de Néron. Sous le règne des deux Gallien, au milieu du IIIe siècle de notre ère, les Goths envahirent l'Asie Mineure, pillèrent le temple d'Éphèse et y mirent le feu; l'herbe recouvrit bientôt les débris et les cendres : ainsi fut posé un problème que l'archéologie ne pourra résoudre qu'en fouillant les ruines entassées par les Goths.

BEULÉ.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 22 juin, l'Académie des sciences a élu M. le contre-amiral Pâris à la place vacante dans la section de géographie et de navigation par le décès de M. Bravais.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 30 mai, l'Académie des beaux-arts a élu M. Caulbach, de Munich, à la place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Hess.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu, le samedi 13 juin, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Giraud.

La séance s'est ouverte par un discours du président annonçant les prix décernés et les sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS.

Section de philosophie. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1862, le sujet de prix suivant : « Du rôle de la psychologie en philosophie. »

Ce prix a été partagé entre M. Nourrisson, professeur de logique au lycée Napoléon, et M. Maurial, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Section de législation, droit public et jurisprudence. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1859, et prorogé à 1862 la question suivante : « Rechercher, au point « de vue philosophique et moral, quelle est, d'après leur nature et leur mode d'in- « fliction, l'influence des peines sur les idées, les sentiments, les habitudes de ceux « à qui elles sont infligées, et sur la moralité des populations. »

Ce prix n'a pas été décerné; deux médailles de 1,000 francs chacune sont accordées, à titre de récompense, l'une à M. Tissot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon : l'autre à M. Grindon, docteur en droit, avocat à la cour impériale de Lyon.

Section d'économie politique et statistique. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1861, le sujet de prix suivant : « Du prêt a intérêt. »

Ce prix a été décerné, à titre égal, à M. Batbie, ancien auditeur au conseil d'État, avocat à la Cour impériale de Paris, professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris, et à M. Fernand de Maillard, docteur en droit, avocat à la Cour impériale de Dijon.

L'Académie avait, en outre, mis au concours, pour l'année 1860, puis remis à 1862, le sujet de prix suivant :

« Déterminer les causes auxquelles sont dues les grandes agglomérations de po- « pulation. Expliquer les effets qui s'ensuivent sur le sort des différentes classes de « la société, et sur le développement de l'industrie agricole, manufacturière et com- « merciale. »

Ce prix n'a pas été décerné. Une mention honorable est accordée à M. Édouard Mercier, rédacteur au ministère de l'instruction publique.

Section d'histoire générale et philosophique. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1862, le sujet de prix suivant : « Rechercher et retracer, en se servant des « documents imprimés et en recourant aux documents inédits, les origines de nos éta- « blissements dans les Indes orientales; en expliquer les progrès, et indiquer les « causes diverses de leur décadence jusqu'à l'affermissement de la domination an- « glaise, en assignant la part qu'ont eue, soit dans leur développement, soit dans « leur ruine, l'État, les Compagnies et les rivalités personnelles. »

Ce prix a été décerné à M. Herman, ancien élève de l'École polytechnique.

L'Académie avait également proposé, pour l'année 1862, le sujet de prix suivant : « Rechercher, à l'aide des documents publiés et inédits, les changements in- « troduits ou tentés sous le règne de Charles VII, soit dans les conseils du roi et la « conduite générale des affaires, soit dans l'établissement des impôts et l'état de l'ad- « ministration, soit dans la formation et l'organisation de l'armée, soit dans les « rapports de l'Église avec l'État, et assigner la part qu'ont prise à ces diverses « mesures la noblesse, le clergé et le tiers état. »

Ce prix a été décerné à M. Vallet (de Viriville), professeur adjoint à l'École des chartes.

Section de politique, administration, finances. — L'Académie avait proposé, en 1857, pour l'année 1859, puis remis à 1862, le sujet de prix suivant : « De l'impôt avant « et depuis 1789. »

Ce prix n'a pas été décerné. Deux récompenses de 500 francs chacune sont accordées, l'une à M. Geneste, substitut du procureur impérial à Sarlat, l'autre à l'auteur unonyme du mémoire n° 2.

Prix quinquennal fondé par M. le baron Félix de Beaujour. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1859, puis remis à 1862, le sujet de prix suivant: « Les institutions de crédit. »

Ce prix a été décerné à M. Batbie, ancien auditeur au conseil d'État, avocat à la Cour impériale de Paris, professeur suppléant à la faculté de droit de Paris.

Prix quinquennal fondé par feu M. le baron de Morogues. — Ce prix a été partagé également entre M. de Magnitot, préfet de la Nièvre, auteur d'un livre intitulé *De l'Assistance en province, cinq années de pratique,* et M. Émile Laurent, avocat, chef de division à la préfecture de la Gironde, auteur d'un livre intitulé *Le paupérisme et les associations de prévoyance.*

Une mention très-honorable est accordée à M. Alphonse Feillet, pour son ouvrage sur *la Misère au temps de la Fronde et Saint-Vincent de Paul.*

Prix Léon Faucher. — L'Académie avait proposé pour sujet de prix la question suivante : « Histoire commerciale de la ligue hanséatique. »

Ce prix a été décerné à M. Émile Worms, licencié en droit.

PRIX PROPOSÉS.

Section de philosophie. — L'Académie propose, pour l'année 1865, le sujet de prix suivant: « Examen de la philosophie de Malebranche. »

Programme : 1° « Dans la partie biographique du Mémoire, rechercher quelle a « été, dans l'Oratoire, l'éducation philosophique de Malebranche; 2° Exposer les res« semblances et les différences de la philosophie de Descartes et de celle de Malebranche « pour la méthode, les principes, les conclusions ; 3° Apprécier la polémique de « Malebranche et d'Arnauld sur la théorie des idées, la critique de la vision en Dieu « par Locke, et celle du système entier par les écrivains de la Compagnie de Jésus; « 4° Suivre la philosophie de Malebranche jusqu'au milieu du XVIII° siècle; 5° Fi« nir en établissant les mérites et les défauts de cette philosophie, et en se deman« dant si elle laisse en métaphysique, en morale, en théodicée, quelque idée qui « subsiste, et que puisse recueillir et mettre à profit la philosophie de notre temps. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 janvier 1865.

Section de morale. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à 1863 le sujet de prix suivant : « Exposer, d'après les meilleurs documents qui ont pu être recueillis, « les changements survenus en France, depuis la révolution de 1789, dans la con« dition matérielle ainsi que dans l'instruction des classes ouvrières, et rechercher « quelle influence ces changements ont exercée sur l'état de leurs habitudes mo« rales. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 30 octobre 1863.

L'Académie a également proposé, pour l'année 1863, le sujet de prix suivant : « Examen du traité des Devoirs, de Cicéron. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 octobre 1863.

Section de législation, droit public et jurisprudence. — L'Académie rappelle qu'elle

a mis au concours, pour 1863, le sujet de prix suivant, substitué à celui qu'elle avait proposé pour 1860 : « Rechercher dans l'histoire et les traditions du commerce, « et dans les lois qui l'ont régi, l'origine et le développement de la division des va-« leurs financières et industrielles en actions transmissibles. »

L'Académie a également proposé, pour l'année 1863, le sujet de prix suivant : « Du sénatus-consulte Velléien relatif aux engagements des femmes. »

Ces deux prix sont chacun de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 octobre 1863.

Section d'économie politique et statistique. — L'Académie propose, pour l'année 1864, le sujet de prix suivant : « Rechercher les conditions de la circulation fidu-« ciaire, et signaler les différences essentielles entre le billet de banque et les autres « valeurs de crédit. »

« Parmi les questions que soulèvent les institutions de crédit, il n'en est pas de « plus utile à examiner que celle de la nature véritable du billet de banque. Les con-« currents auront à étudier les motifs des restrictions apportées à l'émission des « billets de banque, en France, en Angleterre et dans d'autres pays, ainsi qu'à re-« chercher les causes et les effets de l'extension qu'a prise de nos jours l'usage du « *chèque.* »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1864.

Section d'histoire générale et philosophique. — L'Académie propose, pour 1864, le sujet de prix suivant :

« Examiner quels furent le caractère, les desseins, la conduite de Philippe IV, « dit le Bel, dans ses actes législatifs, politiques, administratifs et militaires; Quelles « en furent l'influence et les conséquences, soit en bien, soit en mal, sur les des-« tinées de la France, pour la condition des personnes, le mouvement des esprits, « les intérêts matériels; Comment et en quoi les effets de ses institutions et de son « gouvernement furent continués, détournés ou interrompus par les événements ar-« rivés pendant les trois règnes de ses fils. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1864.

Section de politique, administration, finances. — L'Académie avait proposé, pour l'année 1862, le sujet de prix suivant : « Du contrôle dans les finances sur les re-« cettes et les dépenses publiques. »

Les mémoires envoyés n'ayant pas été jugés dignes du prix, l'Académie remet la question au concours pour 1865.

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires seront reçus jusqu'au 31 décembre 1864.

L'Académie propose, pour 1865, le sujet de prix suivant :

« Décrire et comparer l'organisation et les attributions de l'administration locale « dans les départements et les communes en France, et dans les comtés, cités, « bourgs et paroisses en Angleterre; Faire connaître les agents et les corps délibé-« rants dont cette administration se compose, et énumérer leurs attributions prin-« cipales, en ce qui concerne notamment la gestion des propriétés communes, la « sûreté générale et la police, la viabilité, l'hygiène, l'instruction publique et les « institutions de charité; Indiquer les voies et moyens affectés aux dépenses de l'ad-« ministration locale dans les deux pays et le mode de recouvrement; Donner un « aperçu des commissions locales et des associations privées qui sont chargées d'un « service qui, dans l'un ou l'autre des deux pays, rentre dans les attributions de

« l'administration locale; Exposer les moyens d'autorité ou de contrôle sur l'administration locale, qui appartiennent à l'autorité centrale, soit exécutive, soit législative. »

« L'Académie ne demande pas aux concurrents un tableau détaillé et complet de « l'administration locale dans les deux pays. Ils devront s'attacher surtout à faire ressortir le caractère général, les ressemblances et les différences des deux systèmes « administratifs, et en signaler les inconvénients ou les avantages, en tenant compte « des institutions et des mœurs de chaque pays. »

Le prix est de la valeur de 1,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1865.

Prix quinquennal fondé par M. le baron Félix de Beaujour. — L'Académie propose, pour l'année 1867, le sujet de prix suivant : « Influence de l'éducation sur la « moralité et le bien-être des classes laborieuses. » Programme : « Étudier et comparer, dans leurs caractères généraux, les lois sur l'instruction élémentaire actuellement en vigueur chez les peuples les plus éclairés de l'Europe; en constater les « résultats immédiats et les conséquences morales; rechercher quelle est l'influence « de l'instruction sur la moralité, et de la moralité sur le bien-être. »

Ce prix est de la valeur de 5,000 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 1er mars 1867.

Prix Bordin. *Section de philosophie.* — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1864, le sujet de prix suivant : « La philosophie de saint Augustin, « ses sources, son caractère; ses mérites et ses défauts; son influence, et particulièrement au XVIIe siècle. »

Le prix est de la valeur de 2,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1863.

Section de morale. — L'Académie propose, pour l'année 1865, le sujet de prix suivant : « De l'universalité des principes de la morale. »

Programme : « La diversité des jugements et des actes moraux a été de tout « temps l'une des objections les plus graves du scepticisme. Les concurrents auront « à examiner les fondements du pyrrhonisme en morale. Ils rechercheront jusqu'où « s'étend la contrariété des mœurs chez les différentes nations; en quoi consistent « la diversité des lois et le désaccord des écoles philosophiques sur les points les « plus importants de la morale. Ils indiqueront quelles sont les causes de ces variations; quelle part il faut faire aux circonstances, aux préjugés, aux passions et aux « développements de la conscience morale. En résumé, ils examineront s'il n'est « pas possible de dégager du sein des contradictions théoriques et pratiques un fonds « commun de morale et des principes constants et universels. »

Le prix est de la valeur de 2,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 mars 1865.

Section de législation, droit public et jurisprudence. — L'Académie propose, pour l'année 1866, la question suivante : « Exposer les faits qui ont amené la réforme « judiciaire consacrée par l'ordonnance d'août 1539, en ce qui concerne la procédure criminelle, et examiner le système de cette réforme et son application pendant le cours du XVIe siècle. »

« Les concurrents devront rechercher la situation des juridictions criminelles vers « la fin du XVe siècle et les règles de procédure qui y étaient observées; ils devront « établir les causes diverses qui, en Allemagne, en Italie et en France, conduisirent « à substituer les procédures secrètes à la procédure publique, apprécier les formes « de cette nouvelle procédure et constater ses effets; ils devront enfin présenter une

« étude approfondie des jurisconsultes criminalistes du XVIe siècle, et examiner quelle « fut la tendance de leurs travaux. »

Le prix est de la valeur de 2,500 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1865.

Prix Léon Faucher. — L'Académie propose, pour l'année 1866, le sujet de prix suivant : « Retracer la vie et apprécier les travaux de Pierre le Pesant de Bois- « guillebert. »

« Pierre le Pesant de Boisguillebert compte au nombre des précurseurs de l'éco- « nomie politique moderne. Les concurrents rechercheront quelle a été l'influence « de ses écrits sur les notions économiques du XVIIIe siècle. »

Ce prix est de la valeur de 3,000 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1865.

Prix fondé par M. le baron de Stassart. — M. le baron de Stassart, correspondant de l'Académie, a légué, par son testament, une rente de 500 francs, pour faire l'objet d'un prix à décerner tous les six ans, alternativement, au meilleur *éloge d'un moraliste désigné par l'Académie*, ou au meilleur Mémoire *sur une question de morale*. L'Académie, ayant à décerner ce prix pour la première fois en 1866, propose le sujet suivant :

« Exposer quel était, au commencement du XVIIe siècle, l'état matériel et moral « des populations rurales en France et en Angleterre. Indiquer quelles ont été, « dans ces deux pays, depuis cette époque jusqu'à nos jours, les institutions d'assis- « tance et d'enseignement à l'usage de ces populations rurales. Constater l'influence « que ces institutions ont exercée sur l'amélioration de la condition morale et ma- « térielle de ces populations et en apprécier les résultats comparés chez l'un et « l'autre peuple. Signaler, dans l'état actuel de la France et de l'Angleterre, les « lacunes que ces institutions d'assistance et d'enseignement pourraient encore pré- « senter, et les perfectionnements qu'il serait convenable d'y introduire. »

Ce prix est de la valeur de 3,000 francs.

Les Mémoires devront être déposés le 31 décembre 1865.

Après la proclamation et l'annonce de ces divers prix, M. Mignet, secrétaire perpétuel, a terminé la séance par la lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de lord Macaulay, associé étranger de l'Académie.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Le nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine, étude historique et géographique. Ouvrage couronné, en 1860, par l'Académie des incriptions et belles-lettres, accompagné de quatre cartes, par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, Imprimerie impériale, librairie Didier, 1863. Gr. in-8° de XIX-519 pages, avec quatre cartes. — L'ouvrage que publie M. Vivien de Saint-Martin a été jugé par l'Académie des ins-

criptions et belles-lettres digne du prix qu'elle avait proposé en 1858 sur cette question : « Faire une étude nouvelle et une exposition raisonnée des connaissances « des anciens sur la partie de l'Afrique située extre les tropiques, spécialement sur « la Nigritie et sur la région du haut Nil ; expliquer, déterminer, délimiter, ces con- « naissances, depuis l'époque d'Hérodote jusqu'à celle de Pline et de Ptolémée, par « le rapprochement et la comparaison, soit de la géographie des Arabes au moyen « âge, soit des notions de plus en plus positives acquises par les modernes sur les pays « dont il s'agit, à partir du xvᵉ siècle, et plus particulièrement dans les quarante « dernières années. » Ce grand travail constitue une histoire critique très-approfondie des progrès de la connaissance de l'intérieur de l'Afrique chez les anciens. Il se compose d'une suite de mémoires rattachés entre eux par un lien historique soigneusement développé, et qui ont pour sujets les diverses questions relatives à l'ancienne géographie africaine. L'auteur y traite successivement de l'Afrique d'Hérodote et d'Ératosthène, de Mela et de Strabon, de Pline et de Ptolémée; des périples d'Hannon et de Polybe, des navigations d'Eudoxe, du périple de la mer Érythrée, et d'autres points secondaires, tels que l'expédition de Cornelius Balbus en Phazanie, celle de Julius Maternus au pays d'Agisymba, la topographie éthiopienne de l'inscription d'Adulis et surtout le Niger de Ptolémée, dont M. Vivien complète l'identification à l'aide des reconnaissances toutes récentes de M. Henri Duveyrier. Il y a aussi dans Ptolémée une liste des tribus de la Libye intérieure, document intéressant pour l'ethnographie; cette nomenclature est ici, pour la première fois, l'objet d'une étude spéciale. M. Vivien a mis habilement à profit les matériaux nouveaux fournis par les orientalistes ou rapportés par les explorateurs sur le nord de l'Afrique, et il a la conviction d'y avoir trouvé « la réponse à tous les doutes, la solution de tous « les problèmes. » On voit que la confiance de l'auteur dans le résultat de ses recherches est absolue. « Nous osons croire, ajoute-t-il, qu'aujourd'hui la géographie « historique de l'Afrique a dit son dernier mot. » Cette emphase est-elle de bon goût, et convient-il à l'érudition sérieuse de jeter ainsi le défi à la critique?

Le Sentiment du gracieux, par Léon Dumont. Paris, 1863, in-8° de VIII-239 pages. — M. Léon Dumont s'est déjà fait connaître par une étude intéressante sur les Causes du rire, et par une traduction de l'Esthétique de Jean-Paul Richter. Son travail sur le Sentiment du gracieux a les mérites de ses précédents ouvrages : une grande délicatesse d'analyse et une observation sagace et patiente. Dans les sujets du genre de ceux que semble préférer M. Léon Dumont, une des plus sérieuses difficultés est d'être précis et clair; et, quand le sujet qu'on essaye de traiter a quelque chose d'insaisissable comme la grâce, l'embarras s'accroît. Aussi il y a eu peu de recherches sur cette partie de l'Esthétique, et l'on doit savoir d'autant plus de gré à l'auteur d'avoir exploré un champ presque tout nouveau. Il y a une foule de détails très-piquants; mais ce qui manque peut-être à cette étude, c'est un peu plus de régularité dans la composition, et surtout un résumé où l'auteur aurait éclairci son système en concentrant ses idées.

ALLEMAGNE.

Buddhism in Tibet, illustrated by literary documents and objects of religious worship by Emil Schlagintweit, Leipsick, F. A. Brockhaus, 1863, grand in-8°, XXIV-403 pages. — *Le bouddhisme au Tibet*, expliqué par des documents littéraires et des objets du culte religieux, par M. Émile de Schlagintweit, avec un atlas in-f°,

Leipsick, chez F. A. Brockhaus. Cet ouvrage, magnifiquement imprimé et écrit en anglais, a été composé en grande partie sur les documents qu'ont recueillis les trois frères de M. Émile de Schlagintweit durant leur mission scientifique de 1854 à 1858 dans l'Inde et la haute Asie. Après avoir traité du bouddhisme indien sous la forme primitive, l'auteur passe au bouddhisme tibétain, et il s'attache surtout à l'état actuel des institutions lamaïques. Par là M. Émile de Schlagintweit aura beaucoup ajouté à ce que l'on sait déjà sur l'histoire de cette religion étrange qui compte plus d'adhérents qu'aucune autre, et que les superstitions ont défigurée jusqu'à la rendre presque méconnaissable. Des dessins, photographiés sur les originaux indigènes, accompagnent et éclaircissent le texte, indépendamment de l'atlas spécial, et ils représentent aussi exactement que possible le point où en est aujourd'hui l'art très-dégradé au Tibet. On trouvera aussi de longues citations de textes tibétains sur les doctrines les plus importantes. Le volume se termine par une table très-ample de tous les auteurs qui ont traité du bouddhisme dans toutes les langues, et par un index de mots tibétains les plus essentiels à connaître. Nous comptons revenir sur cet ouvrage et sur les travaux si remarquables de MM. de Schlagintweit, qui rivalisent tous les quatre dans leur zèle pour la science, et qui unissent leurs efforts communs pour la mieux servir.

GRÈCE.

Θεωρητικῆς καὶ πρακτικῆς φιλοσοφίας στοιχεῖα, ὑπὸ Π. Βραΐλα Ἀρμένη. — Elements de philosophie théorique et pratique, par M. Braïlas Armeni, professeur de philosophie à l'université des îles Ioniennes. Corfou, 1863, in-8°, 412 pages. — Le Manuel de philosophie que M. P. Braïlas Armeni a voulu donner aux écoles de son pays est un livre très-bien fait, et qui remplit parfaitement l'objet auquel il est destiné. Il est divisé, comme le titre l'indique, en deux parties principales : la théorie de la pensée, comprenant la psychologie, la logique, l'esthétique et la théodicée ; et la théorie de l'activité, comprenant la morale, les principes du droit, et enfin la philosophie de l'histoire. Ce cadre est bien vaste, mais M. Braïlas a su se borner ; et, tout en étant nécessairement fort concis, il n'a jamais cessé d'être très-clair. C'est un vrai service rendu aux écoles de la Grèce, et nous devons d'autant plus en féliciter M. Braïlas, que, pour composer ce Manuel, il a suivi les principes les plus solides et les plus purs du spiritualisme français ; et il a su lui faire les plus heureux emprunts sans cesser d'être original et indépendant.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

᛫

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET 1863.

The life of Mahomet, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *La Vie de Mahomet, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, xvi-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *La Vie et la Doctrine de Mahomet, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

J'avoue que je suis très-frappé de cette sollicitude et de cette sincérité de l'islamisme. On ne peut pas se livrer à des efforts plus sérieux ni plus constants pour arriver à la vérité et pour la transmettre aux autres. Sans doute, à côté de ces documents authentiques, il s'est formé une

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants*, cahier d'avril, p. 205.

légende qui est devenue, avec le progrès des temps, bien déraisonnable. surtout entre les mains des Persans et des Turcs; mais l'histoire a son ample part dans les traditions que les premiers califes se sont attachés à recueillir; et ces traditions offrent toute l'exactitude qu'on peut exiger de cette époque et de ces pays. Chez une nation où il n'y avait ni administration, ni presque de gouvernement organisé, on ne pouvait procéder autrement qu'on ne l'a fait: à défaut d'archives et de papiers d'État, que ces peuples n'ont jamais employés et n'emploient pas encore, on a interrogé des témoins dignes de foi, et l'on a consigné scrupuleusement leurs dépositions, qui ont bientôt acquis un caractère officiel et orthodoxe. Une enquête de ce genre, si elle avait eu lieu dans une civilisation telle que la nôtre, aurait été accomplie probablement avec plus de précision et de régularité; mais il est douteux qu'elle l'eût été avec autant de candeur; et nos historiographes, quand nous en avons eu, n'ont pas brillé par une véracité irréprochable. Au contraire, on peut se fier aux musulmans des premiers siècles de l'hégire; et, si parfois ils ont été égarés par leur enthousiasme, jamais, du moins, ils n'ont calculé le mensonge. Ce n'est pas une des moindres singularités de l'Islâm d'avoir porté une si vive lumière sur ses origines; et c'est un avantage qui restera son privilége parmi les peuples qui tiennent une place sur la scène de l'histoire. Somme toute, il n'y a pas de nation au monde qui ait moins perdu de cette partie de son passé qu'elle voulait conserver; et la nôtre, par exemple, malgré de très-légitimes prétentions, connaît beaucoup moins bien Charlemagne que les musulmans ne connaissent Mahomet, venu près de deux siècles avant lui.

Cependant, tout grand qu'est Mahomet, il n'a point échappé à la loi commune. Seul parmi les chefs des hommes, il a fondé tout à la fois une religion, un peuple et un empire. Mais il a trouvé des matériaux tout préparés pour son œuvre: deux grandes croyances antérieures, auxquelles il a fait les plus larges emprunts, des populations idolâtres cherchant un dogme nouveau qui leur fût approprié, et des tronçons épars d'une nation qui ne demandaient pas mieux que de se réunir sous un chef vénéré et puissant, pour terminer une anarchie séculaire et dévastatrice. Ce n'est rien ôter au génie de Mahomet que de montrer comment son succès a été possible. Bien d'autres ont échoué là où il a réussi; et sa part individuelle reste immense, quelle que soit celle des circonstances où il a paru et sans lesquelles il serait inexplicable.

Il est d'ailleurs inutile de remonter très-haut dans l'histoire du peuple arabe, ou, pour mieux dire, de ces tribus innombrables, aussi obscures que divisées, qui parcouraient et peuplaient la presqu'île arabique,

depuis l'Yémen, l'Hadramaut et le Mahra, au sud, jusqu'au golfe Persique et à la Syrie, au nord; et depuis l'Oman et le Bahrayn à l'est, jusqu'au Hidjâz à l'ouest, en passant par le Nadjd, ou pays haut, qui occupe tout le centre [1]. Ces tribus se vantaient en général de descendre d'Abraham; et leur langue, par ses rapports avec l'hébreu, attestait que le peuple arabe et le peuple juif avaient un même berceau. C'était donc du nord que la population était arrivée dans la presqu'île; mais il paraît bien qu'avant cette invasion le midi de l'Arabie avait ses habitants indigènes, qui se distinguèrent longtemps de leurs voisins et des conquérants [2].

Toutes ces peuplades étaient perpétuellement en guerre les unes avec les autres. Dans une contrée brûlante et déserte, la vie était excessivement pénible; et l'on s'arrachait mutuellement par le pillage le peu de richesse que procurait un travail accablant et précaire. L'élève des troupeaux était la ressource ordinaire de ces races nomades. Les plus industrieuses et les plus assises s'adonnaient au commerce, et de grandes caravanes partaient chaque année du sud pour aller au nord en Syrie et en Mésopotamie échanger et rapporter des marchandises précieuses et rares. Mais il fallait toujours avoir les armes à la main pour défendre ces sociétés ambulantes de marchands, qui étaient en même temps des guerriers. Ces caravanes étaient forcées de ne point traverser le centre, qui restait à peu près inaccessible; elles s'éloignaient peu des bords de la mer en contournant la presqu'île, soit par l'est, soit surtout par l'ouest. Les principales suivaient le Hidjâz sur les côtes de la mer Rouge, et elles y avaient quelques stations importantes, où elles pouvaient trouver de l'eau et renouveler leurs provisions [3].

Ces stations devinrent naturellement des villes où les populations se fixèrent un peu davantage; mais ces villes furent toujours très-peu nom-

[1] M. Caussin de Perceval a consacré ses deux premiers volumes presque tout entiers à l'histoire très-confuse de ces tribus depuis les temps les plus reculés jusqu'à Mahomet. C'est une suite non interrompue de combats, de pillages, de vengeances, d'établissements et de ruines de principautés. C'est un tableau fort curieux, qui fait bien comprendre la vie de ces nomades à demi sauvages. (Voir aussi le Ier volume de M. W. Muir, p. CVI à CCLXXI.) — [2] Il est à remarquer que le nom d'Arabes, *Ariba*, est celui des plus anciens habitants de la contrée. — [3] Hidjâz en arabe signifie *barrière*, et l'on désigne par là les chaînes de montagnes qui s'étendent de la Palestine à l'extrémité sud de la presqu'île et à l'Yémen. Elles courent parallèlement à la mer Rouge. Le Hidjâz est ainsi une longue bande de près de cinq cents lieues et d'une largeur variable. Il est probable que les caravanes y étaient plus protégées contre les vents d'est qu'elles n'auraient pu l'être sur les hauts plateaux du Nedjd.

breuses, et c'est à peine si l'on en compte cinq ou six vraiment illustres dans le cours des temps: Mareb ou Saba dans l'Yémen; Guerra sur le golfe Persique et sur la route de l'est; Pétra au nord-ouest avec son port d'Akaba sur la mer Rouge, puissante et très-riche entre les mains des Nabatéens, au début de l'ère chrétienne, grâce à la protection de Rome; Hira, fondée deux siècles plus tard sur les bords de l'Euphrate, non loin de la moderne Koufa, et qui fut le siége d'un empire arabe assez étendu jusqu'à la conquête sous Mahomet; et, par-dessus toutes les autres, la Mecque et Yathrib, depuis Médine, auxquelles étaient promises de si grandes destinées, et qui se trouvaient placées dans une heureuse situation, à mi-chemin à peu près de l'Yémen et de la Syrie[1]. A part ces villes, qui ne purent jamais être très-peuplées, ni très-tranquilles, le reste de la contrée était sans cesse livré au désordre, par suite des déplacements nécessaires de toutes ces tribus, de leurs dissensions et de leurs luttes implacables.

Cependant, au milieu même de ces troubles permanents, il y avait entre elles quelques liens qui pouvaient amener un meilleur avenir. Ainsi elles avaient établi des marchés annuels, où l'on se rendait de toutes les parties de l'Arabie, celui d'Ocâzh entre autres, oasis entre Taïf et Nakla, non loin de la Mecque. Ce marché se tenait le premier jour du septième mois de l'année. A ces réunions, les tribus ennemies vidaient souvent leurs différends par arbitres; elles échangeaient leurs prisonniers de guerre; elles réglaient une foule d'affaires communes, pour lesquelles on n'avait pas d'autres occasions aussi commodes. Surtout, on y faisait assaut de poésie; car ces peuplades, toutes barbares qu'elles étaient, aimaient les vers presque aussi ardemment que les combats; et, dans les intervalles de loisir que laissaient toujours les transactions, chaque tribu produisait son poëte le plus habile; le concours était jugé par l'assistance entière, et le vainqueur, outre la gloire qu'il acquérait pour lui et pour les siens, voyait souvent sa cacîda, transcrite en lettres d'or, attachée aux murs sacrés de la Câba de la Mecque. Ces poëmes, sanctionnés par le libre assentiment des auditeurs, devenaient célèbres sous le nom de Poëmes dorés ou Poëmes suspendus (Moudhahabât ou Moâllacât)[2].

[1] La Mecque et Médine font partie du Hidjâz. La Mecque est plus spécialement, avec Djeddah, dans le Tihâma, ou contrée chaude et maritime. — [2] M. Caussin de Perceval a donné la traduction de plusieurs de ces Moâllacât, dans son second volume: celle d'Imroulcays, fils de Hodjr, p. 326; celle de Tarafa, p. 352; celle de Hârith, fils de Hillizé, p. 366; celle d'Amr, fils de Colthoum, p. 384; celle d'Antara, p. 521; celle de Zohayr, fils d'Abou-Solma, p. 530, etc. Tous ces poëtes

Mais la poésie malheureusement peut s'accorder très-bien avec des mœurs grossières et féroces; elle ne les adoucit qu'à la longue; quelquefois même elle ne peut rien sur elles, et la délicatesse de l'esprit qu'elle suppose n'exclut pas les habitudes les plus sanguinaires et les plus odieuses. Il y en a mille exemples à côté de celui que nous présentent les Arabes de ces époques reculées.

Du reste, comme, pour se rendre à ces marchés annuels et en revenir avec une suffisante sécurité, il fallait un certain temps, et qu'ils étaient toujours précédés ou suivis de quelque pèlerinage à des lieux saints, la nécessité avait imposé une trêve à la fureur des combats; il y avait quatre mois dans l'année où il était interdit de se servir des armes et d'inquiéter les caravanes et les voyageurs. On ne peut pas croire que, tout indispensable qu'était cet usage, il n'ait jamais été violé; mais combattre durant les mois réservés était toujours un sacrilége que l'on regardait généralement avec horreur, et qui provoquait les plus terribles expiations [1].

Quant à la religion de ces peuplades, elle était aussi ardente que toutes leurs autres passions; mais elle était, comme il est facile de le supposer, bien peu éclairée. Jadis elle avait été celle même d'Abraham, c'est-à-dire l'adoration d'un Dieu unique, aux volontés duquel l'homme devait être profondément soumis; mais ensuite ces pures notions, que l'Islâm devait réveiller, s'étaient éteintes, et une aveugle idolâtrie les avait remplacées presque partout. Cette idolâtrie était descendue même au plus absurde fétichisme; et, outre les divinités particulières de chaque tribu, représentées le plus souvent par des statues, les adorations s'adressaient aux objets les plus vulgaires de la nature; et, par exemple, à des pierres. Cependant les antiques relations entre les Juifs et les Arabes avaient toujours continué, et le judaïsme avait fait bon nombre de prosélytes; il avait poussé ses colonies laborieuses et avides dans les parties septentrionales de la presqu'île, et elles étaient parvenues jusqu'à Médine et à la Mecque, sans se mêler à la population

sont un peu antérieurs à Mahomet ou ses contemporains. Ils ne chantent guère que l'amour ou les batailles, leurs plaisirs ou leurs exploits. — [1] Ainsi, peu d'années après la naissance de Mahomet, les Coraychites et les Benou-Hawâzin en vinrent aux mains pendant le mois lunaire de Dhoulcada, où se tenait la foire d'Ocâzh. Le souvenir de cette lutte impie a été consacré sous le nom de guerres du Fidjar, ou guerres sacriléges. Elle avait commencé par des défis individuels et des rixes durant le marché. Aussi, pour prévenir le retour de ces scènes déplorables, on convint que chacun serait tenu de déposer ses armes avant de prendre part à la foire, et elles étaient confiées pour ce temps à quelque personnage considérable. (Caussin de Perceval, t. I, p. 296 et suiv.)

indigène. Dans le IIIe siècle de notre ère, un des plus illustres tobbas ou rois de l'Yémen avait converti ses sujets à la foi juive.

A côté du judaïsme, le christianisme avait fait plus de conquêtes, sans étendre non plus son action très-loin. Il avait pénétré en Arabie par le nord et aussi par le sud. Dès le second siècle, saint Barthélemy et saint Panténus, parti d'Alexandrie, avaient, disait-on, prêché le christianisme dans l'Yémen. Ce qui est plus certain, c'est qu'en 343 l'empereur Constance II y envoyait une ambassade pour s'assurer de l'alliance des princes himyarites contre la Perse. Dans cette ambassade se trouvaient un évêque et des moines, qui obtinrent, malgré l'opposition des juifs, la permission de bâtir trois églises : l'une à Zhafâr, capitale du tobba; l'autre à Aden, entrepôt, dès cette époque, du commerce des Indes; et une dernière dans une ville sur le golfe Persique. Cette mission avait eu surtout pour résultat d'établir des relations suivies entre Constantinople et les chrétiens de l'Yémen. Aussi, lorsque la ville chrétienne de Nadjrân fut saccagée et détruite, en 523, par le féroce Dhou-Nowâs, fervent adepte du judaïsme [1], les victimes adressèrent leurs plaintes à l'empereur Justin Ier. Sur sa prière, le nédjâchi ou roi d'Abyssinie, nommé Caleb, se chargea de punir les forfaits de Dhou-Nowâs. L'Yémen fut conquis par les Abyssins, et converti au christianisme vers l'an 530; saint Grégentius, qu'y avait envoyé le patriarche d'Alexandrie, donna à cette contrée un code, emprunté en grande partie aux lois romaines [2]. Mais l'empire himyarite, un instant détruit, se releva contre l'étranger par l'appui de la Perse; et, sous les vice-rois qu'elle maintint dans l'Yémen, les religions païenne, juive et chrétienne purent jouir d'une tolérance égale, jusqu'à ce qu'elles vinssent toutes les trois disparaître dans l'islamisme [3], un siècle environ après la conquête abyssinienne.

Ainsi, ni le judaïsme ni le christianisme n'avaient pu faire des progrès bien étendus ni bien durables dans la presqu'île. Tantôt accueillis, tantôt repoussés, ils n'avaient pas jeté de racines profondes et solides. De longs siècles d'efforts inutiles attestaient non pas précisément leur impuissance, mais l'incapacité des races qu'ils essayaient de convertir à des dogmes et à des mœurs qui n'étaient pas faits pour elles. Au fond,

[1] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 121 et suivantes. — [2] Lambecius, dans ses *Commentaires* sur la Bibliothèque impériale de Vienne, t. V, p. 131, nous apprend que l'original de ce code, écrit en grec, se trouvait dans la riche collection dont il faisait le catalogue. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 143.) C'était un immense bienfait que ce code apporté aux Arabes de l'Yémen par un évêque chrétien; mais le peuple auquel il s'adressait n'était pas mûr pour en profiter. — [3] M. Caussin de Perceval, *ibid.* p. 159.

l'idolâtrie était restée la religion dominante; et, par la diversité capricieuse à laquelle elle se prêtait, elle convenait beaucoup mieux à l'indépendance turbulente et à la division infinie des tribus, qui la pratiquaient avec le plus violent fanatisme. Aussi, quand un des vice-rois abyssins de l'Yémen, Abraha-el-Achram, fit construire, en concurrence contre la Mecque, une magnifique église à Sana [1], et prétendit y attirer les hommages des Arabes, aux dépens de la Càba, le soulèvement fut général. En vain Abraha-el-Achram conduisit une armée sous les murs de la Mecque, l'année même de la naissance de Mahomet (570 après J. C.); sa défaite ne fit que donner à l'idolâtrie plus de force et de cohésion.

Parmi tous les lieux saints qu'avaient consacrés les respects superstitieux des peuples et les intérêts du commerce, la Mecque tenait la première place; et, comme les caravanes les plus importantes devaient nécessairement y passer et s'y arrêter, elle avait acquis un renom qui s'était propagé dans l'Arabie entière [2]. On en faisait remonter l'origine vénérable jusqu'à Abraham lui-même; et la fameuse source de Zemzem était celle que le jeune Ismaël avait fait jaillir du sol, lorsque, perdu dans le désert, il allait y périr de soif avec sa pauvre mère. La Càba avait été construite par Abraham, de ses propres mains, quand il était venu revoir son fils exilé; et la pierre noire incrustée dans un des angles du temple, pour marquer le point où doivent commencer les tournées des pèlerins (Tawâf), avait été apportée des cieux par l'ange Gabriel. D'abord elle était d'une blancheur éblouissante; mais l'attouchement des pécheurs l'avait bientôt noircie. Non loin de cette pierre miraculeuse, on montrait, et l'on montre encore aujourd'hui, un fragment de roche sur lequel montait Abraham (*Macâm Ibrahim*) avec son fils Ismaël, pour travailler plus à l'aise. Abraham avait donné à la Càba d'assez petites dimensions : neuf coudées de haut, sur trente-deux de long et vingt-deux de large. Elle n'avait pas de porte qui la fermât, et elle était au niveau du sol au lieu d'être élevée au-dessus, comme elle l'est actuellement [3]. Détruite par l'irruption d'un torrent, vers le milieu du

[1] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 143, 144 et 269. — [2] Diodore de Sicile est le premier historien de l'antiquité, un demi-siècle avant l'ère chrétienne, qui parle des temples vénérés par les Arabes, et d'un, entre autres, qui passait pour le plus saint de tous dans l'Arabie entière, l. III, ch. XLIV, pag. 157, lig. 53, édition Firmin Didot. Mais les renseignements donnés par Diodore de Sicile ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse affirmer qu'ils se rapportent au temple de la Càba. Il parle aussi d'un autre temple moins célèbre, même livre, ch. XLIII, § 4. — [3] M. W. Muir a donné plusieurs plans pour représenter la ville de la Mecque avec

second siècle de notre ère, elle avait été reconstruite par la tribu des Djorhom, qui dominaient alors la Mecque. Cinquante ans plus tard environ, elle avait été pieusement visitée par un tobba de l'Yémen, Abou-Carib (vers 206 de l'ère chrétienne), qui l'avait couverte d'étoffes précieuses, et y avait fait poser une porte avec une serrure, pour mettre en sûreté les dons précieux qu'apportait sans cesse la générosité des pèlerins.

La garde d'un temple si vénéré était une des fonctions les plus recherchées, et les tribus s'en disputaient l'honneur. Aux Djorhomites avaient succédé les Khozâa, auxquels on devait d'avoir retrouvé la pierre noire, soustraite par leurs adversaires et cachée quelque temps. Puis, après deux siècles et demi de possession, les Khozâa avaient été supplantés par les Coraychites, tribu qui s'était enrichie successivement par le commerce, et qui eut le bonheur d'avoir un chef des plus entreprenants et des plus habiles dans la personne de Cossayy, le quatrième aïeul de Mahomet. La fortune extraordinaire de Cossayy prépara certainement les voies à celle du Prophète; et même, indépendamment de cette circonstance, la carrière de Cossayy mérite la plus grande attention, et elle est faite pour exciter beaucoup d'intérêt [1].

Issu d'une tribu obscure des Odzrah en Arabie Pétrée, il entra en rapport avec les Khozâa, et obtint bientôt la confiance de Holayl, leur chef, qui lui donna la main de sa fille. Mais les tribus des Kinâna, ennemis des Khozâa, gagnant tous les jours de l'ascendant, il se fit leur confédéré [2]; et, avec leur aide, après une lutte sanglante, il devint maître reconnu des clefs de la Càba et de la ville de la Mecque, qui lui obéit plus de quarante ans. Quand on parle de la Mecque à cette époque, le milieu du ve siècle de notre ère, il faut bien savoir qu'il n'y

ses environs (t. I, p. 5), la Càba, avec toutes les constructions qui l'entourent, et la pierre noire (t. II, p. 18), de grandeur naturelle. Cette pierre, dont les bords sont assez lisses et couverts d'une inscription, paraît être un assemblage de plusieurs autres; elle est actuellement placée à l'angle oriental de la Càba et à cinq pieds au-dessus du sol. M. William Muir n'a pas pu prendre lui-même les dessins qu'il donne; ils sont empruntés aux voyages de Burckhardt, d'Ali Bey et de Burton, et l'on peut se fier à leur exactitude. On peut d'ailleurs les comparer à ceux de Niebuhr et de d'Ohsson. — [1] On ne sait pas au juste la date de la naissance ni de la mort de Cossayy; il mourut vers 480, dans une extrême vieillesse, et il conquit le pouvoir vers 440. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 235 à 251.) — [2] On se confédérait avec un homme d'une tribu différente quand on ne trouvait pas dans la sienne tous les avantages qu'on désirait. On acquérait ainsi tous les droits et on contractait tous les devoirs de la tribu dans laquelle on entrait. (Voir M. A. Sprenger, *The Life of Mohammad*, p. 17.)

avait point encore en ce lieu de ville proprement dite : « La vénération « des Arabes pour la Càba et pour le sol même qui l'environnait était « si grande, dit M. Caussin de Perceval [1], qu'ils n'avaient pas osé jus- « qu'alors prendre de demeures fixes ni construire de maisons dans le voi- « sinage de ce sanctuaire. On passait la journée à la Mecque, c'est-à-dire « dans la circonscription du terrain particulièrement sacré; mais le soir « on s'éloignait par respect. » Cette enceinte si respectée, le Haram, comprenait toute la vallée de la Mecque, dont la circonférence est d'une quinzaine de lieues. Chaque tribu avait dans le Haram, qui était devenu un véritable asile, ses idoles particulières; et les Kinânas avaient pu placer la leur, Hobal, non loin de la Càba, au-dessus d'un puits, où elle recevait presque autant d'hommages que la Pierre noire elle-même. Aussi Hobal fut-il placé plus tard par Cossayy dans l'intérieur et dans le trésor de la Càba. Al-Lât et Al-Ozza, si souvent mentionnées dans le Corân, étaient les idoles des Thagyf de Taïf; d'autres étaient placées sur les collines sacrées de Cafa et de Marwah, comprises dans la ville. C'était donc, comme le dit très-bien M. A. Sprenger, une religion fédérative [2]; et nous verrons qu'au temps de Mahomet les idoles accumulées autour de la Càba montaient à près de quatre cents.

Cossayy, investi de la charge du Haram, voulut en assurer tous les priviléges à lui et à ses successeurs, en s'y fixant par une résidence perpétuelle. Il résolut donc de bâtir une ville dans le Haram; et, comme les Coraychites, craignant de se souiller d'un sacrilége, hésitaient à abattre les arbres dont la vallée était couverte, il y porta le premier la hache pour donner l'exemple, et la ville fut bientôt bâtie. Il est probable que la Càba fut aussi reconstruite; du moins il paraît certain qu'elle fut alors pour la première fois couverte d'une toiture en bois. Des quartiers divers furent assignés aux nombreuses familles des Coraychites. Cossayy se fit élever tout près de la Càba un palais, où une salle avait été réservée pour les réunions du conseil de la tribu (Dâr-al-Nadwah); mais, au lieu de faire un domaine public de cet Hôtel du Conseil, il en resta prudemment le propriétaire, afin de pouvoir en disposer à son gré pour les convocations. Tout Coraychite ou confédéré âgé de quarante ans avait droit d'entrée au conseil. On n'y décidait rien à la majorité des suffrages; car on n'y votait pas. C'était au plus sage ou au plus éloquent de faire prévaloir son avis et d'y amener ses antagonistes par la persuasion, seul moyen, sans parler de la force, que ces barbares eussent imaginé pour résoudre les questions d'intérêt commun.

[1] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 236. — [2] M. A. Sprenger, *The Life of Mohammad*, p. 6, Allahabad, 1851, in-8°.

A ces attributions de gardien de la Càba et de président du conseil e la confédération, Cossayy en joignit d'autres non moins importantes. 'était lui qui, dans le Dâr-el-Nadwah, remettait officiellement le drapeau confédéré, le Liwa, au chef coraychite chargé de l'expédition qui avait été décidée ; c'était lui qui répartissait les fonds de secours, Rifâda, que les Coraychites, d'après son avis, consentaient chaque année en faveur des pèlerins pauvres ; c'était lui qui devait distribuer l'eau entre les habitants de la ville et en pourvoir les innombrables visiteurs qui accomplissaient le pèlerinage, Sicâya ; qui devait diriger leurs tournées et les cérémonies solennelles à Mina ; Ayâm-Mina, etc.[1] Maître ainsi du pouvoir civil et religieux, Cossayy jouissait, en outre, d'un droit qui s'étendait bien au delà de la Mecque, et qui lui conférait une sorte de suprématie sur la meilleure partie de l'Arabie : c'était le droit de désigner les mois sacrés ; car le calendrier des Arabes, ayant été d'abord exclusivement lunaire, avait présenté bientôt de grandes différences avec les saisons régulières de l'année[2]. Le soin de rétablir la concordance était un point essentiel, et il pouvait, dans certains cas, décider des affaires les plus graves de la nation. En effet, il ne pouvait pas être indifférent que la trêve annuelle commençât à telle époque plutôt qu'à telle autre, ni que le pèlerinage eût lieu après ou avant les récoltes. Le moment, bien ou mal choisi, pouvait tout sauver ou tout compromettre. Cossayy disposait donc de la paix et de la guerre dans la mesure de ce droit.

Sa longue administration, ou plutôt son règne, ne paraît pas avoir été jamais troublé ; il dirigea sans rival la confédération pendant près d'un demi-siècle, et, parvenu à une grande vieillesse, il transmit par une abdication régulière le pouvoir à son fils aîné, Abdeddhar. Mais, à la mort de ce dernier, les Coraychites se partagèrent en plusieurs factions, et se divisèrent les dignités que Cossayy avait jadis réunies sur sa tête. Hâchim, arrière-grand-père de Mahomet, exerça quelque temps les fonctions du Rifâda, avec une générosité restée proverbiale[3]. Ce

[1] Sur ces institutions de Cossayy, voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, p. 235-251 ; M. A. Sprenger, *The Life of Mohammad*, p. 17 et suivantes ; M. W. Muir, I, CCIII ; M. G. Weil, p. 4. — [2] Voir le *Mémoire* sur le calendrier arabe avant l'islamisme, par Mahmoud Effendi, astronome égyptien. — [3] Le nom même de Hâchim lui fut donné comme témoignage de sa munificence. Il signifie *donneur de pain*, *donneur de miettes* ; et il rappelle la générosité et la richesse de celui qui, pendant une famine, avait nourri presque tous les habitants de la Mecque. Antérieurement le nom d'Hâchim était Amr. Pour que l'on pût aisément puiser de l'eau à Zemzem, il avait fait faire des réservoirs en cuir, qui passèrent, à cette époque, pour des merveilles de l'art. Mais Abd-el-Mottalib les remplaça par des auges et des réservoirs en pierre.

fut lui aussi qui institua définitivement la double caravane annuelle, l'une d'hiver au Yémen, l'autre d'été en Syrie. Abd-el-Mottalib, grand-père du prophète, ne fut guère moins magnifique, et il sut si bien restaurer et aménager la source de Zemzem, qu'elle ne servit plus qu'à la boisson des Coraychites, et que les autres puits de la cité purent être exclusivement consacrés à des usages domestiques. Abdallah, fils d'Abd-el-Mottalib et père de Mahomet, mourut trop jeune pour jouir d'aucune des dignités qui, depuis quatre générations, étaient dans sa famille; et voilà comment Mahomet, issu d'ancêtres illustres et puissants, n'eut qu'un patrimoine très-étroit, et fut élevé successivement chez son grand' père et chez ses oncles, qui étaient au nombre de dix ou douze.

Ces détails, tout succincts qu'ils sont, montrent quels éléments trouva Mahomet quand il entreprit d'organiser le peuple arabe et de l'unir en un corps de nation. En voici d'autres qui attestent que sa réforme religieuse avait été précédée par quelques tentatives moins heureuses que la sienne, mais assez semblables, et indiquant le besoin généralement senti d'une rénovation.

Depuis Abraham, il s'était toujours trouvé parmi les peuplades arabes quelques adorateurs du Dieu unique, et le Corân en cite plusieurs comme les devanciers et les exemples du Prophète. C'est Houd, chez les Adites; c'est Saleh, chez les Thamoudites; c'est Choaïb, chez les Madianites, qui, sans parler des patriarches bibliques, ont prêché la vraie foi et n'ont pas été écoutés de ceux auxquels ils adressaient leurs sages conseils[1]. Ces grandes notions, oubliées par les peuples, s'étaient conservées pour quelques adeptes; et, au temps même de Mahomet, ces gens éclairés, mais peu nombreux, s'appelaieut des Hanyfes[2]. Ils étaient restés fidèles à la foi d'Abraham, et ils prétendaient même avoir conservé les volumes (çoḥof) et les rôles qu'il avait reçus des mains de Dieu. Le Corân cite très-souvent ces rôles et ces volumes d'Abraham,

[1] Il y a une sourate, la onzième, qui porte le nom de *Houd*, et qui est en grande partie consacrée à son histoire et à celle des autres envoyés de Dieu méconnus et persécutés comme lui. Dans la sourate XI, verset 52, Houd paraît venir assez peu de temps après Noë, et il serait ainsi antérieur à Abraham lui-même; mais il n'y a pas à tenir compte de la chronologie du Corân. Dans la sourate VII, verset 63, Houd vient encore après Noë. Pour Saleh, voir la sourate VII, verset 71, et la sourate XI, verset 64; pour Choaïb, sourate VII, verset 83, et sourate XI, verset 85. A ces trois envoyés de Dieu, que Mahomet semble vénérer profondément, succède Moïse, plus grand qu'aucun d'eux, et dont le Corân parle avec autant de respect que la Bible elle-même. — [2] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. I, p. 45 et suiv. s'est occupé des hanyfes plus que personne avant lui. Il ne faut pas confondre les hanyfes avec les hanyfites, secte venue beaucoup plus tard.

qui existaient encore du temps du calife Hâroûn al Raschyd, et qui furent alors traduits du chaldéen en arabe par un auteur qu'a retrouvé M. A. Sprenger[1]. Il y a même des commentateurs qui ont cru reconnaître dans le texte même du Corân des traductions partielles des çohof, et l'on ne peut nier que la sourate LIII, par exemple (versets 37 à 55), ne semble bien en faire une sorte d'analyse. C'est au fond la doctrine que prêcha plus tard le Prophète; et ce rapprochement est digne de l'attention la plus curieuse[2].

Comme le mot d'hanyfe se reproduit au moins jusqu'à douze fois dans le Corân, et que Mahomet lui-même se décerne ce titre, non sans quelque orgueil, M. Sprenger s'est efforcé savamment d'en pénétrer le véritable sens; et ses recherches ont abouti à confondre à peu près complétement l'idée d'hanyfe avec celle de musulman. L'hanyfe est l'homme pieux qui ne croit qu'à un Dieu unique, et qui est soumis avec la plus parfaite abnégation à sa volonté suprême. L'Islâm n'est pas autre chose; c'est une absolue soumission à la volonté divine. Abraham, quand il se dispose à immoler son fils Isaac, quand il se soumet sans murmure au sacrifice, sont l'un et l'autre des hanyfes, des musulmans; ils sont des disciples de l'Islâm (Corân, sourate XXXVII, verset 103). Aussi M. A. Sprenger a-t-il pu dire que l'Islâm avait été prêché avant Mahomet en Arabie[3], et Mahomet a-t-il pu déclarer en propres termes qu'il y avait eu bien des musulmans avant lui[4]. Ce qui est certain, c'est que, de son temps, il y avait à la Mecque des hanyfes, qui pressentaient comme lui la nécessité

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. I, p. 46. Cet auteur se nommait Ahmad, fils d'Abdallah, fils de Salâm. M. A. Sprenger a découvert lui-même un fragment de ces prétendus rôles d'Abraham, et ce fragment figure sous le n° 446 de la *Bibliotheca orientalis Sprengeriana*. (Voir M. A. Sprenger, *ibid.* p. 51.) — [2] M. A. Sprenger, *ibid.* p. 60, a traduit cette partie de la sourate LIII; il a traduit aussi la sourate LXXXVII (versets 1 à 5 et 14 à 19) où les commentateurs croient retrouver des fragments des çohof. Toutes ces recherches sur les hanyfes sont absolument neuves, et M. A. Sprenger a le mérite d'en avoir senti le premier toute l'importance. Il a pu dire avec quelque raison que, jusqu'à lui, l'existence des hanyfes avait été complétement ignorée. (*Ibid.* p. 45.) Cependant M. Caussin de Perceval, t. I, p. 323, avait déjà touché ce sujet avant M. A. Sprenger. — [3] M. A. Sprenger, *Das Leben, etc.* t. I, p. 71 et 74. Il remarque que, parmi les contemporains de Mahomet, on pourrait en nommer au moins une douzaine qui avaient renoncé à l'idolâtrie, et qui comptaient parmi les hanyfes. M. A. Sprenger donne, sur les principaux d'entre eux, quelques notices pleines d'intérêt. — [4] Corân, sourate XXVIII, verset 53. On pourrait trouver dans le Corân beaucoup d'autres passages analogues, où Mahomet se présente pour un continuateur bien plutôt que pour un rénovateur. Il vient restaurer la foi de Noë, d'Abraham, de Moïse, de Jésus même; il ne vient ni les contredire, ni les remplacer; il leur succède.

d'une religion nouvelle, qui la cherchaient avec grande ardeur, et qui, ne la trouvant pas au gré de leurs désirs impatients, inclinaient par une pente assez naturelle soit à la religion juive, soit à la religion chrétienne, car l'une et l'autre se rattachaient à l'antique foi d'Abraham.

Ibn-Ishâc, l'auteur d'une histoire des guerres du Prophète[1], rapporte une anecdote qui fait bien voir où en étaient les aspirations des hanyfes et leur répugnance pour l'idolâtrie de leurs grossiers compagnons. « Les Coraychites, dit-il, s'étaient un jour réunis autour d'une de leurs « idoles[2]. C'était une de celles qu'ils honoraient par le sacrifice des vic« times; c'était près d'elle qu'ils s'assemblaient pour célébrer leurs céré« monies religieuses, et qu'ils avaient l'habitude de converser entre eux. « Cette réunion avait lieu tous les ans à jour fixe, et c'était une grande « fête. Cependant une fois quatre personnes se tinrent à l'écart; et, sous « le sceau du secret, elles se communiquèrent les pensées intimes qui « les agitaient. Ces hommes étaient Varaka, fils de Naufal, fils d'Asad, « neveu de la première femme du Prophète (Khâdidja); Othmân, fils d'Ho« wayrith, son cousin; Obaydallah, cousin germain de Mahomet; et enfin « Zayd, fils d'Amr. Ils se dirent donc entre eux : « Nos concitoyens sont « dans l'erreur, et ils pervertissent la vraie religion. Pouvons-nous comme « eux tourner autour d'une pierre qui n'entend ni ne voit rien, et qui « ne peut faire ni aucun bien, ni aucun mal? Cherchons une foi meil« leure que celle-là. » Ils abandonnèrent donc leur patrie et ils voya« gèrent dans les pays étrangers pour y trouver la religion des hanyfes, « la religion d'Abraham[3]. »

Ces quatre personnages, d'un esprit si indépendant et si élevé, ont été en rapports suivis avec Mahomet, et l'on ne peut douter qu'ils n'aient exercé une réelle influence sur lui. Ce qu'il y a de très-remarquable c'est que la plupart d'entre eux se firent chrétiens, après quelques hésitations. Waraka fut le premier à se convertir, et il se rendit même assez fameux par la connaissance étendue qu'il acquit des saintes Écritures. Obaydallah conserva plus longtemps des doutes; et, quand il

[1] Voir, sur Ibn-Ishâc et son ouvrage, le *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, p. 218. — [2] M. Caussin de Perçeval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 321, suppose que cette idole est Al-Ozza; M. A. Sprenger croit que c'est plutôt l'idole Bowâna, qui joue encore un rôle dans la vie de Zayd, fils d'Amr. Ce détail n'a pas d'importance. L'anecdote n'est pas rapportée par M. Caussin de Perceval tout à fait dans les mêmes termes; j'ai suivi la version de M. A. Sprenger. — [3] Il paraît bien que cette anecdote a été recueillie par Ibn-Ishâc, et qu'elle a été répétée d'après lui par Ibn-Hishâm, l'auteur de la biographie du Prophète, Sîrat-erraçoul. (Sur les rapports d'Ibn-Hishâm avec Ibn-Ishâc, voir le *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, p. 218.)

entendit Mahomet prêcher sa doctrine nouvelle, il se rangea parmi ses disciples; il fut un de ceux qui, menacés d'une persécution plus rigoureuse, se réfugièrent en Abyssinie[1]. Mais là il abandonna l'Islâm pour embrasser le christianisme, dans le sein duquel il mourut. Mahomet crut devoir épouser sa veuve Omm Habyba, fille du puissant Aboû Sofyân. Othmân, fils d'Howayrith, fut conduit par ses voyages à la cour des empereurs de Constantinople; on l'y traita avec une grande distinction, et il ne tarda pas à s'y faire chrétien, mêlant d'ailleurs à ses croyances religieuses des projets politiques et une ardente ambition[2].

Zayd, fils d'Amr, est un personnage qui est plus intéressant encore qu'aucun de ceux qui précèdent, et dont le Prophète a pu emprunter davantage. Il resta toute sa vie un pur hanyfe, et, tout en ressentant la plus profonde vénération pour le judaïsme et pour le christianisme, il ne se donna ni à l'un ni à l'autre. Il s'était fait comme une religion personnelle, et il n'offrait ses adorations qu'au Dieu d'Abraham. Il blâmait énergiquement les erreurs de l'idolâtrie contemporaine, et il cherchait à corriger la barbarie des mœurs au milieu desquelles il vivait; il s'élevait surtout avec force contre l'affreuse coutume, fort répandue de son temps, d'enterrer les filles toutes vivantes, et que Mahomet seul put déraciner. Souvent on le voyait, le dos appuyé sur la Càba, adresser ses conseils et ses reproches à ses compatriotes; et il disait à haute voix : « Oui, j'en jure par celui qui tient mon existence entre ses mains, je « suis le seul parmi vous tous qui suit la religion d'Abraham. » Puis il ajoutait : « Ô Allah, si je savais quelle est la forme d'adoration qui te « plaît le mieux, je la pratiquerais; mais je ne la connais pas. » Entraîné par son enthousiasme, Zayd, fils d'Amr, avait entrepris des voyages comme ses trois amis; et il revenait de Syrie à la Mecque pour y entendre le Prophète annoncer la pure religion d'Abraham et des pa-

[1] M. A. Sprenger a consacré un curieux appendice de son deuxième volume pages 41 et suiv. à la fuite des premiers disciples en Abyssinie. Il y eut deux émigrations : la première composée de douze hommes et de quatre femmes; la seconde, de quatre-vingt-trois hommes et de dix-huit femmes, sur lesquelles, onze étaient Coraychites. Les auteurs, du reste, varient sur ces nombres, sans que les différences soient très-considérables. Il paraît bien qu'Obaydallah faisait partie de la seconde émigration. Dans la liste des émigrés, dressée par M. A. Sprenger, t. II, p. 162 et 163, Obaydallah est le sixième, et il est compris parmi les confédérés des Ommyades; son nom y est suivi de celui de sa femme. Cette liste est intéressante en ce qu'elle montre qu'à cette époque déjà Mahomet avait conquis une foule de disciples fervents dans les familles les plus illustres et les plus puissantes. Aussi le souvenir de la fuite en Abyssinie tient-il une grande place parmi les traditions les plus chères à la piété musulmane. — [2] M. A. Sprenger, *Das Leben, etc.* t. I, p. 89.

triarches, quand il fut tué, dit-on, sur la frontière du Hidjâz par une troupe de Bédouins[1]. Selon d'autres témoignages, il rentra dans sa patrie, y vécut encore de longues années, et se retira sur la fin de sa vie dans un des ermitages du mont Hirâ, près de la Mecque.

Ce qui distingue surtout Zayd, fils d'Amr, c'est qu'il était poëte à la façon dont le fut plus tard Mahomet. Il reste de lui des vers, traduits par M. A. Sprenger, qui ne dépareraient pas le Corân, si ce n'est pour l'expression, du moins pour la pensée. Zayd y célèbre dans les termes les plus précis le Dieu unique, le miséricordieux, qui pardonne les péchés, qui soutient les bons et châtie les méchants. Il attaque le culte des idoles, auxquelles il a renoncé; il ne croit plus ni à Lât, ni à Ozza, ni à ses deux filles; ces stupides divinités n'ont eu ses hommages qu'au temps où il n'avait pas encore de raison. Ces superstitions honteuses ont disparu de son esprit, comme disparaissent les rêves de la nuit ou les illusions des ténèbres. Mais l'homme qui a fait une faute peut se relever un jour, comme l'arbuste flétri peut reverdir quand la pluie vient à le ranimer. Zayd ne veut plus connaître désormais que le Dieu créateur de la terre et des cieux, son seul refuge et son seul appui, le Dieu dont il veut être à jamais le serviteur et le fidèle esclave, prêt à faire tout ce qu'il lui ordonnera; car c'est la piété et non la puissance qui assure à l'homme, pauvre et faible créature qu'il est, la vie et la félicité éternelles[2].

Zayd, fils d'Amr, passe pour avoir été le maître de ses trois amis Othmân, Obaydallah et Waraka. Le fameux Omar était son neveu; et il est probable qu'il ne fut pas sans action sur lui, bien que la sauvage énergie d'Omar ne se soit adoucie que devant la parole du Prophète. Du reste, si l'on s'en rapporte à la tradition, Mahomet lui-même s'est toujours montré plein de respect et presque de reconnaissance pour Zayd, fils d'Amr. Un jour, pressé par Omar de prier pour l'âme de

[1] M. Caussin de Perceval, t. I, p. 326, se flatte avec toute justice d'avoir le premier signalé l'importance de Zayd, fils d'Amr : « personnage intéressant, dit-il, qui « fut en quelque sorte le précurseur de Mahomet, et dont l'existence, digne d'atten« tion à ce titre, était restée, jusqu'ici, presque ignorée des savants européens. » M. A. Sprenger, t. I, p. 82, a complété ces renseignements en traduisant des poésies de Zayd. — [2] Je ne peux ici qu'analyser très-brièvement les poésies de Zayd, fils d'Amr; mais ce résumé, tout abrégé qu'il est nécessairement, en fait bien voir le caractère. On peut les lire tout au long dans l'ouvrage allemand de M. A. Sprenger, t. I, p. 83 et suiv. Le génie de Zayd a beaucoup moins d'énergie et d'éclat que celui de Mahomet; mais, au fond, ce sont absolument les mêmes idées; c'est le culte du Dieu unique, tel qu'il s'est révélé aux prophètes antérieurs. Seulement Zayd, fils d'Amr, ne se crut pas l'envoyé de ce Dieu, et il ne parle qu'en son propre nom.

Zayd, le Prophète répondit : « Je prierai pour lui; mais, au jour de la « résurrection, Zayd formera à lui seul toute une église[1]. » Une autre fois le Prophète dit qu'il avait vu Waraka sur le bord d'un des fleuves du Paradis, où il jouissait d'un bonheur inaltérable, parce qu'il avait coutume de dire durant sa vie : « Ma religion est la religion de Zayd, « et mon Dieu est le Dieu de Zayd[2]. » Ainsi Mahomet sentait bien toute la valeur des doctrines religieuses que Zayd professait, et M. A. Sprenger n'a peut-être rien exagéré en disant que tout ce que nous savons de Zayd, fils d'Amr, se retrouve dans le Corân[3].

Parmi les hanyfes contemporains de Mahomet on cite encore Ommayya, fils d'Aby-l-Çalt, né à Tâyif, à deux journées de marche au sud de la Mecque. Ommayya était le plus distingué des poëtes de son temps, et il semble que ce talent était héréditaire dans sa famille, car son père s'était illustré aussi en ce genre. Il reste quelques vers d'Ommayya cités par divers auteurs[4]; mais ils ne suffisent pas pour bien faire apprécier ni ses doctrines ni son génie. Persuadé, comme tout le monde l'était en Arabie à cette époque, qu'il paraîtrait bientôt un prophète, il se crut quelque temps destiné à ce rôle glorieux, et, lorsque Mahomet annonça publiquement sa mission, Ommayya ne manqua pas de le combattre bien moins encore comme un imposteur que comme un rival. Il dirigea contre lui quelques satires très-mordantes qui le blessèrent vivement. Par représailles, le Prophète proscrivit les poésies d'Ommayya; mais elles étaient si populaires et si répandues, que, malgré cette pros-

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben, etc.* t. I. p. 83. M. A. Sprenger n'indique pas de qui vient cette précieuse tradition. — [2] Ce second Hâdith est tiré de l'Içâba, ce dictionnaire biographique des compagnons du Prophète, que M. A. Sprenger a si heureusement découvert. (Voir le premier article, *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, p. 210.) — [3] Ce serait certainement une étude fort difficile, et il serait assez périlleux de faire ces distinctions dans le Corân. M. A. Sprenger eût été plus propre que personne à cette recherche délicate. Il a partagé le prix proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la composition du Corân; mais je ne sais si, dans son mémoire, il a traité ce point spécial des rapports de Zayd, fils d'Amr, avec Mahomet. — [4] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. I, p. 110 à 119, a consacré un appendice à Ommayya, fils d'Aby-l-Çalt, et il a donné, d'après les auteurs arabes, à peu près tout ce qui reste de lui. Le fragment le plus long et le plus remarquable peut-être est une élégie où Ommayya rappelle à un de ses fils les soins qu'il a pris de lui durant son enfance, et semble lui reprocher son ingratitude. Le sentiment de cette pièce est vrai et l'expression en est très-touchante. Il est probable que, dans l'original, le style doit être digne de la réputation du poëte. La tradition a conservé aussi quelques détails assez curieux sur la mort d'Ommayya et sur les dernières paroles qu'il avait prononcées. (Voir l'appendice qui vient d'être cité.)

cription solennelle, la tradition les conserva longtemps encore après la mort de Mahomet. D'ailleurs Mahomet lui-même, malgré sa juste colère, était sous le charme; on l'entendit plus d'une fois réciter des vers d'Ommayya avec admiration; et il disait souvent : « Le langage « d'Ommayya est admirable; mais c'est son cœur qui est mauvais. C'est « un croyant dans ses poésies; c'est un infidèle dans le fond de son âme. » Ce ne fut d'ailleurs qu'après le combat de Bedr qu' Ommayya se brouilla définitivement avec le Prophète; car il avait fait une élégie en l'honneur des guerriers morts dans cette fameuse journée[1].

Tel était le milieu moral, civil, politique et religieux, dans lequel allait paraître Mahomet; tels étaient ses précurseurs et ses contemporains, ses rivaux et ses futurs disciples; en un mot, les éléments qu'il avait à coordonner et dont il devait se servir pour les inspirations de son génie ou pour les desseins de son ambition.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] D'après quelques commentateurs arabes, il y aurait dans le Corân tout un long passage qui s'appliquerait à Ommayya, bien qu'il n'y soit pas nommé : c'est dans la sourate VII, versets 174-186. Il est possible que cette hypothèse se fonde sur quelque tradition certaine; mais l'allusion est bien obscure, et il est à craindre qu'ici, comme il est arrivé souvent ailleurs, les commentateurs n'aient substitué leur propre pensée à celle de l'auteur original. Voici le verset 174 : « Récite-leur (aux Juifs) « l'histoire de celui auquel nous avons fait voir un signe, et qui s'en détourna pour « suivre Satan, et qui fut ainsi parmi les égarés. » Verset 175 : « Or, si nous l'avions « voulu, nous l'aurions élevé par ce miracle; mais il demeura attaché à la terre, et « suivit ses passions. Il ressemble au chien qui aboie quand tu lui donnes la chasse, « et qui aboie encore quand tu t'éloignes de lui, etc. » Il n'est pas impossible, sans doute, que ces critiques acerbes s'adressent à Ommayya; mais ce n'est pas démontré. Du reste je dois dire que M. A. Sprenger, si bon juge en ces matières, accepte sans hésiter la tradition des commentateurs.

SAINT-MARTIN, le Philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes, d'après des documents inédits, par M. Matter, conseiller honoraire de l'Université de France [1].

LA CORRESPONDANCE INÉDITE DE L. C. DE SAINT-MARTIN, dit le Philosophe inconnu, et Kirchberger, baron de Liebisdorf, membre du Conseil souverain de la république de Berne, du 22 mai 1792 jusqu'au 7 novembre 1797, ouvrage recueilli et publié par L. Schauer, et Alph. Chuquet [2].

PREMIER ARTICLE.

Il y a peu d'écrivains, et surtout d'écrivains mystiques, qui aient moins de droits que Saint-Martin à ce nom de *Philosophe inconnu* dont il se plaisait à signer tous ses ouvrages. Si obscures que soient pour nous ses doctrines (et nous pouvons affirmer qu'elles ne l'étaient pas moins pour ses contemporains), il les a vues, de son vivant, devenir un objet de graves méditations, et lui susciter, en France, en Allemagne, en Suisse, des disciples pleins de ferveur. Au moment où éclatait la Révolution française, son nom était si célèbre et si respecté, que l'Assemblée constituante, en 1791, le présentait avec Sieyès, Condorcet, Bernardin de Saint-Pierre et Berquin, comme un des hommes parmi lesquels devait être choisi le précepteur du jeune dauphin. On se disputait sa personne dans les plus élégants salons; ceux qui ne pouvaient le lire étaient jaloux de l'entendre, et le charme de sa conversation effaçait pour lui toutes les distances. Il a vécu dans la familiarité de la duchesse de Bourbon, de la maréchale de Noailles, de la marquise de Coislin, du duc de Richelieu, du duc de Bouillon, du duc de Lauzun; il était l'hôte et le commensal du prince de Galitzin, de lord Hereford, du cardinal de Bernis; il a connu le chevalier de Boufflers, le duc d'Orléans, devenu plus tard Philippe-Égalité, Bailly, Lalande, Bernardin de Saint-Pierre. Il a soutenu, dans une assemblée de deux mille personnes, une discussion brillante contre Garat, l'ancien ministre de la Convention, nommé professeur d'*analyse de l'entendement* dans les écoles normales. Après s'être attiré, dans sa jeunesse, les sarcasmes de Voltaire, il n'a pu évi-

[1] Un volume in-8°, à la librairie académique de Didier. Paris, 1862. — [2] Un volume grand in-8°, chez Dentu. Paris, 1862.

ter, sur la fin de sa vie, ceux de Châteaubriand, qu'il a aimé et admiré. Enfin c'est dans ses écrits, et principalement dans ses écrits politiques, que l'auteur des *Considérations sur la Révolution française* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a trouvé les fondements de son système.

Aussi les apologistes, les critiques et les biographes ne lui ont pas manqué après sa mort. Sans parler de Gence, qui était un des siens, qui appartenait à sa famille spirituelle, et qui, ayant vécu dans son intimité, a pu nous laisser, dans la *Biographie universelle*, un récit exact de sa vie, Madame de Staël, en étudiant l'Allemagne, y a rencontré les traces encore vivantes de son influence. Par le coup mortel qu'il a porté, longtemps avant Royer Collard, à la domination de l'école de Condillac, et la lutte qu'il a soutenue toute sa vie contre le matérialisme du XVIIIe siècle, il a imposé à un illustre historien de la philosophie le souvenir de son nom et de ses écrits. Il a forcé, sinon par la justice, du moins par la reconnaissance, le plus implacable ennemi de toute libre pensée, le comte Joseph de Maistre, à rendre hommage à son caractère et à son talent. M. Sainte-Beuve lui a donné une place honorable dans sa galerie[1]. Sans se risquer avec lui dans les voies souterraines qu'il aimait à parcourir, il a fait revivre à nos yeux, dans une fine peinture, la grâce de l'écrivain, les délicatesses de l'homme. Un critique religieux, chez qui l'ardeur de la foi sait toujours se concilier avec la bienveillance et la justice, M. Moreau, l'a considéré sous un autre point de vue. Tout en recueillant sur sa vie des renseignements jusque-là restés ignorés, et sans négliger ses opinions purement philosophiques, il s'est proposé pour but de signaler les points sur lesquels son libre christianisme est souvent en désaccord et même en opposition avec l'orthodoxie catholique[2]. Un philosophe, qui est en même temps un élégant écrivain, M. Caro, dans une thèse substantielle[3], a voulu nous offrir la synthèse de ses idées tant philosophiques que religieuses, en les comparant avec les idées analogues des mystiques antérieurs ou contemporains. Enfin d'autres, par des extraits choisis avec art ou qui répondaient à leurs propres sentiments, se sont bornés à mettre sous nos yeux les éléments les plus précieux de sa doctrine et comme la fleur de ses pensées.

Quoiqu'il n'y ait pas plus de soixante ans que Saint-Martin est mort, et que, selon toute vraisemblance, il subsiste encore parmi nous, dans l'ombre de quelque loge, des débris vivants de son école, les différentes études dont il a été l'objet sont toutes, par un certain côté, plus ou

[1] *Causeries du lundi*, t. X, p. 190-225. — [2] *Réflexions sur les idées de Louis de Saint-Martin le théosophe*, par L. Moreau, un volume grand in-18, Paris, 1850. — [3] *Essai sur la vie et les doctrines de Saint-Martin, le Philosophe inconnu*, in-8°, Paris, 1852.

moins incomplètes. Elles ont laissé subsister, dans sa vie et dans son système, un assez grand nombre de points obscurs, qui réclamaient depuis longtemps d'autres informations. Par exemple, que savions-nous de Martinez Pasqualis, ce mystérieux personnage venu on ne sait d'où, qu'on rencontre partout et qu'on ne peut saisir nulle part, qui disparait un jour subitement comme il était venu, allant chercher au loin une fin restée inexpliquée, comme sa vie, après avoir exercé sur l'esprit de Saint-Martin une décisive influence? Quelle fut au juste sa doctrine? A quelle source l'avait-il puisée? A quel point le *Philosophe inconnu* y est-il demeuré fidèle? Quels rapports celui-ci a-t-il conservés avec ceux qui ont été nourris du même pain spirituel? Par quel motif ou par l'intervention de quelle puissance a-t-il abandonné son premier maître pour se plonger, vers la fin de sa carrière, dans les sombres abîmes de Jacob Bœhm?

Ces questions et plusieurs autres, qui ne manqueront pas de se présenter sur notre chemin, trouvent leur solution dans le nouveau travail que M. Matter vient de publier. « Une rare bonne fortune, dit-il[1], a fait « tomber entre nos mains, dans un voyage à l'étranger, les deux petits « volumes manuscrits du traité de don Martinez, *De la Réintégration*, dont « je ne connais que deux exemplaires, l'un en France, l'autre dans la Suisse « française. » M. Matter a aussi mis à profit, avant qu'elle fût publiée par MM. Schauer et Chuquet, la curieuse correspondance de Saint-Martin avec le baron de Liebisdorf, et une foule de lettres restées inédites de Divonne, de Maubach, de madame de Bœcklin, tous les trois unis de cœur et d'intelligence avec l'illustre illuminé, surtout la dernière, objet d'une amitié passionnée, et qui a été pour lui, dans les voies du mysticisme germanique, ce que Béatrice a été pour Dante dans le troisième acte de la *Divine Comédie*. Ajoutons que M. Matter était préparé depuis longtemps à l'œuvre qu'il vient d'accomplir. Historien du gnosticisme et de l'école d'Alexandrie, c'est-à-dire du mysticisme ancien, profondément versé dans la connaissance des hérésies chrétiennes du moyen âge, il semblait naturellement désigné pour écrire l'histoire du mysticisme moderne. Cette étude sur Saint-Martin en est la première page, déjà suivie, à l'heure qu'il est, d'un volume sur Swedenborg[2]. Cette page, quelle que soit la destinée de celles qu'elle nous annonce, fait le plus grand honneur à la vaillante vieillesse de M. Matter. Il a produit des ouvrages plus érudits et plus profonds; il n'a rien écrit de plus complet, de plus clair, de plus attachant.

[1] Préface, p. VIII et IX. — [2] *Emmanuel Swedenborg, sa vie, ses écrits et sa doctrine*, un volume in-8°; librairie académique de Didier.

Pour se faire une idée du rôle que joue Saint-Martin dans l'histoire du mysticisme, il faut savoir quel est celui du mysticisme lui-même dans l'histoire de la religion et de la philosophie. On peut dire que la religion est au mysticisme ce que l'amour réglé par le mariage est à l'amour libre et passionné. Assurément le mariage a été calomnié par la comédie et la satire. Le mariage n'exclut pas l'amour; il le suppose, au contraire, et ne peut se comprendre sans lui. Mais il lui impose des règles et des devoirs; il le place sous l'autorité des lois, et ne lui permet pas de s'écarter des conditions sur lesquelles repose l'ordre social. Telle est précisément l'action de la religion sur l'amour divin, et, par suite, sur tous les actes et toutes les pensées dont se compose le commerce de l'âme avec l'infini. Elle ne permet pas que, dans les élans mêmes de la foi la plus exaltée, on s'éloigne de ses dogmes, de ses traditions, de sa discipline, ni qu'on les manifeste autrement que sous les formes qu'elle a consacrées. Elle est inséparable d'une société spirituelle qui a, comme la société civile, son gouvernement, son organisation, sa législation. Le mysticisme n'admet rien de tout cela, quoiqu'il y ait nécessairement un fonds mystique dans la religion même. Le mysticisme, comme la passion; comme l'amour humain quand il a envahi tout notre être, ne connaît ni règle, ni frein, ni limite. L'autorité est pour lui un vain mot; la tradition et les textes, quand il daigne les accepter, se changent, sous son regard, en symboles et en figures, comme certains corps, touchés par le feu, se changent en vapeur. Il va tout droit à l'objet aimé, c'est-à-dire à Dieu. C'est lui seul qu'il cherche, lui seul qu'il aperçoit dans la nature et dans l'âme, et il ne s'arrête qu'après avoir tout absorbé et quand il s'est lui-même abîmé en lui. De là l'affinité qu'on a toujours remarquée entre le mysticisme et le panthéisme.

Essentiellement différent de la religion, le mysticisme ne se distingue pas moins de la philosophie. La philosophie, c'est la raison dans la pleine possession d'elle-même. Elle ne se rend qu'à la lumière de l'évidence ou à la force irrésistible des démonstrations. Il lui faut des principes d'une autorité naturelle et universelle, des faits réfléchis par toutes les consciences, des raisonnements à l'abri de toute objection. Je n'affirme pas que ce but soit toujours atteint par la philosophie; je dis que la philosophie le poursuit sans relâche, et qu'elle ne saurait y renoncer sans donner gain de cause à ceux qui prétendent qu'elle n'existe pas. Le mysticisme ne se propose rien de pareil. Le mysticisme, c'est la passion, et la passion a besoin de contempler, d'admirer, de croire à la perfection et à la possession de l'objet aimé; elle ne raisonne pas. Elle observe, et quelquefois avec beaucoup de finesse, mais seulement ce qui la flatte

ou la contrarie, ce qui, en l'exaltant par la résistance ou par la satisfaction, lui tient lieu d'aliment. Loin de chercher l'universalité dans les principes et dans les faits, elle ramène tout à une expérience non-seulement personnelle, mais exceptionnelle. « J'ai dit quelquefois, écrit Saint-Martin [1], que Dieu était ma passion. J'aurais pu dire, avec plus de justice, « que c'est moi qui étais la sienne, par les soins continus qu'il m'a prodigués et par ses opiniâtres bontés pour moi, malgré toutes mes ingratitudes; car, s'il m'avait traité comme je le méritais, il ne m'aurait « seulement pas regardé. » Presque tous les grands mystiques se sont bercés de cette illusion.

Le mysticisme n'est pas une effervescence passagère qu'on remarque seulement de loin en loin dans quelques natures privilégiées. Il a ses racines dans les profondeurs de l'âme humaine; on le voit éclore dans toutes les races, sous l'empire des croyances et des civilisations les plus opposées, pourvu que le temps nécessaire à sa maturité ne leur manque point. Il appartient également à l'Inde brahmanique et bouddhiste, à la Chine convertie au culte de Fô et à la doctrine de Lao-tseu, à la Grèce païenne, lorsqu'elle mêle aux enseignements de Platon les inspirations de l'Orient, à la Judée attentive aux mystères de la cabale, et aux nations chrétiennes de l'Occident. Il sait se faire sa place dans la religion comme dans la philosophie, quoiqu'il diffère essentiellement de toutes deux. Les siècles de foi et d'incrédulité, de soumission et de libre examen, de ferveur catholique et de propagande protestante, ne lui sont pas plus étrangers les uns que les autres. Mais c'est aux époques de décomposition et de révolution générale, quand l'âme ne sait plus où se reposer, quand toutes les idées et toutes les croyances sont mises en question, quand la philosophie, la religion et la société elle-même, ébranlées dans leurs fondements, remises au creuset pour être purifiées, n'offrent plus aucun abri aux cœurs timides et pacifiques, c'est dans les temps qui préparent la tourmente révolutionnaire, dans ceux qui précèdent et qui suivent la naissance du christianisme, qu'il se déploie avec une vigueur particulière, avec une variété de formes presque infinie, et que son action a le plus d'étendue.

On ne se figure pas tout ce que le dix-huitième siècle a vu s'élever en Europe de sanctuaires mystiques, dont chacun avait son grand prêtre et son culte séparé. On distinguait l'école de Lyon, fondée et gouvernée par Cagliostro; celle d'Avignon, qui fut plus tard transportée à Rome; celle de Zurich, suspendue aux lèvres éloquentes de Lavater; celle de Co-

[1] *Portrait historique*, n° 901, dans le tome I[er] des *Œuvres posthumes*.

penhague ou du nord, qui ne jurait que par le nom de Swedenborg; celle de Strasbourg, uniquement nourrie des écrits de Jacob Bœhm; celle de Bordeaux, attentive aux oracles de Martinez Pasqualis; celle des Philalèthes de Paris, qui, cherchant sa voie entre Martinez et Swedenborg, empruntait également ses inspirations à l'un et à l'autre. Au sein même de la Terreur, était venue éclater l'aventure de dom Gerle et de Catherine Théot; le mysticisme avait tissé sa toile autour de l'échafaud, et, quelques années auparavant, le mesmérisme donnait le vertige à toute la France. De tous les chefs de secte que je viens de citer, Martinez Pasqualis n'est pas celui qui a jeté le plus d'éclat, mais c'est celui qui a laissé les traces les plus profondes; c'est lui principalement qui a créé Saint-Martin.

Le nuage qui enveloppe sa vie n'est pas complétement dissipé par le livre de M. Matter, ni même par les documents inédits que M. Matter a eu la libéralité de mettre à ma disposition. Nous savons qu'il était le fils d'un israélite portugais, qui est venu, on ignore à quelle date et pour quel motif, s'établir à Grenoble. Je suis assez porté à supposer qu'à l'exemple de ses coreligionnaires restés en Portugal après les édits de bannissement rendus contre eux, il professait extérieurement le catholicisme, tout en restant juif dans son intérieur. C'est ainsi qu'on s'explique l'isolement dans lequel il éleva son fils, et qui ne lui permit qu'à un âge assez avancé d'apprendre la langue de sa nouvelle patrie, et encore de l'apprendre d'une manière assez imparfaite. C'est ainsi qu'on peut également se rendre compte de la manière toute judaïque, toute cabalistique, dont il entendait les dogmes du christianisme; car, j'en demande pardon à M. Matter, il m'est impossible de ne pas reconnaître les éléments essentiels de la cabale dans la doctrine enseignée plus tard par Martinez Pasqualis, et la forme même sous laquelle il l'a développée dans son traité *De la Réintégration;* ces discours placés dans la bouche des principaux personnages de l'Ancien Testament ne sont qu'une imitation des *midraschim,* ou commentaires allégoriques et mystiques de l'Écriture sainte, par les plus anciens docteurs de la synagogue. Il faut remarquer d'ailleurs que les principaux cabalistes étaient d'origine espagnole, et que leurs traditions secrètes se prêtaient à merveille au mystère qui devait envelopper la vie et la pensée de ces tristes victimes de l'inquisition, obligées, pour sauver leurs têtes, de dissimuler leur foi.

Je ne puis donc partager l'opinion commune qui fait de Martinez Pasqualis un israélite converti au catholicisme; on n'a jamais cité un seul fait qui démontre cette prétendue conversion; il n'a jamais prononcé ni écrit

un seul mot qu'on puisse interpréter comme une profession de foi catholique. Toute sa vie se passe à l'ombre des loges ou associations secrètes fondées dans l'intérêt d'un mysticisme libre. Il s'y présente, non comme un disciple, mais comme un maître, qui a sa provision de vérités toute faite, et qui la tient de plus haut. Il y apporte des projets de conciliation, de fusion, et sans doute aussi de domination personnelle. Telle est la cause de ses courtes et mystérieuses apparitions, tantôt à Paris, tantôt à Lyon, tantôt à Bordeaux. A ces tentatives générales, il joignait, à l'occasion, la propagande individuelle : car il avait son cénacle particulier, qui, sans être assez nombreux pour former une secte, était initié directement à sa pensée. L'abbé Fournié, un de ces élus, nous raconte de quelle manière il abordait ceux qu'il jugeait dignes de ses soins. Une fois assuré qu'il avait gagné leur confiance ou frappé leur imagination : « Vous devriez, leur disait-il, venir nous voir; nous sommes de braves « gens. Vous ouvrirez un livre, vous regarderez au premier feuillet, au « centre et à la fin, lisant seulement quelques mots, et vous saurez tout « ce qu'il contient. Vous voyez marcher toutes sortes de gens dans la rue; « eh bien, ces gens-là ne savent pas pourquoi ils marchent, mais vous, « vous le saurez. »

Martinez Pasqualis n'atteignit pas le but qu'il poursuivait. Au lieu de devenir, comme il l'avait rêvé, l'hiérophante suprême de toutes les sociétés mystiques de la France et peut-être de l'Europe, il ne vit jamais autour de lui qu'un petit nombre d'adeptes, qu'on a appelés à tort la secte des *Martinézistes;* car ils n'ont jamais eu entre eux une assez grande conformité de pensées ni de relations assez suivies pour constituer une loge distincte. Découragé ou résigné, et n'aspirant plus qu'à l'obscurité et au repos, Martinez disparut un jour du milieu de ses amis, et l'on apprit qu'il était mort à Port-au-Prince, en 1779.

Pour exposer son système, il faudrait avoir sous les yeux le document précieux dont M. Matter est l'heureux possesseur, le *Traité sur la réintégration des êtres dans leurs premières propriétés, vertus et puissances spirituelles et divines.* C'est le titre véritable de l'ouvrage de Martinez. J'espère bien que M. Matter le publiera quelque jour; je l'en conjure au nom de la philosophie et dans l'intérêt de sa propre renommée; ce sera un des plus grands services qu'il aura rendus à l'histoire du mysticisme, qui lui en doit déjà tant d'autres, et particulièrement du mysticisme au dix-huitième siècle. Mais, en attendant, l'analyse qu'il nous donne de ce singulier livre nous permet d'en reconnaître l'esprit et l'origine. Il découle tout entier du principe cabalistique de l'émanation, conservé par Saint-Martin comme la partie la plus précieuse de l'enseignement de son

premier maître, celle qui n'était communiquée qu'aux disciples les plus avancés et les plus pénétrants[1]. Au principe de l'émanation vient se rattacher le dogme de la chute, entendu dans un sens qui le distingue entièrement du dogme chrétien et le fait rentrer dans le système métaphysique du Zohar. Selon la doctrine de Martinez Pasqualis, l'homme n'est pas le seul être qui porte en lui les traces et qui subit les conséquences d'une défaillance première; tous les êtres sont tombés comme lui; ceux qui peuplent le ciel ou qui entourent le trône de l'éternité, comme ceux qui sont exilés sur cette terre; tous sentent avec douleur le mal qui les tient éloignés de leur source divine, et attendent impatiemment le jour de la réintégration. Rien n'est plus facile à comprendre; car, avec le principe de l'émanation, la seule naissance des intelligences finies est une décadence, puisqu'elle les éloigne de l'intelligence infinie, de l'existence souveraine et parfaite avec laquelle elles étaient primitivement confondues.

Le traité de Martinez, comme nous l'apprend M. Matter, s'étant arrêté précisément à la venue de Jésus-Christ, nous ne savons pas par lui-même de quelle manière il expliquait la réhabilitation; mais nous pouvons nous en faire une idée d'après le témoignage de l'abbé Fournié, incapable de rien ajouter de son propre fonds à la doctrine qu'il avait reçue. Or voici ce que l'abbé Fournié nous assure avoir entendu de la bouche de Pasqualis. « Chacun de nous, en marchant sur ses traces, peut « s'élever au degré où est parvenu Jésus-Christ. C'est pour avoir fait la « volonté de Dieu que Jésus-Christ, revêtu de la nature humaine, est de« venu le fils de Dieu, Dieu lui-même. En imitant son exemple ou en con« formant notre volonté à la volonté divine, nous entrerons comme lui « dans l'union éternelle de Dieu. Nous nous viderons de l'esprit de Sa« tan pour nous pénétrer de l'esprit divin; nous deviendrons un comme « Dieu est un, et nous serons consommés en l'unité éternelle de Dieu « le Père, de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit, conséquemment « consommés dans la jouissance des délices éternelles et divines[2]. »

Tous les mystiques, sous une forme ou sous une autre, ont eu la même pensée; mais ici elle se présente comme une suite nécessaire des deux principes précédents. Certainement, si toute existence renfermée dans ce monde est une émanation, et si toute émanation est une déchéance, c'est-à-dire un amoindrissement de la substance infinie, il faut chercher notre réhabilitation dans l'anéantissement des limites qui

[1] *Correspondance avec le baron de Liebisdorf*, p. 15 de l'édition de M. Schauer. M. Matter, *Saint-Martin*, p. 25. — [2] Voyez M. Matter, ouvrage cité, p. 35-37.

déterminent notre être, dans la destruction de notre conscience et de notre volonté individuelle, dans le retour de notre âme au sein de l'esprit universel. La preuve que Martinez, en comprenant de cette façon la réparation de la première faute, ne cédait pas simplement à la pente générale du mysticisme, mais à une tradition positive, héréditaire dans sa race, c'est que la réintégration, selon lui, ne s'arrêtera pas à l'homme; elle s'étendra à toute la nature, et jusqu'au principe même du mal, à cette puissance indéfinie que nous appelons l'Esprit des ténèbres. « Martinez Pasqualis, dit Saint-Martin [1], avait la clef active de « tout ce que notre cher Bœhm expose dans ses théories; mais il ne nous « croyait pas en état de porter ces hautes vérités. Il avait aussi des points « que notre ami Bœhm ou n'a pas connus ou n'a pas voulu montrer, « tels que la résipiscence de l'être pervers, à laquelle le *premier homme* [2] « aurait été chargé de travailler. » *La résipiscence de l'esprit pervers* est à la fois un dogme persan et une idée cabalistique. Mais, si l'on songe que le Zend-Avesta n'a été publié qu'en 1771, à une époque où Martinez était retiré de la scène du monde, et que, d'ailleurs, il est resté toute sa vie complétement étranger au mouvement scientifique de son temps, il faut bien admettre l'intervention de la cabale.

Avec ces doctrines seules, Martinez n'aurait été qu'un métaphysicien ou un mystique spéculatif; mais nous savons qu'il était quelque chose de plus. A l'œuvre purement spirituelle de la parole, il joignait les actes matériels de la théurgie. Reconnaissant entre l'homme et le principe absolu des êtres une foule d'existences intermédiaires, spirituelles comme notre âme, mais déchues comme elle, quoique restées en possession de facultés supérieures, il pensait qu'il y avait des moyens de les intéresser à notre régénération, étroitement unie à la leur, et de les mettre en communication avec nous, de nous placer sous leur tutelle, d'en obtenir les secours ou les lumières indispensables à notre faiblesse. Ainsi s'expliquent les noms de *majeur* et de *mineur* appliqués, le premier aux esprits célestes, le second à l'âme humaine. Quant aux moyens employés par Martinez Pasqualis pour amener les relations qu'il désirait, et auxquelles, sans aucun doute, il croyait sincèrement, aucun de ses disciples ne s'est cru permis de les dévoiler; mais une parole de Saint-Martin peut nous tenir lieu de tout autre renseignement. Comme il assistait un jour à ces opérations, probablement des actes d'évocation précédés de grands préparatifs, il lui arriva de s'écrier : « Comment

[1] *Correspondance inédite*, édit. Schauer, p. 272. — [2] Très-certainement l'*Adam Kadmon;* car telle est la traduction littérale de ces deux mots hébreux.

« maître, il faut tout cela pour le bon Dieu [1]? » Et le maître répondait : « Il faut bien se contenter de ce que l'on a. » Cela voulait dire, si nous en croyons l'auteur de *L'homme de désir*, que, ne pouvant atteindre directement, d'un premier élan de méditation et d'amour, jusqu'à la source de toute grâce et de toute réhabilitation, jusqu'au *Réparateur*, jusqu'au Verbe, jusqu'à l'*Adam Kadmon*, ou, comme Saint-Martin se plaît à l'appeler plus souvent, jusqu'à la *Cause active et intelligente*, nous devons nous adresser à des puissances inférieures et leur parler la langue qu'elles comprennent. Tout cet appareil extérieur n'était donc, pour parler comme Saint-Martin, que du *remplacement*, c'est-à-dire une simple préparation à des voies plus hautes et plus pures que le mystérieux Portugais n'ouvrait qu'à demi à de rares adeptes.

Saint-Martin témoigne aussi de la puissance qu'il déployait dans cette œuvre étrange, ou des effets qu'il produisait sur l'imagination et les sens des assistants. « Je ne vous cacherai point, écrit le Philosophe in« connu à son correspondant de Morat, je ne vous cacherai point que, « dans l'école où j'ai passé, il y a plus de vingt-cinq ans, les *communica« tions* de tout genre étaient nombreuses et fréquentes, que j'en ai eu « ma part comme tous les autres, et que, dans cette part, tous les « signes indicatifs du Réparateur étaient compris [2]. »

Ces communications, il ne faut pas s'y tromper, c'étaient des apparitions, des manifestations sensibles, ce que Saint-Martin appelle ailleurs [3], avec plus d'énergie, « du physique. » Les récits de l'abbé Fournié ne laissent subsister à ce sujet aucun doute. Il nous apprend, sur la foi de sa propre expérience, que Martinez avait le don de *confirmer* (c'est le mot consacré dans l'école), de confirmer ses enseignements par des lumières d'en haut, par des visions extérieures, d'abord vagues et rapides comme l'éclair, ensuite de plus en plus distinctes et prolongées [4]. Cette puissance, il l'aurait conservée même après sa mort, si nous en croyons l'auteur que je viens de citer : « Un jour, dit l'abbé Fournié, que j'étais pros« terné dans ma chambre, criant à Dieu de me secourir, j'entendis tout « à coup la voix de M. de Pasqualis, mon directeur, qui était corporel-

[1] *Correspondance inédite*, lettre IV, p. 15 de l'édition de M. Schauer. A ces paroles, dont l'authenticité ne peut guère être contestée, nous ne savons pas pourquoi M. Matter a substitué celles-ci : « Eh quoi, maître, faut-il tant de choses pour « prier Dieu? » (*Saint-Martin*, p. 20.) — [2] *Correspondance inédite*, lettre XIX, p. 62 de l'édition de M. Schauer. — [3] *Ibid.* p. 75. — [4] Voir le livre publié par l'abbé Fournié, sous ce titre : *Ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous deviendrons* (Londres, 1801), et les extraits qu'en donne M. Matter, *Saint-Martin*, p. 42-53.

« lement mort depuis plus de deux ans, et qui parlait distinctement en « dehors de ma chambre, dont la porte était fermée, ainsi que les fenê- « tres et les volets. Je regarde du côté d'où venait la voix, c'est-à-dire du « côté d'un grand jardin attenant à la maison, et aussitôt je vois de mes « yeux M. de Pasqualis, qui se met à me parler, et avec lui mon père « et ma mère, qui étaient aussi tous les deux corporellement morts. Dieu « sait quelle terrible nuit je passai! Je fus, entre autres choses, légère- « ment frappé sur mon âme par une main qui la frappa au travers de mon « corps, me laissant une impression de douleur que le langage humain « ne peut exprimer, et qui me parut moins tenir au temps qu'à l'éter- « nité. Ô mon Dieu! si c'est votre volonté, faites que je ne sois jamais « plus frappé de la sorte! car ce coup a été si terrible, que, quoique « vingt-cinq ans se soient écoulés depuis, je donnerais de bon cœur tout « l'univers, tous ses plaisirs et toute sa gloire, avec l'assurance d'en jouir « pendant une vie de mille milliards d'années, pour éviter d'être ainsi « frappé de nouveau seulement une seule fois[1]. »

Il y a, dans cette narration étrange, dont la bonne foi ne peut d'ailleurs être mise en question, des faits qui appartiennent plus à la physiologie et à la pathologie qu'à une étude philosophique du mysticisme; mais il est impossible de n'y pas reconnaître les effets d'une âme fortement prévenue, les effets de la foi sur l'imagination, la sensibilité et la perception elle-même. Elle nous montre aussi ce que peut la volonté, la conviction, l'autorité d'un homme supérieur sur ceux qui vivent habituellement dans son commerce. Elle nous fournit un nouvel argument contre cette critique superficielle et surannée qui n'admet dans l'histoire du mysticisme que des charlatans et des dupes.

L'abbé Fournié ne s'arrête pas là. Après les éclairs passagers et les visions qui représentent des créatures humaines, viennent des apparitions d'un ordre plus élevé : d'abord « un Être qui n'est pas du genre « des hommes » (c'est l'abbé Fournié qui s'exprime ainsi); puis le Christ sous sa forme terrestre, crucifié sur l'arbre de la croix, ou sortant plein de vie du sein de la tombe; enfin, le Sauveur des hommes dans toute sa gloire, triomphant du monde, de Satan et de ses pompes. On n'aura pas de peine à reconnaître ici ces *communications* successives dont parle Saint-Martin, réparties suivant le rang ou suivant les forces de chaque initié, et dans lesquelles étaient toujours compris les signes indicatifs du Rédempteur. Ce n'est qu'après avoir parcouru la série entière des signes qu'on était admis en présence de la réalité ou du Réparateur lui-

[1] M. Matter, *ubi supra*, p. 43-44.

même, du Verbe, de la Cause active et intelligente. Évidemment, cette initiation suprême devait être purement intellectuelle. Mais une rumeur étrange circulait dans les loges. On attribuait à Martinez Pasqualis le pouvoir surnaturel de procurer à ses disciples *la connaissance physique*, c'est-à-dire la vision du Verbe divin, et l'on citait comme exemple le comte d'Hauterive. Voici, en effet, ce qu'on racontait de ce personnage. Nous laissons la parole au correspondant de Saint-Martin, le baron de Liebisdorf, en priant le lecteur de se souvenir que c'est un Suisse qui écrit dans notre langue :

« L'école par laquelle vous avez passé pendant votre jeunesse me rap« pelle une conversation que j'ai eue, il y a deux ans[1], avec une per« sonne qui venait d'Angleterre, et qui avait des relations avec un Français « habitant ce pays, nommé M. d'Hauterive. Ce M. d'Hauterive, d'après « ce qu'on me disait, jouissait de la connaissance physique de la Cause « active et intelligente; qu'il y parvenait à la suite de plusieurs opéra« tions préparatoires, et cela pendant les équinoxes, moyennant une es« pèce de désorganisation dans laquelle il voyait son propre corps sans « mouvement, comme détaché de son âme; mais que cette désorgani« sation était dangereuse, à cause des visions, qui ont alors plus de pou« voir sur l'âme séparée de son enveloppe, qui lui servait de bouclier « contre leurs actions. Vous pourriez me dire, par les préceptes de votre « ancien maître, si les procédés de M. d'Hauterive sont erreur ou vé« rité[2]. »

Il est impossible, en lisant ces lignes, de ne pas se rappeler la légende qui circulait dans l'antiquité sur Hermotime de Clazomène. N'est-il pas extraordinaire qu'à vingt-quatre siècles de distance, et sans qu'on puisse accuser personne de plagiat, ni de mauvaise foi, le même don merveilleux ait été attribué par la Grèce païenne à un de ses plus anciens et plus obscurs philosophes, et par le mysticisme chrétien à un gentilhomme français de 1790? C'est que le mysticisme, qui est, comme nous l'avons déjà remarqué, de tous les temps, de toutes les races, de toutes les religions, se trouve cependant renfermé comme dans un cercle infranchissable, où il tourne constamment sur lui-même sans faire un seul pas en avant. Mais il faut que nous sachions ce que répond Saint-Martin à la question de son ami de Berne. Il connaissait d'Hauterive depuis de longues années, il était lié avec lui; ils s'étaient livrés ensemble à une suite d'expériences magnétiques et théurgiques. Or Saint-Martin, sans

[1] La lettre de Kirchberger porte la date du 25 juillet 1792. — [2] *Correspondance inédite*, v[e] lettre, p. 19 de l'édition de M. Schauer.

démentir complétement le fait sur lequel on le prie de s'expliquer, le ramène à des proportions moins fabuleuses.

« Votre question sur M. d'Hauterive, écrit-il [1], me force à vous dire « qu'il y a quelque chose d'exagéré dans les récits qu'on vous a faits. Il « ne se dépouille pas de son enveloppe corporelle; tous ceux qui, comme « lui, ont joui plus ou moins des faveurs qu'on vous a rapportées de lui, « n'en sont pas sortis non plus. L'âme ne sort du corps qu'à la mort; mais, « pendant la vie, les facultés peuvent s'étendre hors de lui et commu-« niquer à leurs correspondants extérieurs sans cesser d'être unies à leur « centre, comme nos yeux corporels et tous nos organes correspondent « à tous les objets qui nous environnent sans cesser d'être liés à leur prin-« cipe animal, foyer de toutes nos opérations physiques. Il n'en est pas « moins vrai que, si les faits de M. d'Hauterive sont de l'ordre secon-« daire, ils ne sont que figuratifs relativement au grand œuvre intérieur « dont nous parlons; et, s'ils sont de la classe supérieure, ils sont le grand « œuvre lui-même. »

Pour ceux qui ont eu quelque commerce avec Saint-Martin, et qui savent quelle distance il établit entre les voies intérieures et les voies extérieures, le sens de ses dernières paroles ne peut donner lieu à aucun doute. Les faits de l'ordre secondaire, ce sont les apparitions ou les visions, qui, lorsqu'il s'agit du foyer de la volonté et de la conscience divine, ont une valeur purement symbolique. Les faits de la classe supérieure ou le grand œuvre, c'est l'union spirituelle de l'âme avec son principe suprême, c'est l'accomplissement de la fin à laquelle aspire tout mysticisme conséquent.

Nous possédons maintenant, dans ses éléments les plus essentiels, la doctrine de Martinez Pasqualis. Elle se composait de deux parties très distinctes : l'une intérieure, spéculative, spirituelle, à laquelle se rattachaient d'antiques traditions, si elle n'était tout entière dans ces traditions mêmes; l'autre extérieure, pratique, jusqu'à un certain point matérielle, ou du moins symbolique, qui dépendait, comme nous l'apprend Saint-Martin, de tout un système sur la hiérarchie des vertus et des puissances ou sur les degrés du monde spirituel interposés entre Dieu et l'homme [2].

[1] *Correspondance inédite*, édition citée, x[e] lettre, p. 37. — [2] « Si l'énuméra-« tion des puissances et la nécessité de les classer est un domaine nouveau pour « vous, l'ami B. (Bœhm) vous procurera de grands secours sur ces objets....... « L'école par où j'ai passé nous a donné aussi en ce genre une bonne nomencla-« ture. Il y en a des extraits dans mes ouvrages, et je me contente de résumer « ici mes idées sur ces deux nomenclatures. Celle de B. est plus substantielle que « la nôtre, et elle mène plus directement au but essentiel; la nôtre est plus bril-

Ces deux parties de la doctrine de Martinez, qu'on rencontre aussi dans l'école d'Alexandrie, dans le gnosticisme et dans la cabale, n'ont pas eu, et ne pouvaient pas avoir, la même destinée. La dernière, qui n'est pas autre chose que la théurgie, après avoir produit des visionnaires, tels que l'abbé Fournié, le comte d'Hauterive, le comte de Divonne, la marquise de Lacroix[1], a fini par se perdre dans l'école de Swedenborg, détrônée à son tour par le somnambulisme et le spiritisme. La première, sous le nom de *théosophie*, c'est-à-dire la science qui non-seulement a Dieu pour objet, mais qui émane de Dieu, a captivé surtout l'esprit de Saint-Martin, et s'est rajeunie entre ses mains au souffle d'une belle âme et à la lumière d'une noble intelligence.

AD. FRANCK.

(*La suite à un prochain cahier.*)

« lante et plus détaillée, mais je ne la crois pas aussi profitable, d'autant qu'elle n'est, « pour ainsi dire, que la langue du pays qu'il faut conquérir, et que ce n'est pas de « parler des langues qui doit être l'objet des guerriers, mais bien de soumettre les « nations rebelles. Enfin, celle de B. est plus divine, la nôtre est plus spirituelle; « celle de B. peut tout faire pour nous, si nous savons nous identifier avec elle; la « nôtre demande une opération pratique et opérative qui en rend les fruits plus « incertains et peut-être moins durables, c'est-à-dire que la nôtre est tournée vers « les opérations dans lesquelles notre maître était fort, au lieu que celle de B. est « entièrement tournée vers la plénitude de l'action divine, qui doit tenir en nous la « place de l'autre... » (*Correspondance inédite*, VIII[e] lettre, p. 29 et 30 de l'édition citée.) Il y a, sans doute, bien des énigmes dans ce passage; mais il nous montre clairement, dans Martinez Pasqualis, le côté théurgique, l'œuvre des évocations employée uniquement comme moyen d'initiation à un degré plus élevé, ou, comme Saint-Martin le dit un peu plus loin (page 30), comme moyen d'établir, par des preuves sensibles, « le divin caractère de notre être. » Je me fais un devoir d'avertir le lecteur que je me suis cru obligé de faire un léger changement dans le texte publié par M. Schauer. A la place de ces mots, qui n'ont aucun sens, « Je présume « que voici mes idées... » j'ai substitué ceux-ci, que semblent exiger à la fois la pensée de l'auteur et la construction de la phrase : « Je me contente de résumer « ici... » Je signalerai, en passant, bien d'autres incorrections dans l'édition de MM. Schauer et Chuquet : *Prodage* pour Pordage (surtout dans les premières lettres), *origine* pour Origène (p. 147); et, dès le début, *le 22 mai 1792* au lieu de 1791. La première de ces dates n'est pas admissible, puisque la réponse à cette pré« tendue lettre du 22 mai 1792 est du 8 février de la même année (II[e] lettre, p. 7). — [1] On trouvera sur tous ces personnages d'abondants et précieux détails dans le livre de M. Matter.

Богданъ Хмельницкій

Сочиненіе Николая Костомарова.

Bogdan Chmielnicki, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859.

SIXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Le désastre de Batoh ayant convaincu l'hospodar de Moldavie qu'il n'avait plus de secours à espérer de la Pologne, il se résigna de bonne grâce à l'alliance de son terrible voisin. La belle Rosanda eut ordre d'étudier des airs cosaques et de ne rien négliger pour plaire à son fiancé. En écrivant à Chmielnicki pour l'assurer de la joie que lui donnait cette union, Lupula le suppliait seulement de ne pas envoyer Timothée à Iassy avec une armée, et surtout avec des Tartares pour auxiliaires. Timothée partit escorté de quelques escadrons de Cosaques, dès que son père eut reçu des otages, et son entrée dans la capitale de la Moldavie fut des plus brillantes. Élevé dans la steppe, parmi des soldats farouches, il montra d'abord un peu de gaucherie, en paraissant dans une cour alors renommée par son élégance, et ne trouva pas un mot à répondre aux félicitations qu'on lui adressait. Il fallut que Wygowski, que l'Ataman lui avait donné pour mentor, se chargeât de complimenter l'hospodar, sa femme, et même la charmante fiancée. Pourtant Timothée, qui était bien fait, adroit à tous les exercices, et qui venait de gagner une bataille, plut à Domna Rosanda et à sa mère. Cette dernière, femme ambitieuse et d'un caractère énergique, voyait avec plaisir entrer dans sa maison un soldat brave et entreprenant, qu'elle espérait gouverner pour ses intérêts particuliers. Plus qu'aucun autre petit despote de l'Orient, Lupula avait besoin d'un général dévoué. Haï par le peuple qu'il pressurait, et par les grands en qui il ne voyait que des rivaux, l'hospodar vivait dans la crainte continuelle d'une révolte. Maint boyard était mort subitement à la suite d'une fête qu'il avait donnée. D'autres,

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de janvier 1863, p. 5; pour le deuxième, le cahier de février, p. 77; pour le troisième, le cahier de mars, p. 133; pour le quatrième, le cahier de mai, p. 277; pour le cinquième, le cahier de juin, p. 362.

suspects par leurs alliances, par leur fortune, par leur popularité, avaient péri assassinés sur les routes ou dans leurs palais. Il n'y avait guère de familles nobles qui n'eussent à réclamer une dette de sang, et un gendre tel que le fils de Chmielnicki semblait propre à convaincre les Moldaves qu'ils essayeraient vainement de secouer le joug. A la vérité, on n'était pas sans inquiétudes sur les desseins secrets du vieux Bogdan, mais la princesse se flattait que les charmes de Domna Rosanda lui assureraient le dévouement absolu de son gendre. Après les fêtes du mariage, où la cour d'Iassy prit à tâche d'entremêler les cérémonies en usage chez les Cosaques à l'étiquette de la cour moldave, Timothée conduisit sa femme à Czehrin accompagné de son beau-père.

La Pologne, déjà si affaiblie, était encore menacée par la Moscovie et la Suède, qui toutes les deux avaient contre elle des griefs fondés sur des infractions à l'étiquette diplomatique. Malgré maint avertissement, des palatins polonais avaient omis quelques-uns des titres officiels du tsar dans des lettres qu'ils lui avaient adressées; c'est pourquoi il rassemblait une armée sur la frontière de la Lithuanie. Quant à la reine Christine, elle se plaignait, avec plus de raison, que Jean-Casimir, descendant des Wasa dépossédés, prît encore dans ses actes le titre de roi de Suède. Si les motifs de rupture semblaient légers d'abord, ils devenaient graves par la forme hautaine donnée aux réclamations, et il était facile de voir que la guerre allait en résulter. Cependant le roi et la majorité du sénat, fermant les yeux au danger, ne pensaient qu'à réduire les Cosaques et à laver la honte de Batoh. En vain les plus sages conseillers de la couronne proposaient d'accorder la paix à l'Ukraine et de désarmer Chmielnicki par quelques concessions, avant qu'il ne fût jeté entre les bras du tsar ou des Suédois, avec lesquels il était déjà en négociations. Tout ce qu'ils purent obtenir fut l'envoi de nouveaux commissaires en Ukraine; mais leurs instructions, qui semblaient avoir été dictées avant la bataille de Batoh, ne pouvaient avoir d'autre effet que de l'irriter davantage. En effet, un des commissaires lui ayant dit que, s'il observait les conditions du traité de Biela-Cerkow, il pourrait obtenir son *pardon* du roi, l'Ataman bondit de fureur, et, tirant son sabre : « Mon pardon! s'écria-t-il. Mon crime apparemment, c'est d'avoir retenu « mes Cosaques et les Tartares après la déroute de Kalinowski, de les « avoir empêchés de se jeter sur la Pologne, de l'anéantir et de pousser « jusqu'à Rome? Et c'est là ce que vous venez m'offrir, comme si je ne « savais pas démêler vos ruses! Croyez-vous par hasard que je ne sois « pas instruit des armements que le roi fait contre nous? » Sa fureur et la vue de ce sabre nu, qu'il leur mettait *sous le nez*, comme dit un

historien polonais, effrayèrent les envoyés du roi. « Un ambassadeur, lui « dirent-ils, est comme un âne qui porte le fardeau qu'on lui met sur « l'échine sans le consulter. » C'est un proverbe slave. Chmielnicki remit en souriant son sabre au fourreau, et termina la conférence plus poliment qu'il ne l'avait commencée, déclarant néanmoins qu'il s'en tenait aux conventions de Zborow, et qu'il ne ferait la paix qu'après leur accomplissement loyal et complet. Le roi n'avait pas d'armée et la diète lui refusait les ressources nécessaires pour en réunir une. Il fit mine cependant de vouloir entrer en Ukraine avec ce qu'il avait pu rassembler de milices et de volontaires, mais, après quelques mois perdus à lever des soldats, qui désertaient aussitôt, n'étant pas payés, l'hiver l'obligea d'ajourner son expédition.

Ce que le roi n'avait pu faire, un simple gentilhomme le tenta avec un corps nombreux de volontaires, que sa réputation d'audace et d'intrépidité avait attirés sous son drapeau. Czarnecki, émule et successeur de la gloire de Jérémie Wiszniowiecki, pénétra en Ukraine au milieu de l'hiver, surprit et brûla plusieurs bourgs et répandit l'alarme dans tout le district de Braclaw, où commandait le colonel Bogun. Le héros polonais allait trouver un adversaire digne de lui. Averti que Chmielnicki s'approchait avec des forces considérables, Bogun s'enferma dans le bourg fortifié de Monastirszcze et s'y défendit opiniâtrément. Après des efforts inouïs et des pertes considérables, les Polonais forcèrent une première enceinte, mais Bogun se retira dans un grand couvent qui donnait son nom au bourg, et repoussa toute offre de capitulation. On mit le feu au couvent; les Cosaques continuaient toujours à tirer par les fenêtres. Bogun, leur ayant fait jurer de se laisser brûler plutôt que de se rendre, sortit avec quelques hommes pour presser l'arrivée de l'Ataman, qu'on disait en marche pour secourir son lieutenant. Sorti de son fort, le colonel cosaque remarque que l'attaque des Polonais se ralentit. Czarnecki, en conduisant ses gens à l'assaut, venait d'être grièvement blessé d'un coup de flèche qui lui traversait les deux joues. Il était tombé étouffé par le sang qui lui entrait dans la gorge. Aussitôt Bogun tourne bride et charge les Polonais par derrière, en poussant le cri des Tartares. Déjà ébranlés par la blessure de leur chef, les Polonais, sans remarquer qu'ils n'avaient affaire qu'à une poignée d'hommes, prirent la fuite, abandonnant leur butin, leurs bagages et la plupart de leurs blessés. Dans cette panique, Czarnecki lui-même serait demeuré entre les mains des Cosaques, si quelques-uns de ses volontaires ne l'eussent jeté évanoui sur un traîneau. L'hiver s'acheva sans nouvelles hostilités.

Tranquille du côté de la Pologne, dont la situation lui était bien

connue, Chmielnicki négociait secrètement avec le tsar et avec la Suède, et cependant dirigeait une expédition sur les provinces danubiennes. Timothée, pendant son séjour à Iassy, avait révélé à Lupula une partie des projets de son père. « Nous achèterons la Valachie au « sultan, lui avait-il dit; nous en chasserons Radoul, et alors, que « Ragoczi prenne garde à lui! Nous n'avons pas oublié qu'il nous a « trahis à Beresteczko. » Ce n'était rien moins qu'un empire cosaque dont Chmielnicki rêvait la fondation. Les ouvertures ou les indiscrétions de Timothée furent bientôt rapportées à l'hospodar de Valachie et au prince de Transilvanie. On prétend que la femme d'Étienne Boudrouts, *logothète* ou chancelier de Moldavie, arracha le secret à son mari et le communiqua à Radoul, allié de sa famille. Les deux princes menacés jugèrent que le plus sûr moyen de conjurer la tempête était de profiter de l'absence de Timothée pour chasser Lupula et occuper la Moldavie. Ils offrirent le trône à Boudrouts, qui entra dans la conjuration. Attaqué de deux côtés à la fois, trahi par son ministre, abandonné par ses sujets, Lupula fut obligé bientôt d'aller chercher un asile à Kaminiec, où Stanislas Potocki, alors hetman de la couronne, commandait avec quelques troupes.

Il s'agissait pour Chmielnicki de ramener Lupula à Iassy, et de punir les princes confédérés. Il fallait gagner le divan, pour qu'il ne s'offensât pas d'une intervention dans des provinces tributaires du sultan. Les envoyés de l'Ataman partirent chargés de présents pour les ministres de la Porte, qui offraient, pour ainsi dire, les principautés danubiennes à l'encan; mais, sans attendre l'effet des négociations, Timothée se mit en campagne avec un régiment de Cosaques, des montagnards des Carpathes, des Tartares et un certain nombre d'anciens *haïdamaks* russiens, dont Chmielnicki était probablement bien aise de se débarrasser. Avec cette armée, qui s'élevait à 12,000 hommes, Timothée entra en Moldavie, prit la capitale, battit les confédérés et força Étienne de s'enfuir en Valachie. Il écrivit à son père pour annoncer cette facile victoire, en parodiant le mot de César : « Je suis venu, j'ai vaincu, mais je n'ai pas vu « l'ennemi. » Après avoir fait rentrer la Moldavie dans le devoir, il passa en Valachie, où ses soldats se livrèrent à d'horribles excès. On remarqua qu'ils n'épargnaient pas même les églises du rit orthodoxe, et l'on prétend que Timothée frappa de son sabre quelques-uns de ses Cosaques qui hésitaient à brûler un couvent. Mieux eût valu alors brûler vingt villages. Tout le pays se souleva. Les confédérés se rallièrent et battirent à leur tour Timothée, aux bords de la Telejina. Les chroniqueurs lui reprochent d'avoir fait retraite un peu trop promptement avec ses Cosaques régu-

56.

liers, laissant à la boucherie son infanterie russienne, qui fut massacrée sans pitié par les Valaques. « Il faut tuer ces chiens, pour leur faire lâcher « prise, » disait le général ennemi. Lupula était déjà hors d'atteinte. Timothée et sa belle-mère s'enfermèrent avec quelques milliers de Cosaques dans la forteresse de Soczawa, place importante, qui, disait-on, renfermait le trésor de l'hospodar. Les confédérés vinrent en faire le siége et bientôt obtinrent des secours de la Pologne, avec laquelle Ragoczi avait eu l'art de se réconcilier.

Jean-Casimir, de son côté, faisait les plus grands efforts pour assembler une armée en état de combattre les Cosaques dans leur pays. La levée de l'arrière-ban fut autorisée par la diète. Inquiet de ces préparatifs et surtout de l'alliance de la Pologne avec le prince de Transilvanie, Chmielnicki, après une tentative inutile pour surprendre les troupes royales dans leurs cantonnements, songea sérieusement enfin à se mettre sous la protection du tsar. Pour sonder les dispositions du peuple, il convoqua à Tarnopol un grand *cercle* où assistèrent avec ses Cosaques beaucoup de paysans des provinces russiennes. La plupart de ces derniers étaient mal disposés contre l'Ataman, et, instruits qu'il avait envoyé des ambassadeurs à Constantinople, ils l'accusaient de vouloir les rendre tributaires de la Porte. L'assemblée s'ouvrit par un discours étudié de Chmielnicki, dans lequel, après avoir fait un tableau très-sombre de la situation du pays, il cherchait à démontrer qu'il n'y avait de salut possible que sous la protection d'une grande puissance. Cette puissance quelle serait-elle, la Moscovie, la Turquie, la Pologne? La plupart des Russiens, et même beaucoup de Cosaques montrèrent leur préférence pour le tsar, tous une grande répugnance à devenir sujets du sultan. Presque seul, le colonel Bogun opina pour un accommodement avec la Pologne, pourvu qu'elle donnât des garanties de son respect pour la religion et les priviléges de l'armée zaporogue. Probablement cette proposition ne fut pas combattue, car le cercle se sépara après avoir décidé qu'une dernière tentative serait faite auprès du roi pour demander l'exécution du traité de Zborow. Chmielnicki s'attendait bien à un refus péremptoire, mais l'hetman de la couronne alla jusqu'à retenir prisonnier le colonel Adamovitch, le principal des envoyés, annonçant aux Cosaques qu'il ne recevrait plus leurs députés avant qu'au préalable ils lui livrassent leur chef pieds et poings liés. De part et d'autre les préparatifs de guerre prirent une activité nouvelle.

Vers la fin de juillet 1653, au moment où l'armée polonaise allait se mettre en marche, on vit arriver une ambassade moscovite apportant un ultimatum menaçant. Elle était chargée de produire une centaine de

lettres adressées au tsar par des gentilshommes polonais, toutes avec des fautes d'étiquette, comme omission de titres, formules irrespectueuses, et autres énormités semblables. Le tsar demandait que les coupables fussent punis de mort, mais les ambassadeurs ajoutèrent quelque chose de plus effrayant encore, c'est que leur maître consentirait à faire grâce aux délinquants, à condition que la Pologne cessât les hostilités contre les Cosaques, qu'elle leur rendît les églises usurpées par les Grecs-unis, enfin qu'elle observât exactement les articles du traité de Zborow. C'était la première fois qu'Alexis Mikhaïlovitch intervenait en faveur de l'Ukraine. Quoi de plus significatif que ces propositions rapprochées des ouvertures de Chmielnicki au cercle de Tarnopol? Pour les moins clairvoyants il ne pouvait être douteux que le tsar et l'Ataman n'agissent de concert. Mais la diète et le roi n'en persévérèrent pas moins dans leur déplorable politique. Sous les yeux mêmes des ambassadeurs, l'armée s'achemina vers Kaminiec, afin de donner la main aux confédérés valaques et transilvains, et de fermer à Chmielnicki la route de Moldavie, ou même d'envahir l'Ukraine. Les ambassadeurs prirent congé, laissant voir que la guerre était inévitable. Une armée moscovite campait déjà sur la frontière de Lithuanie. Le roi écrivit à l'hetman du Grand-Duché qu'il s'en reposait sur lui du soin de défendre ses États. Au lieu de lui envoyer des hommes ou de l'argent, il allait employer ses dernières ressources au plaisir de châtier des rebelles.

Cependant la forteresse de Soczawa résistait à tous les efforts des confédérés, et, malgré les renforts qu'ils recevaient de plusieurs côtés, ils ne faisaient pas de progrès. Parmi les volontaires venus de Pologne, se trouvait le prince Démétrius Wiszniowiecki, celui-là même qui, peu d'années auparavant, avait demandé la main de Domna Rosanda. Il n'avait jamais vu son rival, et était impatient de se mesurer avec lui, ou plutôt de s'en défaire d'une façon peu chevaleresque. Des gentilshommes polonais, naguère prisonniers de Timothée et bien traités par lui, le lui montrèrent au moment où il faisait sa ronde sur le rempart. Le prince fit aussitôt pointer contre lui une couleuvrine, dont le boulet, frappant l'affût d'un canon sur lequel Timothée s'appuyait, fit voler des éclats de bois qui blessèrent gravement le jeune Cosaque à la tête et à la jambe. Ses blessures d'abord ne paraissaient pas mortelles, mais un érésipèle s'y joignit et l'emporta au bout de quatre jours. Sa belle-mère cacha sa mort aux soldats, qui, sous les ordres du colonel Ivan Fedorenko, continuèrent à se battre avec le plus grand courage; mais, lorsqu'enfin la vérité fut connue, les Cosaques, qui se seraient fait tuer gaiement pour le fils de leur Ataman, déclarèrent qu'ils ne devaient rien

à des étrangers, et qu'ils voulaient capituler. Alors la femme de l'hospodar, vêtue de deuil et les yeux baignés de larmes, se présenta devant leurs rangs. « Vous vous êtes conduits en braves gens, dit-elle, tant « que Timothée a vécu. Irez-vous maintenant trahir sa gloire? Aban-« donnerez-vous une pauvre femme qui vient de perdre son fils? Souve-« nez-vous que je suis la mère de celle qui porte dans son sein un hé-« ritier du nom de Chmielnicki. Encore quelques jours de patience, et « Bogdan viendra vous délivrer. Déjà, je le sais, il est à Uman. » Sa douleur et ses prières émurent les Cosaques, qui l'avaient vue panser leurs blessés et partager courageusement leurs privations. Tous, levant la main droite, lui jurèrent de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ils tinrent parole, malgré les tourments de la faim et de la soif, malgré les assauts réitérés de l'ennemi. Enfin la femme de l'hospodar, voyant la garnison réduite à la dernière extrémité, dégagea elle-même Fedorenko de son serment, et l'engagea à capituler. Il obtint des conditions honorables pour ses Cosaques, qui retournèrent en Ukraine, emmenant la femme de l'hospodar et son fils; mais on dit qu'Étienne Boudrouts fit fendre le nez à cet enfant, pour que cette hideuse blessure l'empêchât de monter sur le trône de son père.

Au moment où Timothée fut blessé, un courrier était parti de Soczawa. Il trouva Chmielnicki à la tête d'une armée de soixante mille hommes, couvrant sa frontière. Le premier mouvement de l'Ataman, en apprenant le danger de son fils, fut de courir en Moldavie, mais les anciens s'y opposèrent d'une voix unanime, disant qu'ils avaient pris les armes pour défendre leur pays et non pour les intérêts de l'hospodar. Dans la chaleur de la discussion, Chmielnicki mit le sabre à la main et blessa au bras le colonel Vorotchenko; mais, à la vue du sang qui coulait, rappelé à lui-même, il s'agenouilla trois fois devant ses officiers, et leur demanda pardon de sa violence. Puis il fit donner de l'hydromel à ses gens, en leur disant, les larmes aux yeux : « Enivrez-vous, mes enfants, « mais ne m'en donnez pas à moi. » Ravis de cette humilité, les Cosaques jetèrent leurs bonnets en l'air, en s'écriant : « Seigneur Ataman, mène-« nous où tu voudras, nous serons toujours avec toi. » Les vices de Chmielnicki étaient ceux de ses Cosaques, qui l'en aimaient peut-être davantage, parce qu'il était aussi brutal qu'eux dans l'ivresse. Profitant des bonnes dispositions de ses soldats, l'Ataman laissa Zolotarenko avec trois régiments à Tchernigof pour défendre l'Ukraine, et lui-même, avec l'élite de ses forces, se dirigea vers la Moldavie. Il était trop tard. Après quelques jours de marche, arrivé à la frontière, il rencontra les Cosaques sortis de Soczawa, qui rapportaient le corps de son

fils. Le vieillard contempla le cadavre d'un œil sec, et dit : « Loué soit « Dieu, mon Timothée est mort en Cosaque, et n'est pas resté aux mains « de l'ennemi ! » Puis il envoya le cercueil à Czehrin, pour être déposé dans l'église, ajournant les funérailles jusqu'à la fin de la guerre. Les restes du jeune guerrier furent reçus, le 22 octobre, par Domna Rosanda, qui venait d'accoucher de deux jumeaux, et par la femme et les filles de Chmielnicki, tandis que l'Ataman marchait résolûment contre l'armée polonaise.

Elle l'attendait devant Zwancew, aux bords du Dniestr, retranchée dans une position naturellement très-forte. Le roi avait sous ses ordres plus de soixante mille hommes, dont vingt mille Allemands et huit mille Moldaves ou Valaques. De l'autre côté du fleuve, Ragoczi avait rassemblé plus de quinze mille hommes, Hongrois ou Transilvains. Chmielnicki était trop habile pour les attaquer. Observant toujours à distance le camp polonais, il s'appliqua à dévaster le pays aux environs, et à intercepter les convois, au moyen de petits corps de Cosaques et de Tartares, qui, ne se laissant jamais joindre, tenaient l'ennemi dans une inquiétude continuelle. L'hiver approchait. Les fourrages, les vivres devenaient rares, les troupes étaient sans solde et sans abri contre le mauvais temps, et, selon l'ordinaire, des maladies épidémiques vinrent s'ajouter à tous les maux que souffrait le soldat. De jour en jour on s'attendait à voir arriver le kan avec toute sa horde pour donner le coup de grâce à l'armée polonaise, réduite et démoralisée par la disette, le froid et les maladies. Les Hongrois, bien que mieux payés que les autres, désertèrent en masse, alléguant qu'ils ne pouvaient pas faire campagne faute de vêtements d'hiver. Peu de jours après les Valaques imitèrent leur exemple. Sans avoir tiré un coup de canon, Chmielnicki voyait ses adversaires plus qu'à demi vaincus. L'armée royale était en effet dans la même position qu'à Zborow. Pour expliquer cette périodique répétition des mêmes fautes, il faut se rappeler l'usage des Polonais de traîner après eux un immense bagage. Un camp devenait une ville, et un gentilhomme avait autant de peine à quitter sa tente qu'un citadin à laisser sa maison. Bientôt les fourrages étaient épuisés autour du camp, les chevaux mouraient par milliers, et les mouvements devenaient de jour en jour plus difficiles; qu'on ajoute à cela l'imprévoyance des chefs, l'indiscipline des soldats, leur manque de patriotisme et leurs habitudes de pillage ! Chmielnicki avait dit un jour à un envoyé polonais : « Si un de mes Cosaques emmène un chariot de bagage, je lui fais « couper le cou. » Il avait bien compris que, pour détruire une armée polonaise, il suffisait de tenir la campagne, et d'éviter une bataille.

Jean Casimir sortit de ce coupe-gorge comme il s'en était tiré à Zborow, en achetant les Tartares accourus au bruit de sa détresse; mais, cette fois, l'humiliation fut plus grande que jamais. Islam Ghereï n'aimait pas Chmielnicki, et, probablement, selon la politique ordinaire de la Porte, il était toujours disposé à protéger le plus faible de ses voisins contre le plus puissant, afin d'entretenir entre les différents princes chrétiens cette division qui faisait sa force. En ce moment la Pologne était trop affaiblie pour lui donner de l'inquiétude. Les tentatives des Cosaques sur les provinces danubiennes l'avaient alarmé; leurs négociations avec la Moscovie, qu'il soupçonnait peut-être, le décidèrent encore une fois à se séparer de son ancien allié. Malgré tous les efforts de Chmielnicki, le Tartare accorda la paix. Outre des présents considérables au kan et à ses ministres, Jean-Casimir s'engagea à payer un tribut annuel de 100,000 ducats. Il fit plus, il autorisa les Tartares à piller, pendant quarante jours, le pays russien et à y enlever des esclaves, pourvu, cependant, qu'ils épargnassent les gentilshommes et les catholiques. Par une sorte de pudeur, à l'égard de son ancien allié, peut-être aussi pour empêcher l'union de l'Ukraine avec la Moscovie, Islam Ghereï stipula en faveur des Cosaques l'observation du traité de Zborow. Aussitôt après la conclusion de ce honteux marché, Jean-Casimir alla passer l'hiver à Lwow, et Chmielnicki, sans vouloir revoir le roi, retourna en Ukraine. Libres de toute contrainte, les Tartares se répandirent en bandes sur la Podolie, brûlant hameaux et villages, rançonnant les villes et enlevant partout hommes et femmes sans s'inquiéter de leur condition ou de leur croyance. On assure que plus de cinq mille personnes, appartenant à des familles nobles, furent ainsi traînées en Crimée, pour être vendues comme esclaves. L'Ukraine elle-même, du moins ses districts de la rive droite du Dniepr, eurent cruellement à souffrir du passage des barbares.

L'intervention d'Alexis Mikhaïlovitch en faveur des Cosaques avant la dernière campagne, la délibération provoquée par Chmielnicki à Tarnopol semblent prouver que, dès l'année 1653, l'Ataman était résolu à mettre l'Ukraine sous la protection moscovite; maintenant il ne songeait plus, vraisemblablement, qu'à stipuler pour son pays et pour lui-même l'indépendance de fait qu'il n'avait jamais pu obtenir de la Pologne. Le 1er octobre 1653, le tsar tint à Moscou *le grand conseil du pays* [земская дума], où furent convoqués tous les ordres de l'État. Un secrétaire lut à l'assemblée une sorte de manifeste où étaient énumérés tous les griefs que le tsar avait contre la Pologne, et son intention de lui déclarer la guerre. Il ajouta que l'armée zaporogue avait pris

les armes pour la défense de la foi orthodoxe, qu'elle implorait la protection moscovite et demandait à devenir sujette du tsar. Refuser cette protection, c'était obliger un peuple généreux à recourir aux Turcs et aux Tartares. L'assemblée, consultée pour la forme, approuva les résolutions du souverain, et la guerre contre la Pologne, ainsi que l'annexion de l'Ukraine comme province de l'empire, furent décidées par acclamation.

Plus de trois mois après, et lorsque déjà les Moscovites allaient fondre sur la Lithuanie, l'armée zaporogue se rassembla à Péréïaslaw pour se choisir un souverain. Depuis quelque temps Chmielnicki s'était concerté avec les Anciens, et s'était assuré leur concours. Il se leva au milieu du cercle pour inviter chacun à exprimer librement son vœu. « Seigneurs colonels, capitaines, soldats de l'armée zaporogue, et vous « tous chrétiens orthodoxes, vous comprenez que nous ne pouvons vivre « plus longtemps sans un souverain. Je vous ai réunis pour que vous « choisissiez entre les quatre que je vais vous nommer. Le premier est « le sultan, mais c'est un infidèle [бусурманъ], et vous savez tous les « maux qu'endurent les chrétiens sous son empire. Le second est le kan « de Crimée, un infidèle aussi. Nous avons été contraints d'accepter « son amitié, mais nous n'avons eu que trop d'occasions de nous en « repentir. Le troisième est le roi de Pologne, mais je crois inutile de « vous rappeler ce que nous avons souffert sous le gouvernement de ces « seigneurs, qui font plus de cas d'un chien que d'un de nos frères or- « thodoxes. Le dernier enfin est le grand tsar d'Orient, qui professe « comme nous la religion grecque. La Moscovie et nous ne faisons « qu'une Église, qu'un seul corps, dont la tête est Jésus-Christ. Auprès « de ce grand prince nos prières ont trouvé grâce, et son cœur impé- « rial nous est acquis. Que celui qui ne veut pas lui obéir sorte et aille « où il voudra. Le chemin est libre. »

L'assemblée poussa une acclamation, et le colonel de Péréïaslaw, élevant la voix, demanda à la foule : « Est-ce là ce que vous voulez tous? »

« — Oui tous ! » répondirent les Cosaques. « Ainsi soit-il, s'écria l'Ata- « man, et que Dieu vous protége dans la forte main du tsar ! » On lut alors un projet de traité, ou plutôt une convention déjà revêtue de l'approbation impériale. Les principales dispositions portaient que les franchises et priviléges de l'armée zaporogue, tels que les avait fixés le traité de Zborow, seraient maintenus, notamment le droit d'élire les atamans et tous les fonctionnaires publics, et l'application des impôts aux dépenses de l'armée et de l'administration nationales. L'Ukraine ferait annuellement un don gratuit au tsar, mais la perception aurait lieu sans

l'intervention des collecteurs moscovites. Elle s'engageait à aider le tsar dans ses guerres; en retour, il promettait de la défendre contre tout ennemi. Le chiffre de l'armée devait être de soixante mille soldats enregistrés par les soins de l'Ataman. De tout temps les limites du territoire de l'armée zaporogue et de l'Ukraine elle-même avaient été assez mal définies. Dans le nouveau traité on les précisait exactement. Le territoire cosaque comprenait la vayvodie de Kiew, l'Ukraine actuelle, la Podolie et une partie de la Volhynie. Au bas de chaque article on lisait l'approbation du tsar et de son conseil indiquée par la formule ordinaire : « Le « tsar le commande, et c'est l'avis des boyards. » Cependant, un point n'avait pas encore été complétement résolu. L'Ataman avait demandé pour l'armée zaporogue le droit de recevoir des ambassadeurs étrangers, droit qui, disait-il, lui avait toujours appartenu, s'engageant d'ailleurs à faire part au tsar de toutes les communications diplomatiques qui lui seraient faites; et le tsar avait donné son approbation, mais en stipulant que les Cosaques ne recevraient que des ambassadeurs porteurs de propositions *loyales;* qu'ils arrêteraient et livreraient au tsar ceux qui oseraient ouvrir des négociations contraires à ses intérêts, enfin qu'ils ne recevraient jamais, sans sa permission expresse, les envoyés du roi de Pologne et ceux de la Porte. Aucun de ces articles n'excita de réclamation, mais plusieurs chefs, entre autres le colonel Bogun et tous les Cosaques des bords du Boh refusèrent de prêter serment de fidélité au nouveau souverain. Serko, l'ataman de campagne, fit plus, il se démit de sa charge et alla se fixer dans la sietche des Zaporogues : cette petite république existait encore, protégée par le respect des Cosaques.

Immédiatement après la signature du traité, Zolotarenko, beau-frère de Chmielnicki, pénétra dans la Sévérie du côté du sud, tandis que les Moscovites l'envahissaient du côté de l'est. Le tsar, avec une forte réserve, s'avançait en personne pour soutenir ses généraux. Partout les Moscovites étaient reçus en libérateurs. Quelques villes à peine essayèrent de résister. Le tsar vint assiéger Smolensk, dont les fortifications, qui passaient alors pour formidables, l'arrêtèrent quelque temps; mais le prince Radziwill, qui voulait lui porter secours, ayant été complétement battu par le prince Troubetskoï et Zolotarenko, Smolensk ouvrit ses portes à la fin de septembre 1654, et reconnut pour souverain Alexis Mikhaïlovitch.

Les progrès des Moscovites en Lithuanie ne purent obliger les Polonais à défendre le Grand-Duché. Telle était leur haine contre les Cosaques, que, même en ce danger pressant, ils voulaient diriger toutes leurs forces contre ces sujets rebelles. Jean Casimir, cherchant à leur sus-

citer d'autres ennemis, en vint à solliciter ardemment l'alliance des Tartares. Islam Ghereï venait de mourir, et son successeur, Makhmet Ghereï, n'osa se décider sans avoir consulté le divan. A Constantinople, où il s'était rendu pour obtenir son investiture, il trouva les envoyés de Chmielnicki et ceux du roi de Pologne enchérissant les uns sur les autres pour obliger la Porte à leur vendre son alliance. S'il fallait en croire quelques chroniqueurs, l'Ataman serait allé jusqu'à offrir au sultan la suzeraineté de l'Ukraine; mais le fait paraît peu vraisemblable, et c'était bien assez d'enfreindre, si peu de temps après sa soumission au tsar, un des articles les plus importants de leur traité. Quoi qu'il en soit, les Polonais l'emportèrent dans le divan, et Makhmet Ghereï eut ordre de tourner ses armes contre l'Ukraine. On était à la fin de l'année 1654, et, jusqu'alors, l'armée polonaise s'était bornée à observer la frontière. Stanislas Potocki, l'hetman de la couronne, informé que Bogun avait refusé de prêter serment au tsar, espéra le gagner et lui fit offrir le bâton d'ataman, s'il voulait le seconder. Le rusé Cosaque feignit d'accepter cette proposition avec empressement, mais il en donna avis à Chmielnicki et lui communiqua son plan, qui consistait à attirer Potocki du côté de Braclaw pour l'accabler avec toutes leurs forces. Peu s'en fallut que la ruse n'eût un plein succès, et Potocki, passant la frontière, allait donner dans le piége, quand on l'avertit qu'il courait à sa perte. Il n'eut que le temps de regagner ses quartiers à la hâte. Mais alors, rassemblant toutes ses troupes, qui formaient une masse considérable, il revint à la charge, plus impitoyable, plus acharné que jamais. Dans cette dernière lutte, Polonais et Cosaques se montrèrent également braves, également cruels, et toutes les horreurs des invasions précédentes furent surpassées. Obligés de céder du terrain à l'armée envahissante, les Russiens brûlaient leurs chaumières et détruisaient tout ce qu'ils possédaient pour ne rien laisser à l'ennemi. Les habitants de plusieurs villages, après avoir longtemps défendu leurs maisons, s'entretuaient plutôt que de se rendre, et l'on vit des femmes s'asseoir sur des barils de poudre et y mettre le feu, lorsque leurs maris ou leurs enfants étaient morts en combattant auprès d'elles. Le projet de Bogun paraît avoir été d'attirer les Polonais dans l'intérieur de la Podolie, et de les fatiguer par une suite de siéges et de combats, en attendant que Chmielnicki et les Moscovites arrivassent avec des forces suffisantes pour les écraser. Cependant il s'était jeté dans Ochmatow et s'y défendait vigoureusement contre toute l'armée polonaise. L'Ataman et Boutourline, qui commandait les troupes moscovites, trompés par les rapports des prisonniers tartares qu'ils avaient ramassés dans leur marche, crurent les Polonais



moins forts qu'ils n'étaient réellement, et, sans attendre le gros de leurs forces, ils s'avancèrent avec environ trente mille hommes pour faire lever le siége d'Ochmatow. Potocki marcha avec toutes les siennes à leur rencontre. Vers la chute du jour, le 10 janvier 1655, les deux armées se rencontrèrent, et se chargèrent aussitôt avec la plus grande furie. Pendant cinq heures on se battit sur la neige, au milieu des ténèbres, à la lueur des décharges continuelles d'artillerie et de mousqueterie. Le froid était horrible, et un grand nombre de combattants tombèrent sans avoir été atteints par le fer ou par le plomb. Enfin le nombre l'emporta. Les Cosaques et les Moscovites plièrent et abandonnèrent une partie de leur artillerie. Boutourline perdait la tête et parlait de capituler; Chmielnicki voulait recommencer le combat lorsque le jour viendrait, et, en attendant, se retranchait à la hâte, lorsque des décharges précipitées leur annoncèrent qu'un nouveau combat s'engageait avec l'arrière-garde des Polonais. Bogun était sorti d'Ochmatow, et, après des prodiges de valeur, il perçait au travers de l'armée ennemie et faisait sa jonction avec l'Ataman. Au jour levant les Polonais aperçurent les Cosaques en bataille derrière trois lignes de traîneaux, et se couvrant par un parapet de cadavres gelés. L'action recommença, mais devant cet horrible rempart échouèrent tous les efforts de Potocki. Vainement pour l'emporter il sacrifia sa meilleure infanterie. Les deux armées accablées de fatigue, décimées par vingt heures d'un combat meurtrier, se séparèrent également épuisées laissant quinze mille cadavres sur le champ de bataille. On montre encore le lieu de cette sanglante rencontre, que les Cosaques nomment *le champ du frisson*, поле дрыжи.

Malgré l'alliance du tsar, l'Ukraine, attaquée par les Tartares et les Polonais, aurait difficilement résisté à ses ennemis, si tout à coup un nouvel allié n'eût jeté dans la balance le poids de son épée. Christine avait abdiqué en 1654 le trône de Suède, désignant poûr son successeur Charles-Gustave, prince aventureux, qui brûlait d'imiter les exploits de Gustave-Adolphe. Il avait la meilleure armée de l'Europe, des finances en bon état, des généraux expérimentés; lui-même avait montré des talents militaires dans la guerre de Trente Ans. Sous le prétexte le plus frivole il déclara la guerre à la Pologne. Alexis Mikhaïlovitch s'était plaint qu'on eût omis quelques-uns de ses titres dans des dépêches diplomatiques; Charles-Gustave prit les armes parce que la chancellerie polonaise n'avait fait suivre les siens que de deux *etc.* au lieu de trois, selon l'étiquette. Sans admettre de satisfaction pour cet attentat à sa dignité, il entra en Pologne à la tête de cinquante mille vieux soldats, battit l'armée de la Couronne, et, renversant tout sur son passage, se fit

ouvrir les portes de Varsovie. Les protestants polonais, les schismatiques persécutés, les seigneurs jaloux des favoris de Jean-Casimir, l'accueillaient partout comme un libérateur. En quelques semaines la moitié du royaume était à lui. Jean-Casimir s'était enfui en Allemagne, et de toutes parts on offrait la couronne à son vainqueur.

Depuis plusieurs années, Chmielnicki était entré en relations avec la Suède et l'avait pressée de profiter du désordre de la Pologne pour l'attaquer et lui enlever quelques-unes de ses provinces. On dit même qu'un projet avait été mis sur le tapis, pour partager le territoire de la république entre ses voisins confédérés. Ces ouvertures, faiblement accueillies par Christine, ne furent pas perdues pour Charles-Gustave, qui accepta avec empressement l'alliance des Cosaques. Tandis que les Suédois envahissaient la Pologne du côté du nord, Chmielnicki, débarrassé de l'armée de la couronne, se jeta sur les provinces méridionales, qu'il espérait rattacher à l'Ukraine. Arrivé à peu de distance de Lwow, il rencontra les débris des troupes polonaises commandées par Potocki et les défit complétement. Leur général, échappé aux Cosaques, ne trouva bientôt d'autre ressource que de reconnaître, avec le peu d'hommes qui lui restaient, la souveraineté de Charles-Gustave.

Dans sa marche au travers des provinces russiennes, l'Ataman demandait partout aux habitants le serment de fidélité au tsar, son nouveau souverain; mais, en même temps, il leur offrait les priviléges de l'armée zaporogue et les invitait à prendre les armes pour la défense de la foi orthodoxe et les enrôlait comme cosaques. Le général moscovite s'aperçut que Chmielnicki travaillait beaucoup plus pour lui-même que pour le tsar, et la mésintelligence entre les généraux devenait chaque jour plus sérieuse. Elle éclata devant Lwow, que les deux armées vinrent assiéger. Sommés d'ouvrir leurs portes et de reconnaître pour souverain Alexis Mikhaïlovitch, les magistrats de cette ville répondirent : « Nous sommes « à votre merci et nous savons que nous n'avons pas de secours à espérer; « mais Jean-Casimir a été notre bienfaiteur, il a reçu nos serments, et « nous perdrions votre estime et la nôtre même en jurant obéissance à « un autre maître. » Ces paroles, que le général moscovite voulait punir comme une révolte, plurent aux colonels cosaques, et l'un d'eux, nommé Tetera, qui avait quelque éducation, dit en latin aux magistrats : *Sitis constantes et generosi*. Chmielnicki se montra pour eux plein de courtoisie, et leur fit dire sous main que, si la ville voulait payer une contribution, il lèverait le siége avec son armée. La proposition fut aussitôt acceptée, et les Cosaques se retirèrent au jour fixé, défilant en ordre de bataille devant les remparts, comme pour honorer la cons-

ance des habitants. Outré de dépit, le général moscovite, trop faible pour attaquer seul une place bien fortifiée, fit sa retraite peu de temps après.

Chmielnicki était encore dans ses quartiers devant Lwow lorsqu'il reçut un envoyé de Jean-Casimir. Dans sa retraite en Silésie, le prince dépossédé conservait encore des espérances et s'efforçait de diviser ses ennemis. Il avait confié au prince Lubomirski deux missions fort peu conciliables, l'une de séduire l'Ataman et de le détacher, par de magnifiques promesses, de l'alliance moscovite; l'autre, d'exciter le kan à jeter toutes ses forces sur l'Ukraine. Chmielnicki l'écouta avec attention, puis, après avoir causé quelque temps à voix basse avec ses colonels, il revint au prince et lui dit : « Voilà de belles propositions. Les accepte- « rons-nous? Écoutez une petite histoire : Jadis, dans notre pays, vivait « un homme fort à son aise, à qui tout réussissait. Il avait un serpent fa- « milier, très-doux, très-inoffensif. Tous les jours la ménagère mettait une « jatte de lait à l'entrée de son trou. Le serpent sortait pour le boire. Un « jour, le garçon de la maison ayant du lait dans sa tasse, le serpent vint « et voulut en tâter. Le garçon lui donna un coup de cuiller, le serpent « le mordit. Survient le père qui prend sa hache, et, bien que le serpent « fût agile à se terrer, la hache lui coupa le bout de la queue. L'enfant « mourut, et le serpent demeura coi dans son trou. Mais le père de « famille cessa d'être un richard. Ses troupeaux mouraient, son blé ne « rendait plus, ses abeilles s'envolaient au loin. Inquiet, il consulte un « sorcier qui lui dit : C'est à ton serpent que tu devais tous tes biens. « Vous étiez alliés. Il prenait pour lui le mal qui advenait à la maison, « maintenant le mal tombe sur toi seul. Le pauvre diable veut faire la « paix et porte du lait au serpent. Monsieur le serpent, veuillez sortir de « votre trou; soyons amis comme devant. — Paroles inutiles, répondit « le serpent; quand je pense à ma queue, quand tu penses à ton fils, le « courroux se rallume. Suffit que tu vives chez toi à ta guise, et moi « dans mon trou; d'aventure, nous pourrons nous être utiles encore l'un « à l'autre....... Autrefois, monsieur l'ambassadeur, les Polonais vivaient « bien avec les Cosaques et n'avaient pas à s'en plaindre. Quand le roi « allait en guerre, les Cosaques accouraient, et Polonais et Cosaques « revenaient en chantant victoire. Mais les enfants du roi, ce sont les « *panes* que je veux dire, ont commencé à vexer les Cosaques, à leur « ôter leurs libertés, à les charger de coups. Les Cosaques les ont mordus. « Des Cosaques, des panes, beaucoup sont tombés. A présent, quand « les deux peuples pensent aux maux qu'ils se sont faits l'un à l'autre, « la colère les prend, et si parfois ils font la paix, la guerre se rallume

« bientôt. Le plus sage parti, c'est que la Pologne renonce à la terre « russienne et la laisse aux Cosaques, qui, ainsi que le serpent, se tien- « dront tranquilles dans leur trou, mais empêcheront qu'un ennemi « n'arrive au royaume..... Mais, je le sais bien, quand même il ne reste- « rait plus que cent gentilshommes en Pologne, ils ne renonceront « jamais à leurs prétentions; et je sais aussi que, tant qu'ils auront des « armes, les Cosaques ne céderont pas un iota des leurs. Et là-dessus, « mon compère, je suis votre serviteur. »

Après un long silence, Lubomirski, ne trouvant rien à répondre à l'apologue, tira de sa poche une lettre et un petit paquet scellé et dit à l'Ataman : « Sa Majesté la reine, sachant que je devais vous voir, m'a « chargé de cette lettre et de ces pierreries pour la femme de Votre « Excellence. J'ignore si elle est au camp, mais je crois bien m'acquitter « de ma commission en remettant cela dans vos mains. » Chmielnicki lut la lettre, versa des larmes et s'écria : « Dieu tout-puissant! que suis- « je devant ta face? un misérable ver de terre, et ta grâce fait que « l'illustre reine de Pologne écrit de sa main à mon Anna pour qu'elle « soit sa protectrice auprès de moi. Tu as tout fait, mon Dieu, que ton « saint nom soit béni dans les siècles! » Après cette effusion dévote, le vieil Ataman reprit : « La reine me demande des choses impossibles. « Je ne puis rompre mes traités avec les Moscovites et les Suédois. « Mais, parmi les provinces qui doivent revenir aux Cosaques, je suis « prêt à abandonner les vayvodies de Lublin, de Bielsk, la Volhynie « et la Russie Rouge, où je comptais hiverner. Je ne garde pour moi « que la vayvodie de Jaroslaw. Que le roi revienne, qu'il traite avec « les alliés, et avec le temps tout ira bien. Pour moi, je suis disposé à « faire la paix, si le roi et la république reconnaissent notre indépen- « dance comme le roi d'Espagne vient de reconnaître celle de la Hol- « lande. Maintenant, allons dîner. »

J'incline à croire que Chmielnicki était sincère lorsqu'il offrait la paix à la Pologne. Son orgueil, satisfait par l'humiliation de ses anciens souverains, fit place peut-être à un mouvement de générosité qui n'était pas étranger à son caractère. Il faut remarquer, cependant, que ce qu'il offrait ne lui appartenait pas. Lublin était tombé aux mains des Moscovites, et la Volhynie et la Russie Rouge n'étaient pas encore conquises. Peu de temps après, il changeait de langage. De retour en Ukraine, il écrivit au tsar pour le complimenter du succès de ses armes et pour réclamer pour lui-même toutes les provinces russiennes. qui, d'ailleurs, relèveraient de l'empire moscovite au même titre que le territoire de l'armée zaporogue. Dans l'intervalle il avait appris la mis-

sion de Lubomirski auprès du kan des Tartares, et il disait nettement à un autre agent du roi, qu'il ne croyait plus à la parole d'un prince humble dans les revers, superbe quand la fortune le favorisait.

En 1656, la Pologne parut retrouver une énergie nouvelle. Les violences des Suédois, leurs insultes à la religion catholique, leur mépris pour la noblesse polonaise et sa constitution, avaient excité l'indignation générale. Si la nation avait été prompte à reconnaître un maître étranger, elle ne le fut pas moins à se déclarer contre lui dès qu'elle se sentit humiliée. Partout la résistance s'organisa, partout le peuple s'arma avec enthousiasme pour son indépendance. Czarnecki remporta une victoire signalée sur les Suédois, Jean-Casimir rentra en Pologne, et Charles-Gustave fut contraint de quitter Varsovie et de se retirer en Prusse auprès de l'électeur de Brandebourg, naguère tributaire de la Pologne et maintenant son ennemi.

Parmi les plus lourdes fautes du roi de Suède, il faut compter son manque de ménagements envers le tsar. Ils étaient d'ailleurs devenus rivaux pour la possession des provinces baignées par la Baltique. Jean-Casimir profita habilement de leur mésintelligence, et, en septembre 1656, conclut avec les Moscovites un traité par lequel la république s'engageait à appeler au trône de Pologne Alexis Mikhaïlovitch après la mort du roi, tandis que le tsar promettait de défendre la république contre les Suédois. Selon les chroniqueurs russiens, un article secret de ce traité portait que le tsar rendrait l'Ukraine à la Pologne et se chargerait de faire rentrer les Cosaques dans le devoir. Cette assertion, qui ne s'appuie sur aucun fait, se réfute d'elle-même. Il est probable qu'elle n'eut d'autre fondement que l'inquiétude des Cosaques alarmés par le refus du tsar d'admettre aux conférences de Vilna les commissaires envoyés par Chmielnicki.

L'Ataman lui-même se crut sacrifié. Il savait que, si Alexis Mikhaïlovitch était jamais roi de Pologne et s'il régnait selon la constitution polonaise, il serait entraîné, comme ses prédécesseurs, à donner tout pouvoir à la noblesse. Il craignait qu'en attendant son élection il n'abandonnât les Cosaques à leurs anciens oppresseurs pour gagner des suffrages dans la Diète. D'un autre côté, l'Allemagne s'effrayait des idées d'indépendance que les succès des Russiens pouvaient propager. L'Empereur annonçait l'intention d'envoyer des troupes pour les réduire; enfin, le kan de Crimée et le sultan, nouveaux alliés de la Pologne, tenaient toujours l'Ukraine sous la menace d'une invasion. Souffrant d'esprit et de corps, l'Ataman s'abandonnait à une sombre mélancolie, et on dit que ce fut à cette époque qu'il composa la complainte, au-

jourd'hui encore populaire, qu'on lui attribue, dans laquelle il se personnifie sous la forme d'une mouette poursuivie par deux oiseaux de proie qui veulent lui enlever ses petits.

Cependant il n'était point homme à désespérer, et, toujours forcé d'accepter des alliés, il conclut, le 26 septembre 1656, un traité d'alliance avec Ragoczi, d'après lequel la Pologne devait être partagée entre ce prince, le roi de Suède, l'électeur de Brandebourg et les Cosaques. A la Suède, la Pologne royale, la Livonie, Dantzig et les provinces maritimes; la Prusse à l'électeur de Brandebourg; à Ragoczi, la Mazovie, une portion de la Lithuanie et la Russie Rouge. Pour lui-même, Chmielnicki revendiquait toutes les autres provinces russiennes. On voit qu'il observait fort mal l'article de son traité avec le tsar qui interdisait aux Cosaques les relations avec les puissances étrangères. Dès les premiers jours de l'année 1657, Ragoczi, soutenu par douze mille Cosaques, entra dans Cracovie, encore occupée par les Suédois, et y reçut le serment des habitants; mais bientôt après, repoussé dans une tentative contre Zamosc, menacé par le tsar, qui, considérant déjà la Pologne comme son héritage, prétendait en conserver l'intégrité, harcelé par les Tartares et les Polonais, le prince de Transilvanie s'aperçut qu'il n'avait d'autre royaume que son camp, et que celui-là serait bientôt difficile à défendre, car l'horrible indiscipline de ses soldats, qui ne vivaient que de pillage, soulevait partout les populations contre lui.

Chmielnicki, cependant, demeurait en Ukraine, négociant toujours avec les prétendants au trône de Pologne, cherchant toujours des alliés, et, malgré ses souffrances, n'oubliant rien pour se préparer à faire face à tout événement. Au mois d'avril 1657, il reçut une nouvelle ambassade de Jean-Casimir. Cette fois, le plénipotentiaire polonais, Beniowski, offrait pour base d'un traité la reconnaissance de l'indépendance de l'Ukraine et sa séparation définitive de la république. Il ne demandait à Chmielnicki que d'envoyer une armée cosaque auxiliaire au secours du roi, et de renoncer à son alliance avec la Suède et Ragoczi. Dans ce traité, qui fut signé au mois de juin de la même année, et qui fut suivi aussitôt d'un autre traité de paix avec les Tartares, alliés de la Pologne, les limites de l'Ukraine furent fixées telles à peu près qu'elles l'étaient dans la convention par laquelle Chmielnicki avait reconnu la suzeraineté du tsar. Ainsi il n'abandonnait pas son nouveau maître, et, s'il traitait sans son aveu et malgré sa défense, il ne lésait pas du moins ses droits de souverain. Dans une des conférences avec l'Ataman, Beniowski essaya de le détacher de la Moscovie. « Pourquoi, lui dit-il, ne renon« ceriez-vous pas à la protection du tsar? Croyez qu'il ne régnera jamais

« sur la Pologne. Faisons plutôt alliance ensemble, Polonais et Cosaques, « comme vieux confédérés, les libres avec les libres. » — « J'ai un pied « dans la tombe, répondit Chmielnicki, et je ne violerai pas le serment « que j'ai prêté au tsar. De quelle utilité un faible vieillard comme moi « peut-il être au roi et à la république? Si ce garçon, ajouta-t-il, en mon« trant son dernier fils Iourii, devient un jour ataman, rien ne l'empê« chera de servir le roi. » Pendant ces négociations, Ragoczi demandait de nouveaux secours. L'Ataman, qui prétendait, devant les ambassadeurs polonais, que les Cosaques de l'armée de Ragoczi étaient des volontaires enrôlés sans son ordre, rappela ses troupes et envoya Iourii, avec un corps considérable, joindre l'armée royale; mais on dit que Iourii avait ordre de cheminer lentement et d'attendre que la fortune eût décidé entre le Transilvain et le général de la couronne. Elle ne fut pas longtemps incertaine. Ragoczi, abandonné par les Cosaques, pressé par Czarnecki, capitula honteusement pour regagner ses États. Attaquée dans sa retraite par les Tartares, son armée fut entièrement détruite.

Depuis quelques mois, les forces de Chmielnicki ne répondaient plus à l'activité de son esprit. L'inquiétude qui le dévorait aggravait encore sa situation. Tous les habitants de Czehrin avaient remarqué sa faiblesse croissante, et, comme s'il ne suffisait pas de dix campagnes pénibles, d'excès de tout genre et de toutes les fatigues du commandement pour détruire la plus forte organisation, le bruit commença à se répandre qu'il avait été empoisonné. Un gentilhomme polonais, disait-on, était venu en Ukraine pour demander la main d'une de ses filles. Il avait fait cadeau à l'Ataman de quelques bouteilles d'eau-de-vie, et, en la lui faisant goûter, il lui avait versé un poison lent. Tout le monde croyait alors aux poisons lents, et, ce qui confirmait l'idée d'un crime aux yeux de la multitude, c'est que le Polonais n'avait pas reparu. Bien qu'épuisé par la souffrance, l'Ataman ne cessait de s'occuper d'affaires, et suivait avec la même application les fils de ses négociations compliquées. La maladie faisait des progrès si rapides, qu'on pouvait déjà prévoir un dénoûment fatal et prochain, lorsque arrivèrent à Czehrin des envoyés du tsar, dont le principal était Boutourline, qui avait accompagné Chmielnicki dans sa dernière campagne. Ils venaient, au nom de leur maître, demander à l'Ataman des explications sur sa conduite et se plaindre des traités conclus par lui, au mépris de ses serments, avec la Suède et avec Ragoczi. Les Moscovites ignoraient encore ses dernières relations avec la Pologne. Chmielnicki protesta de sa fidélité, s'excusa sur les nécessités de la guerre et de la politique, puis, rompant brusquement l'entretien

qui, disait-il, le fatiguait, il invita les ambassadeurs à passer à table et à *dîner de ce que le bon Dieu lui envoyait*. Il ne les revit plus.

Jugeant avec sang-froid qu'il n'avait plus qu'un petit nombre de jours à vivre, il avait voulu employer ce qui lui restait de forces à faire ses adieux à ses compatriotes. Il avait convoqué, pour le 6 août, une assemblée générale de l'armée zaporogue. Il y parut soutenu par deux de ses officiers, car il était trop faible pour marcher. Il ôta son bonnet, selon l'usage, et, d'une voix émue, il dit : « Frères, le temps et la maladie me pres- « sent. Je ne vous redirai pas ce que vous savez comme moi, les misères, « les douleurs que le peuple russien a endurées sous la tyrannie des sei- « gneurs polonais, et les souffrances de notre Église orthodoxe persé- « cutée par les papistes. Enfin Dieu a étendu sur nous sa main protec- « trice, comme jadis il fit sur les Israélites en Égypte. Nous avons relevé « nos autels et brisé un joug honteux, au prix de combien de sang! vous « le savez. Depuis dix ans, je me suis voué au service de la patrie, et je « n'ai ménagé ni ma santé, ni ma vie. Par la volonté du Tout-Puissant, « la vieillesse et la maladie m'ont accablé; me voilà sans forces, je vais « mourir, et vous laisser, mes frères, à votre destinée. Je vous remercie « tous, mes frères bien-aimés, de l'honneur que vous m'avez fait en me choi- « sissant pour votre ataman, de votre fidélité, de votre obéissance. Je vous « remercie pour votre courage dans trente-quatre batailles contre les Polo- « nais, les Hongrois, les Valaques et les Tartares; je vous remercie surtout « pour la concorde et l'union fraternelle qui nous ont soutenus aux jours « d'épreuves. Je vous rends la boulava, le bountchouk, l'étendard, les « sceaux, symboles de mon autorité. Choisissez-vous un ataman, et quant « à moi, mes frères, pardonnez-moi en chrétiens si, par fragilité de « l'humaine nature, j'ai offensé quelques-uns d'entre vous. »

Tous ces vieux soldats, nourris dans le carnage, ne lui répondirent que par leurs sanglots. Chmielnicki pleurait lui-même; mais, reprenant sa fermeté par un effort suprême, il poursuivit : « Je regrette, mes frères, « de n'avoir pu terminer ces guerres comme je l'aurais voulu. Je m'étais « flatté d'assurer pour toujours votre liberté et votre indépendance, de « délivrer toutes les terres russiennes; Dieu en a disposé autrement. Je « n'ai pu accomplir ma tâche; je meurs inquiet de votre avenir. Je ne « sais ce qui arrivera après moi; mais, je vous en prie, tandis que je vis « encore, choisissez-vous librement un ataman. Sachant votre décision, « je mourrai plus tranquille. » Personne n'osant répondre, il reprit : « Vous avez des hommes expérimentés et habiles. » Il nomma plusieurs colonels, parmi lesquels on s'étonne de ne pas trouver Bogun, et marqua une préférence pour l'auditeur Wygowski. « Il est auprès de moi de-

« puis dix ans, leur dit-il, *il sait toute la politique*, et peut être utile à « l'armée. Je voudrais qu'il me succédât. »

« Non! non! s'écrièrent mille voix. Pour tes bons services envers l'ar« mée zaporogue, pour ton sang versé, pour ton courage et ton esprit, « qui nous ont délivrés, qui nous ont glorifiés devant le monde, qui ont « fait de nous un peuple libre, nous voulons t'honorer jusqu'après ta « mort. Nous ne voulons pour ataman que ton fils Iourii. » Les candidats proposés par Chmielnicki furent les plus empressés à voter pour son fils.

« Je suis touché de votre affection, mes frères, dit le vieillard, et je vous « en rends grâces. Mais mon fils est un enfant de seize ans. Comment « serait-il votre ataman en ces temps de périls? Il vous faut un homme « d'expérience. Quant à mon fils, soyez ses protecteurs, c'est ainsi que « vous me prouverez votre reconnaissance. »

« Nous lui donnerons de bons conseillers, répondirent les Cosaques. « Nous voulons à notre tête un Chmielnicki; nous l'aimerons en nous « souvenant de toi et en te bénissant, notre petit père. »

Longtemps il résista; vaincu enfin par les instances des soldats, il appela son fils, et lui remit la boulava. « Ne sois pas orgueilleux, mon « fils, lui dit-il, respecte les Anciens, sois affable avec tes camarades. Ne « t'attache pas aux riches, ne méprise pas les pauvres : aime-les tous. « Garde en ton cœur la crainte de Dieu, et, comme moi, sois fidèle à « tes serments. Si tu y manques, le malheur retomberait sur les autres « et sur ta propre tête. Et vous, mes amis, donnez-lui vos conseils, et « vivez toujours unis comme des frères. » Il s'évanouit en prononçant ces mots, et on l'emporta tout épuisé dans sa maison. Il languit encore quelques jours. Après avoir reçu les derniers sacrements de l'archevêque de Tchernigof, il donna des ordres pour son enterrement. « Je ne veux pas « qu'on m'ensevelisse à Czehrin, dit-il, parce que cette ville a été trop « longtemps sous la domination des ennemis du peuple russien. En« terrez-moi à Subbotof, dans cette petite terre que j'ai acquise de mon « sang; à Subbotof, qu'on m'a enlevée, et d'où est sortie la flamme qui « a délivré l'Ukraine. » Le 15 août 1657, le canon et le glas des cloches de Czehrin annoncèrent aux Cosaques que leur patriarche venait d'expirer.

Les peuples aiment à trouver dans le chef qu'ils se sont choisi les vertus et jusqu'aux défauts de leur caractère national. Bogdan Chmielnicki fut comme le type accompli du Cosaque. Il était brave, rusé, entreprenant; il avait l'instinct de la guerre. Son intempérance, sa brutalité réelle ou de commande ne lui nuisait pas plus auprès des Russiens

que les galanteries de Henri IV ne choquaient les Français. Peu de souverains furent plus absolus, aucun n'observa avec plus d'attention les lois et les usages de son pays. Dans le cercle de l'armée zaporogue, il semblait n'être que l'humble exécuteur des décisions de l'assemblée. Tout son pouvoir consistait dans la persuasion qu'avaient tous ses Cosaques de son inaltérable attachement à leurs intérêts. Son ambition était, à vrai dire, du patriotisme, ou plutôt un dévouement absolu à cette association étrange qu'on appelait l'armée zaporogue. Ses institutions étaient les seules qu'il comprit jamais, et le plan qu'il poursuivit toujours fut de former non pas une nation, mais des régiments de soldats dont chacun aurait sous ses ordres quelques serviteurs pouvant devenir soldats eux-mêmes. C'était une aristocratie comme celle de Pologne qu'il voulait fonder, mais moins dure, et accessible à tous les hommes de cœur. Quant à élever les paysans au rang de Cosaques, c'est une idée qu'il n'eut jamais, mais qu'il éveilla partout autour de lui, au point que l'Allemagne elle-même, étrangère aux mœurs slaves, s'en alarma sérieusement. Trop faible pour conquérir seul son indépendance, il dut accepter les alliés que les circonstances lui offrirent, choisissant néanmoins toujours ceux qui ne pouvaient le dominer. On a vu que ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'il se résigna à la protection du tsar, et il paraît s'en être bientôt repenti. Avec des ressources très-médiocres, avec des alliés auquel il fut toujours suspect et qui l'abandonnaient aussi facilement qu'il les abandonnait lui-même, il parvint, pendant dix ans, à maintenir l'Ukraine libre de tout joug étranger. Il aurait réussi peut-être à fonder son indépendance, s'il était arrivé plus jeune au pouvoir ou s'il avait pu transmettre son autorité à un chef aussi habile que lui-même. Il mourut désespérant de l'avenir de sa patrie et prévoyant bien que son fils Iourii serait hors d'état de continuer sa tâche. Si Chmielnicki eût vécu sous un roi comme Étienne Batthori, il l'eût aidé, sans doute, à réformer l'absurde constitution de la Pologne et à substituer une monarchie forte à l'aristocratie anarchique si fatale à ce pays. Malheureusement, il ne trouva que des princes inconstants et légers, et ils ne virent qu'un rebelle dans l'homme qui pouvait être leur plus utile instrument. Bien qu'il ménageât la Pologne, qui, deux fois, fut à ses pieds, Chmielnicki lui porta le coup le plus funeste en lui ôtant l'Ukraine et en introduisant, pour ainsi dire, les Moscovites dans le secret de la faiblesse de la république. Dans un jour de colère, il prépara son démembrement.

P. MÉRIMÉE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a tenu, le jeudi 23 juillet, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Saint-Marc Girardin, directeur.

M. Villemain, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur les concours. Les prix décernés et les sujets de prix proposés ont été proclamés dans l'ordre suivant :

PRIX DÉCERNÉS.

Prix d'éloquence : « Étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz. » Le prix a été partagé également entre M. Topin, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Aigues-Mortes, et M. Joseph Michon, docteur ès lettres, docteur en médecine, licencié ès sciences.

Deux mentions honorables ont été accordées, l'une à M. Belin, répétiteur au lycée Charlemagne, l'autre, à l'auteur anonyme du discours inscrit sous le n° 26.

Prix de poésie. — Le sujet à traiter était : « La France dans l'extrême Orient. » Le prix a été décerné à M. le vicomte Henri de Bornier, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

Prix Montyon, destinés aux actes de vertu. — L'Académie a décerné : un premier prix de 3,000 francs à Laurence Guittaud, à Chambéry (Savoie); deux prix de 1,500 francs chacun, à Jean Millasseau, dit Dupuy, à Thouérac (Charente); à M. l'abbé Louis-Jean-Baptiste Remy, à Saint-Aile (Seine-et-Marne) ; trois premières médailles, de 1,000 francs chacune : à Eugénie-Albret Sylvie, à Payzac (Dordogne); à la veuve Martin, à Angoulême (Charente); à Pauline Méret, à Thomery (Seine-et-Marne); quinze médailles de 500 francs chacune : à Jeanne Lejeune, à Dieuze

(Meurthe); à Jeanne-Marie Rolland, à Morlaix (Finistère); à Agathe Schraff, à Metz; à Adélaïde Servel, à Cornus (Aveyron); à Babette Lévy, femme Loeb, à Lauterbourg (Bas-Rhin); à Marie Besson, à Villefranche (Aveyron); à Jeanne Queuche, à Bouzonville (Meurthe); à Apolline Tisserand, à Toul; à Adeline Clérambault, à Paris; à Anne-Thérèse-Françoise-Julie Ravier, à Vauconcourt (Haute-Saône); à la veuve Lefort, à Provins (Seine-et-Marne); à la veuve Lechâtreux, à Hardinvâst (Manche); à Didière Oudin, femme Nevert, à Saulieu (Côte-d'Or); à Marie-Magdeleine Besnier, à Piacé (Sarthe); à Marguerite-Marie Sebire, à Athis (Orne).

Prix destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. — L'Académie a décerné deux prix de 3,000 francs :

1° A M. Paul Janet, pour son ouvrage intitulé : *Philosophie du bonheur;*

2° A l'ouvrage de feu Mlle Eugénie de Guérin, intitulé : *Journal et Lettres*, 1 vol. in-8°.

Six médailles de 2,000 chacune :

1° A M. Ferraz, professeur de logique au lycée impérial de Strasbourg, pour son ouvrage intitulé : *De la Psychologie de saint Augustin*, 1 vol. in-8°;

2° A M. l'abbé Blampignon, docteur en théologie et docteur ès-lettres, pour son ouvrage intitulé : *Étude sur Malebranche, d'après des documents inédits, suivie d'une correspondance inédite*, 1 vol. in-8°;

3° A M. Mastier, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres, pour son ouvrage intitulé : *Turgot, sa vie et sa doctrine*, 1 vol. in-8°;

4° A M. Charles De Mouy, pour son ouvrage intitulé : *Don Carlos et Philippe II*, 1 vol. in-12;

5° A M. François de La Jugie, pour sa traduction en vers : *Les Psaumes d'après l'hébreu*, 1 vol. in-12;

6° A M. le marquis de Belloy, pour l'ouvrage intitulé : *Théâtre complet de Térence*, traduit en vers, 1 vol. in-12.

Prix Gobert. — Le premier prix de la fondation Gobert demeure décerné à M. Camille Rousset, auteur de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Louvois et de son administration, etc.*

L'Académie décerne le second prix de la même fondation à M. Charles Caboche, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Mémoires et l'Histoire en France*, 2 vol. in-8°.

Prix Bordin. — Le prix spécial de 3,000 francs, fondé par M. Bordin, a été décerné, cette année, à M. Ferdinand Béchard, auteur des ouvrages intitulés : *Droit municipal dans l'antiquité*, 1 vol. in-8°; *Droit municipal au moyen âge*, 2 vol. in-8°.

Prix Lambert. — La récompense honorifique fondée par M. Lambert, pour rémunération de travaux littéraires, a été décernée, cette année, à M. Léopold Laluyé, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques.

Prix Halphen. — Le prix triennal de 1,500 francs, destiné à l'auteur d'un ouvrage que « l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, » est attribué, cette année, à l'ouvrage de feu M. Huguenin, intitulé : *Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie*, 1 vol. in-8°.

PRIX PROPOSÉS.

Prix d'Éloquence pour 1864. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1864, *L'Éloge de Châteaubriand.*

Les ouvrages envoyés à ce concours seront reçus jusqu'au 1er mars 1864.

Prix de l'ouvrage le plus utile aux mœurs. — Ce prix peut être accordé à tout ouvrage publié par un Français, dans le cours des années 1862 et 1863, et recommandable par un caractère d'élévation morale et d'utilité publique.

Deux exemplaires de chaque ouvrage présenté pour le concours devront être adressés, avant le 15 décembre 1863, au secrétariat de l'Institut.

Prix de vertu, fondation Montyon. — Dans la séance publique annuelle de 1864, l'Académie française décernera les prix et les médailles provenant des libéralités de feu M. de Montyon, et destinés par le fondateur à récompenser les actes de vertu qui auront été constatés dans le cours des deux années précédentes.

Prix extraordinaire pour 1865. — L'Académie française avait proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de 3,000 francs, qu'elle devait décerner en 1863, la question suivante : « De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le « sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches « érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples. »

Le prix n'a pas été décerné, et l'Académie a maintenu la question au concours, le prix sera décerné en 1865; les ouvrages manuscrits devront parvenir au secrétariat de l'Institut avant le 15 décembre 1864.

Après la proclamation ou l'annonce de ces prix, M. Saint-Marc Girardin a lu divers fragments des discours qui ont partagé le prix d'éloquence. M. Patin a lu ensuite la pièce de vers qui a remporté le prix de poésie, et la séance s'est terminée par le rapport de M. Saint-Marc Girardin, directeur, sur les prix de vertu.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Li livres dou Trésor, par Brunetto Latini, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, de la bibliothèque de l'Arsenal et plusieurs manuscrits des départements et de l'étranger, par P. Chabaille, de la Société impériale des Antiquaires de France, etc. Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-4° de XXXVI-736 pages. — Le texte original français du *Trésor* de Brunetto Latini était resté inédit jusqu'ici, malgré ses nombreux titres à la publicité, tandis que la traduction italienne trop fautive de cet ouvrage, par Giamboni, a eu plusieurs édi-

tions. L'empereur Napoléon Ier avait eu la pensée de faire imprimer aux frais de l'État le livre du *Trésor*, avec des commentaires, et il avait désigné une commission à cet effet. Les préoccupations des dernières années de son règne ne lui permirent point de donner suite à ce projet, qui, repris plus tard, se réalise aujourd'hui. M. Chabaille a donné à cette importante publication tous les soins qu'on devait attendre de son érudition éprouvée. Le texte français du *Trésor* a été établi par la comparaison attentive des nombreux manuscrits que nous en possédons. Les rectifications des leçons défectueuses ou incorrectes ont été scrupuleusement indiquées. L'éditeur a complété son travail par une table analytique et alphabétique très-étendue, et il a placé en tête du volume une ample introduction, dans laquelle il donne, avec des détails biographiques sur Brunetto Latini, une analyse instructive de l'œuvre capitale du savant Florentin, le *Trésor*, qui eut au moyen âge tant de célébrité. Ce curieux ouvrage est un composé sommaire des différentes branches de la philosophie, que l'auteur divise en trois livres et subdivise en un certain nombre de parties et de chapitres. Le premier livre traite de l'origine du monde, de l'histoire tirée de l'Ancien et du Nouveau Testament, de la fondation des premiers gouvernements, de l'astronomie, de la géographie, de l'histoire naturelle. On y trouve des détails, intéressants pour l'époque, sur la rondeur de la terre, sur le mouvement du sang, sur le double pôle de l'aimant. Parmi les traits de l'histoire des animaux que Brunetto Latini a puisés chez les anciens, il s'en rencontre quelques-uns qui, après avoir passé pour des fables, ont été confirmés par des observations modernes; telle est, par exemple, comme l'a déjà remarqué M. Fauriel, l'opinion de l'accouplement productif de notre chien domestique et du loup; telle est encore celle qui attribue aux cétacés l'instinct de donner un refuge à leurs petits au moment du danger. Cette partie traitant de l'histoire naturelle est empruntée à Aristote et à Pline, mais, plus généralement, à nos anciens *Bestiaires;* quelques extraits d'anciens textes provençaux et français, cités par M. Chabaille, en fournissent la preuve. Le second livre du *Trésor*, entièrement consacré à la morale, comprend deux traités distincts. Le premier est un extrait de la *Morale d'Aristote*, le second, plus étendu que le premier, est une sorte de commentaire. A part un petit nombre de sentences de son propre fonds, que Brunetto y a jointes, ce n'est guère que la copie d'un recueil de passages tirés des moralistes, traduits en vieux français et connus sous le titre de *Moralité des Philosophes*. L'auteur ne fait point mystère de cet emprunt, et donne pour raison que plus on réunit de bonnes choses, plus il en résulte de bien. Le troisième livre du *Trésor*, où Brunetto traite spécialement de la politique ou du gouvernement de la cité, commence par un long traité de rhétorique, science qu'il place au-dessus de toutes les autres. Tout ce qui touche à cette partie du sujet est tiré principalement du premier livre du traité *De Inventione*, de Cicéron. A ce fonds, l'auteur ajoute beaucoup de passages d'autres écrivains de l'antiquité, et mêle à tout cela ses propres idées, cherchant parfois à expliquer les doctrines anciennes par des exemples pris dans la littérature française, et ces exemples sont choisis avec goût et discernement. Le dernier des traités dont se compose le *Trésor*, celui de la politique, est un des plus courts et, sans contredit, le plus intéressant de tous. Ce n'est pas de la politique en général que s'occupe l'auteur; son objet est plus restreint et purement historique; il s'agit d'un aperçu du gouvernement des républiques italiennes vers la fin du XIIIe siècle. On y trouve de précieuses indications de nature à compléter ce que les histoires locales font connaître. M. Chabaille signale particulièrement, dans cette partie de l'ouvrage, un passage remarquable sur la torture. L'auteur n'admet ce moyen violent que pour les grands crimes

accompagnés d'un commencement de preuves, et indique en faveur du prévenu le mode à suivre dans l'interrogatoire. Le style de Brunetto Latini est régulier, clair, peu orné; les comparaisons dont il se sert sont empruntées aux ouvrages qu'il copie ou qu'il analyse, et sont tirées, pour la plupart, de l'ordre naturel, à l'imitation de celles des trouvères. M. Chabaille n'a pas cru que sa tâche allât jusqu'à discuter ou rectifier les idées émises ou les faits racontés par Brunetto Latini; mais il a rempli avec beaucoup de sagacité son rôle d'éditeur, et on lui saura gré de nous avoir donné enfin le texte complet et correct d'un monument si important au point de vue de la philologie et de l'histoire littéraire.

Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés depuis Chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui Chevaliers de Malte, par Élizé de Montagnac. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie d'Auguste Aubry, 1863, in-12 de XXIV-158 pages. — L'*Histoire des Chevaliers de Malte* de l'abbé de Vertot s'arrêtait à l'année 1725; M. de Montagnac l'a complétée par un livre intéressant, où l'on remarquera surtout le récit des efforts faits par l'ordre de Malte depuis l'année 1800, d'abord pour rentrer en possession de ses anciens domaines, ensuite pour obtenir une organisation nouvelle qui lui permît de continuer, sur un autre théâtre, les services qu'il avait autrefois rendus à la chrétienté. L'auteur donne le texte des pièces diplomatiques qui se rattachent au sujet qu'il a traité, et termine son travail par une notice sur deux fractions séparées de l'ancien ordre de Saint Jean-de-Jérusalem, existant aujourd'hui en Espagne et en Prusse, sous la grande-maîtrise des souverains de ces pays.

Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois, par Ambroise Firmin Didot, servant d'introduction aux *Costumes anciens et modernes* de César Vecellio. Paris, imprimerie de Firmin Didot frères et fils, 1863, in-8° de XIV-315 pages. — C'est à l'histoire de la gravure sur bois considérée surtout comme auxiliaire de la typographie que cette remarquable étude est consacrée. Après de curieuses recherches relatives à l'origine de cet art et aux principaux livres à gravures sur bois antérieurs à Albert Durer, M. Didot apprécie les travaux de ce maître et son influence; il énumère ensuite les œuvres les plus importantes des écoles allemande, hollandaise, flamande, suisse, italienne, française, espagnole et anglaise, depuis le XV[e] siècle jusqu'à la fin du XVIII[e], et termine par de précieux détails sur la rénovation toute récente de la xylographie, sur la différence entre les procédés anciens et les nouveaux, et sur les améliorations introduites de nos jours dans les moyens d'impression et dans la fabrication du papier. Aujourd'hui que les productions de cet art, de plus en plus recherchées, sont devenues l'un des principaux ornements des bibliothèques de choix, un travail de ce genre était nécessaire. Tous ceux qui ont fait des études spéciales savent combien cette tâche présentait de difficultés; ils féliciteront avec nous M. Didot d'avoir résolu, dans ce résumé plein d'aperçus nouveaux, plusieurs des questions bibliographiques que les essais de ses devanciers avaient laissées indécises.

Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du ministre de l'instruction publique et sous la direction du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées*, rédigé par M. Paul Raymond, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste de ce département. Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-4° de XX-208 pages. — Le plan général du grand *Dictionnaire topographique de la France*, entrepris par ordre du ministère de l'instruction publique, comprend tous les renseignements que l'érudit, l'historien, l'administrateur,

peuvent souhaiter de trouver dans une publication de ce genre; et le *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées*, rédigé par M. Paul Raymond, nous paraît un spécimen très-satisfaisant des ressources variées qu'offrira aux recherches cet utile recueil. L'introduction comprend la description physique et la géographie historique du département à l'époque gauloise et sous la domination romaine, suivie du tableau de ses anciennes divisions ecclésiastiques et de son organisation civile et judiciaire jusqu'en 1789. Vient ensuite la nomenclature des communes, divisées par arrondissements et par cantons. Une liste alphabétique des sources où ont été puisés les renseignements contenus dans ce Dictionnaire atteste que plus de cent cinquante ouvrages, pour la plupart manuscrits, ont été consultés par l'auteur. Chaque nom de commune, de hameau, de fief, etc. cité dans le Dictionnaire, est suivi de l'indication des diverses mentions qui ont été faites de ce lieu dans les documents anciens et des altérations que le nom a subies. Une table des formes anciennes des noms de lieux termine le volume. — *Les Dictionnaires topographiques* des départements d'Eure-et-Loir, de la Meurthe et de l'Yonne ont également paru. Ils sont conçus d'après le même plan que celui dont nous venons de parler, et n'offrent pas un moins grand nombre de notions utiles.

Répertoire archéologique de la France, publié par ordre du ministre de l'instruction publique et sous la direction du comité des travaux historiques et des sociétés savantes; *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, rédigé sous les auspices de la société d'agriculture, sciences et belles-lettres du département, par M. d'Arbois de Jubainville; *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, rédigé sous les auspices de la Société académique d'archéologie, sciences et arts, de ce département, par M. Emmanuel Woillez. Paris, Imprimerie impériale, 2 volumes in-4° de 146 et 213 pages. — En entreprenant de publier une série de Répertoires archéologiques qui contiendront des indications sommaires, mais précises et exactes, sur les monuments de toutes les époques qui subsistent en France, le Gouvernement a rendu un service signalé aux historiens et aux artistes. Les deux volumes qui concernent les départements de l'Aube et de l'Oise permettent de juger toute l'importance de cette nouvelle source d'informations ouverte aux recherches archéologiques. Des notions descriptives sont disposées par arrondissements et par communes, et les monuments décrits sont rangés sous trois titres : époque celtique, époque romaine, moyen âge. Une bibliographie du département, placée en tête de chaque volume, renvoie aux ouvrages qui peuvent fournir des renseignements plus étendus.

Les Fastes de Sargon, roi d'Assyrie (721 à 703 avant J. C.), traduits et publiés, d'après le texte assyrien de la grande inscription des salles du palais de Khorsabad, par MM. J. Oppert et J. Ménant. Paris, Imprimerie impériale, librairie de Benjamin Duprat, 1863, in-folio de 50 pages. — L'histoire de Sargon, roi d'Assyrie, dont la Bible ne nous avait conservé que le nom (Isaïe, chap. xx), nous est connue aujourd'hui, en grande partie, par les inscriptions du palais de Khorsabad. Le document dont MM. Oppert et Ménant publient le texte, la transcription et la traduction, est le récit le plus étendu qui soit parvenu jusqu'à nous sur ce règne. Il forme un ensemble dont les éléments ont été copiés et reproduits avec précision par M. Botta dans le *Monument de Ninive*. Il existait plusieurs copies de cette même inscription dans le palais assyrien; c'est en les comparant que les savants éditeurs ont pu restituer le texte complet. Nous recommandons l'excellent travail de MM. Oppert et Ménant à tous ceux qui s'intéressent au progrès des études orientales.

Histoire de France, par M. Auguste Trognon, ancien professeur d'histoire. Ire partie : la France au moyen âge, 481 à 1483, 2 vol. gr. in-8°, II-651 et 588 pages, librairie de L. Hachette. Paris, 1863. — La lecture de l'ouvrage de M. Trognon est aussi instructive qu'agréable. C'est un excellent résumé, qui n'est ni trop concis ni trop long, et qui ne rappelle dans le vaste cercle de notre histoire que les choses les plus importantes et les plus dignes d'intérêt. L'auteur, bien connu pour avoir professé l'histoire durant de longues années, ne veut pas se piquer d'originalité, et sa modestie ne prétend guère qu'à suivre les traces des historiens les plus illustres et les plus autorisés de notre temps. Mais pourtant on sent dans tout son travail une intelligence des faits vive et profonde, qui atteste que M. Trognon a eu recours directement aux sources, tout en ne les citant que fort rarement, et qu'il a longtemps médité son sujet pour le posséder si bien et l'exposer avec tant de clarté. Les deux volumes que nous avons sous les yeux s'étendent du règne de Clovis à la mort de Louis XI. L'auteur promet que les autres ne se feront pas attendre, et il semble que c'est une œuvre dès longtemps terminée. A mesure que notre histoire se développe et qu'elle se rapproche davantage de nous, elle devient de plus en plus difficile à traiter; mais les qualités solides que nous trouvons dans ces deux premiers volumes répondent de celles qu'offriront les suivants, et il y aura peu de livres aussi utiles que celui-ci sur l'ensemble de notre histoire nationale.

Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. Paris, librairie de Durand, in-4°. — Cette collection d'écrivains sur la musique du moyen âge, destinée à faire suite à celle de Gerbert, est sous presse et paraîtra prochainement. Elle formera un volume in-4° comprenant des traités inédits du XIIe et du XIIIe siècle, c'est-à-dire les œuvres de Jérôme de Moravie, de Jean de Garlande, de Francon de Cologne, de Pierre Picard, de Walter Dington, du musicien Aristote, de Jean Balloce, d'un anonyme de Saint-Victor, de deux anonymes de Saint-Dié et d'un anonyme de Bruxelles, plus trois commentateurs, Robert de Handlo, John Hamboys et Jean de Muris.

Les Antonins (ans de J. C. 69-180), par le comte de Champagny, suite des *Césars* et de *Rome et la Judée.* Paris, imprimerie de Simon Raçon, librairie d'Ambroise Bray, 1863, trois volumes in-8° de 463, 506 et 424 pages. — Dans deux précédents ouvrages qui ont obtenu un légitime succès, M. le comte de Champagny a écrit l'histoire de l'empire romain sous les premiers Césars. Il complète aujourd'hui ce grand travail par une œuvre non moins considérable, comprenant, en trois volumes, une histoire très-développée de l'époque Antonine, depuis l'avénement de Vespasien jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, suivie d'un coup d'œil sur les temps postérieurs, de Commode à Constantin. Le nouveau livre de M. de Champagny ne se recommande pas seulement par un remarquable talent d'exposition et de brillantes qualités de style; l'auteur a fait une étude approfondie des sources contemporaines: il a su en tirer un tableau complet et très-intéressant du règne des Antonins. Mais ce qui mérite surtout d'être signalé, ce sont les considérations morales, philosophiques et religieuses, qui dominent partout le récit en s'y mêlant à propos, et qu'on trouvera exposées, avec un caractère plus général, dans un chapitre préliminaire servant d'introduction, et dans la conclusion qui termine le troisième volume. L'esprit de l'ouvrage est profondément chrétien. M. de Champagny s'attache à suivre les progrès de l'Église naissante, à cette époque des Antonins où les vertus païennes sont sur le trône; il nous montre, dans l'ordre politique, les empereurs s'efforçant

de combattre l'œuvre si avancée de la décadence ; dans l'ordre moral, le christianisme, à leur insu, leur venant en aide par la loi de la famille, qu'il purifie, par la loi sociale, qu'il rend plus humaine et plus vraie. « Tout le bien de ce siècle, dit « l'auteur, est chrétien, et c'est à l'Église qu'est due cette époque, qui n'est pas « tout à fait un âge d'or, mais qui est l'époque honnête, l'époque sensée, l'époque « incontestablement la plus honorable de l'empire romain. »

Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers ; Mémoires, par M. Humbert-Bazile, son secrétaire, mis en ordre, annotés et augmentés de documents inédits par M. Henri Nadault de Buffon, son arrière-petit-neveu. Paris, librairie de veuve Renouard, 1863, in-8° xvi-432 pages, avec portraits. — M. Humbert-Bazile, le secrétaire bénévole et l'ami de Buffon, avait rédigé, de souvenir, des mémoires, restés malheureusement incomplets, qui nous font connaître cet homme illustre dans l'intimité de sa vie et au milieu de ses collaborateurs, de sa famille, de ses amis. Quoique composés sans ordre et écrits d'un style négligé, ces mémoires ont un intérêt très-réel. M. Nadault de Buffon a ajouté beaucoup à leur valeur en les disposant avec plus de méthode et en les complétant par des remarques judicieuses et de nombreux documents inédits.

Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre, sur la cour de Charles Ier et son mariage avec Henriette de France, recueillis, mis en ordre et précédés d'une introduction, par M. C. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1863, in-12 de XLII-264 pages. — Tanneguy Leveneur, comte de Tillières et de Carrouges, issu d'une des premières familles de Normandie, ambassadeur de Louis XIII, en 1619, près de Jacques Ier, fut chargé, comme on le sait, de négocier le mariage de Charles Stuart, prince de Galles, avec Henriette de France, fille de Henri IV. Il mourut en 1652 après l'apaisement des troubles de la Fronde, auxquels il avait pris une part active. Ses mémoires, inédits jusqu'à ce jour, ont été tirés par M. Hippeau des archives du château d'Harcourt. On y trouve de précieux détails sur la jeune princesse de France, sur les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent son mariage et sur l'état de la cour d'Angleterre dans les premières années du règne de Charles Ier. Les récits de l'auteur, témoin des faits qu'il raconte, répandent de nouvelles lumières sur les luttes politiques qui préparèrent alors, d'une façon lointaine, la mort tragique de cet infortuné monarque.

Le vrai chroniqueur de la Régence. Mathieu Marais, avocat au parlement de Paris, sa vie et ses ouvrages (1665-1737), par M. de Lescure. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot, 1863, in-8° de 102 pages. — L'avocat Mathieu Marais, le biographe de La Fontaine, l'ami de Bayle, du président Bouhier et de d'Olivet, a laissé de curieux mémoires sur la Régence, qui vont être prochainement publiés par les soins de M. de Lescure. En attendant l'impression de cet ouvrage, qui pourra fournir un sujet de comparaison avec le journal de Barbier, l'éditeur nous donne la biographie, fort peu connue, de Marais, avec une appréciation intéressante de ses mémoires et de sa correspondance avec les poëtes et les littérateurs de son temps.

L'Espagne religieuse et littéraire, pages détachées, par M. Antoine de Latour. Paris, librairie de Michel Lévy, 1863, in-12 de VIII-360 pages. — Ce nouvel ouvrage de M. de Latour, dont on a pu déjà apprécier l'érudition et le goût dans ses précédentes publications sur l'Espagne, est divisé en deux parties bien distinctes : dans la première, l'auteur retrace, avec beaucoup de charme, des scènes pittoresques et des scènes de mœurs principalement empruntées à la vie religieuse dans le midi

de la péninsule; dans la seconde, qui est particulièrement littéraire, il étudie, en les analysant, trois drames célèbres en Espagne, *le Cid, Roméo et Juliette* et *l'Infant don Carlos*, et recherche, avec une remarquable sagacité, au moyen de citations nombreuses et de rapprochements ingénieux, quelle est la part qui revient à l'Espagne dans ces grands sujets traités par plus d'un poëte. A la fin du volume, M. de Latour prend occasion d'une *Visite à l'Académie de Séville* pour exposer la vie et apprécier les travaux du célèbre poëte Luis de Gongora.

Curiosités de l'étymologie française, avec l'explication de quelques proverbes et dictons populaires, par M. Ch. Nisard. Paris, L. Hachette, 1863, in-12 de LII-332 pages. — Le but de M. Ch. Nisard a été de rechercher l'origine d'un grand nombre de mots et d'expressions employés tous les jours dans la conversation familière, sans que l'on se rende compte, bien souvent, de leur étymologie et, par conséquent, de leur véritable signification. Dans son *Avant-propos*, l'auteur examine dans quelle proportion les idiomes divers des peuples qui ont occupé tour à tour le sol de notre pays ont pu contribuer à la formation de la langue française. Il a, dans le cours de cet ouvrage, qu'on lira avec plaisir et intérêt, tiré grand parti de la lecture de nos vieux écrivains provinciaux, ainsi que de l'étude comparée des patois, qui a déjà fourni, depuis qu'on s'y est appliqué, plusieurs importants résultats à la science philologique.

De la peine de mort. — De la probabilité mathématique des jugements. — De la justice criminelle en Toscane, par M. du Boisaymé. Marseille, imprimerie de Ve Marius Olive; Paris, librairie de Benjamin Duprat, 1863, in-8° de 184 pages. — M. du Boisaymé, ancien membre de l'Institut du Caire, qui a pris une importante part à la rédaction du grand ouvrage sur l'Égypte, est mort en 1846, laissant un certain nombre de travaux inédits que sa famille, mue par une pensée d'utilité générale et de piété pour sa mémoire, s'est résolue aujourd'hui à publier. Le présent volume renferme, comme son titre l'indique, trois études sur l'application de la justice en matière criminelle, auxquelles les positions de l'auteur, comme magistrat, comme administrateur public et comme savant, donnent une certaine autorité. On pourra contester quelques-unes de ses appréciations; mais on devra reconnaître que son livre est écrit avec une chaleur quelquefois éloquente et un profond sentiment d'amour pour le bien. Il se prononce avec énergie pour l'abolition de la peine de mort.

Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, par M. Th. Bachelet, une société de littérateurs, d'artistes, de publicistes et de savants, et avec la collaboration et la codirection de M. Ch. Dezobry. Paris, librairie de Dezobry, grand in-8° de VIII-1860 pages à deux colonnes. Ce Dictionnaire doit former, avec le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, déjà publié par les mêmes auteurs, et un *Dictionnaire des sciences mathématiques et physiques*, qui paraîtra plus tard, une sorte d'encyclopédie résumée. Bien que le plan de l'ouvrage soit nécessairement restreint, les écrivains choisis pour traiter chaque ordre de connaissances n'ont rien omis d'essentiel dans leurs articles, et ont pris soin, en général, d'en proportionner l'étendue à l'importance de la matière. Des indications bibliographiques assez nombreuses permettent de recourir aux sources pour une étude plus approfondie du sujet. On pourrait, d'ailleurs, signaler, dans plus d'un passage, la mesure et le goût qui ont présidé à la rédaction de cet utile répertoire.

La Bibliothèque impériale et les Archives de l'Empire. Réponse au rapport de M. Ravaisson, par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Lainé

et Havard, 1863, in-8° de 40 pages. — En 1858, une commission nommée par le ministre de l'instruction publique avait été chargée « de se rendre un compte « exact de la situation de la Bibliothèque impériale, et de rechercher les améliora- « tions de toute nature qui pourraient y être introduites. » Cette commission proposa de transférer aux Archives de l'Empire toutes les chartes du département des manuscrits, ainsi que du Cabinet des titres, et de réunir au musée du Louvre le département des estampes. Mais le ministre, se défiant de ces innovations, se prononça pour le maintien de toutes les collections existant à la Bibliothèque impériale, et un décret du 14 juillet 1858 a consacré cette mesure. Cependant, le 22 avril 1861, le ministre d'État, dans les attributions duquel la Bibliothèque impériale venait d'être placée, désigna une nouvelle commission présidée par M. le maréchal Vaillant, et chargée : « 1° d'examiner si le fonds des chartes et diplômes, ainsi que « le cabinet des titres et généalogies, ne devait pas être transféré aux Archives « de l'Empire; 2° de rechercher quels seraient les matériaux, livres et documents « possédés par les Archives, qui devraient être réunis aux collections de la Biblio- « thèque impériale. » Dans un Rapport très-étendu, M. Ravaisson, au nom de cette nouvelle commission, essaya de prouver qu'avant 1789 les pièces d'archives devaient être déposées dans le Trésor des Chartes, mais que Colbert, par des vues toutes personnelles, en fit entrer un grand nombre à la Bibliothèque royale, dont il voulait faire un nouveau Trésor; que les Archives de l'Empire ont droit aujourd'hui de reprendre à la Bibliothèque tous les documents de ce genre, y compris le Cabinet des titres, et que cette mesure a été prescrite par un décret de Napoléon Ier en 1808. Ce rapport n'était pas entièrement conforme aux vœux de la majorité de la commission; il fut vivement combattu, et, sur l'avis de M. le maréchal Vaillant, les réclamations de M. le directeur général des Archives furent rejetées. Le ministre adopta la transaction proposée par M. l'administrateur général de la Bibliothèque, et un arrêté du 19 avril 1862, sans admettre aucune modification au décret de 1858, se borna à prescrire l'échange de quelques documents entre les Archives de l'Empire et la Bibliothèque impériale. Ainsi, à deux reprises, la Bibliothèque l'a emporté devant l'administration supérieure. Toutefois M. Natalis de Wailly, l'un des conservateurs de ce grand établissement, a pensé que cette cause, deux fois victorieuse, avait besoin d'être plaidée encore devant le public. Dans le savant travail que nous annonçons, il réfute avec autant de modération que de solidité, les assertions contenues dans le Rapport de M. Ravaisson, et il démontre que le démembrement des collections du département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, serait aussi peu conforme aux traditions du passé, qu'il serait préjudiciable à l'intérêt des études historiques.

Mémoire sur les fouilles exécutées à Santa-Sabina (1855-1857), par M. Descemet, correspondant de l'Institut archéologique de Rome. Paris, Imprimerie impériale, librairie de Benjamin Duprat, 1863, in-4° de 37 pages avec *fac-simile* et planches. — L'auteur de ce mémoire rend compte des découvertes auxquelles donnèrent lieu les travaux exécutés par les dominicains du couvent de Santa-Sabina, sur la pente rapide qui descend à l'ouest-nord-ouest de l'Aventin vers la Marmorata et le Tibre. Les fouilles, commencées en 1855, amenèrent des résultats importants qui ont été rangés dans ce travail sous trois titres différents. Dans la première partie, M. Descemet décrit les débris qui ont été reconnus d'une riche habitation du temps des premiers Césars, s'appuyant sur le vieux mur de Servius Tullius, et qui, remaniée probablement au IVe siècle après Jésus-Christ, s'est confondue dans le palais des souverains pontifes au moyen âge. La seconde partie renferme la description de

beaucoup d'objets trouvés parmi les ruines, et de plusieurs inscriptions parmi lesquelles on remarquera un fragment des Actes du collége des frères Arvales, écrit entre le v[e] et le vi[e] consulat de Commode, et dont M. Descemet reproduit le *facsimile;* enfin, dans la troisième partie, sont décrits deux systèmes de conduits souterrains, percés dans la masse même de l'Aventin, s'y ramifiant profondément, et y plongeant jusqu'à 30 mètres au-dessous du niveau du sol actuel.

ANGLETERRE.

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, vol. XX, part. II. Londres, Bernard Quaritch, 1863, in-8° de 133 pages (135-268). — Cette nouvelle livraison du Journal de la Société asiatique de Londres contient deux intéressants mémoires dont voici les titres : Texte et commentaire du mémorial de Sakya Buddha Tathagata, par Wong Puh, traduit du chinois par le Rév. S. Beale; Étude sur une inscription en pâli nouvellement découverte et sur d'autres inscriptions dans la même langue, par le professeur J. Dowson, de Royal Staff College.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AOÛT 1863.

DE L'INVENTION DU CALCUL INFINITÉSIMAL.

La découverte du calcul infinitésimal a été pour la science mathématique le plus grand progrès qu'elle ait jamais fait et l'occasion des applications les plus variées et les plus inattendues. Les contemporains de Leibnitz et de Newton puisèrent dans leur exemple et dans l'étude de leurs méthodes la hardiesse d'aborder un grand nombre de questions qu'ils auraient naguère considérées comme insolubles, et le moyen de les résoudre facilement. Les premiers succès furent tels, que l'on put supposer toutes les difficultés de la science surmontées à l'avance et croire que les géomètres, sans être distraits plus longtemps par l'élaboration des mathématiques pures, pourraient, à l'avenir, se conformer au vœu de Leibnitz et tourner exclusivement leurs méditations vers l'étude des lois naturelles. Mais cette illusion ne fut pas de longue durée; avec des méthodes plus puissantes on aborda des problèmes plus difficiles, qui, malgré la fécondité des nouveaux principes, demandaient des efforts d'invention sans cesse renouvelés. Le champ des découvertes à faire, contemplé d'une plus grande hauteur, n'en parut que plus vaste, et les régions nouvelles que l'on put entrevoir s'étendirent, comme il arrive toujours, limitées seulement par le génie de ceux qui tentèrent de les explorer.

Les problèmes auxquels le calcul différentiel doit son origine étaient loin cependant d'être nouveaux. Les grandes découvertes surgissent ra-

rement, on le sait, sans avoir été préparées. L'idée la plus neuve naît souvent d'une idée plus ancienne dont l'auteur lui-même n'a pas aperçu les conséquences, très-apparentes pourtant quand on les connaît à l'avance. Les principes du calcul différentiel n'échappent pas à cette loi : ils sont en effet tellement simples, qu'ils semblent s'établir d'eux-mêmes, et qu'on a besoin de les voir si féconds pour admirer le génie de ceux qui les ont énoncés les premiers en en montrant l'importance. Bien des auteurs plus anciens avaient employé, dans des cas particuliers, la méthode même à la découverte de laquelle devait s'attacher tant de gloire; ils se partagent l'honneur d'avoir posé les bases de l'édifice et contribué à l'accomplissement de ce grand ouvrage. Mais ce n'est pas notre intention de parcourir ici l'histoire des mathématiques pour y suivre cette trace que Leibnitz lui-même fait remonter jusqu'à Archimède[1]. Contentons-nous de dire, en ce moment, que la recherche des tangentes et celles des *maxima* et *minima* avaient souvent occupé les géomètres, et que l'on connaissait depuis longtemps le lien qui les unit, lorsque Leibnitz publia en 1684, dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, une note de six pages intitulée : *Nouvelle méthode pour les* maxima *et* minima *ainsi que pour les tangentes, qui s'applique même aux fractions et aux quantités irrationnelles, avec un genre de calcul particulier pour ces questions*. Voilà certes un titre bien modeste; on pourrait croire, en le lisant, que, la nouvelle méthode dispensant de chasser les dénominateurs et les radicaux, l'abréviation qui en résulte est son principal avantage; quoique les dernières lignes de l'article promettent des conséquences d'un ordre plus élevé, Leibnitz, en effet, ne semble pas savoir qu'il vient de révéler une des théories les plus déliées et les plus fécondes auxquelles l'esprit humain puisse atteindre.

Cette première note expose, en leur imprimant le caractère de règles générales, des méthodes qui, appliquées à un cas simple, auraient différé fort peu de ce qu'on connaissait. Fermat, dans la *Théorie des maxima et minima*, Barrow, dans ses *Lectiones geometricæ*, Sluze, enfin, dans les *Transactions philosophiques*, avaient employé des principes analogues, et, sans pressentir la suite admirable de leurs conséquences, les esprits pénétrants en avaient déjà compris l'importance. Pascal, écrivant en effet à Sluze, en 1658, lui parlait des *merveilles de la nouvelle analyse*, et il semblait annoncer les théories nouvelles lorsqu'il disait : « Il y a

[1] « Quod calculum differentialem attinet, fateor multa ei esse communia cum iis « quæ et tibi et Fermatio aliisque, imo jam ipsi Archimedi erant explorata. » (*Lettre de Leibnitz à Wallis*, 29 décembre 1698.)

« des propriétés communes à toutes ces choses dont la connaissance « ouvre l'esprit aux plus grandes merveilles de la nature : la principale « comprend les deux infinités qui se rencontrent dans tout, l'une de « grandeur, l'autre de petitesse. »

Il est donc tout naturel que l'effet si profond de la publication de Leibnitz n'ait pas été immédiat, et l'on ne s'étonnera pas que l'un des plus grands esprits de cette époque et de tous les temps, Huyghens, lui écrivît, en 1690, c'est-à-dire six ans après la publication de la Note des *Acta* : « J'ai eu de temps en temps quelque chose de votre nouveau « calcul algébraïque dans les *Actes* de Leipzig; mais, y trouvant de l'obs- « curité, je ne l'ai pas assez étudié pour l'entendre, comme aussi que je « crois avoir quelque méthode équivalente, tant pour trouver les tan- « gentes des lignes courbes où les règles ordinaires ne servent pas, ou « très-difficilement, que pour plusieurs autres recherches. »

Deux mois après, il écrivait de nouveau. « J'ai tâché, depuis ma der- « nière lettre, d'entendre votre *Calculus differentialis*, et j'ai tant fait, que « j'entends, mais seulement depuis deux jours, les exemples que vous en « avez donnés..., et j'ai même reconnu les fondements de ce calcul et « de toute votre méthode, que j'estime très-bonne et très-utile. Cepen- « dant je crois avoir quelque chose d'équivalent, comme je vous l'ai « écrit dernièrement. »

C'est seulement trois ans après, le 17 septembre 1693, qu'il lui écrit enfin : « Vous connaîtrez, monsieur, que j'ai fait quelque progrès dans « votre excellent calcul différentiel, dont je goûte de plus en plus l'u- « tilité. »

Trois ans après la première publication de Leibnitz, et lorsque la plupart des géomètres, peu familiers avec la nouvelle doctrine, étaient encore incapables d'en apprécier la portée et d'en pénétrer la profondeur, Newton publia l'immortel ouvrage qui, aujourd'hui encore, en contient les plus belles applications. Il y emploie constamment la méthode des fluxions, qui, sous une forme différente, repose sur la même idée que celle des différentielles.

Newton, dans sa théorie, assimile les grandeurs variables à des points en mouvement, dont la vitesse, ou fluxion, lui sert à étudier la loi des variations simultanées qu'il considère.

De même que nous avons dû citer Fermat pour avoir fait usage avant Leibnitz d'une conception analogue à celle des différentielles, il est juste de signaler ici l'analogie de la doctrine des fluxions avec les idées développées par Roberval dans sa *Théorie des mouvements composés*. Quoiqu'il se soit trompé dans l'énoncé des principes, les applications que fait

Roberval sont exactes et nombreuses. Elles ont précédé de trente années au moins la grande découverte qui devait les faire oublier. Newton ne cite pas Roberval, dont il ne connaissait pas sans doute le travail, mais il reconnaît expressément l'identité de sa doctrine avec celle des différentielles, et, sans signaler la publication antérieure de Leibnitz, il ne conteste pas l'indépendance de son invention. Il est difficile d'en convenir plus clairement qu'il ne le fait dans le passage suivant :

« Dans les lettres que j'ai échangées il y a une dizaine d'années avec « l'habile géomètre Leibnitz, lui ayant annoncé que je possédais une « méthode pour déterminer les *maxima* et les *minima*, conduire les tan- « gentes et résoudre les questions semblables, et que cette méthode réus- « sissait aussi bien pour les termes irrationnels que pour les autres, « comme je la lui cachais sous des lettres transposées représentant la « phrase suivante : *une équation étant donnée, qui contient des fluentes,* « *trouver les flaxions et réciproquement*, il me répondit qu'il avait également « trouvé une méthode analogue, qu'il me communiqua, et qui ne différait « de la mienne que par les mots et la notation[1]. »

Rien n'est plus décisif que ces lignes écrites par Newton au moment même où il publiait pour la première fois sa doctrine. Les faits qu'il énonce n'ont, d'ailleurs, jamais été contestés. Antérieurement à sa première publication, Leibnitz avait échangé d'amicales communications avec l'auteur du livre des *Principes*, et reçu la confidence de quelques-uns de ses résultats, sans que toutefois on voulût lui révéler la méthode qui y avait conduit.

Les deux lettres auxquelles le passage cité fait allusion nous ont d'ailleurs été conservées. L'une d'elles est antérieure de douze années à la publication de Leibnitz, mais toutes deux ne lui furent communiquées qu'en 1676, c'est-à-dire huit ans encore avant l'article des *Acta Eruditorum*. Ces lettres sont consacrées presque exclusivement à l'exposition des découvertes relatives aux séries, et contiennent l'énoncé seulement du problème résolu par la méthode des fluxions, qui est cachée sous un chiffre dont Leibnitz, malgré sa pénétration, ne pouvait tirer aucune lumière.

Nous avons également la réponse de Leibnitz, écrite dix mois plus tard, le 21 juin 1677; on y voit qu'en l'écrivant il était en possession de la théorie des différentielles. Supérieur au désir de grandir par une forme mystérieuse l'importance de ses résultats, et étranger à la crainte

[1] « In litteris quæ mihi cum geometra peritissimo..... » (*Philosophiæ naturalis principia mathematica*, 1687.)

de voir ses découvertes faciliter celles d'un rival, il communique clairement toutes ses idées et l'énoncé des problèmes dont il désire encore la solution. Son seul tort fut de publier sept ans plus tard la solution des mêmes problèmes, sans déclarer que Newton savait aussi les résoudre et le lui avait annoncé le premier.

Il est difficile, en effet, de ne pas rapprocher le titre de la Note de Leibnitz du passage suivant de la lettre de Newton :

« Bien plus, il ne s'arrête pas seulement aux équations renfermant « une ou deux quantités indéfinies affectées de radicaux, mais sans réduc« tion aucune de telles équations (ce qui exigerait le plus souvent un « travail immense), la tangente est immédiatement déterminée. La « chose se passe de même dans les *maxima* et *minima*[1]. »

Ce passage rend les droits de Newton incontestables, et ferait pencher la balance de son côté, s'il fallait absolument se prononcer entre les deux rivaux. D'autre part, c'est un principe établi que, dans les questions de priorité, l'antériorité de la publication constitue un droit absolu : et ce sentiment, dont Pascal s'est fait l'énergique interprète, déciderait au contraire en faveur de Leibnitz.

« Dès qu'on a vu, dit-il, une invention publiée, on ne peut persuader « les autres qu'on l'aurait trouvée sans ce secours, ni s'en assurer soi« même, parce que cette connaissance change les lumières et la disposi« tion de l'esprit, qui ne sont plus les mêmes qu'auparavant; et, quand on « aurait pris de nouvelles voies, ce n'en serait pas une marque, parce « que l'on sait qu'il est aussi facile de réduire à d'autres méthodes ce qui « a été une fois découvert, qu'il est difficile de le découvrir la première « fois; qu'ainsi tout l'honneur consiste dans la première production, « que toutes les autres sont suspectes, et que c'est pour éviter ce soupçon « que les personnes qui prennent les choses comme il faut suppriment « leurs propres inventions, quand ils sont avertis qu'un autre les avait « auparavant produites, quelques preuves qu'il y ait qu'ils n'en avaient « point eu de connaissance, aimant bien mieux se priver de ce petit « avantage que de s'exposer à un reproche si fâcheux. »

Mais ces lignes si claires et si vraies ne peuvent s'appliquer ni à Leibnitz ni à Newton. Pascal ne prévoit pas le cas où l'auteur d'une découverte en aurait lui-même informé à l'avance, en cachant le secret de sa méthode, celui qui doit la publier le premier. Or la lettre de Newton, communiquée à Leibnitz, réservait évidemment tous ses droits, et

[1] « Quin etiam non hic hæretur ad æquationes..... » (*Commercium epistolicum*, p. 127, 3e édition, 1856.)

Pascal lui-même ne lui eût pas conseillé de *supprimer son invention*. Si l'on peut deviner par analogie l'opinion de Pascal, on doit croire même que c'est à Leibnitz qu'il eût donné ce conseil. C'est en effet avec plus que de la dureté qu'il attaqua Torricelli pour avoir publié le premier la quadrature de la cycloïde trouvée antérieurement, mais non publiée, par Roberval, et que, sans preuve positive, il se hâta de crier au plagiat. La question offre de grandes analogies avec celle qui nous occupe; on l'a moins étudiée, parce que l'objet du débat est moins important, mais les principes à invoquer sont les mêmes, et nous ne pouvons mieux faire que de citer l'opinion de l'Anglais Wallis, qui, défendant Torricelli contre l'attaque passionnée de Pascal, vient précisément justifier à l'avance la conduite de Leibnitz.

« Nous devons certainement plus à Torricelli qui a rendu publiques « des découvertes déjà faites, qu'à Roberval, qui a supprimé les siennes; « et nous demandons si, parce que Roberval ne voulait pas publier ses « découvertes, il fallait que Torricelli ne publiât pas les siennes? »

Pascal, dans une autre circonstance, la justifie lui-même par son propre exemple. Roberval avait résolu un problème difficile, relatif à certaines portions des surfaces cylindriques, mais sans vouloir en rien publier, afin, disait-il, de réserver sa découverte pour s'en servir en cas de nécessité. « Dès qu'il sut, dit Pascal, que je l'avais résolu, il déclara qu'il « n'y prétendait plus et qu'il n'en ferait jamais rien paraître, par cette « raison que, n'en ayant jamais produit la solution, il devait le quitter à « celui qui l'avait produite le premier. Je voudrais bien, ajoute Pascal, « que tout le monde en usât de la sorte. »

Quoi qu'il en soit, et quelque opinion que l'on adopte, il faut rendre cette justice à Newton que, dans ces premières publications, il fut irréprochable. Mentionner les droits de Leibnitz au partage de la découverte était tout ce qu'il devait faire, et c'est ce qu'il fit sans commentaires ni insinuations. On peut remarquer qu'il ne parle pas de l'article des *Actes* de Leipzig, mais peut-être ne le connaissait-il pas.

Leibnitz, de son côté, accepta avec la sincérité la plus franche l'exactitude des assertions de son rival sur le droit très-antérieur de sa découverte; il paraît même avoir été bien peu empressé de faire la comparaison des deux doctrines, car c'est en 1694 seulement, c'est-à-dire dix ans après la Note des *Acta Eruditorum*, et sept ans après la publication du livre des *Principes*, qu'il écrit à Huyghens :

« Je ne sais quand je verrai l'ouvrage que M. Wallis vient de publier. « Voudriez-vous me faire la grâce d'en faire copier les endroits où « M. Newton donne des nouvelles découvertes. Je ne demande pas pro-

« prement sa manière de trouver des séries, mais s'il donne des moyens « pour la converse des tangentes ou pour quelque chose de semblable, « car, en m'écrivant autrefois, il couvrit sa manière sous des lettres trans- « posées. »

Et quelques semaines plus tard :

« Je commence par vous remercier de la communication de l'ouvrage « de M. Wallis touchant M. Newton. Je vois que son calcul s'accorde « avec le mien, mais je pense que la considération des différences et « des sommes est plus propre à éclairer l'esprit. Il me semble que « M. Wallis parle assez froidement de M. Newton, et comme s'il était « aisé de tirer ces méthodes des leçons de M. Barrow. Quand les choses « sont faites, il est aisé dire : *Et nos hoc poteramus*. . . »

Le même mois, il écrivait au *Journal des Savants :* « Il faut rendre « cette justice à M. Newton (à qui l'astronomie, la géométrie et l'optique « ont de grandes obligations) qu'encore en ceci il a eu quelque chose « de semblable de son chef, suivant qu'on a su depuis. »

Le récit qui précède fait connaître vraisemblablement toute la vérité. Rien ne pouvait faire prévoir qu'il y eût là matière à un long procès, qui, après plus d'un siècle, serait encore débattu avec passion. La question de priorité ne fut en effet soulevée que fort tard; c'est que sans doute la forme si modeste sous laquelle Leibnitz présenta sa découverte donne la mesure de l'importance qu'il y attacha d'abord. La grandeur de leur œuvre s'accrut peu à peu aux yeux des inventeurs comme à ceux de leurs disciples, et, lorsque la méthode infinitésimale eut changé la face de la science, ils examinèrent leurs droits de plus près, les revendiquèrent strictement et en vinrent bientôt à une guerre ouverte. Mais, sans prendre parti dans cette querelle, qui n'est pas encore pacifiée, bornons-nous à raconter quelques faits trop célèbres pour qu'il soit possible de les passer sous silence. Les minutieuses enquêtes auxquelles on s'est livré à plusieurs reprises ont d'ailleurs ramené la question à son point de départ; la postérité, également respectueuse pour la mémoire des deux illustres inventeurs, a accordé à chacun d'eux la part de gloire qui lui revenait au début, de l'aveu même de son rival, et les géomètres, tout en estimant les deux théories comme équivalentes, les étudient l'une et l'autre dans leur source, en profitant de la diversité des points de vue qui en facilite l'intelligence et en éclaire la philosophie.

Voici quelle fut l'occasion du débat célèbre auquel des amis trop ardents ont donné le caractère et l'importance d'un véritable procès.

Jean Bernoulli, initié par son frère Jacques aux méthodes infinitési-

males, en proposant aux géomètres le problème célèbre de la brachistochrone, avait annoncé, suivant un usage alors très-répandu, qu'il leur donnait six mois pour produire leurs solutions, s'engageant lui-même à tenir la sienne secrète pendant ce temps. Leibnitz seul répondit à l'appel de Bernoulli; mais, en lui communiquant sa méthode, il le priait, dans l'intérêt de la science, de proroger le délai, pour permettre à d'autres géomètres de montrer leur pénétration; il ajoutait que la difficulté de la question lui semblait telle, qu'il croyait pouvoir désigner à l'avance les quatre ou cinq géomètres capables alors de la surmonter, s'ils consentaient à l'entreprendre. Fatio de Duillier, membre de la Société royale de Londres, qui, comme le témoignent plusieurs de ses travaux, avait fait de grands progrès dans la connaissance des nouvelles méthodes, fut, à ce qu'il semble, profondément blessé de ne pas être compté parmi les hommes habiles dont Leibnitz avait donné les noms. Il s'en plaignit amèrement dans un écrit publié, en 1699, sous le titre de *Lineæ brevissimi descensus investigatio geometrica duplex*, et dans lequel il blâme en même temps l'habitude de Leibnitz de toujours s'adresser au public. Il déclare en outre que lui-même, en 1687, a trouvé, par ses propres méditations, les principes et les règles principales du calcul des fluxions inventé par Newton, et dont Leibnitz n'est pas même, dit-il, le second inventeur, comme le savent ceux qui connaissent la correspondance de Newton et quelques pièces manuscrites qu'il ne désigne pas.

Quoique le caractère de Duillier semble avoir été présomptueux et vain, et que l'irritation de son amour-propre l'ait seule inspiré dans la discussion qui a entouré son nom d'une regrettable célébrité, il est juste de reconnaître qu'il était homme d'un vrai mérite. Huyghens et Leibnitz, qui ont eu avec lui de longues relations, montrent dans leur correspondance une grande estime pour ces talents [1]; c'est donc à tort qu'on en a fait un de ces ignorants pleins d'envie, capables au plus de suivre les autres, et ne trouvant rien par eux-mêmes; l'on est allé surtout beaucoup trop loin en le représentant comme une âme basse et méchante et s'efforçant de déshonorer sa mémoire [2].

[1] « Je sais bien que ces quadratures des courbes et le problème renversé des tan- « gentes en bien des occasions peuvent être de fort grande utilité; mais, voyant le « progrès que MM. Leibnitz, Fatio et Newton y avaient fait devant que j'y eusse « songé, j'ai tasché plustôt de profiter de leur travail que de me mettre à chercher « après eux, surtout depuis que M. Fatio m'a fait espérer la publication d'un traité « de M. Newton sur ce sujet, qui, à son avis, en sait bien plus que luy et M. Leibnitz « ensemble. » (*Lettre de Huyghens à L'Hospital*, 22 octobre 1692.) — [2] Sans refaire ici sa biographie, contentons-nous de dire que Fatio de Duillier professait des opi-

Leibnitz, pour toute réponse, opposa les témoignages d'estime qu'il avait, à toute occasion, reçus de Newton; il se plaît lui-même à exprimer son admiration pour l'auteur du livre des *Principes*, et conteste à Fatio le droit de le représenter dans une discussion qui semble sans fondement.

La controverse n'alla pas plus loin, et les adversaires posèrent les armes, dit le docteur Brewster, tout prêts à les reprendre à la première occasion.

En 1704, Newton publiant, à la suite de son *Optique*, le *Traité de la quadrature des courbes*, déclara dans l'introduction, et sans cette fois parler de Leibnitz, que la méthode de fluxions s'était présentée à son esprit pendant les années 1665 et 1666. Les *Acta Eruditorum* donnèrent, en janvier 1705, un compte rendu de cet ouvrage, dans lequel on lit le passage suivant :

« L'ingénieux auteur, avant d'arriver aux quadratures des courbes ou « plutôt des figures curvilignes, place une courte introduction pour l'en- « tente de laquelle il est nécessaire de savoir que, quand une grandeur « (une ligne par exemple) croît d'une manière continue par la fluxion du « point qui la décrit, on appelle *différences* ces accroissements momen- « tanés, c'est-à-dire la différence entre la grandeur avant et la grandeur « après chacun de ces changements. C'est de là qu'est né le calcul dif- « férentiel et le calcul sommatoire qui en est la réciproque, dont les élé- « ments ont été publiés dans notre recueil par D. Godefroid Guillaume « Leibnitz, qui en est l'inventeur, et dont les divers usages ont été expli- « qués par les frères Bernoulli et par le marquis de L'Hôpital (dont nous « avons à déplorer la perte récente, perte regrettable pour tous ceux qui « s'intéressent aux progrès des hautes études). Ce sont les différentielles « de M. Leibnitz que Newton remplace et a toujours remplacées par des « fluxions, qui sont très-approximativement comme les accroissements « des fluentes engendrées dans des particules égales de temps, fluxions « dont il a fait un élégant usage, tant dans son ouvrage sur les principes « mathématiques de la nature, que dans ses autres écrits, de même « qu'Honoré Fabre, dans sa *Synopsis geometrica*, a substitué la marche des « mouvements à la méthode de Cavalleri [1]. »

Ces lignes, publiées sans signature, ont été vraisemblablement écrites

nions religieuses fort exaltées; il se crut le don des miracles et promit de ressusciter publiquement un mort. Il n'y réussit pas, et ses ennemis le firent condamner à une peine infamante. — [1] « Ingeniosissimus deinde autor, antequam ad....... » (*Acta Eruditorum*, 1705, p. 34.)

par Leibnitz. Il faut avouer qu'il semble s'y attribuer l'invention des différentielles et présenter Newton comme les ayant empruntées et transformées; mais on doit reconnaître aussi que, si telle est sa pensée, il se borne à la laisser entrevoir.

Le docteur Keil, ami de Newton, vit cependant dans ce passage une accusation perfidement dissimulée, et, pour y répondre, il écrivit, dans une lettre sur les lois de la force centripète, adressée à Halley, et publiée dans les *Transactions philosophiques* de Londres pour 1708 :

« Tout cela est une conséquence de la célèbre arithmétique des « fluxions, dont on ne peut contester la découverte à Newton, comme « il est facile de s'en convaincre en lisant celles de ses lettres qui ont été « publiées par Wallis. Cette méthode a cependant été depuis sous un « nom et avec une notation différente, publiée par Leibnitz dans les « *Acta Eruditorum* [1]. »

Leibnitz s'adressa alors à la Société royale dont il était membre, contestant à un homme nouveau comme Keil le droit de prononcer aussi hardiment sur des matières dont il ne pouvait être instruit, et demandant que l'on mît fin à ces vaines et injustes clameurs, blâmées sans doute, ajoute-il, par Newton lui-même. Mais en cela il se trompait; car, bien que Newton ait évité de paraître personnellement dans le débat, il est prouvé aujourd'hui que Keil agissait de son aveu et n'écrivait rien sans le consulter. Quoi qu'il en soit, la Société, mise en demeure de se prononcer, nomma des commissaires qui, moins d'un an après, publièrent un rapport fort court, précédé d'un volume plusieurs fois réimprimé depuis, sous le titre de : « *Commerce épistolaire* [2] de « J. Collins et autres sur divers sujets mathématiques, traités par les plus « célèbres mathématiciens de ce siècle, avec un exposé préliminaire de « la célèbre querelle soulevée entre Leibnitz et Keil sur le premier in- « venteur de la *Méthode des fluxions*, et suivi du *Jugement du Prince des « mathématiciens*, comme on disait alors [3]. »

Ce recueil précieux pour l'histoire de la science contient un grand nombre de communications mathématiques échangées par les géomètres anglais, soit entre eux, soit avec Leibnitz; mais la plupart de ces pièces sont étrangères au débat et de nature à embrouiller la question plutôt qu'à l'éclaircir.

[1] « Hæc omnia sequuntur ex celebratissimo... » (*Philosophical transactions*, 1708, p. 174.) — [2] Ce titre de la 2ᵉ édition a été rédigé par Newton, qui a essayé, comme le prouve l'examen de ses papiers, jusqu'à douze rédactions différentes. — [3] *Commercium epistolicum J. Collins et aliorum.*

Après avoir rappelé l'histoire d'une découverte annoncée par Leibnitz, et qui avait donné lieu à une réclamation de priorité reconnue fondée, les commissaires décident sur ses droits à la découverte du calcul différentiel avec une autorité qui ne convient ni à des hommes personnellement aussi obscurs ni aux amis de son rival, travaillant sans l'avouer sous les yeux de Newton, qui les aidait, cela a été prouvé depuis, de son active collaboration. Leur œuvre, qui montre plus de passion que de zèle pour la vérité, suffirait seule pour tenir en garde contre les assertions injurieuses à Leibnitz qui y sont inscrites. Ils ont substitué le rôle d'accusateurs et d'avocats à celui de juges, ne craignant pas de donner leurs préventions ou leurs conjectures pour des vérités constantes; il serait donc imprudent de leur accorder une confiance absolue, et les matériaux qu'ils nous ont transmis doivent être soumis à une sévère critique.

Il est bon cependant de reproduire le texte de leur rapport, car il fixe nettement le point de la question et le nœud de la dispute.

« Nous avons lu les lettres et copies de lettres conservées tant dans « les archives de la Société royale que dans la collection de Jean Collins, « et dont les dates sont renfermées entre les années 1669 et 1677[1]. « Nous nous sommes assurés de l'authenticité de celles qui portent les « noms de Barrow, Collins, Oldembourg et Leibnitz, par le témoignage « de personnes parfaitement familiarisées avec leur écriture. Pour les « lettres qui portaient le nom de Gregory, nous nous en sommes rap- « portés à Collins lui-même qui avait copié une partie de ces lettres de sa « propre main. Nous avons extrait de ces lettres tout ce qui se rapportait « au sujet qui nous occupe, et ces extraits, qui vous sont livrés en même « temps que ces lettres, nous avons constaté qu'ils étaient faits avec soin. « De ces lettres et chartes résulte ce qui suit :

« I. Leibnitz, au commencement de l'année 1673, était à Londres. Il « en partit vers le mois de mars pour aller à Paris, d'où, sur la demande « d'Oldembourg, il entretint avec D. Collins un commerce de lettres qui « dura jusqu'en 1676. De Paris il revint, par Londres et Amsterdam, à « Hanovre. Or on sait que Collins a toujours communiqué très-volontiers « aux mathématiciens ce qu'il tenait de Newton et de Gregory.

« II. Leibnitz, à son premier voyage de Londres, se déclara l'inven- « teur d'une certaine méthode dite proprement différentielle, et, bien « que Pell lui eût appris que Newton s'en était déjà servi, il n'en con- « tinua pas moins à s'attribuer tous les droits d'inventeur, tant parce qu'il

[1] « Literas et literarum apographa... » (*Commercium epistolicum*, p. 182, 3ᵉ édit.)

« l'avait trouvée, disait-il, sans aucun secours étranger, n'ayant pas eu « connaissance des publications de Newton, que parce qu'il y avait beau-« coup ajouté. Or nous ne trouvons nulle part mention d'une méthode « différentielle autre que celle de Newton avant la lettre de Leibnitz du « 11 juin 1677, une année pleine après que la lettre de Newton du « 10 décembre 1672 eût été envoyée à Paris pour être communiquée à « Leibnitz, et quatre ans après que Collins eût commencé à commu-« niquer cette même lettre à ses amis. Dans cette lettre, la méthode « des fluxions est suffisamment décrite pour toute personne au courant « de ces matières.

« III. De la lettre de Newton du 13 juin 1676 résulte évidemment « qu'il connaissait déjà, à cette date, la méthode des fluxions depuis cinq « ans. Il résulte également de son analyse par les équations qui ont un « nombre infini de termes, analyse communiquée à Barrow et à Collins « en 1669, qu'il avait, même avant ce temps, songé à cette même mé-« thode.

« IV. La méthode différentielle est la même exactement que la mé-« thode des fluxions, au nom et à la notation près. Leibnitz, seulement, « appelle différences les quantités que Newton appelle fluxions ou mo-« ment, et il les désigne de la lettre *d* que Newton n'emploie pas. Nous « croyons donc que la question dont nous nous occupons ne consiste pas « à savoir qui a trouvé telle méthode, qui a trouvé telle autre; mais qui « a trouvé la méthode, puisqu'il n'y en a qu'une. Nous croyons que « ceux qui ont attribué l'invention à Leibnitz ne connaissaient pas ou « connaissaient mal les rapports qui avaient existé entre Collins et lui. « et ignoraient que Newton se fût servi de la même méthode quinze « ans avant que Leibnitz eût commencé à la publier dans les *Acta* « *Eruditorum*.

« Cela posé, nous pensons que Newton est le premier inventeur de « cette méthode, et que Keil, par conséquent, en la lui attribuant, n'a au-« cunement fait tort ou injustice à Leibnitz. Nous nous en remettons au « jugement de la Société quant à la décision à prendre touchant l'opportu-« nité d'imprimer et livrer au public des extraits de lettres et autres ma-« nuscrits y annexés avec les pièces relatives à ce sujet, qui se trouvent « dans le troisième volume des œuvres de Wallis.

« Sur ce rapport, reçu le 24 avril 1712, la Société royale a ordonné « l'impression de la collection des lettres et manuscrits, et du rapport « de la commission aussi bien que des divers écrits publiés dans les *Acta* « et de nature à éclairer la question. »

D'après ce jugement, les prétentions de Leibnitz n'auraient aucun

fondement. Il se plaignit en vain : « Mais je ne sais, écrivit-il à Cham« berlayne, par quelle chicane et quelle supercherie quelques-uns firent « en sorte qu'on prît la chose comme si je plaidois devant la Société, et « me soumettois à sa juridiction, à quoi je n'avois jamais pensé; et, se« lon la justice, on devoit me faire savoir que la Société vouloit exami« ner le fond de l'affaire, et l'on devoit me donner lieu de déclarer si j'y « voulois proposer mes raisons, et si je ne tenois aucun des juges pour « suspect. Ainsi on n'a prononcé qu'*una parte audita*, d'une manière dont « la nullité est visible. Aussi ne crois-je pas que le jugement qu'on a « porté puisse être pris pour un arrêt de la Société.

« Cependant M. Newton l'a fait publier dans le monde par un livre « imprimé exprès pour me décréditer, et envoyé en Allemagne, en « France et en Italie, comme au nom de la Société. Ce jugement pré« tendu et cet affront fait sans sujet à un des plus anciens membres de « la Société même, et qui ne lui a point fait déshonneur, ne trouvera « guère d'approbateurs dans le monde, et, dans la Société même, j'espère « que tous les membres n'en conviendroient pas. Des habiles François, « Italiens et autres, désapprouvent hautement ce procédé et s'en étonnent, « et on a là-dessus des lettres en main; les preuves produites contre moi « leur paroissent bien minces.

« Pour moi, j'en avois toujours usé le plus honnêtement du monde « envers M. Newton; et, quoiqu'il se trouve maintenant qu'il y a grand « lieu de douter s'il a su mon invention avant de l'avoir eue de moi, « j'avois parlé comme si de son chef il avoit eu quelque chose de sem« blable à ma méthode. Mais, abusé par quelques flatteurs mal avisez, « il s'est laissé porter à m'attaquer d'une manière très-sensible. Jugez « maintenant, monsieur, de quel côté doit venir principalement ce qui « est nécessaire pour faire cesser cette contestation. »

Cependant, dès que la commission eut parlé, les géomètres anglais adoptèrent ses conclusions et les regardèrent comme solidement établies. C'est ce que Taylor accepte dans l'ouvrage intitulé *Methodus incrementorum*, où le nom de Leibnitz n'est pas même prononcé; c'est ce que Maclaurin confirme dans le *Treatise of Fluxions*, publié en 1735; c'est enfin ce que Buffon répète avec plus de force encore dans la préface mise en tête de la traduction d'un ouvrage de Newton. Leibnitz, si l'on acceptait son récit, aurait joint à une mauvaise foi inexcusable une maladresse presque ridicule.

« Leibnitz, dit-il, était en possession, et en possession non contestée, « de tout ce que la géométrie avait produit de plus brillant depuis vingt « siècles; mais cet éclat de gloire n'a pas duré : des partisans trop zélés et

« des disciples éblouis, en voulant élever leur maître, ont été cause de « l'abaissement de sa réputation. »

La plupart des géomètres du continent persistèrent cependant dans le sentiment opposé; beaucoup d'entre eux, et des plus illustres, reconnurent les droits de Leibnitz, en accusant les Anglais d'injustice et de légèreté.

Examinons en effet la décision des commissaires; elle peut se résumer en deux propositions :

1° Le calcul des fluxions ne diffère pas du calcul différentiel.

2° Cette doctrine unique, créée par Newton, a été communiquée clairement à Leibnitz, avant qu'il la publiât comme sienne.

La première de ces assertions n'est pas contestable : la déclaration formelle de chacun des deux rivaux nous dispense d'insister sur ce point, qui est constant entre les parties.

Quant à l'accusation de plagiat portée contre Leibnitz, la postérité ne l'a pas ratifiée. Elle repose, comme on l'a vu, sur la communication faite à Leibnitz par Oldembourg d'une lettre écrite par Newton, le 10 décembre 1672, et dans laquelle, disent les commissaires, la méthode des fluxions est suffisamment décrite pour toute personne intelligente. Or ce point essentiel de l'accusation disparaît entièrement, car l'examen des papiers de Leibnitz, conservés à Hanovre, a prouvé fort récemment que cette lettre n'a pas été envoyée en entier, et que, dans l'extrait que Leibnitz en a reçu, en 1676, le passage suivant se rapporte seul à la méthode des fluxions.

« Après la mort de Gregory, Collins rassembla la vaste correspondance « qu'ils avaient entretenue, et dans laquelle se trouve l'histoire de la mé- « thode des séries. Newton lui promit alors d'y joindre sa propre méthode, « pour qu'elle fût publiée à la première occasion. Il ne sera pas hors de « propos d'ajouter que Newton, en nous communiquant, le 10 décembre « 1672, sa méthode des tangentes aux courbes géométriques définies « par une équation entre l'ordonnée et l'abscisse, ajoutait qu'elle était un « cas particulier, ou plutôt un corollaire de la méthode générale qui s'é- « tend, sans calculs compliqués, non-seulement à la détermination des « tangentes à toutes les courbes géométriques mécaniques, ou dépen- « dant, suivant quelque loi que ce soit, de lignes droites ou courbes, « et aussi à la solution de problèmes plus difficiles, relatifs à la cour- « bure des lignes, aux aires, aux longueurs, aux centres de gravité, etc. « et, ajoute-t-il, elle n'est pas bornée, comme celle de Hudde pour les « *maxima* et *minima*, et celle de Sluze pour les tangentes, aux équations

« débarrassées de termes irrationnels. Newton a mêlé, dit-il, cette mé-« thode à celle qui se fonde sur le développement des équations en sé-« ries infinies, et il se souvient, dit-il, qu'au moment où le docteur « Barrow publia son ouvrage, il lui fit savoir qu'il possédait une telle « méthode[1]. » Mais il n'y a pas là, on le voit, de méthode exposée ou indiquée; cette lettre, si décisive d'après les commissaires, pose seulement la question, dont Leibnitz, d'après sa réponse imprimée dans le *Commercium epistolicum*, connaissait déjà la solution.

Cette découverte est doublement précieuse : non-seulement elle réduit à néant l'accusation la plus grave des commissaires, mais elle confirme en quelque sorte l'exactitude des assertions de Leibnitz lorsqu'il déclare que c'est à Vienne qu'il a su la publication du *Commercium*, et qu'en y répondant il ne le connaît que par les rapports de ses amis, n'en ayant pas encore vu un exemplaire. On a jugé une telle déclaration très-invraisemblable; elle explique cependant, ce qui sans cela serait bien difficile à comprendre, comment Leibnitz, qui n'avait qu'un mot à dire pour prouver sur ce point important la légèreté de ses adversaires, a pu s'abstenir de toute réclamation.

Il n'existe donc aucune preuve contre la parfaite candeur des grands génies qui sont en cause, et l'on doit accorder à tous deux l'honneur de la découverte qu'ils déclarent tous deux avoir faite.

Chacun des deux rivaux retira cependant les concessions qu'il avait eu la loyauté de faire, et leur conduite à l'occasion du *Commercium epistolicum* ne laisse de choix à ceux qui veulent l'expliquer qu'entre beaucoup de légèreté dans le passé, ou un peu de mauvaise foi dans le présent. Elle serait incompréhensible, si l'on ne savait, comme l'a dit Pascal, que *les grands hommes, quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils semblables aux moindres par quelque endroit.*

Leibnitz, qui tant de fois avait accordé à Newton l'honneur d'une découverte indépendante et antérieure à la sienne, n'eut pas en effet assez d'équité et d'élévation morale pour rester juste envers celui qui, caché sous un voile transparent, cherchait à le diffamer.

Il eut un tort plus grave encore : il obtint de Jean Bernoulli un jugement sur les droits de Newton, destiné à rester secret, et qu'il publia sans l'aveu de l'auteur, en y laissant subsister une phrase qui équivalait à une signature. Un tel procédé n'est pas excusable.

Newton chercha de son côté à interpréter la déclaration, si précise

[1] « Defuncto Gregory, congessit Collins... » (*Commercium epistolicum,* 3ᵉ édition, p. 287.)

pourtant, qu'il avait faite des droits de Leibnitz. Il écrit en effet, en 1716 :

« Il prétend que, dans mon livre des *Principes*, p. 253 et 254, je « lui ai passé qu'il tenoit indépendamment de moi l'invention du calcul « différentiel; et que de m'en attribuer présentement l'invention à moi-« même, c'est révoquer la concession que je lui ai faite. Mais, dans le « paragraphe qu'il cite, je ne trouve pas un seul mot qui le favorise. « Tout au contraire j'y représente que j'avois donné avis de ma mé-« thode à M. Leibnitz, avant qu'il m'eût donné avis de la sienne; et je « le mets dans l'obligation de prouver qu'il eût trouvé la méthode avant « la date de ma lettre, c'est-à-dire huit mois pour le moins avant la date « de la sienne. De plus, en renvoyant, comme je fais, aux lettres que « nous nous étions écrites, M. Leibnitz et moi, dix ans auparavant, j'ai « laissé aux lecteurs à consulter ces lettres, qui peuvent servir à expli-« quer le paragraphe en question. »

Il eut enfin la maladresse de supprimer la note en question dans l'édition de 1726, sans autre résultat que de faire mieux remarquer encore l'importance décisive du témoignage, qui, placé dans le livre des *Principes*, est assuré de ne pas périr.

Mais c'est trop insister sur ces vaines discussions, où la science n'a pas à s'accroître, et qui n'éclairent même pas la question historique. En résumé, quoique la publication de Newton ait été postérieure à celle de Leibnitz, il est prouvé qu'il ne lui doit rien, mais tout porte à croire qu'il ne l'a aidé en rien. En l'absence de preuve positive, qui oserait soupçonner Leibnitz, lui si sincère et si dévoué à la vérité, d'avoir dissimulé les secours qu'il aurait reçus d'un rival? Sa vie tout entière, tant de fois et si minutieusement étudiée, le justifie d'une telle imputation. Le système que soutiennent ses adversaires est d'ailleurs inadmissible en soi. Ils l'accusent, en effet, d'avoir volontairement dissimulé des vérités que de nombreux témoins auraient pu facilement affirmer lors de la première publication. Si la prudence seule, à défaut de sentiments plus dignes de lui, n'avait pas suffi pour l'empêcher d'affronter, en la méritant, une accusation aussi grave, comment croire que les amis de Newton eussent attendu vingt-cinq ans pour le démasquer? Leurs reproches, au lieu de s'envenimer lentement par l'aigreur d'une longue et tardive discussion, auraient tout d'abord éclaté pour le confondre.

Leibnitz et Newton partagent donc la gloire d'avoir inventé le calcul différentiel, et, quoique différemment illustres, chacun d'eux doit être tenu pour honoré de s'être rencontré avec un tel émule. Bien qu'ils

soient complétement d'accord sur le fond, on retrouve dans la forme qu'ils ont adoptée l'empreinte de leurs génies si dissemblables. L'un, plus préoccupé des lois de l'univers que de celles de l'esprit humain, semble voir surtout dans les nouvelles méthodes l'instrument de ses efforts pour pénétrer la nature, et, leur assignant un but plus élevé, en a mieux montré toute la portée. L'autre, qui mettait sa gloire à perfectionner l'art d'inventer, a plus nettement marqué la route, et nous suivons encore aujourd'hui les traces lumineuses qu'il y a laissées. Le premier, ne produisant ses découvertes qu'après en avoir longuement mûri la forme, a pu donner à ses travaux quelque chose de plus achevé et de plus ferme, et faire jaillir de sa pensée toutes les vérités qu'elle contient. Le second, plus habile à marquer les grands traits, se plaisait à remuer les questions les plus variées, en éveillant des idées justes et fécondes qu'il laissait à d'autres le soin de suivre et de développer. Newton se croyait rarement obligé à énoncer la règle avant d'en faire l'application; Leibnitz, au contraire, aimait à donner des préceptes, et se montrait plus empressé à proposer de beaux problèmes qu'à suivre les détails de leurs solutions. Si Newton, plus diligent, avait publié dix ans plus tôt la théorie des fluxions, le nom de Leibnitz resterait un des plus grands dans l'histoire de l'esprit humain; mais, tout en le comptant parmi les géomètres du premier ordre, c'est à ses idées philosophiques et à l'universalité de ses travaux que la postérité attacherait surtout la gloire. Si Leibnitz, au contraire, abordant plus tôt l'étude des mathématiques, avait pu ravir à son rival l'honneur de leur commune découverte, on n'admirerait pas moins dans le livre des *Principes*, avec la majesté des résultats obtenus, l'incomparable éclat des détails, et, en perdant ses droits à l'invention de la méthode qui s'y trouve employée avec tant d'art, Newton resterait placé au rang qu'il occupe aujourd'hui parmi les géomètres, je veux dire à côté d'Archimède, et au-dessus de tous les autres.

Après avoir rendu justice à chacun des deux inventeurs, et disculpé Leibnitz de l'accusation trop légèrement et trop souvent portée contre lui, nous devons avouer qu'on irait trop loin en ajoutant, avec Fontenelle, qu'en aucune autre occasion la sincérité de Leibnitz ne fut révoquée en doute; l'illustre géomètre, occupé sans cesse de plusieurs sujets à la fois, en correspondance active avec un grand nombre de savants, qui, souvent opposés les uns aux autres, s'accordaient à lui demander des conseils et des inspirations, a pu souvent manquer de mémoire et froisser l'amour-propre de quelques contemporains en éveillant ainsi quelquefois de justes susceptibilités.

Bornons-nous à citer le passage suivant d'une lettre écrite par Huyghens à l'Hospital, le 9 avril 1693.

« M. Leibnitz est assurément très-habile, mais il a avec cela une envie « immodérée de paraître, comme cela se voit encore dans le 13ᵉ journal « de la même année, lorsqu'il parle de son analyse des infinis, du pro-« blème des loxodromies, que Jac Gregorius avait résolu longtemps « avant lui dans les Exercitations géométriques, des lois harmoniques « des mouvements planétaires, où il a suivi l'invention de M. Newton, « mais y mêlant ses pensées qui la gâtent, dans sa construction de la « chaînette, qu'il veut préférer à celle de M. Bernoully, comme si ce « n'était pas la même chose. Encore suis-je fort en doute, pour des rai-« sons que je pourrais alléguer, s'il n'a tiré sa construction de celle de « M. Bernoully. Mais je vous prie de ne rien témoigner de ceci. »

En rapportant ces attaques entièrement confidentielles, et formulées d'ailleurs bien légèrement peut-être, hâtons-nous d'ajouter qu'elles n'autorisent aucunement à révoquer en doute la probité scientifique de Leibnitz; c'est cependant ce qu'on a fait trop souvent. Fontenelle lui-même, dans le discours consacré à son éloge, a cédé au désir de faire un rapprochement piquant, sans se laisser arrêter par l'idée qu'il serait difficile de n'y pas voir une insinuation blessante pour son héros.

« Si Leibnitz, dit-il, avait été plagiaire, il se serait donc démenti cette « seule fois, et aurait imité le héros de Machiavel, qui est exactement « vertueux jusqu'à ce qu'il s'agisse d'une couronne. La beauté du sys-« tème des infiniment petits justifie cette comparaison. » Mais cette dernière remarque même est très-contestable : le calcul différentiel, si important par ses conséquences, n'offre pas une de ces brillantes découvertes qui éclatent tout d'abord à l'esprit, et rien ne prouve, comme nous l'avons déjà fait observer, qu'au moment de sa première publication Leibnitz en aperçût toute la portée. Son grand mérite fut de saisir dans les théories connues le point véritablement essentiel, de manière à dégager, pour l'enseigner à tous, la méthode d'invention que les plus habiles seuls pouvaient reconnaître dans les démonstrations de ses prédécesseurs. Il réduisit par là des raisonnements compliqués aux opérations simples et délicates que les inventeurs, après les avoir aperçues comme dans un trait de lumière, avaient jusque-là rendues méconnaissables sous les correctifs qu'ils y apportaient pour en assurer la rigueur. Satisfaits de faire connaître le résultat de leurs méditations, ils ne se souciaient pas d'en marquer assez nettement la trace pour qu'un autre pût la suivre à son tour. Leibnitz, au contraire, n'hésita pas à opposer aux objections chimériques que l'on redoutait à tort les conceptions

intuitives de l'esprit, sans lesquelles on ne sait rien comme il faut. Ce sont ces clartés naturelles qui, éclairant les théories jusque-là les plus cachées, et permettant, pour ainsi dire, de les pénétrer d'une seule vue, contribuèrent plus que tout le reste au développement de leurs conséquences.

J. BERTRAND (*de l'Académie des sciences*).

Les mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome, décrites et expliquées par M. Barbet de Jouy, conservateur au Musée impérial du Louvre; 1 vol. in-8°, chez Didron.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Par quelles causes et sous quelles influences s'est développée, à Rome et dans l'Occident, la longue décadence dont nous venons de suivre les principales phases depuis le IVe jusqu'au Xe siècle? Quelle est, dans ce sommeil, dans cet abaissement des arts du dessin, la part de responsabilité qui regarde les populations latines, celle qui revient aux Grecs, ou, pour mieux dire, à l'Orient, celle qu'il faut imputer aux barbares? Rien n'est plus difficile que de faire ce départ; et cependant c'est là le principal problème que suggère le spectacle de cette triste époque. On veut savoir à qui s'en prendre, connaître les vrais coupables de tant de barbarie. Aussi, chemin faisant, à propos de chaque mosaïque, avons-nous indiqué nos conjectures à ce sujet. Il s'agit maintenant de réunir ces vues éparses, de les coordonner, de les concilier et de leur donner, s'il est possible, un peu plus de clarté.

Et d'abord n'est-ce pas un fait certain, que les populations latines, abandonnées à elles-mêmes, ne seraient jamais tombées si bas? Comme toutes les créations humaines, les arts du dessin sont sujets à déchoir: ils s'abaissent après s'être élevés, ils languissent après avoir fleuri; ce

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de décembre 1862, p. 713; pour le deuxième, le cahier de janvier 1863, p. 26; pour le troisième, le cahier de juin, p. 344.

n'est là que le sort commun et la loi nécessaire. Chez chaque peuple, à certains intervalles, on assiste à de telles défaillances, sans qu'il faille y chercher d'autres causes que l'infirmité de notre nature, la mobilité de nos goûts, notre impuissance à nous fixer longtemps sur certaines hauteurs, quand une fois nous les avons gravies. Le caractère de ces décadences, en quelque sorte naturelles, ce n'est pas la barbarie, c'est plutôt la médiocrité. Un peuple peut marcher ainsi, pendant de longues années, toujours moins inspiré, moins simple, moins fécond, plus maladroit quoique plus raffiné, plus ignorant quoique plus érudit, sans perdre pour cela les premiers rudiments de l'art, sans retourner à l'enfance, sans tomber dans la décrépitude. Il reste sur la voie battue, et suit paisiblement l'ornière; il n'ose rien, ne tente rien; mais l'ornière le protége et ne lui permet pas de s'égarer par trop.

Telle fut dans l'ancienne Grèce, après les deux grands siècles de Périclès et d'Alexandre, l'époque encore brillante, mais terne par comparaison, qui dura jusqu'au jour où les légions romaines pénétrèrent sur le sol hellénique; telle fut à Rome, après le siècle d'Auguste, surtout après les Antonins, cette autre période d'affaissement et de lassitude qui correspond aux suprêmes efforts du paganisme expirant. Dans ces deux décadences, que voyons-nous? absence d'inspiration, fausse richesse, lourdeur de main, platitude et monotonie, mais rien de plus, rien d'absolument difforme, rien de monstrueux, à proprement parler. Il en est autrement de la grande décadence dont nous nous occupons, de celle qui succède au réveil momentané de l'art devenu chrétien. Ici plus de chemin battu, plus d'ornière; de brusques innovations, un changement radical; types de figures, principes de composition, tout est nouveau et en contradiction directe avec l'ordre établi. Il n'y a pas seulement décadence, il y a désordre et rébellion.

Aussi, pour expliquer un tel état de choses, il n'est guère qu'un moyen : croire à l'intervention d'une cause extérieure. Ce n'est pas de lui-même, par sa propre impulsion, qu'un peuple abandonne ainsi sa façon de voir et de sentir. Il faut qu'un style d'origine étrangère ait fait invasion chez lui. Mais de quel style ici peut-il être question? C'est un point sur lequel les opinions varient.

L'usage le plus répandu veut qu'on appelle *byzantines* les œuvres de cette époque, et en particulier ces mosaïques de Rome, surtout celles qui, postérieures au ve siècle, s'éloignent de plus en plus du caractère latin. Elles ne sont plus romaines, donc elles sont byzantines; telle est l'explication courante, celle qu'adoptent les *guides* et la plupart des livres qui traitent ces questions.

Quelques critiques cependant, se piquant de plus d'exactitude, prennent le contre-pied de l'opinion reçue, et soutiennent qu'il n'y a pas à Rome une seule mosaïque qu'on soit en droit de qualifier ainsi : elles sont toutes, s'il faut les croire, purement et simplement latines[1].

Qui a tort et qui a raison? personne, assurément. On se querelle sur des mots qu'on ne définit pas. Ceux qui voient du byzantin partout, entendent, au fond, par ce mot, tout ce qui est bizarre, incorrect ou difforme. Une figure qui s'écarte des données habituelles de l'antiquité classique, qui affecte quelque roideur, une attitude un peu gênée, une expression étrange, devient pour eux une figure byzantine. Les autres, au contraire, n'acceptent pour byzantin que ce qui est fait à Byzance même, et de main néo-grecque, ou bien encore ce qui est littéralement conforme à certains types, à certains procédés dont l'authenticité leur semble incontestable[2]. Pour eux la question de style est, comme on voit, subordonnée à la question de main-d'œuvre. En raisonnant ainsi de part et d'autre, on est bien sûr de ne jamais s'entendre.

Qu'y a-t-il donc dans ces mosaïques et quel nom faut-il leur donner? Chez presque toutes vous trouvez, quoi qu'on dise, un élément byzantin, néo-grec, oriental, peu importe le nom : c'est un fait démontré et de toute évidence. La forme des costumes, le caractère des broderies, l'esprit des ornements et des symboles, le prouvent surabondamment. S'ensuit-il que l'esprit byzantin y règne absolument seul? Non certes; un fond d'idées et de formes latines s'y laisse encore entrevoir çà et là. On n'a donc tout à fait tort ni d'un côté ni de l'autre. Seulement on oublie un troisième élément, lequel nous semble le plus visible et le moins contestable de tous. Chose étrange, la question qui s'agite est une question de barbarie, et justement on oublie les barbares.

Ce sont eux cependant qui donnent à cette décadence son véritable caractère, ce qu'elle a d'excessif, d'abrupte, d'incohérent et de désordonné. D'où vient donc qu'il n'est pas question d'eux ? Pourquoi ne pas les mettre directement en cause? C'est qu'il n'existe pas contre eux de pièces de conviction, s'il est permis de parler ainsi. Ils n'ont rien édifié, rien produit, ils n'ont fait que détruire. Nous n'avons, de leur savoir-faire, aucune trace, aucun exemple; les termes de comparaison nous manquent : style byzantin, style latin, chacun sait à peu près, ou croit savoir ce que cela veut dire : style barbare, telle chose n'exista jamais,

[1] C'est à cette opinion que se range M. Barbet de Jouy dans son Introduction, p. XIV-XV et suivantes. — [2] Voir l'Introduction de M. Barbet de Jouy, p. XVIII.

ni en général ni même en particulier. C'est aujourd'hui un point acquis à la science que ces mots, *architecture lombarde, architecture saxonne, architecture wisigothe*, sont des dénominations arbitraires. Les monuments ainsi classés par des traditions apocryphes n'offrent aux yeux de la vraie critique aucun signe qui justifie ces étranges appellations. Ils sont, en général, ou plus anciens ou plus modernes que le règne éphémère des peuples dont on leur fait porter le nom. De même en paléographie il n'y a de classifications réelles, même pour les siècles où les barbares se disputaient l'Occident, que des divisions géographiques, ou, pour mieux dire, des distinctions d'écoles monastiques. Quant aux Lombards, aux Saxons, aux Wisigoths, ils ne possédaient pas plus un corps d'écriture à eux, une méthode de calligraphie, un système d'enluminure, qu'un art de décorer et de bâtir des monuments.

Voilà comment s'explique l'usage si général d'attribuer à d'autres qu'aux barbares cette décadence dont ils sont cependant, sinon les agents directs, du moins les auteurs véritables. Ils échappent à la critique faute de corps de délit; il faut les deviner, on ne peut les saisir. Évidemment ce ne sont ni des Huns, ni des Goths, ni des Hérules, qui ont mis la main à ces mosaïques, dessiné ces figures, taillé ces cubes, ajusté ces incrustations; à ne prendre les choses qu'au point de vue de la main-d'œuvre, ceux qui adoptent la thèse d'une origine purement latine, peuvent donc avoir matériellement raison; il est possible, il est même probable qu'au plus fort de cette décadence les ouvriers à Rome fussent encore, pour la plupart, Latins; mais là n'est pas la question. C'est l'esprit de l'œuvre dont il s'agit de s'enquérir. Or l'élément le moins apparent, le moins en relief, le plus sacrifié de tous, est ici l'élément latin. C'est même, il faut le dire, cet effacement, cette disparition presque totale de toute physionomie romaine qui, à partir surtout du VI[e] et du VII[e] siècle, donnent à ces monuments un cachet si étrange, et cet aspect insolite, anomal, qu'à défaut d'autre terme on désigne du nom de byzantin. Le travail peut donc être de main latine, si l'on veut, il n'en est pas pour cela plus latin. Il est barbare, vraiment barbare, enté sur vieux fond romain et mi-parti de byzantin, voilà ce qui ressort aussi bien des détails que de l'ensemble de ces mosaïques. Quant au mot byzantin, pour l'expliquer tel que nous l'entendons, pour en déterminer le sens complexe et presque contradictoire, il faudrait tout un commentaire. Nous en reparlerons bientôt. Insistons tout d'abord sur le point capital, sur le rôle, à la fois indirect et prépondérant, qui appartient aux barbares.

Rien ne s'explique mieux que cette prépondérance. Par qui les

arts furent-ils patronés à Rome dès le milieu du v[e] siècle et dans les siècles suivants? Aux frais de qui continuèrent-ils à travailler? A qui s'adressait l'Église pour décorer ses temples, pour subvenir à la dépense de ces revêtements splendides dont il nous reste à peine d'incomplets fragments? Elle s'adressait à ceux qui avaient la force et la richesse. Ce n'était pas l'ancienne société qui pouvait lui venir en aide : il n'en restait que de pauvres débris; les puissants, les heureux du jour n'étaient plus les Latins. Seuls, les barbares regorgeaient d'or, et, à mesure qu'ils se convertissaient, ils devenaient, d'assez bonne grâce, les trésoriers des monuments qui, bien ou mal, se bâtissaient encore. Par zèle ou par ostentation, seuls ils entretenaient dans l'ancien domaine de l'art un simulacre de vie. Or, quelle que fût leur docilité vis-à-vis de l'Église, vis-à-vis des moindres survivants de l'ancienne civilisation, ces nouveaux maîtres, ces possesseurs du sol, avaient cependant des goûts à eux, des habitudes; en travaillant à leurs gages il fallait bien s'accommoder un peu à leurs idées, à leurs lumières, se mettre à leur niveau, se plier à leur intelligence. Or les peuples incultes sont, en ce qui concerne le sentiment des arts, de véritables enfants. Ce qui veut dire qu'ils ont des marottes, des routines dont il est difficile de les déshabituer. Les enfants, comme on sait, à de très-rares exceptions près, ne naissent pas artistes; on peut même dire que, livrés à eux-mêmes, avant toute leçon, ils ont une méthode naturelle d'une remarquable fausseté. Hors d'état non-seulement d'exprimer ce qu'ils voient, mais même de voir ce qui est, les premières fois qu'ils s'emparent d'un crayon, c'est pour en faire le plus étrange usage. Ils ont des partis pris, des conventions qu'ils se transmettent, on ne sait comment, d'âge en âge, et en tout pays. Ils sont systématiques par instinct, comme le deviennent par calcul certains artistes raffinés. Nous n'en voulons pour preuve que la manière invariable dont ils expriment les traits de la figure humaine et l'œil en particulier. Dans une tête de profil ils donnent à l'œil exactement le même ovale que si la tête se présentait de face. Or les peuples encore incultes, les artistes primitifs, les archaïques en un mot, dans tous les pays du monde, n'ont-ils pas pratiqué cette méthode des enfants? Voyez les monuments de l'Égypte, de la Perse, de l'Assyrie, et même de la Grèce au berceau, les yeux des têtes de profil n'ont-ils pas tous la forme d'une amande? Que ces sortes de naïvetés ne manquent pas de charme, qu'elles plaisent aux savants et aux esprits blasés, nous ne le contestons pas; nous voulons même qu'elles proviennent, comme on le dit, d'un excès de conscience et de sincérité; que ces jeunes intelligences reproduisent ainsi les objets tels qu'ils sont et non tels qu'ils se modifient par

la diversité des poses; il n'en est pas moins vrai que cette irrévérence envers les lois les plus vulgaires du modelé et de la perspective constituent ce que, bon gré mal gré, dans la langue des arts, il faut appeler barbarie.

Eh bien, c'est dans cet esprit grossièrement enfantin qu'allait désormais marcher, ou, pour mieux dire, rétrograder, cette population d'affranchis et d'esclaves qui, au ve siècle, à Rome, gagnait encore sa vie à travailler le stuc, le marbre et la couleur. A peine réveillés de leur léthargie païenne par le nouveau principe d'inspiration sorti des catacombes, les artistes et manœuvres romains, pour ne pas mourir de misère, pour plaire à leurs nouveaux patrons, à leurs Mécènes à demi sauvages, allaient se mettre à désapprendre le peu qu'ils savaient encore, à rompre de leurs mains, pièce à pièce, la chaîne traditionnelle, la savante série d'observations, d'expériences, de procédés et de combinaisons que leur avait transmis la Grèce comme un merveilleux héritage.

Voilà comment s'explique cet abaissement subit, cette chute précipitée qui n'a d'exemple dans aucune autre décadence. Pour tomber aussi bas en moins d'un demi-siècle, il fallait cette circonstance unique qu'il y eût profit à déchoir, que chacun se crût intéressé à jeter à la mer la meilleure part de son savoir, qu'une sorte d'émulation à rebours s'emparât des esprits et les fît aspirer à descendre. En un clin d'œil, pour se mieux conformer au genre d'optique des vainqueurs, pour s'en faire mieux comprendre et pour en être mieux traité, ce fut à qui renoncerait plus vite, l'un aux effets de perspective, l'autre aux mystères du clair-obscur, celui-ci aux artifices de la composition, celui-là au jeu des clairs et des ombres. De là ces brusques platitudes qui nous confondent d'étonnement, ce prompt retour à l'archaïsme, et à un archaïsme lourd, épais, fatigué, sans grâce, sans jeunesse et sans vie; de là ces juxtapositions de personnages, ou plutôt d'automates, les uns pétrifiés, immobiles, les autres agités de convulsions mécaniques; de là, pour tout dire en un mot, la misère et le néant de l'art.

Si, du moins, ce n'eût été qu'une surprise et l'affaire du premier moment! mais non, l'impulsion rétrograde une fois acceptée, s'arrêter n'était plus possible. Nos mosaïques en font foi: chaque siècle enchérit l'un sur l'autre. Et cela se comprend : le seul pouvoir alors en situation de résister, l'Église, avait fait, elle aussi, son pacte avec les barbares. Elle tenait trop à conquérir leurs âmes, pour ne pas éviter de contrarier leurs goûts. Au lieu de mettre, dès l'abord, obstacle aux complaisances dont ils étaient l'objet; au lieu d'arrêter l'invasion de ces œuvres in-

formes dont ses temples se tapissaient, de déclarer sacrés et immuables les types du IVe siècle, le style de Sainte-Pudentienne, par exemple, et, au besoin, de s'armer de ses foudres contre les novateurs; elle avait mieux aimé fermer les yeux et laisser prudemment s'introduire, sur les parois de ses chapelles, ces grossières figures, ces yeux hagards, ces expressions outrées, ces types scandinaves et teutons, portraits plus ou moins fidèles de ses redoutables alliés; puis, cela fait, qu'arriva-t-il? La piété des fidèles prit au sérieux les nouvelles images, les adopta, les consacra, leur prêta d'autant plus de vertus qu'elles étaient moins humaines, de sorte que la barbarie, s'identifiant avec la sainteté, devint bientôt presque article de foi. Comment, dès lors, revenir en arrière, comment se rattacher aux traditions brisées? La moindre tentative d'étudier la nature eût fait crier au sacrilége. Ni le génie d'un saint Grégoire ni les efforts d'un Adrien Ier ne pouvaient y suffire. Leurs essais impuissants ne firent que ranimer, après leur mort, le flot qu'ils voulaient arrêter. Il fallait que la décadence suivît sa voie, la suivît jusqu'au bout, et descendît sans s'arrêter au degré le plus bas qu'elle pouvait atteindre, aux œuvres que nous ont laissées le IXe et le Xe siècle.

Ajoutons que, dans ces tristes jours, l'Église d'Occident, tout en se séparant franchement des iconoclastes, et sans pencher le moins du monde vers leur sombre manie, n'avait au fond qu'un médiocre souci des beautés de la forme. Pourvu qu'un profond respect s'attachât aux images des saints et qu'elles inspirassent aux fidèles confiance et soumission, il lui importait peu qu'elles fussent plus ou moins conformes aux principes de l'art. Peut-être même le mépris des préceptes de l'antiquité était-il accueilli par elle avec une faveur secrète. Les séductions du paganisme étaient de date encore récente : rappeler trop au vif l'esprit de ses chefs-d'œuvre, en côtoyer de trop près les contours, n'était-ce pas risquer de raviver son souvenir? Ce genre de crainte, en ce temps-là, pouvait avoir quelque à-propos et n'être pas encore un pur anachronisme. La plupart des croyants étaient d'ailleurs prédisposés à ne rien voir en beau, ni ce monde ni ses habitants; le spectacle des calamités déchaînées sur la terre, les terreurs de tout genre qui obsédaient les âmes, je ne sais quoi de morose et de désespéré au fond des meilleurs esprits, tout contribuait alors à pousser à l'extrême les principes de la foi chrétienne, à faire de la matière non-seulement un principe inférieur et subordonné, mais un objet de mépris et de haine. Aussi quel enthousiasme pour les excès de la spiritualité! quelle déification de ses plus disgracieux indices, de la maigreur, de la longueur démesurée des corps, des formes décharnées, des yeux caves et des airs moribonds!

quel oubli du savant équilibre qui préside à l'ensemble des deux natures de l'homme! Pour que l'image d'un saint ou d'un martyr parût chose sacrée et vraiment vénérable, la condition première, indispensable, était que cette image n'eût pas figure humaine.

On voit donc que, si les barbares sont les premiers, les vrais coupables, ils n'ont pas manqué de complices dans l'ancien monde civilisé. Cette décadence, que les vainqueurs ont provoquée et patronnée, les vaincus ne se sont pas fait faute d'y travailler à qui mieux mieux. C'était comme un complot universel pour l'anéantissement des principes du beau. Chez les uns le délire de l'esprit, l'extase, l'ascétisme, le rêve apocalyptique; chez les autres l'ignorance puérile, la sauvage rudesse de la matière à peine dégrossie, c'en est assez pour éclaircir l'énigme dont nous cherchons le mot, pour expliquer cette persévérante progression dont le dernier terme et, si l'on peut ainsi parler, le hideux idéal, se révèle dans l'œuvre de Pascal Ier et dans l'abside de *San-Marco*.

Est-il donc vrai, comme on l'a prétendu, que ces ténèbres fussent un mal nécessaire, et que les conquêtes de l'art moderne ne pussent être achetées qu'à ce prix? Est-il vrai que, pour purger notre sol des derniers restes de l'art antique dégénéré, pour l'amender, le rajeunir, le préparer à nos propres moissons, il fût bon que, pendant des siècles, on n'en tirât plus rien que des chardons et des ronces? Nous doutons fort, quant à nous, de ce consolant fatalisme. Dites plutôt qu'à force de jachères, nous avons dû subir l'ingrate et pénible tâche d'un second défrichement. Et que de peines, que d'efforts, pour rapprendre ce qu'on a désappris! L'A b c, les principes, n'entrent bien dans l'intelligence qu'avec la fraîcheur du jeune âge; ils ne s'y logent qu'à grand' peine quand vient la maturité. Ne le voyons-nous pas? N'est-ce pas en partie de cette seconde éducation que proviennent pour nous, sur les principes, en matière d'art, la fluctuation, l'arbitraire et l'instabilité dont nous nous ressentons aujourd'hui? Sans doute, il y a dans le réveil du XIe siècle, dans l'épanouissement du XIIIe, des trésors d'originalité qui auraient pu rester enfouis, si l'art antique n'eût pas sombré, si le monde n'eût pas été livré aux misères de la barbarie; mais le génie du Nord, le génie de l'ogive, eût bien fini par se faire jour de quelque autre façon, et dans des conditions peut-être plus parfaites, avec moins de labeurs et de tâtonnements, puisqu'il eût profité de la puissance acquise, de l'expérience et du savoir d'un art rival, d'un art traditionnel et en pleine vigueur. Quant à la Renaissance et aux trois siècles qui l'ont continuée, est-il besoin de dire que leur œuvre eût été, selon toute apparence, plus franche, plus complète, moins incertaine

dans sa marche, moins éphémère dans ses perfections, si, au lieu d'avoir à réagir contre le mouvement chrétien du moyen âge, elle n'eût fait que continuer avec encore plus d'ampleur, avec un supplément de force emprunté à l'esprit moderne, l'alliance solennelle et publique commencée sous Constantin et brusquement interrompue par l'intervention des barbares? A quelle indicible puissance aurait pu s'élever l'art antique ainsi purifié, ennobli, régénéré de siècle en siècle au souffle fortifiant de l'inspiration chrétienne! Mais ce sont là de simples rêves, des utopies rétrospectives. Laissons ces fantaisies, retournons à la réalité : aussi bien l'art, en définitive, s'est affranchi, tant bien que mal; il a fini par sortir de prison. Comment et par quel secours? C'est ce qu'il nous reste à indiquer.

La transition s'est opérée pendant les siècles qui n'ont produit à Rome aucune mosaïque, ou, du moins, qui n'y sont représentés aujourd'hui par aucun fragment de ce genre. A comparer les points extrêmes de cet espace de deux cent soixante ans, on remarque entre les deux styles une telle différence, qu'une lacune encore plus grande semble les séparer. Et en effet, sans être des chefs-d'œuvre dans la moderne acception du mot, ce sont au moins des œuvres d'art que les mosaïques de *Santa-Maria-in-Trastevere*, l'église qui, par ordre de date, se présente à nous la première dans la série nouvelle où nous allons entrer.

Ces mosaïques n'ont pas toutes même âge et même caractère. Celles du XIVe siècle, œuvre de Pietro Cavalini, sont des compositions d'un ordre très-élevé, et, pour le dire en passant, remarquablement supérieures aux tableaux, même aux fresques les plus connues, les plus célèbres, de cette même époque. Ce n'est pas de celles-là que nous parlons, quant à présent du moins; nous ne songeons qu'à celles du commencement du XIIe siècle[1], à celles qui décorent l'abside et le grand arc intérieur, voire même une partie extérieure de l'église. En jetant les yeux sur la façade, vous êtes tout d'abord frappé d'une large frise colorée se prolongeant sur toute la paroi supérieure, et représentant la parabole des vierges folles et des vierges sages. Exposée à l'injure du temps, cette mosaïque a dû subir, pour se maintenir depuis le XIIe siècle, d'assez nombreuses restaurations, souvent inintelligentes : l'œuvre en a plus ou moins souffert, sans compter que, de son propre fonds, elle donne prise assurément à plus d'une critique. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est sagement conçue, avec une simplicité toute monumentale. L'ordonnance, bien que trop symétrique encore, ne tourne pas à la roideur; les poses

[1] De 1130 à 1143.

sont variées, les mouvements naturels : ces dix jeunes femmes et la madone qui semble les présider, assise au milieu d'elles sur un siége d'honneur, ne manquent en vérité ni de charme ni d'élégance : en un mot, vous êtes devant une œuvre qui satisfait suffisamment vos yeux et votre raison.

Ces qualités moyennes, ces dons modestes et nécessaires, que doit posséder tout artiste sans même qu'on lui en sache gré; ces dons, l'apanage obligé des temps de civilisation, les voilà donc revenus! Comment? Par quel chemin? En peut-on suivre la trace? Ont-ils reparu peu à peu ou d'un seul coup, pour ainsi dire? Répondre n'est guère possible, même en consultant hors de Rome quelques rares monuments de date assez douteuse. On ne peut avec certitude que mesurer l'espace parcouru. Ne prenons même pas pour point de comparaison le terme extrême de la barbarie, l'abside de *San-Marco;* passons à l'autre abside, postérieure de si peu d'années, d'après le formel témoignage du Livre Pontifical[1], à l'abside de *Santa-Francesca-Romana*. On se souvient que dans cette mosaïque nous avons constaté des promesses inattendues, certaines lueurs d'espoir, certain germe d'amélioration; eh bien, ces espérances sont plus que réalisées dans la frise du XIIe siècle : elles le sont mieux encore si vous entrez dans l'église elle-même, dans la partie décorée presque en même temps que la façade, par le même pape, Innocent II, de 1130 à 1143[2]. Remarquez surtout, au centre de l'abside, cette sainte Vierge splendidement vêtue, en vraie reine d'Orient, assise à la droite de son fils et sur le même trône. C'est une de ces figures qui restent dans la mémoire : sa pose est vraiment belle, et son visage, d'une suavité toute chrétienne, a presque la pureté de traits d'une tête antique. C'est un type de l'ancienne Grèce sous la parure de la

[1] La distance est en réalité si grande entre le style de ces deux mosaïques (celle de *San-Marco* et celle de *Santa-Francesca-Romana*), qu'on est, malgré soi, tenté de ne pas trouver suffisant l'intervalle chronologique qui les sépare (vingt-huit ans au maximum), mais le témoignage d'Anastase est si formel, il attribue si clairement la restauration et la décoration de cette église au pape Léon IV (858-868), qu'on est forcé de se rendre à son autorité. Voici les termes du Livre Pontifical : « Ecclesiam autem Dei genitricis semperque virginis Mariæ quæ primitus an-« tiqua nunc nova vocabatur, quam Dominus Leo IV papa a fundamentis construxerat, « sed et picturis eam decoratam iste beatissimus præsul pulchris et variis depingi « coloribus, augens decorem et pulchritudinem, corde puro ornavit speciebus. » — [2] Le nom d'Innocent II est écrit sur la mosaïque même dans une inscription dont voici les deux derniers vers :

Quum moles ruitura vetus foret, hinc oriundus
Innocentius hanc renovavit papa secundus.

Grèce nouvelle. Pour comprendre notre étonnement, il faut se reporter à la Vierge de *Santa-Francesca-Romana*, la plus sauvage, il est vrai, de toutes les figures qui l'entourent; tandis qu'ici c'est le contraire, les autres personnages ne sont pas tous peut-être d'un aussi haut style que cette Vierge. N'importe, ils sont tous affranchis de la rouille barbare: ils ont vraiment figure humaine. Encore un coup, le contraste est frappant, la distance est immense. Et songez que vous n'êtes pas même à la moitié du XIIe siècle, c'est-à-dire que cent trente ans encore vous séparent de Cimabuë, et cent cinquante de Giotto! Comprenez-vous cette précocité? Pourquoi cet art de la mosaïque se relève-t-il ainsi presque subitement? Pourquoi prend-il l'avance sur la peinture elle-même? D'où lui vient la lumière? La cause plus ou moins cachée des effets les plus inexpliqués doit toujours se trouver quelque part. Si nous tournons les yeux vers l'Orient, n'entreverrons-nous pas le guide mystérieux de cette renaissance, phare lointain, inégal et souvent éclipsé, mais qui, seul néanmoins, d'un jet de sa lumière, pouvait encore dissiper nos ténèbres.

C'est ici, comme on voit, que le mot byzantin revient prendre sa place. Il s'agit d'apprécier à sa juste valeur l'art que ce mot désigne: problème compliqué, que nous n'avons la prétention ni de résoudre, ni même de poser dans toute son étendue. Il demande des soins, des précautions, des peines, qu'en général on lui accorde peu. C'est, pour les écrivains qui traitent de ces matières, un vrai souffre-douleur, et presque l'âne de la fable, que cet art byzantin : ils lui font porter les méfaits, les iniquités de la décadence tout entière. Connaissez-vous une histoire de la peinture en Italie qui n'affirme que, jusqu'à Cimabuë, ou, du moins, jusqu'à son époque, la péninsule était encore en pleine barbarie, et qui n'en attribue la faute exclusivement aux Byzantins? Sienne, Pise, Florence, se disputent entre elles : sur quoi? pour décider si c'est bien Cimabuë, si ce n'est pas Guido, ou peut-être Giunto, qui a vaincu le premier les barbares. Elles ne s'entendent que sur un point, le nom de l'ennemi commun : toutes trois c'est des Byzantins qu'elles disent avoir triomphé.

Sans doute il y a du vrai, beaucoup de vrai dans ce concert réprobateur. De même qu'à Athènes, pour quelques philosophes, on comptait d'innombrables sophistes, de même, dans l'empire d'Orient, où les peintres ne manquaient pas, le plus grand nombre, et de beaucoup, étaient de pauvres barbouilleurs. Peut-être même a-t-on raison de dire que, vers le temps de Cimabuë et de ses précurseurs siennois et pisans, l'Italie était comme envahie par des nuées de ces indignes successeurs

de Parrhasius et de Zeuxis. L'état de leur patrie, de jour en jour plus misérable, devait, tout à la fois les pousser à l'émigration, et faire descendre leur talent à un routinier mécanisme.

Mais le problème n'est pas là. Plus d'un siècle avant l'époque dont on parle, ne voyons-nous pas à Rome une œuvre de peinture, œuvre considérable, où tout à coup se trouvent observées les conditions fondamentales de ce grand art? dessin, couleur, action, composition, ajustement des draperies, mouvement des corps, expression des visages, tout, dans cette mosaïque, fait supposer une certaine étude de la nature, ou tout au moins la connaissance des lois du style antique, deux choses alors aussi extraordinaires l'une que l'autre, pour peu qu'on se reporte aux œuvres du même genre dans tous les siècles précédents. A qui donc appartient l'honneur de cette nouveauté? est-ce à un Florentin, à un Siennois, à un Pisan? Non, puisque, cent ans plus tard, à Pise, à Sienne et à Florence, on regardait encore comme miraculeuses et l'on portait en triomphe des œuvres incomparablement moins animées, moins expressives et plus conventionnelles que celle dont il s'agit ici. Est-ce donc à Rome même qu'était né ce respect imprévu des exemples de la nature et des leçons de l'antiquité? Rien n'autorise à le croire. Depuis la fin du IXe siècle jusqu'au commencement du XIIe, pendant cet intervalle où non-seulement les mosaïques mais les monuments de tout genre font à Rome absolument défaut, on sait trop bien quelles furent les causes de cette stérilité. Ce temps n'est-il pas celui des premières, des plus ardentes luttes de l'empire et de la papauté? N'est-il pas plein de troubles et de ravages? Les Normands de Robert Guiscard n'ont-ils pas, sur ce sol romain, fait plus de ruines, jeté plus de stupeur, que les hordes réunies des Genséric et des Totila? Ce n'est donc pas à Rome qu'il faut chercher l'explication qui nous manque; ce n'est pas là qu'a pu naître l'exemple initiateur servant de transition entre le style ultra-barbare de la mosaïque de *S. Marco*, et le style presque régénéré de *Santa-Maria-in-Trastevere*.

A défaut de preuves directes, voici peut-être un document d'où sortira quelque lumière, document bien connu, produit déjà plus d'une fois, et qu'il faut cependant citer encore ici. C'est le récit du chroniqueur du Mont-Cassin, Léon, évêque d'Ostie, racontant que, vers la seconde moitié du XIe siècle, en 1066, lorsque l'abbé Didier voulut décorer l'intérieur de sa grande basilique, et en paver le sol en marbre de divers tons, il fallut envoyer jusqu'à Constantinople pour trouver des ouvriers habiles en l'art des mosaïques et des incrustations. Ces étrangers firent merveille, nous dit le chroniqueur. « Les figures de leurs

« mosaïques semblent vivantes, et les pavés, par la diversité des pierres « de toute nuance, imitent un parterre de fleurs. » Puis il ajoute que le génie de ces deux arts était éteint en Italie, depuis plus de cinq cents ans, et que, voulant le faire revivre ou empêcher que la pratique n'en disparût complétement, l'abbé, dans sa prudence, avec l'aide et l'inspiration de Dieu, s'attacha les maîtres qu'il avait fait venir et les chargea d'instruire de leurs secrets quelques enfants du monastère.

Que conclure de ce récit d'une authenticité certaine? Que, même en l'interprétant dans le sens le plus large et sans prendre à la lettre les paroles de l'historien, même en ne croyant pas, contrairement à ce qu'il dit, que l'art de la mosaïque fût, au milieu du XIe siècle, depuis longtemps éteint dans toute l'Italie, et en supposant qu'à Rome, par exemple, la pratique n'en eût pas complétement péri, il n'en est pas moins impossible d'admettre qu'il y fût alors florissant. L'abbé Didier n'aurait pas pris la peine d'envoyer jusqu'à Constantinople, s'il eût pu, avec même avantage, s'adresser simplement à Rome. Si peu avisé qu'on le suppose, et il paraît l'avoir été beaucoup, il n'eût pas fait en pure perte une telle dépense et de temps et d'argent.

D'autre part, cependant, le récit de l'évêque d'Ostie nous apprend qu'une école de mosaïque a dû prendre naissance dans le cloître du Mont-Cassin. Cette école aura pu prospérer et, peut-être, au bout d'un certain temps, répandre sur l'Italie des mosaïstes italiens. Nous voulons bien l'admettre. Allons même plus loin : supposons qu'un disciple de cette école, cinquante ou soixante ans après sa fondation, se soit trouvé chargé de décorer l'église de *Santa-Maria-in-Trastevere,* hypothèse toute gratuite et qui n'est appuyée sur rien, s'ensuivra-t-il que cette décoration soit purement italienne? L'enseignement, la tradition, seront-ils estimés pour rien? N'y aura-t-il pas un compte à faire pour donner à chacun sa part? La véritable initiative de l'esprit byzantin, dans ce travail précoce, en sera-t-elle moins clairement établie?

Le point essentiel c'est qu'en 1066 le couvent d'Italie le plus riche et le plus éclairé se soit déclaré hors d'état d'orner dignement son église sans faire appel à l'art des Byzantins. Cet aveu d'impuissance tranche d'un mot la question. Et ce n'est pas seulement le récit de notre chroniqueur qui fait ici autorité; le témoignage de l'histoire en dit encore plus que lui. A voir l'état du monde à cette époque, et l'évidente inégalité de l'aptitude aux travaux d'art, de luxe et d'industrie, dans l'Orient et dans l'Occident, on peut hardiment conclure que l'Italie se berce d'une patriotique chimère en s'attribuant ici, sur tous les autres peuples, une sorte de droit d'aînesse.

Sans doute la plupart de ses villes, surtout celles que nous avons citées, les plus justement jalouses de ce genre de noblesse, ont, dès le XIIIe siècle, fait de vaillants efforts pour affranchir les arts de la roideur hiératique, des types conventionnels, des servitudes de tout genre qui les étouffaient encore; mais ces efforts n'étaient pas les premiers, ils avaient eu des précurseurs. Ce n'est pas seulement du XIIIe, c'est du XIIe et même du XIe siècle qu'il est ici question : or cherchez, dans le monde entier, peu de temps après l'an 1000, à ce moment encore si proche de notre plus grande barbarie, cherchez un lieu où la figure humaine soit librement imitée et noblement comprise, sans grossier parti pris, avec un sentiment d'idéal et cependant de vie, où les arts du dessin, par une sorte de résurrection ou de tradition successive, revêtent, sous la forme chrétienne, ce même caractère intelligent et délicat qui distinguait les œuvres de la Grèce idolâtre, cherchez ce lieu, cette oasis, vous ne le trouverez que chez un peuple où jadis éclata entre la force et la grâce, entre l'esprit dorique et l'esprit ionien, cette féconde lutte d'où sortirent d'incomparables œuvres, sur ce petit coin de terre marqué par la Providence pour initier la race humaine aux principes du beau; et ce n'est pas vers sa nouvelle capitale, vers la grande et bruyante cité, que devront se porter vos yeux, c'est seulement sur de pieux asiles, cachés, impénétrables, où semblent s'être réfugiés loin du monde, l'esprit, la grâce, les dons exquis de l'antique Hellénie. Byzance a beau se préserver encore de l'affront que Rome a subi, ses murailles ont beau rester vierges; si les barbares n'ont pas foulé ses rues et ses portiques, elle est en contact avec eux et depuis trop longtemps, elle en a reçu trop souvent des secours pour n'avoir pas aussi accepté leurs caprices, leurs grossières et bizarres fantaisies. Vrai caravansérail de toutes les nations et des hordes qui la menacent, ni son goût ni ses mœurs ne pouvaient rester purs. Tandis que ces nids d'aigles, ces solitudes aériennes, ces inaccessibles retraites qui couronnent le mont Athos, voilà peut-être les seuls lieux de l'ancien monde civilisé où ne devait pas pénétrer la contagion des barbares.

Ceux d'entre nous qui ont conservé souvenir de nos expositions de peinture remontant à douze ou quinze années ont encore présents à la mémoire certains dessins qu'un jeune artiste, un pensionnaire de Rome, mit au salon à son retour de Grèce, et qui pour la première fois révélèrent au public le nom de Papety, connu seulement jusque-là par des travaux d'école, et dont la célébrité naissante allait bientôt s'éteindre dans une mort prématurée. Ces dessins coloriés étaient des copies faites au mont Athos, consciencieuses études, représentant des figures de saints

du plus beau, du plus grand caractère, fièrement et simplement posées, vraiment chrétiennes et conservant pourtant certain air de famille avec les dieux du Parthénon. Nous les voyons encore, tant fut vive et profonde l'impression qui nous en resta; et ce qui ajoutait à la surprise que par leur propre beauté ces peintures nous avaient causée, c'étaient les inscriptions, les témoignages authentiques, attestant que, sur les murailles où l'artiste les avait relevées, elles existaient depuis le XIe siècle. Qu'on ne fasse pas au copiste l'honneur de croire qu'il les eût embellies; tous ceux qui ont après lui fait ce pèlerinage attestent sa fidélité, et disent seulement que, dans ces mêmes lieux, beaucoup d'autres peintures pourraient être l'objet de semblables études.

Dès qu'on a vu ces figures, la Vierge et la mosaïque entière de *Santa-Maria-in-Trastevere* cessent d'être une énigme; on comprend d'où elles viennent, sinon directement, du moins par transmission, de main en main; et, malgré soi, on se prend à sourire de ce dédain si général pour le style byzantin. Jusqu'à ce qu'on trouve en Italie un groupe de couvents où soient conservées des peintures d'aussi grand âge, de date aussi certaine, et, dès le XIe siècle, s'élevant, non pas même à la hauteur de ce style si voisin de l'antique, si noblement chrétien, mais seulement au charme juvénil, à la gracieuse inexpérience des premiers maîtres toscans du XIIIe et du XIVe siècle, nous dirons que la cause est jugée, qu'il n'y a pas de question, et que l'honneur d'avoir allumé même le flambeau de l'art moderne, c'est à la Grèce qu'il est échu comme dernier complément de sa poétique destinée. Le temps n'était pas loin sans doute où, passé sous le joug à son tour, sous une barbarie plus lourde et plus tenace que celle des Huns et des Vandales, ce noble peuple allait, pour quatre siècles, être effacé du rang des nations; mais plus il fut alors durement éprouvé, plus il est juste de ne rien oublier de son illustration passée et de lui restituer tous ses titres d'honneur.

Seulement on se demande quelle est donc cette école, quels sont ces maîtres du mont Athos? Sont-ils les inventeurs du style qu'ils ont pratiqué, n'en sont-ils que les héritiers et les dépositaires? en d'autres termes est-ce vraiment une renaissance, une éclosion nouvelle que l'apparition de ce style au XIe siècle, est-ce, au contraire, un souvenir, une conservation traditionnelle et continue? S'il y a renaissance, il faut que, sur leurs rochers, ces religieux aient reçu l'inspiration du ciel; comment comprendre que d'un seul bond ils aient franchi tous les intermédiaires qui séparent le Ve et le XVIe siècle? Que, par eux-mêmes et de leur propre fonds, ils aient trouvé ce que l'auteur de l'*École d'Athènes* et des

Sibylles n'a découvert qu'en s'aidant des efforts successifs de dix générations de peintres? Il y a là quelque chose qui touche au surnaturel. Et, d'un autre côté, s'ils ne sont que gardiens et que conservateurs, le miracle est presque aussi grand. Ils auront donc, pendant la crise, échappé à toute contagion? Ni les violences des iconoclastes, ni les subtilités du schisme, ni les corruptions de la capitale, n'auront pu les atteindre? Leur trésor se sera conservé intact pendant six siècles! Autant vaut dire que ces couvents, comme une autre arche de Noé, ont servi de refuge au génie du grand art chrétien, et que, suspendus à ces pics de la montagne sainte, ils ont dominé le déluge qui couvrait le reste de la terre!

Entre ces hypothèses également merveilleuses comment choisir? Les faits manquent pour traiter la question. Au dire de tous les voyageurs qui ont visité ces solitudes on n'y trouve, ni sur les murailles ni dans les archives des couvents, rien qui soit antérieur à l'an 1000. Pour la partie de leur histoire qu'on tiendrait le plus à éclaircir, on en est donc réduit aux conjectures. On ne peut affirmer ni que les peintures copiées par Papety sont le début et tout ensemble l'apogée de cet art monacal, ni qu'elles sont, au contraire, la simple continuation du style des premiers temps chrétiens, et par conséquent quelque chose qui, sur le sol de la Grèce, serait à peu près l'équivalent de ce qu'aurait pu être, dans un couvent des environs de Rome, une répétition de la mosaïque de Sainte-Pudentienne exécutée, par impossible, dans le courant du XIe siècle.

A défaut de véritable certitude, nous penchons par instinct à croire que le mont Athos a plutôt conservé qu'innové. Les éclosions spontanées, aussi bien dans les arts qu'en histoire naturelle, nous semblent volontiers suspectes; tandis que les longues persévérances, la fidélité aux *canons*, aux préceptes traditionnels, sont plus conformes qu'on ne pense à l'esprit hellénique secondé de l'esprit religieux. Nous serions bien surpris, si, du Ve au XIe siècle, il n'eût pas existé dans les monastères de la Grèce quelques dépôts mystérieux, non pas des types mythologiques des anciennes écoles, mais des principes d'où ces types procédaient, des notions de rhythme, de mesure, d'équilibre, d'intelligente imitation, qui sont l'essence même de l'art grec. Ce qui nous porte à le supposer, c'est qu'au plus épais des ténèbres du Bas-Empire, au VIIe, au VIIIe et même au IXe siècle, les influences néo-grecques qui par moment pénètrent en Italie semblent trahir des origines différentes, tant elles offrent entre elles de disparates et de contradictions. Ce sont, pour la plupart, des œuvres conventionnelles et purement symboliques, où l'oubli et le travestissement de la nature sont érigés en système, œuvres inspirées en général par l'action pétrifiante de l'Église d'Orient, surtout

après le schisme; mais, au milieu de ces grossiers exemples, on voit se glisser parfois, comme à la dérobée, d'autres œuvres, grecques aussi et d'un tout autre caractère, plus souples, plus vivantes, surtout mieux composées; rares éclairs, dont nous avons signalé des exemples soit dans la sacristie de *Santa-Maria-in-Cosmedin*, soit dans l'abside de *Santa-Francesca-Romana*. Ces souvenirs de style, comme égarés en pleine barbarie, ne sont-ils pas l'indice que, même avant le XIe siècle, le culte du passé, les primitives traditions, avaient dans ces contrées quelques adorateurs, quelque asile fidèle, et que les maîtres de la montagne sainte étaient déjà probablement les chefs de cette œuvre de régénération.

Nous ne hasardons ces conjectures que pour faire mieux sentir combien il importerait que des recherches sérieuses, une sorte d'enquête officielle, missent enfin au grand jour tous les mystères du mont Athos. Le vœu que nous formons là est le complément d'un autre souhait que déjà, dans le cours de ce travail, nous nous sommes permis d'émettre. Peut-être en demandant davantage aurons-nous chance d'être mieux écouté. Cette fois la mission serait plus difficile, surtout plus compliquée; il ne s'agirait pas seulement, comme à Sainte-Pudentienne, de copier exactement une grande page de mosaïque, le travail serait double : il y faudrait l'artiste et le paléographe. De nombreuses peintures à calquer, et, autant que possible, à reproduire trait pour trait; des inscriptions à relever, des manuscrits à compulser, des témoignages de tous genres, écrits ou figurés, à découvrir et à interroger; en un mot, une investigation complète et définitive : voilà la tâche que nous offrons à nos jeunes adeptes des écoles de Rome, d'Athènes et de Paris; voilà l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir, et sans tarder par trop, sous peine d'en laisser l'honneur au *British Museum*, qui sait même, au *Palais de Cristal*, ou à quelque touriste anglais. Si, par malheur, après bien des recherches, les faits paléographiques étaient sans importance, s'il fallait renoncer à de sérieuses découvertes, ce serait déjà quelque chose que d'avoir constaté ce mécompte; et les copies des peintures n'en resteraient pas moins, au point de vue de l'art, comme autant de conquêtes d'un prix inestimable. Mais la science, elle aussi, nous en avons le ferme espoir, serait payée de ses peines et obtiendrait un de ces succès féconds et décisifs qui récemment, sous le ciel de Syrie, ont couronné les efforts de deux savants explorateurs non moins courageux qu'éclairés. Ce sont aussi des questions byzantines que MM. de Vogué et Waddington, après un an de séjour en Asie, viennent de résoudre de la façon la plus claire et la plus triomphante. Qui aurait pu supposer que l'état de l'art en Orient, dans la période réputée la plus obscure, la plus inaccessible

à la science, dans l'intervalle du IVe au VIIe siècle, serait tout à coup mis en lumière, pris sur le fait, pour ainsi dire, par l'apparition imprévue de monuments innombrables encore debout dans le désert, et, depuis douze cents ans, inhabités, bien qu'à peine en ruines. Le goût, le style, le luxe architectonique, l'imagination novatrice de ces populations chrétiennes supposées jusqu'ici presque à demi barbares, par fausse analogie avec notre Occident, les voilà désormais attestés par des preuves aussi réelles, aussi palpables que ces témoins géologiques qui révèlent et décrivent les révolutions successives que notre globe a subies[1]. Il nous souvient qu'ici, dans ce recueil, à propos de ces mêmes questions, nous soutenions, il y a quelques années, que notre style *roman* ne nous appartient pas en propre, qu'il n'est pas né spontanément chez nous, que les caractères de son ornementation lui assignent une origine nécessairement orientale, bien qu'en partie mêlée d'éléments indigènes. Aux yeux de nos contradicteurs, nous passions, ce nous semble, non-seulement pour mauvais prophète, mais pour assez mauvais Français : et voilà que ces inductions deviennent des vérités, incontestables, péremptoires et victorieusement démontrées. Pourquoi ne pas compter sur semblable fortune aussi bien au sommet des monts de Macédoine que sur les versants du Liban ?

Notre intention n'est pas d'achever avec détail l'examen de toute la série de ces mosaïques romaines qui commencent avec le XIIe siècle, et dont nous n'avons cité jusqu'à présent que les premières par ordre chronologique, celles de *Santa-Maria-in-Trastevere*. Si nous négligeons les autres, ce n'est pas par dédain, tant s'en faut. Il en est dans le nombre, il en est trois surtout, qui nous semblent hors ligne : ce sont celles qui décorent l'abside de Saint-Jean-de-Latran, l'abside de Sainte-Marie-Majeure, l'abside et l'arc de la tribune de Saint-Clément. Ces œuvres monumentales sont d'une rare magnificence; et, après nous être attristé les yeux devant la série précédente, volontiers nous nous consolerions à contempler enfin d'harmonieuses lignes, d'élégantes symétries et d'angéliques expressions; mais ces trois grandes pages appartiennent à une époque où la question dont il s'agit ici commence à perdre toute opportunité. Elles sont de la fin du XIIIe siècle, par conséquent contemporaines de Cimabuē et presque de Giotto. Dès lors ce n'est plus merveille qu'elles aient cessé d'être barbares. La surprise qu'on ressent à rencontrer à certain jour certaines qualités de style s'at-

[1] Voyez la communication faite par M. de Vogué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en mars 1863, et insérée dans la *Revue archéologique*.

ténue et s'efface, lorsque ces qualités, même avec un degré de perfection de plus, apparaissent cent ans ou deux cents ans plus tard. Il faut pourtant le dire, ou plutôt il faut répéter ce que déjà nous avons dit à propos d'une autre œuvre encore un peu plus récente [1], ces mosaïques sont d'un tout autre effet que les peintures contemporaines. Nous parlons en particulier de celles de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure, commencées vers 1288 par Jacques de Torrita, et terminées par Gaddo Gaddi.

N'est-il pas évident qu'il y a dans ces deux œuvres les signes d'un art plus avancé, quelque chose de mieux conçu, de mieux drapé, de plus souple, que dans les meilleures peintures, à nous connues, de Cimabuë, de ses émules et de Gaddo Gaddi lui-même? Cet art de la mosaïque est par essence éminemment décoratif: il ennoblit et relève ce qu'il traduit, sans compter que l'éclat, la richesse, la solidité de la matière, se marient admirablement aux lignes architecturales. Mais ce n'est pas seulement là ce qui donne à ces deux œuvres une sorte de supériorité sur toutes les peintures, soit à détrempe, soit à fresque, exécutées presque au même moment. Qu'on y fasse attention, elles sont pleines de souvenirs, nous dirions presque d'imitations directes de l'art antique; on y trouve une foule d'allégories presque mythologiques, comme on en voit aux catacombes, et, par exemple, des génies, des enfants entièrement nus jouant sur le bord d'un fleuve, et le fleuve lui-même couché dans les roseaux et penché sur son urne, et maintes autres répétitions de motifs symboliques familiers aux anciens. Nous sommes pourtant dans une église et même au fond du sanctuaire; d'où vient cette tolérance? Et pourquoi, à cette même époque, sous peine de profanation, le pinceau ne se fût-il permis, ni sur bois ni sur pierre, de semblables témérités? C'est que ces mosaïques du XIII[e] siècle ont remplacé, selon toute apparence, les décorations primitives du IV[e] et du V[e], tombant de vétusté, et que les nouveaux artistes ont pu, sans irrévérence et même à titre de respect et de fidélité, mêler à leurs propres idées, ou plutôt, au programme que les progrès du temps et les changements de la liturgie devaient leur imposer, ces reproductions littérales du style et de la grâce antiques. C'est par ce genre d'emprunt et de réminiscence que ces deux absides prennent un caractère de noblesse presque classique, et une élévation de style dont, au premier coup d'œil, on a peine à se rendre compte. A Saint-Clément, au contraire, vous ne voyez rien de tel, soit

[1] Voyez plus haut, p. 491, ce qui concerne les mosaïques de Pietro Cavalini à *Santa-Maria-in-Trastevere.*

que la décoration primitive, celle qui devait aussi porter la trace du style des catacombes, eût disparu dans les temps barbares, et ne fût plus là pour servir de modèle, soit que toute autre cause ait conseillé un système différent; vous êtes en plein moyen âge, sans mélange d'antiquité. Costumes, expressions, ornements, tout appartient à l'époque où le travail a été fait. L'abside de Saint-Clément est une immense miniature d'un manuscrit du XIIIe siècle.

On le voit donc sur quelques mosaïques de cette seconde série, il y aurait encore lieu de faire ici plus d'une observation qui ne manquerait pas d'intérêt, mais qui serait presque étrangère au but que nous nous proposons. Ajoutons qu'à partir de l'œuvre de Cavalini, dès le milieu du XIVe siècle, une semblable étude se bornerait à constater un déclin de plus en plus rapide. Le réveil de la mosaïque au cœur du moyen âge, au moment où l'Église tendait à se séculariser et où commençait déjà l'éclosion des idées modernes, ce réveil était une méprise, et la supériorité passagère sur la peinture proprement dite que nous venons de constater devait se transformer bientôt en infériorité radicale. Cet art majestueux, cette façon de peindre, lente et traditionnelle, suppose une constance, une fixité d'idées, une unité de goût et de principes, qu'on ne rencontre guère que dans des sociétés presque sacerdotales, ou bien encore dans les époques où l'art, après avoir jeté le feu de sa jeunesse, commence à se calmer et à s'éteindre. C'est en Asie, c'est en Égypte, dans ces patries des dogmes immobiles, que la mosaïque a pris naissance : elle ne s'est acclimatée en Grèce qu'assez tard, lorsque le grand mouvement des écoles de peinture touchait presque à son terme; et lorsqu'il s'agissait, à défaut de nouveaux chefs-d'œuvre, d'honorer les anciens, d'en multiplier les images, d'en perpétuer le souvenir. A Rome, c'est seulement vers le temps de Sylla, nous dit Pline [1], qu'on en vit les premiers essais, et pour les pavages seulement. Elle ne passa du sol sur les murailles que grâce aux folies de Scaurus. Mais bientôt le luxe impérial et la stérilité de l'art en firent le revêtement habituel des palais et même des maisons, la décoration nécessaire de tout édifice public. Aussi, quand les barbares veulent singer l'Empire, ils s'emparent de la mosaïque, ils la conservent avec respect, ils s'y attachent avec superstition. Plus l'art languit et devient infécond, plus ce signe de richesse, de grandeur, de puissance, est recherché, plus il se multiplie. Mais le jour où la lumière renaît, où la séve bouillonne, où le printemps, le vrai printemps commence en Italie, au XIVe, au XVe siècle, lorsque la peinture

[1] XXXVI, 60, I. — *Ibid.* 64, I.

chaque jour invente, imagine, improvise, alors la mosaïque est impuissante à la suivre, ou, si l'envie lui prend de lutter avec elle, d'imiter ses dégradations, ses insensibles nuances, il faut qu'elle descende aux tours de force, aux procédés microscopiques, qu'elle abdique sa vraie puissance, qu'elle s'amollisse, s'efféмine, et tombe à ces froids trompe-l'œil qu'on vous montre à Saint-Pierre de Rome comme les miracles du genre.

C'est à cet emploi subalterne qu'est réduit aujourd'hui ce grand art. Mais, si, quant à présent du moins, son rôle actif semble achevé, il lui en reste un dans le passé encore plein de grandeur. Plus résistant et plus durable que tout autre genre de peinture, lui seul peut dire à l'archéologie certains mystères à jamais perdus. Nous n'avons ici soulevé qu'un faible coin du voile qui le couvre : nous avons fait seulement pressentir le genre de révélations qu'on peut s'en promettre encore, en le suivant de près sur tous les points où jadis il brilla. L'étude de la mosaïque, aussi bien dans les temps modernes que dans l'antiquité, est une des premières assises et des pierres angulaires de toute histoire de l'art.

L. VITET.

THE LIFE OF MAHOMET, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *LA VIE DE MAHOMET, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

DAS LEBEN UND DIE LEHRE DES MOHAMMAD, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, XVI-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *LA VIE ET LA DOCTRINE DE MAHOMET, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Je ne prétends pas faire une biographie de Mahomet, même fort

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants,* cahier d'avril, p. 205; pour le deuxième, le cahier de juillet, p. 401.

abrégée; ce serait un soin inutile, et peu convenable ici; la vie du prophète est assez connue pour qu'il n'y ait point à en rappeler de nouveau les détails; et, si l'on désire les retrouver tout au long, c'est à ses récents historiens qu'il faudrait recourir. Mais je veux m'arrêter au caractère de ce grand homme, et l'étudier suffisamment pour bien comprendre, par ce qu'il a été réellement, l'influence extraordinaire qu'il a exercée sur ses contemporains et sur la postérité. Je voudrais prouver, et je crois n'y avoir pas trop de peine, que Mahomet a été le plus intelligent, le plus religieux, le plus clément des Arabes de son temps, et qu'il n'a dû son empire qu'à sa supériorité; je voudrais prouver que la religion monothéiste prêchée par lui a été un immense bienfait pour les races qui l'ont adoptée, et que cette religion, tout inférieure qu'elle est au christianisme, mérite beaucoup plus d'estime qu'on ne lui en accorde généralement.

Seulement il ne faut jamais isoler Mahomet du milieu dans lequel il a paru; et l'on doit se souvenir toujours qu'il s'agit de l'Arabie au VIIᵉ siècle de notre ère, et non plus de ce monde gréco-romain, qui est sans doute un incomparable modèle, mais qui ne peut pas être cependant le type exclusif de l'humanité. Rien n'égale le monde chrétien; mais on peut encore être très-grand, tout en restant fort au-dessous de lui, par une imitation louable quoique incomplète.

L'enfance de Mahomet paraît avoir été très-malheureuse; il ne connut jamais son père Abdallah, mort deux mois environ avant sa naissance. Sa mère Amina ne put l'allaiter elle-même que quelques jours, et elle dut le confier à une nourrice qui consentit à s'en charger, non sans difficulté parce qu'il était orphelin, et qui l'emmena dans le désert assez loin de la Mecque. Mais à peine était-il sevré, vers l'âge de deux ans, que cette femme, inquiète de certains accidents dans la santé de l'enfant [1], dut le rapporter à sa mère. Amina reprit son fils avec la plus vive tendresse, et elle le soigna à l'aide d'une esclave noire Oumm-Ayman, pour qui Mahomet conserva toujours un profond attachement. Il avait

[1] D'un accident assez mal constaté qui était arrivé à l'enfant, on a conclu que Mahomet avait eu dès lors une attaque d'épilepsie, prélude de deux ou trois autres qu'il paraît avoir éprouvées plus tard dans son âge mûr. Là-dessus la légende mahométane a bâti la fable des deux anges qui auraient ouvert le ventre de l'enfant, et auraient purifié son cœur en lui enlevant la tache noire, signe du péché originel. Pour justifier cette invention absurde les commentateurs musulmans allèguent la sourate XCIV, verset 1, qui commence ainsi : « N'avons-nous pas ouvert « ton cœur, et ôté le fardeau de tes épaules ? » Ceci montre une fois de plus comment se forment les légendes populaires.

six ans environ quand il perdit sa mère, morte au retour d'un voyage à Yathrib, où elle était allée présenter son fils à une partie de sa famille. L'enfant fut recueilli par son grand-père Abd-el-mottalib, qui lui montrait une affection toute particulière, et qui se plaisait souvent à lui prédire de hautes destinées. Mais cette protection même devait bientôt, comme les autres, manquer à l'orphelin; Abd-el-mottalib mourait trois ans plus tard; et Mahomet, âgé de neuf ans, était remis à la garde de ses oncles, et spécialement à celle d'Abou-tâlib, qui jouissait d'une grande considération, comme chef du Rifâda ou administration des secours à donner aux pèlerins.

Ainsi la vie de Mahomet commença par de rudes épreuves, qu'augmentait encore la pauvreté. A la mort de sa mère, il ne reçut pour tout héritage que sa fidèle esclave, un troupeau de moutons et cinq chameaux; et, tout en appartenant à une famille illustre et puissante, il passa sa jeunesse, après son enfance, dans un état voisin de la misère. De là sans doute ces habitudes de simplicité et de tempérance désintéressée qu'il observa toujours rigoureusement et qui lui concilièrent le respect de tous. On sait peu de traits de cette époque de sa vie; il accompagnait ses oncles dans leurs voyages et dans leurs expéditions guerrières [1]. Il y prenait part sans grande activité, avec beaucoup plus de docilité que d'ardeur, sachant se faire aimer de tout le monde et inspirant le plus vif intérêt aux hommes distingués avec qui il se trouvait en rapport [2]. A vingt ans, il gardait encore les troupeaux, fonction presque humiliante pour les hommes, et qu'on laissait habituellement aux jeunes filles des tribus. Mahomet se plaisait à rappeler plus tard que Moïse et David, tous deux prophètes, avaient été des bergers comme lui; et il est probable que ces occupations nonchalantes convenaient à l'esprit méditatif et rêveur du jeune homme. Elles ne faisaient d'ailleurs qu'ajouter à la solidité de son caractère, qui était d'une maturité précoce; et il donnait déjà tant de confiance à tous ses com-

[1] Il paraît que, dans une de ces expéditions faites à l'occasion des guerres de Fidjâr ou guerres sacriléges, le jeune Mahomet ramassait les flèches de ses oncles, pendant le combat de Nakla, et les leur remettait. Ceci se comprend, s'il n'avait alors que quatorze ans, comme le croit M. Caussin de Perceval (*Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 307); mais ce serait la preuve d'un courage bien peu ardent, s'il avait en effet vingt ans, comme le soutient M. W. Muir, d'après les auteurs arabes les plus autorisés. (*The Life of Mahomet*, t. II, p. 6.) Aussi M. Muir croit-il pouvoir dire que « le courage physique et l'audace martiale sont des vertus qui ne « distinguèrent jamais le prophète à aucune des périodes de sa vie. » — [2] Témoin la prédiction du moine de Bosra, sans parler de celle de son grand-père Abd-el-mottalib; voir M. Caussin de Perceval, *Essai, etc.* t. I, p. 320.

pagnons, qu'ils lui décernaient le surnom d'*El-amin*, « l'homme sûr, « l'homme fidèle. » Loin des trop faciles plaisirs de la ville, ses mœurs restèrent irréprochables, et sa jeunesse se passa dans une chasteté qui paraît avoir été absolue, bien qu'elle ne fût pas sans combats [1].

La preuve de l'estime qu'on lui accordait c'est que, pauvre, solitaire et jeune comme il l'était, on ne l'en convoquait pas moins aux actes les plus importants de sa tribu. Afin de prévenir les désordres qui avaient amené les guerres longues et sanglantes de Fidjâr, quelques-unes des principales familles coraychites s'étaient unies et engagées par serment à protéger les faibles et à leur faire rendre justice. C'était une ligue des honnêtes gens contre les perturbateurs de la paix publique, et elle avait d'autant plus d'utilité, qu'elle suppléait à l'absence de tribunaux réguliers qui fussent assez forts pour faire respecter leurs décisions. Mahomet fut appelé à faire partie de cette société, qui subsista longtemps même après sa mort, et il se fit toujours gloire d'y avoir concouru. Il s'en vantait dans les dernières années de sa vie, et il se croyait même alors étroitement lié par le serment des Fodhoûl [2], qu'il avait prêté bien des années auparavant en compagnie des enfants de Hâchim, des enfants de Zohra et des enfants de Taym. Il disait à Ayésha, la plus chère de ses femmes, « qu'il était prêt à répondre immédiatement à l'appel que « lui ferait l'homme le plus obscur au nom de ce serment, et qu'il ne « voudrait pas, pour les plus beaux chameaux de l'Arabie, manquer à la « foi qu'il avait jurée, il n'y avait pas moins de trente ans [3]. » Mahomet n'était pas encore marié, quand il entra dans cette ligue honorable,

[1] On peut lire dans M. W. Muir (*The Life of Mahomet*, t. II, p. 14) le récit de deux courses nocturnes que fit le jeune homme pour aller à la Mecque satisfaire les passions de son âge. Arrêté les deux fois par quelque cause imprévue, il sut se dompter et ne succomba plus à la tentation. Cette tradition, qu'on fait remonter à Mahomet lui-même, est rapportée par Tabari, et elle n'a rien que de très-vraisemblable. C'est une grande domination de soi-même; mais elle se conçoit dans une nature délicate et réfléchie comme celle de Mahomet. Il faut ajouter que physiologiquement cette chasteté des premiers temps s'accorde bien avec les besoins persistants de l'âge avancé et même de la vieillesse. — [2] La Fédération des Fodhoûl, ou *Hilf-el-Fodhoûl*, avait été ainsi appelée en souvenir d'une ancienne association formée sous les Djorhom par quatre personnages de ce nom, et qui avait eu le même objet. La seconde association paraît avoir eu plus de durée et plus d'efficacité que la première. — [3] Par ce serment les associés juraient devant une divinité vengeresse qu'ils prendraient la défense des opprimés, et qu'ils poursuivraient la punition des coupables, tant qu'il y aurait une goutte d'eau dans l'Océan. Les historiens arabes citent plusieurs faits qui attestent que ce n'était pas un serment vain; et, quand un acte criminel avait été commis, il suffisait de la menace de l'association pour que le grief fût redressé autant qu'il pouvait l'être.

où il n'apportait évidemment que le concours de ses qualités éminentes[1].

Ce sont également ces qualités qui décidèrent de son mariage avec Khadîdja, sa cousine, riche veuve qui avait repoussé les plus grands partis, et qui, beaucoup plus âgée que Mahomet, de quinze ans au moins, jeta les yeux sur son jeune parent[2]. Il avait conquis sa confiance par la probité intelligente qu'il avait déployée dans la conduite d'une de ses caravanes. Il n'est pas impossible non plus que la personne même de Mahomet ait séduit Khadîdja. La tradition ne nous dit pas précisément ce qu'il était à vingt-cinq ans, au moment de son premier mariage; mais, d'après ce qu'elle nous apprend de son extérieur dans un âge plus avancé, on peut conjecturer ce qu'il devait être dans la fleur de sa jeunesse.

D'une taille un peu au-dessus de la moyenne, il était fortement constitué; sa poitrine et ses épaules étaient larges; ses mains et ses pieds remarquablement solides, comme toute sa charpente osseuse; les jointures très-fines; les membres charnus sans être lourds; son cou était long, blanc et très-élégant; sa tête était excessivement grosse; le front était développé et toujours serein; le nez était fort et légèrement aquilin, avec le bout un peu relevé; la bouche était large avec des dents très-blanches, saines et éloignées; ses sourcils minces étaient séparés par une veine qui se gonflait dans les moments d'émotion; ses yeux noirs et brillants étaient ombragés par de longs cils; sa chevelure, épaisse et noire comme jais, tombait en boucles derrière ses oreilles et jusque sur ses épaules; sa barbe et ses moustaches étaient abondantes. Comme il arrive assez souvent chez les hommes très-vigoureux, il se tenait mal et il était voûté; sa démarche, quoique rapide et légère, avait, à l'apparence, quelque chose de pesant, et l'on eût dit qu'il descendait toujours une pente. D'ailleurs toute sa contenance, si elle était pleine de force, respirait la douceur et la bienveillance, bien qu'il regardât rarement en face les gens à qui il parlait. Sa physionomie générale était très-re-

[1] M. Caussin de Perceval (*Essai, etc.* I, 334) lui donne vingt-cinq ans à cette époque; il n'est pas encore marié, mais c'est peu de temps avant son mariage. M. W. Muir, au contraire, croit pouvoir affirmer, d'après le secrétaire de Wâckidi (*Kâtib al Wâckidi*), que Mahomet n'avait alors que vingt ans. (*The Life of Mahomet*, II, p. 10.) Cette différence de cinq ans ne laisse pas que d'avoir quelque importance pour démontrer la maturité précoce de Mahomet. — [2] Khadîdja était une Coraychite comme Mahomet, et elle descendait au même degré que lui du fameux Cossayy. Elle avait été mariée deux fois et elle avait eu deux fils et une fille. On ne sait pas au juste quelle différence d'âge il y avait entre elle et son troisième mari; mais elle avait au moins quarante ans quand il en avait vingt-cinq.

posée et très-tranquille; son teint, ni pâle ni coloré; sa peau, très-unie, quoique hâlée. En un mot, l'ensemble de sa personne, sans être précisément beau, avait un très-grand charme, et l'on se sentait attiré vers lui [1].

Le moral ne démentait pas l'apparence physique; c'étaient les mêmes qualités de puissance et de calme, de bonté et de droiture, de désintéressement et de gravité douce; il parlait peu et il écoutait plus volontiers ses interlocuteurs. Cependant, si l'occasion y prêtait, il ne se refusait point à l'enjouement ni à la plaisanterie. Même quand il fut arrivé au faîte du pouvoir, il ne se permettait pas de brusquer l'entretien avec qui que ce fût, ni de montrer aucun empressement à le finir. Comme le disent ses historiens, il ne retirait jamais le premier sa main de la main qu'un ami lui avait tendue. Ce n'est pas que sa nature ne fût très-passionnée; mais il avait une grande domination sur lui-même, et il ne souffrait pas que ses sentiments intérieurs s'exprimassent avec une spontanéité irréfléchie, que plus tard sa raison aurait pu blâmer. Grâce à cet empire qu'il exerçait sur toutes ses actions, il fut, durant sa vie tout entière, de la plus rare sobriété. Quoique très-simple dans ses vêtements, il soignait extrêmement sa personne; il était d'une propreté recherchée, et la moindre odeur mauvaise lui était insupportable. Habitué à se servir seul, jusqu'aux derniers moments de son existence, même pour les besoins les plus vulgaires, les aliments, les habits, la chaussure, il avait conservé dans tous ces détails mesquins autant de délicatesse que d'indépendance; et, comme il n'avait à réclamer l'aide de personne, il était toujours prêt à obliger autrui avec une facilité surprenante et une générosité qui ne s'est pas un seul jour démentie. Un de ses serviteurs, qui était resté dix-huit ans avec lui, affirmait qu'il n'avait jamais été grondé par son maître, et qu'il en avait reçu des services au moins aussi souvent qu'il lui avait donné les siens [2]. Il était d'une force de corps extraordinaire; et, sans rechercher précisément la fatigue et les périls, il ne les craignait ni ne les fuyait sous aucune forme.

[1] Il paraît que Mahomet avait dans le dos une loupe assez développée, qui était entourée et recouverte de poils. C'est un accident assez fréquent, et qui n'a rien que de très-naturel; mais les dévots musulmans y ont attaché une importance tout à fait extraordinaire. Pour eux c'était là le signe manifeste de la prophétie et de la mission que Dieu avait confiée à son envoyé. Lorsque Mahomet, encore enfant, accompagna son oncle à Bosra, un moine de cette ville, nommé Babîra, prétendit reconnaître entre ses deux épaules le signe et le *sceau* de la prophétie. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai, etc.* t. I, p. 320.) — [2] M. Gustave Weil, *Mohammed der prophet*, p. 343.

Tel était l'homme qu'épousait Khadîdja; et l'on comprend que, même beaucoup plus âgée que lui, elle faisait un choix très-raisonnable. Ce qui le prouve, c'est que l'union ne fut pas un instant troublée, et que Mahomet, qui devait plus tard provoquer tant de jalousies légitimes de la part de ses nombreuses femmes, n'en donna pas le moindre motif pendant plus de vingt ans à celle qu'il avait épousée en premières noces, et qui, par la différence de leur âge, aurait pu être aisément sa mère. Il eut de Khadîdja sept enfants : trois fils, qui moururent tous en bas âge, et quatre filles, dont la plus célèbre fut Fâtima, la femme d'Ali. Devenu riche par son mariage, le jeune Mahomet ne changea rien à ses manières frugales, et il ne profita de sa nouvelle aisance que pour faire du bien autour de lui. Son oncle Abou-tâlib, qui avait soigné son enfance, était tombé dans la gêne. Mahomet, plein de reconnaissance, se chargea, pour l'aider, de l'éducation de son dernier fils, Ali, à qui il donna plus tard Fâtima. Ce fut aussi vers le même temps qu'il adopta pour fils un jeune esclave chrétien, Zayd, fils de Hâritha, dans lequel il avait remarqué d'heureuses dispositions. Ces deux enfants aimaient passionnément leur bienfaiteur[1], et, le consolant des fils qu'ils avait perdus, ils ne cessèrent de lui prodiguer les témoignages du plus absolu dévouement.

Dans ce long intervalle de bonheur et de paix domestique, on ne cite guère qu'une seule circonstance où Mahomet joue quelque rôle, et où il se trouve signalé à l'attention de ses compatriotes. Il avait trente-cinq ans environ, et, depuis dix ans, il était marié à Khadîdja, lorsque les Coraychites résolurent de rebâtir la Câba, qui avait besoin des plus urgentes réparations et qui menaçait ruine. Ce fut une affaire très-délicate de régler l'ordre des travaux, parce que chacune des familles les plus puissantes voulait pieusement y prendre sa part. On avait apaisé, non sans peine, tous les différends; mais ils se réveillèrent avec la plus extrême violence quand les constructions furent assez avancées, et qu'il s'agit d'y donner une place à la fameuse pierre noire. C'était à qui revendiquerait ce droit, qui ne pouvait être divisé; et, comme les amours-propres ne voulaient pas céder, les travaux avaient été interrom-

[1] On connaît le fanatique attachement du jeune Ali pour son oncle; quant à Zayd, fils d'Hâritha, enlevé de très-bonne heure du sein de sa famille par quelques guerriers d'une tribu ennemie, il fut retrouvé plus tard par son père, qui l'aimait tendrement, et qui n'avait cessé de le chercher. Mahomet le laissa libre de choisir et de retourner avec son père, s'il le préférait. Zayd n'hésita point, et il voulut rester avec le bienfaiteur qui l'avait affranchi et traité si généreusement. Mahomet l'adopta alors pour fils.

pus; et, de toutes parts on avait couru aux armes. Toutefois, avant d'en venir aux mains, on tint une dernière conférence; et, sur la proposition du doyen d'âge, on s'accorda pour s'en rapporter à l'arbitrage de la première personne qui entrerait dans la salle où la délibération se passait. Le hasard voulut que cette personne fût Mahomet. Dès qu'on le vit entrer par la porte des Béni Sheyba, chacun s'écria: « El-amîn, El-amîn! « l'homme sûr, l'homme fidèle! » et l'on attendit le jugement. Mahomet ne trompa point l'attente dont il était l'objet, et il trancha la querelle avec une présence d'esprit et une impartialité étonnantes. Il étendit son manteau à terre, mit la pierre noire dessus, et pria quatre des principaux chefs des factions ennemies de prendre les coins du manteau pour élever simultanément la pierre[1] à la hauteur qu'elle devait occuper, quatre ou cinq pieds au-dessus du sol. Il la prit alors lui-même, et il la posa de ses propres mains. L'assistance fut pleinement satisfaite, grâce à cette ingénieuse conciliation; et la paix, menacée depuis quelques jours, fut à l'instant rétablie. Ce service rendu au public et ce succès si facilement obtenu ne laissèrent pas que d'accroître encore l'estime dont jouissait Mahomet.

Cependant il approchait de la crise qui devait décider du reste de sa vie, et en faire un fondateur de religion; il avait, à cette époque, près de quarante-deux ans. Jusqu'alors il avait accepté le culte national; et, sans se signaler par une piété particulière envers les idoles, il n'avait jamais témoigné la moindre répugnance à les adorer comme chacun le faisait autour de lui. Il est à présumer cependant que des doutes sérieux s'étaient élevés dès longtemps dans son esprit, soit qu'ils lui vinssent spontanément, soit qu'ils lui fussent inspirés par les hanyfes qu'il connaissait, par Waraca, le cousin de Khadîdja, sa femme, soit même aussi par Zayd, fils de Hâritha, qui n'avait pas cessé d'être chrétien en devenant le fils adoptif de Mahomet. Il se plaisait à se promener seul dans les environs de la Mecque, livré aux pensées qui peut-être l'occupaient déjà lorsque jadis il gardait les troupeaux, et il se disait certainement que l'idolâtrie n'était pas la religion d'Abraham, et qu'on pouvait y substituer un culte plus raisonnable et plus pur. Chaque année, il se retirait, comme les personnages les plus dévots de la Mecque, sur le mont Hîra, pendant les mois sacrés de la trêve; et là, dans une

[1] La pierre noire, d'après le témoignage des voyageurs qui l'ont vue, n'a pas plus de six pouces de haut sur huit pouces de long; c'est très-probablement un simple morceau de basalte, ou peut-être un aérolithe. (Voir M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 35, citant Ali-Bey, Burckardt et Burton; voir aussi le *Journal des Savants*, cahier de juillet 1863, p. 408.)

grotte étroite, qui avait servi à bien d'autres ermites avant lui, il s'abandonnait à ses réflexions, peut-être même à ses extases, dans le silence le plus absolu et dans la tranquillité la plus profonde, sous un climat brûlant, au milieu d'une nature aride et desséchée par un soleil inaltérable. Il ne sortait de la solitude que pour aller de temps à autre chercher dans sa maison les aliments indispensables, et il se hâtait de revenir à ses chères méditations.

On peut concevoir quelles excitations ce régime de vie devait causer à une organisation telle que la sienne, et les dispositions d'esprit où il devait être quand il rentrait près de sa femme et de sa famille. Il paraît bien qu'il eut dès lors ces inspirations ardentes d'où plus tard il tira le Coran. Ce n'étaient pas celles d'un poëte, car il se défendit toujours de l'être à l'exemple de plusieurs de ses contemporains; mais c'étaient les effusions d'une âme embrasée des sentiments qui l'agitaient et bouleversée par ses tempêtes intérieures. D'ailleurs les objets de ces méditations étaient les plus grands que l'esprit de l'homme puisse se proposer : Dieu, l'immortalité de l'âme, les châtiments et les récompenses de la vie éternelle.

Il semble bien constaté que c'est précisément dans un rêve que Mahomet crut avoir la première révélation de sa mission future[1]. L'ange Gabriel lui apparut durant son sommeil, tenant et lui donnant un livre qu'il lui ordonnait de lire. Mahomet résista trois fois à cet ordre, et ce ne fut que pour éviter les violences de l'ange qu'il consentit enfin à lire ce qui lui était présenté. A son réveil, il sentit qu'un livre avait été écrit dans son cœur; c'est l'expression dont il se servait lui-même, si l'on en croit la tradition, pour rappeler cette apparition merveilleuse. Il en fut profondément troublé; et, après avoir raconté à Khadîdja le rêve qu'il venait d'avoir, il retourna sur le mont Hîra, livré au désespoir et à l'égarement. Il se croyait possédé des esprits malins, et il allait peut-être s'ôter la vie en se précipitant du haut d'un rocher pour se délivrer du mal affreux qu'il redoutait, quand une voix descendue du ciel et qu'il prit pour celle de l'ange lui dit : « Ô Mahomet, tu es l'envoyé de

[1] Sur ce point si important, les historiens arabes sont généralement d'accord; c'est en rêve que d'abord Mahomet crut avoir vu l'ange Gabriel, lui apportant un rouleau couvert d'écriture et lui ordonnant de le lire. On peut consulter à ce sujet l'appendice du quatrième chapitre dans l'ouvrage de M. A. Sprenger, *Das Leben, etc.* tome I, p. 330 et suiv. Le témoignage vient surtout d'Ayésha, qui devait avoir entendu répéter mille fois cette curieuse circonstance. Mahomet lui-même paraît l'avoir racontée aussi de cette façon. (Voir M. A. Sprenger, *ibid.* page 337, si l'on en croit Ibn Ishâk cité par Tabari.)

« Dieu, et je suis l'ange Gabriel. » Puis, levant les yeux, il vit l'ange sous une forme humaine, et il put le suivre quelque temps du regard jusqu'à ce qu'il le perdit de vue à l'horizon. Cependant Khadîdja, effrayée de sa longue absence, après l'agitation où elle l'avait laissé, avait envoyé des gens à sa recherche. On le découvrit bientôt; et, rentré près de sa femme, il lui fit part de la vision nouvelle, avec une émotion qu'il ne pouvait calmer. Khadîdja le rassura de son mieux; et, comme elle ne pouvait mettre en doute la parfaite sincérité de son mari, qu'elle connaissait depuis de si longues années : « Dieu est mon appui, dit-elle; « il ne permettra point que tu aies le malheur d'être un poëte auquel « personne ne doit avoir confiance, ni un possédé des djinns. Tu dis « toujours la vérité; tu ne manques jamais à ta parole; nos parents le « savent aussi bien que moi. Celui qui tient la vie de Khadîdja entre « ses mains m'est témoin que tu seras le prophète de cette nation. Rassure-toi et bannis le trouble de tes esprits[1]. »

Cependant Khadîdja, tout en soutenant son mari, n'était pas aussi rassurée qu'elle voulait bien le paraître; et, à peine avait-elle reçu cette effrayante confidence, qu'elle se rendit auprès de son cousin Waraka, pour lui en faire part et consulter sa sagesse et ses lumières. Waraka, déjà fort âgé, s'était converti au christianisme; il avait lu la Bible, et il voyait assidûment des juifs et des chrétiens. Il ne parut pas fort étonné du récit que sa cousine lui faisait. Cependant il lui répondit : « Si ce « que tu viens de me dire est vrai, ton mari est visité par le grand Nâ- « moûs[2], qui jadis a visité Moïse; il sera le prophète de ce peuple. An- « nonce-le-lui, et qu'il se tranquillise. » A quelque temps de là, Waraka, rencontrant près de la Càba Mahomet, qui était revenu de sa retraite de Hîra, se fit de nouveau raconter la vision par lui; il lui répéta ce qu'il avait dit à sa femme; mais il ajouta : « On te traitera d'imposteur; « on te persécutera; on te chassera; on te combattra violemment. Que « ne puis-je vivre jusqu'à cette heure pour t'assister dans cette lutte! » En se séparant de Mahomet, il l'embrassa sur le front; et ce fut pour l'âme du nouveau prophète un grand apaisement, et une douce consolation[3].

[1] Pour ne pas être étonné de ce langage monothéiste de Khadîdja, il faut se rappeler au milieu de quelles doctrines religieuses elle vivait. C'était la doctrine des hanyfes, qu'elle connaissait par son cousin Waraka et par bien d'autres. — [2] On croit que *Nâmoûs* n'est pas autre chose que la corruption arabe du mot grec *Nomos*, la Loi. (Voir M. W. Muir, t. II, p. 84.) — [3] Il faut bien se rappeler que tous ces détails viennent, selon la tradition, de Mahomet lui-même. Ceci ne veut pas dire sans doute qu'ils soient tous de la plus parfaite exactitude; mais ils portent,

Le sentiment qu'exprimait Waraka devait être, vingt ans plus tard, celui de l'Arabie tout entière; mais alors ce n'était pas même bien fermement celui de Mahomet, et il avait encore de rudes combats à livrer contre lui-même et contre tout ce qui l'entourait, avant que sa mission fût enfin avérée à ses propres yeux et surtout auprès des peuples idolâtres auxquels il allait s'adresser.

Ainsi un rêve et une hallucination, voilà l'occasion, je ne dis pas la cause, de la religion nouvelle. C'est dans l'âme de Mahomet que cette religion avait ses racines et ses fondements; c'est dans les dispositions du peuple arabe qu'elle trouva son triomphe; mais Mahomet ne se crut l'envoyé de Dieu que quand un songe l'en eut averti, et que la parole d'un ange, vu et entendu par lui, fut venue lui imposer et lui confirmer cette redoutable mission. Toute sa vie, Mahomet eut une confiance absolue dans les rêves; et, lorsque, quinze ans après, maître de Médine et déjà presque vainqueur de tous ses ennemis, il voulut faire, en 627, le pèlerinage de la Mecque, qu'il avait dû interrompre depuis sa fuite à Yathrib, c'est encore un songe qui lui avait inspiré ce projet[1]. Il ne put pas le réaliser comme il le voulait; mais le rêve qu'il avait eu n'en était pas moins un ordre pour lui; et, s'il n'y avait pas obéi, il se serait regardé comme coupable de résistance à une inspiration divine. Telle était sa superstition à cet égard, qu'il disait souvent que « le rêve était la révélation du prophète[2]. »

Quant à l'hallucination, on peut d'autant moins la révoquer en doute qu'elle ne se renouvela pas de longtemps, et que Mahomet en fut lui-même épouvanté. Encore hésitant sur sa mission, il désirait, pour y croire, une nouvelle apparition de l'ange; mais elle se fit attendre pendant plus de deux ans, selon quelques témoignages, pendant six mois selon d'autres. C'est ce que les auteurs musulmans ont appelé l'intervalle ou le *fitreh*, et, pendant tout ce temps, l'esprit de Mahomet paraît avoir été livré aux perplexités les plus douloureuses et aux craintes les plus vives. Ce n'était pas moins que la folie qu'il redoutait; et, sous l'obsession constante des idées qui l'assiégeaient, il lui semblait

du moins, un cachet d'évidente sincérité; et l'on peut croire que c'est bien ainsi que Mahomet expliquait sa mission à lui-même et aux autres. — [1] Voir M. Sprenger, *Das Leben*, etc. tome I, p. 335, 336 et 337. — [1] Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, etc. tome III, page 175, et M. G. Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 173. C'est le fameux voyage à Hodaïbiya. Mahomet préféra traiter avec les Coraychites plutôt que d'employer la violence, mais les musulmans et Omar surtout lui reprochèrent de n'avoir pas suivi complètement l'avis de son rêve. — [2] M. G. Weil, page 44, en note, [illegible] Ibn [illegible].

qu'il allait perdre la raison. Autour de lui, si ce n'est parmi ses proches, on avait en général cette opinion; et on prenait les désordres de son intelligence en pitié quand on ne les prenait pas en colère.

On a voulu expliquer ce singulier état de Mahomet par des causes purement physiologiques et morbides. On a parlé d'attaques d'épilepsie auxquelles il aurait été sujet dès son enfance; et M. A. Sprenger, qui est médecin en même temps que philologue, a consacré un chapitre presque entier à l'hystérisme de Mahomet [1]. J'avoue que des considérations de ce genre me touchent ici fort peu, et que l'hystérisme ou l'épilepsie de Mahomet ne me semblent rendre compte de rien. Évidemment il y avait autre chose en lui; car tous les hystériques ne sont pas des prophètes, et c'est précisément cette autre chose, c'est-à-dire son état moral, qu'il importe de connaître. A mon sens, on comprend bien mieux Mahomet en se reportant aux idées dont il était possédé, à l'effet prodigieux qu'elles produisaient en lui, à l'ascétisme auquel il se condamnait pendant des mois entiers, en un mot à l'ensemble des circonstances dont j'ai parlé un peu plus haut. Dans cette ardente et longue exaltation, il s'est pénétré de la grandeur des croyances qu'il apportait au monde; il s'est pris sincèrement pour l'envoyé de Dieu, en comparant la pureté de sa foi à la grossièreté de l'idolâtrie qu'il voulait détruire. Comme il le répète vingt fois dans le Coran, il n'a été ni un imposteur ni un égaré. Transporté d'enthousiasme, il a pris pour la voix même de Dieu la voix qu'il entendait en lui, et il s'est cru prophète comme l'avaient été jadis tous ces personnages que la Bible lui offrait pour précurseurs et pour modèles; eux aussi avaient communiqué avec Dieu.

Je ne voudrais pas établir une comparaison forcée [2] entre Socrate et

[1] C'est le troisième chapitre du I[er] volume, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, pages 207 et suiv. M. le docteur A. Sprenger y a traité scientifiquement de l'hystérisme; mais il a considéré cette maladie d'une manière un peu trop générale, sans appliquer directement toutes ces théories à Mahomet. C'est spécialement dans les annexes à ce chapitre, page 269, qu'il a réuni tous les textes originaux qui se rapportent à ces défaillances et à ces syncopes du prophète. On ne voit pas, en les consultant, que ce fût une maladie vraiment caractérisée, et ce sont des accidents plutôt qu'une affection chronique. — [2] On peut voir dans M. W. Muir (*The Life of Mahomet*, tome II, p. 90 et suiv.) un long parallèle entre Mahomet et Jésus-Christ, fait au point de vue de la foi la plus sincère. Quant à M. A. Sprenger, qui croit que Mahomet était hystérique, c'est de Swédenborg qu'il le rapproche. (Voir *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, tome I[er], p. 275 et suiv.) Mais la comparaison n'est pas juste. Swédenborg n'est qu'un illuminé, qui n'a rien fondé et qui n'a laissé que le souvenir obscur et presque ignoré des bizarreries de son imagination. Il n'y a rien là qui ressemble à une religion.

Mahomet, et il y a entre eux toute la différence du monde grec au monde arabe. Mais Socrate aussi avait des espèces d'hallucinations; Socrate aussi se croyait, à ce qu'il semble, une mission divine. Ce n'était pas un ange qui la lui avait imposée; mais c'était l'oracle de Delphes; et, plutôt que de renoncer à cette mission, Socrate eût préféré sans hésitation sacrifier sa vie. Devant ses juges, il ne voulut pas la conserver à ce prix. Il y a loin, je l'avoue, de la sérénité du sage grec et de sa gracieuse ironie, aux fougueuses inspirations et aux élans désordonnés du prophète arabe; il y a loin des dialogues de Platon au Coran; mais, au fond, il subsiste, de Socrate à Mahomet, ce point de ressemblance; et, s'il n'est pas possible de nier la sincérité du premier, il n'est guère plus facile de nier celle du second.

Dans l'état actuel du monde religieux où nous sommes, nous comprenons peu ces anxiétés et ces bouleversements des âmes en quête de nouvelles croyances. Parce que nous ne sentons plus ces tempêtes, nous nous les représentons mal dans les autres temps, où nous ne vivons que par l'histoire. Mais, quand elles s'élèvent dans ces grands cœurs et dans ces puissants génies, l'aspect éclatant de la vérité qu'ils aperçoivent les éblouit et les transporte hors de toutes les voies ordinaires de l'humanité. Ce contact de l'infini, qu'ils ont un instant entrevu, les transfigure; ils ne se croient plus et on ne les croit plus des hommes comme les autres; de fait, il n'y a point là d'erreur, ni surtout d'imposture; ces chefs des humains diffèrent du vulgaire, ainsi que, dans une armée, le général diffère des soldats qui le suivent et lui obéissent. Quand on admet l'action de la Providence sur les affaires humaines, on ne peut se refuser à la retrouver aussi dans ces intelligences dominatrices qui apparaissent de loin en loin pour éclairer et conduire le reste des hommes.

Une des préoccupations les plus évidentes de Mahomet dans le Coran, c'est de mettre sa véracité à l'abri de tout soupçon; El-amîn serait honteux et désolé qu'on le prît pour un menteur : « J'en jure par l'étoile « quand elle se couche, s'écrie-t-il dans la sourate LIII[1]; votre compa« triote n'est point égaré; il n'a point été séduit; il ne parle pas sous « l'empire de ses passions aveugles. Le Coran est une révélation qui lui « a été faite : c'est le Terrible, c'est le Vigoureux (l'ange Gabriel), qui « l'a instruit. Il planait, se maintenant en équilibre, dans la sphère la plus « haute; puis il s'abaissa et resta suspendu dans les airs. Il était à la « distance de deux arcs ou plus près encore; et il révéla au serviteur de « Dieu ce qu'il avait à lui révéler. Le cœur de Mahomet ne ment pas; « il l'a vu. Élèverez-vous des doutes sur ce qu'il a vu? Il a vu la plus

« grande merveille de son Seigneur[1]. » Le Coran est plein d'accents de cette énergie et surtout de cette sincérité. Il ne faut pas plus douter de Mahomet quand il affirme avoir vu l'ange Gabriel que nous ne douterions de Socrate affirmant avoir entendu une voix qui lui défendait de franchir le seuil de la maison où il allait entrer. Nous pouvons bien ne pas croire à la réalité du phénomène en lui-même; mais on peut très-bien admettre la réalité de la vision pour ces âmes non point égarées mais frappées.

Rien, d'ailleurs, n'était plus simple que la foi nouvelle : Croire à un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre; croire à une autre vie où les bons seront récompensés et les méchants seront punis; prier Dieu matin et soir après s'être purifié par des ablutions; enfin reconnaître Mahomet pour son envoyé et lui obéir à ce titre, tel était le dogme qui allait régénérer l'Arabie et renverser l'idolâtrie à laquelle elle était livrée.

M. A. Sprenger et M. W. Muir[2] ont remarqué avec raison qu'une des plus fortes preuves de la sincérité de Mahomet, c'est que les premières conversions ont toutes été faites parmi ceux avec qui il vivait; Khadîdja, Ali[3], Zayd, fils de Hâritha, Waraka, Abou-becr, son ami le plus intime et le plus cher, et qui devait être son successeur. La conversion d'Abou-becr fut de la plus haute importance et en décida bien d'autres autour de lui. Un peu plus jeune que Mahomet, et d'une branche différente des Coraychites, il était fort riche par suite d'heureuses entreprises dans le commerce. Aussi doux et aussi calme que son ami, il s'était rendu populaire par son affabilité et sa bienfaisance. D'un corps petit et assez frêle et d'une beauté remarquable, il était capable des résolutions les plus fermes; et la conviction d'un tel personnage, aimé et considéré de tout le monde, pesait du plus grand poids. Bon nombre de ses amis suivirent son exemple, entre autres

[1] Coran, sourate LIIIe, vers. 1 et suiv. Ailleurs, sourate LXXXIe, vers. 17 et suiv. « J'en jure par la nuit quand elle survient, par l'aurore quand elle s'épanouit : « le Coran est la parole de l'envoyé illustre (l'ange Gabriel), puissant auprès du « maître du trône, ferme, obéi et fidèle; votre compatriote n'est pas un possédé; il « l'a vu distinctement au sommet du ciel... Le Coran est un avertissement pour « l'univers. » (Traduction de M. Kasimirski). — [2] M. A. Sprenger, *The Life of Mohammad*, page 171; et M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, tome II, page 97. C'est M. W. Muir et M. A. Sprenger qu'il faut surtout consulter pour ces premiers développements de l'Islâm; ils ont l'un et l'autre recherché curieusement les noms des disciples que Mahomet put gagner au début de sa mission. Il est fort curieux de suivre ces progrès pas à pas. — [3] Ali n'avait pas alors plus de onze ans, et il eût été facile de le tromper. Quant à Zayd, il en avait plus de trente.

Othmân, fils d'Affân, marchand comme Abou-becr, et qui devait être le quatrième calife.

En trois ans de prédication secrète, mais constante, la secte nouvelle, qui était encore cachée, comptait à peu près une cinquantaine d'adhérents, tous gagnés un à un et de proche en proche, quelques-uns d'une haute position sociale, et d'autres moins considérables parmi les femmes et les esclaves. Elle se nommait elle-même l'*Islâm*, ou l'absolue soumission à la volonté de Dieu; les croyants s'appelaient les *musulmans* ou les gens soumis à cette volonté sainte et toute-puissante; ils qualifiaient leurs adversaires du nom de *kâfirs*, ou gens qui rejettent le message divin, et de *mushrikîn*, ou gens qui donnent des compagnons à la divinité au lieu de croire au Dieu unique[1].

Cependant les persécutions s'éveillèrent à mesure que l'Islâm étendit ses conquêtes et devint public; et elles prirent une assez vive intensité lorsque Mahomet alla s'établir dans la maison d'Arcam[2], presque en face de la Càba, sur le penchant de la colline Safâ, c'est-à-dire dans un des lieux les plus fréquentés de la ville, où tous les pèlerins devaient nécessairement passer pour l'accomplissement des cérémonies solennelles. Moins de deux ans après, la persécution était assez violente pour que les plus fidèles musulmans dussent émigrer deux fois en Abyssinie et y chercher un refuge; c'était vers l'an 615. C'est qu'en effet les Coraychites, gardiens de la Càba et du culte national, ne pouvaient supporter plus longtemps les réprobations publiques dont ce culte était l'objet, et les dangers qui le menaçaient, si la secte de Mahomet pouvait l'insulter et le ruiner impunément. Les plus influents d'entre eux allèrent donc trouver Abou-tâlib pour le sommer d'imposer silence à son neveu et de faire cesser les audacieuses attaques qu'il se permettait contre les idoles les plus révérées. Par point d'honneur, Abou-tâlib, qui ne partageait pas les idées novatrices de Mahomet, résolut de le défendre, parce qu'il était de sa famille; et tous les descendants de Hachim et d'Abd-el-mottalib s'y engagèrent avec lui, excepté Abou-lahab. C'était, chez les

[1] M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, tome II, page 147. Ces désignations en sens contraires sont dans la nature même des choses; car c'est une nécessité de se distinguer; et le même fait se reproduit à l'origine de toutes les religions. — [2] La maison d'Arcam tient une grande place dans les traditions musulmanes; c'est presque comme celle d'Anathapindika dans les traditions bouddhiques. Arcam avait été un des premiers convertis, et il fallait qu'il eût quelque mérite tout particulier pour que le prophète consentît à loger chez lui. (M .W. Muir, *The Life of Mahomet*, tome II, pages 110 et 117; M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, tome II, page 81.)

Arabes, un devoir strict de protéger ceux auxquels on était allié; et c'est là ce qui fit que les Coraychites n'osèrent de longtemps user de violence sur la personne du prophète. S'ils l'avaient tué dès cette époque, ce n'était pas moins qu'une guerre civile qu'ils auraient provoquée [1].

Pour bien connaître la position de Mahomet parmi ses compatriotes, il est curieux d'entendre les reproches que lui adressaient ses adversaires: « Le fils de ton frère, disaient-ils à Abou-tâlib, déverse le blâme sur « notre religion. Il nous accuse de folie; il accuse nos ancêtres d'erreur « et d'impiété. Empêche-le de nous outrager; ou, du moins, reste neutre « entre nous et lui; nous aurons bientôt châtié son audace. » Et, comme les Coraychites ne pouvaient pas réussir à force ouverte, ils résolurent de décrier Mahomet auprès du peuple et des pèlerins, et de le réduire à l'impuissance par la calomnie. Mais cela même n'était pas facile: « Di- « rons-nous de lui que c'est un devin? — Non; il n'en a ni le ton em- « phatique ni le langage rimé. — Dirons-nous que c'est un fou? — Il « n'en a pas l'apparence. — Que c'est un poëte inspiré du démon? — Il ne « s'exprime pas en vers. — L'appellerons-nous un magicien? — Mais il « ne fait point de choses surnaturelles; il ne pratique aucune opération « de magie. Son art ne consiste que dans sa parole habile et insinuante [2]. » Et il est très-vrai que Mahomet dut ses succès bien plus à la persuasion qu'à la violence. Il ne recourut jamais aux armes que quand il y fut contraint par ses ennemis, et qu'il ne put pas employer de moyens plus doux.

Les éloges de ses partisans ne sont pas moins démonstratifs que les outrages de ses adversaires; et, lorsque le nédjâchi ou roi d'Abyssinie demande aux exilés quelques détails sur la religion nouvelle [3], Djáfar,

[1] C'est surtout dans la biographie anglaise de Mahomet, par M. A. Sprenger, qu'il faut étudier ces mœurs des Arabes (p. 20 et suiv.). M. A. Sprenger est revenu aussi sur ce sujet dans son ouvrage allemand (t. II, p. 70 et suiv.). Dans une pièce de vers, que cite en partie M. Caussin de Perceval (t. I, p. 367), Abou-tâlib prend vivement la défense de son neveu, et il dit aux Coraychites: « Vous mentez, j'en jure « par le saint temple, si vous dites que nous laisserons verser le sang de Mahomet « sans avoir combattu avec l'arc et la lance. » — [2] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. I, p. 366; M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. II, p. 76. — [3] Ce personnage du nédjâchi ou roi d'Abyssinie tient la conduite la plus généreuse. Non-seulement il accueille les exilés musulmans et il les reçoit avec bonté; mais, de plus, il refuse leur extradition, que les Coraychites, poursuivant leur vengeance, sont venus lui demander. Les courtisans du nédjâchi sont d'avis qu'on acquiesce à cette demande; il leur résiste; il ne craint même pas de braver une émeute populaire. Il s'expose courageusement de sa personne pour protéger celle de ses hôtes, et il est tout près de quitter le christianisme pour l'Islâm. (M. Caussin de Perceval, t. I, p. 390 et suiv.)

cousin-germain de Mahomet et fils d'Abou-tâlib, lui répond avec une noble ingénuité : « Nous étions plongés dans les ténèbres de l'ignorance; « nous adorions des idoles. Livrés à toutes nos passions, nous ne con« naissions de loi que celle du plus fort, quand Dieu a suscité parmi « nous un homme de notre race, illustre par sa naissance, depuis long« temps estimé pour ses vertus. Cet apôtre nous a appelés à professer « l'unité de Dieu, à n'adorer que Dieu, à rejeter les superstitions de nos « pères, à mépriser les divinités de pierre et de bois. Il nous a ordonné « de fuir le vice, d'être sincères dans nos discours, fidèles dans nos enga« gements, affectueux et bienfaisants envers nos parents et nos voisins. « Il nous a défendu d'attaquer l'honneur des femmes, de dépouiller les « orphelins. Il nous a recommandé la prière, l'aumône et le jeûne. Nous « avons cru à sa mission; nous avons accepté les dogmes et la morale « qu'il nous apportait de la part de Dieu [1]. » Le nédjâchi était profondément ému en entendant ces belles doctrines de la bouche des disciples; mais quelle ne devait pas être l'émotion de ceux qui les entendaient de la bouche même de Mahomet! C'est une page du Coran qui convertit Omar, dont le fanatisme pour l'idolâtrie n'était pas moins violent qu'il ne le fut ensuite pour l'Islâm [2]; c'étaient les prédications éloquentes du prophète qui touchaient les cœurs et lui gagnaient chaque jour des appuis dans les rangs même de ses plus cruels ennemis.

Quant à lui, il supportait les reproches, les insultes et les anathèmes avec une inaltérable douceur; c'était par la patience et la longanimité qu'il comptait changer la lutte en victoire. Il résistait en même temps, avec non moins de grandeur d'âme, aux offres par lesquelles on essayait de le séduire; il restait également insensible aux menaces et aux promesses, continuant l'apostolat qu'il s'était donné avec une indomptable persévérance, mais non sans beaucoup souffrir.

Il y avait dix ans environ qu'il soutenait ces pénibles combats, et il était arrivé à l'âge de cinquante ans quand il fit les deux pertes qui pouvaient lui être les plus sensibles et les plus fatales : celle de Khadîdja, qui, la première, avait cru en lui et l'avait toujours fortifié dans ses défaillances, et celle de son oncle Abou-tâlib, qui avait jadis soigné son enfance, avait fait sa fortune, et qui, sans adhérer à la religion de son neveu, n'avait cessé de le défendre contre les Coraychites idolâtres, et

[1] Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. I, p. 390 et suiv.; M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre, etc.* t. II, p. 149 et suiv. — [2] La conversion d'Omar est une de celles qui furent les plus caractéristiques. MM. Caussin de Perceval et A. Sprenger l'ont racontée tout au long. (*Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. I, p. 396, et *Das Leben und die Lehre, etc.* t. II, p. 83.)

de lui assurer la protection toute-puissante du chef de la maison d'Hachim. Privé de ce secours, et désormais peu en sûreté à la Mecque, Mahomet essaya de propager sa doctrine dans les villes du voisinage; mais une tentative qu'il fit à Taïf échoua complétement, et le prophète pensa y laisser la vie sous les sévices d'auditeurs malveillants [1]. Toutefois il ne se découragea point; mais, rentré à la Mecque, grâce à la protection de Moutim, fils d'Adi, il dut mettre dans ses prédications un peu plus de réserve et de prudence. Il s'adressa de préférence aux étrangers qui venaient dans la ville, et il se ménagea des intelligences avec des marchands de Yathrib, rivaux de ceux de la Mecque. Les conversions étaient plus faciles parmi eux, parce qu'elles exposaient les néophytes à moins de dangers; et bientôt Yathrib eut aussi ses musulmans, peu nombreux, mais très-fidèles.

Ce fut cette accession des étrangers, fort habilement calculée, qui sauva l'Islâm. A la Mecque, en face des Coraychites intéressés à maintenir l'idolâtrie, il aurait pu périr. A Yathrib, où il y avait beaucoup de Juifs, il put se développer dans l'ombre, et le prosélytisme s'y répandit rapidement. Dans une première entrevue secrète que Mahomet eut sur la colline d'Acaba avec douze hommes de Yatbrib, de la tribu des Aus et de celle des Khazradj, il leur fit prêter à l'Islâm un serment qui est célèbre dans le monde musulman, et qui mérite un durable souvenir dans l'histoire. N'adorer qu'un seul Dieu, ne point voler, ne point tuer ses enfants, ne commettre ni adultère ni fornication, s'abstenir de propos calomnieux, et être dociles à tout ce que le prophète leur commanderait de juste, voilà à quoi s'engageaient les nouveaux musulmans [2]. Dans une seconde conférence, plus nombreuse que celle-ci, et qui se tint encore sur l'Acaba l'année suivante, en 622, le même serment fut renouvelé; mais, comme la personne du prophète était de plus en plus menacée à la Mecque, on jura de le défendre par les armes, s'il le fallait; et Abbas, oncle de Mahomet, qui avait remplacé pour lui Abou-tâlib, sans être non plus musulman, confia son neveu au courage et à la fidélité des hommes de Yathrib. Il fut donc convenu que, si le prophète ne

[1] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre, etc.* t. II, p. 516; M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. I, p. 406. — [2] M. Caussin de Perceval, *ibid.* t. III, p. 2 et 7; M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre, etc.* t. II, p. 523. Ces deux serments d'Acaba montrent très-clairement l'action de Mahomet sur les gens auxquels il s'adresse. Il veut leur faire abjurer l'idolâtrie, les gagner à une foi meilleure et corriger des mœurs barbares. A distance, on peut se rire peut-être de ces engagements naïfs; mais, en se reportant à l'époque de Mahomet et aux coutumes atroces ou stupides parmi lesquelles il vit, c'est une entreprise admirable qu'il tente. Ces préceptes, d'ailleurs, sont ceux du Décalogue.

se trouvait plus en sûreté dans sa patrie, ses nouveaux disciples lui offraient, au milieu d'eux, un inviolable asile.

Pour plus de précaution, Mahomet nomme douze apôtres[1]: trois parmi les Aus et neuf parmi les Khazradj, pour préparer toutes les tribus de Yathrib et y répandre la religion nouvelle, en faisant connaître les engagements solennels pris sur la colline d'Acaba. En outre, il envoie à Yathrib des missionnaires[2]; et, quand tout est disposé, il y fait émigrer, par petites troupes, tous les musulmans de la Mecque, afin de les soustraire au danger, qui devenait de jour en jour plus imminent. Il reste seul dans la ville, comme pour couvrir la retraite, avec Aboubecr et Ali, et il ne se retire le dernier que quand sa vie est menacée directement par les Coraychites et qu'il doit se soustraire à l'exécution de leurs complots homicides. Mahomet quitte alors la Mecque pour s'enfuir à Yathrib, qui prendra désormais le nom de ville du prophète (*Médinet ennabi*). C'est l'hégire, comme l'on sait, ou l'ère musulmane, vers le milieu de l'année 622[3].

Mahomet est alors âgé de cinquante-deux ans, et il lui reste à peine dix années pour accomplir toutes les grandes choses qui ont immortalisé son nom. Cette première partie de sa carrière est certainement la plus difficile et la plus féconde; car c'est elle qui a préparé les germes de tout ce qui a suivi. C'est aussi la plus pure; et tous les récents historiens de Mahomet se sont accordés à reconnaître qu'elle est sans tache. M. W. Muir se complaît à l'avouer hautement; mais cette indulgence est bien vite compensée par une excessive rigueur. M. W. Muir voudrait, pour l'honneur de Mahomet, qu'il eût terminé sa vie avec la fuite à Médine[4]. Il ne voit, plus tard, dans toutes ses actions, qu'ambition, rapine, cruauté, débauche, et comme l'inspiration de Satan. Il me semble que cette sévérité est une injustice presque complète; et, pour moi, je ne trouve

[1] Il paraît bien que Mahomet prétendit imiter Jésus-Christ en se donnant douze apôtres. C'est l'opinion de M. Caussin de Perceval (*Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. III. p. 8) et de M. A. Sprenger (*Das Leben und die Lehre, etc.* t. II, p. 532). Ni l'un ni l'autre ne citent l'autorité sur laquelle s'appuie cette tradition. Dans le Coran, sourate v, verset 15, il est dit: « Nous suscitâmes, du milieu des enfants d'Israël, douze chefs, et Dieu dit: je serai avec vous. » Les commentateurs ont voulu voir, dans ce passage, une allusion à l'institution des douze *nâkib*. — [2] Entre autres, Mossâb, fils d'Omayr, qui paraît avoir joué alors un rôle très-utile et très-courageux. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* t. III, p. 3 et suiv.) — [3] Il y a, entre les auteurs, de graves discussions sur l'époque précise de l'hégire et sur le jour où Mahomet arriva à Médine après de longs détours. On sent qu'il n'y a point à entrer ici dans ces recherches. — [4] M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 95.

pas que Mahomet ait changé quand il [illegible] la [illegible] l'homme [illegible] tout [illegible] la puissance [illegible] on peut [illegible] qu'il a [illegible] qu'il a [illegible] malgré [illegible] circonstances toutes nouvelles [illegible] il a conservé la meilleure partie des vertus que nous [illegible] et qui étaient [illegible] pour qu'il [illegible] Mais ce n'est plus uniquement le prophète que nous [illegible] c'est l'homme de guerre au milieu d'un peuple [illegible] quoique intelligent, dont il ne partage pas les fureurs, mais dont il [illegible] les vengeances.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

La suite au prochain cahier.

Étude sur Malebranche d'après des documents manuscrits, par l'abbé Blampignon[1].

PREMIER ARTICLE.

Les documents manuscrits découverts par l'abbé Blampignon contiennent des faits entièrement nouveaux sur la personne de Malebranche, sur l'histoire de ses ouvrages, sur ses rapports avec les personnages les plus illustres de son temps, sur les diverses contestations dans lesquelles il a passé sa vie tout entière. Ici, comme dans toutes les autres branches de l'histoire de la philosophie, c'est de M. Cousin qu'est venue l'impulsion des travaux et des recherches. Son introduction aux œuvres du P. André, attachant récit des infortunes de ce disciple enthousiaste de Descartes et de Malebranche, égaré chez les jésuites, nous avait révélé

[1] Un vol. in-8°. Paris, chez Charles Douniol, rue de Tournon, 29.

l'historien, en même temps que le courageux confesseur, du grand philosophe de l'Oratoire. Pendant six ans, au milieu de tracasseries et de disgrâces de toute sorte, le P. André travailla en secret à une histoire de Malebranche, qui, par le talent de l'auteur, comme par la grandeur du plan, devait l'emporter de beaucoup sur la vie de Descartes par Baillet.

Dans sa correspondance avec les anciens amis de Malebranche, avec le P. Lelong, avec l'abbé de Marbeuf, avec M. Larchevêque, nous le voyons recueillir pieusement les détails les plus intimes sur la personne et sur la vie de son maître, et rassembler de toutes parts les matériaux nécessaires pour une histoire de sa philosophie, qui devait embrasser l'histoire de la philosophie et d'une partie de la théologie de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Nous suivons, pour ainsi dire, pas à pas, dans les lettres du P. André, les progrès de ce grand travail; nous apprenons qu'il a terminé, à tel jour, l'analyse de tel ou tel ouvrage, qu'il en est au portrait de l'Oratoire ou des jésuites, qu'il va commencer l'histoire de telle ou telle guerre ou controverse. Mais il venait à peine de mettre la dernière main à son ouvrage, quand ses papiers furent saisis et confisqués par ordre de ses supérieurs, et lui-même enfermé à la Bastille.

Personne, depuis vingt ans, ni jésuite, ni janséniste, ni érudit, ni philosophe, n'avait répondu à l'éloquent appel de M. Cousin; tout espoir semblait perdu de retrouver un manuscrit si précieux pour l'histoire de la philosophie française, quand l'abbé Blampignon a annoncé au public qu'il avait découvert une Vie de Malebranche dans les manuscrits de la bibliothèque de Troyes. Le nom de l'auteur n'y est pas, mais, à l'élégance ingénieuse et facile du style, à l'enthousiasme pour Malebranche, et surtout à la conformité parfaite avec toutes les indications recueillies par M. Cousin et par M. Charma [1], on ne peut douter que ce ne soit l'œuvre du P. André.

Malheureusement ce manuscrit incomplet s'arrête en 1713, à l'affaire du P. de Tournemine. Non-seulement il n'est pas achevé, mais il a des lacunes très-considérables. On n'y trouve aucune de ces analyses étendues dont le P. André faisait précéder l'histoire de chacun des ouvrages de Malebranche. Mais combien plus ne faut-il pas regretter les lettres échangées entre Malebranche et le prince de Condé, la princesse Élisa-

[1] Le P. André, jésuite, *Documents inédits*, publiés par M. Charma et par M. Mancel, 2 vol. in-12, Paris, 1857. Le commencement du manuscrit est celui-là même qu'indique M. de Quens, qui avait l'original dans les mains : « Depuis qu'il y a des « hommes on a toujours philosophé. »

beth, Bossuet et Fénelon, et diverses autres pièces d'un grand intérêt, qui y sont simplement mentionnées? Voici, d'ailleurs, un renseignement qui nous permet d'apprécier toute l'étendue de ces lacunes : selon l'avocat de Quens, qui, vers la fin du XVIIIe siècle, possédait l'histoire de Malebranche écrite de la main même du P. André, le manuscrit n'avait pas moins de 999 pages in-folio, qui feraient plus de six volumes d'impression[1], tandis que la copie trouvée par l'abbé Blampignon n'en a que 180 d'une écriture ordinaire.

Mais, en fouillant les Archives impériales, d'après les indications d'anciens oratoriens, l'abbé Blampignon découvrait encore une autre notice biographique de Malebranche. Cette notice, très-étendue, a été écrite, à la veille de la Révolution, par le P. Adry, dernier bibliothécaire de l'Oratoire[2]. Le P. Adry n'a pas sans doute l'élégance et l'esprit du P. André, mais il a le même culte pour l'auteur de la *Recherche de la vérité*, en un temps où il était presque oublié. A la différence du P. André, il insiste plus sur sa vie privée que sur sa vie publique, et il nous donne des détails qui peuvent suppléer à certaines lacunes du manuscrit de Troyes. Le P. Adry n'a pas eu connaissance de l'histoire du P. André, qu'il croyait perdue, mais il est facile de voir qu'il puise aux mêmes sources, c'est-à-dire dans les mémoires manuscrits du P. Lelong, du marquis d'Allemans et du conseiller Chauvin[3], que possède M. Cousin, et qu'il nous a été permis de consulter.

[1] *Introduction aux œuvres philosophiques du P. André*, par M. Cousin, p. 7. — [2] Archives impériales, n° 630, en deux volumes in-12, ou deux parties : la première, de 402 pages; la seconde, de 409, d'une écriture peu serrée et avec un certain nombre de pages en blanc. On trouve, à la page 179 de la première partie, un catalogue complet de toutes les éditions des ouvrages de Malebranche. A la suite de la deuxième partie, il y a une correspondance inédite de Malebranche. Le nom du P. Adry n'est pas sur le manuscrit, mais il est certain que cette notice est de lui, par l'unanime tradition de tous ceux qui l'ont connu, et son nom est indiqué sur le catalogue des Archives. — [3] Voici, en effet, ce que dit le P. Adry dans une note, au bas d'une lettre où le P. André remercie avec effusion le P. Lelong des mémoires et des livres qu'il lui a fournis pour la vie de Malebranche : « L'objet de cette lettre est une vie du P. Malebranche que le P. André préparait, et qu'il a composée sur les matériaux que lui « fournissait le P. Lelong. Elle n'a point été imprimée, et on ignore ce qu'est devenu « le manuscrit. » Je ne résiste pas au plaisir de donner au public la lettre charmante du P. André, que cette note accompagne : « Mon Révérend Père, je suis également « charmé de la beauté de vos mémoires et de la confiance que vous me témoignez « en me les envoyant, avec tous les livres nécessaires pour travailler à l'histoire de « votre illustre ami et confrère. C'est une nouvelle obligation que j'ai au R. P. Malebranche, qui, en mourant, vous a laissé une partie de la bonté qu'il avait pour « moi, et qui me procure, après sa mort, l'honneur de vous connaître; car je crois

Mais ce qu'il y a de plus précieux dans cette seconde découverte, c'est une correspondance inédite qui ne renferme pas moins de cinquante ou soixante lettres de Malebranche, quelques-unes remarquables par l'esprit et la grâce, quelques autres par la noblesse et la fermeté, quelques autres enfin d'un grand intérêt pour l'histoire de sa philosophie et de ses ouvrages [1].

Ces trésors sont tombés dans d'excellentes mains, ni jésuites ni jansénistes. Ami sincère de la philosophie, admirateur passionné de Malebranche, sauf les réserves du sens commun et de la foi, l'abbé Blampignon s'est empressé d'en faire part au public dans un livre où il a fait passer, sans aucun esprit de parti, tout le meilleur de ces nouveaux documents. Grâce aux manuscrits que nous avons eus sous les yeux, nous sommes en mesure d'ajouter quelques détails curieux à ceux qu'a publiés l'abbé Blampignon, et de contrôler quelques-uns de ses jugements sur les faits rapportés par le P. André [2].

Malebranche, comme le remarque Saint-Simon, naquit et mourut dans les années mêmes de la naissance et de la mort du roi. Il était d'une famille parlementaire. Son père avait été trésorier des cinq grosses fermes sous

« avoir vu, dans les mémoires que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, la meil-« leure partie de ce que vous êtes, puisque j'ai aperçu partout un homme d'esprit « et un honnête homme. Mais, permettez-moi de le dire, une des choses qui me « fait le plus de plaisir, c'est de voir qu'un Père de l'Oratoire se fie à un jésuite. Je « tâcherai, mon révérend Père, de faire en sorte que jamais vous ne vous en repen-« tiez. Dieu m'a fait la grâce d'être d'un corps sans en épouser les intérêts particu-« liers qui pourraient être contraires à l'intérêt commun de la charité. J'aime mieux « n'être rien, en conservant cette vertu favorite de Notre-Seigneur, que d'être tout « en la perdant, ou en la blessant le moins du monde. C'est la disposition avec « laquelle je vais commencer notre histoire, bien résolu de ne rien dire au désavan-« tage de personne, sinon ce que les faits déposeront eux-mêmes, et encore je sup-« primerai tous ceux qui ne seront pas nécessaires pour faire connaître la vérité et « pour justifier son illustre défenseur contre les énormes calomnies de ses adver-« saires. Priez le Seigneur qu'il me conserve toujours dans cette disposition; car, « je vous l'avoue, sans le secours de sa grâce, il me serait impossible de me retenir « à la vue des impiétés et des extravagances que certaines gens attribuent à ce grand « homme, si sage et si chrétien en toutes choses. » (Deuxième partie de la Notice du P. Adry.) — [1] La plupart sont adressées à l'abbé Barrand, un des plus intimes amis de Malebranche. On y trouve un certain nombre de lettres du marquis d'Allemans à Malebranche. Jusqu'ici on ne connaissait que très-peu de lettres de Malebranche, la plupart insignifiantes, sauf la correspondance avec Mairan. Cependant, selon le P. Lelong, Malebranche avait eu plus de cinq cents correspondants. M. Blampignon a publié toute la correspondance conservée par le P. Adry dans la seconde partie de son *Étude*. — [2] C'est à l'obligeance de M. l'abbé Blampignon que nous devons la communication d'une copie du manuscrit de Troyes.

Richelieu et secrétaire du roi; sa mère, Catherine de Lauzon, était alliée à la famille des Bochard de Champigny et parente de cette pieuse et mystique madame Acarie, qui seconda Bérulle dans l'œuvre de l'introduction en France et de la réforme des filles de Sainte-Thérèse. Les Lauzon étant originaires du Poitou, le P. Adry remarque que Malebranche, le second restaurateur de la philosophie en France, tirait son origine maternelle du même pays que Descartes.

Le dernier de nombreux enfants, Malebranche naquit, comme l'ont rapporté tous ses biographes, avec une complexion délicate et avec une conformation défectueuse, sur laquelle le P. Adry nous donne plus de détails que Fontenelle. Il avait l'épine du dos tortueuse dans toute sa longueur et très-enfoncée dans le bas; le cartilage xiphoïde n'en était pas séparé par plus de deux travers de doigt. Dès l'âge de trois ans, il avait eu plusieurs pierres, à la suite desquelles il avait subi l'opération de la taille. De là ce que dit Fontenelle, dans son Éloge, qu'il était appelé à l'état ecclésiastique par la nature et par la grâce. De vingt-cinq à quarante-cinq ans, son estomac se refusait à faire ses fonctions, et il eut de continuels vomissements. Au milieu de ces infirmités de toute sorte, au milieu de souffrances infinies, sa patience fut toujours inaltérable.

A cause de son tempérament maladif, il fit ses études à la maison paternelle, tandis que ses frères, tous les matins, traversaient la Seine pour aller au collége de la Marche. Il eut donc l'avantage de recevoir plus longtemps les soins, les caresses et les leçons de sa mère, femme de grande piété, de beaucoup de distinction, d'un goût délicat et sûr. C'est à l'influence de sa mère que le P. André attribue, non-seulement les sentiments religieux dont l'âme de Malebranche fut remplie, mais le naturel exquis et la grâce de ses écrits. « C'était, dit-il, une dame « d'un esprit rare et d'une grande vertu, qui s'était appliquée particu« lièrement à le former, et l'on peut dire que c'est à elle qu'il a la pre« mière obligation de ce langage brillant et naturel qu'on observe dans « ses écrits. »

A seize ans, le jeune Malebranche fait sa philosophie au collége de la Marche sous un zélé péripatéticien, M. Rouillard, depuis recteur de l'Université. Sous ce maître, il eut la même déception que Descartes au collége de La Flèche. « Après quelques jours d'exercice, dit André, « le jeune philosophe s'aperçut qu'on l'avait trompé, ne trouvant dans « la philosophie qu'on lui enseignait rien de grand, ni presque rien de « vrai, subtilités frivoles, équivoques perpétuelles, nulle raison, nul « goût, nul christianisme. » Il crut cependant qu'il était de son devoir de

s'y appliquer contre son inclination, et il réussit à contenter son professeur. Ayant fait, suivant l'usage, son chef-d'œuvre en soutenant une thèse publique, il ne laissa pas, comme les autres, de se faire recevoir maître ès arts. C'est là, disait-il dans la suite, tout ce qu'il avait rapporté de cette école.

Dans les études de théologie qui suivirent, Malebranche éprouva un désappointement analogue. « En effet, dit le P. André, la théologie de « ce temps-là n'était qu'un amas confus d'opinions humaines, de ques- « tions peu graves, remplie de chicanes et de raisonnements inutiles « pour prouver des mystères incompréhensibles. Tout cela, sans ordre, « sans principes, sans liaisons des vérités entre elles; barbarie dans le « style, peu de sens dans tout le reste. »

Après avoir étudié trois ans la théologie, il entra à l'Oratoire, en 1660, à l'âge de vingt et un ans. « L'Oratoire, en effet, lui convenait « plus, dit André, que tout autre institut. C'est une congrégation d'ec- « clésiastiques qui vivent ensemble sans autres biens que la charité, sans « autres engagements que la bonne volonté; institué par le cardinal de « Bérulle pour imiter le sacerdoce de Jésus-Christ et sa vie, on y a une « honnête liberté, et, pourvu qu'on soit réglé pour les mœurs et pour « la foi, on n'a droit de vous contraindre sur rien. » Quel amer retour, en écrivant cet éloge de l'Oratoire, l'historien de Malebranche ne devait-il pas faire sur l'esprit opposé de l'ordre où sa mauvaise fortune l'avait engagé, et combien ne devait-il pas envier cette honnête liberté dont on jouissait à l'Oratoire!

Sur les premiers essais et les premiers travaux de Malebranche à l'Oratoire, avant de trouver sa vraie voie, sur la manière dont sa vocation philosophique lui fut tout à coup révélée, les deux manuscrits s'accordent avec l'Éloge de Fontenelle. Malebranche était très-curieux de livres nouveaux; un libraire de la rue Saint-Jacques lui ayant présenté le *Traité de l'homme*, il l'acheta, quoiqu'il ne connût guère Descartes, uniquement à cause de la singularité du titre. « Il y trouva, nous dit « le P. André, du bon sens; il en admira la méthode; il y découvrit « des vérités si lumineuses, déduites avec tant d'ordre, et surtout une « mécanique du corps humain si admirable, qu'il en fut extasié. » Le P. Adry compare cette impression à celle que fit Malherbe sur La Fontaine, qui était aussi entré à l'Oratoire, mais qui bientôt après en était sorti[1]. Les deux biographes, d'accord avec Fontenelle, nous disent qu'en

[1] On est assez étonné de rencontrer La Fontaine au milieu de pieux et graves oratoriens, dans les *Vies de quelques Pères de l'Oratoire*, par le P. Cloiseault. (Arch. impér. cartons 220 et 221.)

le lisant il eut des battements de cœur qui le forcèrent plus d'une fois à interrompre sa lecture.

« Ceux qui connaissent Descartes, ajoute le P. André, n'en seront « pas étonnés, » et il nous donne ici un portrait de Descartes, qui méritait d'être cité par l'abbé Blampignon. « C'est le génie le plus beau, le « plus grand, le plus original, qui eût encore paru dans le monde. On « trouve dans ses écrits tous les agréments capables de charmer la raison; « un goût de vérité qui ravit, une clarté qui enlève, une manière d'écrire « naturelle, ferme, courte et précise, avec une étendue d'esprit qui « semble en donner à tous ceux qui ont les yeux assez forts pour envi- « sager une si grande lumière. Son caractère est d'être inventif, lié, « suivi, raisonné, heureux dans ses découvertes, ingénieux dans ses hy- « pothèses, solide dans ses preuves, fécond en expédients pour les en- « chaîner ensemble et leur donner ce tour de système dont, avant la « naissance de sa méthode, on n'avait d'exemple que dans l'astronomie, « et encore un exemple bien imparfait. Aussi a-t-il eu la gloire de chan- « ger la face de l'univers par ce goût de bon sens qu'il a eu le bonheur « d'introduire dans toutes les sciences. »

La curiosité de Malebranche étant éveillée par le *Traité de l'homme*, il achète tous les autres ouvrages de Descartes. Il ne se contente pas de les lire en courant comme une histoire, il les médite, et, pour mieux les comprendre, il étudie les mathématiques. « A la faveur de cette lu- « mière, il envisagea la philosophie de M. Descartes par tous les côtés, « et, comme tout y est appuyé sur l'existence de Dieu créateur et mo- « teur de la nature, sur la spiritualité de l'âme et son immortalité, son « cœur était pénétré de joie de voir une philosophie bien d'accord avec « la religion. »

Cependant, selon le P. André, dont nous suivons le récit, tout ne lui plut pas également dans Descartes. Il ne pouvait goûter certains endroits de sa métaphysique, principalement sur l'essence des choses, sur la nature des idées, sur les vérités éternelles. En ces divers points, c'est avec saint Augustin, le théologien de prédilection de l'Oratoire, qu'il corrigea Descartes. « Il avait lu autrefois les ouvrages de saint Au- « gustin, où ces matières lui avaient paru mieux traitées et plus appro- « fondies. Il les relut, et, en effet, après une longue méditation, il trouva « que le docteur de la grâce avait mieux connu l'esprit, et que Des- « cartes, qu'on peut appeler le docteur de la nature, avait mieux connu « le corps. Il crut donc que de l'un et de l'autre on pourrait faire quel- « que chose d'accompli. La vérité n'a point de peine à s'accorder avec « la vérité. La métaphysique sublime de saint Augustin parut toute faite

« pour la physique de Descartes, et la physique de Descartes pour la « métaphysique de saint Augustin. »

Le P. André a raison : saint Augustin avec Descartes, tels furent les deux grands maîtres de Malebranche. Il faudrait y ajouter Platon, si Malebranche n'avait pas en quelque sorte platonisé à son insu, ou s'il avait connu Platon ailleurs que dans saint Augustin lui-même. Tandis que tous les principaux philosophes de l'Oratoire, tels qu'André Martin, Thomassin, Bernard Lamy, font hautement profession d'allier Platon à Descartes, tandis qu'ils le considèrent, non-seulement comme le plus grand philosophe de l'antiquité, mais comme l'introducteur à la philosophie des Pères de l'Église, Malebranche seul fait exception. Il ne traite pas mieux Platon qu'Aristote, le divin Platon, comme il l'appelle par ironie. N'est-il pas étrange de voir le Platon français bafouer le Platon grec, et méconnaître si aveuglément toutes les affinités de génie et de doctrine qui l'unissent avec lui?

Malebranche n'était pas seulement géomètre et physicien; à l'exemple de Descartes, il eut aussi un grand goût pour l'anatomie. Il défend cette science, avec beaucoup d'esprit et de vivacité, contre les mépris et les dégoûts des gens du monde dans plusieurs passages de la *Recherche de la vérité*. Mais son passe-temps favori, quand il voulait distraire son esprit de méditations plus sérieuses, était l'étude des insectes. « Les « heures, dit-il, qu'on ne peut pas appliquer à la lecture et aux autres « choses que Dieu demande de nous, on peut examiner les ouvrages de « Dieu, étudier l'anatomie des animaux, des plantes, des insectes. On « méprise ordinairement les insectes; néanmoins, je n'ai jamais rien « étudié des choses naturelles qui m'ait donné une plus grande idée de « la sagesse de Dieu[1]. » Souvent on rencontre dans ses ouvrages de charmantes descriptions des insectes, de la magnificence de leur parure, de la délicatesse et de l'harmonie de leurs parties. Il préférait, disait-il, les insectes pour la démonstration de la divine providence, aux objets plus éclatants dont s'occupe l'astronomie, dont il ne faisait nulle estime, ce qui paraît étrange de la part d'un mathématicien. Il se plaît même à voir dans leurs métamorphoses une image de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus Christ[2]. Il faisait les expériences les plus délicates, et dignes d'un Réaumur, sur le développement du poulet dans l'œuf[3].

[1] *Étude sur Malebranche*, correspondance p. 21. — [2] Voir surtout le xme et le xime entretien métaphysique. — [3] Le P. Daniel Récollet, écrit au P. Poisson : « Le « R. P. Malebranche m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il a présentement un fourneau « où il met couver des œufs, et qu'il en a déjà ouvert dans lesquels il a vu le cœur

Il construisait lui-même, comme, d'ailleurs, beaucoup de cartésiens, ses microscopes et ses instruments d'observation. Il taillait des verres, comme Spinosa, avec cette différence, que ce qui était un gagne-pain pour Spinosa n'était qu'un divertissement pour Malebranche. Non seulement il taillait les verres, mais il travaillait le fer et le bois; il était habile serrurier, et non moins habile tourneur. Il avait, dit le P. Adry, le goût des mécaniques, et souvent il était consulté par des ouvriers et par des inventeurs de machines[1]. Il était aussi fort agile et fort adroit de ses mains et de son corps, dont il faisait tout ce qu'il voulait. Je n'apprends pas sans quelque étonnement qu'il était un des meilleurs joueurs de billard de son temps. Dois-je ajouter ce détail bizarre, qu'il passait sa jambe par-dessus son cou sans se faire aucune violence? J'y suis encouragé par l'abbé Blampignon, qui nous apprend, dans une note, il est vrai, que l'illustre oratorien avait l'habitude de mâcher du tabac[2].

Malebranche a vécu cinquante ans dans la maison de la rue Saint-Honoré, édifiant la congrégation par son exactitude à remplir tous ses devoirs de prêtre et de religieux. Pendant plusieurs années, il remplit les humbles et assujettissantes fonctions de maître des cérémonies, dans lesquelles nous avons quelque peine à nous figurer l'auteur de la *Recherche de la vérité*[3]. Il s'acquittait, dit le P. Adry, de tout le détail où cet emploi l'engageait, avec autant de présence d'esprit, d'attention et de dignité, que s'il n'en eût pas eu d'autres, ou que si la philosophie et les mathématiques ne rendaient pas ordinairement abstrait. Un emploi où il nous semble avoir été mieux à sa place est celui de bibliothécaire, dont il fut chargé quelque temps, mais dont bientôt il se démit comme d'un fardeau trop lourd pour lui. Il écrit en effet à l'abbé Barrand : « Je me suis défait à mon retour de la charge, véritablement « charge, du soin de la bibliothèque[4]. »

« formé et battant avec quelques artère. » *Étude, etc.* par l'abbé Blampignon, p. 9.) — [1] « Il était machiniste, dit aussi l'avocat de Quens, et il avait de l'adresse jusqu'au « bout des doigts. » Documents inédits publiés par M. Charma sur le P. André, 1er vol. p. 4. — [2] D'après le P. Adry, il était grand de six pieds, sans être gros à proportion; il était, au contraire, si maigre, qu'on sentait sous ses habits les battements de « son cœur. Il avait, dit le P. Lelong, la démarche grande, mais elle n'était pas ma-« jestueuse, à cause qu'il paraissait tout d'une venue, tant il était maigre. » Mais, au dire de tous les biographes, et même de Faydit, son zoïle, il avait une grande et noble figure et des traits d'une distinction infinie. — [3] Ces fonctions devaient être d'autant plus assujettissantes que les offices de l'Oratoire avaient une certaine réputation. Dans l'origine, les Pères de l'Oratoire attirèrent à eux la cour et la foule par la pompe de leurs cérémonies et par la beauté de leur chant; ils furent même surnommés d'abord les Pères au beau chant. — [4] L'abbé Blampignon, *Correspondance*, p. 10.

Ce grand philosophe ne dédaignait pas de jouer avec les enfants de chœur; il leur faisait même, avec une prodigieuse facilité, des contes pour les égayer[1]. De ces jeux enfantins auxquels, comme Spinosa, on le voyait se livrer, il donnait cette raison philosophique, qu'ils ne laissent après eux aucun trouble dans l'esprit. Autant il fut fier et intraitable dans le domaine de la discussion philosophique, autant il était accommodant, simple et doux, dans le commerce ordinaire de la vie. Hors de ces jeux, dans la discussion et la controverse, il ne paraît pas avoir eu la parole facile; il faut, sans nul doute, appliquer en partie à lui-même ce qu'il dit dans la *Recherche de la vérité* de la difficulté qu'ont les méditatifs à s'exprimer. Aussi n'a-t-il jamais eu le goût de la chaire, et aucun biographe ne mentionne-t-il un seul sermon de Malebranche.

Son désintéressement n'était pas moins grand que sa piété. En 1673, il fait don à l'Hôtel-Dieu d'une maison qu'il possédait rue Saint-Honoré, se réservant seulement une modique pension. En 1703, un de ses frères, mort sans enfants, l'ayant institué son héritier, il écrit à l'abbé Barrand : « À l'égard des affaires que me laisse la mort de mon frère, je « ne sais point de meilleur expédient pour m'en délivrer que de renon- « cer à sa succession. » A quoi il ajoute ces simples et belles paroles : « J'ai assez de viatique pour le chemin qui me reste à faire. »

Pendant l'été, il quittait volontiers la maison de la rue Saint-Honoré pour aller méditer aux champs, dans quelque maison de campagne de l'Oratoire, ou bien dans les terres de quelque grand seigneur de ses amis et de ses disciples. « Le P. Malebranche, dit le P. André, depuis que ses « livres lui avaient fait dans le monde un grand nombre de connais- « sances, avait cette pratique de s'aller quelquefois enfermer dans des « solitudes, tantôt pour y faire des retraites, tantôt pour y méditer plus « en repos sur les vérités de la religion et de la philosophie, tantôt pour « composer des ouvrages ou les retoucher. La Trappe, dont le saint et « fameux abbé, le Bernard de nos jours, fut un de ses plus grands ad- « mirateurs, le vit plus d'une fois avec édification, aussi bien que Per- « seigne, abbaye des Bernardins réformés, dans le diocèse du Mans. Mais « Raray, située dans une solitude du diocèse de Meaux, était son asile le « plus ordinaire contre les importunités que lui attirait à Paris sa répu- « tation. » En effet, il ne venait pas à Paris un seul personnage de dis-

[1] Son imagination, dit le P. Adry, était si fertile, qu'il disait quelquefois que, s'il avait voulu faire des contes, il en aurait fait de plus plaisants que la plupart de ceux qu'on nous a donnés.

tinction, pourvu qu'il ne fût pas tout à fait étranger aux lettres et à la philosophie, qui ne voulût voir le P. Malebranche.

C'est à Raray qu'il écrivit son *Traité de morale* et ses *Entretiens sur la métaphysique*. C'est à Perseigne qu'il acheva les *Méditations*, qu'il avouait lui-même, nous dit le P. André, avoir prodigieusement travaillées. Il passa un été, avec le P. Salmon, en Saintonge, chez son ami le marquis d'Allemans. Pendant ce voyage, il reçut, dans plusieurs villes, nous dit le P. Adry, des honneurs extraordinaires qui firent souffrir sa modestie, mais surtout à Rochefort, où les pilotes et les plus habiles officiers de marine vinrent le consulter. Il composa l'*Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois* chez Pierre de Montmort, un de ses disciples les plus complets et les plus dévoués. Enfin il était à Villeneuve-Saint-Georges, près de Paris, chez le président de Metz, quand il fut atteint de la maladie dont il mourut. Il n'est donc pas exact de représenter Malebranche comme un solitaire n'étant jamais sorti de sa cellule et n'ayant rien vu du monde réel.

Si Malebranche aimait les champs, les plantes et les insectes, comment croire qu'il mérite le reproche, que lui adresse M. Saisset, d'avoir goûté moins que tout autre la vie champêtre, à une époque où ce sentiment était rare [1]? Nous croirions plutôt que la nature, comme l'imagination, était pour Malebranche une enchanteresse dont il redoutait les séductions. Il a peur, s'il s'y abandonne, qu'elle ne le détourne de Dieu, qu'elle ne l'attire au dehors, qu'elle ne l'empêche de consulter au dedans de lui la vérité intérieure. Croyons-en, d'ailleurs, ce qu'il nous dit lui-même, au début de ses *Entretiens sur la métaphysique :* « Bien « donc, mon cher Ariste, puisque vous le voulez, il faut que je vous en- « tretienne de mes visions métaphysiques; mais, pour cela, il est néces- « saire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens, et qui, « par leur variété, partagent trop un esprit tel que le mien. » Voilà pourquoi il ne met pas la scène de ses dialogues sur les bords de l'Ilissus ou du Fibrène, comme Platon ou Cicéron, mais dans une chambre obscure.

La plus grande gloire de l'Oratoire, c'est Malebranche. Il serait à désirer, pour l'honneur de cette congrégation, qu'elle l'eût toujours entouré de la considération et du respect que méritaient ses vertus et son génie. Le grand succès de la *Recherche* lui avait valu, en 1675, les félicitations de l'assemblée générale de l'ordre, présidée par le P. de Sainte-Marthe. Mais, si l'Oratoire inclinait à un cartésianisme platoni-

[1] Malebranche, sa personne et son caractère, *Revue des deux mondes*, 1er avril 1862.

cien, il inclinait aussi, par attachement pour saint Augustin, vers le jansénisme, quoique tous ses membres, à l'exception du P. Quesnel, eussent signé le formulaire [1]. Aussi, dès que Malebranche se fut engagé avec Arnauld dans la querelle sur la grâce, il n'est plus aussi bien vu, ni de la majorité des membres de la communauté, ni surtout de son supérieur, le P. de Sainte-Marthe. Le P. de Sainte-Marthe, thomiste rigoureux, dit le P. Adry, fut très-mécontent du *Traité sur la nature et sur la grâce;* mais, n'osant pas manifester ses sentiments, qu'on eût peut-être interprétés à son désavantage, c'est-à-dire comme favorables au jansénisme, il décria le livre et encouragea les murmures de certains membres de la congrégation. Le P. de Sainte-Marthe et le P. Quesnel, dit à son tour le P. André, le décriaient dans l'Oratoire, chacun à sa manière, comme un homme qui avait des sentiments contraires à ceux de saint Augustin, ce qui le rendit fort odieux à ses confrères. « On lui « causa mille chagrins, qui, nonobstant la fermeté de son courage, lui « firent naître l'envie d'en sortir. » — « On a su, dit encore le P. Adry, du « P. Malebranche, que son général lui causa d'autres chagrins particuliers, « qu'il n'a jamais voulu révéler, mais qui lui firent penser quelque temps « à sortir de l'Oratoire. » Il ne faut pas oublier que les membres de la congrégation n'étaient pas liés par des vœux, et qu'ils étaient libres d'en sortir comme d'y entrer. Au nombre de ces chagrins étaient les désagréments qu'on fit éprouver à quelques-uns de ses confrères, qui lui étaient particulièrement attachés, et, entre autres, au P. Salmon. Le P. Adry ajoute cependant qu'il est faux qu'on ait exigé de lui, comme le prétend l'éditeur des Œuvres d'Arnauld, une rétractation du *Traité de la nature et de la grâce,* et que, sur son refus, on l'ait exilé de Paris [2].

Ce n'est que dans les premières années du XVIIIe siècle, lorsque la querelle avec Arnauld fut terminée, lorsqu'il eut regagné, par sa modestie et sa douceur, le cœur, sinon l'esprit, de la plupart de ses confrères, que Malebranche retrouva le calme et la considération au sein de son ordre. En ce même temps, sa renommée fut au comble en France et en

[1] Malebranche l'avait signé; puis, par scrupule de conscience, il s'était rétracté et avait remis entre les mains d'Arnauld, au temps de leur liaison, cette rétractation, dont celui-ci eut la délicatesse de ne pas faire usage, même au fort de leur querelle sur la grâce. M. Cousin a publié le premier, dans ses Fragments de philosophie cartésienne, le texte de cette rétractation. — [2] Fontenelle fait sans doute aussi allusion à ces tracasseries intérieures lorsqu'il dit, sans plus de détail, « qu'il avait eu à souffrir d'autres contradictions moins éclatantes et plus fâ« cheuses. »

Europe; alors seulement on peut dire, suivant l'expression du P. André, qu'il posséda la terre.

Mais Malebranche, vieux et souffrant, ne devait pas jouir longtemps de ce glorieux repos, de cette méditation paisible de la vérité. Une des plus belles pages de l'histoire du P. André est le récit de la grande maladie que fit Malebranche, en 1696, à la suite des soins assidus donnés à l'édition des *Infiniment petits* de son ami le marquis de l'Hôpital : «Dès les premiers jours, les médecins l'abandonnèrent; «sans doute qu'il se fût condamné lui-même, si un délire continuel ne «l'eût mis hors d'état d'y faire attention. C'est dans ces moments d'aban-«don à l'instinct qu'on a coutume de voir ce qu'un homme a dans le «cœur, ses inclinations, ses vertus, ses défauts, ses dispositions natu-«relles ou acquises, bonnes ou mauvaises. Comme on est alors incapable «de réflexion, et, par conséquent, d'hypocrisie, la nature parle toute «seule et trahit tous les secrets de l'âme. Le P. Malebranche ne s'en-«tretenait, dans ses transports, que de ce qui l'avait occupé toute sa vie, «de Dieu et de ses ouvrages. Dans les égarements de son esprit aliéné, «il revenait sans cesse à ses pieuses méditations, toujours un peu philo-«sophiques, mais, à leur ordinaire, toujours édifiantes. Le sentiment «de ses vives douleurs, au lieu d'exciter ses plaintes, ne faisait, le plus «souvent, que lui rappeler des idées, qui lui étaient si familières, de «la structure du corps humain.» Ainsi Fontenelle nous le montrera, dans sa dernière maladie, spectateur tranquille de sa longue mort et philosophant sur le dépérissement de sa machine.

Malebranche, en effet, devait survivre encore plusieurs années à la maladie racontée par le P. André. Les médecins l'avaient abandonné, disant qu'on lui donnât tout ce qu'il voudrait. Ainsi délaissé, et dévoré par une fièvre ardente, il demanda de l'eau pure, en but abondamment et se trouva mieux. Peu à peu, grâce à ce seul remède, il revint à la vie, sinon à la santé. Depuis lors, l'eau pure, l'eau de rivière, bue en grande abondance, fut son remède favori dès qu'il se sentait quelque incommodité. Il était persuadé, dit Fontenelle, que, quand l'hydraulique était chez nous en bon état, tout allait bien [1].

[1] Renaud d'Élisagaray, savant ingénieur, soldat intrépide, qui inventa tant de machines de guerre et prit part, sous Louis XIV, à un si grand nombres de siéges et d'expéditions maritimes, était, au dire de Fontenelle, tellement malebranchiste, que jamais personne ne l'a été plus parfaitement. Il le fut jusqu'au point de s'opiniâtrer, dans une grave maladie, à se traiter suivant la méthode de son maître. Il but tant d'eau, que les médecins, dit Fontenelle, prétendent absolument qu'il se noya.

Si Malebranche buvait beaucoup d'eau quand il était malade, il prenait beaucoup de café quand il se portait bien; il fut même, selon le P. Adry, un des premiers qui l'employa à Paris, soit pur, soit avec du lait; il ne travaillait jamais sans en avoir pris.

Nous n'avons pas ce récit de la mort de Malebranche, dont le P. André voulait faire, dit-il, le plus bel endroit de son ouvrage [1]. Mais le P. Adry nous a conservé la lettre pathétique et éloquente qu'il adresse au P. Lelong, à la nouvelle de la mort de leur ami commun. Cette lettre, si pleine de douleur, d'amour, d'admiration et d'enthousiasme, est la plus belle oraison funèbre de Malebranche [2].

FRANCISQUE BOUILLIER.

(*La suite à un prochain cahier.*)

[1] *Introduction aux Œuvres philosophiques du P. André,* par M. Cousin. — [2] Voir l'abbé Blampignon, p. 36.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE DES CINQ ACADÉMIES.

La séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut a eu lieu le vendredi 14 août, sous la présidence de M. Paulin Paris.

Le président a ouvert la séance par un discours qui a été suivi de la proclamation du prix biennal fondé par l'empereur et décerné cette année par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce prix a été accordé à M. Jules Oppert pour ses remarquables travaux sur les inscriptions cunéiformes.

La commission du prix de linguistique fondé par Volney a ensuite décerné ce prix à M. Adolphe Pictet, de Genève, pour son ouvrage intitulé : *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs; Essai de paléontologie linguistique.* IIe partie, 1862, 1 vol. in 8°.

La commission a regretté de ne pouvoir disposer d'un autre prix en faveur de M. Steinthal, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern mit besonderer Rüksicht auf die Logik;* 1863, 1 vol. in 8°. — Elle a accordé deux mentions honorables, l'une à M. Ad. Neubauer, auteur d'une *Notice sur la lexicographie hébraïque avec des remarques sur quelques grammairiens postérieurs à Ibn-Djanâh* (1863, 1 vol. in-8°); l'autre à M. Schleicher, pour son *Compendium der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen* (1861-1862, 2 vol. in-8°).

Après la proclamation des prix, M. Wallon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a lu des extraits d'une Vie de Richard II; M. Couder, de l'Académie des beaux-arts, des considérations sur les caractères de l'art en général; M. Baudrillart, de l'Académie des sciences morales et politiques, une étude sur Étienne Pasquier, et M. le général Morin, de l'Académie des sciences, un Essai sur l'assainissement des lieux habités. M. Viennet, de l'Académie française, a terminé la séance par la lecture de plusieurs fables nouvelles.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu, le vendredi 31 juillet, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Paulin Paris.

La séance s'est ouverte par un discours du président, annonçant, dans l'ordre suivant, les prix décernés et les sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS.

Prix ordinaire de l'Académie pour 1863. — Question proposée : « Retracer, d'après « les monuments de tout genre, l'histoire des invasions des Gaulois en Orient: « suivre jusqu'aux derniers vestiges qui subsistent de leurs établissements en Asie « Mineure, de leur constitution autonome, de leur condition sous l'administration « romaine, de leurs alliances avec les divers peuples qui les entouraient; comparer, « pour les mœurs et les usages, les Galates avec les Gaulois de l'Occident. » Ce prix, de la valeur de 2,000 francs, a été décerné à M. Félix Robiou, professeur d'histoire au lycée de Napoléonville, docteur ès lettres.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. Auguste Moutié, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Paris,* 1 vol. gr. in-4°, 1862.

La deuxième médaille à M. Édouard Aubert, pour son ouvrage intitulé : *la Vallée d'Aoste,* 1 vol. in-4°, 1861.

La troisième médaille à M. Gustave Saige, auteur de l'ouvrage ayant pour titre :

de l'Honor, seigneurie territoriale du Languedoc, et particulièrement de l'honor des Juifs, du XIe au XIIIe siècle, 1 cah. in-8° manuscrit.

Des mentions très-honorables ont été accordées : 1° A M. Édouard Fleury, pour l'ouvrage intitulé : *Les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon, étudiés au point de vue de leur illustration; 1re partie, VIIe, VIIIe, IXe, Xe et XIIe siècle,* 1 vol. in-4°, 19 planches, 1863. — 2° A M. Michelant, pour son *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements,* publié sous les auspices du ministère d'État, t. III, 1 vol. in-4°, 1861. — 3° A M. Arthur Forgeais, pour la *Collection des plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par l'auteur; 2e série : Enseignes et pèlerinages,* 1 vol. in-8°, 1862. — 4° A M. l'abbé Lebeurier, pour le *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1362, avec une introduction sur l'histoire et l'organisation du ban et de l'arrière-ban,* 1 vol. in-8°, 1861; et pour sa *Notice historique sur la commune d'Acquigny avant 1790,* 1 vol. in-8°, 1862. — 5° A M. Joannis Guigard, pour la *Bibliothèque héraldique de la France,* 1 vol. in-8°, 1861. — 6° A M. Ernest Semichon, pour l'*Histoire de la ville d'Aumale (Seine-Inférieure) et de ses institutions, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours,* 2 vol. in-8°, 1862.

Des mentions honorables ont été accordées, par ordre alphabétique, à M. Charles Chappuis, pour son *Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette, à l'époque celtique,* 1 vol. in-8°, 1862; — à M. le vicomte R. d'Estaintot, pour l'ouvrage intitulé : *La Ligue en Normandie,* 1588-1594, avec de nombreux documents inédits, 1 vol. in-8°, 1862; — à M. le comte H. de La Ferrière-Percy, pour l'ouvrage intitulé : *Marguerite d'Angoulême (sœur de François Ier); son livre de dépenses* (1540-1549); *étude sur ses dernières années,* 1 vol. petit in-8°, 1862; — à M. Le Brun-Dalbanne, pour ses *Recherches sur l'histoire et le symbolisme de quelques émaux du trésor de la cathédrale de Troyes,* 1 vol. in-4°, 1862; — à M. Le Métayer-Masselin, pour sa *Collection des dalles tumulaires de la Normandie, reproduites par la photographie d'après des estampages exécutés par l'auteur,* 1 vol. in-4°, 1861; — à M. Amédée Piette, pour ses *Itinéraires gallo-romains, dans le département de l'Aisne,* 1 vol. in-8°, 1862; — à M. Louis Spach, pour ses *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin,* 1 vol. in-8°, 1862.

Prix Gobert. — L'Académie a décerné le premier de ces prix à M. Aurélien de Courson, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne,* 1 vol. in-4°, avec carte, 1863.

Le second prix est maintenu à M. d'Arbois de Jubainville, pour l'*Histoire des ducs et des comtes de Champagne,* 4 vol. in-8°.

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique (fondation de M. Allier de Hauteroche) est décerné à M. Franz Streber, pour son ouvrage intitulé : *Ueber die sogennanten Regenbogen-Schüsselchen,* 1 vol. in-8°, avec planches, 1860-1861.

Prix Bordin. — L'Académie avait proposé, pour sujet du prix qu'elle devait décerner en 1863, la question suivante : « Examen des sources du *Speculum historiale* « de Vincent de Beauvais. Distinguer les portions du *Speculum* qui ont été emprun- « tées à des ouvrages dont le texte original nous est parvenu. Signaler ce qui a été « tiré d'ouvrages perdus ou inédits et ce qui est l'œuvre personnelle de Vincent de « Beauvais. »

L'Académie a décerné ce prix, de la valeur de 3,000 francs, à M. Edgar Boutaric.

Prix fondé par M. Louis Fould. — Ce concours, dont la seconde période triennale expirait en 1863, est prorogé jusqu'au 1er janvier 1866.

PRIX PROPOSÉS.

L'Académie rappelle qu'elle a mis au concours, pour l'année 1864, la question suivante : « Faire une étude comparée de la liturgie grecque et de la liturgie ro- « maine dans l'antiquité païenne, en prenant pour exemple une cérémonie impor- « tante et officielle de l'un et de l'autre culte, dont on présentera un tableau aussi « complet qu'il est possible, à l'aide des textes et des monuments figurés de tout « genre. »

Elle rappelle, de plus, qu'elle a prorogé en 1864 la question suivante : « Recher- « cher les plus anciennes formes de l'alphabet phénicien; en suivre la propagation « chez les divers peuples de l'ancien monde; caractériser les modifications que ces « peuples y introduisirent afin de l'approprier à leurs langues, à leur organe vocal, « et peut-être aussi quelquefois en le combinant avec des éléments empruntés à d'au- « tres systèmes graphiques. »

L'Académie propose, pour sujet du prix annuel à décerner en 1865, la question nouvelle qui suit : « Déterminer la date et la valeur des différents textes de la chro- « nique de Froissart. Distinguer ce qui appartient en propre à cet historien; indi- « quer les emprunts qu'il a faits à ses devanciers et les interpolations ou les rema- « niements que son œuvre a pu subir. »

Chacun de ces prix sera de la valeur de 2,000 francs.

Le prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, sera dé- cerné, en 1864, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le mois de janvier 1863.

Trois médailles, de la valeur de 500 francs chacune, seront décernées aux meil- leurs ouvrages manuscrits, ou publiés dans le cours des années 1862 et 1863, sur les *Antiquités de la France*, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1864.

Prix Bordin. — M. Bordin, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels, qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour sujet d'un prix à décerner en 1864, la question suivante : « Rechercher l'âge et les origines des ouvrages et des frag- « ments qui nous sont parvenus sous le nom d'Hermès Trismégiste. Donner une nou- « velle traduction, latine ou française, de ces textes, en les éclairant par les docu- « ments grecs, tels que les livres attribués à Plutarque *sur Isis et Osiris*, à Iamblique « *sur les Mystères des Égyptiens*; par les fragments de doctrines égyptiennes épars dans « divers auteurs; enfin par les résultats que l'on peut considérer comme acquis à la « science dans l'étude des monuments hiéroglyphiques. »

Elle rappelle, de plus, qu'elle a prorogé en 1864 la question suivante : « Faire « connaître, d'après les textes publiés ou inédits, lesquels de nos anciens poëmes, « comme *Roland, Tristan, le Vieux-Chevalier, Flore et Blanchefleur, Pierre de Provence* « et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XIIe siècle, et rechercher l'ori- « gine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. »

L'Académie propose, pour sujet du même concours en 1865, la question ainsi conçue : « Réunir toutes les données géographiques, topographiques et historiques, « sur la Palestine, disséminées dans les deux Talmuds, dans les Midraschim et dans « les autres livres de la tradition juive (Megillath-taanith, Séder, Olâm, Siphra,

« Siphri, etc.). Présenter ces données dans un ensemble systématique, en les soumettant à une critique approfondie et en les comparant à celles que renferment « les écrits de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme, et d'autres auteurs ecclésiastiques « ou profanes. »

Chacun de ces prix sera de la valeur de 3,000 francs.

Prix de M. Louis Fould. — Le prix de la fondation de M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès,* sera décerné, s'il y a lieu, en 1866.

L'auteur de cette fondation, amateur distingué des arts de l'antiquité, a voulu engager les savants à en éclairer l'histoire dans sa partie la plus reculée et la moins connue. Il a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de 20,000 francs pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure *Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.* Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers.

« Les concurrents, tout en s'appuyant sans cesse sur les textes, devront apporter « le plus grand soin à l'examen des œuvres d'art de toute nature que les peuples « de l'ancien monde nous ont laissées, et s'efforcer d'en préciser les caractères et « les détails, soit à l'aide de dessins, de calques ou de photographies, soit par une « description fidèle qui témoigne d'une étude approfondie du style particulier à « chaque nation et à chaque époque. »

Les ouvrages envoyés au concours seront jugés par une commission composée de cinq membres : trois de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de celle des sciences, un de celle des beaux-arts. Le jugement sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'an 1866.

Tous les savants français et étrangers, excepté les membres regnicoles de l'Institut, sont admis au concours.

Les ouvrages écrits *en français* ou *en latin* seront reçus jusqu'au 1er janvier 1866.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Questions proposées pour les travaux de l'École française d'Athènes en 1863-1864.

Quelques-unes de ces questions ont été reproduites cette année d'après les programmes précédents. Nous citerons seulement les deux dernières, la cinquième et la sixième, qui sont proposées pour la première fois.

« Recherches sur l'établissement du christianisme en Grèce et particulièrement « dans l'Attique. 1° Faire connaître l'emplacement des églises; indiquer leur vocable; « rechercher quelles sont celles qui paraissent avoir été élevées sur les ruines de « temples anciens, et signaler tout ce qui, dans les fêtes et les usages locaux, peut « se rattacher à des traditions de l'antiquité. 2° Compléter et rectifier, d'après les ins- « criptions chrétiennes, les diplômes et les historiens byzantins, les parties de l'*Oriens* « *christianus* de Lequien qui se rapportent à des métropoles de la Grèce. »

« Étudier les variétés de la prononciation dans les diverses parties de la Grèce et « les rapports qu'elle peut conserver avec les anciens dialectes. Indiquer les contrées « où l'itacisme et particulièrement la confusion de l'H et de l'Υ avec l'I n'a pas en- « tièrement prévalu. Montrer les altérations que les changements de la prononciation « ont amenées dans la langue parlée, et présenter quelques aperçus sur les moyens



« de faire cesser le désaccord entre la prononciation usitée dans une partie des écoles « de l'Occident et celle des Grecs modernes. »

ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES.

L'Académie déclare que les élèves de l'École impériale des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté de M. le ministre de l'Instruction publique du 18 février 1863, rendu en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette École, sont : MM. Tuetey (Alexandre), Guiffrey (Jules-Marie-Joseph), Joigny (Edmond-Marie-Augustin), Deprez (Marie-Michel-Denis), De Laborde (Valentin-Alexandre-Auguste-Joseph), De Fleury (Pierre-Paul-Fouquet-Armand), Roulland (Léon).

Après la proclamation et l'annonce des prix, M. Guigniaut, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Frédéric Creuzer, associé étranger de l'Académie. On a entendu ensuite le rapport de M. Alfred Maury, au nom de la commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours, et le rapport de M. E. Egger, au nom de la Commission de l'École française d'Athènes, sur les travaux des membres de cette école. M. Wallon a terminé la séance par la lecture d'un récit historique de l'insurrection des paysans en Angleterre en 1381.

M. Berger de Xivrey, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Saint-Sauveur (Seine-et-Marne), le 29 juillet 1863.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Eugène Delacroix, membre de l'Académie des beaux-arts, est mort à Paris, le 13 août 1863.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1863.

TRAGICORUM LATINORUM RELIQUIÆ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

PREMIER ARTICLE.

Pourquoi Rome n'a-t-elle pas eu de tragédie? Pourquoi ne pouvait-elle pas en avoir? La critique s'est quelquefois posé ces questions et y a même trouvé des réponses. Elle cherchait la tragédie des Romains où elle n'était point, dans ces déclamations de Sénèque, souvent si brillantes, si éloquentes, mais généralement étrangères au véritable esprit de la scène et soupçonnées à bon droit de ne l'avoir point abordée. Elle ne remontait même pas jusqu'à cette *Médée* d'Ovide, ce *Thyeste* de Varius, égalés par Quintilien[1], non sans quelque prévention sans doute, aux plus belles œuvres du théâtre grec; jusqu'à ces tragédies de Pollion, que Virgile[2] et Horace[3], non moins prévenus, peut-être, avaient proclamées dignes du cothurne de Sophocle. Encore moins tenait-elle compte de ce qui avait précédé, de deux siècles d'inspiration toute dramatique, auxquels la tragédie n'a pas plus manqué que la comédie[4].

[1] *Inst. orat.* X, I. Cf. Tacit. *Dial. de orat.* XII; Martial. *Epigr.* VIII, 18. — [2] *Buc.* VIII, 6 sqq. Cf. III, 84. — [3] *Od.* II, 1, 9 sqq. Cf. *Sat.* I, x, 42. — [4] Beaucoup moins, si l'on en croyait cette assertion, pour nous bien étrange, de Quintilien (*Inst. orat.* X, 1) : « in comœdia maxime claudicamus. »

Et en effet, la voie une fois ouverte par Livius Andronicus et par Névius, en même temps que Plaute, Cécile et Térence, pour ne rappeler que les grands noms, accommodaient à leurs génies divers et au goût de la scène latine la comédie nouvelle des Grecs, que, plus hardi, Afranius l'habillait de cette toge qui n'eût pas mal été à Ménandre, a dit ou répété Horace[1], un peu ironiquement, il est vrai :

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro;

en même temps, sur la même scène, tout le répertoire tragique d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, se reproduisit dans les images qu'en exprimaient à l'envi trois poëtes surtout, comme chez les Grecs, Ennius, Pacuvius, Attius. Avec quel succès? on peut le conclure de leurs longues carrières dramatiques, de leurs compositions multipliées, des grands effets attestés par certains récits[2], et en particulier par ces beaux vers où Horace nous montre, en présence d'un art déjà vieilli pourtant et près de finir, la puissante Rome qui le contemple, à l'étroit dans son vaste théâtre :

Arcto stipata theatro
Spectat Roma potens[3].

Avec quel talent? nous l'apprenons encore d'Horace, peu partial assurément pour l'ancienne littérature latine, mais à laquelle, dans son esprit de justice, il se plaît à reconnaître un certain souffle tragique, une heureuse hardiesse, qu'il loue d'avoir osé abandonner la trace des Grecs, pour célébrer des faits nationaux, traiter des sujets domestiques :

Nam spirat tragicum satis, et feliciter audet...[4]

Nec minimum meruere decus, vestigia græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere togatas[5].

nous l'apprenons aussi de Velleius Paterculus, qui n'a pas craint d'attribuer aux trois tragiques latins un génie rival de celui des grands tragiques grecs[6]. Un fait qui témoigne, ce me semble, de la puissance,

[1] *Epist.* II, I, 57. — [2] Cic. *De Fin.* V, XXII; *De Amic.* VII. — [3] *Epist* II, I, 60. — [4] *Epist.* II, I, 166. — [5] *Ad Pison.* 286. — [6] *Hist.* II, IX : « Clara etiam per idem ævi

de la valeur de l'ancienne tragédie latine, c'est que, comme la comédie, qui, en ce même temps, a formé le grand acteur comique Roscius, elle a formé, elle, un des plus grands tragédiens dont on ait gardé le souvenir, le pathétique et sublime Ésopus. L'histoire d'aucun théâtre ne fait mention de représentations tragiques comparables à celles où Ésopus, interprète inspiré d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, se transformant tout à coup en orateur politique, détournant aux pensées du moment les paroles de ses rôles, pleura et fit pleurer les Romains sur Cicéron, sur le père de la patrie indignement exilé, réclama son rappel, salua son retour. C'est chez Cicéron lui-même[1] que se lit l'éloquent récit de ces scènes extraordinaires, où revit pour nous tout entière, avec ses poëtes, son acteur et son public, l'ancienne tragédie latine. Les œuvres de Cicéron, toutes semées de beaux passages de cette tragédie, dont sa mémoire était pleine, sont même comme le dernier théâtre où elle se soit produite : car déjà les progrès d'une langue que le grand orateur avait amenée à tant de pureté, d'élégance et d'harmonie, l'avénement d'une poésie parée, par l'art nouveau d'un Lucrèce, d'un Catulle, de grâces encore inconnues, commençaient à la faire paraître bien inculte et bien rude, à l'éconduire des plaisirs d'une société au goût, à l'oreille de laquelle elle ne suffisait plus, à la reléguer parmi ces monuments du passé plus révérés que visités, que recherchent seules la curiosité respectueuse des amis des lettres, l'attention rétroactive des critiques, des grammairiens.

Grâce à Cicéron plus qu'à tout autre écrivain de Rome, grâce aussi aux grammairiens latins, il s'est conservé de ce théâtre tragique quelques restes recueillis d'abord avec empressement par les modernes, puis longtemps abandonnés, oubliés, et auxquels l'attention et la faveur ne sont guère revenues que de nos jours. Les Étienne n'avaient pas négligé de les comprendre dans le corps d'ouvrage où ils ont rassemblé, en 1564, tous les débris, quels qu'ils fussent, de la poésie latine[2] ; une bonne part avait trouvé naturellement sa place, en 1590, dans l'Ennius

« spatium fuere ingenia in togatis Afranii, in tragœdiis Pacuvii atque Attii usque in « Græcorum ingeniorum comparationem evecta, magnumque inter hos ipsos facientis « operi suo locum Ennii. » (Cf. Cic. *Tusc.* I, II.) — [1] *Pro Sext.* LV sqq. Ces allusions, auxquelles prêtait la tragédie latine, et qui témoignent de son succès, n'étaient pas rares. (Voy. Cic. *ad Attic.* II, XIX ; XVI, II ; *Philipp.* I, XV ; X, IV ; Suet. *Cæs.* LXXXIV, etc. — [2] *Fragmenta veterum poetarum latinorum Accii, etc. collecta digestaque a Roberto Stephano et Henrico filio*, Paris. 1564. Ils ont été compris de même dans le recueil de Jos. Scaliger : *Poetarum veterum catalecta*, Lugd. Batav. 1617 ; dans celui de Mattaire, Lond. 1713 ; dans la *Collectio Pisaurensis omnium poetarum*, Pisaur. 1766, etc.



de Columna[1]; mais bientôt il leur fut consacré des recueils spéciaux : en 1594, celui de Del Rio[2]; en 1620, celui de Scriverius et de Vossius[3]. Là devait s'arrêter, et pour longtemps, leur fortune. Plus de deux siècles se passèrent sans qu'il fût accordé à cette portion, pourtant considérable, de la littérature latine, d'autre marque de souvenir que l'édition, le commentaire de la *Médée* d'Ennius, donnée par H. Planck, en 1807[4], et, en 1816, les curieuses recherches de Fr. Osann[5]. Mais enfin, aux longs et trop légers dédains de la critique répliquèrent, par de très-bons, très-persuasifs arguments, en 1822, M. Lange[6]; en 1834, M. Regel[7]. Dans l'intervalle, en 1823, M. Bothe avait ajouté à sa collection des poëtes de la scène latine[8] un volume de fragments, tant tragiques que comiques. Ce fut comme un appel fait aux études, appel renouvelé chez nous, en 1843, par un choix de fragments des tragiques latins, dans un savant et utile recueil de M. Egger[9]. On pardonnera à l'auteur de cet article de rappeler que, dans l'année 1833, et plus d'une fois dans celles qui suivirent, la tragédie latine fut le sujet de ses cours à la Faculté des lettres de Paris; qu'un peu plus tard, en 1856, elle fournit aussi le sujet d'une thèse[10] érudite, judicieuse, élégante, soutenue devant la même faculté par M. G. Boissier. Des dissertations de ce genre sur tel ou tel des tragiques latins ou de leurs ouvrages, comme, par exemple, en 1822 et 1826, celles de Naeke et de Stieglitz sur le *Dulorestes* de Pacuvius[11], n'ont certes pas manqué à la docte et active Allemagne. Depuis un assez grand nombre d'années déjà, que de disputes savantes dans ses thèses, ses monographies, ses journaux, sur les difficultés de l'histoire du théâtre grec et du théâtre romain, sur leur correspondance rendue si obscure par la perte des monuments, sur la restitution, l'interprétation des fragments, leur attribution à un

[1] Voyez *Journal des Savants*, cahier d'octobre 1862, p. 586 et suiv. — [2] *Martini, Antonii Delrionis, ex societate Jesu, Syntagma tragœdiæ latinæ, in tres partes distinctum*, Antuerp. 1594; plusieurs fois réimprimé à Paris en 1607, en 1619. — [3] *Collectanea tragicorum veterum latinorum a Petro Scriverio; notis illustrata a Gerh. J. Vossio*, Lugd. Bat. 1620. — [4] *Q. Ennii Medea commentario perpetuo instructa, cum fragmentis quæ in Hesselii, Merulæ aliisque hujus poetæ editionibus desiderantur*. Accedit disputatio *de origine atque indole veteris tragœdiæ apud Romanos*, Gotting. 1807. — [5] *Analecta critica poesis Romanorum scenicæ reliquias illustrantia*, Berl. 1816. — [6] *Vindiciæ tragœdiæ romanæ*, Leips. 1822. — [7] *Diversa virorum doctorum de re tragica Romanorum judicia sub examen vocata*, Gotting. 1834. — [8] *Poetarum Latii scenicorum fragmenta* recensuit Frid. Henric. Bothe, Halberstad. 1823. — [9] *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, Paris, 1843. — [10] *Le poëte L. Attius. Étude sur la tragédie latine pendant la République*, par G. Boissier, 1857. — [11] *Comment. de Pacuvii Duloreste*, Bonn. 1822; *De M. Pacuvii Duloreste*. Lips. 1826.

ouvrage, à un modèle déterminé; vaste et un peu confuse polémique, où, parmi tant de noms qu'on pourrait citer, brille d'un éclat particulier celui de l'illustre archéologue M. Welcker[1] ! Ainsi a été préparé, suscité, l'utile volume par lequel M. Ribbeck, qui, lui-même, avait déjà pris part, en 1847, à ce mouvement[2], a remplacé, en 1852, le recueil, devenu trop insuffisant, de M. Bothe. C'est là que désormais on ira chercher[3], on étudiera en toute confiance les fragments des tragiques latins, ramenés, par la collation patiente des manuscrits, par les procédés sévères de la critique contemporaine, à une forme enfin plus exacte; rapportés avec plus de certitude, ou du moins de vraisemblance, au poëte, au drame, à la scène, au modèle grec dont ils proviennent. La forme du livre le rend, il est vrai, moins propre à être lu que consulté, et encore non sans quelque peine. On ne peut qu'approuver, avec l'*Index verborum* qui le termine et est d'une grande ressource pour les recherches, les deux classes de notes placées continûment au-dessous du texte, et donnant, la première les passages des auteurs desquels ce texte est tiré, la seconde, les leçons diverses des manuscrits et des éditions. Mais, d'autre part, la distribution des fragments en plusieurs séries, d'après la certitude plus ou moins grande de leur provenance; la séparation de ces fragments et des observations qui s'y rapportent dans les *quæstiones scenicæ* placées à la fin du volume; par suite, la nécessité d'aller à tout instant de cette dernière partie de l'ouvrage à plusieurs autres, au moyen de numéros qui indiquent la correspondance; une controverse constante avec les nombreux philologues allemands qui ont traité les mêmes questions; des renvois sommaires à leurs dissertations supposées connues et sous les yeux; enfin, une latinité savante, mais difficile, plus difficile quelquefois que ce qu'elle commente; tout cela fait de ce livre un instrument de travail d'un usage assez peu commode. Il n'en paraîtra pas moins un livre excellent à ceux que ne décourageront pas ces vices de forme, dont plusieurs n'étaient peut-être pas évitables. Un tel recueil offre le pendant de ces ruines de théâtres antiques dégagées, par des soins intelligents, du sol qui les recouvrait, des constructions étrangères qui les masquaient, des compléments maladroits qui les dénaturaient; reparaissant au jour dans l'état réel où les avaient laissées les dégradations du temps et des hommes, et, par le

[1] *Die Griechisch-römischen Tragœdien* (*Rheinisch. Mus.* Suppl. 1841). — [2] *In tragicos Romanos collectanea*, 1847. — [3] Ainsi a fait, en 1854, M. J. Vahlen dans ses *Ennianæ poesis reliquiæ*. C'est d'après le recensement de M. Ribbeck qu'il a donné les fragments tragiques de son auteur.

spectacle de leur ordonnance, rompue mais sensible encore, invitant la science de l'archéologue et de l'architecte, ou la simple imagination du voyageur, à retrouver, à restituer le monument primitif.

Nous avons déjà pénétré dans cet autre théâtre que nous rend M. Ribbeck, pour y chercher la trace trop effacée de Livius Andronicus et de Névius[1]. Cherchons-y maintenant une trace bien autrement apparente, celle d'Ennius, leur glorieux successeur, qui les a laissés bien loin derrière lui, sinon dans la comédie, à laquelle cet introducteur universel de tous les genres de composition n'a touché qu'en passant, du moins dans la tragédie, dont il a fait, ainsi que de l'épopée, le but principal et constant de son ambition littéraire.

Cela ressort de deux dates qu'il est intéressant de rapprocher. L'an de Rome 581 et de son âge le soixante-septième, il travaillait encore à ses *Annales*[2]; en 584, âgé de soixante et dix ans et bien près de sa fin, il donnait encore une tragédie, son *Thyeste*[3]. Or ses travaux épiques et dramatiques remontaient à l'année 554, où il fut amené à Rome par Caton. Ils se distribuent par conséquent, dans un cours en quelque sorte parallèle, entre les trente dernières années de sa vie.

Autre rapprochement. A l'étendue de ses *Annales* embrassant dans leurs dix-huit livres toute l'histoire de Rome, depuis ses origines fabuleuses jusqu'au temps du poëte, répondait le grand nombre de ses tragédies. Ce nombre, au reste, est difficile à fixer avec précision. Bothe en compte vingt-huit, qui, abstraction faite d'un prétendu drame de *Scipion*, lequel était un poëme historique, et d'une *Alceste* admise d'après une indication fort douteuse, de l'aveu même du critique, se réduisent à vingt-six. Or ces vingt-six, après un examen plus sévère de l'autorité et de la valeur des témoignages, ont été réduites par M. Ribbeck à vingt-deux[4], ce qui est encore un chiffre considérable.

Les tragédies d'Ennius, comme, auparavant, celles de Livius Andronicus et de Névius, comme, depuis, celles de Pacuvius et d'Attius, n'étaient d'ailleurs que des reproductions plus ou moins libres de tragédies grecques; et la première question que suggère la lecture de ce qui en est resté, question que l'insuffisante clarté des fragments et des témoignages ne permet pas toujours de résoudre, est celle du modèle particulier auquel chacune peut être rapportée.

[1] Voyez *Journal des Savants*, cahier de mai 1862, p. 287. — [2] A. Gell. *Noct. attic.* XVII, XXI. — [3] Cic. *Brut.* XX. — [4] *Achilles*, *Achilles* (Aristarchi), *Ajax*, *Alcumæo*, *Alexander*, *Andromacha æchmalotis*, *Andromeda*, *Athamas*, *Cresphontes*, *Erechtheus*, *Eumenides*, *Hectoris Lustra*, *Hecuba*, *Iphigenia*, *Medea* (Atheniensis), *Medea* (exsul), *Menalippa*, *Nemea*, *Phœnix*, *Telamo*, *Telephus*, *Thyestes*.

Une d'elles avait été faite très-certainement d'après les Euménides d'Eschyle. Cicéron parle quelquefois des Furies amenées par les poëtes sur le théâtre, et qui ne sont autres, dit-il, que le remords[1]. Peut-être ces allusions à un des spectacles les plus frappants de la scène tragique de Rome désignaient-elles, entre autres pièces, les *Euménides* d'Ennius. Il est étonnant qu'on ne rencontre nulle part, dans ce qui est resté, ou ce qu'on a raconté de ces tragédies, aucune trace d'une reproduction semblable des deux premières parties de la trilogie d'Eschyle, de l'Agamemnon, des Choéphores. Les Euménides en sont inséparables, n'ayant été faites que pour résoudre l'insoluble problème moral qui y est posé. Comment croire qu'Ennius les ait détachées de cet ensemble?

On voit que nous ne pouvons être bien sûrs de connaître le chiffre total des ouvrages tragiques d'Ennius, puisque, si on a des raisons pour le réduire, on n'en manque pas, non plus, pour l'augmenter. D'autres pièces d'Ennius prêtent à la même conjecture et par conséquent à l'extension de son catalogue tragique. Par exemple, sous ce titre *Médée*, on a, d'après le sens des fragments, aperçu deux tragédies différentes, *Médée à Corinthe*, *Médée à Athènes*, et même une troisième, *Medus*, que M. Ribbeck[2], il est vrai après avoir distingué et admis les deux autres, renvoie à Pacuvius.

D'Eschyle donc Ennius avait emprunté au moins ses *Euménides;* de Sophocle, son *Ajax*, auquel il faut peut-être ajouter son *Athamas* et son *Télamon*. On peut parler avec plus d'assurance de ses emprunts au théâtre d'Euripide. A l'Hécube, à l'Iphigénie en Aulide, à la Médée du poëte grec s'ajustent très-exactement l'*Hécube*, l'*Iphigénie*, la *Médée* d'Ennius, ou du moins ce qu'on en possède, des fragments précisément beaucoup plus nombreux que ceux d'aucune autre pièce de son théâtre. Quant à ces derniers, il y en a bon nombre qui, par leur ressemblance avec ce qui subsiste de certaines tragédies perdues d'Euripide, conduisent à reconnaître, avec quelque évidence, comme des imitations de ces tragédies, par exemple l'*Alexandre*, l'*Andromède*, l'*Érechthée*, la *Ménalippe*, le *Phénix*, le *Télèphe* du poëte latin. C'est, d'ailleurs, un fait général que cette préférence des imitateurs latins de la tragédie grecque pour Euripide. Elle était bien naturelle : Euripide, j'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque, était, des trois grands maîtres de la scène grecque, le plus voisin par sa date, le plus accessible par ses défauts mêmes, le plus séduisant par ses beautés pathétiques, morales, senten-

[1] *Pro Sextio Roscio Amerino*, XXIV (en 673); *In Pisonem*, XX, XLVI (en 698). — [2] P. 86,293.

cieuses, le plus en rapport avec l'esprit philosophique déjà éveillé à Rome.

Dans quelle mesure les tragédies grecques, et particulièrement les tragédies d'Euripide, étaient-elles reproduites par Ennius? Était-ce, comme chez nous, avec suppression des chœurs? On l'a dit, mais sans fondement et contrairement à des témoignages formels[1]. Dans les *Euménides* d'Ennius comme dans celles d'Eschyle, le principal personnage c'était le chœur, et Cicéron a cité[2] des vers, déjà bien élégants, où l'on a reconnu[3], avec vraisemblance, les vœux qu'à la fin de la pièce grecque, sur la demande de Minerve et en retour du domicile qui leur était accordé par la déesse dans sa ville d'Athènes, formaient les Euménides pour la prospérité du sol athénien[4] :

Qu'on y voie le ciel toujours brillant, les arbres toujours verdissant, sur la vigne riante le pampre s'épaississant, sous l'abondance des fruits les rameaux se courbant, dans les champs prodigues des moissons, des fleurs en tous lieux, des sources jaillissantes, des prés revêtus d'herbe...

Cœlum nitescere, arbores frondescere,
Vites lætificæ pampinis pubescere,
Rami baccarum ubertate incurviscere,
Segetes largiri fruges, florere omnia,
Fontes scatere, herbis prata convestirier[5].

D'autres fragments appartenant également au personnage du chœur se rencontrent encore dans ce qui reste des tragédies d'Ennius, et notamment de sa *Médée*. On a[6] les vers par lesquels le chœur, au moment de l'accomplissement du crime médité par l'épouse irritée de Jason, invoquait le secours des dieux :

Jupiter, et toi, Soleil, à qui rien n'échappe, dont la lumière embrasse et la mer, et la terre, et le ciel, vois ce forfait, et, avant qu'il s'accomplisse, préviens-le.

Juppiter, tuque adeo summe sol qui omnis res inspicis,
Quique lumine tuo maria, terram, cœlum contines,
Inspice hoc facinus, priusquam fiat : prohibessis scelus[7].

[1] Varr. *De Ling. lat.* VI, 6; A. Gell. *Noct. attic.* XIX, x. — [2] *Tuscul.* I, xxviii. — [3] God. Hermann, *Dissert. de Æschyli Philocteta*, 1826. (Cf. *Opuscul.* 1828, t. III, p. 113; O. Ribbeck, p. 270.) — [4] Æschyl. *Eumen.* ed. Boisson. v. 892, 928, sqq. — [5] Texte de M. Ribbeck, p. 217. — [6] Prob. in Virg. *Buc.* VI, 31. (Cf. Euripid. *Med.* v. 1242, sqq.) — [7] Texte de M. Ribbeck, p. 40; cf. 250. Ces vers sont scandés diversement par les critiques.

Des passages de ce genre ne sont pas rares non plus dans les fragments tragiques de Pacuvius et d'Attius, et achèvent de contredire cette assertion gratuite que le chœur a manqué à la tragédie latine. S'il en avait été ainsi, pourquoi Horace aurait-il pris la peine d'enseigner aux Pisons [1] comment, dans une tragédie, il faut faire usage du chœur? Sans doute le chœur n'était pas tout à fait à Rome ce qu'il avait été à Athènes : il n'occupait plus l'orchestre réservé aux siéges des sénateurs et des principaux magistrats; il n'y exécutait plus ces évolutions auxquelles répondait la distribution de ses chants en strophes, antistrophes, épodes; placé sur la scène même, il faisait probablement entendre, par la bouche d'un coryphée, une sorte de monologue chanté, dans le genre de ceux qui marquent les entr'actes des tragédies de Sénèque. « Qu'entre les actes, « dit Horace, le chœur ne chante rien qui n'aille au but de la pièce, qui « ne s'y rattache. »

.....neu quid medios intercinat actus
Quod non proposito conducat et hæreat apte [2].

Je n'insiste pas sur une différence bien plus considérable; je me garde de redire, ce qui a été si bien dit [3], à quel point, transporté d'Athènes à Rome, le chœur était déchu de son inspiration lyrique.

Dans les pièces empruntées par Ennius à Euripide, le prologue n'était pas non plus supprimé, comme il l'est chez nous. On peut alléguer les premiers vers de sa *Médée*, tant de fois cités [4], et qu'il est intéressant de comparer avec le début bien autrement aisé et élégant de la *Médée* grecque [5]; quelques mots de son *Andromède* où l'on a reconnu la traduction de l'invocation à la nuit par laquelle s'ouvrait l'Andromède d'Euripide; d'autres vers encore rapportés sans nom d'auteur par Cicéron [6], qui en loue le ton tragique, qui en atteste le grand effet, vers un peu chargés toutefois, si on les compare à ce dont ils semblent une bien libre imitation, au prologue de l'Hécube grecque [7].

[1] *Ad Pison.* 193 sqq. — [2] *Ibid.* 194. — [3] M. Villemain, *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique dans ses rapports avec l'élévation morale et religieuse des peuples*, 1859, ch. XIV. (Voir, sur cet ouvrage, le *Journal des Savants*, cahiers d'août 1859 et d'avril 1860.) — [4] Cic. *Rhet. ad Herenn.* II, XXII; *De Invent.* I, XLIX; *Topic.* XVI; *De Fato*, XV; *De nat. deor.* III, XXX; Quintilian. *Inst. orat.* V, X; Priscian. *De metr. comment.* etc. — [5] Qu'il me soit permis de renvoyer, pour cette comparaison, à mes *Études sur les tragiques grecs*, 2e édit. 1858, t. III, p. 120 sqq. — [6] *Tuscul.* I, XVI. — [7] Voir, pour cette autre comparaison, les mêmes *Études*, t. III, p. 367.

M. Ribbeck, qui ne les comprend pas parmi les fragments de l'*Hécube* latine, est plus hardi[1] en regardant comme ayant dû appartenir au prologue de l'*Alexander* le récit du songe d'Hécube qu'allègue encore Cicéron en compagnie du songe d'Ilia, ce beau morceau des *Annales*[2].

Les tragédies d'Ennius avaient donc, comme les tragédies grecques dont elles relevaient, des chœurs appropriés il est vrai aux convenances de la scène latine, et, quand le poëte suivait Euripide, des prologues. Quel en était d'ailleurs le caractère? la fidélité d'une traduction? la liberté d'une imitation? Il ne faut pas trop en croire Cicéron quand il les appelle *fabellas latinas ad verbum a Græcis expressas*[3]. Dans un autre endroit il en parle comme d'imitations libres[4], et il ne dit rien de trop assurément, tant il se trouve dans ces copies d'altérations, soit involontaires, soit volontaires, du modèle.

Tout Grec d'origine qu'était Ennius, cela ne l'a pas empêché de se tromper sur le sens de certains passages. Dans la Médée d'Euripide[5], Médée dit aux femmes corinthiennes qui l'appellent :

Femmes de Corinthe, je sors de ma maison, pour que vous n'ayez pas à me reprocher un refus.

Ennius entend qu'elle s'excuse d'avoir quitté sa patrie, et lui prête cette maxime, qui n'est pas dans le grec :

Beaucoup, loin de leur patrie, ont bien fait leurs affaires et celles du public; beaucoup, pour y avoir passé leur vie, ont été désapprouvés.

Multi suam rem bene gessere et publicam patria procul,
Multi, qui domi ætatem agerent, propterea sunt improbati[6].

[1] P. 259. — [2] *De Divin.* I, XXI, 42. (Voir *Journal des Savants*, cahier de décembre 1862, p. 756 et suiv.) — [3] *De Finib.* I, II, IV. Un exemple curieux de cette fidélité littérale se trouve dans un vers où, selon l'observation de Varron (*De Ling. lat.* VII, LXXXII), Ennius, suivant de trop près Euripide, a fait à l'étymologie grecque du nom d'Andromaque cette allusion que ne pouvait comprendre le public latin :

Andromachæ nomen qui indidit, recte indidit.

— [4] « ...qui non verba sed vim græcorum expresserunt poetarum. » (*Acad.* I, III.) — [5] Ed Boisson. v. 214. — [6] Cic. *Fam.* VII, VI. Je cite encore ces vers, refaits de bien des manières, d'après le texte de M. Ribbeck, p. 38. (Cf. 249.)

De telles méprises devaient être rares, surtout chez Ennius. Le plus souvent, s'il est infidèle à son texte, ce n'est pas faute de l'entendre, mais par le tort d'une langue encore rude, sans souplesse, sans harmonie, qui se prête difficilement à suivre l'allure facile, élégante, du grec, à reproduire son éclat sonore.

Le peuple l'emporte en cela sur son roi ; le peuple peut pleurer ; le roi ne le peut sans honte.

Plebes in hoc regi antestat loco : licet
Lacrumare plebi, regi honeste non licet [1].

Voilà des vers qui, dans leur vieux tour, ont de la précision, de l'énergie; mais ils ne paraîtront pas sans sécheresse, sans froideur sentencieuse, à quiconque les rapprochera de ceux où, chez Euripide[2], nous pouvons ajouter chez Racine[3], Agamemnon se plaint si éloquemment de l'esclavage du rang suprême, qui ne lui permet pas de s'abandonner librement à sa douleur.

Plebes, c'est là une expression toute romaine; ailleurs, dans les fragments du *Télèphe* vous rencontrez *plebeius :*

Pour un homme du peuple, oser parler c'est presque un crime.

Palam mutire *plebeio* est piaculum [4].

L'Achille qu'Ennius fait parler d'après Aristarque se désigne lui-même ou bien le héraut le désigne, Plaute s'en est souvenu et en a plaisanté [5], par le titre d'*imperator :*

Faites silence et prêtez-moi votre attention : ainsi l'ordonne votre général.

Silete et tacete, atque animum advortite :
Audire vos jubet *imperator* [6].

Pour être à peu près inévitables ces déguisements-là ne sont pas sans inconvénients; ils altèrent quelque peu la physionomie de l'original,

[1] Hieron. *Epitaph. Nepotiani.* O. Ribbeck, p. 86, 256. — [2] *Iphig. Aul.* edit. Boisson. v. 436, sqq. — [3] *Iphigénie en Aulide*, I, 4. — [4] Fest. v. *mutire.* O. Ribbeck, p. 46, 262 sq. — [5] *Pœnul.* I, 1, 1 sqq. — [6] O. Ribbeck, p. 14, 274.

quand surtout, comme chez nous-mêmes quelquefois, ils ennoblissent ce que le grec avait voulu plus simple. Les confidentes de la Médée d'Euripide sont des femmes du voisinage, attirées par ses cris, des femmes du commun, à ce qu'il semble [1]. Ennius en fait de grandes dames, habitant les hauts et nobles quartiers de Corinthe. Sa Médée leur dit magnifiquement :

Quæ Corinthum arcem altam habetis, matronæ opulentæ, optumates [2].

C'était quelquefois moins fortuitement, moins passagèrement, qu'il arrivait à Ennius de modifier ce qu'il imitait. Dans son *Hécube*, quelques fragments le font penser à M. Ribbeck [3], Ennius avait remplacé par un chant plaintif le silence désespéré que garde, chez Euripide, étendue à terre, sans mouvement [4], la mère infortunée de Polyxène, à qui l'on vient d'arracher sa fille. Dans son *Iphigénie*, le chœur ne se composait pas, comme chez Euripide, de femmes de l'Eubée qui visitent le camp des Grecs, mais de soldats fatigués de la longue attente du départ. D'où était venue à Ennius l'idée d'un changement si considérable ? peut-être d'un passage de la pièce grecque elle-même où Achille parle de l'impatience et de l'ennui de ses soldats [5]; peut-être aussi, c'est une opinion renouvelée par M. Ribbeck, du mélange de l'Iphigénie d'Euripide avec l'Iphigénie de Sophocle, par un procédé que Térence devait bientôt appliquer systématiquement à la comédie, mais dont avaient usé avant lui les tragiques latins, en faisant comme un premier pas vers une plus grande liberté de composition.

Nous avons de ce rôle imaginé par Ennius un fragment bien étrange, mais bien caractéristique, et que, par cette raison, il est à propos de rappeler :

Qui ne sait occuper son loisir a plus d'occupation que l'homme le plus occupé. Quand on a quelque chose à faire, on s'y livre, on s'y applique, on en charme son esprit. Mais, dans un loisir désoccupé, l'esprit ne sait ce qu'il veut. Ainsi de nous : nous ne sommes maintenant ni en paix, ni en guerre; nous allons, nous venons et recommençons sans cesse; notre esprit est inquiet, errant; c'est vivre à côté, en dehors de la vie.

Otio qui nescit uti, plus negoti habet
Quam (ille) qui est negotiosus (arduo) in negotio.

[1] Eurip. *Med.* v. 132 sqq. — [2] Cic. *Famil.* VII, vi. O. Ribbeck, p. 38, 249. — [3] P. 252 sq. — [4] Eurip. *Hec.* v. 482 sq. — [5] V. 791 sqq.

Nam cui quod agat institutum'st, nullo (quasi) negotio
Id agit, id studet, ibi mentem atque animum delectat suum.
Otioso in otio animus nescit quid velit.
Hic itidem est : enim neque domi nunc nos nec militiæ sumus;
Imus huc, hinc illuc; quum illuc ventum est, ire illinc lubet.
Incerte errat animus; præter, propter vitam vivitur[1].

Ce qui reste des œuvres si diverses d'Ennius n'offre guère d'exemple plus frappant de cette grossière figure de l'allitération par laquelle la vieille poésie latine suppléait, comme elle pouvait, et dans les genres les plus relevés, dans l'épopée, dans la tragédie[2], aux agréments qui lui manquaient encore. Là, de plus, se trahit bien manifestement un goût pour les moralités, les maximes, plus prononcé peut-être que chez Euripide lui-même, et qui, chez son disciple, son imitateur outré, répondait à l'esprit du public romain. Si, parmi les jeux de la comédie, l'expression sentencieuse et touchante de la sympathie de l'homme pour l'homme transportait, ravissait ce public, s'il se laissait volontiers distraire de la futile gaieté du mime et ramener au sérieux par la gravité inattendue de quelque pensée digne du cothurne[3], à plus forte raison s'accommodait-il d'une tragédie au langage moral, philosophique, de personnages tragiques philosophant : c'est l'expression même d'Ennius.

Par un singulier anachronisme, dont Euripide n'offrirait pas l'équivalent, car ce n'est pas lui, probablement, qui a qualifié de σοφή sa Mé-

[1] A. Gell. *Noct. att.* XIX, x. O. Ribbeck, p. 33, 257. Peut-être, selon une conjecture de M. Ribbeck, p. 56, 257, était-il répondu à ces réflexions du chœur par ces vers que cite Cicéron, *Tuscul.* III, III :

Animus æger semper errat neque pati neque perpeti
Potis est..... cupere numquam desinit.

[2] Voyez, dans le recueil de M. Ribbeck, p. 43, le Ier fragment du *Phénix*.

...Stultu'st qui cupita cupiens cupienter cupit.
(Non. V. *cupienter.*)

et p. 61, dans les *Incerti nominis reliquiæ*, le LVe fragment :

(Umquam) quidquam quisquam cuiquam quod ei conveniat neget.
(*Rhet. ad Herenn.* IV, 12.)

[3] Senec. *De Tranquill. anim.* XI : «... Multa. . cothurno non tantum sipario fortiora... » *Epist.* VIII : « Quam multa Publii non excalceatis, sed cothurnatis dicenda « sunt. » (Cf. *Epist.* CVIII ; *Consol. ad Marciam*, c. IX.)

nalippe, malgré les droits de ce personnage à une telle qualification, Ennius prête l'expression *philosophari*, on ne devinerait pas à qui : au fils d'Achille, à Néoptolème, soit dans une tragédie de ce nom, comme le veut Bothe, soit, selon M. Ribbeck, qui la raye du catalogue tragique d'Ennius, dans son *Andromaque*.

Il me faut philosopher, mais ce sera en peu de mots; rien que de la philosophie ne me conviendrait pas. C'est chose, je pense, dont il faut comme approcher ses lèvres, mais non s'abreuver à flots.

> Philosophari est mihi necesse, at paucis; nam omnino haud placet.
> Degustandum ex ea, non in eam ingurgitandum censeo[1].

PATIN.

(*La suite au prochain cahier.*)

Voyage archéologique dans la Régence de Tunis, exécuté en 1860 et publié sous les auspices et aux frais de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, par V. Guérin, ancien membre de l'École française d'Athènes, membre de la Société géographique de Paris, etc. ouvrage accompagné d'une grande carte de la Régence et d'une planche reproduisant la célèbre inscription bilingue de Thugga. Paris, 1862, deux volumes in-8°, de 438 et 395 pages.

DEUXIÈME ARTICLE[2].

Nous avons suivi M. Guérin dans son exploration de la côte orientale de la Tunisie, jusqu'aux frontières de la régence de Tripoli; nous allons

[1] Texte de M. Ribbeck, p. 53 (cf. 258); d'après Cic. *Tuscul.* II, 1; *De Republ.* I, XVIII; *De Orat.* II, XXXVII, et A. Gell. *Noct. att.* V, XV, XVI; Apul. *De Magia*, c. XIII. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier de juin, p. 333.

l'accompagner maintenant dans un pays moins connu, sur les lacs intérieurs et dans les oasis qui marquaient la limite entre la Byzacène soumise aux Romains, contrée agricole, remplie de villes, administrée régulièrement, et les tribus nomades des Gétules et des Garamantes. Au delà, vers le sud, alors comme aujourd'hui, s'étendait le désert de Sahara, dans sa majestueuse et triste nudité.

On sait qu'après Shaw, Peysonnel et Desfontaines, les travaux des géographes et des épigraphistes, faute de matériaux suffisants, s'étaient presque toujours concentrés sur le littoral de la Numidie; et, au point de vue archéologique, il n'y avait guère que MM. Léon Renier [1], Berbrugger, Pellissier et sire Grenville Temple, qui, directement ou indirectement, se fussent occupés de la partie méridionale du beylick de Tunis et du pays situé entre la petite Syrte et l'Algérie. Aujourd'hui on doit ajouter aux noms précités celui de M. Guérin, son activité et son talent d'observation ayant pleinement justifié la confiance qu'il avait inspirée à ses protecteurs.

Il partit de Gabès (Tacapé), le 24 mars 1860, se dirigeant vers l'ouest, et bientôt il atteignit les vastes lacs dont le nom a été ennobli par la poésie grecque. Ce fut sur le bord de ces bassins mythologiques que naquit Minerve *Τριτογένεια* [2]; ce fut là que parurent Hercule, les Amazones, Jason avec ses Argonautes; là fut élevé Bacchus, dans une île délicieuse environnée par le fleuve Triton [3]. Malheureusement la réalité reste aujourd'hui bien au-dessous de ces riantes fictions et même au-dessous des faits constatés par l'histoire. Le temps n'est plus où une population joyeuse et riche, dans une fête solennelle, promenait autour du lac la plus belle de ses vierges, assise dans un char, coiffée d'un casque corinthien et revêtue d'une panoplie grecque complète [4]. Un état de souffrance et de désordre ayant succédé à ces réjouissances, des taxes arbitraires et excessives pèsent aujourd'hui sur les habitants, emprisonnés sans pitié quand ils sont hors d'état de payer. L'un de ces nom-

[1] Tous ceux qui s'occupent de géographie comparée et d'archéologie africaine connaissent l'important ouvrage intitulé : *Inscriptions romaines de l'Algérie,* recueillies et publiées par M. Léon Renier, membre de l'Institut, bibliothécaire à la Sorbonne etc. petit in-fol. Des milliers d'inscriptions (la seule ville de Lambæsa en a fourni 1409), inédites pour la plupart, y sont classées méthodiquement et restituées avec autant de sagacité que de savoir. — [2] « Ipsa Tritonis, unde et Minervæ cogno« men inditum est, ut incolæ arbitrantur, ibi genitæ. » (Mela I, VII.) — [3] Diodore de Sicile, III, LXVIII, vol. I, part. 1, p. 299, 5 de l'éd. de M. Louis Dindorf. — [4] *Κοινῇ παρθένον τὴν καλλιστεύουσαν ἑκάστοτε κοσμήσαντες κυνῇ τε Κορινθίῃ καὶ πανοπλίῃ Ἑλληνικῇ, καὶ ἐπ' ἅρμα ἀναβιβάσαντες, περιάγουσι τὴν λίμνην κύκλῳ.* (Hérodote, IV, CLXXX, vol. II, p. 595 de l'éd. de MM. Creuzer et Bæhr.)

breux détenus, ayant reconnu M. Guérin pour Français, lui cria à travers les barreaux de la geôle obscure où il languissait : « Ah ! pourquoi « tes compatriotes ne viennent-ils point s'emparer de ce pays, afin de « nous gouverner plus justement que ceux qui nous régissent, et de « nous délivrer des impôts qui nous écrasent? » (P. 276.)

Ce lac Tritonis, tant célébré par les poëtes, n'est en réalité qu'une grande *sebkha*, nom qu'on donne en Afrique à des espèces de marais, pleins de fondrières, de sable mouvant et d'une eau presque toujours dormante et boueuse. Peu profondes en général, formées dans l'intérieur du pays par quelques rivières et par les pluies, ces sebkhas n'ont point des limites bien déterminées. En été elles disparaissent presque entièrement; mais, lorsqu'en hiver des averses abondantes ont rempli leur lit, elles s'étendent, deviennent dangereuses aux voyageurs qui essayent de les traverser, et engendrent, parmi les habitants de leurs bords, des fièvres pernicieuses.

La grande sebkha, ou, si l'on préfère le nom ancien, le lac Tritonis, présente, de l'est à l'ouest, une longueur qui peut être évaluée à plus de cinquante lieues, sur vingt lieues à peu près de largeur, dans les endroits où le marais s'étend le plus. Sa partie occidentale, qui touche la frontière de l'Algérie, paraît être ce que Ptolémée [1], dans sa carte un peu géométrique, appelle Λιβύη λίμνη : le lac qu'il nomme Παλλὰς λίμνη se trouverait plus à l'est; enfin la Τριτωνὶς λίμνη serait l'extrémité très-resserrée qui s'avance vers la Méditerranée et n'en est séparée que par une espèce d'isthme d'environ cinq lieues de largeur. On voit que le géographe d'Alexandrie fait trois lacs distincts du vaste amas d'eau dont il s'agit et que les Arabes désignent aujourd'hui par le nom général de la sebkha Faraoun. Il est possible, en effet, qu'au second siècle de notre ère les trois parties du marais fussent séparées les unes des autres par des ensablements. Mais Ptolémée se trompe quand il suppose que son lac Tritonis s'écoule dans la mer par une rivière à laquelle il donne le nom de Triton, et qui, selon lui [2], aurait son embouchure un peu au nord de Tacapé. C'est une erreur adoptée, d'après lui, non-seulement par Édrisi, mais aussi par quelques géographes modernes, bien qu'elle eût été déja relevée par Shaw [3]. D'ailleurs, la carte fort détaillée que M. Guérin a jointe à son ouvrage fait voir qu'entre Gabès et la sebkha Faraoun le

[1] IV, p. 264, 34 de l'éd. de M. Wilberg. — [2] IV, p. 263, 1. — [3] Voyez, sur la rivière Triton et sur les auteurs qui en ont parlé, les remarques judicieuses de M. Vivien de Saint-Martin dans un ouvrage qui vient de paraître : *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-8°, p. 54.

sol s'élève considérablement; il y a là un plateau qui, dans tous les temps et dans toutes les saisons, a dû rendre impossible l'écoulement du lac Tritonis dans la mer. C'est un point d'hydrographie désormais incontestable, grâce aux explorations de notre voyageur.

Celui-ci continua sa route au sud de la sebkha, jusqu'à une petite ville arabe appelée Telmina, où il remarqua des débris de l'époque romaine. Il y trouva un piédestal engagé au milieu d'un mur et offrant les caractères que voici (p. 244):

HADRIANO
CONDITORI
MVNICIPI
D · D · P · P ·

(decurionum decreto, pecunia publica.)

Le nom du municipe n'est point indiqué. Mannert[1] place aux environs l'Agarsel de la Table théodosienne; la conjecture de M. Guérin, qui croit retrouver dans Telmina la Turris Tamalleni de l'Itinéraire d'Antonin, nous paraît plus probable. Quoi qu'il en soit, nous sommes ici à l'extrémité des possessions romaines, dans la région où commandait un *præpositus limitis Thamallensis*[2], à soixante et dix lieues au sud-ouest de Carthage. Comme les grands États modernes, l'empire des Césars éprouvait le besoin inhérent à tout pouvoir, de se dilater pour se défendre et se conserver plus sûrement.

Une langue de terre s'avançant en pointe allongée sépare ce que Ptolémée appelle les lacs Tritonis et Pallas. M. Guérin parcourut cette espèce de promontoire dans toute sa longueur, et le 29 mars, à neuf heures du matin, il commença à traverser la sebkha Faraoun. Presque à sec, elle ressemblait alors à une plaine immense. Une atmosphère lourde et écrasante semblait peser sur sa surface, que recouvrait une couche épaisse de sel cristallisé (p. 247). Ce sel, étendu en vastes nappes argentées, offrait l'apparence de la neige; les yeux en étaient éblouis.

Nous ne nous arrêterons pas aux bourgs visités par notre voyageur après avoir heureusement traversé le marais. Appelés aujourd'hui Tozer

[1] *Geographie*, etc. vol. X, part. II, p. 349. — [2] *Notitia dignitatum et administrationum omnium, tam civilium quam militarium*, vol. II, p. 76 de l'éd. de M. Böcking.

et Nefta, ces bourgs ont probablement remplacé Thusuros et Selnepte, villes romaines mentionnées dans la Table théodosienne. M. Guérin n'y trouva point d'inscriptions, mais il fut amplement dédommagé à Gafsa, l'ancienne Capsa, qu'il atteignit le 5 avril, après une marche forcée de quatorze heures, ayant franchi un désert où rien ne défend le voyageur des rayons d'un soleil de feu, et où nulle part la moindre source d'eau douce ne permet de calmer les tortures de la soif. Salluste, qui dédaigne les détails minutieux de la géographie, qui marque à peine les lieux des événements et n'indique jamais la marche ou la direction des armées, Salluste parle cependant de ce désert brûlant qui était, en outre, infesté de serpents venimeux[1]; M. Guérin les évita en cheminant pendant la nuit. Les inscriptions qu'il recueillit à Gafsa avaient été déjà publiées, en partie, par Shaw, par MM. Berbrugger, Pellissier et par sir Grenville Temple, mais il en découvrit aussi d'inédites, qui peuvent faire naître quelques réflexions générales, et justifieront, nous osons l'espérer, l'étendue que nous donnons à notre analyse.

L'épigraphie latine nous fait connaître en détail la vie intime des populations devenues romaines: branche éminente des études philologiques, elle nous transmet des documents authentiques et précieux. Toutefois, si l'on jugeait uniquement d'après ces documents sans consulter les textes des historiens, on risquerait de se tromper sur beaucoup de points. Les inscriptions en l'honneur d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle sont comparativement rares, surtout en Afrique, tandis que le nom d'aucun empereur romain ne paraît plus souvent sur les marbres de la Mauritanie et de la Byzacène que celui de Caracalla. L'historien jetant un regard ferme jusqu'au fond des événements comprend sans peine que l'intérêt et la peur, qui obscurcissent et rétrécissent tout, ont pu dicter des éloges aussi emphatiques qu'imposteurs, et maintenir des millions d'hommes dans une position dégradante; mais le moraliste rigide s'attristera de ce concert de louanges prodiguées à un insensé dont la vie déshonorait la nature humaine, et dont le règne sanguinaire prouve la patience des Romains. Ajoutons toutefois, pour être équitable,

[1] *Jugurtha*, ch. LXXXIX. Les harangues que l'on trouve dans Salluste à chaque pas, et qui n'ont jamais été prononcées, sont remarquables par l'éclat du style, par un coloris brillant, par une touche énergique; mais, parmi les savants qui s'occupent de géographie comparée, plusieurs peut-être seraient tentés de donner quelques-unes de ces harangues contre une relation détaillée de la marche longue et difficile de l'armée romaine que le consul Marius conduisit d'Utique à Capsa. Il est plus aisé de remplacer la perte d'un discours imaginaire que celle d'une narration simple, circonstanciée et authentique.

que, pendant les six ans que dura ce règne, de grands travaux d'une utilité incontestable furent entrepris en Afrique, et, pour n'en citer qu'un exemple, que la grande voie militaire qui reliait Thelepté à Tacapé, fut sinon construite au moins réparée par les ordres de Caracalla. A Gafsa, sous une voûte soutenue par huit colonnes ornées de chapiteaux corinthiens, M. Guérin découvrit une borne milliaire portant l'inscription suivante (p. 274) :

IMP · CAES ·
M · AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS AVGVSTVS
PART · MAX ·
BRIT · MAX · GERM ·
MAX · TRIB · POT ·
XVIIII · CONS ·
RESTITVIT

C'est en 198 que Septime Sévère avait donné le titre d'Auguste à l'aîné de ses deux fils; c'est donc en 216 que commença la dix-neuvième année de la puissance tribunitienne de Caracalla. Il fut tué le 8 avril 217.

A trois lieues de Gafsa, M. Guérin, continuant sa marche vers le nord, découvrit un mausolée romain très-remarquable. Comme il n'aperçut aucun vestige de ville alentour, on peut supposer que ce monument, bâti en belles pierres de taille et décoré d'élégants pilastres, est le seul reste d'une vaste maison de campagne, dont les autres constructions, plus frêles, ont disparu depuis longtemps. L'épitaphe suivante, gravée en magnifiques caractères sur l'une des façades du monument, nous apprend que Lucius, citoyen de la Byzacène, s'était livré, à Rome, à un négoce dont la réussite était due à la participation active et à la sage économie de sa femme Urbanilla; qu'il la ramenait dans sa patrie lorsque la mort frappa sa compagne arrivée à Carthage, et qu'il fit déposer ses restes dans un sarcophage de marbre. Les lignes que nous allons transcrire, et dont on a voulu faire des vers hexamètres sans y réussir, représentent peut-être la langue telle qu'elle était parlée en Afrique, au second siècle de notre ère, par les personnes qui, sans être complétement lettrées, appartenaient néanmoins aux classes aisées de la société. On remarquera, ligne 7, l'élision de l'*i* dans *quescit*, l. 9, le mot *daremur*, forme verbale



assez rare, et, lignes 9 et 4, la suppression de l'*h* dans *hanc*[1] et dans l'interjection de plainte *hau* (p. 289) :

VRBANILLA MIHI CONIVNX VERECVNDIA PLENA HIC SITA EST
ROMAE COMES NEGOTIORVM SOCIA PARSIMONIO FVLTA
BENE GESTIS OMNIBVS CVM IN PATRIAM MECVM REDIRET
AV MISERAM CARTHAGO MIHI ERIPVIT SOCIAM
NVLLA SPES VIVENDI MIHI SINE CONIVGE TALI
ILLA DOMVM SERVARE MEAM ILLA ET CONSILIO IVVARE
LVCE PRIVATA MISERA QVESCIT IN MARMORE CLVSA
LVCIVS EGO CONIVNX HIC TE MARMORE TEXI
ANC NOBIS SORTE DEDIT FATVM CVM LVCI DAREMVR

Deux villes antiques, l'une desquelles doit être le Vicus Gemellæ marqué sur la Table théodosienne, existaient à une certaine distance au nord de ce mausolée. M. Guérin en décrit les vestiges; puis, continuant sa route toujours en se dirigeant vers Tunis, il arriva, à environ treize lieues de Capsa, aux ruines immenses de Thelepté (p. 297). Les archéologues s'étonneront sans doute que cette colonie romaine, ayant un théâtre, des temples, des palais, ville où non-seulement les monuments publics mais encore les maisons particulières étaient bâtis avec des matériaux de grande dimension, que cette cité, disons-nous, n'ait fourni à notre voyageur, malgré ses actives recherches, qu'un seul fragment d'inscription. Mais les destinées des populations ont leurs vicissitudes, et les coutumes sont changeantes. On verra plus bas que, selon quelques savants, Thelepté s'est élevée sur les ruines de la Thala de Salluste et la nouvelle colonie romaine ne devint peut-être florissante qu'au siècle d'Alexandre Sévère et de Dioclétien, peut-être même plus tard, sous Justinien, qui entoura la ville de très-fortes murailles[2]; et, dans ces temps peu lettrés, l'empressement de graver sur la pierre soit les événements du jour soit les regrets laissés par les défunts, semble avoir singulièrement diminué en Byzacène. Cette hypothèse, si on l'adoptait, expliquerait aussi pourquoi Ptolémée, si abondant en détails dans cette partie de sa géographie, ne parle ni de Thelepté, qui n'existait pas encore, ni de Thala, ou entièrement détruite ou ne comptant plus parmi les villes notables de la province.

[1] Sur l'omission de l'*h* dans les différents cas du pronom démonstratif *hic* (*ic*, *oc*, *ujus*, etc.), omission si fréquente dans les inscriptions, on peut consulter Conrad Léopold Schneider, *Elementarlehre der lateinischen Sprache*, vol. I, p. 184. — [2] Tel-

Si les vastes ruines dont il s'agit sont donc à peu près dépourvues d'inscriptions, celles de Scillium, aujourd'hui Kazrin, à six lieues plus au nord, en offrent au contraire une moisson abondante, et nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites nous forcent de n'en faire connaître qu'une seule. Elle se trouve sur un mausolée décrit déjà par Shaw, par M. Pellissier et sir Grenville Temple. Sur la façade principale de ce mausolée une épitaphe en prose, de trente-quatre lignes, annonce que le monument fut élevé par Titus Flavius Secundus à son père, à sa mère et à d'autres personnes de sa parenté; ce qu'on y lit aussi, non sans quelque étonnement, c'est l'âge avancé auquel seraient parvenus plusieurs membres de cette famille. Le père de Secundus mourut à cent douze ans, d'après la copie publiée par sir Grenville[1], ou à cent dix ans d'après M. Guérin (p. 312), dont la transcription nous paraît être de la plus scrupuleuse exactitude; la mère, Flavia Urbana, n'acheva sa carrière que dans sa cent cinquième année. Les épitaphes africaines offrent souvent des exemples de longévité[2]; toutefois on a dû remarquer cette longue durée d'union conjugale à Scillium, ville située dans une plaine jadis fleurie, aujourd'hui inculte et peu salubre, où des tribus arabes, dans un état presque sauvage, promènent leurs tentes.

Dans la même ville personne probablement ne possédait le noble et rare talent de la véritable poésie, mais on y faisait des vers, et le monument dont nous parlons fournit une nouvelle preuve de l'éducation toute romaine des classes élevées de la Byzacène et de la Numidie; leur goût pour la littérature de la métropole s'y montre sous un aspect extrêmement curieux. On voit qu'en Afrique comme dans la Gaule, comme en Espagne, la force expansive de Rome avait su former entre les peuples divers de l'Occident ce lien d'où résulte l'identité nationale, perpétuant, avec la langue, le caractère propre, le génie particulier des races dominantes, état permanent d'où sortent les croyances, les opi-

χεσιν ἐχυροῖς ἄγαν. (Procope, *De ædif.* VI, vi.) — [1] *Excursions*, etc. vol. II, p. 330, n. 108, ligne 6. — [2] On peut consulter, dans l'Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, année 1860-1861, p. 182-187, un mémoire fort curieux de M. Leclerc intitulé : *De la longévité en Algérie et particulièrement dans la Numidie sous la domination romaine.* Dans la seule province que nous venons de nommer, M. Leclerc compte 55 centenaires; beaucoup d'autres, hommes et femmes, dépassèrent même cet âge. Il y en a sept morts à 105 ans, cinq à 110, quatre à 115, deux à 125; il y en a même un qui, si l'épitaphe a été bien lue, prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de 132 ans. M. Leclerc ajoute que plusieurs de ces cas d'extrême longévité, déposant hautement en faveur du climat de la Numidie, appartiennent à la sous-division de Constantine.

nions, les sentiments, les mœurs, les habitudes. Un simple citoyen de Scillium fit graver sur la façade de son mausolée, au-dessous de l'épitaphe en prose dont il a été question, quatre-vingt-dix vers hexamètres suivis de vingt vers élégiaques, le tout composé sans doute par quelque ami adulateur (nous n'osons pas dire, par quelque rhéteur affamé). M. Guérin trouve ces vers « tourmentés et prétentieux. » (P. 319.) Ils le sont en effet; on y chercherait en vain la noble simplicité et la mélodie séduisante de Virgile. Cependant, malgré la tension du style et plusieurs comparaisons hyperboliques, il nous semble que ces vers pourraient figurer sans trop de désavantage à côté de certaines pièces du même genre descriptif auxquelles on a accordé une place dans l'Anthologie latine de Burmann. On doit donc savoir gré à notre voyageur de nous avoir donné de ces petits poëmes une transcription plus correcte que celles que l'on possédait déjà; et quant à nous, nous sommes disposé à juger avec indulgence le versificateur africain, même lorsqu'il préfère le mausolée de Scillium aux statues colossales qui décoraient Rome, à l'obélisque qui s'élevait au milieu du grand cirque, et au phare d'Alexandrie, que, peut-être, il n'avait jamais vu :

NON · SIC · ROMVLEAS · EXIRE · COLOSSOS · IN · ARCES
DICITVR · AVT · CIRCI · MEDIAS · OBELISCVS · IN · AVRAS
NEC · SIC · SISTRIGERI · DEMONSTRAT · PERVIA · [1] NILI
DVM · SVA · PERSPICVIS · APERIT · PHAROS · AEQVORA · FLAMIS (sic)

Le mausolée était entouré d'un parc (*circuitus nemorum*) et de jardins peuplés d'abeilles ayant leurs retraites dans des cavités nombreuses ménagées dans la base du monument :

QVID · NON · DOCTA · FACIT · PIETAS · LAPIS · ECCE · FORATVS
LVMINIBVS · MVLTIS · HORTATVR · CVRRERE · BLANDAS
INTVS · APES · ET · CERINEOS · COMPONERE . NIDOS
VT · SEMPER · DOMVS · HAEC · THYMBREO · NECTARE · DVLCIS
SVDET · FLORISAPOS · [2] DVM · DANT · NOVA · MELLA · LIQVORES ❦

Les philologues auront remarqué que les adjectifs *sistriger, cerineus*

[1] Une copie publiée antérieurement au voyage de M. Guérin portait *sistri ceri* et *per via.* — [2] Ancienne copie, *floris apos.*

et *florisapus* manquent dans nos dictionnaires, même dans le savant ouvrage dont M. Quicherat vient d'enrichir la littérature latine[1]. *Cerinus*, trissyllabique, se trouve dans Forcellini.

Nous quittons à regret les inscriptions de Scillium; mais nous serions entraîné trop loin, si nous voulions faire connaître ici toutes celles qui méritent de fixer l'attention des épigraphistes ou des érudits s'occupant de l'administration de l'empire romain. Nous ne donnerons pas non plus celles de la ville moderne de Thala, où M. Guérin arriva le 19 avril, trouvant les habitants en proie à la plus vive agitation. Ils venaient d'expulser les agents de leur kaïd, et, lorsque notre voyageur leur présenta un ordre signé par le même chef, cette pièce, loin de servir de lettre de recommandation, provoqua un mauvais vouloir général. On n'entendit retentir de toutes parts qu'injures et menaces, au point que l'escorte arabe de notre explorateur voulut quitter à l'instant cette ville inhospitalière. Mais M. Guérin résista. Sachant que des ruines importantes méritaient, en ce lieu, d'être étudiées avec soin, il parvint à conjurer l'orage, et put se livrer à ses recherches habituelles. Elles ne furent point infructueuses : il recueillit plusieurs épitaphes intéressantes, mais il eut beau examiner les amas de décombres qu'il heurtait à chaque pas, il ne découvrit aucune inscription qui pût l'éclairer sur le nom antique de la Thala moderne. Faut-il l'identifier avec la fameuse Thala dont parlent Strabon[2], Florus[3] et Salluste, comme d'une grande et opulente cité où Jugurtha avait renfermé ses fils et la plus grande partie de ses richesses[4]? Telle est l'opinion de sir Grenville Temple[5], et M. Guérin (p. 339) ne semble pas éloigné d'adopter son avis. J'avoue cependant que, malgré l'identité absolue du nom ancien et du nom actuel, la conjecture de Shaw et de Mannert[6] me paraît plus probable. Ces savants supposent que la Thala de Jugurtha étant détruite, ou n'étant plus qu'un simple *præsidium*[7], une colonie romaine prenant le nom de Thelepté se serait établie plus tard sur le même emplacement, au nord-ouest du village moderne de Feriana. C'est aux savants qui s'occupent spécialement de la géographie comparée de l'Afrique septentrionale à décider une question que nous devons nous abstenir d'examiner à fond, de peur d'entamer des discussions trop longues.

Nous ne ferons qu'indiquer rapidement les villes antiques visitées

[1] *Addenda lexicis latinis*, Paris, 1862, in-8°. — [2] XVII, p. 831. — [3] III, II. — — [4] « Id oppidum magnum et opulentum, ubi plerique thesauri, filiorumque ejus « multus pueritiæ cultus erat. » (*Jugurtha*, ch. LXXV.) — [5] *Excursions*, etc. vol. II, p. 220. — [6] *Geographie*, etc. vol X, part. II, p. 344. (Voyez plus haut, p. 560.) — [7] Tacite *Annales*, III, XXI.

par M. Guérin lorsque, après avoir quitté Thala et s'approchant du littoral, il se trouva sur un terrain souvent visité par des Européens. Les monuments cependant ne manquent point dans cette partie de la Régence, mais la plupart sont déjà connus; toutefois notre voyageur fit encore quelques découvertes importantes dans les ruines des villes romaines dont voici les noms: Saltus Massipiamus, qui n'est mentionnée nulle part dans les écrivains anciens; Ad Medera; Sufes, dont la position se trouve désormais fixée par une grande inscription copiée par M. Guérin (COL· SVFETANAE, p. 372); Sufetula; Ad Casas; Tucca Terebenthina; une ville dont on ne connaît avec certitude que l'ethnique, *oppidum Mactaritanum;* Furni; Bibba; Turuza. Enfin, le 10 mai 1860, rapportant l'estampage ou la copie de plus de deux cents inscriptions, parmi lesquelles il y en a de fort curieuses, notre explorateur rentra dans Tunis, trois mois et onze jours seulement après avoir quitté cette capitale. Ceux qui consacrent tous leurs instants à des recherches utiles trouvent l'art de multiplier le temps.

Dans un troisième et dernier article nous rendrons compte des excursions entreprises par M. Guérin pour reconnaître les parties du beylick qu'il n'avait pas encore visitées. Ce sont principalement les contrées qui s'étendent de la mer jusqu'au Bagrada, fleuve sur les bords duquel se décida jadis la grande question de savoir à laquelle des deux races, indo-pélasgique ou sémitique, appartiendrait la domination du monde.

HASE.

(La fin à un prochain cahier.)

De la variabilité dans l'espèce, résultat d'expériences faites au Muséum d'histoire naturelle, par M. Decaisne.

J'ai fait connaître, par mon dernier article[1], les expériences de M. Naudin sur *l'hybridation* dans les végétaux. Je passe aujourd'hui aux expériences de M. Decaisne sur la *variabilité* de l'espèce.

[1] Mai 1863.

On doit à M. Naudin un fait capital : c'est le retour des *hybrides*, au bout de quatre ou cinq générations, à l'une des deux espèces productrices.

Le fait que l'on devra à M. Decaisne n'est pas moins important. D'où viennent les *races?* Des *variétés* de l'espèce, me dira-t-on. Oui, sans doute; mais qui s'en est assuré? Qui l'a vu? Qui a pris l'espèce, si je puis ainsi dire, en *flagrant délit* de variation?

« Les naturalistes, dit M. Decaisne, ont signalé un assez grand nombre « de *variétés*, surtout dans les arbres fruitiers, où elles étaient plus « apparentes; mais on en chercherait vainement l'origine dans leurs « écrits, et, quoiqu'ils laissent vaguement supposer qu'elles sont ou peu- « vent être le produit de la culture, aucun d'eux ne dit positivement que « telle variété nouvelle est née de telle autre. »

« On s'étonnera peut-être, ajoute M. Decaisne, qu'une telle question « soit encore à résoudre, car, si elle a de l'importance pour la pratique « agricole, elle n'en a pas moins pour la science elle-même. »

M. Decaisne a raison : elle en a pour la science, et beaucoup. Pour arriver donc à la résoudre scientifiquement, c'est-à-dire expérimentalement, et d'une manière définitive, il a fait un nombreux semis de graines de poirier. Ces graines ont levé; les arbres se sont développés; ils ont fructifié, et, dès la première génération, leur *variabilité* s'est manifestée.

Les quatre *variétés* que M. Decaisne avait choisies pour son expérience étaient des *variétés* bien déterminées.

Or l'un de ces poiriers a donné quatre variétés nouvelles; le second en a donné neuf; le troisième en a donné trois, et le quatrième six.

Et ce n'est pas seulement par le fruit que ces arbres diffèrent; ils diffèrent en tout : par la précocité, par le port, par la forme des feuilles. « Autant d'arbres, autant d'aspects différents : les uns sont épi « neux, les autres sont sans épines; ceux-ci ont le bois grêle, ceux-là « l'ont gros et trapu. — Rien n'aurait été plus facile, dit M. Decaisne, « que de faire de ces jeunes arbres presque autant d'espèces nouvelles, « si l'on n'avait pas su d'où ils provenaient. »

Il n'est pas jusqu'à la séve qui ne varie dans le poirier : ce qui le prouve, c'est que plusieurs variétés ne reprennent que sur le poirier franc et ne reprennent pas sur le cognassier. La *variabilité*, en un mot, est inépuisable : c'est une infinité de nuances sur un fond commun; c'est une unité subsistante sous mille modifications diverses.

.... Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

« On connaît déjà, dit M. Decaisne, les étonnantes transformations « qui ont été récemment observées au Muséum, dans certains groupes de « végétaux. Les faits que je signale sont de même ordre, et conduisent « à des conclusions semblables, qui sont, d'une part, l'apparition « contemporaine de races nouvelles, et en définitive l'unité spécifique « de toutes les races et variétés d'une même espèce. »

« Je regarde, dit M. Naudin, toutes ces faibles espèces, énumérées « sous le nom de races et de variétés, comme des formes dérivées d'un « premier type spécifique, et ayant par conséquent une origine com- « mune. Je vais plus loin : les espèces, même les mieux caractérisées, « sont, pour moi, autant de formes secondaires, relativement à un type « plus ancien qui les contenait toutes virtuellement, comme elles-mêmes « contiennent toutes les variétés auxquelles elles donnent naissance sous « nos yeux, lorsque nous les soumettons à la culture. »

Buffon avait eu une vue à peu près semblable et s'y complaisait. Il tirait tous les animaux quadrupèdes d'un petit nombre de familles, ou souches principales. « En comparant, dit-il, tous les animaux, et les « rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents « espèces de quadrupèdes qui nous sont connues peuvent se réduire à « un petit nombre de familles ou souches desquelles il n'est pas impos- « sible que toutes les autres soient issues. »

Il réduit donc tous les quadrupèdes à quinze genres ou familles. Ces genres sont celui des *solipèdes*, le cheval, le zèbre, l'âne, etc. celui des *grands pieds-fourchus* à cornes creuses, le bœuf, le buffle, etc. celui des *petits pieds-fourchus* à cornes creuses, les brebis, les chèvres, etc. celui des *pieds-fourchus* à cornes pleines, l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis; le chevreuil, etc. Il est inutile d'aller plus loin : Buffon passe ainsi en revue ces quinze genres ou familles; et, cela posé, il fait naître, dans chaque genre, d'un seul animal donné tous les autres animaux du genre : du cheval ou de l'âne, par exemple, tous les solipèdes; du bœuf ou du buffle, tous les grands pieds-fourchus; de la chèvre ou de la brebis, tous les petits pieds-fourchus, etc.

Tout cela, à le prendre rigoureusement, n'est évidemment que pure conjecture. Nous étudions ce qui est, et nous ne savons point ce qui a été dans des temps plus ou moins anciens, temps que chacun se figure, d'ailleurs, comme il lui plaît. Assurément l'âne ne vient pas plus du cheval que le bœuf du buffle. Mais que Buffon était devenu grand zoologiste, j'entends zoologiste classificateur ! On se rappelle tout le mal qu'il avait commencé par dire des méthodes; mais, ici, quel sentiment des vrais rapports dans la constitution savante de ces genres! Cuvier, guidé par

toutes les lumières de l'anatomie comparée, n'eût pas mieux fait. C'est la méthode naturelle dans toute sa pureté et toute sa grandeur; et qu'il y a loin de ce Buffon, naturaliste si consommé au moment où il finit son livre, à Buffon commençant son livre et ne sachant pas un mot d'histoire naturelle! Alors il se moque de Linné, il ne veut d'autre ordre, pour classer les animaux, que celui qui résulte des rapports d'*utilité* ou de *familiarité* qu'ils ont avec nous, « et cela, dit-il, parce qu'il nous est plus « facile, plus agréable et plus utile, de considérer les choses par rapport « à nous, que sous un autre point de vue. »

Il range donc les animaux, selon qu'ils sont plus *utiles* ou plus *familiers :* le cheval, le bœuf, le chien, le cochon, la chèvre, etc. Il poursuit son œuvre; et, arrivé aux singes, il les distribue en ordres, en familles, en genres, comme le meilleur et le plus exercé classificateur. Enfin, il vient à ce beau chapitre sur la *Dégénération des animaux*, par lequel il termine son *Histoire des quadrupèdes;* et c'est là qu'il nous étonne par le sentiment profond des *rapports naturels*, sentiment auquel l'avaient conduit l'habitude de voir et son esprit éminemment perfectible.

Mais il ne devait pas s'arrêter là. Longtemps après son *Histoire des quadrupèdes*, et à l'époque où il écrivait son *Supplément*, il revient sur la *parenté* des animaux, et là il avoue que cette parenté tient à des rapports plus mystérieux et d'un ordre plus délicat que ceux qu'il avait supposés d'abord.

« La parenté des espèces, dit-il, est un des mystères profonds de la « nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi « réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on reconnaître « autrement que par l'union mille et mille fois tentée des animaux « d'espèce différente leur degré de parenté? L'âne est-il plus près du « cheval que du zèbre? Le loup est-il plus près du chien que le renard « et le chacal? »

Mes expériences répondent déjà à la dernière de ces questions. Le loup et le chacal sont plus près du chien que le renard; car l'union du loup et du chacal avec le chien est toujours féconde et celle de ce même chien avec le renard est toujours stérile. Il y a donc entre le chacal, le loup et le chien, un degré de *consanguinité*, un lien de sang plus intime qu'entre ces trois animaux et le renard. De plus, la *parenté*, la *consanguinité* est plus étroite avec le chacal et le chien qu'entre le loup et le chien, puisque les métis nés de l'union du loup et du chien ne donnent que trois générations successives, et que les *métis* nés du chien et du chacal en donnent jusqu'à quatre.

Je reviens à M. Naudin, et je laisse, de son travail, tout ce qui ne tient

pas uniquement à l'expérience. La méthode expérimentale est inexorable pour les conjectures. Le mérite le plus particulier, et, si je puis ainsi dire, le plus original, de MM. Decaisne et Naudin est de n'avoir laissé de place, dans leurs travaux, que pour les faits.

De tels travaux sont inappréciables. Ici, rien de supposé, rien d'omis. « Ne rien supposer et ne rien omettre, a dit un grand philosophe de « nos jours, c'est toute la méthode[1]. » Qu'est-ce que l'espèce? Que sont les *races?* Que sont les *hybrides?* J'ose dire qu'avant MM. Naudin et Decaisne, on n'avait, sur ces graves questions, aucune idée arrêtée. Sans doute, au fond de ces graves questions, il y a et il y aura toujours un profond mystère. Pourquoi l'espèce est-elle *fixe?* Pourquoi, étant, comme elle l'est, *variable* à l'infini, ne varie-t-elle jamais assez pour changer de nature, pour changer d'espèce, pour passer d'une espèce à une autre espèce? Pourquoi y a-t-il entre les différentes espèces une ligne de démarcation éternelle et infranchissable? Un homme d'un grand esprit[2] a dit qu'il ne fallait pas demander pourquoi une chose est ainsi, lorsque, si elle était autrement, on pourrait faire la même question.

En 1845, j'obtins, de l'union de l'espèce du chien avec l'espèce du chacal, plusieurs *métis.* Ces *métis* furent accouplés ensemble, mâle et femelle; et tous ces couples m'ont donné, sans aucune exception, jusqu'à quatre générations successives de produits; mais aucun ne m'en a donné davantage.

L'union de l'espèce du loup et de celle du chien ne m'a jamais donné que trois générations.

J'ai tenté beaucoup d'autres unions croisées; l'union n'a été féconde qu'entre *espèces* du même *genre;* toutes les unions entre *espèces* de *genre* différent ont été stériles : l'union du chien et du renard, celle du chien et de l'hyène, celle de l'ânesse et du taureau, celle du lièvre et du lapin, etc. Rien de ce qu'on a dit du prétendu *métis* du chien et du renard, du chien et de l'hyène, du lièvre et du lapin, encore moins de la jument avec le taureau, n'est donc vrai.

D'un autre côté, beaucoup de *métis* ont été observés, soit au Muséum d'histoire naturelle, soit ailleurs. On a observé l'union féconde de l'âne et du zèbre, de l'âne et de l'hémione, du zèbre et de la jument, de la chèvre et de la brebis, de la vache et du bison. Le tigre et le lion ont produit à Londres.

Je donne au produit des unions croisées le nom de *métis,* parce qu'il me paraît fait par moitié de chacune des deux espèces productrices.

[1] M. Cousin. — [2] Saint Augustin

Chacune de ces deux espèces me paraît y avoir une part égale. Il y a longtemps que je le pense et que je l'ai dit; ce que je trouve dans M. Naudin me confirme plus encore dans mon opinion. Il dit, d'un *hybride* de deux espèces de cucurbitacées (le *luffa cylindrica* et le *luffa acutangula*) : « Les bonnes graines étaient, aussi bien que les fruits, *par-* « *faitement intermédiaires* entre celles des deux espèces, c'est-à-dire à la « fois chagrinées, comme celles du *luffa acutangula*, et bordées d'une « courte membrane aliforme comme celles du *luffa cylindrica.* »

Le *métis* du chacal et du chien tient à peu près également du chacal et du chien : il a les oreilles droites, la queue pendante; il n'aboie pas; il est aussi chacal que chien.

Voilà pour la première génération. Je continue à unir, de génération en génération, les produits successifs avec l'une des deux tiges primitives, avec celle du chien par exemple.

Le *métis* de seconde génération n'aboie pas encore, mais il a déjà les oreilles pendantes par le bout; il est moins sauvage.

Le *métis* de troisième génération aboie; il a les oreilles pendantes, la queue relevée; il n'est plus sauvage.

Le *métis* de quatrième génération est tout à fait chien.

Quatre générations ont donc suffi pour ramener l'un des deux types primitifs, le type chien; et quatre générations suffisent de même pour ramener l'autre type, le type chacal.

Ainsi donc, ou les *métis* nés de l'union de deux espèces distinctes s'unissent entre eux, et ils sont bientôt stériles, ou ils s'unissent à l'une des deux tiges primitives, et ils reviennent bientôt à cette tige; ils ne donnent, dans aucun cas, ce qu'on pourrait appeler une espèce nouvelle, c'est-à-dire une espèce intermédiaire.

Nous avons vu que les *hybrides* des végétaux, même ceux qui sont fertiles, reviennent à l'une des deux espèces primitives au bout de quatre ou cinq générations.

Nous ne connaissons bien le chacal que depuis notre conquête d'Alger. Buffon l'a mal connu : il le confond avec l'*adive*, qui n'est qu'une espèce factice, et il lui attribue beaucoup de mauvaises qualités qu'assurément il n'a pas : « Il réunit, dit-il, l'impudence du chien à la bassesse « du loup, et, participant des deux, semble n'être qu'un odieux composé « de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre. »

« Le chacal, dit simplement Belon, est bête entre loup et chien. » Le chacal a les cuisses et les jambes fauve-clair; il a du roux à l'oreille; ces marques distinctives se retrouvent sur le métis de la première génération; mais, dès le mélange de ce *métis* avec le chien, elles disparaissent.

« Nous les regarderons (le chacal et le chien), dit Buffon, comme deux « espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé, par le fait, « qu'ils se mêlent et produisent ensemble. »

Aujourd'hui il est prouvé, par le fait, qu'ils se mêlent et produisent ensemble, et cependant il est prouvé que ce sont deux espèces distinctes, par cela seul qu'ils ne produisent ensemble qu'un certain nombre de générations.

Mais c'est là tout un ordre d'idées qu'on n'avait point encore au temps de Buffon. Il y a deux sortes de fécondité : une *fécondité continue;* c'est le caractère de l'*espèce.* Toutes les variétés de chevaux, de chiens, de brebis, de chèvres, etc. se mêlent et produisent ensemble avec une fécondité continue.

Et il y a une *fécondité bornée;* c'est le caractère du *genre.* Si deux espèces distinctes, le chien et le chacal, le loup et le chien, le bélier et le bouc, l'âne et le cheval, etc. se mêlent ensemble, ils produisent des individus bientôt inféconds, ce qui fait qu'il ne s'établit jamais d'espèce *intermédiaire* durable. On unit le cheval et l'âne depuis des siècles, mais le mulet et la mule ne donnent point d'espèce *intermédiaire;* on unit depuis des siècles les espèces du bouc et du bélier; ils produisent des métis, mais ces métis n'ont pas donné d'espèce intermédiaire.

On cherchait le caractère du *genre;* où le trouver? Linné avait dit avec une sagacité profonde : *Naturæ opus semper est species et genus; culturæ sæpius varietas; artis et naturæ classis ac ordo.*

En effet, l'*espèce* et le *genre* sont toujours l'œuvre de la nature; la *variété* est souvent l'œuvre de la culture, et la *classe* et l'*ordre* sont à la fois l'œuvre de la nature et de l'art : de la nature qui donne aux espèces les ressemblances et les différences, et de l'*art* qui juge ces différences et ces ressemblances, et les apprécie.

Buffon avait donc bien raison quand il disait : « L'union des animaux « d'espèce différente est le seul moyen de reconnaître leur *parenté.* »

Il ajoutait avec éloquence : « Le plus grand obstacle qu'il y ait à « l'avancement de nos connaissances est l'ignorance presque forcée dans « laquelle nous sommes d'un très-grand nombre d'effets que le temps « seul n'a pu présenter à nos yeux, et qui ne se dévoileront même à ceux « de la postérité que par des expériences et des observations combinées. « En attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec « perplexité entre des préjugés et des probabilités, ignorant même « jusqu'à la possibilité des choses, et confondant à tout moment les « opinions des hommes avec les actes de la nature. »

Je reviens à MM. Decaisne et Naudin et à leurs expériences.

Le temps des Jussieu a été, pour le Jardin des plantes, un temps de gloire : ils ont donné la méthode aux naturalistes.

Aujourd'hui le temps est venu des expériences, j'entends des grandes expériences et qui touchent aux questions vitales et fondamentales de la science : MM. Decaisne et Naudin commencent.

FLOURENS.

The life of Mahomet, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *La Vie de Mahomet, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, XVI-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *La Vie et la Doctrine de Mahomet, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

QUATRIÈME ARTICLE[1].

Les premières mesures que prit Mahomet, après son arrivée à Médine, furent pleines de sagesse et d'habileté. Il s'occupa d'abord d'organiser le culte, qui, jusqu'alors, avait été nécessairement fort irrégulier, et qui ne consistait guère que dans ses prédications, ses conseils et ses prières personnelles, auxquelles il associait les fidèles, selon les

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants,* cahier d'avril, p. 205; pour le deuxième, le cahier de juillet, p. 401; pour le troisième, le cahier d'août, p. 503.



occasions et les besoins du moment. Il bâtit une mosquée sur le terrain vague où s'était arrêtée sa chamelle, la fameuse Koswa, en entrant dans la ville, et il tint à payer ce terrain, quoiqu'on voulût lui en faire présent [1]. Il fixa les heures de la prière, répétée cinq fois par jour; le vendredi fut adopté pour le jour saint de la semaine; la Mecque fut indiquée au lieu de Jérusalem, comme le point vers lequel les fidèles devaient se tourner en priant (*Kibla*) [2]; et le service quotidien fut annoncé par la voix d'un crieur public (*Édhân*, *Moueddhin*). Le mois de rhamadân fut consacré au jeûne, et la dîme (*Zécât*) fut instituée, afin que tout bon musulman contribuât aux dépenses du gouvernement qui venait de se fonder [3].

Un soin non moins urgent et d'une nature plus délicate, ce fut de concilier les rivalités des musulmans entre eux. Ils formaient deux partis bien distincts et fort jaloux l'un de l'autre. C'étaient, d'une part, les musulmans venus de la Mecque, soit qu'ils eussent précédé, soit qu'ils eussent suivi la fuite du Prophète à Médine; ceux-là s'appelaient les émigrés (*Mohâdjir*, *Mouhadjerîn*). D'autre part, c'étaient les musulmans de Médine, les Aus et les Khazradj, qui avaient prêté le serment d'Acaba, et qui avaient préparé un asile à Mahomet; ils se nommaient les auxiliaires (*Ansâr*). Comme l'enthousiasme excité par le Prophète, parmi ses adhérents, était extrême, l'empressement à le seconder et à le servir pouvait donner lieu aux dissensions les plus redoutables. Mahomet les prévint en établissant une association de fraternité entre les principaux Ansâr et les principaux Mohadjîr. Il y en eut un grand nombre qui se choisirent chacun un frère adoptif; et ce titre n'était pas vain, car il assurait l'héritage entier du frère qu'on s'était donné, à l'exclusion de la famille. Cette association ne devait pas, par sa nature, durer longtemps; mais, dans les premiers jours, elle fut très-utile pour

[1] Cette mosquée était excessivement simple, telle que Mahomet la fit construire, et elle répondait parfaitement à l'humble fortune de l'islamisme. Elle avait cent coudées de long sur chaque côté de son carré. Les murs n'étaient de pierre que jusqu'à la hauteur de cinq coudées; le reste était en briques. Les colonnes étaient des troncs de palmiers, et le toit était formé de feuilles et de branchages. Plus tard, cette mosquée, qui avait vu naître et grandir l'islâm, fut très-embellie. Comme elle renferme le tombeau du prophète, elle est presque aussi sainte que celle de la Mecque, et elle offre de plus une foule de pieux souvenirs. — [2] Mahomet se tournait d'abord vers Jérusalem; puis il changea cette direction quand il commença à se brouiller avec les Juifs. — [3] Ce sont là les principales institutions de l'islâm. Quant à la circoncision, elle était dès longtemps pratiquée parmi les Arabes; et on ne peut la regarder comme musulmane. (Voir M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, II, page 46.)

prévenir bien des contentions violentes entre tous ces guerriers ardents et fanatiques. Mahomet lui-même prit Ali pour son frère, parmi les Mohadjir; mais, afin de ne pas blesser les Ansâr, il accepta parmi eux le simple titre de nakib, en remplacement d'un des douze premiers nakibs, qui était mort.

A côté des musulmans, il y avait une autre corporation qui tenait une grande place à Médine, et avec laquelle il fallait aussi compter : c'étaient les Juifs. Mahomet se montra fort bienveillant à leur égard; et il conclut avec eux un traité qui leur conférait presque les mêmes droits qu'aux musulmans. Mais cet accord ne pouvait être que passager; et les Juifs, qui attendaient toujours leur messie universel et qui l'attendent encore, ne pouvaient pas être des alliés très-fidèles. L'inimitié implacable ne tarda pas à éclater; mais, au début, il importait de la conjurer, et Mahomet y réussit[1].

Tous ces commencements étaient d'une politique profonde; mais, en ce qui concernait l'intérieur de sa propre famille, Mahomet fut moins prudent, et il commit alors une faute qui eut les conséquences les plus graves, non pas seulement pour lui, mais pour les destinées de l'islamisme. Après la mort de Khadîdja, il avait épousé Sauda, veuve d'un des émigrés de l'Abyssinie; et, pendant quatre ans environ, Sauda avait été, comme Khadîdja, sa femme unique. Mais, vers la fin de la première année de l'hégire, Mahomet prit une seconde femme dans la personne d'Ayésha[2], la fille d'Abou-Becr, qui n'avait que dix ans, et pour laquelle il ressentit toujours une affection et une confiance inaltérables. Il était alors âgé de cinquante-trois ans passés; et, à ces deux premières femmes, il en joignit successivement plusieurs autres, qu'il épousa pour la plupart beaucoup plus par calcul que par amour[3]. Mais ce changement de mœurs est trop important pour qu'on puisse n'en dire que quelques mots, et j'y reviendrai plus tard, quand j'essayerai d'apprécier l'œuvre entière de Mahomet.

Un autre trait fort caractéristique à la fois de l'homme et de son

[1] La plupart des actes de cruauté qu'on peut citer dans la vie de Mahomet ont été dirigés contre des Juifs. L'alliance avait sans doute été sincère quand elle avait été conclue; mais il était impossible qu'elle durât; et les ressemblances mêmes de l'islâm et du judaïsme étaient un motif de plus pour qu'ils se séparassent violemment. — [2] Ayésha avait été fiancée à Mahomet presque aussitôt après la mort de Khadîdja, et ce fut à cette occasion que son père prit le nom d'Abou-Becr (le père de la vierge). — [3] Quand Mahomet mourut, il laissa neuf veuves, dont aucune ne se remaria, et il épousa en tout douze femmes, dans les quatorze années qui s'écoulèrent entre la mort de Khadîdja et la sienne.

temps, c'est le choix que Mahomet dut faire de trois poëtes de Médine, chargés officiellement de le défendre contre les satires des poëtes mecquois. Ce n'était pas probablement que l'amour-propre du prophète fût plus excitable qu'il ne convenait; mais, chez une nation spirituelle et vive, ces attaques avaient un retentissement analogue à celui que les journaux peuvent avoir de nos jours, et elles étaient fort dangereuses. Elles paraissent, du moins, avoir irrité beaucoup Mahomet; et ce fut sous le coup de la colère qu'elles lui causèrent souvent, qu'il se laissa emporter à des actes cruels dont sa mémoire est entachée [1].

Cependant le conflit ne pouvait tarder à s'engager entre les Coraychites idolâtres, à la Mecque, et les musulmans de Médine, dont le nombre s'accroissait chaque jour. La première rencontre un peu sérieuse eut lieu à Bedr, oasis située entre les deux villes. La bataille de Bedr est restée fameuse dans les annales de l'islâm, parce qu'elle fut la première victoire (624); mais les forces engagées des deux côtés n'étaient presque rien. Les musulmans, sous les ordres de Mahomet, n'étaient que trois cent quatorze, dont quatre-vingt-trois Mohadjîr et le reste d'Ansâr. Ils n'avaient en tout que soixante et dix chameaux et trois chevaux [2]. Les Coraychites étaient au nombre d'un millier, et le dixième tout au plus était à cheval. Quelle que fût la disproportion des deux troupes, le fanatisme des musulmans l'emporta, et ils se signalèrent par des actes d'héroïsme prodigieux. Quant à Mahomet, il ne prit aucune part personnelle au combat, et il se tint, presque tout le temps, en prières, dans une cabane que ses soldats avaient voulu absolument lui construire, pour le mettre à l'abri du danger des flèches. Ce n'est pas que le courage lui manquât [3]; et, l'année suivante, il déploya la plus rare intrépidité à la bataille d'Ohod, où il reçut plusieurs blessures, et où il fut défait [4]. Mais les musulmans attachaient tant d'intérêt à la

[1] Mahomet n'est pas le seul grand homme qui ait eu cette susceptibilité, ou plutôt cette faiblesse. On connaît celle d'Alexandre; et, de nos jours, nous avons vu celle de Napoléon Ier. Il semble que, plus on s'élève, plus ces blessures sont vivement senties. Lorsque Mahomet était obscur et annonçait sa mission à quelques adeptes en secret, il supportait tous les outrages dont on le poursuivait avec une admirable patience. Quand il fut tout-puissant, il eut quelquefois des ressentiments terribles. — [2] Les traditions musulmanes ont conservé les noms de ces trois chevaux, tant on attachait d'importance aux moindres détails de ces premiers temps de l'islamisme. — [3] Il paraît que Mahomet eut un instant de défaillance dans la cabane même où il s'était retiré avec Abou-Becr. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes, etc.* tome III, page 60.) Il est probable que ce fut un accès du mal nerveux auquel Mahomet était sujet quelquefois; car on ne peut croire que ce fût un sentiment de peur. — [4] La bataille de Bedr est du mois de janvier 624; celle

conservation du prophète, qu'ils ne lui permirent pas d'exposer sa personne. C'est une preuve frappante de l'empire extraordinaire que Mahomet exerçait sur les siens; et, pour que, dans cette circonstance décisive, il se soit abstenu de donner l'exemple à ses soldats, il fallait qu'il fût déjà bien sûr de leur dévouement et de leur inébranlable résolution.

Après la victoire, Mahomet se montra singulièrement animé contre ses adversaires. Lorsqu'on lui apporta la tête d'Aboudjahl, un des principaux Coraychites, il se prosterna à terre et rendit grâces à Dieu de l'avoir délivré d'un si cruel ennemi. Les cadavres des vaincus avaient été jetés dans un puits; il s'en approcha, et, appelant par leurs noms presque tous ceux qui y avaient été précipités : «Indignes compatriotes «d'un prophète! s'écria-t-il; vous m'avez traité d'imposteur; vous m'avez «chassé de ma patrie. Dieu a-t-il accompli les menaces qu'il vous avait «faites par ma bouche? Pour moi, j'ai vu se réaliser les promesses que «j'avais reçues de lui.» Puis, quelques-uns de ses compagnons s'étonnant qu'il s'adressât ainsi à des morts : «Sachez, leur dit-il, qu'ils m'en«tendent aussi bien que vous, s'ils ne peuvent me répondre.»

Sa vengeance ne se borna pas à ces démonstrations; et, parmi les plus illustres prisonniers, il fit mettre à mort deux de ses ennemis personnels qui, jadis, l'avaient le plus persécuté à la Mecque : Nadhr, que, sur son ordre, Ali décapita d'un coup de sabre, et Ocba, qui fut tué par Acim, fils de Thâbit[1]. Au prix de ces deux exécutions, qui pouvaient être moins intéressées, Mahomet put sauver les autres prisonniers qu'Omar voulait tous immoler, tandis qu'Abou-Becr inclinait à la clémence. Mais l'exemple du Prophète entraîna d'autres meurtres, qui furent approuvés, si ce n'est commandés par lui : l'un, sur une femme poëte nommée Assma, qui, dans Médine même, et après la victoire de Bedr, poursuivait encore le vainqueur de ses satires; l'autre, sur un vieux Juif nommé Abou Afak, qui avait fait aussi des vers injurieux contre Mahomet[2].

d'Ohod eut lieu au commencement de 625. Les Coraychites, au nombre de trois mille, étaient, comme à Bedr, quatre fois aussi forts que les musulmans. La bataille d'Ohod fut perdue par suite de la désobéissance d'un corps d'archers qui abandonnèrent le poste que Mahomet leur avait assigné. — [1] Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, etc. t. III, p. 70; et M. W. Muir, *The life of Mahomet*, t. III, p. 115 et suiv. M. W. Muir blâme sévèrement Mahomet, tout en reconnaissant qu'il sauva le reste des prisonniers. — [2] M. W. Muir, *The life of Mahomet*, t. III, p. 131; et M. Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 117. On peut encore citer, dans la vie de Mahomet, un ou deux autres traits de vengeance cruelle;



Si nous nous plaçons au point de vue de nos mœurs, des actes aussi cruels et aussi peu généreux nous semblent inexcusables; mais, pour être juste, il faut se reporter au temps et aux races au milieu desquels vivait Mahomet. Après la bataille d'Ohod, les femmes coraychites, qui avaient figuré dans le combat, se livrèrent, sur les cadavres des musulmans tombés dans cette funeste journée, à d'affreuses atrocités; elles se faisaient des colliers et des bracelets de pieds avec des nez et des oreilles coupées; et une des plus illustres d'entre elles, Hind, femme d'Abou Sofyân, le chef des Koraychites, ouvrit de ses mains le ventre d'Hamza, oncle de Mahomet, en arracha le cœur et le déchira de ses dents[1]. Quand les femmes en sont à ce point de barbarie, que doivent faire les guerriers! Il faut reconnaître, à la louange de Mahomet, qu'il tempéra ces fureurs autant qu'il le put. En voyant le corps défiguré d'Hamza, il avait fait vœu de le venger et de mutiler trente Coraychites de la même manière; mais il rétracta bientôt cette parole échappée à sa douleur et à son indignation, et il défendit aux croyants de jamais mutiler les cadavres de leurs ennemis.

Tous ses historiens s'accordent à constater qu'il était naturellement plein de douceur; MM. Weil, Caussin de Perceval, Sprenger et Muir sont unanimes sur ce point, sans dissimuler d'ailleurs aucune de ses fautes. En effet, on pourrait alléguer en sa faveur une foule d'actes de clémence qui attestent bien quel était le penchant véritable de son âme. Après la bataille de Bedr, il demanda pour toute rançon, aux prisonniers qui savaient lire et écrire, de donner des leçons chacun à dix jeunes gens de Médine; et ce fut à cette école que s'instruisit le jeune Zayd, fils de Thâbit, qui fut plus tard en état d'être le premier éditeur du Corân[2]. Les musulmans victorieux venaient de rentrer à Médine, quand on découvrit dans la ville un émissaire des Coraychites, qui s'était chargé d'assassiner le prophète. Mahomet le fit venir en sa présence, lui reprocha son abominable dessein, et lui fit grâce de la vie, pour prix d'un aveu. Omayr, fils de Wahb, touché de cette générosité

et, quelques années plus tard, quand il rentra à la Mecque, il fit exécuter une autre femme, danseuse de profession, qui avait récité contre lui des vers faits par son maître. — [1] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 129; M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 107; et M. W. Muir, *The life of Mahomet*, t. III, p. 176. — [2] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, etc. t. III, p. 74; voir aussi, plus haut, *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, p. 214. M. W. Muir remarque avec raison (t. III, p. 123) que cette anecdote prouve combien la Mecque était plus éclairée que Médine. Cependant il y avait à Médine beaucoup de Juifs, qui étaient, en général, plus instruits que les Arabes.

qu'il n'espérait pas, se convertit sur-le-champ à l'islamisme[1]. Le même sentiment porta Mahomet à épargner la femme juive qui, durant l'expédition de Khaybar (628), avait tenté de l'empoisonner dans un rôti de mouton[2]. Dans ces deux cas, le châtiment des coupables était permis; mais il était plus magnanime de ne pas l'infliger. C'est encore ainsi que Mahomet fit grâce à Hâtib, fils d'Abou-Baltaâ, qui avait révélé aux Mecquois le secret d'une expédition méditée contre eux; c'était cependant un crime de haute trahison; mais Hâtib avait laissé à la Mecque sa femme et ses enfants pour suivre le Prophète, et il voulait leur faire des protecteurs en rendant service à ceux qui les gardaient en otage[3]. Cette raison alléguée par Hâtib et le repentir qu'il témoigna touchèrent Mahomet.

Il se laissa fléchir également pour un autre traître encore plus coupable; c'était un de ses anciens secrétaires, Abdallah-ibn-Sa'd[4], qui avait abusé de la confiance qu'on avait en lui pour falsifier les récitations du Prophète, et en altérer le sens. Ce sacrilége avait été découvert, et Abdallah s'était enfui à la Mecque, où il avait abjuré pour retourner à son ancienne idolâtrie. Quand les musulmans rentrèrent à la Mecque, Abdallah se mit sous la protection d'Othmân, fils d'Affân, son frère de lait, et il vint demander sa grâce. Mahomet ne céda qu'avec peine aux instances réitérées d'Othmân; enfin il pardonna et tendit la main au misérable, que les musulmans indignés auraient massacré, si le Prophète eût manifesté le moindre signe; mais Mahomet aurait cru commettre une perfidie en exprimant sa volonté d'une manière détournée; et, bien qu'au fond il désirât peut-être la mort de l'apostat, il n'aurait prononcé la sentence qu'ouvertement, s'il avait cru nécessaire de sévir.

Pour d'autres fautes qui lui étaient plus sensibles qu'aucune de celles-là, et qui le blessaient encore plus profondément, il fit preuve de la même indulgence. Dans l'aventure célèbre où l'honneur de la belle Ayésha fut soupçonné, un poëte nommé Hassân, fils de Thâbit, se signala par l'amertume et la persistance de ses calomnies. Rudement

[1] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 95. — [2] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 187, et M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 200. — [3] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 210; M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 222. — [4] Il se nommait aussi Ibn-abi-Sârah, et il est probable que cette double désignation venait de son apostasie ou de sa conversion. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 236; et M. W. Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 131.)

châtié par celui qu'il accusait de relations criminelles avec l'épouse du Prophète, il vint implorer sa grâce auprès de Mahomet. Le scandale avait été si grave, que le Prophète avait dû en faire l'objet d'une de ses révélations[1], et condescendre jusqu'à justifier publiquement sa femme bien-aimée. L'irritation du mari offensé était naturelle. Mahomet la fit taire; et Hassân, réconcilié avec celle qu'il avait calomniée, reçut non-seulement la vie, mais des présents pour réparer les affronts qu'il avait soufferts dans sa personne.

Peu de temps après le combat de Bedr, Mahomet avait voulu faire venir ses filles auprès de lui, de la Mecque à Médine. Une d'elles, Zaynab, avait été fort maltraitée par Habbâr, chargé des préparatifs de l'évasion. Il l'avait poussée méchamment avec le talon de sa lance, et Zaynab, alors enceinte, était tombée du haut de son chameau; il s'en était suivi un avortement et une longue maladie, à laquelle la victime de cette brutalité venait de succomber, quand Mahomet soumit la Mecque. Habbâr s'était soustrait à toutes les recherches; mais, après deux mois, il osa se présenter au Prophète pour témoigner de son sincère repentir et se ranger à l'islâm. Mahomet, qui pleurait encore sa fille, excusa ce meurtre en faveur de la conversion[2].

Ainsi, dans ces deux occasions, il avait su imposer silence aux trop justes griefs de l'époux et du père. Je pourrais accumuler encore beaucoup d'autres exemples de cette grandeur d'âme qui pardonne les plus mortelles injures; mais, pour juger pleinement Mahomet, il faut voir quelle fut sa conduite quand il rentra victorieux à la Mecque, après dix ans de persécutions et d'outrages et presque autant d'années d'exil[3].

C'était en 630. Il était maître alors de la meilleure partie de l'Arabie; un grand nombre de tribus lui étaient soumises; il avait envoyé ses ambassades au roi de Perse, au roi d'Abyssinie, au gouverneur de l'Égypte, au gouverneur de la Syrie, à l'empereur Héraclius lui-même ; et déjà il se sentait de force à se mesurer avec l'empire romain, et à lui arracher bien des lambeaux. Les Mecquois ayant rompu une trêve conclue peu de temps auparavant, Mahomet marcha contre eux à la

[1] Voir le passage fameux du Corân où il est fait allusion à toute cette aventure, qu'Ayésha raconta elle-même plus tard, sourate XXIV, versets 11 et suivants. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 170.) — [2] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 222 ; et M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 237. — [3] Il était rentré une première fois déjà à la Mecque, mais seulement à l'état de pèlerin, en 629; il n'y était resté que trois jours pour accomplir ses dévotions, et il avait dû en repartir le quatrième avec tous ses compagnons, qui avaient déposé leurs armes avant d'entrer dans l'Hiram.

tête d'une armée de dix mille hommes. La ville consternée ne pensa pas même à se défendre, tant les précautions de Mahomet avaient été bien prises. Les musulmans, jadis persécutés et proscrits, ne respiraient que la vengeance, et l'on peut se figurer de quelle fureur devaient être saisis tous ces guerriers à demi barbares, et habitués à verser le sang pour les moindres querelles. Apaiser ces rancunes farouches et empêcher des massacres dès longtemps médités, c'était chose presque impossible, et il fallait toute l'autorité du Prophète et toute son adresse pour réussir à atténuer le mal, si ce n'est à le prévenir entièrement.

D'abord il destitua un de ses généraux qui avait exprimé des projets de vengeance impitoyable, et il prescrivit aux autres d'éviter tout combat dans l'intérieur de la Mecque; elle était regardée comme un asile sacré, que personne, si ce n'est le Prophète, et encore pour un temps très-limité, ne pouvait avoir le droit de violer [1]. Il défendit à qui que ce fût de verser le sang, et il se réserva le soin de prononcer les condamnations capitales qu'il ne pouvait refuser à de légitimes ressentiments. Il y eut dix-sept personnes qu'on dévoua au sabre des soldats, mais qui presque toutes purent échapper, redevables de leur salut à l'intervention patente ou secrète de Mahomet [2]. Pour garantir la masse de la population, il la convoqua tout entière sur la colline Safa, et il lui fit prêter serment d'obéissance. Il était lui-même sur un siége élevé; Omar, assis au-dessous de lui, donnait la main à tous ceux qui venaient jurer, en signe de protection [3]; et, grâce à cette démonstration solennelle, la sécurité fut bientôt rétablie. Tous les Mecquois, hommes et femmes, étant devenus musulmans, étaient à l'abri des violences dont ils avaient été menacés; et, pour que tous les cœurs fussent rassurés, Mahomet paya lui-même le prix du sang pour un meurtre qui avait été commis malgré ses ordres [4].

Je doute qu'il ait jamais été donné à personne, dans l'ivresse du triomphe et dans l'apaisement d'une guerre civile, de mieux faire que Mahomet. Pour arriver à dompter les passions féroces dont il était entouré, il avait eu d'abord à réprimer les siennes. Il n'était pas un musulman qui eût à se souvenir d'autant d'insultes que lui; et, du moment que Mahomet avait oublié les siennes, il n'était pas un de ses compagnons qui pût être plus vindicatif que lui.

[1] Voir le Corân, sourate III, verset 51. — [2] M. W. Muir (*The life of Mahomet*, t. IV, p. 130) croit pouvoir affirmer qu'il n'y eut que quatre personnes mises à mort. — [3] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, III, p. 233 et suiv. — [4] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, III, p. 234.

Il poussa même la clémence plus loin, et il eut pour les vaincus, selon leur position, des mots gracieux et consolants, qui adoucissaient l'humiliation de la défaite. Abou-Becr lui amena son vieux père, aveugle et âgé de quatre-vingt-sept ans, qui jusqu'alors était demeuré idolâtre : « Pourquoi faire sortir ce vénérable cheik de sa demeure? dit Mahomet; « je serais allé l'y visiter; » et, posant affectueusement les mains sur la poitrine du vieillard, il reçut sa profession de foi. Quand le fils d'Aboudjahl, Icrima, parut devant lui conduit par sa femme, qui avait obtenu sa grâce, Mahomet recommanda à son entourage de s'abstenir de toute parole amère : « Voici, dit-il, Icrima qui vient embrasser l'islamisme. « Que nul d'entre vous ne tienne jamais devant lui aucun propos inju« rieux à la mémoire de son père. Insulter les morts, c'est blesser les « vivants. » Puis, se levant, il alla à la rencontre d'Icrima et le reçut affectueusement. Un autre Coraychite illustre, Safwân, ayant demandé deux mois pour se convertir à l'islâm, Mahomet lui en accorda le double, afin de lui rendre la soumission moins pénible [1].

Il est bien rare de trouver tant de modération dans la victoire après de si longues luttes, et ce respect des vaincus n'est pas habituel aux victorieux, même au sein de la civilisation la plus avancée. Ces vertus ne se démentirent guère chez Mahomet; et, s'il parut quelquefois y manquer, on peut croire sans trop d'indulgence qu'il cédait aux nécessités de la situation plutôt qu'à de vulgaires et mauvais sentiments.

La clémence était le ressort principal de sa politique, et il y eut recours chaque fois qu'il le put pour achever la soumission des tribus qu'il avait dû combattre. Il exigeait la même mansuétude de ses lieutenants, et il blâma énergiquement les cruautés inutiles que quelques-uns d'entre eux avaient commises [2]. La guerre fut toujours faite avec cet enthousiasme et cette frénésie qui rendirent bientôt le monde arabe si redoutable à tous ses voisins; mais elle fut du moins adoucie dans ses rigueurs, et l'extermination des vaincus cessa d'être de droit commun [3]. C'était un grand progrès, et l'on ne peut nier que Mahomet

[1] Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 238. — [2] C'est ainsi que Mahomet réprouva l'exécution que Khâlid, fils de Walîd, avait faite sur la tribu des Djadhîma-ibn-Amir, massacrée presque tout entière. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 243.) Comme exemple de la politique de Mahomet, on peut citer la manière dont il traita la grande tribu des Hawâzin, qui lui avait énergiquement résisté, et qui un instant avait balancé la fortune. (Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 237; M. William Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 148.) — [3] Ce ne fut guère qu'à l'égard des Juifs que Mahomet se départit de sa clémence habituelle. Il leur fit grâce quelquefois, comme

n'y ait contribué de toutes ses forces, sans pouvoir d'ailleurs y réussir toujours.

Il voulut même, entreprise encore moins aisée, apprendre à ses soldats le désintéressement, dont il leur donnait personnellement un si admirable et si constant exemple. Le but essentiel des premières expéditions était religieux; mais les avantages matériels de la victoire se firent bientôt sentir, et le pillage lucratif des idolâtres aida beaucoup au désir pieux de les convertir. Le butin excitait au moins autant d'ardeur que le prosélytisme. Il y avait là un très-grand danger pour la croyance nouvelle, et Mahomet courait risque, en voulant faire des musulmans de ne faire qu'une nation de pillards. Il comprit le péril, et il s'attacha à le conjurer, d'abord en se montrant lui-même au-dessus de ces basses convoitises, et aussi en les refrénant par ses conseils docilement écoutés.

Voici une occasion dans laquelle il donna à ses partisans une leçon mémorable. Les Hawâzin, grande peuplade limitrophe de la Mecque, venaient d'être vaincus après une très-rude campagne entremêlée de revers. Mahomet était parvenu à soustraire les captifs, qui n'étaient pas moins de six mille, à la fureur des soldats; l'humanité était satisfaite; mais le partage du butin avait suscité bien des mécontentements, quoiqu'on eût suivi la loi faite dans le Corân après la bataille de Bedr [1]. Les Ansâr se plaignaient hautement que les Mecquois, récemment convertis, eussent été favorisés à leurs dépens. Les Mecquois n'étaient pas moins irrités, trouvant leurs parts insuffisantes; et la révolte était allée si loin, que le Prophète avait été menacé dans sa personne, et que son manteau lui avait été arraché par les séditieux amassés autour de lui. Il

aux Caynocâ par exemple; mais, dans d'autres circonstances, il se montra implacable. La tribu des Corayzha, qui avait fait défection, fut châtiée d'une manière affreuse. Sept cents prisonniers, conduits à Médine, y furent égorgés. Mahomet ne donna point lui-même cet ordre barbare. La question avait été soumise par les Corayzha eux-mêmes à Sàd, fils de Moâdh, chef de la tribu d'Aus. Il décida contre eux, et l'horrible sentence fut exécutée sans que le Prophète intervînt. (Voir M. Gustave Weil, p. 169, et M. Caussin de Perceval, III, p. 144.) — [1] Il y a dans le Corân une sourate presque entière, la VIIIe, consacrée à ce sujet spécial, et elle est intitulée *le Butin* (*El Anfâl*). Mahomet avait pensé d'abord à attribuer tout le butin à Dieu et à lui, et à le répartir selon les vues de sa politique; après le combat de Bedr, il l'avait distribué par portions égales entre tous ses soldats; mais ensuite il ne préleva que le cinquième pour Dieu, son prophète et sa famille, les orphelins et les pauvres. Cette préoccupation de Mahomet, si notoirement désintéressé pour lui-même, montre bien de quelle importance était la répartition du butin. A l'enthousiasme religieux se joignait un amour effréné du lucre, aiguisé par la misère habituelle de ces malheureuses peuplades.

apaisa les uns par quelques promesses; mais quant aux Ansâr, il tint à s'expliquer plus particulièrement avec eux. Il les fit donc convoquer par Saïd-Ibn-Obâda, qui avait osé se porter l'organe de leurs plaintes; et, quand ils furent tous réunis :

« Hommes de Médine, leur dit-il, je connais vos discours et vous « êtes mécontents des dons que j'ai faits aux Coraychites; vous prétendez « que je vous ai oubliés. Mais répondez-moi : ne suis-je pas venu à vous « pendant que vous étiez plongés dans l'erreur? Dieu ne vous a-t-il pas « remis dans le droit chemin? N'étiez-vous pas alors dans le besoin? Ne « vous a-t-il pas enrichis? N'étiez-vous pas livrés à la discorde entre vous? « N'a-t-il pas rempli vos cœurs d'amour et d'union? » Mahomet s'arrêta pour attendre une réponse, et les Ansâr lui dirent : « Oui, c'est là la vé« rité : c'est à Dieu et à son prophète que nous devons la concorde et « la fortune dont nous jouissons. » — C'est bien, reprit Mahomet; mais « vous auriez pu me répondre aussi avec une sincérité que j'aurais dû « moi-même reconnaître : « Tu es venu à Médine proscrit comme un « imposteur, et nous avons porté témoignage de ta véracité; tu es venu « comme un fugitif dépouillé de tout, et nous t'avons accueilli; comme « un banni, et nous t'avons donné un asile; comme un pauvre, et nous « t'avons soulagé. » Mais vous ne pensez pas à me répondre ainsi; et ce« pendant vous ne pouvez supporter tranquillement que je donne à ces « hommes des récompenses mondaines par lesquelles je dois gagner « leurs cœurs, au lieu que les vôtres sont fermes dans la foi! N'êtes-vous « donc pas contents, tandis que d'autres ramènent chez eux des mou« tons et des chameaux, de ramener parmi vous le Prophète du Sei« gneur? Oui, par celui qui tient entre ses mains l'âme de Mahomet, « je resterai toujours au milieu de vous. Le monde entier suivrait une « route, et les hommes de Médine en suivraient une autre, c'est la route « des hommes de Médine que je choisirais. Que Dieu les comble de ses « bienfaits, eux et leurs fils, et les enfants de leurs enfants[1]. » A ces accents du Prophète, tous les yeux furent mouillés de larmes comme les siens; et les Ansâr s'écrièrent d'une voix unanime : « Prophète de Dieu, « nous sommes contents de notre lot[2]. »

C'est par ces hautes et sincères émotions que Mahomet dominait surtout les âmes et qu'il les menait à Dieu en les arrachant à toutes les

[1] Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 241; M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 263; M. W. Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 153. — [2] Selon les commentateurs, la sourate IX, versets 60-62, fait allusion à cet événement.

viles passions. Son entrée à la Mecque avait eu un caractère exclusivement religieux; et, quoique la ville eût été prise sans conditions [1], personne n'avait songé que le pillage pût être le prix de la victoire. Le premier soin du Prophète avait été de se rendre à la Cába, qui était toujours aussi respectée des musulmans que des idolâtres; il en avait fait sept fois le tour, monté sur sa chamelle; et il avait touché la pierre noire de son bâton recourbé (*Mihdjan*). Puis, entrant dans le sanctuaire, dont il s'était fait remettre la clef, il y avait successivement détruit de ses propres mains tous les signes et les symboles de l'idolâtrie, une colombe de bois suspendue au plafond, des figures peintes sur les murailles et entre autres celle d'Abraham. Sortant ensuite de la Cába, il avait recommencé à en faire le tour, levant son bâton devant chacune des trois cent soixante idoles qui, scellées avec du plomb, en couronnaient le faîte. Il les avait condamnées en disant : « La vérité est venue; que le mensonge disparaisse [2]. » Et à peine avait-il proféré ces mots, que l'idole était renversée et mise en pièces par ceux qui le suivaient. En même temps il avait fait ordonner, par les crieurs publics, à tous les habitants de la ville, qu'ils eussent à détruire toutes les idoles qu'ils avaient dans leurs maisons; et en quelques heures l'idolâtrie avait disparu de la Mecque, dont l'initiative devait être bientôt suivie par toutes les tribus arabes [3].

Les Ansâr avaient pu voir de leurs propres yeux ce grand spectacle; ils avaient assisté à cette prodigieuse révolution; et, s'ils avaient pu croire à l'envoyé de Dieu quand ils lui prêtaient jadis en secret le serment d'Acaba, leur foi devait être maintenant moins douteuse et plus efficace que jamais. Les grandes promesses que Mahomet leur avait faites étaient accomplies au delà même de toute espérance; sa parole ne les avait jamais trompés; sa sagesse et sa générosité n'avaient jamais été en défaut. Ils pouvaient donc bien s'en fier à lui, quand il demandait à ses plus anciens et plus fidèles compagnons de ne pas s'attacher aux biens périssables de ce monde, et de songer plutôt aux récompenses éternelles.

[1] Afin d'épargner le sang et d'empêcher les conséquences d'un assaut, Mahomet avait ménagé un arrangement secret avec Abou-Sofyân, le chef des Coraychites, qui était venu s'entendre avec lui quelques jours auparavant. C'était Abbâs, l'oncle de Mahomet, qui s'était fait l'intermédiaire de la négociation. Elle fait le plus grand honneur aux deux partis; et Abou-Sofyân ne fut pas un traître. (Voir les détails donnés par M. William Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 117, et surtout la note de la page 120.) — [2] Voir le Corân, sourate XVII, verset 83. — [3] Il avait fait aussi rétablir les bornes-limites de l'enceinte sacrée pour faire bien comprendre qu'en détruisant l'idolâtrie il ne voulait rien ôter à la sainteté séculaire de la Mecque.

Mais combien il est peu d'hommes à qui il a été donné d'exercer sur leurs semblables cet absolu et bienfaisant empire!

Quant à Mahomet, nous lui retrouvons ici, au milieu de son triomphe et à la fin de sa carrière, toutes les qualités qu'avait montrées sa jeunesse. C'est toujours le même homme, quoi qu'on en ait dit, uniquement dévoué à la grande idée qu'il a poursuivie durant toute sa vie, et la servant par tous les moyens dont il dispose avec la plus entière sincérité et avec un succès miraculeux. La situation seule est changée : ce sont des tribus, ce sont des villes populeuses, ce sont des nations, qu'il convertit, au lieu de Khadîdja, du jeune Ali, de Zeyd et du vieux Waraka. Le Prophète ne s'est pas un instant démenti; mais le Dieu qu'il annonçait à sa famille, au lieu de n'être reconnu qu'à son humble foyer, l'est désormais dans l'Arabie qui l'adore, et qui va tenter de l'imposer au reste du monde.

Pour achever cette esquisse du caractère de Mahomet, il faut encore le considérer dans les derniers temps de son existence, et aux approches de la mort. A ces extrémités tous les voiles tombent, et l'imposture se trahit en cet instant suprême, si c'est elle, en effet, qui jusqu'alors a trompé la crédulité du vulgaire. Mais Mahomet, loin de diminuer, grandit encore quand il va quitter cette vie et comparaître devant le Dieu dont il s'est fait l'apôtre.

Dans les deux années qui avaient suivi la destruction des idoles et la proclamation du nouveau culte, Mahomet avait conquis, ou par lui-même ou par ses lieutenants, presque toute la presqu'île. Le Mahra, l'Oman, le Nadj, l'Hadramaut, l'Yémen, avaient embrassé l'islamisme par violence ou par conviction. Les chrétiens mêmes de Nadjrân avaient abjuré [1]. Il ne restait plus qu'à donner à toutes ces tribus un centre d'action religieuse et nationale. La Mecque était indiquée pour leur capitale par la vénération sans bornes dont elle était entourée, et par les traditions pieuses qui remontaient jusqu'à Abraham lui-même. Mahomet ne pouvait penser à la dépouiller de ce privilége; mais, pour qu'elle pût dignement recevoir l'islâm, il ne fallait pas seulement qu'elle fût purifiée de l'idolâtrie; il fallait encore que le pèlerinage annuel dont elle était le théâtre depuis vingt siècles changeât de caractère et de signifi-

[1] Il fallait que les temps fussent venus, et que la révolution religieuse fût bien mûre pour que les conquêtes de l'islamisme fussent si faciles et si rapides. Presque nulle part la destruction des idoles ne trouva de résistance; l'ancien culte ne suffisait plus aux besoins de ces peuples, et l'on eût dit que de toutes parts la voix du Prophète était attendue. Les influences juives et chrétiennes, dès longtemps éprouvées, n'ont pas été sans doute étrangères à ce résultat.

cation. Pas un seul idolâtre, venu de quelque partie que ce fût de l'Arabie, ne devait désormais pouvoir s'y présenter. Mahomet résolut de se rendre de sa personne à la cité sainte. Mais il avait à préparer cette transformation définitive; et ce n'était pas d'un seul coup qu'il pouvait l'accomplir.

Il ne voulut pas faire lui-même le pèlerinage tant qu'il risquait de rencontrer des idolâtres autour de la Câba ou dans l'enceinte du territoire sacré. Il envoya donc Abou-Becr à sa place (631) à la tête de trois cents pèlerins de Médine avec le titre de chef du pèlerinage (*Émir el-Hadjj*), et Ali fut chargé de lire solennellement au peuple le passage de la IXe sourate [1], qui accordait aux païens quatre mois pour se soumettre, et qui déclarait que, passé ce temps, le Prophète était libre (*Barâat*) de tout engagement envers eux; il leur était interdit de jamais prendre part au pèlerinage, de même qu'ils étaient éternellement exclus du paradis. L'idolâtrie étant ainsi proscrite de l'Arabie, et l'islâm devant devenir la loi de l'univers, Mahomet put se rendre à la Mecque; et, moins de deux mois avant sa mort, il y fit le pèlerinage d'adieu [2], si célèbre et si vénéré dans les annales musulmanes [3]. Les cérémonies qu'accomplit alors le Prophète sont restées le type inviolable de celles que doivent accomplir tous les pèlerins. Il y apporta d'ailleurs lui-même une rigueur à laquelle ses femmes durent se soumettre ainsi qu'Ali [4].

Il n'est pas nécessaire de décrire ici le détail de ces cérémonies, malgré la juste importance qu'y attachent les musulmans; mais je remarque la prière par laquelle Mahomet et tous ceux qui le suivaient, au nombre de quatre-vingt-dix ou cent mille, se constituèrent à l'état

[1] Cette sourate, composée de 130 versets, et qui n'est peut-être que la continuation de la VIIIe, est une des plus importantes de tout le Corân. La déclaration de guerre à l'idolâtrie y est faite dans les termes les plus terribles. Il y a dans cette sourate beaucoup de désordre comme dans toutes les autres; mais le ton général a quelque chose de vraiment effrayant, surtout quand on songe aux conséquences qu'en a tirées le fanatisme mahométan. Au verset 5 il est dit : « Les mois sacrés « expirés, tuez les idolâtres partout où vous les trouverez. » On ne doit les laisser en paix que quand ils se sont convertis. — [2] Depuis sa fuite de la Mecque, Mahomet avait visité deux fois les Lieux saints; mais c'était le petit pèlerinage (Omra, El-Haddj el-Asghar), qui peut se faire à toutes les époques de l'année; le grand pèlerinage se fait au dixième jour du douzième mois, et Mahomet n'avait pas pu le faire depuis dix ans. — [3] La sourate XXIIe du Corân est consacrée tout entière au pèlerinage de la Mecque, et c'est son titre. — [4] Ses femmes, n'ayant pas apporté de victimes, ne purent participer au grand pèlerinage, et elles durent rester à l'état d'*ihlâl;* ce qui ne leur permettait que la simple visite, *Omra*. Ali, qui revenait d'une expédition, fut favorisé par le Prophète, qui consentit à partager ses victimes avec lui.

de pénitents (*ihrâm*[1]) avant d'entrer à la Mecque : « Me voici devant « toi, ô mon Dieu; à toi appartiennent la louange, la grâce et la puis- « sance. Tu n'as pas d'associé[2]. » Entré à la Mecque, il fit les sept tournées obligatoires autour de la Câba, après avoir baisé la pierre noire; il récita une prière sur le Macâm Ibrahîm, et parcourut sept fois l'espace compris entre la colline de Safa et celle de Marwa (*Sai*). Ce fut l'emploi du premier jour. Les six jours suivants, il sacrifia, suivant les rites, les victimes qu'il avait amenées avec lui et qui le mettaient en état d'ihrâm; puis, sans quitter sa chamelle sur laquelle il était monté, il adressa, du haut d'une plate-forme de l'Arafât, un long discours au peuple assemblé pour l'entendre. Il s'arrêtait après chaque phrase, et ses paroles étaient répétées à la foule par un de ses compagnons, Rabia, à la voix retentissante. La tradition a conservé une partie de ce discours[3], dont j'extrais les passages suivants, en laissant de côté ceux qui se rapportent à des intérêts moins directement religieux, comme le règlement des dettes, la réforme du calendrier, les devoirs des époux, etc.

« Ô peuples, écoutez mes paroles, car je ne sais si une autre année « je pourrai me retrouver encore avec vous dans ce lieu. Soyez humains « et justes entre vous. Que la vie et la propriété de chacun soient « inviolables et sacrées pour les autres. Vous paraîtrez devant votre « Seigneur, et il vous demandera compte de vos actions... Ô peuples, « écoutez mes paroles et fixez-les dans vos esprits; je vous laisse une loi « qui vous préservera à jamais de l'erreur, si vous y restez fermement « attachés, une loi claire et positive, un livre dicté par le Ciel. Ô peu- « ples, écoutez mes paroles et fixez-les dans vos esprits. Sachez que « tous les musulmans sont frères entre eux; vous êtes tous égaux entre « vous[4]; vous n'êtes qu'une famille de frères. Gardez-vous de l'injustice, « elle entraînerait votre perte éternelle... »

[1] Ces distinctions d'*ihrâm* et d'*ihlâl* sont encore scrupuleusement observées de nos jours; mais les simples visiteurs sont toujours beaucoup plus nombreux que les pèlerins proprement dits. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'Histoire des Arabes*, t. III, p. 299 et suiv.) — [2] Je reproduis la traduction de M. Caussin de Perceval, III, p. 299; celle de M. W. Muir en diffère un peu, IV, p. 236. — [3] Ce discours a été conservé dans l'ouvrage d'Ibn-Ishâm, qui prétend le donner tel qu'il a été prononcé. (Voir M. William Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 237.) Il est répété aussi par le secrétaire de Wâckidi, avec quelques variantes sans importance. La reproduction que je transcris est en grande partie celle de M. Caussin de Perceval, t. III, p. 301. La tradition n'est pas d'accord sur le lieu précis où se tenait Mahomet pour parler au peuple. Les uns le placent dans la vallée de Mina, les autres sur le mont Arafât; c'est l'avis d'Ibn-Ishâm. — [4] J'ai mêlé ici la traduction de

Puis Rabîa s'adressant à la foule par l'ordre du Prophète : « Ô peu-« ples, répondez, l'envoyé de Dieu vous interroge : Savez-vous dans « quel mois vous êtes? dans quel lieu? dans quel jour? »

La foule ayant répondu : « Nous sommes dans le mois sacré; nous « sommes dans l'enceinte sacrée; c'est aujourd'hui la fête du saint pèle-« rinage. » Mahomet ajouta : « Dis-leur, Rabîa, que Dieu leur ordonne, « jusqu'au jour où il les rappellera à lui, de tenir le sang et le bien de « leurs frères pour aussi sacrés que ce mois, ce territoire et ce jour. » A la fin de son discours, Mahomet, faisant un retour sur lui-même, s'écria : « Ô Dieu, ai-je rempli mon message et terminé ma mission [1]? » La foule qui l'entourait répondit, comme si elle parlait au nom de Dieu lui-même : « Oui, tu l'as accomplie; » et Mahomet s'écria de nouveau : « Ô Dieu, « daigne recevoir ce témoignage. » Alors il congédia l'assemblée, et Abou-Becr versait des larmes en pensant que, si la mission du Prophète était terminée, sa mort devait être prochaine.

En se retirant, Mahomet, fatigué, entra dans la maison d'un marchand de nabîdz, c'est-à-dire d'eau de dattes préparée pour les pèlerins [2]; et, comme pour montrer qu'il n'avait rien perdu de sa simplicité, il voulut boire dans le gobelet commun. Son cousin, fils d'Abbâs, lui représenta qu'il valait mieux se rendre à la maison de son père, où l'on aurait à lui offrir une eau et un vase plus purs; mais Mahomet insista, et il but dans le gobelet où se désaltérait la foule.

Tel fut Mahomet dans cette solennité, la dernière où il ait figuré et une des plus extraordinaires dont puisse se glorifier l'histoire des hommes. Je le trouve encore plus grand, s'il est possible, dans son agonie contre une mort prématurée et presque violente.

M. Caussin de Perceval et celle de M. W. Muir. Les différences sont d'ailleurs à peu près insignifiantes. La pensée et le caractère du sermon ne sont pas changés. (Voir enfin la traduction de M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 311 et suiv.) — [1] Je ne sais pourquoi M. William Muir suspecte la vérité de cette grande scène. Il est bien difficile, sans doute, de démontrer que ce n'est pas la tradition superstitieuse qui l'a inventée; mais il n'est pas plus aisé de démontrer que ce ne soit là qu'une fiction. Logiquement, on doit croire que Mahomet a fait une allocution de ce genre, dont les termes exacts importent fort peu. Son voyage à la Mecque ne pouvait pas avoir un autre objet que de fixer les cérémonies du pèlerinage en les adaptant au nouveau culte, et il était impossible que le Prophète ne parlât pas de sa mission. (Voir M. William Muir, IV, 242.) — [2] Il n'y a pas aujourd'hui de dévot pèlerin qui n'imite le Prophète dans cette action insignifiante, et qui ne boive aussi du nabîdz. Le pèlerinage serait moins complet et moins efficace, si l'on négligeait cette sainte imitation. (Voir M. William Muir, *the Life of Mahomet*, t. IV, p. 243.)

Depuis qu'il avait été empoisonné à Khaybar [1], sa santé, jusque-là si robuste, ne s'était jamais complétement remise, et le dérangement devint visible à tous les yeux quelques jours après sa rentrée à Médine. Il y préparait une nouvelle expédition en Syrie, pour venger contre les Romains la défaite de Moûta, quand il ressentit les premières atteintes du mal auquel il devait succomber. Une nuit qu'il était dans la maison d'Ayésha, il se releva dévoré par la fièvre, et, suivi d'un serviteur, il alla dans le principal cimetière de Médine (Baki-el-Gharkad). Là, il resta longtemps dans une méditation profonde, et il se mit ensuite à prier à haute voix pour les musulmans inhumés en ce lieu : « Habitants « des tombeaux, dit-il, vous et moi nous avons obtenu l'accomplisse- « ment des promesses que le Seigneur nous avait faites. Vous êtes bénis, « et votre partage vaut mieux que le partage de ceux qui vous ont sur- « vécu. Si vous saviez ce que la bonté de Dieu vous épargne! Les « épreuves vont se succéder comme se succèdent les parties d'une « sombre nuit toujours de plus en plus sombres. Seigneur, accorde ton « pardon à ceux qui sont enterrés ici. »

Les jours suivants, le mal ne cessant pas, il fit assembler ses femmes chez Maymouna, où il se trouvait alors; et il leur demanda leur agrément pour demeurer désormais chez une d'entre elles. Il choisit Ayésha, dont les soins lui étaient les plus doux. Il pouvait cependant encore se rendre à la mosquée pour diriger les prières publiques, et il fit un jour un assez long discours au peuple pour justifier le choix d'Oçâma, commandant, quoique fort jeune, l'expédition de Syrie [2]. Il eut aussi quelques paroles pleines de tendresse pour Abou-Becr, son futur successeur, et, se rappelant l'asile que Médine lui avait assuré onze ans auparavant, il ajouta :

« Ô vous qui êtes venus ici de la Mecque et des autres parties « de l'Arabie, écoutez-moi. Votre nombre s'accroît tous les jours, et vous « remplissez de plus en plus la ville. Mais le nombre des hommes de « Médine ne peut jamais s'accroître, et ils resteront éternellement ce « qu'ils étaient quand ils m'ont accueilli et qu'ils m'ont donné un refuge. « Ils me sont particulièrement chers; car ils ont été ma famille, et ils « m'ont rendu une patrie. Honorez qui les honore, et défendez-les tou-

[1] C'était, à ce qu'il paraît, la conviction personnelle de Mahomet; elle pouvait être assez fondée; mais il suffit de se rappeler les fatigues qu'il avait supportées dans les dernières années pour comprendre que ses forces pouvaient être épuisées, sans oublier les effets probables de son harem. — [2] Oçâma était fils de Zayd, l'affranchi de Mahomet et le compagnon de presque toute sa vie. Zayd était mort à la bataille de Moûta, trois ans auparavant.

« jours contre leurs ennemis [1]. » C'était une digne récompense pour les fidèles Ansâr.

Puis, s'adressant à l'assistance entière : « Musulmans, dit-il, si j'ai « frappé quelqu'un d'entre vous, me voici; qu'il me frappe à son tour. « Si je l'ai blessé dans son honneur, qu'il me rende à cette heure injure « pour injure. Si j'ai enlevé à quelqu'un ce qui lui appartenait, qu'il « reprenne son bien sur tout ce que je possède, et qu'il ne craigne pas « d'irriter ainsi ma haine, car la haine n'a jamais été dans mon cœur [2]. » Chacun gardant le silence, Mahomet répéta ce qu'il venait de dire; et, comme un homme de la foule lui réclama une légère somme d'argent jadis prêtée, Mahomet la lui fit restituer aussitôt, en ajoutant : « Il vaut « mieux avoir à rougir dans ce monde-ci que dans l'autre. »

Il parut encore une ou deux fois dans la mosquée pour assister aux prières, qui étaient conduites d'après ses ordres par Abou-Becr [3]. Mais ses forces s'épuisaient de plus en plus; il avait de fréquentes défaillances, et, quand il revenait à lui, on l'entendait répéter : « Mon Dieu, « fortifie-moi contre le trouble de l'âme à l'approche de la mort. » Dans un instant de délire, il avait voulu écrire un nouveau livre, qui devait préserver les musulmans de toute erreur, comme si le Corân n'avait pas été écrit. Enfin, après une dernière visite à la mosquée, il eut un évanouissement plus long que les autres. En recouvrant ses sens, il vit Ayésha, qui lui frottait les mains en récitant des prières, comme il avait l'habitude de le faire lui-même en soignant les malades à l'extrémité : « Cesse tes soins, lui dit-il, et retire tes mains; tu ne peux plus rien pour « moi; » puis, la tête appuyée sur les genoux de la jeune femme, il expira en prononçant ces mots entrecoupés : « Que le Seigneur me par« donne; qu'il me rejoigne à mes compagnons d'en haut... Éternité « dans le paradis... Pardon... Oui... avec le compagnon d'en haut. » Il désignait ainsi l'ange Gabriel. Mahomet était alors âgé de soixante-trois ans, et il mourait le lundi 8 juin 632.

[1] Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 326 et suiv. M. William Muir, *The life of Mahomet*, t. IV, p. 262 et suiv. et M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 318 et suiv. — [2] Dans des vers qui ont été conservés, Waraka disait de Mahomet : « Plein d'indulgence et de pardon, il ne rend « jamais le mal qu'on lui fait; il réprime sa colère et son ressentiment quand on « l'insulte. » (Voir Maçoudi, livre I, page 143 de la traduction.) — [3] C'était une manière de désigner Abou-Becr pour son successeur; et ce ne fut pas sans peine que Mahomet maintint ce choix. Ayésha voulait que ce fût Omar qui remplaçât le Prophète à la mosquée; Omar put en effet remplir une fois cet office; mais Mahomet l'entendit de ses appartements, et il fit cesser les prières en attendant l'arrivée d'Abou-Becr. (Voir M. W. Muir, *ibid.* p. 265.)

Il pouvait se dire, en quittant la vie, que son œuvre était faite, et que ses deux grands successeurs, Abou-Becr et Omar, n'avaient qu'à continuer la religion et l'empire fondés par leur maître et leur ami.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

ÉTUDE SUR MALEBRANCHE d'après des documents manuscrits, par l'abbé Blampignon[1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[2].

Si les nouveaux documents découverts par l'abbé Blampignon contiennent de curieux détails sur la vie et la personne de Malebranche, ils nous en donnent qui ne sont pas d'un moindre intérêt sur ses relations avec les plus illustres de ses contemporains, sur l'histoire de ses ouvrages et sur les diverses luttes qu'il eut à soutenir.

L'amie et l'élève de Descartes, la princesse Élisabeth, lut et admira, dans son abbaye d'Hervorden, la *Recherche de la vérité.* « Depuis Descartes, dit le P. André, elle n'avait rien vu de si beau; elle en voulut « connaître l'auteur. Pour cela, elle s'adressa à madame l'abbesse de Maubuisson, princesse palatine, sa sœur. Elle se résolut à honorer le P. Malebranche d'une lettre de compliment, dans laquelle cette grande « princesse lui témoignait une estime, une confiance, une bonté extraordinaires. Malebranche, touché, lui répondit en exprimant sa reconnaissance dans les termes les plus tendres, parlant de philosophie, passant « de la philosophie à la religion, pour essayer de la convertir. » Ces deux lettres, auxquelles nous renvoie le manuscrit de Troyes, sont perdues, ainsi que quelques autres qui suivirent entre la princesse et le philo-

[1] Un vol in-8°, Paris, chez Charles Douniol, rue de Tournon, 29. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier d'août, p. 522.

sophe. Toujours préoccupée des questions de morale, sur lesquelles elle avait, on le sait, entretenu une correspondance avec Descartes, la princesse obtint de Malebranche ce qu'elle avait vainement demandé à son ancien maître[1], un traité complet de morale[2].

Comme la princesse Élisabeth, le prince de Condé lut et goûta les ouvrages de Malebranche. A Chantilly, ce héros, dit Fontenelle, entouré de gens d'esprit et de savants, vivait comme César oisif[3]. Il aimait à s'entretenir avec des physiciens, des chimistes, des mathématiciens, des philosophes. On sait qu'au milieu de la guerre et des soins du commandement, il avait donné, pendant la campagne de Hollande, un rendez-vous à Spinosa. Il avait protégé Rohaut; il appelait souvent Régis auprès de lui pour causer de la philosophie de Descartes. Il n'est pas étonnant qu'en 1683, après le grand succès de la *Recherche*, après l'éclat du *Traité de la nature et de la grâce*, il ait mandé à Chantilly Malebranche, qui était alors à Raray, où il achevait son *Traité de morale*.

Si nous en croyons le P. André, il aurait dit que, de sa vie, il n'avait lu un livre qui lui eût fait plus de plaisir que le *Traité de la nature et de la grâce*. Il nous sera permis de conjecturer que la généralité des voies de la Providence, dans l'ordre de la nature, l'avait sans doute plus charmé que la nouveauté théologique de Jésus-Christ cause occasionnelle de la distribution de la grâce, dans la nouvelle loi, ou bien la Michaélocratie, comme dit Faydit, c'est-à-dire l'imagination, plus bizarre encore, de l'archange Michel jouant le même rôle, dans l'ancienne loi, et permettant à Dieu, par ses désirs, d'opérer des miracles pour le salut de son peuple, sans recourir à des volontés particulières. Mais, pour mieux comprendre le système, il voulut en causer avec l'auteur lui-même. Citons encore le P. André : « Le P. Malebranche le trouvant instruit « des principes de la *Recherche*, n'eut pas beaucoup de peine à résoudre « ses difficultés, ni à répandre la lumière dans un esprit si ouvert. Le « prince y prit tant de plaisir, qu'il le retint plusieurs jours auprès de « lui. Le philosophe, de son côté, ne voulant point perdre son temps, « ne l'employa qu'à lui parler de la religion, de la justice divine, de la

[1] « Messieurs les régents, écrivait Descartes à Chanut, sont si animés contre « moi, à cause des innocents principes de physique, que, si je traitais après cela de « la morale, ils ne me laisseraient aucun repos. » Cela était à craindre en effet, surtout s'il y eût fait la part du physique aussi grande que semble l'indiquer l'importance qu'il attribue à la médecine pour le perfectionnement de la morale. — [2] Malebranche composa son traité de morale à l'instigation de la princesse Élisabeth. — [3] Éloge de Lémery.

« providence de Dieu. etc. ce qui fit dire à un des officiers du prince « qu'il lui avait plus parlé de Dieu en trois jours que son confesseur en « dix ans. On ne doute pas que ces conversations saintes n'aient beau- « coup contribué à la conversion de ce grand héros, qui éclata quelque « temps après. » Les Malebranchistes, on le voit, n'eussent pas été fâchés de faire honneur à Malebranche de la conversion du prince de Condé. Ainsi les Cartésiens avaient-ils voulu attribuer à Descartes la conversion de la reine Christine.

Ce qui est plus certain, c'est que Malebranche s'en retourna à Raray comblé d'honneurs. Le prince lui donna même un bénéfice, dont Malebranche, avec sa permission, se dessaisit sur-le-champ en faveur de son ordre. Je m'étonne que l'abbé Blampignon n'ait pas mentionné, d'après le P. Adry, un fait qui est également à l'honneur du prince et du philosophe.

Voici, d'ailleurs, comment Malebranche lui-même raconte à un ami son séjour à Chantilly : « M. le Prince me manda, il y a environ trois « semaines; je fus le trouver à Chantilly, où j'ai demeuré deux ou trois « jours; il souhaite de me connaître, à cause de la *Recherche de la « vérité*, qu'il lisait actuellement. Il a achevé de la lire et en est extrême- « ment content, et du *Traité de la nature et de la grâce*, qu'il trouve si « beau, que jamais livre ne lui a donné plus de satisfaction. Il m'écrit « qu'il me fera l'honneur de m'en écrire encore plus particulièrement. « M. le Prince est un esprit vif, pénétrant, net, et que je crois ferme « dans la vérité, lorsqu'il la connaît; mais il veut voir clair. Il m'a fait « mille honnêtetés; il aime la vérité, et je crois qu'il en est touché[1]. » Il est fâcheux que la modestie de Malebranche l'ait empêché d'entrer dans plus de détails sur l'accueil du prince et sur les entretiens qu'il eut avec lui à Chantilly.

Il paraît que le prince écrivit à Malebranche, comme il le lui avait promis, puisque le P. André, dans la liste des pièces diverses qu'il a entre les mains, mentionne plusieurs lettres du grand Condé. Il aurait même envoyé plusieurs fois chercher Malebranche, depuis ce premier voyage, si nous en croyons le marquis d'Allemans, cité par le P. Adry. Dans l'intérêt de la vérité, et pour un plus grand éclaircissement de ces hautes et difficiles matières, le prince de Condé ne vit pas sans plaisir la querelle d'Arnauld et de Malebranche. Il fut attentif aux coups que se portèrent les deux champions de ce grand combat philosophique et théologique dont il ne devait voir que le commencement. Il fit savoir à

[1] L'abbé Blampignon, correspondance inédite.

Malebranche, dit le P. André, qu'il était charmé de la *Réponse aux vraies et aux fausses idées*, et surtout de la modération avec laquelle il avait répondu à une attaque aussi vive que celle d'Arnauld. D'un autre côté, on voit Arnauld, dans ses lettres, s'inquiéter de l'opinion du prince et désirer qu'on mette sous ses yeux ses réponses en regard de celles de son adversaire.

Dans un entretien avec Bossuet, le duc de Chevreuse et le marquis d'Allemans, le vainqueur de Rocroy jugea les deux combattants avec une sûreté de coup d'œil et avec un tact qui feraient honneur à un historien de la philosophie et au plus habile critique. Voici comment le P. André rapporte cette conversation : « M. le Prince, qui avait tout « lu de part et d'autre, ce qui, joint à la pénétration extraordinaire de « son génie supérieur, le mettait en état de raisonner en maître sur le « sujet de la dispute, mais en même temps avec une modestie qui lui « convenait d'autant mieux qu'il était plus élevé au-dessus des personnes « avec qui il parlait, et qu'on ne se lassait point de l'entendre, dit en « propre termes : qu'il fallait avouer que M. Arnauld et le P. Male- « branche avaient tous deux de l'esprit infiniment; qu'il n'y avait que « M. Arnauld qui pût écrire contre le P. Malebranche, et que le P. Male- « branche qui pût répondre à M. Arnauld... que le P. Malebranche « était le plus grand métaphysicien qui fût sur la terre, et qu'il ne « connaissait point de meilleur logicien que M. Arnauld. » N'oublions pas d'ajouter, d'après le P. André, que le prince de Condé, dont le jugement, nous le verrons, fut ratifié par Bossuet lui-même, disait de Malebranche, que c'était la meilleure plume de France [1]. Comment se fait-il que l'admirable écrivain, si haut placé par des juges tels que Condé et Bossuet, n'ait pas encore obtenu une place dans l'histoire de notre littérature?

Le P. André entre dans de grands détails sur la guerre avec Arnauld. L'infortuné *Traité de la nature et de la grâce*, comme l'appelle Malebranche, par allusion aux traverses de toute sorte dont il remplit sa vie, troubla profondément les esprits et les consciences, à la fin du

[1] Malebranche semble cependant n'avoir pas eu beaucoup de foi à la durée de cette langue qu'il écrivait si bien. Il répond, en effet, à Lenfant, le traducteur en latin de la *Recherche de la vérité* : « Je me trouve fort heureux, en ma qualité d'au- « teur, que vous ayez entrepris un dessein qui me fait honneur, et qui rendra im- « mortel ce qui pouvait au plus durer un siècle, à cause de l'inconstance des langues « vivantes. » Cette lettre à Lenfant, qui étudiait alors la théologie protestante à Heidelberg, est une des plus curieuses de la correspondance inédite. (L'abbé Blampignon, correspondance, p. 42.)

grand siècle, par ses hardiesses philosophiques et théologiques. Juge fort désintéressé du débat théologique, nous ne pouvons nous empêcher de croire que les supérieurs de la compagnie de Jésus n'avaient pas tout à fait tort, quand ils reprochaient au P. André de ne pas voir « que « c'est la plus insigne témérité qui fut jamais dans tout ce qui regarde « l'économie du salut des hommes[1]. » Nous n'avons, d'ailleurs, nullement l'intention de faire ici l'analyse et la critique des diverses questions philosophiques et théologiques qui ont été l'objet de cette polémique, mais seulement de peindre les combattants, de raconter, d'après le père André, les principales phases de la querelle, et les diverses impressions qu'elle produisit sur les esprits.

Ce bruit de guerre, dit l'historien de Malebranche, était non-seulement l'entretien des savants de profession, mais des grands et des gens de cour qui avaient quelque lumière. Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui qu'une querelle de la plus subtile théologie, mêlée aux plus difficiles problèmes de la métaphysique, ait pu exciter à un pareil point l'attention publique et passionner les esprits. Mais qu'on songe qu'il s'agissait de cette matière de la grâce, sur laquelle on avait tant discuté depuis un siècle, et que les deux adversaires, dont M. Sainte-Beuve a si bien décrit, dans son *Histoire de Port-Royal*, les armes diverses et les allures opposées, étaient les deux plus illustres athlètes qu'un grand siècle pût mettre en présence. Quand, au lieu d'un livre sur la grâce, Arnauld, par une tactique un peu subtile, et par un bien long détour pour arriver au but, fit paraître un livre sur les idées, il y eut d'abord une sorte de désappointement dans le public.

Quelle que soit l'importance, quelle que soit la vivacité de cette première contestation sur les idées, ce n'est qu'un prélude, et comme une simple escarmouche, au regard de celle qui suivit sur la Providence et sur la grâce. Ce ne fut plus un combat, pour ainsi dire, au premier sang, mais un combat à outrance. La *Dissertation des miracles de l'ancienne loi*, le premier écrit où Arnauld s'en prend directement au *Traité de la nature et de la grâce*, est, comme le dit le P. André, une sorte d'appel au peuple. Ici, en effet, Arnauld ne s'adresse plus seulement aux métaphysiciens, mais à tous les croyants, et surtout aux dévots de saint Augustin. Il leur signale Malebranche comme le destructeur de la Providence et des miracles, et, ce qui ne lui paraît pas moins odieux, comme le protecteur de la grâce molinienne. Quand Faydit appelle Malebranche et ses disciples des meurtriers de la Providence, il ne fait que traduire,

[1] Introduction aux œuvres philosophiques du père André par M. Cousin, p. 150.

d'une façon un peu plus vive, ce que disaient partout Arnauld et ses amis. Qu'on ajoute l'autorité d'Arnauld comme théologien, la force et l'habileté de sa dialectique, si amplement fournie de textes de l'Écriture, de saint Augustin et des saints Pères, et on comprendra combien cette lutte devait être dangereuse pour Malebranche. Il y eût probablement succombé, si Arnauld lui-même, à cause de son jansénisme, n'avait été plus ou moins en révolte contre l'Église et suspect d'hérésie. Malgré sa prédilection pour l'auteur du *Traité de la nature et de la grâce*, le père André est obligé d'avouer le grand succès et la vive impression sur le public de la *Dissertation* et des *Réflexions philosophiques et théologiques*. Ce sont les deux derniers livres des *Réflexions*, particulièrement consacrés à la théologie, qui portèrent, à ce qu'il paraît, le plus rude coup à Malebranche. « Ils eurent, dit le père André, tout l'effet que M. Arnauld « s'en était promis. Ils imposèrent au public; ils effrayèrent quelques « gens de bien; ils regagnèrent à M. Arnauld plusieurs de ces sortes « d'esprits qui, dans les disputes des savants, sont toujours pour le « dernier qui parle. Ses amis triomphaient; ils crurent pour le coup « Malebranche terrassé, et, en effet, il devait l'être. » Mais, si le style véhément, si la dialectique d'Arnauld remuaient d'abord le public en sa faveur, les réponses de son adversaire, selon le père André, apaisaient aussitôt l'orage, ou le faisaient même tomber sur celui qui l'avait excité. Ainsi, l'un et l'autre tour à tour, par ses attaques et par ses réponses, tenait les esprits dans l'attente et dans le doute; ainsi l'un et l'autre paraissait tour à tour vainqueur ou vaincu.

Malebranche avait le désavantage de n'avoir derrière lui aucun de ces grands partis qui divisaient alors l'Église sur la question de la grâce. Les jansénistes étaient contre lui avec Arnauld, les thomistes avec Bossuet. Il semble qu'étant mal avec les uns et avec les autres, il aurait dû, au moins, avoir l'appui des jésuites, leurs adversaires. Les jésuites, il est vrai, parurent le ménager un peu pendant le fort de la lutte avec Arnauld; mais, la querelle terminée, ils continuèrent de faire à sa philosophie l'opposition la plus violente, comme on le voit par la persécution du P. André. Malebranche n'eut pour lui, en haine d'Arnauld et des siens, que l'archevêque de Paris, Harlai de Champvallon, qui ne jouissait pas d'une grande autorité dans l'Église.

Arnauld avait encore sur Malebranche un avantage d'un autre genre, qui peut paraître, au premier abord, assez singulier, celui d'être exilé. En effet, étant en Flandre, il lui était facile de faire imprimer ses critiques, au lieu que Malebranche, dit le P. André, ne trouvant point d'imprimeurs pour ses réponses, était obligé de se défendre par des manuscrits

contre des imprimés qui couraient toute la France. Malebranche se plaint souvent, dans sa correspondance, de cette difficulté d'imprimer ses ouvrages. « M. Arnauld, dit-il, tâche de me donner de la besogne, mais, « si j'avais la liberté de faire imprimer, je ne le craindrais ni lui, ni ses « intrigues[1]. » Il était obligé de faire imprimer ses livres en cachette à Rouen ou à Lyon, et le plus souvent à l'étranger, en Hollande, d'où ils étaient furtivement introduits en France. Il écrit de Paris à un P. Granet, qui n'a lu encore que la *Recherche de la vérité*, et qui veut connaître ses autres ouvrages, de chercher quelque voie pour les avoir, « car ici on « ne les a qu'avec beaucoup de peine, et ils sont excessivement chers. »

Ce sont d'abord les doctrines cartésiennes, puis ensuite l'orage excité par le *Traité de la nature et de la grâce*, qui firent obstacle, en France, à l'impression et à la publication des ouvrages de Malebranche. M. Pirot, docteur en Sorbonne, refusa d'approuver la *Recherche de la vérité*, non qu'il y trouvât quelque chose de contraire à la foi, mais à cause du cartésianisme dont elle était remplie. L'ouvrage ne put être imprimé que par la protection de l'abbé d'Aligre, qui tenait momentanément les sceaux à la place de son père. Depuis le *Traité de la nature et de la grâce* jusqu'aux *Entretiens sur la mort*, composés à la suite de sa grande maladie de 1696, Malebranche ne put obtenir de privilége en France pour un seul de ses ouvrages. Carré, membre de l'Académie des sciences, dévoué à la personne de Malebranche par la reconnaissance, et à ses doctrines par une conviction profonde, réussit, par le crédit des nombreux élèves, et surtout des dames, auxquelles il enseignait, dans Paris, la philosophie de son maître, à faire lever enfin cette sorte d'interdit, en faveur des *Entretiens sur la mort* et de la deuxième édition des *Entretiens sur la métaphysique*, qui furent publiés ensemble[2]. Comme les *Entretiens sur la métaphysique* sont un résumé de toute sa philosophie, Malebranche put dès lors faire librement imprimer tous ses ouvrages, sauf le *Traité de la nature et de la grâce*.

[1] L'abbé Blampignon, correspondance inédite, p. 14. — [2] Malebranche était le bienfaiteur et le maître de Carré. Carré, fils d'un laboureur de la Beauce, ayant refusé, malgré sa piété, d'entrer dans l'état ecclésiastique, son père l'abandonna à Paris sans ressources. Il fut recueilli par Malebranche, qui en fit son secrétaire, cultiva ses dispositions pour les mathématiques, et le mit à même de suffire à tous ses besoins et de devenir membre de l'Académie des sciences. Il faut voir sur Carré un des éloges les plus piquants et les plus ingénieux de Fontenelle. Malebranche avait fait plus encore pour Jean Prétet, entré à son service comme une espèce de domestique, et devenu, par ses soins et ses leçons, prêtre de l'Oratoire et mathématicien distingué. Ainsi Descartes avait-il eu un domestique, nommé Gillot, dont il fit un habile mathématicien.



Ses ouvrages ne devaient pas recevoir un meilleur accueil des censeurs de Rome que des censeurs de Paris. Il y a, dans le P. André, des détails, qui ne sont pas à l'honneur d'Arnauld, sur la condamnation du *Traité de la nature et de la grâce* par la congrégation de l'Index. C'est en effet par les intrigues d'Arnauld et de ses amis que le *Traité* fut mis à l'index, le 29 mai 1690. Ainsi, par une choquante contradiction, ce tribunal dont Arnauld méconnaissait l'autorité contre lui-même et ses partisans, il l'invoquait contre son adversaire! «On sait assez, dit le «P. André, que c'était sa coutume de faire valoir les censures de Rome «qui lui étaient favorables, autant que ses amis méprisaient celles qui «lui étaient contraires.» Arnauld, sans doute, avait aussi oublié ses vives attaques contre les censeurs de Rome, à l'occasion de la condamnation de Descartes.

Le P. André avait entre les mains le rapport du consulteur chargé de l'affaire dans le sein de la congrégation de l'Index; il en donnait dans son histoire une analyse et des extraits, qui sont perdus. Brouilleries perpétuelles, fausses imputations, méprises grossières, manifestes, calomnies, tel est le résumé du jugement qu'il en porte. En même temps que le *Traité*, furent mis à l'index les divers écrits composés pour sa défense contre les attaques d'Arnauld. Un autre décret, du 4 mars 1709, condamna, dix-neuf ans plus tard, le *Traité de morale*, les *Entretiens sur la métaphysique* et même la traduction latine de la *Recherche de la vérité* par Lenfant. Malebranche, quoique condamné de son vivant, n'eut pas même, comme Descartes, l'adoucissement du *donec corrigatur*.

Dans quels sentiments Malebranche reçut-il cette condamnation? Nous le savons aujourd'hui par une lettre à l'abbé Barrand, qui ne sera pas sans doute d'une grande édification pour les ultramontains, même les moins zélés, du XIX[e] siècle. «Je vous assure, monsieur, que la seule «peine que j'ai de cette nouvelle, c'est qu'il y aura peut-être quelques «personnes, à qui mes livres pourraient être utiles, qui ne les liront pas, «quoique la défense qu'on en a faite à Rome soit une raison pour bien «des gens, même en Italie, de les rechercher. Ce n'est pas, au reste, «que j'approuve cette conduite. Si j'étais en Italie, où ces sortes de con«damnations ont lieu, je ne voudrais pas lire un livre condamné par «l'Inquisition, car il faut obéir à une autorité reçue. Mais ce tribunal n'en «ayant point en France, on y lira le *Traité*. Cela sera même la cause «qu'on l'examinera avec plus de soin; et, si j'ai raison, comme je le «crois, la vérité s'établira de plus en plus. Aimons toujours, monsieur, «cette vérité, et tâchons de la faire connaître *per infamiam et bonam fa-*

« *mam*[1]. » Par quelle illusion naïve, le P. André croit-il apercevoir dans cette lettre une marque du respect de Malebranche pour la décision du Saint-Office?

Dans une autre lettre, faisant allusion aux intrigues de ses adversaires à Rome, Malebranche disait : « Je ne peux faire à personne ni bien ni « mal; ainsi je ne puis pas avoir beaucoup de raison en ce monde; nous « verrons dans l'autre ce qui en sera. » Ces paroles rappellent, comme l'a remarqué M. Saisset, le cri de Pascal : « Si mes lettres sont condam- « nées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel! »

On ne sera peut-être pas fâché de connaître aussi l'opinion du P. André lui-même sur ce tribunal et sa manière de procéder. « Le tri- « bunal où ils paraissaient (les amis d'Arnauld) en qualité d'accusateurs « était favorable à leurs intrigues, car ceux qui le composent ont une loi « de s'obliger par serment à garder un silence inviolable sur tout ce qui « s'y passe. Il est vrai que Rome païenne en avait une autre bien diffé- « rente, c'était de ne condamner personne sans lui confronter ses accu- « sateurs, et sans donner lieu à une juste défense. Mais je ne sais par « quelle bizarrerie de l'esprit humain, Rome chrétienne est devenue « moins scrupuleuse. »

Quoique Bossuet n'ait pas voulu ouvertement entrer en lice, ce fut peut-être pour Malebranche un adversaire plus redoutable encore qu'Arnauld, à cause de son autorité incontestée dans l'Église, à cause de son crédit à la cour et dans le monde. Aussitôt après la publication du *Traité*, Bossuet veut conférer avec l'auteur pour essayer de le ramener à la doctrine de saint Thomas sur la grâce, la seule catholique, suivant lui.

Dans cette conférence, racontée en détail par le P. André, Malebranche se borne à écouter Bossuet, il se refuse à discuter avec lui, le sachant vif dans la dispute, et craignant de lui manquer de respect; pressé de s'expliquer, il proteste qu'il ne dira rien que par écrit, et après y avoir bien pensé. « C'est-à-dire, répliqua M. de Meaux, que « vous voulez que j'écrive contre vous : il sera facile de vous satis- « faire. » — « Vous me ferez beaucoup d'honneur, » lui répondit Malebranche, après quoi on se sépara. Cependant Bossuet ne prit pas la plume contre Malebranche, ou, du moins, s'il écrivit, il ne publia rien. En effet, si nous en croyons le P. Adry et le P. André, il aurait composé un écrit contre le fameux *Traité*, mais il ne le publia pas, parce que le marquis d'Allemans lui aurait fait voir qu'il avait mal pris la pensée de l'auteur. Nous croirions plutôt qu'il fut retenu par la crainte de paraître faire cause commune avec Arnauld[2]. Mais, si Bossuet ne ré-

[1] L'abbé Blampignon, 1re partie, p. 80. — [2] J'incline à croire que l'ouvrage dont

fute pas Malebranche, il use de son crédit pour faire saisir, par un arrêt de la cour, des exemplaires des *Méditations chrétiennes*, et du *Traité* à Rouen et à Paris.

Cependant, toujours confiant dans l'ascendant de son caractère et de son génie, il veut avoir encore une seconde conférence avec Malebranche, que celui-ci refuse, cette fois, formellement, dans la crainte de manquer ou à Bossuet, ou à la vérité, comme on le voit, par le début si ferme et si noble de cette lettre à Bossuet : « Monseigneur, je ne « puis me résoudre à entrer en conférence avec vous sur le sujet que « vous savez. J'appréhende ou de manquer au respect que je vous dois, ou « de ne pas soutenir avec assez de fermeté des sentiments qui me parais« sent, et à plusieurs autres, très-véritables et très-édifiants [1]. » Ce prélat, plus orateur que philosophe, comme se permet de le dire le P. André, fit éclater sa mauvaise humeur par l'apostrophe célèbre de l'oraison funèbre de Marie-Thérèse contre ces philosophes « qui, mesurant « les desseins de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain « ordre général, d'où le reste se développe comme il peut. »

L'allusion était directe, et, d'ailleurs, pour que Malebranche ne pût s'y tromper, Bossuet lui adressa un exemplaire de son discours, qu'il reçut à Raray, en revenant de Chantilly. Malebranche, profondément blessé, sut se contenir et ne s'humilia pas. Il alla, dit le P. André, voir Bossuet pour le remercier de l'honneur qu'il lui avait fait en parlant de lui publiquement. Dans cette démarche et ces paroles, nous voyons de la fierté, même une certaine ironie, et nullement, comme l'abbé Blampignon, une preuve d'exquise modestie.

Le marquis d'Allemans, pour justifier Malebranche, imagina d'envoyer à Bossuet un mémoire où il prétendait prouver, par quelques passages du *Discours sur l'histoire universelle*, que Bossuet, comme Malebranche, était partisan d'une providence générale. « Je lui fais assez bien « voir, dit un peu légèrement le noble marquis, qu'il n'a su ce qu'il a « dit dans son *Discours sur l'histoire universelle*, ou qu'il faut qu'il soit de « votre sentiment [2]. »

Nous ne savions quel était le disciple de Malebranche auquel Bos-

parlent le P. Adry et le P. André n'est autre que la *Réfutation du système de la Nature et de la Grâce*, qui n'est pas, il est vrai, de Bossuet, mais que Fénelon avait composé à son instigation, et dont le manuscrit, qui ne fut publié qu'en 1820, porte des corrections de la main de Bossuet. Suivant une remarque de l'auteur de la *Vie d'Arnauld*, toutes les attaques de Bossuet contre Malebranche sont toujours indirectes ou bien confidentielles, et par lettres. — [1] L'abbé Blampignon, correspondance, p. 132. — [2] L'abbé Blampignon, correspondance, p. 89.

suet, en 1687, adressait cette lettre célèbre, si pleine d'alarmes, si dure et si vive à l'endroit de la philosophie de Malebranche, où il le conjure, au nom de la paix de l'Église, de lui procurer une entrevue avec son maître. Le P. Adry nous apprend que ce disciple de Malebranche, si maltraité par Bossuet, est celui-là même qui avait entrepris de justifier le *Traité de la Nature et de la Grâce* par le *Discours sur l'histoire universelle*, c'est-à-dire le marquis d'Allemans.

Cependant un rapprochement devait bientôt avoir lieu entre Bossuet et Malebranche. La conversation en l'honneur de Malebranche, chez M. le Prince, dont nous avons déjà parlé, se répandit bientôt, dit le P. André, et donna lieu à une pareille qui se tint chez M. de Meaux. « On y convint de toutes les qualités que M. le Prince avait données « au P. Malebranche et à M. Arnauld; on ajouta, de plus, qu'il était l'au« teur du siècle qui écrivait le mieux. » Malebranche, ayant appris ce que Bossuet avait dit en sa faveur, se rendit aux instances de ses amis, et alla le voir. Dans cette nouvelle entrevue, qui nous est aussi racontée par le P. André, Malebranche s'expliqua sur sa doctrine, et, s'il ne réussit pas à satisfaire entièrement Bossuet, il aurait réussi, au moins, à dissiper quelques-unes de ses plus défavorables préventions contre le système de la nature et de la grâce.

Les *Entretiens sur la métaphysique*, publiés en 1688, furent l'occasion d'un nouveau rapprochement entre Bossuet et Malebranche. Le bénédictin dom Lamy, grand partisan de Malebranche, et fort lié avec l'évêque de Meaux, lui ayant communiqué le manuscrit en secret, Bossuet le goûta, faisant seulement quelques réserves relatives au *Traité*. Le marquis d'Allemans, selon le P. André, aurait achevé la conversion de Bossuet à l'égard de Malebranche. Ainsi la réconciliation de Bossuet avec Malebranche, préparée, d'après le P. André, par ces diverses circonstances, n'a pas l'apparence fâcheuse d'une sorte de brusque revirement politique, qu'on ne saurait lui ôter, si elle eût été opérée tout d'un coup, comme semble le dire l'abbé Blampignon, par le *Traité de l'amour de Dieu*, où Malebranche avait pris parti pour Bossuet contre Fénelon. Il ne faut, d'ailleurs, pas oublier que Malebranche n'a jamais rien rétracté de sa doctrine sur la Providence et sur la grâce, pas plus devant Bossuet que devant Arnauld, que devant Rome elle-même.

Mais nous ne mettons nullement en doute ce que nous dit le P. André de la joie de Bossuet, ravi d'avoir, dans sa lutte contre Fénelon, un second d'un si grand mérite. « Il ne songeait plus, ajoute-t-il, « qu'à réparer le tort qu'il lui avait fait autrefois au sujet de son *Traité de « la nature et de la grâce*. Car il était même beaucoup revenu à cet égard,

« malgré ses préjugés thomistiques. Mais le *Traité de l'amour de Dieu* « acheva, pour ainsi dire, de le convertir. Sa conversion fut éclatante. « Il alla le premier voir le P. Malebranche, lui offrit son amitié et lui « demanda la sienne. Leur réconciliation ne put être cachée, et leur fit « d'autant plus d'honneur qu'elle fut sincère. Depuis ce temps-là M. de « Meaux et le P. Malebranche furent amis jusqu'à la familiarité; tant « l'union des esprits a de force pour établir celle des cœurs[1] ! »

Mais, si le *Traité de l'amour de Dieu* lui avait regagné Bossuet, il était à craindre qu'il ne lui eût aliéné Fénelon pour toujours. Cependant l'archevêque de Cambrai n'hésita pas à se prononcer en faveur de Malebranche, à propos de la singulière préface que le jésuite de Tournemine, à l'instigation de la Compagnie, avait mise en tête de la seconde édition de la première partie du *Traité de l'existence de Dieu*, publiée en 1712, à l'insu de Fénelon. Quand parut la première édition, la Compagnie fut fort embarrassée : d'une part, elle était en liaison très-étroite avec Fénelon, et, de l'autre, elle ne voulait pas qu'on pût se prévaloir de son autorité, comme ne manqua pas de le faire le P. André[2], en faveur de la nouvelle philosophie, à laquelle elle avait si vivement déclaré la guerre. Pour disculper en quelque sorte Fénelon du cartésianisme et du malebranchisme dont son livre était plein, le P. de Tournemine imagina de dire que l'auteur avait employé les preuves fondées sur l'idée de l'infini comme des arguments *ad hominem*, bons pour convaincre les cartésiens et les malebranchistes, et non comme des preuves d'une vérité universelle qu'il eût adoptées pour son propre compte. Malebranche fut piqué au vif de cette préface, et chercha les moyens d'obtenir un désaveu de Fénelon. Le cardinal de Polignac, cartésien et ami de Malebranche, qu'il avait consulté sur son Anti-Lucrèce, se chargea de négocier cette affaire avec l'archevêque de Cambrai. Fénelon répondit au cardinal qu'il désavouait la préface, qu'il ne l'avait point lue avant l'impression, que les preuves de l'exis-

[1] Malebranche, dans la 3me édition du recueil de ses réponses à Arnauld, qui est de 1709, a inséré un passage où il fait allusion à cette réconciliation, qu'il ne manque pas de faire valoir comme un témoignage en faveur de ses doctrines. (Voir la *Réponse aux Réflexions*, etc.) — [2] Dans une lettre où le P. André demande à l'abbé de Marbeuf quelques détails sur cette affaire, il dit : « Ce fait me touche per« sonnellement, car je crois avoir été l'occasion de la préface du P. de Tournemine « par une lettre que j'avais écrite à notre provincial, et où je défendais les senti« ments du P. Malebranche sur la nature des idées par l'autorité, si bien reçue chez « nous, de cet illustre archevêque; du moins, ne fut-ce qu'après ma lettre qu'on « s'avisa de faire une nouvelle édition du livre. » (*Introduction du P. André*, par M. Cousin, p. 15.)

tence de Dieu puisées dans la *Recherche* lui paraissaient bonnes, et qu'il ne s'en était servi que parce qu'il les croyait telles. Cette lettre en main, le cardinal alla voir le P. Letellier et obtint de lui qu'il serait enjoint au P. de Tournemine de faire une satisfaction publique à Malebranche dans le *Journal de Trévoux* [1].

Les jésuites se vengèrent de cet échec en redoublant de violence contre ceux des leurs qui étaient suspects de malebranchisme, et particulièrement contre le P. André. Ici, le P. André se met lui-même en scène; il raconte avec esprit, sans aucune récrimination, mais non sans ironie contre les auteurs de ses disgrâces, ce qui arriva à un *certain P. André* pour cause d'attachement à Descartes et à Malebranche. « Qu'on se figure, dit-il, « tout ce que l'entêtement déguisé en zèle peut produire dans un corps « contre un membre qui refuse d'en prendre l'esprit ou d'en épouser « les querelles, c'est ce qu'ils lui firent essuyer, mais, par la grâce de « Dieu, fort inutilement. Ils ne purent lui ôter ni son estime pour le « P. Malebranche, ni son amour pour la vérité, ni même son attache- « ment pour la Compagnie, ce qui était plus difficile à conserver. »

Ce récit, entièrement conforme à celui que nous avait donné M. Cousin, d'après les lettres du P. André, s'arrête, dans le manuscrit, à l'affaire de Rouen en 1714. On y voit que le grand but du P. André était, à l'exemple de son maître, de christianiser la philosophie; à quoi il n'est pas probable qu'il eût mieux réussi. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que Malebranche a encore plutôt rationalisé la foi qu'il n'a christianisé la philosophie? L'accusation de ruiner le surnaturel, qui lui est faite par Bossuet, par Arnauld, par Fénelon, est-elle dénuée de fondement?

Le jugement général que porte M. l'abbé Blampignon sur la philosophie de Malebranche nous a paru en général sage et modéré. Nous ne pouvons cependant admettre, sans quelque réserve, ce caractère de profond mysticisme qu'il lui attribue, avec quelques historiens de la philosophie. Nous voyons d'une manière fort claire l'influence de saint Augustin sur l'Oratoire et sur Malebranche, mais non pas celle de sainte Thérèse, que M. l'abbé Blampignon voudrait y ajouter. Si le mysticisme tend à substituer le sentiment, l'intuition, l'extase, à la réflexion et au raisonnement dans la recherche de Dieu et de la vérité, nous osons dire, en dépit des apparences contraires, que nul philosophe n'est moins mystique que Malebranche. Il abîme, il est vrai, plus ou moins, les créatures en Dieu, dont son système est plein, mais c'est

[1] Voir le *Journal de Trévoux*, avril 1713.

en partant des principes de Descartes, et par la seule voie du raisonnement. Quelle est la prière, selon Malebranche, qui seule peut nous mériter d'obtenir la vérité? Cette prière, c'est l'attention, qui assurément n'a jamais été très en honneur chez les mystiques. L'attention, dit-il, est la prière naturelle que l'esprit doit faire à la vérité intérieure, afin qu'il en reçoive la lumière et l'intelligence[1]. Est-ce du mysticisme que cette tendance à tout interpréter rationnellement dans les Écritures, dans la foi et dans les mystères? Est-ce enfin du mysticisme, d'identifier, comme il le fait, dans son *Traité de morale*, l'amour de Dieu avec l'amour de l'ordre, ou bien de prendre parti pour Bossuet contre Fénelon dans la question de l'amour de Dieu?

Il nous a paru que ces nouveaux documents ajoutaient quelque chose à la gloire de Malebranche, à l'idée que nous nous faisions du rôle et de l'importance de sa philosophie, et surtout de la noblesse et de la fermeté de son caractère. Le méditatif, trop souvent raillé, le grand rêveur de l'Oratoire, comme a dit Voltaire, est pour nous aujourd'hui, sans contredit, une des plus grandes, des plus originales et des plus attrayantes figures de la seconde moitié du XVIIe siècle.

M. l'abbé Blampignon a donc bien mérité, par ses heureuses découvertes, de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre grande philosophie du XVIIe siècle, de tous ceux surtout qui, comme nous, aiment et admirent le Platon de la France. Nous croyons qu'il acquerrait encore de nouveaux titres à leur reconnaissance, s'il se décidait à publier les manuscrits eux-mêmes, dont il a su tirer un si bon parti, et auxquels l'*Étude* intéressante, dont nous venons de rendre compte, serait la meilleure des introductions.

FRANCISQUE BOUILLIER.

[1] *Traité de la nature et de la grâce*, 1re partie, art. 9.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. le comte Alfred de Vigny, membre de l'Académie française, est mort à Paris le 17 septembre 1863.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Histoire générale de la philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par M. Victor Cousin, Paris, Didier et Cie, 1863, in-8°, VII-567 pages. — M. V. Cousin vient de répondre aux vœux de tous les amis de la philosophie en donnant cette édition définitive d'un de ses plus solides et de ses plus utiles ouvrages. C'est un noble spectacle que celui de tous ces systèmes, de toutes ces écoles, jugés par un des esprits les plus puissants de notre époque, et par un maître illustre, qui, lui aussi, a fondé une école et un système appuyé surtout sur la connaissance du passé plus exacte et plus impartiale. En dix leçons d'inégale longueur, M. V. Cousin a embrassé ce vaste ensemble depuis la philosophie orientale et la philosophie grecque dans ses commencements, sa maturité et sa fin, jusqu'à la philosophie du siècle qui a précédé le nôtre, en passant par la scholastique, la renaissance et le XVIIe siècle. On remarquera surtout cette dernière étude, qui se divise en trois grandes leçons : le sensualisme, dans Bacon, Hobbes et Locke; l'idéalisme, dans Descartes, Spinosa et Leibnitz; le scepticisme et le mysticisme, dans des écrivains d'une moindre portée. Jamais le style de M. V. Cousin n'a été plus éclatant ni plus

sobre; jamais il ne s'est mieux approprié à un plus beau sujet. Pas un des monuments philosophiques de quelque intérêt n'a été omis dans ce tableau aussi fidèle qu'étendu, aussi régulier que précis. Toutes les citations ont été puisées directement aux sources, et il n'y en a pas une qui ne soit de première main. C'est une lecture aussi instructive qu'agréable, et ce livre, qui paraît s'adresser exclusivement aux philosophes, ne sera pas moins goûté par tous les esprits délicats et sérieux qui se laissent charmer aux grâces de la forme, et aiment à suivre l'histoire de l'intelligence humaine sous toutes ses faces et dans tous ses progrès. Le principe qui anime l'ouvrage entier est celui du spiritualisme, que M. V. Cousin a, depuis cinquante ans, soutenu avec tant d'énergie et de succès, à l'immense profit de l'esprit général de notre temps.

Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, par Émile Egger, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure. Paris, librairie de A. Durand, 1863, 1 vol. in-8° de XI-516 pages. — Ce volume est le digne pendant de celui où M. Egger a réuni, en 1862 (voyez le *Journal des Savants*, septembre 1862, p. 582), d'excellents morceaux de critique d'un intérêt plus particulièrement littéraire. Il est disposé dans un ordre analogue, moins d'après la date des vingt et un morceaux dont il se compose, qu'en raison de leur caractère ou historique ou philologique, ce qui regarde la vie civile des anciens y précédant ce qui se rapporte à leur langue. On y retrouvera, dans tout leur développement, avec un accompagnement de détails érudits qui les renouvelle et ajoute à leur valeur, d'instructives et intéressantes dissertations, que l'auteur n'avait pu faire entendre dans les séances publiques de l'Institut, ou insérer dans nos revues et nos journaux que sous une forme succincte. Ici ne craignent point de se produire les textes eux-mêmes, des textes nouveaux, c'est-à-dire incomplets, altérés, obscurs, qu'il a fallu rétablir avec patience, avec sagacité, dont on a dû percer les mystères. De là bien des discussions, mais qui n'ont rien d'aride; l'étude des mots y mène à celle des choses, à de curieuses notions sur les antiquités grecques et romaines, à de piquants rapprochements avec les temps modernes. Le précédent volume s'ouvrait par une notice sur Boissonade; une notice sur Letronne se lit en tête de celui-ci : ils méritaient l'un et l'autre d'être placés sous une telle invocation.

Acta Sanctorum quotquot toto orbe colantur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, quæ ex latinis et græcis aliarumque gentium antiquis monumentis collegit, digessit, notis illustravit Joannes Bollandus, theologus societatis Jesu, servata primigenia scriptorum phrasi. Operam et studium contulit Godefridus Henschenius, ejusdem societatis theologus. Editio novissima, curante Joanne Carnandet. Januarii tomus primus, XI priores dies complectens. Paris, imprimerie de W. Remquet, Goupy et Cie, librairie de Victor Palmé, in-folio de LXXVIII-822 pages, avec deux planches. — A ne considérer les *Acta Sanctorum* des Bollandistes qu'au point de vue des études historiques, l'extrême importance de cette grande collection n'a pas besoin d'être démontrée. Aucun homme instruit n'ignore que les écrits originaux et souvent contemporains rassemblés en si grand nombre par Bollandus et ses continuateurs sont des sources d'information inappréciables, pour quiconque veut connaître à fond les idées, la civilisation, les mœurs, les usages du temps dans lequel ils ont été composés. On sait aussi la rareté et l'élévation croissante du prix de ce vaste recueil, qui ne se trouve plus que dans un petit nombre de grandes bibliothèques. La réimpression des Bollandistes est donc une entreprise à laquelle doivent applaudir tous les hommes voués aux études sérieuses, et qui nous paraît digne, à tous égards, des encouragements

qu'elle a déjà reçus. Ce sera la reproduction fidèle et intégrale des cinquante-quatre volumes in-folio de l'édition primitive, sans annotation, sans aucun changement au texte. Le nouvel éditeur vient de faire paraître le tome premier de janvier; il annonce la publication prochaine d'un autre volume, et il espère achever toute la collection dans l'espace de huit années.

Les origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique, par Adolphe Pictet. Seconde partie. Saint-Denis, imprimerie de Moulin; Paris, librairie de Joel Cherbuliez, 1863, grand in-8° de VIII-781 pages. — La première partie de cet important ouvrage avait été, en 1859, l'objet d'une mention honorable de la part de l'Institut, qui se réservait de juger de l'ensemble du travail lorsque la publication en aurait été complétée. Le second volume, paru récemment, a valu, cette année, à l'auteur, le prix de linguistique. Dans cette dernière partie, l'habile philologue continue, par la même méthode d'analyse ingénieuse et délicate, à rechercher quelles ont dû être les conditions de la vie matérielle et morale chez les ancêtres communs des peuples appartenant à la famille indo-européenne. Le résultat de ses précédentes investigations, d'accord avec les données de la tradition, et même de l'histoire, lui avait fait placer le séjour primitif de la race indo-européenne dans les régions qui s'étendent entre l'Indoukouch et les bords de la mer Caspienne (ancienne Bactriane et Arie); il s'était occupé des origines locales, de l'extension graduelle, des migrations lointaines des Aryas. L'auteur aborde maintenant les questions qui concernent l'état social, les mœurs, les connaissances, les croyances de ce peuple primitif, que nous n'entrevoyons qu'à travers les débris de son langage dispersés chez ses descendants. Cherchant d'abord quel a dû être le genre de vie des Aryas, M. Pictet nous les montre à la fois pasteurs et agriculteurs, mais plus particulièrement adonnés au soin des troupeaux, les termes relatifs à l'existence pastorale offrant, en général, des affinités plus étendues et plus multipliées que ceux qui concernent la vie agricole. Il s'attache ensuite à déterminer quels ont été leurs instruments, leurs armes, leurs habitations; comment était constituée chez eux la famille, que tout fait présumer avoir été fortement organisée sous l'influence de l'autorité paternelle et de la monogamie. Les familles, réunies par groupes, formaient probablement une confédération de tribus. Les droits de la propriété étaient pleinement reconnus et assurés. Les Aryas cultivaient la musique et la poésie, à laquelle leur langue magnifique devait prêter des ressources d'une grande richesse.

Les hymnes antiques du Rig-Véda peuvent donner une idée de ce que devait être cette poésie primitive. Le secours des langues comparées n'a pu fournir que de rares indications sur les usages et les coutumes de ce peuple au temps de son unité. Ces indications suffisent pourtant à l'auteur pour montrer l'antique origine de certaines cérémonies du mariage et surtout des funérailles chez plusieurs nations de la race aryenne. La dernière partie du volume est consacrée aux observations qui concernent la vie intellectuelle et morale et la religion. Les recherches de M. Pictet tendent à établir que les Aryas croyaient à l'immortalité de l'âme, et distinguaient réellement les principes de l'esprit et de son activité. « L'âme, dit-il, « n'était pas simplement pour eux le souffle vital, mais bien l'être pensant, et la « pensée constituait à leurs yeux le caractère essentiel de l'homme. Pour la connais- « sance, la volonté, la mémoire, ils avaient des termes éloignés de toute significa- « tion matérielle, ou, du moins, qui l'avaient perdue, si elle existait antérieurement. » Parmi les traditions historiques de la race indo-européenne, une seule peut être attribuée avec certitude aux anciens Aryas, c'est celle du déluge, s'accordant, dans ses traits essentiels, avec le récit de la Genèse. Un autre résultat très-important des

recherches de M. Pictet est de démontrer que le polythéisme des Aryas, aux temps voisins de leur dispersion, avait été précédé par la croyance en un Dieu unique. En signalant ce savant ouvrage à l'attention des érudits, nous sommes loin d'affirmer qu'on y trouve la solution des problèmes nombreux que présentait une étude de ce genre; l'auteur ne se flatte pas d'être arrivé, sur tous les points, à des résultats définitifs; il a voulu principalement réunir des matériaux abondants pour les recherches futures, et on ne saurait lui contester le mérite de les avoir interprétés avec une remarquable sagacité.

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf... nouvelle édition, annotée et continuée jusqu'à nos jours, par Hippolyte Cocheris, membre de la société impériale des antiquaires de France. Tome Ier. Paris, imprimerie de Renou et Maulde, librairie d'Auguste Durand, 1863, in-8° de 120-XXVII-467 pages. — Tous les amis des études historiques accueilleront avec intérêt cette reproduction de l'excellente Histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf. M. Cocheris en donne le texte conforme à la première édition avec les notes de Lebeuf au bas des pages et les siennes à la fin de chaque chapitre. Le nouvel éditeur contrôle les opinions du savant abbé toutes les fois qu'elles ont été discutées; il complète, par des indications bibliographiques, les sources auxquelles l'auteur avait puisé; et il donne une notice succincte des événements arrivés depuis l'époque de Lebeuf jusqu'à nos jours. Parmi les additions utiles, qui recommandent cette nouvelle édition, on peut citer les listes des personnages enterrés dans les églises de Paris, publiées d'après le recueil inédit des épitaphes de ces églises, conservé dans plusieurs de nos grandes bibliothèques. Nous signalerons encore dans ce premier volume une notice étendue sur l'abbé Lebeuf et une liste de ses ouvrages. On ne peut que souhaiter le prompt achèvement de cette publication, qui comprendra sept ou huit volumes.

Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin, traduite de l'italien, avec des notes historiques et biographiques, par C. Moreau, auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, imprimerie de Lahure; librairie de J. Techener, 1863; in-12 de XVI-271 pages. — Cette biographie du cardinal Mazarin, écrite en italien par un contemporain, a été publiée pour la première fois à Turin, en 1855, dans la *Revista contemporanea*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de cette ville. M. Moreau en a rectifié le texte à l'aide de trois autres manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale de Paris, et il nous donne une traduction complète de ce document curieux, qui, sans mériter toujours une entière confiance, sera utilement consulté pour l'étude du caractère de Mazarin et pour l'explication de sa merveilleuse fortune. On ne sait rien du biographe anonyme, si ce n'est qu'il était Romain et qu'il a été le compagnon de Mazarin dans son enfance et dans sa jeunesse. Son récit abonde en anecdotes intéressantes; mais il apprend peu de chose sur la vie publique du célèbre cardinal, et il fait mieux connaître l'homme que le ministre. M. Moreau ajoute à sa traduction des notes biographiques sur les personnages nommés par l'auteur, des éclaircissements historiques et quelques documents nécessaires à l'intelligence du texte, notamment la traduction d'une lettre de l'évêque de Fréjus sur l'arrestation des princes en 1650.

ANGLETERRE.

Lectures on Jurisprudence being the sequel to « The province of Jurisprudence deter-

mined,» to which are added notes and fragments, now first published from the original manuscripts, by the late John Austin, esq. London, John Murray, 1863, vol. II, VIII-486; vol. III, 408. — Ces deux nouveaux volumes, publiés par les soins pieux de la veuve de l'auteur, complètent, avec le premier, les travaux de M. John Austin sur la jurisprudence. Ils justifieront, auprès de tous les amis de la science du droit, la réputation que l'auteur avait acquise; mais, en outre, ils auront un avantage dont son âme eût été bien autrement touchée, ce sera de servir puissamment à la grande réforme qu'entreprend le Parlement anglais dans la révision générale des lois du Royaume-Uni. M. J. Austin avait dès longtemps réclamé cette réforme, et l'on remarquera, dans un fragment sur la Codification (tome III, p. 273), les indications les plus précieuses pour l'accomplir dans toute l'étendue et avec toute la réserve nécessaires. Ces trois volumes des œuvres de M. J. Austin seront tout ce qu'il aura laissé; mais ils suffiront pour lui faire un nom durable en Angleterre et en Europe, et pour le placer très-haut dans l'estime des véritables juges.

Original sanskrit texts on the origin and history of the people of India, their religion and institutions, etc. By J. Muir, D. C. H. LL. D. part fourth; London, 1863, in-8°, XII-439. — *Textes sanscrits originaux sur l'histoire du peuple de l'Inde, sa religion et ses institutions,* par M. J. Muir, ancien employé du service de la compagnie des Indes orientales au Bengale, 4ᵉ partie. — M. J. Muir poursuit son œuvre avec persévérance, et cette quatrième partie, qui forme un gros volume, contient un recueil de textes originaux sanscrits sur la création du monde et sur quelques divinités principales, Vishnou entre autres, Roudra et Ambika. Ces textes sont tirés d'abord des *Védas,* puis des *Brahmanas* et des *Pourânas,* et enfin des poëmes épiques, tel que le *Mahâbhârata.* C'est un service que M. J. Muir rend aux études indiennes en réunissant ces documents épars. On comprend mieux la théodicée hindoue en faisant tous ces rapprochements, devenus faciles grâce aux soins de M. J. Muir, et aussi grâce au savant commentaire dont il a toujours accompagné les textes qu'il publie.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1863.

Histoire naturelle générale des règnes organiques principalement étudiée chez l'homme et les animaux par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854 et 1856.

PREMIER ARTICLE.

S'il s'agissait d'un examen complet de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques principalement étudiée chez l'homme et les animaux*, nous déclarerions, sans hésitation, notre incompétence pour l'entreprendre. Mais l'auteur, loin de restreindre son sujet aux limites que le titre du livre semble prescrire, lui a donné une extrême extension, en parlant de la méthode scientifique d'une manière tout à fait générale; en avançant des propositions de philosophie à l'appui de jugements relatifs à des œuvres scientifiques et à leurs auteurs; enfin en professant des opinions assez différentes de celles que nous avons énoncées dans ce journal sur la méthode expérimentale, l'histoire des sciences en général et en particulier sur l'alchimie, dont tant d'esprits se sont occupés depuis Géber (IXe siècle) jusqu'au XVIIe siècle! Cette extension donnée à un sujet spécial explique donc pourquoi nous allons parler d'un ouvrage qui, par son titre, aurait pu paraître étranger à nos études. En signalant à nos lecteurs les points sur lesquels nos opinions ne s'accordent pas avec celles d'un zoologiste distingué que la mort a enlevé, jeune encore,

à sa famille et à de nombreux amis, notre intention n'est point de faire une critique, à proprement parler, d'opinions qui ne sont pas les nôtres, mais de donner les motifs que nous avons de ne pas les admettre, laissant aux savants que ces points de doctrine intéressent toute liberté pour se décider dans un sens ou dans l'autre. Le premier volume de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, qui a paru en 1854, se compose d'une préface, d'une introduction historique, et d'une première partie intitulée PROLÉGOMÈNES : le deuxième volume, publié en 1856, comprend la deuxième partie divisée en deux livres, dont le premier est consacré aux *règnes organiques* et le deuxième à *l'espèce considérée dans les êtres organisés*.

Nous consacrerons trois articles à l'ouvrage de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Le premier comprendra l'examen de sa manière d'envisager l'analyse et la synthèse dans les sciences naturelles; le second, l'examen de sa classification des espèces zoologiques en *séries*, qu'il qualifie de *parallèliques;* nous le ferons précéder de quelques considérations sur la classification des sciences; enfin le troisième article, limité à l'examen du premier chapitre du deuxième volume, aura pour objet de savoir s'il est vrai, comme l'affirme M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, que les alchimistes ont les premiers distingué la nature en trois groupes ou règnes, et si, en outre, ils ont considéré les minéraux comme des corps vivants, de sorte que les trois règnes n'auraient compris que des corps doués de la vie, à l'exclusion d'un règne inorganique.

§ Ier.

De l'analyse et de la synthèse dans les sciences naturelles.

Depuis que nous nous occupons de science, au double titre d'étudiant et de professeur, nous avons toujours senti le besoin des idées précises représentées par des définitions claires et rigoureuses. Plus que personne nous avons été frappé des inconvénients d'un état de choses contraire à celui que, de tout temps, nous avons souhaité; car nous déplorons la propagation chez les gens du monde d'idées inexactes, quand elles ne sont pas erronées, dont la source se trouve dans une science prétendue *popularisée;* en même temps que nous mesurons la grandeur des obstacles élevés par cette prétendue science pour éloigner du but les esprits sérieux, qui, par goût ou par besoin, aspirent à la connaissance d'un savoir précis, propre à leur faire distinguer le vrai,

le certain, de ce qui est obscur ou confus, problématique ou ignoré. L'analyse et la synthèse, telles que nous les avons définies dans ce journal et telles que nous en avons fait usage dans nos recherches de chimie et de la physiologie des sens, nous ont toujours paru faciles à comprendre, de manière à prévenir tout mécompte, tout malentendu et toute erreur, dans l'application qu'on peut en faire à un sujet de recherche quelconque, lorsque l'esprit, aspirant à la vérité, libre de toute idée hypothétique, n'a l'intention ni de donner le change en faisant croire à des découvertes imaginaires, ni de relever une chose ou une personne aux dépens d'une autre.

Que l'on veuille bien suivre le développement d'une idée répandue dans les diverses parties dont se compose l'ouvrage de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et l'on verra la *synthèse* préconisée outre mesure aux dépens de l'*analyse;* le passé de la science, sacrifié au présent, parce qu'on nomme les temps passés *période de confusion* et *période d'analyse*, tandis que le présent *est la période de synthèse ou d'association;* et tel homme, qu'on dit appartenir à celle-ci, est exalté, tandis que tels autres sont abaissés, par la raison qu'ils n'auraient pratiqué que l'analyse.

Voilà les idées que professe M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et que nous ne pouvons admettre en prenant en considération la méthode philosophique, l'histoire de la science, et la justice lorsqu'il s'agit de prononcer sur les œuvres scientifiques et sur les génies respectifs de leurs auteurs.

Nous ne connaissons pas d'ouvrage dont l'examen présente plus de difficulté à la critique que l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, par la raison qu'aucune opinion dominante n'a présidé explicitement à la composition du livre, et que, sur les choses comme sur les personnes, on y trouve des opinions, sinon contraires du moins fort différentes, de sorte que, s'il arrive au critique de blâmer une opinion, on pourra lui en opposer une du même auteur pour montrer le peu de fondement du blâme. Quoi qu'il en soit, nous ne demandons qu'une seule chose au lecteur, c'est de vouloir bien reconnaître que les propositions sur lesquelles portent nos observations sont bien explicitement énoncées dans l'*Histoire générale des règnes organiques.*

Rien de plus légitime que les sentiments de l'amour filial; mais, tout louables qu'ils sont, ne mettent-ils pas obstacle à ce que justice soit rendue par celui qui veut écrire l'histoire d'une science contemporaine, où le père de l'historien est partie intéressée dans des débats qui ont partagé de célèbres savants? Tout est louable, sans doute, dans un monument écrit que le fils consacre à la mémoire de son père, pour mon-

trer les travaux qui ont illustré son nom, sans pourtant que l'éloge soit rehaussé par la dépréciation des autres. La louange serait permise encore, si l'œuvre de l'historien filial, ne dépassant pas la limite d'une simple comparaison des travaux rivaux mis en parallèle, émettait un jugement passible de quelque partialité, parce que la cause de cette partialité, appréciée de tous, et n'étant d'ailleurs point exagérée, serait sans inconvénient réel; mais le rôle changerait, si l'historien prononçait comme juge entre les travaux de son père et ceux de ses contemporains, et s'efforçait de lier à une *prétendue* méthode les travaux futurs consacrés à l'histoire des corps organisés.

Or c'est cette dernière position que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a prise dans son *Histoire naturelle générale des règnes organiques*. Ce ne sont pas de simples opinions qu'il exprime, mais des jugements qu'il prononce, et qu'il rattache à une manière de voir à laquelle il donne l'importance d'une doctrine et même d'une méthode. Il faut, dès lors, qu'il soit permis à ceux que frappent les inconvénients de la doctrine préconisée de s'élever contre, afin de prévenir la fâcheuse influence qu'elle leur paraîtrait deovir exercer sur de jeunes esprits, si on la laissait librement se répandre parmi eux.

Voilà notre excuse auprès des personnes qui pourraient blâmer notre intervention dans un débat élevé, il faut bien le dire, entre Cuvier et les deux Geoffroy. En y prenant part nous n'obéissons à aucun intérêt étranger à la science, et, si un sentiment nous commandait, l'amitié parlerait en faveur de ceux-ci, et, dès lors, notre opinion ne serait plus celle que nous allons exprimer. D'ailleurs nous n'aurions aucun titre en science zoologique à intervenir, si la discussion était restreinte à l'histoire naturelle; mais il s'agit pour nous de maintenir une méthode en laquelle nous avons une foi absolue, et que nous croyons compromise par les opinions qu'on lui oppose. En outre, si la manière dont l'auteur a envisagé l'alchimie était exacte, tout ce que nous avons écrit dans ce journal pour expliquer la *pensée des adeptes sur la pierre philosophale* n'aurait absolument aucun fondement. En résumé, que nos lecteurs soient convaincus que nous n'attaquons pas, mais que nous défendons ce qui, selon nous, est la vraie méthode dans la recherche des faits scientifiques et dans l'expression des conclusions auxquelles cette recherche a conduit l'investigateur.

Qu'on ne nous prête donc pas l'intention, dans ce que nous allons dire de la méthode appliquée à la zoologie, d'exalter Cuvier aux dépens de MM. Geoffroy; nous nous bornons à dire : Vous abaissez Cuvier en lui attribuant une méthode de recherche qui, si vous ne la décla-

rez pas contraire au progrès de la science, y est, selon vous, bien moins favorable que celle que vous préconisez.

Vous restreignez la méthode de Cuvier à *l'observation des faits, à ce que vous appelez l'analyse,* tandis que *celle des Geoffroy, fondée aussi sur l'observation, recourt au raisonnement, à la synthèse, et arrive ainsi à une hauteur de vue à laquelle vous déclarez que la méthode de Cuvier ne peut atteindre, parce que, selon vous, elle a fait son temps.*

Et vous faites ce raisonnement : le promoteur de la *philosophie de la nature,* M. de Schelling a prescrit l'usage de la pure raison dans l'histoire de la nature; aussi n'est-il arrivé à aucun résultat positif.

Cuvier s'est livré à l'observation seulement; sa tâche a été de recueillir des faits, et bientôt une borne infranchissable l'a arrêté dans ses recherches.

Geoffroy Saint-Hilaire, à l'instar de Cuvier, a eu recours à l'observation, et, à l'instar de Schelling, au raisonnement; et, grâce à ces deux moyens d'interroger la nature, la science a reçu le mouvement qu'elle a aujourd'hui et qui doit se continuer indéfiniment.

Si l'on prétendait que notre raisonnement s'est, par une critique exagérée, résumé en une proposition qui revêt un caractère quasi mathématique, de ce qu'elle se compose d'un terme moyen et de deux extrêmes, nous répondrions par la citation textuelle empruntée aux pages 332 et 333 de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques.*

« Trois méthodes et trois écoles étaient en présence, dit M. Isidore « Geoffroy Saint-Hilaire; trois méthodes que je crois pouvoir caracté- « riser, pour le faire en un mot, en disant celle de Cuvier, *élémentaire;* « celle de Schelling, selon sa propre expression, *transcendantale;* celle « de Geoffroy Saint-Hilaire, *scientifique;* de là le rôle et le sort de cha- « cune. »

Citons encore d'autres passages propres à montrer comment M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire conçoit l'intervention respective dans les sciences physiques et naturelles de l'*observation,* de l'*analyse,* de l'*expérience,* d'une part, et, d'une autre part, de la *synthèse* et du *raisonnement.*

Et voyons comment, dans toutes ses généralités, la méthode qu'il attribue à Cuvier se trouve amoindrie, tandis que la méthode qu'il attribue à Geoffroy Saint-Hilaire est exaltée comme la seule que l'on suit aujourd'hui.

« Tout ce qu'on a fait est bien, disait Geoffroy Saint-Hilaire (le père); « mais il faut faire plus : l'*observation,* l'*analyse,* sont indispensables; mais « elles ne suffisent pas; le *raisonnement,* la *synthèse,* ont aussi leurs droits. « Usons de nos sens pour l'observation, le plus et le mieux possible;

« mais aussi, après l'observation, *des plus nobles facultés* qui soient en nous, « *notre jugement et notre sagacité comparative. Établissons des faits positifs*, « mais ensuite sachons déduire leurs *conséquences scientifiques*... » (P. 317.)

« Les notions que nous obtenons à l'aide de nos sens, ou, pour nous « servir ici de termes depuis longtemps consacrés dans la langue philo- « sophique, nos *connaissances expérimentales*, sont l'œuvre tantôt de l'*ob-* « *servation* ordinaire, qui est l'étude *directe* et dans les *conditions natu-* « *relles* du monde extérieur et de nous-mêmes; tantôt de l'expérimentation « ou de l'*expérience* proprement dite, qui n'est que l'observation *préparée* « et faite dans des *conditions spéciales*. Ajoutons que souvent le *témoi-* « *gnage* vient en aide à toutes deux ou les supplée, ajoutant aux résul- « tats de notre propre expérience ceux de l'expérience d'autrui.

« Nos *connaissances intellectuelles* ou *rationnelles* peuvent être de même « subdivisées. Les unes, qu'elles aient ou non leur première origine dans « notre entendement, sont obtenues et démontrées par le *raisonnement;* « les autres le sont par le *calcul*, qui n'est, selon la définition qu'on en « donne dans tous les livres, que le *raisonnement abrégé et généralisé;* le « calcul se ramène ainsi, en dernière analyse, *au raisonnement*, comme « l'*expérience* et le *témoignage*, à l'*observation*.

« Les vérités auxquelles nous conduisent l'*observation*, l'*expérience*, le « *témoignage*, sont ce qu'on nomme des *faits*. Celles auxquelles on arrive « par le *raisonnement* ou le *calcul*, simples aperçus de l'esprit, théorèmes, « généralités, lois, principes ou notions de causalité, constituent, dans « leur ensemble, les *théories*.

« Toutes ces *distinctions* entre les sciences diverses dont se com- « posent les sciences ne sauraient être contestées... » (P. 204 et 205.)

« Où sont aujourd'hui les partisans de l'observation à l'exclusion de « la synthèse? Et où trouver, fût-ce dans la patrie de Schelling, un « naturaliste qui voulût fonder une théorie sur une idée conçue *a priori* « et non vérifiée? » (Page 335.)

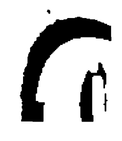
Sans doute le vulgaire ne contestera pas les *distinctions* qu'a faites M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, ni les soi-disant philosophes, dont le dédain pour les savants qui se livrent aux expériences égale celui que les anciens médecins professaient pour les apothicaires et même pour les chirurgiens. Mais, sans préoccupation de distinctions emprun- tées à la *méthode a priori* et définies par elle, nous les contesterons comme contraires à la manière dont l'esprit de l'homme procède dans la recherche des vérités du ressort des sciences dites *physiques* et *natu- relles*, lorsque, désireux de connaître la cause prochaine d'un phéno- mène du monde extérieur, il recourt à l'expérience.

Ainsi, à notre point de vue, le savant qui institue des expériences avec l'intention formelle de vérifier une induction, une conjecture de son esprit, se distingue du préparateur qui peut l'exécuter, comme l'architecte se distingue du maçon, qui rend sensible aux yeux de tous l'idée de l'artiste; dès lors nous ne pouvons admettre les deux catégories de notions de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dont les unes viendraient des *sens* et les autres de l'*intelligence;* nous n'admettrons donc jamais que les premières notions, fruits, selon lui, de l'*observation directe* et de l'*observation indirecte* qui est l'*expérience*, donnent seulement les *faits*, tandis que les secondes, fruits du raisonnement ou du calcul, donnent seulement les *théories*.

Si le zèle de l'érudition dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est animé l'engage à multiplier des citations de toutes sortes et à rendre assez difficile la tâche des lecteurs désireux de suivre l'enchaînement de ses idées, en même temps que les détails sur lesquels reposent les doctrines qui, selon lui, sont les seules propres aujourd'hui à diriger les recherches scientifiques; cependant, il formule des jugements et des propositions absolues tellement différents de notre manière d'envisager la *méthode* a posteriori *expérimentale*, que nous nous croyons obligé à dire pourquoi nous tenons toujours à des opinions tant de fois énoncées dans le *Journal des Savants*.

Avant tout, protestons contre l'abaissement de l'analyse, parce que c'est à elle que nous devons les éléments de nos connaissances; d'elle viennent toutes les notions que nous avons des corps, en un mot, du *concret;* l'algèbre, l'analyse infinitésimale, témoignent de son étendue; nous lui sommes redevables de la réduction de la lumière du soleil en radiations colorées, en radiations calorifiques, en radiations chimiques; nous lui devons la distinction de la lumière polarisée d'avec celle qui ne l'est pas; à elle appartient la découverte de la composition de l'air, de l'eau et de la terre, en un mot la distinction de la matière en corps simples et en corps composés, etc.

Et les grandes découvertes que vous attribuez à la synthèse n'auraient pu être faites, si les éléments n'en eussent été fournis par l'analyse. Si vous vouliez étudier les découvertes de l'analyse dans les écrits de leurs auteurs, vous y verriez plus d'une synthèse; par exemple, une fois la lumière blanche réduite en radiations colorées, vous verriez l'ANALYSTE réunir les radiations colorées au moyen d'un verre bi-convexe et refaire de la lumière blanche. Non, jamais vous ne ferez croire que les grands ANALYSTES, après leurs découvertes, se sont arrêtés tout court pour laisser à un successeur le soin de faire une synthèse toute simple. Soyez bien



persuadé que, si vous admettez que le raisonnement préside à l'algèbre, à l'analyse mathématique, il ne préside pas moins à toutes les autres recherches analytiques, et que l'analyse du *concret* ne parvient à de grands résultats qu'après avoir triomphé de difficultés que les savants seuls qui étudient la nature par la voie expérimentale peuvent apprécier; car, dans des recherches d'abstractions pures aucune difficulté analogue ne surgit. Ne croyez donc pas que les *faits scientifiques*, tels que nous les avons définis depuis longtemps déjà, sont fournis par *les sens* livrés, comme vous le dites, à l'*observation* et à l'*expérience* sous la direction de l'*analyse*. Vous ne faites mention explicite du *raisonnement* que pour la *synthèse*, et, à notre sens, le raisonnement est dans l'analyse tout aussi bien que dans la synthèse; il est partout, et, dès que l'esprit observe, il veut connaître l'effet d'abord, puis la cause de l'effet : or l'esprit ne peut observer sans la volonté, et, chez l'homme, la volonté est conscience et raisonnement.

Ce n'est pas seulement le savant qui raisonne, mais encore l'homme privé d'instruction dont l'attention se porte sur un travail de tous les instants. De là ces explications que l'ouvrier des villes, comme l'ouvrier des champs, donne si volontiers à ceux qui le questionnent.

On peut donc affirmer que les hommes qui appartiennent aux trois périodes de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, citées plus haut, *font usage du raisonnement.*

On ne peut donc pas dire que l'homme qui se livre à l'observation et à l'expérience avec assez de succès pour mériter aux résultats qu'il recueille la qualification de FAITS, à cause de leur exactitude, n'aurait eu recours qu'à l'*analyse* à l'exclusion *de toute synthèse,* et *sans raisonnement.*

On ne peut donc dire que la *synthèse et le raisonnement donnent les* THÉORIES, et que celles-ci, fruits de la dernière des trois périodes de la science distinguées par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, caractérisent cette dernière, comme les FAITS caractérisent la deuxième.

Car, nous le répétons, l'analyse et la synthèse, inséparables du raisonnement, sont deux de ses formes; dès lors impossibilité de les en isoler, en prétendant que le raisonnement intervient avec la synthèse dans la troisième période de la science, et qu'il n'intervient pas avec l'analyse dans la deuxième période.

Nous ne saurions trop répéter : Gardez-vous, dans une histoire, de distinguer des époques autrement que par des dates, auxquelles on peut rattacher un nom d'homme, un grand fait, un grand événement, une grande œuvre; mais n'imaginez pas une *période de confusion*, une *période*

d'analyse, une *période de synthèse*. Gardez-vous bien de fractionner l'admirable faculté par laquelle l'homme se distingue de la brute, puisque de la raison, de la faculté de raisonner, dépend le caractère de la *perfectibilité;* ne la fractionnez pas en parties distinctes, dont l'une s'exerce indépendamment de l'autre, durant des années, des siècles même!

Comment admettre, en effet, dans une histoire, une *période d'analyse*, finissant avec l'année 1807, où commence la *période de synthèse*, par le travail de M. Geoffroy, le père, sur l'*unité de composition?* lorsque vous-même reconnaissez que le plus beau titre de Buffon à l'immortalité est l'heureux usage qu'il a fait de la *synthèse!*

Nous n'admettrons jamais que la synthèse fut étrangère aux travaux de Cuvier; il est impossible que ses œuvres d'anatomie comparée, que la part de cette science dans son Règne animal, soient des faits scientifiques étrangers à la synthèse. Connaît-on, au reste, une preuve plus frappante de l'emploi de la synthèse en histoire naturelle que la pensée sous l'influence de laquelle il a su réunir en *formes organiques définies* des débris osseux épars dans le sein de la terre? Cette sorte de résurrection d'espèces dont on n'avait jamais soupçonné l'existence n'a pas seulement enrichi la zoologie mais encore la géologie; car celle-ci a reçu de cette restitution d'animaux une lumière inattendue pour distinguer des *époques relatives de formation* dans les terrains où gisent ces débris du monde organique antédiluvien.

Existe-t-il un exemple de *synthèse* plus frappant que celui-là? Nous le demandons à nos lecteurs. En le citant, nous reconnaissons avec de Blainville que plus d'*un os* est nécessaire pour reconstruire un squelette; et ce qui nous frappe, ce n'est point la pensée de la découverte mise à la portée des gens du monde par un passage du livre de Zadig, *c'est le fait incontestable des formes organiques, si longtemps soustraites à la connaissance des hommes, et restituées enfin par Cuvier au monde savant, fait que nous proclamons une des plus grandes découvertes des sciences naturelles.*

Expliquons maintenant la manière dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire procède pour montrer l'*inconséquence* de Cuvier *dans ses raisonnements, la faiblesse et la fragilité de ses arguments,* etc. etc. Elle consiste, comme nous allons le voir, à citer un passage de l'illustre auteur de la Mécanique céleste, qui est de *toute vérité*, puis à prétendre que ce passage exprime *ce que voulait Geoffroy Saint-Hilaire pour l'histoire naturelle;* et, une fois l'assimilation faite entre le géomètre et le naturaliste, Cuvier, discutant avec Geoffroy, est mis par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en opposition avec Laplace. Voici les citations :

« *Si l'homme*, a dit Laplace, *s'était borné à recueillir des faits, les sciences* « *ne seraient qu'une nomenclature stérile, et jamais il n'eût connu les grandes* « *lois de la nature. C'est en comparant les faits entre eux, en saisissant leurs* « *rapports, et en remontant ainsi à des phénomènes de plus en plus étendus,* « *qu'il est enfin parvenu à reconnaître ces lois, toujours empreintes dans leurs* « *effets les plus variés.* »

« Que voulait Geoffroy Saint-Hilaire pour l'histoire naturelle? Préci- « sément ce que veut ici, pour les sciences en général, le continuateur « de Newton, ou plutôt ce qu'il proclame, au nom de la logique et de la « dignité de l'esprit humain, comme règle fondamentale et généralement « reconnue.

« Règle contestée pourtant par deux des plus grands esprits de notre « siècle : Schelling et Cuvier. » (Page 325.)

. . . .

« Cuvier est moins absolu (que Schelling), mais aussi moins consé- « quent.

« Schelling était parti d'un principe, et il y reste partout fidèle. Que « fait Cuvier? ce qu'il trouve bon dans les autres branches de nos con- « naissances, il le trouve mauvais en histoire naturelle. Il croit ailleurs « à la puissance de l'esprit humain; il la nie dans la science, où lui-même « venait d'en donner de si éclatantes preuves!

« On a lu plus haut, résumées par Cuvier lui-même, les vues qu'il fit « un instant prévaloir, bien plus par l'autorité et l'ascendant de son « nom que par la force de sa logique. Faibles et fragiles arguments que « les siens, osons le dire, et dont bientôt il ne restera que le souvenir « si caractéristique de l'époque où ils furent produits..... » (Page 326.)

A la page 331, on trouve une note toute critique sur des erreurs de détail. Je l'indique sans réflexion; elle se termine ainsi :

« Plus l'autorité de Cuvier est légitime et imposante, plus est grand « le nombre des naturalistes qui ont suivi l'exemple du maître, plus il « importe d'insister sur la nécessité *d'une marche plus logique*. Je l'ai fait « déjà à plusieurs reprises (c'est M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui « parle); je le ferai de nouveau en toute occasion, tant que les natu- « ralistes, qu'ils soient de l'*école positive* ou de l'*école philosophique*, ne s'ac- « corderont pas entre eux sur un point aussi fondamental. » (Page 333.)

Faisons observer au lecteur qu'ici la *science positive*, celle de Cuvier, est opposée à la *science philosophique*, celle de Geoffroy.

La conclusion que nous tirons des citations précédentes,

C'est qu'on ne peut constester que le *principe de l'unité de composition organique*, avancé par Geoffroy Saint-Hilaire, n'a jamais eu, en faveur de

son exactitude, des preuves comparables à celles qui résultent des observations astronomiques et du calcul, en ce qui concerne *les lois de la mécanique céleste;* dès lors on ne peut taxer d'inconséquence celui qui admet ces dernières en même temps qu'il rejette le *principe d'unité de composition*, ou qui ne l'admet pas, faute de preuves suffisantes.

Et quand M. Isidore parle (p. 434) des arguments de Cuvier contre l'intervention du raisonnement en histoire naturelle, nous disons qu'il faut entendre les arguments de Cuvier contre les hypothèses, les mauvais raisonnements.

Cette confusion d'idées, née de l'assimilation de *lois de la nature* parfaitement déterminées avec des généralités contestables, justifie pleinement les motifs que nous avons de croire à l'influence fâcheuse que la lecture de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* est susceptible d'exercer sur de jeunes esprits; car rien, selon nous, ne peut nuire autant au véritable progrès de l'esprit humain que de confondre le *conjectural*, le *probable* avec le *certain*, l'*hypothèse* avec la *théorie reposant sur des lois incontestables*. C'est cette confusion, dont nous voulons combattre l'influence, qui nous détermine à revenir sur des idées bien différentes de celles qui servent de fondement aux doctrines de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Aussi rejetons-nous la distinction d'une *science positive* d'avec une *science philosophique*, parce que, évidemment, la philosophie étant la connaissance du vrai, le caractère philosophique est dans le *positif*, de sorte qu'une science est d'autant plus philosophique, qu'avec le plus petit nombre de principes elle explique un plus grand nombre de choses.

La science parfaite est la démonstration de la vérité. Dans toute recherche, le savant doit donc tendre à atteindre ce but. Une fois pénétré de cette idée, il doit envisager l'*expérience* comme un moyen bien plus efficace pour y parvenir que ne l'est la *simple observation*. Et pourquoi? c'est que l'*expérience*, envisagée à ce point de vue, donne le moyen de savoir si la conjecture ou la supposition que vous avez faite de la cause d'un effet sur lequel votre attention s'est fixée a quelque fondement ou non; conséquemment l'*expérience* ainsi envisagée devient un *criterium;* et ce raisonnement, aussi simple que rigoureux, donne nos motifs pour distinguer l'*expérience* de l'observation proprement dite, et pour montrer que le raisonnement, présidant à toute observation, se retrouve dans l'analyse comme dans la synthèse. Et l'on voit que plus l'expérience pénétrera dans les sciences d'observation proprement dites, et plus celles-ci acquerront de certitude.

Et nous nous élevons encore ici contre l'expression d'*observation in-*

directe donnée à l'*expérience*, puisque nous regardons celle-ci comme le *criterium* de l'induction à laquelle la simple observation d'un phénomène a conduit l'investigateur.

Un dernier point reste à traiter. Cette manière dont nous envisageons la science n'aurait-elle pas, dirait-on, l'inconvénient de rétrécir le champ que la curiosité de l'homme veut explorer, par l'exigence qu'on lui supposerait de ne tenir compte que des vérités démontrées? Notre réponse toute négative se trouve dans les articles mêmes du *Journal des Savants* où nous rendîmes compte, en 1840, des recherches d'anatomie transcendante et pathologique de M. Serres. Nous reproduisons nos conclusions avec d'autant plus d'empressement, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire cite un auteur qui, autant que nous en pouvons juger, aurait exprimé, en 1849, des idées semblables à celles que nous rappelons.

En parlant, en 1840[1], des conclusions auxquelles peuvent conduire des recherches scientifiques, nous en distinguâmes de deux sortes:

1° Des *conséquences positives*, ou simplement *conséquences* (nous ajoutons *déductions*).

Ces conclusions découlent rigoureusement des *faits observés* que l'auteur donne pour des *vérités*.

2° Des *inductions*, conclusions auxquelles on arrive lorsque le raisonnement dépasse les conséquences positives.

Depuis ces deux distinctions nous avons cru devoir en admettre une troisième, celle :

3° Des *conjectures*, qui diffèrent des inductions par beaucoup moins de probabilité.

Nous croyons ces trois distinctions suffisantes pour que tout investigateur donne une idée juste des conclusions auxquelles ses recherches peuvent l'avoir conduit.

Tous les résultats des recherches scientifiques rentrent donc dans les trois sortes de conclusions que nous venons de distinguer, eu égard à leurs degrés respectifs de certitude ou de probabilité. Tous sont du ressort de la publicité, mais avec l'indication de leurs degrés respectifs de certitude. C'est à cette condition seulement qu'ils seront vraiment utiles au progrès de la science, parce que, dans aucun cas, ils ne pourront le compromettre, soit qu'ils servent de matériaux à l'auteur d'un traité général, soit qu'un investigateur veuille les continuer. Dans le premier cas, l'auteur du traité ne sera point exposé à donner comme

[1] *Journal des Savants*, 1840, p. 715.

fait démontré la simple conjecture, ni même l'*induction;* dès lors, ses lecteurs ne seront point exposés à confondre ce qui est vrai avec ce qui n'est que probable. Dans le second cas, l'investigateur, ne pouvant confondre les *faits démontrés* avec des inductions et des conjectures, distinguera ce qui est démontré de ce qui ne l'est pas; il saura sur quoi s'appuyer, et peut-être que les inductions, les conjectures de son prédécesseur, lui suggéreront des vues qui, sans elles, ne se seraient point présentées à son esprit.

Est-ce un système d'idées préconçues qui nous a conduit à la méthode que nous recommandons, et d'après laquelle nous ne pouvons admettre les doctrines que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire exalte avec tant d'ardeur comme les seules favorables aujourd'hui au progrès des sciences naturelles? Nous répondrons négativement, et il a fallu une profonde conviction du danger de ces doctrines pour nous déterminer à publier un examen critique de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques,* car nous avons vécu avec MM. Geoffroy Saint-Hilaire, et rien n'égale notre vénération pour la mère de l'auteur! Mais la méthode que nous défendons est l'œuvre de notre vie; elle est le fruit de plus de cinquante ans d'enseignement dans l'université, au Muséum et aux Gobelins; de réflexions suggérées par des fonctions d'examinateur remplies durant trente ans à l'École polytechnique; enfin des recherches qui n'ont pas cessé de nous occuper jusqu'à ce jour depuis les premières, dont la publication remonte à 1805.

Cette méthode a commencé à se formuler dans notre esprit à la suite de fréquentes conférences que nous eûmes, de 1818 à 1830, avec deux excellents amis, MM. Ampère et Frédéric Cuvier. Nos discussions portaient principalement sur la psychologie et la *mathésiologie,* dont M. Ampère s'est si longtemps préoccupé; et voilà comment nous avons été conduit à définir le mot *expérience* d'une manière plus précise qu'elle ne l'avait été avant nous, et comment cette définition a donné sa précision à l'expression de *méthode* a posteriori *expérimentale,* et enfin comment nous avons été conduit à définir le mot *fait.*

La conséquence de ces études a été de nous faire envisager les sciences dites *physiques* et *naturelles* sous un aspect fort différent de celui où elles apparaissent au *pur penseur,* qui, pour s'en expliquer l'origine et les progrès, ne tient compte que de la raison de l'homme, à laquelle il attribue la qualité de la perfection, et qui, fort de cette idée, imagine une classification des connaissances humaines qu'il qualifie de *rationnelle.*

A notre point de vue, les sciences, fruits de l'observation, du rai-

sonnement et de l'expérience, nous apparaissent comme l'expression fidèle des efforts de tous les esprits qui ont eu quelque part à leur culture. Nous les acceptons telles qu'elles ont été distinguées et délimitées; nous ne prétendons qu'à nous rendre un compte exact de ce qu'elles sont et comment elles se sont formées, en cherchant, dans ce qu'elles laissent à désirer, l'influence de la faiblesse de l'esprit humain auquel nous en rapportons l'origine.

C'est conformément à ces idées que nous examinerons, dans le prochain article, la manière dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire envisage la classification des sciences en général, et la distribution des espèces zoologiques en séries qu'il appelle *parallèliques*.

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

De l'origine des espèces, ou des lois du progrès chez les êtres organisés, par Ch. Darwin.

PREMIER ARTICLE.

M. Darwin vient de publier un livre sur l'*Origine des espèces*.

L'ingénieux et savant auteur pense que l'espèce est muable. Malheureusement il ne nous dit pas ce qu'il entend par *espèce*, et ne se donne aucun caractère sûr pour la définir.

En second lieu, il voit très-bien la *variabilité* de l'espèce; qui ne la voit pas? mais il ne voit pas la limite de cette variabilité, et c'est précisément ce qu'il fallait voir.

Enfin l'auteur se sert partout d'un langage figuré dont il ne se rend pas compte et qui le trompe, comme il a trompé tous ceux qui s'en sont servis.

Là est le vice radical du livre.

On personnifiait la nature; on lui prêtait des intentions, des inclinations, des vues; on lui prêtait des horreurs (l'*horreur du vide*); on lui prêtait des jeux (les *jeux de la nature*). Les monstruosités étaient les *erreurs* de la nature.

Le XVIIIe siècle fit mieux. A la place de Dieu il mit la nature. Buffon disait à Hérault de Séchelles : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais « il n'y a qu'à ôter ce mot et mettre à la place la puissance de la na-« ture. »

« La nature, dit Buffon, n'est point une chose, car cette chose serait « tout; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu; » en quoi il a parfaitement raison, mais ce qui, comme on vient de voir, l'effrayait fort peu.

Il ajoute : « La nature est une puissance vive, immense, qui em-« brasse tout, qui anime tout, qui, subordonnée au premier Être, n'a « commencé d'agir que par son ordre et n'agit encore que par son con-« sentement... »

C'est de cette prétendue *puissance* que les naturalistes font leur *nature*, quand ils la personnifient.

Cependant M. Cuvier les a, depuis longtemps, avertis de tous les périls d'un pareil langage. « Par une de ces figures, dit-il, auxquelles toutes « les langues sont enclines, la *nature* a été personnifiée : les êtres exis-« tants ont été appelés les *œuvres de la Nature*, les rapports généraux de « ces êtres entre eux sont devenus les *lois de la Nature, etc*... C'est en « considérant ainsi la nature comme un être doué d'intelligence et de « volonté, mais secondaire et borné, quant à la puissance, qu'on a pu « dire qu'elle veille sans cesse au maintien de ses œuvres, qu'elle ne fait « rien en vain, qu'elle agit toujours par les voies les plus simples, etc... « On voit combien sont puérils les philosophes qui ont donné à la na-« ture une espèce d'existence individuelle, distincte du Créateur, des « lois qu'il a imprimées au mouvement, et des propriétés ou des formes « données par lui aux créatures, et qui l'ont fait agir sur les corps avec « une puissance et une raison particulières. A mesure que les connais-« sances se sont étendues en astronomie, en physique et en chimie, ces « sciences ont renoncé aux paralogismes qui résultaient de l'application « de ce langage figuré aux phénomènes réels. Quelques physiologistes « en ont seuls conservé l'usage, parce que, dans l'obscurité où la physio-« logie est encore enveloppée, ce n'était qu'en attribuant quelque réalité « aux fantômes de l'abstraction, qu'ils pouvaient faire illusion à eux-« mêmes et aux autres sur la profonde ignorance où ils sont touchant « les mouvements vitaux. »

Dans cet examen du livre de M. Darwin, je me propose deux objets : le premier, de montrer que l'auteur se fait illusion à lui-même, et peut-être aux autres, par un abus constant du langage figuré; et le second, de prouver que, contrairement à son opinion, l'espèce est fixe, et que, loin d'être venues les unes des autres, comme il le veut, les diverses espèces sont et restent éternellement distinctes.

M. Darwin commence par imaginer une *élection naturelle;* il imagine ensuite que ce *pouvoir d'élire,* qu'il donne à la nature, est pareil au pouvoir de l'homme. Ces deux suppositions admises, rien ne l'arrête; il joue avec la nature comme il lui plaît, et lui fait faire tout ce qu'il veut.

Le pouvoir de l'homme sur les êtres vivants est parfaitement connu.

L'espèce est *variable.* Elle varie de soi. C'est ce que savent tous les naturalistes, et ce que nul n'a mieux prouvé, dans ces derniers temps, que M. Decaisne, dans ses directes et décisives expériences.

Or, parmi les *variations* de l'espèce, les unes sont utiles aux vues de l'homme, et les autres y sont contraires. L'homme *choisit* les variations utiles, il *écarte* les variations contraires.

Ce n'est pas tout. Après avoir *choisi* les individus à *variations* utiles, il les unit ensemble; et par là il accumule ces *variations,* il les accroît, il les fixe; il se fait des *races.* C'est encore là ce que savent tous les naturalistes.

A propos du chien, Buffon dit : « L'homme a créé des races dans « cette espèce, en *choisissant* et mettant ensemble les plus grands ou les « plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus « nus, etc. »

Dans l'histoire du pigeon, il dit : « Le maintien des variétés et même « leur multiplication dépend de la main de l'homme. Il faut recueillir « de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les sé- « parer des autres, les unir ensemble, prendre les mêmes soins pour « les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs des- « cendants, et, par une attention suivie, on peut, avec le temps, créer « à nos yeux, c'est-à-dire amener à la lumière une infinité d'êtres nou- « veaux, que la nature seule n'aurait jamais produits. »

Voilà les faits que Buffon a vus, et que chacun connaît. M. Darwin n'en a pas vu d'autres. Seulement il mêle à tout cela un langage métaphorique qui l'éblouit, et il imagine que l'*élection naturelle,* qu'il donne à la nature, aurait des effets *incommensurables* (c'est son mot), immenses, et que n'a pas le faible pouvoir de l'homme.

Il le dit en termes exprès : « De même que toutes les œuvres

« de la nature sont infiniment supérieures à celles de l'art, l'*élection na-*
« *turelle* est nécessairement prête à agir avec une puissance incommen-
« surablement supérieure aux faibles efforts de l'homme [1]. »

Il dit encore: « Si l'on pouvait appliquer à l'état de nature le principe « d'élection que nous voyons si puissant dans les mains de l'homme, « quels n'en pourraient pas être les immenses effets [2] ! »

« J'ai donné, dit-il enfin, le nom d'*élection naturelle* au principe en « vertu duquel se conserve chaque variation, à condition qu'elle soit « utile, afin de faire ressortir son analogie avec le pouvoir d'élection « de l'homme [3]. »

C'est-à-dire tout simplement que vous avez *personnifié* la nature; et c'est là tout le reproche que l'on vous fait.

« Plusieurs écrivains, dit M. Darwin lui-même, ont critiqué ce « terme d'*élection naturelle*... Dans le sens littéral du mot, ajoute-t-il, « il n'est pas douteux que le terme d'*élection naturelle* ne soit un contre- « sens [4]. »

On ne peut mieux dire; mais alors pourquoi s'en servir? Pourquoi accommoder surtout à ce langage faux toutes ses explications, tout son livre? Pourquoi écrire un livre tout entier dans l'esprit faux que ce langage implique?

Sans doute, mais voilà le procédé constant de M. Darwin : il commence par demander la permission de *personnifier la nature*, et puis, par un *dato non concesso*, il raisonne comme si cette permission était accordée.

« Puisque l'homme, dit-il, peut produire, et qu'il a certainement pro- « duit de grands résultats par ses moyens d'*élection*, que ne peut faire « l'*élection naturelle*? L'homme ne peut agir que sur les caractères vi- « sibles et extérieurs, la Nature, si toutefois l'*on veut bien nous permettre* « *de personnifier sous ce nom* la loi selon laquelle les individus variables « sont protégés... la Nature peut agir sur chaque organe interne, sur « la moindre différence organique. L'homme ne *choisit* qu'en vue de « son propre avantage, et la Nature seulement en vue du bien de l'être « dont elle prend soin [5]... »

« On peut dire par métaphore, ajoute M. Darwin, que l'*élection na-* « *turelle* scrute journellement, à toute heure et à travers le monde en- « tier, chaque variation, même la plus imperceptible, pour rejeter ce « qui est mauvais, conserver et ajouter tout ce qui est bon; et qu'elle « travaille ainsi insensiblement et en silence, partout et toujours, dès

[1] P. 92. — [2] P. 114. — [3] P. 92. — [4] P. 116. — [5] P. 119.

« que l'opportunité s'en présente, au perfectionnement de chaque être « organisé[1]. »

Ainsi, toujours des métaphores! La *nature choisit*, la *nature scrute*, la *nature travaille* et *travaille sans cesse*, et travaille à quoi?... à changer, à perfectionner, à transformer les espèces. La transformation des espèces est, dans le système de M. Darwin, le travail perpétuel de la nature.

Qu'y faire? Ce système est un système tout comme un autre; et ce n'est pas M. Darwin qui l'a inventé. Dans le dernier siècle, Demaillet, auteur du livre fameux *Telliamed*, couvrit le globe entier d'eau pendant des milliers d'années; il fit retirer les eaux graduellement; tous les animaux terrestres avaient d'abord été marins; l'homme lui-même avait commencé par être poisson; et l'auteur assure qu'il n'est pas rare de rencontrer dans l'Océan des poissons qui ne sont devenus hommes qu'à moitié, mais dont la race le deviendra tout à fait quelque jour.

« Maillet, dont nous avons déjà tant parlé, dit Voltaire, crut s'aper« cevoir, au Grand-Caire, que notre continent n'avait été qu'une mer « dans l'antiquité passée; il vit des coquilles, et voici comme il rai« sonna : Ces coquilles prouvent que la mer a été pendant des milliers « de siècles à Memphis; donc les Égyptiens et les singes viennent in« contestablement de poissons marins. »

Après Maillet vint Robinet. On connaît son livre intitulé : *Essais de la nature qui apprend à faire l'homme*. Maillet avait de l'esprit. Il dédie son livre à Cyrano de Bergerac, « pour lui prouver, dit-il, qu'on peut « extravaguer dans la mer comme dans le soleil ou dans la lune. » Robinet n'est qu'absurde. On est fâché de trouver, parmi ces hommes à idées étranges, le respectable M. de Lamarck. Il eut du génie; mais ce n'est pas lorsqu'il prétend que l'homme vient du polype ou de la monade.

Or c'est précisément là ce dont M. Darwin le loue. « Lamarck, cé« lèbre naturaliste français, dit-il, développa l'idée que tous les animaux, « y compris l'homme, descendent d'autres espèces antérieures. C'était « rendre un grand service à la science[2]... »

Le fait est que Lamarck est le père de M. Darwin. Il a commencé le système. Toutes les idées de Lamarck sont, au fond, celles de M. Darwin. M. Darwin ne le dit pas d'abord; il a trop d'art pour cela. Il effaroucherait son lecteur, et il veut le séduire; mais, quand il juge le moment venu, il le dit nettement et formellement.

[1] P. 120. — [2] P. 71.

« Je pense, dit-il, que tout le règne animal est descendu de quatre « ou cinq types primitifs tout au plus, et le règne végétal d'un nombre « égal ou moindre. » — « L'analogie me conduirait même un peu plus « loin, c'est-à-dire à la croyance que tous les animaux et toutes les plantes « descendent d'un seul prototype [1]. »

Voilà le dernier mot de M. Darwin et de son livre. Mais, au milieu de tant de faits que réunit M. Darwin, et de tant de conclusions hardies qu'il en tire, une observation me frappe : c'est que de ces mêmes faits, Buffon, esprit très-hardi aussi et aussi très-systématique, tire des conclusions absolument contraires.

Ce que M. Darwin appelle perfectionnement, Buffon l'appelle dégénérescence. On connaît son beau chapitre sur la *dégénération des animaux*. Il y passe en revue tous nos animaux domestiques et leurs variétés. Toutes ces variétés lui paraissent autant d'*altérations particulières de chaque espèce*. Il dit du pigeon, animal devenu domestique depuis un temps immémorial : « Comme l'homme a créé tout ce qui dépend « de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races es- « claves, d'autant plus perfectionnées pour nous qu'elles sont plus dé- « générées, plus viciées, pour la nature. » Mais il faut se défier de Buffon; il faut se défier de M. Darwin. Tous les gens à imagination sont gens à système; le système consiste à ne voir les choses que d'un côté.

Heureusement que cette grande et fondamentale question de la fixité et de la mutabilité des espèces a été traitée par un naturaliste qui avait autant de bon sens que Buffon et M. Darwin ont eu d'imagination.

On faisait à M. Cuvier cette objection, relativement aux races perdues qu'il a restaurées. « Pourquoi les races actuelles, lui disait-on, ne « seraient-elles pas des modifications de ces races anciennes que l'on « trouve parmi les fossiles, modifications qui auraient été produites par « les circonstances locales et le changement de climat, et portées à cette « extrême différence par la longue succession des années? »

« Cette objection, dit M. Cuvier, doit surtout paraître forte aux na- « turalistes qui croient à la possibilité indéfinie de l'altération des formes « dans les corps organisés, et qui pensent qu'avec des siècles et des ha- « bitudes toutes les espèces pourraient se changer les unes dans les « autres ou résulter d'une seule d'entre elles. »

Cela était dit alors pour M. de Lamarck, et le serait aujourd'hui pour M. Darwin. Il ne prend pas ces naturalistes au sérieux.

« Quant à ceux, continue-t-il, qui reconnaissent que les variétés sont

[1] P. 668.

« restreintes dans certaines limites fixes, il faut, pour leur répondre, « examiner jusqu'où s'étendent ces limites; recherche curieuse, fort in- « téressante en elle-même, et dont on s'est cependant bien peu occupé « jusqu'ici. »

Il se livre donc à cette recherche; il prend chaque espèce l'une après l'autre, et détermine, dans chacune, le degré de variation qu'elle a pu subir. « Quoique le loup et le renard, dit-il, habitent depuis la zone « torride jusqu'à la zone glaciale, à peine éprouvent-ils, dans cet im- « mense intervalle, d'autre variété qu'un peu plus ou un peu moins de « beauté dans leur fourrure. J'ai comparé des crânes de renards du Nord « et de renards d'Égypte avec ceux des renards de France, et je n'y ai « trouvé que des différences individuelles... Une crinière plus fournie, « dit-il encore, fait la seule différence entre l'hyène de Perse et celle de « Maroc... Le squelette d'un chat d'Angora ne diffère en rien de cons- « tant de celui d'un chat sauvage, etc. »

Enfin il arrive au chien, et ici il a fait un travail très-approfondi, travail pour lequel il avait été aidé par son frère, Frédéric Cuvier, le naturaliste le plus exact que j'aie connu.

Les chiens varient pour la couleur, pour l'abondance du poil, qu'ils perdent même quelquefois entièrement; pour la taille, pour la forme des oreilles, du nez, de la queue; pour la hauteur relative des jambes, pour le développement du cerveau d'où résulte la forme de la tête, etc. enfin, « et ceci est le maximum de variation connu jusqu'à ce jour « dans le règne animal, il y a des races de chiens qui ont un doigt de « plus aux pieds de derrière avec les os du tarse correspondants, comme « il y a, dans l'espèce humaine, quelques familles sexdigitaires. »

Comme nous sommes loin de M. Darwin et des *effets immenses* qu'il fait produire à son *élection naturelle!* Ou plutôt comme les faits, vus en eux-mêmes, diffèrent des faits vus à travers l'esprit de système et les *fantômes de l'abstraction.*

Il y a, dans les animaux, des caractères qui résistent à toutes les influences. Ces caractères sont les caractères intérieurs. Le plus profond de ces caractères est celui de la *fécondité;* et c'est la *fécondité* qui fait la *fixité.*

Les *variétés* de nos animaux domestiques sont innombrables. Toutes ces *variétés* n'en sont pas moins fécondes entre elles; tous nos chiens, tous nos chevaux, tous nos bœufs, etc. sont féconds entre eux et d'une fécondité continue.

Les *espèces* diverses, unies entre elles, n'ont qu'une fécondité bornée. Ceci est le *genre.* En définitive, c'est la fécondité qui décide de tout.

L'*espèce* vient de la *fécondité continue;* le *genre*, de la *fécondité bornée;* les autres groupes, l'*ordre* et la *classe*, n'ayant plus entre eux de fécondité, n'ont plus, entre eux, de rapports de *consanguinité* ou de *parenté*.

Je termine, et je reviens à mon objet principal : la *fixité* des espèces. Les faits sont avérés et connus de tous.

On a rapporté d'Égypte des momies d'hommes. Les hommes d'aujourd'hui sont comme étaient ceux d'alors. On a rapporté des momies d'animaux : de chiens, de bœufs, de crocodiles, d'ibis, etc. Tous ces animaux sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Les trois mille ans, écoulés depuis qu'ils vivaient, n'ont rien changé.

Il y a deux mille ans que vivait Aristote. Guidé par l'anatomie comparée, Aristote divisait le règne animal comme le divise aujourd'hui M. Cuvier.

Il y avait des quadrupèdes vivipares ou des mammifères, des oiseaux, des quadrupèdes ovipares ou des reptiles; il y avait des poissons, des insectes, des crustacés, des mollusques, des rayonnés ou zoophytes. Le règne animal d'Aristote était le règne animal d'aujourd'hui. Les animaux d'Aristote sont reconnus par les moindres particularités qu'il a signalées.

On cherche des merveilles et l'on croit en trouver dans de prétendus changements des êtres. La plus grande merveille est que l'espèce soit *fixe*, et que les espèces diverses restent éternellement distinctes.

Je viens d'examiner l'*élection naturelle* de M. Darwin. J'examinerai, dans un second article, ce qu'il appelle la *concurrence vitale*.

FLOURENS.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, par Édouard Le Héricher, régent de rhétorique au collége d'Avranches; 3 vol. in-8°.

PREMIER ARTICLE.

Du normand, jadis dialecte, aujourd'hui patois.

Une phrase de M. Le Héricher servira d'introduction à cet article et en indiquera l'objet : « Intermédiaire entre le vieux français et l'anglais, « dit-il, t. I, p. 25, le normand participe de ces deux langues. » La lecture de l'ouvrage ne laisse aucun doute sur le sens de cette proposition. Suivant M. Le Héricher, l'invasion des hommes du nord ou Scandinaves a fait du dialecte normand un dialecte à part des autres dialectes de la France; et, comme la conquête de Guillaume le mélangea fortement avec la langue des populations saxonnes qui avaient pris la place des populations celtiques dans l'île de Bretagne, on voit comment il entend le caractère intermédiaire du normand entre le vieux français et l'anglais.

La question est donc proprement : Quelle a été la part des Scandinaves dans la formation du dialecte français parlé dans la province où ils s'établirent? Question fort curieuse en soi, mais qui le devient encore davantage, si l'on fait attention que l'invasion et l'établissement des Scandinaves dans une de nos provinces sont en diminutif ce que furent, dans l'Occident latin tout entier, l'invasion et l'établissement des Germains quelques siècles plus tôt. On peut sans témérité conclure de l'un à l'autre, et éclairer le fait plus ancien par le fait moins ancien.

Comportare juvat prædas et vivere rapto, a dit Virgile en parlant des plus vieilles populations du Latium. C'était là qu'en étaient, au IXe siècle, les hommes du Danemark, de la Suède, de la Norwége et de l'Islande, ceux qui sont connus dans l'histoire sous le nom de Normands. Faire la guerre et vivre de rapine était, parmi ces peuples, la noble occupation et le suprême honneur; tout l'héroïsme de la morale s'y concentrait, et la religion n'avait de récompense que pour les morts du champ de bataille et pour les vaillants dans la guerre. Sous ces impulsions, la mer du Nord se couvrit de flottilles qui

apportèrent la dévastation sur les côtes de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, et, par les fleuves, jusque dans l'intérieur du pays. Sous ces coups redoublés, le IXᵉ siècle n'eut pas le loisir de respirer, et le cri de souffrance qu'il poussa a retenti dans l'histoire.

Il serait hors de propos ici de rechercher pourquoi la féodalité commençante (car c'était l'époque où la société entrait en ce régime) fut aussi impuissante que l'Empire romain en décadence à repousser les barbares du Nord. Il suffit de noter que la principale bande se fixa dans la Neustrie, comme avaient fait les peuplades franque, bourguignonne, visigothe, ostrogothe, suève, sur les différentes portions de l'Empire. Rollon, son chef, devint duc de la Neustrie, comme les chefs des bandes germaines étaient devenus rois, et les hommes qui le suivaient furent, selon leur rang, *casés* (je me sers de l'expression féodale) sur les terres neustriennes.

Voilà le fait : une population scandinave qui s'établit en conquérante dans une province française dévastée pendant un siècle. Maintenant, quelles furent les conséquences de ce fait? Trois possibilités étaient ouvertes : ou bien les conquérants absorberaient ce qui restait de population indigène, et il se formerait sur les côtes de la Manche une principauté scandinave, relevant féodalement du royaume de France; ou bien un mélange s'opérerait, le scandinavisme marquerait fortement son empreinte sur la population neustrienne, à peu près comme la conquête normande marqua la sienne sur l'Angleterre, et la Neustrie présenterait un caractère spécial qui ne dépendrait ni de la latinité ni du voisinage; ou bien enfin la population indigène confondrait dans son sein les nouveaux venus, et la Neustrie, sauf les accidents historiques, suivrait son développement propre en tant que province de la Gaule latinisée et indépendamment de toute influence scandinave.

Entre ces trois possibilités, la décision se tire de l'examen de la langue. La langue, en effet, comme un instrument exact, indique à quels éléments et dans quelle proportion appartint la prépondérance, due soit à la supériorité du nombre, soit à la supériorité de civilisation. Ainsi se reproduit, clairement posée sous forme de question, la phrase de M. Le Héricher, de laquelle je suis parti pour entrer en cet examen.

La Neustrie, bien que ravagée, n'était pas dépeuplée. Les monuments contemporains ou de peu postérieurs nous représentent, en général, les hommes du Nord comme disséminés au milieu d'une population indigène; mais, en certaines localités, ces hommes s'étaient cantonnés et groupés, et là on note que la langue scandinave se conservait. Pendant

quelque temps aussi les conquérants entretinrent des relations avec le lieu de leur origine, et allèrent y chercher des renouvellements du parler qui tombait en désuétude parmi eux. Mais enfin, au bout d'un temps assez court, tout cela s'effaça; la fusion des Scandinaves et des Neustriens devint complète, et le signe s'en manifesta irrécusablement dans la langue.

Quelle fut donc cette langue? Là-dessus nous possédons des documents sûrs, précis, nombreux. L'établissement des Scandinaves est du commencement du x[e] siècle; dès le xi[e], Guillaume le Conquérant rédigea ses lois en cette langue, et, dans le xii[e], Wace, Benoît, l'auteur du poëme de saint Thomas martyr, et bien d'autres, s'en servirent pour des compositions étendues. Ces textes ne laissent aucun doute; la langue dans laquelle ils sont écrits est purement française; sauf quelques termes de navigation, elle ne contient pas plus de mots d'origine germanique que les autres dialectes de la langue d'oïl, et sa grammaire ne diffère en rien de leur grammaire.

Entre les particularités qui distinguent le dialecte normand, il me suffira d'en indiquer deux qui sont proéminentes. La première consiste à écrire par *ei* ce qui est écrit ailleurs par *oi* : *tei*, *rei*, *lei*, *reïne*, etc. pour *toi*, *roi*, *loi*, *roïne*, etc. Par la seconde, le dialecte normand ne forme pas de la même façon les imparfaits de la première conjugaison latine et ceux des autres conjugaisons, représentant *abam* par *ove*, et *ebam* par *eie;* j'*amove*, d'*amabam;* je *teneie*, j'*oïeie*, de *tenebam*, *audiebam*. Ni l'une ni l'autre de ces particularités n'est d'origine scandinave : l'*ei* pour *oi* s'étend bien au delà de la Neustrie, dans des contrées où les Scandinaves ne firent aucun établissement; et avoir conservé le reflet d'une distinction entre *abam* et *ebam* est un indice non d'une origine barbare, mais d'une latinité plus persistante.

M. Le Héricher a essayé de dresser un glossaire des mots scandinaves qu'il croit retrouver dans le parler normand. Pour que l'objet de ce glossaire fût atteint, il fallait que les mots ainsi choisis appartinssent exclusivement au normand et ne se trouvassent pas dans les autres dialectes. Or cette condition indispensable est loin d'être remplie. Ainsi *aisié*, *batel*, *blié* (blé), *bonde* (limite), *bra*, *co* (coq), *estormir*, *étriver* (chercher dispute), *flio* ou *flo* (troupe, multitude), *gardin* (jardin), *hante* (manche d'outil), *hardi*, *horiere* (prostituée), *nafre* (coup, blessure), etc. sont des mots de la langue d'oïl tout entière, et ne peuvent rien prouver pour le scandinavisme du normand.

Dans ce glossaire, je trouve *achaison*, qui, en normand, signifie dégoût : *souffrir d'achaison*. M. le Héricher est disposé à le rattacher à l'an-

glo-saxon, *ache*, malade; en anglais *ake*, souffrance. Puis il cite un texte de Bayeux, de l'an 1278 : « Par poeur que li peuples les lapidast par « acheson de l'empoisonnement dessus dit. » Dans ce texte, *acheson* veut dire accusation, inculpation; et c'est le sens qu'on lui trouve très-souvent en toute sorte de passages. Dans les autres dialectes, le mot est *achoison*, et aussi *ochoison;* c'est le latin *occasio*, qui, de son acception primitive, avait passé à celle d'incident fâcheux, désagréable, reproche, accusation. Le sens de dégoût en normand n'est pas autre chose qu'une nouvelle extension et un plus grand éloignement; tellement, que, si l'on n'avait pas la signification intermédiaire donnée au latin *occasio* dans la langue d'oïl, on serait fort embarrassé de voir apparaître le sens de dégoût. Quant à *achaison* ou *achoison*, au lieu d'*ochoison*, on sait que la vieille langue tendit, en bien des cas, à substituer un *a* à l'*o* latin. (Comparez *dame*, de *domina.*)

Ainsi, quant à la langue, la Neustrie se comporta comme si l'invasion scandinave avait été non avenue. Le dialecte normand est aussi français que les dialectes les plus éloignés de cette province envahie. Au nord, il se fond avec le picard; de l'autre côté, avec le parler du centre; rien, dans les rapports avec les dialectes voisins, n'a été dérangé par l'établissement des étrangers. Ces faits prouvent, d'une part, que, malgré de longs et grands ravages, la population neustrienne était de beaucoup supérieure en nombre aux hommes du Nord, et qu'elle les a rapidement absorbés; d'autre part, qu'au moment de l'établissement des Normands, c'est-à-dire au commencement du xe siècle, la langue d'oïl était constituée dans toutes ses parties essentielles, si bien qu'un événement aussi grave que l'intrusion de bandes et d'une aristocratie scandinaves n'y apportèrent aucune altération. Comme l'histoire nous apprend que des hommes issus du Danemark, de la Norwége et de la Suède se sont établis en Neustrie, on a pensé qu'anthropologiquement on retrouverait leur type dans la population normande. Mais il faut beaucoup de précautions en de pareilles recherches. La langue prouve que la population neustrienne absorba la population scandinave. Or la physiologie enseigne ce qui se passe en de pareilles absorptions; le mélange des deux types ne se manifeste que dans les premières générations: au bout d'un temps plus ou moins long le type prépondérant efface l'autre. Ici donc on ne pourrait chercher des marques de consanguinité scandinave que dans les lieux, s'il en reste encore, où les hommes du Nord cantonnés ne se seraient guère alliés qu'entre eux, ou, du moins, auraient toujours été assez nombreux pour absorber à leur tour le type neustrien.

Une autre particularité est digne d'attention. Les Scandinaves, bien que ce fût la force des armes qui leur eût donné la Neustrie, ne se sentirent aucunement disposés à faire valoir l'orgueil de race ou de nation; ils se soumirent rapidement au milieu social dans lequel la conquête les avait introduits; lois, coutumes, régime, institutions, ils adoptèrent tout. Une même docilité, autant que les circonstances le permettaient, avait jadis été montrée par les Germains s'établissant en Gaule, en Italie, en Espagne. Ce fut, dans les deux cas, l'effet naturel d'une civilisation supérieure sur une civilisation moindre. Supposez, au contraire, que les nouveaux venus eussent appartenu à une civilisation supérieure, comme jadis les Grecs et les Romains chez les barbares, ou comme les Espagnols chez les Mexicains et les Péruviens; nous les verrions garder leurs langues, leurs coutumes et leurs institutions; nous les verrions donner et non pas recevoir. Cette contre-partie est d'ailleurs fournie d'une façon très-exacte par les mêmes gens et le même pays. Un siècle plus tard, les Scandinaves, devenus désormais Normands et pleinement assimilés au reste de la France, firent la conquête de l'Angleterre; ils y trouvèrent les Anglo-Saxons dans un état social qui se sentait encore de la Germanie, et qui n'avait pas pris, comme le continent, l'assiette féodale. Aussi les Normands ne consentirent pas à recevoir les institutions anglo-saxonnes; ils gardèrent tout, leur langue, leurs lois, leur régime; et il fallut trois siècles et la croissance progressive du peuple anglais pour les absorber dans la masse commune, non sans qu'ils eussent laissé de profondes traces dans l'organisation et le langage de la nation.

Si le dialecte neustrien est demeuré fermé à toute immixtion scandinave, il n'en a pas été de même des localités neustriennes; plusieurs ont reçu des noms dus aux nouveaux possesseurs. Indépendamment de la Neustrie devenue Normandie, M. Le Héricher a, dans son *Glossaire scandinave*, noté plusieurs dénominations qui se trouvent dans cette province sans se trouver dans les autres. Je lui emprunte les principales. *Torp*, village, de l'islandais *thorp : Torp-en-Caux*, *Torp-en-Lieuvin*, *etc.* *Ras*, *raz*, violent courant marin sur les côtes, de l'islandais *ras : le Raz-Blanchard*, entre Aurigny et la Hague, *le Raz du cap Lévi*, *le Raz de Bannes*, *le Raz de Langrune*. *Nès*, *nez*, de *næs*, promontoire : *le Nès de Jobourg*, *le Nès de Tancarville*. *Home*, île ou presqu'île d'eau douce, le *holm* scandinave dans *Stockholm*, *Bernholm*, etc. : *l'île du Hommet*, près Cherbourg; dans des textes latins, *insula quæ dicitur Home... pratum de Hulmo*, etc. *Gate*, porte, rue, du suédois *gata*, anglais, *gate :* à Caen, *Houlegate*, ancien nom d'une rue; *Houlegate* est aussi le nom d'une lo-

calité près de Beuzeval; ces mots prouvent en même temps l'existence du scandinave *hol*, creux. *Flear*, terminaison commune à plusieurs localités, laquelle vient du scandinave *fiord*, et indique une baie, un golfe, comme les *fiord* de Suède et de Norwége : *Barfleur*, le fiord nu, stérile; *Harfleur*, le fiord difficile, dangereux. *Dick*, fossé : à Carentan, *le Haut-dick;* à Vains, près Avranches, *le Dick* ou *fossé du Diable; le Hague-dick*, dans la Hague. *Dieppe*, de l'islandais *diup*, profond, anglais, *deep*. *Dale*, vallée, de l'islandais *dal : Dippedale*, vallée profonde; *Becdale*, vallon du ruisseau. *Beuf*, désinence locale propre à la Normandie, qui représente l'islandais *bud*, village : *Belbeuf*, *Coulibeuf*, *Quillebeuf*, *Elbeuf*. *Bec*, ruisseau, de l'islandais *beck : Caudebec*, le ruisseau de Caux, *Houlbec*, le ruisseau creux.

Ainsi c'est dans les lieux, non dans la langue, que les hommes du Nord ont inscrit les marques de leur établissement en Neustrie. M. Le Héricher dit, au commencement de son ouvrage : « Quelque antiques « que soient les monuments d'un pays, il n'en a pas de plus vieux que « les mots en général; et, parmi ses mots, les plus anciens sont ceux du « sol et de ses accidents, c'est-à-dire de ses localités, originairement « nommées d'après leur nature et leur position. » (T. I, p. 61.) On voit, d'après les résultats mêmes du *Glossaire scandinave* dressé par M. Le Héricher, comment il faut modifier et restreindre une telle proposition. Les noms de localités ne sont pas nécessairement les mots les plus anciens d'une langue; là aussi on aperçoit des couches successives, qui appartiennent à des époques différentes. Ainsi, dans notre pays, il y a des dénominations gauloises, les plus vieilles de toutes; puis viennent les dénominations latines; en troisième lieu, les dénominations germaniques; en quatrième lieu, les dénominations scandinaves, les plus récentes, et d'ailleurs bornées à une seule province.

L'invasion scandinave fut en petit ce qu'avait été en grand l'invasion germanique. Dans ces sortes d'événements, trois choses capitales sont à considérer : la religion, la langue, les institutions. La religion chrétienne fut reçue par ces terribles païens qui avaient si longtemps guerroyé contre elle; car il faut remarquer que le paganisme joua un rôle dans les dévastations des hommes du Nord, et qu'ils s'acharnaient particulièrement contre les églises, les couvents, le clergé. Mais, finalement, Rollon fut baptisé, et avec lui la plupart de ses suivants. Bientôt toute trace de paganisme disparut parmi eux; des légendes recueillies par les trouvères du XIIe siècle, qui célébraient les rois anglo-normands, représentèrent la haute fortune et la piété des chefs scandinaves comme voulues l'une et l'autre dans le ciel et manifestées dans les visions de

pieux ermites; et l'Église de Normandie n'eut rien qui la mît au-dessous des plus illustres Églises de la Gaule. Quant à la langue, les Scandinaves parlèrent, comme il a été dit, le dialecte français qu'on parlait en Neustrie. Les institutions de la province ne durent rien non plus à la Scandinavie; Rollon prêta féodalement foi et hommage au triste successeur de Charlemagne, lien puissant qui ne se rompit pas quand la maison impériale fut dépossédée par Hugues Capet; et la Normandie resta vassale du royaume de France. La féodalité n'y présenta rien de particulier; ce fut le régime féodal dans toute sa rigueur que les Normands établirent dans l'Angleterre conquise.

Qu'apportèrent donc les Scandinaves à la Neustrie? Certainement rien d'essentiel à la civilisation. Doctrine religieuse, régime de gouvernement, lettres, sciences, ils apprirent tout et n'enseignèrent rien. Le seul trait que l'on puisse leur attribuer dans cette ancienne Normandie, c'est un esprit guerrier d'entreprise, continuation de celui qui, des rives de la Baltique et de la mer du Nord, avait entraîné leurs ancêtres vers l'occident. Cependant il ne faut pas non plus exagérer ce côté, très-secondaire d'ailleurs : la Normandie féodale, avant la conquête d'Angleterre, guerroya continuellement contre les grands fiefs qui la bordaient, et contre son suzerain, qui alors n'était pas un gros seigneur. Mais elle n'obtint de ce côté aucun succès et ne put étendre ses limites. Les Anglo-Saxons furent moins heureux; une seule bataille les mit à la merci des Normands; et alors les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, mais demeurés vassaux de la couronne de France, offrent un spectacle qui ne put se trouver que dans la féodalité, et qui montre la puissance morale de ce régime.

Si du xe siècle et de cette petite invasion on passe au ve siècle et à la grande invasion qui dissémina les bandes germaniques sur la surface de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne, et qui substitua partout des chefs germains aux autorités latines, on verra que les choses se passèrent d'une façon très-semblable. Comme les Scandinaves, les Germains transplantés abandonnèrent leur paganisme et devinrent chrétiens; bientôt, à mesure que l'instruction pénétra parmi eux, ils parurent dans l'Église comme prêtres et moines, et, par la foi, ils ne tardèrent pas à se confondre avec les Latins. Ils ne s'y confondirent pas moins par la langue; nulle part, dans la France, dans l'Italie ou dans l'Espagne, on ne parla allemand; cependant, ici, une différence est à noter : les Scandinaves trouvèrent en Neustrie une langue toute faite, et l'adoptèrent; les Germains trouvèrent dans l'Empire le latin, mais le latin en décadence, et dans lequel les influences populaires et locales prenaient

de plus en plus le dessus. Ces influences, dans l'extinction de toute haute littérature qu'amena l'inondation barbare, prévalurent pleinement; les langues romanes apparurent, le germanisme ne s'y montre que par un certain nombre de mots qu'elles reçurent, et que, sans l'invasion, elles n'auraient pas reçus; et l'Occident latin, demeurant latin, imposa son idiome aux envahisseurs. Ce qui vient d'être dit du langage doit être dit aussi des institutions. Les Scandinaves trouvèrent le régime féodal tout établi; ils l'adoptèrent sans plus se souvenir des institutions qu'ils avaient laissées dans le Nord. Les barbares trouvèrent de leur côté, sous leur main, l'organisation impériale; mais c'était une organisation que des causes intérieures, indépendamment des causes extérieures, amenaient à sa ruine. En vain les rois germains essayèrent-ils de rassembler autour d'eux ce qui restait de la souveraineté impériale. Dans l'immense anarchie produite par la décadence de l'Empire et par l'invasion barbare, il n'y eut plus de place que pour la force des choses, représentée par la société latine, que de longs malheurs avaient amoindrie, non détruite; par la religion, qui imposait son joug à tous; par les cités, qui s'élevaient comme autant de centres d'industrie et de culture; par les institutions romaines et les coutumes germaniques. De tout cela, après la plus pénible des périodes, naquit le régime féodal, qui fut importé en Allemagne à la suite des victoires de Charlemagne, et en Angleterre par la conquête normande.

Je pense que rien n'est plus propre à donner une idée exacte de l'établissement des Germains dans l'Empire romain que l'étude de l'établissement des Scandinaves dans la Neustrie. Là on voit nettement que les barbares apportent peu et reçoivent beaucoup.

Le nom de Normandie a pu être justement donné à la province. puisqu'il indique la domination des hommes du Nord; mais le nom de normand, qui naturellement s'ensuivit pour le dialecte, est trompeur, car ce dialecte n'a rien du Nord et est purement neustrien.

Maintenant, quel est le rapport de l'ancien dialecte neustrien ou normand avec le patois aujourd'hui parlé en Normandie? C'est au XIVe siècle que les dialectes, cessant d'être langues littéraires, descendent au rang de patois; dès lors l'histoire s'en obscurcit beaucoup; ils ne s'écrivent guère; on ne s'en occupe plus, et on les regarde, à tort, comme du français corrompu. Pourtant, malgré l'absence de documents intermédiaires entre l'époque ancienne où le normand était dialecte, et l'époque actuelle où il est patois, on ne peut méconnaître la filiation de l'un à l'autre. Le patois a conservé un signe caractéristique, je veux dire l'emploi de *ei* pour *oi;* il a conservé aussi un bon nombre de mots qui,

perdus dans le français moderne, existent dans le français ancien : je noterai, entre autres, *achaison*, déjà discuté; *cranche*, faible, malade; *équerpir* (une poule *équerpit* la terre, elle la jette derrière elle avec ses pattes; le français a *déguerpir*, le vieux français avait le simple *guerpir*, de l'allemand *werfen*, jeter); *namps*, gages (la rue aux Namps, à Caen, qui est le quartier des fripiers). Mais on trouve aussi dans le patois bien des mots qui n'ont point d'analogue dans l'ancienne langue.

Au reste, pour discuter complétement les rapports du patois normand avec le dialecte normand, il faudrait, d'une part, avoir un dépouillement glossologique des chartes et autres papiers locaux; et, d'autre part, un bon dictionnaire du patois tel qu'il est actuellement. Le *Dictionnaire* de M. Du Méril et le *Glossaire* de MM. Du Bois et Travers, tout estimables et utiles qu'ils sont, laissent de la place pour un plus ample travail. On ne saurait trop recommander les dictionnaires des patois aux savants de province; et il semble qu'une telle tâche serait le lot naturel d'un homme qui, comme M. Le Héricher, est si versé dans la connaissance du parler, des monuments et des légendes de sa province, et, ce qui n'est pas un mince avantage en ce genre de travail, de la flore locale et des noms scientifiques correspondant aux dénominations populaires.

É. LITTRÉ.

(*La fin à un prochain cahier.*)

The life of Mahomet, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *La Vie de Mahomet, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, xvi-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *La Vie et la Doctrine de Mahomet, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

CINQUIÈME ARTICLE[1].

J'ai dit que je croyais à la parfaite sincérité de Mahomet, et je ne vois rien, dans toute cette carrière que je viens de parcourir, qui puisse faire un instant soupçonner la bonne foi du Prophète. Comment serait-il possible qu'il ne se fût pas trahi un seul jour, si en effet il s'était menti à lui-même et aux autres en se donnant pour l'envoyé de Dieu? J'ai cherché à expliquer cette mission, qu'il ne tenait que de sa conscience et de l'idée qu'il se faisait du culte que l'homme doit à son créateur. Notez bien que c'est à quarante-cinq ans qu'il commença ses prédications. Jusque-là il ne s'était distingué de ses compatriotes que par les vertus les plus louables; et il est trop évident qu'en se faisant l'envoyé de Dieu, il ne voulait pas dire autre chose, si ce n'est que Dieu lui inspirait le dogme qu'il venait prêcher et révéler au monde. Peut-être même que, dans sa modestie, Mahomet n'allait pas tout à fait aussi loin; il croyait simplement qu'il venait rétablir l'ancien culte qu'Abraham avait

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants,* cahier d'avril, p. 205; pour le deuxième, le cahier de juillet, p. 401; pour le troisième, le cahier d'août, p. 503; pour le quatrième, le cahier de septembre, p. 571.

professé, et qu'il ne faisait que continuer les enseignements de Moïse, de David, de Jésus même et de tant d'autres prophètes suscités avant lui.

On peut voir clairement le sens réel qu'il faut attribuer à cette mission de Mahomet, en interrogeant, comme je l'ai déjà fait plus haut, les témoignages de ses ennemis et ceux de ses partisans. Voici, à cet égard, deux faits qui me semblent très-décisifs.

L'empereur Héraclius revenait de sa glorieuse expédition de Perse (628), et il se trouvait en Syrie quand il fut rejoint par l'envoyé de Mahomet, qui lui apportait la lettre où le prophète arabe le conviait à embrasser l'islamisme. Plus surpris qu'irrité, et ne voulant pas sans doute se créer des embarras inutiles, l'empereur de Byzance s'était montré bienveillant et avait fait une réponse gracieuse quoique insignifiante. Mais, pour savoir un peu plus précisément ce que pouvait être cette étrange communication, et l'état de l'Arabie, limitrophe de son empire, il fit venir auprès de lui quelques marchands arabes qui avaient conduit une caravane jusqu'à Gaza. Parmi eux se trouvait Abou-Sofyân, qui était encore à ce moment un des adversaires les plus acharnés de Mahomet, et qui ne devait se convertir que trois ans plus tard à l'islamisme. Héraclius lui fit poser quelques questions par son interprète, et voici le dialogue que la tradition a conservé : « A quelle famille appartient Mahomet? — A une famille distinguée, répondit Abou-Sofyân. — Y a-t-il jamais eu personne parmi vous qui ait tenu le langage qu'il tient? — Jamais. — Avant qu'il se donnât pour un prophète, passait-il pour un menteur? — Non. — Y a-t-il eu avant lui quelqu'un de sa famille qui fût roi? — Non. — A quelle classe appartiennent ses sectateurs, à la haute classe ou au vulgaire? — Au vulgaire. — Leur nombre diminue-t-il ou s'accroît-il? — Il s'accroît sans cesse. — Ses adhérents le renient-ils quelquefois? — Pas un ne l'a renié. — Est-il fidèle à sa parole quand il l'a donnée? — Nous sommes actuellement en paix avec lui; mais nous ne savons pas comment il observera les traités. — Avez-vous déjà fait la guerre avec lui? — Oui. — Qui a été vainqueur? — Tantôt lui, tantôt nous. — Quelles sont les doctrines qu'il recommande? — Il nous ordonne d'abjurer les croyances de nos pères, de n'adorer qu'un seul Dieu, de faire l'aumône, d'observer fidèlement notre parole, et de nous abstenir de plaisirs coupables[1]. »

[1] Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 201. Il pense que, si cette tradition n'est pas vraie, elle est du moins bien inventée. Il n'y a pas de motif pour la suspecter.

A côté de cet aveu d'un ennemi, il faut placer l'enthousiasme non moins démonstratif des partisans de Mahomet.

Le Prophète était mort depuis trois ans, et Omar, successeur d'Aboubecr était en guerre avec le roi de Perse. Quatorze musulmans se donnèrent la tâche d'aller convertir Yezdidjerd, et d'empêcher par là le conflit qui se préparait[1]. Ce prince, qui n'avait pas encore éprouvé la force des armes musulmanes, reçut ces députés improvisés avec beaucoup de hauteur, et il leur fit sentir l'infériorité de l'Arabie osant entrer en lutte contre l'empire des Perses: « Ce que tu as dit de notre « pauvreté, de nos divisions, de notre barbarie, répondirent les députés, « était juste naguère. Nous étions si misérables, que l'on voyait parmi « nous des gens apaiser leur faim en dévorant des insectes et des ser« pents; d'autres faisaient mourir leurs filles, pour n'avoir pas à partager « leurs aliments avec elles. Plongés dans les ténèbres de la superstition « et de l'idolâtrie, sans lois et sans frein, toujours ennemis les uns des « autres, nous n'étions occupés qu'à nous piller et à nous détruire mu« tuellement. Voilà bien ce que nous avons été; mais nous sommes « maintenant un peuple nouveau. Dieu a suscité au milieu de nous un « homme, le plus distingué des Arabes par la noblesse de sa naissance, « par ses vertus, par son génie, et il l'a choisi pour être son envoyé et « son prophète. Par l'organe de cet homme, Dieu nous a dit : Je suis le « Dieu unique, éternel, créateur de l'univers. Ma bonté vous envoie un « guide pour vous diriger. La voie qu'il vous montre vous sauvera des « peines que je réserve dans une autre vie à l'impie et au criminel, et « elle vous conduira près de moi dans le séjour de la félicité. La per« suasion s'est insinuée peu à peu dans nos cœurs; nous avons cru à la « mission du Prophète; nous avons reconnu que ses paroles étaient les « paroles de Dieu, ses ordres, les ordres de Dieu, et que la religion qu'il « nous annonçait est la seule vraie religion. Il a éclairé nos esprits, il « a éteint nos haines, il nous a réunis en une société de frères sous des « lois dictées par la sagesse divine. Puis il nous a ordonné d'achever son « œuvre en étendant partout l'empire de l'islamisme, en traitant frater« nellement les nations qui voudront se convertir, en imposant le tribut « à celles qui voudront conserver leur religion, en exterminant celles « qui ne voudront ni embrasser l'islamisme, ni payer le tribut[2]. »

[1] On sait que cette guerre, commencée en 636, se termina bientôt par la mort de Yezdidjerd, dont les armées avaient été vaincues dans trois ou quatre grandes batailles, et par la ruine de l'empire persan. Les musulmans y firent un immense butin. — [2] J'emprunte cette longue citation à l'ouvrage de M. Caussin de Perceval (t. III, p. 478), qui a poussé ses recherches jusqu'à la réunion de toutes les tribus

Voilà comment les contemporains de Mahomet comprenaient qu'il était l'envoyé de Dieu, et voilà aussi comment l'équitable postérité doit l'entendre. Dans un monde où rien ne peut se faire qu'avec la volonté divine, les individus et les peuples ne se trompent guère à ces merveilleux phénomènes qui changent l'âme des hommes; seulement les uns doivent justifier ces grandes révolutions morales par leurs œuvres, et les autres, par leur foi.

Un point plus douteux et non moins intéressant pour décider cette question de sincérité, c'est de savoir ce que Mahomet lui-même pensait du Coran et de ses récitations. Après lui la légende n'a pas hésité à supposer que les feuilles du Coran, écrites dans le ciel, étaient apportées toutes faites à l'apôtre. Je crois que c'est aujourd'hui un article de foi irréfutable parmi les dévots musulmans; mais je ne vois pas que Mahomet ait autorisé jamais cette légende, d'ailleurs fort naturelle à l'admiration et à l'ignorance. Si l'on interroge à cet égard le Coran, on trouvera, j'en conviens, que son langage n'a rien de précis, et les métaphores dont il se sert peuvent s'interpréter dans un sens ambigu. Ainsi plusieurs fois Mahomet, qui parle, comme tous les prophètes, au nom de Dieu ou au sien indifféremment, fait dire à Dieu : « Nous avons fait « descendre le Coran du ciel en langue arabe. » (Sourate XII, verset 2.) Ailleurs il répète à peu près cette expression, et il dit : « Le Coran est « descendu réellement du ciel. » (Sourate XXVII, verset 106.) Mais, dans bien d'autres passages, il semble faire assez peu de cas de cette origine céleste du Coran, et il laisse cette fable aux infidèles. Dans la sourate IV[e], verset 152, il maudit ceux qui ne croient point à Dieu et à ses apôtres, et il s'écrie : « Les hommes des Écritures » (c'est-à-dire les juifs et plus tard les chrétiens) « te demanderont de faire descendre un livre du ciel; « ils avaient demandé à Moïse quelque chose de plus et ils lui disaient : « Fais-nous voir Dieu face à face. Mais une tempête terrible fondit sur « eux en punition de leur méchanceté. » La sourate VI[e], verset 7, fait aussi bon marché de ces exigences des infidèles, auxquelles Dieu et son Pro phète n'ont pas à céder : « Quand même nous ferions descendre du ciel « le livre écrit tout entier sur un rouleau, quand même les infidèles le « toucheraient de leurs mains, ils diraient encore : C'est de la magie « pure. »

Quelques versets de la sourate XXVI[e] peuvent résoudre ces contradic-

arabes sous la loi musulmane (640); les autres historiens de Mahomet se sont arrêtés à sa mort. Ce langage des députés musulmans est à peu près celui de Djafar au nedjâchi d'Abyssinie.

tions apparentes et indiquer la vraie pensée de Mahomet, cachée sous des métaphores équivoques : « Ton Seigneur est puissant et miséricor-« dieux, et le Coran est une révélation du maître de l'univers. L'esprit « fidèle (l'ange Gabriel) l'a apporté d'en haut et il l'a déposé sur ton « cœur, ô Mahomet, pour que tu fusses un apôtre [1]. » Le Coran ne serait donc qu'une révélation, et, en d'autres termes, une inspiration de Dieu; il n'est pas présenté sous un autre jour dans une foule de passages, et, tout en restant l'œuvre indirecte de Dieu, qui permet à son prophète de l'annoncer aux hommes, il n'en est pas moins l'œuvre personnelle de l'apôtre, qui le récite quand l'esprit d'en haut vient l'animer.

Ce qui peut confirmer cette interprétation favorable à la véracité de Mahomet, c'est qu'à ses yeux le Pentateuque de Moïse et l'Évangile de Jésus [2] sont descendus du ciel tout aussi bien que le Coran. C'est là une assertion à laquelle il revient souvent, et qui n'a rien d'embarrassant pour lui. Il n'en serait pas de même si le Pentateuque et l'Évangile chrétien eussent été dictés réellement par Dieu, et s'il fallait admettre que c'est au sens matériel qu'ils sont l'un et l'autre venus du ciel. Comme la parole de Dieu ainsi comprise devrait être à jamais immuable, il ne serait pas possible de supposer plusieurs rédactions successives qui pourraient se contredire, ou qui devraient tout au moins se compléter. Au contraire, avec l'intermédiaire des prophètes, qui ne sont qu'inspirés, la parole de Dieu peut varier selon les individus, selon les peuples et selon les temps. C'est là, on peut dire, le système de Mahomet sur les prophètes, dont il parle sans cesse, ses prédécesseurs, méconnus et persécutés ainsi que lui.

Il n'y a donc pas beaucoup à s'arrêter aux expressions et aux images dont Mahomet se sert en parlant du Coran; il n'en est pas une seule qui ne puisse être expliquée symboliquement; et c'est, à mon avis, les forcer étrangement que de les prendre dans une signification matérielle.

[1] Voir la sourate XXVI, versets 191, 192, 193 et 194. On pourrait citer plusieurs autres passages tout à fait analogues. — [2] Voir le Coran, sourate III, verset 2 : « Il a fait descendre d'en haut le Pentateuque et l'Évangile, pour servir de direction « aux hommes. Il a fait descendre la Distinction » (Al-Forkan, c'est un des noms du Coran, et la sourate XXV porte ce titre). Dans la sourate III, verset 58, il est encore dit que le Pentateuque et l'Évangile ont été envoyés d'en haut. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que Mahomet parle de l'Évangile en paraissant le croire l'œuvre de Jésus, comme il parle du Pentateuque, œuvre de Moïse. Ceci me paraît fortifier encore l'opinion que j'émets ici; car Mahomet ne pouvait ignorer que les chrétiens eux-mêmes ne font pas de l'Évangile l'œuvre personnelle du Christ; ils n'en font qu'un livre sacré inspiré par Jésus à ses apôtres, comme le Coran était inspiré à Mahomet.

« Le Coran est descendu du ciel sur le cœur de Mahomet » ne veut pas dire autre chose, si ce n'est que le Prophète était pénétré de l'esprit divin quand il composait et récitait les sourates.

Tous les témoignages s'accordent, en remontant à ceux d'Ayésha, sa femme, et de Zayd, fils de Thâbit, le premier éditeur du Coran[1], pour constater que, dans les moments où Mahomet était inspiré, il tombait dans un état extraordinaire et même effrayant. La sueur coulait alors de son front, même pendant les saisons les moins chaudes de l'année; ses yeux devenaient rouges de sang; il poussait des gémissements, et la crise se terminait le plus souvent par une syncope, qui durait plus ou moins de temps; il n'aimait pas qu'on le vît en ce désordre, et ses amis les plus familiers n'osaient en ce moment lever les regards vers lui. Sans reconnaître dans ces émotions singulières des attaques d'épilepsie, comme on l'a bien des fois prétendu, on peut croire que les récitations du Coran étaient toujours accompagnées pour Mahomet d'un trouble profond. Persuadé de sa mission divine, comme il l'était, il avait pu arriver assez vite à penser que Dieu même parlait par sa bouche. La grandeur et l'importance des idées qui l'agitaient répondaient à la sainteté de cet office; et même lorsque, plus tard, les sourates s'abaissèrent quelquefois à n'être que des apologies personnelles dans des querelles misérables de ménage, l'habitude était prise; et Mahomet pouvait ne pas déchoir à ses propres yeux, même quand il cherchait dans le Coran à calmer les jalousies de ses femmes et à faire taire les mauvais propos dont il était l'objet.

Il paraît bien certain, d'après la tradition, que l'inspiration était irrégulière et instantanée chez le Prophète, et qu'il ne pouvait pas prévoir le moment où il en serait saisi. Parfois il en fut pris pendant qu'il était monté à chameau; parfois au milieu de la foule, aussi bien que dans l'intérieur solitaire de sa maison. Il sentait lui-même que ces secousses réitérées le fatiguaient beaucoup, et, dans une occasion que la tradition a recueillie, il exprima ce qu'il en pensait sous une forme qui n'a rien que de très-naturel. Abou-becr et Omar étaient assis un jour dans la mosquée, à Médine, quand Mahomet y entra par une des portes qui donnait dans les maisons de ses femmes. Il avait la main sur sa barbe, qu'il soulevait en la caressant. A cette époque elle grisonnait déjà sensi-

[1] Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 44, note 48; M. William Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 87; et surtout M. A. Sprenger, qui, en sa qualité de médecin, s'est étendu plus que personne sur ces accidents, en apparence morbides, de la constitution de Mahomet. (Voir *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. I, p. 207 et suiv.)

blement. Abou-becr, faisant cette remarque, lui dit : « Ô toi, pour qui « je serais prêt à sacrifier mon père et ma mère, que ta barbe et tes « cheveux blanchissent! » — « Tu dis vrai, répondit Mahomet à son ami « tout ému; mais c'est Houd et ses sœurs qui m'ont fait blanchir si vite. » — « Et quelles sont ses sœurs, » demanda Abou-becr? — « C'est l'Inévi-« table et la Frappante, » répliqua le Prophète[1]. Il indiquait ainsi trois sourates, celles qui sont classées la XIe, la LVIe et la CIe dans le Coran. On les appelle les sourates terrifiques, en compagnie de cinq autres, qui ont reçu le même nom[2]. Il est probable que la composition de celles-là avait été plus pénible, et que Mahomet avait souffert davantage en les produisant.

Je ne voudrais pas étendre par trop cette tradition, et il n'est guère probable que l'inspiration ait toujours été aussi douloureuse; mais le désordre même du Coran donne, il faut en convenir, une grande vraisemblance à ces détails, qu'a pieusement conservés la dévotion musulmane. Je ne parle même pas du désordre général du livre, qui est de toute évidence; mais le trouble est encore plus apparent, s'il est possible, dans le contenu même de chaque sourate. Il n'y en a pas une où le sujet se suive d'une manière un peu continue et un peu régulière; les matières les plus disparates y sont traitées pêle-mêle, et à côté des articles de loi civile qui disposent sur les héritages et sur les femmes et les orphelins, par exemple, viennent se placer des imprécations sans fin contre les juifs, les hypocrites et les infidèles, des louanges à Jésus, fils de Marie, et la justification du Prophète[3]. Toutes les sourates offrent la même bigarrure, qui montre bien la disposition d'âme de Mahomet. Les éditeurs n'ont pu rien y modifier, et, s'ils avaient essayé d'y mettre un peu plus d'ordre, c'est le Coran tout entier qui eût été à refaire. Il fallait laisser les sourates telles qu'elles étaient, sous peine de les détruire; et, d'ailleurs, cette confusion même est trop conforme au génie arabe et au génie oriental pour que personne pensât même à la corriger.

Ce qui doit porter encore à croire que Mahomet n'a rien voulu voir

[1] Voir M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 88. — [2] Les cinq autres sourates, outre la XIe, la LVIe et la CIe, sont la XXIe, la LXIXe, la LXXVIIe, la LXXVIIIe et la LXXXIe; elles sont intitulées : les Prophètes, le Jour inévitable, les Envoyés, la Grande nouvelle et le Soleil ployé. (Voir M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 88.) Ces sourates ne semblent pas avoir rien de particulier; mais, pour bien juger de ce qui les avait rendues si pénibles, il faudrait connaître une foule de circonstances que la tradition n'a pu conserver. — [3] On peut citer, entre autres, la IVe sourate, où l'on trouvera la singulière confusion que nous signalons.

de surnaturel dans ses inspirations, c'est que, dans le cours entier du Coran, et l'on peut dire presque à chaque page, il se défend de faire des miracles. Les idolâtres, les infidèles, les sceptiques, les hypocrites, lui demandaient sans cesse de justifier sa mission par ce témoignage irréfutable; sans cesse il s'y refuse, et il repousse avec colère et indignation ces piéges où il pourrait facilement tomber. Dans la sourate IIIe[1], où il parle en excellents termes d'Anne, mère de Marie, et de la vierge Marie, mère de Jésus, il montre combien le don des miracles lui serait inutile pour persuader les hommes, puisque des prophètes doués par le ciel de cette puissance n'en ont pas moins péri sous la main des incrédules et des méchants : « A ceux qui disent : Dieu nous a déclaré que « nous ne serons tenus de croire à un prophète que lorsque ce prophète « présentera une offrande que le feu du ciel consumera aussitôt, réponds : « Il vous est venu avant moi des prophètes qui ont fait des miracles, « et même celui dont vous parlez. Pourquoi donc les avez-vous tués? « Dites-le, si vous êtes véridiques. S'ils te traitent d'imposteur, ô Mohammed, les apôtres envoyés avant toi ont été traités de même, bien « qu'ils eussent opéré des miracles et apporté le livre des Psaumes et le « livre de l'Évangile qui éclaire. » Ailleurs[2] il dit plus expressément encore : « Ils disent : Si au moins des miracles lui étaient accordés de la « part de son Seigneur, nous croirions. Réponds-leur : Les miracles sont « au pouvoir de Dieu, et moi je ne suis qu'un envoyé chargé d'avertir « ouvertement les hommes. » Dans un autre passage, Dieu, prenant la parole, dit à Mahomet : « Rien ne nous aurait empêché de t'envoyer « avec le pouvoir des miracles; » et, si Dieu ne l'a pas fait, il en donne la raison : c'est que « les peuples d'autrefois avaient déjà traité de mensonges les miracles qu'avaient faits les prophètes antérieurs[3]. » Enfin, pour ne pas prolonger ces citations presque inutiles, tant elles sont péremptoires, en voici une dernière, tirée de la sourate XXIe : « Les méchants se disent en secret : Mohammed est-il donc autre chose qu'un « homme comme nous? Le Coran n'est qu'un amas de rêves; c'est lui « qui l'a inventé; c'est un poëte; qu'il nous fasse voir un miracle comme « en faisaient les envoyés d'autrefois[4]. »

A ces citations du Coran, on peut joindre un fait plus décisif encore, et qui atteste bien la véracité de Mahomet. Dans une occasion où l'im-

[1] Coran, sourate III, versets 179 et suivants; traduction de M. Kasimirski. — [2] Coran, sourate XXIX, verset 49; voir aussi sourate Xe, verset 21. — [3] Coran, sourate XVIIe, verset 61. — [4] Coran, sourate XXI, vers. 3 et suiv. Il serait facile d'accumuler autant de passages qu'on voudrait en ce sens. C'est là une des idées qui reviennent le plus souvent à l'esprit de Mahomet.

posture était provoquée par tout le monde, et où elle était aussi facile que profitable, il la repoussa avec une hauteur dédaigneuse. Son fils Ibrahim venait de mourir, âgé d'environ deux ans (au mois de mars 630). Cet enfant devait lui être doublement cher, d'abord parce qu'il était le seul enfant mâle qu'il eût, et ensuite parce qu'il était né de Maria la Copte, dont l'intrusion parmi ses femmes avait causé les orages les plus fâcheux et un scandale déshonorant. Le jour même où cet enfant mourut, il y avait une éclipse de soleil; autour de Mahomet, on ne manqua pas de dire que l'astre s'éclipsait à cause de la mort d'Ibrahim; mais le Prophète coupa court à ces rumeurs flatteuses, qui circulaient déjà dans le peuple : « Le soleil et la lune ne s'éclipsent, dit-il, ni pour la « mort ni pour la naissance de qui que ce soit. Ce sont des merveilles « divines, par lesquelles Dieu manifeste sa puissance afin qu'on le « craigne. Quand vous voyez une éclipse, mettez-vous en prière, et « restez-y jusqu'à ce qu'elle soit passée[1]. » Pourtant qu'y aurait-il eu de plus simple pour Mahomet, qui était au comble de sa fortune et qui régnait dès lors sur l'Arabie, que de prendre ce phénomène pour un signe de la sollicitude divine envers lui, et, en le supposant un imposteur, que de profiter si aisément de la crédulité populaire, appuyée sur le sentiment d'une légitime reconnaissance? Il ne succomba point à cette vulgaire tentation, et l'histoire impartiale doit lui rendre cette justice[2].

En présence de tels faits, il faut se mettre en garde contre ces fables dont on entoure quelquefois la mémoire du Prophète, et par lesquelles la superstition musulmane a cru relever sa gloire. Mahomet n'est pour rien dans les récits merveilleux de son voyage à Jérusalem en une seule nuit, des dix mille anges qui combattaient à Bedr pour les ansâr et les mohadjir, des armées invisibles qui soutenaient les fidèles musulmans dans toutes les rencontres, etc. Ce sont quelques expressions obscures

[1] Voir M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. IV, p. 165. La douleur de Mahomet paraît avoir été excessive, ainsi que celle de Maria et de sa sœur Shirîn, chargée du soin de l'enfant; les historiens arabes donnent les plus touchants détails, qui prouvent la profonde sensibilité de Mahomet et son amour passionné des enfants. Il y a dans sa vie plusieurs traits tout à fait analogues à celui qui a fait tant d'honneur à la mémoire de Henri IV. M. Mahmoud Effendi, astronome, et un des élèves les plus distingués de la mission égyptienne à Paris, a calculé cette éclipse de 630 dans son excellent *Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme*, etc. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-8°. A la page 5 et suiv. M. Mahmoud a rapporté avec le texte arabe plusieurs hadiths sur la mort d'Ibrahim. — [2] M. W. Muir, par exemple, l'a fait en très-bons termes, *The Life of Mahomet*, t. IV, p. 166.

du Coran[1] qui ont donné naissance à ces contes absurdes; ils n'ont obtenu créance que beaucoup plus tard, et il serait inique de les faire remonter à Mahomet, quand il a toujours résisté personnellement à cette pente irrésistible de l'esprit arabe.

Il est même bon d'ajouter que, tout en se défendant lui-même de faire des miracles, il n'a cessé de croire fermement à ceux de Moïse et même à ceux de Jésus-Christ. Il se complaît à les raconter longuement, loin de les nier; et celui de la baguette changée en serpent est exposé trois ou quatre fois au moins dans le Coran. Ce n'est donc pas les miracles en eux-mêmes que Mahomet repousse; c'est uniquement une telle faculté surnaturelle appliquée à lui-même. Il a bien assez d'avoir vu l'ange Gabriel dans un de ses songes et dans un moment d'exaltation excessive. La mission qu'il s'est donnée lui suffit, et elle est assez belle et assez utile pour le persuader lui-même, ainsi qu'elle persuade tous ceux qui l'approchent. Il est assez difficile de savoir comment l'esprit railleur et sceptique des Coraychites aurait pris les miracles que Mahomet eût essayé de faire; mais, puisqu'il a protesté lui-même constamment contre une telle intention, il est bien inutile d'élever cette conjecture, et il vaut mieux s'en tenir au Coran qu'à des hypothèses. L'empire qu'exerçait Mahomet était tout moral, et il n'y a pas dans toute sa vie un seul fait qui autorise à l'accuser de charlatanisme. Ses compagnons l'adoraient avec le fanatisme d'un dévouement et d'une admiration sans bornes; mais, quand, sur le corps de Mahomet qui venait d'expirer, Omar, au désespoir, voulut prétendre que le Prophète ne pouvait mourir, Abou-becr n'eut pas de peine à ramener la foule, un instant égarée, et à rétablir la triste réalité. Il n'y avait pas plus de miracles pour la mort de Mahomet qu'il n'y en avait eu durant sa vie[2].

Une remarque qu'on peut aisément faire en lisant l'histoire du Prophète, c'est que, dans une nation aussi belliqueuse que celle qu'il conduisait, ce ne fut pas par son courage qu'il acquit son influence. On aurait dû croire que c'était surtout par la bravoure personnelle dans les combats que le chef des Arabes se serait signalé. Il n'en fut rien, et, bien

[1] Voir le Coran, pour le voyage nocturne à Jérusalem, sourate XVIIe, verset 1; pour les dix mille anges à Bedr, sourate VIII, verset 9; pour les armées invisibles, sourate XXXIII, verset 9. Dans tous ces passages il n'y a rien de plus que des métaphores. (Voir M. William Muir, t. II, p. 222.) — [2] Voir M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 332; M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 323; et M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. IV, p. 283. L'altercation d'Omar et d'Abou-becr offre des détails très-curieux et même très-touchants, que je n'ai pu rapporter ici, mais qui méritent d'être connus.

que des historiens musulmans aient appelé quelquefois Mahomet le Prophète du sabre[1], le Coran a beaucoup plus fait pour sa domination que sa vaillance. Il ne montra jamais sans doute la moindre faiblesse dans la lutte et sur le champ de bataille; mais la douceur naturelle de son caractère le rendait peu belliqueux, et son tempérament était si nerveux, qu'il avait toujours quelque peine à rester dans les ténèbres[2]. Pendant la meilleure partie de sa carrière, il n'eut pas l'occasion de mettre les armes à la main, et il avait cinquante ans passés quand il devint chef d'armée. Mais un talent qu'il semble avoir possédé au plus haut degré, c'est celui du général. Les détails qui pourraient nous éclairer sur sa capacité militaire sont rares; mais, autant qu'on en peut juger d'après quelques indications, Mahomet paraît avoir été beaucoup plus habile qu'aucun de ses concurrents dans l'art de la stratégie. La vigilance infatigable dans les préparatifs, le coup d'œil pendant l'action, la conception générale d'un plan de campagne, la persévérance et le secret ne lui ont jamais fait défaut, et ces qualités éminentes ont probablement beaucoup contribué à son succès. Ses biographes n'étaient guère en état de les apprécier, et voilà sans doute pourquoi ils ne nous en ont rien dit; mais nous pouvons suppléer à cette réticence; et, en voyant que Mahomet éprouva si peu de revers, on est en droit de supposer qu'il avait en lui toutes les ressources qui les préviennent et qui domptent la fortune.

Il n'a pas eu de maître qui lui ait enseigné la tactique, et ses triomphes militaires n'ont été que l'effet de son génie. Je crois, à plus forte raison, qu'on peut en dire autant de ses croyances religieuses : elles n'ont rien de bien original, et elles étaient répandues et connues avant lui; mais c'est Mahomet seul qui a su les faire prévaloir à jamais parmi les tribus arabes; et, s'il n'a pas la gloire de l'invention, il a, du moins, celle d'un prosélytisme invincible non moins que bienfaisant. Les Hanyfes l'avaient devancé, et il ne s'est pas fait faute d'emprunter beaucoup au judaïsme et au christianisme, qu'il comprenait à sa manière. Mais les Hanyfes étaient restés obscurs et inféconds. Le judaïsme et le christianisme avaient avorté dans ces contrées malgré leur vérité et leur grandeur. Mahomet seul a réussi, grâce à ses puissantes facultés, qui n'étaient qu'à lui. Aussi peut-on trouver assez inutiles les peines que se sont données bien des historiens pour découvrir quels avaient été les maîtres religieux de Mahomet. Sans doute il est assez curieux de con-

[1] Voir l'article de M. Reinaud sur Mahomet, p. 61. — [2] M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. III, p. 61.

naître ses relations avec les abrahamites, avec les juifs et les chrétiens, soit de la Mecque, soit de Médine. Mais tout cela n'explique rien, et ce ne sont pas des enseignements de cette espèce qui décident du destin des grands hommes. Il n'y a pas d'école pour les héros, pour les conquérants, ni surtout pour les fondateurs de religion. C'est le ciel qui les fait, et ce sont les circonstances qui les développent[1].

Par des motifs analogues, je crois qu'on a attaché beaucoup trop d'importance à la prétendue ignorance de Mahomet. Qu'importe, en effet, qu'il ait su ou qu'il n'ait pas su lire et écrire? En est-il moins grand? En a-t-il moins détruit l'idolâtrie dans le monde arabe? En a-t-il moins été l'organisateur et le chef d'un peuple entier, le prophète d'une religion nouvelle? Les historiens les plus autorisés, M. A. Sprenger, par exemple[2], penchent à supposer que Mahomet n'était pas aussi peu instruit qu'on l'a cru d'après certains passages du Coran mal interprétés. Il y a un bon nombre d'autres passages qui prouvent tout le contraire; et, dans la vie même du Prophète, une multitude de détails ne se comprennent bien qu'en admettant qu'il possédait ces premiers éléments de toute culture intellectuelle. Mahomet paraissait en bien sentir lui-même toute l'utilité, puisqu'il imposait cet enseignement pour rançon aux prisonniers de Bedr, et qu'il avait autour de lui des secrétaires attitrés; dans son agonie, il demandait à ceux qui assistaient à ses derniers moments de l'encre et une plume pour écrire un nouveau Coran, et ceci prouve qu'il était en état de se servir de ces instruments délicats. Mais, encore une fois, ce sont là des questions tout à fait secondaires, et l'igno-

[1] M. le docteur A. Sprenger a consacré de longues et très-savantes recherches à ces questions. Dans le second volume de son ouvrage, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, plusieurs chapitres traitent de l'influence chrétienne sur Mahomet, et spécialement du maître que peut avoir eu le Prophète. Dans un appendice fort curieux, au XIII[e] chapitre, l'auteur a réuni tous les témoignages des auteurs originaux qui peuvent jeter quelque jour sur ce point délicat. Quel était ce maître? quelle était sa patrie et son nom? Il paraît qu'il se nommait Abraha, renégat chrétien, qui, après s'être converti à l'islam, fut au nombre des émigrés d'Abyssinie. La tradition n'est pas, d'ailleurs, si bien établie qu'elle ne varie beaucoup d'un auteur à l'autre; et ce prétendu maître est appelé aussi Bahyrâ et Sergius, par les historiens chrétiens de cette époque. (T. II, p. 180 et 349 et suiv.) — [2] M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. II, p. 398, a fait de cette question l'objet d'une annexe spéciale. M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 353, la laisse dans le doute. Il est probable cependant que Khadîdja n'eût pas chargé des intérêts de sa caravane un homme qui n'aurait pas su tenir des comptes, et Mahomet avait vingt-quatre ans environ quand la riche veuve le prit pour son agent. On a supposé que Mahomet n'avait appris à lire et à écrire que dans un âge assez avancé.

rance de Mahomet, loin de le diminuer à nos yeux, devrait, au contraire, nous le faire admirer encore davantage.

J'en arrive à la faute la plus grave qu'ait commise le prophète, je veux parler de sa polygamie. Ce désordre fatal et presque inexplicable a jeté une ombre et comme une tache indélébile sur toute sa mémoire; et il ne nous apparaît qu'avec cette souillure, qui abaisse son caractère et déshonore ses mœurs. On la retrouve dans la vie de plus d'un patriarche biblique, sans qu'elle y produise ce déplorable effet. C'est que les temps et les personnages sont changés. Ce qu'on tolère à l'origine des âges paraît inexcusable six siècles après l'ère chrétienne, surtout quand on prétend appeler les peuples à une religion meilleure, et qu'on doit apparemment purifier les cœurs en même temps qu'on éclaire les esprits[1].

Mahomet avait cinquante ans quand il perdit Khadîdja; il en avait vécu avec elle vingt-cinq dans l'union la plus fidèle et la plus heureuse, d'où étaient sortis d'assez nombreux enfants. Veuf depuis un mois à peine, il avait épousé Sauda, veuve de Sakrân, un des émigrés d'Abyssinie (620), et presque en même temps il s'était fiancé à Ayésha, la fille d'Abou-becr, qui avait alors sept ans, et qu'il n'épousa que trois années plus tard (623). Cet engagement, contracté sans doute par calcul politique et afin de se rapprocher davantage encore d'Abou-becr, fut fatal, et il devint l'origine de tous les excès qui suivirent. Pendant près de quatre ans, après la mort de Khadîdja, Mahomet s'était contenté d'une femme unique, et Sauda non plus n'avait point eu de rivale. Mais, une fois marié à la jeune et charmante Ayésha, il s'abandonna sans mesure à ses passions, et, en moins de cinq années, il épousa huit femmes, sans compter deux concubines. C'est d'abord Hafsa, fille d'Omar et veuve d'un guerrier fameux. Hafsa, d'un caractère altier, et bien connue pour son intraitable humeur, n'avait pu se remarier; et Othman, entre autres, avait refusé sa main. Par une condescendance assez singulière et pour satisfaire Omar, le Prophète prit Hafsa pour femme, et il donna sa fille Oumm Colthoum à Othman. Ceci se passait en 624, c'est-à-dire deux ans environ après l'hégire.

Dans le cours de 626, Mahomet épousait jusqu'à quatre femmes : Zeynab (Zénobie), fille de Khozeima, appelée pour sa charité la Mère des pauvres, veuve de son cousin Obeida, tué à Bedr; Oumm Salma,

[1] Longtemps après l'âge des patriarches, Salomon avait eu les mœurs que l'on sait; et, quoiqu'il eût donné ce fatal exemple, son renom de sagesse en avait peu souffert.

veuve d'un des émigrés d'Abyssinie, qui, en mourant après Ohod, lui avait laissé quatre enfants en bas âge; Zeynab, fille de Djash; et Djouweyria, fille du chef des Béni Moustalik, dont la tribu venait d'être subjuguée. Captive du Prophète, la belle Djouweyria avait su le toucher; et, grâce à elle, la plupart des prisonniers avaient été épargnés. Mais le mariage de Zeynab, fille de Djash, avait été l'occasion d'un grand scandale. Elle était la femme de ce Zayd dont Mahomet avait fait son fils adoptif, de telle sorte que le Prophète, donnant un coupable exemple, épousait sa belle-fille. Zayd par un dévouement aveugle, avait répudié sa femme, dont il n'avait point à se plaindre, et l'avait ainsi rendue libre. Le monde musulman était affligé profondément et indigné de cette union contraire à tous les usages. Mahomet la légitima par un verset du Coran [1], et désormais les fidèles purent prendre pour femmes les femmes répudiées de leurs enfants adoptifs. Zayd fut récompensé de sa complaisance par la mention expresse de son nom dans le livre sacré [2]; mais, à dater de ce moment, il perdit son titre de fils de Mahomet, et il ne fut plus que le fils de Harith, comme le voulait sa naissance.

L'année suivante, le Prophète joignait aux sept femmes qu'il avait déjà la belle Rihâna comme concubine. Rihâna, de la tribu des juifs Corayzha, si cruellement massacrés, était restée fidèle à la religion de ses pères, et c'était là un obstacle infranchissable à devenir une épouse légitime. Safia, autre juive, veuve de Kinâma, chef de Kaybar, fut moins scrupuleuse, et, après son abjuration, elle devint la huitième femme de Mahomet. En 628, il en épousait encore une nouvelle dans la personne d'Habîba, veuve d'un des émigrés d'Abyssinie, qui n'avait pas moins de 40 ans, et à laquelle il s'était fiancé par procuration aussitôt qu'elle avait eu perdu son premier mari. A la même époque, il prenait comme concubine Maria, l'esclave copte [3], qui devait lui donner le seul fils et le

[1] Coran, sourate XXXIII, verset 37. M. W. Muir (*The Life of Mahomet*, t. III, p. 230) blâme ici très-vivement Mahomet, pour lequel il est, d'ailleurs, fort impartial et même bienveillant, et il va jusqu'à dire que cette sanction sacrée donnée à une passion brutale est « une effronterie impie. » Cette expression sévère n'est que juste; seulement il est peu probable que Mahomet eût la pleine conscience de ce qu'il faisait, et qu'il sentît sa faute comme nous pouvons la sentir nous-mêmes. — [2] Voir le Coran, sourate XXXIII, verset 37 : « Lorsque Zayd prit un parti et résolut de répudier sa femme, nous l'unîmes à toi par le mariage, afin que ce ne soit « pas un crime pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs après « la répudiation. » Zayd est avec Abou-lahab le seul des contemporains de Mahomet nommé dans le Coran, sourate CXI, verset 1. — [3] De l'avis unanime de tous les commentateurs, il est fait allusion aux querelles intérieures que suscita la jalousie des femmes du Prophète contre Maria la Copte, Coran, sourate LXVI, versets 1 et suiv.

seul enfant qu'il eût eu depuis Khadîdja. Enfin la dernière femme de Mahomet fut Maimouna, qu'il épousa pendant le petit pèlerinage à la Mecque, trois ans environ avant sa mort. Veuve de deux maris, Maimouna était âgée de 51 ans, et il est probable que l'objet principal de Mahomet, en contractant cette union, ce fut de hâter la conversion et de s'assurer le dévouement du neveu de Maimouna, le fameux Khalid, fils de Walid, surnommé l'Épée de Dieu, qui devait être, par son courage et son habileté, un des appuis les plus fermes de l'islâm naissant [1].

Il est évident, pour plusieurs de ces unions, que ce fut la politique qui les dicta ou les imposa. Tels sont les choix d'Ayésha [2], fille d'Abou-becr, et d'Hafsa, fille d'Omar; ce n'était qu'un lien nouveau entre le Prophète et ses deux plus illustres adhérents, destinés à être ses deux premiers successeurs; tels furent aussi les choix de Sauda, de Zeynab, fille de Khozeima, d'Oumm Salma, d'Oumm Habîba, et même de Maimouna, toutes veuves de musulmans morts en exil ou tués au combat. Mais il n'y a plus de calcul, et il n'y a que de la débauche dans toutes ces autres alliances qui se multiplient à quelques mois d'intervalle, et qui ne s'expliquent que par de brutales convoitises. Sans doute Mahomet, donnant une maison séparée à chacune de ses femmes, et ne les tenant pas réunies dans le même harem, voulait, dans plus d'un cas, acquitter envers elles une dette de reconnaissance, et leur assurer une situation indépendante après de longs malheurs; mais cette excuse, qui est vraie pour quelques-unes de ses épouses, ne l'est plus pour les autres, et il ne les prit ordinairement que pour assouvir des passions qu'il lui eût été, ce semble, assez facile de surmonter.

Pendant trente années de suite, il était resté dans la monogamie; et, autant qu'on en peut juger par bien des traits de sa vie, il goûtait vivement les charmes de la famille, et il adorait ses enfants et ses petits-enfants. Il avait une tendresse profonde pour toutes ses filles; et il avait su être un père excellent en même temps qu'un fidèle époux, à un âge où les violences des sens sont le plus à redouter. Comment, après tant de

[1] Mahomet avait recommandé à ses sectateurs de ne pas épouser ses femmes après sa mort. (Coran, sourate XXXIII, verset 53.) Aucun musulman n'enfreignit cette recommandation, qu'on regardait comme sacrée. Les neuf veuves de Mahomet, entourées de respect, furent pensionnées par l'État, auquel tous les biens du Prophète avaient fait retour, et elles furent appelées les *Mères des fidèles*, afin de mieux consacrer leur veuvage. — [2] Lorsque Ayésha devint la femme de Mahomet elle n'avait que dix ans. Pour ne pas sentir une sorte d'horreur de cette union, il faut se rappeler la différence profonde qu'établit le climat dans l'âge de la nubilité; mais, même en faisant aux influences extérieures la part aussi large qu'on le voudra, il reste toujours quelque chose de bien extraordinaire dans un tel mariage.

réserve et de sagesse, le Prophète est-il tombé dans les abimes du vice? On pourrait croire que c'est la prospérite qui l'a enivré et qui l'a jeté dans ces excès, où se sont dégradés aussi tant d'autres hommes parvenus au faite de la puissance ainsi que lui. Mais cette hypothèse même a bien peu de fondement, quand on le voit, au milieu de ses triomphes et jusqu'au dernier jour, conserver toutes les autres vertus de sa jeunesse, la tempérance, la simplicité et le plus absolu désintéressement, avec une activité prodigieuse qui ne se dément pas un seul jour, et qui suffit tout ensemble à la religion, à la politique, à la diplomatie et à la guerre. En défendant aux autres croyants[1] d'avoir plus de quatre femmes légitimes, il s'accorda le privilége d'en avoir jusqu'à neuf, sans compter les esclaves[2]. L'exemple et le précepte étaient également fâcheux, et c'est la polygamie qui a surtout perdu l'islamisme.

Mais, pour être juste, il faut se hâter de dire que ce n'est pas Mahomet qui l'a fondée. Il la trouvait établie de temps immémorial chez les peuples qu'il convertissait, et elle est malheureusement la condition de l'Asie presque tout entière. Il n'y a donc pas à la lui reprocher comme si c'était lui qui l'eût introduite, et qui eût apporté au monde cette dépravation et ce fléau. Mais il eût été digne de sa grande mission de combattre un si redoutable désordre et d'essayer de le détruire. L'idolâtrie qu'il a renversée n'était pas plus fatale; et il eût été encore plus beau de réformer les mœurs que de réformer les croyances. L'idée de Dieu qu'il apportait au monde arabe n'y a pas produit ses conséquences les plus heureuses, puisque la religion nouvelle n'y a pas créé entre les hommes ces liens sacrés qui fondent la famille et par suite les sociétés. Je ne dis pas que Mahomet eût réussi dans cette noble entreprise, et, quand on voit les coutumes effroyables qu'il a dû réfréner, on peut douter que le peuple arabe eût entendu de meilleurs conseils sur un sujet si délicat. Mais ç'aurait été une gloire incomparable de les donner, au risque même de les voir méconnus. Seulement il est probable que Mahomet, malgré sa propre expérience si longue et si douce, n'avait

[1] Coran, sourate IV, verset 3. Dans ce passage le Prophète conseille même aux fidèles de n'avoir qu'une seule femme; mais il glisse sur ce dernier précepte, qui n'a pas prévalu. — [2] Dans le Coran, sourate XXXIII, verset 49, le Prophète semble recevoir de Dieu la permission d'avoir autant de femmes qu'il voudra, mais, dans le verset 52, il dit : « Il ne t'est pas permis de prendre dorénavant d'autres femmes, ni « de les échanger contre d'autres, quand même leur beauté te charmerait, à l'ex- « ception des esclaves que tu peux acquérir. » Mahomet avait alors neuf femmes, à ce que croient les commentateurs, parce que Zeynab, fille de Khozeima, était morte, et que Mahomet ne l'avait pas remplacée.

pas compris les bienfaits de la monogamie. Il avait obéi à son instinct, qui l'avait d'abord excellemment conduit; il y obéit ensuite non moins aveuglément, quand cet instinct perverti le précipita dans le mal[1].

M. William Muir remarque avec raison que la polygamie est une des divergences essentielles entre l'islâm et le christianisme, que, sous ce rapport, Mahomet aurait pu imiter comme il l'a fait sous tant d'autres[1]. La critique est vraie; mais il ne faut pas l'exagérer. L'Arabie n'était pas l'empire romain, et la doctrine chrétienne, après le judaïsme, avait fait de vains efforts pour pénétrer chez les tribus de la péninsule. Le christianisme a fondé la monogamie chez des peuples tout préparés à la recevoir parce qu'ils l'avaient presque toujours pratiquée. J'avoue, du reste, que c'est une grave lacune dans l'intelligence de Mahomet, et une rançon qu'il a payée à la faiblesse humaine. Mais, encore une fois, il faut se rappeler qu'il était un Arabe, et non un Juif ou un Grec, et qu'il y a bien des idées et des sentiments qui n'étaient pas faits pour lui; c'est là le secret de la Providence.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

TRAGICORUM LATINORUM RELIQUIÆ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

DEUXIÈME ARTICLE[2].

Ennius a-t-il toujours mis à profit ce sage conseil? Les maximes répandues dans le recueil de ses fragments tragiques en feraient douter. Elles pèchent visiblement, plus encore que chez Euripide, par la fré-

[1] La passion de Mahomet pour les femmes paraissait excessive, même à ses compagnons, et le secrétaire de Wâckidi rapporte ce mot d'Ibn Abbâs : « Le plus grand « des musulmans était aussi le plus passionné de tous pour les femmes. » (Voir M. William Muir, *The Life of Mahomet*, tome IV, p. 310.) — [2] Voir, pour le premier article, le cahier de septembre, p. 541.

quence, par le nombre, quelquefois même par le sens, d'une hardiesse sceptique, qu'expliquait, excusait sans doute la situation, la passion du personnage, mais à laquelle l'assentiment irréfléchi du public donnait une portée générale fâcheuse. Il en était ainsi, nous le savons par Cicéron, qui rappelle cette surprise faite aux sentiments du peuple romain, quand Télamon, ce père infortuné, s'écriait, dans son désespoir, devançant de bien loin la doctrine irréligieuse d'Épicure et de Lucrèce :

Il y a des dieux, habitants du ciel; je l'ai toujours dit et le dirai toujours ; mais ils n'ont pas souci, je pense, du genre humain : s'ils s'en souciaient, le bonheur serait pour les bons, le malheur pour les méchants, ce qui n'est pas.

> Ego deum genus esse semper dixi et dicam cœlitum ;
> Sed eos non curare opinor quid agat humanum genus :
> Nam si curent, bene bonis sit, male malis, quod nunc abest[1].

On doit moins regretter les traits spirituels lancés par Ennius contre la science prétendue des devins, sous le couvert du même personnage et en des termes qui le dépaysent fort, qui, sans égard pour la vraisemblance dramatique, le transportent dans le domaine de la comédie et de la satire, de la satire locale et contemporaine. Ils le transporteraient même à Rome, dans ce Cirque dont le concours de tant de charlatans faisait le domicile de la crédulité populaire[2], si, d'après le conseil de Bothe, suivi par M. Ribbeck, on ne retranchait de la tirade des vers assez évidemment forgés avec la phrase par laquelle Cicéron[3] amenait cette citation :

Prophètes de la superstition, impudents vendeurs d'oracles frivoles! Ce sont ou des fainéants, ou des fous, ou des malheureux, à qui l'indigence commande. Ils ne sauraient trouver de sentier pour eux-mêmes et indiquent à autrui le bon chemin ; ils vous promettent des trésors et vous demandent une drachme. Eh! que, sur ces trésors, ils retiennent leur drachme et vous comptent le reste!

> Sed superstitiosi vates impudentesque arioli,
> Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat,
> Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam ;
> Quibus divitias pollicentur, ab eis drachumam ipsi petunt.
> De his divitiis sibi deducant drachumam, reddant cetera[4].

[1] Cic. *De Divin.* II, L; cf. I, LVIII; *De nat. deor.* III, XXXII. O. Ribbeck, p. 270.

[2] Fallacem Circum vespertinumque pererro
Sæpe forum ; adsisto divinis..... (Horat. *Serm.* I, VI, 114.)

— [3] *De Divin.* I, LVIII. — [4] Texte de M. Ribbeck, p. 44; il soupçonne que le *sed*

L'Achille d'Ennius, celui qu'il faisait parler dans son imitation de l'Iphigénie à Aulis d'Euripide, raillait de ce ton, plus satirique que tragique, de Télamon, du ton précisément de La Fontaine dans une fable célèbre [1], la folie des astrologues qui, les regards attachés au ciel, plongeant dans ses profondeurs, ne voient pas à leurs pieds :

Quod est ante pedes, nemo spectat : cœli scrutantur plagas [2].

Les pouvoirs publics auraient pu s'inquiéter d'entendre contester par les personnages d'Ennius l'action de la providence divine. Mais il ne faudrait pas penser qu'ils pussent également s'émouvoir de ces sarcasmes contre les devins. Il y avait à Rome une divination publique, officielle, investie d'un grand rôle dans l'État, et, auprès d'elle, une autre toute pri-

qui commence la citation est, comme ce qu'il en a retranché, de Cicéron, et enferme entre crochets le dernier vers, où il voit une addition facétieuse de quelque lecteur. En revanche, p. 278, il propose d'ajouter à cette satire des devins deux fragments conservés, l'un dans la *Rhétorique à Herennius* (IV, XII), l'autre dans les *Lettres de Fronton* (II, XIII). Il semble, en effet, qu'on y censure leur complaisance intéressée :

(Umquam) quidquam quisquam cuiquam, quod ei conveniat, neget?

Omnes dant consilium vanum, atque ad voluptatem omnia.

Ajoutons-y encore, d'après M. Ribbeck, p. 56, ce troisième fragment, donné par Cicéron (*De Divin.* I, XL) :

Qui sui quæstus causa fictas suscitant sententias.

— [1] Liv. II, fable XIII. *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits :*

Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?

Autre rencontre, qu'on doit croire également fortuite. Le beau vers de Racine (*Britannicus*, act. IV, sc. III),

Et laver dans le sang vos bras ensanglantés,

a son analogue dans ce vers que Nonius (v. *Sanguis*, O. Ribbeck, p. 31, 253) nous a conservé de l'*Hécube* d'Ennius :

Heu me miseram! Interii; pergunt lavere sanguen sanguine.

— [2] Cic. *De Republ.* I, XVIII; *De Divin.* II, XIII. O. Ribbeck, p. 35, 257.

vée, qui, dans les temps de calamités, avait un grand crédit chez ce peuple superstitieux, qui s'emparait alors du Cirque, du Forum, du *Rempart*,

> Plebeium in Circo positum ...et in Aggere fatum[1],

pénétrait avec importunité dans les maisons des citoyens, mais que les lois et les magistrats s'appliquaient à expulser. Tite-Live a souvent occasion de revenir sur cette lutte[2]. On comprend, en le lisant, qu'Ennius, dans des sorties satiriques comme celles qui viennent d'être rappelées, était un auxiliaire officieux de l'administration romaine.

Il ne l'était pas moins et faisait de la tragédie une école publique de morale par tant de maximes au sens, au tour frappant, peut-être empruntées, peut-être aussi ajoutées à ses modèles grecs, celles-ci par exemple :

Il n'y a de liberté que pour celui dont le cœur est pur et ferme ; tout ce qui est esclave de la passion est comme plongé dans une sombre nuit.

> Ea libertas est, qui pectus purum et firmum gestitat;
> Aliæ res obnoxiosæ nocte in obscura latent[3].

Mieux vaut la justice que le courage. Le courage, souvent il échoit aux méchants; mais des méchants se séparent la justice, l'équité.

> Melius est virtute jus : nam sæpe virtutem mali
> Nanciscuntur : jus atque æquum se a malis spernit procul[4].

Et cette réplique faite d'avance à la fameuse maxime de l'*Atrée* d'Attius, qui avait sans doute son équivalent dans le *Thyeste* d'Ennius : « Qu'ils « haïssent, pourvu qu'ils craignent. » *Oderint, dum metuant*[5] :

Celui qu'on craint, on le hait; celui qu'on hait, on souhaite sa perte.

> Quem metuunt oderunt; quem quisque odit periisse expetit[6].

[1] Juvenal. *Sat.* VI, 588. — [2] *Hist.* IV, xxx; XXV, i, xii; XXXIX, xvi. — [3] *Phœnic.* fragm. II, apud A. Gell. *Noct. attic.* VII, xvii : De significatione vocabuli quod est *obnoxius*. O. Ribbeck, p. 48, 264. — [4] *Hect. Lustr.* fragm. XV, apud Non. v. *spernere*. O. Ribbeck, p. 30, 277. — [5] Cic. *De Offic.* I, xxviii; *pro Sext.* XLVIII; *Phil.* I, xiv; Senec. *De Ira*, I, xx; *De Clementia*, I, xii; II, ii; Sueton. *Calig.* XXX. — [6] *Thyest.* fragm.? Cic. *De Offic.* II, vii. O. Ribbeck, p. 58, 268.

Et tout ce que Cicéron a encore recueilli dans ce théâtre et à jamais popularisé par ses traités de philosophie et de morale : cette définition de la véritable amitié :

C'est dans un temps peu sûr que l'ami sûr se montre :

Amicus certus in re incerta cernitur[1].

ces préceptes de conduite :

Faire du bien, si on place mal ses bienfaits, j'estime que c'est mal faire.

Benefacta male locata malefacta arbitror[2].

Ne pouvoir tirer avantage de sa sagesse pour soi-même, c'est être vainement sage.

Qui ipse sibi sapiens prodesse nequit, nequidquam sapit[3].

Veut-on que ce qu'on veut soit, le succès se donnera dans la mesure de la peine qu'on se sera donnée.

Qui volt esse quod volt, ita dat se res, ut operam dabit[4].

Faut-il croire que c'est Ennius qui a ainsi traduit dans son *Cresphonte* une mélancolique moralité du Cresphonte d'Euripide :

Nous devrions nous rassembler pour pleurer, lorsqu'un homme vient au jour, songeant à tous les maux de la vie humaine. Quant à celui dont la mort termine les maux, il faudrait que tous ses amis accompagnassent de leurs applaudissements et de leur joie ses funérailles.

Nam nos decebat, cœtus celebrantes, domum
Lugere, ubi esset aliquis in lucem editus,
Humanæ vitæ varia reputantes mala;
At qui labores morte finisset graves,
Hunc omnes amicos laude et lætitia exsequi[5].

[1] Cic. *De Amic.* XVII. O. Ribbeck, p. 59. — [2] Cic. *De Offic.* II, XVIII. O. Ribbeck, p. 59. — [3] *Med.* fragm. Cic. *De Offic.* III, XV; *Famil.* VII, VI. O. Ribbeck, p. 41, 251. — [4] *Med.* fragm.? Cic. *De nat. deor.* III, XXVI. O. Ribbeck, p. 221, 250. — [5] Cic. *Tuscul.* I, XLVIII.

Mais ces vers, d'une élégance supérieure au temps d'Ennius, ne sont pas donnés au vieux poëte par Cicéron, et appartiennent peut-être, c'est l'opinion de Bothe et de M. Ribbeck[1], à celui qui les cite.

On prête à un philosophe moderne ce mot d'une sagesse égoïste : « J'aurais la main pleine de vérités que je ne l'ouvrirais pas. » Telle n'était pas, à ce qu'il semble, la sagesse d'Ennius. On est tenté de lui appliquer ce qu'il faisait dire à quelqu'un de ses personnages tragiques, et que peut-être il s'appliquait intérieurement à lui-même :

Le sage étoufferait plus facilement la flamme dans sa bouche embrasée, qu'il n'y retiendrait d'utiles paroles.

> ......Flammam sapiens facilius ore in ardente opprimit
> Quam bona dicta teneat[2].

Montrer honnêtement le chemin à celui qui s'égare, c'est comme lui laisser allumer son flambeau au nôtre, qui n'en éclaire pas moins pour avoir allumé le sien[3].

> ....Homo qui erranti comiter monstrat viam
> Quasi lumen de suò lumine accendat facit :
> Nihilominus ipsi lucet, quum illi accenderit[4].

Ennius, grand imitateur d'Euripide, comme lui sentencieux, a été comme lui pathétique. A l'expression des passions se prêtait fort bien un style dont le naturel, la franchise, loués par les anciens, allaient, selon eux, jusqu'à la négligence[5]. Ce caractère est sensible dans des fragments[6] qui nous rendent toute une scène de son *Alexandre*, c'est-à-dire de son Pâris. Ce fils de Priam, longtemps caché parmi les bergers de l'Ida, vient d'être reconnu, et, à l'instant, se révèlent à l'esprit prophétique de sa sœur Cassandre les suites funestes de cette reconnais-

[1] P. 265. Telle a été, bien avant, l'opinion de Boissonade. (Voyez son article *sur le Cresphonte d'Euripide* (*Journal de l'Empire*, 6 avril 1806; *Critique littéraire sous le premier Empire*, 1863, t. I, p. 54), et, dans son *Euripide*, 1826, t. V, p. 455, sa note sur le quatrième fragment du *Cresphonte*.) — [2] Cic. *De Orat.* II, LIV. O. Ribbeck, p. 60. — [3] Trad. de Gallon-La-Basside revue par J. V. Le Clerc. — [4] *Teleph.* fragm. Cic. *De Offic.* I, XVI; *Pro Balbo*, XVI. O. Ribbeck, p. 56, 264. — [5] Cic. *Orat.* XI. Cf. Horat. *Ad Pison.* 260. — [6] Cic. *De Divin.* I, XXI, L; II, LV; *Orat.* XLVI; *Epist. ad Attic.* VIII, II; Macrob. *Saturn.* VI, II. O. Ribbeck, p. 17, sq.

sance. Sa divine fureur la saisit en présence de sa famille étonnée. Hécube s'écrie :

Pourquoi cette fureur qui brille tout à coup dans tes yeux enflammés? Qu'est devenue en si peu de temps ta sage retenue, ta modestie virginale?

Sed quid oculis rabere visa es derepente ardentibus?
Ubi illa tua paulo ante sapiens virginali' modestia?

Cassandre répond :

Ô ma mère, ô femme, la meilleure des femmes entre les meilleures, on m'appelle au misérable office des devins; Apollon m'égare, et, malgré moi, me force de prononcer ses oracles. Ces jeunes filles, mes compagnes, je n'ose les aborder, je rougis devant mon père de ce que je fais; devant mon père, cet homme excellent : ma mère, j'ai pitié de toi, j'ai honte de moi-même. Hélas! tu n'as donné à Priam que des enfants dignes de lui, excepté moi, malheureuse! Faut-il que je sois le fardeau de ma famille, tandis qu'ils en sont l'appui!

Mater, optumarum multo mulier melior mulierum,
Missa sum superstitiosis ariolationibus;
Namque Apollo fatis fandis dementem invitam ciet.
Virgines æquales vereor, patris mei meum factum pudet,
Optumi viri. Mea mater, tui me miseret, mei piget;
Optumam progeniem Priamo peperisti extra me, hoc dolet;
Men obesse, illos prodesse, me obstare, illos obsequi!

Cicéron, qui cite ces vers, ou plutôt son frère Quintus, le trop facile poëte tragique[1] par qui il les fait citer, moins frappé que nous ne pouvons l'être de la rudesse du style, en vante le caractère vrai, touchant, pathétique : «O poema tenerum, et moratum, atque molle;» puis il passe à d'autres, où il admire de plus en plus l'expression de la fureur divine, où il lui semble que ce n'est plus Cassandre que l'on entend, mais un dieu revêtu d'une forme humaine.

Le voilà! Le voilà! ce flambeau funeste, qu'enveloppent le sang et la flamme! Longtemps il fut caché : accourez, ô mes concitoyens, éteignez-le.

Adest, adest fax obvoluta sanguine atque incendio!
Multos annos latuit : cives, ferte opem et restinguite.

[1] *Ad. Quint. fratr.* III, I, VI, IX. Cf. *De Fin.* V, I.

Plaçons ici, en nous conformant moins à l'ordre indiqué par Cicéron et suivi par M. Ribbeck qu'à la suite naturelle des idées, dont, il est vrai, dans ses transports désordonnés, la prophétesse peut s'être écartée, cette mention du jugement de Pâris :

Voyez-vous ce jugement célèbre, où un mortel prononce entre trois déesses ? Voilà pourquoi une femme de Sparte, une furie nous arrivera.

Eheu, videte!
Judicabit[1] inclytum judicium inter deas tres aliquis :
Quo judicio Lacedæmonia mulier, furiarum una, adveniet.

Et déjà s'assemble sur la mer une flotte rapide; elle nous apporte un essaim de malheurs. La voilà venue, et une armée cruelle couvre de ses vaisseaux ailés tout le rivage.

Jam que mari magno classis cita
Texitur : exitium examen rapit ;
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu' complevit[2] manu littora.

Des passages dans lesquels Macrobe aperçoit le modèle de quelques vers fameux de l'Énéide[3] complètent à peu près cette revue prophétique.

Ô lumière de Troie! Ô Hector! Ô mon frère! Pourquoi ce corps misérablement déchiré? Qui a pu te traiter ainsi à notre vue?

O lux Trojæ, germane Hector!
.....Quid te ita contuo lacerato corpore,
Miser, aut qui te sic tractavere nobis respectantibus?

D'un bond immense il franchira nos murs ce coursier, gros d'hommes armés, dont l'enfantement doit perdre la haute Pergame.

Nam maximo saltu superabit[4] gravidus armatis equus
.............qui suo partu ardua perdat Pergama[5].

[1] D'autres *judicavit.* — [2] D'autres *complebit.* — [3] *Æn.* II, 20, 237 sq. 281 sqq. VI, 515 sq. Cf. Propert. *Eleg.* III, XIII, 61 sqq. — [4] D'autres, *superavit.* — [5] Je cite et traduis d'après le texte de M. Ribbeck, p. 17 et suiv. ces divers fragments, que j'ai, ailleurs (*Études sur les tragiques grecs*, 2e édit. t. III, p. 346 et suiv.), cités et traduits un peu autrement.

Dans cette scène, qui offrirait avec des scènes analogues de l'Agamemnon d'Eschyle[1] et des Troyennes d'Euripide[2] un intéressant sujet de rapprochement, est, on ne peut le nier, éloquemment rendu le mouvement de l'inspiration prophétique, et, avant, l'abattement de la malheureuse vouée à ce ministère pénible, qui voudrait s'y soustraire, et s'en afflige.

Qui n'a pas lu chez Cicéron[3], en quels termes pathétiques, dans une *Andromaque* d'Ennius, distincte de l'Andromaque, de l'Hécube, des Troyennes d'Euripide, mais animée de leur esprit, se plaignait cette veuve d'Hector, tombée de si haut et faisant un impuissant appel au secours de son époux ?

Ex opibus summis opis egens, Hector, tuæ.

C'était, comme le monologue prophétique de Cassandre, un de ces morceaux d'élite, appelés *cantica*, où, dans la tragédie aussi bien que dans la comédie[4], se développait complaisamment un sentiment, une situation, et que détachaient du dialogue, que mettaient en relief la vivacité du mètre, l'accompagnement plus marqué du geste, du chant, de la musique. Un curieux passage de Cicéron[5], analysant avec finesse le jeu d'un grand acteur, d'Ésopus probablement, nous explique comment, dans ce morceau, son action arrivait, par une gradation habile, de l'expression du découragement et de l'abattement à ces éclats d'une douleur passionnée que marquent de véhémentes apostrophes.

Où chercher, où trouver un appui ? Quel exil, quelle fuite me sauvera ? Je n'ai plus ni citadelle, ni ville ; où sera mon refuge ? Je n'ai plus même les autels paternels : ils sont brisés, dispersés. De nos temples ravagés par la flamme, il ne reste plus debout que des murailles noircies, désolées..... Ô mon père, ô ma patrie, ô maison de Priam, demeure aux portes retentissantes ; je t'ai vue avec tes richesses, ton éclat, tes voûtes, tes sculptures, tes lambris royalement embellis d'or et d'ivoire... J'ai vu tout cela livré aux flammes ; j'ai vu Priam arraché de force à la vie et souillant de son sang l'autel de Jupiter..... J'ai vu, le cœur plein de tristesse, Hector traîné par les chevaux d'Achille ; j'ai vu le fils d'Hector précipité des murs de Troie.

Quid petam præsidî aut exsequar ? quove nunc
Auxilio aut exsilî aut fugæ freta sim ?

[1] V. 1038 sqq. — [2] V. 313 sqq. — [3] *Tuscul.* III, XIX ; *ibid.* I, XXXV, XLIV ; cf. *De Orat.* I, LXIV, III, LVIII ; Varr. *De ling. lat.* X, LXX. O. Ribbeck, p. 21 sqq. — [4] G. A. B. Wolff, *De Canticis in Romanorum fabulis scenicis*, Hal. 1825, p. 11 sqq. — [5] Cic. *De Orat.* III, XXVI.

Arce et urbe orba sum. Quo accidam? quo applicem?
Quoi nec aræ patriæ domi stant, fractæ et disjectæ jacent,
Fana flamma deflagrata, tosti alti stant parietes
Deformati atque abiete crispa.................

O pater, o patria, o Priami domus,
Sæptum altisono cardine templum!
Vidi ego te, astante ope barbarica
Tectis cælatis, lacunatis,
Auro, ebore instructam regifice.
Hæc omnia vidi inflammari,
Priamo vi vitam evitari,
Jovis aram sanguine turpari.

Vidi, videre quod sum passa ægerrume,
Hectorem curru quadrijugo raptarier,
Hectoris natum de muro jactarier!

Quelques négligences, quelques rudesses, même quelques allitérations, *urbe orba, vi vitam evitari*, grâces surannées, qui sont comme la date de ces vers, ne leur enlèvent pas les mérites de convenance dramatique, de mouvement passionné, d'harmonie, d'expression touchante, qui charmaient à bon droit Cicéron, les avaient gravés dans sa mémoire, les ramenaient sans cesse dans ses ouvrages philosophiques, ses traités oratoires, sa correspondance [1], et cela avec des éclats d'enthousiasme, écho des applaudissements dont était encore accueilli au théâtre ce vieil ouvrage, mais, en même temps, réclamation un peu chagrine contre les dédains d'un goût nouveau.

Præclarum carmen : est enim et rebus, et verbis, et modis lugubre. — O poetam egregium! Quamquam ab his cantoribus Euphorionis contemnitur.

Si Ennius a si bien fait parler la douleur, il n'a pas prêté à des passions violentes, à l'effroi, au désespoir, à l'égarement d'esprit, à la haine, au sentiment de la vengeance, une expression moins vive. Témoin, dans son *Alcméon*, les belles paroles de cet autre Oreste :

Tous les maux m'accablent à la fois, exil, maladie, misère! La frayeur abat mon âme et en bannit la raison. Ma mère me menace d'une vie de tourments, d'une

[1] Voyez, avec les passages auxquels il a été renvoyé plus haut, *Acad.* II, VII; *De Divin.* I, XIII; *Ad Attic.* IV, XV.

mort terrible. A cette affreuse image, il n'est pas de cœur si ferme où le sang ne se glace, pas de courage si intrépide que l'effroi ne fasse pâlir.

Multis sum modis circumventus, morbo, exsilio, atque inopia;
Tum pavor sapientiam omnem mi exanimato expectorat;
Mater terribilem minatur vitæ cruciatum et necem,
Quæ nemo est tam firmo ingenio et tanta confidentia
Quin refugiat timido sanguen, atque exalbescat metu [1].

et quand il croit voir les furies, car il ne les voit pas réellement comme le pense M. Ribbeck, les expressions de Cicéron, qui cite ce passage, le montrent bien :

Elles approchent, elles approchent : les voilà! les voilà! les voilà! elles me cherchent..... viens à mon aide, écarte de moi ce fléau, cette flamme qui me torture. Ces femmes, à la ceinture de serpents, sont près de moi, elles m'entourent de leurs torches ardentes.....

Incedunt, incedunt : adsunt, adsunt, adsunt, me expetunt.

Fer mi auxilium, pestem abige a me, flammiferam hanc vim, quæ me excruciat.
Cæruleo incinctæ angui incedunt, circumstant cum ardentibus tædis [2].

Témoin encore, dans le *Thyeste*, la fameuse imprécation de Thyeste contre Atrée, deux fois citée, et avec de grands éloges, sinon pour le philosophe, du moins pour le poëte, par Cicéron [3]; dont un vers se lit, textuellement rapporté, parmi les fragments de Lucilius [4]; et qui a fourni au successeur de Lucilius, à Horace, cette locution proverbiale *Thyesteas preces* [5], des imprécations à la Thyeste. Elle est d'une admirable énergie; elle témoigne de la vigueur poétique conservée par Ennius jusque dans les derniers jours de sa verte vieillesse; car le *Thyeste*, nous l'avons déjà dit [6], fut son dernier ouvrage, son adieu à l'art et presque à la vie [7].

Que, cloué à la pointe d'un roc, les flancs déchirés, le corps en lambeaux, il arrose, il noircisse le rivage d'un sang impur... Qu'il n'ait point de tombeau pour

[1] *De Orat.* II, LVIII, trad. de feu Th. Gaillard. Cf *De Fin.* IV, XXIII. — [2] *Acad.* II, XXVIII. O. Ribbeck, p. 15 sq. 269. — [3] *Tuscul.* I, XLIV; *In Pison.* XIX. « Luculentis « versibus. » — « Thyestea ista exsecratio... poetæ vulgi animos, non sapientum, mo« ventis. » — [4] *Sat.* XIX, fragm. 7. — [5] *Epod.* V, 86. — [6] Voyez plus haut, p. 546. — [7] « Quum *Thyestem* fabulam docuisset..... mortem obiit Ennius. » (Cic. *Brut.* XX.)

le recevoir, pour offrir à ses restes comme un port, où quittes de la vie humaine, ils se reposent de ses maux.

Ipse summis saxis fixus asperis, evisceratus,
Latere pendens, saxa spargens tabo, sanie et sanguine atro;
Neque sepulcrum, quo recipiat, habeat portum corporis,
Ubi, remissa humana vita, corpus requiescat malis[1].

Je ne suis pas moins frappé de l'expression de la force morale, de la grandeur d'âme dans ces vers du *Télamon*, tant de fois rapportés[2], qui montrent le père d'Ajax recevant avec une stoïque résignation la nouvelle de la mort de son fils :

Quand je les fis naître, je n'ignorais pas qu'un jour ils mourraient, et c'est pour cet avenir que je les élevai. Bien plus, quand je les envoyai à Troie défendre la Grèce, je savais que je les envoyais à une guerre meurtrière et non à un festin.

Ego quum genui, tum morituros scivi et ei rei sustuli.
Præterea ad Trojam quum misi ob defendendam Græciam,
Sciebam me in mortiferum bellum, non in epulas mittere.

dans ces vers de l'*Érechthée*, où l'on reconnaît ce que l'orateur Lycurgue cita contre l'égoïste Léocrate[3], le généreux sacrifice de la femme du roi d'Athènes, Praxithée, dévouant ses filles à la mort pour le salut de ses concitoyens :

Je leur assure, au prix de ma peine, la liberté; j'écarte d'eux, par mon malheur, la servitude.

Quibus nunc ærumna mea libertatem paro,
Quibus servitutem mea miseria deprecor[4].

nobles paroles, auxquelles, dans un temps de malheurs publics et de sacrifices, durent répondre les sympathiques applaudissements du public romain !

Terminons par un des plus beaux débris du théâtre tragique d'Ennius, par une scène qui offre quelque chose d'analogue à ces peintures de l'héroïsme dont le disciple d'Homère, l'Homère romain, le brave soldat en même temps que le poëte inspiré de Rome, avait rempli ses patriotiques *Annales*. C'est une scène de son *Achille*.

[1] O. Ribbeck, p. 49, 267. — [2] Cic. *Tuscul.* III, XIII, XXIV; Senec. *Ad Polyb. de Consol.* II, XXX, etc. O. Ribbeck, p. 210, 278. — [3] Lycurg. *Orat. in Leocrat.* XXIV; Plutarch. *De Exsil.* XIII. — [4] A. Gell. *Noct. attic.* VI, XVI. O. Ribbeck, p. 27, 261.

Tout ce que comprend l'Iliade, la colère et le repos d'Achille, et, après les malheurs des Grecs abandonnés à eux-mêmes, après l'intervention et la mort de Patrocle, le retour du héros aux combats, sa victoire sur Hector suivie de si cruels emportements, sa pitié pour Priam, tout cela Ennius l'avait mis en tragédie; non, sans doute, directement, d'après Homère lui-même, mais d'après ces tragédies grecques qu'on pouvait justement appeler les reliefs des festins d'Homère; non pas dans une seule pièce, il eût à peine suffi pour cela du vaste cadre de l'antique trilogie, mais dans trois pièces différentes, entre lesquelles M. Ribbeck a distribué, avec vraisemblance, toute cette matière épique : un Achille que, du nom du poëte grec à qui il était emprunté, on appela l'*Achille d'Aristarque*, un autre *Achille*, celui dont il s'agit en ce moment, enfin *la Rançon d'Hector* (*Hectoris Lustra*).

Il est probable que, dans son *Achille*, Ennius avait ajouté au modèle grec quelques-uns de ces beaux traits, expression de la vertu héroïque, que nous a conservés Cicéron[1]. Si la tragédie latine enchérissait volontiers sur ses modèles, ce devait être surtout dans des sujets où pouvait se faire jour, à travers l'imitation, dans ces beaux temps de la vertu romaine, l'accent propre à l'exprimer.

Cet accent anime la scène d'Ennius; car elle est bien de lui, comme il ressort du rapprochement de ce passage qui nous la rend, dans son ensemble, avec un autre qui en reproduit seulement un vers, et où Ennius, dont le nom est omis dans le premier, se trouve clairement désigné[2].

Le point de départ de cette scène est un beau récit de l'Iliade[3]. Patrocle, dans le moment où, par le conseil de Nestor, il court appeler Achille au secours des Grecs vaincus, rencontre Eurypyle qui revient du combat, la cuisse percée d'une flèche, se traînant à peine, tout dégouttant de sueur et de sang, mais l'âme ferme. « Ah! malheureux chefs « des Grecs, s'écrie Patrocle plein de pitié, vous deviez donc, loin de « vos familles, de votre patrie, devenir la pâture des chiens de Troie! « Mais, dis-moi, Eurypyle, les Grecs se soutiendront-ils plus longtemps « contre le terrible Hector, où vont-ils succomber sous sa lance? » — « Point d'espoir, répond Eurypyle; les plus braves sont tombés, atteints « de près, de loin, par les Troyens, dont les forces augmentent sans « cesse. Cependant, prends soin de moi, ramène-moi à mon vais-

[1] *Tuscul.* II, XVI. — [2] Cic. *Orat.* XLVI. C'est à tort que God. Hermann, *De Æschyli Myrmidonibus, Nereidibus, Phrygibus*, 1833 et 1834 (voy. t. V, p. 136 de ses *Opuscula*) l'attribue à Attius dans son imitation de la trilogie d'Eschyle. — [3] *Iliad.* XI, 809, sqq.

« seau, retire le trait de ma blessure, étanches-en le sang, appliques-y « les remèdes que t'enseigna Achille, instruit lui-même par Chiron ; car, « de nos deux médecins, Podalire et Machaon, l'un, blessé comme moi, « est gisant dans sa tente, où il attend lui-même le secours d'un mé- « decin ; l'autre, dans la plaine, lutte encore contre les Troyens. » — « Que nous faut-il attendre? reprend Patrocle; que deviendrons-nous, « Eurypyle? J'allais porter à Achille les paroles de Nestor, ce sage con- « seiller, notre seule ressource. Je ne t'abandonnerai pas toutefois dans « ton affliction. » Tel est en substance le récit homérique. Cédons maintenant la parole à Cicéron[1], analysant la scène tirée de là, plus ou moins directement, par Ennius.

Nous voyons souvent des blessés qu'on rapporte du champ de bataille : il en est qui, soldats novices, sans expérience encore de la douleur, se répandent honteusement en plaintes pour quelque atteinte légère; mais le vieux soldat, exercé à la souffrance et au courage, demande seulement un médecin qui lui bande sa plaie :

« Patrocle, je viens à vous, réclamant le secours de votre main, avant de suc- « comber au mal que m'a fait une main ennemie. Mon sang, qui coule à flots, ne « saurait être arrêté. Si quelqu'un, par son art, peut me garantir de la mort, c'est « vous seul, car, pour les enfants d'Esculape, les blessés en foule assiégent leur « tente; il n'est pas possible d'en approcher. »

O Patricoles[2], ad vos adveniens auxilium et vestras manus
Peto, priusquam oppeto malam pestem mandatam hostili manu.
Neque sanguis ullo potis est pacto profluens consistere;
Si qua sapientia magis vestra devitari mors postest,
Namque Æsclapii liberorum saucii opplent porticus,
Non potest accedi.

C'est bien là Eurypyle, un homme à l'épreuve... Voyez comme il est loin de la plainte et des pleurs, lorsqu'il répond à Patrocle, et lui explique même par quelle raison il doit souffrir avec patience :

« Qui poursuit la mort d'autrui doit savoir qu'un même sort peut être son par- « tage. »

Qui alteri exitium parat,
Eum scire oportet sibi paratam pestem ut participet parem.

Patrocle, je pense, va l'emmener, le mettre au lit, bander sa plaie? oui, si Patrocle était un homme ordinaire. Mais il n'est rien moins que cela. Il s'informe de ce qui se passe :

« Parle, parle; où en est la Grèce? comment soutient-elle le combat? — Les pa-

[1] *Tuscul.* II, XVI. — [2] Texte de M. Ribbeck, p. 50; cf. 273. Il range autrement et complète ces premiers vers.

« roles ne sauraient suffire au récit de tant de travaux. — Eh bien, prends du repos, « songe à ta blessure. »

Eloquere, eloquere : res Argivum prælio ut se sustinet ?
— Non potis ecfari tantum dictis, quantum factis suppetit
Laboris. — Quiesce igitur tu, et vulnus alliga.

Quand Eurypyle le pourrait, Ésopus le pourrait-il ?
« La fortune d'Hector a fait fléchir notre brave armée... »

Ubi fortuna Hectoris
Nostram aciem inclinatam...

et le reste, qu'il développe complaisamment malgré sa douleur, tant il est impossible à un brave de contenir le sentiment de la gloire militaire.

Dans la scène d'Homère et dans celle qu'en a tirée, non sans intermédiaire, je le répète, l'esprit romain, en un temps d'héroïsme, n'admire-t-on pas cette préoccupation patriotique des deux interlocuteurs, qui surmonte, alternativement, chez l'un la souffrance, chez l'autre la pitié? Jamais récit tragique fut-il plus dramatiquement introduit, mis dans la bouche d'un narrateur plus actif?

La tragédie latine paraît elle-même ici très-active, travaillant avec originalité sur ses modèles. Et à l'ardeur du poëte est associée celle de l'acteur lui-même, par Cicéron, qui s'écrie, transporté, et comme prenant part à l'action :

Etiamsi Eurypylus posset, non posset Æsopus.

C'est un dernier trait à la gloire dramatique d'Ennius que cet esprit de vie qui, après un long temps, transmettait encore ses vers tragiques à la mémoire éloquente de Cicéron, au jeu passionné d'Ésopus. Rien ne peut nous faire mieux comprendre, en l'absence des monuments eux-mêmes, que Rome, à cette époque reculée, a connu, quoi qu'on en ait dit, les émotions de la tragédie; que les ouvrages tragiques d'Ennius, malgré la rudesse de l'imitation, n'étaient rien moins que de froides copies; que c'étaient des drames animés et puissants sur les âmes. A plus forte raison en fut-il de même chez les poëtes qui ont, dit-on, après Ennius, fait avancer l'art tragique, chez Pacuvius et Attius.

PATIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du 27 septembre, l'Académie des beaux-arts a élu M. Cabanel à la place vacante, dans la section de peinture, par le décès de M. Horace Vernet.

L'Académie des beaux-arts a tenu, le samedi 3 octobre, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Jouffroy.

La séance a commencé par l'exécution d'une ouverture de la composition de M. Guiraud, élève de MM. Halévy et Barbereau. On a entendu ensuite le rapport de l'Académie des beaux-arts sur les travaux des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, puis une notice de M. Beulé, secrétaire perpétuel, sur la vie et les ouvrages de M. Horace Vernet.

La distribution des prix a eu lieu ensuite. En voici la nomenclature :

Grands prix de peinture. — Sujet : « Joseph se fait reconnaître par ses frères. »

Premier grand prix, M. Layraud (Fortuné-Joseph-Séraphin), né à la Roche (Drôme), le 13 octobre 1833, élève de MM. Léon Cogniet et Robert Fleury. Deuxième premier grand prix, M. Monchablon (Xavier-Alphonse), né à Avillers (Vosges), le 12 juin 1835, élève de MM. Gleyre et Cornu. Premier second grand prix, M. Bourgeois (Léon-Pierre-Urbain), né à Nevers, le 19 août 1842, élève de M. Cornu. — Deuxième second grand prix, M. Dupuis (Pierre), né à Orléans, le 9 juillet 1833, élève de MM. Cogniet et Horace Vernet. — Mention honorable, M. Maillart (Diogène-Ulysse-Napoléon), né à la Chaussée-du-Bois-d'Écu (Oise), élève de MM. Cogniet et Cornu.

Grands prix de sculpture. — Sujet : « La mort de Nisus et d'Euryale. »

Premier grand prix, M. Bourgeois (Charles-Arthur), né à Dijon, le 19 mai 1838, élève de MM. Guillaume et Duret. — Second grand prix, M. Croisy (Onésime-Aristide), né à Fagnon (Ardennes), le 31 mars 1840, élève de M. Toussaint. — Mention honorable, M. Nadaud, dit Bonnetaud (Auguste), né à Abbeville, le 9 mai 1835, élève de MM. Toussaint et Duret.

Grands prix d'architecture. — Sujet : « L'escalier principal du palais d'un souverain. »

Premier grand prix, M. Brune (Emmanuel), né à Paris, le 30 octobre 1838,

élève de M. Questel. — Premier second grand prix, M. Noguet (Louis), né à Paris, le 19 octobre 1835, élève de MM. Garnaud et Questel. — Deuxième second grand prix, M. Rigault (Napoléon-Eugène), né à Paris, le 26 février 1841, élève de MM. Le Bas et Lesueur.

Grands prix de gravure en médailles et pierres fines. — Sujet : « Bacchus faisant « boire une panthère. »

Premier grand prix, M. Chaplain (Jules-Clément), né à Mortagne (Orne), le 12 juillet 1831, élève de MM. Jouffroy et Oudiné. — Second grand prix, M. Burdy (Henri-Auguste), né à Grenoble, le 29 juillet 1833, élève de M. Oudiné. — Mention honorable, M. Degeorges (Charles-Jean-Marie), né à Lyon, le 31 mars 1837, élève de MM. Duret, Flandrin et Chabaud.

Grands prix de composition musicale. — Le sujet du concours était une cantate à trois personnages, intitulée *David Rizzio,* et dont les paroles sont de M. Gustave Chouquet.

Premier grand prix, M. Massenet (Jules-Émile-Frédéric), né à Montaud (Loire), le 12 mai 1842, élève de MM. Ambroise Thomas et Reber. — Second grand prix, M. Constantin (Titus-Charles), né à Marseille, le 7 janvier 1835, élève de M. Ambroise Thomas. — Mention honorable, M. Ruiz (Gustave-Raphaël), né à Nevers, le 6 mars 1840, élève de M. Le Borne.

Prix fondés par madame veuve Leprince. — Ces récompenses ont été décernées cette année : pour la peinture, à M. Layraud; pour la sculpture, à M. Bourgeois; pour l'architecture, à M. Brune; pour la gravure en médailles et pierres fines, à M. Chaplain.

Prix A. Le Clère. — Ce prix, fondé en faveur de l'élève de l'École des beaux-arts qui aura obtenu le second grand prix d'architecture, a été décerné à M. Noguet.

Prix Deschaumes. — Le prix fondé par M. Deschaumes, en faveur d'un jeune architecte, a été décerné à M. Dutert. — La fondation de M. Deschaumes a, en outre, permis à l'Académie d'ouvrir un concours annuel et d'offrir une médaille de 500 francs à l'auteur des paroles de la cantate préférée. Vingt-cinq pièces de vers ont été envoyées cette année; l'Académie a choisi celle qui était intitulée : *David Rizzio;* l'auteur est M. Gustave Chouquet.

Prix Lambert. — Ce prix, décerné à un artiste ou à la veuve d'un artiste, comme marque publique d'estime, a été accordé à madame veuve Diebold.

Prix Trémont. — L'Académie décerne l'un de ces prix à M. Delaplanche, statuaire; l'autre à M. Charles Colin, compositeur de musique.

Fondation Jary. — L'Académie a décidé qu'elle rappellerait, dans sa séance publique, la fondation établie en 1841, par feu M. Jary, architecte, en faveur du pensionnaire architecte qui, avant de quitter l'École de Rome, a rempli toutes les obligations imposées par le règlement.

Prix Maillé Latour Landry. — Ce prix a été obtenu par M. Richard.

Prix Bordin. — Ce prix n'a pu être décerné cette année. La question proposée était : « Histoire de la musique en France, depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du « XVIIIe siècle. » L'Académie remet la même question au concours pour l'année 1864

En outre, elle rappelle que, pour la même année 1864, la question suivante a été proposée : « Montrer par une étude comparative, quelle influence les différents « peuples de l'Europe ont exercée sur le développement des arts, du Xe au XVIe siècle. » Pour l'année 1865, un prix sera également décerné au meilleur mémoire sur ce sujet : « Rechercher les causes qui ont influé sur la marche des arts, depuis le com« mencement de la Renaissance, jusqu'à la fin de cette période de progrès, et celles « qui, en sens inverse, ont amené la deuxième décadence dont le terme peut être

« fixé à la moitié du XVIII° siècle. » — Les ouvrages destinés à ces trois concours devront être adressés au secrétariat de l'Institut, les 15 juin 1864 et 15 juin 1865. — Chacun de ces prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 2,900 francs.

Prix Chartier. — M. Chartier a voulu encourager la musique dite *de chambre* en léguant à l'Académie des beaux-arts une rente annuelle de 700 francs. L'Académie a décerné ce prix, en 1863, à M. Auguste Morel.

Prix et médailles de l'École des beaux-arts. — Le prix de la tête d'expression en peinture a été remporté par M. Jean-Baptiste-Augustin Némoz, de Thodure (Isère), élève de M. Picot.

Le prix en sculpture a été remporté par M. Eugène Delaplanche, de Belleville (Seine), élève de M. Duret.

Le prix de la demi-figure peinte, dit *du torse*, a été remporté par M. Alfred Loudet, de Montélimar (Drôme), élève de MM. Bonnefond et Léon Cogniet.

La grande médaille d'émulation de 1862, accordée au plus grand nombre de succès dans la section d'architecture de l'École des beaux-arts, a été remportée par M. Emmanuel Brune, de Paris, élève de M. Questel. — Premier accessit, M. Dutert, de Douai (Nord), élève de M. Le Bas. — Second accessit, M. Flon, d'Hinsvilliers (Oise), élève de M. Guénepin. — M. Emmanuel Brune a été appelé, cette année, à jouir du bénéfice du prix Abel Blouet, destiné à l'élève qui a remporté la grande médaille d'émulation d'architecture.

La grande médaille d'émulation pour la peinture a été obtenue par M. Marie-François-Firmin Girard, de Poncin (Ain), élève de M. Gleyre. — Premier accessit, M. Layraud, de la Roche-sous-Bois (Drôme), élève de MM. Robert Fleury et Léon Cogniet. — Second accessit, M. Loudet, de Montélimar (Drôme), élève de MM. Bonnefond et Léon Cogniet.

La grande médaille d'émulation pour la sculpture a été obtenue par M. Jean-Baptiste-Gustave Deloye, de Sedan (Ardennes), élève de MM. Lemaire et Jouffroy.

Premier accessit, M. Jules Fesquet, de Charleval (Bouches-du-Rhône), élève de MM. Dantan aîné et Jouffroy. — Second accessit, M. Louis-Ernest Barrias, de Paris, élève de MM. Cavelier, Cogniet et Jouffroy.

La séance s'est terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le premier grand prix de composition musicale.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

En Orient. Souvenirs de voyage, 1858-1861, par M. F. Schickler. Paris, 1863. Un vol. in-12. — Livre plein d'intérêt et de savoir, écrit avec liberté, sobriété, œuvre d'un homme du monde qui voyage avec l'indépendance de la fortune, et le secours de l'érudition éclairée par le bon goût. C'est par le Danube que l'auteur pénètre en Orient; et, à partir de Presbourg, ses observations ont un

attrait original et piquant. Belgrade, les Moldo-Valaques, Galatz, Varna, passent rapidement, et vous arrivez, avec le voyageur, dans le Bosphore, où *la reine de l'Orient se révèle à vous dans sa splendeur*. Rien ne manque, en effet, au tableau de Constantinople que nous devons à M. F. Schickler : il est saisissant de nouveauté. Vous partez bientôt pour Smyrne, et, après avoir aperçu Rhodes et Chypre, vous touchez à Beyrout.

« Quand on est à Beyrout, dit M. Schickler, on se résigne difficilement à ne pas « visiter Damas. Je pars donc comme un vrai cheik, avec armes et bagages; drog« man, cuisinier, moakres pour garder les bêtes, mulets, chevaux, ânes, tentes pour « la nuit; que sais-je enfin ? un formidable appareil qui me permettra de m'écarter « de la route directe et de jouir plus longtemps de la vie nomade. » Nous voilà donc parcourant les vallées du Liban, visitant Abd-el-Kader et Damas, les bazars de Syrie, les antiquités, les Druses et Maronites, Saint-Jean-d'Acre, Jaffa, Emmaüs; arrivant à Jérusalem, où rien ne sera oublié pour satisfaire une poétique et pieuse curiosité. Allons à Jéricho, baignez-vous au Jourdain, brûlez vos lèvres à l'eau de la mer Morte; admirez Engaddi, le couvent fortifié de Saint-Saba, et, l'âme émue, courbez-vous dans la grotte de Bethléem.

Que si, après avoir vécu dans le désert, vous êtes curieux de nouvelles, apprenez que jamais le sultan de Stamboul ne fut plus respecté des chrétiens d'Occident. Le Grand Seigneur, ayant eu naguère quelque querelle avec l'autocrate de Russie, a commandé aux chrétiens d'Angleterre et de France d'accourir; Anglais et Français ont obéi sur l'heure, et le sultan a donné, par leurs mains, en Crimée, une leçon mémorable à son rival. Voilà ce que les Turcs de Syrie racontent de sang-froid aux voyageurs.

M. Schickler arrive en Égypte par Alexandrie, et suit la vallée du Nil jusqu'au Caire, où il s'arrête, et parcourt les lieux célèbres du voisinage; il fait, en chemin de fer, une excursion à Suez, et va reconnaître cette *ville de l'avenir,* comme il l'appelle avec raison. De Suez il revient sur le Nil, et, pour se préparer à l'expédition savante qu'il médite, il jette un rapide coup d'œil sur les dynasties égyptiennes, dont il va rencontrer les impérissables monuments. Il y a là, en quelques pages, un résumé historique d'une clarté parfaite, qui sert de base aux vues de l'auteur sur l'art ancien en Égypte. Suivons M. Schickler à Girgéh, à Esnéh, à Edfou, à Ombos; voici Assouan, Philœ, Thèbes! Voilà les colosses, Louksor, Karnak, et les ouvriers de M. Mariette, qui arrachent aux sables accumulés des temples, des palais et des tombeaux, ensevelis depuis des milliers d'années; puis nous descendons par Denderah, Siout, Sakkara, Memphis. Salut aux grandes pyramides! et nous revoilà au Caire, au musée, dont M. Mariette et M. de Lesseps font les honneurs au hardi, savant et spirituel touriste.

Il est impossible de trouver, en si peu de pages, de plus attachants récits, de plus curieux détails et de plus fins aperçus. On arrive, avec la fin du volume, au terme d'un voyage ravissant, qu'on est fâché de n'avoir fait qu'en lecture, raconté avec une simplicité judicieuse et avec l'accent de la vérité. L'intérêt y est si bien soutenu, que l'idée d'une critique ne pénètre pas dans l'esprit du lecteur.

Ch. GIRAUD, de l'Institut.

Histoire de France, par M. Auguste Trognon, ancien professeur d'histoire, deuxième partie (*la France moderne, 1483 à 1789*), t. III, Paris, Hachette, 1863, in-8°, 546 pages. — L'œuvre de M. A. Trognon se poursuit activement, et le troisième volume, qui vient de paraître, s'étend de la mort de Louis XI à l'assassinat

de Henri IV. Il n'y a pas dans notre histoire, si l'on en excepte la révolution, d'époque plus agitée que celle-là; mais il n'y en a pas non plus qui présente plus d'intérêt. Cette époque est remplie par les désastreuses expéditions en Italie, par la Réforme, et par les guerres civiles qui en furent la suite, non moins sanglantes en France que partout ailleurs. M. Trognon se prononce très-vivement contre la Réforme, et il n'y voit guère qu'un déplorable désordre; mais il n'en blâme pas moins la nuit horrible de la Saint-Barthélemy. Il ne reste plus à M. Trognon qu'à raconter le XVIIe et le XVIIIe siècle, et à mener la monarchie française jusqu'à ces jours où elle succomba sous le besoin inévitable de réformes qu'elle n'avait pas su accomplir à temps, et sous les fureurs populaires.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France, par M. de Bréquigny, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, continuée par MM. Pardessus et Laboulaye, membres de l'Institut (Académie des inscriptions), tome VI, Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-folio de IV-687 pages. — Ce volume, publié par les soins de M. Laboulaye, continuateur de MM. de Bréquigny et Pardessus, donne l'analyse des diplômes imprimés, appartenant aux années 1271 à 1302 inclusivement. Un dernier volume continuera la table jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois, en 1328, époque où, suivant une décision de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la collection doit s'arrêter.

Relation de l'expédition de Chine en 1860, rédigée par le lieutenant de vaisseau Pallu, d'après les documents officiels, avec l'autorisation de S. Exc. M. le comte P. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies. Paris, Imprimerie impériale, librairie de Hachette, 1863, in-4° de 235 pages. — Cette relation, rédigée sur des documents officiels, expose avec beaucoup de méthode et de clarté les événements de la guerre de Chine en 1860. C'est un récit exact et complet, quoique succinct, dans lequel rien n'est omis de ce qui peut faire ressortir l'habileté avec laquelle cette grande et difficile entreprise a été conçue et exécutée.

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome V, Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-4° de 1095 pages. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique; première série, histoire politique.) — Ce nouveau volume du grand recueil auquel M. Avenel donne depuis si longtemps des soins assidus comprend les lettres et instructions se rapportant aux années 1635, 1636 et 1637. A la suite des documents, l'éditeur a placé un sommaire des lettres de Richelieu, qui appartiennent à la même période, et dont le texte n'est pas compris dans ce volume.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France. Deuxième série, Antiquités de la France, tome IV, Paris, imprimé par l'autorisation de l'Empereur à l'Imprimerie impériale, 1863, in-4° de 428 pages. — Ce volume est rempli par deux importants mémoires dont voici les titres : *Histoire des milices bourgeoises en France, depuis le XIIe siècle jusqu'au milieu du XVe*, par feu Jean Yanoski, professeur agrégé d'histoire, ancien élève de l'École normale; *Études sur la géographie historique de la Gaule, et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge*, par M. Maximin Deloche (suite et fin). Ce dernier travail est accompagné d'une carte des *Lemovices* de l'Armorique mentionnés par Jules César.

Yu kiao li, les Deux Cousines; roman chinois. Traduction nouvelle, accompagnée d'un commentaire philologique et historique, par Stanislas Julien, membre de l'Institut, professeur de langue et de littérature chinoises. Paris, imprimerie de Pillet,

librairie de Didier et Cie, 1864 (1863), 2 volumes in-12 de XXXII-362 et 376 pages. — On sait que M. Abel Rémusat avait publié, en 1826, une première traduction française du roman chinois *Yu kiao li, ou les Deux Cousines*. Malgré un mérite incontestable, ce travail offrait d'assez nombreuses imperfections, que le savant orientaliste reconnaissait et que sa modestie exagérait peut-être encore, lorsqu'il déclarait que sa traduction serait de peu d'utilité aux lecteurs qui voudraient s'en servir pour apprendre le chinois. M. Stanislas Julien, en donnant une version nouvelle du même ouvrage, s'est principalement proposé, au contraire, de faciliter l'étude de la langue chinoise, et il a atteint ce but d'autant plus sûrement qu'il a disposé de ressources qui manquaient à son devancier. Ainsi il a pu rectifier le texte à l'aide de divers manuscrits, consulter deux versions mandchoues, et puiser des éclaircissements dans plusieurs traités lexicographiques inconnus au premier traducteur. Un des mérites du travail de M. Julien est de donner l'explication des allusions à l'histoire et à la mythologie chinoise qui se rencontrent à chaque page du roman. L'ouvrage, composé au XVe siècle de notre ère, est célèbre pour la pureté du style, la grâce et l'intérêt du récit. La version claire et facile de M. Julien sera lue avec autant de plaisir par les gens du monde qu'elle sera consultée avec fruit par les jeunes sinologues.

Don Carlos et Philippe II, par M. Charles de Moüy, ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, imprimerie de Raçon, librairie de Didier et Cie, in-12 de XIII-336 pages. — La distinction accordée par l'Académie française à cette étude historique en indique suffisamment le mérite. En traitant, d'après les meilleures sources, un des épisodes les plus romanesques et les plus obscurs que présente l'histoire du XVIe siècle, M. Charles de Moüy a su se dégager de toute idée préconçue. Il est loin d'approuver la politique de Philippe II; mais, en consultant les nombreux documents contemporains qu'il met en lumière, il est arrivé à cette conclusion que ce prince, dans sa conduite à l'égard de Don Carlos, fils insensé et rebelle à la fois, ne s'est montré ni mauvais père ni mauvais roi. Ce travail n'est pas moins recommandable par les qualités du style que par la solidité des recherches.

Œuvres dramatiques de Schiller, traduction de M. de Barante; nouvelle édition entièrement revue, tome III. Paris, imprimerie de Bourdier, librairie de Didier et Cie, 1863, in-8° de 538 pages. — Ce volume, qui complète la nouvelle édition des œuvres de Schiller traduites par M. de Barante, comprend *Marie Stuart*, la *Pucelle d'Orléans*, la *Fiancée de Messine* et *Guillaume Tell*, plus une scène lyrique, l'*Hommage des Arts*, représentée à Weimar, le 12 novembre 1804, et divers plans et fragments de pièces trouvés dans les papiers de Schiller : *Warbeck*, les *Chevaliers de Malte*, les *Enfants de la maison* et *Démétrius*. La remarquable version de M. de Barante a été encore améliorée, dans cette édition définitive, par une scrupuleuse révision, par des notices étendues sur chaque pièce, et par une intéressante étude sur la vie et les œuvres de Schiller.

Œuvres de M. Pierre Lebrun, de l'Académie française. Paris, imprimerie de J. Claye, librairie de Perrotin, 1861, in-8°, t. III, IV et V, 464, 484 et 471 pages. — Ces trois volumes, qui portent le millésime de 1861, viennent seulement de paraître; ils complètent les Œuvres de M. Lebrun.

Les deux volumes précédemment publiés renferment les tragédies *Ulysse, Marie Stuart, le Cid d'Andalousie*; le *Poëme lyrique sur la mort de Napoléon*, les dix chants du *Voyage de Grèce*, et les *Poésies lyriques sur la Méditerranée, la Vallée d'Olympie, le Parnasse, Ithaque, le Ciel d'Athènes*.

Les volumes nouveaux se composent de pièces pour la plupart inédites, odes, poëmes, poésies diverses, poésies premières, discours académiques, etc.

BELGIQUE.

Manuel de l'histoire de la peinture ; Écoles allemande, flamande et hollandaise, par G. F. Waagen, directeur de la galerie royale de tableaux de Berlin. Traduction par MM. Hymans et J. Petit, tome II. Bruxelles, C. Muquardt. Paris, librairies de Morel et de Vᵉ J. Renouard, 1863, in-8° de 312 pages avec planches. — On ne peut que féliciter MM. Hymans et J. Petit d'avoir eu l'idée de propager en Europe, par une traduction française, l'excellent résumé qu'a donné M. Waagen de l'histoire de la peinture en Allemagne, en Flandre et en Hollande. L'utilité de cet ouvrage sera plus grande encore si les traducteurs ont soin d'y joindre une table des noms et des matières, complément indispensable d'un travail destiné à servir de manuel aux artistes et aux amis de la peinture.

RUSSIE.

Copies photographiées des miniatures des manuscrits grecs conservés à la bibliothèque synodale, autrefois patriarcale de Moscou, publiées par le musée de cette ville. Première livraison, Moscou, 1862-1863, in-folio de 16 pages de texte (en russe avec traduction française en regard), et 26 planches. — Par suite des relations que les Russes ont presque toujours entretenues avec la Grèce, des manuscrits ornés de peintures byzantines ont passé, à diverses époques, des couvents du mont Athos en Russie. Parmi les plus importants de ces manuscrits, il faut citer ceux que recueillit, en 1653, un voyageur russe, Arsène Soukhanof, chargé, à cet effet, d'une mission spéciale par le patriarche Nicon. Ces monuments précieux de l'ancienne peinture byzantine, conservés aujourd'hui à la bibliothèque du Synode à Moscou, n'ont pas encore été étudiés. On saura gré à l'administration du musée de Moscou d'avoir entrepris cette belle et utile publication, qui fournit à l'histoire de l'art chrétien des matériaux restés presque inconnus jusqu'ici aux artistes et aux archéologues.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1863.

Saint-Martin, le Philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes, d'après des documents inédits, par M. Matter, conseiller honoraire de l'Université de France, ancien inspecteur général des bibliothèques publiques, etc. 1 vol. in-8°, Paris, 1862, librairie académique de Didier.

La Correspondance inédite de L. C. de Saint-Martin, dit le Philosophe inconnu, et Kirchberger, baron de Liebisdorf, membre du Conseil souverain de la république de Berne, du 22 mai 1792 jusqu'au 7 novembre 1797, ouvrage recueilli et publié par L. Schauer et Alph. Chuquet, 1 vol. in-8°. Paris, 1862, chez Dentu, libraire-éditeur.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Par sa naissance, son éducation, sa constitution même, autant que par la pente naturelle de son esprit, Saint-Martin était prédestiné à la tâche qu'il a remplie, et se trouvait armé contre les influences qui auraient pu l'en détourner. Né à Amboise, le 18 janvier 1743, d'une famille noble, mais pauvre et obscure [2], il se voyait en quelque sorte

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de juillet, p. 418. — [2] Il était, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Portrait historique*, le quatrième rejeton d'un soldat aux gardes.

désintéressé dans le terrible conflit qui devait éclater à la fin du siècle et qui existait dès lors dans les esprits entre les deux classes inégales de la société. La faiblesse de son organisation le mettait à l'abri des entraînements qui sont, pendant un temps, le plus grand obstacle de la vie contemplative. Il était, quoique beau de visage et élégant dans ses proportions, d'une apparence si délicate, qu'il a pu dire[1] : «On ne m'a «donné de corps qu'un projet.» — «La divinité, écrit-il un peu plus «loin[2], ne m'a refusé tant d'astral[3] que parce qu'elle voulait être mon «mobile, mon élément et mon terme universel.» Doué d'une âme tendre et aimante, mais qui, selon son aveu[4], n'était pas étrangère à toute sensualité, il n'avait besoin que d'une première impulsion pour se trouver sur la pente qu'il a suivie toute sa vie. Cette direction décisive, il la reçut de sa belle-mère, car sa mère lui fut enlevée peu de temps après lui avoir donné le jour. C'est à cette femme qu'il se reconnaît redevable d'une grande partie des qualités qui l'ont fait aimer de Dieu et des hommes. Il se rappelle «avoir senti en sa présence une «grande circoncision intérieure, qui lui a été fort instructive et fort «salutaire.» Il n'y a pas jusqu'à l'humeur sévère de son père qui, en le forçant de se contraindre et de refouler en lui-même les meilleurs mouvements de son cœur, ne contribuât à le pousser vers les solitaires contemplations. Elle servait à nourrir en lui ces dispositions mélancoliques qui étaient, comme il nous l'apprend lui-même, le fond de sa nature. «J'ai été gai, mais la gaieté n'a été qu'une nuance secondaire de mon «caractère; ma couleur réelle a été la douleur et la tristesse[5].»

Ainsi préparé, il entre au collége de Pontlevoi, où les lectures mystiques l'attirent déjà plus que les lectures classiques. Nous ne trouvons chez lui, à quelque âge de sa vie qu'on le considère, aucun souvenir des auteurs de l'antiquité grecque et latine, tandis que nous savons que, dans son enfance, il faisait ses délices de l'*Art de se connaître soi-même* d'Abadie[6]. A un ouvrage de ce genre, venait sans doute se joindre l'étude de la Bible, dont il est resté comme un parfum dans tous ses écrits, particulièrement dans ses pensées détachées. Conformément au précepte qu'il donne aux autres, il a dû, de bonne heure, «mettre son «esprit en pension chez les Écritures saintes[7].»

Du collége il passa à l'école de droit, probablement celle d'Orléans,

[1] *Portrait historique*, n° 5. — [2] *Ibid.* n° 24. — [3] C'est le nom mystique par lequel il désigne les qualités de la matière. — [4] *Portrait historique*, n° 36. «Dans l'ordre de «la matière, j'ai été plutôt sensuel que sensible, et je crois que, si tous les hommes «étaient de bonne foi, ils conviendraient que, dans cet ordre, il en est d'eux comme «de moi.» — [5] *Portrait historique*, n° 1. — [6] *Ibid.* n° 418. — [7] *Ibid.* n° 319.

qui le laissait en quelque sorte au sein de sa famille. On verra tout à l'heure qu'il n'y est pas devenu un grand jurisconsulte, et que le droit coutumier et le droit romain n'ont pas beaucoup occupé ses veilles. En revanche, il se prit d'une véritable passion pour le droit naturel. Le mal n'aurait pas été grand, si l'attrait qu'il trouvait à cette branche de la jurisprudence l'avait mis en communication avec Grotius ou avec Leibnitz; mais, soit ignorance, soit mauvais goût, il aima mieux s'adresser à un écrivain de second ordre. « C'est à Burlamaqui, dit-il[1], que je « dois mon goût pour les bases naturelles de la raison et de la justice de « l'homme. » C'est lui qui lui a donné la force de combattre Rousseau. Aussi le compte-t-il parmi les trois hommes qui ont exercé le plus d'empire sur sa destinée et qu'il reconnaît pour ses maîtres. Les deux autres sont Martinez Pasqualis et Jacob Bœhm.

A la même époque, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, il connaissait déjà presque tous les philosophes du XVIII[e] siècle. Mais leurs écrits ne firent aucune brèche à ses croyances, parce que la foi était dans son cœur beaucoup plus que dans son esprit. Mais, pour lui, il y voyait une preuve de la grâce particulière dont il se figurait être l'objet et du rôle providentiel que lui attribuait son naïf orgueil. « Le passage de « l'Évangile, *voici à quels signes on les reconnaîtra; les poisons ne leur feront « pas de mal; ils toucheront des serpents,* s'est vérifié sur moi dans l'ordre « philosophique. J'ai lu, vu, écouté les philosophes de la matière et les « docteurs qui ravagent le monde par leurs instructions, et il n'y a pas « une goutte de leur venin qui ait percé en moi, ni un seul de ces ser- « pents dont la morsure m'ait été préjudiciable. Mais tout cela s'est fait « naturellement en moi et pour moi; car, lorsque j'ai fait ces salutaires « expériences, j'étais trop jeune et trop ignorant pour pouvoir compter « mes forces pour quelque chose[2]. »

Il avait un grand-oncle appelé M. Poucher, qui était conseiller d'État. Dans l'espérance que cette position pourrait un jour passer à lui par droit d'héritage, son père voulut qu'il entrât dans la magistrature, et le fit nommer avocat du roi au siége présidial de Tours. Saint-Martin se laissa faire avec cette obéissance filiale qu'il garda jusqu'au déclin de sa vie. Le succès aurait dû couronner son sacrifice; mais il n'en fut rien. L'opinion qu'il donna de lui en prenant possession de sa charge fut si malheureuse, qu'il versa des larmes, nous dit-il lui-même, plein son chapeau. Il persista encore six mois; mais, au bout de ce temps, l'épreuve lui parut décisive, et il obtint de son père de quitter une profes-

[1] *Portrait historique,* n° 418. — [2] *Ibid.* n° 618; conf. n° 28.

sion pour laquelle il n'avait pas plus d'aptitude que de goût. Il avait beau assister, à ce qu'il nous assure, à toutes les plaidoiries, aux délibérations, aux voix et au prononcé du président, il n'a jamais su une seule fois qui est-ce qui gagnait, ou qui est-ce qui perdait le procès.

Que faire après cela? car on ne lui permettait pas de rester oisif, ou, ce qui était la même chose pour son père, de vivre dans la retraite et dans l'étude. Pour un jeune homme de noble extraction, qui venait de quitter la robe, il n'y avait que la carrière des armes. Ce fut celle qu'embrassa Saint-Martin, presque avec joie, bien qu'au fond elle ne s'accommodât pas mieux à son caractère que celle d'où il sortait. « J'abhorre la guerre, j'adore la mort, » écrit-il plus tard[1], et ces paroles expriment les sentiments de sa plus tendre jeunesse. Mais il se flattait que le service militaire se prêterait beaucoup mieux que la magistrature à ses goûts contemplatifs. Grâce à la protection de M. de Choiseul, le jeune avocat du roi démissionnaire reçut un brevet d'officier au régiment de Foix, et Saint-Martin, sans autre préparation que ses souvenirs philosophiques de l'école de droit, alla rejoindre son corps qui tenait garnison à Bordeaux.

Ce fut un moment solennel dans son existence, et qui lui revient à chaque instant à la mémoire; car Bordeaux fut pour lui le chemin de Damas; c'est à Bordeaux qu'il rencontra son premier précepteur spirituel, qu'il fut introduit, par quelques camarades de régiment déjà initiés, dans la loge de Martinez. « C'est à Martinez de Pasqualis, dit-il[2], « que je dois mon entrée dans les vérités supérieures. C'est à Jacob « Bœhm que je dois les pas les plus importants que j'ai faits dans ces « vérités. » A l'exception de ces deux hommes, il n'a vu sur la terre que des gens qui voulaient être maîtres, et qui n'étaient pas même en état d'être disciples. Saint-Martin, à cette époque, n'avait encore que vingt-trois ans, mais son esprit fut irrévocablement fixé; il avait enfin trouvé sa carrière.

Cependant ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1771, qu'il quitta le service pour se vouer tout entier à la cause qu'il avait épousée, ou, comme il a coutume de s'exprimer dans le langage qu'il s'est fait, pour s'occuper uniquement de *ses objets*. En considérant l'abandon où le laissaient ses idées au milieu du courant qui entraînait son siècle, il se comparait au héros de Daniel Foë, il se disait « le Robinson de la spiritua« lité[3]. » Mais, quand il songeait que les germes de vérité déposés dans son esprit étaient les semences de la vie éternelle, le seul aliment qui

[1] *Portrait historique*, n° 952. — [2] *Ibid.* n° 418; voyez aussi n° 73. — [3] *Ibid.* n° 458.

convînt aux âmes dévastées, alors il avait la conviction qu'il était revêtu d'un sacerdoce[1] et qu'il se devait à l'avancement de ses semblables comme au sien. Cette œuvre de propagande, il résolut de l'accomplir de deux manières : par ses livres et par sa conversation. C'est ce qui nous explique comment Saint-Martin, malgré les ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, n'a jamais fondé ni dirigé aucune loge, aucune société secrète, et comment sa vocation intérieure ne l'empêchait pas d'être extrêmement répandu dans le monde. Il y cherchait, pour me servir de ses expressions, des terrains à défricher, c'est-à-dire des âmes à convertir, quelques petits poulets à qui il pût donner la becquée spirituelle[2]. Ajoutons que le monde ne lui déplaisait pas, en dépit des vices et des erreurs dont il le voyait rempli. « J'abhorre, dit-il[3], l'esprit « du monde, et cependant j'aime le monde et la société. »

Au reste, il avait tout ce qu'il faut pour y réussir : un esprit délicat et fin, que le XVIII[e] siècle, à travers les nuages du mysticisme, avait marqué de son empreinte; une conversation vive, pénétrante, pleine de saillies; des manières naturellement élégantes, parce qu'elles répondaient à la noblesse intérieure; une figure charmante et des yeux d'une telle douceur, qu'une de ses amies lui dit un jour qu'ils étaient doublés d'âme. Peut-être aussi, dans ce siècle d'incrédulité, s'amusait-on de sa foi et de la naïveté de ses sentiments; car il est permis de supposer qu'il faisait un retour sur lui-même quand il écrivait ces paroles : « Le monde m'a donné une connaissance qui ne lui est pas « avantageuse. J'ai vu que, comme il n'avait d'esprit que pour être mé« chant, il ne concevait pas que l'on pût être bon sans être une bête[4]. » Aussi, ayant commencé par s'établir à Paris, il y trouva l'accueil le plus flatteur. Les salons les plus aristocratiques étaient jaloux de le posséder. J'ai déjà nommé, au début de cette étude, la plupart des personnages illustres qui l'admettaient dans leur intimité; je n'y reviendrai point ici : je dirai seulement que ce n'est point auprès des hommes qu'il a eu le plus de succès. Il nous fait connaître lui-même la stérilité de ses efforts pour convertir à ses doctrines le vieux maréchal de Richelieu, Bailly, l'astronome Lalande. Nous ne savons pas quelle impression sa parole aurait produite sur Voltaire, à qui il devait être présenté par le maréchal de Richelieu; mais nous connaissons le jugement que Voltaire

[1] C'est la véritable signification du titre de *Cohen*, donné par Martinez à ses adeptes. — [2] « Il y a quelques petits poulets qui viennent de temps en temps me « demander la becquée. » (*Corresp. inéd.* p. 250.) — [3] *Portrait historique*, n° 776. — [4] *Ibid.* n° 242.

a porté, quelques jours avant de mourir, sur son premier ouvrage. « Votre doyen, écrit-il, le 22 octobre 1777 à d'Alembert (ce doyen, « c'est le maréchal), votre doyen m'avait vanté un livre intitulé : *Des « erreurs et de la vérité*. Je l'ai fait venir pour mon malheur. Je ne crois « pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, « de plus fou et de plus sot. Comment un tel ouvrage a-t-il pu réussir « auprès de M. le doyen? » Déjà avant d'avoir reçu le livre, l'auteur de *Candide* le condamnait par ces mots : « S'il est bon, il doit contenir « cinquante volumes in-folio sur la première partie et une demi-page « sur la seconde. » N'ayant jamais vu Rousseau, avec qui il se trouve toute sorte de ressemblances[1], Saint-Martin se flatte qu'il aurait mieux réussi près de lui[2]. Mais pourquoi l'auteur de *la Profession de foi du vicaire savoyard*, l'admirateur passionné de la nature, se serait-il entendu avec un écrivain qui n'apercevait partout que symboles, mystères, révélations secrètes, et qui ne voyait dans la nature que les signes d'une antique déchéance? Avec l'homme, cela est possible, si Rousseau avait pu s'entendre avec quelqu'un. Il était à craindre que Saint-Martin ne recueillît de ces rapports la même déception qui l'attendait près de Châteaubriand une année avant sa mort. Pénétré d'une vive admiration pour le chantre des *Martyrs*, il concerta avec un ami commun les moyens de le voir et de l'entendre, et il rapporta de cette réunion le plus doux souvenir[3]. Mais il n'en fut pas de même, hélas! du côté de Châteaubriand. Celui-ci, racontant la même entrevue[4], couvre de ridicule et crible de traits de satire son confiant interlocuteur.

L'ascendant de Saint-Martin, qu'il est d'ailleurs impossible de contester, s'est exercé principalement sur les femmes. Ce n'est pas la première fois qu'on remarque la prédilection, et il faut ajouter, pour être complétement juste, l'aptitude des femmes pour le mysticisme. Tout près de nous, madame de Krudner; au XVIIe siècle, madame Guyon, madame de Chantal, Antoinette Bourignon; au XVIe, sainte Thérèse; au XIVe, sainte Catherine de Sienne, en sont d'illustres exemples. Il n'est pas besoin de chercher longtemps l'explication de ce fait. Le mysticisme, n'est-ce point le degré le plus élevé de l'amour? Le mysticisme même indiscipliné et révolté contre toute loi, n'est-ce point l'excès du renoncement, l'amour divin poussé jusqu'aux égarements de la passion? Il ne faut donc point s'étonner de voir tant de nobles dames choisir Saint-Martin, en quelque sorte, pour leur directeur : les mar-

[1] *Portrait historique*, n° 60. — [2] *Ibid.* n° 129. — [3] *Ibid.* n° 1095. — [4] *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 76.

quises de Lusignan, de Coislin, de Chabanais, de Clermont-Tonnerre, la maréchale de Noailles, la duchesse de Bourbon et beaucoup d'autres, soit Françaises ou étrangères, qu'il serait trop long de passer en revue. Parmi ces néophytes, les unes se contentaient de l'écouter en silence, les autres lui écrivaient, d'autres, comme la maréchale de Noailles, venaient le consulter jusqu'au milieu de ses repas, sur les endroits difficiles de ses ouvrages; enfin la duchesse de Bourbon, afin de jouir de ses entretiens tout à son aise, le logeait dans son palais et le menait avec elle à la campagne.

C'est au milieu de ce cercle, dont il était l'idole, que se sont formées ses opinions sur la femme en général, les unes qui respirent l'esprit du monde, et même l'esprit satirique du XVIIIe siècle, les autres venues d'une source de respect et de tendresse plus pure que les passions humaines. Voici quelques échantillons des premières : « Il faut être bien « sage pour aimer la femme qu'on épouse, et bien hardi pour épouser la « femme que l'on aime [1]. » — « La femme a en elle un foyer d'affection « qui la travaille et l'embarrasse; elle n'est à son aise que lorsque ce « foyer-là trouve de l'aliment; n'importe ensuite ce que deviendra la me- « sure et la raison. Les hommes qui ne sont pas plus loin que le novi- « ciat sont aisément attirés par ce foyer, qu'ils ne soupçonnent pas être « un gouffre. Ils croient traiter des vérités d'intelligence, tandis qu'ils ne « traitent que des affections et des sentiments; ils ne voient pas que la « femme passe tout, pourvu qu'elle trouve l'harmonie de ses sentiments; « ils ne voient pas qu'elle sacrifie volontiers à cette harmonie de ses « sentiments l'harmonie de ses opinions [2]. » Assurément ces observations se distinguent plus par la finesse que par la bienveillance. Mais Saint-Martin nous apprend que, dans son âge mûr, quand il eut acquis sur la nature de la femme des lumières plus profondes, il l'a aimée et honorée mieux que pendant les effervescences de sa jeunesse, quoiqu'il sache « que sa matière est encore plus dégénérée et plus redoutable que la « matière de l'homme [3]. » Cela n'est guère d'accord avec cette pensée : « La femme m'a paru être meilleure que l'homme; mais l'homme m'a « paru plus vrai que la femme. » Mais Saint-Martin ne se pique pas d'être conséquent; il dit ce qu'il croit et ce qu'il sent, laissant à ses sentiments le soin de se concilier comme ils peuvent avec ses doctrines. C'est, sans aucun doute, dans sa maturité qu'il a écrit ces lignes : « L'homme est l'esprit de la femme et la femme est l'âme de l'homme [4]. »

[1] Pensées tirées d'un manuscrit de Saint-Martin, *Œuvres posthumes*, t. I, p. 215. — [2] *Portrait historique*, partie inédite. — [3] *Ibid.* n° 468. — [4] Pensées tirées d'un manuscrit, *Œuvres posthumes*, t. I, p. 210.

— « Si Dieu pouvait avoir une mesure dans son amour, il devrait aimer « la femme plus que l'homme. Quant à nous, nous ne pouvons nous « dispenser de la chérir et de l'estimer plus que nous-mêmes; car la « femme la plus corrompue est plus facile à ramener qu'un homme qui « n'aurait fait même qu'un pas dans le mal. Le fond du cœur de la femme « est peut-être moins vigoureux que le cœur de l'homme, mais il est « moins susceptible de se corrompre de la grande corruption[1]. » Nous n'avons pas encore le dernier mot de Saint-Martin sur les femmes. Un peu plus loin, dans ce même écrit que nous venons de citer, son ton s'élève jusqu'à l'hymne. « Les femmes, par leur constitution, par leur « douceur, démontrent bien qu'elles étaient destinées à une œuvre de « miséricorde. Elles ne sont, il est vrai, ni prêtres, ni ministres de la « justice, ni guerriers; mais elles semblent n'exister que pour fléchir la « clémence de l'Être suprême, dont le prêtre est censé prononcer les « arrêts; que pour adoucir la rigueur des sentences portées par la justice « sur les coupables, et que pour panser les plaies que les guerriers se « font dans les combats. L'homme paraît n'être que l'ange exterminateur « de la divinité; la femme en est l'ange de paix. Qu'elle ne se plaigne pas « de son sort. Elle est le type de la plus belle faculté divine. Les facultés « divines doivent se diviser ici-bas; il n'y a que la divinité même où « elles ne forment qu'une unité parfaite et une harmonie où toutes les « voix vivantes et mélodieuses ne se font jamais entendre que pour « former l'ensemble du plus mélodieux des concerts[2]. »

Lorsqu'un homme, fît-il profession de la plus haute spiritualité, parle ainsi des femmes en général, il est difficile de croire qu'il n'ait point l'esprit occupé par quelques souvenirs particuliers, si ce n'est même par une pensée unique, par une image adorée qu'il s'efforce de dissimuler sous un nom collectif. En effet, dans un passage resté inédit de son *Portrait historique,* et que M. Matter a eu l'heureuse idée de reproduire[3], Saint-Martin nous apprend que, vers 1778, pendant qu'il était à Toulouse, son cœur s'est engagé deux fois au point de concevoir des projets de mariage. Mais, s'il était né pour les affections tendres, il ne l'était point pour le mariage ni pour un autre établissement, quel qu'il fût. Il ne se sentait propre qu'à une seule chose, et n'a jamais songé à se faire un autre revenu que *des rentes en âmes.* Puis l'homme qui reste libre n'a à résoudre, dit-il[4], que le problème de sa propre personne; celui qui se marie a un double problème à résoudre. Ce qui est vrai

[1] *Œuvres posthumes,* p. 260-261. — [2] *Ibid.* p. 282. — [3] Ouvrage cité, ch. VIII, p. 87. — [4] *Portrait historique,* n° 195.

aussi, c'est que son âme, alors, n'était atteinte qu'à la surface; autrement il n'aurait pas écrit[1] : « Je sens au fond de mon être une voix qui « me dit que je suis d'un pays où il n'y a point de femmes. » Il eut la preuve du contraire dans l'attachement singulier qu'il ressentit, à l'âge de près de cinquante ans, pour une personne qui revient fréquemment dans ses écrits, et qu'il n'appelle jamais autrement que *ma B..., ma chérissime B...*

M. Matter établit victorieusement, contre l'opinion commune, que cette désignation ne s'applique pas à la duchesse de Bourbon, princesse excellente, mais d'une médiocre intelligence, plus superstitieuse encore que religieuse, plus occupée de pratiques magnétiques et somnambuliques que de mysticisme, à laquelle Saint-Martin était sincèrement dévoué et dont il possédait toute la confiance, mais qui n'a jamais pu exercer sur lui aucun ascendant. Un de ses livres a été écrit uniquement pour elle, pour l'arracher à la pente qui l'entraînait du côté de Mesmer et de Puységur, pour la détourner de ce merveilleux grossier qui couronne si dignement le matérialisme du XVIIIe siècle. Voici, au reste, le portrait qu'il en fait dans sa correspondance avec Kirchberger; on y trouvera la confirmation de tout ce que nous venons de dire.

« Vous avez raison, monsieur, d'avoir très-bonne opinion de l'hôtesse « que je viens de quitter. On ne peut pas porter plus loin les vertus de la « piété et le désir de tout ce qui est bien; c'est vraiment un modèle, « surtout pour une personne de son rang. Malgré cela, j'ai cru notre ami « Bœhm une nourriture trop forte pour son esprit, surtout à cause du « penchant qu'elle a pour tout le merveilleux de l'ordre inférieur, tel « que les somnambules et les prophètes du jour. Aussi je l'ai laissée dans « sa mesure, après avoir fait tout ce que j'ai cru de mon devoir pour « l'avertir; car l'*Ecce homo* l'a eue un peu en vue, ainsi que quelques « autres personnes livrées au même entraînement[2]. »

Mais Saint-Martin a rencontré sur son chemin une autre femme dont le nom commence par la même lettre, et qui a exercé sur son esprit comme sur son cœur, sur ses idées comme sur ses sentiments, la plus décisive influence. C'est madame Charlotte de Bœcklin. Issue d'une noble famille de l'Alsace, elle vivait à Strasbourg, séparée de son mari, au moment où Saint-Martin y arriva, vers l'année 1788. Protestante convertie au catholicisme par des considérations de famille, elle n'avait en réalité pas d'autre foi que ce christianisme un peu flottant, ou, comme on dit aujourd'hui, ce christianisme libre qui se confond volontiers avec le

[1] *Portrait historique*, n° 468. — [2] Lettre XI, p. 41 de l'édition Schauer et Chuquet.

mysticisme. C'est elle, avec le concours de son compatriote Rodolphe Salzmann, qui fit connaître à Saint-Martin les écrits de Jacob Bœhm, et lui aida plus tard à les traduire. Le *Philosophe inconnu* inclinait alors vers Swédenborg, il s'abandonnait à la direction du chevalier de Silferhielm, le neveu et le disciple exalté du *voyant* suédois; c'est même de ce courant d'idées que sortit, au moins en partie, un de ses ouvrages, celui qui est intitulé le *Nouvel homme*. On peut donc se figurer ce qu'il dut éprouver de reconnaissance pour celle qui le tirait de ce mysticisme subalterne pour lui ouvrir les portes de la vraie sagesse, pour le conduire aux pieds du maître suprême; car Bœhm est pour lui la plus grande lumière qui ait paru sur la terre après celui qui est la lumière même; il ne se croit pas digne, lui, de dénouer les cordons de ses souliers [1].

Avec une femme belle encore, distinguée par son esprit autant que par sa grâce extérieure, faisant l'office d'un messager céleste qui vient apporter la parole de vie, la reconnaissance, dans une âme comme celle de Saint-Martin, se changea bientôt en un sentiment plus passionné et plus tendre. Madame de Bœcklin, à ce que nous assure M. Matter, avait alors quarante-huit ans, et de plus elle était grand'mère. Saint-Martin, comme je l'ai déjà dit, avait le même âge. Mais qu'importe? Il y a des natures qui restent toujours jeunes, parce qu'elles voient les choses et les hommes à la lueur d'un idéal invisible. Il y a un amour qui ne craint point les ravages du temps, parce qu'il vient d'une source que le temps ne saurait tarir. Tel était celui que Saint-Martin éprouva pour madame de Bœcklin. Était-ce bien de l'amour qu'elle lui inspira? Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'amitié ne produit pas les mêmes effets et ne parle pas le même langage. Après trois ans de résidence à Strasbourg auprès de son amie, et quand il réussit enfin, après bien des obstacles, à habiter avec elle la même maison, il est obligé de la quitter, rappelé qu'il est par la maladie de son père. Or voici dans quels termes il se plaint de cette cruelle nécessité : « Il fallut quitter mon paradis pour « aller soigner mon père. La bagarre de la fuite du roi me fit retourner « de Lunéville à Strasbourg, où je passai encore quinze jours avec mon « amie; mais il fallut en venir à la séparation. Je me recommandais « au magnifique Dieu de ma vie pour être dispensé de boire cette coupe; « mais je lus clairement que, quoique ce sacrifice fût horrible, il le « fallait faire, et je le fis en versant un torrent de larmes [2]. » Ce n'est

[1] Ouvrage cité, p. 164. — [2] *Portrait historique*, partie inédite, citée par M. Matter, *ubi supra*, p. 163.

pas une fois, et au moment décisif, qu'il arrive à Saint-Martin d'exhaler ainsi sa douleur; il y revient à plusieurs reprises et à différents intervalles.

« J'ai par le monde, écrit-il [1], une amie comme il n'y en a point. Je « ne connais qu'elle avec qui mon âme puisse s'épancher tout à son « aise et s'entretenir des grands objets qui l'occupent, parce que je ne « connais qu'elle qui se soit placée à la mesure où je désire que l'on soit « pour m'être utile. Malgré les fruits que je ferais auprès d'elle, nous « sommes séparés par les circonstances. Mon Dieu, qui connaissez les « besoins que j'ai d'elle, faites-lui parvenir mes pensées et faites-moi « parvenir les siennes, et abrégez, s'il est possible, le temps de notre « séparation. »

Ce ne sont pas seulement des pensées qu'échangeait ce couple mystique lorsqu'il se trouvait réuni. De temps à autre quelques tendres paroles venaient se glisser au travers des plus sublimes entretiens; mais elles ont un accent particulier, qu'on chercherait vainement ailleurs. Saint-Martin nous en donne une idée dans un passage de ses mémoires qui se rapporte évidemment à ses relations avec madame de Bœcklin. « Une personne dont je fais grand cas me disait quelquefois que mes « yeux étaient doublés d'âme. Je lui disais, moi, que son âme était dou- « blée de bon Dieu, et que c'est là ce qui faisait mon charme et mon « entraînement auprès d'elle [2]. »

Ce n'est qu'après avoir parcouru une grande partie de la France et de l'Europe, que Saint-Martin s'arrêta dans la capitale de l'Alsace. Toulouse, Versailles, Lyon, furent successivement le théâtre de son apostolat; car, tout en écrivant qu'il ne voulait d'autres prosélytes que lui-même [3], il ne pouvait tenir en place ni garder pour lui les pensées dont son âme était obsédée. Ce n'était pas en vain que Dieu lui avait donné dispense pour venir habiter ce monde, auquel il restait étranger, et qui n'était pas, disait-il [4], du même âge que lui. S'il n'avait pas reçu la puissance de le convertir, il voulait du moins lui faire honte de ses souillures et pleurer sur ses ruines; « il était le Jérémie de l'universalité. » Il visita donc l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, s'arrêtant principalement à Gênes, à Rome, à Londres, ne perdant pas de vue le but de ses voyages, répandant partout où il le peut, mais surtout dans les hautes régions de l'aristocratie, la semence spirituelle, entouré de princes et de princesses, ou bien recueillant lui-même les doctrines les mieux appro-

[1] *Portrait historique*, n° 103. — [2] *Ibid.* n° 760. — [3] « Ma secte est la Providence; « mes prosélytes, c'est moi; mon culte, c'est la justice. » (*Ibid.* n° 488.) — [4] *Ibid.* n° 763.

priées à l'état de son esprit. C'est ainsi qu'à Londres il se mit en rapport avec le traducteur anglais des œuvres de Jacob Bœhm, William Law, et avec le mystique Best, qui leva pour lui, à ce qu'il assure, les voiles de l'avenir. C'est à Londres aussi qu'il connut le prince Alexandre Galitzin, avec lequel il fit une seconde fois le voyage d'Italie, et un grand nombre de seigneurs russes qui voulurent l'emmener avec eux dans leur pays. Mais il avait hâte de retourner en France, et en France il y avait surtout trois villes entre lesquelles il partagea le reste de sa vie : Strasbourg, Amboise et Paris. Il appelle Strasbourg son paradis, Amboise son enfer, et Paris son purgatoire.

AD. FRANCK.

(*La suite à un prochain cahier.*)

HISTOIRE ET GLOSSAIRE DU NORMAND, DE L'ANGLAIS ET DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, par Édouard Le Héricher, régent de rhétorique au collége d'Avranches; 3 vol. in-8°.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

De quelques règles étymologiques.

Les connaissances de M. Le Héricher sont très-étendues dans les langues, et particulièrement dans les langues du Nord et dans l'anglais; il a beaucoup de lecture; les recherches celtiques lui sont familières; les rapprochements abondent sous sa plume. Et pourtant on ne peut se fier à ses étymologies; le vrai et le faux y sont confondus ensemble sans rien qui les distingue. Quand il est sur une bonne piste, la richesse de ses renseignements le sert à souhait; on s'instruit en le lisant,

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre, p. 630.

on le suit avec satisfaction; dans le précédent article, j'ai cité avec éloge la partie de son glossaire où il traite des dénominations locales provenues des Scandinaves; l'érudition y est bien employée. Mais elle n'est plus employée heureusement quand l'auteur s'engage dans une mauvaise route; alors sa méthode ne lui permet pas de s'apercevoir qu'il se fourvoie d'autant plus qu'il avance davantage. Chacun, dans des recherches qui sont toujours difficiles, commet des erreurs; mais, si la méthode est bonne, les erreurs sont partielles; si, au contraire, la méthode est mauvaise, les erreurs sont générales, et la rencontre du vrai n'est plus que fortuite.

Il faut d'abord justifier ce jugement par la discussion de quelques cas particuliers. *Loisi* en normand, *loisir* en français, est regardé par M. Le Héricher comme une corruption pour *le oisir,* corruption analogue à *lierre* pour *le hierre*, *lendemain* pour *le endemain*, *loriot* pour *le oriot*, etc. et il le rattache au latin *otiari*. Mais, outre que *otiari* aurait donné *oiser* et non *oisir, loisir* ou *leisir* ne se trouve jamais sous la forme *oisir,* tandis qu'on trouve partout *hierre*, *endemain*, *oriot;* il n'est donc pas permis de le supposer. De plus, *loisir* ou *leisir* est aussi un verbe qui fait à l'indicatif *il loit* ou *il leit*, et qui signifie être permis; ce verbe a donné l'adjectif *loisible*. On voit par tout cela que *loisir* vient de *licere*, et que l'acception de permission s'est étendue, dans le substantif, à celle de temps que l'on peut passer sans rien faire.

Rongier en normand, *ronger* en français, est attribué au latin *rodere*. Mais *rodere* ne pourrait donner *ronger* que par une forme intermédiaire, *rondicare*, que rien n'autorise. Toutefois, là n'est pas l'objection capitale : *ronger* a, soit dans l'ancien français, soit dans les patois, le sens de *ruminer;* et, comme *ruminare*, d'après les règles de permutation, produit *ronger,* on voit que *ruminer* est la signification propre, qui a passé, sans grand effort, à celle de *ronger*.

Le *foie* est rapproché du mot *foyer,* en tant que, d'après d'anciennes idées, le foie est considéré comme le foyer de la vie. Mais de telles idées, non plus que la communauté de quelques lettres, n'ont aucune valeur ici. Pour s'en convaincre, il suffit de passer à l'italien *fegato* (avec l'accent sur *fe*), et à l'espagnol *higado* (avec l'accent sur *hi*); ceux-ci conduisent au latin *ficatum,* terme de cuisine, que le langage populaire a substitué au classique *jecur*.

Abaubir est représenté comme une onomatopée et composé de *ah bah!* Mais le normand *abaubir* n'est autre que le français *ébaubir,* avec un préfixe différent; et *ébaubir* vient du latin *balbus*, bègue, qui n'a rien de commun avec l'interjection *bah!*

Je trouve, à la page 117 du tome II : « *Court*, terme de la topographie « de basse Normandie, qui désigne la terre seigneuriale attachée au ma- « noir; les grandes terres de l'arrondissement de Valognes sont appelées « *court;* ce mot, congénère du latin *hortus*, du scandinave *gort*, *gard*, de « l'anglo-saxon *heort*, d'où *wort* et *orchard*, existe dans l'anglais *cort*, cour, « et dans le celtique *cort*, habitation. » Sans entrer dans la discussion de ces rapprochements, je vais à la page 262 et j'y lis, à propos de *cour de justice*, que ce mot ne doit pas être confondu avec *court*, dont toute la famille est caractérisée par le *t*, et que ce dernier est le latin *cohors*, *chors*. De ces deux étymologies, *hortus* ou *chors*, quelle est celle que M. Le Héricher adopte? On ne le sait; le fait est que le bas latin *curtis* ne laisse aucun doute là-dessus; il vient de *chors*, non de *hortus*. J'ajouterai que *cour de justice* n'est pas différent de *court*, terre seigneuriale ou résidence de seigneur. C'est au XIV[e] siècle que, par une fausse étymologie, on commença à dire en latin *curia* pour *cour*, et *curialis* pour courtisan; mais *court*, qui signifiait la résidence des seigneurs et des rois, signifia aussi la résidence de la justice.

Au mot *vir* (t. II, p. 699), M. Le Héricher rattache témérairement l'irlandais *fear*, homme, et le germanique *baro*, homme vaillant; mais, ce qui est plus que de la témérité, il y rattache aussi le latin *virus*, poison; *viscum*, le gui; *viscera*, les viscères; puis, sans s'arrêter, il passe à *vis*, force; *vigilare*, veiller; *vegetus*, bien portant; *vitium*, vice; *vitare*, éviter. Tout cela forme un seul article rangé sous la rubrique *vir*.

D'où viennent donc, dans un homme aussi instruit, de pareils écarts? Ils viennent d'une méthode trompeuse qui jette son faux jour sur toute chose. Si l'on relit le titre de l'ouvrage de M. Le Héricher, on y voit que son livre a été composé *d'après la méthode historique, naturelle et étymologique*. Dans ce titre, un mot est de trop, le mot *naturelle;* c'est ce mot qui a jeté la confusion dans le travail. M. Le Héricher est un botaniste habile; et il a cru pouvoir transporter la méthode naturelle, dont la botanique est le triomphe, dans les recherches étymologiques. Mais cela n'est pas admissible; l'étymologie ne comporte pas la méthode naturelle, elle ne comporte que la méthode historique.

La méthode naturelle consiste à former des familles où tous les êtres qui y entrent ont entre eux des caractères communs, caractères étrangers aux autres familles. C'est sur ce modèle que M. Le Héricher a formé des familles de mots. Les deux principes qui le guident sont la communauté de quelques lettres et une certaine assimilation de sens, plus ou moins apparente. Voici un exemple : « *Hante*, long manche d'outil, « de faux, de fouet, de l'irlandais *hampa*, manche, en français *hampe*. . .

« *Hante* peut fort bien se rattacher au germanique *hand*, main, d'où « le français *gant*, le normand *gantelée*, la digitale pourprée, en an-« glais *fox-glove*, gant du renard. On disait *hent d'épée*, pour garde « d'épée. *Hansard*, hachette et scie. Le français *anse* s'aspirait autrefois, « *hanse*, poignée, d'où le français *ganse*, primitivement une dragonne. « A Laigle on appelle *hanse*, l'épingle sans tête. A cette famille se rat-« tache le français *hanap*, littéralement vase à main, à Alençon *hanar*, « vase à boire, et *hanneau*, fiole. » Cet exemple, qui montre le procédé de M. Le Héricher, en montre tous les défauts; en effet le germanique *hand* n'est pas le même que *gant*, qui vient de *want;* il n'a pas produit *hanap*, qui vient de l'ancien haut allemand *hnap; anse* et *hante* n'ont rien de commun, non plus que *ganse*, dont l'étymologie n'est pas connue. Il faut laisser à des recherches ultérieures *hansard*, hachette, et *hanse*, épingle sans tête. Enfin ce n'est pas *hent d'épée* que l'on disait, c'est *heut d'épée*, qui vient d'un mot germanique, *hilde*. On voit dans quelles confusions la méthode naturelle a jeté l'étymologie et s'est jetée elle-même.

Il n'en pouvait être autrement. Je n'entre pas dans la question des langues que l'on regarde comme primitives ou mères, et je me tiens aux langues romanes, c'est d'elles seules qu'il s'agit ici. Ces langues, dont le fond provient d'idiomes plus anciens, et qui, dans le long cours des ans, ajoutèrent à ce fond des éléments très-divers, ont traité les mots qui leur servent de radicaux d'une façon qu'on ne peut découvrir que par l'histoire, c'est-à-dire par la succession et l'enchaînement des formes et des significations. En effet ce traitement rapproche et souvent même confond les radicaux les plus étrangers l'un à l'autre, ce qui fourvoie immanquablement l'érudit qui consulte non l'histoire des mots mais leur forme apparente. Les exemples abondent : *Main* vient de *manus;* mais il y a aussi dans l'ancien français *main* qui vient de *mane*. *Feu* représente *focus*, mais l'homonyme *feu*, défunt, représente probablement *functus*, et, dans tous les cas, n'a rien de commun avec *focus*. *Ver*, dans l'ancien français, *verrat*, de *verres*, et *ver* de *vermis*, se confondent par la forme et sont complétement distincts par l'origine. Un *dé à coudre* et un *dé à jouer* ne le sont pas moins, puisque le premier est l'ancien français *deel*, du latin *digitale*, et l'autre un mot d'étymologie incertaine, peut-être arabe. La ressemblance est forte entre *heure*, s. f. et *heur*, s. m. et pourtant le substantif féminin est *hora*, et le substantif masculin est *augurium;* voyez où la méthode naturelle conduirait en de pareils cas. Elle ne conduirait pas mieux pour *or*, conjonction, et deux mots de l'ancien français *oré*, *orée;* la méthode naturelle les rapprochera; la mé-

thode historique les éloignera; car la conjonction *or*, dont la forme primitive est *ore* et la signification primitive *maintenant*, a pour radical *hora*, heure; *oré*, qui signifie tempête, a pour radical *aura*, qui signifie souffle; et *orée*, qui signifie bord, a pour radical *ora*, rive, rivage. Dans un tel remaniement de radicaux, que faire avec la méthode naturelle? Appliquée aux significations, la méthode naturelle ne serait pas moins dangereuse. D'une part, elle ne conduirait pas aux vraies dérivations d'acceptions; car comment, par elle, deviner que, dans l'ancien français, *loer*, de *laudare*, signifiait conseiller; que *chalenger*, de *calumniari*, signifiait provoquer; et que le *foie* provient de *ficus*, la figue? D'autre part, elle tendrait à rapprocher, par le sens, des mots dont les origines sont fort écartées l'une de l'autre.

De cette discussion résulte un principe opposé à la méthode naturelle, principe qu'on peut exprimer ainsi: C'est par l'étymologie qu'on détermine les familles de mots, et non par les familles de mots qu'on détermine l'étymologie.

Dans l'ouvrage de M. Le Héricher, le système est mauvais, mais l'érudition est étendue et les connaissances très-diverses. Seulement il faut lire avec précaution et être en état de discerner ce qui se fourvoie et ce qui est dans le droit chemin. Je me contenterai d'en citer deux exemples, en intercalant au fur et à mesure entre parenthèses les remarques que me suggèrent les dires de M. Le Héricher. « *Goule* (t. II, p. 381), gueule, « du latin *gula*, engendre une très-nombreuse famille : 1° en français « *goulée*, *goulet*, *goulot*, *goulu*, *gueulée*, *gueuler*, *gueulard*, *engouler*, *engouer*, « *gourmand*, *gourme*, *gourmet*, *gourmette*, *gourmer*, *gourmet* » (dans la dérivation il faut s'arrêter à *engouler; engouer* tient au radical de *gaver;* quant à *gourmand*, *gourme*, *gourmette*, *gourmer*, *gourmet*, ils ne viennent point de *gula*); « 2° en anglais, *gullet*, gosier, *gully*, égout, probablement *gull*, « mouette, sauf *goulen* en breton, laquelle est dite à Valognes *goulma*, à « cause de sa voracité; 3° en normand, *goulaie*, goulée : « L'herbe est bien « couerte, si no (*il*) n'attrape sa goulaie; » *golo*, buveur, *goulard*, *gou-* « *liban*, *goulipiot*, *goulimand*, gourmand, en normand *gouermant :* « Qui « dit normand dit gourmand; » *goulimas*, *goumas*, mangeaille; à Guer- « nesey, *gouliaser*, bavarder; *goulailler*, par contraction *gouailler* » (si *goulailler* était une forme certaine et usitée, on pourrait croire que *gouailler* en est une contraction; mais, dans l'état, la chose est très-douteuse); « *gouée*, cri à pleine bouche; *gouleyant*, qui flatte la bouche : *cidre gou-* « *leyant;* dans le Maine, *gouleger*, être appétissant; *gouler*, *dégouler*, dégueu- « ler; *gouline*, petit bonnet qui serre la goule; *gouras*, *gouraud*, gourmand, « d'où le sobriquet du geai *charlot gouras*, ou, substantivement, un *gou-*

« *ras*, un geai » (le changement de l'*l* en *r* n'est pas impossible; mais ici il n'est pas suffisamment justifié); « *goulenet*, *gournet*, le rouget, à « cause de sa grosse gueule » (il est fort douteux que ces deux formes puissent être tirées de *goule*); « *égueuler*, priver de gueule, réduire au « silence : La grande Perrette (la ville de la Rochelle, *Petrella*), à présent « égueillie (*Muse normande*, poëme en patois normand du commence- « ment du XVIIe siècle); *margoulette*, bouche sale, de *mar*, du latin *malus*, « mauvais, et *goulette*, diminutif de *goule; margouline*, petit bonnet de « négligé; *margouline*, poisson plat, imitant la raie, avec une grande « gueule molle; *margeole*, littéralement mauvaise goule, écrouelles, d'où « *margeole*, chair rouge sous le bec du coq, de la poule, du dindon » (*geole* ne peut représenter *gula;* du reste, je ne sais d'où *margeole* peut venir); « *degouème*, *regouème*, *argouème*, à satiété » (la forme *gouée*, cri à pleine gueule, peut porter à croire qu'en effet *degouème* est une dérivation, bien que singulière, de *gula*).

L'autre exemple que je citerai est *goutte:* M. Le Héricher y rapporte le normand *égouttour*, chaux liquide; *égoutter*, faire sécher : égoutter des pois dans l'aire; *dégotter*, faire fondre et tomber goutte à goutte (cette acception normande de *dégotter* fournit sans doute l'explication du français populaire *dégoter:* faire fondre, et, figurément, faire tomber). Il y rattache encore *glotte*, natte de jonc pour égoutter le fromage; mais l'interposition de l'*l* interdit cette dérivation; et je suis disposé à rapporter *glotte* à l'ancien français *glui*, paille. Enfin il y rattache encore *godet*, par le latin *guttetus*, puis, à *godet*, *godailler*, qui, suivant lui, signifierait boire à plein godet; mais, ici, je ne peux le suivre : *godailler* vient de l'ancien français *godale*, qui vient, à son tour, de l'anglais *good ale*, bonne bière; le XIIIe siècle avait reçu le mot de *godale* et s'en servait assez couramment.

A l'histoire des mots d'une province se joint naturellement celle de ses légendes : elles ont fourni à M. Le Héricher un chapitre instructif et amusant. L'auteur a essayé d'esquisser les traits principaux du caractère normand; mais, dans cette esquisse, il a réuni des traits appartenant aux temps anciens et aux temps modernes. Or, sans entrer dans toutes les conditions auxquelles devrait satisfaire la difficile tâche de caractériser les aptitudes essentielles d'une race ou d'une nation, je me contenterai de noter que l'étude de l'histoire montre que les races et les nations sont susceptibles d'éducation, et que des aptitudes naissent ou se développent, tandis que d'autres rentrent dans l'ombre. C'est une notion qui, dans ces sortes d'appréciations générales, ne doit jamais être perdue de vue. Aussi suis-je loin de croire que tous les traits signalés par M. Le

Héricher puissent être attribués à la race normande; les uns sont communs à des populations diverses; les autres trouveraient leur contradiction dans des faits certains. Quoi qu'il en soit, il est impossible de méconnaître que ce qu'on appelle *parole normande*, *réponse normande*, c'est-à-dire celle où, sans mentir littéralement, on fait ou laisse croire autre chose que la vérité, est propre à la Normandie. A ce titre, la légende de *Pimpernelle* est véritablement normande et peut être citée. Pimpernelle était un soldat de bonne humeur, de bon cœur et sans souci; il n'avait qu'un sou. Cheminant sur la route, il fit rencontre d'un homme plein de beauté et de grâce, accompagné de trois autres qui paraissaient être ses amis à la fois et ses serviteurs : c'était Notre-Seigneur et les apôtres saint Jean, saint Pierre et saint Paul. Les quatre voyageurs étaient couverts de poussière; ils demandèrent l'aumône au soldat, et, Pimpernelle partageant son sou, chacun eut son liard. Alors Jésus-Christ, se faisant connaître, et voulant le récompenser de sa charité, lui donna à choisir entre le paradis et le pouvoir de faire entrer dans son sac tout ce qu'il souhaiterait. Pimpernelle n'était pas encore las de la vie et de la terre, et il prit le dernier don. Le voilà donc avec son sac merveilleux à l'abri de tous les besoins; il a même maille à partir avec les diables, qu'il prend dans son sac comme dans un trébuchet. Enfin Pimpernelle mourut; il s'en alla vers le paradis; il trouva saint Pierre, et, avec politesse et bonne grâce, il demanda l'entrée. Saint Pierre lui rappela qu'il n'avait pas opté pour le paradis, et lui dit qu'il était très-fâché de ne pouvoir ouvrir à un si brave homme. Repoussé de ce côté, Pimpernelle alla frapper à la porte de l'enfer. On le reconnut, et, de frayeur, aucun diable n'osa lui ouvrir. Dans son embarras, il revint vers saint Pierre; mais le saint était inflexible. Pimpernelle entra en pourparlers; il demanda à saint Pierre la permission de se débarrasser de son sac et de le jeter dans le paradis. Saint Pierre n'y vit aucune objection. Pimpernelle le jette, et aussitôt il se souhaite dans son sac. Saint Pierre fut tenté de se fâcher; mais ce qui est une fois dans le paradis n'en sort plus.

Ce chapitre des légendes fait partie d'une *Introduction* considérable qui remplit tout le premier volume de l'ouvrage, et de laquelle il y a, comme du glossaire, à dire du bien et du mal. Le bien, c'est la variété des renseignements sur la Normandie, les Normands, leur dialecte, leur prononciation, la poésie populaire normande, l'histoire de la langue anglaise dans ses rapports avec le normand et le patois moderne de la province, renseignements fournis par une grande lecture et par une grande connaissance du pays. Le mal, c'est une vue historique et philologique sur le dialecte normand qui ne me paraît pas bien fondée. Je

reproche à M. Le Héricher de mettre en opposition le normand et le français, et de représenter le premier comme ayant un caractère scandinave et une affinité avec l'anglais qui n'appartiendraient pas au second. Certainement on peut opposer le patois normand au français, mais on ne peut pas opposer au français le dialecte normand; car, au temps où il y avait un dialecte normand, il n'y avait point de français, c'est-à-dire de langue littéraire qui fût une et qui fît autorité. Tous ceux qui parlaient la langue d'oïl portaient, à l'égard des étrangers, le nom de Français; mais cette langue d'oïl se partageait en autant de parlers différents que de provinces, et chaque province écrivait en son idiome, sans aucun souci de se conformer à une langue commune, comme en Grèce, où chacun écrivait en son dialecte avant qu'une langue commune se fût formée. Je sais que Génin a soutenu le contraire, prétendant que, même au XII[e] et au XIII[e] siècle, l'idiome de Paris et de la cour avait une prédominance reconnue, et que, dès lors, une langue littéraire existait pour tout le royaume. C'est une erreur réfutée par les monuments; on a toute sorte de compositions en dialecte normand, en dialecte picard, en dialecte de l'Ile-de-France, en dialecte lorrain, etc. et souvent un poëme, écrit primitivement en normand, par exemple, est transporté en picard ou autre dialecte, et *vice versa;* tous ces parlers sont sur le pied de l'égalité. Cependant l'assertion de Génin renferme une portion de vérité que je suis bien aise de trouver l'occasion de mettre en lumière. La langue n'est point une, sans doute, puisque chaque dialecte garde les formes qui lui sont particulières; mais elle se rapproche de l'unité en ce que les mots et les locutions sont à peu près les mêmes pour chaque dialecte, du moins dans les poëmes. On peut donc inférer de là qu'au XII[e] et au XIII[e] siècle il s'était formé, pour les poëmes, un fond commun à tous les dialectes, et hors duquel il n'aurait pas été bon d'aller puiser des termes et des expressions. Ainsi réduite, l'assertion de Génin mérite considération; mais, en même temps, il est clair qu'on ne peut mettre, dans les hauts siècles, aucun dialecte en opposition avec le français, pas plus le normand que les autres. Le normand ou neustrien préexistait, comme il a été démontré dans l'article précédent, à l'invasion scandinave, et n'en a reçu aucune modification importante.

Je reproche encore à M. Le Héricher de confondre le normand avec l'anglo-normand. Cette confusion provient de l'hypothèse, déjà combattue, qui présente le normand comme devenu, par l'immixtion d'éléments scandinaves, plus voisin des langues germaniques, et, en particulier, de l'anglo-saxon, que les autres dialectes de la langue d'oïl. Il n'en est rien; le parler, en Normandie, a toujours été du normand et n'a

jamais été de l'anglo-normand. C'est en Angleterre, et lorsque le normand ou neustrien existait déjà depuis deux siècles, que l'anglo-normand a commencé. Ceux des Normands qui, ayant participé à la conquête, devinrent seigneurs anglais, gardèrent, comme on sait, leur langue, et refusèrent pendant longtemps de prendre l'idiome des vaincus. Mais peu à peu le français dégénéra dans leur bouche; une de ces altérations caractéristiques, du moins dans les livres, est la substitution de *aun* à la voyelle nasale *an*, *graunt* pour *grant*. Si l'invasion normande avait été numériquement plus considérable, ou si de continuelles colonies étaient venues de la Normandie s'installer, comme faisaient les Romains, dans différents points de l'île, le parler français aurait eu le dessus; il se serait formé un dialecte particulier de la langue d'oïl en Angleterre, et, au lieu de l'anglais, nous aurions un français fortement saxonisé. Mais il n'en fut pas ainsi: la langue populaire, l'emportant, força les descendants des conquérants à la parler et à ne parler qu'elle; l'anglo-normand s'éteignit comme un embryon avorté, et apparut l'anglais, qui est du saxon fortement francisé.

Quelque particuliers qu'aient été les points traités dans ces deux articles sur le livre de M. Le Héricher, cependant il n'est pas impossible d'en tirer, pour la commodité du lecteur, quelques faits généraux.

Avant que les Scandinaves s'établissent dans la Neustrie, c'est-à-dire antérieurement au xᵉ siècle, il existait, dans cette province, un dialecte déjà français, et non plus latin.

L'invasion scandinave ne changea pas la constitution de ce dialecte, qui a gardé son caractère, comme si Rollon et les siens ne s'étaient pas emparés de la province.

Leur établissement, qui n'est pas inscrit dans la langue, l'est seulement dans certains noms de lieux qui ont des dénominations scandinaves.

L'anglo-normand est un dialecte du normand ou neustrien, dialecte qui se forma en Angleterre après la conquête, mais resté barbare et finalement étouffé par la croissance de la langue anglaise.

La méthode historique est la seule qui soit applicable à la recherche des étymologies; et, en recommandant aux savants de la province de nous donner des dictionnaires des patois, il faut aussi leur recommander, s'ils veulent s'engager dans les étymologies, de ne le faire qu'après avoir pris une vue générale de toute la langue d'oïl, suivant les âges et suivant les dialectes.

É. LITTRÉ.

De l'origine des espèces, ou des lois du progrès chez les êtres organisés, par Ch. Darwin.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

J'ai fait connaître, dans mon premier article, l'*élection naturelle* de M. Darwin. Je passe à sa *concurrence vitale*. La concurrence vitale et l'élection naturelle sont les deux pivots sur lesquels tourne tout son système.

La *concurrence vitale* est la guerre perpétuelle que les animaux se font entre eux pour leur subsistance.

« Grâce, dit M. Darwin, à ce combat perpétuel que tous les êtres « vivants se livrent entre eux pour leurs moyens d'existence, toute varia- « tion, si légère qu'elle soit, et de quelque cause qu'elle procède, pourvu « qu'elle soit en quelque degré avantageuse à l'individu dans lequel elle « se produit, tend à la conservation de cet individu[2].

« Deux animaux, dit-il encore, du genre *canis* peuvent être, avec « certitude, considérés comme ayant à lutter entre eux à qui obtiendra « la nourriture qui lui est nécessaire pour vivre... Le gui dépend du « pommier et de quelques autres arbres : on peut dire qu'il lutte contre « eux... Plusieurs semences de gui croissant les unes près des autres, « sur la même branche, avec plus de vérité encore, luttent entre elles[3]. »

Soit. Mais de quelle façon la *concurrence vitale* va-t-elle concourir à l'*élection naturelle?* Le voici :

A mesure que l'*élection naturelle* profite de tout pour améliorer certains individus, la *concurrence vitale* détruit le plus d'individus qu'elle peut, « afin, dit l'auteur, que l'*élection naturelle* ait plus de matériaux « disponibles pour son œuvre de perfectionnement[4]. »

Avec M. Darwin, on a deux classes d'êtres : les êtres *élus*, que l'*élection naturelle* améliore sans cesse, et les êtres *délaissés*, que la *concurrence vitale* est toujours prête à exterminer.

S'entr'aidant ainsi, la *concurrence vitale* et l'*élection naturelle* mènent toutes choses à bonne fin; car ici la bonne fin, la fin désirable, c'est que certains individus, les individus *élus*, s'améliorent, se perfection-

[1] Voir, pour le premier, le numéro du mois d'octobre 1863. — [2] Page 91. — [3] Page 93. — [4] Page 118.

nent, et que les autres soient détruits et anéantis. « C'est une généralisa-« tion de la loi de Malthus, dit M. Darwin, appliquée au règne organique « tout entier[1]. » Une fois ce principe posé, d'un *pouvoir électif*, occupé sans relâche à *choisir* ce qui est bon et à *éliminer* ce qui est mauvais, il n'était plus besoin que de *matériaux disponibles*, et ce qui les fournit, c'est la *concurrence vitale*.

La *concurrence vitale* expliquée, revenons à l'*élection naturelle*. « Or, « dit M. Darwin, cette loi de conservation des variations favorables et « d'élimination des déviations nuisibles, je la nomme *élection naturelle*[2]. »

Voyons donc, encore une fois, ce qu'il peut y avoir de fondé dans ce qu'on nomme *élection naturelle*.

L'*élection naturelle* n'est, sous un autre nom, que la nature. Pour un être organisé, la nature n'est que l'organisation, ni plus, ni moins.

Il faudra donc aussi personnifier l'*organisation*, et dire que l'*organisation* choisit l'*organisation*. L'*élection naturelle* est cette *forme substantielle* dont on jouait autrefois avec tant de facilité. Aristote disait que, « si l'art « de bâtir était dans le bois, cet art agirait comme la nature. » A la place de l'*art de bâtir*, M. Darwin met l'*élection naturelle*, et c'est tout un; l'un n'est pas plus chimérique que l'autre.

Mais, pour Dieu! laissons enfin tous ces raisonnements inutiles. L'abus du raisonnement perd tout :

Et le raisonnement en bannit la raison,

dit Chrysale, dans les *Femmes savantes*. Venons aux faits. M. Darwin cite-t-il un seul fait, je dis un seul, dont on puisse conclure qu'une espèce s'est changée en une autre? Quelqu'un a-t-il jamais vu un poirier se changer en pommier, un mollusque se changer en insecte, un insecte en oiseau?

Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que M. Darwin confond la *variabilité* avec la *mutabilité*. Ce sont deux mots, ou plutôt deux phénomènes qu'on ne peut séparer assez. La *variabilité*, ce sont les variations, les nuances plus ou moins tranchées, des variétés d'une même espèce : elles sont toutes *intrinsèques;* aucune ne sort de l'espèce. La *mutabilité*, c'est tout autre chose : c'est le changement radical d'une espèce en une autre, et ce changement radical ne s'est jamais vu.

Linné disait en parlant des *variétés* : « Il y a autant de *variétés* que « de végétaux différents, produits par la semence ou la graine d'une

[1] Page 94. — [2] Page 116.

« même plante; » et M. Decaisne l'a bien prouvé : il a obtenu autant de variétés qu'il a semé de graines de poirier.

M. Darwin ne connaît point le vrai caractère de l'espèce. Il affecte même d'en faire fi. Cependant tout est là, et, si l'on n'est sûr de l'espèce, on n'est sûr de rien.

« Je ne puis discuter ici, dit M. Darwin, les diverses définitions qu'on « a données du terme d'*espèce*. Aucune de ces définitions n'a encore satis« fait pleinement tous les naturalistes, et cependant chaque naturaliste « sait, au moins vaguement, ce qu'il entend quand il parle d'une es« pèce[1]. » Je ne crois pas du tout que *chaque naturaliste* s'en tienne là. Mais, pour le moment, peu m'importe; la position de M. Darwin est toute particulière; c'est sur *l'espèce* qu'il fait un livre.

Il dit des *variétés* : « Le terme de *variété* est presque également diffi« cile à définir, mais l'idée d'une descendance commune est presque « généralement impliquée, quoiqu'elle puisse bien rarement se prou« ver[2]. »

Il dit enfin, et tout à la fois des espèces et des variétés : « On ne « saurait contester que beaucoup de *formes*, considérées comme des va« riétés par des juges hautement compétents, ont si parfaitement le « caractère d'espèces, qu'elles sont rangées comme telles par des juges « d'un égal mérite. Quant à discuter si des *formes* qui diffèrent sont, à « juste titre, appelées espèces ou variétés, avant qu'une définition de ces « termes ait été universellement adoptée, ce serait prendre une peine « inutile[3]. » Comment *inutile?* mais elle était d'autant plus nécessaire qu'on avait plus négligé de la prendre.

Il y a deux caractères qui font juger de l'espèce : la *forme*, comme dit M. Darwin, la *ressemblance*, et la *fécondité*. Mais il y a longtemps que j'ai fait voir que la *ressemblance*, la *forme*, n'est qu'un caractère accessoire : le seul caractère essentiel est la *fécondité*. « La comparaison de la « ressemblance des individus, dit Buffon, n'est qu'une idée accessoire et « souvent indépendante de la première (la succession constante des indi« vidus par la génération), car l'âne ressemble au cheval plus que le « barbet au lévrier, et cependant le barbet et le lévrier ne font qu'une « même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus qui peu« vent eux-mêmes en produire d'autres, au lieu que le cheval et l'âne « sont certainement de différentes espèces puisqu'ils ne produisent en« semble que des individus viciés et inféconds[4]. »

L'espèce est d'une *fécondité continue*, et toutes les variétés sont entre

[1] Page 69. — [2] Page 70. — [3] Page 76. — [4] *Histoire de l'âne.*

elles d'une *fécondité continue*, ce qui prouve qu'elles ne sont pas sorties de l'espèce, qu'elles restent espèce, qu'elles ne sont que l'espèce qui s'est diversement nuancée.

Au contraire, les espèces sont distinctes entre elles, par la raison décisive qu'il n'y a entre elles qu'une *fécondité bornée*.

J'ai déjà dit cela, mais je ne saurais trop le redire.

On voit combien M. Darwin s'abuse lorsqu'il appelle les *variétés :* des *espèces naissantes*. C'est, au reste, par là qu'il commence la chaîne de ses mutations. La *variété* se fait *espèce*, l'espèce se fait type de *genre*, le genre passe du genre à l'*ordre*, l'ordre passe à la *classe*, et c'est ainsi que M. Darwin conclut par ces mots que j'ai déjà cités, et qui résument tout son système : « Je pense que tout le règne animal est descendu de « quatre ou cinq types primitifs tout au plus. L'analogie même me con- « duirait un peu plus loin, c'est-à-dire à la croyance que tous les ani- « maux descendent d'un seul prototype [1]. »

Cependant il ne faudrait pas croire que M. Darwin ne trouve pas à tout cela quelques difficultés : il y en trouve beaucoup, au contraire, mais il les résout toutes, bien entendu.

Par exemple, on lui dit : « Si toutes les espèces descendent d'autres « espèces antérieures par des transitions graduelles presque insensibles, « comment se fait-il que nous ne trouvions pas partout d'innombrables « formes transitoires [2] ? »

M. Cuvier avait cru, pour son compte, cette réponse victorieuse. Peut-être, lui disait-on, les animaux des divers âges du globe ne sont-ils que des modifications les uns des autres. C'était à peu près l'idée de M. Darwin. « Mais, répondait Cuvier, si cette transformation a eu « lieu, pourquoi la terre ne nous en a-t-elle pas conservé les traces? « Pourquoi ne découvre-t-on pas, entre le *palæotherium*, le *megalonix*, « le *mastodonte*, etc. et les espèces d'aujourd'hui, quelques formes inter- « médiaires [3] ? »

« Pourquoi, dit-on à M. Darwin, pourquoi pas d'innombrables formes « transitoires? »

« C'est, répond-il, que les variétés transitoires doivent avoir été « exterminées [4]. » Exterminées ou non, j'en dois trouver les restes, les traces, et cela seul m'importe.

M. Darwin se rejette sur les ossements fossiles. « En considérant, non « pas une époque particulière, dit-il, mais toute la succession des temps,

[1] Page 669. — [2] Page 244. — [3] *Histoire des révolutions du globe*. — [4] Page 246.

« si ma théorie est vraie, d'innombrables variétés intermédiaires reliant « étroitement les unes aux autres toutes les espèces d'un même groupe « doivent assurément avoir existé; mais le procédé d'élection naturelle « tend à exterminer les formes mères et les formes intermédiaires. Con« séquemment on ne peut s'attendre à trouver des preuves de leur exis« tence antérieure que parmi les débris fossiles qui se sont conservés « jusqu'à nous[1]. »

M. de Blainville pensait, en effet, dans son idée supérieure de l'*unité du règne animal,* que les espèces qui manquent dans la série des êtres vivants devaient se trouver parmi les êtres fossiles.

« Tant qu'il s'était borné, dis-je dans son *Éloge historique,* à l'étude « des espèces actuelles, la série animale lui avait offert partout des *la-« cunes,* des *vides.* Partout des êtres manquaient. C'est alors que, dans un « éclair de génie, il voit et retrouve dans la nature perdue les êtres qui « manquent à la nature vivante, et qu'il intercale avec une habileté sur« prenante, parmi les espèces actuelles les espèces fossiles, saisissant, « dès ce moment même, et, le premier entre tous les naturalistes, nous « découvrant enfin l'*unité du règne.* »

La grande vue de M. de Blainville méritait d'être rappelée par M. Darwin; mais M. Darwin ne cite que les auteurs qui partagent ses opinions; il cite à peine M. Cuvier, et ne cite pas du tout M. de Blainville.

Voici une autre difficulté plus difficile à résoudre. On ne peut ici avoir recours aux fossiles.

« Comment se fait-il, dit-on à M. Darwin, avec votre système des « gradations insensibles, que les espèces soient si bien définies, et que « tout ne soit pas en confusion dans la nature[2]? »

Cette dernière objection est décisive : entre les espèces, toujours distinctes, *bien définies,* comme dit M. Darwin, et les espèces toujours en voie de passer de l'une à l'autre, il y a une contradiction formelle.

On continue. « Comment, par exemple, un animal carnivore terrestre « peut-il avoir été transformé en animal aquatique? Comment aurait-il « pu vivre pendant son état transitoire? — Il serait aisé de démontrer, « répond M. Darwin, que, dans le même groupe, il existe des ani« maux carnivores qui présentent tous les degrés intermédiaires entre « des habitudes véritablement aquatiques et des habitudes exclusivement « terrestres. Comme chacun d'eux n'existe qu'en vertu d'un triomphe de « la *concurrence vitale,* il est clair que chacun d'eux doit être convena-

[1] Page 255. — [2] Page 245.

« blement adapté à ses habitudes et à sa situation dans la nature[1]. » C'est-à-dire que, de deux animaux en voie de passer du terrestre à l'aquatique, ou de l'aquatique au terrestre, l'un n'existe que lorsque la concurrence vitale a exterminé l'autre.

« Le procédé d'extinction et celui d'élection naturelle marchent de « pair, dit M. Darwin; il suit de là que, si nous considérons chaque espèce « comme descendant de quelque forme inconnue, la forme mère, de « même que les variétés transitoires, devront avoir été exterminées, par « suite du procédé même de la formation[2]. »

Le cas paraît donc à M. Darwin des plus simples. « Mais, si l'on avait « demandé, ajoute-t-il, comment un quadrupède insectivore peut avoir « été métamorphosé en une chauve-souris, capable de vol, la question « eût été plus difficile à résoudre, et je n'aurais pu y répondre pour le « moment d'une manière satisfaisante. J'ai la conviction cependant que « de pareilles objections ont peu de poids, et que ces difficultés ne sont « pas insolubles[3]. »

On ne se lasse point. « Pouvons-nous croire, dit-on à M. Darwin, que « l'élection naturelle réussisse à produire, d'un côté, des organes de « peu d'importance, tels que la queue d'une girafe pour lui servir de « chasse-mouches, et, d'autre côté, des organes d'une structure aussi mer- « veilleuse que celle de l'œil, dont nous pouvons à peine comprendre « l'inimitable perfection[4]. »

Arrêtons-nous un moment. — Comment ose-t-on se poser de pareilles questions, et se les poser avec espoir de les résoudre? Qui comprendra jamais comment se forme la queue d'une girafe ou l'œil de l'homme?

M. Darwin se défendait beaucoup, au commencement de son livre, de donner autre chose à la nature qu'une élection *inconsciente*. « Dans le « sens littéral du mot, disait-il alors, il n'est pas douteux que le terme « d'élection naturelle ne soit un contre-sens[5]. » Je poursuis ma lecture, et enfin j'arrive à ces mots : « Il faut admettre qu'il existe un *pouvoir in- « telligent :* c'est l'*élection naturelle,* constamment à l'affût de toute altéra- « tion produite, pour saisir avec soin celles de ces altérations qui peu- « vent être *utiles* de quelque manière et à quelque degré que ce soit[6]. »

Je voudrais, pour l'édification de mon lecteur, lui donner une théorie complète de la formation des êtres, d'après M. Darwin. Mais je remarque, d'abord, que son système n'a pas de commencement. Le commen-

[1] Page 255. — [2] Page 256. — [3] Page 246. — [4] Page 245. — [5] Page 256. — [6] Page 116.

cement obligé de tout système qui fabrique les êtres de toutes pièces est la *génération spontanée*. On a beau s'en défendre : tout système de ce genre commence par la *génération spontanée* ou y aboutit : témoin Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, et les autres, tous à la suite de Buffon.

Buffon imagine les *molécules organiques*. Ces molécules réunies forment les êtres vivants. Les animaux déjà formés s'en servent pour leur nutrition. Ces animaux les tirent des substances dont ils se nourrissent. Une fois introduites par la nutrition dans les parties, les molécules organiques, indestructibles et réversibles, s'y disséminent et s'y moulent; les parties sont les *moules intérieurs* des molécules. Une fois moulées, les molécules qui n'ont pas servi à la nutrition sont renvoyées dans des réservoirs particuliers (les *vésicules séminales*), et là les molécules similaires appellent les similaires, celles qui viennent des yeux se réunissent pour former des yeux, celles qui viennent du bras se réunissent pour former un bras, etc. et c'est ainsi que, dans Buffon, on a du moins l'*origine*, le commencement des êtres.

Faute de *génération spontanée*, M. Darwin est réduit à créer ses espèces avec d'autres espèces[1]. Il tire les êtres actuels d'*existences antérieures;* mais cela est peu sensé. Les ancêtres remontent à des ancêtres, ceux-là à d'autres, et ainsi sans fin. En histoire naturelle, il n'y a que deux origines possibles, ou la *génération spontanée*, ou la main de Dieu. Choisissez. M. Darwin écrit un livre sur l'*origine des espèces*, et, dans ce livre, ce qui manque, c'est précisément l'origine des espèces.

Ce que c'est que de venir trop tard ; on ne croit plus aujourd'hui à la *génération spontanée*[2]. Heureux Lamarck! « Il expliquait, dit M. Darwin, « l'existence actuelle d'organismes très-simples, en supposant qu'ils pro« venaient de *générations spontanées*[3]. »

Je termine, pour aujourd'hui, l'examen auquel je me livre. Je le reprendrai dans un troisième article.

Le système de M. Darwin est fait avec un art infini. L'auteur est un homme plein de ressources, d'une fertilité d'esprit inépuisable, d'un savoir immense.

Son livre a déjà pour lui presque tout le monde. Il a gagné d'abord tous ceux qui pensaient à peu près de même, et le nombre en est grand, surtout depuis Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire. Il est peu d'esprits, d'ailleurs, assez fermes pour contempler d'un œil assuré l'inébranlable fixité des espèces, et cette éternelle immobilité des êtres, qui les fait se succéder, d'un cours régulier, et toujours également distincts, également

[1] Page 272. — [2] Page XVIII. — [3] Page III.

séparés, à une égale distance les uns des autres. C'est là le grand spectacle et le grand côté des choses. Les petites variations, plus à notre portée, nous absorbent. Les petits phénomènes nous font oublier les grands.

FLOURENS.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Tragicorum Latinorum reliquiæ. Recensuit Otto Ribbeck. Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8° de 442 pages.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Pacuvius.

Ennius eut, dans la tragédie, pour émule, avant de l'avoir pour successeur, un homme de son pays, et même de sa famille, le fils de sa sœur[2], Pacuvius. La haute situation que l'oncle s'était faite à Rome ne tarda pas sans doute à y attirer le neveu, qui avait plus d'un moyen de s'y produire avec avantage, étant à la fois poëte et artiste. Il y cultiva avec succès, en même temps que la poésie, que la poésie tragique, particulièrement[3] la peinture, alors fort honorée, en mémoire de ce Fabius qui, dans le siècle précédent, n'avait pas dédaigné de s'y appliquer, et avait transmis à ses descendants, et parmi eux au père de l'histoire romaine, le surnom de *Pictor*[4]. C'était encore le temps où les arts, mis depuis au service du luxe privé, ne travaillaient guère qu'à la décoration des ouvrages publics. Fabius avait peint le temple de la déesse

[1] Voir, pour le premier article, le cahier de septembre, p. 541; pour le deuxième, le cahier d'octobre, p. 655. — [2] « Ennii sorore genitus hic fuit. » (Plin. *Hist. nat.* XXXV, IV.) C'est par une erreur évidente qu'Eusèbe (*Chron.* n° 1863) le dit : « Ennii poetæ ex filia nepos. » — [3] Varron, Festus, Fulgentius, etc. lui attribuent quelques comédies, et Diomède des satires, en vers mêlés, dans le genre d'Ennius. — [4] Plin. *Hist. nat.* XXXV, IV.

Salus; Pacuvius peignit le temple d'Hercule vainqueur. Nous savons par Pline que le travail du premier ne périt qu'avec l'édifice lui-même consumé par un incendie, sous le règne de Claude; nous pouvons croire que celui de Pacuvius, moins ancien, n'a pas moins duré, et qu'il intéressait la curiosité des archéologues, quand ses tragédies, peu en faveur auprès de poëtes satiriques, épigrammatiques, comme Perse [1] et Martial [2], étaient recherchées des grammairiens.

Autrefois, à leur apparition, elles avaient charmé tout le public de Rome, et, non moins que le caractère honnête et aimable du digne neveu d'Ennius, lui avaient concilié l'amitié de personnages considérables. « M. Pacuvius, mon hôte et mon ami, » dit Lélius le Sage dans le dialogue *De l'amitié* [3].

Pacuvius vécut assez pour connaître, avec la fatigue et les infirmités de l'âge, les déplaisirs qu'apporte à un talent vieilli l'avénement d'un talent nouveau. De même qu'Eschyle avait dû céder la place à Sophocle, il lui fallut se retirer devant Attius. S'exilant du théâtre et en même temps de Rome, il alla finir ses jours non loin de Brindes, d'où il était venu, comme Ennius, dans ce riant asile de Tarente, où Horace a souhaité [4] de pouvoir, à défaut de Tibur, abriter un jour sa vieillesse.

Il y oubliait doucement et son ancienne gloire littéraire et les amertumes dont elle avait été mêlée, quand il fut ramené à ces souvenirs par une visite que vint lui faire son heureux rival, se rendant en Asie. Cette visite, d'intention obligeante, ne se termina pas sans quelque aigreur, et l'on n'en peut lire le piquant récit chez Aulu-Gelle [5] qu'on ne songe involontairement au jeune et présomptueux Voltaire visitant à Bruxelles le vieux et chagrin J. B. Rousseau. Dans l'entretien de deux poëtes tragiques, il devait être naturellement question de tragédie. Attius, se prêtant avec complaisance aux honnêtes instances de Pacuvius, lui lut son *Atrée,* dont le vieillard loua l'éclat sonore, le ton élevé, y reprenant seulement un peu de dureté, d'âpreté. « Il se peut bien, ré« partit Attius; mais je n'en suis pas fâché; ce que j'écrirai par la suite « n'en vaudra que mieux. Les talents ressemblent aux fruits : durs et « âpres quand ils se forment, ils acquièrent plus tard de la douceur, de « la saveur; mais, s'ils sont d'abord tendres, mous, aqueux, ils ne mû« rissent pas, ils se gâtent. J'ai donc cru devoir laisser dans mon talent « quelque chose qu'aient ensuite à corriger, à adoucir, le temps et « l'âge. »

[1] *Sat.* I, 77. — [2] *Epigr.* II, 91. (Cf. Tacit. *Dial. de orat.* c. xx.) — [3] Cic. *De Amic.* c. vii. (Cf. *De Rep.* I, xviii.) — [4] *Od.* II, vi, 9 sqq. — [5] *Noct. Attic.* XIII, ii.

Comme Névius, Plaute, Ennius, ses prédécesseurs, Pacuvius composa lui-même son épitaphe, mais avec moins d'orgueil poétique. Il y réclame modestement, mélancoliquement, contre l'oubli, dans des vers qu'Aulu-Gelle [1] encore a rapportés, et dont il a vanté justement la pureté, l'élégance, l'aimable gravité. Ces vers, de ton dramatique, suggèrent à l'imagination l'idée d'une scène touchante, qu'elle aime à se représenter à peu près sur le modèle de l'Arcadie du Poussin. On sait, et au besoin on l'apprendrait d'un beau fragment de Ménandre [2], que les anciens plaçaient les tombeaux à l'entrée des villes, au bord des chemins, où leur rencontre rappelait aux voyageurs le terme commun de notre passage ici-bas. Figurons-nous donc, sur le chemin qui mène à Tarente, un jeune homme gagnant lestement la ville. Un tombeau arrête ses regards distraits, il en parcourt en passant l'inscription, et une voix, qui semble sortir de la pierre, lui dit :

Jeune homme, si pressé que tu sois, cette pierre t'invite à la regarder et à lire ce qu'on y a gravé. Ici sont les os du poëte M. Pacuvius. Je ne voulais pas te le laisser ignorer. Adieu !

Adulescens, tametsi properas, te hoc saxum rogat
Uti ad se adspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt poetæ Pacuvî Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale [3].

Les os de Pacuvius ! Ce sont pour nous les rares débris du petit nombre de ses tragédies dont on a gardé mémoire; quinze selon M. Bothe, treize seulement selon M. Ribbeck [4]. Ces chiffres répondent peu à la longue durée de sa carrière dramatique ; ils ne paraissent pas non plus en proportion avec les catalogues bien autrement riches de son devancier et surtout de son successeur.

Ceux de ses ouvrages dont on peut avec quelque certitude indiquer le modèle grec sont aussi moins nombreux que chez Ennius et Attius.

[1] *Noct. Attic.* I, XXIV. — [2] Voy. A. Meineke, *Menandr. et Philem. reliq.* incert. fab. fragmenta, IX : « Veux-tu connaître ce que tu es? Regarde au bord du chemin, « quand tu voyages, les monuments funèbres. Là sont les os, la cendre légère des « rois, des tyrans, des sages, des hommes les plus fiers de leur naissance, de leur « richesse, de leur éclat, de leur beauté. Rien d'eux cependant ne les a pu défendre « contre l'atteinte du temps. Un commun séjour, l'empire d'Adès, les a reçus tous, « ils étaient tous mortels. Regarde leurs tombeaux, et tu apprendras ce que tu es « toi-même. » — [3] Texte donné par Bothe, *Poet. scen. lat.* t. V, p. 101. — [4] *Antiopa, Armorum judicium, Atalanta, Chryses, Dulorestes, Hermiona, Iliona, Medus, Niptra, Paulus, Pentheus, Periboea, Teucer.*

Ils se réduisent à quatre : l'*Armoram judiciam* imité d'Eschyle, le *Teucer* et la pièce intitulée *Niptra*, de Sophocle, l'*Antiope*, d'Euripide. A l'imitation d'Euripide se rattachaient sans doute (c'est un fait général de l'histoire du théâtre tragique des Romains) la plupart des autres, le *Dalorestes* par exemple, assez visiblement inspiré par l'Iphigénie en Tauride du poëte grec.

L'imitation ne paraît pas ici moins libre qu'auparavant dans les ouvrages d'Ennius, et depuis dans ceux d'Attius; ses écarts ou ses hardiesses procèdent des mêmes causes : les méprises, les distractions de l'imitateur; l'impuissance de son instrument, une langue encore si inégale à la langue grecque; l'influence inévitable d'un autre ordre d'habitudes sociales; peut-être aussi, ce qui est souvent difficile à constater, faute de pouvoir rapporter la copie au modèle, des velléités de changement, des essais d'invention. C'est sans doute cette intervention personnelle dans une œuvre empruntée, cette demi-indépendance, premier progrès vers la création originale, que veut caractériser M. Ribbeck, lorsqu'il appelle Pacuvius l'affranchi d'Euripide, *Euripidis libertas* [1].

Si les fragments de ses tragédies justifient, comme nous le verrons, un pareil titre, ce n'est pas assurément par les développements sententieux, philosophiques, scientifiques même, qui y occupent, ainsi que dans ce qui reste du théâtre tragique d'Ennius, une si grande place. La domination d'Euripide, docilement acceptée au théâtre de Rome par les poëtes et par leur public, y est bien sensible.

Ce n'est pas que les sentences proprement dites s'y rencontrent en aussi grand nombre que dans les fragments des tragédies d'Ennius. On n'en peut guère extraire que les deux suivantes :

Je hais les hommes qui agissent en lâches et raisonnent en philosophes.

...Ego odi homines ignava opera et philosopha sententia [2].

Qui pourrait prévoir l'avenir serait égal à Jupiter.

Nam si qui, quæ eventura sunt, provideant, æquiparent Jovi [3].

En revanche les dissertations, ce mot n'est pas trop fort, y abondent.

Dans son *Antiope*, par exemple, imitée de l'Antiope d'Euripide, dans une pièce de sujet mythologique et de mœurs en grande partie pasto-

[1] P. 281. — [2] A. Gell. *Noct. Attic.* XIII, VIII. O. Ribbeck, p. 102. — [3] A. Gell. *Noct. Attic.* XIV, I. O. Ribbeck, p. 111.

rales (il s'agissait d'Antiope autrefois rendue mère par Jupiter, reconnue par ses deux fils Zéthus et Amphion, qui ont été secrètement élevés chez des bergers, sauvée et vengée par eux de ses persécuteurs Lycus et Dircé), dans une telle pièce, chose étrange, Pacuvius avait, à l'exemple du poëte grec, donné place au procès de la philosophie. Zéthus, rude pasteur, y blâmait de ses goûts libéraux, qu'il appelait mollesse efféminée, fainéantise, son frère Amphion, gratifié par Mercure de la lyre qui lui servit à élever les murs de Thèbes. Amphion se défendait, et la dispute, qui avait commencé par une censure et une apologie de la musique, finissait par le procès de ce que les anciens appelaient sagesse et qui comprenait tout ce qui cultive l'âme et police les mœurs, c'est-à-dire les arts, les lettres, les sciences, la philosophie. Il est resté de la scène grecque assez de souvenirs et de fragments pour qu'on ait pu en essayer une sorte de restitution [1]; on n'a rien de la scène latine. Ce qui manquait à toutes deux de convenance dramatique ne leur avait nui ni à Athènes, ni à Rome. Platon a rappelé l'une dans le Gorgias [2]; Cicéron n'a cessé de citer l'autre dans ses traités oratoires et philosophiques [3]; Horace enfin, malgré ses dédains pour les vieux poëtes latins, y a fait, je crois, plus d'une allusion. Ainsi, dans une de ses épîtres [4], il recommande au jeune Lollius, apprenti courtisan, d'imiter la condescendance d'Amphion pour les goûts de son frère : ailleurs [5], quand il rapproche des merveilles attribuées à la lyre d'Amphion les bienfaits de cette sagesse qui, à l'aide des vers, a civilisé les hommes, il semble se souvenir de la thèse renouvelée par Pacuvius, dont le point de départ était la musique, et le dernier terme la philosophie.

Nous avons, dans son texte même, une dissertation philosophique de Pacuvius extraite soit de son *Hermione*, qui paraît avoir eu pour sujet l'assassinat de Néoptolème par Oreste, soit de cette tragédie dont le titre bizarre, *Dulorestes*, liait le nom d'Oreste, selon les uns, au mot *δοῦλος*, esclave; selon les autres, au mot *δόλιος*, rusé, par allusion à quelque infortune, à quelque stratagème du héros [6], et qu'on croit

[1] Valckenaer, *Diatr. in Euripid.* VII, VIII; J. A. Hartung, *Euripid. restitut.* 1844, t. II, p. 415, sq.; F. G. Wagner, *Euripid. fragm.* ed. F. Didot, 1847, p. 661, sq.; H. Weil, articles sur l'*Antiope* d'Euripide insérés, en 1847, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, t. XVI, p. 850, 858 et suiv. — [2] A. Gell. *Noct. Attic.* X, XXII. — [3] *Ad Herenn.* II, XXVII; *De Invent.* I, L; *De Orat.* II, XXXVII; *De Republ.* I, XVIII. — [4] *Epist.* I, XVIII, 41. — [5] *Ad Pison.* v. 394. — [6] Une troisième explication est celle de M. Hofman Peerlkamp (*Biblioth. crit. nov.* p. 143; cf. Bœhr. *Geschichte der Romisch. Litterat.* p. 79), pour qui *Dulorestes* est une corruption du titre mixte *Pyladorestes*.

généralement avoir été une imitation fort libre de l'Iphigénie en Tauride d'Euripide.

Des philosophes prétendent que la fortune est privée de sens, aveugle, stupide; qu'elle se tient sur un globe de pierre toujours roulant, et que là où est poussé fortuitement ce globe, là aussi va la fortune. Ils la disent privée de sens, parce qu'elle est violente, déréglée, jamais en repos; ils ajoutent qu'elle est aveugle, parce qu'elle ne voit pas où se fixer; stupide, parce qu'elle ne saurait distinguer entre le mérite et le démérite. Mais d'autres philosophes nient qu'il existe une fortune; c'est, selon eux, le hasard qui gouverne toutes choses. Que leur sentiment soit le plus conforme à la vérité, l'expérience l'enseigne. Voyez Oreste : naguère il était roi et le voilà devenu mendiant.

Fortunam insanam esse, et cæcam, et brutam perhibent philosophi,
Saxoque instare globoso prædicant volubili.
[Quia quo id saxum impulerit fors, eo cadere fortunam autumant.]
Insanam autem esse aiunt, quia atrox, incerta, instabilisque sit;
Cæcam ob eam rem esse iterant, quia nihil cernat quo sese adplicet;
Brutam, quia dignum atque indignum nequeat internoscere.
Sunt autem alii philosophi, qui contra fortunam negant
Esse ullam, sed temeritate res regi omnes autumant.
Id magis veri simile esse usus reapse experiundo edocet :
Velut Orestes modo fuit rex, factu'st mendicus modo [1].

Ces vers sont, à plus d'un titre, dignes d'attention. D'abord, le poëte y distingue, comme après lui Attius [2], entre deux expressions souvent associées ou même confondues dans l'usage ordinaire; *fors* y est dit des accidents fortuits, *fortuna* de la déesse à l'influence de laquelle on les attribuait. En second lieu, il fait dépendre ce qui arrive dans le monde de ce qu'il appelle *fors* ou encore *temeritas*, et que nous appelons *hasard;* il en retire la conduite à la déesse fortune : par là, en même temps qu'il rompt hardiment avec la superstition romaine si asservie à cette divinité, qui l'adorait dans tant de temples, avec tant d'attributs divers, il contredit ses modèles, les tragiques grecs, chez qui les évé-

[1] Cic. *Rhet. ad Herenn.* II, XXII, XXIV. O. Ribbeck, p. 104; le troisième vers lui semble d'une authenticité douteuse, et, se rangeant à l'opinion d'Hermann, il retranche, comme étant une explication de quelque scholiaste, celui par lequel on termine d'ordinaire le morceau et que Bothe rapporte ainsi :

Naufragio res hæc contigit nempe : ergo haud fortuna obtigit.

— [2] Voyez O. Ribbeck, p. 126 et 134, VII[e] fragment de l'*Andromède* d'Attius, X[e] fragment de son *Astyanax*.

nements humains sont toujours produits par cette puissance mystérieuse désignée par eux sous bien des noms[1], et que, d'après le *fatum* des Latins, nous nommons *fatalité;* chez qui aussi la déesse fortune, quand ils la font intervenir, n'est pas toujours une simple personnification du hasard, mais semble souvent une des formes de la fatalité, quelque chose comme la *fortuna fatalis* dont a parlé Cicéron[2], comme cette fortune devant laquelle Horace fait marcher la nécessité :

Te semper anteit sæva necessitas[3].

Ainsi la considérait l'illustre contemporain d'Eschyle, Pindare, le premier poëte dans les vers duquel nous la voyons apparaître : car, pour Homère[4], pour Hésiode[5], ils n'avaient connu dans *Τύχη* qu'une des filles de l'Océan. Pindare en faisait une des Parques et la plus puissante de toutes[6]; il adressait à ce ministre de la destinée cette magnifique invocation[7] :

Je t'invoque pour la puissante ville d'Himère, fille de Jupiter libérateur, Fortune conservatrice. Par toi sont conduits sur la mer les agiles vaisseaux, sur la terre les guerres rapides et les délibérations des assemblées publiques. Par toi roulent sans cesse, tantôt montant, tantôt baissant, sur une mer de vains mensonges, les espérances des hommes.

Sans doute on pourrait citer tel passage des tragiques grecs où la déesse Fortune redevient simplement la fortune, celui, par exemple, où Jocaste, pour arrêter Œdipe dans la poursuite de l'affreuse vérité qu'avant lui elle a pénétrée, lui offre, contre les menaces de la fatalité, en quelque sorte l'asile du hasard, lui disant :

Pourquoi craindre, quand les choses humaines sont sous l'empire de la fortune et que notre prévoyance n'a le pouvoir de rien prévenir. Le mieux est de vivre au hasard, comme l'on peut[8].

Mais c'est là une exception peut-être unique : il n'appartenait qu'à la comédie de nier sans détour la divinité, l'action fatale de la Fortune,

[1] Τὸ *μόρσιμον, τὸ μέλλον, μοῖρα, αἶσα, κῆρ, χρέων, πεπρωμένη, εἱμαρμένη, ἀνάγκη, δαίμων.* — [2] *Pro Sext.* VII. — [3] *Od.* I, xxxv, 17. — [4] *Hymn. Cer.* v. 420. — [5] *Theog.* v. 360. — [6] *Fragm. incert.* XXV; Pausan, VII, xxvi. — [7] *Olymp.* XII, seq. — [8] *Œdip. tyr.* ed. Boisson. v. 965.

et de dire comme Ménandre, comme Philémon, précurseurs en cela de Pacuvius :

Il ne se peut qu'il y ait un être tel que la fortune; mais l'homme qui ne sait point supporter ce qui est dans l'ordre de la nature couvre sa faiblesse de ce nom de fortune.

Il n'y a point de déesse Fortune, il n'y en a point; mais ce qui advient fortuitement à chacun, on l'appelle fortune [1].

Des idées, des notions philosophiques, d'une expression remarquable, se rencontrent encore dans le *Chrysès*, tragédie imitée d'Euripide ou de quelque poëte de la même école, et qui, rappelant, par un de ses fragments [2], non-seulement le nom d'Oreste, mais la situation frappante où le plaçait, nous le verrons, le *Dulorestes*, a paru avoir dû être une suite de cette pièce. Voici, en conséquence, comment les critiques les plus récents et, en dernier lieu, M. Ribbeck, en expliquent le sujet, non plus d'après les récits du premier livre de l'Iliade, mais d'après les additions légendaires du mythographe Hygin [3] :

De Chryséis, rendue à son père par son maître Agamemnon, est né bientôt après un fils, qui a passé pour l'enfant d'Apollon. Une circonstance imprévue amène la révélation du secret de sa naissance. Oreste et Iphigénie, échappés de la Tauride, relâchent à Smynthe et vont être remis entre les mains de Thoas, qui les réclame, par le jeune Chrysès, quand son aïeul les lui fait reconnaître pour son frère et pour sa sœur.

On ne peut s'étonner que, dans une pièce où paraissaient les deux Chrysès, des prêtres d'Apollon, il ait été question de l'art augural. Mais on voudrait que des fragments plus étendus, plus suivis, fissent comprendre comment il en était parlé si diversement, tantôt avec respect, tantôt avec ironie, avec mépris, du ton d'Ennius, dans la tirade du *Télamon* sur le charlatanisme des devins [4].

Oreste, à ce qu'il semble, abordant les deux Chrysès, les saluait en ces termes :

[1] A. Meineke, *Menandr. et Philem. reliq.* Menandr. fragm. incert. XLIII; Philem. fragm. incert. XLVIII. — [2] Le XVIII[e], selon Bothe, le XIV[e], selon O. Ribbeck, qui le rapporte ainsi, p. 73, d'après Nonius, v. *opino :*

Inveni, opino, Orestes uter esset tamen.

— [3] *Fabul.* CXXI. — [4] Voyez *Journal des Savants*, cahier d'octobre, p. 656.

Antiques concitoyens, amis de mes ancêtres, confidents des conseils célestes, interprètes des présages que donnent le vol des oiseaux et les entrailles des victimes....

Cives antiqui, amici majorum meum,
Consilium socii, augurium atque extum interpretes[1]....

De là, l'ordre des fragments nous fait passer tout à coup à des vers où l'un des personnages qu'on a si respectueusement traités d'augures s'exprime sur l'art des augures avec une spirituelle irrévérence :

Pour ceux qui entendent la langue des oiseaux, à qui le foie d'un animal en apprend plus que le leur, je suis d'avis qu'on les entende, mais non qu'on les écoute.

.... nam isti qui linguam avium intellegunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo[2].

Dans le traité de la Divination, son avocat Q. Cicéron, en même temps qu'il s'associe volontiers aux traits d'Ennius contre les devins de bas étage, censure ces vers de Pacuvius, nous faisant par là connaître qu'ils avaient une portée plus sérieuse, qu'ils visaient plus haut, qu'ils s'attaquaient à des croyances, à des pratiques consacrées par la religion et la politique des Romains. C'est une hardiesse dont on peut s'étonner; car elle s'est produite en plein théâtre et non devant le public restreint des lecteurs d'un traité, bien longtemps avant les temps sceptiques du *De Divinatione*.

Ces vers, Q. Cicéron les juge en contradiction avec d'autres, où le même personnage («ille Pacuvianus qui in *Chryse* physicus inducitur») philosophait avec assez d'éclat poétique («satis luculente») sur l'ordre de la nature. Les critiques, et, en dernier lieu, M. Ribbeck[3], les ont fait précéder de quelques autres fragments de sujet analogue, également

[1] Cic. *Orat.* XLVI; O. Ribbeck, p. 71, cf. 284. — [2] Cic. *De Divin.* I, LVII; O. Ribbeck, p. 71, 284. *Jecur,* chez les poëtes, est souvent pris pour le siége des affections, et mis au lieu de *cor.* Cicéron joue sur ce mot *cor,* comme Pacuvius sur *jecur,* quand il dit (*De Divin.* II, XVI) : «An quod adspexit (bos) vestitu purpureo excordem «Cæsarem, ipse corde privatus est.» Quant à la synonymie des mots *audio, ausculto,* que marque finement Pacuvius, elle est ainsi expliquée par Varron (*De Ling. latin.* VI, LXXXIII) : «Ab audiendo etiam auscultare declinamus, quod hi auscultare dicun«tur, qui auditis parent;» par Nonius (v. *auscultare*), citant le passage de Pacuvius : «Auscultare est obsequi.» — [3] P. 71. (Cf. 284.)

empruntés au *Chrysès*, et il en est résulté la tirade suivante, qui fait certainement honneur au talent de Pacuvius :

Vois au-dessus et autour de la terre ce qui la tient embrassée,

Ce que le soleil blanchit à son lever, obscurcit à son coucher;

Nous l'appelons le ciel, et les Grecs l'éther.

Quoi que ce soit, il anime, il forme, il nourrit, il accroît, il crée tout ce qui existe : c'est lui aussi qui reprend et ensevelit toutes choses; c'est le père commun; tout est sorti de lui et tout y retourne.

Hoc vide, circum supraque quod complexu continet
Terram[1].....

Solisque exortu capessit candorem, occasu nigret[2],

Id quod nostri cœlum memorant, Graii perhibent æthera[3].

Quidquid est hoc, omnia animat, format, alit, auget, creat,
Sepelit recipitque in sese omnia, omniumque idem est pater,
Indidemque eadem quæ oriuntur, de integro æque eodem occidunt[4].

Complétons, comme M. Ribbeck, le morceau par ce dernier passage :

La mère, c'est la terre : elle enfante le corps, et l'éther y joint l'âme.

Mater est terra : ea parit corpus, animam æther adjugat[5].

Est-ce bien Chrysès qui parle? N'est-ce pas plutôt Pacuvius, qui, sous son nom, philosophe avec complaisance, comme Ennius, non-seulement dans son *Épicharme*, mais dans ses *Annales*, dans ses tragédies[6]. Le poëte, oublieux de la convenance dramatique, se trahit plaisamment par une inadvertance qu'a relevée Cicéron[7], lorsque, comme

[1] Varr. *De Ling. lat.* V, XVII, XIX; Cic. *De nat. deor.* II, XXXVI. — [2] Non. v. *nigret.* — [3] Varr. Cic. *ibid.* — [4] Cic. *De Divin.* I, LVII. — [5] Varr. *De Ling. lat.* V, LX; Non. v. *adjugare.* — [6] Voyez *Journal des Savants*, cahiers d'octobre 1862, p. 590, de septembre et d'octobre 1863, p. 553 sq., 655 sqq. — [7] *De nat. deor.* II, XXXVI.

Ennius encore, qui, faisant office de poëte et de grammairien tout ensemble, ne craignait pas de marquer dans ses vers la concordance de certains mots grecs et de certains mots latins, il prête à Chrysès une note de ce genre et le charge de dire à sa place, en littérateur romain :

Id quod nostri cœlum memorant, Graii perhibent æthera.

Au reste, dans l'isolement actuel de ces fragments, nous ne pouvons guère juger de l'art plus ou moins habile qui les rattachait au drame. Il y a chez Euripide des développements de ce genre qui perdent, dans le mouvement de la scène, entraînés qu'ils sont par la passion du personnage, leur caractère de dissertation philosophique; témoin cette éloquente réclamation de Thésée pour les chefs argiens que Thèbes, abusant des droits de la victoire, veut priver de sépulture :

Souffrez que la terre recouvre enfin ceux qui ne sont plus. Chaque partie de nous-mêmes doit retourner à l'élément d'où elle est venue; l'esprit au fluide éthéré et le corps à la terre. Le corps, ce n'est pas un bien qui nous appartienne en propre; c'est un domicile passager que nous habitons pendant notre vie. Il faut bien qu'à la fin celle qui l'a formé le reprenne [1].

La philosophie du *Chrysès*, détachée par le temps de son cadre, n'a plus pour nous qu'un caractère didactique. Mais, ainsi considérée, elle a droit, de notre part, à une autre sorte d'intérêt. Avec certains vers d'Ennius, elle prépare, elle annonce de loin le réel avénement du genre dans le poëme de la Nature. Un jour Lucrèce dira, reprenant les mêmes idées et avec le même mouvement, quelquefois des expressions pareilles :

Vois enfin, au-dessus et autour de la terre, ce qui la tient embrassée; on dit que tout en est créé, que tout y retourne après la mort.

Denique jam tuere hoc circum supraque, quod omne
Continet amplexu terrarum; procreat ex se
Omnia, quod quidam memorant, recipitque peremta [2].

L'emprunt textuel fait ici à Pacuvius ne permet pas de douter qu'il n'ait sa part dans le *quidam memorant :* preuve nouvelle de la durée de

[1] Euripid. *Suppl.* ed. Boisson. v. 534 sqq. — [2] *De nat. rer.* V, 319.

ce vieux théâtre présent au souvenir de Lucrèce, comme à celui de Cicéron, et se recommandant à l'un et à l'autre par son esprit philosophique.

PATIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Historia diplomatica Friderici secundi, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta, quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus. Accedunt epistolæ paparum et documenta varia. — Collegit, ad fidem chartarum et codicum recensuit, juxta seriem annorum disposuit et notis illustravit J. L. A. Huillard-Bréholles, in Archivio cæsareo parisiensi archiviarius. Auspiciis et sumptibus H. de Albertis de Luynes, unius ex Academiæ inscriptionum sociis. In-4°, Parisiis, excudebat Henricus Plon, 1854-1861; t. IV (2 parties), 1045 pages; t. V (2 parties), 1337 pages; t. VI (2 parties), VIII et 1048 pages; enfin un volume contenant la préface et l'introduction (DLX pages)[1].

DEUXIÈME ARTICLE[2].

L'analyse des documents que nous examinons nous a conduit, dans notre précédent article, jusqu'à l'année 1241, et au décès de Grégoire IX; cet événement, en mettant fin à la lutte de l'empereur et du saint-père, ne terminait point les interminables différents qui divisaient l'Église et l'Empire. A Grégoire IX avait succédé Célestin IV, qui eut à peine le temps de s'asseoir sur le trône pontifical, où la mort vint le saisir dix-huit jours après son élection. Ce trône resta vacant pendant plus de vingt mois; Frédéric II, qui tenait en prison plusieurs cardinaux,

[1] On a fait de ce volume un tirage à part qui se vend séparément. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre 1862, p. 630.

empêchait une élection nouvelle. Il avait même arrêté des prélats français, qui se rendaient à un concile convoqué par Grégoire IX. Le roi de France les réclame; l'empereur prétend qu'il avait eu le droit de les emprisonner parce que le concile était convoqué contre lui; il insiste sur ce que le pape l'a injustement frappé du double glaive dont il est armé. « Mais, dit-il, la providence du Dieu par qui règnent les rois a « confondu ces mauvais desseins, elle a livré en nos mains les cardinaux et les prélats nos ennemis... » Il y a dans le langage de l'empereur un mélange d'orgueil et d'ironie qu'on ne peut bien faire comprendre qu'en citant ses propres expressions[1].

Mais ce n'était pas à Louis IX qu'il fallait parler avec cette arrogance : « Que votre sagesse impériale y prenne garde et qu'elle pèse bien nos « paroles, répondit le saint et grand roi, la France n'est pas si débile « qu'elle souffre qu'on la foule aux pieds; *Provideat igitur imperialis « providentia et ponat in statera judicii ea quæ scribimus... nam regnum « Francie non est adeo debilitatum in viribus, quod se permittat calcaribus « perurgeri*[2]. » Et nous apprenons de Guillaume de Nangis que l'empereur se le tint pour dit et fit droit à des réclamations dont il ne pouvait méconnaître la justice, craignant surtout de pousser à bout le roi de France[3].

Cependant l'année 1242 était près de finir; depuis quinze mois le saint-siége était vacant. Louis IX, affligé et inquiet de cette longue viduité, jugea qu'en sa qualité de fils aîné de l'Église, il devait s'efforcer de mettre un terme à ce fâcheux interrègne; il écrit aux cardinaux, il exhorte ces princes de l'Église à la concorde, il les presse, il gourmande leur paresse et leur pusillanimité. Redoutent-ils l'empereur? mais que peut craindre d'un homme celui qui a le Seigneur avec soi? Le saint roi s'indigne contre ceux dont l'avarice ou l'ambition sont la cause des malheurs où Rome est plongée, et aussi contre ces princes temporels

[1] « Verum mirabilis Dei providentia, per quem vivimus et regnamus, hujusmodi « pravitatis ipsius conspiciendo propositum, ac ipsius cogitationes vertens in nihi« lum, cardinales et prelatos tam regni Francie quam aliarum provinciarum in ma« nibus conclusit nostris, quos omnes tanquam nostros hostes et adversarios detine« mus. Nam ubi non deficiebat persecutor, non debebat deesse defensor, presertim « quum virtus imperii transcendat hominem, et leonis vestigia animalia singula perti« mescant. Non igitur regia celsitudo miretur, si prelatos Francie in angusto tenet « Augustus, qui ad Cesaris angustias nitebantur. » (*Historia diplom.* t. VI, p. 2.) Cette pièce est imprimée parmi les épîtres de Pierre des Vignes, mais M. H. Bréholles l'a collationnée sur plusieurs manuscrits, et spécialement avec le texte conservé à la Bibl. imp. ancien fonds latin, 2954. — [2] *Hist. diplom.* t. VI, p. 19. — [3] Apud *Rer. franc. scriptores*, in-f°, t. XX, p. 332.

qui se croient tout permis[1]. « Vous cependant, ajoute enfin Louis IX, vous qui restez les fermes appuis de l'Église, ne craignez point pour sa liberté, le secours de la France ne lui manquera pas[2]. »

Dans cette épître, Louis IX ne ménage pas plus les passions et les vices du clergé romain que l'ambition de l'empereur; sauf quelques jeux de mots qu'il faut concéder au temps[3], elle est belle et éloquente d'un bout à l'autre.

Il était d'autant plus nécessaire pour Rome de se rendre aux pressantes incitations du roi de France, que, durant cette vacance prolongée, les États de l'Église étaient livrés aux ravages des soldats de Frédéric; lui-même aussi voulait mettre un terme à cet interrègne du pontificat; mais, tandis que le roi de France employait, pour atteindre ce but, les conseils pacifiques, les pieuses exhortations, l'empereur environnait Rome d'une puissante armée; et, confiant dans ses précautions belliqueuses, il espérait obtenir la nomination d'un pape qui consentît à dépendre de lui. On verra qu'il fut trompé dans son espérance; mais il la révèle assez ouvertement dans une lettre jusqu'à présent inédite, et que M. H. de Bréholles a tirée de la Bibliothèque impériale de Vienne[4]. Cette lettre manque de suscription, mais elle est adressée à un personnage qui avait toute la confiance de Frédéric, « cuidam fideli « suo, » dit l'éditeur. L'empereur explique à cet ami comment il a préparé une expédition[5] qui embrasse l'Italie entière; son fils, le roi de

[1] « O Petri sedes quanto tempore vacavisti... ecce quidem urbs romana sine « capite vivit quæ caput exstitit aliarum! Quare? certe propter discordiam Romano- « rum. Sed quid eos ad discordiam provocavit? Auri cupiditas et ambitio dignita- « tum... An Cesaris tyrannidem pertimescunt? Sed hominem timere non debet cui « Dominus est adjutor. Sunt enim quidam principes temporales quibus quod libet « licet, quod licet possunt, quod possunt audent, quod audent faciunt... » (*Hist. diplom.* t. VI, p. 68.) — [2] « Vos igitur qui columne remansistis ecclesiastice firmitatis... « nec pro tuenda ecclesiastica libertate de Francorum subsidio dubitetis... » (*Loc. cit.*) — [3] Voyez par quelle pauvre chute finit une période qui commençait et s'avançait avec dignité; Louis IX dit aux chefs de l'Église catholique : « Quomodo igitur regent « alios qui seipsos regere non noverunt, qui inimicis prosunt et amicos ledunt et « nihil sibi peragunt ad profectum? Consueverat quidem olim romana curia hones- « tate fulgere, scientia, moribus et virtute, nec fortune minis aliquatenus expergisci « quia sibi firmius in virtute quam in casu presidium collocavit. Nunc vero eos « effera conterunt quos prospera extulerunt; et dici potest non curia sed cura, mar- « cam desiderans plus quam Marcum, dum Salmonem legens despicit Salomonem. » — [4] Elle y est conservée dans le manuscrit *Philologus*, n° 305, f° 131 verso. — [5] « Per quam presenti tempore veris (la lettre est datée du mois de mai), ad « consternandas rebellium nostrorum reliquias cum victricibus aquilis procedatur... « Nos igitur cum ingenti exercitu de regno nostro collecto, necnon cum militia et

Sardaigne, est son lieutenant en Lombardie, où ce jeune prince commande des troupes dévouées; et, dans une pompeuse énumération de ses forces de terre et de mer, Frédéric prédit ses aigles victorieuses et ses adversaires humiliés. Ainsi, et avec l'aide des cardinaux amis, on obtiendra un pape aimé de Dieu et des hommes, qui rétablira la bonne intelligence entre l'empire et l'Église, et sous le règne duquel on verra s'accroître les prospérités des peuples fidèles à l'empire.

La véritable pensée de Frédéric s'échappe ici de sa bouche; ce sont surtout ses propres intérêts qu'il veut protéger, il ne s'agit plus seulement de ses droits contestés, c'est le droit des autres qu'il menace, c'est la domination de l'empire sur l'Église qu'il prétend obtenir par la force, ne l'ayant pu par la ruse, et c'est dans ce dessein qu'il a réuni ces formidables armées; il n'en fait pas mystère au confident dont le nom n'est pas ici révélé; ses lettres officielles sont plus discrètes; si, dans le même temps, il écrit à l'empereur de Constantinople, il ne s'occupe que des malheurs de la religion, il gémit sur de funestes dissensions et n'aspire qu'à rétablir la concorde universelle [1].

Et dans ce style où, sous la trompeuse enluminure des métaphores, il cache le secret de son âme, il déclare à l'empereur de Constantinople, qui pourrait à bon droit s'étonner de son désintéressement, qu'il met tous ses droits de côté, comme le protecteur et le plus grand des fils de l'Église, cette mère délaissée, dont les larmes l'ont profondément attendri [2].

Frédéric répète la même pensée, à peu près dans les mêmes termes,

« conamine circumadjacentium regionum romanis finibus vicinamur, sperantes « nostris humiliare mandatis quicquid nostris invenerimus beneplacitis contraire. « Navalis etiam classis nostra paratur nostris navigatura commodis quo nunc major « successibus utilitas apparebit... Deo et hominibus gratus instituetur antistes, ami- « cus pacis et zelator justicie, per quem Ecclesie et imperii reformabitur dilectio « consueta et tam nobis quam cunctis imperium diligentibus honoris et commodi « augmenta succrescant. » (*Historia diplom.* t. VI, p. 87.) — [1] « Compatimur nos « preterea orbis laboribus et calamitatibus quodammodo ruinam minantis propter « universorum dissensiones et dissidia; compatimur naviculæ Petri que propter « frigefactam hominum fidem et propter ferventem hereticorum iniquitatem, ma- « ris et undarum furore et impetu agitata conteritur et submergitur. » — [2] « Nec « miretur Vestra Celsitudo si me curatorem videlicet Ecclesie, si me precipuum « filium matris vidue ejusdem matris suspiria ex imo emissa pectore emollierunt, « ut depositis juribus quibus fortasse humana prudentia mentem adhibuisset, et « matri filium et fratrem fratribus, precipue vero pro tanti commodi spe absolvere « et dimittere decreverim. » Cette lettre a déjà été publiée dans les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, qui la place à l'année 1159 (paragr. 30 et 34, t. XII, de l'édit. d'Anvers, 1629); le savant annaliste la donne comme une missive écrite par Frédéric Ier, après la mort du pape Adrien; notre éditeur réfute cette opinion.

dans une circulaire adressée aux rois; il leur annonce qu'il a mis en liberté des cardinaux et des prélats qu'il tenait en prison comme ses ennemis déclarés, et il propose à leur admiration cet acte inouï de générosité qui les frappera d'étonnement; en vain on fouillerait les vieilles annales des grandes actions des Césars, on n'y trouverait rien de comparable. Les paroles fastueuses et redondantes de l'empereur caractérisent le prince et l'époque [1] :

Au roi de France, Frédéric tient un autre langage; il raconte, avec emphase encore, les triomphes de sa formidable armée « cui parem li- « bicus Annibal vix legitur habuisse; » mais il ne dissimule pas la ruine et les ravages que cette armée a laissés sur son passage et dont les Romains ont été victimes, il s'efforce de les justifier et de rejeter tous ces malheurs sur les provocations du peuple romain lui-même. Cependant, touché des supplications des cardinaux assemblés à Anagni, il a usé de clémence, il a consenti à délivrer les prélats qu'il tenait encore en prison, et à éloigner son armée de l'enceinte de Rome [2].

Enfin un pape fut nommé le 25 juin 1243; les cardinaux élurent un Génois de la famille des comtes de Lavagne, Sinibald de Fiesque, cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'Innocent IV.

Sinibald était ami de l'empereur; en annonçant son exaltation au duc de Brabant, Frédéric rappelait les témoignages d'affection qu'il en avait toujours reçus, et il se promettait une tendresse vraiment paternelle de celui auquel il avait voué un respect de fils [3]. Cependant la confiance de l'empereur n'était pas si ferme qu'il le témoigne dans cette lettre, s'il en faut croire les chroniques qui lui font dire, à la nouvelle de l'élé-

[1] « Nunc autem rem novam et nedum admiratione justa dignissimam, sed stu- « pore, vobis et ceteris terre principibus epistola descripta declarat... mirabuntur, ut « credimus, principes bellicosi viri fortes; memorie Cesarum inestimabilibus deco- « rate magnalibus diffuse per libros veteres aperientur, de folio in folium revol- « ventur, exquirentur gesta magnifica singulorum nec in tam desperata Ecclesie « miseria comparem nobis inveniet perquisitor. » M. H. Bréholles a restitué le texte de cette lettre, dont il a trouvé une copie mutilée dans la *Collect. monum. vet. et recent.* de Hahn (p. 241-243). — [2] Baluze (*Miscell.* t. I, p. 452-455) avait imprimé cette pièce d'après une copie incorrecte, et il la donnait comme adressée à Othon, duc de Bavière. M. H. Bréholles a pu rétablir un texte meilleur à l'aide d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds Saint-Germain-Harlay, n° 455, et de divers autres manuscrits. — [3] « Qui quum... pro nobis tam verbo quam opere sem- « per se benevolum, obsequiosum prestiterit et acceptum plena datur culmini nos- « tro de sua sinceritate fiducia quod... bonum statum imperii et nostre unitatem « amicitie paterno procurabit affectu, ut nos eum revereamur in patrem, et ipse « nos amplectatur in filium. » (*Historia diplom.* t. VI, p. 99.)

vation d'Innocent IV au trône pontifical, que *d'un cardinal ami pourrait bien naître un pape ennemi.* L'augure ne tarda pas à se vérifier; deux mois à peine s'étaient écoulés que les discordes, un instant assoupies, se réveillèrent; c'était le même empereur et aussi le même pontife, car qu'il s'appelât Grégoire ou Innocent, c'était toujours le pape. Des deux parts, les griefs étaient encore flagrants; le pontife réclamait de nouveau les prélats violemment emprisonnés, et l'empereur n'avait pas cessé d'être sous le coup de l'excommunication. L'état des choses est fort nettement exposé dans une instruction donnée par Innocent aux nonces qu'il envoyait à l'empereur, et dans les articles de pacification dont ils étaient munis [1]. La date de ces documents, publiés ici d'après Raynaldi et Pertz, a été rectifiée par M. H. Bréholles, qui les met au 28 d'août.

Si Frédéric comptait peu sur l'amitié du nouveau pape, il comptait beaucoup sur lui-même; il s'était secrètement flatté que son génie, rompu aux grandes luttes de la politique, viendrait à bout d'un adversaire dont l'habileté ne serait pas aidée par l'exercice du pouvoir et l'habitude des affaires. Il s'étonna, il s'irrita surtout de rencontrer encore un homme digne de se mesurer avec lui, et dont la résistance, les procédés hautains, les attaques inattendues, le blessaient profondément. Il s'en plaint avec amertume dans des lettres que, vers la fin de décembre, il adresse à tout le monde; au cardinal Othon, au roi de France, au sénat et au peuple romains, au roi d'Angleterre et à d'autres rois; ses clameurs remplissent l'univers catholique. Toutes les promesses qui lui avaient été faites sont outrageusement violées; aux anciennes injures sont ajoutées des injures nouvelles; comment ne s'en plaindrait-il pas? « Tam nova quam vetera scribere cogimur. » Avec Louis IX, il s'épanche longuement sur les perfidies dont il est victime; aux Romains, il reproche leur fourberie et leur lâcheté; enfin, dans l'espoir que des négociations pourront lui ouvrir des chances favorables (car il s'arrangera pour rester maître des conditions), il demande au roi d'Angleterre sa médiation entre lui et l'Église [2]. Il donne alors ses pleins pouvoirs à Pierre des Vignes et à Taddée de Suesse [3], et jure, sur le salut de son âme, de ratifier la paix qu'ils auront conclue [4]. Frédéric

[1] *Historia diplom.* t. VI, p. 112, 113. — [2] *Historia diplom.* t. VI, p. 146. — [3] Il était grand juge de la cour impériale. — [4] Ni Math. Paris (*Hist. maj. angl.* p. 426), ni Pertz (*Monum. Germ. hist.* t. IV, p. 344), n'ont donné la date de cette pièce; M. H. Bréholles l'a fixée d'après un manuscrit de Cluny, conservé à la Bibliothèque impériale (Inedit. ex rotulis cluniacensibus... rotulo septimo) et une ancienne chronique d'Italie : « *Chronicon de rebus in Italia gestis*... ad fidem pa-

lui-même avait déterminé l'objet précis des pouvoirs; il s'agissait de traiter sur tous les griefs dont l'empereur prétendait avoir à se plaindre avant et après l'excommunication qui l'avait frappé [1].

Mais, malgré les nouveaux engagements de Frédéric, le traité était à peine conclu que des signes trop manifestes annonçaient au pape qu'il ne devait pas se fier aux serments de l'empereur. La sédition agite sourdement la ville; sous de fausses apparences de paix, la discorde arme les citoyens. O honte! ô douleur! s'écrie un cardinal qui expose ces funestes événements, et qui, bien que du parti de l'empereur, ose lui dire la vérité en le conjurant, avec des paroles pleines d'onction et de tendresse, de mettre un terme à de déplorables excès [2].

Cependant l'empereur se hâte d'écrire au souverain pontife pour dissiper ses soupçons. C'est quelque artisan de fraude qui travaille à nous désunir, dit-il, et dans ce langage figuré qu'il affectionne : « Inter nos « odii venenum aspergere et scandali lolium seminare. » Le misérable a fabriqué des lettres menteuses, il a contrefait le sceau impérial; Frédéric n'a pas assez de paroles d'indignation pour flétrir cet infâme. Il écrit, pour se disculper, à tout ce qu'il a de partisans et d'amis, « omnibus « fidelibus et amicis; » et cette lettre, ce mémoire, disons-nous, n'a pas moins de dix-sept grandes pages in-4°. Pertz [3] et Wurdtwein [4], qui ont pris cette pièce dans un manuscrit du Vatican, ne se sont pas aperçus d'une lacune de quatre à cinq pages, que M. H. Bréholles a heureusement comblée, grâce à un texte plus complet et plus correct conservé dans

« risiensis et londinensis codicum, nunc primum recensuit, edidit et præfatione « instruxit J. L. A. Huillard-Bréholles; auspiciis et sumptibus H. H. de Albertis « de Luynes. Parisiis, Plon, 1856, 1 vol. in-4°. » — [1] « Super omnibus articu« lis, injuriis, damnis et offensis ante et post excommunicationis sententiam ec« clesiis et personis ecclesiasticis illatis, pro quibus per olim Gregorium summum « pontificem contra nos ipsa excommunicationis sententia dinoscitur fuisse pro« lata...... » (*Historia diplom.* t. VI, 171.) — [2] « Proh pudor!....... proh dolor! « machinationibus istis et aliis hii scandala nituntur apponere, ut vobis tam dul« cis matris ubera subtrahant et Ecclesiam tam cari filii sinceritate defraudent... « Eia, carissime principum, secundum datam vobis a Deo circumspectionem vi« giletis ad conservandam Ecclesie ac imperii unionem. Servetis etiam posteris « vestris ubera que suxistis, procurantes ut in se quiescat populus christianus in « hostes fidei exercendus. » Voici le début de cette épître, qui bientôt va tourner au pathétique : « Mensam vobis benigni patris providentia ordinat et fercula sua« vitatis apponit, quibusdam in ministerium deputatis qui mel et lac secundum « Deum pro posse ministrent, mel in honoris dulcedine et lac in plenitudine pacis... « Verum domino pape sicut ex litteris ejus accepimus, dispensationis contrarie « mensa proponitur, quibusdam apponentibus fel et mortem. » Et il y a là autre chose qu'une singularité d'écrivain, il y a le goût du temps. (*Historia diplom.* t. VI, p. 184.) — [3] T. IV, p. 346 et suiv. — [4] *Nov. subsid. diplomat.* t. XII, p. 41 et suiv.

la bibliothèque de Varsovie[1]. Les interminables explications de l'empereur qui, à la fin de sa lettre, annonçait qu'Innocent IV s'était enfui de Sutri à Gênes, n'expliquaient nullement la cause de cette fuite. Il ne disait pas que le pape avait été averti d'un complot ourdi contre lui; que, menacé d'être enlevé la nuit par une troupe d'hommes à cheval, il eut à peine le temps d'échapper à ce guet-apens. Innocent crut le péril si pressant qu'il se sauva de Sutri en habit de soldat, accompagné d'un seul cardinal, son neveu, et se jeta dans un navire qui l'emporta à Gênes, où était sa famille.

L'empereur cependant adressait au pape une longue série de reproches; il se plaignait des mauvais desseins du pontife contre l'empire et contre sa personne; il l'accusait de lui aller partout chercher des ennemis, en Italie et hors de l'Italie, et il lui imputait ainsi à crime la fuite où lui-même l'avait réduit.

Donc la guerre était de nouveau ouvertement déclarée entre l'empire et le saint-siége, comme au temps d'Innocent III et de Grégoire IX. De ce moment, les récriminations, les justifications se renouvellent incessamment des deux parts, chacun expose ses griefs aux divers souverains de la catholicité; l'un et l'autre comprennent qu'il ne s'agit pas ici de simples démêlés entre deux princes, mais que c'est, en effet, la cause du monde. Frédéric envoie des ambassadeurs à Londres « solemnes « nuntii Londinum ad concilium; » il y fait exposer les injures qu'il a reçues de Rome et déclare qu'il ne se laissera pas envelopper dans les filets du pape; il propose de se soumettre à l'arbitrage des rois de France et d'Angleterre; il insinue à celui-ci qu'il pourrait trouver son profit à embrasser la cause de l'empire; si ce prince voulait l'en croire, ce serait une bonne occasion pour lui de s'affranchir du tribut qu'Innocent III lui avait imposé et de toutes les exigences dont la papauté abusait de plus en plus chaque jour[2].

Ainsi, lorsque d'un côté les papes déliaient les sujets du serment de fidélité prêté aux rois, l'empereur faisait tous ses efforts pour mettre la discorde entre les rois et l'Église.

[1] Biblioth. Sancta Elisabet. Rhediger, n° 47, sect. XIII. — [2] « Timens irretiri et « papalibus laqueis alligari, supposuit se dispositioni et censuræ regum Francorum « et Anglorum ac baronagii regnorum eorumdem... Si rex Angliæ suis obtempe« raret consiliis, regnum Angliæ a tributo quo injuste papa Innocentius tertius « illud ligaverat, potenter ac juste liberaret, necnon et ab aliis papalibus gravami« nibus quibus diatim opprimitur, illud eriperet. » (*Historia diplom.* t. VI, p. 260.) L'éditeur a inutilement cherché le texte de cette lettre adressée aux personnages considérables d'Angleterre (*magnatibus regni Angliæ*), il n'en donne que l'extrait d'après Mathieu Paris. (*Hist. maj. angl.* p. 434.)

Ce n'est pas seulement aux princes étrangers que Frédéric en appelle, c'est aux princes de l'Église eux-mêmes, aux cardinaux, ces flambeaux qui brillent sur les hauts lieux : « Coram vobis qui positi tanquam « luminaria super montem lucetis. » Devant ceux-ci l'empereur fait parade de sa foi catholique et de son zèle pour l'Église, de son humble soumission au pape, qu'il nomme son père, si le pape le reconnaît avec l'amour paternel dû à un fils, « si tamen ipse nos filium caritatis paterne « debita relatione cognoscat. » Mais, si le souverain pontife continue à s'armer contre lui du glaive spirituel, il en appelle au dieu vivant, au pape futur, aux rois et aux princes, à la chrétienté tout entière : « Ad « Deum vivum... ad futurum summum pontificem, ad generalem syno- « dum, ad principes Alamanniæ, et generaliter ad universos reges et « principes orbis terræ ac ceteros christianos[1]... »

Mais Frédéric n'oubliait pas d'appuyer de la force de ses armes l'éloquence de son manifeste, et s'avançait à la tête d'une armée, dont un chroniqueur du XIII[e] siècle nous fait la description[2].

Dans son infatigable activité l'empereur ne négligeait aucun moyen de succès; il convoqua à Vérone une nombreuse assemblée, où il arriva le premier, vers la fin de mai; nous l'apprenons d'un autre chroniqueur qui nomme les princes dont se composait cette espèce de congrès[3].

Cependant le pape ne cédait rien; quel que fût (disait-il) son amour de la paix et son désir de faire disparaître toutes les causes de discorde, avant de lever les sentences spirituelles dont l'empereur était frappé, il exigeait que ce prince accomplît les conditions du traité juré naguère par lui-même, que les captifs fussent mis en liberté, que les terres dont il s'était emparé fussent restituées à l'Église, et qu'il eût enfin réparé toutes les offenses dont il s'était rendu coupable envers le saint-siége[4].

A ses actes officiels, le pape ne dédaignait pas d'ajouter le secours

[1] Cette pièce, que Pertz a déjà donnée (*Monum. Germ. hist.* IV, 353), est imprimée ici sur un texte plus correct de la Bibl. imp. n° 8567, f° 74. — [2] « Eodem mille- « simo et indictione (MCCXLV, indictione III) die VII kalendas junii, imperator cum « magno exercitu ab Apulia versus Lombardiam veniens ad partes Parme venit, ha- « bendo multitudinem mullorum, camellorum, dromedariorum atque equorum de- « ferentium thesaurum et camaram exercitus sui. » (*Chronicon de rebus in Italia gestis*, p. 195.) — [3] « Et convenerunt ad ipsum (colloquium) isti principes et barones, « videlicet imperator Constantinopolis, dux qui dicitur Austriæ Stiriæque, dux « Carinthiæ, dux Moraviæ. Erat illic Eccelinus de Romano et alii multi nobiles et « potentes qui partem imperatoris fovebant. » (Rolandin. apud Muratori *Script.* VIII, 243.) — [4] *Hist. diplom.* VI, 271.

des pamphlets, et un écrivain, qui n'est désigné que par les mots de « quidam fautor Ecclesie, » répandait par toute l'Italie, et envoyait aux cardinaux, réunis à Lyon, autour du pape, deux mémoires remplis d'invectives contre Frédéric, et où étaient longuement énumérés tous les faits et tous les outrages dont se plaignait Innocent IV. L'éditeur avertit qu'il a supprimé de ces factums tout ce qui n'était que déclamation : « Quædam ad artem rhetoricam potius concinnata quam ad « historiam spectantia causa brevitatis suppressimus. » Malgré cette précaution et ces prudentes coupures, il reste encore douze pages in-4° toutes remplies de figures étranges, d'expressions emphatiques, et de phrases gonflées. Ce curieux spécimen de la polémique du XIIIe siècle est tiré d'une bibliothèque de Stuttgard.

Tout ce bruit était l'avant-coureur et l'annonce d'un nouvel anathème que le pape se préparait à lancer contre l'empereur. Le 17 juillet 1245, une bulle de déposition est fulminée avec grand appareil à Lyon, ville qui était alors sous la domination de son évêque, et où nous avons dit que le pape avait en ce moment sa résidence. Des crimes imputés à Frédéric, la bulle n'articulait que les principaux, crimes si manifestes, que la plus insigne mauvaise foi, dit le pape, serait impuissante à les dissimuler :

Serments violés par l'empereur, jurés avec dessein prémédité de les violer, et pour le plaisir de se jouer de l'Église et du pape, aussi bien que de sa foi;

Sacrilége audacieusement commis par la mainmise sur plusieurs cardinaux de l'Église romaine, sur des prélats appartenant à diverses églises, sur des clercs religieux ou séculiers se rendant au concile convoqué par le pape, ignominieusement jetés dans les cachots, après avoir été indignement dépouillés;

Hérésie flagrante, prouvée par les détestables amitiés de l'empereur avec les Sarrasins; et, ce qui est plus exécrable encore, ses alliances avec les soudans de Jérusalem et de Babylone, ayant permis que le nom de Mahomet fût proclamé la nuit et le jour dans le temple du Seigneur.

Et le pape développe cette triple accusation dans une longue énumération de faits, et avec une grande profusion d'arguments. Il reproche surtout à Frédéric l'envahissement des possessions de l'Église dont les habitants ont été contraints de prêter à l'empereur un serment qu'ils ne devaient qu'à leur légitime souverain. Non content de ces spoliations, il a poussé la profanation jusqu'à porter une main sacrilége sur les croix, les calices, les encensoirs, les ornements de soie et d'autres objets

consacrés. Non-seulement il dépouille les établissements pieux, mais il persécute les prêtres dans leur personne; c'est peu de les emprisonner, il leur ôte la vie et les fait suspendre à d'infâmes gibets.

La conclusion de ces véhémentes accusations est la proclamation de la déchéance de cet empereur rejeté de Dieu, retenu dans les liens du péché et qui, par ses iniquités, s'est rendu lui-même indigne de régner[1].

Enfin, dit le souverain pontife en finissant, que ceux à qui appartient l'élection de l'empereur en mettent un autre à la place de cet excommunié; et, quant au royaume de Sicile, nous nous réservons d'y pourvoir avec le conseil de nos frères les cardinaux, et nous en déciderons selon que nous le jugerons convenable[2].

Un envoyé de l'empereur auprès du pape, dont il est souvent fait mention dans ces documents, judex Taddeus de Suessa, fit les plus vives instances auprès d'Innocent IV, pour obtenir qu'il différât au moins cette sentence. Le jour que vous la porterez, disait-il au saint-père, ce jour pourra s'appeler « dies illa, dies ire, dies tribulationis, dies calami-« tatis et miserie, dies magna et amara nimis. » La *Chronique d'Italie*, qui rapporte ces paroles, ajoute que les envoyés des diverses puissances unirent leurs efforts à ceux du juge Taddée, pour suspendre la fatale sentence qui menaçait d'ébranler une des deux colonnes sur lesquelles repose le monde[3]. Mais d'autres influences moins sages, qui dominaient l'assemblée, et auxquelles d'ailleurs le saint-père se sentait très-disposé à obéir, l'emportèrent, et la sentence de déposition fut prononcée.

Cependant Innocent crut nécessaire d'écrire aux rois et aux chefs des ordres monastiques, pour leur exposer de nouveau la justice des armes spirituelles dont l'empereur le forçait de se servir[4].

[1] « Qui se imperio et regnis, omnique honore ac dignitate reddidit tam indig-« num, quique propter suas iniquitates atque scelera a Deo ne regnet vel imperet « est abjectus, suis ligatum peccatis et abjectum omnique honore ac dignitate pri-« vatum a Domino ostendimus, denunciamus ac nichilominus sentenciando priva-« mus. » — [2] *Hist. diplom.* t. VI, p. 319-327. Cette pièce importante a été reproduite dans plusieurs grands recueils : la *Collection des conciles* de Labbe, les *Annales ecclésiastiques* de Rinaldi, le *Corps diplomatique* de Dumont, la Chronique *De rebus in Italia gestis*. M. H. Bréholles a comparé ces divers textes, et en a marqué les différences et les lacunes. — [3] « Preterea nuncii et procuratores regis Francorum, « regis Anglorum, aliorumque regum occidentalium insistentes supplicabant do-« mino pape ut ipsam differret sententiam. Similiter patriarcha Aquilegiensis dixit « domino pape quod due columpne erant que mundum sustinebant, scilicet Ecclesia « una et imperium alia. » (*Chron. de reb. gest. in Italia*, p. 196.) — [4] *Hist. diplom.* VI, 346.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

N'est-il pas curieux de voir l'Art poétique cité, à cette époque, par un tel homme et dans un tel sujet?

Cette même lettre, Frédéric l'adresse un peu après, en septembre, au roi de France, avec quelques changements convenables pour le changement de personne. M. H. Bréholles donne seulement ces variantes [1] (p. 317). Et, le 22 du même mois de septembre, l'empereur écrit de Crémone au peuple de France, comme il a écrit au peuple anglais; il expose en d'autres termes, mais avec la même énergie, les conséquences fatales et menaçantes pour tous les peuples, de la doctrine dont le pape s'est armé contre lui. Il atteste son inviolable attachement pour le roi et le royaume de France; il promet, si l'on peut, en conservant ses droits, rétablir la paix entre lui et l'Église, de remettre la Terre sainte sous la puissance de la chrétienté, avec ou sans l'aide de Louis IX. Frédéric n'ignorait pas combien une telle proposition flattait les plus ardents désirs du saint roi [2].

[illegible] *Hist. diplom.* t. VI, p. 331. — [1] L'éditeur a corrigé le texte à l'aide de deux manuscrits de notre Bibliothèque, fonds Saint-Germain-Harlay, n° 455, et fonds Notre-Dame, n° 202. — [2] Cette pièce, imprimée dans l'édition de Joinville de Du Cange (observ. p. 56), avec quelques variantes dans Goldast (*Constit. imper.* t. I, p. 306), dans Lunig (*Cod. diplom. ital.* t. II, p. 907), et plus correctement dans

Cependant Frédéric ne croyait jamais les rois assez persuadés de la justice de ses plaintes et de la réalité des torts du souverain pontife, il renouvelait sans cesse ses accusations; toutes les cours retentissaient de ses clameurs, et les archives de tous les royaumes sont remplies de ses manifestes. Six mois ne s'étaient pas écoulés depuis son appel à la protection du roi de France et des autres monarques de la chrétienté, et voilà qu'en février 1246 il écrit de nouveau à Louis IX et à tous les barons de France, aux rois et aux princes chrétiens de toute la terre, à une certaine ville d'Allemagne qu'on ne nomme pas, aux citoyens de Spire, etc.

Dans sa lettre à la ville d'Allemagne, Frédéric la remercie de n'avoir pas reçu les messagers du pape, et de n'avoir pas permis que le nom de l'empereur fût outragé dans son enceinte, et il lui demande la continuation de son appui dans cette grande lutte, à laquelle il a été provoqué, et qu'il ne soutient que par amour de la chrétienté, aujourd'hui en proie à tant de fléaux[1].

Aux habitants de Spire, Frédéric adresse une ardente invective contre le saint-père; il les avertit qu'Innocent leur enverra des émissaires pour soulever les peuples et corrompre la fidélité des amis de l'empire; et il leur recommande instamment de fermer aussi leurs portes à ces agents de discorde et de révolte.

Mais c'est surtout le roi de France que l'empereur tient à convaincre de la justice de ses actes et de la pureté de ses intentions[2]; il reprend les événements dès le pontificat d'Innocent III et depuis sa première enfance (nedum impuber sed infans); et, aux injures qu'il a reçues de Grégoire IX ainsi que des deux Innocent, il oppose les services qu'il n'a cessé de leur rendre et l'appui qu'il a donné à l'Église.

On n'a point retrouvé cette lettre dans son intégrité, mais le fragment

Pertz (*Mon. Germ. hist.* t. IV, p. 355), est donnée ici sur le texte original, auquel est encore suspendu, avec une soie violette, le sceau d'or portant l'inscription accoutumée : *Roma caput mundi*, etc. Cette pièce est conservée aux Archives de l'empire, *Trésor des Chartes*, J. 419, n° 1. — [1] *Hist. diplom.* VI, 393. Cette lettre inédite est conservée dans la bibliothèque imp. de Vienne (*Philologus*, n° 305, f° 154). — [2] « Ut justitiam et innocentiam nostram, tam vos (il s'adresse aux barons ainsi « qu'au roi) quam alii reges orbis et principes agnoscatis, ecce processum totum « super discordia inter nos et istum summum pontificem et predecessorem suum « habitum presentibus denotamus. » (*Hist. diplom.* VI, 389.) Cette pièce, également inédite, se trouve à la Bibliothèque imp. fonds Saint-Germain-Harl. n° 455, et fonds Notre-Dame, n° 202, et aussi à la bibl. de Vienne, manuscrit précité. — La fin de cette lettre, qui manque dans le recueil de Pierre des Vignes, fait également défaut dans les deux mss. de la Bibl. imp.

qui nous en reste peut être complété par cette autre protestation que Frédéric écrivait, en même temps, aux autres souverains (regibus et principibus orbis). Il se prévaut auprès d'eux de tout ce qu'il a fait pour mettre à l'abri du pouvoir ecclésiastique son pouvoir temporel. N'est-ce pas leur propre cause qu'il a défendue en défendant la sienne? Si le pape a osé de telles violences contre l'élu des princes de l'empire, que n'osera-t-il pas contre les autres rois? Qu'ils y songent; les coups dont il est frappé les menacent tous. Il n'est qu'un moyen de réprimer un pouvoir qui ne connaît plus de limites, c'est de ramener les prêtres, surtout les princes du clergé, à la simplicité des vertus chrétiennes et aux mœurs de la primitive Église. Tel est le dessein qu'il a conçu et le but qu'il s'est proposé; il obéit à sa conscience non moins qu'à la politique; tel est, d'ailleurs, l'intérêt de l'Église elle-même; c'est exercer envers les ecclésiastiques une œuvre de charité que de les débarrasser de richesses qui les perdent: « Habemus enim nostre conscientie puritatem, « ac per consequens Deum nobiscum : cujus testimonium invocamus, « quia semper fuit nostre voluntatis intentio clericos cujuscumque or- « dinis ad hoc inducere, et precipue maximos ad illum statum reducere « ut tales perseverent in fine, quales fuerunt in Ecclesia primitiva, apo- « stolicam vitam ducentes et humilitatem dominicam imitantes. Tales « namque clerici solebant angelos intueri, miraculis coruscare, egros « curare, mortuos suscitare, et sanctitate, non armis, sibi reges et prin- « cipes subjugare. At isti seculo dediti et ebrietati deliciis, Deum post- « ponunt, quorum ex affluentia divitiarum et opum omnis religio suffo- « catur. Talibus igitur subtrahere nocentes divitias, quibus damnabiliter « onerantur, opus est charitatis [1]. » Et il adjure tous les rois et les princes chrétiens de s'unir à lui dans une si grande pensée, dans un si salutaire et si pieux dessein? A ce langage si audacieux et si nouveau dans la bouche d'un empereur qui parle à la chrétienté tout entière, ne semble-t-il pas entendre comme une rumeur lointaine, non pas seulement des résistances de Philippe le Bel, mais de la Réforme elle-même, et ne voit-on pas déjà briller l'éclair avant-coureur de ce grand orage qui éclata trois siècles après?

Cependant Frédéric, qui tout à l'heure prêchait une réforme radicale dans l'Église, qui même laissait percer la résolution de l'asservir et de la tenir sous le joug qu'elle avait voulu lui imposer [2], Frédéric, après

[1] Cette importante et curieuse pièce est conservée dans les deux manuscrits de la Bibliothèque imp. que nous citions tout à l'heure, et M. H. Bréholles en a conféré le texte avec les imprimés qui se trouvent dans Pierre des Vignes, Math. Paris et Rinaldi. — [2] On remarque dans la lettre adressée aux princes cette phrase,

un peu de réflexion, se présente à tous les fidèles (universis fidelibus)[1] comme le catholique le plus soumis; il ne veut qu'obéir aux avertissements de l'Église; est-ce sa faute à lui, si on ne veut pas même entendre les messagers porteurs de ses humbles protestations d'obéissance? Il appelle Dieu à témoin, il adjure tous les fidèles; qu'eux-mêmes voient et jugent entre l'Église et lui, l'Église qui oublie ses devoirs et viole elle-même les lois qu'elle devrait respecter[2].

Sans que nous prolongions nos citations, on peut voir que, dans son incessante activité, l'empereur s'adresse partout et à tout le monde, emploie tous les moyens, se sert de tous les langages.

Mais Frédéric ne se bornait pas à ses manifestes et aux arguments écrits, il en avait de plus solides et auxquels il avait plus de foi; il s'avançait toujours avec son armée vers le centre de l'Italie; de Crémone il était venu à Parme, prenant et détruisant les châteaux de tous ceux qui tenaient pour le saint-père[3]; il fait des concessions, il accorde des grâces et acquiert des partisans dans les divers États où il passe[4]; et puis il se hâte de retourner dans le Milanais que les agents du pape avaient soulevé contre lui. Et, en même temps, se souvenant que l'argent est le nerf de la guerre, il fait lever de tous côtés, et principalement sur le clergé, d'énormes impositions, en imputant ces rigueurs au pape, qui a obstinément refusé de conclure la paix avec lui. Par une circulaire adressée aux podestats et aux communes, il ordonne d'exiger des églises le tiers des récoltes et de tous leurs revenus; il enjoint à tous ses justiciers d'infliger la prison aux récalcitrants[5]. Outre ces pièces déjà imprimées, l'habile et vigilant éditeur en a trouvé d'inédites dans la bibliothèque de l'université de Leipsick et dans les manuscrits de Berlin, qui confirment ces mesures fiscales, et répètent les prétextes déjà articulés. On comprend que les intérêts du pape ne souffraient

qui semble avoir échappé à la prudence hypocrite de l'empereur, et qui révèle toute la témérité de sa confiance : « Omnes qui nunc nos opprimunt opprimere posse « speremus, etiam si se nobis opponeret totus mundus. » — [1] Cette épître aux fidèles est de mai 1246, les autres avaient été écrites en février de la même année. — [2] « Nuper enim nos qui pacem semper cupimus et cupivimus, novit Deus, per « solempnes nuncios nostros eumdem requiri fecimus ut nos monitionibus Ecclesie « parere paratos in Ecclesie sinum reciperet... Animadvertite igitur si servat sic « Ecclesia debitos mores suos... » (*Hist. diplom.* VI, 429. Pièce inédite, conservée dans la bibl. imp. de Vienne; *Philologus*, n° 187, f° 14.) — [3] La chronique que nous avons plusieurs fois citée suit la marche de l'empereur avec une minutieuse exactitude. (*Chron. de reb. in It. gestis*, p. 205 et suivantes.) — [4] *Hist. diplom.* VI, p. 352, 356, etc. — [5] *Id.* p. 357, 360 et suiv.

pas moins que ceux des populations dans ce régime de vexations et de violences.

Nous avons vu que la patience évangélique n'était pas la vertu du saint-père; il n'était ni moins fougueux, ni moins ardent que son redoutable adversaire; sa parole, aussi emportée, aussi injurieuse que celle de l'empereur, n'aurait pas été plus persuasive, s'il n'eût eu, de plus que lui, cette autorité de l'homme qui parle au nom du ciel.

L'appel de Frédéric à la réforme radicale du clergé, à la pauvreté de la primitive Église, excitait surtout l'indignation d'Innocent. Comme l'empereur, c'est à tous les rois qu'il s'adresse, aux princes, aux prélats, à tous les chrétiens; il leur dénonce le sacrilége, il les appelle aux armes et leur promet le paradis : « Quelle témérité insensée de s'attaquer à « l'Église! C'est s'attaquer à Jésus-Christ même, son glorieux époux; « mais il n'y a point de sagesse, il n'y a point de force contre Dieu. Cet « enfant de trahison, après la déposition dont nous l'avons frappé pour « ses vices abominables et ses innombrables crimes, prétend réduire les « ministres des autels à mendier leur pain; il a spolié et insulté notre « sainte mère l'Église; celui qui maudit son père et sa mère est digne « de mort... » Et le pape dépeint ce réprouvé comme un lion rugissant qui, fou de rage, va tout dévorer[1].

Innocent écrit, comme avait fait l'empereur, au monde chrétien (universis fidelibus), il déclare que Frédéric, persistant dans tous les excès dont il s'est rendu coupable, ne saurait être affranchi des liens de l'excommunication lancée contre lui; néanmoins, le pape ne refuse pas d'entendre la justification de l'empereur, pourvu qu'il vienne lui-même, sans troupes, et accompagné seulement d'un modeste cortége; il n'aura à craindre ni insulte, ni dommage[2].

Mais Frédéric n'était pas disposé à accepter une telle proposition; il se fiait peu à la garantie qu'on lui offrait; les soupçons et la haine ne

[1] « Quum enim maledicens patri et matri morte debeat mori legitima... hortamur « itaque, vos fratres et fili... attentius deprecamur quatenus contra predictum Dei « et hominum inimicum qui tanquam leo rugiens ferocitatis devictus rabie, incunctanter querit quem destruat... mentes, manusque tollatis, ad defensionem Ecclesie... unanimiter arma sumentes fidem vestram operibus justitie roboretis... « ut tranquillitatem tribuat Dominus sponse sue, et post presentis vite curricula in « eterna tabernacula vos admittat. » (*Hist. diplom.* VI, 396.) Cette lettre se trouve parmi les mss. de la bibl. imp. de Vienne (*Philologus*, n° 305); l'éditeur a rectifié en plusieurs endroits le texte défectueux. — [2] Rinaldi, qui a publié cette encyclique dans ses *Annales*, à l'année 1246, l'a prise dans les archives du Vatican; elle paraît ici collationnée avec un bon texte de la Bibliothèque imp. Mss. de La Porte du Theil.

faisaient que croître et s'aigrir entre les deux puissants adversaires. C'était à la fin de mai 1246 que cette entrevue était offerte, et bientôt l'empereur et le pape se renvoyaient l'un à l'autre les plus tristes accusations de guet-apens et de meurtre. Une lettre de Frédéric, adressée aux barons et aux nobles de France (ducibus, comitibus, baronibus, vavassoribus et universis nobilibus per regnum Francie constitutis), en avril 1247, est un témoignage authentique de ces sinistres rumeurs.

« Lorsque nous pensions que le pape avait épuisé sur nous tous ses « traits et que son carquois était vide (leur écrit Frédéric), voilà qu'il « nous tend les embûches d'un complot ténébreux. Non content d'avoir « déclaré vacant le trône où, après nous, doivent s'asseoir nos héritiers, « il en veut à notre vie et soudoie des assassins dans notre propre mai- « son : *Conspiratores in necem nostram de familie nostre visceribus luctuoso* « *stipendio comparavit.* Et cependant, pour faire retomber sur nous l'odieux « de ce crime, il n'a pas eu honte d'arracher par la torture à des misérables la déclaration que nous avons, contre toute vraisemblance, com- « ploté sa mort[1]... On ne le croira pas (ajoute Frédéric), quel intérêt « aurions-nous à sa perte? Ce pape ou un autre, qu'importe? Nous aurons « toujours le pape pour ennemi. Innocent, au contraire, a intérêt à notre « ruine, et il donne dans Anagni un asile aux bannis de nos États, il les « nourrit des biens de l'Église pour en faire des instruments de sa ven- « geance. Quel plus détestable exemple que d'entretenir ainsi des assas- « sins de princes et de rois[2]! »

Quel espoir de réconciliation reste-t-il lorsqu'une inimitié est parvenue à ce degré d'irritation? Cette guerre acharnée continua, en effet, jusqu'à la mort de l'empereur, arrivée le 13 décembre 1250[3]; et, si

[1] Mathieu Paris raconte l'histoire tout au long; selon cet historien, vers la fin de l'année 1246, Frédéric suborna deux audacieux scélérats pour tuer le pape, lesquels furent pris et jetés en prison; peu de temps après deux soldats italiens, également subornés, furent pris à Lyon, où habitait le pape, et firent, au milieu des tortures, l'aveu de leur crime, déclarant, en outre, que quarante de leurs camarades, gens déterminés, s'étaient aussi engagés par serment à égorger le saint-père. (*Hist. maj. anglor.* p. 481-486.) — [2] « Et enim cujus esset horribilioris exempli pernicies « quam alere scilicet regum et principum occisores? » (*Hist. diplom.* VI, 314-318.) Höfler (*Keis. Fried. II*) a imprimé ce remarquable document d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne. Notre grande bibliothèque en possède un texte (fonds Saint-Germ.-Harl. n° 455) plus complet et plus correct, dont M. H. Bréholles s'est servi. — [3] Selon quelques historiens, c'est le 12 décembre; mais la plupart disent le 13, et entre autres le journal de Giovenazzo, publié en 1839 par M. le duc de Luynes : « Allo 1 di decembre quelli che passaro per Jovenazzo dis- « sero che l'imperatore sta malissimo... Alli 13, che fu lo dì di Santa Lucia, mo- « riò. » (*Diarn. di Matt. di Giovenazzo,* §§ 28-30.)

nos documents ne se terminaient pas à ce jour même, nous verrions qu'elle se prolongea plus avant, et que, dans l'héritage de l'empire, elle échut à Conrad, le fils et le successeur de Frédéric.

Ses revers politiques et surtout des malheurs de famille affligèrent les dernières années de l'empereur sans abattre sa fierté; et les prérogatives de l'empire, qu'il avait soutenues jusqu'à la fin par les armes, il les revendiquait encore en mourant, dans l'acte de sa dernière volonté. Nous lisons dans un testament écrit trois jours avant sa mort, le 10 décembre[1]: « Item statuimus ut sacrosancte Romane Ecclesie, matri nostre, « restituantur omnia jura sua, salvis in omnibus et per omnia jure et « honore imperii, heredum nostrorum et aliorum fidelium, si ipsa Ec- « clesia restituat jura imperii. » L'approche du moment suprême ne lui inspira nulle clémence pour les attentats commis contre l'empire; parmi les condamnés envers lesquels il use d'indulgence, il excepte formellement ceux qui étaient détenus pour crime d'État; il prétendit même exercer sa sévérité au delà de sa vie, et il interdit à l'héritier de sa couronne de leur jamais faire grâce[2].

Cependant il sentit s'éveiller dans son cœur des sentiments de justice et de mansuétude, qui se manifestèrent par des restitutions aux églises, et un retour à plus de douceur envers ses sujets; il se souvint alors, trop tard hélas! des prospérités de la Sicile sous le règne de Guillaume le Bon, et il voulut que ses sujets siciliens fussent soulagés du fardeau des impôts, comme au temps de ce roi bien-aimé[3].

Ainsi que plusieurs des princes qui marquent une époque dans l'histoire, Frédéric II fut législateur; et M. H. Bréholles a donné, au IVe volume de l'*Historia diplomatica*, le texte des lois que cet empereur a publiées, en 1231, dans l'assemblée solennelle de Melfi[4].

[1] L'original du testament de Frédéric II est perdu, et les nombreuses copies qui existent dans les archives diverses ne s'accordent point sur la date; la chronique *De rebus in Italia gestis*, où il est rapporté, p. 228, dit le 17 décembre. L'éditeur de cette chronique, M. H. Bréholles, a montré en cet endroit que la date la plus vraisemblable, la vraie sans doute, est le 10 décembre. — [2] « Item « statuimus ut omnes captivi in carcere nostro detenti liberentur preter illos de « imperio et preter illos de regno qui capti sunt ex proditione nota..... Item « volumus quod nullus de proditoribus regni in aliquo tempore reverti audent in « regnum, nec aliqui de eorum genere succedere possint; immo heredes nostri « teneantur vindictam de eis sumere. » — [3] Item statuimus ut omnibus ecclesiis et « domibus religiosis restituantur jura earum et gaudeant solita libertate. — Statuimus « ut homines regni nostri sint liberi et exempti ab omnibus generalibus collectis, « sicut consueverunt esse tempore regis Guillelmi secundi, consobrini nostri, etc. » (*Hist. dipl.* t. VI, 805-810.) — [4] « Constitutiones regni Siciliæ a Federico secundo

Imprimées pour la première fois à Naples, en 1475, d'après des manuscrits très-défectueux, toutes les éditions qui suivirent sont également fautives, jusqu'à celle que donna, avec plus de soin, à Francfort, en 1613, Lindebrog (Frédéric), dans son recueil : *Codex legum antiquarum, etc.* Enfin Carcani, directeur de l'imprimerie royale à Naples, publia, en 1786, un texte rendu plus correct par la comparaison attentive qu'il avait faite des diverses éditions alors connues. M. H. Bréholles, à son tour, a conféré ce texte avec deux manuscrits de notre bibliothèque (ancien fonds latin 4624 A et 4625); il l'a accompagné de notes, de leçons prises dans les éditions précédentes, et qu'il pouvait être utile de conserver, de variantes qu'offre une ancienne version grecque, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale, sous le n° 3370[2], et qui, selon Montfaucon, avait été écrite du temps même de l'empereur Frédéric, enfin de leçons nouvelles proposées avec perspicacité et discrétion. On voit que M. H. Bréholles n'a rien négligé pour donner de ce code célèbre un texte aussi irréprochable, aussi parfait qu'il est possible.

Ce recueil de lois, divisé en trois livres et en un grand nombre de titres, est un véritable code universel: civil, criminel, de procédure, de simple police, qui embrasse à la fois les questions religieuses, les matières féodales, qui règle les moindres litiges des particuliers, et sauvegarde les grands intérêts de la société, qui édicte le châtiment de l'homme coupable d'assassinat aussi bien que la peine due à l'infidélité de celui qui s'approprie un objet trouvé par hasard, qui, enfin, commence par les titres : *De Hereticis et Patarenis*, ou *De his qui in regno guerram moverint*, pour arriver à la contravention du paysan qui fait rouir du chanvre en un lieu défendu (*de non dealbando prope urbem lino vel canape*), et à l'épicier qui vend des électuaires ou des sirops sans l'approbation du médecin.

Dans cette œuvre législative, dont une partie seulement est une compilation, sont réunies quelques lois des rois Guillaume et Roger, adoptées par l'empereur Frédéric, à celles de cet empereur lui-même.

Ce corps de lois anciennes et nouvelles a une date précise: c'est celle de l'assemblée de Melfi, durant laquelle il fut proclamé (août et septembre 1231).

Dans la déclaration placée à la fin de cet acte législatif, Frédéric le présente non aux votes de ses sujets, mais à leurs acclamations : « In

« apud Melfiam editæ, in quibus leges tam a suis prædecessoribus quam ab ipso « antea publicatæ concluduntur. » (*Hist. dipl.* t. IV, 1-178.)

« reverentiam Serenitatis auguste et honorem regie dignitatis, accipite « gratanter, o populi, constitutiones istas, tam in judiciis quam extra ju« dicia potituri. Quas per magistrum Petrum de Vineis capuanum, ma« gne curie nostre judicem et fidelem nostrum, mandavimus compilari[1]. » Mais M. H. Bréholles considère comme une interpolation la phrase où Pierre des Vignes est donné comme le rédacteur des *constitutiones*. « Lo« cum istum, dit-il, qui in codice 4625 et in græco deest, interpola« tum censemus. » Et il attribue cette rédaction principalement à Jacques de Capoue. « Jacobus autem, capuanus archiepiscopus, præcipuus « harum constitutionum dictator fuisse videtur. »

M. H. Bréholles a mis à part les lois de Frédéric II postérieures à l'assemblée de Melfi, et, sous le titre de *Novæ constitutiones regni Siciliæ a Friderico secundo variis temporibus et locis, post Melfiense consistorium editæ*, il a réuni, selon l'ordre de la matière, des actes qui, dans les anciennes éditions, sont dispersés çà et là et confondus pêle-mêle parmi toutes les autres constitutions, et se trouvent ainsi classés sous des titres auxquels ils n'ont aucun rapport.

L'ensemble des lois de Frédéric, qui n'occupe pas moins de 254 pages de ce volume, offre le sujet d'une étude bien instructive et très-propre à faire connaître l'esprit et les mœurs du temps où cette législation était en vigueur et gouvernait la société pour laquelle elle avait été édictée.

A quatre ans de là, nous trouvons une espèce d'acte additionnel, *constitutio generalis*[2] (comme s'exprime la promulgation), acte dont l'expérience avait sans doute montré la nécessité « pour le maintien de la paix « et l'observation de la justice, » ces deux principaux fondements de l'autorité des rois, l'espérance des bons et l'effroi des méchants[3].

Ce supplément de lois est divisé en quinze articles, et, si, comme dans les constitutions données précédemment, il est ici certaines dispositions qui, même en faisant la part du temps, sembleraient étranges à qui les apprécie aujourd'hui, beaucoup sont marquées au coin d'une haute sagesse et restent d'une éternelle vérité.

Nous ne dirons pas assurément que Frédéric II ait demandé pour ses lois la consécration du vœu populaire, mais il déclare qu'il les a soumises à la discussion et qu'il a demandé conseil et assentiment aux princes ecclésiastiques et séculiers, aux nobles et autres sujets de l'em-

[1] *Hist. dipl.* t. IV, p. 176. — [2] « Fridericus, Romanorum imperator, constitutio« nem generalem promulgat, sub quindecim capitulis distinctam, ad statum impe« rii in observantia pacis et executione justitie reformandum. » — [3] « Ex his enim « precipue munitur auctoritas imperantis, quum in observantia pacis et executione « justitie quantum terribilis est adversis tantum est desiderabilis mansuetis. »

pire; la formule finale est d'ailleurs la preuve qu'il n'invoquait pas le plein pouvoir et la science certaine : « Ad generalem statum et tran« quillitatem imperii edite et promulgate sunt hee constitutiones de « *consilio et assensu* principum tam ecclesiasticorum quam secularium, « necnon plurimorum nobilium et *aliorum fidelium* imperii, in so« lempni curia celebrata Maguncie, anno incarnationis Domini MCCXXXV, « mense Augusti[1]. » N'y a-t-il pas là comme un germe et quelques premiers linéaments d'États généraux et de représentation par ordres?

Cependant les constitutions de Frédéric, données sans le concours réel des sujets, restaient à la merci de l'empereur; aussi nous les voyons au besoin modifiées par la seule volonté du prince qui en a fait l'octroi. Nous avons dit que l'assemblée de Melfi s'était tenue en août et septembre 1231, et, dès le mois d'octobre 1233, un privilége est donné à ceux de Palerme, « non obstantibus novis constitutionibus[1]; » et cela sans prendre l'avis de personne : « Dignum duxit nostra Serenitas..... »

Néanmoins les lois données par Frédéric II font une bonne partie de sa renommée; ce sont elles plus que toute autre chose qui l'ont placé au rang des princes dont on garde le souvenir, et c'est surtout comme législateur que l'histoire a consacré son nom.

Cette riche collection de documents tirés de tant d'archives ou de collections imprimées, recueillis avec tant de soin, éclaircis, s'ils sont obscurs, corrigés, s'ils sont défectueux, dont beaucoup paraissent ici pour la première fois, rangés dans un ordre chronologique rigoureux, s'expliquent et se corroborent l'un l'autre par leur rapprochement; s'ils ne forment pas une véritable histoire, ils présentent à l'esprit attentif qui les étudie et qui les coordonne par la pensée quelque chose de plus saisissant, de plus vivant peut-être et de plus instructif qu'ils ne feraient employés et arrangés dans la suite d'un récit où leur caractère propre et leur primitive originalité seraient nécessairement plus ou moins effacés, et, dans cette étude, on est dédommagé d'une lecture moins facile par une impression plus directe et plus profonde.

Toutefois on comprend que l'examen d'un tel recueil impose une tâche un peu ingrate au critique réduit, pour faire connaître le livre, à indiquer des pièces et à dresser comme une sorte d'inventaire. Nous avons beaucoup cité; il nous a semblé qu'en pareil cas les citations pouvaient diminuer la sécheresse de l'analyse. Le style des pièces principales, empreint de l'esprit du temps, animé des ardeurs de la lutte, laisse aux faits leur naïve signification, et leur vrai caractère aux per-

[1] *Hist. dipl.* t. IV, p. 749.



sonnes; le langage des textes est encore de l'histoire, c'en est du moins une nuance expressive et fidèle.

Il nous reste à rendre compte du volume d'*Introduction*, qui a paru l'un des derniers, et qui est l'œuvre propre de M. H. Bréholles.

M. AVENEL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans sa séance de vendredi 20 novembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. Pertz, à Berlin, associé étranger, en remplacement de M. Jacob Grimm, décédé.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dans sa séance du samedi 21 novembre, l'Académie des beaux-arts a élu M. Donaldson, architecte à Londres, à la place d'associé étranger, vacante par le décès de M. Cockerell.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Villermé, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Paris le 16 novembre 1863.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise pour être examinez par chacun de Messieurs de l'Académie, avec des observations de Bossuet, Pellisson, etc. publiées avec une introduction, des notes et une table alphabétique, par Ch. Marty-Laveaux. Paris, imprimerie de Jouaust et fils, librairie de J. Gay, 1863, 1 vol. in-32 de 152 pages. — Ces cahiers, rédigés, vers 1673, par Mézeray, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ont été, à plusieurs reprises, examinés et annotés par ses confrères; et c'est d'après le manuscrit original et les deux éditions qui ont servi à ce travail commun de la compagnie, qu'a été faite la réimpression. Le document est curieux et instructif; il fait connaître dans quel état de désordre les premiers rédacteurs du dictionnaire de l'Académie ont trouvé notre orthographe; avec quel esprit de sagesse ils ont procédé à son établissement, se gardant des systèmes absolus, tenant compte, dans une certaine mesure, de l'origine des mots, des exigences de la logique, des réclamations de l'habitude; ils témoignent aussi du zèle avec lequel les membres de l'Académie se sont acquittés d'une tâche qui peut sembler assez triste. Ce n'est pas sans un sentiment de respect que parmi les plus diligents on rencontre le grand Bossuet, portant dans ces menues questions d'orthographe, qu'il ne dédaigne point, ce bon sens supérieur, un des éléments de son génie. On doit savoir gré à M. Marty-Laveaux de cette intéressante publication; par l'introduction, les notes, la table qui l'accompagnent, elle s'ajoute honorablement aux travaux déjà nombreux de l'auteur sur l'histoire de notre littérature et de notre langue; travaux en tête desquels on doit placer son lexique de la langue de Corneille, couronné par l'Académie française, son édition de Corneille, dans la collection des classiques français de M. Hachette, son édition de La Fontaine dans la bibliothèque elzévirienne.

Études littéraires et morales sur Homère, par Auguste Widal, professeur de littérature ancienne de la faculté de Douai. 1re partie, *l'Iliade,* deuxième édition, corrigée et augmentée. Paris, imprimerie de Ch. Lahure, librairie de L. Hachette, 1863, 1 vol. in-18 de 373 pages. — Le livre de M. Widal, dont cette seconde édition, qui n'est pas une simple réimpression, atteste et assure le succès, contient, avec une analyse continue de l'Iliade, de judicieuses observations sur ses beautés littéraires et morales; il se distingue surtout par l'abondance et l'intérêt des rapprochements. M. Widal avait déjà donné la mesure de son savoir et de son goût dans un ouvrage du même genre, ses *Études sur trois tragédies de Sénèque, imitées d'Euripide* (Paris, librairie de Durand, 1854). L'un et l'autre honorent l'enseignement de l'auteur, qui en a été la préparation.

Collection des inventaires sommaires des archives départementales antérieures à 1790, publiée par ordre de S. Exc. M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur. Première partie : Archives civiles. Paris, imprimerie de Paul Dupont, 1863. Huit vol. in-4°, à deux colonnes, de chacun 60 feuilles.

Lorsque nous annoncions, l'année dernière (septembre 1862, p. 581), les premières livraisons de ce recueil si important pour les études historiques, cinquante-quatre départements avaient commencé l'impression de leurs archives antérieures à 1790. Aujourd'hui l'ensemble de ces publications comprend quatre-vingt-quatre départements, dont plusieurs ont déjà fait paraître un volume complet, avec titre, notice et table, de telle sorte qu'on peut, dès à présent, apprécier l'activité avec laquelle se poursuit ce grand ouvrage, et les ressources qu'il offrira aux érudits. Parmi les volumes terminés, nous citerons les suivants :

Département de la Côte-d'Or. Tome Ier. *Chambre des comptes des ducs de Bourgogne* (série B, nos 1 à 3932). — Ce volume est précédé d'une notice de M. Rossignol, ancien archiviste, sur la chambre des comptes de Bourgogne et sur les documents qui en proviennent. Les registres et pièces analysés se rapportent à l'institution de cette cour souveraine, aux provisions d'offices, débats intérieurs, gages des officiers, conflits de juridiction, instructions pour la garde des chartes. Les affaires soumises à cette cour concernaient : les priviléges de la Bourgogne, les traités conclus par ses ducs avec les divers États de l'Europe, les contestations relatives aux limites territoriales, les attributions du clergé. La chambre des comptes réglait et vérifiait les dépenses de la sainte-chapelle ducale, des travaux exécutés à Dijon et dans toute l'étendue de la province, les dépenses relatives aux ponts et chaussées et à la navigation des rivières. Une série importante de registres renferme tous les arrêts de cette chambre, qui enregistrait les testaments des princes et des grands dignitaires, les lettres de légitimation, de naturalité, d'anoblissement, les décisions contre les usurpateurs de noblesse. Les documents relatifs aux dons et traitements sont curieux; on y remarquera ceux qui concernent les peintres, graveurs et architectes des ducs, les verriers, etc. A côté des chanceliers, chambellans, chevaliers, argentiers, orfévres, figurent les marchands, les barbiers et étuvistes, les armuriers, les vignerons chargés du soin des grands crus, les physiciens, les astrologues : chaque dépense est indiquée avec détail et précision. Le prix des journées de travail y est aussi relaté. Une série de comptes de dépense par ville et bourg mérite une attention spéciale. C'est la statistique la plus vraie qu'on puisse trouver sur le moyen âge.

Département de Seine-et-Marne. Tome Ier, par M. Lemaire, archiviste. — Le volume s'ouvre par une notice de M. Lemaire sur les archives civiles de ce département, séries A à E, leur origine, leur classement et leur état actuel. L'inventaire de la série A (actes du pouvoir souverain et domaine royal) comprend les terriers et toutes les transactions qui concernent les domaines de Crécy, de Melun, de Moret, de Provins, le duché de Nemours et les fiefs relevant de ces seigneuries. La série B (cours et juridictions) contient l'analyse des papiers des justices seigneuriales, des bailliages, prévôtés, châtellenies et grueries. Mais les documents les plus intéressants sont certainement ceux qui se rapportent aux états généraux de 1614 et de 1789; assemblées préparatoires, instructions royales, assignations données aux nobles possédant fiefs, délibérations et déclarations des trois ordres locaux réunis, question du serment, réclamations adressées au roi et, pour les états de 1789, au ministre Necker. Les réunions préparatoires de cette dernière époque sont présidées et les délibérations signées par les Crillon, les Montmorency-Luxembourg, les d'Haussonville, etc. Les cahiers des doléances sont des plus curieux à étudier. La série C (administration provinciale) contient les papiers des intendants et ceux du cadastre. Dans les documents relatifs à l'impôt et à sa répartition, on retrouve les noms des privilégiés et de ceux qui obtenaient des remises d'impôt, soit parce qu'ils

étaient pères de douze enfants vivants, soit parce qu'ils avaient été frappés par quelque désastre, comme grêle, incendie, inondation, etc. Pour chaque terre, on désigne la nature des cultures, le nombre d'hommes et de femmes attachés à l'exploitation et dépendant du chef de famille. La série D (instruction publique) renferme des documents sur les colléges du cardinal Lemoine, de Beauvais, de Louis-le-Grand, de Montaigu, de Navarre, de Juilly et des Oratoriens de Provins, de Clermont et de Corbeil. Dans la série E, indépendamment des titres féodaux concernant les terres seigneuriales de la contrée, on trouve une suite de dossiers de familles parmi lesquelles nous signalons celles de Béthizy, Beuvron, Bourbon-Penthièvre, Luynes, Allonville, Samuel Bernard, La Châtre, Chavigny, Choiseul, Clermont, Clairon d'Haussonville, d'Uzès, de la Ferronnays, Fréteau de Pény, Maupeou. Ces deux sections sont suivies d'une collection de minutes de notaires remontant au XVe siècle. Le volume a été complété par l'inventaire des documents antérieurs à 1790 conservés dans toutes les petites communes rurales, inventaires qui ne pouvaient pas faire l'objet d'une publication spéciale, à cause de leur peu d'étendue. Les anciens registres de l'état civil y ont été l'objet d'un examen attentif et d'extraits nombreux en ce qui concerne les artistes et les hommes célèbres du département de Seine-et-Marne.

Département du Nord, tome Ier, par M. Leglay, archiviste. — Les archives du Nord offrent le complément des documents provenant des ducs de Bourgogne en ce qui concerne la Flandre, le Brabant et les autres provinces des anciens Pays-Bas. La chambre des comptes de Lille recevait plus spécialement les documents diplomatiques, les traités de paix, les priviléges des communes. L'acte le plus ancien de ces archives remonte à l'année 706. Les fondations religieuses y sont en grand nombre. Le XIIIe siècle surtout abonde en documents intéressants : testaments, donations, bulles des papes, contrats de mariage, hommages, reconnaissances de fiefs. On sait que les ducs de Bourgogne traitaient avec les rois de France et les principales puissances de l'Europe, et qu'ils avaient leurs ambassadeurs dans toutes les capitales. Les secrets de leur politique sont en grande partie dévoilés par les documents conservés à Lille et à Dijon. L'inventaire des archives du Nord, commencé par le savant M. Leglay, de regrettable mémoire, s'arrête, dans ce tome Ier, à l'année 1394. La suite de l'ouvrage formera, pour ce seul département, un grand nombre de volumes.

Les autres départements qui ont aussi publié le tome Ier de l'inventaire de leurs archives sont ceux d'Eure-et-Loir, des Basses-Pyrénées, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Ces inventaires n'ont pas moins d'intérêt que les précédents, et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'en parler aujourd'hui avec quelque détail. Pour le département de Seine-et-Oise, une première partie (série A, actes du pouvoir souverain et domaine royal) a seule paru jusqu'ici. Elle est d'une importance particulière, parce qu'elle renferme l'analyse des documents provenant de la maison du roi et de celle des princes. Nous avons remarqué le soin apporté à ce travail par M. Mévil, archiviste.

Les archives communales ont aussi leur part dans l'immense publication entreprise par le ministère de l'intérieur. Tandis que de grandes villes comme Lyon, Avignon, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, impriment leur inventaire, une petite ville, Saint-Maixent, et une simple commune, Ouveilhan (Aude), ont terminé le leur, formant chacun un cahier in-4°.

Goethe, ses mémoires et sa vie, par Henri Richelot, quatre forts volumes in-8°. Paris, Hetzel, 1863. — M. Henri Richelot vient de terminer son ouvrage sur la vie

de Goethe. C'est à la fois une traduction et une biographie. Goethe avait beaucoup écrit sur lui-même, et il tenait trop à la gloire pour négliger ce soin prudent. M. H. Richelot a reproduit ces matériaux précieux, et il y a joint tous les documents que l'Allemagne n'a cessé de publier sur un des personnages littéraires qui lui font le plus d'honneur. Déjà, en 1844, l'auteur avait donné un premier travail sur le même sujet; mais celui-ci est beaucoup plus complet, et il sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront connaître Goethe dans sa vie la plus intime, et dans toute sa vérité. M. H. Richelot l'admire beaucoup, mais il l'estime au moins autant qu'il l'admire; et la curieuse étude qu'il vient d'en faire donne un grand poids à son opinion. Quoi qu'il en puisse être, le public français est mis à même de juger désormais en pleine connaissance de cause, et M. H. Richelot nous aura rendu ce service, dont on doit le remercier.

Le Maha-Bharata, traduit complétement pour la première fois du sanscrit en français, par Hippolyte Fauche. Premier volume; Paris, Durand et Benjamin Duprat, grand in-8°, xvi-600 pages. — M. H. Fauche, à qui nous devons la traduction complète du *Râmâyana,* tient la promesse qu'il avait faite au public, et il vient de donner le premier volume de sa traduction générale du *Mahâbhârata.* C'est une immense entreprise, puisqu'elle ne doit pas former moins de seize volumes aussi considérables que celui que nous avons sous les yeux. Tous les amis des lettres sanscrites doivent faire des vœux pour que l'auteur puisse accomplir la tâche qu'il s'est imposée; et, quelque confus que soit le grand poëme indien, il n'est pas de monument après les Védas qui ait plus d'importance. Ce premier volume comprend la moitié et plus du premier chant l'*Âdi-parva* (1634 çlokas sur 8476). Le second est déjà sous presse, et il comprendra la fin de l'*Âdi-parva* et le *Sabha-parva* tout entier. On ne saurait trop louer M. H. Fauche de tant d'application et de courage.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1863.

HISTOIRE NATURELLE générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux, par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'École-de-Médecine, n° 17, 1854.

DEUXIÈME ARTICLE[2].

§ I.

De la classification des sciences.

Avant de passer à l'examen des *séries parallėliques* de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître sa manière d'envisager les sciences et d'exprimer notre étonnement sur l'ordre de généralités qu'il a exposées et sur l'accumulation des citations faites à leur appui; car, faute d'application immédiate, pour savoir si la pensée de l'auteur a été bien saisie, le lecteur aperçoit difficilement la liaison de ces généralités avec l'histoire des règnes organiques et la classification des espèces des corps vivants. Voyons, par exemple, le chapitre intitulé, *De l'unité des connaissances humaines, et de leur diversité*, qui ouvre le livre premier.

[1] Voir, pour le premier article, le cahier d'octobre, p. 609.



Après avoir cité Bossuet, Kant, de Schelling, *le célèbre* Balmer et Buffon, l'auteur dit : « La vérité est une et nécessairement une. Toute « vérité émane de Dieu et aboutit à Dieu, qui est la vérité première [1], « aussi bien que la cause première de toutes choses; » il cite d'Alembert (p. 172), Bacon, et arrive à cette conclusion :

« Les idées de *vérité et de science* étant *corrélatives*[2], la science, une « au point de vue le plus élevé, se divise et se subdivise en sciences par« tielles, comme la vérité une en vérités partielles. Autant on peut ad« mettre de groupes principaux, secondaires, tertiaires, de vérités, autant « on peut distinguer de sciences principales, secondaires, tertiaires; et « tels sont les rapports, directs ou indirects, de ces groupes les uns avec « les autres, tels aussi ceux de ces sciences entre elles.

« Comme, au fond, il n'y a qu'une vérité et qu'une science, on ne sau« rait ni déterminer d'une manière absolument rigoureuse le nombre « des sciences partielles, ni délimiter chacune d'elles avec une entière pré« cision... » (Pages 176 et 177.)

. . . .

[1] « Toute vérité vient de Dieu; elle est en Dieu; elle est Dieu même. . . . . il est *la vérité originale* (Bossuet). C'est dans le même sens que mon père a dit : « con« quérir un principe à la pensée publique, c'est prendre à Dieu et sur Dieu. » (Note d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.)

[2] Peut-on dire avec M. Isidore Geoffroy que les idées de *vérité* et de *science* sont *corrélatives?* Nous ne le pensons pas; car le mot *corrélatif* indique un *rapport*, une *relation*, une *analogie* ou *ressemblance*, entre deux choses, deux objets, deux sujets; il a un *sens restreint* dans la *sorte de relation* qu'il exprime. En effet, deux choses sont *corrélatives*, deux objets, deux sujets sont *corrélatifs* quand on ne peut définir une des choses que par l'autre chose, un des objets, un des sujets, que par l'autre objet, l'autre sujet.

Exemple.

Les mots *père* ou *mère* et *fils* ou *fille* sont corrélatifs, car vous ne pouvez définir l'un de ces mots que par l'autre.

Nous avons fait remarquer, il y a longtemps, que les mots : *électricité positive* et *électricité négative; magnétisme boréal* et *magnétisme austral; propriété comburante* et *propriété combustible; propriété acide* et *propriété alcaline*, sont des expressions corrélatives, et que l'histoire des sciences physiques et des sciences chimiques, auxquelles ces expressions appartiennent, présente ce fait, sur lequel nous avons insisté, à savoir, que ces propriétés ont été considérées successivement : 1° au point de vue *absolu;* 2° au point de vue *relatif;* 3° au point de vue *corrélatif;* de sorte que cet ordre successif de considération des propriétés électrique, magnétique, combustible, acide et alcaline, correspond au progrès des connaissances auxquelles l'étude de ces propriétés se rattache. (*Dictionnaire des sciences naturelles*, t. X, p. 512, année 1818.)

« La science une, autant qu'il nous est donné de nous élever jusqu'à « ses hauteurs, c'est la *philosophie*, dans le sens que les plus grands esprits « de l'antiquité et des temps modernes ont donné à ce mot, si souvent « et si malheureusement détourné de sa haute et juste acception. Les « sciences partielles, ce sont les *sciences* proprement dites : nom que l'on « applique également aux divisions principales et naturelles du savoir « humain et à leurs subdivisions secondaires, tertiaires, et parfois pure« ment artificielles; simples *chapitres et sections de chapitres*, comme les « appelle M. Jean Reynaud, assimilés ainsi, dans la nomenclature, aux « *groupes primitifs.* » (Page 178.)

Ces citations ne sont pas tout le chapitre, mais certes, elles en sont la substance; eh bien, nous le demandons, sans en faire la critique, jettent-elles une lumière bien vive sur le sujet? simples paraphrases du *titre* que nous avons fidèlement reproduit, suffisent-elles pour éclairer le lecteur comme l'auraient fait des exemples, des applications?

Le chapitre II, intitulé, *Des vues diverses émises sur les rapports et la classification des connaissances humaines*, se résume de la manière suivante.

Les distinctions des connaissances humaines, relativement à leur classification, se rapportent à trois considérations différentes :

A, à celle de la source d'où elles émanent. Ainsi elles sont rationnelles et expérimentales; de là, par exemple, la distinction des sciences relativement à la mémoire, à l'imagination et à la raison.

B, à la considération du but où elles tendent; elles sont théoriques ou pratiques.

C, à la considération des objets auxquels elles se rapportent; elles concernent Dieu, l'homme, la nature.

L'auteur consacre les trois chapitres suivants à l'examen de ces trois catégories de considérations, en commençant par examiner la diversité du but des sciences, la diversité de leurs sources, enfin la diversité de leurs objets respectifs, c'est-à-dire que le dernier chapitre est le point de vue *objectif*, et le précédent le point de vue *subjectif*.

L'énoncé des matières traitées dans les chapitres II, III, IV et V, montre bien le degré d'abstraction auquel s'élève M. Isidore Geoffroy dans ses généralités, non que celles-ci soient difficiles à comprendre, car on les trouve dans les *cours de philosophie proprement dite* dont elles font partie intégrante. D'un autre côté, si l'auteur expose des opinions extrêmes de divers savants sur un même objet, il ne discute pas, en général, si l'on

doit adopter l'une à l'exclusion de l'autre; sa tendance est, au contraire, de prendre la moyenne des deux, et d'agir, en cela, conformément à ce qu'il fait quand il place Étienne Geoffroy entre de Schelling et Cuvier [1]. On ne peut donc pas l'accuser d'obscurité, ou d'énoncer des idées difficiles à être comprises, parce qu'elles se rattacheraient à des opinions inattendues, nouvelles, originales, comme on en trouve dans beaucoup d'écrits de M. Étienne Geoffroy.

Si M. Isidore a inscrit cette phrase de Dupaty, *Cet ouvrage est le tien*, dans la dédicace qu'il fait à son père, de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, et s'il est très-vrai que la sympathie fut toujours parfaite entre le père et le fils, on ne peut méconnaître cependant une différence extrême entre leurs esprits respectifs : autant le père mettait de chaleur dans l'exposition de ses idées et paraissait peu préoccupé des idées d'autrui, autant le fils est tempéré et soigneux de rechercher toutes les opinions qu'il juge avoir quelque rapport avec son sujet, et, si le nombre en est trop grand, il les répartit à la fois et dans le texte et dans des notes supplémentaires.

Or c'est précisément cette accumulation d'opinions citées, et non classées, dans lesquelles les mêmes expressions avaient souvent des sens différents pour les savants qui les ont employées, sens différents que M. Isidore ne discute ni ne signale à ses lecteurs, qui jettent ceux-ci dans le trouble, dans l'incertitude; et cette incertitude est singulièrement accrue encore et de la tendance d'esprit de l'auteur à prendre des opinions moyennes, et de sa préoccupation de l'usage de la synthèse, qui lui fait tirer des opinions les plus opposées, les plus hétérogènes, des conclusions générales, qu'il juge favorables à sa thèse.

De sorte que l'étudiant, désireux de s'instruire, mais qui est incapable de pénétrer au fond des choses en isolant, par une analyse exacte, les éléments divers qu'une synthèse préconçue a mis en œuvre, est conduit fatalement à accepter des idées générales qui lui semblent la conclusion d'un éclectisme irréprochable.

Nous nous dispensons de l'examen d'un grand nombre d'objets dont il est question dans l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, soit parce que nous en avons traité ailleurs, soit parce que ces objets dépassent la circonscription de ceux que nous nous sommes proposé d'examiner: les arbres encyclopédiques de Bacon et de d'Alembert; les classifications des sciences de Descartes et de Jean Reynaud, de Babinet, de Comte, d'Ampère, de Blainville et de Maupied, de De Candolle,

[1] Voir le premier article.

d'Omalius D'Halloy, de Gerdy, de Cournot, etc. etc. ne nous arrêteront donc pas; en les rappelant, nous exprimons le regret que l'auteur n'ait pas défini le sens qu'il attache au mot *subjectif*, emprunté à la langue philosophique depuis Kant, et, de plus, nous aurions désiré qu'il l'eût défini, avec le mot *objectif*, concurremment avec les mots *a priori* et *a posteriori*, d'usage dans le langage philosophique *des sciences naturelles;* car, si l'auteur a cru nécessaire, avant d'en venir à traiter de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, de s'élever aux idées philosophiques les plus abstraites, il semblerait que la conséquence de cette nécessité eût été d'établir, en premier lieu, l'analogie et la différence qui peuvent exister entre des expressions appartenant au langage de la philosophie générale et à celui de la philosophie naturelle. En effet, il ne suffit pas au lecteur de savoir que l'auteur préfère la classification des sciences faite au *point de vue objectif* à celle qui l'est au *point de vue subjectif*, sans dire le motif de cette préférence, et le dire, bien entendu, après qu'il aurait eu donné les définitions que nous aurions désirées.

Les chapitres v et vi prêtent surtout à des remarques que nous allons formuler d'une manière précise, en même temps que nous reproduirons les passages qui nous les ont suggérées. M. Isidore Geoffroy, après avoir critiqué la conception de l'arbre encyclopédique de Bacon, parce qu'elle appartient à la *méthode subjective*, expose une conception encyclopédique attribuée à Descartes, qui, *tout objective*, est, selon lui, bien supérieure à la première, puisqu'il y rattache, pour ainsi dire, toutes les classifications des connaissances humaines proposées, après Descartes, par divers savants. La critique approuvera-t-elle la manière dont M. Isidore a procédé pour faire ces rapprochements? C'est au lecteur à prononcer d'après les remarques suivantes : M. Isidore Geoffroy rappelle la puissance d'esprit de Descartes, puis s'exprime en ces termes :

« Malheureusement cet énoncé, tel que je viens de le donner, ne se « trouve point dans les œuvres de Descartes : ses vues y sont exposées « par parties, ou même seulement indiquées; elles n'y sont nulle part « présentées didactiquement et dans leur ensemble; et c'est pourquoi « *l'arbre encyclopédique* de Descartes est si longtemps resté, non pas seu- « lement moins célèbre que celui de Bacon, mais méconnu et presque « ignoré de tous. »

Voilà le texte : ne semble-t-il pas, malgré toutes les phrases restrictives, qu'en définitive Descartes serait l'auteur d'un *arbre encyclopédique*, qui, s'il rappelle celui de Bacon, en serait absolument distinct? mais

on se tromperait, car, après le passage précité, on lit la note que nous reproduisons :

« Outre le discours *sur la méthode*, les *méditations* et les *principes de* « *philosophie*, voyez, pour la conception encyclopédique de DESCARTES, les « traités *des météores* et des *passions de l'âme* (page 225).

« Ce n'est pas une œuvre sans difficulté que de poursuivre l'enchaîne- « ment des vues de Descartes dans ses nombreux écrits. Le meilleur « guide que l'on puisse ici choisir est sans nul doute le travail de « M. Jean REYNAUD, intitulé, *De l'Encyclopédie de Descartes* (dans l'ar- « ticle *Encyclopédie* de l'*Encyclopédie nouvelle*, tome IV, 1843, page 775 « et suiv.), travail où Descartes a trouvé, dans l'un des philosophes les « plus éminents de notre époque, un interprète et un commentateur « digne de lui.

« Je dois faire remarquer que M. Reynaud a été, sur quelques points, « au delà de Descartes, énonçant ce que l'auteur du *Discours sur la* « *méthode* n'avait fait qu'indiquer et ne concevait sans doute qu'obscu- « rément; parfois aussi enrichissant la conception encyclopédique qu'il « analysait de vues qu'il eût pu revendiquer pour lui-même, mais qu'il « a voulu rapporter à Descartes, comme des conséquences nécessaires, « non encore tirées toutefois des prémisses posées par ce grand homme. « Il est donc vrai de dire que nous ne devons pas seulement à M. Rey- « naud un excellent résumé et une haute appréciation de l'œuvre de « Descartes : il en a développé quelques parties, il y a rempli quelques « lacunes. »

Les louanges données par M. Isidore Geoffroy à M. Jean Reynaud ne nous étonnent pas, ayant eu l'avantage de le connaître personnellement; mais, précisément à cause de l'estime que l'étendue de son savoir nous inspire, nous aurions voulu que l'historien des *règnes organiques*, avant de déclarer Descartes le fondateur de la *véritable classification des sciences*, eût mis d'abord sous les yeux de ses lecteurs les textes mêmes du grand philosophe, puis ce que M. Jean Reynaud y a ajouté : car l'œuvre de ce dernier est datée de 1843; or n'a-t-il pas pu arriver que, dans son admiration pour Descartes, J. Reynaud ait été conduit, à son insu, à attribuer à l'illustre philosophe des idées qu'il n'aurait point aperçues dans les fragments d'où il a tiré ce qu'on appelle *l'arbre de Descartes*, si son esprit n'eût pas été préoccupé d'idées que lui avaient suggérées des écrits postérieurs à Descartes, et particulièrement ceux de Comte et d'Ampère ? Et cette citation des textes de Descartes relatifs à la concep- tion de la classification qu'on lui attribue n'était-elle pas commandée à l'historien de la science par la critique que dirige l'amour du vrai et

du juste, quand on dit explicitement que *cette classification n'est point énoncée dans ses œuvres* (celles de Descartes), *mais que les vues y sont exposées par parties ou même seulement indiquées*, et que M. *Jean Reynaud en a développé quelques parties et rempli quelques lacunes?* Voilà une première remarque; nous en soumettons une seconde à nos lecteurs, que nous suggèrent les passages suivants de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*.

« Si, à la fin du XVIIIe siècle, les vues de Descartes sont comprises « et partagées par quelques hommes d'élite, si même elles deviennent, « en 1795, les bases de la première organisation de l'Institut national, « il faut venir jusqu'à nos jours pour les trouver scientifiquement *expo-* « *sées et démontrées*. M. Auguste Comte, en 1830, Ampère, en 1834, sont « ici, après deux siècles d'intervalle, les continuateurs immédiats de « Descartes. » (P. 225 et 226.)

Et nous lisons à la page 231 :

« En ce qui a lieu pour la conception encyclopédique de Des- « cartes, devenue, après lui, celle de M. Auguste Comte, puis celle « d'Ampère [1], et plus tard, toujours de même, pour l'essentiel, sous « des formes diverses, celles de plusieurs autres philosophes ou « savants français, principalement de M. Jean Reynaud et de M. Cour- « not. »

Malgré notre envie de citer le paragraphe 11 (p. 226 à 231), nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur auquel paraîtrait insuffisant l'extrait que nous allons en faire avant d'exposer les réflexions qu'il nous a suggérées.

M. Isidore dit qu'on pourrait s'étonner de voir Comte s'approcher de Descartes et d'Ampère, car personne n'ignore qu'ils sont spiritualistes et métaphysiciens prononcés, tandis que Comte rejette tout spiritualisme et toute métaphysique, et, malgré cela, nous ne nous expliquons pas comment, à ses yeux, l'arbre de Descartes est le même que ceux d'Ampère et de Comte. « Comte se borne à en énumérer les « branches mères, et Ampère considère l'une après l'autre toutes les divi- « sions successives et jusqu'aux rameaux eux-mêmes. M. Comte et « Ampère ne procèdent-ils pas, comme Descartes, *des objets les plus* « *simples aux plus composés?* »

Nous croyons que le tableau suivant montrera mieux à nos lecteurs

[1] « Celle aussi de M. Babinet, antérieur à Comte et Ampère, d'après les trop « courtes indications que donne ce célèbre physicien dans le discours plus haut « cité. » (Page 229.)

les différences considérables des trois classifications que ne le montrerait toute discussion détaillée.

DESCARTES.	COMTE.	AMPÈRE[1].			
	SCIENCES THÉORIQUES.	1er RÈGNE SCIENCES COSMOLOGIQUES.		2e RÈGNE. SCIENCES NOOLOGIQUES.	
Mathématiques et métaphysique.	1° Mathématiques.				
	2° Astronomie.	1 embranchement.	Sciences mathématiq.	embranchement.	Sciences philosophiq.
Physique.	3° Physique.				
Botanique.	4° Chimie.	2 embranchement.	Sciences physiques.	embranchement.	Sciences dialegmatiq.
Zoologie.	5° Physique organique. = Biologie.		.		.
Homme.	6° Physique sociale. = Sociologie.		.		.
			.		.

M. Littré remarque que :

1° Morale
2° Esthétique } manquent.
3° Psychologie

Comment assimiler la classification de Descartes à celle d'Ampère? La première n'est point une conception unique du célèbre philosophe auquel on l'attribue; c'est le produit de recherches faites dans l'ensemble de ses écrits et d'interprétations formulées deux siècles environ après sa mort. La classification d'Ampère comprend toutes les connaissances humaines réparties en deux règnes parfaitement symétriques, quant au nombre de leurs divisions et subdivisions; et le règne des *Sciences cosmologiques* et celui des *Sciences noologiques* ne comprennent pas dans leur ensemble moins de :

64 sciences du 1er ordre,
128 sciences du 2e ordre,
164 sciences du 3e ordre.

[1] Nous renvoyons au tableau d'Ampère. Mais l'indication des deux règnes de sciences et les deux premiers embranchements de chaque règne suffisent pour montrer l'énorme différence de la classification d'Ampère d'avec celle qu'on attribue à Descartes.

Descartes associe la métaphysique aux mathématiques : Ampère range les mathématiques dans le règne cosmologique, et selon nous avec raison, tandis que la psychologie et la métaphysique appartiennent aux sciences du 1er ordre du règne noologique; de plus, tout le monde sait combien ces deux illustres savants étaient attachés aux doctrines spiritualistes. Maintenant, comment concevoir l'association de M. Comte avec Descartes et Ampère, lorsque M. Comte ne reconnaît *explicitement* ni *métaphysique* ni *théologie*, et que sa classification des sciences ne comprend ni la *morale*, ni l'*esthétique*, ni la *psychologie?*

Après l'exposé de ces faits, nous demandons à nos lecteurs s'il suffit, pour établir l'*identité* (*le même arbre*) entre les trois classifications, de dire : « M. Comte et Ampère ne procèdent-ils pas comme Descartes « *des objets les plus simples aux plus composés?* » Enfin, comment concevoir, entre les *classifications spiritualistes* et la *classification positiviste*, l'identité qu'y trouve M. Isidore Geoffroy, lorsqu'on se rappelle ses paroles, citées plus haut: « La vérité est une, nécessairement une; toute vérité émane « *de Dieu* et aboutit à *Dieu*, qui est la *vérité première*, aussi bien que la « *cause première* de toute chose? » (P. 742.)

Une réflexion encore, portant, non plus sur le spiritualisme ou le matérialisme, mais sur la classification elle-même, quand il s'agit des difficultés à surmonter pour parvenir à la formuler.

Tant que le *classificateur mathésiologiste* se borne à des généralités, il est difficile à la critique de discuter; car les difficultés apparaissent surtout lorsqu'il s'agit de définir les sciences spéciales connues et de les coordonner de manière à en faire apercevoir les relations mutuelles : c'est alors qu'en voulant caractériser chacune d'elles on s'expose à méconnaître ces mêmes relations. Au reste, quel que soit le savoir d'un homme, il sera toujours trop borné pour qu'il puisse faire cette classification sans recourir à d'autres, et, comme preuve de cette difficulté, nous citerons la *mathésiologie* d'Ampère. Certes, si une classification de toutes les connaissances humaines eût pu être l'œuvre d'un seul, Ampère, grâce à son vaste savoir, l'eût accomplie; car il réunissait à un degré vraiment remarquable des catégories de connaissances presque toujours séparées, la science mathématique, la science philosophique, la science physico-chimique, l'histoire naturelle et les belles-lettres. Ajoutons que, ce qu'il y avait de plus rare, c'est qu'avec le génie dont il était doué pour les sciences mathématiques et physiques, il avait sacrifié à la botanique en étudiant d'une manière spéciale la *méthode naturelle* dans le *Genera Plantarum* d'Antoine-Laurent de Jussieu.

Malgré cela, avec ses connaissances nombreuses, variées et pro-

fondes, sa classification des sciences est absolument artificielle; ce ne sont pas des rapports généraux, incontestables, inaperçus avant lui, mis en œuvre pour l'accomplir, mais des considérations *a priori* dérivées surtout du *principe de la symétrie;* de là, des divisions, des subdivisions, susceptibles de plaire aux yeux dans le tableau où leur coordination symétrique se retrace à la vue, mais qui sont loin de satisfaire l'esprit désireux de savoir les raisons de cette coordination; car telles sciences qu'on regarde comme analogues sont séparées dans le tableau, et telles autres qu'on juge différentes sont réunies; enfin, on ne s'explique pas pourquoi quelques rameaux du savoir humain sont élevés à la généralité d'une science. Reconnaissons donc que la *mathésiologie* d'Ampère compte peu de partisans, et cependant aujourd'hui tous les suffrages sont acquis au génie que nous avons vu féconder si rapidement la grande découverte d'Œrstedt !

Quel a été le but de M. Isidore Geoffroy en s'élevant à des considérations si générales, relativement à la spécialité de son sujet? Il a voulu lier les *séries paralléliques* en zoologie, qu'il considère comme une méthode nouvelle, à la méthode générale qui, suivant lui, remontant à Descartes, a été perfectionnée par Babinet, Comte, Ampère, Jean Reynaud, de Candolle, Cournot, etc. etc.

Mais, avant d'exposer la manière dont nous envisageons les *séries paralléliques*, disons que M. Isidore Geoffroy est lui-même auteur d'une *classification des connaissances humaines* qui semble être comme le *trait d'union* des considérations générales dont nous parlons avec l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, ou plutôt avec les *séries paralléliques*. Aussi l'auteur n'a-t-il pas exposé sa classification dans le texte, mais dans deux notes, et encore ces notes sont-elles séparées : l'une se trouve à la page 239, l'autre à la page 261.

Dans la note de la page 239, il distingue ainsi les vérités :

VÉRITÉS	absolues et abstraites....		Sciences mathématiques.
	relatives	à la matière..	Sciences physiques.
		à la vie......	Sciences biologiques.
		à l'homme...	Sciences sociales.

Dans la note de la page 261, il donne le tableau suivant :

SÉRIE GÉNÉRALE.	1re SÉRIE PARTICULIÈRE.	2e SÉRIE PARTICULIÈRE.
1er embranchement. Sciences mathématiques.	Sciences mathématiques théoriques.	Sciences mathématiques appliquées.
2e embranchement. Sciences physiques.....	Sciences physiques théoriques.	Sciences physiques appliquées.
3e embranchement. Sciences biologiques....	Sciences biologiques théoriques.	Sciences biologiques appliquées.
4e embranchement. Sciences sociales......	Sciences sociales théoriques.	Sciences sociales appliquées.

Pourquoi avoir réparti sa classification dans deux notes séparées, au lieu de l'exposer intégralement et de suite dans le texte? N'interprétant pas, mais bornant notre tâche à déduire des conséquences logiques des propositions énoncées dans l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, nous laisserons la solution de la question aux lecteurs de l'œuvre de M. Isidore, en faisant remarquer, toutefois, comme preuve de la difficulté de fonder une *classification rationnelle des sciences*, que M. Isidore Geoffroy, après avoir blâmé les classifications fondées d'après le point de vue *subjectif*, recourt à ce même point de vue pour établir la 2e *série particulière* de sa classification.

Nous allons parler maintenant de la distribution des *espèces zoologiques en séries* que M. Isidore nomme *paralléliques*. Dans l'article suivant nous reviendrons sur la *méthode* a posteriori *expérimentale* : nous distribuerons les sciences physiques et naturelles dans un tableau conformément à cette méthode; enfin nous exposerons un mode de distribution des espèces zoologiques que nous nommons *par étages*.

§ II.

Séries paralléliques de M. I. Geoffroy.

Le sens du mot *série*, suite, succession, dans la langue usuelle, est parfaitement clair, à cause du grand nombre de choses auxquelles on l'applique sans hésitation; par exemple on dit : une série d'idées, une série de propositions, une série de faits, une série de lettres, une série de corps, etc. etc.

Si, en mathématique, le sens du mot *série* ne diffère point essentiellement de l'acception qu'il a dans la langue usuelle, il a plus de précision, puisqu'il concerne un ensemble de grandeurs croissant ou décroissant d'après une loi précise.

Le mot *série* a été fréquemment employé en histoire naturelle, et même en chimie, dans ce siècle surtout. Mais aucun savant n'a plus contribué à en répandre l'usage que l'illustre Bonnet, lorsqu'en 1764 il publia sa *Contemplation de la nature*. A la vérité il ne se servit pas du mot *série*, mais des mots *chaîne* et *échelle*[1], pour représenter les relations qu'il admettait entre tous les êtres de la création, depuis l'*atome*, le premier terme *chaînon* ou *échelon*, jusqu'au plus élevé des *chérubins*, le dernier terme *chaînon* ou *échelon*[2]. Bonnet supposait, dans l'échelle de notre globe, autant d'*échelons* que nous connaissons d'espèces[3]; et, en raisonnant ainsi, il concluait qu'il n'existe pas d'être au-dessus ou au-dessous duquel il n'y en ait qui s'en rapprochent par quelques caractères et qui s'en éloignent par d'autres; et que, enfin, tous les êtres de la création constituent une *progression graduelle*, rappelant ainsi une sorte de progression ou de série mathématique.

M. de Blainville, cherchant à démontrer l'existence de la série animale, depuis l'homme jusqu'à l'espèce la plus simple, combattit la disposition des animaux, dite *réticulée*, que représente assez bien la distribution des diverses contrées d'une carte géographique.

La série de Blainville donnait lieu évidemment à de grandes difficultés; car, comment croire que, dans sa *Classification du règne animal*, qui parut en 1816, l'aye-aye, appartenant à l'ordre des quadrumanes, représente une espèce plus élevée que le chien, de l'ordre des carnassiers, placé après l'ordre des quadrumanes? Nous citons cet exemple

[1] *Chaîne* et *chaînons*, p. 1 et 34; *échelle* et *échelons*, p. 36. — [2] Page 36.
[3] *Ibid.*

comme le plus propre à faire sentir la raison que nous avons de repousser la série unique des espèces animales.

Des difficultés semblables ou analogues font parfaitement comprendre pourquoi cette série unique des espèces animales ne fut pas acceptée des naturalistes, et comment les *séries paralléliques* proposées par M. Isidore Geoffroy, qui atténuaient ces difficultés sans les faire disparaître pourtant, furent bien reçues d'un certain nombre de naturalistes.

L'idée de M. Isidore Geoffroy consiste à ranger les espèces animales en plusieurs séries, qu'il appelle *paralléliques* à cause de leur correspondance, comme le montre le tableau suivant :

$$\begin{matrix} a & a' & a'' & a''' & \dots \\ b & b' & b'' & b''' & \dots \\ c & c' & c'' & c''' & \dots \\ d & d' & d'' & d''' & \dots \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots & \end{matrix}$$

Évidemment des difficultés, sinon identiques à celle que nous avons signalée, du moins analogues, pourront disparaître; mais la difficulté même du placement de l'aye-aye persistera tant qu'on maintiendra, bien entendu, cette espèce et celle du chien dans les places que la classification de Blainville leur assigne respectivement.

Nous n'avons pu admettre les idées de M. Isidore Geoffroy sur la synthèse et l'analyse, ses jugements sur Cuvier, et nous avons réfuté l'opinion qu'il prête à cet illustre savant d'avoir exclu le raisonnement de l'histoire naturelle. Il nous reste à examiner si ce que l'auteur appelle la *Théorie des analogues*, dont il attribue la découverte à M. Étienne Geoffroy, repose dès à présent sur des bases assez solides pour qu'elle soit apte, comme il le pense, à recevoir la forme mathématique d'une méthode rigoureuse, qui prendrait le titre de *Calcul des analogues*.

On ne saurait trop le répéter, ce qui est l'essence du calcul, ce sont des *grandeurs*, des *quantités;* or, les analogies mutuelles des organes qu'on peut établir n'étant pas susceptibles de l'être, du moins aujourd'hui, au moyen d'une *grandeur*, d'une *quantité*, prise pour *unité*, on est réduit, pour y parvenir, au simple raisonnement : de là l'arbitraire, de là l'impossibilité d'arriver à des évaluations numériques qui auraient la signification définie des chiffres qui sont assujettis à la rigueur du *calcul mathématique*. En effet, les chiffres dont se servirait aujourd'hui un na-

turaliste, équivalents de ses raisonnements, indiqueraient simplement une opinion individuelle, sans rien ajouter à sa valeur intrinsèque.

S'il existe un abus de mots, c'est assurément celui qu'on commet en mainte occasion, en disant : *il n'y a rien à objecter, ce sont des chiffres.* Cette proposition est, en effet, incontestable, mais avec deux conditions expresses, pourtant : une *unité* reconnue pour telle par toutes les personnes qui prennent part à la discussion, et des faits que l'observation ou l'expérience a recueillis avec assez de soin pour que l'exactitude en soit certaine. C'est faute de remplir cette dernière condition, par exemple, que tant de *statistiques* sont fautives ou prêtent aux objections, par la raison que, si l'on est d'accord sur l'*unité* servant de mesure, on ne l'est pas sur l'exactitude qui a présidé au recueil des faits auxquels les chiffres sont appliqués; et, ici encore, l'occasion se présente de faire remarquer que plus d'un auteur de statistique ne néglige pas seulement de dire comment il a recueilli les faits auxquels il applique des chiffres, mais qu'il s'abstient encore de contrôler ses chiffres par d'autres chiffres, comme le prescrit la méthode expérimentale telle que nous l'avons définie; et en faisant encore une *condition du raisonnement*, ce n'est pas en faveur d'une opinion particulière, mais dans l'intérêt même de la statistique, dont le but doit être de rassembler des faits d'une exactitude démontrée par un raisonnement rigoureux; de sorte que nous admettons encore ici l'*usage du raisonnement pour réunir et coordonner les bases de la statistique* qui, aux yeux de tous, doivent avoir le caractère de *faits* tels que l'opinion commune les envisage et tels que la méthode scientifique les définit.

Certes, dans l'intérêt même de la thèse que soutient l'auteur, il aurait dû se livrer à quelque application de ses vues, en discutant l'importance relative de tous les caractères qu'il aurait cru devoir choisir comme bases de sa classification, et en indiquant les moyens de procéder pour obtenir des chiffres sans lesquels, nous le répétons, on ne peut concevoir la possibilité d'un calcul.

Il ne suffit donc pas de parler d'*un calcul des analogues* sans aucune preuve positive à l'appui de la possibilité de le réaliser, et de figurer des *séries paralléliques* sous la forme abstraite mathématique, pour persuader au lecteur qu'en substituant aux termes de ces séries des espèces animales qu'on ne nomme pas, ce qui prévient toute discussion pour le moment, on sera fondé plus tard à rattacher les séries paralléliques aux séries mathématiques, parce que, dira-t-on, le lecteur les considérera comme des conséquences du *calcul des analogues*. Or c'est parce que les preuves manquent à ces assimilations, que nous ne saurions concéder, dans l'état actuel de nos connaissances, aux séries paralléliques de M. Isidore

Geoffroy un caractère d'exactitude supérieur à celui des classifications des autres naturalistes, dont la prétention n'a jamais été de les assujettir à la forme abstraite du calcul, mais d'en faire apprécier l'importance relative, d'après un raisonnement sévère déduit de l'observation et d'expériences exactes.

En effet, comment prouver que les termes $a, b, c, d, \ldots$ d'une série représentent des espèces également distantes les unes des autres, et que ces distances sont égales à celles qui séparent les termes des séries $a', b', c', d', \ldots a'', b'', c'', d'', \ldots$ Comment affirmer de telles propositions sans donner les moyens d'établir les équidistances avec certitude? La difficulté de faire cette preuve, il nous semble, aurait dû donner quelque défiance à l'auteur sur la justesse de sa distinction de la *période d'analyse* et de la *période de synthèse*, car celle-ci ayant commencé en 1807, où finit la *période d'analyse*, ne s'ensuit-il pas que, si la distinction des deux périodes était fondée, la synthèse aurait eu le temps de réunir des faits suffisants pour asseoir les séries paralléliques sur des bases solides, et donner des applications du *calcul des analogues*, sinon à l'ensemble des espèces zoologiques, du moins à un certain nombre d'entre elles, prises comme *spécimen?*

E. CHEVREUL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

HISTOIRE DE LA LUTTE DES PAPES ET DES EMPEREURS DE LA MAISON DE SOUABE, de ses causes et de ses effets, par C. de Cherrier, membre de l'Institut[1]. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée.

SIXIÈME ARTICLE[2].

La lutte du sacerdoce et de l'empire allait prendre un nouvel aspect après l'habile évasion du pape Innocent IV, et par la convocation menaçante d'un concile général à Lyon. Frédéric II avait eu le dessein de se rendre maître de l'Italie, d'y affermir sa domination comme roi, et de l'y étendre comme empereur. Ce dessein il l'avait exécuté en partie. Outre la puissance absolue qu'il exerçait dans le royaume de Sicile, dont il ne payait pas, depuis bien des années, la redevance féodale au pape, qui en était le suzerain, il avait dépossédé le Saint-Siége du duché de Bénévent, de la Marche d'Ancône, du duché de Spolète et de presque toute la Romagne, au centre de la péninsule, où il s'était aussi emparé du marquisat de Toscane. Contestant la suprématie de la papauté, il avait projeté d'élever au-dessus d'elle l'empire, auquel il aurait voulu donner Rome pour capitale; et, au fond, il cherchait à réduire prématurément le pape à l'exercice de l'autorité spirituelle. Pour maîtriser toute l'Italie, relever pleinement l'empire, soumettre la papauté, il avait fait la guerre aux confédérés lombards, assiégé dans Rome son vieil et énergique adversaire Grégoire IX, dispersé ou pris les membres du concile qu'avait convoqué vainement au chef-lieu de la chrétienté ce pape mourant, empêché durant dix-huit mois la nomination de son successeur, et fait monter à la fin sur le trône pontifical l'un de ses propres partisans, qui semblait devoir y porter moins de prétentions et y montrer une plus accommodante condescendance. Malgré la faveur des circonstances et l'étendue de ses succès, il était loin d'avoir achevé l'exécution de sa difficile entreprise. La ligue lombarde n'était pas vaincue; le patrimoine de saint Pierre, de Radicofani à Ceprano, n'était pas assujetti;

[1] Paris, Furne et Cie, éditeurs. — [2] Voyez, pour le premier article, le cahier de janvier 1861, p. 1; pour le deuxième, celui d'avril, p. 194; pour le troisième, celui de janvier 1862, p. 13; pour le quatrième, celui de novembre, p. 661; pour le cinquième, celui de décembre, p. 726.

Rome n'était pas prise, et le pape nouveau, rendu libre par sa fuite et devenu hardi en cessant de craindre, devait lui intenter la plus redoutable accusation et le poursuivre de son implacable inimitié dans une guerre acharnée.

Imitateur de Grégoire VII et d'Innocent III, qui, en 1076 et en 1216, avaient déposé les empereurs Henri IV et Othon IV dans les conciles de Rome, Innocent IV était résolu à déposer l'empereur Frédéric II dans le concile de Lyon. Ce concile avait été convoqué moins pour procéder à un jugement que pour entendre une condamnation. L'Église assemblée n'avait aucune juridiction temporelle sur l'empire et son chef; mais le pape s'attribuait cette juridiction depuis la théorie de souveraineté universelle si hardiment établie en faveur du pontificat par Grégoire VII et si fréquemment appliquée par Innocent III. La puissance des clefs conférant au successeur de l'apôtre le privilége suprême de lier et de délier, le pape en avait tiré l'exorbitante conséquence qu'il avait le droit de déposer les princes, et de soustraire les peuples à leur obéissance en les dégageant de leur fidélité. A ce pouvoir général, que le souverain pontife s'arrogeait sur les princes, il ajoutait un pouvoir spécial dont il se considérait comme investi à l'égard des empereurs.

La création du Saint-Empire romain par la papauté et le couronnement des empereurs par les papes mettaient plus particulièrement l'empire dans la dépendance du Saint-Siége et les empereurs à la discrétion des papes. Un droit aussi énorme et aussi dangereux était non-seulement exercé, mais reconnu. Au XIII[e] siècle, il était même admis par les empereurs. Othon IV l'avait accepté, en en profitant, lorsqu'il avait reçu d'Innocent III l'empire aux dépens de Philippe de Souabe, et Frédéric II s'y était soumis avec empressement lorsqu'il avait acquis, à l'aide du même pape, l'empire aux dépens d'Othon. Trois fois Frédéric avait juré solennellement d'observer les conditions auxquelles s'était obtenue son élévation, accompli son couronnement, et, arrivé au trône impérial, il avait manqué à tous les engagements qu'il avait pris pour y monter.

Placé hors des atteintes de Frédéric, Innocent IV avait fait contre lui appel à l'Église universelle. Il aurait d'abord voulu en assembler les représentants dans le royaume de France; mais Louis IX, de l'avis de ses grands barons, s'y était refusé, en promettant toutefois au pape de le défendre ailleurs, s'il était attaqué. Innocent IV s'était alors décidé à réunir le concile dans la ville de Lyon, située vers le haut du royaume d'Arles, depuis longtemps soustrait à la dépendance de l'empereur, resté

son souverain fictif. Cette ville, tombée sous l'autorité de son archevêque, qui en était le souverain réel, confinait au royaume de France. C'est là qu'arrivèrent, au commencement de juin, les patriarches d'Antioche, de Constantinople, d'Aquilée; cent quarante métropolitains ou évêques, la plupart venus de France, d'Angleterre et d'Espagne; beaucoup de prélats d'un ordre moindre, les délégués de nombreux chapitres, l'empereur Baudouin, les ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre. Il y avait très-peu d'évêques des deux pays qui étaient ou allaient être le théâtre de la lutte entre la papauté et l'empire, de l'Allemagne où Frédéric était encore universellement obéi, de l'Italie où il était extrêmement redouté. De ce dernier pays, qu'il dominait par les armes et par la crainte, il n'était arrivé que quelques évêques, en général expulsés de leurs siéges à cause de leur attachement au souverain pontife et de leur hostilité envers l'empereur.

Le concile s'ouvrit le 26 juin dans l'abbaye de Saint-Just, et les sessions suivantes s'en tinrent, avec une grande solennité, dans la cathédrale de Saint-Jean. Frédéric y avait envoyé des délégués, ou, pour mieux dire, des défenseurs de sa cause. A la suite d'une diète qu'il avait tenue à Vérone, et dans laquelle il avait appelé les princes d'Allemagne, les nobles d'Italie et les recteurs des villes gibelines, il avait pris des précautions encore plus que des mesures contre les actes faciles à prévoir et difficiles à conjurer du pape Innocent IV. Il avait fait partir pour Lyon le courageux Thaddée de Sessa, juge du palais impérial; le pieux Gauthier d'Ocra, son chapelain, et des légistes habiles, chargés de traiter avec Innocent IV. S'ils ne parvenaient pas à obtenir un accord du pape, ils devaient repousser ses accusations devant le concile, et, si le pape et le concile ne voulaient ni consentir à la paix, ni admettre sa justification, ils devaient en appeler, en son nom, à Dieu, au pape futur, à un concile plus général, aux rois et aux princes de la chrétienté. Frédéric se rendit lui-même à Turin pour être plus près de Lyon, dont il n'était séparé que par la chaîne des Alpes. Il affaiblissait sa position en consentant à se défendre devant une assemblée de ses ennemis qu'il n'avait aucune chance de convaincre, en proposant un accord au pontife intraitable qu'il n'avait aucune espérance de ramener. Ses empiétements connus sur l'Église rendaient ses justifications impossibles devant le concile, et sa duplicité passée envers le Saint-Siége rendait tout arrangement futur improbable avec le pape. Le parti d'Innocent IV était irrévocablement pris : au moment même où il ouvrait le concile, il écrivait à l'archevêque de Mayence comme si Frédéric était déjà déposé, en l'invitant « à faire prêcher en Allemagne une croisade contre

« Frédéric, un autre, disait-il, devant être désigné roi des Romains et « promu, avec l'aide de Dieu, empereur[1]. »

Dans la première session, qui eut lieu le 28 juin, Innocent IV prononça un long discours bien propre à émouvoir le concile. Après avoir parlé des grandes douleurs que lui faisaient éprouver comme souverain pontife les calamités auxquelles la chrétienté était exposée par les dévastations des Tartares en Europe, les conquêtes des Karismiens en Palestine, le schisme de l'Église grecque en Orient, le progrès des hérésies cathares en Occident, il en vint à Frédéric, qui lui causait l'affliction la plus vive en répandant sur l'Église les maux les plus extrêmes. Il dit qu'au lieu d'en être le protecteur, il s'en était rendu l'oppresseur. Il énuméra ses attaques contre le Saint-Siége, ses persécutions envers le clergé, attaqua ses mœurs comme dissolues, et lui attribua les hérésies les plus dangereuses[2].

Thaddée de Sessa répondit de son mieux aux accusations dirigées par Innocent IV contre Frédéric II. Il proposa, de sa part, le rétablissement de l'ancienne amitié avec le Saint-Siége, en assurant que l'empereur son maître ferait rentrer dans le sein de l'Église latine l'empire de Grèce, en offrant, en son nom, de s'opposer aux Tartares, de combattre les Karismiens, de reprendre la Terre sainte, enfin, de restituer à l'Église romaine tout ce qui lui avait été enlevé et de lui donner satisfaction sur tous les points où elle se trouvait lésée. — « Voilà de « belles paroles, dit le pape, et de grandes promesses; elles ont été « souvent faites et nulle part elles n'ont été accomplies; jamais elles ne « le seront. On veut, au moyen d'un délai, détourner le coup de la « hache déjà placée à la racine; on veut se jouer du concile et traîner « en longueur jusqu'à ce qu'il soit levé[3]... Si j'accordais ce qu'il de- « mande et qu'il se rétractât, ce dont je ne doute point, qui se porte- « rait sa caution aujourd'hui et le forcerait alors à tenir ses engage- « ments? » — « Les deux rois de France et d'Angleterre, » répondit Thaddée de Sessa. — « Nous ne le voulons pas, répliqua le pape; car, « s'il se refusait à exécuter les conventions sur quelques points, ou s'il « les violait tout à fait comme le rendent certain ses fréquents manques « de foi, nous serions obligés de sévir contre les deux rois. L'Église au-

[1] « Ut crucem sumat, eamque prædicat contra Fridericum... præsertim quum jam « alius sit in Romanorum regem assumptus, in imperatorem auctore Domino pro- « movendus. Datum Lugduni v kal. julii, anno III. » (*Regest. Innoc. IV*, lib. III, n° 28, fol. 306.) — [2] Labbe, *Concil.* — [3] « O quam multa et quam magna sunt « promissa! nunquam vel nusquam tamen adimpleta vel adimplenda. Sed et hæc, « nunc constat, sunt promissa ut securis, jam ad radicem posita, illuso concilio et

« rait alors pour ennemis trois princes qui, en puissance séculière, n'ont « pas leurs supérieurs ni même leurs égaux[1]. »

Le 5 juillet, jour de la seconde session, Innocent IV renouvela ses accusations contre Frédéric II, qu'il voulait condamner tout de suite et déposer sans retard. Cette condamnation était réclamée avec emportement par des évêques du royaume de Sicile, que Frédéric avait dépossédés de leurs églises et persécutés à cause de leur attachement au Saint-Siége, et par des évêques espagnols qui, soutenant dans leur pays une guerre de religion contre les musulmans, voyaient avec indignation que Frédéric les employât comme ses soldats en Italie, et les traitât comme ses alliés en Orient. Thaddée de Sessa défendit encore l'empereur son maître, et il demanda un délai, afin que Frédéric pût se rendre lui-même au concile, ou y envoyer des délégués nouveaux, avec des pouvoirs précis et étendus. Ses instances étant appuyées par les représentants des rois de France et d'Angleterre, le pape fut obligé de céder, et il accorda douze jours, jusqu'au 17 juillet.

Gauthier d'Ocra se rendit en toute hâte à Turin. En apprenant ce qui s'était passé au concile, et le délai qui avait été obtenu avec peine de l'impatiente animosité d'Innocent IV, Frédéric dit : « Le pape aspire « à ma confusion. Il brûle de se venger de moi, parce que j'ai fait prendre « sur mer les pirates génois, ses parents, anciens et publics ennemis de « l'empire, ainsi que les prélats dont ils étaient les conducteurs et les « soutiens. Il n'a convoqué le concile que pour ma ruine. Il ne convient « pas à la majesté de l'empire que je comparaisse devant une pareille as- « semblée, composée surtout de mes ennemis[2]. » Ce refus de comparution devant le concile ne fut pas suivi d'un rejet de sa compétence. Frédéric se décida à y envoyer, pour le représenter et le défendre, l'évêque de Frisingen, le grand maître des chevaliers Teutoniques, et le juge de la grande cour des Deux-Siciles, Pierre de la Vigne. Ce n'était pas assez de la part d'un accusé, c'était trop de la part d'un empereur. Il fallait ou se présenter avec hardiesse devant le concile ou en contester les pouvoirs avec fermeté. S'il était allé à Lyon avec suffisamment de forces pour ne pas s'exposer à être pris, Innocent IV aurait fui, et la présence armée de Frédéric eût dispersé le concile de Lyon, comme sa flotte victorieuse avait empêché le concile de Rome. S'il n'avait pas

« soluto, per dilationem avertatur. » (Matth. Paris. *Hist. angl.* in-fol. Parisiis, 1644, p. 448.) — [1] « Nolumus, quia, si pacta commutasset vel penitus infirmasset, nec aliud « credimus propter frequentiam, aliquo tempore in posterum oporteret nos animad- « vertere in eosdem : et tunc haberet Ecclesia tres, quibus non sunt in sæculari po- « tentia majores, imo nec pares inimicos. » (*Ibid.*) — [2] *Ibid.* fol. 449, col. 2.

admis le droit qu'une assemblée religieuse s'arrogeait de le juger, en adhérant à la condamnation d'un empereur par un pape, il aurait inspiré aux autres, en faveur de sa cause, la confiance qu'il n'aurait pas cessé de montrer lui-même, et il se serait ménagé les moyens de se défendre bientôt avec plus de vigueur et peut-être plus de succès.

Les nouveaux délégués de Frédéric ne parurent même pas devant le concile, et l'empereur ne retira aucun bénéfice de sa demi-condescendance. L'évêque de Frisingen, le grand maître des chevaliers Teutoniques et le juge de la grande cour des Deux-Siciles, n'arrivèrent pas à Lyon avant l'expiration du délai accordé. Innocent IV ne voulut pas les attendre. Avec l'inflexibilité de résolution qu'il porta dans toute cette affaire, depuis la mise en accusation de Frédéric jusqu'à sa mort, il tint, au jour fixé, le 17 du mois de juillet, la troisième session du concile. Il allait y prononcer la sentence arrêtée d'avance contre Frédéric, lorsque le patriarche d'Aquilée, voulant faire au pape quelques représentations indirectes, se hasarda à lui dire « que deux colonnes soute« naient le monde, à savoir, l'Église et l'Empire. » Innocent IV, ne le laissant pas continuer, lui dit « de se taire, sinon qu'il lui ôterait son « anneau pastoral[1]. » Thaddée de Sessa, voyant alors qu'il n'y avait plus aucune espérance à concevoir, déclara que les évêques étaient réunis en trop petit nombre pour représenter l'Église universelle et il en appela à un futur pape et à un concile plus général[2]. Le pape refusa l'appel. Ne souffrant plus aucune observation, sans prendre les avis, il prononça un discours ardent et étudié, prélude véhément de l'arrêt qu'il avait poursuivi comme partie, préparé comme accusateur, et qu'il allait porter comme juge.

Il dit que, pontife suprême, élevé au faite de la dignité apostolique, et juge vigilant de la chrétienté, il était chargé d'élever les justes selon l'étendue de leurs mérites, et d'abaisser les criminels selon la grandeur de leurs fautes[3]. Il retraça la longue querelle de Frédéric avec l'Église romaine; il rappela les promesses feintes et les frauduleuses négociations de ce prince astucieux et violent, perfide et persécuteur; il revint sur ses usurpations audacieuses, ses nombreux attentats, ses serments autant de fois violés que prêtés, ses méfaits les plus hardis, suivis de

[1] « Similiter patriarcha Aquilegiensis dixit domino papæ quod duæ columpnæ « erant quæ mundum sustinebant, scilicet Ecclesia una et Imperium alia. Unde do« minus papa dixit patriarchæ ut taceret, alioquin auferret ei annulum. » (*Chron. de rebus in Italia gestis*, p. 197.) — [2] « Appellavit pro eo ad concilium proximo futu« rum generalius. » (Matth. Paris. f. 450, c. 1.) — [3] Labbe, *Concil.* t. XI, p. 640. Matth. Paris. f. 451.

ses plus hypocrites justifications; et il ajouta qu'il était aussi impossible de le croire désormais que de le supporter plus longtemps. Il dit que ce premier des princes séculiers avait troublé la paix du monde chrétien; qu'il était l'ami des infidèles, le protecteur des hérétiques et hérétique lui-même; qu'il avait à son service des Sarrasins dont il suivait les usages, qu'il employait comme soldats contre les chrétiens, comme bourreaux, pour se défaire de ses victimes; qu'il vivait à l'orientale, et donnait pour gardiens à ses femmes, qui étaient chrétiennes, des eunuques qu'il avait fait châtrer lui-même. Il l'accusa d'opprimer ses sujets et de laisser sans évêques le royaume de Sicile, dont il ne payait plus la redevance au Saint-Siége. Il lui reprocha d'avoir enfreint les trois serments de fidélité qu'il avait prêtés à Innocent III et à Honorius III, avant son départ de Sicile, son élection en Allemagne et son couronnement à Rome; et, au lieu de conserver à l'Église romaine ses droits, et de lui restituer ses biens, de s'être emparé de presque toutes ses possessions, qu'il ne craignait pas de retenir, et où il avait osé délier du serment envers le Saint-Siége les habitants, qu'il avait contraints à lui jurer obéissance. Il lui imputa non moins fortement à crime l'attaque à main armée des cardinaux légats et des évêques transalpins, qui se rendaient, sur une flotte, au concile de Rome, et dont un grand nombre avait péri dans le combat ou dans ses prisons. Il s'étendit sur les manifestes violations des lois de l'Église, sur les atteintes diverses portées à ses intérêts comme à ses droits par Frédéric, que rien n'arrêtait, et qui avait eu en mépris les excommunications successives lancées contre lui.

Après la longue énumération des griefs que le pape Innocent IV, comme suzerain et comme pontife, avait contre Frédéric II, il ajouta: « C'est pourquoi, considérant ses crimes et le nombre de ses excès, « après en avoir mûrement délibéré avec nos frères les cardinaux et « avec le très-saint concile, nous qui tenons sur la terre la place de « Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à qui il a été dit, dans la personne « du bienheureux Pierre, « Tout ce que tu lieras sur la terre sera « lié dans les cieux, » déclarons lié par ses péchés, rejeté de Dieu, « privé par le Seigneur de tout honneur et de toute dignité, le prince « susdit, qui s'est rendu si grandement indigne de l'empire et de la « royauté; nous confirmons notre déclaration par sentence de déposition, absolvons et libérons de leurs obligations envers lui tous ceux « qui sont liés à son égard et de quelque façon que ce soit; défendons « formellement, en vertu de l'autorité apostolique, que personne à « l'avenir lui obéisse, comme empereur ou comme roi; décidons que

« quiconque lui donnera, à ce titre, aide ou faveur, sera compris par « le fait même dans le lien de l'excommunication; ordonnons que ceux « à qui appartient l'élection de l'empereur lui éliront librement un suc- « cesseur [1]. Quant au royaume de Sicile, nous aurons soin d'en disposer, « avec l'avis de nos frères les cardinaux, comme il nous semblera le plus « convenable. »

Cette sentence, fulminée au milieu d'un lugubre silence, remplit de terreur tous les assistants et fit pousser de profonds gémissements aux représentants accablés de l'empereur déposé. Les pères du concile renversèrent et éteignirent leurs cierges, adhérant, sous cette forme sinistre, à la condamnation de l'empereur par le pape. Thaddée de Sessa s'écria : « Ô jour funeste! jour de colère et de calamité! » Il ajouta : « C'est « maintenant que les hérétiques pourront se féliciter, les Karismiens « affermir leur domination, les Tartares étendre leurs ravages [2]. » Le pape dit : « J'ai fait ce que je devais faire; que Dieu accomplisse à cet « égard ce qu'il voudra [3]. » Cette décision fut signifiée au monde chrétien par les légats pontificaux chargés de travailler partout à la dépossession de l'empereur.

Lorsque Frédéric apprit, à Turin, qu'il avait été déposé par le pape, il fut transporté de la plus vive indignation, et il s'écria : « Le pape m'a « rejeté dans son synode et m'a privé de mes couronnes! d'où lui vient « tant d'audace? Qu'on m'apporte mes coffres où sont renfermés mes « trésors et mes couronnes! » Il les fit ouvrir en sa présence, et il dit à ceux qui l'entouraient : « Voyez si mes couronnes sont perdues! » Il en prit une, la posa fièrement sur sa tête, et il ajouta d'une voix irritée et dans le plus hautain langage : « Je n'ai pas encore perdu ma cou- « ronne, je ne la perdrai pas soit par les attaques du pape, soit par celles « du concile, sans un sanglant combat [4]. Eh quoi! l'orgueil d'un homme

[1] « ....Memoratum principem, qui se imperio et regnis, omnique honore ac digni- « tate reddidit tam indignum, quippe propter suas iniquitates a Deo ne regnet vel « imperet est abjectus, suis ligatum peccatis ut abjectum, omnique honore et digni- « tate privatum a domino ostendimus, denunciamus ac nihilominus sententiando « privamus; omnes qui ei juramento fidelitatis tenentur adstricti, a juramento hujus- « modi perpetuo absolventes : auctoritate apostolica firmiter inhibendo, ne quisquam « de cætero sibi tamquam imperatori vel regi pareat vel intendat, et decernendo quos- « libet qui deinceps ei velut imperatori aut regi consilium vel auxilium prestiterint, « vel favorem, ipso facto excommunicationis vinculo subjacere. Illi autem ad quos in « eodem imperio imperatoris spectat electio, eligant libere successorem. » (Labbe, *Concil.* t. XI, p. 465.) — [2] Matth. Par. f° 454 et 458. — [3] « Dominus autem « papa ait : quod meum est feci, faciat et prosequatur super his Deus quod volue- « rit. » (*Ibid.*) — [4] « Vide si jam sunt amissæ coronæ meæ. Repertam igitur unam

« de naissance vulgaire monterait au point de vouloir me précipiter du « faîte de la dignité impériale, moi qui suis le premier des princes, moi « qui n'ai pas de supérieur, ni même d'égal. Maintenant, je suis dégagé « envers le pape de tout respect, et n'ai plus à garder avec lui aucun mé- « nagement[1]. »

Tandis qu'Innocent IV, s'adressant aux intérêts comme aux croyances, allait provoquer, en Italie comme en Allemagne, toutes les inimitiés contre Frédéric, armer les défiances, susciter les ambitions, ordonner et payer les révoltes, Frédéric chercha à se concilier l'appui des princes de l'Europe en leur montrant que sa cause était la leur, et à rattacher à lui tout l'ordre féodal en ranimant ses jalousies et ses craintes au sujet de la puissance envahissante et des empiétements croissants de l'ordre ecclésiastique. Dans sa première lettre, qui était une sorte de manifeste, il attaquait la composition du concile, il soutenait que, dans la citation de l'accusé, dans la conduite des débats, dans la prononciation de la sentence, toutes les formes de procédure avaient été omises, toutes les règles de droit violées, que sa condamnation était l'œuvre précipitée et injuste d'un pape qui était son ennemi et qui s'était fait son juge. Il n'en contestait pas seulement la régularité, mais le droit. Reconnaissant au chef de l'Église une autorité sans bornes dans les choses spirituelles, il n'admettait pas qu'il lui fût permis, par aucune loi divine ou humaine, de disposer des empires, et de punir temporellement les princes par la perte de leurs dignités. « Notre con- « sécration, disait-il, lui appartient en vertu de la coutume établie par « nos prédécesseurs; mais il ne peut pas plus nous faire descendre du « trône impérial, que ceux des évêques qui donnent aux rois l'onction « sainte ne peuvent mettre à leur place d'autres souverains[2]. » Il se justifiait des reproches qui lui étaient imputés, et, montrant aux rois le danger qu'aurait pour eux tous la déposition d'un empereur, il leur disait : « Votre sagesse aura à considérer que cette sentence pontificale « peut, non-seulement tourner à notre ruine, mais aussi à la vôtre; « qu'elle n'a, d'ailleurs, été sanctionnée ni par notre présence, ni par « l'assentiment des princes de l'empire qui, seuls, ont le droit de nous

« imposuit capiti suo. Et coronatus erexit se, et minacibus oculis, voce terribili, et « insatiabili corde dixit in propatulo : Non adhuc coronam meam perdidi, vel papali « impugnatione vel synodali concilio, sine cruento perdam certamine. » (Matth. Par. f° 454 et 458.) — [1] *Ibid.* f° 458 et 459. — [2] « Nam licet ad eum de jure et more « majorum, consecratio nostra pertineat, non magis ad ipsum privatio seu remotio « pertinet, quam ad quoslibet regnorum prælatos qui reges suos, prout assolet, con- « sacrant et inungunt. » (*Friderici secundi historia diplomatica*, t. VI, part. 1, 332, 333.)

« élever, de nous maintenir, de nous abaisser[1]. C'est par nous qu'on « commence aujourd'hui, mais bientôt votre tour viendra. Déjà nos « ennemis se vantent, après avoir abattu notre puissance, de n'avoir « plus aucune résistance à craindre. Défendez donc une cause qui est « également la vôtre et celle de vos successeurs. Quant à nous, que le « pape prétend dépouiller de la dignité impériale, comme s'il s'agissait « d'interdire un simple prêtre; nous, qu'il veut soumettre à une peine « temporelle, quoiqu'il n'y ait point d'homme sur la terre au-dessus de « nous, et qu'à Dieu seul appartienne le droit de nous punir, nous arrê- « terons, avec la protection divine, le mal dans sa source, pourvu que « les souverains intéressés autant que nous-même à ce débat n'oppo- « sent point d'obstacles à nos efforts[2]. »

Dans sa seconde lettre, il insistait sur la corruption et l'avidité du clergé, ses dangereuses menées et les abus intolérables de son pouvoir. Il cherchait à mettre les princes en garde contre les entreprises de ces scribes et de ces pharisiens, disait-il, qui appauvrissaient et dominaient les royaumes et les peuples. Il leur adressait des envoyés pour les instruire des machinations de la cour romaine contre le pouvoir séculier, pour leur proposer les mesures qu'il croyait devoir adopter touchant les affaires communes à tous les rois, et leur apprendre avec quelles forces il espérait triompher de ses ennemis. Il prétendait ramener les ecclésiastiques aux temps de la primitive Église, leur enlever les richesses qui les corrompaient, les rendre à la sainteté qui leur soumettrait les rois sans qu'ils usassent du glaive temporel qui ne leur appartenait pas[3].

Mais de semblables pensées étaient encore trop hardies pour le temps, et les projets comme les sentiments de Frédéric étaient prématurés. La papauté était, au XIIIe siècle, dans toute sa force, et l'empire dépendait plus que jamais du sacerdoce. Le souverain pontife, qui l'avait fait donner à Othon IV contre Philippe de Souabe, à Frédéric II contre Othon IV, pourrait certainement le faire donner à un autre prince contre Frédéric. Les rois n'étaient pas encore disposés à considérer leur

[1] « Quam nulla nostrorum Germaniæ principum, a quibus assumptio, status et « depressio nostra dependant præsentia vel consilia firmaverunt. » (*Friderici secundi hist. dipl.* t. VI, part. 1, 336.) — [2] « A nobis incipitur, sed pro certo noveritis quod « in aliis regibus et principibus finiatur, a quibus publice gloriantur resistentiam « aliquam minime formidare, si, quod absit, posset nostra potentia conculcari. Regis « igitur vestri justitiam in causa nostra defendite, suis et vestris heredibus provi- « dentes, nobis in iis, sicut convenit, adsistatis..... » (*Ibid.* p. 336 et dans Matth. Paris, f° 472-473.) — [3] Petr. de Vinea. *Epist.* t. I, p. 80, lib. 1, n° 2. — Matth. Paris, p. 459.

autorité comme solidaire de la sienne, et à voir dans la chute de sa couronne l'ébranlement de la leur. Ils ne s'unirent pas en sa faveur, bien qu'il fût à craindre, comme l'écrivait à cette époque le moine de Westminster, Matthieu Paris, « que, si l'autorité papale déposait Frédéric « sans retour, l'Église romaine, à l'avenir, abusant de la faveur de Dieu, « s'élèverait si haut et serait entraînée à un si intolérable orgueil, que, « pour le plus léger motif, elle déposerait ou menacerait injurieusement « de déposer des princes catholiques innocents et justes, et que les « Romains, même ceux des derniers rangs du peuple, diraient avec des « paroles de jactance : Nous avons foulé aux pieds le très-puissant sei« gneur et empereur Frédéric lui-même, qui es-tu, toi, qui crois témé« rairement nous résister[1] ? »

La guerre contre l'empereur fut suscitée ou préparée dans tous les pays de sa domination par le passionné pontife, qui était aussi résolu à le perdre qu'il avait été prompt à le condamner. M. de Cherrier expose et apprécie également bien, dans son histoire, ce long acte du violent débat de l'empire et de la papauté. Le tableau qu'il présente du concile de Lyon est saisissant. Dans des récits simples et fermes, qui ne visent jamais à être dramatiques, M. Cherrier répand un intérêt sérieux sur les incidents principaux de la lutte, dont il suit la marche compliquée avec non moins de sûreté que d'habileté. Il l'éclaire de cette pleine lumière qui vient d'un savoir étendu et d'un esprit solide. Il tire de sages conclusions des faits qu'il retrace avec une entière connaissance, et qu'il juge avec une haute impartialité.

MIGNET.

(*La suite au prochain cahier.*)

[1] ... « Romana Ecclesia gratia Dei abutens, in posterum in tantam elationem et « intolerabilem superbiam sublevaretur, quod principes catholicos insontes et justos, « quavis levi causa vel deponeret, vel deponere probrose comminaretur, loquendo« que sublimia gloriandoque dicerent Romani, licet a plebeia stirpe procreati : Nos « ipsum maximum dominum et imperatorem Fridericum conculcavimus, et quis « es tu, qui nobis temere credis resistere ? » (Matth. Paris, f° 459.)

THE LIFE OF MAHOMET, with introductory chapters on the original sources for the biography of Mahomet, and on the pre-islamite history of Arabia, by William Muir, esq., Bengal civil service. London, 1861, in-8°. — *LA VIE DE MAHOMET, précédée d'une introduction sur les sources originales de sa biographie et sur l'histoire de l'Arabie antérieurement à l'Islâm,* par M. William Muir, esq., du service civil au Bengale. Londres, 4 vol. in-8°, avec des cartes et des tableaux.

DAS LEBEN UND DIE LEHRE DES MOHAMMAD, nach bisher grösstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger, erster Band, XVI-583; zweiter Band, 548. Berlin, 1861, 1862. — *LA VIE ET LA DOCTRINE DE MAHOMET, d'après des sources la plupart inédites,* par M. A. Sprenger. Berlin, in-8°, les deux premiers volumes.

SIXIÈME ARTICLE [1].

Ce ne serait pas assez connaître Mahomet que de négliger de l'étudier aussi dans le Coran. Son livre est un bien autre témoignage que tous ceux de la tradition; car c'est là le principal instrument de son action sur le monde. Sans le Coran, le Prophète aurait pu jouer encore un grand rôle; mais son empire, aussi fragile que celui de Cossayy, son précurseur, serait mort avec lui; et il ne serait resté de son passage sur la terre qu'un souvenir fugitif comme celui de tant d'autres, n'eût été cette influence durable que peuvent seuls conférer des monuments écrits. Le Coran a été pour les nations musulmanes l'unique source de toute leur vie religieuse, morale, civile et politique. Il est encore aujourd'hui le seul lien social qui leur donne quelque consistance; c'est par le Coran que l'œuvre de Mahomet a vécu jusqu'à nous, et qu'elle pourra vivre encore durant tout le temps que lui accorderont les desseins de la Providence. Dans le Coran, nous pourrons retrouver le Prophète tel que

[1] Pour le premier article, voir le *Journal des Savants,* cahier d'avril, p. 205; pour le deuxième, le cahier de juillet, p. 401; pour le troisième, le cahier d'août, p. 503; pour le quatrième, le cahier de septembre, p. 571, pour le cinquième, le cahier d'octobre, p. 639.

nous venons de le voir avec toutes les grandeurs et toutes les lacunes de son génie, très-supérieur aux peuples qu'il tâche d'éclairer, mais forcé de leur faire, à son insu, des concessions qui l'abaissent lui-même, et sans lesquelles il n'aurait été ni compris ni suivi de ceux qu'il voulait convertir et qu'il a tant améliorés.

Je devrai nécessairement laisser de côté la plupart des questions que soulève la composition du Coran [1]; elles appartiennent plus directement à la philologie et à l'histoire. Mettre un peu d'ordre dans les sourates et dans les versets, c'est une entreprise bien délicate, même pour les plus habiles; et c'est une tâche que très-peu de gens peuvent essayer avec quelque chance de succès. On sait que, après la mort du Prophète, les principaux musulmans, Omar en tête, pensèrent à recueillir ses récitations et à en faire un corps d'écritures qui pût servir de guide à la religion nouvelle. Un des secrétaires de Mahomet s'acquitta de ce soin, qui lui fut officiellement imposé; et sa compilation, perfectionnée dans une seconde édition vingt ans plus tard, est le texte même qui est parvenu jusqu'à nous. Il ne peut pas s'élever le moindre doute sérieux sur l'authenticité, ainsi que je l'ai dit [2]; mais néanmoins que d'obscurités! que d'impénétrables ténèbres! Et, si l'esprit arabe a pu se satisfaire de ce chaos, moitié par piété, moitié par ignorance, comment l'esprit moderne se résignerait-il à s'en contenter?

La lumière qu'on pouvait y porter n'était que celle de l'histoire; et, comme on connaît désormais suffisamment toute la vie de Mahomet, il était permis de tenter, d'après les événements qui la composent, une coordination chronologique dans les sourates. Il est évident, en effet, que le langage de Mahomet a dû varier selon les temps et selon les situations où il s'est trouvé. Quand il en était encore à ses méditations solitaires et à ses anxiétés sur le mont Hîra; quand il commençait à enseigner quelques disciples cachés et fidèles; même quand il discutait avec les Coraychites incrédules et moqueurs, réunis autour de la Càba encore idolâtre, il ne pouvait parler comme plus tard lorsqu'il avait été vainqueur dans cent combats, quand l'Arabie lui était en partie soumise, quand il envoyait des ambassadeurs aux États voisins pour les sommer d'embrasser l'islâm, et qu'il était reconnu pour l'envoyé de Dieu par tous

[1] L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis spécialement cette question au concours en 1857. Un seul des trois mémoires couronnés, celui de M. Nöldeke, a été publié. Quand on connaîtra ceux des deux autres concurrents, MM. Amari et A. Sprenger, il n'est pas à douter que ce difficile problème ne soit très-largement élucidé, si ce n'est tout à fait résolu. C'est l'opinion de M. Reinaud dans sa Notice sur Mahomet, p. 78. — [2] Voir le *Journal des Savants*, cahier d'avril 1863, p. 212.

ceux qui avaient d'abord nié sa mission. Il ne pouvait prêcher à Médine au milieu des Mohadjirs et des Ansâr, comme il avait jadis prêché secrètement à la Mecque; et, lorsqu'il rentra victorieux dans la ville sainte, après dix ans d'exil, ses paroles devaient avoir aussi, avec bien plus d'autorité, un tout autre caractère. Ne serait-il pas possible, avec ce fil conducteur donné par l'histoire, de rétablir la succession régulière des sourates, et de leur faire ainsi refléter ou plutôt révéler les phases diverses par lesquelles a dû passer l'âme du Prophète, parlant au nom du Dieu qui l'inspirait, soutenant ses compagnons, fondant son culte et son gouvernement, organisant une société nouvelle, maudissant les idolâtres et les infidèles, et poursuivant ses ennemis? C'est là ce que se sont demandé des esprits curieux et savants, et ils ont cherché une réponse à ces problèmes.

Déjà M. Gustave Weil [1] avait donné une classification des sourates, et il les avait rangées dans un ordre qui s'appuyait sur de profondes études et sur une connaissance très-étendue et très-précise du sujet. Après lui, M. William Muir, aidé de secours encore plus puissants, a recommencé ce travail épineux [2]; mais, pour se convaincre des difficultés presque insurmontables qu'il présente, on n'a qu'à comparer les deux listes. Elles n'ont aucun rapport entre elles. La première sourate, pour M. G. Weil, est celle qui dans le Coran se trouve la XCVI^e^; pour M. W. Muir, c'est la CIII^e^. La seconde de M. Weil est la LXXIVe du Coran; la seconde de M. W. Muir est la C^e^; et les divergences continuent ainsi jusqu'à la fin de la liste [3]. Bien plus, M. G. Weil reconnaît quatre-vingt-trois sourates de la Mecque et trente et une de Médine. M. W. Muir n'en reconnaît guère qu'une vingtaine de Médine; et il croit que le reste a été composé à la Mecque. Quand des juges aussi compétents sont si peu d'accord, on doit présumer que le problème est à peu près insoluble, du moins dans l'état actuel des choses; et il est prudent d'attendre de nouvelles lumières.

[1] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 364 et suiv. Au temps où M. G. Weil essaya cette classification, le sujet était très-neuf parmi les philologues européens; il avait été abordé dès longtemps par les biographes arabes, mais avec trop peu de critique, comme on peut le croire. — [2] M. William Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 318 et suiv. et t. III, p. 311. — [3] Il serait aisé de pousser plus loin la comparaison, et je ne sais s'il y aurait une seule concordance dans les deux listes. Ce qui m'étonne le plus, c'est que le nombre des sourates, soit de la Mecque, soit de Médine, puisse être si différent de part et d'autre. Chaque sourate porte en tête et après le titre une de ces deux indications : « Donné à la Mecque; Donné à Médine, » avec le nombre des versets. Il semble dès lors qu'il n'y a plus d'erreur possible; mais je ne trouve point, à cet égard, de renseignements particuliers.

Une autre question non moins intéressante, et sur laquelle il n'est pas facile d'avoir une opinion personnelle, c'est le style du Coran. Mais là, du moins, on peut accepter l'opinion généralement reçue et regarder le Coran comme le chef-d'œuvre incomparable de la langue arabe. La beauté de la forme, de l'avis unanime de tout le monde, égale la majesté du sujet, et la perfection du langage n'y a jamais laissé l'expression au-dessous de ce qu'elle devait rendre. Nous avons vu, un peu plus haut [1], quel enthousiasme inspiraient les récitations de Mahomet à tous ceux qui les entendaient; et l'on ne peut douter que cette séduction, attestée par des conversions nombreuses et inattendues, n'ait aidé beaucoup le Prophète auprès d'un peuple si sensible aux charmes de la poésie. Mahomet s'est défendu de jamais écrire en vers, de peur d'être confondu avec les poëtes vulgaires, et il n'est pas sûr, si l'on en croit une anecdote traditionnelle, qu'il connût les règles exactes de la versification [2]. Mais l'ardeur de la pensée, la vivacité des images, l'énergie des mots, la nouveauté des croyances, suppléaient au reste dans cette prose irrésistible; et les cœurs étaient entraînés, avant même que les esprits fussent convaincus. Nous devons croire que cette fascination n'a jamais été poussée aussi loin par personne; et, parmi les fondateurs de religion, c'est un trait particulier de la physionomie de Mahomet, qui la rehausse et la singularise entre toutes. C'est un immense avantage pour le Coran d'être resté le plus beau monument de la langue dans laquelle il est écrit; et je ne vois rien de pareil dans toute l'histoire religieuse de l'humanité [3]. Il ne faut pas perdre de vue cette considération, si l'on veut comprendre l'influence inouïe qu'a exercée le Coran. On a cru d'autant plus aisément qu'il était la parole de Dieu, que jamais homme, parmi les Arabes, n'avait fait entendre de tels accents.

Quant à nous autres profanes, nous ne pouvons sentir ce mérite à

[1] Voir le *Journal des Savants*, cahier d'août 1863, p. 519. — [2] Mahomet citait un jour un vers d'un poëte contemporain, et il le citait à faux, mettant quelques mots hors de leur place. Abou-becr, qui était auprès de lui, releva sa méprise et lui signala son erreur; Mahomet accueillit avec bienveillance la critique de son ami; mais il ne parut pas en sentir la portée; et le déplacement d'un mot, qui cependant rendait le vers irrégulier, lui parut sans conséquence. (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 262.) — [3] Nous pouvons sentir la beauté des psaumes de David et la beauté des hymnes védiques, comme nous sentons celle du Coran, au travers des traductions. Mais David et ses psaumes n'ont pas fait le code de la nation juive; et les Védas ont été bien moins encore le code des Hindous. Le caractère multiple du Coran n'appartient qu'à lui : c'est tout à la fois un hymne, un psaume, une prière, un code, un sermon, un bulletin de guerre, une polémique, et même une histoire.

un degré bien éloigné que grâce aux traductions; mais, malgré leur nécessaire froideur, la flamme, quoique à demi éteinte, brille encore d'un vif éclat; et l'on devine à la chaleur immortelle qu'elle garde, à travers tant d'intermédiaires, ce qu'a dû être le foyer primitif dans son incandescence et son explosion. Nous en sommes donc réduits à prendre le Coran tel qu'il est dans les versions qui nous le rendent accessible, et à en dégager quelques idées principales qui nous le représentent avec une vérité suffisante et une équitable justice.

On sait que le Coran se compose de 114 sourates ou chapitres, divisés en versets inégaux. Ces sourates sont plus ou moins longues; et celles qui ont été placées en tête du livre sont, en général, beaucoup plus développées. Tandis que quelques-unes ont jusqu'à vingt et vingt-deux pages, d'autres ne comptent qu'une ou deux lignes [1]. Chaque sourate porte un titre tiré le plus habituellement d'une des expressions qu'elle renferme; mais ce titre n'a pas toujours une relation bien étroite avec les matières d'ailleurs très-disparates qu'il doit indiquer [2]. A chaque sourate est attaché ce frontispice uniforme et significatif: « Au nom du Dieu « clément et miséricordieux [3]. » C'est la destruction même de l'idolâtrie. Voici, d'ailleurs, comment s'ouvre le Coran; et la première sourate s'exprime ainsi :

« Louange à Dieu, le maître de l'univers, le clément et le miséricor« dieux, souverain juge au jour de la rétribution! C'est toi que nous « adorons; c'est toi dont nous implorons le secours. Dirige-nous dans le « droit sentier, dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bien« faits, et non de ceux qui ont encouru ta colère ou qui s'égarent [4]. »

[1] On peut voir cette différence d'étendue entre les sourates dans la table chronologique de M. W. Muir, *The Life of Mahomet*, t. II, p. 318. Il a indiqué la longueur de chaque sourate d'après l'édition in-4° de M. Flügel. Tandis que la II° sourate, la plus longue de toutes, a 22 pages et demie, et que d'autres en ont encore 14, 13, 12; quelques-unes, comme la CVIII°, la CXII°, la CIII°, n'ont qu'une ou deux lignes. — [2] Ainsi la seconde sourate est intitulée, *la Vache*, uniquement parce qu'au verset 63 il est question d'une vache que Moïse ordonna aux Israélites d'immoler à Dieu. Bien d'autres titres ne sont pas mieux justifiés. — [3] Il n'y a qu'une seule sourate sur les 114 qui n'ait pas ce préambule, c'est la IX°; et l'on ne sait pourquoi. Quelques commentateurs ont pensé que cette sourate n'était que la suite de la précédente, et n'en pouvait être détachée; d'autres ont cru que l'omission tient à ce que cette sourate est une des dernières qu'ait récitées Mahomet, bien près dès lors de mourir. Il a oublié la formule habituelle. Peut-être n'est-ce aussi qu'une négligence des premiers copistes. — [4] Cette première sourate, qui n'a pas de titre spécial, a reçu différents noms qui en signalent toute l'importance. On l'appelle, entre autres, *la mère du Coran*, ou *le Chapitre Suffisant*, c'est-à-dire qui peut remplacer tous les autres; c'est comme le *Pater* des musulmans.

Ainsi l'unité de Dieu, sa bonté et sa providence qui récompense le juste et châtie le méchant, telle est la première idée que proclame le Coran. On pourrait presque dire que c'est la seule, à laquelle il se borne, la montrant dans toutes ses conséquences, avec toutes ses preuves, y revenant sans cesse et la répétant sous toutes les formes. Mahomet est intarissable quand il parle du Dieu unique, du Dieu tout-puissant, du Dieu bon, qui veille sur l'homme, le protége dans ses afflictions, le console dans ses misères, et qui ne lui demande qu'une seule chose, à savoir, d'être soumis humblement à la main bienfaisante qui l'a créé et qui le fait vivre. Pour faire passer sa conviction dans les cœurs sourds auxquels il parle, il en appelle à tous les témoignages que la nature lui offre. « Il en jure par le soleil et sa clarté, par la lune quand elle le « suit de près, par le jour quand il le laisse voir dans tout son éclat; il « en jure par l'aube du matin, par la nuit quand elle étend son voile, « par le ciel qui accomplit ses révolutions, par les astres nocturnes qui « brillent au firmament, par la terre qui fait germer les plantes, par le « territoire sacré de la Mecque, par le figuier et l'olivier, par le mont « Sinaï; il en jure par les coursiers haletants qui se frayent le chemin « sanglant à travers les colonnes ennemies; il en jure par le kalam qui « écrit tout, par le Coran, le livre révélé; il en jure aussi par l'âme de « l'homme capable de vice et de vertu, capable de rester pure ou de se « corrompre [1]. » Il n'y a qu'un seul Dieu, auquel l'idolâtre associe aveuglément des divinités impuissantes, envers qui l'homme, enivré par ses richesses et de vains plaisirs, est trop souvent ingrat, mais que les cœurs intelligents, les fidèles, doivent toujours adorer et toujours bénir. Puis il s'écrie :

« Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre chante les louanges « de Dieu; à lui appartient la puissance; à lui appartient la gloire; lui « seul peut tout. C'est lui qui vous a créés; tel parmi vous est infidèle; « tel autre est croyant. Mais Dieu voit ce que vous faites. Il a créé les « cieux et la terre en toute vérité; il vous a formés, et vous retournerez « tous à lui. Il connaît tout ce qui se passe dans les cieux et sur la terre; « il connaît ce que vous cachez et ce que vous produisez au grand jour; « Dieu connaît ce que les cœurs renferment..... Aucun malheur « n'atteint l'homme sans la permission de Dieu. Dieu dirigera le cœur

[1] Toutes ces adjurations diverses se retrouvent dans les différentes sourates, surtout dans les dernières, où Mahomet paraît affectionner plus spécialement cette forme de langage. Peut-être aussi ces sourates ne sont-elles que des fragments où s'essayaient les premières inspirations du Prophète. Ce ne sont pas les moins belles.

« de celui qui croit en lui, car il voit tout. Craignez-le de toutes vos « forces; écoutez, obéissez et faites l'aumône dans votre propre intérêt. « Celui qui se tient en garde contre son avarice sera récompensé. Si « vous faites à Dieu un prêt généreux, il vous payera le double; il vous « pardonnera, car il est reconnaissant et plein de longanimité. Il connaît « les choses visibles et invisibles; il est le puissant et le sage [1]. »

Tel est le ton général du Coran; et il n'y a qu'à l'ouvrir au hasard pour y trouver des passages aussi beaux que ceux que nous venons de citer. On a dit que, sans David et sans Isaïe, Mahomet n'eût jamais trouvé de telles inspirations. Cette critique n'est juste qu'en partie; et, ce qu'on peut croire, c'est que Mahomet a puisé aux mêmes sources que les deux prophètes hébraïques, c'est-à-dire le spectacle de la même nature, la même notion du divin dans son propre cœur, la même révolte contre les croyances grossières dont il était entouré. Le prophète arabe n'a été, ni un plagiaire, ni un écho; il connaissait assez mal les monuments hébreux; et, si son âme n'eût pas été profondément émue, jamais il n'eût rencontré, en suivant les traces d'autrui, une expression aussi sublime et aussi sincère des sentiments qui l'exaltaient. Ce qui est vrai, c'est que, pour nous, ces idées n'ont rien de nouveau, et que nous en connaissons des exemplaires à la fois plus complets et plus vénérables. Mais l'Arabie ne les avait jamais entendues, et c'est Mahomet qui les lui apporta et les lui fit accepter.

A côté de l'unité de Dieu, premier dogme du mahométisme, le Coran en pose un second, conséquence nécessaire de celui-là : c'est la croyance à la vie future. Il l'affirme de toutes les manières, avec non moins d'énergie et de persistance. Au delà de la vie présente, l'homme devra rendre compte de ses actes et de ses pensées au Dieu qui l'a créé; et un jour viendra où la justice éternelle distribuera, dans sa miséricorde et sa rigueur, les châtiments et les récompenses. Je sais bien tout ce qu'on a dit contre le paradis de Mahomet, et je ne conteste pas que les houris ne puissent servir de texte à des sarcasmes plus ou moins spirituels [2]. Mais, d'abord, elles tiennent dans le Coran beaucoup moins

[1] Ces extraits sont empruntés à la sourate LXIV. On peut trouver le même début et en partie les mêmes idées dans les sourates LVII, LIX, LXI et LXII, toutes données à Médine. Dans cette dernière, en particulier, après le verset consacré à la louange de Dieu, Mahomet ajoute : « C'est lui qui a suscité au milieu des hommes illettrés « un apôtre pris parmi eux, afin qu'il leur redît les miracles du Seigneur, qu'il les « rendît plus purs, leur enseignât le Livre et la Sagesse, à eux qui étaient naguère « dans un égarement manifeste. » — [2] Ceci se rapporte particulièrement à Gibbon, *Histoire de la décadence de l'Empire romain*, chapitre L. Gibbon n'a pas pris Maho-

de place qu'on ne le suppose d'ordinaire; et le paradis musulman s'y présente surtout sous la forme d'un jardin merveilleux, arrosé d'eaux fraîches et courantes, délices incomparables sous un climat desséché comme celui de l'Arabie. Cent fois Mahomet parle de la vie éternelle et du paradis, sans qu'il y soit question de vierges aux yeux noirs qui attendent les fidèles; et, quand il mentionne les houris, c'est en général avec une réserve et une sorte de pudeur qu'on ne soupçonnerait pas, si l'on ne s'en tenait qu'aux plaisanteries licencieuses de ses détracteurs [1].

En ceci, le tort de Mahomet est d'avoir voulu préciser les choses dans un sujet où il est interdit à la faiblesse humaine de voir aussi clair qu'elle le désire. Il devait se borner à affirmer la vie future avec la sanction des récompenses et des peines, et les relations nécessaires des âmes à l'être infini qui les a créées. La prudence de Socrate n'était pas allée au delà, et il eût été sage, au prophète aussi bien qu'au philosophe, de ne pas franchir ces limites. Mais Mahomet avait à persuader un peuple sensuel, dont l'imagination ardente exigeait de telles satisfactions; et lui-même il s'était abandonné au torrent des mœurs communes tout en les réformant. Cette faiblesse a coûté cher à l'Islâm; et elle a contribué beaucoup à lui donner cette place secondaire et équivoque qu'il occupe dans la civilisation du genre humain. Avec des croyances et des mœurs plus épurées, il eût été bien plus grand en lui-même et bien plus bienfaisant pour les autres. Mais quelles que fussent les conditions de la vie future, le point essentiel était d'inculquer cette foi inébranlable dans les âmes; et Mahomet y est parvenu, bien qu'on puisse d'ailleurs réprouver les moyens employés par lui. Le dogme de la vie future n'est pas moins répandu chez les musulmans qu'il peut l'être chez les chrétiens; et c'est au Coran qu'est dû cet immense progrès.

Du reste, Mahomet, ainsi que je l'ai déjà remarqué [2], est fort modeste, et il ne se fait pas illusion sur l'originalité des idées qu'il apporte au monde. Il a le soin le plus constant et le plus sincère de toujours rattacher sa religion à celles qui l'ont précédée; et il s'appuie sans cesse

met au sérieux, et il s'est moqué du mahométisme comme des autres religions, tout en le défendant contre les attaques et les jalousies des moines. M. W. Muir, quoiqu'en blâmant le paradis musulman, a été plus juste. Il a montré que la doctrine de Mahomet, à cet égard, avait varié selon les époques de sa vie. (Voir *The Life of Mahomet,* t. II, p. 141 et suiv.) — [1] Voir Gibbon, *loc. cit.* Bayle avait cependant très-bien défendu Mahomet sur son paradis réputé si sensuel. (*Dictionnaire historique,* article Mahomet, note *m.*) — [2] Voir plus haut, le *Journal des Savants,* cahier d'octobre 1863, p. 643.

sur les traditions et les livres des juifs et des chrétiens. Il est plein de respect, et, l'on pourrait même dire, de tendre admiration pour les uns et pour les autres. Il se plaît à énumérer longuement tous les prophètes qui l'ont précédé, et dont il vient compléter la mission. Ils ont été ses précurseurs nécessaires; mais il ne doit pas faire autrement qu'eux. Il tient aux peuples le langage qu'eux aussi leur ont tenu; il ne sera peut-être pas plus heureux dans son apostolat, qui ne fera que continuer le leur; mais il se borne à la gloire de reproduire leurs enseignements méconnus. Pour lui, il n'est pas de personnages plus vénérés qu'Adam, Noé, Abraham, Moïse, David et Jésus-Christ. Il ne parle du Pentateuque, des Psaumes[1] et de l'Évangile, qu'avec une véritable piété et une sorte d'onction. Ce sont les livres qui ont devancé et préparé le Coran. Loin de se cacher des emprunts qu'il leur fait, il s'en vante; et leur grandeur est le fondement de la sienne.

Pour Jésus, en particulier, Mahomet n'a que des louanges, qui ne font guère présager les luttes implacables qui surgirent plus tard entre l'islâm et le christianisme. Voici en quels termes s'exprime le prophète arabe, en mettant ses pensées dans la bouche même de Dieu, comme il en a l'habitude : « Nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, accom-« pagné de signes évidents, et nous l'avons fortifié par l'esprit de sain-« teté[2]. » Ailleurs, Mahomet est bien plus explicite, et il admet quelques-uns des dogmes principaux du christianisme : « Les anges dirent à Marie : « Dieu t'a choisie; il t'a rendue exempte de toute souillure; il t'a élue « parmi toutes les femmes de l'univers. Dieu t'annonce son Verbe; il se « nommera Jésus, fils de Marie, illustre dans ce monde et dans l'autre, « un des familiers de Dieu; car il parlera aux humains, enfant au ber-« ceau et homme fait, et il sera du nombre des justes. — Seigneur, ré-« pondit Marie, comment aurais-je un fils? Aucun homme ne m'a tou-« chée. — C'est ainsi, reprit l'ange, que Dieu crée ce qu'il veut; il dit: « Sois, et la chose est. Il lui enseignera le Livre et la Sagesse, le Penta-« teuque et l'Évangile. Jésus sera son envoyé auprès des enfants d'Is-« raël. Il leur dira : Je viens vers vous accompagné des signes du Sei-« gneur; je formerai de boue la figure d'un oiseau, je soufflerai dessus, « et, par la permission de Dieu, l'oiseau sera vivant; je guérirai l'aveugle « de naissance et le lépreux; je ressusciterai les morts par la permission

[1] Coran, sourate III°, verset 252. « Dieu a donné à David le Livre et la Sagesse; il lui apprit ce qu'il voulut. » Le livre de David, ce sont les Psaumes, que Mahomet regarde comme révélés, ainsi que le Pentateuque et l'Évangile; voir encore sourate IV°, verset 161. — [2] Coran, sourate III°, verset 254.

« de Dieu; je vous dirai ce que vous aurez mangé et ce que vous aurez « caché dans vos maisons. Tous ces faits seront autant de signes pour « vous, si vous êtes croyants. Je viens pour confirmer le Pentateuque « que vous avez reçu avant moi. Je vous permettrai l'usage de certaines « choses qui vous avaient été interdites. Je viens avec des signes de la « part de votre Seigneur. Craignez-le et obéissez-moi. Il est mon Seigneur « et le vôtre; adorez-le; c'est le sentier droit[1]. »

Mahomet connaissait fort mal les livres qu'il citait avec tant de déférence; et ce qu'il en dit paraît tiré de traditions incertaines et dénaturées plutôt que des monuments eux-mêmes; mais ce respect l'a sans doute conduit à cet esprit de tolérance dont on trouve, non sans surprise, des preuves assez nombreuses dans le Coran. Il dit expressément dans une des sourates les plus importantes : « Certainement ceux qui « croient, et ceux qui suivent la religion juive, les chrétiens et les « sabéens[2], c'est-à-dire quiconque croit en Dieu et au jour dernier, et « aura fait le bien, tous ceux-là recevront une récompense de leur Sei- « gneur. La crainte ne descendra point sur eux et ils ne seront pas af- « fligés[3]. » Un peu plus bas, dans la même sourate, il répète la même doctrine d'une manière encore plus nette et plus concise : « Point de « contrainte en religion. La vraie route se distingue assez de l'erreur. « Celui qui ne croira point aux idoles et qui croira en Dieu aura saisi « une anse solide qui ne rompra pas. Dieu entend et connaît tout[4]. » Sans doute cet esprit de modération et de magnanimité qui tolère les autres cultes n'a pas prévalu dans l'islamisme; mais il est dans le Coran, qui n'est impitoyable que pour les idolâtres; et c'est la barbarie des mœurs et le fanatisme naturel à ces populations belliqueuses, bien plus

[1] Coran, sourate III, versets 37 et suivants; et sourate V°, verset 110, traduction de M. Kasimirski; c'est peut-être le plus long passage et le plus explicite qu'on trouve dans le Coran sur Jésus. On voit que le Coran admet la conception surnaturelle du Christ et ses miracles. Dans les versets suivants, Mahomet prend parti pour Jésus contre les juifs; et il le défend encore, sourate IV°, versets 155 et suivants. Voir aussi sourate III°, verset 78, et sourate IV°, verset 169. — [2] M. Kasimirski fait remarquer avec raison qu'il s'agit ici d'une secte chrétienne appelée *sabéens* ou *sabéites*, et non des Sabéens ordinaires, qui sont adorateurs du feu et idolâtres. — [3] Coran, sourate II°, verset 59. Ce verset est encore répété mot pour mot, sourate V°, verset 73. Les docteurs musulmans, peu amis de la tolérance, prétendent que ce verset est abrogé par le verset 79, sourate III°; ce dernier exige bien, en effet, la foi à l'islâm pour être sauvé; mais, comme, au verset précédent, Mahomet vient de dire qu'Abraham, Ismaël, Jacob, Moïse et Jésus, sont musulmans, on peut croire que l'argument des commentateurs n'est pas très-solide. — [4] Coran, sourate II°, verset 257.

que la doctrine du Prophète, qui ont poussé les musulmans à l'extermination et au pillage des infidèles. Le Prophète était conséquent avec lui-même en respectant ceux qui obéissaient aux lois de ses prédécesseurs si honorés par lui, et je crois n'être que juste envers Mahomet en disant que sa réelle pensée, à l'égard des chrétiens et des juifs, est dans les versets tels que celui-ci : « N'engagez des controverses envers les « hommes des Écritures que de la manière la plus honnête, à moins « que ce ne soit des hommes méchants. Dites-leur : Nous croyons aux « livres qui nous ont été envoyés, ainsi qu'à ceux qui vous ont été en- « voyés. Notre Dieu et le vôtre est le même[1], et nous nous résignons « entièrement à sa volonté[2]. »

Ces préceptes sont en contradiction avec l'histoire de l'islamisme, et avec bien des actes de Mahomet, qui s'est montré si terrible envers les juifs. C'est que la politique avait ses exigences et ses entraînements; Mahomet y a sacrifié; mais l'opposition était presque tout entière dans les intérêts et non dans les doctrines, qui se ressemblaient jusqu'au point de se confondre souvent.

Du reste le Coran n'est pas seulement un livre religieux, c'est, de plus, un code d'où l'islamisme a essayé de tirer plus ou moins directement toutes ses lois civiles. Il n'y a pas de peine à voir, en lisant ces récitations désordonnées, que jamais Mahomet n'a pu avoir l'intention d'en faire un code. Ce sont tout au plus des préceptes de conduite qu'il donne, soit aux individus, soit aux familles; ce ne sont pas des lois qu'il édicte. Mais la vénération dont sa personne était entourée était si grande, que ses moindres paroles ont eu autant de force que les décrets les plus solennels des monarques les plus puissants et les plus sages. Habitués comme nous le sommes à la régularité méthodique des recueils de lois depuis les temps de l'empire romain, il nous est impossible de retrouver rien qui ressemble à une codification dans ce mélange confus d'invocations à Dieu, de maximes de morale, de légendes, d'allusions historiques, d'exhortations, de menaces, de sublimes prières, au milieu desquelles apparaissent de loin à loin quelques prescriptions

[1] Dans un passage très-curieux, où Mahomet place Dieu et Jésus-Christ en présence, Dieu dit à Jésus : « As-tu jamais dit aux hommes : Prenez pour Dieu moi « et ma mère à côté du Dieu unique ? — Par ta gloire, non; comment aurais-je pu « dire ce qui n'est pas vrai? Si je l'avais dit, ne le saurais-tu pas ? Tu sais ce qui « est au fond de mon âme, et moi j'ignore ce qui est au fond de la tienne; car toi « seul connais les choses secrètes. » (Coran, sourate v°, verset 116.) Ainsi, dans la pensée de Mahomet, Jésus-Christ avait aussi proclamé l'unité de Dieu. — [2] Coran, sourate XXIX°, verset 45.

qui peuvent avoir, en effet, un caractère législatif. C'est là certainement le côté faible du Coran, et Mahomet aurait échoué déplorablement, s'il avait eu le projet réel de porter des lois. Mais il a fallu des circonstances bien extraordinaires pour que jamais le Coran ait pu se transformer de cette façon étrange. Ce n'est pas le Prophète qui doit en répondre; ce sont les peuples auxquels il s'adressait, et qui devaient être bien au dépourvu pour que cette législation pût leur suffire et même leur être bienfaisante.

On frémit quand on lit dans le Coran des prescriptions telles que celles-ci : « Il vous est interdit d'épouser vos mères, vos filles, vos « sœurs, vos tantes paternelles et maternelles, vos nièces, vos nourrices, « vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, les filles confiées à votre « tutelle et issues de femmes avec lesquelles vous auriez cohabité. N'é« pousez pas non plus les filles de vos fils que vous avez engendrés, ni « deux sœurs. Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, excepté « celles qui seraient tombées entre vos mains comme esclaves[1]. » Il est vrai que ces mœurs abominables, qui ravalent l'homme au niveau des brutes, n'étaient pas spéciales aux Arabes; et le Lévitique[2] est forcé de faire à peu près les mêmes défenses aux Hébreux; mais le Lévitique est antérieur au Coran de plus de deux mille ans, et Mahomet avait à lutter contre les mêmes infamies sociales que Moïse. L'Arabie n'avait pas fait un progrès depuis le temps des patriarches; et c'est encore Mahomet qui devait enfin abolir, à son grand honneur, cet effroyable usage d'enterrer les petites filles toutes vivantes[3]. A quel degré n'étaient pas abaissées ces populations plus bestiales qu'humaines? Et quelle reconnaissance ne doit-on pas à celui qui essayait de les tirer de cet abîme d'abjection et de turpitude[4]?

[1] Coran, sourate IV[e], versets 27 et suivants. Cette sourate IV[e] est intitulée : *Les femmes*. — [2] Voir le Lévitique, chap. XVIII, versets 7 et suivants. — [3] On connaît le dialogue de Cays, chef des Benou-Témim, et de Mahomet, un jour que Cays trouva le Prophète tenant une de ses filles sur ses genoux. — « Qu'est-ce que cette « brebis que tu flaires ? demanda Cays. — C'est mon enfant, répondit Mahomet.— « Par Dieu, reprit Cays, j'en ai eu beaucoup de petites filles comme celle-là; je les « ai toutes enterrées vivantes sans en flairer aucune. — Malheureux, s'écria Ma« homet, il faut que Dieu ait privé ton cœur de tout sentiment d'humanité; tu ne « connais pas les plus douces jouissances qu'il soit donné à l'homme d'éprouver ! » (Voir M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. III, p. 336.) — [4] Je crois qu'en se mettant à ce point de vue, on concevra d'autant plus d'admiration pour Mahomet. Si on le compare à d'autres fondateurs de religion, sa gloire pâlit presque jusqu'à disparaître; mais, si l'on regarde le point de départ et le milieu, son personnage regagne alors tout ce que la comparaison lui avait fait

J'avoue d'ailleurs que, sur ces matières, le langage de Mahomet n'a pas toujours la délicatesse d'expressions et la réserve de forme qu'il aurait dû conserver. Il est vrai que, quand on doit signaler et flétrir de tels crimes, les mots mêmes dont on se sert contractent nécessairement quelque chose des impudicités qu'ils révèlent; mais peut-être eût-il été assez facile au Prophète d'éviter certains détails repoussants qui n'étaient pas indispensables. La manière dont souvent il parle des femmes est d'un cynisme qui révolterait, s'il était moins naïf. C'est le ton ordinaire de ces populations; et, parmi elles, les personnages les plus vénérables n'ont pas plus de retenue. Un dévot musulman pourrait aussi, par manière de représailles et d'apologie, renvoyer les chrétiens à bien des passages de la Bible qui ne sont pas plus chastes que le Coran [1]. Mais le Prophète, qui entreprenait des réformes bien autrement difficiles, aurait pu donner l'exemple de celle-là. Fuir la grossièreté de la forme, c'est une réprobation de plus contre la grossièreté du vice qu'on veut réformer. Tout ce qu'on peut dire pour justifier Mahomet, c'est que le monde auquel il s'adressait n'était pas le monde chrétien; et ce n'est guère que dans notre Occident que le langage humain a su, dans de tels sujets, garder toute sa force sans rien perdre de sa pudeur. L'époux de Khadîdja pouvait trouver cette exacte mesure; mais elle était peut-être interdite au mari de douze ou quinze femmes, âgées de dix à cinquante ans.

M. W. Muir pense que Mahomet a encore abaissé les femmes, déjà réduites à une bien triste condition [2]; M. Caussin de Perceval, au contraire, trouve qu'il les a relevées [3]. Je suis de l'avis de M. Caussin de Perceval, quand je me rappelle le serment d'Acaba; et, en voyant les traces des mœurs anciennes dans le Coran, je n'hésite pas à supposer que ces mœurs perverses et farouches laissaient encore bien moins de dignité et de droits aux compagnes infortunées des Arabes. Sans doute, les femmes sont bien peu de chose dans la loi musulmane; mais ce qui nous frappe le plus dans cette misère, c'est le contraste désavantageux qu'elles font avec les matrones grecques et romaines, et surtout avec les femmes chrétiennes; elles sont tellement inférieures, qu'elles en sont comme anéanties. Mais le passage que je viens de citer, fortifié par

perdre. — [1] Il faut dire que, dans la Bible, ces licences ne font pas le même effet que dans le Coran; elles n'y sont pas moins vives; mais elles se perdent au milieu de la majesté de tout ce qui les entoure. — [2] M. W. Muir, *The Life of Mahomet,* t. III, p. 302 et suiv. — [3] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes,* t. III, p. 336. (Voir aussi l'ouvrage spécial de M. le docteur Perron, *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme.*)

tant d'autres, prouve assez que les femmes sont infiniment redevables à celui qui les a soustraites à l'inceste et à ces abominations sans nom, dont l'idée seule nous fait frissonner de dégoût et d'horreur. Si elles ont encore beaucoup à reprocher à Mahomet, elles lui doivent au moins d'être restées les mères de leurs fils et les filles de leurs pères. Oui, le Coran a bien peu de respect pour la femme; mais il en a plus encore que tout ce qui l'a précédé. C'est la polygamie qui déshonore et qui ruine ces malheureuses sociétés dans l'Asie presque entière; le Coran aurait dû l'abolir, au lieu de la sanctionner. Mais, ici encore, il a le mérite de l'avoir limitée, s'il n'a pas osé la détruire. Au contact du judaïsme et du christianisme, il eût été beau pour l'islâm de faire une exception de plus dans le reste de l'Asie. Il a pu proscrire à jamais l'ivresse du vin [1]; il aurait pu combattre mieux qu'il ne l'a fait l'ivresse des sens, qui est bien autrement redoutable.

Une critique contre laquelle il est plus aisé de défendre le Coran, c'est celle qu'on adresse encore assez souvent à son fatalisme. Malgré cette erreur très-répandue, il n'y a rien dans la vie du Prophète, non plus que dans son livre, qui la justifie. Nous avons pu voir par l'esquisse du caractère de Mahomet, son infatigable activité et cette confiance qu'il ne cesse d'avoir en lui-même. Sa confiance en Dieu n'est pas moins sincère ni moins vive; mais elle reste dans de justes bornes, et elle ne va jamais à cet aveuglement que le fatalisme suppose. Le Coran recommande aux fidèles d'être soumis absolument à la volonté de Dieu; et cette soumission, que la raison la plus éclairée et la plus pratique recommande aussi bien que le Coran, mérite aux musulmans le nom même qu'ils portent, et dont ils se glorifient. Mais jamais, dans les préceptes ou dans les exemples donnés par le Prophète, elle n'est une abdication des plus nobles facultés de l'âme. Le fatalisme, tel qu'on l'imagine, n'est qu'une paresse insurmontable et une stupidité nées de la débauche; c'est une impossibilité physique d'agir bien plutôt qu'une doctrine, et, en tout cas, ce n'est pas le Coran qui l'autorise. L'islâm, tel qu'il l'entend, n'est pas autre chose que le sentiment profond que l'homme conçoit de sa faiblesse devant le Dieu tout-puissant et miséri-

[1] Parmi les bienfaits du mahométisme, M. W. Muir, qui lui est d'ailleurs peu favorable, compte la sobriété étonnante qu'il a su imposer à ses sectaires. « Les boissons enivrantes ont été défendues; et l'islâm peut se vanter d'un degré de tempérance inconnu à toute autre religion. » (Voir M. W. Muir, t. IV, p. 321.) L'éloge est vrai; mais j'avoue que ce mérite, tout réel qu'il est, me touche peu, parce qu'on ne voit pas que l'ivrognerie ait, avant Mahomet, causé beaucoup de désordre parmi les Arabes.

cordieux; ce n'est pas un coupable renoncement au don le plus beau que le Créateur nous ait fait, celui de notre libre arbitre. Le Coran a bien assez de taches sans lui attribuer gratuitement celle-là qu'il n'a pas. M. Weil et M. A. Sprenger[1] s'accordent pour reconnaître qu'il n'est point fataliste, et il faut le répéter avec eux, en dépit du préjugé vulgaire.

Je ne nie pas que le fatalisme ne soit peut-être répandu dans les populations mahométanes; mais ce n'est pas leur livre religieux qui le leur impose; et cet énervement de la volonté tient à bien d'autres causes. On peut douter, d'ailleurs, que le fatalisme aille aussi loin qu'on le dit, même dans ces âmes flétries; et, pour la réalité des choses de chaque jour, le fatalisme absolu n'est pas plus possible que l'absolu scepticisme, dont peuvent bien se vanter quelques sophistes, mais que l'homme est incapable d'appliquer rigoureusement même durant quelques heures.

Il est une dernière lacune qu'il faut signaler dans le Coran, et qui n'est pas une des moins graves : je veux parler du défaut complet de toute métaphysique. Mais cette lacune-là tient beaucoup moins à Mahomet personnellement qu'elle ne tient à l'esprit de toute la race arabe, et l'on peut même dire de toute la race sémitique. Sans doute les livres religieux ne sont pas des traités de philosophie, et il serait injuste de leur demander plus qu'ils ne prétendent et qu'ils ne doivent donner. Mais, sans faire directement de métaphysique, il peut échapper à ces grandes intelligences quelques éclairs sur les questions profondes que se pose le genre humain, quand il réfléchit à la nature de Dieu et à la nature de notre âme. Ces lueurs, quelque fugitives qu'elles soient dans le foyer original, se développent ensuite, et forment la théologie, qui est comme la philosophie et la métaphysique des religions. Le christianisme nous en offre un admirable exemple; et il a tiré peu à peu une théologie incomparable des germes que renfermaient ses livres saints. L'islâm n'a pas été à beaucoup près aussi fécond, et, quoique ce demi-avortement puisse tenir à bien d'autres causes, la principale c'est que le Coran lui-même était absolument stérile, et qu'il n'a pas fourni aux siècles postérieurs des éléments qu'ils pussent féconder. Dans l'âme de Mahomet, comme dans l'esprit de ces peuples, l'inspiration a été si brûlante, qu'elle a tout étouffé; et une spontanéité irrésistible et constante a empêché de naître

[1] M. Gustave Weil, *Mohammed der Prophet*, p. 399, et M. A. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, t. II, p. 308.

toute réflexion. Le Prophète n'a fait qu'imiter le vulgaire qui l'entourait; mais le solitaire méditatif du mont Hîra pouvait, dans ces problèmes, descendre plus avant que ses grossiers compatriotes.

Quoi qu'il en soit, le génie arabe était si dénué sous ce rapport, que le contact vivifiant du génie grec, dans le second et le troisième siècle de l'hégire, n'a pu l'animer, et que la philosophie musulmane n'a guère porté que des fruits étrangers, privés de la séve originale et de la pleine maturité.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

(La fin à un prochain cahier.)

De l'origine des espèces, ou des lois du progrès chez les êtres organisés, par Ch. Darwin.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Je ne reviendrai pas sur le système de M. Darwin. Ce système est d'une contexture fort singulière : à côté des choses les plus vulgaires et les plus connues, se trouvent les idées les plus déliées et les plus subtiles. Je ne puis le lire sans me rappeler involontairement ces paroles de Fontenelle dans l'*Éloge de Malebranche :* « Il s'y trouve un « mélange adroit de quantité de choses moins abstraites qui, étant faci- « lement entendues, encouragent le lecteur à s'appliquer aux autres, le « flattent de pouvoir tout entendre, et peut-être lui persuadent qu'il en- « tend tout à peu près. »

On m'annonce un traité sur l'origine des espèces. J'ouvre le livre, et, sur l'origine des espèces, je ne trouve rien. Il s'agit seulement de leur transformation. Et, pour cette transformation, on imagine une *élection naturelle*, que, pour plus de ménagement, on me dit être *inconsciente*,

[1] Voir, pour les deux premiers, les nos d'octobre et de novembre 1863.

sans s'apercevoir que le contre-sens littéral est précisément là : *élection inconsciente*.

Suit un très-long chapitre sur les variations des animaux domestiques. Les animaux domestiques sont les exemples les plus sûrs de la *variabilité* des espèces, mais ils sont aussi l'exemple le plus sûr de leur *immutabilité*, de leur *fixité*.

Ne confondez donc pas toujours la *variabilité* avec la *mutabilité* : il faut bien deux noms pour distinguer deux phénomènes. La *variabilité* est la subdivision de l'espèce en variétés; la *mutabilité* est la transformation des espèces les unes en les autres. Nous voyons tous les jours des variétés nouvelles dans nos animaux domestiques; nous n'avons jamais vu un animal domestique se transformer en un autre : un cheval, en bœuf; une brebis, en chèvre, etc.

J'ai déjà dit ce qu'il faut penser de l'*élection naturelle*. Ou *l'élection naturelle* n'est rien, ou c'est la nature; mais la nature douée d'*élection*, mais la nature *personnifiée*, dernière erreur du dernier siècle; le XIXe ne fait plus de *personnifications*.

Je passe à l'instinct. C'est ici le comble. L'instinct est inné, essentiellement inné; et ce n'est pas seulement la faculté-instinct qui est innée, elle aurait cela de commun avec toutes les autres facultés, avec l'intelligence même, qui, comme faculté, est innée. Ce qui est particulier à l'instinct, c'est que c'est tel ou tel acte très-compliqué, très-déterminé, qui est inné : la toile de l'araignée, la cellule de l'abeille, etc.

M. Darwin veut que l'instinct ne soit que le *résultat de petites conséquences contingentes* [1].

« Si l'on peut prouver, dit-il, que les instincts varient quelquefois, si « peu que ce soit, dès lors je ne vois aucune difficulté à ce que l'*élection* « *naturelle* conserve et accumule continuellement toute variation d'ins- « tinct, sans qu'il soit possible de poser une limite fixe où son action « doive nécessairement s'arrêter. Telle serait donc, selon moi, l'origine « de tous les instincts les plus compliqués, les plus merveilleux [2]. »

On ne peut prendre cela au sérieux : l'*élection naturelle* élisant un instinct!

> . . . . . La poésie a ses licences, mais
> Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

M. Darwin nous dit : « Je ne puis croire qu'une fausse théorie nous

[1] P. 350. — [2] P. 664.

« explique, comme le fait la loi d'élection naturelle, les diverses grandes « séries de faits dont j'ai parlé[1]. » Admirable naïveté! M. Darwin s'est-il jamais aperçu qu'une explication *verbale*, qu'une explication purement de mots, comme l'*élection naturelle*, ait jamais contrarié quelqu'un? Buffon a-t-il été gêné par les *molécules organiques?* Lamarck, par la *génération spontanée*, et Maupertuis lui-même, par les *attractions organiques*, quoiqu'il ne fût pas un Buffon, ni même un Lamarck?

« On peut se demander, dit M. Darwin, pourquoi presque tous les « plus éminents naturalistes ont rejeté cette idée de la mutabilité des « espèces[2]. » Eh! mon Dieu! par une raison bien simple : parce qu'ils n'ont jamais vu d'espèce se transformer, et que vous ne leur en montrez point.

« On peut se demander, dit encore M. Darwin, jusqu'où s'étend la « doctrine des modifications de l'espèce. La question est difficile à ré-« soudre, parce que plus les formes que nous avons à considérer sont « distinctes, et plus nos arguments manquent de force[3]. » Vous prenez mal la question : ce n'est pas par les formes que vous la résoudrez, c'est par la fécondité; je vous l'ai déjà dit.

M. Darwin continue : « Aucune distinction absolue n'a été et ne peut « être établie entre les espèces et les variétés[4]. » Je vous ai déjà dit que vous vous trompiez : une distinction absolue sépare les variétés d'avec les espèces; mais, pour ne pas revenir sur la raison que j'ai amplement donnée, la fécondité, voici un fait :

Les races humaines sont distinctes, et assurément bien tranchées, et depuis bien des siècles. En voit-on aucune qui tourne à l'autre, qui passe ou qui soit passée à l'autre?

Buffon dit avec éloquence : « Lorsque, après des siècles écoulés, des « continents traversés et des générations déjà dégénérées par l'influence « des différentes terres, l'homme a voulu s'habituer dans des cli-« mats extrêmes, et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, « les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y aurait « lieu de croire que le nègre, le Lapon et le blanc, forment des espèces « différentes, si l'on n'était assuré que ce blanc, ce Lapon et ce nègre, si « dissemblables entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et pro-« pager en commun la grande et unique famille du genre humain. « Ainsi leurs taches ne sont pas originelles; leurs dissemblances n'étant « qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles; et « il est certain que tous ne font que le même homme. »

[1] P. 664. — [2] P. 665. — [3] P. 668. — [4] P. 665.

Je reviens à M. Darwin.

Après tant et de si belles choses, il s'arrête content et satisfait. « Celui qui a quelque disposition, dit-il, à attacher plus de poids à des « difficultés inexpliquées qu'à l'explication d'un certain nombre de « faits, rejettera certainement ma théorie. Un petit nombre de natura-« listes, doués d'une *intelligence ouverte*, peuvent être influencés par cet « ouvrage [1]. »

Laissons donc cet ouvrage aux *intelligences ouvertes :*

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Pour nous délasser un peu de tant d'inutiles subtilités, venons à quelques naturalistes, désintéressés de tout système et ne cherchant que la vérité.

J'ai déjà cité Cuvier et ses belles observations sur les animaux de l'ancienne Égypte.

« J'ai examiné, dit-il, avec le plus grand soin, les figures d'animaux « et d'oiseaux gravés sur les nombreux obélisques venus d'Égypte dans « l'ancienne Rome. Toutes ces figures sont, pour l'ensemble, qui seul a « pu être l'objet de l'attention des artistes, d'une ressemblance parfaite « avec les espèces telles que nous les voyons aujourd'hui. . . . .

« On a eu soin de recueillir dans les tombeaux et dans les temples « de la haute et de la basse Égypte le plus qu'on a pu de momies d'ani-« maux. On a rapporté des chats, des ibis, des oiseaux de proie, des « chiens, des singes, des crocodiles, etc. embaumés, et l'on n'aperçoit « certainement pas plus de différence entre ces êtres et ceux que nous « voyons, qu'entre les momies humaines et les squelettes d'hommes « d'aujourd'hui. On pouvait en trouver entre les momies d'ibis et l'ibis « tel que le décrivaient jusqu'à ce jour les naturalistes; mais j'ai levé « tous les doutes dans un mémoire sur cet oiseau, où j'ai montré qu'il « est encore maintenant le même que du temps des Pharaons. Je sais « bien que je ne cite là que des individus de deux ou trois mille ans, « mais c'est toujours remonter aussi loin que possible [2]. »

Les momies d'Égypte sont des témoins aussi *authentiques qu'irréprochables* (selon la belle expression de Buffon à propos des *ossements fossiles*) de l'état où se trouvaient les animaux il y a trois mille ans. Et de cet état si ancien, les animaux actuels ne diffèrent point. L'*élection naturelle* de M. Darwin n'y a rien changé.

[1] P. 667. — [2] *Discours sur les révolutions de la surface du globe.*

Mais voici quelque chose d'un autre genre et peut-être encore plus curieux.

Rien n'est plus intéressant que le beau travail de M. Roulin sur les animaux transportés de l'ancien continent dans le nouveau, lors de la conquête de l'Amérique : le porc, le cheval, l'âne, la brebis, la chèvre, la vache, le chien et le chat.

Tous ces animaux ont plus ou moins quitté leur livrée de servage et repris leurs premiers vêtements de nature et de liberté.

« Errant tout le jour dans les bois, les porcs ont perdu presque toutes « les marques de la servitude : les oreilles se sont redressées, la tête « s'est élargie, relevée à la partie supérieure; la couleur est redevenue « constante; elle est entièrement noire. Les jeunes individus, sur une « robe un peu moins obscure, portent en lignes fauves la livrée comme « les marcassins [1]. »

« Les chevaux, dit encore M. Roulin, sont presque entièrement aban- « donnés à eux-mêmes; on les rassemble seulement de temps en temps « pour les empêcher de devenir tout à fait sauvages. Par suite de cette « vie indépendante, un caractère appartenant à l'espèce non réduite, la « constance de couleur, commence à se remontrer; le bai-châtain est « non-seulement la couleur dominante, mais presque l'unique couleur [2]. »

M. Roulin finit par cette observation générale : « Les habitudes d'in- « dépendance amènent aussi leurs changements, qui paraissent tendre à « faire remonter les espèces domestiques vers les espèces sauvages qui « en sont la souche [3]. »

Et maintenant, qu'est-ce que cet invincible penchant des espèces à remonter toujours vers leurs souches? Qu'est-ce que cette réversion toujours imminente, sinon le dernier et définitif indice de leur *fixité?*

Évidemment elles tendent plutôt à se recommencer elles-mêmes qu'à passer à d'autres. C'est tout juste le contraire de ce que pense M. Darwin.

Je finis, et c'est finir bien différemment de lui. Il conclut à la *mutabilité* et je conclus à la *fixité*. C'est qu'il suivait un système et que j'ai suivi les faits.

Le livre de M. Darwin est devenu l'objet d'un engouement général.

Déjà, depuis plusieurs années, le public était provoqué de ce côté-là. Lamarck avait commencé. Lamarck admettait sans difficulté, comme nous avons vu, que les espèces changent, qu'elles passent des inférieures

[1] *Recherches sur les changements observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien dans le nouveau continent.* (*Mémoires de l'Institut,* t. VI, p. 326.) — [2] *Ibid.* p. 336. — [3] *Ibid.* p. 352.

aux supérieures, qu'elles sont dans un mouvement, et, pour parler comme M. Darwin, dans un progrès perpétuel.

A Lamarck succéda Geoffroy Saint-Hilaire : il n'était pas fait pour rasseoir les esprits; la doctrine de la *mutabilité* ne fit que s'accroître de plus belle; on s'y habitua.

Enfin l'ouvrage de M. Darwin a paru. On ne peut qu'être frappé du talent de l'auteur. Mais que d'idées obscures, que d'idées fausses! Quel jargon métaphysique jeté mal à propos dans l'histoire naturelle, qui tombe dans le galimatias dès qu'elle sort des idées claires, des idées justes. Quel langage prétentieux et vide! Quelles personnifications puériles et surannées! O lucidité! O solidité de l'esprit français, que devenez-vous?

Je laisse M. Darwin.

Je reviens à la question même de l'*Origine des espèces.*

Je l'ai déjà dit, pour les êtres organisés, il n'y a que deux origines possibles : la *génération spontanée* ou la main de Dieu.

La *génération spontanée!* mais comment l'admettre? Tout la repousse.

Ce n'est que dans les siècles de la plus affreuse ignorance qu'on a pu l'admettre pour les animaux supérieurs, pour l'homme. Aristote ne l'a jamais admise qu'à son corps défendant, même pour les animaux inférieurs, même pour les insectes.

Il reconnaît que la plupart des insectes, les araignées, les sauterelles, les criquets, les cigales, les scorpions, etc. naissent d'un œuf et viennent de parents de la même espèce. C'est qu'il avait étudié la génération de ceux-là. Pour les autres, l'observation lui manque; et ici ce n'est que par l'observation seule qu'on arrive à la vérité.

La question de la *génération spontanée* est une question expérimentale : ce n'est que lorsque l'on a su faire des expériences qu'elle a été vidée.

Redi a commencé. Le XVIIe siècle n'a rien, en ce genre, de plus beau que les admirables expériences de Redi sur la génération des insectes. Personne n'ose dire, depuis Redi, que les insectes viennent de *génération spontanée*[1].

On le disait encore, il y a quelques années, des vers *parasites;* depuis M. Van Beneden on ne le dit plus[2].

On le disait, il y a quelques jours, des *infusoires;* depuis M. Balbiani on ne le dit plus[3].

[1] Voyez le n° du mois de mai 1861. — [2] Voyez le n° du mois de mai 1861. — [3] Voyez le n° du mois de mai 1863.

On ne le dit plus du tout, et pour aucun animal, depuis M. Pasteur.

M. Pasteur a vidé la question.

En effet, d'où les animalcules, prétendu produit de la *génération spontanée*, peuvent-ils venir?

De l'air? mais, de l'air pur, on ne tire rien. Des liqueurs putrescibles qu'on y expose? mais (et c'est là l'expérience propre de M. Pasteur) M. Pasteur a prouvé « qu'il est toujours possible de prélever, en un « lieu déterminé, un volume notable, mais limité, d'air ordinaire « n'ayant subi aucune espèce de modification physique ou chimique, et « tout à fait impropre néanmoins à provoquer une altération quelconque « dans une liqueur éminemment putrescible[1]. »

Évidemment, ou il n'y a point de *génération spontanée*, ou il doit y avoir des animaux *générés*, des animaux *produits*, partout où se trouvent à la fois de l'air et des liqueurs putrescibles.

La *génération spontanée* n'est donc pas.

Des deux *origines* que j'ai posées pour tout être organisé, il n'en reste donc qu'une : la main de Dieu.

Mais, dès qu'on remonte à la main de Dieu, tout change. Ce n'est plus une vaine nature, une nature *personnifiée*, et que chacun *personnifie* comme il lui plaît, que l'on a en face, mais un art, et un grand art. On passe des systèmes puérils des hommes à la réalité des choses; et, dès qu'on en est là, on voit bien vite ce que l'on sait, ce qu'on peut savoir, ce qu'on ignore : il n'y a plus d'illusion possible.

J'admire toujours la clairvoyance d'un des esprits les plus justes qu'il y ait eu, et des plus profonds même, quoique sous les formes les plus piquantes, de Voltaire.

« *Freind.* Et si je vous disais qu'il n'y a point de nature, et que dans nous, autour de nous, et à cent mille millions de lieues, tout est art sans aucune exception.

Birton. Comment! tout est art? en voici bien d'une autre!

Freind. Presque personne n'y prend garde; cependant rien n'est plus vrai. Portez vos yeux sur vous-même; examinez avec quel art étonnant, et jamais assez connu, tout y est construit. Les secours, dans le corps, sont si artificieusement préparés de tous côtés, qu'il n'y a pas une seule veine qui n'ait ses valvules, ses écluses, pour ouvrir au sang ses passages. Depuis la racine des cheveux jusqu'aux orteils des pieds, tout est art, tout est préparation, moyen et fin[2]..... »

[1] *Comptes rendus*, t. LVII, p. 724. — [2] *Histoire de Jenni*, t. XXXIV, p. 388 (édition de Beuchot).

Un autre esprit, souverainement juste aussi, Cuvier, portait sur la nature le même coup d'œil vaste et sûr.

« L'histoire naturelle, dit-il, a un principe rationnel qui lui est parti- « culier, et qu'elle emploie avec avantage en beaucoup d'occasions; c'est « celui des *conditions d'existence*, vulgairement nommé des *causes finales*. « Comme rien ne peut exister, s'il ne réunit les conditions qui rendent « son existence possible, les différentes parties de chaque être doivent « être coordonnées de manière à rendre possible l'être total, non-seule- « ment en lui-même, mais dans ses rapports avec ceux qui l'entourent; « et l'analyse de ces conditions conduit souvent à des lois générales « tout aussi démontrées que celles qui dérivent du calcul et de l'expé- « rience [1]. »

C'est le principe des *conditions d'existence* qui a conduit Cuvier à la *reconstruction* de toutes les espèces fossiles, et qui nous a valu la *paléontologie*.

Or, quand on en est venu là, quand on a pénétré aussi avant dans l'organisation des êtres vivants, peut-on s'amuser encore à quelque petit système, et s'imaginer que l'*élection naturelle* de M. Darwin suffit pour y rendre raison de tout?

FLOURENS.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE DANS LA RÉGENCE DE TUNIS, exécuté en 1860 et publié sous les auspices et aux frais de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, par V. Guérin, ancien membre de l'École française d'Athènes, membre de la Société géographique de Paris, etc., ouvrage accompagné d'une grande carte de la Régence et d'une planche reproduisant la célèbre inscription bilingue de Thugga. Paris, 1862, deux volumes in-8°, de 438 et 395 pages.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [2].

Nous avons dit, à la fin de l'article précédent, que M. Guérin se pro-

[1] *Le Règne animal*, t. I, p. 5. — [2] Voir, pour le premier article, le cahier de juin, p. 333; pour le deuxième article, le cahier de septembre, p. 554.

posait, dans une seconde excursion, de parcourir la vallée du Bagrada et d'explorer la contrée où deux races ennemies se rencontrèrent jadis, l'une européenne, joignant au génie militaire celui de la législation; l'autre sémitique, mêlant la conquête au commerce, spéculant sur la guerre, devenue puissante par la navigation et le trafic plus encore que par l'industrie. Cependant, avant de se diriger vers le sud-ouest, notre voyageur résolut d'explorer les régions septentrionales de la Régence. Parti de Tunis, le 25 mai 1860, il visita les ruines d'Utique (Bou-Chater), de Membrone, Cotuza, Hippo-Diarrhytos (Bizerte), Thimida. Avant d'arriver à cette dernière ville il découvrit et estampa une épitaphe curieuse, celle de Muthumbal, prêtre du dieu Adonis, et mort à quatre-vingt-douze ans (p. 27) :

MVTHVMBAL · BALI
THONIS LABRECO
......HISITANVS
SACERDOS ADONI
S VIX ANNIS LXXXXII

Le nom de ce prêtre, Muthumbal, mérite d'être remarqué. Dans la Gaule comme en Espagne, les noms propres romains, à partir du siècle des Antonins, remplacent presque partout les noms indigènes; mais il n'en est pas de même en Afrique, où l'on rencontre des noms puniques dans les épitaphes de toutes les époques. Cette particularité s'explique, ce nous semble, par la durée de la langue phénicienne parlée par une partie au moins de la population des campagnes jusqu'au moment où les Arabes, cette formidable arrière-garde du monde sémitique, s'ébranlant de leurs déserts, absorbèrent la race indigène et anéantirent la population latine.

La même inscription nous fait encore connaître le nom d'une ancienne localité, Hisita, ou, d'après la conjecture de M. Guérin, Thisita. Les auteurs n'en parlent point, si ce n'est peut-être Ptolémée, qui place, non loin de la mer, une ville appelée Θίσικα dans nos éditions[1].

Après avoir quitté le littoral qui forme l'extrémité septentrionale de la province proconsulaire, M. Guérin, se dirigeant vers le sud-ouest, arriva à Vaga, aujourd'hui Béja. Cette ville a conservé à peu près intacte son ancienne enceinte byzantine, construite par ordre de Justinien[2] et bâtie avec des matériaux de toutes sortes enlevés à des monu-

[1] Géogr. p. 268, l. 8. — [2] Ταύτην ἐρύματι ἐχυρωτάτῳ περιβαλὼν Ἰουστινιανὸς

ments plus anciens. Vaga paraît avoir renfermé alors une population latine fort considérable, et, plus que dans beaucoup d'autres villes de la Tunisie, le christianisme y a laissé des traces nombreuses. Des épitaphes y montrent encore le monogramme du Christ α☧ω. Sur une pierre à moitié brisée, M. Guérin lut les mots QVI · IN · DEO · CONFIDIT · SEMPER · VIVET, devise consolante, mais qui prouve que la population byzantine de Vaga était loin de pressentir l'avenir prochain et l'anéantissement complet vers lesquels elle marchait; enfin la mosquée principale de la ville offre tous les caractères d'une ancienne basilique. Au dire du cadi et du mufti, questionnés par notre voyageur, ce sanctuaire aurait même été honoré de la présence de Jésus-Christ, que les musulmans vénèrent, sinon comme le fils de Dieu, du moins comme le plus saint et le plus auguste des prophètes envoyés par la Providence, pour préparer les voies à Mahomet.

L'opulente cité de Sicca Veneria portait aussi le nom de *colonia Julia Cirta nova*. Bien déchue aujourd'hui, appelée *El-Kef* par les Arabes, elle était située sur un affluent du Bagrada. Parmi les nombreuses inscriptions que M. Guérin y a recueillies, il y en a une en l'honneur de Publius Licinius, procurateur de l'empereur Marc-Aurèle (p. 59). Elle nous apprend que ce magistrat avait légué à la ville de Sicca une somme très-considérable d'argent, dont les intérêts annuels devaient être employés, à perpétuité, à nourrir trois cents jeunes garçons et deux cents jeunes filles; les premiers, depuis trois ans jusqu'à quinze; les secondes, depuis trois ans également jusqu'à treize. On dirait qu'en pourvoyant aux besoins et à l'éducation de tant d'enfants ce généreux citoyen ait voulu faire oublier, par son legs magnifique, le honteux moyen employé jadis par les jeunes femmes de Sicca pour acquérir de l'aisance : en sortant du temple de Vénus elles s'amassaient une dot au prix de la pudeur [1].

Une autre inscription date de l'an 208 de notre ère. Appartenant aux dernières années du règne de Septime-Sévère, elle rappelle le temps où ce prince défiant et sombre, agité sans cesse par le soin pénible, non d'acquérir, mais de conserver un empire, sacrifiait aux excessives précautions qu'il prenait pour sa sûreté tous ceux qui avaient le malheur de lui donner le plus léger ombrage. Des exécutions sanglantes se succé-

βασιλεὺς πόλιν τε διεπράξατο καὶ τοὺς οἰκήτορας ἐν τῷ ἀσφαλεῖ διασώσασθαι οἷάν τε εἶναι. (Procope, *De ædif.* VI, v.) — [1] « Siccæ fanum est Veneris in quod se ma« tronæ conferebant, atque inde procedentes ad quæstum, dotes corporis injuria « contrahebant. » (Valère-Maxime, II, vi, 15.)

dèrent sans interruption, et l'heureuse découverte de conspirations réelles ou imaginaires, ourdies contre la vie du prince, était célébrée jusque dans les provinces les plus éloignées par de nombreux monuments. Sur celui de Sicca, après les titres de Septime-Sévère, de Caracalla et de l'impératrice Julie, on a gravé ces mots (p. 62): OB·CONSERVATAM·EORVM·SALVTEM·DETECTIS·INSIDIIS·HOSTIVM·PVBLICORVM. Au nombre de ces ennemis il fallait sans doute, quelques années plus tard, ajouter le second fils de Sévère, Géta, tué par son frère; aussi le nom de Géta, qu'on lisait sur la pierre après celui de Caracalla, a-t-il été effacé avec soin.

A une petite journée de Sicca, M. Guérin atteignit une ville romaine dont une inscription lui donna le nom véritable : COLONIA·AELIA·AV*Gusta*·LARES (p. 73). Par une erreur étrange, Procope, écrivain grec élégant, mais médiocrement versé, à ce qu'il paraît, dans la flexion des noms latins, a pris *Laribus* pour un nominatif singulier; il décline *Λάριβος, Λαρίβου*[1], forme qui semble avoir prévalu depuis, car c'est évidemment d'elle que dérive le nom actuel de Lorbès. Des vallées profondes, des forêts et des murs que Justinien avait fait relever défendaient Larès, comme nous l'apprend Corippus, ce poëte contemporain que nous avons déjà eu l'occasion de citer[2]. Cette enceinte fortifiée est encore en partie debout. Le patrice Jean y rallia son armée, qui se retirait en toute hâte devant les Maures idolâtres mais victorieux. Le courage et la subordination, qualités essentielles à la guerre, manquaient aux soldats de Jean; cependant son obscur et verbeux panégyriste assure qu'à partir de son séjour à Larès, la Providence, exauçant les prières ferventes du général éploré, fut favorable aux armes romaines :

Hic Pater omnipotens, lacrimas et verba dolentis
Suscipiens, Latias voluit revalescere vires.
(Joannéide, VI, 107-8.)

L'ouvrage de Mannert[3] est un vaste monument étayé d'érudition

[1] *De bello Vand.* II, XXII, vol. I, p. 308, l. 2, *ἐν τῇ πόλει Λαρίβῳ*; l. 13, *ἐς Λάριβον.*

[2] Urbs Laribus mediis surgit tutissima silvis
Et muris munita novis, quos condidit ipse
Justinianus apex.
(Joannéide, VI, 143-145.)

Voyez aussi notre premier article, cahier de juin, p. 338. — [3] *Geographie der*

positive; tout ce qui se trouve épars dans les auteurs anciens sur des objets qui peuvent intéresser la géographie comparée y est rassemblé avec soin et souvent discuté avec une critique judicieuse. Mais quant à l'intérieur de l'Afrique septentrionale, les cartes dont Mannert pouvait disposer n'offraient, vers la fin du siècle dernier, que des points mal déterminés et des tracés informes; aussi ce savant, se guidant principalement sur les distances données par les itinéraires anciens, est-il tombé quelquefois dans d'étranges erreurs. Il nie l'existence de la ville de Bisica Lucana [1]; il n'admet point [2] qu'El-Kef puisse être Sicca Veneria, identité soupçonnée déjà par Shaw et prouvée par M. Guérin; enfin il pense qu'El-Kef représente l'ancienne Assura. Mais c'est aux ruines considérables de Zanfour, au sud-est de Lorbès, que notre voyageur a copié et habilement restitué (p. 90) une inscription en l'honneur de Septime-Sévère et de Caracalla : OPTIMO · MAXIMOQVE · PRINCIPI; elle montre que ces ruines sont celles de la COL*onia* IVLIA ASSVRAS, cité jadis importante, puisque M. Guérin y reconnut les restes de trois portes triomphales, d'un temple, d'un théâtre et de plusieurs mausolées.

Musti, aujourd'hui Mest, est la ville près de laquelle, lors de la première guerre punique, un serpent d'une grandeur prodigieuse empêcha l'armée de Régulus d'approcher du Bagrada pour y puiser de l'eau; il fallut, dit-on, des machines de guerre pour écraser ce monstre, qui, selon Valère-Maxime [3], semblait aux légions plus terrible que Carthage même. Aujourd'hui de grands serpents se montrent encore quelquefois aux environs de Mest, mais ils ne sont rien en comparaison du reptile fabuleux dont nous venons de parler. Le seul nom de la mer Punique avait fait trembler d'épouvante les soldats de Régulus [4]; plus éclairé et plus courageux qu'eux, M. Guérin explora pendant deux jours les bords maintenant presque déserts du Bagrada, et, sur les débris d'un bel arc de triomphe, il lut le mot ethnique MVSTITANIS (p. 101), preuve incontestable de l'identité de Musti et de Mest.

Il fut, à certains égards, moins heureux à Dougga, où il arriva le

Griechen und Römer, aus den Quellen bearbeitet. Nuremberg et Leipzig, 10 vol. in-8°. — [1] Vol. X, part. II, p. 324. — [2] P. 323. — [3] *Omnibusque et cohortibus et legionibus ipsa Carthagine visam terribiliorem.* (I, VIII, 19.) La peau du serpent, envoyée à Rome, était longue de cent vingt pieds. Valère-Maxime prétend avoir tiré d'un livre de Tite-Live, aujourd'hui perdu, ces détails plus propres à figurer dans un roman de chevalerie du moyen âge, qu'à trouver place dans une histoire écrite au siècle d'Auguste. — [4] « Nec deerant qui ipso Punici maris nomine ac terrore deficerent. » (Florus, II, II, 17.)

20 juin. Dans notre premier article[1] nous avons parlé de la célèbre inscription bilingue, punique et libyque, découverte dans les vastes ruines de la colonie romaine de Thugga, inscription dont une copie a eu le privilége d'exercer la sagacité des plus savants orientalistes de l'Europe. Mais cette copie, due aux soins de sir Grenville Temple[2], reproduisait-elle avec toute l'exactitude désirable un monument épigraphique unique dans son genre? Un archéologue illustre, qui ne cesse d'enrichir la science et d'encourager les lettres par la généreuse protection qu'il leur accorde, par le goût éclairé avec lequel il les cultive et par ses propres travaux, M. le duc de Luynes, résolut de faire cesser les doutes qui s'étaient manifestés. Il chargea M. Guérin de se rendre en Tunisie, d'examiner attentivement l'inscription, d'en rapporter une copie exécutée avec la fidélité la plus scrupuleuse; et il fournit aux frais du voyage avec sa munificence ordinaire. Malheureusement, lorsque notre jeune épigraphiste arriva à Dougga, l'inscription avait disparu. Elle était gravée sur un magnifique mausolée aux trois quarts intact, il y a une vingtaine d'années, mais détruit en partie depuis cette époque. Sir Thomas Reade, alors consul général d'Angleterre à Tunis, désirait emporter ce mémorable document épigraphique, et, comme celui-ci se trouvait sur un énorme bloc engagé dans la façade orientale de l'édifice, il fallut d'abord détacher ce bloc et ensuite le faire scier en tablettes pour rendre l'inscription transportable. Par malheur, les Arabes chargés de cette opération barbare s'y prirent si mal, qu'aujourd'hui le mausolée n'est presque plus qu'un monceau de débris gigantesques; toutefois l'inscription elle-même a pu être sauvée et se trouve actuellement au Musée britannique, à Londres. M. Samuel Birch, l'un des conservateurs de cet établissement, s'est empressé d'en envoyer l'estampage à M. le duc de Luynes, et celui-ci en a fait graver la copie réduite à 16/100 de l'original. L'inscription punique forme sept lignes assez bien conservées; l'inscription libyque en avait autant, mais elle offre de grandes lacunes. La planche jointe au volume qui nous occupe (p. 122) a été exécutée avec le soin le plus minutieux; c'est maintenant aux orientalistes, comparant les deux textes, dont l'un semble être la traduction de l'autre, d'en tirer toutes les conclusions que l'on peut en déduire.

M. Guérin séjourna quatre jours à Dougga. Il y recueillit de nombreuses inscriptions latines, parmi lesquelles nous en avons remarqué une (p. 123) qui donne les noms complets et pour ainsi dire officiels de la

[1] Cahier de juin, p. 335. — [2] *Excursions, etc.* vol. II, p. 352.

respublica coloniæ Liciniæ Septimiæ Aureliæ Alexandrianæ Thuggensium. Puis, marchant dans la direction du nord-est, notre voyageur continua ses explorations en suivant le cours du Bagrada. Il visita les villes romaines d'Agdia (Hedjah), Thignica (Aïn-Tunga), Bisica Lucana (Tastour), Vallis (Sidi-Médian) [1], Thuburbo minus (Tebourba). On sent bien que je dois m'en tenir à cette indication rapide; j'extrairai cependant du journal de M. Guérin deux faits qui me semblent avoir un intérêt particulier :

A Hedjah (p. 145), il parvint à déchiffrer une longue inscription qui, avant lui, n'avait été lue qu'en partie. Elle nous apprend que, sous le règne d'Antonin le Pieux, Cincius Victor releva un portique tombant de vétusté : PORTICVM TEMPLI CERERVM VETVSTATE CONSVMPTAM A SOLO RESTITVIT. Ce nom de Cérès au pluriel peut paraître assez surprenant, mais notre épigraphiste rappelle fort à propos que Proserpine est appelée quelquefois la Cérès des enfers, *Δημήτηρ χθονίη*, et que probablement le temple d'Agdia était dédié aux deux déesses, l'une habitant le ciel, l'autre les enfers. On sait, d'ailleurs, que le polythéismé ancien associait ces deux divinités, la mère et la fille, invoquées par les femmes grecques dans les locutions consacrées *νὴ τὼ θεὼ, μὰ τὼ θεώ* [2].

On ne doit pas non plus s'étonner que, dans une inscription estampée par M. Guérin à Vallis (Sidi-Médian), Constantin le Grand, converti déjà au christianisme, prenne néanmoins le titre de grand pontife, PONTIFICI MAXIMO (p. 177). Ce prince habile avait à ménager un nombre considérable de ses sujets, dont les sentiments religieux, il est vrai, étaient variés, vagues, incertains, mais qui cependant ne se sentaient nullement disposés à rompre les liens de l'éducation et de l'habitude. Il retint donc une dignité fort respectable à leurs yeux, et ses successeurs imitèrent son exemple jusqu'à Gratien, qui, vers 382, rejeta ce titre d'adorateur des faux dieux et refusa la robe de grand pontife que les prêtres lui apportèrent. Un historien superstitieux a recueilli l'équivoque assez puérile par laquelle un de ces prêtres se vengea de ce qu'il regardait comme un outrage fait aux institutions religieuses de sa patrie [3].

[1] L'identité de la colonie romaine de Vallis et des ruines de Sidi-Médian est maintenant invinciblement démontrée. Elle avait été déjà soupçonnée par M. Tissot, vice-consul de France à Tunis. (Voyez sa lettre adressée à M. Cherbonneau et publiée dans l'*Annuaire* de la société archéologique de la province de Constantine, année 1855, p. 92.) — [2] *Μὰ τὼ θεὼ, γυναικεῖος ὅρκος· δυικῶς δὲ ὀμνύουσι τὴν Κόρην καὶ τὴν Δήμητραν.* — [3] Un usurpateur, Maxime, menaçant alors le pouvoir ébranlé de

M. Guérin rentra à Tunis, le 4 juillet 1860, après avoir exploré la vallée du Bagrada; mais il n'avait pas encore visité la partie occidentale de l'ancienne Zeugitane, formant une péninsule qui sépare le golfe de Carthage de celui de Néapolis; elle se termine par le cap Bon, anciennement promontoire de Mercure. Les monuments de cette presqu'île avaient été déjà examinés par des voyageurs et des archéologues distingués, par Shaw, Desfontaines, sir Grenville Temple, MM. Pellissier et Berbrugger. Néanmoins M. Guérin se décida à suivre leurs traces et à compléter, s'il était possible, les notions dont ils ont enrichi la géographie et l'histoire. Son espérance ne fut point trompée. Après quelques jours de repos passés à Tunis, il se remit en route le 13 juillet, et c'est dans la troisième partie de son ouvrage (p. 195-270) qu'il a consigné les résultats obtenus par cette nouvelle excursion. Nous allons faire connaître quelques-uns de ces résultats sans craindre de fatiguer nos lecteurs par une énumération minutieuse. Elle prouvera que M. Guérin possède le talent d'observation; ce talent, destiné à éclaircir les détails des sciences positives, est peut-être plus nécessaire à leurs progrès que le génie même qui s'égare quelquefois dans les routes nouvelles qu'il a osé se frayer.

Ce sont encore des inscriptions recherchées avec persévérance par notre voyageur qui, pendant cette troisième excursion, lui ont permis de fixer, d'une manière péremptoire, la position de plusieurs villes anciennes. Elles lui ont révélé le véritable emplacement de Missua (Daoud-Noubi, p. 219); elles lui ont appris que ce n'est pas à Hammamet, comme le croyait Mannert[1], mais à trois lieues plus au nord, au village de Souk-el-Abyâd, qu'il faut chercher la Putput de l'Itinéraire d'Antonin (p. 261). Un bloc ayant servi de piédestal à une statue de l'impératrice Salonine, femme de Gallien, lui permit de déterminer la position de la ville de Vina, qu'on n'avait point encore retrouvée; notre infatigable voyageur y déchiffra les mots MVNIC*ipium* AVRELIA VINA DEVOT*a* NVMINI MAIESTATIQVE EIVS (p. 264). Enfin aux environs de Kourba, l'ancienne Curubis, il estampa une inscription qui semble dater du règne de Caligula et de l'an 39 de notre ère; ce serait alors l'un des plus anciens monuments d'épigraphie latine recueillis jusqu'à présent en Tunisie. Signes imperceptibles mais infaillibles de l'augmentation et des progrès de la popu-

Gratien, le chef de la députation des prêtres dit : Ei μὴ βούλεται ποντίφηξ ὁ βασιλεὺς ὀνομάζεσθαι, τάχιστα γενήσεται ποντίφηξ Μάξιμος. (Zosime, IV, XXXVI.) —
[1] Vol. X, part. II, p. 247.

lation romaine dans l'Afrique proconsulaire, ces inscriptions ne deviennent nombreuses qu'à partir du règne de Trajan.

M. Guérin rentra dans la capitale du beylick, le 1er août 1860; il la trouva dans une agitation extrême. On y était informé des massacres qui, à la grande satisfaction de la population moresque, avaient ensanglanté la Syrie; une explosion semblable du fanatisme musulman toujours vivace, toujours fécond en crimes quand il se flatte de l'impunité, était à craindre dans le nord de l'Afrique. Déjà un chérif, se prétendant issu de Mahomet, avait ourdi un complot contre les chrétiens et prêché la guerre sainte avec un tel succès, que beaucoup de personnes conseillèrent à notre voyageur d'attendre les événements, et de ne plus poursuivre ses explorations dans l'intérieur de la Régence. Mais M. Guérin n'avait encore vu ni la région montagneuse du Zaghouan sur la rive droite du Bagrada, ni la ville de Kaïrouan, capitale religieuse de la Tunisie. Plein de confiance dans la fortune, qui jusque-là avait aplani des difficultés sans cesse renaissantes, il résolut de se remettre en route à l'instant même, et, le 3 août, il commença sa quatrième et dernière exploration.

Elle ne fut pas moins profitable à la science que les précédentes. S'appuyant toujours sur le témoignage des monuments épigraphiques, tempérant la sécheresse presque inévitable d'une longue énumération par quelques traits piquants, par l'exposé des traditions légendaires, par des épisodes qui font connaître l'état actuel du pays et qui animent le récit, M. Guérin décrit les débris des villes antiques qui existaient jadis dans ces vallées, aujourd'hui solitaires, et dont il a pu fixer la position. Mais les détails sont ici trop multipliés pour que nous puissions entreprendre de les parcourir ou même de les indiquer. Disons seulement que le village actuel de Bent-Saïdan a remplacé la cité romaine de Zucchara, comme Shaw l'avait déjà conjecturé (p. 346). En outre, personne n'avait encore signalé les ruines importantes que notre voyageur découvrit à quatre lieues sud-ouest de Zucchara, au milieu d'une épaisse forêt (p. 354). Elles sont appelées Oum-el-Abouab par les Arabes. M. Guérin y reconnut un théâtre, un amphithéâtre, une citadelle et quatre portes triomphales sur l'une desquelles il lut le nom ancien de la ville, MVNICIPIVM SERESSITANVM, nom qui n'est cité par aucun auteur ancien et ne se trouve dans aucun itinéraire. Cependant ce municipe devait être d'une certaine importance. Un riche citoyen, Felix Armenianus, sa mère et sa sœur, contribuèrent par leurs largesses à l'embellissement de cette même porte triomphale, et, ce qui ne se voit pas très-souvent dans nos cités modernes, même dans les

capitales, la ville, à ses frais, décora le sommet du monument par un quadrige sans doute coulé en bronze : AD AMPLIANDA ORNAMENTA QVADRIGAM PVBLICA PEC*unia* FEC*it*.

Ce fut le 30 août 1860 que M. Guérin revint à Tunis. Pendant cette quatrième excursion il avait examiné, à plusieurs reprises, le fameux aqueduc qui conduisait à Carthage la quantité d'eau nécessaire à ses nombreux habitants; d'après l'opinion très-probable de l'auteur (p. 298), ce magnifique ouvrage, l'un des travaux les plus grandioses que les Romains aient exécutés en Afrique, aurait été entrepris sous Adrien et terminé sous Septime-Sévère. On lira aussi avec intérêt ce qu'il dit de ses efforts, non moins habiles que persévérants, pour conjurer le fanatisme héréditaire et comme incurable de la population de Kaïrouan : il réussit, non sans peine, à obtenir l'autorisation de visiter cette ville, peut-être le *Vicus Augusti* des Itinéraires, aujourd'hui véritable métropole de l'islamisme africain, cité sainte où le croissant domine sans partage. M. Guérin y resta pendant trois jours (p. 325), mais on lui permit à peine d'approcher de la grande mosquée, qui, malgré l'ampleur de ses proportions, ne lui parut pas répondre à la renommée extraordinaire dont elle jouit dans toute la Régence.

A la fin du second volume, dont nous terminons ici l'analyse, se trouvent deux tables des noms géographiques mentionnés dans l'ouvrage, l'une contenant les noms antiques, l'autre, les dénominations modernes. Le premier volume est enrichi d'une carte détaillée, dessinée sous la direction de l'auteur d'après ses itinéraires et les nombreux documents du dépôt de la guerre. Gravée sous les auspices et aux frais de M. le duc de Luynes, elle comprend tout le beylick, depuis Tunis jusqu'au désert de Sahara.

Le 11 septembre 1860, M. Guérin s'embarqua à la Goulette pour rentrer en France; il avait recueilli cinq cent soixante-huit inscriptions, dont vingt-huit puniques, une libyque, trois coufiques, cinq cent trente-six latines. Elles éclairent d'une nouvelle lumière l'histoire et la géographie de la Numidie, de la Zeugitane et de la Byzacène, mais il faut les lire et les étudier dans l'ouvrage même; car, quelque longue que soit l'analyse que nous avons donnée de ces deux volumes, nous n'avons pu indiquer qu'une petite partie des notions toutes remplies d'intérêt et des faits curieux qu'ils contiennent. Ils nous aident à mieux connaître l'organisation intérieure de ces populations lettrées et riches qui avaient leurs conseils municipaux et leurs poëtes, leurs temples et leurs arcs de triomphe. Plus d'une fois M. Guérin a été obligé de modifier les copies d'inscriptions publiées par ses prédécesseurs; mais, quand il croit avoir

mieux lu ou mieux deviné qu'eux, il s'exprime toujours avec ces égards qui font de la contradiction un hommage. Préparé par des études antérieures à des travaux qu'il affectionne et dont il connaît les difficultés, il a accompli honorablement la tâche qu'il s'était imposée, et nous pensons que la lecture de son ouvrage inspirera à tout critique impartial l'estime due au savoir de M. Guérin, à son zèle éclairé [1], à son courage et à l'importance de ses découvertes.

HASE.

[1] Dans le journal des *Débats* du 13 septembre 1863, M. Jules Duval donne quelques détails intéressants sur une nouvelle mission scientifique dont M. Guérin s'est chargé pour explorer la Syrie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Dans sa séance du 11 décembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. Jourdain en remplacement de M. Berger de Xivrey, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Dans sa séance du 14 décembre, l'Académie des sciences a élu M. Naudin à la place vacante, dans la section de botanique, par le décès de M. Moquin-Tandon.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Émile Saisset, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort à Paris, le 27 décembre.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur, sur la proposition de Son Exc. M. Magne, ministre secrétaire d'État des finances, par Pierre Clément, membre de l'Institut; t. II, Ire partie: finances, impôts, monnaies; IIe partie : industrie, commerce. Paris, Imprimerie impériale, 1863, un volume in-8° (en deux parties), de CCLXXXVIII-930 pages. — Ce second volume de l'importante publication confiée aux soins de M. Pierre Clément s'ouvre par une introduction dans laquelle le savant éditeur apprécie, d'après les documents qu'il met en lumière, l'administration de Colbert en ce qui concerne les finances, l'industrie et le commerce. Cette introduction est un travail très-développé et très-approfondi, qui sera consulté avec fruit pour l'étude d'une partie considérable du règne de Louis XIV. Les pièces réunies dans ce volume sont en très-grand nombre et d'un intérêt historique que nous regrettons de ne pouvoir signaler ici avec quelque détail. Des index et des tables, rédigés avec soin, permettent de consulter sans peine ces précieux documents. Dans les volumes suivants, l'éditeur fera connaître, par la correspondance de Colbert, ce que ce ministre fit pour la marine, pour l'administration provinciale, les travaux publics, les forêts, l'agriculture et les haras, les académies, les lettres et les beaux-arts.

Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, par M. Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales. Paris, Imprimerie impériale, librairie de Benj. Duprat et de A. Durand, 1863, in-8° de 339 pages, avec quatre cartes. — Ce nouvel ouvrage de M. Reinaud se recommande par l'intérêt du sujet et la nouveauté des aperçus. Les relations de l'empire romain avec le monde oriental ont été presque inconnues jusqu'ici, les historiens latins ne nous fournissant sur ce point que des notions insuffisantes. M. Reinaud a recueilli, chez les poëtes du règne d'Auguste et chez quelques-uns de leurs successeurs, de précieux témoignages; et, en rapprochant ces données de celles que fournissent les sources orientales, il est arrivé à constater que, depuis le Ier jusqu'au ve siècle de notre ère, il a existé, entre le monde romain et l'Orient, des rapports beaucoup plus fréquents qu'on ne l'avait cru. Parmi les faits intéressants que l'auteur met en lumière, nous signalerons une ambassade chinoise envoyée à Auguste, ainsi que plusieurs expéditions parties de Rome sous Marc-Aurèle, et, plus tard, de Constantinople, pour la Chine et les contrées voisines. Dans la seconde partie de ce mémoire, M. Reinaud étudie la situation de l'Inde et de la Chine à l'époque qui correspond aux premiers temps de l'empire romain, en faisant usage, pour ce travail, de témoignages d'historiens chinois, indiens, arabes et persans, qui n'avaient pas encore été rapprochés et discutés. La troisième partie reprend la suite des événements à partir de la fin du règne d'Au-

guste, et continue le récit jusqu'au VIe siècle, époque à laquelle le nom romain cesse d'exercer son influence dans l'extrême Orient. On remarquera encore dans ce mémoire une savante étude sur le système géographique des Romains.

Théâtre d'Aristophane, scènes traduites en vers français, par Eugène Fallex, professeur de seconde au lycée Napoléon, 2e édit. Paris, imprimerie de Raçon, librairie d'Aug. Durand, 1863, deux volumes in-12 de 260 et 308 pages. — Les extraits d'Aristophane, traduits en vers par M. Fallex, ont obtenu déjà un légitime succès. Cette seconde édition sera sans doute mieux accueillie encore que la première, car l'auteur y a doublé à peu près le nombre des scènes qu'il avait publiées de chaque pièce, en les accompagnant d'analyses suffisantes pour donner une idée de la pièce entière. M. Fallex a, de plus, reproduit quelques-uns des chœurs du poëte grec, et il a joint à son recueil une traduction complète du *Plutus*, qu'il avait donnée à part il y a quinze ans. Ces deux volumes offriront donc tout ce qu'il y a d'exquis dans Aristophane.

Daphnis et Chloé, ou les pastorales de Longus, traduites du grec par J. Amyot, nouvelle édition revue, corrigée et complétée. Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Leclère, 1863, in-8e de XLVI-205 pages. — La traduction d'Amyot est, aux yeux des bons juges, la seule qui rende toute la grâce naïve du roman de Longus. L'imitation qu'en a faite, en style du XVIe siècle, Paul-Louis Courier, n'a pas fait oublier ce chef-d'œuvre de notre vieille langue. Les amis des lettres françaises ne peuvent donc qu'accueillir favorablement une reproduction fidèle, et en même temps améliorée de la traduction d'Amyot. La tâche était délicate à plusieurs points de vue; la forme primitive de cette œuvre charmante avait été successivement altérée dans les éditions du XVIIe et du XVIIIe siècle, et pourtant il était impossible de se borner à réimprimer la première, celle de 1559, après les changements qu'a reçus le texte grec, fixé aujourd'hui par les travaux des philologues et complété par le fragment inédit que Courier découvrit à Florence en 1809. La publication que nous annonçons nous paraît satisfaire très-heureusement à ces diverses exigences. Le nouvel éditeur restitue dans sa forme première, et même avec son orthographe, le français d'Amyot, en corrigeant, de la main la plus attentive et la plus légère, les inexactitudes et les erreurs de la traduction, et en y ajoutant le fragment de Florence d'après la version de Courier. Les soins judicieux donnés à ce travail, l'intéressante introduction placée en tête du volume sous le titre de lettre critique attestent, chez l'éditeur anonyme, beaucoup de savoir et beaucoup de goût.

Caritas, poésies, par Mlle Ernestine Drouet. Paris, imprimerie de Simon Raçon, librairie de Dentu, 1863, in-12 de 283 pages. — Mlle Ernestine Drouet, dont le premier ouvrage a obtenu, à l'Académie française, le prix de poésie, a réuni dans ce volume, où le poëme couronné, *La sœur de charité au XIXe siècle*, occupe naturellement la première place, un grand nombre de pièces fort dignes de celle qui paraît avoir donné son titre au recueil. Ce recueil, qui mérite les plus sérieux encouragements, témoigne d'un talent en progrès. Les sentiments en sont élevés et purs; la poésie en est vive, simple et naturelle; elle a de l'attrait et semble le produit de l'inspiration plus encore que du travail. Mlle Ernestine Drouet, une pièce charmante nous l'apprend, est une élève de Béranger, et fait honneur à son maître.

L'Arise, romancero religieux, héroïque et pastoral, par Napoléon Peyrat. Paris, imprimerie et librairie de Ch. Meyrueis, 1863, in-12 de XII-355 pages. — M. N. Peyrat est un poëte des Pyrénées qui chante, en vers énergiques, souvent heureux, les souvenirs de sa terre natale. Son recueil, composé de cinquante ballades, a pour titre le nom d'un torrent de ses montagnes, l'*Arise*. On trouve, à la fin du volume,

un récit historique, en prose: *Le capitaine Dusson, ou le siége du Mas d'Azil, 1625.*

Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 7ᵉ livraison; Paris, imprimerie de Lahure, librairie de Hachette, 1863, in-4°, de 159 pages. — Les livraisons de l'important dictionnaire de M. Littré se succèdent à de courts intervalles. La septième, qui vient d'être publiée, comprend les lettres CRI à DEN.

La Russie en 1812. Rostopchine et Koutousof, tableau de mœurs et essai de critique historique, par M. J. H. Schnitzler. Paris, imprimerie de Simon Raçon, librairie de Didier, 1863, in-12 de xxiv-536 pages. — L'auteur de cette biographie du comte Rostopchine a voulu faire connaître l'état de la société russe à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Il étudie à la fois en historien critique et en moraliste la vie de ce grand seigneur russe, initié à toutes les délicatesses de la société française en restant profondément attaché aux idées de son pays, et qui, favori de Paul Iᵉʳ dans sa jeunesse, acquit une si terrible célébrité comme gouverneur de Moscou en 1812. M. Schnitzler s'est proposé surtout de démontrer que Rostopchine fut bien réellement l'instigateur de l'incendie de Moscou, dont il déclina plus tard la responsabilité en cherchant à la rejeter tout entière sur les Français. L'étude du caractère de Koutousof et l'histoire de sa vie se mêlent accessoirement à la biographie du personnage principal. L'auteur, déjà connu par plusieurs travaux sur la Russie, a puisé ses informations aux meilleures sources, et a tiré très-habilement parti des diverses publications d'origine russe, française ou allemande, qui pouvaient éclairer son sujet.

Les Assemblées provinciales sous Louis XVI, par M. Léonce de Lavergne. Paris, imprimerie de Bonaventure et Ducessois, librairie de Michel Lévy, 1863, in-8° de xx-510 pages. — Ces études, dont une partie seulement avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, ont pour objet d'exposer l'état politique et surtout administratif des provinces de France pendant le règne de Louis XVI. M. de Lavergne s'attache principalement à faire revivre le souvenir des assemblées provinciales instituées de 1778 à 1787, à rappeler leurs actes, les résultats qu'elles ont accomplis, les projets qu'elles avaient conçus; il montre l'importance du rôle qu'elles ont joué dans les dernières années de l'ancienne monarchie, et met en lumière les éléments de bonne administration qu'elles renfermaient. Les trente-deux généralités du royaume sont le sujet d'autant de chapitres, où l'on trouve des renseignements précieux sur les mesures locales adoptées par les assemblées de chaque province. Le fait dominant qui ressort de ces études, c'est qu'il y avait alors, dans tous les rangs de la société française, un désir et un effort communs pour faire prévaloir l'équité dans l'état social, la liberté dans le gouvernement. Des considérations historiques, pleines de modération et de sagesse, ont été placées par l'auteur dans une préface étendue, qui sera lue avec un véritable intérêt.

ALLEMAGNE.

Ueber das Gesetzbuch des Manu, eine philosophisch-litteratur-historische Studie, von Dʳ Fr. Johaentgen, Berlin, 1863, in-8°, xii-123 pages. — Étude philosophique, littéraire et historique sur le Code de Manou, par M. le Dʳ Johaentgen, etc.

C'est surtout à la partie philosophique de son sujet que M. Fr. Johaentgen s'est attaché. Dégager la doctrine métaphysique comprise dans ce code, et en montrer

les rapports aux autres systèmes de la philosophie indienne, tel est le premier soin de l'auteur; et cette recherche remplit la meilleure partie de l'ouvrage. Mais M. Johaentgen ne néglige pas non plus le côté purement historique, et il se demande quelle est l'époque du Manava-Dharmaçâstra et à quelles sources il a puisé. Il croit que le Code de Manou remonte au moins au v[e] siècle avant l'ère chrétienne. On lira cet opuscule avec beaucoup d'intérêt, en ce qu'il résume et confirme toutes les théories antérieures, en leur donnant un nouveau degré de probabilité.

ANGLETERRE.

Essays on indian antiquities historic, numismatic, and palæographic, of the late James Prinsep, edited with notes and additional matter by Edward Thomas, late of the Bengal service, in two volumes, Londres, 1858, 8° xvi-435 et 224-335. — C'est une très-heureuse idée d'avoir réuni les travaux que James Prinsep a répandus pendant une vie trop courte et très-active dans un grand nombre de journaux, de revues et de recueils. Tous ces travaux se rapportent à l'archéologie indienne; et c'est là ce qui en fait le lien et l'importance. Les monnaies et les inscriptions sont des témoignages précieux pour l'histoire; mais elles le sont surtout pour celle de l'Inde, qui compte si peu de monuments authentiques. M. Edward Thomas, qui a résidé lui-même longtemps dans la péninsule, a joint d'excellentes notes aux recherches de Prinsep, et il les a enrichies de tables et d'index de la plus grande utilité, sans compter les gravures nombreuses dont ce texte est accompagné et éclairci. Nous rendrons compte de ces deux intéressants volumes.

An analysis of the human mind, by Richard Pearson. Londres, W. Macintosh, 1863, in-8° de 127 pages. — Ce traité, bien conçu et très-méthodique, quoique peut-être trop succinct, se distingue par une classification nouvelle des facultés de l'âme. L'auteur s'attache à démontrer que son système est en complète harmonie avec l'Écriture sainte, et la preuve de cette concordance fait le sujet du dernier chapitre de l'ouvrage.

TABLE

DES ARTICLES ET DES PRINCIPALES NOTICES OU ANNONCES QUE CONTIENNENT LES DOUZE CAHIERS DU JOURNAL DES SAVANTS, ANNÉE 1863.

I. LITTÉRATURE ORIENTALE.

Le Mahâ-Bhârata, traduit... par Hippolyte Fauche. 1er vol. Paris, grand in-8° de xvi-600 pages. Novembre, 740.

Mantic Uttair, ou le Langage des oiseaux, traduit du persan... par M. Garcin de Tassy. Paris, 1863, grand in-8°, xi-264 pages. Février, 135.

Rig-Veda Sanhita, the sacred hymns of the Brahmans, together with the Commentary of Sayanacharya, par Max Müller, vol. IV... Londres, 1862, in-4° de LXXXVIII-52 et 927 pages. Avril, 266.

Les Fastes de Sargon, roi d'Assyrie... traduits et publiés par MM. J. Oppert et J. Ménant. Paris, 1863, in-folio de 500 pages. Juillet, 459.

Original sanskrit texts... Textes sanscrits originaux sur l'histoire du peuple de l'Inde... par M. J. Muir, 4e partie. Londres, 1863, in-8° de xii-439 pages. Septembre, 608.

Les origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs... par Adolphe Pictet, seconde partie. Paris, 1863, gr. in-8° de viii-781 pages. Septembre, 606.

Notice sur la lexicographie hébraïque, avec des remarques sur quelques grammairiens postérieurs à Ibn-Djanâh, par M. Adolphe Neubauer. Paris, in-8° de 222 pages. Avril, 263.

The Journal of the royal asiatic Society of Great-Britain and Ireland, vol. XX, part. II. Londres, Bernard Quatritch, 1863, in-8° de 133 pages. Juillet, 464.

II. LITTÉRATURE GRECQUE ET ANCIENNE LITTÉRATURE LATINE.

Ennianæ poesis reliquiæ. Recensuit Johannes Vahlen. Lipsiæ, 1854, in-8° de 238 pages. — 3e et dernier article de M. Patin, mai, 298-313. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers d'octobre et de décembre 1862.)

Tragicorum græcorum reliquiæ... Lipsiæ... 1852, in-8° de 442 pages. — 1er article de M. Patin, septembre, 541-554. — 2e article, octobre, 655-669. — 3e article, novembre, 704-715.

Théâtre complet de Térence, traduit en vers par le marquis de Belloy. Paris, 1 vol. grand in-18, xii-438 pages. — Article de M. Naudet, mars, 141-152.

Fragmenta historicorum græcorum, etc. etc. — 3e et dernier article de M. Egger, février, 122-133. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de septembre et de novembre 1862.)

Bibliotheca patrum græcorum et latinorum... Lipsiæ, 1859-1862, 6 vol. in-8°. — Article de M. Hase, mars, 190-199.

Études grecques. Le Cyclope, d'après Euripide, par Joseph Autran. Paris, in-8° de 105 pages. Avril, 261.

Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique... par M. Artaud... Paris, 1863, in-8° de xii-303 pages. Janvier, 74-75.

Le discours d'Isocrate sur lui-même, traduit par Auguste Cartelier... Paris, 1863, 1 vol. in-8° de CXXXII-257 pages. Mai, 329.

Études littéraires et morales sur Homère, par Auguste Widal... 1re partie, l'Iliade. Paris, 1863, 1 vol. in-18 de 373 pages. Novembre, 737.

Théâtre d'Aristophane, scènes traduites en vers français, par Eugène Fallex. 2e édition. Paris, 1863, 2 vol. in-12 de 260 et 308 pages. Décembre, 801.

Daphnis et Chloé, ou les pastorales de Longus, traduites du grec par J. Amyot, nouvelle édition, revue, corrigée et complétée. Paris, 1863, in-8° de XLVI-205 pages. Décembre, 801.

III. LITTÉRATURE MODERNE.

1° GRAMMAIRE, POÉSIE, MÉLANGES.

Sainte Tryphine et le roi Arthur, mystère breton, en deux journées et en huit actes, traduit et publié par F. M. Luzel. Quimperlé-Paris, in-8° de XLIV-453 pages. Mai, 327.

Historia monasterii S. Augustini Cantuariensis, by Thomas of Elmham... Cambridge, 1862, in-8° de xxxv-541 pages. Avril, 267.

Les trouvères brabançons, hainuyers, liégeois et namurois, par M. Arthur Dinaux. Bruxelles-Paris, 1863, in-8° de XL-717 pages. Mai, 332.

Les sectes et sociétés secrètes politiques et religieuses... par J. H. E. Le Couteulx de Canteleu. Paris, 1863, in-8° de 271 pages avec planches. Mai, 331.

Le sentiment du gracieux, par Léon Dumont. Paris, 1863, in-8° de VIII-239 pages. Juin, 399.

Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers. Mémoires par M. Humbert Bazile... mis en ordre et publiés par M. Henri Nadault de Buffon. Paris, 1863, in-8° de XVI-432 pages. Juillet, 461.

L'Espagne religieuse et littéraire, pages détachées, par M. Antoine de Latour. Paris, 1863, in-12 de VIII-360 pages. Juillet, 461.

Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, par M. Th. Bachelet... Paris, grand in-8° de VIII-1860 pages. Juillet, 462.

Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin, traduite de l'italien par C. Moreau... Paris, 1863, in-12 de XVI-271 pages. Septembre, 607.

Œuvres dramatiques de Schiller, traduction de M. de Barante... Tome III. Paris, 1863, in-8° de 538 pages. Octobre, 675.

Œuvres de M. P. Lebrun, de l'Académie française. Paris, 1861, in-8°. Tom. III, IV et V, 464, 484 et 471 pages. Octobre, 675.

Gœthe, ses mémoires et sa vie, par Henri Richelot. 4 vol. in-8°. Paris, 1863. Novembre, 739.

2° SCIENCES HISTORIQUES.

1. Géographie, voyages.

Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'ethnographie, par MM. E. Cortambert et Léon de Rosny... Paris, 1862, in 8° de XV-349 et XIV pages. Février, 139.

Géographie ancienne de la Macédoine, par M. Th. Desdevises du Dezert... Paris, 1863, in-8° de XII-454 pages. Mars, 202.

Description ethnographique des peuples de la Russie, par T. de Pauly... Saint-Pétersbourg-Paris, 1862, grand in-folio de 76 feuilles avec 63 planches. Mars, 204.

Deux lettres d'Obadjah, et une lettre d'un voyageur anonyme de 1495... par Adolphe Neubauer. Leipzig, 1863, in-8° de 110 pages. Avril, 266.

Le nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine... par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1863, grand in-8° de XIX-519 pages. Juin, 398.

Dictionnaire topographique de la France... Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées, rédigé par M. Paul Raymond... Paris, 1863, in-4° de XX-208 pages. Juillet, 458.

En Orient. Souvenirs de voyage, 1858-1861, par M. F. Schickler. Paris, 1863, 1 vol. in-12. Octobre, 672.

2. Chronologie, histoire ancienne.

3. Histoire de France.

4. Histoire d'Europe, d'Asie, etc.

Bogdan Chmielnicki, par M. Nicolas Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859. — 1er article de M. Mérimée, janvier, 5-25. — 2e article, février, 77-95. — 3e article, mars, 153-175. — 4e article, mai, 277-297. — 5e article, juin, 362-383. — 6e et dernier article, juillet, 432-453.

The life of Mahomet... par M. William Muir. Londres, 4 vol. in-8°. — La vie et la doctrine de Mahomet par A. Sprenger. — 1er article de M. Barthélemy Saint-Hilaire, avril, 205-220. — 2e article, juillet, 401-417. — 3e article, août, 503-522. — 4e article, septembre, 571-590. — 5e article, octobre, 639-655. — 6e article, décembre, 767-782.

Historia diplomatica Friderici secundi, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta, quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus... Collegit... et notis illustravit J. L. A. Huillard-Bréholles... In-4°, Paris, 1854-1861. — 2e article de M. Avenel, novembre, 715-736. (Voir, pour le 1er article, le cahier d'octobre 1862.)

Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe... par C. de Cherrier... — 6e article de M. Mignet, décembre, 756-766. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de janvier et avril 1861, janvier, novembre et décembre 1862.)

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin... Tome III. Paris, 1863, in-8° de XLVIII-430 pages. Mars, 202.

Les îles Ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais, par J. Pauthier. Paris, 1863, in 8° de XII-155 pages. Mars, 203.

Insurrection et régénération de la Grèce, par G. G. Gervinus... Paris, 1863, in-8° de 615 pages. Avril, 265.

Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre, sur la cour de Charles Ier et son mariage avec Henriette de France... publiés par M. C. Hippeau. Paris, 1863, in-12 de XLII-264 pages. Juillet, 461.

Don Carlos et Philippe II, par M. Charles de Mouy... Paris, in-12 de XIII-336 pages. Octobre, 675.

La Russie en 1812. Rostopchine et Koutousof, tableau de mœurs et essai de critique historique, par M. J. H. Schnitzler. Paris... 1863, in-12 de XXVI-536 pages. Décembre, 802.

5. Histoire littéraire, bibliographie.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre d'État. Tome III. Paris, Imprimerie impériale, 1861, in-4° de 732 pages. Janvier, 75.

Les origines du palais de l'Institut. Recherches historiques sur le Collége des Quatre-Nations... par Alfred Francklin. Paris, 1862, in-12 de IX-205 pages. Janvier, 76.

Histoire littéraire de la France... Tome XXIV, XIVe siècle. Paris, 1862, in-4° de LXIII-781 pages. Février, 134.

Ministère d'État. Archives de l'Empire... par M. A. Teulet... Tome Ier... Paris, 1863, in-4° de LXXVI-648 pages. Février, 137.

Paléographie des chartes et des manuscrits du XIe au XVIIe siècle, par Alph.

6. Archéologie.

Répertoire archéologique de la France... Répertoire archéologique du département de l'Oise... rédigé par M. Emmanuel Woillez. Paris, 2 volumes, in-4° de 146 et 213 pages. Juillet, 459.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France. 2° série... Tome IV. Paris, 1863, in-4° de 428 pages. Octobre, 674.

3° PHILOSOPHIE, SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. (Jurisprudence, théologie.)

Les moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard, par M. le comte de Montalembert... 2 vol. Paris, 1860. — 4° et dernier article de M. Littré, janvier, 40-51. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de septembre, novembre et décembre 1862.)

Le Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie, par Maïmonide, publié par S. Munk. Tomes I et II. Paris, 1856 et 1861, 2 vol. grand in-8°. — 3° article de M. Franck, février, 113-121. (Voir, pour les précédents articles, les cahiers de février et de mars 1862.) — 4° et dernier article, avril, 228-238.

Petri Abælardi opera... par M. Victor Cousin. — 3° article de M. Lévesque, avril, 238-249. (Voir, pour les deux premiers articles, les cahiers de juin et juillet 1862.) — 4° et dernier article, mai, 313-325.

Saint-Martin, le Philosophe inconnu, sa vie et ses écrits... La correspondance inédite de L. C. de Saint-Martin... ouvrage recueilli et publié par L. Schauer et Alph. Chuquet. — 1er article de M. Franck, juillet, 418-431. — 2° article, novembre, 677-688.

Étude sur Malebranche, d'après des documents manuscrits, par l'abbé Blampignon. — 1er article de M. Francisque Bouillier, août, 524-535. — 2° et dernier article, septembre, 590-603.

De l'âme humaine; études de psychologie, par Charles Waddington. Paris, 1862, in-8°, III-576 pages. Janvier, 75.

Mémoire de l'Académie des sciences morales et politiques... Tome XI. Paris, 1862, in-4° de XIII-1014 pages. Février, 137.

Six lectures on political economy... par W. Whewell... 1862, in-8°, XII-102 pages. Février, 140.

De la psychologie de Platon, par A. Éd. Chaignet... Paris, 1863, in-8° de 483 pages. Mars, 200.

L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société, par Albert Lemoine... Paris, 1862, in-8° de VII-552 pages. Mars, 201.

La science de l'âme dans les limites de l'observation, par G. Tiberghien... Bruxelles-Paris, in-8° de IV-784 pages. Mars, 203.

Origines du droit. Essai historique sur les preuves sous les législations juive, égyptienne, indienne, grecque et romaine... par C. Legentil... Arras-Paris, 1863, in-4° de XV-420 pages. Avril, 264.

A rational refutation of the Hindu philosophical systems by Nehemah Nîlakantha Çâstrî Gore... Calcutta, 1862, in-8° de X-284 pages. Avril, 268.

Le bouddhisme au Tibet... par M. Émile de Schlagintweit, Leipzick. Juin, 400.

Θεωρητικῆς καὶ πρακτικῆς φιλοσοφίας σΊοιχεῖα, Éléments de philosophie théorique et pratique, par M. Braïlas Armeni. Corfou, 1863, in-8° de 412 pages. Juin, 400.

4° SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES. (Arts.)

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

Séance [illegible]
Académie [illegible] M. [illegible] février [illegible] — Réception de M. Octave Feuillet, mars [illegible] — Élection de MM. de Carné et [illegible] — Séance publique [illegible] prix décernés et proposés, juillet, 454 [illegible] Mort de M. [illegible] [illegible]
Académie des sciences. Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, janvier [illegible] — Mort de M. [illegible] — Mort de M. Bravais, avril 260. — Mort de M. [illegible] — Élection de M. Edmond Becquerel, mai [illegible] — Élection de M. [illegible] juin [illegible] — Élection de M. Naudin, [illegible]
Académie des beaux-arts. Mort de M. Horace Vernet, janvier [illegible] — Élection de M. [illegible] février [illegible] — Élection de M. [illegible] juin [illegible] — Mort de M. Eugène Delacroix, [illegible] — Élection de M. [illegible] octobre [illegible] — Séance publique annuelle, prix décernés, octobre [illegible] — Élection de M. [illegible] novembre, [illegible]
Académie des sciences morales et politiques. Mort de M. [illegible] janvier, [illegible] — Élection de MM. Armand Husson, Émile Saisset et Jules Simon, février, [illegible] — Élection de M. Baudrillart, mai, [illegible] — Séance publique annuelle. Prix décernés et proposés, juin, [illegible] — Mort de M. Villermé, novembre, [illegible] — Mort de M. Émile Saisset, décembre [illegible]
Académie des inscriptions et belles-lettres. Séance publique annuelle, prix décernés et proposés, août, [illegible] — Élection de M. Perez, novembre [illegible] — Élection de M. Jourdain, décembre [illegible]

TABLE.

FIN DE LA TABLE.